

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

*Le Magasin littéraire et scientifique*, Gand ; Bruxelles ; Paris, 15 janvier 1892– 15 décembre 1892 (1<sup>ère</sup>-12<sup>e</sup> livraison).

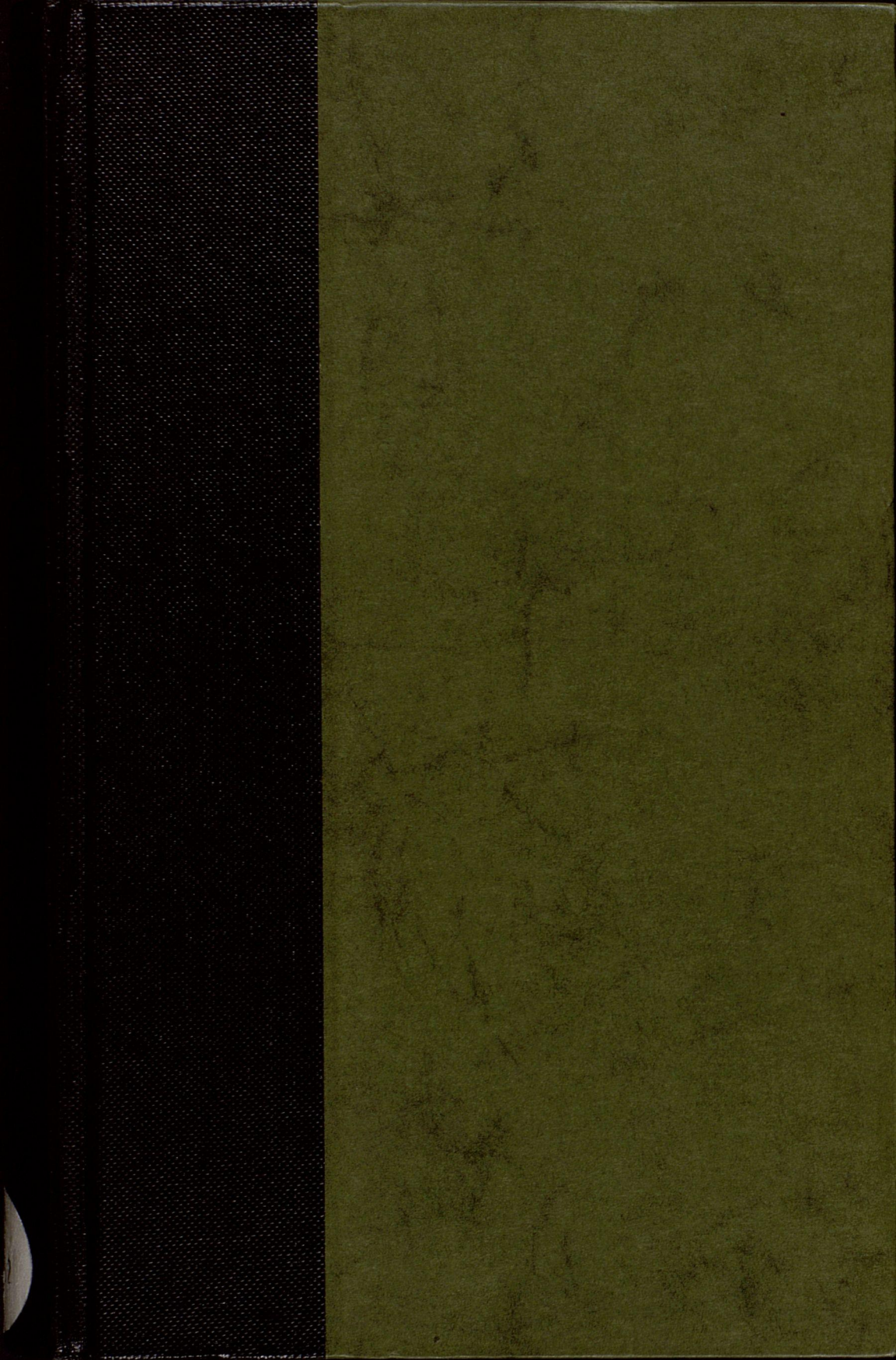
---

**En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

*S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be))*

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>





II

82752

A

**BVL**  
012/23 16 21

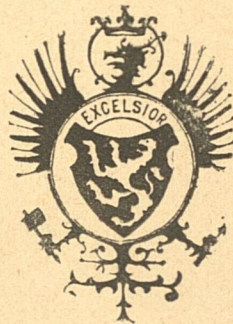


# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

II  
82452  
A

1892

LE MAGASIN  
LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER  
RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS

ALBERT SAVINE

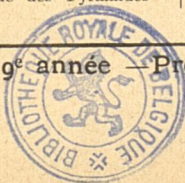
12, rue des Pyramides

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

rue Treurenberg, 16

9<sup>e</sup> année — Premier semestre.













## MON ONCLE LE BOURGMESTRE

---

DÉDIÉ A MON PÈRE

---

Il n'y a plus d'homme comme ça.  
(*Un campagnard.*)

**L**E nous vois toujours — lui, dans le cadre de la fenêtre à l'étage, le visage près de la vitre verdâtre, d'une main soulevant le store blanc pour me voir et de l'autre m'envoyant d'en haut un baiser d'un geste caressant; — moi, en bas dans l'enca-drement de la porte qui reliait la cour de mon oncle le Bourgmestre à la nôtre; — lui, le vieillard majes-tueux et doux en robe de chambre à grands carreaux, sur sa tête de malade le bonnet blanc posé de travers et laissant voir ses beaux cheveux blancs bouclés — moi, tout petit enfant à cette époque, en blouse blanche, à la main de ma bonne qui m'entraînait pour me forcer de rentrer à la maison. Nous étions tous deux en blanc en ce temps-là, lui dans ce brouillard blanc qui tombe au soir du dernier jour avant le crépuscule et la nuit de la mort, moi dans cette aube blanche du premier matin de la vie; lui, prêt à revêtir le linceul, moi, encore revêtu de ma blouse blanche, ma prétexte d'enfant. J'ai fait depuis lors bien des pas dans l'existence, ou plutôt le temps m'en a bien fait faire,... mon oncle est toujours resté dans mes

souvenirs à cette place là, toujours le même, jamais diminué, tel qu'il était alors : véritablement grand.

Les grands hommes diminuent quand on les voit de près, à l'inverse des navires qui ne sont jamais plus grands qu'à deux pas de vous tanguant imperceptiblement dans les bassins des ports. Mon oncle le Bourgmestre a toujours été grand devant mes yeux et il a eu beau s'en aller dans l'immensité de la mort, il ne m'a pas produit l'impression du grand navire qui va s'amointrissant au large. Il était grand dans le tête à tête de la vie, et mort il reste grand vis-à-vis de moi.

J'ai voulu m'expliquer l'impression ineffaçable de vraie grandeur qu'il avait produite sur moi et qui n'était pas seulement la mienne, et je l'ai trouvée, cette explication dans les faits et sur les lèvres des hommes qui ont connu mon oncle autant que dans ma mémoire et mes souvenirs; la taille qu'il avait devant moi, sa taille morale. — il l'a toujours eue vis-à-vis de soi-même et l'a gardée vis-à-vis de tous ses contemporains et ce serait peut-être la formule trouvée de la véritable grandeur, si la grandeur au lieu de se faire d'elle-même se faisait d'après des formules : *rester toujours égal à soi-même.*



Bourgmestre : mon oncle fut cela et rien de plus; mais il fut cela magnifiquement et pendant un demi-siècle. Comment il le devint? Nul ne le sait exactement. Il le devint. Voilà tout.

Il n'était pas du pays où depuis il régna, car il régna, il venait même d'assez loin. Il y eut pour lui comme pour tout homme une vocation. Il débuta comme arpenteur et géomètre. Lui qui mesura si bien les hommes commença par mesurer la terre.

Ce fut vers ce temps qu'il prit femme et d'une façon peu vulgaire ma foi. La Tante, sa femme, devenue vieille et veuve, nous a souvent conté la chose et d'assez gaillarde manière. La connaissance se fit à la grand'messe du village, un dimanche. Il y avait là dans l'Eglise du côté des femmes une demoiselle, laquelle se tournant et se retournant pour s'asseoir ou se lever pendant l'office vit un jeune homme qui dût fièrement la distraire et dont elle ne put s'empêcher de dire : Dieu, quel beau garçon! (Elles disent cela tout bas à vingt ans, les femmes, elles ne l'avouent tout haut que plus tard vers soixante.) Le beau garçon qui n'avait pas, comme on dit, froid aux yeux, planté du côté des hommes s'était déjà dit bien avant la réflexion de la jeune fille sur son compte : Quel beau brin de fille là-bas. Et de fait, il la demanda dès le lendemain je crois, à son frère, cette belle orpheline qui minauda : « que ce garçon qui avait la beauté du diable avait dû induire pas mal de filles en tentation dans l'errance de son métier... » mais qui l'épousa et cela fit, je vous jure, un superbe couple. J'ai vu leurs portraits, à tous deux, leurs portraits peints vers quarante ans par un artiste, un de ces oubliés de la gloire. Le portrait de mon oncle est ici en face de la table sur laquelle j'écris ces lignes; l'autre par je ne sais quelle bizarrerie de la destinée fait la joie d'un salon parisien. Quarante ans c'est d'ordinaire l'inévitable écueil contre lequel la beauté sombre corps et biens. Cependant à cet âge elle n'avait point sombré, sa femme; je dis *elle*, car lui ne sombra jamais.

Son portrait à elle nous représente une très-belle brune dans le costume de ce temps là. Les cheveux, relevés sur le sommet de la tête par un magnifique peigne d'écaille ouvragé, coiffure qui faisait ressembler les femmes d'alors à des princesses couronnées, les cheveux laissent à découvert un grand front un peu

pâle. Elle porte bien sa robe de soie noire mate. Un fichu de dentelles à la Marie-Antoinette coquettement noué autour du cou adoucit ce qu'aurait de trop dût le contraste entre le noir de la robe et l'éclatante blancheur de la gorge. Le corsage froncé serré à la taille par une ceinture aux riches agrafes découvre un buste un peu court mais d'une rectitude parfaite. On pardonne presque à la faiseuse de cette époque ces manches à gigots qui cachent bien sûr un si beau bras en considération de la plus jolie main du monde, impertinemment hélas! chargée de bijoux. A côté d'elle, dans un vase de cristal, l'artiste a mis un bouquet de ces fleurs qu'elle affectionnait et dont j'ai vu jusqu'à la fin de sa vie fleurir le parterre dans son jardin : des tulipes d'une exquise couleur. Elle a voulu que ces tulipes fussent là, sans doute, cette triomphatrice de beauté — les femmes sont femmes en tout — comme des trophées de ses victoires d'autrefois. A vingt ans assurément elle avait dû les défier, ces tulipes et les vaincre, cette femme-tulipe.

Mon oncle était d'un autre genre de beauté.

Il faut contempler cette belle tête. Les hommes, en beauté, ne valent que par là, quand ils valent quelque chose. La tête est petite mais fine de traits, je dirais presque fouillée; ce n'est pas un pastel mais une eau forte de cette grande artiste de nature. La chevelure noire frisée rappelle les broussailles des têtes d'Albert Durer, mais les broussailles sont de charmantes broussailles menues. Cette abondante chevelure qu'il conserva jusqu'à la fin diminue la largeur de son front où court entre les deux yeux le pli vertical de la pensée. Des deux arcades sourcillières larges et tendues comme des arcs partent incessamment les regards-flèches de deux yeux d'un brun noir; je dis incessamment parce que les deux yeux vivants de cette tête vivante ne cessent pas de lancer ces regards-flèches, vous vous

sentez un de ces regards dans l'âme, vous regardez ces yeux d'où ce trait est parti... un autre est déjà près de partir. Un malhonnête homme doit se sentir mal à l'aise vis-à-vis de ce portrait d'un homme qui se connaissait en honneur et qui a l'honneur magnifiquement transparent sur sa face comme il porte la justice dans ses yeux. Le visage est entièrement rasé à part de très courts favoris. Il semble qu'il n'avait rien à cacher de son âme, cette âme qui transpire sur nos visages.

« Il était né, lui! eût déclaré Barbey d'Aurevilly, il avait, signe de race, la gouttière (sous le nez) creuse, ceux qui ne l'ont pas ne sont pas nés » (1). Ce beau visage impressionne de bonté et d'intelligence mêlées. Cette tête est robustement plantée sur un buste viril. L'ample habit noir d'avant 1830 sied bien à ce corps comme aussi le grand col, le gilet ouvert et la large cravate blanche à la Brummell. La décoration d'officier de l'ordre de Léopold fait une tache de lumière tache ou lumière comme on voudra — sur le costume noir. Le royaliste qui ne croirait plus à la royauté pardonnerait à ce royaliste qui y croyait encore!

Tels ils étaient encore à quarante ans dans ces portraits que nous avons d'eux et les seuls de leurs biens qui soient restés vivants. Ce couple fier eut trois enfants, beaux comme eux; le croup, ce brutal, les égorga tous trois entre leurs bras et ce fut cette blessure de leurs cœurs jamais bien cicatrisée que plus tard la vieillesse, qui ne fait jamais qu'élargir en nous les fissures anciennes, trouva ouverte quand elle voulut entrer.

Mon oncle, l'homme doué à un si haut degré du sens de la Paternité se vit enlever ses enfants des bras et n'en eut plus. Pourquoi? Hasard, destin! Il y a des

---

(1) *J. Barbey d'Aurevilly*, par CHARLES BUET. Impressions et souvenirs. Paris, Savine. Page 302.



gens qui sont de cette force d'imbécilité, car c'en est une, de se mettre la tête sous cet oreiller de plomb du hasard d'une lourdeur à écraser un homme... et de ne pas s'écraser. Ils ont plus de chance que les héros d'Eschyle que la Fatalité écrasait très-bien.

Non! cette mort de tous ses enfants n'était pas un caprice de la destinée, mais un vouloir de la Providence. La destinée c'est le pseudonyme de la Providence, est vite satisfait qui s'en contente. Dieu lui enleva trois enfants pour lui en rendre quelques milliers d'autres.

Cette paternité éphémère continua la naturelle dilatation de son cœur, et la douleur acheva de la compléter :

« La douleur élargit les âmes qu'elle fend. »



Il devint au pied de la lettre bourgmestre, c'est-à-dire maître du bourg. Mais cette maîtrise il l'exerça paternellement, la plus noble épithète applicable au pouvoir humain; puisque dire royalement ne serait ni si juste ni plus beau.

Il posséda meilleur que le pouvoir, il eut le sens du pouvoir que depuis, Monsieur de Tocqueville résuma dans ce mot qui sent la serre de l'historien dont la puissance comme celle de l'aigle est d'emporter les choses sur les hauteurs plus près du soleil, pour les éclairer de plus de lumière : — « *se dompter soi-même, c'est le secret de la force.* » —

Le premier gouvernement de l'homme est celui de soi. Il faut ambitionner celui-là avant les autres. Si l'autorité et le respect de l'autorité s'en vont aujourd'hui à vau l'eau des pouvoirs humains — j'en excepte l'Eglise qui n'est pas humaine elle — c'est parce que l'autorité se manque à elle-même. Comment voulez-vous qu'on respecte une autorité qui n'est les trois quarts du temps qu'un décor de théâtre dressé dans le vide?

Mon oncle ne s'était pas fait tous ces beaux raisonnements, mais voilà il était grand — je n'ai pas crainte d'écrire ce mot très-gros. — L'autorité vint le prendre grand et il le resta et je demeure convaincu qu'il apporta plus de grandeur à l'autorité que l'autorité ne lui en apporta. Le pouvoir qui diminue tant d'hommes en montrant plus hautement leur petitesse ne l'agrandit — si toutefois le pouvoir l'agrandit — que parce que lui-même était capable de grandesse et il continua d'être avec l'autorité ce qu'il eût été sans elle!

Ernest Hello a écrit ces paroles : « La signature d'un homme est son nom : son nom est sa parole, et sa parole est son honneur. » (1) La parole à lui valait sa signature. Aujourd'hui que le moindre bout de papier avec un nom et une griffe vaut plus — vaut-elle plus vraiment? — qu'en ce temps-là la parole d'un homme qui eût plutôt renoncé à son nom qu'à sa parole, on écoute distrait celui qui promet et on lui dit, en lui tendant un carré de papier qui n'est pas le premier chiffon venu puisqu'il est aux armes de Monsieur l'Etat : « C'est très-bien, mais signez, je vous prie. » Il y a cependant entre ce temps-ci et ce temps-là cette petite différence : aujourd'hui on manque plus souvent à sa signature qu'on ne manquait à ce temps-là à sa parole, et on tenait alors des promesses que personne n'aurait l'imprudence de vous demander de tenir fût-ce sur papier timbré. C'est justement à ce sujet que me fut tenu par un campagnard de chez nous, qui avait connu mon oncle, ce propos mélancolique que j'ai mis en tête de ces notes : « Il n'y a plus d'homme comme ça ! »

---

(1) Ouvrez le livre d'Hello : *L'homme*, livre vertigineux à force de profondeur à certains endroits et lisez ce beau chapitre « De l'Honneur, » auquel est empruntée la citation.

*L'Homme*, Palmé 1871, p. 49.

Il ne donnait pas sa parole à tout venant certes mais quand il l'avait donnée il la tenait, l'eût-il donnée à un enfant pour une noix.

Mon oncle le bourgmestre — et ce fut la grandeur vraie de sa vie — fit grandement des choses très-simples.

J'en conterai, entre mille, un trait charmant. Je le choisis petit, terre à terre, il montrera mieux que d'autres plus grandioses ce qu'était ce paladin de la parole donnée.

« Il y avait ce jour là grand festin et soirée et bal en perspective chez les V..... Nous étions de frères fourchettes — raconte un des héros de l'aventure — et cela promettait de fières jambes. Je ne sais comment cela se fit, je fus entraîné au clavecin et le bal commença. On allait préluder à la deuxième valse, la valse était très à la mode à ce moment. Quelqu'un me touche familièrement l'épaule. Je me retourne un peu distrait. C'était l'Oncle.

— Ah ça, beau neveu — me glissa-t-il dans l'oreille en se faisant un cornet de sa main pour n'être entendu que de moi seul — je commence à en avoir assez de leurs vales. Je m'en vais. Bonne chance. Viendras-tu me rejoindre bientôt?

Je lui répondis par une interrogation muette des yeux.

— Je t'attends *Au petit ménage*, me dit-il.

— Quand?

— Quand tu pourras t'échapper..... fût-ce demain. Mais je t'attends.

Il roulait sa vieille blague à tabac dans la main gauche et faisait de la main droite un de ces gestes autoritaires qu'on prête à Louis XIV. Il était beau ainsi. Je compris qu'il était décidé à m'attendre quand même. Ma foi on dansa la moitié de la nuit et même un peu plus. Le rendez-vous m'était depuis longtemps sorti de la tête. Il n'y avait plus à voir un chat dans les rues ni une vielleuse allumée aux fenêtres endormies quand

je rentrai au logis au petit jour. Je me ressouvins tout à coup en passant devant l'Hôtel de Ville, — on disait alors Le Petit ménage — de la parole de l'Oncle dite un peu par plaisanterie, croyais-je. L'antique estaminet n'avait pas de volets, le jour naissant m'empêchait de voir qu'une lampe y était restée allumée mais la porte était entrebaillée imperceptiblement.

Tu le croiras, toi, parce que tu as connu l'Oncle. Eh bien il m'attendait fumant sa longue pipe en terre de Hollande en face de son verre vide depuis longtemps; dans un coin l'hôtesse, une vieille fille, que nous avons toujours connue vieille, dormait pliée en deux sur sa chaise.

J'étais demeuré sur ce seuil légèrement interdit.... L'Oncle se leva gaillard et droit comme un i et venant à ma rencontre la main tendue il me dit avec son exquise bonhomie :

— Ah ça, mon neveu, on vous attendait.

Et moi non plus je n'eus pas envie de le tutoyer ce soir-là. »



Louis Veillot, dans une page de haute satire s'écriait : « Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de suite, et je ne m'en mettrais pas. » (1) Mon Oncle n'eût pas songé à rétablir la noblesse, mais s'il y avait songé, il s'en fût mis. Au fond c'était un homme de l'aristocratie et de la meilleure encore, celle du caractère. Veillot eût consenti à être de celle-là.

Le Bourgmestre dut sa popularité à cette aristocratie de tempérament. On a beau dire et on a beau faire : le peuple, fût-il grisé par cette abominable eau-de-vie de la démocratie jusqu'à l'affolement, tournera toujours l'aiguille de ses faveurs vers l'homme

---

(1) *Odeurs de Paris. Le marquis de Villemer.* Page 411.

d'élite, fût-ce après les plus folles perturbations. Ceci est vrai moralement et physiquement. Aux nains il faut des géants. La foule aime les hommes — viri —, elle se trompe souvent, il est vrai; et elle en fait de grands avec de petits en dressant à ceux-ci un piédestal pour se former l'illusion de la grandeur. Sans cela est-ce que tant d'hommes auraient leurs statues? Dans nos statues d'aujourd'hui on fait bon marché du bon-homme, il n'y a plus que le piédestal qui vaut. Ici le piédestal fut inutile, mon oncle le Bourgmestre était de stature morale à s'en passer et il s'en passa.

Il faut que je dise ici comment il traitait les plus grands que lui — qui n'étaient pas toujours ses pairs — et l'on verra mieux après, comment il mérita le suffrage et l'affection des petits.

Il dina pas mal de hauts personnages dans la vieille salle à manger aux banales boiseries, aux deux grandes fenêtres à guillotine, comme c'était l'usage, et par lesquelles au-delà de la cour, pavée de simples briques, s'étendaient les plates-bandes et les parcs cent fois ratissés du jardin — ministres, députés, hommes d'Etat, qui n'avaient, aurait-on dit, nul besoin d'aller là mais qui y venaient cependant, par estime et qui sait? avec l'inavoué désir de surprendre peut-être le secret de ce connaisseur d'hommes. Il leur faisait l'honneur de les inviter et ils lui faisaient l'honneur d'accepter l'invitation, en honneur on se comptait quitte. Tous ces « Messieurs les gros bonnets » pour employer l'expression de la gouvernante de la maison, se sentaient très à l'aise avec lui, et lui avec eux. Avec quel homme du reste, grand ou petit, ne se serait-il pas senti à l'aise?

Il lui arriva, pendant qu'il était à Bruxelles, chez un sien cousin cette aventure assez émouvante, même pour tout autre qu'un provincial, d'être mandé au Palais. Le ministre, informé, (il ne sut jamais comment) de

son voyage à la capitale lui mandait par son secrétaire que le roi voulait le voir pour le décorer. C'était à une époque où la décoration valait encore quelque chose. Le roi la donnait encore, on ne la lui demandait pas. Aujourd'hui, mon Dieu, c'est à peine le petit sou de riche à mendiant, le trompe-faim de tous ces affamés, qui faute du pain savoureux de la gloire, se contentent de ce rogaton de gloriole.

La nouvelle l'émut un peu... il n'avait pas son habit... qu'importe, il endossa le premier venu et se présenta devant son prince en vrai gentilhomme qu'il était. Le lendemain rentré dans son burg il dit très simplement mais non sans une certaine fierté :

— Hier j'ai vu le Roi.

Ceux du village virent le Roi, eux aussi, mais un peu plus tard — car le roi vint au village attacher lui-même la décoration à la boutonnière de mon oncle.

Mais ce grand n'était pas fait pour les grands. La grandeur de l'homme et la bonté du père, celle-ci tempérant celle-là, ce spectacle a été donné à tous ceux qui ont connu mon oncle. Je me représente que ses concitoyens allaient à lui attirés par le charme de ce charmeur, respectueux et confiants comme j'y allais moi-même, n'étant à cette époque-là qu'un enfant.



Mon oncle le Bourgmestre est demeuré là, comme une ombre douce et lumineuse et joyeuse, en plein de mon enfance, cette aube blanche de ma vie, au sein de laquelle j'aime à revenir, ne fût-ce qu'en fantôme, moi aussi. Le charme de toutes choses en ce monde c'est la part de mystère qu'elles renferment et c'est le charme de notre enfance — cette chambre mystérieuse dont nous finissons par avoir seul la clef, cette clef à laquelle nous ne touchons, comme à un objet religieux, qu'avec les gants blancs du souvenir.

Les souvenirs eux-mêmes ne seraient-ils pas des regrets en gants blancs ?

J'ai dit plus haut que la maison de mon oncle et la nôtre étaient voisines et de bonnes voisines. Les deux jardins contigus, le sien très grand, le nôtre tout petit n'étaient séparés que par l'épaisseur d'une haie de troënes verts, piqués de fleurs blanches, sans parfums mais si jolies que dans mon imagination cette haie est demeurée fleurie.

Je me demande pourquoi cette haie était là plantée entre nous deux ; car au fond elle ne servait de rien et ressemblait en ceci à pas mal de lois, elles gênent sans rien empêcher, elles sont là pour le principe.

Je crois bien que mon oncle et moi nous avons comploté le renversement de cette frêle barrière, que sa fragilité n'empêchait pas d'être barrière, mais *on veillait*. Il faut avouer que mon oncle, qui était maître par tout le village ne l'était pas chez lui au moins en détail et qu'il y avait un pouvoir sinon au dessus du moins très au niveau du sien. Aimée, la bonne (ironie des adjectifs qui ont des prétentions aux substantifs) qui servit mon oncle et ma tante pendant plus de soixante années et qui dépensa vraiment à leur service toute sa vie. Aimée était majordome avec droit de veto. La vieille Aimée — que je n'aimais pas moi, et sous le nez de laquelle mon père mit un jour le poing en l'appelant : le Sergent du Bourgmestre — Aimée se fût opposée à la disparition de la haie.

— Que vous êtes simple, Monsieur ! disait-elle parfois à son maître et simple, dans son langage, cela voulait dire : trop bon.

Voilà ! la haie qui n'empêchait pas mon oncle d'être bon, l'empêchait d'être trop bon.

Que de fois je demeurai aux écoutes le long de la haie de troëne, dans notre jardin. Je venais d'entendre le hum ! très spécial de mon oncle, il allait descendre

au jardin. Je le voyais à travers un coin de haie moins touffu que d'autres. Il faisait mine de ne pas regarder à l'endroit où il me savait très bien. Il prenait le chemin du potager, situé plus au fond, une sorte de second jardin.... il avait disparu.... il revenait au bout d'un petit temps, un doigt de la main gauche sur la bouche, la main droite derrière le dos. Je connaissais le manège, je passais ma petite main au travers de la haie et, entre la grande main de l'oncle et la petite main du neveu s'opérait un transbordement furtif, si bien que je trouvais toujours le trou plus petit pour sortir que pour entrer et que la situation de la Belette du fabuliste fut souvent la mienne. Imaginez-vous ma joie gamine à ces largesses de fruits, à ces cueillettes des premières fraises par exemple que je dévorais en les faisant saigner tout leur sang rouge contre mes lèvres enfantines. On commence par faire saigner des fruits, plus tard on fait saigner des cœurs... contre ses lèvres.

L'arrivée du majordome femelle en pareil cas était tout bonnement, en style de théâtre, une catastrophe. Cela arrivait. Il arriva même pis.

Par un trou de la haie, l'éternelle haie, mais un trou immense, une après-midi de dimanche, à une heure que nous avions cru sûre cependant, mon frère et moi nous passâmes tout entiers, corps et âmes, âmes surtout. C'était la saison des pêches, entrevues déjà dans le jardin de notre oncle, mais à distance respectueuse. Quand nous repassâmes le trou nous avions des pêches ailleurs que sur la conscience et des taches de fruits sur nos tabliers blancs, immaculés le matin.

Or, infernale machination de la vieille Aimée partie aux Vêpres! elle avait finement ratissé les plates-bandes et les chemins eux-mêmes qui menaient aux arbres défendus et nous avions, petits inconscients, sans nous en douter, laissé sur le sol, depuis le trou fait à la haie jusqu'au pied du pêcher, — le péché pour nous! —



l'empreinte irrécusable de notre larcin. Je vous laisse à penser si la catastrophe cette fois-ci fut complète, le trou fait par nous à la haie solidement bouché, le jardin de l'Oncle interdit, et nous excommuniés.

Aimée, dans un beau mouvement oratoire, nous appela — Brigands!

Le lendemain mon Oncle, sous prétexte d'examiner le trou que nous avons fait, nous passa une poignée de noisettes par la haie et nous gronda très-paternellement, douce gronderie qu'accompagnait cette si jolie musique de noisettes croquées par des quenottes blanches.



Voilà tout l'homme! Inflexible pour lui-même, grand avec les grands, bon aux petits, maître de soi avant d'être le maître des autres, père qui avait eu des enfants et qui en redemandait, mesureur de terres qui allait avoir plus difficile à mesurer : des hommes et pas des hommes quelconques : *des villageois*.

Aux esprits superficiels rien ne semble aussi aisé que de mener des paysans. C'est une prétention, ma foi, dont il faut rabattre un peu.

Des explorateurs ont rencontré de l'autre côté du monde, dans cette Océanie aux archipels mystérieux, des mers dormantes qui avaient la sereine tranquillité des glaces immenses, qui leur furent pourtant plus cruelles cent fois que les mers furieuses et démontées, ces désireuses de naufrages qui ne décolèrent jamais.

La campagne a quelque chose de l'humeur de cette mer dormante, mais dangereuse. Au travers de cette région de récifs ne devient pas pilote qui veut. Mon oncle tint cette mer traîtresse pendant cinquante ans. Il fallait être un maître homme pour cela.

Je n'ai jamais ouï raconter qu'il entra dans la salle du conseil botté et la cravache à la main — lui

qui ne porta de sa vie ni bottes ni cravache — ni qu'il dit, tout *Roi de village* qu'il fût, le mot de Louis XIV, mais, dame, *le Conseil c'était lui* — et lui c'était quelqu'un. Tous ces messieurs les conseillers eussent-ils été des polichinelles que mon oncle n'en eût été ni agrandi ni diminué. D'ailleurs bâtir une église, deux écoles, fonder un hospice, ouvrir un cimetière et laisser 10.000 francs de rente à une pauvre commune c'est pour un homme un peu plus méritoire que d'être le pitre solennel d'un théâtre à marionnettes!

Je me suis souvent demandé si jamais un de ses successeurs en regardant le portrait de mon vieil oncle qui orne la salle du conseil ne s'était fait cette réflexion amère de Chateaubriand :

« Si celui-là revenait au monde, il me casserait la tête avec son cercueil. »

Ce n'était pas aux conseils que ses administrés le jugeaient. Nul ne se fût donné la peine de l'aller chercher là. Tout le village défila, pendant cinquante ans, dans la maison de mon oncle et le Capitole, pour lui, ce fut son modeste bureau par où tout ce monde défila. L'antichambre du ministre le plus importuné n'a point vu passer autant de monde que cette modeste chambre n'en vit pendant un demi-siècle. Ce que ces quatre murs modestes entendirent donner d'avis charitables, de bons conseils, d'encouragements de toute sorte, d'aumônes de tout genre doit être prodigieux. Je n'exagérerai pas en affirmant que le bureau de mon oncle le Bourgmestre était, dans cette manière de corps vivant qu'on appelle le village, l'endroit où l'on percevait le plus vivement le battement de la vie : la place du cœur. C'était là que tout aboutissait et c'était de là que tout partait comme le sang va au cœur et en revient. Cette manifestation de la vie se produisait d'ailleurs de façon à n'étonner personne tant elle était simple et naturelle. Le magistrat, l'aristocrate c'était bien pour le grand

salon ou la salle à manger quand il recevait l'Evêque ou dînait avec ses pairs; mais dans le petit bureau de l'oncle on rencontrait l'homme de bien, heureux de faire dépense de son cœur et qui se consolait des enfants partis vers Dieu avec ceux que Dieu envoyait vers lui.

La scène était généralement d'une bonhomie patriarcale. Le paysan sonnait et demandait à la vieille bonne à parler au bourgmestre. Point d'antichambre à faire. On entendait un pas lourd dans le corridor dallé de pierres bleues et blanches. Mon oncle se tenait dans la cuisine près de la porte qui précédait le fameux bureau, ma tante à la fenêtre, pour être plus près de la lumière, assise dans son fauteuil ravaudait du linge dont j'ai vu toute sa vie à côté d'elle une manne d'osier assez grande pour cacher un homme — ce sont deux inséparables de mes souvenirs d'enfant : — la manne d'osier et ma tante ravaudant. Le campagnard entrait, trois paires d'yeux sur lui : mon oncle dont le regard quoique fin et scrutateur ne déconcertait personne; sa femme qui se bornait à un coup d'œil distrait pardessus ses lunettes; Aimée, la vieille bonne qui fusillait du revolver à deux coups de ces terribles yeux le visiteur, mais dans le dos, ce qui n'intimidait pas, Aimée qui, les jours de mauvaise humeur, les deux poings sur les hanches, apostrophait les casquettes trop obstinément vissées sur le crâne des arrivants.

Les affaires de moindre importance et les affaires publiques se traitaient dans la cuisine, les autres dans le petit bureau. Le paysan contait son histoire, une histoire habituellement peu claire. Mon oncle posait des questions et débrouillait ce que l'autre, semble-t-il, embrouillait. Ces campagnards, que d'aucuns disent simples, sont retors en diable et il faut les retordre et les tordre comme du linge mouillé pour en faire sourdre la dernière goutte de vérité. Ces madrés — dont c'est

souvent la seule force de résistance — ne disent jamais que la moitié de la vérité, leur arracher l'autre est une laborieuse opération. Mon oncle la leur arrachait Ils ont alors un moment de surprise comique. Ils clignent d'un œil et semblent dire :

— Puisque je n'ai pas su tenir ce secret pour moi, compère, gardons-le pour nous deux !

Et dans le chemin en rentrant, les yeux sur l'ornière, tout en retournant en tous sens le conseil ou l'avis donné ils se disaient probablement :

— Y est pu fin qu'mi ! (1)

« Etre plus fin qu'eux, » nul aveu n'est plus malaisé à l'âme campagnarde que celui-là, après celui de leur secret.

Dans le petit bureau la scène était plus solennelle, il y avait plus d'auguste silence et en s'en allant on disait tout bas : Quel brave homme, quel homme de bien, ou tout simplement : Quel homme !

Quand cette opinion des hommes sur un homme est demeurée cinquante ans immuable dans la vie et perdue immobilisée dans la mort, j'affirme que c'est un jugement sans appel... il ne reste qu'à l'enregistrer.

Etre un homme ce n'est pas si commun. On peut posséder la richesse et n'être qu'un âne doré, avoir des lettres et n'être qu'un chiffon ; mon oncle ne posséda aucun de ces dons de la Fortune qu'on fait bien de représenter aveugle parce qu'elle l'est, mais il fut un homme, ce qu'il ne dépend pas de la Fortune qu'on ne soit pas, et il mérita lui ce titre de *magnifique bourgmestre* dont on cingla, comme d'un fouet les oreilles de je ne sais quel de ses successeurs qui, sans doute, les avait longues !



---

(1) Il est plus fin que moi.

La mort!

En ce temps-là un matin on vint me prendre par la main, une femme si je m'en souviens bien, pour m'amener dire un dernier adieu à mon oncle. Mon père et ma mère pleuraient à chaudes larmes. On venait de fermer les volets de notre demeure quoi qu'il fît jour. Comme il faisait calme partout! Quelqu'un venait-il d'entrer chez nous, quelqu'un qui réclame le respect, l'Intruse! la Mort? Je ne savais, mais j'avais envie de pleurer à ce spectacle étrange et nouveau pour moi.

J'entrai dans la chambre de mon oncle... qui sommeillait déjà du sommeil éternel. Je ne savais pas, moi, que pendant sa vie, la Mort avait tenté deux fois de le prendre dans ses vagues grondantes et deux fois avait reculé devant l'apaisement de l'Extrême-Onction. Maintenant la Mort s'en était allée l'emportant avec elle dans la grande éternité.

Sa belle tête blanche immobile sur l'oreiller blanc était sereine. C'est à peine si j'eus peur de ce premier mort, que mille morts vus depuis ne m'ont pas fait oublier, la vie avait dû s'en aller de lui très-doucement comme l'eau s'en va par les imperceptibles fêlures d'un vase...

Mais ce que j'entends encore ce sont les craquements du grand escalier ciré sous mes pas d'enfant cependant bien légers quand je redescendis de la chambre mortuaire. Symbolisme mystérieux! Y a-t-il, chaque fois qu'un grand homme meurt, quelque chose qui craque dans l'Univers, comme si sa mort ébranlait un peu plus cette vieille machine du monde?

*Décembre 1891*

JEAN SUIS





## LA MORT D'UN PÈRE

---

« Tes père et mère honoreras. »

**E**ST par un soir d'automne, en Octobre, un dimanche...  
Le père Antoine, un beau vieillard à tête blanche,  
A voulu réunir sa famille. On attend  
Un de ces vieux récits que l'enfance aime tant  
Et que les aînés même écoutent en silence.  
D'une voix grave — sous la charmille — il commence :

Vous m'avez demandé souvent, mes chers amis,  
— Ce que c'est une fois qu'un vieillard a promis! —  
De vous dire pourquoi votre pauvre vieux père  
— Bien que sa vie hélas! vous paraisse prospère —  
A gardé cet air triste et ce front soucieux;  
Pourquoi cette langueur empreinte dans ses yeux  
Alors qu'à son foyer tous les cœurs en liesse  
S'efforcent d'égayer sa rêveuse vieillesse...  
Il faut bien qu'aujourd'hui je me rende à vos vœux  
Car je mourrai bientôt, je le sens, et je veux  
— Quand la mort pour toujours aura clos ma paupière  
Et que mon corps glacé dormira sous la pierre  
Du tombeau — que pour moi vous songiez à prier.

Donc j'étais à votre âge et, fils d'un ouvrier,  
J'aimais les champs, les bois, le soleil, la nature.  
Hélas! oui, je l'aimais si bien que d'aventure,  
Lorsque le ciel en fête étalait ses splendeurs  
Et que l'oiseau chantait sur l'aubépine en fleurs,  
Je ne résistais pas et, seul sur la bruyère,  
Je faisais tout le jour l'école buissonnière ;

Et si l'on me grondait rentrant à la maison,  
Enfant gâté, j'avais presque toujours raison.

J'allais ainsi, vivant sans peines, sans tristesse,  
Ne songeant même pas à ce que ma paresse  
Causait à mes parents de soucis quelquefois.  
Car on était fort pauvre à la maison. Le bois  
Était très cher et, quoique on ne fût pas avare,  
A table assez souvent le pain même était rare.  
On s'en privait pour moi qui n'en manquais jamais.  
J'aurais dû deviner qu'on souffrait alors... mais  
Je ne sais quel nuage obscurcissait ma vue.

Bref, un jour que j'avais commis une bétise  
A l'école, mon maître agacé pour de bon,  
Se fâcha. J'aurais dû lui demander pardon.  
Au lieu de ça je lui réponds et je m'emporte  
Si bien... qu'il dut finir par me mettre à la porte.  
Je ne demandais pas mieux au fond, car j'avais  
— En rôdant certain jour près d'un champ de navets —  
Aperçu deux pinsons qui chantaient de merveille,  
Et je m'étais promis en y pensant la veille,  
— Pendant que notre maître expliquait le devoir  
Et donnait les leçons — de revenir les voir  
Et d'emporter chez moi le nid et la couvée.  
« Voilà l'occasion, dame! toute trouvée, »  
Me dis-je. « Grand merci, maître, de vos sermons!  
Ici l'on peut humer l'air pur à pleins poumons,  
S'ébattre à l'aise enfin au lieu qu'en votre classe  
Il faut rester rivé des heures à sa place. »

Et me voilà sautant à travers les buissons...

J'arrivai près du nid où j'avaient mes pinsons.  
Ils étaient trois! vivants! bien dodus! et superbes,  
Couchés dans un beau nid de mousse et de brins d'herbes.  
Je détachai le tout avec précaution  
Des branches d'un lilas, sans faire attention  
Aux parents éperdus qui, perchés sur un arbre,  
Poussaient des cris plaintifs à fendre un cœur de marbre.  
Un poète l'a dit : L'enfance est sans pitié!  
D'ailleurs en ce moment d'ivresse, la moitié  
D'un royaume n'eût pu me décider à rendre  
A la mère ce nid que je venais de prendre.  
Je n'avais pas souffert encore!...

Jusqu'au soir,  
Je restai là, penché sur mon nid pour mieux voir  
Mes petits prisonniers exilés du bocage.  
Déjà je les voyais santillant dans leur cage.  
Puis, libres, becquetant les graines que ma main  
Avait laissé tomber pour eux dans le chemin.  
Dans ces pensers joyeux où mon cœur se délasse,  
J'eus bien vite oublié notre maître et sa classe.

Enfin il devint temps de songer au retour  
Car l'*Angelus* tintait au sommet de la tour  
De l'église et, qui sait ? mes parents pouvaient être  
Inquiets, s'informer, aller trouver mon maître...  
Alors on saurait tout et je serais pincé  
Car le matin encore on m'avait menacé,  
Si je ne voulais pas enfin être plus sage.  
De me faire essayer d'un dur apprentissage  
Et mon père avait même en pleurant ajouté :  
« Cet enfant est ingrat ; il nous a trop coûté ! »

Je pressai donc le pas. Tout fier de ma trouvaille,  
Je courais, protégeant mon nid vaille que vaille  
Et faisant dans les prés des sauts de jeune daim.  
Mon habitude était d'entrer par le jardin.  
C'était plus sûr pour n'être arrêté par personne.  
Mais ce jour-là j'étais si content que je sonne  
A la porte. Un lugubre aboiement me répond  
De l'intérieur, puis... un silence profond.  
J'étais peu patient et je dis : « Je me vante,  
Sur le temps que met pour m'ouvrir cette servante,  
De descendre d'en haut et de monter vingt fois ! »  
Et je sonnai plus fort en élevant la voix.  
Enfin Toinette vint et me dit : « C'est toi, Charle ! »  
D'un ton qui me donna froid au cœur. « Chut, ne parle  
Pas si haut. » — « Qu'y a-t-il, donc ? » lui dis-je. Et je vis  
Que ses yeux étaient tout rouges. Je la suivis  
Précipitamment dans le grand corridor sombre.  
Tout au fond, j'aperçus Azor couché dans l'ombre.  
Mais lui qui d'ordinaire accourait tout joyeux  
Pour me lécher la main ne leva pas les yeux.  
Je montai. La maison semblait être déserte.  
J'eus grand' peur et j'aurais bien voulu pleurer certe  
Mais je ne sais quel poids m'oppressait. Par moments,  
Je croyais distinguer de sourds chuchotements ;



On eût dit qu'on parlait dans un coin à voix basse...  
Haletant je restai comme cloué sur place.  
Tous mes membres tremblaient. En montant l'escalier,  
Comme je m'arrêtais sur le premier palier,  
J'entendis seulement le tic-tac monotone  
De l'horloge. De plus en plus cela m'étonne.  
« Entrons » dis-je et je pousse un battant entr'ouvert  
Devant moi. Sur la table était mis le couvert.  
On n'avait pas soupé.

Couché dans sa bergère,  
Le front entre les mains, tout pensif, mon grand père  
Attendait seul. Au bruit que je fis en entrant,  
Il releva la tête et me dit : « Pauvre enfant !  
Enfin ! Viens près de moi t'asseoir sur cette chaise. »  
J'obéis mais mon cœur n'était pas à son aise.  
J'aurais voulu parler et je ne l'osais pas.  
Tout à coup j'entendis en haut un bruit de pas.  
Grand père tressaillit. La porte de la salle  
S'ouvrit soudain et mère avec Jeanne — très pâle —  
Entra donnant la main à ma petite sœur.

On prit place. Grand père était toujours songeur.  
Quand je vis devant lui le siège resté vide,  
Une froide sueur couvrit mon front livide.  
Chacun dit à part soi le bénédicité,  
Que père avait toujours jusqu'ici récité.  
Mère faisait semblant d'être fort occupée  
De Jeanne qui jouait seule avec sa poupée,  
Sur l'assiette laissait errer ses petits doigts,  
Battait des mains et puis riait à pleine voix.  
Ces rires nous fendaient le cœur. — Pauvre petite !  
Parfois elle semblait comme toute interdite  
Et s'arrêtait fixant sur nous ses grands yeux bleus  
Puis, n'y comprenant rien, retournait à ses jeux.  
Quel souvenir !

Soudain s'agita la sonnette  
De la rue et bientôt notre vieille Toinette  
Vint dire qu'à la porte attendait le curé.  
Grand-père se leva. — « Non, laisse-moi, j'irai, »  
Dit mère et, brusquement, elle quitta la place.  
Je compris tout alors et m'écriai : « De grâce,  
Grand-père, oh ! dites-moi toute la vérité. »  
Grand-père ouvrit les bras : je m'y précipitai

Alors il m'entraîna dans la chambre prochaine  
Et là s'agenouillant devant le Christ de chêne,  
Le vieux Christ de famille, il dit : *De profundis*.  
C'en était trop. Je n'y tins plus et je fondis  
En pleurs.

Plus tard, je sus que dans la matinée  
Père s'était trouvé très mal. L'après-dînée,  
On me chercha. Le soir, mon père agonisant  
Me demandait encore. Il mourut en disant :  
« Mon Dieu, gardez ce fils loin du mal qui l'attire ;  
J'aurais voulu le voir, le bénir, lui sourire  
Une dernière fois ; mais votre volonté  
Soit faite ! »... Et ce fut tout. J'avais donc attristé  
Les suprêmes moments de mon bien-aimé père !  
Oui, celui qui pour moi, durant sa vie entière,  
Comme un esclave avait peiné, souffert, sué,  
Moi, fils dénaturé, moi je l'avais tué !  
Comme je me sentais un être méprisable !  
La vie après ce jour me fut insupportable.  
Je m'appelais sans cesse assassin, réprouvé.  
Le bonheur, je ne l'ai plus jamais retrouvé.

J'abrège, mes enfants, cette trop longue histoire  
Dont les détails sont là gravés dans ma mémoire  
En traits de feu. Le soir quand le soleil s'enfuit,  
Ce souvenir m'assiège et bien souvent, la nuit,  
Tandis que près de moi vous sommeillez paisibles,  
Mon repos est troublé par des rêves pénibles :  
Je cours dans les grands bois aux parfums pénétrants,  
Je m'empare d'un nid puis, joyeux, je reprends,  
Le long des verts sentiers et des champs en javelle,  
Le chemin du logis. Tout à coup la nouvelle  
Terrible me parvient. Je me réveille alors,  
Le cœur brisé, la tête en feu, le froid au corps,  
Tremblant la fièvre.

Ah ! vous du moins, chère jeunesse,  
Gardez que votre cœur jamais ne méconnaisse  
L'amour si pur, les longs travaux, les soins si doux  
Des parents qui se sont sacrifiés pour vous.  
Si vous voulez goûter ce vrai bonheur de l'âme,  
Ce calme intérieur que notre cœur réclame ;  
Si vous voulez que Dieu vous bénisse ici-bas ;  
Enfants qui m'écoutez, ne soye<sup>z</sup> pas ingrats.

Le vieillard s'arrêta penchant sa tête blanche...  
Une larme brûlante au revers de sa manche  
Tomba. Chacun alors se retira sans bruit.

On dit qu'il resta seul pendant toute la nuit  
A genoux prolongeant son ardente prière  
Et que, trois jours après, dans l'humble cimetière  
On vit entrer au glas des cloches un cercueil  
Suivi de six enfants et d'une femme en deuil...

OLIVIER FERON S. J.





## JOSÉ-MARIA DE HEREDIA

---

Pareils à ces cristaux puissants où dort, en Orient,  
le pur esprit des roses mortes.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

**D**AR intervalles et dans quelques revues privilégiées, M. José-Maria de Heredia dissémine, depuis nombre d'années, des sonnets prestigieux, exotiques et sonores à l'égal de son nom. Ils l'ont fait plus que célèbre, incontesté : rare fortune, ainsi qu'on ne l'ignore, pour un porte-lyre. Cet obstiné parnassien qui perpétue, en des vers sereinement splendides, une poésie déjà surannée, impose au respect des écoles rivales, aujourd'hui même que la poésie s'aventure en de si différentes voies, le triomphe de sa forme impeccable.

Non qu'il soit un génial poète, car, bien qu'il ait, dans quelques de ses sonnets, enfermé le peu qu'un moule étroit puisse enserrer d'épopée, il n'a point l'ample et fougueux envol qui vers l'azur enlève les aigles.

Peut-être même, aux yeux perpétuellement humides de certaines bourgeoises sensibles, n'est-il pas poète du tout : jamais il n'éprouva le besoin de notifier aux multitudes ses menues peines d'amour ou ses succès galants, il ne soupire sous aucuns balcons et ses mélancolies sont incroyablement taciturnes. Bref, toute émotion sentimentale et banale est bannie de son œuvre.

Il faut que le lecteur renonce à tout espoir de larmes. Le « cœur », les « nuages », le « bleu » sont absents de ses poèmes parmi lesquels *L'exilée* garde presque seule une apparence très vague d'élégie. On aurait tort cependant de leur imputer de la sécheresse ou de la froideur et l'on ne ferait, à formuler tel reproche, que dénoncer sa propre insensibilité esthétique. C'est, en effet, vers le développement d'une pure émotion d'art que M. José-Maria de Heredia, comme, du reste, tous les *impassibles*, concentre son effort; et celle-ci, à défaut de l'autre, il la prodigue avec faste à chacune de ses pages.

Au moins — lui qui ne *pleure* pas, en dépit des personnes nerveuses — *pense-t-il* pour l'agrément des personnes graves? On sait qu'elles tiennent à se représenter le poète hissé, à l'instar des Pythonisses, sur le trépied de l'Inspiration, et s'échevelant et s'époumonant à rugir, en périodes d'une invraisemblable sublimité, des choses très profondes, à fin d'éclairer les peuples. Cette manie, d'ailleurs honorable, ne date pas d'hier. *Me quoque dicunt Vatem pastores*, chantait déjà le mélodieux Cygne de Mantoue, homme de lettres spirituel dont les paroles recèlent apparemment quelque ironie à l'adresse de ces bergers crédules.

Il convient de déclarer, avec regret, que M. de Heredia n'est pas un *penseur*; originalité en ce temps où le moindre poëtereau formule des prétentions à la profondeur et s'imagine apporter au monde haletant d'impatience le trésor d'une philosophie neuve. Au dire de gens pratiques, rien n'égale la scandaleuse *inutilité* de cette poésie. Lisez tout ce qu'il écrivit jamais: pas un mot qui défende ou même qui révèle une conviction quelconque. La seule idée qu'on recueille, en deux ou trois sonnets évocateurs de gloires mortes (*Médaille antique, A un triomphateur*), concerne la fragilité et la fugitivité des choses humaines: tout passe. Nulle

part sa personnalité ne transparait. A peine si l'on peut, à voir son imagination orientée sans cesse vers le passé et vers l'ailleurs, conclure indirectement à une sorte de dédain du siècle et des lieux où il vit ; ça l'ennuie, sans doute, de coudoyer, en des campagnes bien pauvres ou des villes si vulgaires, sous un ciel morose et de pâles soleils, des hommes doués d'âmes très rassises et vêtus de vêtements peu décoratifs, et il se réfugie là-bas, très loin dans l'espace et le temps.

Ni pleureur, ni penseur, M. de Heredia, ainsi que Théophile Gautier et Leconte de Lisle, les maîtres auxquels il s'apparente le plus, est un contemplatif, un descriptif. Il se complaît à susciter, du fond des âges héroïques ou de lointaines contrées, des spectacles splendides ou délicats qu'il fixe scrupuleusement en ses poèmes. C'est dire qu'il excelle surtout par des qualités d'artiste, ce genre littéraire réservant, plus que tout autre, au rendu plastique une importance capitale, sinon exclusive. C'est l'artiste que proclame la *qualité* de la vision choisie, parmi des centaines, pour sa grandeur, sa somptuosité, son pittoresque, sa grâce ; de même qu'il triomphe encore dans le dessin pur, le relief intense, l'harmonieuse couleur dont il revêt ses songes.



M. de Heredia n'a pas écrit que des sonnets et il convient de signaler ses autres travaux. *La Véridique histoire de la conquête de la Nouvelle-Espagne* (1), par le capitaine Bernal Diaz del Castillo, l'un des conquérants, a été traduite par lui de l'espagnol, en cinq volumes, et certes fallut-il, pour le décider à ce labeur, que le rêve héroïque et fastueux hantât impé-

---

(1) M. Melchior de Vogüé lui consacra, en 1884, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une élogieuse et belle étude.

rieusement son imagination d'artiste. La préface qu'il y mit, un beau morceau d'histoire, faisait, selon M. Jules Lemaître, « la joie et l'émerveillement du vieux Flaubert », le plus rigoureux des juges. Mais c'est là œuvre de prose et du poète seulement je veux parler.

Aux jours lointains du Parnasse, il avait entrepris, sous ce titre : *La détresse d'Atahualpa* (1), un long poème, sorte de chronique en vers, racontant la conquête du Pérou par François Pizarre. Mais le vent ne soufflait pas aux épopées et probablement ce dessein ne fut point réalisé. Le prologue seul (six à sept cents vers), intitulé : *Les conquérants de l'or*, a paru. Il s'ouvre au moment où les soldats de Vasco Nunez de Balboa, arrivés, les Cordillères gravies, sur les rives du Pacifique, ont conçu le fabuleux espoir de découvrir et de soumettre le Pérou, patrie de l'or; il expose les premières tentatives, vaines et meurtrières, des chercheurs d'empires, puis, malgré tant de désastres, l'aventureux départ de l'hidalgo Pizarre qui, emmenant, sur son unique galion, une centaine de cavaliers, s'embarque audacieusement à la recherche d'une gloire et d'une fortune. L'espagnol arrive, après que de traverses, devant Tumbez et, trop faible pour tenter la conquête, mais satisfait de savoir que la terre espérée n'est pas un mythe, il s'en retourne quérir en Espagne assistance et secours. L'empereur Charles le reçoit à Tolède, en son palais, et, après bien des délibérations et des hésitations, octroie vaisseaux et titres. Et Pizarre s'en va, l'âme déjà triomphante, atterrit à Tumbez, trouve la monarchie des Incas livrée, par les usurpations d'Atahualpa, aux discordes civiles, se range contre l'usurpateur et marche au devant de lui. Et commence alors l'escalade des Andes, magnifique et

---

(1) *Parnasse contemporain*, 1869.

terrible, des épreuves sans nombre assaillant la petite bande, et l'indomptable courage du chef soutenant et fortifiant les siens. Enfin les cimes sont vaincues et l'on descend. Le chroniqueur a choisi cet instant pour dénombrer, à la façon de l'Iliade et des chansons de geste, sur le mode homérique, les guerriers d'Espagne. C'est un défilé vivant de héros martiaux et toute la morgue castillane se roidit en ces vers.

Soudain, surgissent au loin dans la plaine les blanches tentes innombrables du camp d'Atahualpa, et la troupe s'arrête, frappée de stupeur, hésitante à voir sa faiblesse aux prises demain avec ces multitudes. Mais, en cette décisive minute, Pizarre, d'un brusque effort, arrache des mains du porteur l'étendard de Castille claquant aux souffles des sommets, le plante dans le sol et déclare, solennel, pour le roi don Carlos, prendre possession de cette terre. Dans ce gigantesque décor, le spectacle est superbe; il va devenir prodigieux, car voici que le soleil, antique aïeul de celui qui règne sur ces peuples, se couche à cette heure et, pour préfigurer la chute prochaine des Incas, meurt symboliquement derrière les monts, dans la mer. Et s'exaltant alors, enflammée d'un haut pressentiment, l'armée salue d'un grand cri la mort de l'astre.

Le ton de ce fragment est celui d'une chronique, grave, calme, précis, naïf ou mordant par places; le récit, mené sagement, marche droit, minutieux et soucieux des *effets*, mais sans digression ni commentaire. La langue est d'un rare relief, d'une couleur vigoureuse; les vers martelés, aux rimes très riches, ont de vibrantes sonorités de fanfare. Les descriptions se suivent et s'enchaînent, admirables de netteté, de pittoresque, de grandeur. En voici une, détachée au hasard, des Cordillères :

Les Andes étageaient leurs gradins de basalte,  
De porphyre, de grès, de schiste et de granit  
Jusqu'à la haute assise où le roc qui fuit



Sous le linceul neigeux n'apparaît que par place.  
 Plus haut, l'âpre forêt des aiguilles de glace  
 Fait vibrer le ciel bleu par son scintillement;  
 On dirait d'un terrible et clair fourmillement  
 De guerriers cuirassés d'argent, vêtus d'hermine,  
 Qui campent aux confins du monde, et que domine,  
 De loin en loin, colosse incandescent et noir,  
 Un volcan qui, dressé dans la splendeur du soir,  
 Arbore, Pendragon de l'hivernal cortège,  
 Son étendard de feu sur tous ces fronts de neige.

M. de Heredia a, de plus, rimé en beaux tercets de fiers et sauvages épisodes du *Romancero* (1) : *Le serrement de mains*, scène brutale où le vieux Diego Laynez, souffleté par le comte et que son déshonneur écrase, mande, pour s'élire un vengeur, ses quatre fils et leur serre tour à tour à chacun, avec violence, les mains entre les siennes, en épiant anxieusement leur révolte. Les trois aînés, d'abord, s'étonnent et se plaignent, mais subissent l'étreinte insultante. Seul enfin le cadet Rodrigue se cabre et rugit : c'est à lui que l'exultant vieillard, satisfait de l'épreuve décisive, confie la vengeance; — *La revanche de Diego Laynez* : dans la grand' salle du château, le vieillard est attablé avec les siens pour le repas, mais la douleur et l'angoisse l'empêchent de manger : soudain Rodrigue entre; il rapporte et dépose devant son père la tête du comte qu'il a tué, et solennellement l'insulté, s'étant lavé la joue avec le sang caillé du mort, soufflète la face hagarde, puis cède à son fils, qu'il fait asseoir sur son propre siège, au haut bout, la place du chef de famille (2); — *Le triomphe du Cid* : vainqueur du Croissant, Ruy Diaz rentre dans Zamora pavoisée où le roi l'attend; Chimène en deuil réclame de Ferdinand

---

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1 déc. 1885.

(2) Le même épisode a été transposé aussi par Leconte de Lisle, dans les *Poèmes barbares*, sous ce titre : *La tête du comte*.

justice et vengeance, et le prince, souriant avec douceur, abandonne le sort du Cid à Chimène rougissante.



Joachim du Bellay, dans sa *Deffense et illustration de la langue françoise*, invitait le poète futur à délaisser tous ces rythmes vieillis, tels que rondeaux, ballades, chants royaux, chansons « et telles autres épiceries qui corrompent le goust de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance » et il ajoutait : « *Sonne-moi ces beaux sonnets*, non moins docte que plaisante invention italienne. » Dédain semblable des vieux rythmes eût certes scandalisé feu Banville qui les maniait avec tant de grâce et de souplesse, mais l'enthousiasme du sonnet n'étonne guère chez celui qui en rimait une centaine courageusement à la louange d'Olive, son amie. Par sa forme savante et musicale, ce poème justifiait l'ardeur de ses tenants; il fut choyé par tous les délicats et par beaucoup de puissants, depuis Dante et Pétrarque jusqu'à Milton, Camoëns, Corneille et Shakespeare. L'appel fut entendu et l'on s'engoua. Une meute de sonnettistes envahit la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle : en Italie ils pullulèrent par centaines, et par centaines, aussi, en France. Ce fut l'âge d'or du sonnet : Richelieu en paya un trois mille livres et un autre, plus royalement, fut payé trente mille livres à Desportes par le Béarnais.

Notre époque a ressuscité cette ferveur, et, malgré que soit vain tout espoir de riches abbayes, le zèle ne défaille guère, mais va s'accroissant. Ils font dans la poésie contemporaine, les sonnettistes, un tel et si obsédant tumulte, que du Bellay lui-même, en dépit de ses exhortations d'autrefois, se boucherait peut-être, s'il revivait, les oreilles.

Dans cette armée, M. de Heredia marche au pre-

mier rang, parmi les princes, beaucoup pensent même le premier de tous, comme le roi. Et c'est sa perfection, non sa fécondité, qui lui assure cette suprématie : moins poète qu'artiste, volontaire plutôt que spontané, son œuvre doit être rare. A force de patience, on ne peut guère colliger plus de soixante à septante de ses sonnets presque tous irréprochables (1).

Vides de pensée ainsi que de sentiment, leur poésie est toute impersonnelle, objective, plastique. Et ceci, notez-le, n'est pas un blâme : elle représente une heure de l'histoire littéraire. Les romantiques indiscutablement avaient abusé de leur âme et les tristesses d'Olympio larmoyantes et gémissantes au clair de lune, sur les lacs, après avoir quelque temps apitoyé le public, finirent par sembler fades et prodigieusement agaçantes. On bafoua la sempiternelle romance du saule. Une réaction naturelle suivit, dont l'auteur des *Poèmes barbares* fut le principal héraut. Il afficha sa très nette résolution de ne pas pousser un seul cri :

Promène qui voudra son cœur ensanglanté  
Sur ton pavé cynique, ô plèbe carnassière!

.....  
Je ne te vendrai pas mon ivresse ou mon mal,  
Je ne livrerai pas ma vie à tes huées,  
Je ne danserai pas sur ton tréteau banal  
Avec tes histrions et tes prostituées. (2)

L'âme des poètes dédaigneusement se scella; dans leurs vers on vit l'artiste partout, nulle part l'homme.

La fougue, l'élan, l'envolée n'y furent plus que des *effets* obtenus grâce à des artifices froidement

---

(1) *Parnasse contemporain* 1866, 1869, 1876; *Revue de Paris et de Saint Pétersbourg*, 1888; *Revue indépendante*, 1887; *Revue des Deux Mondes : Persée et Andromède*, 15 mai 1885; *Sonnets antiques*, 15 mai 1890; 1 janvier 1888, *Epigrammes et bucoliques*; 15 janvier 1888, *Hercule et les Centaures*; *L'Hermine*, 1891.

(2) *Les montreurs*.

réfléchis. Le métier, condition de tout art, fit une fois de plus ce que d'Aurevilly appelle l'interrègne du génie. Ce fut une poésie aristocratique et hautaine qui séduisit les dilettantes et rebuta la foule. La rhétorique parnassienne trôna, honorablement conspuée par les gazettes, solennelle, sculpturale, matérielle. Elle est répudiée à cette heure au profit d'une poésie subjective, moins ferme de relief, moins éblouissante de ton, plus souple, en revanche, plus ondoyante et subtile, mais elle eut ses années glorieuses.

Les sonnets de M. de Heredia, même les plus récents, datent de ces années-là. Ils marquent presque tous par leur invariable perfection plastique. Dès l'abord, le poète a conquis sa forme définitive; depuis, nul doute ne lui est venu sur l'excellence de sa conception d'art; aucun procédé autre, aucune tentative nouvelle ne l'a séduit: rien n'a évolué dans sa manière. Il fait moins grand que Leconte de Lisle. Sa vue est plus étroite et moins profonde. Son allure aussi est moins roide et moins massive; il a la touche plus délicate, plus souple, plus fraîche; comme il sait être bellement épique, il sait aussi être simplement gracieux ou même, à l'occasion, mignard. Voici un de ses sonnets héroïques :

#### Les Conquérants

Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,  
Fatigués de porter leurs misères hautaines,  
De Palos de Moguer, routiers et capitaines  
Partaient ivres d'un rêve héroïque et brutal.

Ils allaient conquérir le fabuleux métal  
Que Cipango mûrit dans ses mines lointaines,  
Et les vents alizés inclinaient leurs antennes  
Aux bords mystérieux du monde occidental.

Chaque soir, espérant des lendemains épiques,  
L'azur phosphorescent de la mer des Tropiques  
Enchantait leur sommeil d'un mirage doré;

Ou, penchés à l'avant des blanches caravelles,  
Ils regardaient monter, dans un ciel ignoré,  
Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.

Et lisez, après cela, ce sonnet champêtre, joli, frêle  
et menu comme un bijou d'étagère :

#### Epigramme funéraire

Ici gît, Etranger, la verte sauterelle  
Que durant deux saisons nourrit la jeune Hellé,  
Et dont l'aile vibrant sous le pied dentelé  
Bruissait dans le pin, le cytise ou l'airelle.

Elle s'est tue, hélas! la lyre naturelle,  
La muse des guérets, des sillons et du blé;  
De peur que son léger sommeil ne soit troublé.  
Ah! passe vite, ami, ne pèse point sur elle.

C'est là. Blanche, au milieu d'une touffe de thym,  
Sa pierre funéraire est fraîchement posée :  
Que d'hommes n'ont pas eu ce suprême destin!

Des larmes d'un enfant sa tombe est arrosée,  
Et l'Aurore pieuse y fait chaque matin  
Une libation de gouttes de rosée.

Même dans ce Parnasse, dont ce fut la mission littéraire de réagir contre les négligences — désordre de composition, à peu près vague du terme, technique lâchée, — qui déparent trop la poésie des premiers romantiques, et dont il faut louer le méritoire effort vers la perfection absolue, nul n'a poussé aussi loin que M. de Heredia le culte scrupuleux de la forme. Pris à part, chacun de ses sonnets, ciselé minutieusement ainsi qu'une coupe ou un casque de Cellini, est parfait. La phrase, où défilent vocables précieux et précis, épithètes rutilantes et sonores, a l'emphase savante et la grandiloquence chères à la race espagnole. On peut, il est vrai, après avoir scruté beaucoup de ces sonnets, y noter l'usage répété de certains procédés, mais n'y prenez point garde : vous avez regardé à la fois trop de ces gemmes qui veulent être isolément contemplées et admirées; il ne faut pas flairer trop longuement les flacons aux subtiles essences. Le choix et la place de

tous ces mots harmonieux, de toutes ces fières images, la musique de chaque vers, le son éclatant ou amorti de chaque rime, rien n'est abandonné au hasard, tout est cherché, médité, voulu. Chacun de ces courts poèmes recèle des beautés secrètes, des dessous curieux et compliqués qu'on ne devine pas dès l'abord. Mais n'allez pas croire, pour les avoir devinés, que vous teniez la magique formule insaisissable qui crée ces fins joyaux. Il y a beau temps que ce fut dit : on ne sait pas plus comment les poètes s'y prennent pour faire de beaux vers qu'on ne sait comment les femmes s'y prennent pour faire de beaux enfants.

En exemple de ce travail d'agencement intérieur, voici un admirable sonnet que cite M. Jules Lemaître :

#### Vieil orfèvre

Mieux qu'aucun maître inscrit au livre de maîtrise,  
 Qu'il ait nom Ruyz, Arphé, Ximeniz, Becerril,  
 J'ai serti le rubis, la perle et le béryl,  
 Tordu l'anse d'un vase et martelé sa frise.

Dans l'argent, sur l'émail où le paillon s'irise,  
 J'ai peint et j'ai sculpté, mettant l'âme en péril,  
 Au lieu de Christ en croix ou du Saint sur le gril,  
 O honte! Bacchus ivre ou Danaé surprise.

J'ai de plus d'un estoc damasquiné le fer,  
 Et, dans le vain orgueil de ces œuvres d'Enfer,  
 Aventuré ma part de l'éternelle Vie.

Aussi, voyant mon âge incliner vers le soir,  
 Je veux, ainsi que fit Fray Juan de Ségovie,  
 Mourir en ciselant dans l'or un ostensor.

En voici, par ce même critique le commentaire, un peu forcé, peut-être, et qui remémore le collège où l'on commentait ainsi professoralement l'Enéide :

« Croyez-vous qu'il soit possible de substituer, sans dommage pour le poème, d'autres rimes à celles-là ? Notez d'abord que plusieurs des mots qui sont à la

rime sont des mots essentiels du vocabulaire de l'orfèvre et de l'armurier. Mais, en outre, on sent fort bien qu'une rime ouverte, en *ère* ou en *ale* si vous voulez, n'eût pas convenu ici, et que l'*i* devait dominer à la fin des vers, voyelle aigüe comme l'épée, menue et fine comme les bijoux. Et sans doute la rime en *rie* (*pierrerie, fleurie, orfèvrerie*) n'eût point été malséante; mais qui ne voit que la sifflante adoucie qui se joint à la voyelle affilée (*frise, irise*), fait rêver de ciselure, de pointe glissant sur un métal? Faites ce travail sur tous les sonnets de M. de Heredia, non seulement pour les rimes, mais pour tout l'intérieur du vers : peut-être ne démêlerez-vous pas toujours les raisons de cette harmonie secrète du sens et de la musique des phrases, mais toujours vous la sentirez. »



M. de Heredia est né aux Antilles, dans cette magnifique île de Cuba découverte par le Christophore. C'est là, sous un des plus beaux ciels du monde, parmi les féeries d'une nature enchantée, à l'ombre fastueuse des chênes, des palmiers et des cèdres, qu'il vécut son enfance et sa jeunesse et qu'il apprit à lire ses maîtres préférés, Ronsard, Chateaubriand, Leconte de Lisle. Il compte, dit-on, parmi ses ancêtres, un compagnon de Cortez, un de ces conquistadores dont les fabuleuses aventures émerveillent ses rêves. Est-il étonnant qu'environné de ce décor splendide et charriant en ses veines du sang de héros, son imagination se soit élancée vers les spectacles héroïques, étranges et pompeux, reposée en des spectacles indolents et champêtres, jouée en de jolies églogues? L'histoire et la légende l'ont fascinée. Ses sonnets ont évoqué les belles fables mythologiques : Hercule domptant le lion de Némée, criblant de ses flèches, aux bords du lac

Stymphale, les sinistres oiseaux qui se nourrissaient de chair humaine, et le terrible combat des Centaures et des Lapithes, aux noces de Pirithoüs, et la fuite éperdue des Centaures devant l'ombre d'Hercule (*Hercule et les Centaures*); puis, c'est Andromède liée au rocher et livrée au monstre, et l'arrivée de Persée qui la sauve et l'emporte, sur son cheval Pégase, parmi les constellations (*Persée et Andromède*). Ils ressuscitent l'antiquité romaine et grecque avec ses pastorales, ses mythes, ses fêtes, ses batailles et ses amours. Lisez, parmi vingt autres, ces trois admirables sonnets, où se déroule le drame passionné, qui va coûter l'empire à Marc-Antoine, et dont je veux citer au moins le dernier :

#### Antoine et Cléopâtre

« Nons avons perdu en baisers des  
royaumes et des provinces. »

SHAKESPEARE

Tous deux, ils regardaient, de la haute terrasse,  
L'Égypte s'endormir sous un ciel étouffant  
Et le Fleuve, à travers le Delta noir qu'il fend,  
Vers Bubaste ou Saïs rouler son onde grasse.

Et le Romain sentait, sous la lourde cuirasse,  
Soldat captif berçant le sommeil d'un enfant,  
Ployer et défaillir sur son cœur triomphant  
Le corps voluptueux que son étreinte embrasse.

Tournant sa tête pâle entre ses cheveux bruns  
Vers celui qu'enivraient d'invincibles parfums,  
Elle tendit sa bouche et ses prunelles claires ;

Et sur elle courbé, l'ardent Impérateur  
Vit dans ses larges yeux étoilés de points d'or  
Toute une mer immense où fuyaient des galères.

La Renaissance aussi le hante, âge des puissantes éclosions d'art, des pompes décoratives, des mœurs affinées, des aventureuses prouesses, puis encore le pittoresque exotique le fascine par ses bizarreries et ses



splendeurs. Lisez, par exemple, le superbe *Récif de corail* ou l'un de ses sonnets japonais, ouvragés comme des bibelots rares et d'une si chatoyante japonerie :

### Le Samouraï

C'était un homme à deux sabres.

D'un doigt distrait frôlant la sonore biva,  
A travers les bambous tressés en fine latte,  
Elle a vu, sur la plige éblouissante et plate,  
S'avancer le vainqueur que son amour rêva.

C'est lui; sabres au flanc, l'éventail haut, il va.  
La cordelière rouge et le gland écarlate  
Coupent l'armure sombre, et sur l'épaule éclate  
Le blason de Hitzen et de Tokungawa.

Ce beau guerrier vêtu de lames et de plaques,  
Sous le bronze, la soie et les brillantes laques,  
Semble un crustacé noir, gigantesque et vermeil.

Il l'a vue. Il sourit dans la barbe du masque  
Et son pas plus hâtif fait reluire au soleil  
Les deux antennes d'or qui tremblent sur son casque.

Ce sonnet, comme cet autre : *Vieil orfèvre*, que nous transcrivions tantôt, comme, du reste, tous les sonnets et poèmes de M. de Heredia, décèle le souci de réalité, d'exactitude et de précision qui n'abandonne jamais l'artiste. Tous sont, de même, fleuris de détails spéciaux, irréprochablement authentiques. Chacun suppose une patiente initiation et témoigne d'une parfaite connaissance du milieu où il se meut. Le poète, doublé d'un érudit, — et ceci est encore une caractéristique du groupe parnassien — documente chacun de ses songes. On aime se le représenter occupant ses loisirs de gentilhomme à feuilleter de vieilles chroniques et de poudreux légendaires, à collectionner d'anciennes estampes et des bibelots exotiques, et se passionnant à la découverte d'un paysage, d'un épisode splendide

ou gracieux. Puis, pour honorer la noblesse du paysage ou de l'épisode choisi, il s'obstine à le reconstituer patiemment, il étudie les costumes, les mobiliers, les mœurs et les usages du temps et du pays; il devient tour à tour ciseleur, hérauldique, armurier, peintre, berger, conquérant. Il se familiarise avec les plus infimes circonstances au point de paraître le contemporain des héros et le spectateur des sites. Et tour à tour chacun de ces détails prend place dans sa vision, la détermine et la complète, pourqu'enfin le poète la suscite et la fixe en quelque fresque altière, en quelque joli camée. Chacune de ces évocations savantes triomphe de l'espace et du temps; ce sont des *Trophées* en effet et l'orgueil est légitime qui dès longtemps baptisa le futur livre de ce titre vainqueur.

A ce livre promis et trop attendu, dans les bibliothèques les moins hospitalières, ceux qui, n'étant les doctrinaires d'aucune poétique, savent se délecter alternativement aux descriptifs et aux lyriques, aux impassibles et aux passionnés, préparent une enviable place, non certes parmi les Maîtres Chanteurs qui dominent les littératures, — les sonnettistes ont l'ambition plus modeste, — mais au rang des artistes raffinés et fiers, qui célébrèrent, en une langue impeccable, loin du vulgaire, de belles choses.

MAURICE DULLAERT





## JÉSUS ENDORMI

---

**L** dort, l'Enfant Jésus,  
Tout rose dans ses langes,  
Blancs, chauds et fins tissus,  
Que la Vierge a cousus.

Les divines mésanges  
Du Paradis, les anges,  
Gazouillent au-dessus.  
Ses rêves sont étranges :

Une croix vers le ciel  
Qui se dresse, du fiel,  
Des clous, des pieds qui saignent,

Un front endolori  
Que des épines ceignent.  
Il regarde et... sourit.

JOSEPH SUCHET





## LA PREMIÈRE INVASION FRANÇAISE EN BELGIQUE (1)

### I

**A**U mois de mai 1790, alors que l'assemblée nationale discutait à Paris les grands principes dont elle voulait composer la constitution française, un conflit menaça d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne à propos de la baie de Nootka. Charles IV, qui ne pouvait résister avec ses seules forces à la puissante marine britannique, se tourna vers la France et réclama l'exécution du *Pacte de famille*. Cet appel donna l'occasion aux constituants de fixer les règles immuables qui devaient désormais diriger la diplomatie de la France régénérée, et, après des débats solennels où le sentiment et l'enthousiasme furent plus puissants que la raison et la logique, l'assemblée décréta que la nation française renonçait à entreprendre aucune guerre en vue de faire des conquêtes, et n'emploierait jamais ses

---

(1) Cet article n'est que la synthèse de notes prises en lisant le bel ouvrage de M. ALBERT SOREL « *L'Europe et la Révolution française* ». Le troisième volume de cette œuvre magistrale a paru récemment. Le lecteur verra comment cet écrivain qui a, peut-être, le mieux pénétré l'esprit des hommes de la Révolution et jugé le plus impartialement leurs actes, apprécie leur conduite dans notre pays.

forces contre la liberté d'aucun peuple. C'était une grande et belle maxime, mais la plus illusoire de toutes celles de la première constitution française.

La fidélité de l'assemblée au principe qu'elle venait de voter ne fut pas longue. En annexant au royaume, le 13 septembre 1792, après plusieurs atermoiements, Avignon et le comtat Venaisin, elle y fit une première brèche. Elle crut la cacher en déclarant « qu'en vertu des droits de la France sur les États réunis d'Avignon et du comtat Venaisin, et conformément au vœu librement émis par la majorité des communes et des citoyens de ces deux pays pour être incorporés à la France, ces dits États réunis d'Avignon et du Comtat font dès ce moment partie intégrante de l'Empire français ». Elle essayait d'échapper aux conséquences du principe qu'elle avait posé en invoquant le droit ancien et le droit nouveau : le droit ancien qui établit l'inaliénabilité des biens de la couronne, — en cédant Avignon au Saint Siège, les Rois avaient donné ce qu'ils n'avaient pas le pouvoir de céder et aucune prescription n'est possible contre les droits de l'Etat, la France ne faisait donc que reprendre un bien lui appartenant légitimement ; — le droit nouveau en vertu duquel le libre consentement des habitants d'un territoire suffit pour les réunir à un autre pays (1). « La réunion d'un peuple à un autre a-t-elle quelque chose de commun avec la conquête (2)? dit Robespierre. Une conquête n'est-elle

---

(1) Avignon, lieu d'asile et devenu un refuge de bandits, avait demandé sa réunion à la France. Dans le comtat Venaisin l'opinion publique, plus aristocratique, désirait le maintien de l'autorité pontificale.

(2) Pétion et Robespierre trouvèrent une interprétation de ce principe, qui empêchait les étrangers de dépouiller la France en rétorquant contre elle ses propres maximes : « Avignon peut se donner et disposer de soi parce qu'en fait Avignon forme un pays à part ; ce pays n'a été réuni aux autres États du Pape qu'à

pas l'oppression d'un peuple auquel le conquérant donne des fers? »

Cet acte n'était pas destiné à rassurer l'Europe sur les intentions pacifiques de l'assemblée nationale et le comte de la Marck voyait juste quand il écrivait à Mercy : « Il est évident que d'après cette conduite la France va être en véritable état de guerre avec tous les gouvernements; elle les menacera sans cesse d'insurrections chez eux, et les insurrections la conduiront à la conquête. Rome détrônant les rois, quand les peuples se mettaient sous sa protection, n'avait pas d'autre système.. Il est possible que quelques têtes folles de la nouvelle assemblée profitent de l'enthousiasme de la réunion pour faire décréter une invasion dans les Pays-Bas, en représentant les menaces des puissances comme des hostilités, et avec la conviction qu'une nouvelle insurrection dans les Pays-Bas serait pour la France une barrière de plus. De là à l'insurrection du pays de Liège et de Hollande, il n'y aurait qu'un pas. Tout cela vous paraîtra fou; eh bien! pour la prochaine législature, telle qu'elle est composée, des mesures aussi incendiaires, aidées de l'ambition de M. de Lafayette, paraîtront la chose du monde la plus simple. »

---

titre personnel : les habitants, pour avoir le même souverain que les Romains, ne formaient point avec eux une même nation. C'est ainsi que les Anglais et les Hanovriens constituent deux peuples séparés sous un seul roi. Cette distinction très-simple permet à la France d'accueillir tous les peuples étrangers qui se donnent à elle et de retenir toutes les populations françaises qui seraient tentées de se détacher de la France. Sous l'ancien régime, les différentes provinces auraient pu se séparer du royaume, comme le peuvent actuellement les provinces des Etats qui continuent de vivre sous l'ancien droit public; mais depuis la Révolution, les Français se sont liés volontairement par un pacte national qui rend désormais leur union indestructible : c'est l'effet nécessaire du principe qui constitue cette union.» SOREL, *op. cit.*, tome II page 103,

Les menées des Français cherchaient à provoquer en Belgique la révolution que craignait de la Marck. La situation de l'esprit public dans ce pays offrait un terrain propice à leurs agissements : les ressentiments amenés par la révolution brabançonne étaient loin d'avoir disparu et l'Autriche, en s'efforçant de satisfaire chaque parti, les mécontentait tous. Démocrates et aristocrates désiraient un nouveau soulèvement, et Lafayette, Brissot et Camille Desmoulin travaillaient à les persuader que la France les aiderait à fonder la République des Etats-Unis des Flandres, rêve commun des patriotes belges. Personne, dans nos provinces, ne songeait à réclamer leur annexion aux départements français.

Cependant l'assemblée ne voulait pas prêter la main à un mouvement révolutionnaire quelconque aux Pays-Bas; elle entendait qu'il fut dirigé dans un sens démocratique pour obtenir son suffrage. Des émigrés belges s'étant réunis à Lille et à Douai, elle ordonna leur dispersion parce que leur rassemblement avait un caractère aristocratique. Les Jacobins firent nettement entendre qu'ils seconderaient toute entreprise qui aurait pour but de soutenir en Hollande, à Liège et en Belgique la cause démocratique. C'était assez dire que ses partis avancés détermineraient leur politique dans les affaires extérieures d'après les intérêts de la Révolution.

Lorsque l'Autriche refusa d'accorder à la France toutes les satisfactions qu'elle réclamait dans l'affaire de la dispersion des émigrés et que des symptômes de guerre surgirent, la pensée d'une invasion de la Belgique se manifesta immédiatement. Au mois de janvier 1792, Isnard s'écria à l'assemblée législative, qui avait remplacé la constituante : « Si les ministres de la cour de Vienne se refusent à nos justes réclamations, il faut porter la liberté dans la Belgique, elle se communiquera

au pays de Liège, peut-être même à la Hollande. » De l'idée aux moyens d'exécution la transition ne fut pas longue : on organisa, sous les auspices du comité diplomatique, de Brissot et de Condorcet, une agence qui étudia les moyens de révolutionner la Belgique. Des volontaires belges se réunirent et prirent les armes sous la direction de Lebrun-Tondu, de Bonne-Carrère et de Maret. Ce dernier partit pour les Pays-Bas afin de réunir, en vue d'une action commune, les patriotes belges profondément divisés entre eux.

Les aspirations des Français vers notre pays reçurent une impulsion nouvelle lorsque, un peu avant la rupture avec l'Autriche, Dumouriez entra au ministère des affaires étrangères. « J'ai conseillé la guerre offensive, écrivait-il le 1 mai 1792, parce que je l'ai crue nécessaire dans les Pays-Bas : 1° pour éloigner le fléau et la confusion de la défense d'une frontière qui n'est qu'à cinquante lieues de Paris ; 2° parce que le peuple belge semblait attendre l'instant de notre invasion dans les Pays-Bas pour embrasser la cause de la liberté ;... parce que je savais que nous n'avions pas dans la trésorerie nationale un numéraire suffisant pour la campagne. » Il espérait trouver en Belgique assez d'argent pour parer à l'indigence du Trésor public.

Dumouriez ne comptait pas annexer la Belgique. Il savait qu'agir dans ce but, c'eût été s'aliéner complètement la sympathie de ses habitants encore plus hostiles à la révolution française qu'à la domination autrichienne ; c'eût été aussi attirer dans l'alliance impériale l'Angleterre qui, à aucun prix, ne voudrait voir Louis XVI en possession des riches provinces des Pays-Bas. Son plan consistait à faire de la Belgique une république fédérative sous la protection plus ou moins avouée de la France. De cette manière il affaiblissait l'Autriche et restait fidèle au principe de la renonciation aux conquêtes. Le ministre des affaires étrangères pensait que



l'Angleterre s'inclinerait devant cette combinaison pour éviter une annexion pure et simple de la Belgique et surtout une révolution en Hollande.

Dumouriez voulut amener les Belges à seconder ses desseins. Il ne chercha à s'appuyer sur aucun des partis qui les divisaient, aucun n'étant assez fort pour dominer les autres. Il leur envoya Maret chargé de les unir en une action commune et d'entretenir chez eux la haine de la maison d'Autriche avec un violent désir d'en secouer le joug.

Le 20 avril 1792, l'assemblée législative n'ayant pu obtenir de François II les satisfactions qu'elle réclamait, lui déclara la guerre. Huit jours après, trois colonnes françaises se préparèrent à envahir la Belgique, mais les Autrichiens n'eurent qu'à se montrer pour les disperser et les soldats de la Révolution s'enfuirent en criant à la trahison.

En attendant que les armées réorganisées pussent reprendre leurs tentatives, Dumouriez continua sa campagne de propagande. Dans ses proclamations répandues parmi le peuple, il disait : « Nos armées sont sur vos frontières ; elles apportent la guerre aux tyrans, la liberté aux citoyens. Déclarez vous ! que le lion belge se réveille ! Peuples belges, nous jurons de vous rendre libres. »

Maret, nommé *agent général du gouvernement pour les affaires de Belgique*, attendait à Valenciennes, pour aller accomplir sa mission, que les troupes françaises le devançassent, et se bornait à lancer un manifeste invitant les Belges à nommer une assemblée constituante. Dumouriez et Bonne-Carrère lui renouvelèrent leurs premières instructions et lui prescrivirent d'exciter l'esprit d'insurrection et de s'efforcer d'y réunir tous les partis. Il eut fallu être doué d'une grande habileté pour réussir dans la mission confiée à Maret. L'espoir de recommencer la Révolution avait plus que

jamais divisé les Belges. En outre la propagande jacobine, loin de les rapprocher, les éloignait au contraire de la France : les Pays-Bas s'étaient révoltés jadis contre l'Autriche pour défendre les privilèges religieux et les immunités politiques; cette propagande « se déchaînait non seulement contre les rois, mais contre tous les pouvoirs, toutes les institutions, tous les droits établis, contre les prêtres, les nobles, les bourgeois, les propriétaires, et annonçait aux peuples un *millenium* démagogique ».

Sur ces entrefaites, Dumouriez dut quitter le ministère; il alla prendre un commandement à l'armée du Nord.

## II

La Prusse s'allia à l'Autriche et ses armées entreprirent la conquête de la France. C'était là un obstacle à l'accomplissement des plans du général. Il aurait voulu marcher sur la Belgique, estimant que, grâce à cette diversion, il délivrerait le territoire de la présence de l'étranger; mais le gouvernement n'en jugea pas ainsi, l'ordre lui fut donné de couvrir Paris et d'aller se mettre à la tête des troupes qui se trouvaient à Sedan.

Lorsqu'il eut battu les Prussiens à Valmy et les eut forcés à sortir de France, il reprit ses desseins sur la Belgique. Il en désirait l'accomplissement, non seulement pour le bien de sa patrie, mais aussi dans l'intérêt de sa grandeur personnelle. L'anarchie régnait dans la République; il comprenait que la nation en serait vite fatiguée et qu'un jour viendrait où, prise de lassitude, elle se jetterait dans les bras de l'homme résolu qui lui promettrait la paix et la sécurité. Il entrevoyait que ce rôle serait aisé à un général victorieux qui jouirait de la confiance de ses armées. Il voulait être cet homme et aspirait à occuper la position dont devait s'emparer plus tard Bonaparte. La conquête,

ou l'affranchissement de la Belgique, devait, à son avis, lui donner la gloire nécessaire.

Dumouriez gagna à ses idées de guerre offensive Danton et la Convention. Il reçut l'ordre de s'emparer de la Belgique, quitta Paris et arriva le 19 octobre à Cambrai où se trouvait son quartier général.

Dès que les Prussiens eurent évacué le territoire français, la politique gouvernementale subit un changement considérable. Jusque là les armées de la Révolution avaient combattu pour l'affranchissement de la patrie; la Convention voulut en faire désormais les apôtres de ses idées et ce fut dans ce but que le conseil exécutif rendit le fameux décret du 24 octobre : « Le Conseil, délibérant sur la situation de la République relativement à la guerre qu'elle a entreprise contre les despotes coalisés; considérant qu'en vain le patriotisme des citoyens, la valeur des soldats et l'habileté des généraux auraient repoussé au-delà des frontières les armées ennemies, si elles pouvaient encore, en s'établissant dans les pays circonvoisins, s'y renforcer avec sécurité et y préparer impunément les moyens de renouveler incessamment leur funeste invasion; considérant que toute résolution généreuse et nécessaire pour l'honneur comme pour la sûreté de la République ne peut qu'être avouée par la nation et par la Convention nationale, arrête que les armées françaises ne quitteront point les armes et ne prendront point les quartiers d'hiver, jusqu'à ce que les ennemis de la République aient été repoussés au-delà du Rhin. »

Que ferait-on des peuples conquis? La Convention ne le décida point immédiatement; elle sembla momentanément vouloir rester fidèle au principe de la renonciation aux conquêtes, défendit à ses commissaires à l'armée du nord de franchir les frontières et enregistra sans observation une proclamation de Dumouriez appelant les Belges à la liberté.

Le 28 octobre ce général franchit la frontière ayant sous ses ordres 78000 hommes. Les Autrichiens n'en possédaient que 18000 environ commandés par le duc de Saxe-Teschen. Dumouriez s'attacha à se concilier l'appui des populations. Ses idées le faisaient pencher vers la faction démocratique, mais, connaissant la prépondérance du parti aristocratique, il chercha à le ménager et à concilier tous les Belges par une même pensée d'indépendance. Dans un manifeste qu'il leur adressa, il disait : « Brave nation belge! . nous entrons sur votre territoire pour vous aider à planter l'arbre de la liberté, sans nous mêler en rien à la constitution que vous voudrez adopter. Pourvu que vous établissiez la souveraineté du peuple et que vous renonciez à vivre sous des despotes quelconques, nous serons vos frères, vos amis, vos soutiens. Nous respecterons vos propriétés et vos lois. » Les instructions qu'il donna à ses généraux, leur enjoignaient de traiter les habitants avec la plus grande modération. Ils devaient, en entrant dans une ville, réunir tout le peuple, lui annoncer qu'il était libre et souverain, l'inviter à nommer une administration provisoire et agir de même dans toutes les communes du ressort. « Les généraux, disait l'instruction, ne se mêleront en rien d'ordonner ou même d'influencer la forme du gouvernement ni la constitution politique que voudront adopter séparément ou ensemble les provinces Belges. Si des villes ou villages sont assez avilis par l'esclavage ou assez abrutis pour ne pas sentir les avantages de la liberté et y préférer le joug de l'Empereur, les généraux annonceront qu'ils les traiteront en ennemis, et les armées de la République, pour se venger des atrocités commises par les féroces soldats de ce féroce despote, mettront les villes en cendres et lèveront des contributions qui feront souvenir longtemps de leur passage. » Partout ailleurs les généraux devaient faire percevoir les contributions publiques

par des magistrats belges et opérer les réquisitions nécessaires à l'entretien de l'armée.

Le 6 novembre, les Autrichiens furent battus à Jemappes et le 7 Dumouriez fit son entrée à Mons. Le 8 les élections organisées par le *Comité des Belges et des Liègeois unis* donnèrent la majorité aux démocrates. Les nouveaux administrateurs s'empressèrent de proclamer la déchéance de la Maison d'Autriche.

Six jours après, l'armée française pénétrait dans Bruxelles, d'où le gouvernement autrichien s'était enfui à la hâte. Aux magistrats, qui venaient lui offrir les clefs de la ville, le général en chef répondit : « Citoyens, gardez vos clefs vous mêmes et gardez-les bien. Ne vous laissez dominer par aucun étranger; vous n'êtes point faits pour l'être. Joignez vos citoyens aux nôtres pour chasser les Allemands. Nous sommes vos amis, vos frères. » Grâce à la présence et à l'influence des soldats républicains les élections furent démocratiques.

« Les délégués se constituèrent, proclamèrent la déchéance des états de Brabant et celle de la maison d'Autriche; puis ils envoyèrent des députés à la Convention, pour exprimer leur reconnaissance à cette assemblée, demander des garanties contre le cours forcé des assignats français et combattre l'idée qui commençait à se répandre, d'une incorporation de leur pays à la République.

« Dumouriez se remit en marche. Il atteignit Liège le 28 novembre; le même jour, Anvers capitulait entre les mains de Miranda. La Belgique était conquise, Liège n'avait pas attendu les Français pour opérer sa révolution. L'évêque s'enfuit, et les démocrates, exilés naguère, reprirent l'administration de la ville. Les élections avaient eu lieu dans toute la Belgique; elles n'étaient pas dans l'ensemble aussi favorables aux démocrates que celles de Mons et de Bruxelles. La majorité des administrateurs provisoires appartenait

aux partisans de l'indépendance nationale; elle était nettement hostile à la France et à l'application du système français. La minorité se partageait entre les aristocrates qui réclamaient le maintien pur et simple de l'ancien régime, et un petit groupe de révolutionnaires fanatiques qui voulait « municipaliser » la Belgique et recevait le mot d'ordre des Jacobins de Paris. La quasi-unanimité se prononçait pour la constitution d'un Etat libre. »

Les Belges auraient dû accueillir avec faveur Dumouriez qui leur promettait l'indépendance; il n'en fut pas ainsi par la faute du ministre de la guerre et celle des généraux subalternes.

L'administration laissait manquer les soldats de tout; on dut lever des contributions sur les habitants, on les força de les fournir en numéraire qui partait pour Paris, et quand l'armée payait ses vivres, elle le faisait au moyen d'assignats que les Belges refusaient d'accepter. L'indiscipline se mit parmi les troupes réduites à la famine, elles commencèrent à marauder et à vexer les habitants. La Bourdonnaye frappa Tournai de contributions écrasantes. Dumouriez s'opposa à l'exécution de cette mesure, il demanda le rappel de cet officier et écrivit à Pache, alors ministre de la guerre : « Ce général agit en conquérant, ses agents menacent les villes d'exécution militaire comme les Prussiens faisaient en Champagne. Je ne serai ici ni l'Attila ni le fléau de la Belgique. » En même temps il mandait à Lebrun les 23 et 24 novembre : « Je vous annonce que j'ai beau battre les Autrichiens, cette superbe expédition se terminera mal, parce qu'on contrarie tous mes plans, parce qu'on tyrannise le pays, parce que des spéculateurs avides, soutenus par les bureaux de la guerre, accaparent toutes les subsistances, sous prétexte de nourrir l'armée, et la laissent manquer de tout. Mon indignation est à son comble...

Lorsque j'aurai posé les quartiers d'hiver sur la Meuse, j'enverrai ma démission. Il faut que tout le monde concoure à mes plans ou que je les abandonne tous. »

Le conseil exécutif répondit aux plaintes de Dumouriez en rappelant la Bourdonnaye et la Convention en envoyant quatre commissaires, Danton, Delacroix, Gossuin et Camus.

Les Belges ne voulaient point chez eux des principes révolutionnaires, ils entendaient se gouverner comme ils le trouveraient bon et les administrations provisoires repoussaient de toutes leurs forces le prosélytisme montagnard et l'inondation des assignats. C'était là pour les commissaires de la Convention un crime qu'il fallait réprimer vigoureusement : « On ne fait pas, disaient-ils, des révolutions avec du thé ; les principes de justice et d'humanité sont bons en théorie et dans les livres des philosophes ; mais dans la pratique, il faut d'autres moyens pour opérer : il faut avoir des coupe-jarrets à gage... Ce n'est pas de nouveaux soldats que nous vous demandons, mais bien des patriotes déterminés à protéger efficacement les patriotes belges et à seconder vigoureusement nos opérations politiques. » Danton et ses séides organisèrent l'exploitation de la Belgique et, en échange des richesses qu'ils lui enlevaient, ils cherchèrent à lui imposer les idées démagogiques.

Cette conduite contraria profondément les plans de Dumouriez. Il désirait faire des Pays-Bas autrichiens une nation indépendante, forte et unie, qui aurait été pour la France « une barrière beaucoup plus solide que celle des places fortes et beaucoup moins dispendieuse ». Il engageait les Belges à se donner un gouvernement et à réunir une armée nationale. La majorité l'eut peut-être secondée dans cette politique, mais elle était combattue par une petite minorité révolutionnaire, exaltée et protégée par les commissaires de la Répu-

blique, qui ne voulaient que des clubs et des bandes de démagogues armés. Dumouriez, par la force des choses, fut amené à s'unir avec les Belges contre les émissaires de la Convention. Ce n'est pas qu'il eût grand souci du bien-être et de la liberté de nos pères, mais il considérait la Belgique comme la base de ses opérations et elle devait lui servir d'appui pour l'élever à une situation qui lui permît de commander à la République.

### III

Le 19 novembre, peu de jours après les premiers succès de Dumouriez en Belgique, la Convention avait voté le décret suivant : « La Convention nationale déclare au nom de la nation française, qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté, et charge le pouvoir exécutif de donner aux généraux les ordres nécessaires pour porter secours à ces peuples et défendre les citoyens qui auraient été vexés ou qui pourraient l'être pour la cause de la liberté. »

Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour abandonner ce principe. « Elle y fut conduite par deux faits, qui étaient les conditions nécessaires de la guerre offensive; Grégoire (1) n'en avait pas tenu compte, les Girondins avaient négligé de les prévoir, et tous les manifestes du monde ne pouvaient en supprimer les conséquences; les armées envahissantes ont besoin d'argent, les peuples envahis refusent d'en donner; les armées envahissantes doivent vivre sur le pays, les populations envahies se refusent à les héberger et à les nourrir. Il faut les y contraindre, lever des contributions, requérir les objets et les services de première nécessité.

---

(1) C'était sur son rapport que la Convention avait voté le décret du 19 novembre.



« Les représentants envoyés en Belgique s'étaient heurtés du premier coup à cet obstacle. La résistance des Belges augmentait avec les exigences de l'armée d'occupation, et toutes les facultés accordées aux populations de manifester leur volonté tournaient en manifestation contre la conquête. Personne n'en jugea plus clairement que Danton. Il comprit que les Belges abandonnés à eux-mêmes ne se rallieraient point à la révolution démocratique et ne se donneraient pas à la République française. Les principes décrétés le 19 novembre l'inquiétaient peu ; il ne se faisait aucun scrupule d'obliger les Belges à subir malgré eux la révolution démocratique. Mais le politique réaliste accompagnait toujours chez lui le démagogue. Avant tout, il se préoccupait de nourrir la guerre et de la nourrir aux frais des étrangers : gouvernements, rois, nobles, prêtres, privilégiés, s'il était possible, ou à défaut de ces tyrans, tous les individus qui pouvaient payer en argent ou fournir en nature. Il se plaisait d'ailleurs à croire qu'il parviendrait à concilier ces deux desseins : la révolution et la réquisition, la conversion forcée d'un peuple conquis aux doctrines du conquérant et le cours forcé du papier-monnaie de l'Etat conquérant dans le pays conquis. Il étudia, d'accord avec ses collègues, les dispositions principales d'un décret destiné à régler les formes fiscales de la propagande et les conséquences financières de l'invasion. L'affaire était urgente. Camus fut chargé de porter ce projet à la Convention et d'en presser l'exécution. Il partit pour Paris le 10 décembre.

« Dans le temps même où Danton et ses collègues proposaient ces mesures, l'opinion qui les devait faire prévaloir se manifestait à Paris et préparait le revirement de l'Assemblée. L'idée de confisquer les richesses de la Belgique gagnait dans les esprits. Les biens du clergé surtout semblaient une mine ouverte et presque inépuisable. »

Le 11 Camus apporta le projet de décret qu'il avait élaboré avec ses collègues; après quatre jours de délibération le conseil exécutif se laissa convaincre de la nécessité d'exploiter et d'incorporer les Pays-Bas autrichiens. Les circonstances pressaient : les caisses de la République étaient vides et ses assignats perdaient toute valeur. Cambon fut chargé de faire le 15 décembre un rapport à la Convention sur cette question. Pour justifier l'exploitation de la Belgique, il représenta que l'ennemi avait provoqué la France à la guerre, qu'il était juste de lui en faire supporter les charges et pour cela de s'emparer des trésors des privilégiés. Par là on garantirait les assignats; les populations, forcées de les accepter, auraient intérêt à empêcher le retour des privilégiés et, afin d'arriver à ce but, à embrasser la cause de la Révolution. En même temps, il fallait envoyer dans les pays conquis des commissaires chargés d'instituer la liberté et de percevoir les contributions sur les riches. La Convention vota séance tenante un décret conforme à ces conclusions. Il ressort de cette décision que les républicains ne reconnaissaient qu'une liberté : le système révolutionnaire de la France; ils ne proclamaient les peuples libres que pour les forcer à s'enchaîner aux idées de la République.

Les Belges n'acceptèrent pas bénévolement la destinée qu'on prétendait leur imposer; dès que le décret du 15 décembre fut connu, des protestations se firent entendre et les généraux français commencèrent à craindre un soulèvement du peuple. Déjà des soldats isolés étaient massacrés et des placards affichés de tous côtés exhortaient le peuple à chasser les étrangers qui voulaient « anéantir les libertés séculaires de la nation, confisquer ses droits, lui imposer les assignats, supprimer sa religion ».

Dumouriez, qui n'avait pas de forces suffisantes pour comprimer une émeute générale, surtout si elle était appuyée par des armées étrangères, refusa de publier

le décret du 15 décembre, mais la Convention envoya des instructions à ses agents et le 18 janvier l'exécution commença.

#### IV

Des députations envoyées par la ville de Namur, d'Anvers, de Louvain, de Malines, de Bruxelles, vinrent demander à la Convention le retrait de ces mesures et solliciter l'indépendance si solennellement promise. Quelques communes du Hainaut, la majorité de celles du pays de Liège (1) demandèrent la réunion à la France, les unes par zèle démocratique, les autres pour se soustraire à l'horrible exploitation des commissaires. Plusieurs membres de la Convention, notamment Danton, prirent texte de ces derniers vœux pour réclamer l'annexion.

De peur d'une rupture immédiate avec l'Angleterre, l'assemblée n'osa la décréter encore, mais elle prit des mesures qui montrèrent aux Belges combien grande était la liberté que la France leur donnait. Elle décida que les populations seraient invitées à se prononcer dans un espace de quinze jours, sous la protection des généraux et des commissaires de la Convention, sur la forme de gouvernement qu'ils désiraient adopter. Ceux qui s'abstiendraient seraient déclarés ne pas vouloir être les amis du peuple français et traités en conséquence.

« La Convention nationale française avait décidé qu'il n'y aurait point de convention nationale belge. Une assemblée de ce genre aurait fourni un point de ralliement aux résistances des Belges. Cette résistance se déclarait plus vivement tous les jours, et l'arrivée des commissaires du pouvoir exécutif ne pouvait que

---

(1) 9660 citoyens sur 9700 dans 378 communes du pays de Liège demandèrent la réunion, mais 8000 s'abstinrent.

l'exciter davantage. Ces trente commissaires étaient pour la plupart des brutaux enivrés de leur pouvoir, des sots exaltés autant de leur vanité que de leur zèle démagogique; plusieurs parurent comme des bêtes fauves qui n'entraient dans ces riches provinces que pour piller et massacrer. Le pays était dans l'anarchie, ils le saccagèrent en le terrorisant. Ils traitaient les populations en ennemis, et ils achevèrent de les rendre hostiles. La France avait convié les Belges à secouer le joug de l'Autriche; la plupart d'entre eux le détestaient uniquement parce que c'était un joug et qu'ils n'en voulaient aucun. Ils tenaient à leurs coutumes. Ils s'étaient révoltés contre Joseph II, parce qu'il avait violé les vieilles chartes et prétendu constituer la Belgique selon l'esprit du siècle, centraliser le gouvernement, subordonner l'Eglise à l'Etat, dissoudre les congrégations, fermer les séminaires. La liberté, pour les Belges, c'était ce que Joseph II leur avait pris, ce que ses successeurs ne leur avaient rendu qu'à demi. Au lieu de cette liberté, on leur apportait une révolution. Ils trouvaient trop dur le gouvernement des fonctionnaires autrichiens : on les mit au régime des clubistes de Paris. Ils protestaient contre les impôts levés par l'Autriche : on les accabla de réquisitions et de contributions de guerre. Ils réclamaient leurs moines et leurs séminaires : on chassa les moines et on pilla les églises.

« Ils prétendaient constituer, dans une république fédérative, une oligarchie paisible, commerçante, prospère, à la flamande : ils se virent soumis à toutes les rigueurs de l'occupation militaire, ruinés par les assignats et poussés à s'engloutir malgré eux dans la démocratie révolutionnaire d'une grande république centralisée.

« Tout l'art des agents du pouvoir exécutif s'employa à empêcher les Belges de former un foyer de révolte.

Les instructions du conseil prescrivaient à ces agents de « municipaliser » les villes et les districts, non d'organiser et de constituer un Etat; ils devaient ensuite « appuyer, encourager, faciliter » dans cette nation éparpillée et disloquée des votes fragmentaires de réunion.

« Les procédés prescrits par le conseil exécutif offraient des ressources infinies à l'intimidation. Les commissaires en usèrent largement. Ces zélateurs à poigne se réunirent à Bruxelles pour délibérer sur leurs instructions; considérant déjà que la Belgique leur appartenait, ils se consultèrent sur le sort qu'il leur convenait de lui attribuer. Ils décidèrent à l'unanimité de provoquer et de commander des votes d'annexion à la République....

« Les commissaires se présentèrent partout en maîtres. Ils eurent soin d'échelonner les élections afin d'y faire intervenir la force armée, qui était leur principal moyen de persuasion. »

Malgré les votes de réunion qu'il obtint en chassant les opposants des assemblées électorales, le résultat des élections constituait pour le parti révolutionnaire une véritable défaite et les représentants de la Convention ne le laissèrent pas ignorer à leurs collègues de Paris. Les symptômes de révolte se manifestaient chaque jour de plus en plus et les commissaires demandaient l'envoi de troupes, craignant de nouvelles *Vépres siciliennes*.

Dumouriez plus d'une fois avait signalé le péril. Il désirait une Belgique pacifique afin de pouvoir se jeter sur la Hollande en toute sécurité. Il voulut pourtant hasarder cette conquête, espérant que son succès atténuerait la politique malheureuse de la Convention envers les Belges. Il ne se dissimulait pas le danger qu'il courait en cas d'échec : « Si nous ne réussissons pas dans notre invasion de la Hollande, écrivait-il au ministre de la guerre, n'ayant ni l'amour

des Belges que nous avons au contraire exaspérés contre nous, ni une armée propre pour la défensive, nous serons chassés de la Belgique avec la même promptitude que nous nous en sommes rendus maîtres. »

Il essaya pourtant cette expédition qui donna le signal de la débâcle. Dès les premiers jours il fut arrêté et les troupes autrichiennes chassant devant elles les Français du corps d'armée de Miranda, rentrèrent en Belgique. La panique se mit parmi les agents de la Convention. Ils commencèrent à évacuer les Pays-Bas, mais ils ne voulurent pas partir sans butin et firent main basse sur les trésors des églises et des couvents. Le peuple ne laissa pas faire sans protester, des rassemblements armés se formèrent et l'attitude des Belges devint menaçante. Dumouriez, contraint de rétrograder, chercha à les contenir ; il désavoua dans une proclamation les excès des démagogues et promit de faire restituer les trésors des églises. En poursuivant son œuvre de pacification, il écrivait : « Nous sommes environnés d'ennemis, et les plus dangereux sont les habitants, que nous avons réduits au désespoir par la tyrannie de nos agents politiques et financiers. »

La Convention courait en ce moment un grand danger. Dumouriez conspirait contre elle. Voyant tous ses desseins avorter par la faute du gouvernement révolutionnaire, il voulait rentrer en France à la tête de son armée, disperser les conventionnels, proclamer roi Louis XVII et se faire nommer régent durant la minorité de ce prince. Pendant que la Convention s'occupait à décréter la réunion de la Belgique à la République, Dumouriez commençait à l'évacuer. N'ayant pu battre les Autrichiens à Neerwinden, il entra en négociations avec eux pour obtenir leur neutralité : elle était indispensable à l'exécution de son plan. Il en reçut la promesse, mais à condition de se retirer des Pays-Bas et d'abandonner les forteresses belges.

L'accord fut conclu ; le général français en commença immédiatement l'exécution. Continuant sa retraite, il arriva le 26 avril à Tournai, le 31 il rentrait en France et le sol de la Belgique était débarrassé de la présence des conquérants français. Mais son bonheur ne devait pas être long et quelques mois plus tard la fortune des armes le replaçait, cette fois pour de longues années, sous le joug de la France.

ALFRED DE RIDDER





## LE CONGRÈS DES OISEAUX

**D**ARMI le monde des oiseaux  
Le bruit se répandit qu'une grande assemblée  
Réunirait bientôt toute la gent ailée.  
On devait discuter des principes nouveaux;  
On allait, réparant les abus d'un autre âge,  
A Jupin demander un plus juste partage  
Des biens qu'en les créant, selon beaucoup d'avis,  
    Dame nature avait mal répartis.  
    Autour d'une vaste clairière  
    L'espèce à plumes presque entière  
    Au jour fixé se rassembla.  
De l'Aigle et du Vautour on constata l'absence  
(Ils avaient craint de voir contester leur puissance)  
Et, comme président, le Hibou s'installa.  
Il accorda d'abord la parole à la Pie.  
Celle-ci, babillant à tort et à travers,  
Démontra qu'ici-bas tout allait à l'envers  
    Et fut d'autant plus applaudie  
Que de son long discours on ne comprenait rien.  
Puis après, s'attaquant à l'auteur de tout bien,  
Parce qu'au petit nombre il donnait l'abondance,  
Aux autres le besoin, contre la Providence  
Le Corbeau croassa des imprécations.  
Plus d'un fut révolté par ses expressions;  
Mais, la majorité paraissant s'y complaire,  
    Ils crurent prudent de se taire.  
    Un Perroquet  
    D'estaminet  
Après cela prit la parole.  
Il venait d'une bonne école;



Il se mit donc à répéter  
 Les propos qu'il avait entendu débiter  
     Par les habitués des bouges  
     Et ce que, dans les journaux rouges,  
     En sa présence quelquefois  
     On se lisait à haute voix.  
 Le Dindon déclara qu'une telle éloquence  
     L'avait convaincu de l'urgence  
 De mettre à l'avenir tous les biens en commun  
 Et que, pour commencer, il fallait qu'un chacun  
     Se dépouillât de son plumage;  
 A ce propos le Paon jeta des cris de rage.  
 Il protestait en vain; l'empêchant de parler,  
     Le Merle se mit à siffler.  
 L'appela trouble-fête, aristo, rétrograde,  
     Si bien qu'après son algarade,  
 Avec ses partisans, le Paon fut expulsé.  
     Des opposants débarrassé  
 Le congrès, d'une voix, conclut qu'il fallait faire  
 A Maître Jupiter l'exposé de l'affaire.  
 Pour faire une leçon, le puissant chef des dieux  
 Voulut des mécontents réaliser les vœux.  
     Aussitôt les plumes tombèrent  
 Et, sur l'ordre du dieu, toutes s'entremêlèrent,  
 Puis, d'une égale part chaque oiseau fut pourvu.  
 Un spectacle pareil jamais ne s'était vu;  
 L'Autruche avait reçu des plumes d'hirondelle;  
 Le Merle avait l'aspect du Coq; la Tourterelle  
     Portait des ailes de faisan;  
 Le Roitelet traînait une plume de paon.  
 Bref chacun se plaignit, de son nouveau plumage  
     Ne pouvant faire aucun usage  
 Et tous auraient péri si Jupiter enfin,  
 Les prenant en pitié, d'un signe de sa main,  
 Ne leur avait rendu leur ancienne parure  
 Leur montrant que vouloir corriger la nature  
     Était pure témérité,  
 Que rendre tout commun était une folie  
     Et que c'était une utopie  
 De prétendre établir en tout l'égalité.

JULES ONRAET





## LITTÉRATURE ANGLAISE

---

### LA REINE DE MAI

**L**L faut que vous veillez, et m'appelliez de grand matin, que vous m'appelliez de grand matin, chère mère;

Demain sera le temps le plus heureux du joyeux nouvel an;

De tout le joyeux nouvel an, mère, le plus fol et joyeux jour,

Car je dois être la Reine de Mai, mère, je dois être la Reine de Mai.

Il y a mainte noire noire prunelle, dit on, mais aucune aussi claire que la mienne :

Il y a Marguerite et Marie, il y a Catherine et Caroline :

Mais il n'en est point dit-on d'aussi belle dans tout le pays que la petite Alice,

Et c'est pourquoi je vais être la Reine de Mai, mère, je vais être la Reine de Mai.

Je dors si profondément la nuit que jamais je ne m'éveillerai,

Si vous ne m'appellez à grands cris quand le jour commencera à poindre,

Mais je dois cueillir des bouquets de fleurs et des boutons et en tresser de gaies guirlandes,

Car je vais être la Reine de Mai, mère, je vais être la Reine de Mai.

Lorsque je vins en la vallée, qui pensez vous que je vis ?

Sinon Robin, accoudé au pont par dessous le coudrier,

Il songeait à ce vif regard, o mère, que je lui lançai hier,

Mais je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être la Reine de Mai.

Il pensa que j'étais une ombre, mère, car j'étais tout en blanc,

Et je courus et passai près de lui, sans parler, comme un rayon de lumière.

On me dit le cœur cruel, mais je n'ai souci de ce qu'on dit,

Car je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être la Reine de Mai.

On dit qu'il se meurt d'amour, mais jamais cela ne peut être ;

On dit que son cœur se brise, o mère, que me fait cela ?

Il est maints garçons plus courageux qui me demanderont un beau jour d'été,

Et je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être la Reine de Mai.

La petite Effie viendra demain avec moi sur les pelouses

Et vous serez là aussi, o mère, pour me voir faite Reine ;

Car les jeunes bergers de toutes parts viendront de loin

Et je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être la Reine de Mai.

Le chèvrefeuille autour du porche a tissé ses ondoyants berceaux,

Au bord des fossés fleurissent les douces délicates  
fleurs de coucou;

Le sauvage souci des marais brille comme le feu  
dans les marécages et les bas fonds gris

Et je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être  
la Reine de Mai.

Les vents de nuit vont et viennent, mère, par les  
gazons de la prairie

Et par dessus eux les étoiles heureuses semblent s'éclairer  
quand ils passent;

Il ne tombera pas une goutte de pluie pendant  
tout ce jour durable

Et je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais être  
la Reine de Mai.

Toute la vallée sera fraîche, o mère, et verte et  
tranquille,

La primevère et la renoncule couvriront partout  
la colline.

Le ruisseau dans le vallon fleuri joyeusement  
luira et se jouera,

Et je vais être la Reine de Mai, o mère, je vais  
être la Reine de Mai.

Ainsi vous devez veiller, et m'appeler de grand  
matin, m'appeler de grand matin, chère mère,

Demain sera le temps le plus heureux du joyeux  
nouvel an,

Demain sera, de toute l'année, le plus fol et  
joyeux jour,

Car je dois être la Reine de Mai, o mère, je  
dois être la Reine de Mai.



## LA VEILLE DU NOUVEL AN

Si vous veillez, appelez-moi de bonne heure, appelez  
moi de bonne heure, chère mère,

Car je voudrais voir le soleil se lever sur le joyeux  
nouvel an,  
C'est le dernier nouvel an que je verrai jamais  
Et vous pourrez alors me coucher en bas dans la  
terre et ne plus penser à moi.

Ce soir j'ai vu le coucher du soleil; il se coucha  
et laissa derrière lui  
La bonne vieille année, le cher temps passé et  
toute la paix de mon esprit;  
Et le nouvel an s'avance, o mère, mais jamais je  
ne verrai  
La fleur sur l'épine noire, la feuille sur la branche.

En mai dernier nous tressâmes une couronne de  
fleurs; nous eûmes un heureux jour,  
Sous l'aubépin, en la pelouse, ils me firent Reine  
de Mai  
Et nous dansâmes autour du mai, et près des  
massifs de coudrier  
Jusqu'à ce que la Grande Ourse parût par dessus  
les hautes et blanches cheminées.

Il n'y a plus une fleur sur toutes les collines —  
le gel est sur les carreaux.  
Je souhaiterais seulement vivre jusqu'au temps où  
reviennent les perce-neige,  
Je voudrais que la neige fondît et que le soleil  
brillât de nouveau sur les hauteurs  
Et j'aspire à voir une fleur avant le jour où je  
mourrai.

Le freux bâtissant son nid croassera du haut de  
l'orme agité par le vent,  
Le pluvier ailé criera le long des champs en friche,  
L'hirondelle reviendra de nouveau avec l'été par  
dessus les vagues  
Mais je serai couchée seule, o mère, dans la tombe  
humide.

Sur les fenêtres du presbytère, et sur ma tombe,  
De grand matin, tout au matin le soleil d'été brillera,  
Avant que le coq rouge ne chante de la ferme sur la  
colline,

Quand vous êtes encore chaudement endormie, o  
mère — et que le monde entier est tranquille.

Et quand les fleurs seront revenues, o mère, au  
jour tombant,

Vous ne me verrez plus, jamais plus, le soir dans  
les champs gris étendus

Lorsque de la plaine sombre et desséchée l'air estival  
souffle rafraîchi

Sur les avoines, les glaieuls et les roseaux de l'étang.

Ma mère, vous m'enterrez, juste à l'ombre de  
l'aubépin et vous viendrez parfois me voir là où je  
serai couchée en terre.

Je ne vous oublierai pas, o mère, je vous entendrai  
quand vous passerez,

Vos pieds par dessus ma tête dans le haut et plaisant  
gazon.

J'ai été sauvage et mauvaise, mais vous me pardon-  
nerez maintenant,

Vous m'embrasserez, ma chère mère, et me pardon-  
nerez avant que je ne m'en aille.

Non, non, vous ne devez point pleurer, ni laisser  
s'emporter votre chagrin

Ni vous désoler pour moi, o mère, car vous avez  
un autre enfant.

Si je le puis, je reviendrai, o mère, et sortirai de  
mon lieu de repos :

Bien que vous ne puissiez me voir, o mère, je  
regarderai votre visage,

Bien que je ne puisse dire une parole, j'écouterai  
ce que vous direz

Et je serai souvent souvent avec vous, alors que  
vous penserez que je suis au loin.

Bonsoir, bonsoir, lorsque j'aurai dit bonsoir pour toujours, et que vous m'aurez vu emporter loin du seuil de la porte

Ne laissez point Effie me venir voir, avant que ma tombe ne soit devenue verte.

Elle sera pour vous un meilleur enfant que jamais je ne l'ai été.

Sur le plancher du grenier elle trouvera mes outils de jardinage,

Laissez-lui les avoir, ils sont à elle : je ne jardinerai jamais plus ;

Mais dites lui quand je serai partie de soigner le buisson de roses que je plantai

Autour de la fenêtre du parloir et la corbeille à résédas.

Bonsoir, douce mère, avant que le jour ne soit né, appelez-moi,

Toute la nuit je repose éveillée, mais je tombe endormie au matin et je voudrais voir le soleil se lever sur le joyeux nouvel an.

Aussi si vous veillez – appelez-moi, de bonne heure appelez-moi, o chère mère.

### Conclusion

Je pensais m'en aller avant, et voici que je suis encore en vie ;

Et dans les champs, tout autour de moi j'entends le bêlement des agneaux.

Combien triste, je m'en souviens, se leva ce matin du nouvel an !

Mourir avant l'arrivée des perce-neige et voici que les violettes sont venues.

Douce est la violette nouvelle qui vient sous les cieux,

Plus douce encore est la voix du jeune agneau pour moi qui ne puis me lever,

Et doux est tout le pays d'alentour, et toutes les fleurs qui fleurissent

Et surtout plus douce est la mort que la vie pour moi qui aspire à m'en aller.

Il me semblait si dur d'abord, mère, de quitter le soleil béni

Et maintenant il me semble si dur de rester; — pourtant que Sa volonté soit faite. —

Bien que je pense n'avoir plus longtemps à attendre mon congé

Et que le clergyman, le brave homme, m'ait dit des paroles de paix.

Bénédiction sur sa bonne voix et sur ses cheveux argentés,

Bénédiction sur toute sa vie, jusqu'à ce qu'il me rejoigne là.

Bénédiction sur son cœur miséricordieux, et sur sa tête grise.

Un millier de fois je l'ai béni, alors qu'il s'agenouillait à mon chevet.

Il m'apprit toute la miséricorde, en me montrant tout le péché;

Maintenant quoique ma lampe ait été tardivement allumée, il en est Un qui me laissera entrer.

Et je ne souhaiterais plus être bien de nouveau, o mère, même si elle pouvait être.

Car mon seul désir est de passer à Celui qui mourut pour moi.

Je n'ai pas entendu le chien hurler, o mère, ni le bruit du grillon,

Mais un plus doux présage m'est venu, au moment où la nuit et jour se rejoignent.

Asseyez vous à mon chevet, o mère, et mettez votre main en la mienne,

Et qu'Effie vienne de l'autre côté et je vous dirai le présage.



Tout au matin de ce sauvage mois de mai, j'entendis l'appel des anges;

C'était au moment où décroît la lune et l'obscurité était sur toute chose;

Les arbres commencèrent à murmurer, et le vent à rouler

Et dans le sauvage matin de mars j'entendis les anges appeler mon âme.

Car étant couchée tout éveillée je songeais à vous et à la chère Effie -

Je vous voyais assise en la maison, et je n'étais plus là;

Et je priais de toutes mes forces pour vous deux et ainsi fus résignée

Et par la vallée vint une bouffée de musique sur le vent.

Je crus que c'était imaginaire, et j'écoutai en mon lit, Et alors quelque chose me parla - je ne sais pas ce qui fut dit;

Mais un grand charme et un frémissement saisit tout mon esprit,

Et de nouveau par la vallée la musique revint dans le vent.

Mais vous dormiez et je dis « ce n'est point pour elle mais pour moi —

Et si cela revient trois fois, pensais-je, je le prendrai pour un présage.

Et une fois de plus il revint, et tout près des barreaux de la fenêtre,

Puis sembla monter tout droit jusqu'au ciel et mourir parmi les étoiles.

Ainsi je pense maintenant que mon temps est proche. Je crois qu'il l'est. Je sais

Que cette musique bénie s'en alla par le chemin qui doit suivre mon âme;

Et pour moi même n'ai souci de m'en aller aujourd'hui

Mais vous devez Effie, la réconforter lorsque je me serai en allée.

Et dites une bonne parole à Robin et qu'il ne se désole point;

Il en est beaucoup de plus dignes que moi qui pourront encore le rendre heureux.

Si j'avais vécu, — je ne puis le dire — peut-être aurais-je pu devenir sa femme!

Mais toutes ces choses ont cessé d'être, avec mon désir de vivre.

O regardez! le soleil vient de se lever, les cieux sont embrasés,

Il brille sur une centaine de champs et je les connais tous.

Et là je ne me promènerai plus, et là sa lumière peut briller,

Sur les fleurs sauvages de la vallée, pour d'autres mains que les miennes.

Combien doux et étrange il me semble — qu'avant la fin de ce jour

La voix qui parle maintenant, sera au-delà du soleil, — pour toujours, pour toujours avec les âmes justes et vraies — et qu'est la vie pour que nous gémissions? Pourquoi nous faire cette peine!

Pour toujours, pour toujours, dans une maison bénie;

Attendre là quelque temps jusqu'à ce que vous et Effie veniez,

Pour reposer en la lumière de Dieu comme je repose sur vos poitrines —

— Où les méchants cessent de nuire et ceux qui sont las ont le repos.

ALFRED TENNYSON

*Traduction littéraire d'Olivier Georges Destrée*





## SOIR

---

**S**EUL dans le canot, assis à l'arrière,  
J'écoute le lac chanter sa prière,  
Prière du soir.  
Tout autour de moi, devant, en arrière,  
L'horizon est noir.

Le ciel est gris-noir, teinte monotone;  
Le vent vient du nord et le lac moutonne,  
Le lac aux flots bleus;  
La vague se brise au bord, monotone,  
En frissons frileux.

Le canot s'en va là-bas, loin des grèves;  
On dirait qu'il fuit au pays des rêves,  
Aux pays lointains;  
Et le canot glisse et fuit loin des grèves,  
Sur les flots mutins.

L'écume blanchit le sommet des vagues;  
La nuit vient, le lac prend des formes vagues  
Et tout se confond;  
J'écoute le bruit triste que les vagues,  
Que les vagues font.

Ma barque s'en va, loin, à la dérive,  
Au large en plein lac, et déjà la rive  
N'est plus qu'un point noir.  
Mon petit canot flotte à la dérive,  
Qu'il fait beau, ce soir!...

*Août 1888*

HENRY BORDEAUX



## PETITE CHRONIQUE

*Nouveau jeu.* — Ce sont, en vérité, des jours calamiteux que les nôtres ! S'imagine-t-on que des écervelés imberbes ont l'orgueilleuse prétention d'humilier, en les traitant de *vieux jeu*, les plus vénérables gendelettres, et que certaines élucubrations, *l'Intruse*, par exemple, ont l'audace aujourd'hui d'être des chefs-d'œuvre, en dépit des règles fixées par Aristote ? Vit-on jamais choses pareilles ? C'est pourquoi notre strict devoir est d'exposer aux adolescents en perdition les préceptes de la saine esthétique. Ces préceptes, dans leur intégrité, peuvent se réduire à ce principe non moins simple que fécond, formulé par un de nos plus illustres écrivains : « Quand une chose est bonne, il faut l'I-MI-TER, et s'en tenir là. » En conséquence, il faut avoir le courage — et nous l'aurons — de dire leur fait à Corneille et à Racine, lesquels eurent l'outrecuidance de faire du neuf, alors qu'il y avait du si beau vieux chez Jean de la Taille et chez Hardy ; de tancer vertement ce présomptueux Shakespeare coupable d'avoir rompu avec Bale et Sackville ; de verser un pleur sur le vieux respectable de Delille et de Baour-Lormian, si blâmablement mis au rancart par Hugo et Lamartine ; d'interpeller Berlioz et Wagner, renégats des divines mélodies de Bellini et de Donizetti ; et de fortement repréhender enfin ce désastreux Van Eyck qui, s'il eût été modeste, s'en fût tenu au vénérable blanc d'œuf au lieu de viser à l'épatement des bourgeois par cette incongrue découverte — blessante pour ses pères — de la peinture à l'huile.

Du reste, ajouterons-nous, s'il était ainsi loisible au premier venu d'innover à la légère, concevrait-on pourquoi le zèle des pédagogues s'exténue, depuis tant de siècles, à inculquer aux éphèbes, par l'étude des modèles, les règles éternelles du « bon » goût ? N'est-ce pas uniquement de crainte qu'un étourdi ne s'expose, en dépit des recettes nécessaires, à perpétrer par inadvertance (car il faut tout prévoir) quelque intempestif chef-d'œuvre non conforme ?

Jeunes hommes qui lisez ceci, oyez les conseils de l'expérience : Ayez le culte du vieux jeu ; l'autre ne peut manquer d'assassiner quelque jour l'Art. Pastichez avec conscience, pastichez avec génie

les ancêtres et gardez-vous de céder jamais à la tentation dont Corneille, Shakespeare, Hugo et Wagner furent les déplorables et néfastes victimes.

O Belges, demeurez fidèles à la littérature glorieuse de 1830, qu'arrosa le sang des aïeux et qu'avec la plus louable opiniâtreté, Potvin l'illustre continue à symboliser, dominant de toute la hauteur de sa plume d'oie les obscures déjections de ses Zoffles!



Le *Patriote* sert, en ce moment, à ses lecteurs un feuilleton d'un certain Gabriel Ferry. Titre : *Les chercheurs d'or*. Dans le boniment qui précéda la publication de ce « feuilleton de longue haleine », il est proclamé que le dit feuilleton « n'est pas une nouveauté, mais qu'il est un *chef-d'œuvre de premier ordre* dans le genre des romans d'aventure et d'émotion », puis, que les lecteurs enchantés « le dévoreront avec avidité. » Cela n'est pas douteux : en effet, il suffit de parcourir quelques colonnes pour y entendre des tigres rugir de façon très inquiétante. L'auteur de ce *chef-d'œuvre de premier ordre* est, assure le boniment, un des rivaux de Gustave Aymard : d'autres diraient, pour vanter un romancier, qu'il rivalise avec Balzac, Flaubert ou Barbey ; ce Ferry est le rival de Gustave Aymard ; c'est infiniment plus glorieux.

Voici, pris au hasard, un échantillon du savoir-faire de ce feuilletoniste : « Jose, ou plus familièrement Pepe, était un garçon de 25 ans, haut de taille, maigre et nerveux. Ses yeux noirs, profondément enchâssés sous d'épais sourcils, *devaient avoir été jadis étincelants. Son visage avait la configuration de ceux (des visages) dont la mobilité est le partage.* Mais, soit maladie, soit toute autre cause, ses traits semblaient de marbre, tant l'air de somnolence qui lui était habituel, *en engourdisait le jeu.* Pepe, avec tous les signes extérieurs d'un corps actif et d'une âme ardente, *semblait* (cette semblance n'est pas extérieure, sans doute) le plus apathique des hommes. »

En vérité, Maeterlinck ne sera jamais l'auteur d'un chef-d'œuvre de premier ordre.



On annonce la mort récente, à Marseille, du poète Arthur Rimbaud. Après une vie d'aventures promenée de pays en pays, en Hollande où il recruta des volontaires pour les Indes, à Stockholm où il fut contrôleur du cirque Loisset, à Chypre où il fut entrepreneur, en Afrique où il fut marchand de peaux, Rimbaud s'en est venu mourir en France, à trente-sept ans, au moment même où d'anciens amis, désespérant de le revoir jamais, publiaient ses vers de jeunesse sous ce titre : *Reliquaire*. Il avait depuis longtemps renoncé à la poésie ; aucune des pièces parues de lui ne semble postérieure à 1873. Quelques-unes sont caractéristiques, car il avait, dès son extrême jeunesse, conquis l'originalité. L'homme s'y révèle bizarre, féroce et méchant, infâme et blasphé-

mateur. Rimbaud ne fut, en somme, qu'un voyou détraqué, avec du talent.



Le *Mercur*e de France publie, dans son numéro de décembre, la traduction inédite d'un fragment d'Edgar Poe sur la littérature et l'opinion. Constatant la fréquente unanimité de sentiment que l'on trouve dans les cercles lettrés touchant le mérite d'un écrivain et, touchant ce même mérite, les divergences de l'opinion publique *apparente* manifestée dans les journaux, voici comment le poète du *Corbeau*, en dévoilant les dessous de la réclame journalistique, caractérise l'attitude littéraire de la presse :

« L'homme de lettres, habitué à la réclusion, qui se mêle pour la première fois au monde littéraire, est invariablement étonné et charmé de découvrir que les décisions de son propre et libre jugement — décisions qu'il a cru devoir taire à cause de leur contradiction flagrante avec les décisions de la presse — sont soutenues et considérées comme des choses toutes simples, toutes naturelles, par ses confrères presque sans aucune exception. Le fait est que, mis les uns les autres face à face, nous nous trouvons contraints à un certain degré d'honnêteté rien que par l'ennui que l'on éprouve à équilibrer sa contenance et un mensonge. Nous couchons sur le papier avec un grand sérieux ce que nous ne pourrions pas, au prix de notre vie, affirmer personnellement à un ami sans rougir ou sans éclater de rire. Que l'opinion de la presse ne soit pas une opinion honnête, qu'il soit rigoureusement impossible qu'elle soit une opinion honnête, cela ne fut jamais nié même par les membres de la presse eux-mêmes. »



Henri de Régnier vient de rééditer, en y ajoutant dix-sept sonnets inédits, les *Episodes* et les *Sites*. Voici un des poèmes nouveaux :

Les lourds couchants d'été succombent fleur à fleur,  
Et vers le fleuve grave et lent comme une année  
Choit l'ombre sans oiseaux de la forêt fanée,  
Et la lune est à peine un masque de pâleur.

Le vieil espoir d'aimer s'efface fleur à fleur,  
Et nous voici déjà plus tristes d'une année,  
Ombres lasses d'aller par la forêt fanée  
Où l'un à l'autre fut un songe de pâleur.

Pour avoir vu l'été mourir et comme lui  
Lourds du regret des soirs où notre amour a lui  
En prestiges de fleurs, d'étoiles et de fleuves,

Nous voilà, miroirs d'un même songe pâli,  
Emporter le regret d'être des âmes veuves  
Que rend douces l'une à l'autre le double oubli.



Un comité vient de se former pour ressusciter, à l'exemple d'Hugo et de Banville, la mémoire du vieux Gringoire Le poète aura deux bustes, l'un à Rosières-en-Salines, près du lieu supposé de sa naissance, en Lorraine, l'autre à Saint-Nicolas-du-Pont, où il fit représenter plusieurs de ses pièces.



M. Zola prépare en ce moment un grand roman sur la guerre franco-prussienne, intitulé : *La Débâcle*.



Dans l'*Art moderne* des 20 et 27 décembre, un bel article de M. Jules Destrée sur le primitif italien Gentile da Fabriano.

Dans le *Correspondant* du 10 décembre, un article intéressant, malgré trop de malveillance, sur les Goncourt. M. D.



Sous peu *l'Intruse* sera représentée à Londres, en anglais, et à Bruxelles en flamand. La traduction flamande est de M. Grégoire le Roy.



Les *Essais du Cercle littéraire français*, revue mensuelle que publiaient des étudiants de l'Université de Gand, changent de titre et seront désormais *Le Réveil* (Rédaction : Gand, rue de Flandre 71 ; abonnement : 5 fr.) Le premier numéro débute par quelques pages sur Rodenbach signées Jos. Desgenêts. L'impression y est bien rendue que produit en nous le mélancolique poète dont *Le Règne du Silence* nimbe de gloire la paix des vieilles villes et des pieux béguinages, le rêveur subtil et obstiné qui applique aux petites choses une émotion si intense et un si pittoresque relief d'expression.



*L'année des Poètes*, 1891, publiée par Ch. Fuster, vient de paraître. Ce volume n'est pas moins intéressant que celui de 1890 et la bibliographie poétique qui le termine le rend particulièrement utile. Nous remarquons les essais rythmiques inédits de André Van Hasselt.

M. Fuster lui-même a mis en tête et à la fin du recueil des vers qui en augmentent encore la valeur.



Nous avons reçu : *Idéal et Naturalisme* par Auguste Sautour ; cette brochure, écrite à propos d'un roman de Ch. Fuster *L'amour de Jacques*, insiste sur le caractère honnête de ce livre dont le succès, légitime au point de vue littéraire, est un heureux indice du discrédit de l'école-Zola.



Noté dans *La Revue Belge* un bel article sur le peintre Isidore Meyers, par Edgar Baes. J. C.













## DON JUAN AUX PAYS-BAS

(1576-1578)



la fin de 1576, les Flandres présentaient un bien curieux spectacle.

Don Juan d'Autriche les gouvernait nominale-ment de l'Escorial, où il recevait les longues et minutieuses admonitions de son frère et souverain, mais les soldats de Sancho de Avila, soulevés depuis le pillage d'Anvers, n'obéissaient qu'à un ancien conseiller du duc d'Albe, « le cœur, l'âme de Requesens, » comme l'appelait Morillon, Geronimo de Roda, chef improvisé qui s'efforçait d'organiser l'ordre avec le désordre. Geronimo de Roda avait débuté comme auditeur à l'Audiencia de Valladolid. Philippe II l'avait remarqué « pour ses qualités et son savoir », et l'avait envoyé aux Pays-Bas avec une solde de deux mille écus (1). Il avait été un des directeurs du Conseil des Troubles, la doublure de Vargas. Ce n'était pas un soldat, mais un légiste qui savait dompter les soldats.

Ce général d'aventure semblait deviner mieux qu'au-

---

(1) *Lettre de Philippe II au duc d'Albe*, 18 octobre 1569. Le rôle de Roda a été surtout mis en lumière par le baron KERVYN DE LETTENIOVE (*les Huguenots et les Guèzes*). FORNERON, qui apporte sa contribution à l'étude de ce personnage, l'a un peu diminué en le donnant comme un simple commis.

cun des conseillers du roi le secret de ce qu'eût dû être la politique espagnole. En Espagne, on avait jusque-là professé qu'il n'y avait qu'une façon d'agir avec les Flandres, c'était de les ravager à ce point que la terre ne puisse plus produire de blé : c'est ainsi que parlaient les familiers du duc d'Albe dont les propos ont été notés par l'ambassadeur français Morillon (1). Roda déclarait *qu'au lieu de tout détruire il fallait laisser renaître le commerce et se concilier les esprits en cessant de combattre les intérêts*. Cette opinion n'était pas nouvelle chez Roda, car Requesens se plaignait à Philippe II de ses tendances à faiblir, à complaire aux populations des Pays-Bas (2). Si Roda n'avait pas l'oreille du prince, ses peintures trop réelles accentuèrent certainement la pensée d'une politique de conciliation qui était depuis longtemps dans les plans de Philippe II (3).

« Il faut accorder ce qui sera nécessaire pour sauver ce que l'on pourra, ne pas tenir compte du passé... dissimuler sur le passé, » écrit Philippe II dans ses instructions. Don Juan songe bien à les exécuter, mais Philippe voudrait qu'on fit tout avec rien. « Tout sera perdu, lui écrit-il, tout sera perdu, que Votre Majesté le croie, si les délais et le manque d'argent sont toujours aussi forts que par le passé. » Les soldats que l'on ne paie pas plus que jadis, les soldats à qui Geronimo de Roda ne peut pas plus solder leurs services que ne l'avaient fait ses prédécesseurs (4), les soldats n'en veulent agir qu'à leur tête; on n'a, disent-ils, pas besoin de s'occuper d'eux : ils se chargent de *brûler le pays comme il le mérite*, procédé de conciliation d'un goût

---

(1) *Lettres de mai-juin 1572.*

(2) *Lettre du 30 décembre 1573.*

(3) Voir notamment les lettres du 21 mai et du 4 septembre 1576.

(4) Philippe de Lalaing écrivait le 3 février 1575 qu'il y avait tel soldat qui n'avait pas reçu sa solde depuis cinq ans, tel autre à qui on avait payé un trimestre sur sept ans.

parfait. Les Flamands rêvent à de nouvelles intrigues et cherchent dans le gouverneur un complice. « Ils se valent tous, » écrit à Philippe II le 22 décembre 1576 Don Juan résumant ses premières impressions.

Arrivent les conditions de la paix. « Ce sont des damnés qui n'en veulent pas ! » s'écrie Don Juan à qui il semble impossible d'en venir à un traité sur d'aussi humiliantes bases (1). Philippe, toujours soupçonneux, Philippe qui l'avait poussé à négocier le mariage anglais, qui lui avait promis l'entreprise chevaleresque d'Écosse (2), — lui reproche aussitôt son manque de zèle, son ardeur pour l'affaire d'Angleterre *dont il ne faut pas s'embarasser* : « En pareille nécessité angoissante, il faut en passer par bien des conditions qu'en d'autres temps on ne supporterait pas.... Il faut en finir avec ces négociations, quand bien même on devrait renoncer à quelques garanties. »

Les négociations... mais il faut les mener en partie double : négocier ici avec les Etats, là avec les soldats espagnols, car les Etats demandent le départ des Tercios sans fournir l'argent nécessaire pour leur régler l'arriéré de la solde et les Tercios refusent de partir avant d'être payés.

Tel est le problème à résoudre.

Ajoutez à ces difficultés premières qu'il importe de se conserver ces mercenaires, de les empêcher de se laisser recruter par tant de cauteux voisins prêts à profiter de l'aubaine pour grossir leurs effectifs. Don Juan négocie : les soldats ont raison ; il le sent bien et il éprouve un vif regret à congédier ces vétérans qui ont servi sous son père (3). Les Etats n'ont pas

---

(1) *Lettre du 8 janvier 1577.*

(2) *Lettre instruction*, citée par MAXWELL, *Don John of Austria*, II, p. 125.

(3) *Lettre du 1 mars 1577.*

tort : il n'a garde de le nier. Il leur donnerait volontiers sa personne en gage, mais le résultat de cette offre est d'exaspérer leur défiance. Volontiers alors le jeune prince emmènerait les Tercios guerroyer en France, mais il se heurte au froncement de sourcils de son royal frère. Enfin les Espagnols, convaincus par Escobedo, consentirent à se rendre à Maestricht sous les ordres du comte de Mansfeld et à accepter en paiement des traites sur l'Italie (1). Les traites ne seront pas payées à échéance et les plaintes des Tercios retentiront dans quelques mois dans les grasses plaines lombardes terrifiées par cette cohue de bandits. Le fameux compromis de Marche en Famène fut donc signé (17 février 1577), alors que Don Juan, *calme mais colère* (2), s'était résigné à accepter les exigences du Conseil des Etats, *sous condition qu'ils maintiendront en tout et partout nostre sainte foy et religion catholique romaine et la due obéissance au Roy nostre Sire.*

Mariés en Flandre, habitués à la vie relativement facile du pays conquis, plus libres d'eux mêmes qu'en aucun autre service, les bannis qui, suivant une expression de Roda rentrant en Espagne sans savoir ce qu'il y trouverait (3), évoquaient le souvenir d'Israël sortant d'Egypte (4), n'avaient qu'un espoir : retourner un jour prochain aux douces garnisons des Flandres (5).

(1) Don Juan a raconté les négociations dans sa longue lettre du 2 janvier 1577.

(2) *Manso aunque colerico, lettre à Philippe II du 31 janvier 1577.*

(3) *Lettre de Morillon du 29 avril 1577.*

(4) *Lettre de Roda à Zayas, 28 mars 1577.*

(5) L'auteur du roman picaresque *Estebanillo Gonzalès* s'est fait l'écho du savoureux souvenir que les Flandres avaient laissé à la soldatesque espagnole. Voir aussi les *Sucesos de Flandres* du capitaine Vazquez, récemment publiés par MM. le marquis DE LA FUENNSANTA DEL VALLE ET SANCHE RAYON.

S'ils eussent connu les dessous de la politique espagnole, ils auraient pu caresser, avec plus de confiance, ce rêve. Si Philippe n'avait cédé qu'à la nécessité, au besoin de renforcer les garnisons d'Italie (1), Don Juan ne pouvait supporter longtemps l'insolence de ces Etats qui le prenaient pour une pelote du jeu de pomme et se le lançaient de l'un à l'autre comme avec une raquette.

Quant aux Flamands, moins ils avaient d'Espagnols à endurer et plus ils étaient impatients de n'en point supporter. Don Juan l'a noté, « le nom seul des Espagnols leur donne la nausée; ils voudraient voir partir jusqu'aux levriers des Espagnols ». Plutôt que de traiter loyalement, ils appelleraient les Turcs (2). Et qu'ont-ils besoin d'appeler les Turcs quand les Français sont si près et si désireux d'intervenir, quand Mondoucet, l'ancien résident d'Henri III à Bruxelles, encourage et exhorte depuis des années le prince d'Orange, depuis des années prépare le terrain pour Henri III ou le duc d'Alençon, dont il est devenu le confident depuis son expulsion de Bruxelles? (3)

Aussi avec quel empressement la belle comtesse de Lalaing, dont Don Juan disait qu'elle était *la créature la plus inquiète et la plus malicieuse qu'on peut imaginer* (4), reçoit les avances de Marguerite de Valois qui est venue, sur les conseils d'un médecin sans diplôme d'aucune faculté, son frère François d'Alençon, prendre les eaux à Spa (5), où sa présence eut

---

(1) *Lettre de Don Juan, 22 décembre 1576.*

(2) *Lettre du Marquis d'Havré, 3 décembre 1576.*

(3) *Les Huguenots et les Gueux.* IV, p. 127 et 333. Marguerite de Valois remarque que, confident du prince d'Orange, il se ressentait un peu de la religion.

(4) *Lettre du 26 mai 1577.*

(5) Si le conseil émanait de Claude de Mondoucet, le turbulent duc d'Alençon l'avait fait sien avec enthousiasme. Cette contre-



pu être relevée comme suspecte en la conjoncture :  
« Ce pays, lui dit-elle, a été autrefois la France: plait à Dieu qu'il prenne fantaisie au roi votre frère de requérir ce pays qui est sien. »

Don Juan qui a voulu d'abord rentrer en Espagne pour se retirer dans un ermitage, Don Juan qui a borné ses ambitions à un siège dans le conseil de son frère, en vient aux propositions héroïques. En proie à un de ces beaux dépités qui lui avaient dicté sa note de janvier aux Etats, il sent plus que jamais le besoin de changer de politique.

Il faut renoncer aux transactions pacifiques; il faut redemander aux armes ce que la négociation ne donnera jamais. Il faut rappeler les troupes espagnoles. « Force est bien qu'elles reviennent et Votre Majesté n'en doit avoir aucun regret... Puisque ces gens là se rendent coupables à ce point et ne tiennent nul compte de la grâce que Votre Majesté leur fait, cette guerre doit être toute différente de ce qu'elle a été jusqu'ici. Il faut qu'elle se nourrisse de leur propre argent sans qu'on y emploie celui des autres royaumes. Qui cause le mal le paie! Feu et sang sur eux! Et que Votre Majesté me laisse faire! (1) »

Chaque jour, d'ailleurs, le péril augmente. Don Juan apprend qu'on a résolu de l'enlever. Un massacre des Espagnols aurait eu lieu à Bruxelles, s'ils n'avaient eu la prudence de fuir (2). « Je m'occupe des moyens de m'échapper; ce sera dans trois ou quatre jours ou bien je serai prisonnier. Nous en sommes réduits là (3).

---

partie des négociations de Claude du Bourg en Espagne ne fut pas sans inquiéter les agents anglais. « La mère, par son voyage à Bayonne, écrivait l'un d'eux, Wilson, a préparé la Saint Barthélemy : que le voyage de la fille ne ressemble pas à l'autre! »

(1) *Lettre du 21 juin 1577.*

(2) *Lettre du 24 mai 1577.*

(3) *Lettre du 24 juin 1577.*

Malines n'est pas plus sûr que Bruxelles (1), il faut prendre la route de Namur et Don Juan prétexte la prochaine arrivée de la reine de Navarre (14 juillet).

« L'arrogance et l'insolence de ces malintentionnés nous presse et grossit Elle a commencé par le conseil d'Etat; elle s'est répandue parmi les seigneurs et maintenant elle gagne jusqu'au peuple. Tout croule. Les compagnies du régiment du comte d'Egmont se rapprochent de cette ville, avec celle de MM. de Hèze et Champagnay, dans l'intention, comme le bruit m'en revient de différents côtés, de me faire prisonnier. Il paraît aussi qu'ils ont résolution de faire massacre et de se soulever en même temps. » (2)

Et Don Juan expédie son fidèle Escobedo à Madrid (10 juillet 1577) tandis qu'il surveille l'accueil fait à Marguerite de Valois. La mission d'Escobedo était d'expliquer le vrai de la situation à Philippe II, d'éclairer la religion de ce frère si volontiers silencieux et si souvent grondeur.

A certains points de vue, le choix de l'ambassadeur était excellent. Le dévouement d'Escobedo à Don Juan pouvait se mesurer à son respect pour la mémoire du prince d'Eboli, son ancien protecteur, respect qui semble lui avoir, si peu de mois après, coûté la vie (3). Déjà, en 1576, Escobedo avait déclaré à Philippe II, avec la rude franchise d'un serviteur emporté par son

---

(1) *Les Huguenots et les Gueux*, IV, 416.

(2) *Lettre du 9 juillet 1577*. Les assertions de Don Juan sont confirmées par un mémoire d'Edmond Huart, bourgeois de Bruxelles, qui révéla le complot formé, pour arrêter Don Juan, par Corneille Van der Straten de confiance avec Wilson, de Hèze, Marnix et Théron.

(3) Sur ce point, il y a unanimité entre Mignet et M. Muro, le dernier historien qui ait traité cette question (*La Princesse d'Eboli*.)

zèle, « que sa politique était *décousue* (1). » Il lui avait écrit une lettre « sanglante » (2). Antonio Perez qui était alors l'ami d'Escobedo et le conseil de Don Juan s'était interposé. Il avait modéré le zèle *estimable* (*buen celo*), mais maladroit du mandataire de Don Juan : il lui avait sagement représenté que les rois n'aiment pas à en entendre trop long et que s'il faut leur parler toujours avec sincérité, il convient cependant de procéder avec mesure et prudence. Antonio Perez avait ensuite réussi à calmer la colère de Philippe (?).

C'est donc un peu la prudence qui manquait à cet honnête homme et il en eut fallu beaucoup pour conquérir Philippe aux idées de Don Juan.

Philippe n'oubliait pas les injures. C'était un prince « plein d'artifice et père, si l'on peut dire, de la dissimulation, » comme le qualifie la relation vénitienne de Francisco Vendramino. Le débarquement seul du conseiller de son frère le mit en rage. Il annota à son ordinaire la lettre par laquelle Escobedo lui annonçait qu'il venait, le 21 juillet, de débarquer à Santander et il la fit passer avec une annotation menaçante sous les yeux d'Antonio Perez qui dut plus tard faire son profit des dispositions soupçonneuses de Philippe (4).

---

(1) Le plus vif de cette appréciation c'est qu'elle était exacte et que Philippe le sentait sans doute. Deux hommes qui ont étudié à fond la question des Pays-Bas à cette époque, le baron GROEN VAN PRINSTERER, protestant, et le baron KERVYN DE LETTENHOVE, catholique, concluent comme Escobedo.

(2) Le mot est de Philippe envoyant la lettre à Antonio Perez. « Il faut, ajoute encore le roi, que ce soit là du fruit d'Italie ou de Flandres... S'il m'avait dit ce qu'il m'a écrit, je ne sais si j'aurais pu me contenir. »

(3) Lettre du 25 juillet 1576.

(4) *Darnos mucha prisa a despacharle antes que nos mate*, nous hâter de le dépêcher avant qu'il nous tue. Le sens de *dépêcher* n'est pas douteux : mais l'original de cette lettre, *considérée comme authentique cependant par Mignet*, n'existe pas et on la lit seulement dans ce manuscrit de La Haye, qui contient

Le roi, premier mouvement de fureur à part, était convaincu de la fausseté des vues de son frère. Il voulait le maintien de la paix quand même : il n'admettait pas qu'il fut possible de nourrir la guerre avec les seules ressources des Etats sans qu'il en résultât autre chose que la ruine et la destruction des Provinces. Il savait qu'il n'était pas possible d'envoyer de l'argent d'Espagne. Dans ces conditions compter faire la guerre c'était une dérision, une plaisanterie, un encouragement de plus à donner aux Etats (1).

Les raisonnements n'avaient aucune prise sur Philippe II. Seuls les évènements devaient agir sur son esprit, en lui laissant toutefois le regret que la politique préférée n'ait pas été suivie : « Et m'a déplu beaucoup, écrivait-il le 2 septembre 1577 à Don Juan, que vous ayez été forcé de ce faire (2), pour ce que peult avoir été la cause de retarder et prolonger le bon chemin qu'avient pris les affaires. »

Marguerite de Valois avait reçu de Don Juan l'accueil le plus courtois. Avec lui tous les capitaines espagnols semblaient pris au charme de l'enchanteresse. « La conquête d'une telle beauté, disait le refrain d'une chanson soldatesque, vaut mieux que celle d'un royaume. »

Le galant capitaine n'avait pourtant pas l'esprit tourné vers les intrigues d'amour. Tout cet empressement n'était qu'une couleur. Le beau cavalier était devenu conspirateur : il préparait un coup-de-main sur

---

les pièces justificatives des fameuses *Relations* d'ANTONIO PEREZ, d'où il suit qu'elle pourrait bien être une invention de ce dernier.

(1) Lettre de Perez à Escobedo, citée par MIGNET, *Antonio Perez et Philippe II*, p. 55. Philippe n'avait pas cessé de professer depuis quelques mois qu'il fallait coûte que coûte traiter avec des gens poussés au désespoir, ce qui est la plus grande force qu'il y ait au monde,

(2) Allusion au coup de force de Namur.

Namur Dans le luxe conquis à Léopante qu'il déployait, dans les fêtes qu'il donnait, la galanterie n'était pour rien (1). Le politique l'emportait sur l'amoureux : il faisait des compliments et songeait à châtier des rebelles.

A chaque instant lui arrivaient de secrets avis des menaces des Etats. Le lendemain de l'entrée triomphale de la reine de Navarre, on lui en remettait un ainsi conçu : « Monseigneur, je suis assurément informé que si Vostre Altesse met le pied hors de Namur pour en venir en ça, que l'on est prest de se sauver de sa personne. » En même temps, il apprenait qu'on lui reprochait de faire des levées en France et Allemagne. Il l'aurait, certes, bien voulu faire, mais les griefs des Etats n'étaient pas fondés; ils lui cherchaient vraiment une querelle d'Allemands (2). « De nouveaux avis m'engageaient à me mettre en sûreté, écrivait-il à Marguerite de Parme (3), j'en reçus notamment deux, dont le premier portait que je ne retournasse pas en Brabant, car dans la première ville

---

(1) Je crois que Forneron et Motley ont admis à tort, sur le dire de Brantôme, une visite incognito de Don Juan au Louvre, lors de son passage à Paris, dans laquelle il aurait pris feu pour la délicieuse beauté de la reine Margot. C'est là du pur roman. On a sur le séjour de Don Juan à Paris un document des plus curieux que le baron KERVYN DE LETTENHOVE a copié au British Museum (add. 16176, p. 308). C'est une lettre de Luis Quijada, son père nourricier. « J'espérais goûter à Paris, pendant une journée, y lit-on, le repos dont j'avais grand besoin; mais je m'étais trompé, car, ma venue ayant transpiré dans l'hôtel de l'ambassadeur (ces hôtels sont toujours entourés de beaucoup d'espions), il était à craindre qu'on ne m'y reconnût : *c'était déjà beaucoup que d'avoir pu m'y rendre secrètement pendant la nuit. Je partis donc en toute hâte le lendemain afin de n'être vu de personne.* »

(2) Don Juan donna audience quelques instants avant de monter à cheval à Jean Corpels, commissaire des montres, chargé de lui exposer les griefs des Etats. Jean Corpels a laissé un récit des événements du 24 juillet.

(3) Lettre citée par KERVYN DE LETTENHOVE, IV, p. 435.

où j'entrerais, on m'arrêterait et on couperait la tête à ceux qui m'auraient suivi, le second qu'on tenterait à Namur ce qu'on avait le dessein de faire ailleurs. »

Le 24 juillet, il crut l'heure de la délivrance sonnée et monta à cheval, déclarant qu'il convenait de se mettre en sûreté avec tous ceux qui l'accompagnaient. Il pénétra dans la forteresse, suivi de ses serviteurs et de sa garde allemande. Le duc d'Arschot, effrayé de sa colère, fit grand étalage de sa fidélité. Marguerite de Valois prétend qu'on songea à la retenir prisonnière, ainsi que le marquis de Havré, mais que don Juan se contenta de garder quelques jours comme otage la belle Diane de Dammartin, marquise de Havré. Le géôlier ne fut, d'ailleurs, pas inhumain à sa prisonnière qui, par reconnaissance sans doute, ne voulut point passer pour cruelle envers le beau cavalier. Le roman devait toujours se mêler à cette aventure, le roman et l'amour,

Namur était à Don Juan. Il tint à expliquer aussitôt sa conduite. A Zuñiga, l'ambassadeur espagnol à Paris, il adressa une longue lettre destinée à être mise sous les yeux d'Henri III et avec l'arrière-pensée qu'elle pourrait bien être lue aussi par Philippe (1). Aux Etats il fournit également telles explications qu'il lui parut convenable (2) et les Etats les reçurent avec une certaine humilité, aveu de faiblesse et aveu de culpabilité. Don Juan, enhardi, demanda le châtement des assassins dénoncés par le bourgeois Huart (3). Il ne devait sur ce point rien obtenir que des promesses.

La prise de Namur, en effet, n'avait pas beaucoup changé le fonds des choses. Les ordres de Philippe II n'arrivaient toujours pas : il n'avait encore ni ratifié

---

(1) *Lettre du 29 juillet 1577.*

(2) *Lettre de la même date.*

(3) *Mémoire du 7 août 1577. — Mémoire de 24 août 1577.*

ni refusé de ratifier la Pacification de Gand (novembre 1576) et Farnèse semble croire deux ans après qu'il la désapprouvait (1). Don Juan devait donc reprendre les négociations : il les reprit. Plusieurs mois durant, il demeura sans nouvelles de Philippe qui se bornait à faire épier sa conduite par des espions de plus en plus nombreux.

La situation, cependant, empirait sans cesse. Après le coup de Namur, il aurait fallu pouvoir montrer sa force et ne pas échouer devant la citadelle d'Anvers (2). Don Juan n'avait pas de soldats. Le 26 juillet, le marquis d'Ayamonte, gouverneur du Milanais, donnait l'ordre aux troupes espagnoles de reprendre le chemin des Flandres, mais il devait s'écouler quatre mois de marches avant que cette infanterie fut utilisable sur les champs de bataille. Les Etats, encouragés dans leurs prétentions, devenaient de plus en plus intraitables. Il fallait que Don Juan évacua Namur et ces autres places, licencia ses troupes, éloigna les Allemands comme il avait éloigné les Espagnols et les Italiens, se retira à Luxembourg en attendant que Philippe nomma un gouverneur plus agréable aux Etats. La proposition est bien tournée. « Néanmoins, était-il ajouté, si votre alteze, pour le bien du pays, trouve bon de se retirer incontinent, elle pourra laisser le gouvernement au Conseil d'Etat. » C'était de l'insolence, mais la volonté de Philippe semblait être de traiter à tout prix et sa politique cauteleuse s'accordait à cette heure avec celle des Etats pour travailler à éloigner Don Juan des Flandres.

Par son ambassadeur à Rome, Juan de Zuñiga, Philippe faisait engager sa sœur Marguerite de Parme

---

(1) *Lettre du 20 février 1579.*

(2) Cet échec entraîna la défection du duc d'Arschot si prêt à Namur à mourir aux pieds de Don Juan.

et le cardinal Granvelle à lui offrir, entraînés par leur zèle pour le service de Dieu et le sien et par l'intérêt des Etats, de se rendre en Flandre (1). Mais l'invite avait peu de succès.

Ni l'un ni l'autre ne se souciaient, sans sûres garanties, de supplanter Don Juan. Granvelle alléguait ses dettes, ses revenus séquestrés, ses maisons pillées, son grand âge et sa santé. Marguerite de Parme, plus tentée, ne voulait point blesser Don Juan qu'elle aimait, disait-elle, comme un fils. Aussi posait-elle ses conditions : il lui fallait remise de la citadelle de Plaisance à son mari et de l'argent. Enfin elle faisait ses préparatifs, écrivait à tous dans les Flandres. Puis elle avait la goutte au moment de quitter son domaine d'Aquila, la goutte, cette suprême ressource des politiques.

En Flandre, la situation de Don Juan devenait de plus en plus précaire. Il multipliait ses appels à Philippe II. « Plut au ciel, écrivait-il, que sans manquer à ma conscience et à l'honneur, il me fut permis de me briser la tête contre un mur ou de me jeter dans un précipice. Je le ferais assurément plutôt que de tout perdre si honteusement par l'indifférence de vostre Majesté (2). »

L'avant veille de ce cri de douleur, Don Juan avait accepté les propositions des Etats; la veille le prince d'Orange avait fait son entrée triomphale à Bruxelles au milieu d'une population, ivre de joie, qui l'accueillait comme un libérateur. Il avait harangué les foules dans les termes les plus vifs contre les Espagnols : « Si on traite avec les Espagnols, si on ne les combat point, ils seront demain ce qu'ils étaient hier : les implacables ennemis de nos libertés. Il faut fermer l'entrée du pays

---

(1) *Lettre de Philippe II du 1<sup>er</sup> septembre 1577.*

(2) 24 septembre 1577.



aux Espagnols; ils arrivent fatigués d'une longue route, et un de nos soldats vaut six des leurs. Si l'on n'agit ainsi et si on leur permet de s'emparer de nos villes, vous verrez qu'ils traiteront les nôtres comme ils ont traité les Maures de Grenade, qu'ils vendaient comme esclaves et qu'ils marquaient d'un fer chaud au visage, après avoir déshonoré leurs femmes et leurs filles. Si vous ne voulez subir les mêmes outrages, montrez-vous dignes de votre pays et animés du zèle patriotique qui distingue tous ceux qui y sont nés. Ne négligez rien pour vous venger de tout ce que vous avez souffert des Espagnols. Je vous jure de vous aider de mes biens et de mon sang, et j'attends de vous le même serment. »

A la nouvelle de cette entrée et de ces discours qu'il considéra comme une violation du pacte accepté par lui, Don Juan, saisi d'une violente colère, écrivit aux Etats qu'il était résolu, si l'on manquait à ce qui était dû à Dieu et au roi, à user de tous les moyens qui étaient en son pouvoir. D'ailleurs les Etats ne pouvaient supporter de gaîté de cœur la domination du prince d'Orange et une intrigue vint de rechef embrouiller les cartes.

Le duc d'Arschot, aidé du marquis d'Havré dont on accusait Don Juan d'aimer moins les propos affectés que la femme « douée d'excellente beauté », du jeune duc d'Egmont, du comte de Lalaing et de quelques autres aventureux, avait imaginé d'offrir la souveraineté des Pays-Bas à l'archiduc Mathias, fils de l'Empereur Maximilien et propre neveu de Philippe.

Mathias s'échappa de Vienne avec la connivence plus ou moins avouée de son frère l'Empereur Rodolphe (1) et le 26 octobre il entra à son tour à Bruxelles.

---

(1) A peine Mathias parti, il le faisait rechercher par un de ses conseillers, chargé de proclamer que son frère s'était évadé, *de son mouvement et sans le sceu de la majesté impériale.*

Un instant Don Juan vit tout perdu. En tout cas c'en était fait de lui : Pilippe II pourrait bien ratifier le choix des Etats. Le prince d'Orange se chargea de rétablir la fortune des Espagnols. Tout puissant il jouait la modestie, se faisant en sous-main offrir de nouvelles dignités qu'il refusait avec une gravité de comédien habile. Deux aventuriers, de Ryhove et Van Hembyse lui proposèrent de faire arrêter par le peuple les députés aux Etats. Il blâma leur dessein ouvertement et les fit engager à aller de l'avant par Marnix, voulant ainsi se réserver la faculté de désavouer les auteurs du soulèvement s'il échouait. Il réussit (1). Orange eut l'imprudencce de se pavaner à Gand, de faire le railleur et le plaisantin. L'esprit public, toujours changeant, se prononce alors contre l'attentat. Orange se hâta, sur les conseils de Marnix de sainte Aldégonde, de renier toute participation, toute responsabilité, lui qui en secret « *connivoit à tout* ». Aussitôt la discorde est partout : on pille, on viole, on tue. Orange s'effraie : dans toute l'Allemagne luthérienne un cri de reprobation s'élève contre lui. Il n'a plus de ressources que dans une feinte réconciliation avec Mathias aux côtés duquel il fait sa rentrée à Bruxelles le 24 janvier 1578, mais alors don Juan a reçu des renforts : les troupes d'Italie sont enfin là.

Le premier, Farnèse, après un long voyage, arriva le 17 décembre auprès de son oncle. Don Juan n'était pas levé. On l'éveilla et, passant aussitôt une robe de chambre sur sa chemise, il vint recevoir le prince de Parme au haut de l'escalier, le visage tout heureux, lui jurant que de sa vie il n'avait reçu plus agréable

---

(1) Le 28 novembre, le duc d'Arshot fut arrêté pieds nus et en chemise. On arrêta de même ceux qui avaient fait appel à Mathias.

nouvelle que celle de son arrivée. Et tandis qu'ils se livraient aux compliments, Don Juan d'Autriche s'habilla. Ils allèrent ensemble entendre la messe, puis déjeunèrent rapidement. Don Juan paraissait croire que Farnèse venait le relever de ses fonctions (1); le jeune homme le détrompa, l'assurant qu'il était heureux de servir sous ses ordres et, comme le Capitaine, aigri par l'abandon, lui dévoilait sa haine contre le comte de Mansfeld, Farnèse s'efforça de le calmer et de le détourner de la pensée de le châtier en secret (2).

Bientôt on apprit le petit succès obtenu sous les murs de Ruremonde par le baron de Hierges, Gilles de Berlaymont, qui avait heureusement débloqué la place défendue par le baron de Polbaira, colonel des troupes allemandes. Il s'agissait de reprendre l'opération sur une plus large échelle.

Un vieux capitaine de cavalerie, qui commandait pour les Etats une armée improvisée de mercenaires écossais et de fanatiques enrôlés par le zèle des prédicants, avait eu l'audace de bloquer Namur. Don Juan fit tenir conseil. Il n'en était guère nécessité à vrai dire (3), mais il avait lieu de craindre les mauvais

---

(1) C'est le 18 décembre que Philippe annonçait à son frère qu'il donnait son gouvernement à Marguerite de Parme, mais Don Juan devait depuis longtemps se douter de cette solution.

(2) Ces détails rapportés par VASQUEZ (*Doc. inéd.* LXII, p. 71) lui ont certainement été fournis par son protecteur le capitaine Pedro de Castro qui avait accompagné Farnèse depuis Parme. (Voir notre étude *Un capitaine de Farnèse*, dans la *Revue indépendante* de juin prochain.)

(3) Suivant une relation anglaise citée par le baron KERVYN DE LETTENHOVE, il avait 23,000 hommes en novembre 1577. En décembre, le chiffre réel, d'après Linguet mieux informé, était de 12,000. « L'armée des Etats, écrivait La Noue à Brantôme, a l'avantage du nombre sur l'armée espagnole. » Selon les rapports officiels, les troupes des Etats étaient merveilleusement équipées et nourries; suivant les correspondances de leurs chefs, elles se trouvaient en proie à la plus affreuse misère. Quoiqu'il en soit, leur nombre croissait chaque jour, il leur venait des renforts même de la Rochelle, ce qui obligea Don Juan à accepter le concours des Guise.

offices de plus d'un conseiller et n'avait garde de négliger les occasions de les obliger à émettre un avis public.

Ce qui manquait le plus, c'était l'argent. Une heureuse fortune voulut qu'il arriva en ce moment au camp un courrier du roi apportant 150 mille écus d'or. On eut dit que Philippe avait deviné ce que lui écrivait son frère le 6 janvier : « Je l'attends demain (le prince de Parme) et voiray de faire mettre en exécution ce qui sera résolu avecq les gens que j'ay, qui ne sont moins de toutes nations avec l'infanterie et cavallerye et 17000 hommes de pied et environ 1500 chevaux, la plus grande partie de vieulx soldats et gens de bon cœur pour s'employer au service de Dieu et de Votre Majesté, et comme il convient les tenir en bonne discipline, ce qui ne peult estre sans les bien payer, Votre Majesté sera servie de pourveoir d'argent tant qu'il en sera besoing et de sorte qu'il n'y en ait faute, afin de non par là perdre la victoire qui lui est comme certaine » (1).

A cette date, l'armée de Don Juan s'était grossie des troupes d'Italie rentrant par colonnes et des bandes d'ordonnances que le duc de Guise feignait de casser pour que Charles de Mansfeld les enrôla. Admirablement commandées ces troupes étaient prêtes à combattre. Sans doute Julian Romero était mort à Crémone; sans doute Sancho de Avila « brutal et superbe comme un lion », comme écrivait Mondoucet, « le plus brave de mes capitaines », comme disait le duc d'Albe, était en Espagne, mais il y avait là Mondragon et Verdugo et Figueroa allait arriver au lendemain de Gembloux (2). Il ne fallait plus hésiter.

Alexandre de Parme fut chargé de réunir en toute hâte les troupes qui avaient secouru Ruremonde et qui

---

(1) Lettre citée par MIGNET, *Antonio Perez et Philippe II*, p. 99.

(2) Mondragon était à Marche en Famenne. Verdugo occupait la citadelle de Namur.

s'étaient répandues dans la campagne entre Louvain et Tirlemont; il les trouva concentrées déjà sur Namur et bientôt Don Juan se porta sur cette ville avec le gros de son armée. M. de Goignies, déplaçant son camp, parut marcher sur Gembloux, soit que, comme le veut Vazquez, son ardeur eût crû à la pensée que les armées étaient en contact, soit, comme le veulent d'autres chroniqueurs, par désir de battre en retraite (1). Diverses reconnaissances constatèrent que l'infanterie des Etats se retranchait dans la plaine. Le capitaine Hernando de Acosta enleva, dans la tranchée même, un jeune soldat qui parut aux Espagnols *parler comme un ange*, tant il leur conta de bonnes nouvelles.

L'armée des Etats, fort courageuse loin de l'ennemi, s'était sentie très découragée par son proche voisinage et l'on n'aspirait plus dans le camp de M. de Goignies qu'à mettre de l'espace entre les belligérants. Don Juan lança sans retard sa cavalerie, et, ordonnant à son infanterie d'avancer fraîche au lieu du combat, alla observer les mouvements de l'ennemi. Jusque là Farnèse l'accompagnait, mais il semblait craindre que l'ennemi ne lui échappa et sans attendre ni ordres ni renforts, il chargea avec cent cavaliers l'infanterie des Etats engagée dans une ravine. L'attaque était imprudente; sa soudaineté assura le triomphe des Espagnols. La cavalerie des Etats rompit à son tour une partie de leur infanterie en prenant la fuite au moment même où l'infanterie espagnole arrivait sur le terrain (2). Don

---

(1) « Il semble, dit le baron KERVYN DE LETTENHOVE résumant ces témoignages, que la pensée de trouver devant elle le vainqueur de Lepante ait répandu dans les rangs de cette armée une vague terreur. »

(2) Elle récita, agenouillée, l'*Ave Maria* avant de fondre sur l'ennemi. M. JULIO MONREAL, dans ses *Cuadros vivos*, 1878, a réuni de très-curieux détails sur la tenue et les mœurs des soldats de l'infanterie espagnole, puisés dans les pragmatiques, les pamphlets, les romans et le théâtre du temps.

Juan enfonçait et défaisait tout ce qu'il trouvait. Le prince de Parme s'exposait comme un simple soldat, toujours au premier rang, toujours au péril. Les Ecossais essayèrent de résister : ils furent contraints à la fuite.

Le massacre fut atroce. Les Espagnols ne faisaient pas de quartier. En une heure et demi, neuf mille hommes furent égorgés sans que Don Juan eut plus de dix soldats hors de combat (1). Il n'y eut de sauvé que les fuyards : quelques uns ne s'arrêtèrent qu'à Bruxelles, ce qui fit donner à cette bataille le nom de bataille de l'Eperon. M. de Goignies fut pris par un soldat albanais nommé Dimitri qui l'avait blessé aux mains : il fut transféré à Namur où on le soigna.

Cette victoire assura le triomphe des bannières espagnoles qui occupèrent Tirlemont le 5 février et Louvain le 7. Farnèse prit lui-même Sichem et en fit pendre le gouverneur pour le châtier d'avoir attendu l'assaut. Tandis que les villes de la vallée de la Sambre tombaient une à une aux mains des Espagnols (février 1578), le comte de Mansfeld arriva avec quatre mille Français, demandant qu'on les occupa sur l'heure, car ce n'était pas des gens à laisser oisifs. On les employa à l'assaut de Nivelles, mais ils se retirèrent en hâte sous le feu des batteries de la place. Ils n'étaient pas moins braves que les Flamands, dit Vazquez, mais ils étaient fantassins et petites gens et n'avaient pas sur l'honneur les idées de la noblesse française (2). Ils prirent, d'ailleurs, bientôt après leur revanche, mais leurs désordres et les vexations qu'ils faisaient endurer aux habitants des Ardennes et du Namurois obligèrent Don Juan à les licencier.

Il eût fallu bien peu à Don Juan pour qu'il pût

---

(1) VAZQUEZ. *Doc. inéd.* LXXII, p. 93.

(2) VAZQUEZ. *Doc. inéd.* LXXII, pp. 106-109.

mettre le siège devant Bruxelles, mais ce peu il ne réussissait pas à l'obtenir. Ni un ordre ni un conseil. Les Etats et le prince d'Orange s'étaient réfugiés à Anvers. Il fallait en finir avec eux et Don Juan l'écrivait à Antonio Perez et à Escobedo (1) : « Pour l'amour de Dieu, que ce succès donne du courage ! Qu'on jette du bois au feu tandis qu'il chauffe ou que, si on perd cette occasion, le roi ne prétende plus être maître de la Flandre et se reposer désormais sur ses autres royaumes, car il ne trouvera jamais davantage d'appui ni en Dieu ni chez les hommes ; il n'y trouvera que les plus claires démonstrations du contraire. C'est là la vérité et non ce que disent tant d'autres qui lui mentent et qui le trompent. Je le lui écris nettement, ainsi que tout ce que je pense sur le reste... J'en dis peut-être plus qu'on ne voudrait. Mais il ne doit jamais en coûter à des hommes d'honneur de faire ce qui n'est que l'accomplissement de leur devoir. Ils doivent avoir peine au contraire à cacher ce qu'ils pensent pour obtenir une approbation. Pour moi, je jugerais que c'est trahison : aussi il faut que l'on me pardonne si je dis tout ce que je pense sauf l'humilité, sauf le respect que je dois, ou bien celui là m'ordonnera de me taire qui, par cet ordre, déchargera du moins ma conscience et mon honneur. Maintenant, messieurs, de l'argent et de la résolution ! A nous ici de faire briller la nôtre : nous combattons et notre maître sera vainqueur... Seigneur Escobedo, diligence, diligence extrême à revenir. »

Cette lettre arriva à Madrid le 23 février. Le 8 mars, Philippe qui avait déjà ordonné à Perez de faire tuer Escobedo répondait à Don Juan. Il protestait

---

(1) J'emprunte à Miguet le texte de cette lettre, mais je ne suis pas d'accord avec lui sur certains détails de traduction.

de son amour, de sa confiance en son « très cher et très aimé » frère et lançait ce sinistre jeu de mot : « J'aurai soin d'ordonner *qu'on dépêche promptement le secrétaire Escobedo*, et, de tout ce que vous me dites d'ailleurs de lui tant sur son envoi que sur ce qu'il mérite, je tiendrai le compte qu'il convient. » Le 31 mars, le bravo Insausti *dépêchait* Escobedo.

Don Juan rongea son frein, assistant impuissant aux intrigues des ennemis de l'Espagne, n'osant profiter des bonnes dispositions des amis. Un jour, c'étaient les Etats d'Artois qui lui envoyaient leur adhésion, qui invitaient les Etats de Hainaut et de Tournais à faire de même un jour. C'était Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, gouverneur de Gravelines, qui refusait de livrer la place aux Anglais et déclarait rester fidèle à la Pacification de Gand violée par les Etats (1). Ainsi se formait le Parti national sur lequel devait s'appuyer le gouvernement de Farnèse. Mais les Etats avaient envoyé le marquis de Havré intriguer en Angleterre, mais Mondoucet négociait avec eux pour son maître, le duc d'Alençon, tandis que les affiliés d'un nouveau Mathias, le duc Jean Casimir de Bavière, promettaient son secours si on lui donnait le moyen de lever une armée.

Heureusement Don Juan reçoit à chaque instant des capitaines qui répondent à son appel de l'année précédente. Au lendemain de la prise de Nivelles, c'est Pedro de Tolède, c'est Alonzo Martinez de Leiva qui commande 300 hommes, presque tous gentilshommes, marchant sous la bannière noire avec la croix rouge

---

(1) Il écrivait à Don Juan : « Je puis assurer Vostre Altesse que mon intention n'a jamais esté aultre que de servir à Dieu et à Sa Majesté et n'ay jamais vollen consentir, ny aidier au prince d'Orange. » Coût une pension de 300 écus par mois (KERVYN DE LETTENHOVE, V, p. 27). Il est vrai que La Motte, fidèle à ses engagements, repoussa les belles promesses du duc d'Alençon.



de Bourgogne, le grand Christ crucifié et au revers l'image de Notre-Dame (1). Puis, le 13 avril, c'est, avec son tercio de 2600 hommes, le fameux Luis de Figueroa que *l'Alcalde de Zalamea*, de Caldéron, a rendu immortel.

Tous ces vaillants hommes réconfortent plus Don Juan par leur présence que les belles assurances de Henri III, qui a chargé Guise de lui confirmer qu'il ne fera jamais rien contre Philippe II. Guise, d'ailleurs, si l'on en croit une lettre chiffrée de Charles de Mansfeld à Don Juan (2), se déclare dans l'impossibilité de servir Don Juan en lui recrutant des troupes, tant la malveillance du roi lui crée de difficultés. Il a donné des ordres contraires à ses capitaines. Il est vrai que, peu de jours après, Don Juan de Vargas Mexia, l'ambassadeur de Philippe II à Paris, lui rendait compte d'une visite qu'il avait faite au duc de Guise pour le complimenter sur la mort du cardinal de Lorraine, conférence d'autant plus importante qu'il avait été convenu entre les deux interlocuteurs qu'elle était une simple conversation (3). « Je lui ai demandé d'une manière très pressante et en toute confiance de me dire s'il savait que le duc d'Alençon levait des troupes, car toute la cour était pleine du bruit qu'il en levait en secret, de me dire ce qu'il en était et ce qu'il savait sur les intrigues avec les Etats de Votre Majesté. Il m'a répondu qu'il était certain que le duc d'Alençon était poussé par des jeunes gens séditionnaires, de peu d'intelligence et de moins de cervelle, qui le gou-

---

(1) Il paraît que cette enseigne, protégée ainsi par les images sacrées, ne saluait pas les généraux ce qui ne contribuait pas peu à enorgueillir la compagnie.

(2) 31 mars 1578.

(3) *Lettre du 13 avril 1578. TEULET. Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse*, V, p. 147.

vernaient et le faisaient agir suivant leurs intérêts particuliers et leurs desseins, outre qu'il avait reçu offre du comte de Lalaing de lui livrer quatre ou six grosses places, mais qu'il ne voyait pas comment le duc d'Alençon pourrait entreprendre cela sans l'assistance du roi, qu'il ne croyait aucunement qu'on lui donnerait, pas plus que l'autorisation, pour bien des causes. Il ne savait pas, disait-il, davantage comment Lalaing pourrait lui donner les places ni si les Flamands y consentiraient. A son avis, tout ne serait que fumée et à cette heure il ne savait point ni ne croyait qu'on songeât à lever des troupes au nom d'Alençon en aucune partie du royaume, bien que le bruit en circule. »

Le 21 avril, Don Juan protesta contre les menées du duc d'Alençon dans une lettre à Henri III qui, ému de ces remontrances, chargea Catherine de Médicis de catéchiser son frère. Elle n'obtint rien, mais à la même heure Elisabeth ordonnait à Davison de témoigner son mécontentement aux Etats. Toute la négociation tomba à plat pour reprendre en juin après la rupture passagère du projet de mariage du duc et d'Elisabeth et tandis qu'on songeait à lui assurer la main d'une infante (1).

Jamais la situation n'a été plus tendue. Le duc d'Alençon déclare que si les Etats n'exécutent pas leurs promesses il les y amènera de force. Le rendez-vous des troupes est fixé, les capitaines sont dans la joie. L'argent seul manque.

A Paris, l'ambassadeur Vargas menace d'une rupture. « Mon maître, dit-il, n'est pas un simple gentilhomme à qui l'on manque impunément de parole. — Je sais qui est le roi d'Espagne, reprend Henri III, mais la

---

(1) C'était la reprise d'un vieux projet qu'Henri III avait confié en 1576 à l'ambassadeur Zuniga.

guerre avec mon frère serait-elle moins redoutable! »

Catherine, tous ses ambassadeurs, Lord Strafford, le nonce, l'envoyé de la République de Venise agissent sur le duc. Il demeure inébranlable. On accuse Henri III de jouer double jeu. D'Alençon écrit à Villeroy : « J'espère partir bien tost pour mon voyage de Flandres. Je m'assure que vous ne serés des derniers à me venir trouver. » Enfin d'Alençon part, non sans la secrète connivence de sa mère, sinon de son frère. « Tels pays valaient bien un royaume. »

Fort heureusement pour Don Juan qui vient d'échapper au poignard de Ratcliff, tout exprès sorti de la tour de Londres pour l'assassiner (1), tant d'ambitions contraires se paralysent. Orange qui n'a pas la force de travailler pour son compte, ruse de son mieux, attendant les événements pour prendre parti. Jean Casimir n'est pas un bien terrible ennemi. Granvelle disait plaisamment n'avoir jamais ouï parlé d'un exploit de guerre de son fait. Alençon était suspect aux protestants qui craignaient qu'il ne vint renouveler contre eux une Sainte Barthelemy (2). Quant à Mathias, le refus de d'Alençon d'agir de concert avec lui l'avait si fort chagriné qu'il en pleura.

Toutes ces intrigues lassaient Don Juan. Enfin, quoique à forces notoirement inégales, il put engager le combat à Rymenam.

C'était le 1<sup>er</sup> août. On escarmoucha toute la matinée. Les soldats des Etats, enfoncés sur divers points, semblaient fuir, mais tout d'un coup leur résistance s'affermi

---

(1) Ratcliff avait feint d'offrir à Don Juan son poignard contre le duc d'Alençon. Don Juan répondit noblement : « Je n'ai jamais eu l'habitude de me venger de mes ennemis par des moyens indignes de ma conscience et, de même que je trouverais mal qu'un autre prince voulut tuer personne par de tels moyens, en aucune façon moi je n'y consentirai. » *Lettre de Don Juan, 6 juillet 1578*, publiée par KERVYN DE LETTENHOVE.

(2) Cette crainte était propagée par les soins des émissaires anglais.

et les Espagnols durent battre en retraite. Don Juan fit coucher ses troupes sur leurs positions à un quart de lieue de l'armée des Etats, si bien que les sentinelles avancées des deux camps se trouvèrent à portée de la voix. Le comte de Boussu attribua la victoire aux Etats et en reporta le mérite aux auxiliaires anglais. Le lendemain le conseil décida la retraite malgré la résistance de Don Juan (1).

Dix jours après, l'accord était fait entre le duc d'Alençon et les États. Elisabeth annonçait un envoi de troupes. Orange avait, lui aussi, conclu un pacte secret avec le duc. Jean Casimir envoyait son adhésion. Tous ces pactes n'empêchaient pas l'anarchie d'être triomphante à Anvers, à Bruges, à Gand. Elle facilita la retraite de Don Juan.

En présence de l'agression du duc d'Alençon et de la formation de cette coalition des ennemis de l'Espagne, Don Juan a dû abandonner ses positions entre Jauche et Tirlemont. Le 14 septembre il ordonne la construction d'un camp retranché à Bouges, à la jonction de la Meuse et de la Sambre, à petite distance de Namur. Il n'y a à Bouges que neuf misérables maisons de paysans et la contagion y règne. Dans les baraquements qu'il fait installer, Don Juan veut attendre les renforts qui lui sont promis d'Allemagne.

Philippe II n'approuve ni ne désapprouve : il se tait toujours, écrivant en marge des lettres qu'il reçoit sans cesse, sollicitant des instructions quelconques : « Il n'y a pas lieu de répondre. » Don Juan désespère; il se consume d'inquiétude (2). Il se sent sans forces après cette lutte de deux années.

---

(1) VAZQUEZ. *Doc. inéd.* LXXII, p. 139.

(2) « Jamais les affaires de Votre Majesté n'ont été dans un péril si urgent. . . Je suis plein d'inquiétudes. » *Lettre du 12 septembre.*

« Sire, écrivait-il à son frère dès le 22 novembre 1576, ce corps est au terme de sa vie, et il n'y a que Dieu qui, par un miracle, puisse l'empêcher de mourir. » Un an après (31 octobre 1577) il ne se portait pas mieux : « j'ai la santé ruinée; on vient de me saigner six fois et de me purger quatre fois et je ne suis pas encore rétabli. »

Le mois de septembre 1578 commence tristement. Don Juan écrit à tous ses amis et s'épanche en tendres adieux. « Notre vie ne se compte plus que par heures, » dit-il à Pedro de Mendoza et à un autre, André Doria, il fait cette recommandation pieuse : « Comme homme, comme ami, souvenez-vous de moi dans vos prières. » Il est tout prêt pour la maladie. Elle arrive à grands pas.

Les baraquements des troupes ne sont pas plus sains que les maisons ruinées. Des fièvres pernicieuses, une sorte de peste sévissaient dans le camp. Il mourait quotidiennement plus de 300 personnes (1).

« Je ne dois pas vous taire, écrivait Don Juan à Philippe, les progrès que font dans cette armée la peste et les maladies, surtout parmi le peu d'Espagnols qu'il y a; de la sorte il en est déjà mort beaucoup, et parmi eux quelques capitaines et d'autres gens de condition. En outre, aujourd'hui il y en a près de 200 en proie à la peste et 1500 malades rien que dans les hôpitaux, sans compter ceux qui se font soigner à leurs frais à domicile. Le malheur est que chaque jour beaucoup tombent malades et ni peines ni soins ne suffisent à y remédier. (2) »

Enfin Don Juan subit à son tour la contagion.

« J'ai été pris de la fièvre avec une grande dou-

---

(1) *Doc. inéd.* LXXII, p. 140.

(2) *Lettre de Don Juan à Philippe II, 20 septembre 1578.*

leur de corps et de tête qui me tient au lit très souffrant, et, quoique je sois aussi affaibli que si j'avais souffert pendant un mois, j'espère, Dieu aidant, que, grâce au remède dont on a fait usage et qui se continue, le mal n'ira pas plus avant. Mais je puis certifier à Votre Majesté qu'il y a ici tant de tracas qu'il n'est santé qui y résiste ni vie qui puisse y durer. (1) »

On transporta Don Juan dans le grand pigeonnier d'une ferme ruinée qui s'élevait sur les hauteurs de Bouges. La fièvre ne lui laissait pas de trêve : sans envie de manger, luttant contre ses amis et son confesseur qui voulaient l'alimenter et le suppliaient de prendre quelque nourriture, il en vint à un tel point de faiblesse que son médecin, le docteur Ramirez, désespéra de le sauver. Il délirait, l'esprit hanté de visions menaçantes, rêvant mort et poison (2), sièges et bataille. Enfin Ramirez jugea la maladie sans issue. Il prit à part le prince de Parme et lui annonça l'imminence de la fin. Le conseil fut aussitôt assemblé. Il désigna Ottavio de Gonzague pour faire connaître à Don Juan qu'il était perdu (27 septembre).

Le vaillant capitaine délégua aussitôt ses pouvoirs à Farnèse à qui il donna ses instructions en secret. Puis il remplit ses devoirs religieux et attendit la mort.

Elle vint le 1<sup>er</sup> octobre.

ALBERT SAVINE

---


(1) *Lettre de Don Juan à Philippe II, 20 septembre 1578.*

(2) Le confesseur de Don Juan, le padre Dorante, qui mourut archevêque de Séville, raconta qu'il se plaignit à lui qu'on lui avait fait boire de force un breuvage. Outre les remèdes, Ramirez lui donna du contre-poison. Voici en quels termes, dans sa *Relation* adressée à Philippe II, il rapporte un détail de l'autopsie : « Les médecins s'étonnèrent beaucoup de voir une corruption si inusitée, si extraordinaire ; quelques uns dirent cependant qu'ils l'avaient trouvée chez d'autres morts de poison. »



## TRISTESSE ET JOIE

---

 soleil, est-ce toi qui viens dorer la cime  
Dont le gel flétrissait la première verdure ?  
Est-ce toi, doux printemps, dont le souffle m'anime  
Et rend à mon esprit la joie avec l'ardeur ?

Mon mal est donc passé ! qu'il fut long, qu'il fut sombre !  
Je n'avais point connu de pareil serrement ;  
Entrevoir des travaux nobles, vastes, sans nombre,  
Et ne pouvoir agir ni parler : quel tourment !

J'ai pleuré quand j'ai vu que s'épuisait ma sève,  
Que la Muse pour moi n'avait eu qu'un éclair,  
Que la gloire fuyait, que ce n'était qu'un rêve  
Cet avenir si beau, cet horizon si clair !

J'ai pleuré plus encor quand, la céleste flamme  
Réchauffant par hasard mon languissant esprit,  
Les hommes en courant éteignaient dans mon âme  
Ce flambeau, qui demande un solitaire abri...

Alors, par un besoin de la nature humaine,  
Je veux, pour exprimer le mal que je ressens,  
Peindre l'homme qui marche où la force le mène,  
Jusqu'au tombeau rongé de désirs impuissants ;

Et saisissant ma lyre humide de mes larmes  
Je racontais l'horreur de ce martyr humain...  
Mille objets distrayants, des plaisirs, des alarmes,  
Arrêtèrent encor mon esprit et ma main ;

Et je fus triste alors de ne pouvoir maudire...  
Mais aujourd'hui, Seigneur, vous me rouvrez les yeux :  
Je ne veux plus me plaindre, et j'aime mieux sourire,  
Sourire en cheminant sur la route des Cieux!

J'accepte l'existence ainsi que me la donne,  
Seigneur, votre ineffable et gratuite bonté :  
Aux maux qu'elle comprend, soumis, je m'abandonne,  
Je ne veux rien, mon Dieu, que votre volonté!

Je ne gémirai plus devant l'incertitude  
D'un avenir obscur, banal ou glorieux;  
Je ne gémirai plus, dans ma stérile étude,  
De ne pouvoir frapper un vers harmonieux!

J'accepte de vos mains grandeur, ignominie :  
Les trésors superflus comme la pauvreté;  
J'accepte le talent, j'accepte le génie :  
J'accepte encor, Seigneur, la médiocrité!

Désormais je vous aime, ô Dieu de mon enfance!  
Faites de mon néant tout ce que vous voudrez;  
Je veux fuir avec soin le mal qui vous offense,  
Accomplir tout le bien que vous m'inspirerez.

Je serai grand, Seigneur, dans les saintes phalanges  
Soutenant au soleil vos droits et votre honneur,  
Ou sans humain écho je dirai vos louanges  
Dans une ombre où ma foi trouverait le bonheur.

Le corps retient mon vol dans les sphères prochaines,  
La matière partout borne mon horizon :  
Mais je veux sans gémir porter ces lourdes chaînes,  
Je veux voir sans pleurer les murs de ma prison!

Comment donc murmurer quand vous m'avez fait naître :  
Quand, je n'ai rien, Seigneur, qui ne vienne de Vous?  
Que désirer encor quand j'ai pu vous connaître,  
Vous, l'immense Océan qui déborde sur nous?

Mon Dieu, pour embellir notre pèlerinage,  
N'avons-nous pas des fleurs sur le bord des chemins?  
Et ne trouvons-nous pas, au moment de l'orage,  
De célestes abris disposés par vos mains?



Et ce monde qui pèse à l'élan de notre âme,  
N'a-t-il pas des douceurs que nous devons bénir?  
Le soleil aujourd'hui me ranime et m'enflamme :  
N'est-ce pas Vous, Seigneur, qui le faites venir?

Si la route est pénible et le devoir austère,  
Je suis assez heureux de n'aspirer qu'au Ciel :  
Quand le repos m'arrête aux charmes de la terre,  
Je suis assez heureux de les goûter sans fiel!

Jésus, la vie est douce avec votre présence :  
Nul bruit ne peut troubler le cœur de vos élus;  
De nos biens votre amour comble l'insuffisance,  
Et quand vous êtes là, les maux ne nuisent plus.

Que je jouisse ou non de la gloire qui passe,  
De l'or qui se corrompt, du beau qui se ternit,  
Dirigeant mon regard au delà de l'espace,  
Tranquille, j'attendrai la mort et l'infini;

Je ne demande rien pour cette courte vie,  
Simon d'être à l'endroit marqué dans votre plan :  
De voir mon âme y vaincre, à sa tâche asservie,  
Avant d'aller à vous dans son dernier élan!

1879

JEAN CASIER





## LE LARCIN DES MAGES

### *Conte Mystique*

*Reversi sunt in regionem suam. Matth. I: -12*

**C**OMMODÉMENT assis sur leurs dromadaires caparaçonnés, le corps enveloppé de longs manteaux flottants tissés d'or et de soie où d'habiles mains avaient semé des chimères et des étoiles, couronne royale sur la tête et sceptre au poing, les Mages cheminaient.

Ils cheminaient les Mages par la nuit lumineuse à travers les solitudes de la Pérée et ils étaient pensifs. En se retournant sur leur selle spacieuse et riche comme un trône, ils auraient pu distinguer encore les murs massifs et dentelés de Jérusalem, seulement ils n'y songeaient même pas, tant ils comptaient pour rien cette ville mauvaise, pleine d'orgueil et de fausse sagesse humaine. Ils avaient hâte de rentrer chez eux comme tous ceux qui sont porteurs d'une bonne nouvelle. Les dromadaires accéléraient de plus en plus leur course et leurs grandes ombres projetées par la lune glissaient sur les sables roux du désert.

Le ciel était tout à fait limpide pendant cette nuit-là. Les astres y clignotaient, visiblement satisfaits de quelque chose de très heureux; et non loin de la

mauvaise ville, au-dessus d'une pauvre bourgade, que les gens du pays nommaient Bethléhem, — *Maison du pain* — il y avait comme un arc-en-ciel merveilleux dans lequel on distinguait par moments un vif battement d'ailes blanches. Le désert lui-même semblait moins maussade que de coutume, ses sables ondulés reflétaient le sourire des étoiles et le vent dans les herbes dures s'essayait à moduler des cantiques.

Mais les royaux Voyageurs, indifférents à tout cela, avaient fermé les yeux pour mieux savourer de très récents souvenirs.

Au lieu de regarder le ciel, ils préféraient infiniment évoquer la gracieuse et si touchante image du pauvre Nouveau-né, qu'ils venaient d'adorer dans une crèche par-dessus laquelle deux animaux un peu ahuris, un âne et un bœuf, soufflaient l'haleine tiède de leurs humides naseaux. Au lieu de regarder la terre, ils préféraient infiniment évoquer la douce image de la bonne Vierge, Mère de ce divin enfant, dont le visage était plus pur que la corolle des lys et dont les yeux étaient plus aimants que ceux des colombes de Mai. Ah! ce souvenir de l'effusion avec laquelle ils avaient baisé les petons frileux de l'enfantelet! Les rois Mages en y pensant sentaient à l'endroit de leur cœur comme une brûlure; et ils vivraient mille ans, que l'impression surnaturelle reçue en cette unique nuit, la nuit du Salut, resterait toujours fraîche et vivante.

Ils jouissaient de tout cela les illustres Voyageurs tenant les yeux clos aux choses extérieures, ne se doutant même pas de la vertigineuse vitesse de leurs dromadaires, qui faisaient maintenant des enjambées miraculeuses sans bruit et sans soulever de poussière, et dont les ombres glissaient, presque violettes, sur les sables roux du désert. Guidés par l'Etoile ils étaient venus de leur lointaine région, avaient offert leurs présents au divin Enfant, et maintenant, leur mission terminée, s'en

retournaient, toujours obéissants aux impulsions divines de la Grâce.

Melchior tenait le milieu étant le plus âgé, Gaspar chevauchait à sa droite et Balthazar, le nègre aux cheveux crépus, à sa gauche. Leurs trois visages bien que graves, souriaient; et le bon tour qu'ils venaient de jouer à l'astucieux Hérode n'était pour rien dans ce sourire céleste. Il y avait pourtant dans la joie de chacun quelque chose de très personnel; à l'insu l'un de l'autre ils emportaient tous les trois, de Bethléhem, une relique, furtivement dérobée, et ils se félicitaient en leur cœur de leur habileté.

Melchior cachait dans sa ceinture un brin de paille qu'il avait délicatement enlevé à la couchette de l'Enfant Jésus; Gaspar serrait dans une custode d'argent un fil qui pendait des langes de l'Enfant et qu'il tira brusquement en baisant les petits pieds divins; Balthazar tenait enveloppé dans un mince voile de soie un fragment de la pauvre crèche que, d'un ongle dur et pointu, il avait détaché, sans avoir été remarqué. Et c'est pourquoi leur joie commune était rehaussée chez chacun d'eux par un sourire très personnel.

Ils continuaient donc à cheminer, du côté de l'Orient, et les dromadaires, fiers de porter des rois, le cou dressé, galopaient toujours, miraculeusement lestes, entraînant leurs grandes ombres violettes.

Pendant trois jours les Voyageurs gardèrent le silence.

Le matin du quatrième, Melchior passa lentement la main sur sa respectable barbe blanche et parla ainsi disant :

— L'Orgueil est vain! *Ses joies passent comme l'herbe des champs, comme les ronces que brûle le pâtre au flanc des collines!*

*J'ai vu Celui qui n'est pas régi par les siècles humilié dans la pauvreté, et je lui ai offert de l'or, emblème de la Foi, pour reconnaître sa royale puissance et mon entière subjection;*

*Il m'a donné la Foi céleste en récompense et cette Lumière m'a montré les sentiers de l'Obéissance et m'a enseigné la soumission de l'esprit.*

*Et j'ai juré dans mon cœur d'éviter le démon de l'orgueil comme on évite la tanière des tigres et des léopards et d'imiter l'humilité de mon Sauveur.*

Il dit et, arrachant la couronne d'or de sa tête royale, il la lança contre un rocher et elle se brisa telle qu'un verre fragile. Au même moment il se fit un grand trouble dans le désert, un vent furieux s'y leva et les sables tourbillonnants accoururent de l'horizon comme pour ensevelir les Voyageurs. Or, c'était l'Ennemi de la Foi qui tentait d'éteindre la pure flamme allumée par ces paroles dans l'âme des Mages; et ces sables étaient l'image des passions qui obscurcissent l'idée de Dieu dans l'esprit de l'homme pour le pousser à l'orgueil.

Mais Melchior, plein de Foi, pressa sur son cœur le brin de paille qui avait touché le corps de l'Enfant-let, et à l'instant le désert reprit son aspect calme et monotone. Et les Mages aussitôt se remirent à cheminer absorbés en leurs rêves mystiques, sans remarquer les miraculeuses enjambées de leurs infatigables dromadaires.

Le matin du septième jour, Gaspar, s'éveillant d'une méditation profonde, passa lentement la dextre sur son front et parla ainsi disant :

— *Le monde est vain ! Il enivre comme le suc de la vigne ; il excite follement comme la fièvre des marécages.*

*J'ai vu Celui devant qui la richesse la plus brillante est comme une lampe qui lutte avec le soleil levant ; et je lui ai offert l'encens, emblème de la prière, pour reconnaître sa divinité et sa sagesse.*

*Il m'a donné l'Espérance en retour et par elle j'ai compris que le bonheur n'est pas dans les trésors des rois.*

*Et j'ai juré dans mon cœur d'aimer les biens célestes et de me mettre à l'abri des séductions du monde, en honorant les Langes de mon Sauveur.*

Il dit et lança derrière lui, sans même se retourner, son sceptre de Mage, symbole de sa science humaine, et, au même moment, les dromadaires s'arrêtèrent devant un énorme rocher qui venait de surgir et qu'ils ne pouvaient ni franchir ni contourner. Or, c'était un piège de l'Ennemi de l'Espérance pour décourager les Voyageurs, comme il décourage souvent les chrétiens dans leur pèlerinage, en dressant d'illusoires difficultés sur le chemin de la vertu. Mais Gaspar serra avec amour sur son cœur la custode d'argent contenant le fil des Langes et aussitôt le rocher s'ouvrit; les dromadaires franchirent le passage et se remirent à glisser miraculeusement par-dessus les sables.

Le neuvième jour, Balthazar qui n'avait encore rien dit, ouvrit lentement les yeux et, suspendant un moment ses graves cogitations, il leva la tête avec une sorte de fierté et parla ainsi disant :

— *La Chair est vaine! Elle se corrompt comme un fruit trop mûr; elle se déforme comme l'olive sous le pressoir!*

*J'ai vu Celui qui a pris notre chair afin de nous montrer qu'elle doit être un instrument de rédemption et de salut;*

*Et je Lui ai offert de la myrrhe odorante, emblème de la mortification, pour reconnaître sa mortelle humanité, et en retour il m'a donné la Vie de l'âme, la Charité.*

*Et j'ai juré dans mon cœur de punir ma chair et de porter tout l'amour de mon âme vers l'Enfant de la Vierge immaculée!*

Ce disant il arracha sa tiare d'or et, sans regret, il la lança dans un profond ravin planté de lentisques touffus pour qu'elle ne fût plus un objet de séduction.

Au même moment les Voyageurs se trouvèrent arrêtés par un vaste fleuve qui roulait en grondant des eaux violentes et limoneuses. Or, c'était l'œuvre perverse de l'Ennemi de la Charité qui méditait d'éteindre dans cette onde mauvaise le feu céleste réchauffant l'âme des Mages. Mais Balthazar, sans émoi, comprima sur son cœur le fragment de la Crèche enveloppé de soie et à l'instant le fleuve impur s'ouvrit et leur livra passage.

Et derechef les dromadaires, à vastes enjambées, reprirent leur course surnaturelle sans même effleurer les sables roux du désert.

Le lendemain, à l'aurore, ils atteignirent enfin la petite oasis solitaire plantée de hauts palmiers où ils devaient se quitter pour regagner séparément leur ville; mais avant le suprême adieu, les trois Mages, du haut de leurs dromadaires immobiles, unirent pieusement leurs voix en un cantique d'actions de grâces et chantèrent :

### Cantique des Mages

*Béni soit le Dieu des gentils parcequ'il a visité nos âmes et nous a choisis entre tous, en dehors d'Israël!*

*Béni soit l'Enfant de la crèche qui accepta nos humbles présents, l'or, l'encens et la myrrhe, et nous donna en retour la Foi, l'Espérance et la Charité!*

*Que ces vertus soient notre lumière, notre soutien et notre vie; que par notre exemple elles se répandent comme un baume et guérissent les plaies des peuples couchés à l'ombre de la Mort!*

*Notre joie sera à jamais dans le Seigneur; Tharse et les Iles seront témoins de notre humilité!*

*Le Seigneur dispersera de sa droite les ennemis de notre salut et notre vertu sera plus ferme que les tours des cités!*

*Que toute gloire soit à jamais au Rédempteur  
des hommes; que l'Auster et l'Aquilon proclament ses  
louanges dans les siècles des siècles!*

---

## II

Ils se séparèrent et chacun chevaucha vers sa ville : Gaspar du côté du septentrion, Melchior du côté de l'aurore, Balthazar vers les plaines des Ethiopiens.

Ce fut Gaspar qui arriva le premier.

Il se demandait ce que ses sujets allaient lui dire de désagréable en le voyant rentrer sans sceptre ni couronne; ce qu'ils objecteraient en apprenant son intention de ne plus leur imposer des lois humaines, mais de leur enseigner les lois divines et, après, de s'en aller vivre dans un endroit pauvre très à l'écart des hommes.

Cela l'inquiétait un peu.

Déjà il voyait les murs de sa ville, mais il n'y avait pas de gardes sur ces murs; déjà il voyait les tours hautes de cinquante coudées, et les terrasses des palais; mais il n'y avait pas de bannières sur ces tours et ces terrasses selon la coutume; déjà il voyait, à travers une porte large ouverte, quelques rues de la ville, mais il n'y avait personne dans ces rues pour crier hosanna! à son arrivée d'après l'ancien usage.

La grande cité était vide.

Un ennemi inconnu était venu à l'improviste pendant l'absence du roi, il avait tué une partie des habitants et emmené le reste en captivité, emportant sur mille chameaux les plus rares trésors. Gaspar, en passant à travers les ruines, remarqua que l'ennemi inconnu, à coups de pique, avait mutilé les taureaux ailés gardiens des temples et des palais, ainsi que les idoles des places publiques, et tous les dieux anciens gisaient péle-mêle à terre comme des dieux vaincus.



Soutenu par l'Espérance divine, le Mage ne regretta ni son pouvoir ni ses trésors. Que lui faisaient désormais ses vases d'or et d'argent, ses coupes taillées dans l'onix, ses lourds manteaux royaux chargés de chryso-prases et de bérils, ses sceptres et couronnes rutilants de pierreries, puisqu'il était devenu possesseur d'un trésor infiniment plus précieux, le fil enlevé aux Langes de l'Enfant divin. Comme il aurait désiré pourtant convertir ses sujets livrés sans retenue à la **Concupiscence des yeux!** Car les richesses avaient complètement égaré les esprits dans cette ville; la jouissance y avait détrôné le devoir; on n'y adorait que des idoles riches qui restaient sourdes aux plaintes des pauvres opprimés. Les hommes ne songeaient qu'à accumuler de l'or et les femmes qu'à le dépenser en rivalisant de luxe. Elles en étaient arrivées à faire venir des fleurs et des oiseaux aux rares plumages des extrémités de la terre pour en orner leurs coiffures.

Ah! comme Gaspar aurait chassé cette funeste concupiscence avec son cortège de vices par son fil merveilleux! Mais ce peuple sans doute avait été jugé indigne d'un tel bienfait et châtié à l'apparition du Dieu de pauvreté sur la terre.

De toutes ses richesses, Gaspar ne trouva dans les ruines de son palais qu'un rouleau en peau d'onagre où Balaam, son ancêtre et d'autres prophètes avaient écrit des oracles. Il le prit avec lui et s'en fut vivre dans une forêt de tamarins non loin de la ville abandonnée aux vautours et aux chacals; et il vécut là des années et des années, scrutant le grand mystère de la pauvreté de Jésus en vénérant le fil des Langes. Et, à la longue, des disciples vinrent et il leur enseigna cette divine pauvreté et ceux-ci allèrent eux-mêmes la prêcher dans les pays du Septentrion.



Melchior arriva le second. Il roulait déjà dans son esprit le discours qu'il se proposait d'adresser à son peuple, car il était bien décidé, après avoir converti sa ville, de rompre avec la science orgueilleuse, qui est une révolte de l'esprit, et avec la pompe séductrice des cours, pour expier ses péchés dans la solitude et la plus sévère austérité.

Il n'était plus qu'à deux parasanges de sa ville quand, levant les yeux, il fut très surpris de ne voir se profiler sur l'horizon ni murs ni tours; dans la plaine s'étalait, sous le gai soleil, une vaste confusion de pierres avec, au-dessus, des vols d'oiseaux de proie. Un violent tremblement de terre avait jeté pêle-mêle les murailles, les terrasses d'où l'on observait les étoiles, les obélisques insolents, les palais massifs, les écuries des éléphants, les socles d'airain et de marbre du dieu solaire qui lui-même gisait parmi les décombres comme une divinité vaincue. Les habitants, qui n'avaient point péri, s'étaient hâtés de prendre la fuite et il n'en restait pas un pour faire au roi un récit du désastre.

Et, en traversant les places publiques, Melchior remarqua que des mains inconnues avaient déchiré tous les livres de science sur lesquels était tracé le cours des astres régissant les destins, et où l'on expliquait l'origine fatale des hommes et des choses; car la ville toute entière était vouée à l'Orgueil de la vie. Il existait là une foule de savants qui bâtissaient de vastes systèmes d'où Dieu était exclu, et qui expliquaient, sans Lui, les choses du ciel et de la terre. Et ces savants, pleins d'orgueil, disaient : Notre sagesse est la seule bonne et notre raison la seule divinité. Ils se détruisaient bien par moments les uns les autres, mais c'était pour mettre un orgueil au-dessus d'un autre. Ils en étaient arrivés à détruire tous les temples et à ne plus brûler l'encens et le cinnamome qu'à certains savants défunts dont ils adoraient les

statues. Tous les cœurs s'étaient desséchés dans cette ville et l'on y faisait travailler les pauvres comme des êtres sans raison, et l'iniquité débordait de partout, parcequ'il n'existait plus une idée surnaturelle et que chacun avait fait de soi-même une idole.

Ah! comme Melchior aurait chassé tout cet orgueil avec son cortège de vices, grâce à son humble paille, qui avait touché la souveraine Sagesse et qu'il estimait infiniment au-dessus de sa science, de son pouvoir et de ses richesses! Mais son peuple, sans doute, avait été jugé indigne d'un tel bienfait et il avait été châtié à l'apparition du Dieu de Foi et de Sagesse sur la terre!

Melchior chercha un refuge dans une pauvre cabane, la seule restée debout, ne regrettant qu'une chose, le sort de tant d'hommes surpris au milieu de leurs péchés. Cette cabane avait été la demeure d'un berger ignorant qui avait l'habitude de contempler, la nuit, le ciel en faisant paître ses troupeaux.

Le saint Mage vécut là des années et des années dans la prière et l'austérité, scrutant le mystère de la divinité de l'Enfant, fils de la Vierge, en vénérant l'auguste brin de paille. De tous ses livres de science il ne retrouva dans les caves de sa bibliothèque royale qu'un vieux papyrus où son ancêtre Balaam et d'autres prophètes avaient tracé des oracles sur l'Etoile de Jacob. Et, à la longue, des disciples vinrent et il leur enseigna la divinité de Jésus, et ceux-ci allèrent eux-mêmes proclamer la nouvelle chez les peuples du Septentrion.



Balthazar arriva le troisième. Il était décidé à expier ses iniquités et à réformer ses sujets, et descendait vers le sud, le long d'un fleuve jaune, dont les eaux baignaient les quais de porphyre de sa ville.

Il songeait en cheminant à la façon dont il déterminerait ses nombreux fils à suivre son exemple pour entraîner par eux la cour, l'armée et tous les habitants dans les voies de l'expiation.

Soudain il se dit en lui-même qu'il aurait dû trouver la cité à l'endroit où il venait de s'arrêter et que les sonneurs de buccins auraient dû célébrer son retour par leur rauque harmonie suivant l'ancien usage. Etonné du vaste silence qui l'entourait, il regarda plus attentivement et remarqua avec stupeur que le fleuve était sorti de ses rives pour engloutir la ville entière. A peine voyait-on encore au-dessus des eaux une tête de sphynx qui semblait pleurer son royaume détruit et sa divinité vaincue.

Balthazar ne fut attristé ni de la perte de ses jardins suspendus ni de la destruction de son luxueux palais où trônaient de nombreuses reines, mais de la mort de tant d'hommes et de femmes qui étaient de grands pécheurs devant l'Éternel, car la ville toute entière était vouée à la Concupiscence de la chair. Tous les jours, ce n'étaient que fêtes et festins; les vins rares y coulaient à flots et des galères à six rangs de rames amenaient sans fin des îles lointaines les aromates et les mets étrangers qui parvenaient à peine à flatter les langues émoussées. L'or gagné par les pauvres n'y servait qu'à édifier de vastes palais où des danses s'agitaient, rythmées par les flûtes doubles, les cistres et les crotales. Des parfums brûlaient nuit et jour au coin des rues, sur des trépieds, en des urnes de bronze, affadissant l'air, de sorte que les passants ne rêvaient que mollesse. Des poètes couronnés de roses, des sculpteurs couronnés d'acanthé, des conteurs couronnés de pampre unissaient leurs arts pervers pour charmer les oreilles et les yeux, et c'était une abomination que cette cité au cœur desséché qui méprisait la misère comme un vice et qui étalait son vice au soleil.

Ah! comme Balthazar aurait rendu la santé à ces âmes enfiévrées avec son humble fragment de la Crèche où avait reposé le Dieu de chasteté et de charité, cette chère relique qui le consolait infiniment de la perte de son pouvoir et de ses richesses! Mais son peuple sans doute avait été jugé indigne d'un tel bienfait et il avait été châtié à l'apparition du Dieu pauvre et mortifié qui avait accepté la myrrhe symbolique.

Balthazar se retira dans une grotte au bord du fleuve et il vécut là des années et des années, se livrant à de très grandes austérités, se nourrissant de laitues amères et de miel sauvage, se servant du creux de sa main pour boire quand il avait soif. De tous ses livres de science qui parlaient de l'art de conduire les peuples, aucun n'avait été sauvé de l'inondation, mais il avait découvert au bord de l'eau quelques briques sur lesquelles son ancêtre Balaam et d'autres voyants, en caractères très anciens, avaient fait graver des oracles. Et il méditait ces oracles en serrant sur son cœur le doux souvenir emporté de Bethléhem.

A la longue des disciples vinrent et il leur enseigna la charité et la chasteté, et ceux-ci, joyeux, s'en allèrent vers le Septentrion, prêchant la doctrine de leur maître.

---

### III

Or, quand Jésus eut achevé ses trente-trois années et son Œuvre sur la terre; quand, après la sortie triomphale du sépulcre et la visite aux limbes, il fut remonté, vivant, dans le ciel, suivi du cortège imposant des patriarches au milieu des hosannas et de la grandiose harmonie des tympanons, des cymbales, des lyres tétracordes, des lyres heptacordes et des sambuques célestes, l'ange Gabriël, le même qui avait été délégué vers

l'illustre Vierge, se présenta devant le trône du glorieux Rédempteur. Très humble, il demanda si les premiers gentils, attirés jadis de très loin pour adorer sa Divinité dans la pauvreté, ne devaient pas être, raisonnablement, les premiers aussi d'entre les vivants à venir reconnaître sa gloire pour la magnifier et jouir du ciel ouvert par son Sacrifice.

Jésus sourit en entendant la demande si bien fondée de son Messager de prédilection, et, d'un signe de tête, répondit que cela lui agréait.

L'ange en sa radieuse blancheur prit aussitôt son vol.

A ce même moment, les trois Mages qui considéraient par hasard le ciel en priant, remarquèrent au-dessus de leur forêt, de leur cabane et de leur grotte, une brillante étoile, toute semblable à celle qui — il y a bien des années — les guidait vers la Judée, et cette étoile les invitait très amicalement à se mettre en route vers un but inconnu.

Et ils se mirent en route.

Melchior partit le premier.

Il marcha d'abord péniblement à travers une contrée déserte, et, comme il était extraordinairement vieux et qu'il avait de la peine à placer un pied devant l'autre même en s'aidant de son bâton, il s'imaginait qu'il n'arriverait jamais. Peu à peu, comme si l'étoile lui communiquait des forces nouvelles, il accéléra le pas, et en vint presque aussitôt à s'élaner avec une miraculeuse rapidité, franchissant les rivières, escaladant les montagnes, bondissant au-dessus des précipices, de sorte que, en un minime espace de temps, il arriva dans une grande et délicieuse vallée toute plantée de lys. Alors, se sentant un peu fatigué et voyant surtout que la bonne étoile ne bougeait plus, il s'assit, émerveillé au bord d'une petite fontaine. Ce n'était qu'un filet d'eau qui cascadaît, mais si claire, si claire qu'on eût dit du diamant liquide. Le chant de cette

fontaine était si suave qu'il semblait s'échapper d'une lyre céleste et l'air était saturé d'un parfum si exquis que rien ne pouvait lui être comparé hormis l'haleine des anges.

Or, comme Melchior, tout aise, promenait ses regards sur ces milliers de lys dressant leurs tiges sveltes et ouvrant leurs coupes d'une idéale fraîcheur, blanches comme la neige qui vient de choir et odorantes comme de minuscules encensoirs, il vit à sa droite et sa gauche descendre précipitamment dans la Vallée des Lys deux austères vieillards précédés chacun par une brillante étoile et ces voyageurs, se sentant aussi un peu fatigués, s'assirent au bord de la fontaine. Après un moment ils levèrent la tête, car le grand âge avait voûté leur haute taille, soulevèrent leurs lourdes paupières, se reconnurent, se nommèrent en une exclamation chevrotante : — Melchior! Gaspar! Balthazar! et la joie de cette rencontre inespérée dérida un moment leurs fronts chargés de pesantes pensées.

Le jeûne les avait tellement amaigris qu'ils en étaient devenus diaphanes, de sorte qu'ils virent mutuellement leur âme laquelle ne tenait plus que par un fil à leur pauvre chair et, à leur grande surprise, ces âmes n'étaient pas encore blanches malgré toutes les prières et toutes les austérités! Alors un peu tristes quoique résignés, ils s'embrassèrent, mais en s'embrassant aucun des trois ne bougea son bras droit dont la main se crispait.

Melchior tenait dans cette main son brin de paille,  
Gaspar tenait dans cette main son fil des Langes,  
Balthazar tenait dans cette main son éclat de la Crèche.  
Et, en même temps, ils se dirent l'un à l'autre :  
— Que serrez-vous ainsi dans votre droite?

Ils se contentèrent de sourire modestement sans répondre, chacun s'imaginant être seul possesseur d'un trésor unique au monde.

En ce moment un jeune homme vêtu d'une toge blanche long-tombante glissa dans la Vallée des Lys avec une légèreté de nuage. Sa figure brillait comme un rayon de lune hivernale, et ses ailes, — car c'était un ange, — se dressaient en forme de lyre sur son dos. Il s'arrêta devant la fontaine entre les trois vieillards et comme ceux-ci, saisis de respect, se courbaient profondément, il prit de l'eau cristalline dans le creux de sa main d'ivoire et la répandit par trois fois sur leurs têtes chenuës.

Au même instant ils virent que leurs âmes blanchissaient, blanchissaient jusqu'à surpasser en candeur les lys de la vallée et à cette vue leur joie fut si aiguë qu'ils moururent.

Alors ces âmes blanches de Melchior, de Gaspar et de Balthazar précédées par l'ange candide, commencèrent leur ascension vers le ciel. Mais ce qui étonna Gabriël, c'est que ces trois âmes avaient grand' peine à le suivre; il les observa obliquement en réfléchissant et fut bientôt convaincu qu'elles emportaient quelque chose de la terre, ce qui alourdissait leur vol.

En effet leur aile droite battait plus faiblement que l'aile gauche, précisément parce qu'elle serrait dans son pli la chose terrestre. Pourtant l'ange ne dit rien n'ayant pas reçu d'ordres à ce sujet et sachant bien d'autre part que le souverain juge exigerait des explications.

Enfin — un peu laborieusement — ils atteignirent tous les quatre le seuil du ciel et, quand ces premiers élus rachetés par le Sang du Sauveur firent leur entrée dans le palais de l'éternité, ce fut comme une marée d'harmonie qui monta de toutes parts accompagnant de blancs Alleluias que les chœurs des anges se renvoyaient avec enthousiasme en un débordement d'allégresse, et les Mages extasiés faillirent un moment allonger leur aile droite toute grande. Ils tinrent bon pourtant et



arrivèrent escortés de deux légions d'angelots exquis devant le trône de Jésus.

Ce n'était plus un pauvre nouveau-né grelottant dans une crèche sous le regard compatissant du bœuf et de l'âne, mais le Fils de Dieu assis sur un nuage d'or dans tout l'épanouissement de sa puissance et de sa majesté, et autour de lui tournaient lentement des soleils pourpres.

Le Rédempteur sourit avec bonté en voyant les Mages prosternés à ses pieds comme autrefois à Bethléhem et il remarqua tout de suite que leurs ailes tremblaient un peu.

Alors il leur dit :

— « Ames prédestinées, écoutez ces paroles :

La terre ne saura jamais toute votre histoire ; je ne veux pas que le retour miraculeux dans votre région soit inspiré à mes Evangélistes, car vos aventures exciteraient dans le cœur des hommes une sainte jalousie. J'ai fait disparaître devant vos pas l'Orgueil de la vie, la Concupiscence des yeux et la Concupiscence de la chair en détruisant vos villes où il n'y avait plus dix justes pour me fléchir ; mais les autres disciples de ma Loi devront lutter contre les vices jusqu'à leur heure suprême. Je vous ai donné la Foi parfaite, l'Espérance parfaite, la Charité parfaite, eux n'obtiendront ces dons qu'en proportion de leurs mérites. Votre Foi a été assez forte pour dissiper les tempêtes, votre Espérance assez grande pour traverser des rochers, votre Charité assez brûlante pour dessécher les fleuves et pourtant vous avez travaillé pendant des années et des années à fortifier ces vertus par la prière et les austérités. Comprenez que vous êtes au-dessus de l'imitation des mortels et qu'il est prudent de leur céler votre histoire. *Reversi sunt in regionem suam*, mon Evangile ne leur apprendra rien de plus ! Par compensation, comme vous avez été pour moi des

vases d'élection presque aussi purs que mes Séraphins vous jouerez d'une place très en vue dans mon ciel.

Et déjà j'aurais chargé le Messager Gabriel de vous y conduire, si je n'avais remarqué que vous êtes un peu tremblants. Or, apprenez-le, l'inquiétude est une imperfection sévèrement proscrite d'ici. Dites-moi donc ce qui vous rend inquiets et ce que vous serrez comme des coupables sous votre aile droite.

Les trois âmes se regardèrent, très étonnées d'avoir eu toutes les trois la même inspiration.

Et Melchior avec confusion avoua le premier :

— « Seigneur! c'est une petite paille que j'ai enlevée à votre chère Crèche; pardonnez-moi mon larcin! »

Et il exhiba la paille usée par les baisers et devenue presque noire de vieillesse.

Et Gaspar le second répondit très ému :

— « Seigneur, c'est un humble fil que j'ai tiré de vos Langes sacrés quand j'eus l'honneur de baiser vos roses petons de nouveau-né; pardonnez-moi mon larcin! »

Et il montra le fil tellement aminci qu'il était presque invisible.

Et Balthasar le troisième dit d'une voix tremblante :

— « Seigneur! c'est une particule de votre sainte Crèche, et je l'ai détachée avec mon ongle pointu, pendant que votre bonne Mère détournait un instant les regards; pardonnez-moi mon larcin! »

Et il montra la particule tellement diminuée par la constante vénération qu'elle ressemblait à une fine épingle.

Alors le Sauveur reprit en souriant :

— « N'ayez plus d'inquiétudes et soyez bénis parce que vous avez fait cela par amour pour Moi. Je ne puis pourtant vous permettre de garder dans le ciel ces chères reliques à cause de mon Immaculée et très aimante Mère, la Vierge, qui s'en autoriserait pour introduire ici, quand son jour viendra, tous les souvenirs de ma terrestre enfance; elle en encombrerait son trône

merveilleux que vous voyez là, et cela empêcherait ce trône de briller, comme il le doit, plus qu'un millier de soleils à travers l'immuable éternité!

Ce disant il prit la paille de Melchior, le fil de Gaspar, l'éclat de bois de Balthasar; de la paille il fit un bâtonnet d'or, du fil tourné en boucle un anneau de diamant, de l'éclat de bois un rubis d'un rouge étincelant; il attacha l'anneau à l'une des extrémités du bâtonnet, le rubis à l'autre et ce fut une clef merveilleusement belle.

Alors il ajouta :

— « Melchior, j'ai changé votre paille en ce métal précieux parce que l'or par sa pureté est l'emblème de votre Foi et que vous m'avez offert de l'or au jour de ma naissance.

Gaspar, j'ai changé votre fil en anneau de diamant, parce que la dureté et la beauté de cette pierre précieuse est l'emblème de votre Espérance et que la prière, sa naturelle expression, a été figurée par l'encens que vous m'avez offert dans la sainte étable.

Balthazar j'ai changé votre éclat de bois en rubis parce que la couleur rouge de ce minéral est l'emblème de votre Charité et que la myrrhe présentée par vos mains, au jour de ma venue sur la terre, figurait ma mortalité humaine et le sang que j'allais verser par amour pour les hommes.

De cette Foi, de cette Espérance et de cette Charité j'ai façonné cette clef qui sera désormais la clef du Paradis. Par mes apôtres je ferai en sorte que les hommes sachent bien ceci : malgré la Rédemption qui a inondé la terre du torrent de mes Mérites ils ne seront point saufs s'ils restent attachés à l'Orgueil de la vie, à la Concupiscence des yeux, à la Concupiscence de la chair, s'ils ne pratiquent ni l'Obéissance, ni la Pauvreté, ni la Chasteté. Et quand Pierre, mon grand maître de l'Eglise que j'ai constituée gardienne et dispensatrice de mes

Mérites, viendra me rejoindre après l'achèvement de son œuvre, je lui remettrai cette Clef de mon royaume pour ouvrir ou fermer à jamais aux âmes des défunts les portes de la glorieuse Eternité.

HECTOR HOORNAERT





## SOIR DE FÉVRIER

**L**E soir, le ciel couchant colore  
De rose et de pourpre la ligne  
Des grands monts où la neige encore  
Étale ses blancheurs de cygne.

La montagne se déchiquette,  
Neigeuse, sur le ciel gris-perle;  
Reflétant la lune coquette,  
Le lac en frissonnant déferle.

Et sur l'horizon, les ors pâles  
Du crépuscule presque fauve  
Mêlent leurs teintes triomphales  
A la couleur du ciel gris-mauve.

La neige des montagnes saigne,  
Teinte de couleurs fabuleuses;  
Cependant que la lune baigne  
Dans le lac ses clartés frileuses,

Dans les espaces, par poignées  
Les blanches étoiles paraissent;  
Les lueurs des plus éloignées  
Dans l'air diaphane pareissent;

Doucement elles me caressent,  
Ainsi que des mains satinées.

HENRY BORDEAUX





## AUTOMNE

---

Un souvenir heureux est peut être, sur terre,  
plus vrai que le bonheur.

A. DE MUSSET



Le réveil d'un souvenir! Avez-vous remarqué à quelle étrange association de pensées tient parfois une semblable résurrection?

Pour moi, quand revient l'automne, quand on sent le cœur enveloppé de ce même froid qui vous pénètre la chair, j'éprouve encore ce que je ressentis il y a quelques années lorsque, comme aujourd'hui, je revenais à la ville après avoir vécu de la vie contemplative de la mer. Et je revenais désespéré! Jamais une souffrance morale aussi poignante n'avait étreint mon cœur! La mer, qui apaise l'énervement intellectuel, aiguise au contraire les facultés du cœur. Elle s'empare si complètement de notre esprit qu'elle nous maintient dans une vie oisive que nous remplissons naturellement par des émotions. Devant ce grand spectacle, infini par la multitude de ses aspects comme par sa grandeur incommensurable, mon cœur avait été remué jusque dans ses abîmes les plus insondables : j'avais aimé! Aimé avec cette passion extrême, affolante, que l'on ne ressent qu'une seule fois dans son existence! Et j'étais tombé brusquement d'une joie infinie en un désespoir sans bornes! J'avais perdu, en même temps que la possibilité du bonheur, (du moins je le croyais

alors,) toute illusion, toute faculté de croire encore à la sincérité d'un sentiment chez la femme. Ce n'était pas la douleur qui accable lorsque l'on aime sans espoir, c'était pire, bien pire! C'était à se dégoûter de la vie, à ne pouvoir plus répondre de soi! J'avais été trompé, joué de la façon la plus indigne!.....

Dès le premier moment où j'avais aperçu Yvonne il s'était produit en moi une sorte d'éblouissement! Quelque chose de foudroyant, d'irrésistible qui avait fait de moi, en quelques instants, sa chose, sa créature. Oh! elle pouvait tout : me faire mourir de joie ou agoniser de douleur au gré de son caprice. J'étais là, anéanti, sans volonté, sans force; n'essayant même pas de résister.

Lorsque, même de loin, se fixait sur moi le regard incisif de ses yeux noirs et brûlants, qui formaient avec sa chevelure dorée un ensemble étrange et captivant, je perdais conscience de tout! Je me précipitais vers elle comme le sujet sensible qui, surmontant tous les obstacles, s'élance vers le magnétiseur.

Pendant près de deux mois elle me garda ainsi sous sa puissance. Me faisant connaître, à l'aide d'une coquetterie effrénée, les tortures le plus cruelles, me rendant fou!. . . . .

Je décomptais avec angoisse les jours qui me restaient encore à passer auprès d'elle, car elle partait pour la France et moi j'allais reprendre la monotone existence dont chaque jour est la reproduction presque exacte de celui qui l'a précédé. Et je me demandais comment il me serait possible de vivre dans un autre air que celui qu'elle respirait.

Quinze jours nous séparaient encore de la fin des vacances lorsque, un soir, après avoir usé envers moi seul de tous ces moyens de séduction qui, chez elle, étaient infailibles, — au moment où j'essayais d'obtenir d'elle une promesse, — elle attacha sur moi son regard

pénétrant et moqueur et, partant d'un éclat de rire : « Depuis hier je suis fiancée à Monsieur de Marcq » me dit-elle. Je crois qu'elle m'adressa encore quelques paroles que je n'entendis plus, car je perdis connaissance et ne me réveillai que chez moi.

La minute du réveil fut étrange. Je ne me rappelai d'abord rien, puis brusquement, la douleur s'éveilla poignante, intolérable et ce cri d'horreur montait en moi :

« Quelqu'un m'a dévoré le cœur. Je me souviens. »  
.....

C'est sous l'empire de cette impression que, par un de ces jours de désespérance dont novembre est si prodigue, je me rendis chez « Mademoiselle Aimée ».

Mademoiselle Aimée était l'amie la plus intime et la plus ancienne de ma mère. Aussi loin que remontent mes souvenirs je me rappelle sa douce présence, sa bienveillante influence. C'était elle qui, mieux que les miens, avait apaisé, chez moi, pendant toute cette merveilleuse époque de la vie que l'on nomma l'enfance, les chagrins d'écolier, les souffrances si vives, bien que fugaces que nous font éprouver nos premiers soupçons du côté décevant de l'existence. Et, à ce moment encore, lorsque, fou de douleur, j'éprouvai le désir ardent de demander la charité d'un peu d'affection et de beaucoup de désintéressement, ce fut tout naturellement à celle que je courus.

En pénétrant dans cet appartement où tout respirait le calme et la paix, où tout décelait une vie sans chocs et sans éclat, j'hésitai un instant avant de me livrer; presque certain de n'être pas compris par cette âme bonne et sensible, sans doute, mais qui, me semblait-il, ne pouvait soupçonner l'existence de la passion qui domine et affole!

Chaque objet qui se présentait à ma vue me peignait quelque acte de cette vie qui aurait été banale



si les traces d'une charité constante ne s'y étaient manifestées.

Lorsqu'elle me vit entrer, son regard exprima un douloureux étonnement, mais, — discrète avant tout, — elle ne le formula pas et attendit que moi-même je prisse la parole, car elle m'avait deviné et avait compris que c'était l'âme bouleversée que j'accourais vers elle et qu'un rien aurait suffi pour me rendre impossible l'acte d'exposer devant elle les souffrances de mon cœur, l'intime, *le moi*.

Je lui dit tout : aucune idée insensée, aucun battement de mon cœur ne lui restèrent cachés. S'il m'avait fallu, à ce moment, contenir le chagrin qui m'oppressait, il me semblait qu'il m'eût étouffé!

Je lui parlai d'abord péniblement, à mots entrecoupés; puis, peu à peu, je me livrai, je pleurai, je criai en lui disant ma souffrance! Elle écouta tout avec patience, n'attachant même pas sur moi son regard dans la crainte de me troubler. Lorsque, anéanti, je me tus, elle leva sur moi ses yeux.

Son regard me frappa! Jamais je n'aurais soupçonné qu'elle pût lui donner cette expression! Pour la première fois je remarquai l'intensité de vie et de jeunesse qu'avaient conservée ses grands yeux bistrés et profonds apparaissant comme deux flammes sombres sous les bandeaux blancs onduleux de sa chevelure.

Je sentis, par ce seul regard, que j'avais été compris et compris par une âme dans laquelle mon affliction avait réveillé et ravivé un souvenir endormi. Tout en elle s'était transformé ; non seulement son visage avait pris une expression de jeunesse, mais l'émotion, plus forte que sa volonté, donna par instants à sa voix contenue des élans de force et de passion. Elle revêcut, en ce moment, cette partie de la vie dont l'évocation jamais ne nous laisse calmes.

— « Pauvre enfant, me dit-elle. Le mal dont tu

souffres est semblable au mien et je comprends l'étendue de ta douleur. L'anéantissement de la vie dans l'existence même, tel en a été pour moi le prix! Mais il n'en sera de même pour toi. L'amour est la lumière suprême qui éclaire et dirige *toute la carrière* de la femme; pour l'homme il est l'éclair éblouissant qui, à cause de sa violence même, ne peut se prolonger! Pour nous c'est le but; pour vous c'est un épisode. Le temps, qui est le plus puissant des consolateurs, adoucira ta peine, *tu oublieras!* Quant à moi, je n'ai jamais oublié et *le souvenir* a été ma vie. J'avais aimé trop pour haïr. Il n'est pas exact de dire que la haine seule puisse remplir le cœur lorsque l'amour disparu y a creusé le vide douloureux. Depuis trente ans, mon enfant, je vis dans le passé! Et lorsque j'évoque cette minute de joie infinie, après laquelle il aurait fallu mourir, cet instant où il me dit : Je t'aime et où je le lui répondis, alors tout mon être tressaille encore d'allégresse et toutes les douleurs éprouvées dans la suite disparaissent pour ne laisser vivre que cet instant lumineux. Si la réalisation du rêve se fût accomplie jusqu'au bout j'aurais, plus tard, vu, peu à peu, changer celui que j'avais cru entièrement à moi; car son serment était faux. Je l'avoue, il eût été au dessus de mes forces de vivre ainsi auprès de lui. Une rupture brusque et la séparation ont été des tortures moins cruelles que ne l'aurait été cette lente agonie. »

— Son langage m'avait ému et étonné! — Jamais la conduite de mademoiselle Aimée ne m'avait laissé soupçonner rien de semblable. Je l'avais toujours considérée comme un de ces êtres nés pour le dévouement et qui n'ont jamais été effleurés même par la passion. Jamais je ne me serais douté que son calme n'était qu'une admirable résignation due à une volonté surnaturelle.

Elle ajouta : — « Je t'ai parlé ainsi, mon enfant, pour te prouver que les douleurs les plus intenses s'adouciſſent et qu'il se lèvera encore pour toi des jours où tu apprécieras le bonheur de vivre ! J'ai souffert en te faisant part de ma vie, car mon histoire a été ignorée de tous et seule la pitié, et l'espérance de te faire du bien m'ont arraché le secret que je t'ai confié. C'est la volonté d'abord et l'entraînement plus tard qui te sauveront ! »

. . . . .

Elle dort maintenant de l'éternel sommeil, la bonne mademoiselle Aimée. Elle est morte ignorée comme elle a vécu ; et nul n'a soupçonné quelle nature trempée pour la lutte, quelle force d'âme pleine de grandeur elle cachait sous son calme apparent !

J'ai cherché à connaître quel avait pu être l'homme assez dépourvu de cœur et d'intelligence, assez lâche pour avoir méconnu cette âme et brisé cette vie ! Jamais une parole, aucune allusion ne lui échappèrent qui purent m'en indiquer la moindre trace.

Elle a emporté son secret dans la tombe, où il ne sera pas mieux gardé que dans son cœur, avec le cornet d'ivoire, renfermant une lettre, qu'elle m'a prié d'ensevelir avec elle. —

. . . . .

Eh ! oui. Elle avait raison, mademoiselle Aimée : La volonté d'abord, l'entraînement plus tard, le temps, le temps surtout ! calmèrent mon cœur. Et la passion aveugle et folle a fait place à un autre amour, plus calme, plus profond et qui, partagé, m'a procuré le bonheur ! Et j'ai compris toute la profondeur des vers de Musset :

« . . . . . dans cette vie,  
« Rien n'est bon que d'aimer, . . . . . »  
« . . . . . Rien n'est vrai que de souffrir ! »

J. TER LINDEN.



## CHEMINS DE NORMANDIE

### I

**J**E suis parti dès l'aurore  
Sur un chemin doux-fleurant,  
Aspirant  
Cet air pur qui « ravigore ».

Le ciel est un peu couvert,  
L'aube elle-même aussi pâle  
Que l'opale.  
J'entends chanter le pivert.

Cependant douce est la brise.  
Il fera chaud vers midi :  
Attédi,  
Le ruisseau se vaporise.

La vapeur et le soleil  
Ouvragent des gazes blanches  
Dans les branches ;  
C'est d'un éclat sans pareil.

Mais, jalouse est l'araignée ;  
A filer son fil de lin  
Le plus fin,  
Elle est fort embesognée.

Quel travail de nécromant !  
Quand la toile est irisée  
De rosée,  
On dirait un diamant.

## II

La route devient charmante :  
Verdoyants sont les talus ;  
Rien de plus ;  
Et toujours le charme augmente.

Si l'ajonc d'or est fané,  
Les ronces dans les prairies  
Sont fleuries ;  
Le chemin est gazonné.

Tout germe à l'envi, tout pousse :  
Humble coudre et chêne altier,  
L'églantier,  
Et brin d'herbe et brin de mousse.

C'est une œuvre d'art très pur  
Que fait la sauge dans l'herbe,  
Et superbe !  
Voyez ses îlots d'azur !

D'où viennent les reflets roses  
Qui courent dans le gazon  
A foison ?  
Des bruyères, hier écloses.

Le soir, au soleil baissant,  
Le reflet devient tout rouge,  
Et s'il bouge,  
On dirait un flot de sang.

Et quel beau fruit que la pomme !  
Il a toutes les couleurs  
De nos fleurs,  
Et vaut bien l'orange, en somme.

Rien ne vaut le champ de blé,  
Quand le ciel, brûlante haleine,  
Dans la plaine,  
De flèches d'or l'a criblé.

### III

Donc, je vais à l'aventure.  
J'aime à marcher devant moi,  
    Sans émoi,  
Et seul, en pleine nature.

Court voyage, pas à pas...  
Je regarde sur la route,  
    Ou j'écoute...  
Et partout nouveaux appas.

Un bouvreuil joue un andante.  
Deux brebis s'en vont errant,  
    Pâturent  
Dans la rosée abondante.

Voici les bords du Glanon.  
La vache est bien là, trapue  
    Et repue,  
Dans l'herbe jusqu'au fanon.

D'un seul coup de sa faucille,  
Sans remords et sans pudeur,  
    L'émondeur  
Qui pas même ne sourcille,

Jette à bas sur les gazons,  
De larmes toutes trempées,  
    Les cépées,  
Les plus riches floraisons,

Le liseron soldanelle,  
La digitale des prés  
    Empourprés,  
Et la rose pimprenelle...

O massacre des buissons !  
Les abeilles se tourmentent,  
    Se lamentent ;  
J'entends pleurer les pinsons.

## IV

J'entends aussi la voix claire  
D'un enfant dans le préau...

Un fléau

Vite et vite bat dans l'aire.

Une femme sous l'auvent,  
A sa fenêtre attardée,

Accoudée,

Regarde au soleil levant.

Le ciel enfin se colore,  
Et l'azur est éclairci,

Dieu merci!

Et je me promène encore.

Un clocher au timbre clair  
Jette, rossignol céleste,

Sa voix leste...

L'angelus monte dans l'air.

Un autre clocher s'éveille ;

Puis un autre ; un autre encor

Prend l'essor...

Tous chantent... Et c'est merveille !

Ainsi l'oiseau dans les bois

Donne à l'oiseau qui s'applique

La réplique ;

Puis tous chantent à la fois.

Et dans les lointains magiques

Le soleil lance au ciel bleu

Tout son feu...

Et voilà mes géorgiques.

JEAN VAUDON





## NATURE JURIDIQUE

DU

## CONTRAT DE TRAVAIL.

---

**L** importe à l'heure où ce contrat est sur le métier d'en préciser la nature juridique. Nous le ferons sans phrases.

Est-ce un *mandat* ?

Non. Le mandat est de son essence (anciennement) gratuit. Les vieux jurisconsultes s'exercent à déterminer la limite entre ces deux contrats : mandat et louage. *Mandatum nisi gratuitum nullum esse.*

Bien loin que dans le contrat de travail on agisse pour l'intérêt d'autrui, pour le plus grand avantage du patron, on n'a en vue que le salaire et le profit personnel. *Zachariæ* T. II a écrit : « Le caractère distinctif qui sépare le mandat du louage ne consiste ni dans l'absence d'un prix ou salaire, ni dans la nature purement intellectuelle du service à rendre ou de l'affaire à accomplir, mais dans le pouvoir donné au mandataire de représenter le mandat dans des actes juridiques, de l'obliger envers des tiers, et d'obliger des tiers envers lui. »

Le mandat indique que l'acte à faire emporte un



certain caractère juridique. Ici, il s'agit d'un simple fait (encore bien qu'on puisse dire que tout fait humain relève du droit).

Où est le tiers avec lequel l'ouvrier traite?

Est-ce une *vente*?

Personne ne le soutient guère. Il ne suffit pas qu'en économie politique ou bien en langue vulgaire on dise : le travail est une marchandise, pour qu'on doive établir, démontrer que le contrat de travail n'est pas une vente.

L'activité de l'homme ne semble pas pouvoir être l'objet de la vente, objet souvent matériel; chose dont le vendeur se sépare entièrement (1).

D'ailleurs, d'après le droit naturel, il y a dans le contrat de travail des obligations qui n'existent pas dans la vente. On ne peut envisager le travail sans tenir compte du travailleur.

Enfin le Code lui-même emprunte un autre mot : louage.

Est-ce une *société*?

Dans l'état actuel (salarial) la réponse négative est indiscutable. Certains articles cependant pourraient produire l'équivoque : Art. 1833 § 2. *Chaque associé doit apporter son argent ou d'autres biens, ou son industrie.* — Art. 1842 : *Le contrat par lequel plusieurs personnes s'associent soit pour une entreprise déterminée, soit pour l'exercice de quelque métier ou profession, est aussi une société particulière.* Mais il suffit d'opposer à cela la nature de la société et l'art. 1832.

*La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager le bénéfice qui*

---

(1) Voir tous les auteurs.

*pourra en résulter.....* et, peut-on dire, de supporter les pertes éventuelles; ainsi que l'art. 1855 § 2 : *Est nulle la stipulation qui affranchirait de toute contribution aux pertes, les sommes ou effets (1) mis dans le fonds de la société par un ou plusieurs associés.*

Est-ce un *louage*? Oui.

Oui, car le Code le dit et avec lui tous les ouvrages tant de droit civil que de droit naturel : louage d'ouvrage et d'industrie. Louer, c'est, gardant en propriété pour soi, mettre à la disposition d'autrui contre un prix, soit un immeuble, un meuble ou une chose incorporelle comme l'industrie, l'ouvrage.

Nous voudrions qu'on répudie en notre matière un mot qui après avoir servi aux choses ne peut être appliqué à l'homme.

C'est dans l'origine du mot de s'appliquer aux choses matérielles. Louer vient de locare, locus (lieu, endroit, case). Locare = 1° mettre, disposer, placer (quelque part, dans un endroit). On ne tarde pas cependant à l'appliquer aussi aux êtres : locare milites. = 2° Mettre à la disposition, à l'usage de quelqu'un. Peut-être, après avoir parlé de la locatio rerum, parlait-on de la locatio operis, parce que on n'avait devant les yeux, en la généralité des cas, que des esclaves : res.

On loue une chose, un objet matériel. Dira-t-on en langage ordinaire, qu'on loue un fait, une activité, quelque chose d'invisible, qui passe et se renouvelle?

Ce contrat de travail est trop grand, trop absorbant pour qu'on le calque sur le louage de choses. « L'ouvrier s'engage lui-même. C'est son temps qu'il engage; ce sont ses forces, son activité, son intelligence, son cœur, sa vie même qu'il lie. (2) » M<sup>r</sup> Emile

---

(1) Ces mots s'interprètent largement.

(2) *Discours de M. De Volder*, Chambre des Représentants, 1885-1887.

Delecroix (1) partisan d'une réglementation et d'un nom nouveau dit : « Ainsi de tous les actes du droit civil, pour le plus grand nombre de citoyens qui composent nos nations modernes, ce contrat est le plus grave, celui en considération duquel tous les autres ne sont rien. De telle sorte que, soit au regard de l'individu personnellement, ce seul contrat porte souvent la destinée de toute une vie et au regard de la nation elle-même, ce contrat est le plus important que puisse conclure, durant toute leur existence, la majorité de ceux qui la composent. »

Certes, il y a des points de contact entre le louage de choses et le louage d'industrie. On peut tirer de leur similitude des conséquences heureuses, telle celle-ci : le patron n'est qu'une sorte d'usufruitier, il peut user non pas abuser de la chose ou de l'homme (2); il doit en respecter la nature.

Mais rien n'empêche, en changeant le nom, de conserver ces similitudes qui découlent d'ailleurs du droit naturel et du principe que dans les contrats on est astreint d'agir en bon père de famille.

D'ailleurs s'il est des similitudes, il est aussi des divergences entre ces deux contrats : la plus importante (et celle à laquelle nous nous sommes arrêtés déjà) est que dans l'un des cas l'objet = un immeuble, dans l'autre cas, l'objet = un être humain, un homme. De cette différence primordiale des deux objets doivent en découler d'autres,

Nous terminons cet aperçu par une observation de Troplong qui avait déjà été frappé de cette dissemblance (3) : « Maintenant nous devons entrer dans l'exposé des principes qui régissent le louage d'ouvrage

---

(1) *Revue de la Législation des Mines.*

(2) *Questions sociales et ouvrières.* Rapport Roquefeuil, p. 244.

(3) TROPLONG, *Contrat de louage*, page 224 § 787.

et d'industrie; c'est le nom que le Code civil donne à ce contrat « qui n'est compris dans le louage proprement dit que dans un sens très étendu (1) » car il a des règles particulières et une physionomie qui lui est propre. Tandis que le louage dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent n'a pour objet que l'usage des choses matérielles, le louage d'ouvrage s'adresse à l'industrie humaine pour la mettre en valeur. Dès lors, il y a entre ces deux espèces de louage toute la distance qui sépare la matière inanimée de l'activité humaine et de l'intelligence industrielle. Une seule observation suffira pour en faire mesurer l'étendue : le louage de choses produit une action en délivrance au bout de laquelle est la voie de la contrainte personnelle (*manus militaris*) pour obliger le locateur à mettre le locataire en jouissance. Ici rien de semblable; la liberté humaine ne le permet pas. Le louage d'ouvrage engage dans une certaine mesure la personnalité, le travail, l'intelligence... »

Le projet de loi récemment déposé dans notre pays sur le contrat que font les ouvriers a donc le tort grave de reprendre le vieux et faux mot de louage. Nous proposons l'expression si simple et si nette, qui s'indique d'elle-même, de *contrat de travail*.

MICHEL BODEUX.

---

(1) *Projet d'art*, 1711 (FENET t. 14, p. 217, art. 4, in fine) art. 4 du *Projet Loqué*, t. 7, p. 153.





## SITIO!

---

« J'ai soif! » — disait le Christ de sa voix expirante.  
« J'ai soif! — répétait-il en regardant le Ciel.  
Un soldat lui tendit, avec sa main sanglante  
Le breuvage mêlé de vinaigre et de fiel.

Et moi, j'ai soif aussi! Mortelle créature  
Comme un cerf altéré dans les halliers déserts,  
Je cherche vainement une source d'eau pure;  
Ma voix, qui la réclame à toute la nature,  
Retombe sans écho dans ce vaste univers.  
Ma lèvre desséchée, à plus d'une fontaine  
Voudrait se rafraîchir au moins quelques instants;  
Malgré tout son désir, elle s'y plonge à peine;  
Le vinaigre et le fiel dont cette coupe est pleine  
Du breuvage trompeur l'éloignent pour longtemps.

J'ai soif; non point d'amour, de plaisir, ou de gloire;  
L'amour ne laisse au cœur que regrets ou remords;  
Le plaisir est un bien dont on perd la mémoire  
Et la gloire, ici-bas, n'est promise qu'aux morts.  
J'ai soif d'un inconnu qui m'obzède et m'attire,  
D'un bonheur, qu'il me semble atteindre chaque jour,  
Quand je crois y toucher, il paraît me sourire  
Et quand j'y touche enfin, il me fuit sans retour.

J'ai soif... Il me serait si facile de vivre,  
Sans cette aridité que je me sens au cœur,  
Dont rien ne me distrait, dont rien ne me délivre,  
Dont rien, depuis vingt ans, ne calma la douleur,  
J'ai soif, et cependant j'aurais aimé la vie,  
Mais l'Arabe, ce rude habitant du désert,  
De s'attacher au sable eut-il jamais envie  
Quand l'oasis, au loin, étend son rideau vert!

J'ai soif! On m'a montré, frêle et douce espérance,  
Une source qui brille aux rayons du matin.  
Celles qui m'attiraient ont doublé ma souffrance  
Je mets tout mon espoir en ce ruisseau lointain,  
Je ne le puis juger qu'au doux bruit de son onde,  
Car mes yeux ne l'ont vu ni sourdre, ni jaillir.  
J'ai soif... mais l'on m'a dit qu'au delà de ce monde,  
Ce breuvage divin saurait me rafraîchir.

MAURICE TRUBERT.





## CHOSSES D'ART

### Exposition Claus

**L**N la salle du *Cercle Artistique de Gand*, c'était, passé quelques jours, l'exposition d'œuvres d'Émile Claus; et devant toute cette lumière emprisonnée dans des cadres d'aucuns clignaient des yeux, éblouis et maussades. Tant de vraie verdure, de vrai soleil, de neige éblouissante à Gand, en un cercle gantois, où, paisiblement jusqu'ici, sans heurt, sans secousse, périodiquement et décemment, se succédaient à la rampe des paysages enfumés, des figures en pommade et des fleurs, oh! combien agaçantes, des fleurs toujours les mêmes de beaucoup d'élèves et d'un seul professeur. C'est qu'impunément on n'est point grand artiste; cela gêne et toutes ces idées nouvelles importées brusquement et ces manières de voir non conformes, tout cela trouble des convictions bien arrêtées et nuit à des préjugés pour d'aucuns nécessaires.

La nature; c'était si commode que de la voir, de la fenêtre, et puis aussi, en de rares jours, ni trop chauds, ni trop froids, devant un chevalet de campagne resplendissant, peu importait l'heure, on fai-ait la petite étude d'arbre, de figure, d'eau ou de ciel, qu'après, chez soi on apportait en échantillon et qui servait, la pauvre, toute seule, à créer de soi-disant chefs-d'œuvre. Et tout cela dérangé par ces jeunes, jeunes de vision et d'âme; déjà par M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Wytzman, ensuite par Claus. demain peut-être par d'autres, amants de la vraie, de la belle nature transposée en des âmes de poètes capables de voir et de sentir.

Mais tout bas, tout bas dans la pensée bien plus que dans les mots l'hostilité mesquine, et devant l'admiration du grand nombre, de presque tous, admiration large, loyale, sincère, Emile Claus, l'artiste, a pu se sentir et très fier, et très fort.

Combien frissonnent ses gamins, les *ysvogels* dans l'irradiation rouge d'un soir de gelée très forte, quand les jeux finis, transi, on dit adieu à la nappe de glace. Le *coup de vent* ce sont les

nuages roulés en boule et l'eau bleue, plombée, lourde sous le vent qui la fouette. Les *Bouleaux* c'est le soir froid très calme, et puis ce sont des berges fleuries, égayées de fillettes nimbées de lumière, des soleils couchants, des prairies ensoleillées. Toujours le souci de la nature, la préoccupation de faire juste perce; et d'ailleurs, peut-il en être autrement? La vie dans la nature, la communion constante avec elle, cela provoque autant l'enthousiasme que le respect et l'on finit par l'aimer trop pour lui être infidèle.

Emile Claus a son interprétation personnelle de la nature; c'est un maître à coup sûr. L'exposition d'aujourd'hui ne faisait que confirmer une fois de plus son talent; si pour lui c'est chose peu importante, pour les artistes désireux de progrès, pour le public de notre ville cette affirmation nouvelle, cette confession publique de tendances jeunes et de sincérité artistique grande est chose éminemment salutaire. C'est pourquoi merci au maître tant au nom des uns que des autres.



## Les XX

Alors que se fermait à Gand l'exposition Claus, s'ouvrait à Bruxelles le salon annuel des XX. Combien souvent déjà ils manifestent, ces XX, fièrement. Avec quelle tenacité ils reviennent tous les ans faisant part de la moisson nouvelle aux amis, plus nombreux chaque fois, aux détracteurs moins hardis dans leur périodique éreintement. Car à force de crier aux sourds et de montrer aux aveugles, le son ou la lumière à ceux point totalement ou volontairement infirmes, s'infiltré.

Combien loin sommes-nous des tolles des premières années. On critique déjà, on ne condamne plus sans entendre; car c'était chose hardie que de heurter toutes les tendances, de dire que l'art ne peut s'éterniser en une formule pas plus que l'idée neuve ne peut s'incarner dans une forme vieillie; le vêtement devant être adéquat à la personne; de dire que chaque siècle et chaque génération requièrent leur art comme leur expression littéraire.

Certes à se proclamer les seuls à comprendre leur voie, ils eurent tort les XX. D'autres à côté d'eux, ont combattu le bon combat et ce jour, s'il est des succès à cueillir, point tout, mais beaucoup leur revient.

Mais si le principe triomphe, si sur le terrain des idées le progrès est immense, la solution n'est point encore par eux trouvée. Leur salon ne compte point seulement que de grands artistes, il comprend bien plus de chercheurs. A part le grand Mellery et le superbe Meunier, sûrs d'eux-mêmes et sûrs de leur art, tous se préoccupent de neuf.

Khnoff seul peut-être, des jeunes, en une personne le concep-



tion de mysticisme semble définitivement fixé. Van Rysselberghe d'autre part acquiert son individualité et si trop encore chez lui transparaît le procédé, l'œuvre naît éclatante, intense de coloris; car ce procédé, ce pointillé auquel s'attache le petit groupe luministe des XX est trop application de théorie et le résultat obtenu dans la pratique, loin d'être l'intensité de lumière ou de couleur n'est que trop souvent décoloration complète. Le prouvent les marines de Signac et les œuvres malgré tout fort belles de Seurat. D'ailleurs le procédé en art est chose si accessoire. Si l'œuvre est, qu'importe les matériaux dont elle est bâtie et la manière dont on les dispose. Ce peut être question d'habileté, de durée, non d'art, car souvent il en est plus dans l'œuvre très gauche d'un primitif que dans le très habile tableau d'un prétendu maître d'aujourd'hui.

Mais voilà; ces applications de théories neuves, ces recherches de lignes et de couleurs, cela n'aboutit point toujours à des résultats heureux et les dormeurs sur les deux oreilles, intempes- tivement réveillés et les incompréhensifs, ceux-là rient de manière imbécile parce que les voulants n'arrivent point toujours au but. S'il est besoin de citer ces noms, aux procès de tendances n'échap- peront point Toorop, cependant merveilleux dans deux œuvres; Anna Boch en rapide progrès, Henri Van de Velde, Ensor.

Reste Vogels avec un automne très lumineux et très fin, Mary Cassat aux transpositions japonaises charmantes, Serret, De la Herche, Besnard.

Bref, salonnet pour d'aucuns étrange mais intéressant au suprême degré, avec plus d'art et de vie mille fois, non qu'un salon officiel d'Anvers, ce serait encore faire injure aux XX, mais que généralement toutes les manifestations artistiques en Belgique.

C'est l'impression que nous avons rapportée de là-bas.

ÉTIENNE FLAMAND



## Chronique musicale

Antoine Rubinstein, le roi du piano, a l'honneur de vous faire part de la mort de la musique assassinée par 3 échevelés qui ont nom : Liszt, Berlioz et... Wagner, et il se charge de l'exécution de ces 3 désordonnés dans un livre à 3,25 fr. : « La musique et ses maîtres. » Une chose m'étonne c'est que la musique ne soit pas morte à l'époque néfaste où Beethoven (cet autre désordonné) lui lança à la tête neuf symphonies et un paquet formidable de sonates et autres engins meurtriers. Sans doute il est dangereux d'imiter Wagner, comme il est dangereux à ceux qui n'ont pas d'ailes de vouloir s'élever aussi haut que l'aigle : Mais qu'en peut-il, Wagner, le pauvre qui a toujours blâmé ses imitateurs?... La musique est morte :

et qu'est-ce que les formidables œuvres de Brahms?... C'est le cas de dire : la musique est morte : vive la musique! — Certes, dit Rubinstein, Wagner a fait quelques œuvres *estimables* : *Lohengrin*, *les Maîtres chanteurs*!... C'est comme qui dirait : Rubinstein est un pianiste *estimable*. Passons...

J'ai entendu l'autre jour « l'estimable Lohengrin ». Oh! Le prélude, l'entrée d'Elsa, les adieux au Cygne, le dialogue de Frédéric et Ortrude, l'entretien où Elsa arrache son secret à Lohengrin; oh! l'estimable récit du Saint Graâl! Lohengrin est acclamé en ce moment par l'Europe entière, même par les français et même par les Parisiens. Les pièces postérieures de Wagner auront-elles le même succès en France? Je ne sais... Lohengrin est une pièce essentiellement mélodieuse et ensoleillée et elle exerce sur le spectateur *non abonné* une séduction irrésistible; mais la tétralogie et Tristan tout en étant plus hautes sont tellement délirantes, énormes et sauvagement germaniques qu'on peut douter que le génie français se les approprie jamais. J'espère bien me tromper.

Si Mozart est un dieu, les directeurs de la « Monnaie » sont des sacrilèges : ils viennent de monter *La Flûte enchantée* non pas telle que Mozart la mit en musique mais arrangée ou plutôt dérangée de manière à en faire une pièce purement décorative sauf quelques charmants endroits. Heureusement la musique reste, cette bonne et divine musique si fine dans le rôle de Papageno, si *féerique* dans les trios de fées, si grande dans les chœurs de prêtres. Ceux qui trouvent que Mozart est un arriéré, ceux là n'ont pas le droit d'aimer ce qui est beau, pur, ce qui parle au cœur : ils ne peuvent pas aimer le soleil.

Dimanche 7 février au Conservatoire de Bruxelles le 6<sup>m</sup>e concerto grosso de Hændel, une merveille d'inspiration et de facture, et l'oratorio de Noël de Bach qui arrache les larmes des yeux.

J. R.



## Impressions tout autres que musicales sur « Lohengrin » à l'Opéra

Paris, Janvier 1892.

Parmi le déluge d'articles de toutes sortes — dus à des critiques plus ou moins compétents, en cette matière très étrangère — qui a inondé en France la cour, la ville et la campagne, à propos de la représentation à l'Opéra du « Lohengrin », pas un, je crois, n'a su analyser l'impression de ridicule ressentie par nombre de spectateurs à certains endroits de cette œuvre qui, du commencement à la fin, ne devrait évoquer que l'admiration et le respect.

Ce ridicule — qui a sa grande part au théâtre en certains

cas, mais dont l'idée est incompatible avec des œuvres telles que « Lohengrin » — est produit ici de deux façons bien différentes : l'une que l'on pourrait appeler *subjective*, résulte d'une certaine naïveté du public parisien, de sa légèreté surtout, et — nous parlons toujours du public en général; l'on sait que les sots en forment la majorité — de son incapacité de comprendre une œuvre synthétique à portée très haute et destinée plutôt à des esprits abstraits et studieux.

L'autre façon du ridicule nous la nommerions *objective*. Elle est due à la mise en scène incomprise par la direction de notre Opéra.

Voici donc quelques impressions ressenties par ce public — d'ailleurs fort élégant — et cueillies sur les visages des spectateurs.

Une légère hilarité commença dès les tout premiers ensembles quand ces nobles guerriers brabançons du dixième siècle frappent leurs armes sur les boucliers en jurant fidélité au bon roi Henri. Toutefois comme les assistants avaient entendu dire par des amis moins ignares que l'œuvre était très belle, ils pincèrent les lèvres et se contiennent un moment. L'entrée solennelle d'Elsa et ses réponses muettes à celui qui va être son juge, leur parut étrange. Ils trouvèrent toute naturelle l'entrée du Chevalier au Cygne; ils l'attendaient, en ayant beaucoup entendu parler.

Un nouveau sourire, toujours contenu par leur correction, passa sur leurs lèvres, quand les soldats aux pas lents et majestueux, circonscrivent le champ du combat, et que le prince pour donner le signal de la lutte frappe par trois fois de son glaive le bouclier suspendu au-dessus de sa tête. Ils auraient moins ri s'il s'était servi d'un gong chinois. Et ils auraient trouvé tout naturel de voir, à l'Ambigu, des messieurs en habit noir et fort bien peignés, venir mesurer le terrain pour le duel du Baron X. avec le petit Vicomte Z.

Il est juste de reconnaître que l'on applaudit avec enthousiasme le chœur final du premier acte.

*Au deux* on a trouvé un peu longue la scène entre Ortrude et Frédéric; on l'a subie tout de même avec résignation, sans la comprendre — je n'ose pas dire, sans l'écouter.

On a beaucoup ri au moment du réveil du château. Au lieu de s'intéresser à cette admirable page de musique qui donne l'impression de l'aube naissante, on a considéré avec un grand intérêt le portier qui sort de la tour en tendant la main pour voir s'il pleut, alors que toute la musique respire du soleil, et se livrant à des grimaces d'un goût douteux en allant ouvrir les portes de la cour aux bourgeois variolés qui arrivent en foule.

Le reste de la pièce a paru moins gai, sauf pourtant le transport du cadavre de Frédéric devant le roi.

Parlons maintenant de la mise en scène. Les décors sont fort beaux et nous corroborons de notre part tout le bien que tout le monde en a dit. Toutefois, au seul point de vue de la disposition, le décor du second acte était bien préférable à Genève qu'à Paris. Nous regrettons aussi dans ce tableau l'absence de la

fontaine — que l'on a remplacée à l'Opéra par un puits! — Elle doit se trouver au second plan, à côté du balcon d'Elsa, et doit couler durant tout l'acte; le bruit de l'eau tombant dans le bassin rempli complète la musique, dans le dessein de Wagner, et fait essentiellement partie de l'orchestre. Cette fontaine existait à la représentation de « Lohengrin » à Genève et son effet était délicieux et surprenant.

Quant aux costumes, tout en étant très riches et très beaux, très de l'époque, ils ne s'harmonisent guère au point de vue des couleurs; ils sont trop bariolés, trop tire-l'œil. Pour Lohengrin nous aurions révé l'armure entière d'argent, et non cette cotte brodée blanc et bleu, qui diminue l'effet, et sur son casque le cygne blanc aux ailes éployées. Au second acte une robe blanche en laine ou en velours mat lui siérait sans doute mieux que cette tunique criarde d'enfant voué au bleu.

Madame Fiérens aussi dans Ortrude, au second acte, pourrait être habillée d'une façon plus riche et plus simple. — Le roi a l'air du dernier de ses vassaux, vêtu sans aucune majesté, sans aucun prestige.

Nous arrivons à ce qui fait éclater de rire toute la salle : la transformation du Cygne et l'apparition de la Colombe du Graal. Cela tient surtout à la mise en scène qui, là encore est déplorable. Au moment où le jeune Gottfried doit apparaître, le cygne descend lentement dans les eaux de l'Escaut et le frère d'Elsa monte par une trappe comme un contrepoids. Et cependant personne ne rit en voyant Méphistophélès sortir du chaudron de Faust. Et que l'on n'attribue pas cela à l'impuissance matérielle de la mise en scène, car de hardis novateurs ont vaincu bien d'autres difficultés de la même nature, au Théâtre d'art, quand ils ont représenté « le Cantique des Cantiques » et « Les Aveugles » et « l'Intruse ».

Après cette apparition de Gottfried, la colombe arrive en voletant, à l'aide de fils que l'on ne s'est pas donné la peine de rendre invisibles, et s'attelle à la nacelle qu'elle traîne avec effort. La nacelle! que dis-je! ici c'est un lourd traineau en bois presque à ras du sol, couleur vieux chêne, sur lequel on a jeté, avec une négligence fort bien étudiée une draperie bleu-de-Prusse. Pour nous nous voudrions voir arriver le Chevalier dans une coquille toute d'argent légère et éblouissante. Les opéras Wagnériens ne supportent pas la médiocrité de la représentation; s'ils ne sont parfaitement exécutés, de sublimes ils semblent grotesques.

Est-ce utile de dire que l'on n'a pas osé arborer les vrais drapeaux allemands et que les enfants de chœur ne paraissent point au seuil de l'Eglise où le prêtre doit unir Elsa et Lohengrin, comme on l'avait fait à Genève, ville protestante?

Il est aussi à regretter que pas plus Van Dyck que Vergnet ne se fassent la tête de leur rôle; Engel réussit mieux, mais, pas assez grand, il a trop de jeux de cartes dans ses chaussures. Pour Elsa — qui devrait avoir 17 ou 18 ans — et, avec cela,

une rare beauté, et un grand talent — on n'a pas encore trouvé l'idéal.

Tels sont nos griefs contre l'Opéra et le public parisien à propos de Lohengrin — Il est juste de reconnaître que toutes les voix sont belles et que les chœurs et l'orchestre ont atteint la perfection. Par exemple le ténor a le tort de chanter le long récitatif du Saint-Graâl en marchant et en se démenant comme s'il chantait la chanson du Veau d'Or ou « Adamastor, roi des vagues profondes ».

Il ne nous reste plus qu'à remercier feu Messieurs Ritt et Gailhard d'avoir osé mettre en France, ce chef d'œuvre à la scène, chef d'œuvre d'un ennemi grossier mais d'un musicien de génie, et le public d'avoir vaincu la cabale et de s'être appliqué à connaître et comprendre la plus française des pièces de ce Grand Allemand.

FERDINAND BUET





## PETITE CHRONIQUE

---

La nomination prochaine du successeur de M. Jean Rousseau à la Direction des Beaux-Arts cause un vif émoi dans notre monde littéraire et artistique. Quel heureux mortel décrochera cette timbale dorée? A côté de la candidature excellente de M. de Haulleville, à laquelle nous avons applaudi, d'autres, sympathiques aussi, ont surgi : celles de MM. Octave Maus et Georges Eekhoud. Puis soudain on s'est mis à citer tout bas, parmi les solliciteurs, M. Charles Tardieu, rédacteur à l'*Indépendance belge* et, sauf erreur, major de la garde civique. Cette dernière qualité, éminemment ridicule, devrait suffire à ruiner cette candidature. Mais il y plus : le journaliste qui trône à l'*Indépendance* à côté de M. Frederix, a réussi, par son incurable hostilité à toute tentative hardie, par son doctrinarisme de coterie, par sa malveillance et ses rancunes, à amener contre lui toute la jeunesse vivante vouée aux Lettres et aux Arts. On lui tombe dessus avec un enthousiasme splendide et l'on va jusqu'à proclamer que sa nomination serait un casus belli. « Nommer M. Charles Tardieu, dit l'*Art moderne*, serait un défi. Il ne faut pas avoir un grand don de prophétie pour annoncer que le jour même où il obtiendrait cette aubaine pour sa carrière finissante, la guerre artistique serait déclarée. Or l'art jeune, l'art neuf peut aujourd'hui parler, avec n'importe qui, de puissance à puissance. Il a appris à connaître sa force par les campagnes, toutes triomphantes, qu'il a menées depuis douze ans. C'est lui seul qui possède les armes d'Achille, celles qui abattent et qui tuent, celles auxquelles rien ne résiste. Si on méconnaît ses aspirations et ses volontés, qu'il entend faire respecter parce qu'elles sont l'Avenir, patrimoine commun et sacré, il mènera sa bataille et gare à l'ennemi, gare aux vaincus! »



Parmi les artistes récemment crucifiés, nous avons eu le plaisir de compter M. Constantin Meunier, promu au grade d'officier de

l'Ordre de Léopold, M.M. Claus, Isidore Meyers et Fernand Khnopff, nommés chevaliers.



Le Salon annuel des XX s'est ouvert à Bruxelles, le 7 février. Voici la liste des artistes invités : A. Bartholomé, A. Besnard, Miss Mary Cassatt, Henri Cros, A. Delaherche, M. Denis, L. Gausson, Herbert Horne, Selwyn Image, M. Luce, Xavier Mellery, Constantin Meunier, Lucien Pissarro, Ch. Serret, feu Georges Seurat, H. de Toulouse-Lautrec.



Un instantané d'un journal parisien :

*Vincent d'Indy*. — Quarante ans. Grand, mince, distingué, avec des yeux noirs où couve comme une flamme intérieure, une moustache soignée, semble plutôt un dilettante qui s'occupe d'art à ses heures perdues qu'un professionnel fanatique de son métier. D'un abord affable et doux avec une vague morbidesse, comme disent les Italiens, dans ses allures et dans ses gestes. Très riche et cependant, à l'exemple de son vieux maître si regretté, César Franck, s'est donné presque tout entier à l'enseignement des formules nouvelles. L'auteur applaudi de cet admirable et mystique *Chant de la Cloche*, que couronna la ville de Paris, et d'un *Wal-lenstein*, où il affirma si vigoureusement sa personnalité. Un vaincu et un artiste de combat qui a bien gagné son bout de ruban rouge.



M. Henry Bordeaux a eu l'honneur de recevoir, à la suite de son étude sur Villiers de l'Isle-Adam, parue dans le *Magasin*, cette lettre de M. Stéphane Mallarmé, qui fut l'intime et jusqu'au bout fidèle ami de l'illustre écrivain :

Paris, 5 janvier 1892.

Fréquemment, j'ai pris, relu, aimé votre Villiers de l'Isle-Adam ; aussi mon retard, cher Monsieur, à remercier ! Vous avez écrit une page définitive et ce qu'il fallait, à la fois d'analyse et de pieuse restauration : tout cela sera pensé avant vingt ans, mais le fait importera que quelques hauts esprits n'aient pas attendu et que dès maintenant se lève cette gloire.

Votre main cordialement,

STÉPHANE MALLARMÉ



Avec toute la jeunesse lettrée, notre ami Firmin Vanden Bosch s'est résolument croisé contre les vieillottes routines chères aux pédagogues. Ceux qui furent naguère au Congrès catholique de Malines se souviennent des bottes spirituelles portées, par exemple, à cet éternel *Télémaque*, chef-d'œuvre du Cygne de Cambrai. M. Vanden Bosch n'a pas désarmé et ce sont les mêmes

routines que ses belliqueux *Coups de plume* tentent d'occire. Il est de ceux qui, au sortir du collège, découvrirent soudain que leurs maîtres avaient scrupuleusement bourré d'idées racornies et fausses leurs cervelles d'adolescents, et qui, furieux d'avoir été trompés, se mirent en devoir de se refaire à eux-mêmes à force de labeur leur éducation littéraire. Il ne pardonne pas à ses précepteurs — et il a raison. — Et c'est pour épargner à ceux qui le suivent sur les bancs les mêmes déceptions rageuses qu'il dénonce le faux classicisme et la haine furibonde et sottise du modernisme, plaies de l'enseignement moyen. Sera-ce utilement? Hélas! on en peut douter. Les *guides des jeunes littérateurs* ont l'oreille dure. Ce serait bien beau déjà de les décider à un classicisme moins étriqué. Mais il y a longtemps qu'il a fallu renoncer à leur inculquer le respect du modernisme. Aujourd'hui n'existera jamais pour eux; ils ne vivront jamais que du passé. Goncourt ne dit-il pas que l'antiquité a peut-être été faite pour être le pain des professeurs?



*L'Intruse* vient d'être jouée, avec grand succès, à Londres et à Copenhague.



M. de Haulleville va tenter à Bruxelles la création d'un Théâtre d'Art où l'on ne représenterait que les chefs-d'œuvre tragiques. On y verrait défiler tour à tour Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane, les ancêtres, puis Corneille, Racine, Shakespeare, Calderon, Goethe, Hugo, Musset, Pouchkine, Ibsen. Puisse ce magnifique projet se réaliser!



Les nouvelles revues littéraires pullulent. Signalons : *Le Saint-Graal*, revue catholique, rédacteur en chef : Emmanuel Signoret; parmi les collaborateurs : Paul Verlaine. — *La Croisade*, rédacteur en chef : Daniel de Venancourt, au Havre. — *Floréal*, à Liège. — *Le Mouvement littéraire*, directeur : M. Fernand Roussel, à Bruxelles.



Le numéro triple (janvier) de la *Jeune Belgique* contient de très beaux vers d'Albert Giraud, d'Emile Verhaeren et d'Iwan Gilkin; un remarquable conte mystique : *La Cité Morte dans l'Or*, d'Eugène Demolder; nous y avons lu des vers et des proses de nos collaborateurs Jules et Georges Destrée et Maurice Desombiaux.

Dans le *Correspondant* du 25 janvier, un article sur Guy de Maupassant, le romancier qu'une brusque folie terrassa le mois dernier.

Dans la *Plume*, depuis le 1 janvier, une nouvelle de M. Léon Bloy : *Le secret de monsieur Pérégrin* *Germinal*.



Dans la *Revue générale* de février, la première partie de : *Le roi Charlot*, drame en vers par Charles Buet et Gaston de Raimés.



Un comité s'est constitué en vue d'élever une image de marbre sur la tombe d'Ephraïm Mikhael, le jeune poète mort depuis bientôt deux ans. Parmi les membres du comité, nos compatriotes MM. Grégoire Le Roy, Maurice Maeterlinck, Albert Mockel et Charles Van Lerberghe.



Prochainement paraîtra un nouveau roman de M. Georges Rodenbach : *Bruges-la-Morte*. La publication en feuilleton en a commencé dans le *Figaro*.



Les habitudes de travail de quelques écrivains, d'après M. André Maurel. Voici Théophile Gautier : « Assis sur un tabouret très élevé qui lui mettait littéralement le nez sur son pupitre incliné, Gautier, en veston, rédigeait les vers qu'il composait toujours au Bois de Boulogne ou sur les impériales d'omnibus. Sa prose, romans ou feuilletons, était invariablement composée au journal ou chez Charpentier, sur la grande table du magasin sur laquelle il se couchait à plat ventre pour écrire. L'immortel *Fracasse* fut fait ainsi. N'écrivait point sur des parchemins, comme on pourrait le croire, mais très bourgeoisement sur du papier à lettre. » Puis, Balzac : « Qu'il fit jour ou nuit, cela importait peu à Balzac qui ne travaillait qu'à la lumière. Il se tenait éveillé en prenant force café et cela n'était-il pas utile à ce formidable labeur qui fut de dix-sept volumes in-octavo en sept ans ? Sur les murs de la chambre, afin, disait-il, de se hausser l'âme et l'esprit, étaient des pancartes sur lesquelles il avait écrit : *Ceci est la Joconde*, *Ceci est la Nativité*, etc. Et ces chefs-d'œuvre rayonnants de gloire lui rendaient le travail plus léger — il croyait les voir — par l'espoir de l'immortalité qu'ils lui suggéraient. »

Et Verlaine : « Un grand corps maigre dans une longue robe de chambre grise, marquée A. P. Sur la tête, le bonnet de coton d'uniforme à l'hôpital. Sur la table de nuit, auprès du lit blanc, qui est-ce donc, cet homme ravagé qui écrit sur du papier de l'Assistance publique coupé en quatre, d'une écriture penchée, sans grand caractère ? C'est un grand poète, c'est Verlaine. Heureux encore quand il n'écrit pas dans son lit, sur les marges d'un journal ! »



Nous avons annoncé le mois dernier la mort d'Arthur Rimbaud. La loyauté nous impose de dire aujourd'hui que Mlle Isabelle Rimbaud, sœur du poète, proteste, dans une lettre publique, contre

la fausseté calomniatrice d'un grand nombre d'aventures attribuées au défunt. Elle ajoute qu'Arthur Rimbaud, est mort à Marseille, des suites de l'amputation d'une jambe, très chrétiennement. Dieu ait son âme!

M. D.



*Loth et ses filles* par Paul Lacomblez. (Bruxelles, Lacomblez, éditeur).

L'auteur en rencontrant ce sujet sur son chemin eût mieux fait — à mon avis — de lui tirer une profonde révérence et de chercher ailleurs. A quoi bon mettre Loth et ses filles en vers plus ou moins parnassiens? Quelque précaution qu'on y mette, une telle donnée simplement historique dans la Bible ne peut devenir en étant développée ni morale ni intéressante; elle n'est pas utilisable. La forme de ce court poème dramatique révèle certes du talent, mais un talent inégal et quelque peu guidé par la rime.

G. L.



*Idéal et Réel*, par le C<sup>o</sup> A. du Bois (Paris, Sauvaître).

Notre compatriote le C<sup>o</sup> Albert du Bois est un jeune poète de talent dont plusieurs revues publient les vers. Aujourd'hui, avec l'arme virile de la prose, il entre en lice pour combattre le naturalisme. Son ardeur vaillante fait plaisir à voir.

L'école de M. Zola est en plein discrédit. Chaque jour lui voit porter de nouveaux coups, et si les jeunes groupes littéraires — symbolistes, etc. — méritent plus d'un reproche, on ne leur adressera pas généralement celui d'être tendres au naturalisme. Les attaques ne viennent pas toutes de ce côté, et certaines écoles moins audacieuses, moins novatrices, ont une belle part dans le renversement du système littéraire basé sur le document malpropre; c'est dans les rangs de ces lutteurs, classiques dirions-nous en même temps que spiritualistes, qu'a pris place M. Albert du Bois.

Sa brochure montre que la généralisation et l'idéalisation engendrent une vérité aussi réelle et plus durable que la description du détail matériel et contingent. Sans l'idéal point d'art véritable et surtout nul moyen d'atteindre le but de l'art qui est d'élever, de consoler nos âmes.

Le style de M. du Bois est comme la thèse de son livre très digne d'éloges : philosophique où il le faut et d'un charme poétique entraînant aux endroits qui le permettent.

J. C.















## LA VALLÉE DE PRIVOR

### EN HAUTE BOSNIE

---

La haute Bosnie. — Gornji Vakuf. — La haute vallée du Vrbas ou Privor. — Une nuit à Smrcevica. — Valice. — Privor, un poème populaire. — Le cimetière de Privor. — Dobrosin. — Une ballade nationale. — Le Carême, la Semaine sainte, jours de fêtes. — Les semailles. — La Vratnica Planina, mines d'or. — Sebesic, forêts interminables, descente sur Fojnica.

**L**A Haute Bosnie est le pays qui entoure la plus haute chaîne de montagnes de la Bosnie, c'est-à-dire la Vratnica Planina dont plusieurs sommets dépassent deux mille mètres. Cette chaîne est comprise entre les deux hautes vallées du Vrbas et de la Bosna ; elle est en même temps la ligne de partage des eaux de ces rivières et des eaux de la Narenta et de la Rama, son affluent, qui se jettent dans l'Adriatique. Elle est à la frontière de la Bosnie, de l'Herzégovine et du pays de Rama.

La haute vallée du Vrbas, versant occidental de la Vratnica Planina, s'appelle Privor ; le versant oriental est la haute vallée de la Fojnicka, un des premiers affluents de la Bosna, une de ses sources : Fojnica en est le bourg le plus important.

Nous arrivons dans Haute-Bosnie par l'Adriatique



et la Narenta. Quittant l'île de Brazza en face de Spalato, nous montons sur un vapeur qui doit nous conduire à Metkovic, à deux heures en amont de l'embouchure de la Narenta. Nous emmenons avec nous des chevaux, des chiens et des provisions, car dans la Haute-Bosnie il ne faut compter que sur soi-même. A partir de Metkovic, nous remontons la Narenta dans les petits wagons du chemin de fer à voie étroite qui suit tous les contours de cette vallée, jusqu'à Mostar où le train s'arrête pour y passer la nuit. La capitale de l'Herzégovine, Mostar, est célèbre par le pont romain auquel elle doit son nom (*most*, pont; *star*, vieux). C'est sur ce pont, défendu par des bastions, que se chantait la ronde des veilleurs de nuit, connue jusqu'en Croatie.

A partir de Mostar, la Narenta coule dans des gorges sauvages et magnifiques jusqu'à Jablanica. Là se trouve le confluent de la Rama et de la Narenta. Si l'on remonte plus haut le cours de la rivière, l'on arrive à Konjica, au milieu de grandioses paysages alpestres, puis dans la haute Herzégovine, de plus en plus sauvage dans son labyrinthe de grandes montagnes arides, que l'on a appelé le chaos herzégovien, mais dans lesquelles s'enferment de fertiles plateaux ou *planinas* qui furent toujours, grâce à leur situation inexpugnable et à leur fertilité, le centre d'action et le refuge des insurgés herzégoiens contre les Turcs.

De Konjica, une route et un chemin de fer conduisent à Serajevo, la capitale de la Bosnie, en montant au sommet du col d'Ivan Planina; le chemin de fer, ouvert en août 1891, est à crémaillère à cause des pentes escarpées; la route en se bifurquant conduit à Serajevo et à Fojnica ou à Trawnik.

Laissant cette route, nous irons dans la Haute-Bosnie, à Privor, *en remontant la vallée de Rama* dans d'autres gorges plus étroites et plus sauvages que celles de la Narenta, à cheval, par la seule route qui

conduise au cœur de la Haute-Bosnie. On passe à Prozor, l'ancienne capitale du royaume de Rama, défendue par d'énormes rochers qui ne laissent passer que la route, d'où le nom de *Prozor* qui signifie *fenêtre*. Sur un de ces rochers se dresse une vieille tour massive en ruines, seul reste du château de Prozor qui résista aux Turcs soixante ans de plus que le reste de la Bosnie. Au-delà de Prozor s'ouvre un vaste cirque, arrosé par les sources de la Rama, entouré d'un rempart de hautes cimes, plateau fertile où subsistent, comme en Herzégovine, malgré les Turcs, les vieilles légendes et les vieilles coutumes du mariage, de Noël, etc. Le cirque de Rama fut aussi l'un des districts de Bosnie où subsista le plus l'influence catholique des Franciscains : il y a fort peu de mahométans et d'orthodoxes.

De Prozor, une route toute nouvelle conduit à Privor : elle décrit d'immenses lacets à droite et à gauche d'un ravin escarpé et nu que sillonnaient déjà une ancienne route et le chemin turc presque impraticable, même à cheval, tant la roche est usée et glissante. C'était là une des seules voies de la Bosnie sous la domination turque ; il n'y a plus de pareils chemins qu'en Albanie. Du haut du dernier contour de la route, la vue est merveilleuse : au fond du ravin on distingue Prozor et la tour isolée sur son rocher, à cinq cents mètres de profondeur, dans des prairies et des forêts ; au delà des étages successifs de montagnes boisées et tout au fond, sur plus d'un tiers de l'horizon, les cimes bleues de l'Herzégovine. C'est sous l'impression de ce grandiose spectacle que nous quittons le pays de Rama, pour passer le col de Maklen et pénétrer dans la haute vallée du Vrbas à *Privor*.

Le large col de Maklen s'appuie sur de vastes prairies en pente douce, bordées par des bois touffus de haute futaie, sapins et châtaigniers, montant peu à

peu en masses profondes sur les montagnes qui paraissent peu élevées à cause de l'altitude du col; quelques passages peu fréquentés traversent ces forêts pour aller vers le Vrbas. La route commence à descendre lentement pour s'engager dans un long et étroit vallon; elle est encaissée dans les grands arbres qui interceptent presque complètement la lumière du jour. Le défilé est long de près de six kilomètres et la descente très-faible, la route solitaire au fond du thalweg est peu fréquentée. L'écho même ne trouble pas sa solitude; car les mille rameaux des arbres, faisant réseau, empêchent la répercussion des sons, mais non leur renforcement, ce qui double le bruit du sabot des chevaux. Lorsqu'on commence enfin à apercevoir entre les arbres, au milieu de l'angle formé par les pentes, les montagnes neigeuses de la Vratnica Planina, la plus haute chaîne de la Bosnie, on rencontre quelques maisons près d'un carrefour de sentiers dont l'un borde un petit torrent, le Trlica Potok, qui vient couper la route pour se précipiter vers le Vrbas. La route est raccordée par un grand pont de bois qui paraîtrait en disproportion avec la faiblesse du ruisseau si on ne l'avait pas vu à l'époque de la fonte des neiges. A partir de là, la descente s'accroît; l'on arrive tout à coup en face de la Vratnica Planina dont on n'est séparé que par la large, profonde et verte vallée de Gornji-Vakuf. Mais la pente est trop raide; seul un sentier de chèvres la descend; la route revient sur ses pas dans le ravin du Trlica Potok, puis reprend sa direction première pour pénétrer enfin dans la vallée au croisement même du chemin qui vient de la haute vallée du Vrbas. Au bout de quelques kilomètres à travers les pâturages et les moissons, on arrive enfin à Gornji-Vakuf, dont le nom rappelle l'origine turque, car *Vakuf* est le nom donné en turc aux biens des mosquées. *Gornji* en croate signifie *plus haut*; il y a en aval sur le Vrbas

un Dolnji-Vakuf : *dolnij* signifie *plus bas*. Le nom croate est Gornje-Skuplije : *skupljen* veut dire *rétréci*.

La première impression que donne Gornji-Vakuf et sa vallée est celle du calme, de la sérénité : il semble qu'on arrive dans un pays habité par un de ces peuples heureux qui n'ont jamais eu d'histoire et qui ont toujours conservé leurs mœurs antiques; on croirait voir l'époque des patriarches ou l'heureuse vallée de Tempé. En remontant la rivière depuis Gornji-Vakuf par Dobrossin, Privor, Valice, on parcourt à coup sûr l'une des plus belles vallées qui existent; rien ne lui manque : elle a la largeur, la richesse du sol, les prairies et les forêts, les coteaux arrondis et les hautes montagnes neigeuses, les points de vue sans cesse variés et pittoresques, tantôt gais et rians, tantôt tristes et sombres. Gornji-Vakuf s'allonge paresseusement sur les rives du Vrbas, rives très-fraîches et très-ombragées, et dont on goûte davantage encore la fraîcheur en été lorsque le soleil parcourt en longue diagonale toute cette vallée orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, en y versant à torrents la chaleur.

Gornji-Vakuf n'est qu'une longue rue, assez large et propre, ombragée de peupliers, bordée de maisons basses aux toits pointus, très-inclinés à cause de l'abondance des neiges en hiver, et couverts de planchettes de bois que le soleil fait éclater en été. Elle est encore telle qu'elle était autrefois avec sa vieille tour de l'horloge, massive, carrée et à mâchicoulis, avec ses mosquées et les formes grêles et grimaçantes de leurs minarets en bois. On ne rencontre dans les rues aucun costume européen, car il n'y a point d'employés, il n'y a même ni poste ni télégraphe; tous les habitants portent les costumes bosniaques aux couleurs voyantes; la plupart sont turcs; les *hodjas* (1) se pavent dans leurs longs manteaux

---

(1) Mahométans chargés de l'entretien des mosquées.

verts et leurs turbans blancs; les enfants, très nombreux, animent la rue avec leurs fez rouges qui leur donnent des mines éveillées d'enfants de chœur. Les hommes ont l'accent guttural et les gestes larges des Orientaux; la population est plutôt belle et intelligente.

Il y a cependant quelques bâtiments modernes, tout à fait en dehors du village dont ils ne gâtent pas l'aspect; ce sont : l'école, au-delà de l'extrémité de la rue du côté de Bugojno, presque en pleine campagne, et dont l'instituteur est turc; la gendarmerie, grande bâtisse de style turc, avec des vérandahs, dans une sorte d'île, au milieu du Vrbas, entièrement cachée par de grands arbres; enfin une église catholique et un petit couvent de Franciscains, au pied des collines. L'église est un pauvre bâtiment presque tout en planches, mais assez vaste, et auquel les fermes des charpentes prolongées à l'extérieur jusqu'au sol donnent un air inachevé en l'entourant de contreforts en bois.

La maison turque que j'habitais à Gornji-Vakuf, bien que toute neuve et située dans les prairies à l'entrée du village était comme toutes les autres maisons turques : les écuries occupaient tout le rez-de-chaussée, et au fond de l'écurie des chevaux un escalier raide conduisait à l'unique étage, agrandi par des vérandahs permettant de regarder la route et la campagne; les fenêtres, très basses et très nombreuses, étaient garnies de petits carreaux irréguliers et s'ouvraient de bas en haut; le plafond bas était en bois bruni par le temps, et le plancher assez épais pour ne pas laisser passer l'odeur des écuries. Au milieu de l'étage, un large corridor, éclairé par quatre fenêtres percées dans la vérandah, servait de salle à manger; de part et d'autre, des portes donnaient dans de grandes chambres à l'air oriental à cause des fenêtres basses, mais confortablement meublées de lits sans sommiers, reposant sur des pliants à courroies, système excellent et simple, et de fourneaux en terre,

couverts d'arabesques, percés de creux réguliers qui augmentent la surface de chauffe; en hiver les Bosniaques les chauffent au rouge, ce qui les oblige à tenir la porte ouverte, mais ils ne paraissent pas en être incommodés. Une autre petite chambre et une cuisine avec un foyer sans cheminée complétaient l'appartement; une longue galerie donnait sur une cour intérieure pleine de tonneaux de *slivovic*; cette liqueur, obtenue avec les prunes (*sliva*) distillées, est la grande spécialité de cette partie de la Bosnie; au bout de quelques années, elle prend la belle couleur jaune et même le goût de notre cognac; elle est en outre très-digestive.

De l'autre côté de la route, en face de nos fenêtres, était un jardin appartenant à un Turc et fréquenté par les femmes turques qui y venaient en visite et passaient souvent leur après-midi à l'ombre des arbres; elles s'y débarrassaient de ces voiles blancs incommodes qui leur cachent complètement le visage dans les rues, mais qui leur conservent du moins admirablement la fraîcheur du teint. Dans les rues de Gornji-Vakuf on en rencontre rarement et elles sont toujours soigneusement voilées, leurs mains même disparaissent sous leur manteau et leurs pieds paraissent déformés dans des bottes en cuir jaune.

Gornji-Vakuf, dont les environs sont fort riches en minerais de cuivre, possède la spécialité de fabriquer des objets en cuivre ouvragé, entièrement travaillés à la main : poignards à gaine et poignée en cuivre ciselé, couteaux, amulettes, petits moulins à café de forme cylindrique terminés par des demi-sphères, le tout orné d'arabesques faites avec beaucoup de goût : à l'intérieur deux roues dentées au fond d'un entonnoir réduisent le café en poudre impalpable; ce n'est qu'en Orient que l'on peut boire du café parfait dans les plus pauvres *hans* ou auberges turques : le café est naturel et la chicorée encore inconnue; il paraît seulement un peu

fort lorsqu'on n'y est pas habitué; une tasse de café ne coûte pas plus de dix centimes.

On fabrique aussi à Gornji-Vakuf des couteaux, cuillers, fourchettes, etc. en bois incrusté d'ornements en cuivre : ce n'est peut-être pas aussi sain que joli. Un autre genre d'industrie que Gornji-Vakuf partage avec Prozor est celui des tapis épais en laine de mouton, très-solides et de couleurs aussi éclatantes que durables.

Mais il vaudrait mieux pour les habitants de la vallée de Privor qu'on leur fabriquât des instruments aratoires en fer et en acier; tous ceux dont ils se servent sont en bois; les charrues même, entièrement en bois, n'ont qu'une toute petite pointe de fer; on imagine aisément la peine du conducteur de charrue pour enfoncer dans une terre qui n'est jamais remuée qu'à une faible profondeur, une charrue si légère et dont la pointe s'émousse si vite.

Les chars eux-mêmes sont portés sur des roues en bois mal dégrossi, formées de quatre morceaux vaguement arrondis qui en font un carré, plutôt qu'un cercle; les essieux en bois grincent à grand bruit à chaque pas, et le char monte et descend sans cesse sur les angles des roues : on s'est donné la peine de construire une belle route bien plane, mais les roues remplacent avantageusement les cailloux; il est vrai que ces chars sont ceux qui servent à porter les gerbes de blé, de seigle, d'avoine ou de sarrasin au temps des moissons; ils sont traînés par des bœufs, les plus beaux que l'on puisse voir en Bosnie, car la vallée du haut Vrbas est une des plus fertiles. Les chevaux y sont bons également; chaque année, Gornji-Vakuf tient un marché de chevaux où l'on vient de loin : Bugojno et Gornji-Vakuf sont renommés pour la qualité de leurs chevaux; leur prix modique, quatre-vingts à cent cinquante francs, est un signe de leur

abondance dans le pays; ils sont petits et n'ont pas la grande allure d'un cheval de race croate; seuls, les anciens grands propriétaires turcs entretenaient des haras de beaux chevaux et s'occupaient de leur élevage; mais, depuis l'occupation autrichienne, ils ont presque tous émigré en Turquie et en Arménie.

Gornji-Vakuf est entouré de vastes prairies qui couvrent toute la vallée et qui, ainsi que les coteaux qui la bordent, sont toujours animées par de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux, et pourraient certainement en entretenir un bien plus grand nombre.

La route se perd dans le lointain, toute blanche entre les prés verts. Tout près de Gornji-Vakuf, on remarque quatre tombeaux romains dans un bouquet d'arbres : ils sont formés simplement de deux pierres en calcaire marbre, taillées l'une en table formant le socle, l'autre en sarcophage; elles sont tellement énormes qu'on se demande comment on les a transportées de la montagne de Bistrica d'où elles viennent. Les cimetières de Gornji-Vakuf arrivent jusque là avec leurs pierres terminées en turban ou en pointe suivant qu'ils recouvrent un homme ou une femme; ils sont ombragés de quelques grands arbres habités par des nuées de corbeaux et de corneilles.

Aux environs immédiats de Gornji-Vakuf, à Vrsce, on trouve déjà des minerais de cuivre; un sentier ombragé y conduit en moins d'une demi-heure après avoir traversé le fleuve; de sa rive droite on embrasse tout le village allongé au soleil sous ses peupliers, derrière la large rivière où pêchent quelques jeunes gens sans souci du soleil. Vrsce, ombragé de cerisiers, domine la vallée de quelque cent mètres; de là, la vue s'étend sur toute la haute vallée du Vrbas; le fleuve resplendit au milieu comme une traînée d'or; la vallée et les montagnes étalent le vert des prés et le jaune des moissons; à l'est s'étend une longue ligne violette



due à la présence de roches schisteuses tachant la terre végétale qui repose par dessus; au sud, les montagnes s'élèvent, noires de forêts; dans le fond s'étendent d'autres montagnes blanches et bleues, entrevues à travers le col de Mejnik.

Nous allons parcourir la vallée de Privor en partant des sources même du Vrbas, et descendant vers Gornji-Vakuf.

Du petit lac de Kotlov-dol, près de ces sources, jusqu'à Privor, à mi-chemin de Gornji-Vakuf, on demeure toujours dans le même paysage de forêts et de hautes herbes; les ormes, les bouleaux, les sapins prennent une poussée prodigieuse sur des roches schisteuses dont la porosité est pour eux une source d'arrosage perpétuel; sous les arbres, l'herbe couvre de larges avenues, dignes d'un parc. On rencontre de rares petits villages, comme Smrcevisa, tout entourés de palissades qui leur servent de défense contre les incursions des loups ou des sangliers, abondants dans ces forêts et à ces hauteurs; on entend même la nuit les grognements des ours qui se hasardent plus rarement vers les maisons. Il n'est pas rare non plus de rencontrer de jeunes chevreuils qui s'approchent doucement, puis brusquement dressent les oreilles et le cou, et, d'un bond gracieux, se jettent de côté dans les bois; ils sont plus craintifs que sauvages, car personne ne va les chasser à ces hauteurs, surtout depuis que le port des armes a été interdit et que les gendarmes, parcourant sans cesse les montagnes, ont fait disparaître les dernières traces du brigandage en Bosnie. Une chasse au chevreuil serait ici un plaisir royal.

J'ai passé une nuit à Smrcevisa dans une chaumière bosniaque, arrêté par une pluie diluvienne que doublait encore le ruissellement des arbres. La maison, bâtie à flanc de coteau, avait comme toujours l'écurie au ras du sol et un étage desservi par un escalier extérieur

et une galerie en bois. De la galerie on pouvait voir, comme à travers une buée, les forêts de sapins et de hêtres descendant les pentes, et qui avec la nuit se perdirent bientôt dans un ruissellement continu. Il fallut alors se décider à entrer et prendre part au repas du soir dans une salle à peine mise à l'abri de la pluie par les poutres mal jointes du toit qui, en temps ordinaire, laissent passer la fumée du foyer, mais en temps de pluie l'empêchent de sortir. On nous servit des légumes bouillis et du lait frais, mais le pain bosniaque, spongieux et malléable comme du mastic, n'est pas mangeable malgré sa bonne odeur. Un morceau de fromage du pays, à peine plus consistant que du lait caillé, complétèrent un repas qui nous parut d'autant meilleur que l'orage continuait à gronder au dehors. Ces braves bosniaques nous regardaient manger avec intérêt et en souriant pour nous encourager. Les enfants qui n'ont jamais vu de longs pantalons ni de chapeaux de feutre semblaient se demander d'où nous venions. A la fin je leur ouvris un journal illustré, contenant des caricatures. Mais cela ne parut pas les étonner beaucoup; les Orientaux sortent difficilement de leur impassibilité pour communiquer leurs impressions. Quant à la nuit, nous la passâmes sur du foin odorant roulés dans nos couvertures.

Au centre même de ces forêts, où l'on entend la nuit les hurlements des loups et les grognements des ours, se trouve, sur les pentes d'un ravin, le petit village de Valice. Ce village, tout entouré de sapins et de prairies, avec un fond de montagnes toujours neigeuses, est un site aussi beau que sauvage. Quand la lune se lève par un soir tranquille derrière ces hautes cimes, elle découpe de grandes ombres sur les prairies qui en deviennent comme pâlies; des silhouettes d'hommes et de cavaliers se détachent en plein relief, et, dans l'air pur de ces hauteurs, le calme de la nature

augmente l'intensité des moindres bruits; une clarinette lointaine lance dans l'espace des notes d'une pureté absolue : on comprend la passion qu'elle inspirait à Weber et pourquoi il lui confiait ses plus belles mélodies, elle s'harmonisait à leur caractère romantique.

Le sommet de la montagne de Valice abonde aussi en chevreuils; un bosniaque nous en amena un jour deux tout jeunes, le mâle et la femelle à peine âgés d'une semaine; ils furent nourris avec du lait, et au bout de deux mois passés dans l'écurie, ils étaient déjà grands et forts, mais toujours faciles à effaroucher; d'une grâce et d'une agilité sans pareilles, et avec cela les yeux les plus doux que l'on puisse voir; le chevreuil est bien le symbole de la douceur. Cependant ils avaient un tel amour de la liberté qu'il était impossible de leur montrer les forêts hors de l'écurie, le mâle surtout se débattait alors avec une telle force qu'il n'y avait presque plus moyen de le retenir. Aussi fut-il bientôt envoyé chez un de mes amis en Dalmatie où il eut un grand parc pour courir. La femelle fut plus tard rendue à ses forêts.

Le versant opposé de la montagne de Valice, moins fourni en forêts, offre par contre à l'œil une vue admirable; on descend dans une mer de lumière baignant les coteaux, les vallons, les jolis petits villages ombragés semés partout sur les pentes, Crvce, Pridvorci, Borova-Ravan, avec les flèches de leurs minarets de bois; au fond, la profonde et fertile vallée de la Drogucina qui prolonge en droite ligne celle du Vrbas après le coude brusque de cette rivière à Privor pour entrer dans les forêts; et sur un tiers de l'horizon, au-delà des montagnes vertes, ondulées en vagues, du pays de Rama, la chaîne dentelée et bleue qui borde la Narenta.

A Borova-Ravan, Pridvorci et Crvce, on retrouve les traces d'une ancienne voie romaine, prolongement de celle qui part de la Rama et monte par Ljubunci

vers le Vrbas; elle contourne la montagne de Valice par Zastinje; village dominant de deux cents mètres à pic le lit du Vrbas. Cette voie romaine qu'on perd à partir de Valice, reparaît au-delà sur la montagne de Zec où nous la retrouverons en allant à Fojnica. Entre Borova-Ravan et Pridvorci, elle a trois mètres de largeur et a conservé ses deux talus en contre-bas et en contre-haut entre lesquels le sol dallé de pierres a pu braver les siècles; c'est une des trois routes que les Romains ont construites en Bosnie; de Pridvorci elle descend au col de Mejnik, et de là par la vallée de Duge, elle parvient aux rives de la Rama.

Près des sources de la Drogucina, vers le col de Mejnik, le sol est marécageux et la boue atteint de trente à quarante centimètres d'épaisseur. Lorsqu'il a plu quelques jours, les chemins deviennent presque dangereux sur ce sol argileux. Pour les entretenir, les paysans étendent tout le long dans le sol de petites traverses en bois, rondes et parallèles, à la distance d'un pas de leurs petits chevaux, et formant comme des échelles horizontales; entre deux traverses, le creux est souvent profond; si cela convient aux chevaux bosniaques, cela ne convient pas du tout à de grands chevaux dont le pas est plus allongé; au lieu de mettre chaque fois le pied dans le trou, il leur arrive souvent de le mettre sur la traverse qui est étroite et glissante, le pied glisse en avant ou en arrière, et l'on reçoit un choc assez violent quand le trou est profond; on est obligé d'aller avec circonspection. Mais quand il fait beau, les trous se comblent, la terre se durcit et on peut aller vite tout en admirant les bords de la Drogucina. Les prairies succèdent aux bois et sont de plus en plus larges à mesure qu'on descend la rivière; tout ce pays s'appelle Privor, celui de Valice s'appelle Divan; Privor, ce sont les pâturages et Divan les forêts. *Divan* signifie *merveilleux*.

Lorsqu'on arrive au confluent de la Drogucina et du Vrbas, la vallée s'élargit tout à fait et les pentes raides s'adoucissent; les premières prairies, plus maigres et foulées, sont des cimetières. Puis on arrive à Voljevac en traversant le lit du Vrbas, déjà large, bien que torrentueux encore; il n'y a pas de pont; les chevaux se précipitent toujours dans l'eau avec ardeur pour se rafraîchir de leur sueur du jour. Voljevac est un joli village, sur les deux rives de Vrbas, sous de vastes ombrages, au pied des hauteurs escarpées de Kruselvje et des forêts de Suma-Velez (*Suma* signifie *bois*).

De Voljevac on descend le Vrbas en suivant un chemin excellent, bordé de haies d'aubépine et de beaux arbres; on arrive au petit hameau de Boljkovac et à son auberge de Secin-han, au bord du fleuve.

De Boljkovac un bon chemin conduit à Gornji-Vakuf, et un sentier conduit au col de Maklen au-dessus de Prozor, sur la grand'route même de Prozor à Gornji-Vakuf.

Ce dernier chemin est très-pittoresque, bien qu'il soit fort raide; les habitants de Boljkovac ont d'abord construit sur le Vrbas un long pont de bois à deux travées, appuyées sur un arbre poussé au milieu du fleuve. On pénètre ensuite presque immédiatement par une tranchée naturelle dans d'épaisses forêts, montant les pentes escarpées, sur des tapis de hautes herbes. Les bosniaques qui montent ces pentes ont l'habitude de tenir leur bâton sur le dos en y appuyant les deux coudes, ce qui fait bomber la poitrine; ils prétendent ainsi se mieux tenir en haleine, et de fait ils ne sont jamais à court de souffle; comme avec cela ils ont de bonnes jambes, ils peuvent faire de longs trajets dans leurs montagnes et suivre le pas des chevaux.

Presque partout cette chaîne sylvestre de Suma-Tezine atteint la même hauteur; deux sommets seulement la dépassent un peu et atteignent 1400 mètres;

ils s'appellent Crni vrh, ou sommets noirs, et ils justifient leur nom. Vers les cimes en vagues profondes et arrondies, de larges places d'herbe dans les clairières sont comme fauchées et marquent la place des ébats des sangliers. Quelques charbonniers y font de temps en temps leur charbon; leurs feux apparaissent la nuit comme de petites étoiles. Vers les sommets où je suis presque toujours arrivé de nuit, les grands arbres font un effet féérique; leurs feuilles et leurs moindres rameaux apparaissent découpés sur l'immense auréole éclairée qui entoure la lune, tandis que les pentes qui sont derrière eux s'abaissent brusquement, donnant l'illusion de l'abîme. Il ne faudrait pas traverser ce dédale de montagnes, sans chemin tracé, par un épais brouillard, même en le connaissant bien. Je me suis trouvé un jour dans cette situation et je ne m'en suis tiré qu'en me fiant entièrement à mon cheval qui, guidé par son instinct, trouva la direction sans hésiter, tandis que je ne reconnaissais aucun des lieux par où il me faisait passer. Au-delà des sommets, des prairies en pente douce alternant avec des forêts conduisent à la grand' route et l'on se trouve en face de la vallée de Rama.

La partie de la vallée de Privor comprise entre Boljkovac et Dobrosin est aussi belle que celle de Gornji-Vakuf, avec quelque chose de plus intime qui tient à l'absence de grande route et de grands villages. Les maisons sont disséminées plutôt qu'agglomérées à Boljkovac, Mracaj et Dobrosin, dominées par trois collines adossées l'une à l'autre et appuyées sur des montagnes plus élevées. Rien n'est beau comme cette campagne de Privor un soir calme de juillet ou d'août, *srpanj* ou *kolovož*, comme on dit ici, *mois des serpes* et *des chars* : les prairies immenses et planes comme à Vakuf, sont animées par les moissonneurs et leurs chars regorgeant de l'amas des gerbes, et par le cri de

la caille qu'on perçoit de tous côtés dans les moissons; tous les bruits se fondent dans l'immensité de cette nature, puis se perdent en montant par dessus les croupes arrondies, entraînant avec eux les regards au delà, vers les montagnes plus hautes, irisées par toutes les teintes du crépuscule qu'elles réfléchissent. Une voix qui chante dans l'horizon lointain s'élève jusqu'au ciel, soutenue par l'accord grave du roulement sourd de la rivière coulant lentement sous les arbres. Après ces journées ardentes d'été où l'on croirait voir les vibrations lumineuses, le Vrbas a gardé sa fraîcheur sous ses épais ombrages, entre les pelouses vertes de ses rives; il invite au bain comme le lac de Schiller, et les jeunes gens s'y baignent ou bien pêchent jusque dans l'eau, retroussant leurs manches et leurs larges pantalons blancs. Leurs soirées sont ici vraiment délicieuses; quel plus beau cadre choisir pour lire ces pages du poète de Rama, Adam Vrhovni (1) :

« Il me semble qu'elle était une partie de mon âme égarée dans les multitudes, ou plutôt que nous ne formions qu'une âme, tellement nos pensées étaient les mêmes; nos regards se cherchaient et nos âmes semblaient visiblement en sortir pour se fondre l'une dans l'autre. Rencontrer sa main, côte à côte sur la même rive, la voix m'en restait dans la gorge, tandis que la sienne prenait des inflexions si douces que j'écoutais l'harmonie des mots sans en chercher le sens : je n'osais presque la regarder, le langage du regard était trop poignant, mais je voyais en moi ses yeux, ses yeux si bons et d'une insondable confiance. Je lui posais le bras sur l'épaule et nous restions ainsi des heures. Lorsque j'étais seul je ne pensais qu'à elle, la

---

(1) Ce poème fait partie des anciens chants bosniaques dont beaucoup n'ont pas encore été édités.

nuit prolongeait mes veilles par le rêve, le jour je remplissais l'air d'hymnes de joie qui ne se mêlaient qu'aux chants des oiseaux et au frémissement du vent dans les arbres; je n'étais plus sur terre, je planais dans les espaces infinis, au fond de l'azur du jour ou au-delà des étoiles, et je sentais que son âme y suivait la mienne, son âme, seule des millions d'êtres de la terre; je la verrai toujours puisque de partout je verrai les mêmes étoiles qu'elle regarde, je l'aimerai encore quand je serai mort. »

Je n'ai pu quitter Privor et Vakuf sans regrets pour cette belle vallée et pour ces paysages au milieu desquels j'avais passé si longtemps, de mai à octobre. Je me souviendrai toujours du dernier soir d'octobre où j'ai parcouru à cheval les rives du Vrbas. Octobre est déjà triste, on l'appelle ici *listopad*, *les feuilles tombent*. Le soleil s'était couché dans les nuages roses et je me trouvais vers huit heures du soir au milieu de l'étroit vallon qui relie les larges vallées de Dobrosin et de Gornji-Vakuf; il paraissait à peine éclairé par les étoiles, mais je connaissais bien son souffle toujours frais, rafraîchi encore par la saison et par la nuit. Il me semblait, comme au poète de Rama, que je n'abandonnais pas tout-à-fait ces pays, puisque je verrais toujours et de partout les mêmes étoiles, ces étoiles qui paraissent cependant briller ici d'un éclat plus tranquille, dans ce pays si calme. Je galopais dans les prés sombres pour atteindre plus vite le moulin et le pont qui se trouvent à la rencontre du chemin et de la grand' route; chaque pierre, chaque arbre, chaque coin de paysage me rappelait un souvenir, vivant malgré l'obscurité qui le cachait. Au-delà du moulin, la belle route, blanche encore dans la nuit, me rappelait, elle aussi, tant de courses à cheval, et à ce souvenir se rattachait celui d'une certaine nuit de juin dans le cimetière de Dobrosin.



Je revenais des montagnes de Zec, par une de ces nuits pleines de lucioles, de ces bourdonnements d'insectes et de ces frémisséments de brise qui sont traduits avec tant de bonheur dans l'ouverture du *Songe d'une nuit d'été*. J'allais d'un pas allègre sur ma jument fauve, tout entière en mouvement suivant son habitude, battant sans cesse ses flancs de sa queue, relevant et abaissant sa tête en secouant l'écume de sa bouche, et agitant sa crinière comme une flamme aux reflets d'or, tout en faisant résonner ses larges sabots sur le sol durci par les chaudes journées de juin. Quelques minutes avant Dobrosin, je pris le grand trot; elle humait l'air de ses naseaux, en portant en avant son puissant poitrail presque immobile sur ses grandes enjambées. J'avais déjà remarqué quelques lueurs dans le cimetière de Privor, mais je les prenais pour des lucioles quand, en passant devant deux grandes tombes parallèles, je vis devant moi comme des poignées de verges brûlant dans l'air d'une lumière pourpre, et ma jument s'arrêta court. J'en compris tout de suite la cause : le courant d'air produit par son trot rapide avait attiré tous les feux follets du cimetière qui dansaient maintenant sur sa crinière et sur sa queue mobiles. Elle prit peur et commença à se cabrer vivement en hennissant, et malgré mes coups d'éperon, elle refusa d'aller plus loin. Je la ramenai doucement en arrière, ce qui réussit à éloigner les feux follets; mais lorsque je voulus la faire avancer de nouveau, il me fut impossible de l'y décider, elle tournait sur place et tremblait de tous ses membres. Je pris alors un autre parti : quittant mon habit, j'en entourai sa tête et le fixai avec les manches, puis la faisant tourner plusieurs fois sur elle-même, pensant qu'elle aurait alors oublié la direction des feux follets, je la lançai en avant et elle partit au galop vers le cimetière. De nouveau à la même place où elle s'était arrêtée, elle s'arrêta encore et tous mes

coups d'éperon n'eurent d'autre résultat que de la faire cabrer davantage. Alors je repris mon habit, mais à peine eut-elle vu la lueur pourpre des follets que, se dressant brusquement sur ses jambes de derrière, elle fit un bond énorme comme pour les franchir et se précipita au galop au-delà du cimetière. Je parvins tout juste à garder l'équilibre, mais ce bond énergique laissa les follets dans notre sillage; ils se perdirent bientôt dans l'éloignement, et je ne parvins à arrêter ma bête emportée qu'à plus d'un kilomètre au-delà, près du coude de la rivière où l'on passe un pont pour arriver au moulin qui se trouve à la jonction du chemin et de la grand' route de Prozor à Gornji-Vakuf.

Je m'arrêtai quelques instants au moulin où le meunier très-hospitalier m'offrit un verre de son slivovic; il avait entendu de loin notre galop dans la nuit et il voulut bouchonner ma jument qui était toute ruisselante de sueur. Du moulin à Vakuf, il y a vingt minutes à peine de bonne route, et ce trajet franchi d'un pas tranquille la remit tout à fait en haleine.

Ces chevaux croates au nez busqué, ont une vie et une ardeur sans égales. Il est seulement dommage qu'en Bosnie les beaux chevaux de selle soient devenus si rares.

La grand' route de Prozor à Gornji-Vakuf est une partie de la route nationale de Banjakula à Mostar, à travers le cœur de la Bosnie; cette ligne est destinée à être plus tard suivie par une voie ferrée, mais cette voie passera nécessairement par Dobrosin et le col de Mejnik, à l'altitude de huit cents mètres seulement, car elle gagnera ainsi plus de six kilomètres en évitant Prozor qui n'a aucune importance, et la montée au col de Maklen, à onze-cent-vingt-trois mètres d'altitude, où passe la route actuelle. Dans la vallée de Dobrosin, Privor, Ljubinci, Duge, elle aura en outre l'avantage de desservir une quantité de petits villages prospères.

Par contre une voie ferrée enlèvera à cette vallée beaucoup du calme de sa beauté champêtre et ce sera grand dommage; il faudra monter bien plus haut pour retrouver ces natures primitives, restées immobiles à travers les âges et où l'on aimerait à fonder une famille loin des civilisations et des foules; mais on ne saurait se plaindre des bienfaits qu'apporterait l'industrie dans ces pays, surtout lorsqu'on songe à l'état de barbarie où le despotisme turc a réduit leurs populations pendant quatre siècles. Vakuf qui est un nom turc, est une marque de l'usurpation mahométane dans cette contrée, usurpation sans cesse combattue par le catholicisme, et la poésie suivante, connue en Bosnie et en Serbie, dont le texte croate en vers de six et de huit pieds mettra l'harmonie plus en lumière, montre bien le degré d'oppression des pachas turcs sur les malheureux raïas bosniaques, en même temps que l'influence gardée par le Christianisme malgré les persécutions :

#### Guslareva Smrt.

*Balada Zmaj-Jovana-  
Ivanovića.*

Nazapadu sunce palo  
na kameno stenje  
Palo, pak se rasprstalo  
u drago kamenje.

A po nebu nebrojice  
zvezdice se sjaje  
Kao na zemlji sto trepeću  
Suze tuzne raje.

S'koga raja suze lije  
Tako bez prestanka?  
S'Topal pase, sto j'sad lego,  
Ali mu nema sanki.

Skoci pasa, celo tare  
Bes mu kida grudi :  
« Nema Boga, nema pravde  
Ljudi su ne ljudi. »

« Prolio sam more krvi  
Te proklete raje,  
Posej'o sam u sve kraje  
Gorke uzdisaje. »

« Kud-god procem, zemlja strepi  
A riža skapava,  
Ni moj dorog vođe nece  
Kad nije krvava. »

#### La Mort du Guzlar.

*Ballade de Zmaj-Jean-Jovanovitch.*

Au couchant le soleil est tombé  
Sur la paroi de rochers,  
Tombé, et il s'est abîmé  
Dans l'abîme des rochers.

Et au ciel d'innombrables  
Etoiles scintillent,  
Tandis que sur terre coulent  
Les larmes tristes du raïa.

Pourquoi le raïa verse-t-il des larmes  
Ainsi sans relâche?  
A cause de Topal pacha, couché maintenant;  
Mais il n'y a pas de sommeil pour lui.

Le pacha se lève, frappe son front,  
La colère lui déchire la poitrine,  
« Il n'y a pas de Dieu, pas de justice,  
« Les hommes ne sont pas des hommes.

« J'ai répandu des mers de sang,  
« De ton sang, raïa maudit;  
« J'ai causé dans toutes contrées  
« D'amers soupirs.

- Partout où je passe la terre tremble  
- Et le raïa périt,  
« Et mon cheval bai ne veut plus d'eau  
Si elle n'est pas sanglante.

« Eno blaga sedam kula  
Jos je nebrojano  
U haremu puno cura  
Al' sam ih se man'o. »

« Ne godi me, ne prijia me  
Prazne su me grudi,  
Slavno ime, dicno ime  
Za tim Topal zudi. »

« Gusle! gusle! — Rajo! rajo!  
Proklete ajduci!  
Zar da s' vase ime pjeva  
Vi pogorski vuci! »

« Mrzim blago, mrzim zlato,  
Ta sve mi je tavno;  
Topal-pasa pjesnu hoce,  
Hoce ime slavno. »

« Zar ta raja samo ginut'  
Zna od moga maca?  
Zar to roblje nece zlata,  
Ne da mi pjevaca! »

Tako pasa besni, rice  
Kidaju ga zelje....  
« Hazurala! Tura dijo,  
« Spremajte veselje. »

« Doved' te mi starca Mirka  
« Zar jos nije tuna!  
« Doved' te mi tog' guslara  
« Oh! da divnih struna,

« Nek me pjeva, nek me slavi  
« Slava je milina  
« Jucer sam mu pogubio  
« Svi cetiri sina. »

## II.

Sljepac sedi, gusle drzi,  
Uz grudi ih steze!  
Turadija pjeva, klikce  
Sve su rastoleze.

Turci piju, Topal nece  
Kadkad pehar baci  
Malo poce, al' mu drucu  
Mameni koraci.

Sljepac sedi, gusle drzi  
Suzom ih poliva;  
Sjedo kosa dole pala  
Pa gusle pokriva.

« Nuder! psino! — Ne, ne tako  
« Vec starino draga! —  
« U cijoj su ruci gusle,  
« U toga je snaga. »

« Kakva snaga, djaur kleti,  
« Od kud njemu snage? —  
« Ne, ne slusaj, pjevaj starce  
« Od volje ti drage. »

« Pjevaj djela Topal-pase  
« Ime mu ukrasi!  
« Osladi mu gorki zivot  
« Od smrti ga spasi! »

« Daj, da cujem, kako s'pjeva  
« Moja velicina  
« Pusticu di iz tamnice  
« Sva cetiri sina. »

« Voila des trésors, sept tours,  
« C'est encore innombrable,  
« Le harem est rempli de jeunes filles,  
« Mais je les ai abandonnées.

« Cela ne me flatte ni ne me plaît,  
« Ma poitrine est vide.  
« Nom célèbre, nom glorieux.  
« C'est cela que Topal désire.

« Guzla, guzla! — Raña, raña!  
« Maudits haïduks!  
« Mais chante-t-on votre nom,  
« Loups destructeurs?

« Je hais les trésors, je hais l'or,  
« Tout est sombre pour moi;  
« Topal pacha veut des chansons,  
« Il veut un nom célèbre.

« Le raña même pèrit-il  
« Plutôt que de chanter mon glaive?  
« L'esclave refuse-t-il de l'or  
« Pour me donner des chants? »

Ainsi le pacha parle, crie,  
Les désirs le déchirent.  
« Debout! Turadija!  
« Préparez la fête.

« Amenez-moi la vieille Mirka  
« N'est-elle pas encore là!  
« Amenez-moi ce guzlar,  
« Oh! de ces cordes merveilleuses,

« Qu'il me chante, qu'il me célèbre,  
« La gloire est douce....  
« Hier je lui ai égorgé  
« Tous ses quatre fils. »

## II.

L'aveugle s'assied, il tient le violon,  
Il le pose sur sa poitrine!  
Turadija chante, crie,  
Tout retentit.

Les Turcs boivent, Topal ne veut  
Pas jeter la coupe!  
Il marche un peu, mais tremblent  
Ses pas chancelants.

L'aveugle s'assied, tient le violon,  
Il est couvert de larmes;  
Sa chevelure grise tombante  
Couvre le violon.

« Eh bien! chien! — Non pas ainsi.  
« Mais la vieille patrie! —  
« Où les guzlas résonnent,  
« Où est la puissance. —

« Quelle puissance, giaour maudit!  
« D'où vient cette puissance?  
« Non, n'écoute pas, caunté, vieillard,  
« La patrie qu'il te plaît. —

« Chante les faits de Topal pacha,  
« Pare son nom,  
« Adoucis-lui la vie amère,  
« Délivre-le de la mort.

« Donne, que j'entende, comme on chante  
« Ma grandeur.  
« Je te délivrerai de la prison  
« Tous tes quatre fils.

- « Pustices ih ! » — kliknu starac  
 « Hocu, zeljo draga  
 « I dacu ti srebria, zlata  
 « Nebrojena blaga. »
- Guslar cuti, guslar bleđi  
 Oh, da gorkih muka !  
 Dize gusle i gudalo  
 Al mu drhce ruka.
- « Pjevaj starce, oh, ta pjevaj,  
 « Ja se slaviti moram !  
 « Il zar neznas, sta te ceka  
 « Ako si uporan. »
- « Tvoju sreću, tvoju nadu,  
 « Tvoja četir sina,  
 « Polomicu, pokosicu  
 « Kao četir krina. »
- Uzdrhta se sljepac stari  
 Htede da zađudi,  
 Al' mu prva mucna, tezka  
 Zastade u grudi.
- Suze kaplju, gusle kvase  
 A guslar posrnu,  
 Tresnu gusle, rasprsta ih  
 O zemljicu crnu.
- « Ubojico, poturico,  
 « Izdajico kleti !  
 « Din — dusmane roda svoga,  
 « Krvava aveti ! »
- « Polomi mu sreću moju,  
 « Pokosi mu nadu,  
 « Ali gusle, srpske gusle (1)  
 « Lagati ne znadu. »
- To izrece, — vise nece,  
 Klonu, pa posrnu ;  
 Mrtav pade kraj gusala  
 Na zemljicu crnu.
- Ciknu pasa. Al' mu s'lica  
 Nestase oblaci ;  
 Desnu ruku k celu, dize,  
 Krst na sebe baci.
- Klece pored mrtva starca  
 Da gusle poljubi.  
 Jedno Turc sabljom mahnu  
 Glavu mu odrubi.
- « Tu les délivreras ! » crie le vieillard.  
 — « Je veux, je souhaite la patrie,  
 « Je te donnerai argent, or,  
 « Trésors innombrables. »
- « Le guslar se tait, le guslar pâlit.  
 « Oh ! l'angoisse amère !  
 « Il tient le violon et l'archet,  
 « Mais ses mains tremblent. »
- « Chante, vieillard, oh ! chante cela,  
 « Je dois être célébré !  
 « Mais peut-être tu ne sais ce qui t'attend  
 « Si tu t'entêtas :
- « Ton cœur, ton espoir,  
 « Tes quatre fils,  
 « Je les briserai, je les faucherai  
 « Comme quatre lys. »
- Le vieillard aveugle tremble,  
 Il veut jouer,  
 Mais sa tête angoissée, lourde,  
 Tombe sur sa poitrine.
- Les larmes coulent, inondent le violon  
 Et le vieillard hésite ;  
 Il jette le violon qui résonne  
 Sur la terre noire.
- « Assassin, renégat,  
 « Maudit traître !  
 « Ennemi de ma foi et de ma race,  
 « Spectre sanglant !
- « Brise-moi mon cœur,  
 « Brise mon espoir,  
 « Mais les guzlas, les violons serbes (2)  
 « Ne savent pas mentir. »
- Il dit cela. — Il ne peut davantage,  
 Il se baisse et chancelle,  
 Il tombe mort près du violon  
 Sur la terre noire.
- Le pacha se fâche, mais sur son visage  
 Les nuages s'évanouissent ;  
 Il lève la main droite à son front  
 Et fait le signe de la croix.
- Il s'agenouille près du vieillard mort.  
 Il embrasse le violon. —  
 Un Turc tire son handjar  
 Et lui tranche la tête.

Gornji-Vakuf, comme tous les pays voisins, a conservé quelques vieilles coutumes.

Ainsi à l'époque des semailles du printemps qui arrive en général pendant le mois de mars, le premier sillon doit être tracé par le meilleur laboureur de l'endroit qui porte le titre de *tezak-basa*. Si ce dernier est de religion orthodoxe, il fait venir le pope pour

(1) Srbi su ovdje pravoslavni. — (2) Serbes dans le sens de chrétiens orthodoxes.

dire les prières sur les semences; le maître va devant, tenant le joug, puis vient le pope avec la croix et l'eau bénite; après le pope marche un des fils de la maison, portant sur ses épaules un sac plein de froment qu'il jette dans le sillon à mesure qu'il est tracé : on laboure le champs de haut en bas. On fait de même si le *tezak-basa* est mahométan : le *hodja* dit les prières mahométanes, et de plus, on couvre les bœufs d'un drap vert, couleur du Prophète, et on leur met aux cornes des pommes vertes. Les catholiques font simplement bénir leurs champs.

Pendant la Semaine Sainte, la Grande Semaine comme on l'appelle, on ne se sert pas d'huile parce qu'elle est renfermée dans des outres en peau de chèvre, et qu'ainsi elle peut avoir absorbé du gras de viande. Le peuple va communier surtout le samedi de Lazare, le dimanche des Rameaux et le jour de l'Annonciation. Quelques uns attendent le dimanche de Pâques, ce sont les grands pécheurs. La période comprise entre Pâques et le jour de St Georges, 23 avril, s'appelle *Prekorižmic*.

Le vendredi saint, les catholiques ont conservé une cérémonie dont l'origine remonte au moyen-âge. Pendant la lecture de la Passion, au moment du Crucifiement, tous les enfants, réunis au milieu de l'église et munis de grandes verges, font un tapage infernal et un nuage de poussière en fouettant le plancher. Il est inutile de dire avec quel bonheur ils accomplissent ce rite bizarre dont la durée dépasse dix minutes.

Le soir du samedi saint, mais cela se fait surtout à Fojnica, le peuple descend les pentes du couvent jusqu'aux rues et remonte en procession avec des cierges et des torches. Puis on tire les boîtes et l'on fait retentir les armes à feu. Tout le jour de Pâques, dès le lever du soleil, les boîtes retentissent. Ce jour-là, la grand'messe est plus abondante encore en quêtes

que les dimanches ordinaires : on ne compte pas moins de huit grands individus à longue mèche, portant une tire-lire au bout de longs bâtons pour recevoir les offrandes, et tout le monde donne, même les moins fortunés. Depuis la grand'messe, l'on va en visite se congratuler d'avoir fini le Carême, et c'est à peine si l'on peut dîner, car jusqu'à quatre heures, le temps se passe à boire et à manger des gâteaux et du jambon frais les uns chez les autres.

Toutes les cérémonies religieuses s'accomplissent avec la même foi ardente, et cela se comprend mieux encore si l'on remarque que le peuple bosniaque a vécu des siècles et vit encore côte à côte avec les Turcs, et que ceux-ci attachent une grande importance à leurs pratiques et les exécutent avec la plus rigoureuse ponctualité. A côté d'une religion extérieure comme celle de Mahomet, il n'y a pas de place pour l'indifférence.

Tous les Turcs font leurs ablutions trois fois par jour, dans un ordre invariable : les pieds, puis les bras, les mains, la tête, et enfin la figure et le cou; la propreté résulte du moins de ces sempiternelles ablutions; cependant il les font souvent dans des eaux de ruisseaux dont la propreté laisse à désirer. Ils vont à la mosquée à des heures fixes, se saluent en portant la main droite à la poitrine et au front et en disant de leur voix profonde : « S'Allah maleka », « Allah soit avec toi », à quoi l'on répond : « S'Allah merla », « Et aussi avec toi ».

Le jour de St Georges, chacun fait du feu devant sa maison de manière à faire fuir les serpents qui ne sont cependant pas en aussi grande quantité ici que dans les rochers de la haute Herzégovine. Plusieurs familles se réunissent pour le repas du soir. Au matin, si l'on s'entend appeler avant le lever du soleil, on ne doit pas répondre, car si l'on répond, on s'entendra

dire : « J'ai vu du buis vert, je te remets mes douleurs, mes mouches et mes puces. » On doit se lever avant le soleil et aller se laver à la rivière; ceux qui veulent se baigner mettent ensemble leurs chemises et une pièce de monnaie de un ou deux *novcic* (un sou environ), et le premier entré dans l'eau prend tout l'argent sans s'inquiéter des menaces et des cris. Les malades doivent boire de cette eau fraîche de la S<sup>t</sup> Georges s'ils veulent guérir.

C'est aussi le 23 avril que commencent les excursions et les journées joyeuses, surtout parmi les mahométans. On ne doit pas dormir ce jour-là, sinon l'on sera triste toute l'année; et si quelqu'un *laisse dormir les fourchettes*, il devra les laisser dormir jusqu'au surlendemain, jour de S<sup>t</sup> Marc.

Le jour de S<sup>t</sup> Jérémie, les femmes crient pour chasser les serpents; elles sortent, avant le lever du soleil, avec une poêle et frappent trois fois sur leur poêle à la porte de la maison en criant : « Jérémie aux champs et tous les serpents à la mer. »

A la S<sup>t</sup> Jean, le 24 juin, les bergers font des tas de bois sec et de sapin résineux qu'ils allument le soir pour faire de grands feux, surtout autour des parcs à brebis. Les enfants courent autour du feu en portant des torches enflammées et s'amuse à sauter pieds nus au-dessus du feu, dans la fumée.

Il n'y a pas beaucoup de chrétiens orthodoxes dans la haute vallée du Vrbas, et le couvent des Franciscains de Gornji-Vakuf qui dépend du grand monastère de Fojnica, l'un des plus vieux de la Bosnie, a contribué puissamment à entretenir le culte catholique dans cette vallée sous le régime turc. Les vieilles coutumes de la haute Herzégovine n'y ont guère subsisté; toutes les cérémonies des jours de fête, des mariages, des funérailles, se font suivant les usages catholiques.

La haute vallée du Vrbas n'est séparée de Fojnica



que par la chaîne de montagnes de la Vratnica-Planina; nous allons la faire connaître en suivant les deux principaux chemins très pittoresques qui conduisent à Fojnica par ces montagnes.

On peut traverser la Vratnica-Planina par les sources même du Vrbas, à Kotlov dol (vallon en bassin), en passant par Privor, Zastinje, Valice et Smrcevic. Du village de Smrcevic, un sentier de chèvres à peine marqué conduit au-dessus de Kotlov dol; les bois alternent toujours avec les prairies, mais à mesure qu'on monte les arbres deviennent plus rabougris et les gazons plus maigres; quelques fleurs des montagnes, comme le lys sauvage et le rhododendron, apparaissent; on passe près de nombreuses sources, Brkanovo vrelo (*vrelo*, source), Radmanica vrelo, Kotlov dol; en arrivant à l'altitude de dix-sept cents mètres, on se trouve au sommet de la ligne de partage des eaux du Vrbas, de la Bosna et de la Narenta. Mais on a devant soi tout un immense chaos de montagnes chauves que le soleil brûle depuis des siècles; le chemin devient de plus en plus difficile à travers des rochers creusés par les pluies et les pieds des chevaux, des champs de cailloux calcaires amoncelés et branlants, sur lesquels les chevaux trébuchent à chaque pas. Seul un mulet peut les traverser sans encombre, car il ne pose jamais son sabot, beaucoup plus étroit que celui du cheval, sans avoir examiné la place avec circonspection; ses longues oreilles, sans cesse en mouvement, indiquent la place que regardent ses yeux; les autres cavaliers sont obligés d'aller à pied, tandis que celui qui monte une mule peut chevaucher sans crainte. On rencontre de grands trous comblés en partie, restes d'anciens puits de mine, et, de temps à autre, une véritable chaussée pavée de grosses pierres usées et glissantes, restes de l'ancienne voie romaine du Vrbas à la Bosna. La vue ne cesse d'être merveilleuse de beauté et d'étendue

à chaque pas et à chaque plan. Les ravins abrupts, d'abord dénudés et rocailleux, se couvrent peu à peu de bois de plus en plus épais; au fond les torrents se précipitent, minces filets d'eau d'abord, puis augmentant de volume à chaque nouveau ravin qui lui apporte ses eaux. Au delà, des vagues de montagnes sans limites jusqu'au fond de l'horizon, circonscrit de toutes parts par des montagnes bleues, celles qui dominent Serajevo à l'est, celles de l'Herzégovine au sud et à l'ouest, la Vratnica Planina au nord.

Au fond d'un de ces ravins se trouve le Duboki potok (ruisseau creux), l'une des sources de la Neretvica, qui conduit à Ostrosac où elle se jette dans la Narenta. Le chemin qui suit cette rivière passe par le col de Pogorelica où l'on trouve du mercure, mais la véritable mine de mercure est aux sources mêmes de la Neretvica, entre ce torrent et le Duboki potok, sur les montagnes de Zec. La cime de Zec (lièvre) est absolument dénudée, haute de près de dix-huit-cents mètres; plus bas se trouvent des forêts de hêtres et de chênes qui abondent en lièvres, comme le nom de la montagne l'indique.

Il faut traverser de nouveau des déserts de pierres branlantes et des amoncellements de rochers, passer près d'immenses cônes de déjection, sous d'énormes remparts de roches volcaniques trachytiques, ou de calcaires rongés par les saisons, le soleil et la neige; puis on remonte des prés couverts d'un gazon maigre, sans arbres, avec de pauvres broussailles, et où paissent pourtant en été des troupeaux de cinq cents têtes de bétail, gardés par un pâtre unique; en toutes saisons, les ravins profonds qui séparent ces croupes rocheuses ou gazonnées, mais le plus souvent dépourvues d'arbres, sont remplis de neige durcie, accumulée, que le soleil n'atteint jamais, et l'on passe sans transition des rochers brûlants aux névés.

Les montagnes qui entourent cette route de Zec

ont toutes des noms significatifs : Matorac, le vieux; Medvedak, de medved, ours; Vaganj, vagues; Vitrusse, stratifié; Lisica, renard; Ostra Kosa, tranchante chevelure; Luka, prairie; Tikva, citrouille; Ogara, lévrier; Locika, laitue; Bjela gomila, amas blanc; Kamen, pierre; etc., etc. C'est dans ces montagnes que cette année même (1891), un garde forestier de Fojnica rencontra une ourse avec son petit; il fut assez imprudent pour lui décharger son fusil au lieu de passer son chemin, et l'ourse, à peine blessée, bondit sur lui, l'atteignit d'un coup de griffe sur la tête et le scalp; mais au même moment le forestier avait réussi à lui enfoncer son long poignard dans le cœur; l'ourse le lâcha et tomba morte, tandis qu'il restait lui-même évanoui et perdant son sang, jusqu'au lendemain matin où des bergers le rencontrèrent et le ramenèrent sur un cheval à Fojnica. Il guérit rapidement et la peau de l'ourse orne à Fojnica le salon du pristojnik ou sous-préfet. Les ours sont encore assez nombreux dans ces montagnes, mais ils n'attaquent jamais un homme à cheval, à moins d'être provoqués. Quant aux loups, ils se montrent dans les régions moins élevées, au fond des ravins, et ceux que l'on rencontre s'éloignent la queue basse sans rien dire, ce qui les fait reconnaître, autrement on les prendrait pour des chiens; ils ne sont dangereux qu'en bandes, après de longues périodes de neige; alors ils attaquent parfois les parcs à brebis, entourés de palissades.

La descente sur Fojnica est une des plus abruptes que l'on puisse imaginer; on dégringole pendant cinq quarts d'heure à travers forêts et rochers; de tout en haut on distingue, dans les éclaircies de feuillage, les toits de Fojnica qu'on paraît surplomber verticalement; près d'une source à mi-hauteur, un turc offre du café dans une cabane de branchages; on n'est pas fâché de reposer un instant ses jambes rompues, car il est impossible de rester à cheval, et les pauvres bêtes

souffrent autant de la descente que la montée; il est vrai qu'elles vont aussi beaucoup plus vite. On passe enfin un dernier col entre deux ravins, et l'on voit tout près de soi les toits rouges de l'église franciscaine; après avoir parcouru un dernier ravin, on entre immédiatement dans les rues de Fojnica.

Il reste à faire connaître l'amas de montagnes de la Vratnica Planina, dont sept sommets, presque alignés du sud-est au nord-ouest, dépassent deux mille mètres; ils forment une ligne continue, longue de plus de six kilomètres, et ne laissent qu'un seul passage à l'altitude de deux-mille-dix mètres entre Krstac (arrête tranchante) et Locika (laitue). Pour en avoir une idée et connaître ses anciennes mines d'or, nous irons de Gornji-Vakuf à Fojnica par les gorges de la Bistrica, en poussant une pointe dans l'intérieur, depuis le confluent du Suhodol avec la Bistrica. Le Suhodol (vallon aride) est, comme le Crnodol (vallon noir), un torrent roulant des paillettes d'or provenant des mines d'or. Actuellement la teneur en or de ces eaux est très-faible et ne dépasse guère celle de plusieurs torrents du reste de l'Europe que l'on a renoncé à exploiter.

En parcourant la plaine de Gornji-Vakuf au village de Bistrica, à l'entrée des gorges, le chemin longe d'énormes amas de terre provenant du lavage de l'or de la Bistrica et du Vrbas, par le Crnodol et le Suhodol, amenés et accumulés ici par le confluent de ces rivières. Ce sont de vraies petites collines couvertes d'une végétation rabougrie, séparées par des chemins pavés de grosses pierres qu'on a retirées des rivières. On passe la Bistrica sur un grand pont de bois, et immédiatement l'on monte les pentes de la rive droite, car le fond des gorges manque de place pour qu'on puisse y passer, en attendant qu'on l'élargisse pour y construire la route de Gornji-Vakuf à Fojnica.

Les pentes, couvertes de broussailles à l'entrée des

gorges, sont formées d'un beau calcaire-marbre blanc, parcouru par de belles veines de pyrolusite, minéral riche de manganèse, et plus haut par d'autres minerais de manganèse : pyromorphite et acerdèse. Les gorges que l'on parcourt à mi-hauteur sur la rive droite font un très curieux contraste avec la large et verte vallée de Gornji-Vakuf; elles sont formées d'une série de chevauchements de montagnes les unes sur les autres, toutes uniformément couvertes de broussailles et de chênes rabougris; dès le premier contour, le paysage présente en avant et en arrière la même succession monotone, tandis que la Bistrica roule au fond du ravin en faisant une sinuosité à chaque nouvel empiètement d'une pente sur son axe. Pas une habitation ne se montre et rarement on rencontre un voyageur; d'ailleurs le chemin suspendu aux parois, sans cesse montant et descendant sur le sol formé de calcaire usé et glissant, est dangereux et permet difficilement une rencontre : des croix indiquent la place des accidents survenus, et un jour, devant nous, un malheureux cheval bosniaque qui s'était écarté pour nous faire place, manquant d'appui sous ses jambes de derrière, roula jusqu'au fond du précipice où nous ne le revîmes plus, caché sous une paroi verticale; son maître était désespéré et voulait à tout prix descendre le chercher; il l'avait retenu par son licou, mais fort heureusement la corde avait cédé, sans quoi l'homme suivait le cheval dans sa chute plutôt que de le lâcher, et il aurait péri sans aucun doute.

Pour aller aux mines d'or, on quitte les gorges en descendant vers la rivière près d'une grande caverne, sorte d'abri sous roche, puis montant les pentes de la rive gauche au confluent du Suhodol potok et de la Bistrica. On passe les maisons de Koprivnica. Au bout d'une heure environ d'un chemin assez semblable à celui de Zeceva planina, on arrive aux premiers anciens travaux, à Zlatno vrelo (source d'or) près d'Uložnica, entre

une forêt et une prairie, près d'une douzaine de châlets pour l'été appartenant à des habitants de Bistrica, à onze cents mètres au-dessus de Gornji-Vakuf; on remarque là deux immenses remblais longs de près d'un kilomètre, d'une direction presque constante, de l'ouest à l'est, et montant avec le terrain qui forme une sorte de lit d'écoulement. Leur largeur atteint cinquante mètres en moyenne et leur hauteur dix mètres. L'espace intermédiaire est rempli de restes de minerai. Certains morceaux sont du quartz, quelques-uns montrent encore des paillettes d'or, mais ils sont rares. La plupart appartiennent à une roche éruptive, sorte de trachyte, qui forme toute la masse centrale de la Vratnica Planina. L'alignement des remblais fait croire à la présence de véritables filons de quartz aurifère à travers la roche trachytique. On compte en outre plus de trente puits de près de quatre mètres de diamètre. Un aqueduc partant des sources mêmes du Suhodol amenait l'eau à Uloznica pour le lavage des roches aurifères; il avait près d'un kilomètre de longueur et passait près de la montagne de Crvena-Zemlja où l'on remarque d'autres travaux anciens, semblables à ceux d'Uloznica, énormes masses, longues d'un demi-kilomètre. *Crvena-Zemlja* signifie *terre rouge*; le trachyte altéré s'est transformé en une sorte de kaolin rougi par de l'oxyde de fer qui est mêlé au quartz altéré des filons et dont le lavage permet de retirer l'or. Du reste on voit là un véritable bassin de lavage de quinze à vingt mètres de diamètre, et des vestiges d'anciennes habitations. Toute cette contrée est extrêmement riche en forêts à peine explorées.

D'Uloznica on peut aller assez facilement, en passant au-dessous de Gradski Kamen (pierre de citadelle) dont le nom indique la forme altière, à travers une série de ravins arides, jusqu'au lac de Prokos (Prokosko jezero, lac de Prokos) entouré de châlets de montagne, de forêts et de prairies, à la base même des colossales

falaises trachytiques de trois des plus hauts sommets de la Vratnica Planina, interceptant le soleil depuis midi; une quantité de sources le remplissent d'eau en toute saison. On peut y passer la nuit dans les chalets et le paysage sauvage en vaut la peine. De là en refaisant trois kilomètres par le même chemin abrupt, car il faut remonter quatre cents mètres depuis le lac, on trouve à sa droite un chemin très-difficile conduisant à Sebesic directement, par Zlatno guvno (aire d'or) où se trouvent quelques anciens travaux, et suivant le Zlatan potok (ruisseau d'or). Mais il est préférable de revenir jusqu'au confluent du Suhodol et de la Bistrica.

A partir de ce confluent, les bois se transforment peu à peu en forêts; des forêts à perte de vue, en haut et en bas, en avant et en arrière; le lit du torrent est formé de grosses pierres, et on en remarque quelques-unes debout suivant leur longueur qui atteint dix et douze mètres, comme des colonnes, portant en guise de chapiteau une autre pierre posée en équilibre sur leur sommet dont elle dépasse de beaucoup les bords : les anciens glaciers qui ont occupé ces gorges ont laissé ces traces de leur passage; la glace a soulevé les pierres et en fondant les a laissées se poser sur la cime d'autres rochers redressés verticalement. On trouve en outre vers Fojnica les moraines frontales de ces anciens glaciers.

Le Vrilo potok change ici de nom pour s'appeler le Mutnica potok. Les forêts deviennent plus touffues et les arbres plus gigantesques; ce sont d'interminables forêts vierges de sapins, de hêtres, d'ormes, de bouleaux, de hauteur et de dimension colossales, et dont les branches tombant jusqu'à terre ne laissent pas apercevoir trace du sol; dans les contours où l'horizon du val se découvre, on ne voit de toutes parts que des teintes vertes, variant du plus sombre vert des sapins et des mélèzes au vert clair des bouleaux, sur le fond d'un autre vert des herbes qui forment parfois comme des

flès de prairies au milieu de cette mer sylvestre. On croise le confluent du Zlatan potok et de la Bistrica dans un tel labyrinthe de troncs couronnés de feuillage qu'il m'est arrivé de m'y égarer complètement un jour, et qu'arrêté par les lianes inextricables qui joignaient les troncs, j'ai dû rebrousser chemin pour retrouver la bonne direction. Il y a une sorte de col très large et très long, arrosé d'eaux presque dormantes, près desquelles on peut goûter un repos rafraîchissant. Mais en général le temps presse, on a hâte d'arriver, et l'on finit par atteindre le petit hameau de Sebesic, perdu dans un véritable parc de sapins et de pelouses où l'herbe jamais fauchée atteint des hauteurs anormales. Ce petit village à douze cents mètres d'altitude, est gardé par une gendarmerie. Sebesic est en effet à peu près le centre de l'amas des montagnes comprises entre Gornji-Vakuf et Fojnica, Trawnik et Konjica. Une grand'route est déjà tracée pour relier les trois premières de ces localités en passant par Sebesic; un sentier conduit à Trawnik en passant par Rastovo, près de gisements de pyrite cuivreuse. Quant au hameau de Sebesic, il ne comprend que deux ou trois chalets et le poste de gendarmerie, joli bâtiment avec jardin et écuries, au milieu d'un pré entouré par les forêts où les gendarmes, à défaut d'autre distraction, peuvent prendre celle de la chasse. Quelques hautes mottes de terre couronnées de sapins et que l'on attribue à d'anciens travaux de mines, marquent la lisière des forêts. Les gendarmes offrent aux voyageurs fatigués des lits quand ils en ont de disponibles, ce qui arrive souvent, car il y a constamment des gendarmes qui parcourent les montagnes pour effacer les dernières traces du brigandage. Les matelas sont des paillasses, mais on est encore bien aise de trouver cette hospitalité à ces hauteurs où il ne serait pas agréable de coucher à la belle étoile.



Les soirées sont toujours fraîches, les étoiles, scintillant davantage dans le ciel plus noir, semblent trembler de froid. Le matin, la rosée répand comme une nappe d'argent sur les prés et enveloppe les forêts dans une buée transparente : ce sont les véritables matinées de chasse de septembre; les grives volent rapidement d'un arbre à l'autre, elles abondent ici, comme les alouettes, les pics, pics rouges, pics noirs et piverts, qui font résonner le sommet des arbres de leurs coups de bec. Tous les plumages, comme tous les chants d'oiseaux, peuplent les bois à l'aurore. L'eau des fontaines, pure comme le cristal et glacée, avive encore toutes les sensations. Rien n'est beau comme cette fraîche naissance de la nature qui seule retrouve sa jeunesse chaque printemps.

Au delà de Sebesic en allant vers Fojnica, les forêts recommencent, plus immenses, plus inexplorees, plus impénétrables que jamais; elles doivent être parmi les plus anciennes et les plus considérables d'Europe; trois heures durant, on monte à travers leur enchevêtrement sans que le soleil pénètre jusqu'au sol; des troncs à demi-renversés, d'autres écroulés tout à fait sous les coups du vent et les éclats de la foudre, obstruent maintes fois le passage, et toujours de tous côtés, les troncs droits et lisses, longs et élégants comme des colonnes gothiques, se perdent en haut dans des nuages de feuilles vertes. Un voyageur que j'accompagnais un jour dans ces bois, en était arrivé à l'agacement de les voir se suivre sans discontinuer, et commençait à trouver tous ces arbres monotones; on se demande en effet quand on en sortira; le chemin, empierré en plusieurs passages, surtout lorsqu'il monte, est bien marqué, et cela est nécessaire car il serait facile de s'égarer dans ces colonnades de troncs.

On arrive au col de Stit, à 1700 mètres d'altitude, où se trouve une cabane de charbonniers; puis lorsqu'on

commence à descendre, les arbres s'éclaircissent devant l'horizon qui s'élargit, le rideau de forêts se déchire, la vue s'étend au loin sur de grandes montagnes couvertes de pâturages et d'autres forêts, sur les vallées au fond desquelles serpentent de larges rivières, et lorsque le ciel est pur, on peut distinguer la vallée de la Bosna et jusqu'à Sarajevo à plus de quatre-vingts kilomètres. Pour descendre les mille mètres de différence de niveau, il faut rentrer sous les bois interminables, puis suivre des pentes d'un escarpement prodigieux où les chevaux glissent de leurs quatre pieds. Mais on arrive bientôt à des prairies dont la pente est plus raisonnable, et l'on finit par atteindre les moulins de Prokos, sur le bord de la Fojnicka, d'où un excellent chemin presque horizontal, longeant la rivière dans un mince vallon ombragé, permet d'arriver au grand trot à Fojnica. Il fait déjà nuit en général quand on vient de Vakuf, et surtout de Prozor après quinze heures de cheval, si l'on n'a pas couché à Sebesic; on se trouve avec plaisir, surtout la nuit, sur un chemin plat et à proximité d'un grand village où l'on espère trouver bon souper et bon gîte.

ALBERT BORDEAUX  
*Ingénieur des mines*





## BALLADES RUSSES

### Le Domovoï

ANS hâte, d'un pied pacifique,  
Marche en fixant ton ombre oblique,  
Passant, sous la lune ironique.

La plaine, — et pas une maison!  
N'interromps pas ton oraison  
Et garde ta froide raison,

Passant! — Car rompant le silence,  
Ecoute, un bruit trouble en cadence  
La torpeur de la plaine immense :

Un galop, un hennissement,  
Qui font vibrer l'éther dormant  
Sous l'impassible firmament!

C'est le domovoï qui passe,  
Le hardi rôdeur de l'espace  
Monté sur un cheval de race!

C'est ce damné petit lutin  
Qui, tous les soirs, — c'est son destin —  
Doit galoper jusqu'au matin.

Ah! s'il t'approche, pas d'injure!  
Pas un regard! Je t'en conjure,  
Ne tente pas cette aventure!

Très rancunier et malfaisant,  
Sans fin, d'un cauchemar pesant  
Il troublerait tes nuits, passant!

Malgré son cri qu'avec adresse  
Il rend plus doux qu'une caresse  
Pour te tenter dans ta détresse,

Laisse dans le lointain blafard,  
Sans le poursuivre d'un regard  
Se perdre son galop hagar!

Et toujours, d'un pied pacifique,  
Marche en fixant ton ombre oblique  
Passant, sous la lune ironique.



## L'illustre Baïda



APTIF et déplorant ce coup du sort cruel,  
Chez les Turcs Baïda buvait de l'hydromel.

Il buvait et songeait à sa gloire éclip­sée  
Et la terre natale obsédait sa pensée.

Or l'empereur des Turcs un beau jour, en passant,  
L'aperçut et lui dit : — « Salut! héros puissant!

Veux-tu devenir roi de la fertile Ukraine?  
Veux-tu dans la splendeur de ma cour souveraine

Epouser Zabava pour régner après moi?  
Abjure ton faux culte et reçois notre foi. »

— « Sultan, merci; ma foi vaut bien mieux que la tienne;  
Et ta princesse n'est qu'une vile païenne! »

L'empereur se tourna vers ses soldats et dit :  
— « Châtiez durement ce cosaque maudit!

Qu'on lui passe un crochet de fer entre deux côtes,  
Et qu'il saigne, pendu, pour expier ses fautes! »

Et la ville aussitôt vit le noble héros  
Entraîné par la main cynique des bourreaux.

Quand il fut accroché, Baïda dit : — « Mon page,  
De mes derniers instants je ferai bon usage.

Apporte-moi mon arc et mes flèches de fer  
Car je veux envoyer trois âmes en enfer! »

Quand il eut l'arc, d'un coup il abat la sultane;  
D'un second Zabava la belle musulmane;

Et, prompt comme l'éclair, d'un bras sûr l'ajustant,  
De son troisième coup il frappe le sultan!

Alors il s'écria : — « C'est ma foi qui l'emporte!  
Sur ces trois mécréants l'enfer ferme sa porte! »

Les Turcs que ce spectacle a rendus furieux,  
Lui déchirent les chairs et lui crèvent les yeux;

Mais l'admiration l'emportant sur la rage  
Ils mordent dans son cœur pour avoir son courage!



## L'Ascension du Christ

A JEAN CASIER



R le Sauveur devait retourner à son Père.

La foule des moujiks tremblants se désespère;  
Elle court près de Lui pour la dernière fois,  
Et le supplie avec des larmes dans la voix

— « Hélas! nous n'entendrons plus les bonnes paroles,  
Nous ne mangerons plus le pain des paraboles!  
Père, pourquoi partir? Qui donc nous nourrira?  
Contre l'orgueil des grands qui nous protégera? »

Mais Jésus les console et dit :

— « Mes petits frères,  
Vous ne revivrez pas vos anciennes misères,  
Car vous posséderez un éternel trésor.  
Je vais créer tantôt une montagne d'or  
Et je l'entourerai d'un jardin très fertile,  
Chauffé d'un bon soleil, sans une herbe inutile ;  
Et là, tous les matins, tombera de mon ciel  
Une manne de choix plus douce que le miel. »

Mais l'apôtre Saint Jean, en sa grande sagesse,  
Interrompt le bon Maître et dit avec tristesse :

— « Père, ne donne pas cet éternel trésor,  
Ne la fais pas surgir cette montagne d'or,  
Laisse dans le néant ton jardin très fertile,  
Chauffé d'un bon soleil sans une herbe inutile ;  
Et là, tous les matins, ne répands pas du ciel  
Cette manne de choix plus douce que le miel ;  
Car nos princes pervers et nos boyards avides  
S'empareraient de tout nous laissant les mains vides !

Si tu veux nous aider, si tu veux nous nourrir  
Et rendre très heureux ceux qui doivent pâtir,  
Laisse-nous ton Saint-Nom et nos voix par le monde  
Proclameront sans fin ta Sagesse profonde ! »


HECTOR HOORNAERT





## ARTISTES CONTRE DOUANIERS

### I

A détestable politique économique suivie par la France — « cette influenza du protectionnisme qui, comme l'autre influenza, paraît destinée à faire son tour du monde laissant après elle les nations affaiblies et épuisées » (1), vient d'engendrer, par un phénomène de répercussion parfaitement prévu, des luttes nouvelles sur le terrain de la propriété artistique et littéraire.

Ce sont — s'il faut écouter certains économistes — les Arts et les Lettres qui doivent payer les frais de la guerre déclarée par la France au commerce et à l'industrie des nations voisines....



Quelle pouvait être la première pensée de ceux que les tarifs prohibitionnistes atteignaient cruellement dans leurs intérêts sinon de rechercher les produits français d'exportation que nos repréailles atteindraient le plus sûrement : les vins, les soieries, les articles de luxe de l'industrie parisienne furent les premiers désignés. On

---

(1) Disc. de M. Numa Droz au Conseil national suisse, 18 juin 1890.

arriva bientôt à confondre dans la liste des futurs otages « les denrées intellectuelles » à l'égard desquelles le *bill* Mac Kinley, et la récente loi américaine sur le *copyright* avaient déjà fait preuve d'une remarquable ingéniosité (1).

La plupart des pays sont tributaires des compositeurs, des littérateurs, des artistes français. M. Bozérian, l'avait en 1887, proclamé au Sénat français (2), avec une légitime fierté :

« Les Français produisent, les autres nations consomment. Ce sont  
« les littérateurs et les artistes français, qui sont appelés à recueillir  
« les principaux avantages de ces traités et à ces unions. C'est grâce  
« à eux qu'ils agrandiront progressivement le marché dont ils sont les  
« grands pourvoyeurs, qu'ils arriveront à avoir la plus grande partie du  
« monde pour tributaire, qu'ils parviendront à percevoir les tributs  
« dont le droit, si longtemps contesté, est maintenant presque univer-  
« sellement reconnu. »

Aussi les conventions littéraires qui unissaient la plupart des nations à la France furent-elles dénoncées l'une après l'autre, en réponse à l'initiative que ce pays avait pris de rompre les traités de commerce : La Suisse brisa la première la convention du 23 février 1882, la Belgique manifesta son désir de ne pas renouveler la convention annexe du traité du 31 octobre 1881; l'Espagne déclara que la convention du 16 juin 1880 ne pouvait raisonnablement survivre aux relations commerciales dont la rupture était prochaine.

Pareilles mesures furent réclamées comme nécessaires, annoncées comme prochaines, en Allemagne, en Hollande(3).

La France ne s'inquiéta pas outre mesure de ces menaces. Sans doute les conventions lui avaient procuré

---

(1) Voir *La propriété artistique et littéraire aux Etats-Unis*, par P. WAUWERMANS. Br. 1891.

(2) Discussion sur la ratification de la convention de Berne.

(3) Communication à la Première Chambre, fév. 1891.



quelques avantages très appréciables. La convention franco-suisse assurait par exemple aux auteurs français d'œuvres dramatiques et musicales des droits spéciaux plus étendus que la loi fédérale n'en accorde aux nationaux (1).

La convention franco-belge avait consacré *in terminis* le droit des photographes sur leurs œuvres.

Mais le principe même de la propriété intellectuelle restait debout, protégé par l'*Union internationale* signée à Berne le 9 septembre 1886, dans laquelle l'Allemagne, la Belgique, la Suisse etc. figurent à côté de la France comme parties contractantes. Et si la dénonciation de la convention franco-belge est de nature à entraîner préjudice pour l'un des deux pays, seuls nos nationaux en pâtiront : la loi de 1886 accorde aux étrangers la plénitude des droits : les Belges ne peuvent prétendre qu'au bénéfice de la loi française bien moins avantageuse en maints endroits que le régime de l'ancien traité.

Aussi reconnut-on la nécessité de renverser cette barrière. Dès le 24 février 1891, M. Liebaert, député de Courtrai, invitait le gouvernement à dénoncer la convention de Berne :

« Le gouvernement français, en dénonçant le traité de 1881, a déclaré qu'il serait disposé à maintenir cette convention (sur la propriété artistique et littéraire et les marques de fabrique).

« J'ai appris *avec satisfaction* que le gouvernement belge a répondu en la dénonçant lui-même. *Malheureusement*, la convention de Berne, ratifiée par la loi du 30 septembre 1887, confirme, en grande partie, la convention française de 1881 sur la propriété artistique et littéraire.

« Cette convention de Berne, qui est d'une durée illimitée, peut être dénoncée à tout moment, moyennant préavis d'une année.

---

(1) C'est ainsi que le Tribunal fédéral confirmant le 31 décembre 1890 un arrêt de la Cour de Genève, a reconnu aux auteurs français le droit à la perception d'une redevance conventionnelle lors même que leurs œuvres sont exécutées dans des concerts organisés sans but de lucre. La loi suisse subordonne au contraire un tel droit à des conditions spéciales et en fixe le maximum à 2 p. c. du produit brut de l'exécution. Cf. *Droit d'auteur*, 1891, p. 11.

« Je demande au gouvernement de vouloir examiner, très sérieusement, s'il n'y aurait pas, ainsi que je le crois, avantage manifeste à dénoncer dès maintenant la convention de Berne...

« Son importance, pour nous, réside surtout dans son applicabilité aux rapports de la Belgique avec la France...

« Les fabricants de tissus de l'arrondissement de Courtrai et spécialement les fabricants de tissus d'ameublement, accueillerait *avec un véritable enthousiasme leur libération vis-à-vis de la France* de toute convention semblable.

« Ayant à leur disposition une main-d'œuvre et des matières premières moins chères que leurs concurrents français, ils trouveraient, une fois débarrassés de cette entrave, à donner une impulsion nouvelle à leur industrie, à laquelle semblent avoir, jusqu'à présent, été réservés tous les sacrifices... »

Ces mêmes menaces furent renouvelées dans le rapport de la section centrale sur le projet de loi, autorisant le gouvernement à traiter provisoirement avec les gouvernements étrangers. Le rapport à la Chambre déclare :

« À la dénonciation des traités de commerce, le gouvernement a répondu par la dénonciation de la convention relative à la propriété littéraire et artistique. Nous savons que, pour donner à cette mesure la valeur d'une arme efficace, il faudrait que la Belgique dénonçât également la convention internationale de Berne, et modifiât la loi du 22 mars 1886, qui donne, aux auteurs étrangers, les mêmes faveurs que celles accordées à nos nationaux. Mais c'est une extrémité à laquelle nous espérons qu'on ne devra pas avoir recours. Nous aimons à croire que le gouvernement français ne se montrera pas intransigeant jusqu'au bout et cherchera, de commun accord avec nous, le moyen de réaliser une entente. »

M. le baron Béthune déclare au Sénat dans son rapport sur le même objet :

« Le gouvernement estimé par le tarif minimum, récemment adopté en France, ne constitue pas une base acceptable de négociation. Votre commission des finances prend acte de cette déclaration, à laquelle le gouvernement a donné un commencement d'exécution, en répondant à la dénonciation du traité de commerce par la dénonciation du traité de commerce du 13 mai 1882 relative à la propriété littéraire et artistique. Pour produire tous ses effets cette mesure devrait, il est vrai, être accompagnée de la dénonciation de la convention de Berne et de la modification de la loi du 22 mars 1886, spécialement de l'abrogation de son article 37...

« Le gouvernement aura à apprécier s'il convient d'avoir recours à ces moyens extrêmes... La menace... constitue entre nos mains une arme d'une très grande portée. *On peut espérer, enfin, que les hommes d'Etat français comprendront le contre-coup immense qu'aurait dans toutes les sphères, l'application à la Belgique de la tarification récente* (1).



Ne nous arrêtons point à examiner si la dénonciation de ces conventions aurait, comme M. Liebaert le prétend, pour effet de rendre à nos fabricants toute liberté en ce qui concerne les dessins de fabrique : à ceux-ci s'appliquent, pensons-nous, la législation sur la propriété industrielle : Convention de Paris du 5 juillet 1884... Au surplus nous ne croyons pas qu'on puisse songer sérieusement à adopter un tel régime : nos industriels pourraient se livrer sans danger à la contrefaçon — mais à la condition de ne point laisser sortir du pays les produits contrefaits. Les tissus d'ameublements de Courtrai ne pourraient franchir la frontière Française, Suisse, Allemande.

Aucun négociant étranger n'oserait plus traiter avec nos producteurs en présence de la difficulté où il se trouverait de contrôler si la marchandise est de fabrication licite ou contrefaite sur les modèles français...

Et au point de vue des consommateurs belges quel joli régime que celui où l'on pourrait nous livrer les produits indigènes les plus médiocres sous l'étiquette et la marque des premières maisons françaises : denrées alimentaires, vins, soieries, parfumeries etc...

---

(1) A. P. 1891-92, p. 198.

La Société belge d'économie politique s'est à son tour occupée de la question, le 28 février. M. Couvreur aurait indiqué comme pouvant fournir matière à « négociations la propriété artistique et littéraire ». « Les compositeurs français de musique et de littérature inondent le marché belge, en le drainant, » aurait-il ajouté, s'il faut en croire le compte-rendu publié par *l'Indépendance belge*. Voir : *La Belgique et les auteurs français* (*Monde économique* de Paris, 5 mars 1892).

Abandonnons donc ce côté de la question pour envisager les résultats de la mise à exécution des menaces faites en tant qu'elles visent les artistes et les littérateurs.

Car nous sommes gens assez sérieux n'est-ce pas pour ne pas formuler des menaces que nous aurions la ferme intention de ne jamais exécuter...

## II

Aucun argument ne milite — *au point de vue des intérêts économiques* — en faveur de la dénonciation de la convention de Berne, de l'abrogation de l'article 37 de la loi du 22 mars 1886.

Sans doute quelques entreprises commerciales profiteraient — mais combien faiblement encore — de la suppression du très modique tribut payé aux compositeurs français sous forme de droits d'auteurs.

Mais faut-il faire observer que ceux-là même qui bénéficieraient de cette liberté de la contrefaçon, entrepreneurs de spectacles, directeurs de théâtres, de concerts ou de « cafés chantants », ne sont point atteints dans leurs intérêts par les tarifs prohibitionnistes français, qu'ils ne peuvent dès lors en bonne justice prétendre obtenir des avantages en compensation de charges nouvelles qui les atteindraient? L'on ne peut invoquer en leur faveur l'argument que M. Liebaert proposait au nom des tisseurs de Courtrai... Leur industrie peut être rangée plutôt parmi les industries de luxe. Leur sort ne mérite aucune sympathie particulière.

A côté d'ailleurs de leurs minces intérêts pécuniaires, il faut considérer les dommages certains qu'entraînerait pareille mesure pour toute une catégorie — autrement intéressante de nos nationaux :

« Il est pour les auteurs français une consolation dans leur déconvenue — s'écrie un juriste français à

l'occasion de ces menaces — : nos auteurs français seront d'autant plus lus, reproduits, représentés, exécutés que l'on ne paiera plus rien pour se mettre en contact avec leur génie. Puissent les librairies étrangères, les théâtres étrangers, les salles de concert étrangères, les graveurs, les photographes étrangers, regorger de productions françaises! Puissent l'attrait du bon marché et la certitude du débit déterminer les éditeurs, les impressarios, les boutiquiers étrangers à ne plus tenir que des œuvres françaises. Les auteurs français, ainsi dépouillés, auront une belle vengeance; ils submergeront le marché étranger; *ils décourageront la production étrangère*; leurs recettes individuelles diminueront légèrement; mais ils répandront au loin la langue, les idées, le goût de la France... Ce sera pour les pays contrefacteurs le jeu enfantin de « qui perd gagne » (1).

« Le développement intellectuel, littéraire et artistique d'un pays est en raison directe de la protection accordée aux écrivains nationaux et étrangers » — rappelle l'Association littéraire et artistique internationale dans une circulaire que son comité vient de lancer.

Cette vérité mérite d'être sérieusement méditée.

La disparition des droits d'auteur des étrangers, c'est en fait, et par voie de conséquence, la suppression de toute redevance en faveur de nos nationaux.

Nous savons — par une triste expérience — combien est limité le champ de la librairie belge, petit le nombre des lecteurs dans notre pays. Nos auteurs en ont été réduits à publier leurs œuvres sous forme d'éditions de luxe à faible tirage, et c'est à grande peine si, en faisant appel aux bibliophiles en même temps qu'aux lettrés, en réclamant l'intervention des bibliothèques publiques ils parviennent à placer l'édition entière. Déjà les œuvres

---

(1) *Journal de droit international*, 1891, p. 123.

dramatiques belges ont besoin de l'appui de subsides de l'État pour trouver une scène qui consente à les interpréter. Que sera-ce lorsqu'ils auront à lutter contre les œuvres françaises libres de droits d'auteurs? Les conditions de l'offre seront-elles encore égales entre les producteurs? Ne devront-ils pas renoncer aux profits légitimes de leur art pour conserver le seul honneur de se voir représenter?

La même considération s'applique à nos écrivains, à nos illustrateurs, à nos romanciers. Et pour bien se convaincre que ce ne sont point vaines craintes que l'on songe aux plaintes des auteurs américains sous le régime antérieur à la loi de 1891; que l'on relise cette lumineuse enquête du comité sénatorial des brevets en 1886.

Invoquera-t-on, que le droit à la contrefaçon, sans fournir aucun profit appréciable, aussi longtemps qu'il ne s'exercera que sur les œuvres dramatiques et musicales, est destiné à enrichir nos libraires, nos imprimeurs?

Nous avons fait une expérience du régime, et elle n'a été guère satisfaisante.

« La contrefaçon est un mauvais métier — constatait en 1852 M. Hetzel — j'en prends à témoin les capitaux qui se sont engloutis dans cette fausse industrie, et qui n'en ressortiront jamais, jamais du moins comme ils y sont entrés... C'est un métier aux trois quarts perdu qui n'est défendu que par son passé et non à cause de son avenir, mais que pas un homme sérieux, en Belgique, ne regretterait si ce passé était liquidé... »

Laissera-t-on cet insuccès pour compte à l'absence de capitaux? Les pirates de librairie en possédaient de plus considérables que les librairies françaises les plus importantes de l'époque.

Le mettra-t-on sur le compte de ceux qui étaient à la tête de ces entreprises : Nos voisins enviaient le

génie commercial, l'activité des Hauman, des Lacroix, des Verboeckhaven (1)...

La vérité est que le métier fut mauvais, dangereux en lui-même, parce que l'éditeur, exposé à une concurrence illimitée ne pouvait se baser sur un chiffre de vente certain...

Or, que l'on s'en persuade bien, cette industrie ne pourrait même plus être exercée aujourd'hui comme elle l'était avant 1852.

Nos libraires ont édité 80,000 exemplaires de l'œuvre de M. Thiers. Mais ils jouissaient alors du marché de la Suisse, de l'Allemagne, de la Russie, des deux Amériques, d'une partie de l'Italie, où leurs éditions faisaient concurrence avec 25 ou 30 p. c. de rabais aux éditions originales.

Mais tous ces pays ont aujourd'hui reconnu le principe de la propriété artistique et littéraire, sont liés avec la France, fermeront leurs frontières aux « contrefaçons » belges.

Seul le marché national restera à nos libraires. Quel est celui qui osera rééditer pour la seule Belgique l'œuvre française dont le succès est le mieux assuré, alors qu'un concurrent pourra venir partager avec lui ce faible marché, et lui disputer à coups de rabais successifs les rares consommateurs?..

Ce n'est donc pas non plus dans l'intérêt des libraires que le droit à la contrefaçon doit être rétabli.

Nous doutons fort qu'il s'en trouve un seul pour adresser une pétition en ce sens : si l'on veut les favoriser qu'on fasse une plus large place dans les établissements publics aux classiques belges, que les bibliothèques s'ouvrent plus larges aux livres, aux

---

(1) Cfr. CAPPELEMANS, *Prop. littéraire et artistique*, p. XV. Br. 1854. DARRAS, *Droits intellectuels*, I, 158.

revues nationales. Ou encore que l'on appuie leurs plaintes auprès du gouvernement français pour obtenir la disparition des taxes indirectes qui grèvent leurs envois et leurs retours à raison de formalités de vérification à Paris ou à la frontière...

### III

D'accord, diront quelques-uns de ceux qui ont applaudi à la dénonciation de la convention littéraire : « Si la Belgique veut user de représailles sur ce terrain, c'est à d'autres armes que la contrefaçon et la piraterie qu'elle pourra avoir recours efficacement. La loi belge laisse le gouvernement libre de frapper à l'entrée les produits de la librairie de tels droits qu'il voudra leur opposer. Rien ne l'empêcherait même de s'inspirer du nouveau *copyright act* américain et d'exiger des libraires français, outre le dépôt à Bruxelles, la composition et le tirage sur territoire belge. Rien ne s'oppose également à ce que l'on entrave par des formalités difficiles, onéreuses, les opérations des agences françaises de perception des droits d'auteur. » (1)

Sans doute rien dans le *texte* même de la loi de 1886 ne s'oppose à ce que livre, le journal, le morceau de musique, la photographie, la gravure ne soient soumis aux formalités du dépôt, à ce — en tant que produits fabriqués, considérés comme « matières » — ils soient atteints par des droits de douane. Mais l'*esprit* de la loi s'oppose absolument à de telles mesures. Nous n'en voulons d'autre preuve que le rejet par la section centrale de l'article 11 du projet primitif qui subordonnait toute protection au dépôt préalable. Quel serait d'ailleurs l'effet utile de pareilles taxes, qui — des producteurs

---

(1) *Indépendance belge*. La piraterie littéraire. 1<sup>r</sup> Avril 1891.



ou des consommateurs — les supporterait (2), les droits ainsi perçus permettraient-ils de venir à l'aide d'autres industries sacrifiées par nos voisins? Ce sont là autant de questions qui se rattachent à un autre ordre d'idées, au domaine purement commercial, que nous n'avons pas la prétention d'aborder ici. Nous nous bornerons à renvoyer à la discussion célèbre à laquelle donna lieu cette question lors du Congrès de la propriété littéraire et artistique, tenu à Bruxelles en 1858 et qui se termina par l'adoption de ce vœu rédigé par M. de Molinari : « *Le congrès demande l'abolition des droits de douane sur les livres et les œuvres d'art, ou du moins la réduction de ces droits au taux le plus modéré...* » (2)

L'on invoquera encore les arguments développés avec succès par M. Bardoux devant le sénat français, en faveur de la liberté économique du livre, le rejet de la proposition de M. Volland, qui tendait à soumettre les imprimés au régime du papier blanc (13 et 10 francs les 100 kilos). (3)

Nous n'insisterons pas davantage sur cette autre mesure, l'obligation de la clause de la refabrication : Elle ne se justifie pas au point de vue économique et ceux-là qui la proposent n'ont d'autre but que de dépouiller indirectement les auteurs de leurs droits. Ils espèrent que, ainsi présentée, l'expropriation qu'ils préconisent, paraîtra moins odieuse, que les auteurs feront abandon de leurs droits! Nul d'entre eux ne songe sérieusement que les grandes maisons de librairie française s'empresseront pour parer le coup, de confier leur clientèle à nos ateliers de typographie.

---

(1) L'on peut citer à cet égard ce qui s'est produit en Italie à la suite de la guerre des tarifs. Les libraires vendent aujourd'hui à 4 francs les romans français dont le prix consacré est de 3,50 fr.

(2) ROMBERG, *Compte-rendu*. Tome I, p. 211.

(3) Séance 15 Déc. 1891. *Journal officiel*, p. 1169.

Telles mesures doivent être repoussées à un autre point de vue encore : Elles sont inconciliables avec le texte de la convention de Berne : Le Congrès de Neuchatel — après s'être éclairé à cet égard de l'opinion de M.M. Morel et Roethlisberger, secrétaire et secrétaire-adjoint du bureau de l'Union, a voté en septembre dernier un vœu — qui devait servir d'avertissement aux pays désireux d'entrer dans la même voie que les Etats-Unis. « Le Congrès espère que le Gouvernement des Etats-Unis fera le nécessaire pour adhérer à la convention de Berne, *notamment en supprimant l'obligation de refabrication...* » (1)

Le Département d'Etat de Washington avait lui-même manifesté cette opinion que la clause de refabrication est contraire au régime de l'Union (2).

Si la Belgique suivait donc pareil exemple, elle sortirait par là de l'Union qu'elle a contractée : La forteresse se refermerait sur elle...

#### IV

A quoi bon d'ailleurs formuler encore à l'heure actuelle, semblables menaces? Sans doute, lorsque la situation était entière, lorsque le Parlement français ne s'était pas encore prononcé sur les tarifs qui lui étaient soumis, il pouvait y avoir quelque intérêt à nous servir de l'arme de la dénonciation de la Convention et de l'*Union de Berne*.

Les littérateurs, les artistes français, menacés dans leurs intérêts, ces otages désignés deviendraient nos parlementaires. Leur intérêt leur dicterait de plaider la cause

---

(1) Cfr. *Bulletin* n° 19 de l'Association artistique et littéraire, p. 24.

(2) Dépêche au Ministre de Suisse 8 juin 1891. *Droit d'auteur*, IV. p. 96.

de nos industriels auprès du Gouvernement français. C'était lier leurs intérêts aux nôtres, nous ménager des intelligences dans la place.

Les littérateurs, les artistes l'ont compris. Nombreuses ont été leurs sollicitations, ils ont usé de tous les moyens en leur pouvoir. Qu'ont-ils obtenu? Le seul résultat qui ait couronné cette campagne est le rejet par le Sénat des droits d'entrée sur les livres...

Pense-t-on que le Parlement qui a envisagé sans s'émouvoir les représailles qu'ils lui montraient certaines, imminentes, qu'ils présentaient désastreuses, reviendra sur ses votes parce que nous allons mettre ces menaces à exécution?

Nous avons pu nourrir des illusions à cet égard. Il n'est pas permis de les conserver.

Le Gouvernement français peut-il d'ailleurs attacher une réelle importance à la menace que nous dirigeons contre lui?

L'on ne fait plus de distinction, grâce au Ciel, entre la propriété intellectuelle et la propriété des meubles ou des immeubles : « Tous s'inclinent — aujourd'hui — devant le grand principe proclamé par Lakanal dans le ton déclamatoire de l'époque :

« De toutes les propriétés, la moins susceptible de contestation, c'est sans contredit celle des productions du génie; et si quelque chose doit nous étonner, c'est qu'il ait fallu reconnaître cette propriété, assurer son exercice par une loi positive. »

Dépouiller les auteurs de tous droits sur leur œuvre, serait une injustice au même titre que la loi qui autoriserait nos nationaux à ne point acquitter les rentes dont ils peuvent être débiteurs vis-à-vis des étrangers, qui laisserait sans repression les vols commis au préjudice de Français, les déprédations commises sur leurs héritages situés en Belgique, qui leur refuserait tout accès devant nos tribunaux.

Sans doute nous avons pleine souveraineté pour agir comme il nous convient dans l'étendue de notre territoire. Nous pouvons inscrire à la base de ces lois d'exception l'antique et barbare maxime « *Peregrinus quasi hostis* ». Les actes d'exécution que nous poserons seront tous licites *légalement*. Mais ils ne trouveront pas un juge pour les absoudre au tribunal supérieur de l'équité et du droit naturel. L'absence de sanction n'équivaut pas à la justification de l'acte.

Nous pouvons certes proclamer « le Droit à la contrefaçon » mais ces représailles qui n'entraîneraient aucun profit matériel pour nos nationaux attireraient sur notre pays la déconsidération et le déshonneur... La France le sait, et elle ne craint pas cette arme à deux tranchants dont nous ne pouvons nous servir qu'en appuyant contre nous-mêmes l'autre pointe...

L'on n'est point sans se rappeler en France que le mouvement en faveur de la protection du droit des auteurs est né en Belgique. « La Belgique — disait la commission issue du Congrès de 1858 — est appelée aujourd'hui à prendre une noble initiative. Le résultat comblerait toutes nos espérances si la Belgique après avoir été la première à attirer l'intérêt général sur la cause de la propriété internationale des œuvres de l'intelligence... était la première à inscrire dans nos lois les principes généraux qui sont destinés à passer un jour, prochainement sans doute, dans la législation de tous les peuples civilisés... »

L'on se souvient du discours prononcé le 27 septembre 1884, dans la grande salle des Académies par M. Beernaert, à l'ouverture du congrès de l'Association artistique et littéraire internationale, où il plaidait en faveur de notre pays les circonstances atténuantes, en vue d'effacer des esprits le souvenir que la Belgique avait longtemps passé pour être la terre classique de la contrefaçon. « Il y a longtemps, bien longtemps de

cela... A cette époque la propriété intellectuelle n'était nulle part ni définie ni reconnue... La piraterie littéraire était de règle partout. *La Belgique n'en a retiré ni honneur ni profit...* »

Il est encore au souvenir de tous ce discours où l'honorable chef du cabinet faisait le procès aux conventions sur la propriété littéraire et artistique — à la convention franco-belge du 31 octobre 1881.

« Il ne me plait pas de voir dépendre d'un contrat la reconnaissance du droit de propriété, et de la propriété la plus sacrée, la plus légitime, la plus indiscutable de toutes.

Lorsqu'un auteur a mis toute son âme, toute sa passion dans une œuvre dramatique, lorsque le philosophe ou l'historien y a concentré les méditations et les labeurs de toute une vie, lorsque l'artiste a fait vivre le marbre ou la toile ou qu'il a matérialisé par les accents de la musique l'un des aspects de la poésie de l'infini, se conçoit-il, qu'il y ait à reconnaître que cette œuvre est à lui? Faut-il un traité, faut-il un contrat pour établir qu'il y a un lien entre le père et son enfant?... » (1)

Comment donc s'imaginer que la France puisse dans ces conditions attacher la moindre importance à ces menaces, qu'elles doivent avoir une influence quelconque sur le cours des négociations?

Que l'on écoute l'Espagne lorsqu'elle propose de telles représailles et s'écrie : « Ne cherchons pas à opposer la théorie de la moralité des nations et du respect de la propriété; quand chez les autres peuples l'intérêt commercial prime toutes les autres considérations il n'est que juste que nous nous mettions en état de lutter avec avantage contre les maux dont on nous menace » (2).

---

(1) *Histoire des travaux de l'Association littéraire*. Paris, 1889, p. 214.

(2) *Época* de Madrid, janvier 1892.

Nos voisins savent que nous sommes incapables de passer de la théorie à la pratique.

Pourquoi donc persévérer dans des menaces que nous n'exécuterons pas ?

PAUL WAUWERMANS





## PROLOGUE DU « CŒUR » (1)

**L**ORSQU'EN Avril, mois des fauvelles,  
Des nids joyeux et de leurs fêtes,  
Naquit l'enfant, là-bas, chez nous,  
La mère, en l'étreignant contre elle,  
Sentit, sous la poitrine frêle,  
Un petit cœur battre à grands coups.

L'enfant vécut. Nul n'a su dire  
Combien peut pleurer ou sourire  
Un doux cœur d'enfant qui se tait.  
Chaque jour, pour des espérances,  
Des désirs, des peurs, des souffrances,  
Le cœur battait, battait, battait.

Il connut les premières peines,  
Les désespoirs, les folles haines,  
Les rêves de l'adolescent;  
Et les prunelles d'une femme,  
Quand elles rencontraient cette âme,  
La troublaient en la caressant.

L'adolescent devint jeune homme,  
Il fit le tour de ce qu'on nomme  
Avec colère ou volupté.  
Le cœur battit pour le sublime,  
Les vers et leur musique intime,  
La patrie et la liberté.

---

(1) Les poésies qui suivent feront partie du recueil de M. Ch. Fâster, *Le Cœur*, qui paraîtra prochainement chez Fischbacher à Paris.

Dans cette poitrine sonore,  
Le cœur battait, battait encore!  
Et, l'instant du premier baiser,  
Quand les lèvres disaient : « Je t'aime! »  
Étonné de souffrir quand même,  
Le cœur battit à se briser.

Il ne souffre plus, à cette heure ;  
Son bonheur, calme et chaud, demeure  
Dans le nid des sûres amours ;  
Devant l'enfantelet qui jase,  
Tantôt d'effroi, tantôt d'extase,  
Mon cœur, mieux ouvert, bat toujours.

Combien a-t-il de temps à battre ?  
Projets, veillée au coin de l'âtre,  
Larmes douces, rire charmant,  
Tout est périssable et fragile :  
Dieu n'a pas fait nos cœurs d'argile  
Pour un éternel battement.

Un jour, là, dans cette poitrine  
Fatiguée et tout en ruine,  
Les battements irrésolus,  
Hésitant avec la vieillesse,  
Faibliront, faibliront sans cesse,  
Et puis le cœur ne battra plus.

Ce cœur aura porté les chaînes  
De toutes nos amours humaines,  
Traîné le remords et l'ennui,  
Adoré l'art, l'enfant, la femme,  
Vécu tous les actes du drame,  
Et rien ne doit rester de lui!

Rien ne redira plus au monde  
Qu'il aima d'une ardeur profonde,  
Souffrit d'une exquise langueur...  
— Pour essayer de me survivre,  
J'ai voulu noter, dans ce livre,  
Tous les battements de mon cœur.





## PREMIER SOURIRE

**L'**ENFANT sourit : c'est la première fois.  
La main s'agite et la bouche s'entr'ouvre.  
Nous nous penchons, muets, comme on découvre  
Un gazouillis de source dans les bois.

As-tu compris la merveilleuse histoire  
Qu'on te chantait sur un rythme adouci?  
Enfantelet, pour nous sourire ainsi,  
Que vois-tu donc briller dans ta mémoire?

Au Paradis superbe, est-ce de l'or,  
Un ange blond dans la lumière fraîche,  
L'astre éternel brûlant sur cette crèche  
Où les bergers s'agenouillent encor?

Est-ce la pourpre éclatante et suprême  
Dont se revêt la majesté de Dieu?  
Ou saint Michel avec son glaive en feu,  
Ou les doux yeux du Christ, ou Dieu lui-même?

Tu nous souris toujours. Que vois-tu donc?  
Est-ce, plus près, sur la tapisserie,  
Le beau dessin, la guirlande fleurie  
Avec Tircis, Clorinde et Céladon?

Est-ce un rayon du ciel qui te caresse?  
Est-ce un frisson du berceau qui te plaît?  
Ou bien sens-tu, mon cher enfantelet,  
Que nous t'aimons à pleurer de tendresse?

Nous restons là. Ton bégaîment, tes cris,  
Ton geste obscur, nous voulons tout connaître.  
De quel amour nous te couvions, cher être!  
Nous t'adorons plus fort : tu nous souris.

Souris-nous donc, souris-nous donc bien vite!  
Heur ou malheur, le destin suit son cours.  
Ride d'un flot, la vie a quelques jours...  
Nous passerons! Souris-nous tout de suite.

Aime-nous bien, et dis-le nous, mon fils!  
Et, quand viendra l'instant où l'on repose,  
Nous sourirons sans parole et sans cause,  
Nous sourirons d'amour, comme tu fis.



## AU GRAND VENT

**D**ERRIÈRE la dune, aux tons pâles,  
Où souffle le froid de la mer,  
Dans la vallée, où les rafales  
Entrent avec un bruit d'enfer,

Tous les arbres, depuis les saules  
Jusqu'aux vieux ormes sans gaîté,  
Résignés, ployant les épaules,  
Se courbent du même côté.

Sous la pluie à flots qu'ils étanchent  
Ou sous la grêle qui les bat,  
Tous pareillement, ils se penchent,  
Unis dans le même combat.

La tristesse leur est commune :  
Même maigreur, même pâleur ;  
Et tous ces frères d'infortune  
Se ressemblent par la douleur.

Ainsi, dans la lutte où nous sommes,  
Sans ces orages partagés,  
Tous différents, les cœurs des hommes  
Se demeureraient étrangers.

Mais une vague sympathie  
Les unit dans le mal commun ;  
La même peine ressentie  
Fait chacun frère de chacun.

Et, sous le grand vent de la crainte,  
Glacés, courbés pareillement,  
Les hommes n'ont plus qu'une plainte,  
Et se consolent en s'aimant.



## L'INFINI

### I

**N**ous montons. Nous avons dépassé le village.  
Voici le dernier toit, le dernier attelage,  
La vieille diligence avec ses postillons.  
A travers la vapeur, au milieu des prairies,  
S'égrène un vol léger de claires sonneries :  
C'est le premier troupeau tintant ses carillons.

Sur les bords du chemin boueux, où le pied glisse,  
La gentiane bleue entr'ouvre son calice  
Tout mouillé de rosée et fouetté par le vent.  
Voici les tourbiers noirs, la barrière qu'on pousse.  
Nous grimpons : des fraisiers embaument, dans la mousse.  
Lentement, à pas lourds, de secousse en secousse,  
Nous montons... Plus un bruit, plus un être vivant ;  
Et notre cœur grandit sous le soleil levant.

Nous goûtons, au chalet, la crème blanche et grasse  
Qui rafraîchit le sang des hommes de ma race ;  
Sous les sapins battus par la bise, et ployés  
Plus haut, sur les rocs nus, nous savourons l'air libre.  
— Un grand cri, tout à coup, s'échappe, monte, vibre :  
L'immensité d'azur se déroule à nos pieds.

D'abord, dans ces vallons où flotte encor la brume,  
On croirait voir rouler la mer et son écume.  
Plus loin, la plaine dort, confuse. Et, tout là bas,  
Par-dessus l'océan des prés, des eaux, des branches,  
Avec leurs flancs de glace, avec leurs avalanches,  
Montent à l'horizon les Alpes, toutes blanches,  
Comme autant de guerriers dressés pour des combats  
Qui durèrent toujours et ne finiront pas.

L'horizon tout entier, découpé par les crêtes,  
S'allonge en dos géants, se déchire en arêtes,  
Moutonne, fuit, revient, s'approche, fuit encor.  
Le ciel ne contient plus la horde qui l'assiège ;  
C'est un entassement de pics, de rocs, de neige,  
Et tout cela noyé sous une poudre d'or.

Lentement, à nos pieds, les obscures vallées  
Ont chassé le brouillard qui les tenait voilées.  
La plaine est lumineuse, à présent : nous voyons  
Étinceler des lacs, onduler des rivières,  
Les clochers s'élançant ainsi que des prières,  
Au loin, plus haut, plus haut, ces énormes barrières,  
Et nous demeurons là, tout baignés de rayons,  
Dans le sublime effroi des contemplations.

## II

Nous descendons. Adieu la splendeur embrasée!  
Revoici la barrière humide de rosée,  
La même gentiane au même coin discret.  
Le vide colossal est une inquiétude,  
Et nous allons plus vite, avec la lassitude  
D'un infini trop vaste où le cœur se perdrait.

Troublés encor, troublés jusqu'au fond de nous-mêmes  
Par l'incommensurable et les beautés suprêmes,  
Nous rentrons dans la vie, et nous l'en aimons mieux.  
L'un pense à son amour; l'autre rêve, sans doute,  
Au berceau qui l'attend, tout au bout de la route;  
Chacun parle à son cœur, y pénètre, l'écoute,  
Et nous allons ainsi, toujours silencieux,  
En tâchant de chasser l'infini de nos yeux.

Les voici de nouveau, les claires sonneries!  
Dieu! quelle bonne odeur s'exhale des prairies!  
Sous le grand vent du sort, qu'on est bien dans son nid!  
Au détour du chemin, un filet de fumée...  
— Et j'ai compris, à voir la maison bien-aimée,  
Que nous portons en nous le meilleur infini.

CHARLES FUSTER





## PASTEL ET PASTELLISTES

### I

**P**E pastel! Quiconque fréquente les expositions a pu remarquer que ce genre séduisant, longtemps délaissé et méconnu, renaît avec une vigueur nouvelle; de grands artistes ont repris cette forme, cette expression d'art négligée pendant près d'un siècle et, en la modernisant, ils ont produit sinon des chef-d'œuvres tout au moins des pages qui font la joie des yeux et que les historiens de l'art contemporain ne pourraient passer sous silence.

Le sujet n'est pas neuf certes, mais il est loin d'être épuisé comme tant d'autres; la bibliographie du pastel est presque nulle et les sources sont moins les livres que les articles détachés, les comptes-rendus d'expositions, les notes éparses dans les biographies...

Sujet frivole, objectera-t-on peut-être? On emploie si volontiers ce mot lorsqu'il s'agit de beaux arts qu'il faudrait s'entendre au sujet de la portée du terme.

Dans son livre sur *l'Art et la Nature*, Victor Cherbuliez écrit : « Telle peuplade d'Afrique ou d'Amérique ne connaît pas la charrue et connaît le tambourin, la flûte et les danses figurées. La Grèce eut de grands poètes avant de savoir écrire; elle se nourrissait encore d'un pain grossier, et déjà elle avait des chanteurs

qui la faisaient rire et pleurer ; c'était pour elle le pain de l'âme. D'un bout du monde à l'autre, l'homme n'a pas attendu d'avoir perfectionné ses industries pour créer ce qu'on appelle les beaux-arts, tant ce luxe lui semblait nécessaire. »

Aux utilitaires, aux ascètes, aux puritains je répèterais volontiers ces mots que Constant Martha, de l'Institut, écrit dans l'introduction à son bel ouvrage sur la *Délicatesse dans l'Art* : « Se délecter de ce qui est beau, aimable, délicat, moral, montrer que les merveilles du génie recèlent du bonheur, c'est sans doute prêcher une sorte d'épicurisme, mais c'est un épicurisme qu'il est honorable de pratiquer et qu'il n'est pas malséant de répandre. »



Un exquis poète a dit du pastel qu'il avait volé au papillon le velours de son aile et à la rose le pollen de sa fleur.

Il serait malaisé de définir de plus galante et spirituelle façon le charme de la poussière harmonieusement versicolore.

Et cependant, au risque de paraître douter des connaissances artistiques des hommes de goût qui me font l'honneur de lire ces pages, pour tracer du sujet une plus complète physionomie, il faut bien donner du genre qui nous occupe une plus prosaïque définition.

Pasteller, c'est écraser sur une surface rugueuse — toile, carton, papier préparés — des crayons de dureté variable.

Le pastel, c'est, si je puis ainsi parler, le fusain en couleur.

Papier et toiles reçoivent une couche de pierre ponce pulvérisée, de poussière de marbre ou de poudre de craie dont les aspérités retiennent les molécules colorées.

Tout le monde a vu aux vitrines des marchands de couleurs ces boîtes aux petits pains ronds comme des crayons dont les tons charmants, variés à l'infini — il est des boîtes de 400 nuances diverses — se fondent avec des dégradations attirantes, caresses des yeux.

Ces crayons sont tendres, demi-durs et durs : ceux-là donnent les teintes générales, les tons de fond, ceux-ci servent aux rehauts, aux vigueurs, à l'accentuation des détails.

Voilà les éléments matériels du pastel, éléments qui habilement combinés donnent des résultats brillants mais fragiles.



En effet, le pastel ne souffre aucun attouchement, l'humidité le détruit et la poussière le ternit à tout jamais.

La science, fidèle auxiliaire des arts, a tâché de remédier à cette fragilité extrême et elle a inventé des fixatifs de composition diverse.

Encore le fixage n'est-il recommandable que pour l'ébauche et les dessous; appliquée au pastel achevé, l'opération lui enlève son velouté, sa fleur, sa matité, c'est-à-dire tout son charme.

Mais qu'importe!

Les pastellistes célèbres et leur poussière ont survécu à la plupart des grands peintres ambitieux dont les œuvres défraîchies et craquelées feraient douter de la sincérité de l'enthousiasme qu'elles soulevèrent jadis; ces toiles fanées ne nous inspirent plus que ce respect mêlé de curiosité avec lesquels nous regardons les momies des très nobles représentants des antiques dynasties.

Assez parler du métier, des qualités extérieures du pastel; quelques mots de ses qualités intrinsèques, des caractéristiques du genre.



Les caractères du pastel sont la grâce, la distinction, la légèreté.

Pour réussir dans ce genre exquis il faut « avoir des tendresses dans l'âme ».

Avec le pastel, bien plus qu'avec tout autre procédé, c'est surtout « l'esprit des choses qu'il faut chercher à exprimer et non la matière » (1).

Mais, comme la matière s'impose, c'est au pastel qu'il faut réserver les apparences gracieuses.

« C'est à lui qu'il appartient de peindre toutes les gammes des tonalités enchanteresses, depuis la robe couleur de temps qui habillait la princesse Peau d'Ane jusqu'aux Pierrots vêtus en clair de lune. Il tient le sceptre du royaume de la coquetterie; ses ombres mates n'ont pas la profondeur de la peinture à l'huile, mais au moins elles conservent la tendresse et le duveté des carnations. Il a pour lui la jeunesse, l'esprit, la flamme et le sourire. Embellisseur systématique de toute physionomie, il est le pourvoyeur des enchantements; en réincarnant sans cesse le type humain dans de nouvelles chairs, le pastel est l'éternel transformiste et le divin menteur. » (2)

Les brutalités de facture lui répugnent, il demande les caresses directes, sans intermédiaire, de la main créatrice de l'artiste.

Les oppositions violentes de ton sont contraires à sa nature qui est toute de demi-teintes.

Paul Verlaine a écrit quelque part ces vers qui s'appliquent merveilleusement à « l'harmonie pastellée » :

Pas la couleur, rien que la nuance!  
Oh! la nuance seule fiancée  
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

---

(1) IWILL. Lettre à G. Meusnier.

(2) A. HOUSSAYE.



Le genre qui nous occupe n'est donc pas un genre populaire, compris des masses et dont les chefs-d'œuvres sont acclamés par les foules; c'est un genre raffiné, qui s'adresse aux hommes de goût, aux délicats.

De ce qui précède faut-il conclure que le pastel est enfermé dans les limites étroites du portrait buste comme d'aucuns le croient?

Les grandes dimensions et les sujets compliqués de certaines œuvres de Besnard, de de Nittis, de tant d'autres artistes contemporains renversent ce préjugé victorieusement.

Qui sait si parmi mes lecteurs il n'en est pas qui ont eu l'occasion de voir certain pastel où de Nittis a représenté des Parisiens et des Parisiennes aux courses, se chauffant autour d'un *brasero* — de jolies femmes debout sur des chaises et lorgnant, auprès de gentlemen corrects campés sur leurs cannes — pastel d'un art très contemporain, très vivant, très spécial.

Cette œuvre — ceci n'est qu'une parenthèse que j'ouvre à la curiosité — cette œuvre fut payée 50,000 fr.

Besnard, se souvenant sans doute des Gonzague, qui faisaient peindre leurs étalons aux murailles du palais de Mantoue, exposait en 1887 un cheval de grandeur naturelle.

Aussi bien un journaliste a-t-il pu écrire au sujet du dernier salon des pastellistes français :

« Ah! nous sommes loin du temps où les maîtres du genre se contentaient de lui demander d'excellents portraits à peine un peu plus teintés que des dessins! Le pastel contemporain a toutes les audaces. Il s'attaque à la figure nue, au paysage, à la marine. Quelquefois même il entre avec la peinture à l'huile, et bien inutilement, en une lutte d'intensité où il perd ses plus grands charmes, lesquels sont la transparence et la légèreté » (1).

---

(1) *Temps*, 5 Avril 1891.

Et, en effet, sans être partisan des absolues classifications, tout en admettant les tentatives osées, les recherches hardies — sans lequel il n'est point de progrès — l'on ne saurait admettre qu'on « dénature » un genre.

Comme la nature l'art tolère certaines hybridations, certains forçages, encore sont-ils limités.

Délicatesse, transparence, légèreté, avec une pointe d'esprit ou un rien de galanterie, ces qualités ne suffisent-elles pas à la gloire d'une expression d'art?



Dans une précédente étude (1), j'ai rangé le pastel parmi les arts qui sourient aux femmes.

Et en effet, ce genre si fin ne semble-t-il pas fait spécialement pour des mains fines?

Beaucoup d'apôtres de l'esthétique sèment, depuis quelque temps, cette bonne parole que le dessin, le pastel, en général tous les arts graphiques et surtout ceux de demi-teintes doivent être l'apanage des femmes.

Au fait, c'est une femme, la Rosalba, qui a lancé le pastel dans le monde artiste et qui en a fait ressortir les qualités séductrices; de nos jours, à côté de grands peintres, nous voyons encore des femmes de beau talent, telles que Madeleine Lemaire et Louise Breslau se souvenir de cette glorieuse ascendance artistique et s'efforcer, non sans succès, d'en rester dignes.



Un peu, oh! fort peu d'histoire!

De quelle époque date le pastel? Quelle est son origine, qui fut son inventeur?

---

(1) *La Jeune Fille dans l'Art.* — *Magasin littéraire* du 15 Avril 1891.

Le pastel proprement dit n'a pas deux siècles d'existence ; on ne sait qui trouva les diverses gammes des crayons de couleur et on ignore qui en fit le premier usage.

Antérieurement déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, existait un genre analogue, un pastel embryonnaire : le dessin aux deux ou trois crayons — noir, blanc et bistre — sur papier teinté.

Mais voici qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Rosalba en Italie et Latour en France présentent, presque au même moment, des pastels complets qui provoquent un général enthousiasme.

Diderot, l'ancêtre des critiques d'art, seul boude et solennellement dédaigneux, il jette à Latour ces mots : « Souviens-toi que tu n'es que poussière, pastelliste, et que tu retourneras en poussière »...

Mais cette modeste étude porte un double titre et, après avoir occupé du pastel la bienveillante attention des lecteurs, je vais me permettre de les entretenir de quelques pastellistes, notamment de ceux qui illustrèrent cette forme si distinguée des arts plastiques.

## II

Carriera Rosa Alba naquit à Chiozza près de Venise en 1675 et mourut à Venise en 1757.

Ce qui distingue son talent, c'est la fraîcheur, la vivacité, la vérité du coloris.

Ses débuts dans l'art furent modestes : des dessins de dentelles et des dessus de tabatière fournirent les premières ressources à la future académicienne de France.

Voici, extraits d'une intéressante étude sur les *Femmes artistes à l'Académie royale de peinture et de sculpture* (1), quelques détails au sujet de la brillante carrière artistique de la célèbre pastelliste :

---

(1) *Temps*, 5 octobre, 1885.

C'est au mois d'avril de l'année 1720 que la signora Rosa Alba Carriera, accompagnée de ses deux sœurs, Angela et Giovanna, et de son beau-frère Antonio Pellegrini, arriva à Paris. Elle était alors âgée de quarante-cinq ans et dans tout l'éclat de sa renommée. Point jolie, mais d'une figure douce et sympathique, sa modestie et sa grâce la faisaient partout rechercher. Elle n'avait pas jusque-là quitté Venise, sa patrie, et c'était en vain que les plus nobles personnages de l'Italie et de l'Allemagne avaient tenté de l'attirer auprès d'eux. L'empereur d'Allemagne avait également échoué. Le célèbre amateur Crozat, qui visita Venise en 1715, fut plus heureux. Cinq ans plus tard, il recevait la célèbre artiste dans son hôtel de la rue Richelieu, à Paris.

Elle n'eut pas à regretter sa résolution, et, toute sa vie, elle devait garder le plus agréable souvenir de cette « aimable nation française » qui l'avait si bien reçue. Paris était d'ailleurs, à cette époque, la cité bénie des artistes, et l'École française était la seule qui ne fût pas en complète décadence. Rigaud, Largillière, Watteau, vivaient encore et avaient pour les comprendre et les encourager des Mécènes, tels que Crozat, Mariette de Julienne, et le comte de Caylus. A peine arrivée, la Rosalba se lia avec ces esprits d'élite, et bientôt après tout ce qu'il y avait à Paris de noble, de riche et d'intelligent se disputait l'honneur de recevoir la célèbre Vénitienne.

Au point de vue purement matériel, la Rosalba ne fut pas moins bien traitée, et les commandes ne tardèrent pas à lui arriver en foule. Le moment était du reste singulièrement favorable. Tout le monde sait en effet, quel curieux spectacle présentait la France dans cette année 1720. C'était le moment des spéculations fiévreuses, des fortunes faites et défaits en un jour; on s'étouffait rue Quincampoix pour obtenir des actions de la fameuse Banque, et le véritable roi de

France n'était pas Louis XV mais John Law, que la Rosalba vit alors pour la première fois, et qu'elle devait retrouver quelques années plus tard à Venise, exilé, misérable, et réduit aux précaires ressources du pharaon et de la bassette.

Tous ces enrichis de la veille, dont un grand nombre devaient être pauvres le lendemain, vinrent donc assiéger la demeure de l'artiste, lui demandant soit un pastel, soit une miniature. Dans ces périodes de prospérité factice, où l'on ne compte que par millions, la valeur de l'argent va chaque jour s'avalissant : aussi la Rosalba fut elle largement rétribuée de ses travaux. Son journal fait mention de trente-six portraits qu'elle exécuta pendant dix-huit mois que dura son séjour, et quand on songe à la vie active qu'elle mena pendant ce temps, aux excursions, aux promenades, aux visites reçues et rendues, on s'étonne qu'elle ait eu le temps de satisfaire à tous ses engagements.

Un nouvel et suprême honneur attendait l'aimable artiste : le 26 octobre 1720, elle était reçue par acclamation membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

La Rosalba demeure encore quatre mois à Paris, pour satisfaire aux nombreuses demandes des amateurs; mais déjà, elle a le mal du pays et regrette la vie tranquille et retirée qu'elle menait dans la lagune. D'ailleurs, l'étoile de Law commence à pâlir; une vague inquiétude règne dans les esprits, et c'est à grand-peine que le peintre Pellegrini peut se faire payer un important travail qu'il a fait pour la salle du conseil de la Banque. Au mois de mars 1721, la Rosalba se décide à regagner sa patrie et dit adieu à la France, qu'elle ne doit plus revoir.

Je n'ai pas l'intention de raconter ici cette belle et laborieuse carrière d'artiste que termina si tristement une longue cécité. Encore moins voudrais-je faire l'inven-

taire de l'œuvre immense qu'elle a laissé. Ses ouvrages, d'ailleurs, sont de ceux qui n'ont pas besoin de commentaires, il suffit de les voir pour en apprécier les gracieuses et séduisantes qualités. Pour s'en convaincre, il faut aller au Louvre, à Venise, à Dresde surtout, qui possède soixante-dix-huit pastels (1) de l'habile Vénitienne, provenant pour la plupart de cette fameuse collection du duc de Modène, acquise par Auguste III, on sait après quelles péripéties, et qui fut un des noyaux les plus importants de la galerie du roi de Saxe. Aucun pastelliste assurément, même Latour, n'a mis dans ses œuvres une harmonie plus suave; nul n'a mieux su rendre la transparence nacrée des chairs ou la douceur veloutée du regard : toutefois, sous ces brillantes qualités se cachent des défaillances de dessin qui trahissent une éducation première insuffisante ou les exigences d'une production hâtive et forcément superficielle. Au reste, l'enthousiasme suscité tout d'abord par les œuvres de la Rosalba fut bientôt ramené à de plus justes limites. C'est ainsi que quatre de ses pastels, représentant les Saisons, qui avaient été payés 300,000 francs par l'électeur de Cologne, furent achetés quelques années plus tard par M. de Julienne au prix de 4,000 francs. A la vente de ce dernier, en 1766, ces mêmes pastels étaient adjugés pour 1,800 francs. *Sic transit glòria!* Il est vrai que de nos jours les œuvres de la Rosalba, assez rares dans le commerce, ont retrouvé une partie de leur ancienne faveur.



Maurice Quentin de La Tour (né à Saint-Quentin en 1704, mort en 1788) fut le premier artiste français qui devina les grandes ressources du pastel.

---

(1) Le grand catalogue de la *Dresdner Galerie* (1887) en mentionne 157.

Ses premières œuvres furent une révélation ; leur fraîcheur, leur aspect fragile et séducteur ne pouvait manquer d'exciter la curiosité de la Cour de France spirituelle, frivole, avide de choses rares et neuves...

La Tour eut le bonheur de réchauffer son talent aux rayons du pouvoir ; les plus beaux et les plus illustres modèles se succédèrent dans son atelier.

Marie Leczinska, la Princesse de Saxe, M<sup>me</sup> de Pompadour, M<sup>lle</sup> de Camargo, Louis XV, le maréchal de Saxe, Voltaire, Diderot, J.-J. Rousseau, d'Alembert, tout le XVIII<sup>e</sup> siècle galant, puissant et savant défila devant lui.

C'est au Musée de S<sup>t</sup> Quentin qu'il faut voir l'œuvre de l'amoureux et de l'émule de la Rosalba.

Je n'ai pas eu le bonheur de visiter le musée de S<sup>t</sup> Quentin, mais voici ce que disent de l'œuvre de Latour les de Goncourt, qui ont fait de l'Art au XVIII<sup>e</sup> siècle l'objet de leurs plus chères études et de leurs meilleurs écrits : « Devant les Latour : C'est mieux que de l'art, c'est de la vie... Oui, une impression que nulle autre peinture du passé nous a donnée ailleurs... Stupéfiant musée de la vie et de l'humanité d'une société. Toutes ces têtes paraissent se tourner pour vous voir, tous ces yeux vous regardent, et il vous semble que vous venez de déranger, dans cette grande salle, où toutes les bouches viennent de se taire, le XVIII<sup>e</sup> siècle qui causait. »

Parlerai-je de Liotard, de Joseph Vivien, de Peronneau, satellites d'un moindre éclat ?

Ce ne pourrait être qu'au détriment des contemporains dont il importe cependant de parler.

Cette vogue du pastel ne fut d'ailleurs qu'éphémère ; il constituait un genre aristocratique qui devait sombrer en tout premier lieu dans la tourmente révolutionnaire.

L'esprit du siècle et les goûts des amateurs changèrent avec la Révolution et le style héroïque s'accommodait mal des mignardises.

Aux *Fêtes galantes* de Watteau, aux gracieuses et libres compositions de Boucher et de Lancret succédèrent le *Léonidas aux Termopyles*, le *Serment des Horaces*, le *Brutus* de David.

Il n'y avait plus de marquises coquettes ni d'élégants seigneurs, le pastel qui ne comprenait rien au langage des « citoyens » disparut ou plutôt s'éclipsa.

Avec M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun il quitta la France devenue inhospitalière et peu à peu on le perdit de vue...



Le réveil du goût des artistes et de la faveur des esthètes pour ce genre charmant et longtemps délaissé ne date pas de loin.

Mais j'ai eu beau chercher et fouiller les ouvrages qui traitent des manifestations multiples, des transformations de l'art contemporain, je ne suis point parvenu à dégager la cause ni à découvrir l'occasion de cette renaissance.

A Paris l'on avait remarqué au commencement du siècle quelques tentatives isolées plus ou moins heureuses, mais de groupement, d'affirmation collective, point.

Au commencement du siècle se notent, après les charmants portraits de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun, les adorables et trop rares pastels de Prud'hon; Delacroix, qui a tout tenté, a révé, le friable crayon à la main, d'inoubliables visions...

Plus tard, Manet, d'un coup de pouce habile, en fit naître de simples et saisissants portraits.

Pointelin, un des premiers, appliqua la poussière doucement colorée au paysage et en composa ses mystérieux et poétiques crépuscules.

A la suite de ces maîtres toute une école de pastellistes se jeta dans la périlleuse mais si séduisante



recherche du reflet qui est le rêve de la couleur... (1)

Les pastellistes français organisèrent leur première exposition en 1885 et ils débutèrent habilement par un rappel de gloires anciennes.

Comme le disait Paul Mantz (2), ils voulurent montrer qu'ils avaient des ancêtres. Une des murailles du salon de la rue de Sèze fut consacrée aux maîtres du dix-huitième siècle, depuis Joseph Vivien, qui ne veut pas oublier les vigoureuses colorations de l'école de Versailles, jusqu'à l'indigent Louis Vigée, qui aurait été inutile dans la vie s'il n'avait pas eu une charmante fille, l'aimable M<sup>ms</sup> Lebrun. Entre ces deux extrêmes, l'un encore louisquatorzien, l'autre fade et décadent, on avait placé Rosalba, qui, en additionnant le gris et le rose, obtient le sourire, et auprès d'elle les éternels protagonistes du genre, La Tour et Perronneau, tous deux portraitistes savants, tous deux attentifs à marquer dans un éclair de vie la particularité du visage humain. Cette petite exposition rétrospective ne déplut pas aux amateurs : c'était une préface heureuse pour l'exposition des pastellistes nouveaux. Elle disait l'ancienne gloire de leur corporation ; elle prouvait par des exemples significatifs que les crayons de couleur ne sont pas, comme le pense un vain peuple, une poussière frivole, et qu'il ne leur est nullement interdit de parler un langage sérieux.

(A suivre.)

A. DUTRY.

---

(1) V<sup>r</sup> ANTONIN PROUST. *L'Art français*.

(2) *Temps*, 12 avril 1887.





## CHRONIQUE MUSICALE

**F**É 29 Février dernier, centenaire de Rossini. *Cà était au moins un qui savait faire des airs* : Au lieu de toutes ces complications instrumentales modernes Rossini avait le don rare de la *simplificité*... l'orchestre de ses opéras ne joue qu'un modeste accompagnement qui fait bien ressortir le chant ; et quel chant !... d'admirables mélodies qu'on peut facilement siffler (*Oh oui !*) en retournant du théâtre chez soi, et qui bercent doucement l'âme. Et puis quel génie : songez donc qu'à Vienne il buvait du vin à la table des princés tandis que Beethoven mangeait des pommes de terre. Ah ! jeunes gens, c'est que ce grand homme (Rossini) avait l'art de faire de la musique que l'on comprenait dès la première fois : de la belle, de la sainte, de la *sacrée* musique bourgeoise. Tous les compositeurs qui se disent sérieux travaillent des mois sur une seule œuvre, mais lui, Rossini, d'après son propre témoignage composait ses ouvertures d'opéra la veille de la première représentation, et parfois le jour même ! Voilà du génie ! Aussi c'est une musique qui ne peut pas mourir parce que le bourgeois ami des arts ne mourra jamais.



A propos de Rossini voici sur son compte une petite histoire ou fable : un visiteur se rendant chez ce maître le trouve occupé à examiner une partition de Wagner posée à l'envers sur sa table. Naturellement le visiteur ouvre une grande bouche : ce à quoi, Rossini répond : « C'est que je comprends mieux ainsi. » Morale : Ceux qui voient à l'envers, lisent à l'envers.



L'oratorio *Franciscus* d'Edgar Tinel marche de succès en succès à l'étranger. On sait que l'année dernière cette œuvre grandiose avait été exécutée à Francfort et à Budapest. Voici les villes étrangères où elle a été jouée depuis le mois de Septembre dernier : de nouveau à Francfort, puis à Cologne, Düsseldorf, Copenhague, Breslau, Aix la Chapelle, le 18 Mars à Würzbourg et ensuite à Amsterdam.



*Cavalleria rusticana* le fameux opéra de Mascagni est en baisse : après avoir tourné la tête à la moitié de l'Europe, il fut accueilli avec quelque dédain par les Parisiens et les Bruxellois. D'où peut venir l'engouement momentané dont cette pièce a été l'objet? Cette musique exciterait-elle les appétits bourgeois?...



Les XX ont donné leurs 3 séances annuelles de musique moderne. On sait avec quel souci d'art sont montés ces petits concerts où se produisent des artistes comme Ysaye et Vincent d'Indy. Cette année on a exécuté le fameux « chant de la cloche » de d'Indy, un quatuor de Castillon, du Rimski, du Fauré, des poèmes de Verlaine mis en musique par Charles Bordès, des chœurs du grand César Franck, des fragments de la Mer de Gilson, etc.



Le 20 Mars, troisième concert populaire où l'on exécutera *La Mer*, poème symphonique de Gilson.



Au dernier concert du conservatoire de Gand Monsieur Samuël nous a régalié de la superbe symphonie en sol mineur de Mozart, du merveilleux prélude de Parsifal et de l'éclatante ouverture des Maîtres-chanteurs. Monsieur Edouard Potjes s'est montré artiste dans le concerto de Scharwenka et bourgeois dans le choix de morceaux tels que « arabesques sur l'invitation à la valse, » et une danse de Chaminade : des arabesques banales et des élégances de Chaminade à côté de Mozart, Beethoven et Wagner!... Quand donc les artistes respecteront-ils leur art?...



On jouera cette année-ci à Bayreuth : Tannhäuser, les Maîtres-chanteurs, Tristan et Yseult et Parsifal. Les représentations auront lieu du 21 Juillet au 21 Août. Prix des places 25 francs. Adresse télégraphique : Festpiel, Bayreuth. Pour le logement et les places adresser les lettres à Monsieur A. von Gross, à Bayreuth (Bavière).



Le grand festival Rhéna aura lieu cette année-ci à Cologne. Entr'autres belles choses on y entendra la 9<sup>e</sup> symphonie de Beethoven, la 4<sup>e</sup> symphonie de Shumann, Roméo et Juliette de Berlioz, un Requiem de Verdi, du Brahms, du Bruch, etc.



A recommander aux admirateurs de Grieg une charmante brochure : « Edvard Grieg et la musique scandinave ». L'auteur, Monsieur E. Closson, y parle de la musique populaire scandinave et du parti qu'en a tiré Grieg. Ensuite il fait une courte biographie du maître et passe en revue ses principales œuvres. (Prix 1 franc)

JOSEPH RYELANDT





## PETITE CHRONIQUE

---

Le dévoué Secrétaire du *Magasin Littéraire*, M. Jean Casier, vient d'être subitement frappé par la mort de son Père, Monsieur le Baron Casier-de Hemptinne, Membre du Sénat, Président d'honneur de l'Association Catholique et Constitutionnelle de l'Arrondissement de Gand.

Nous exprimons à notre ami nos vives condoléances.



Par les soins de M. François Coppée, un groupe d'amis et d'admirateurs de Théodore de Banville s'est formé en comité, sous la présidence de M. Leconte de Lisle, afin d'ériger à la mémoire du poète un monument dans le jardin du Luxembourg. On peut souscrire chez l'éditeur Lemerre, passage Choiseul, à Paris.



Le *Réveil catholique* de Paris publie par souscription (3 francs) un volume de vers inédits de Paul Verlaine, *Liturgies intimes* (s'adresser à M. Signoret, 1, place de la Sorbonne).



Dans son numéro de Janvier, le *Mercure de France* publie de nouveaux fragments inédits de *l'Eve future*. On y retrouve de ces plaisanteries énormes que Villiers a placées dans la bouche d'Edison au début de son livre, des réflexions railleuses sur l'amour et le beau sexe. Ceci, par exemple, qui ne manque pas de cruauté : « La plupart d'entre elles (les femmes) méprisent ceux qui les adorent, se sachant inférieures et les considérant, par conséquent, comme insensés ou avilis, pour cela seul qu'elles sont aimées ! De sorte que pour se défaire de leurs importunités, il suffit de simuler qu'on les aime. Elles vous raillent finement, vous vous frottez les mains et tout le monde est content. »



La même revue publie dans son numéro de février, sous le titre : *Hortorum deus*, quatre beaux sonnets consacrés à Priape, dieu des jardins, par le maître parnassien José-Maria de Heredia. Nous en reproduisons deux :

## I

*Hujusnam domini colunt me Deumque salutant.*  
CATULLE

Respecte, ô voyageur, si tu crains ma colère.  
Cet humble toit de joncs tressés et de glaïeul.  
Là, parmi ses enfants, vit un robuste aieul ;  
C'est le maître du clos et de la source claire.

Et c'est lui qui planta droit au milieu de l'aire  
Mon emblème équarri dans un cœur de tilleul ;  
Il n'a point d'autres Dieux, aussi je garde seul  
Le verger qu'il cultive et fleurit pour me plaire.

Ce sont de pauvres gens rustiques et dévots ;  
Par eux la violette et les sombres pavots  
Ornent ma gaine avec les verts épis de l'orge ;

Et toujours, deux fois l'an, l'agreste autel a bu,  
Sous le couteau sacré du colon qui l'égorge,  
Le sang d'un jeune bouc impudique et barbu.

## IV

*Rigetque dura barba juncta crystallo*  
Divers. poetarum lusus

Quel froid ! Le givre brille aux derniers pampres verts,  
Je guette le soleil, car je sais l'heure exacte  
Où l'aurore rougit les neiges du Soracte.  
Le sort d'un Dieu champêtre est dur. L'homme est pervers.

Dans ce clos ruiné, seul, depuis vingt hivers  
Je me morfonds. Ma barbe est hirsute et compacte ;  
Mon vermillon s'écaille et mon bois se rétracte  
Et se gerce, et j'ai peur d'être piqué des vers.

Que ne suis-je un Pénate ou même simple Lare  
Domestique, repeint, repu, toujours hilare,  
Gorgé de miel, de fruits ou ceint de fleurs d'avril ;

Près des aïeux de cire, au fond du vestibule,  
Je vieillirais, et les enfants, au jour viril,  
A mon col vénéré viendraient pendre leur bulle.



Une exposition se prépare à Paris des œuvres de M. Henry de Groux. Le roi Léopold II vient d'expédier à cet effet au jeune artiste son célèbre tableau *Le Christ aux Outrages*.



*Les Fleureurs*, le drame de notre compatriote M. Charles Van Lerberghe, vient d'être joué avec le plus grand succès au Théâtre d'Art.



Dans une épître d'encouragement adressée aux fondateurs du *Mouvement littéraire* (une revue qui s'annonce intéressante), M. Edmond Picard formule comme suit un nouveau principe de critique : « Ne parlez pas d'exemples à suivre, de chefs, d'ancêtres à écouter ou à imiter : Soyez vous-mêmes ! Hardiment, insolemment ! Secouez les amoindrissantes disciplines. *Par cela même que vous venez après nous, vous valez mieux que nous.* » Cela simplifie singulièrement les jugements littéraires et la hiérarchie artistique est des plus faciles à établir : ce n'est plus qu'une question de chronologie. Ohnet est plus fort que Balzac.



A signaler, dans la *Revue générale* de mars, une étude de M. Henry Bordeaux sur *Paul Bourget* ; dans la *Jeune-Belgique* de février un article sur *Henri De Brackeleer* par M. Ernest Verlant ; dans l'*Avenir social* du 28 février, un conte passablement cruel de M. Henry Carton de Wiart : *Le cœur de Ventrillon* ; dans l'*Art moderne*, une conférence faite aux XX par M. Georges Lecomte sur *Les tendances de la peinture moderne*.



Qui se doutait jusqu'à présent que Macbeth fût en possession d'une « âme slave » ? La découverte de cette âme vient d'être faite par l'étonnant Henry Fouquier, chroniqueur et député, qui ajoute « j'admire donc profondément *Macbeth*. » Où va se nichier l'alliance franco-russe !



Quelques lignes du *Vœu de vivre* par René Ghil :

Le Bruit qu'on n'entend pas, des Astres ! est très grand...  
Parmi vos horizons d'étoiles-mondes, d'ordre  
elliptique que nul hasard ne vienne tordre  
qui virent dans la nuit du Manque d'issir, et  
cursives en ventant un vertige muet  
si haut qu'il est lenteur pour les Yeux de la Terre :  
apaisez-vous, petites Villes !

car l'aptère  
est votre égal en le muant Théâtre où meut  
l'évoluant venir de la Matière en quête  
d'elle-même à travers elle-même, et le nœud  
d'un instant se délie au Mieux qui l'inquiète  
d'éternité et pour éternité!



Une seconde édition des *Coups de plume* de M. Firmin Van den Bosch vient de paraître chez l'éditeur Siffer, précédée d'une lettre-préface de M. Hermann de Baets. Prix fr. 0,30.



M. Louis Delmer doit quelque notoriété à certain drame congolais dont les spectateurs furent joués naguère à Bruxelles. Dans une nouvelle brochure il persiste, sous le généreux prétexte de venger *les Parias de l'Art*, à parler nègre. Quand on pratique ce patois-là et que, le poing sur la hanche, avec une voix fracassante et des poses de matamore, on prononce deux cents fois dans une conférence, les mots : Art, progrès, prostitués, tyrans, Phariséens, impuissants, promiscuités, traîtres, parias, et quelques autres, il se peut qu'on ahurisse quelques bourgeois. Encore cela n'est-il pas certain, car ils reconnaissent vite pour leurs ceux qui parlent leur langue, et M. Delmer la parle. Quant aux artistes, dont il se croit ingénûment le « confrère » et vis à vis desquels il affiche des allures familières et protectrices, comme s'il était du même bâtiment, tout ce tapage les plonge sans aucun doute dans une très douce gaieté. Une idée, vraie d'ailleurs, est défendue dans ces quarante pages, celle-ci : la vie artistique s'agite hors des académies officielles vouées à la routine. On recueille aussi de ci de là quelques pensées profondes dans ce genre : Un Rubens futur ne ressemblerait pas au premier ; l'éducation n'existe pas sans le Progrès ; et quelques images originales, dans ce genre : le peintre était sans horizon, si ce n'est celui de l'impuissance de ses principes ; les forbans de l'Art étendent leurs ailes de chauves-souris. Nous sommes reconnaissants aussi à M. Delmer de ce qu'il a découvert que, quand l'Art marche, il avance. Il y a dans la brochure une longue citation, excellente.

M. D.
















## QUELQUES MOTS SUR LA LOI DES TROIS HUIT

---

IGHT hours to work, eight hours to play, eight hours to sleep : huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de sommeil. C'est sous le couvert de cette séduisante distribution de la journée que s'abritent actuellement les revendications des meneurs socialistes.

La loi fixerait un maximum. On travaillerait 8 heures au lieu de 12. Ou du moins on réduirait progressivement la durée de la journée, à l'imitation de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hollande, des Etats-Unis. Sans réduction correspondante du salaire, bien entendu; car c'est ainsi que le comprennent MM. du *Vooruit*.

La réforme porterait spécialement sur les industries minière, manufacturière et métallurgique. Pour ce qui est de l'agriculture, du commerce, des professions libérales, des autres industries, le bon sens autant que la nature même de ces occupations s'opposent à toute réglementation.

Examinant, d'une part, ce qu'il faut penser de l'intervention de l'Etat en cette matière, et d'autre part, quels seraient les effets probables d'une réforme immédiate ou progressive, nous arriverons à cette triple conclusion :

1° Qu'une intervention législative, juste et nécessaire parfois, serait le plus souvent inefficace ou nuisible;

2° Que la limitation immédiate de la journée serait désastreuse;

3° Qu'une réduction progressive ne serait que le corollaire d'autres réformes et de progrès préalablement accomplis.

## I

L'Etat a-t-il le droit d'intervenir? En principe, la négative est certaine. L'homme étant libre, est libre d'employer ses forces et ses facultés comme il l'entend, à tel travail qui lui convient, de faire durer ce travail aussi longtemps qu'il lui plaît. La liberté individuelle est un droit éminemment utile, précieux et respectable, car l'histoire nous atteste que ses progrès ont toujours marché de pair avec ceux de la civilisation, et de son côté l'expérience nous montre que les peuples les plus libres sont aussi les plus prospères. *Ubi plurimæ leges, disait Tacite, ibi pessima respublica.*

Mais, nous dira-t-on, cela n'est que de la théorie, de la philosophie pure; c'est l'idéal d'une humanité déjà arrivée à la perfection. Que se passe-t-il dans la réalité? Nous voyons l'ouvrier, auquel sa qualité d'homme libre et responsable donne pourtant le droit de diriger ses actes à son gré, nous le voyons forcé par les nécessités de la vie à accepter toutes les besognes qu'on lui présente, les plus exténuantes, les plus rebutantes même, pourvu qu'elles lui procurent du pain; nous le voyons respirer douze heures par jour un air vicié dans nos usines, s'exposer au feu ardent de nos fonderies, braver la mort au fond des mines; nous le voyons, émigrant sain et robuste de nos campagnes, usé et débile à quarante ans, père d'une famille qui s'éteindra à la deuxième génération; nous le voyons se débattre isolé, sans appui, ballotté,

perdu, annihilé dans la lutte formidable des intérêts économiques. Et qui donc écouterait sa voix, qui donc prendrait souci de ses réclamations au milieu de ces compétitions inexorables suscitées par un régime individualiste à outrance? Et l'État, dont la fonction principale est de veiller à la sécurité de ses membres, devrait-il assister indifférent à ce spectacle? Poser la question, c'est la résoudre.

*Verba et voces!* Sans doute, l'État a le droit et le devoir de réprimer les abus, les violations de la loi morale. On conçoit la réglementation du travail des femmes et des enfants; on admet l'interdiction du travail des sexes en commun; il faudrait applaudir des deux mains à une loi qui fixerait un maximum pour les quelques industries tellement insalubres ou de procédés tellement dangereux que la vie de l'ouvrier en est sérieusement menacée, dussent même ces industries disparaître. Nous convenons volontiers de l'existence d'abus nombreux dans l'organisation actuelle et en particulier, la durée du travail nous paraît parfois trop prolongée. Mais il ne faut pas non plus qu'en supprimant un mal on en produise un plus grand. Et nous démontrerons bientôt que tel serait le résultat d'une réforme immédiate ou irréfléchie.



Considérant ce qui se passerait dans le domaine des faits, on peut à bon droit douter de l'efficacité d'une loi réduisant à 8 heures la durée du travail quotidien. Si l'on se demande en effet comment seront employées les 8 heures de loisir, ne peut-on légitimement présumer que l'ouvrier actif, laborieux, intelligent, doué d'initiative; l'ouvrier, qui a généralement une famille nombreuse à nourrir; que l'ouvrier prévoyant, songera à amasser autant que possible dans le présent, tant pour subvenir à ses

besoins qu'en prévision des mauvais jours? Il y a donc gros à parier qu'il recherchera des heures supplémentaires, à l'usine même ou ailleurs. Ce fait a été constaté en Hollande. Et on ne peut empêcher un homme robuste et diligent de profiter de sa force et de son habileté pour faire de meilleures journées, sans le spolier de sa propriété et méconnaître le jeu de ces inégalités naturelles qu'on rencontre dans l'univers entier.

Où seraient d'ailleurs les moyens de contrôle? Faudrait-il que l'Etat lève une armée de fonctionnaires spéciaux? Ou bien abandonnerait-on cette surveillance aux syndicats ouvriers qui, peut-être, sous l'influence de quelques énergumènes toujours disposés à pêcher en eau trouble, en profiteraient pour empêcher l'homme laborieux et intelligent de s'élever au-dessus du paresseux et du maladroit? En tous cas, il y aurait là une intervention tyrannique de l'autorité dans les affaires privées, avant-goût des douceurs de l'Etat collectiviste.

Puis l'Etat, devant forcément statuer par voie de disposition générale, pourrait-il faire une loi qui tint suffisamment compte des nécessités de chaque industrie? La durée de la journée doit, en effet, se régler suivant la nature d'effort qu'exige chaque travail, suivant le milieu dans lequel il s'exerce, suivant les aptitudes de celui auquel il incombe; bref, suivant l'infinie variété des conditions de la production!

On voit donc que l'Etat n'a rien de mieux à faire que de laisser beaucoup à l'initiative privée, le meilleur juge des situations particulières, quitte à la stimuler, à la seconder, *à y suppléer dans les quelques cas où cela sera possible et supérieurement nécessaire.*

## II

Pour être agréable à nos adversaires, mettons que l'Etat puisse intervenir efficacement. Pour donner satis-

faction au *desideratum* socialiste, votons, sanctionnons, promulguons immédiatement la loi 3 VIII. L'effet sera désastreux.

Qu'arrivera-t-il? Tout d'abord l'ouvrier, travaillant moins, produira moins. Cette baisse de la production, compliquée d'une augmentation des frais de fabrication et d'une perte notable du travail des machines, amène naturellement une hausse des prix. Et celle-ci donne beau jeu à la concurrence étrangère sur notre marché. Les produits exotiques, vendus à meilleur compte que les nôtres, enlèvent tout débouché à nos industriels, qui sont forcés de liquider et de congédier leur personnel. Perspective réjouissante!

On conteste ce résultat. On dit :

1° Que la production ne diminuera pas, parce que le travail est compressible, — et parce qu'on peut d'autre part agir sur les machines, soit en accélérant leur vitesse, soit en les perfectionnant, soit en augmentant leur nombre;

2° Que si la production en arrive à baisser réellement, on peut y remédier par des droits d'entrée sur les marchandises étrangères, par une entente internationale, par le système du double trait.

C'est ce que nous allons vérifier.



1° *La compressibilité du travail.* — Que signifie ce terme de physique, accolé d'une façon plus ou moins heureuse à l'action de l'être intelligent? En physique, c'est la propriété que possède un corps de se réduire à un moindre volume. En économie politique, c'est la propriété que possède le travail de *produire autant en moins de temps*. En d'autres termes, l'homme peut perfectionner sa main-d'œuvre, augmenter son intensité, sa force créatrice, lui faire regagner en qua-



lité ce qu'elle perd en quantité : dans l'espèce, produire autant en 8 ou 10 heures qu'en 12. Et cela, si on agit sur le mobile moral du travail (intérêt, sentiment du devoir) et sur ses éléments constitutifs (force musculaire et adresse manuelle, connaissances et intelligence techniques).

Dans la pensée des promoteurs de la réforme, ce résultat favorable serait obtenu par l'emploi judicieux des heures de loisir. L'ouvrier aurait plus de temps pour vaquer à ses affaires, quelques heures à consacrer à l'étude et à d'honnêtes et salutaires distractions. Il acquerrait ainsi plus de vigueur physique, plus d'instruction professionnelle, plus de *cœur au travail*. Ayant de la sorte plus d'espoir de voir sa position s'améliorer, il se remettrait à la tâche non plus machinalement, sans entrain, l'air morose ou résigné, à peine reposé du labeur de la veille, mais il expédierait la besogne avec énergie, activité et intelligence. Partant, il n'y aurait guère de perte pour la production.

Sans contester la valeur intrinsèque de cette théorie, nous ferons remarquer :

a) Qu'une réduction immédiate de la journée n'influerait pas d'une manière sensible sur la qualité du travail. — La compressibilité n'a d'effet que si les heures de loisir sont *convenablement employées*. Or, nous avons déjà fait observer que beaucoup de bons ouvriers recherchaient des heures supplémentaires de travail. Quant aux autres, est-il téméraire de présumer qu'ils prendront à la lettre le précepte « *Eight hours to play* », et passeront en conséquence leur temps au cabaret, au jeu, au club, en distractions stériles? — Puis, s' imagine-t-on que, la réforme à peine décrétée, le peuple ouvrier va se mettre à fréquenter assidûment les salles de lecture, les conférences publiques, les collections mécaniques, les musées techniques, les cercles, les écoles industrielles et professionnelles? — Non;

ce sera là l'œuvre du temps, il est du moins permis de l'espérer; la réglementation ne sortirait pour le présent ses pleins et entiers effets que sur un petit nombre de travailleurs d'élite, non harcelés par le besoin et l'inquiétude, jouissant déjà d'une aisance relative.

b) Le travail, dans certaines industries, ne paraît guère susceptible d'une compressibilité plus grande. — Quand l'ouvrier travaille à la main ou à l'aide d'un métier qu'il dirige à sa volonté, et quand il est payé à la pièce, il a tout intérêt à accomplir sa tâche le mieux et le plus vite possible. Qui ne connaît la surprenante dextérité de nos briquetiers de l'Escaut? Ils font en moyenne 10 briques à la minute; d'aucuns vont jusqu'à 12. Cela fait environ 7000 briques pour un travail de 12 heures : ils reçoivent autant par 1000. Réduisez maintenant leur journée à 8 heures : ils doivent donc produire un tiers de plus à la minute. Croyez-vous qu'avec toute la compressibilité possible ils arrivent à mouler 13 et 15 briques par 60 secondes?

c) Si même les heures de loisir étaient bien employées, si même le travail était également compressible en toute industrie, nous serions encore en droit de dire que la compressibilité de la main d'œuvre, fut-elle poussée à ses dernières limites, serait inefficace. Parce que *le rôle de l'ouvrier dans la production est trop peu considérable*. — Assurément il y a des industries où la main-d'œuvre est tout : fabrication des armes, des cordes, des briques, certains tissages à domicile, etc. Mais depuis l'introduction des machines à vapeur, ce genre de travail, où l'homme n'était qu'un moteur animé, tend de plus en plus à disparaître. Dans la grande industrie, et c'est celle qui nous occupe, on ne peut contester que le rôle prépondérant soit dévolu aux machines. L'ouvrier se borne le plus souvent à en surveiller la marche, à réparer les désordres qui s'y

produisent. -- Voici comment un filateur évalue l'importance respective des deux facteurs. On calcule qu'une machine arrivée à un degré de perfection idéale, c'est-à-dire pouvant se passer de l'intervention de l'ouvrier, ferait telle tâche en 1 heure. Mais il a fallu ralentir sa vitesse afin de permettre à l'ouvrier de faire les rattachés nécessaires de sorte que la tâche se fait en 1 heure 12. Ces douze minutes sont représentatives de la part de l'ouvrier dans la production, part qui s'élève donc au sixième. En conséquence, son activité ne pourra affecter que ce sixième. De sorte qu'en supposant même que son travail fût comprimé à tel degré qu'en 8 heures il fasse autant de besogne qu'en 12, il arriverait seulement à gagner 4 minutes par heure, soit 48 minutes par jour, alors que le fabricant perdrait 3 h. 12 du travail des machines.

d) Et si nous faisons table rase de toutes ces considérations, il n'en subsisterait pas moins une diminution de la production, temporaire, il est vrai, mais dont il serait difficile de déterminer la durée; mais qui certainement donnerait à la concurrence étrangère le temps de nous inonder de ses produits et causerait ainsi des pertes sérieuses, irréparables peut-être, tant à notre industrie qu'à nos populations laborieuses. Car s'il est vrai que la compressibilité peut faire regagner au travail en qualité ce qu'il perd en quantité, il n'est pas moins sûr que cette loi économique ne peut produire ce résultat du jour au lendemain. « La compensation, dit M. Brants, ne peut être immédiate; l'amélioration de la santé, de la vigueur intellectuelle et morale ne peut se manifester ni en huit jours, ni en un mois (1). »



---

(1) *La journée de huit heures*. Louvain, Peeters, 1891.

2° On pourrait *agir sur les machines*, soit en accélérant leur vitesse, soit en les perfectionnant, soit en augmentant leur nombre en proportion. On maintiendrait ainsi le niveau actuel de la production.

Il faudrait accélérer la vitesse des machines. — Cela conduit à conclure qu'avec le présent outillage il y aurait moyen de produire plus en autant de temps. Croit-on que nos industriels, aiguillonnés par la concurrence et sans cesse guettant tout avantage, auraient été assez naïfs pour ne pas s'apercevoir de ce profit éventuel? Ce n'est assurément pas sans motifs qu'ils ont négligé d'utiliser cette circonstance. En effet, il faut ménager les machines; il faut voir si leur construction ne s'oppose pas à ce qu'on leur donne une vitesse plus grande. La qualité du produit pourrait se ressentir de la précipitation avec laquelle il a été confectionné. Enfin, l'ouvrier, qui suffit actuellement pour diriger un métier, serait-il encore capable d'en faire autant si ce moteur marchait deux fois plus vite? Un spécialiste prétend que pour une fileuse ayant vitesse double il faudrait huit ouvriers(2).

Resterait alors à opérer avec un matériel perfectionné, travaillant mieux et plus rapidement. — C'est facile à dire. Sera-ce le vote d'une loi qui fera sortir du cerveau des inventeurs un outillage plus productif, et des caisses des fabricants l'argent nécessaire à son acquisition?

Si l'on veut enfin augmenter le nombre des machines, il faudra aussi trouver des capitaux. Sans doute, il existe des établissements prospères qui pourraient sans inconvénient augmenter leur matériel du quart, de moitié même. Mais ces privilégiés sont rares, et si la plupart des usines devaient s'endetter, la situation financière du

---

(1) Pour plus de détails, lire une remarquable et très intéressante brochure de M. Jules Van der Stegen, publiée chez Hoste, 1891.

pays s'en ressentirait profondément. — D'ailleurs, une augmentation de matériel n'entraînerait-elle pas une augmentation de personnel, partant une augmentation préjudiciable des frais de production?



Si une baisse de la production paraît inévitable, n'y aurait-il pas moyen d'en conjurer les effets?

1° On pourrait établir des *droits protecteurs*. — Nous n'avons pas à discuter ici les avantages et inconvénients respectifs des deux régimes : libre échange, protection. Nous croyons que leur application tire surtout son efficacité des circonstances. Si l'Angleterre se trouve bien du libre-échange, les Etats-Unis en revanche se créent une industrie redoutable au moyen de la protection. Mais la grande république n'est-elle pas un peu redevable de ce succès à l'immensité de son territoire et de ses ressources naturelles, qui le dispensent de recourir à l'étranger, — et à l'infinie multiplicité de besoins d'un pays encore neuf, à la variété des régions, ce qui maintient la concurrence et par suite le niveau de l'industrie? N'est-ce pas un peu à cause de ces circonstances qu'elle a su éviter les inconvénients du système prohibitionniste : le relâchement de l'industrie nationale par l'absence du stimulant de la concurrence étrangère; la taxation indirecte des manufactures indigènes qui emploient des produits exotiques, par le fait du droit perçu à l'entrée de ces produits? Et la Belgique, petit pays, dont l'industrie doit pour une partie notable s'approvisionner à l'étranger, ne souffrirait-elle pas de ces désavantages?

On trouverait moins onéreux un droit d'entrée *avec prime de sortie*. — C'est-à-dire que les fonds fournis par les droits d'entrée serviraient à payer une prime à nos marchandises expédiées à l'étranger. On éviterait ainsi, pour nos industriels exportateurs, les représailles

douanières des autres Etats, et en même temps on empêcherait la déchéance de notre industrie sur le marché intérieur. — Dans la pratique, ce système présenterait de sérieuses difficultés.

Il faudrait d'abord que le droit d'entrée sur nos produits, imposé par l'étranger, fût égal à notre perception à l'entrée de ses marchandises chez nous. Car, d'une part, l'Etat ne peut être constitué en perte par les primes de sortie qu'il aura à payer; et d'autre part, à moins qu'il ne prenne le déficit à sa charge, nos industriels qui exportent ne peuvent ni voir leur prime réduite, ni se trouver obligés d'acquitter un droit d'entrée. Comment établir cette égalité? — Y aura-t-il déficit? C'est très probable. Dans un pays tel que le nôtre, très manufacturier, très exportateur, les droits d'entrée ne suffiront pas à payer les primes de sortie. Que faire alors? Faire solder le déficit par l'Etat, qui le récupèrera en augmentant les impôts? Ce serait favoriser une classe de la nation au détriment de tous. Compenser le déficit en recourant à des droits de douane sur d'autres produits : blés, sucres, denrées coloniales, etc.? Cela nous conduirait peut-être à la protection générale.

Il conviendrait ensuite que le droit d'entrée fût, aussi exactement que possible, égal à la différence entre le prix de revient actuel et celui que produisait l'application de la loi des 3 VIII. Car, s'il était inférieur, ce serait favoriser la concurrence étrangère sur notre marché; s'il était supérieur, ce serait tomber dans les inconvénients du protectionnisme pur et s'exposer à d'inutiles représailles douanières. — Comment maintenant déterminer la différence du prix de revient? Est-il quelque chose de plus malaisé à évaluer que ce prix de revient qui varie, non seulement d'une industrie à une autre, mais d'usine à usine, qui se laisse influencer par les circonstances de temps, de lieu, par la qualité de la main-d'œuvre et de la matière première

employée, par les aptitudes personnelles de l'industriel et de ses subordonnés? — Il restera à l'Etat la ressource de prendre une moyenne d'évaluation. Et son intérêt lui commandera de l'abaisser autant que possible, afin d'avoir plus d'entrées que de sorties, partant moins de primes à payer. L'intérêt de l'industrie sera tout contraire. D'où réclamations, mécontentement, perturbations de la production.

Enfin, comment dresser le tarif de celles de nos industries qui emploient une quantité importante de matières premières, provenant d'une autre industrie soumise à la loi des 3 VIII? Et *quid* si cette dernière industrie faisait, elle aussi, usage de produits protégés? Cela n'amènerait-il pas un renchérissement très appréciable des objets ayant subi plusieurs manipulations?



2° *L'entente internationale* est une idée voisine de l'utopie. On a pu pressentir à Berlin qu'une conférence à ce sujet aurait peu de chances d'aboutir. Et cela se comprend quand on songe aux divergences des intérêts en conflit, aux différences d'aptitudes résultant de l'état physique, intellectuel, social et économique particulier à chaque peuple contractant. « Les peuples civilisés, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, ne peuvent s'entendre pour taxer un kilo de fil de coton, un mètre de toile, une tonne de houille, et les voilà qui veulent tomber d'accord sur le temps que tout ouvrier, anglais, américain, allemand, français, russe, hindou, chinois, devra au maximum consacrer à son travail! Cette dernière matière n'est-elle pas infiniment plus compliquée que les autres? La liberté d'un peuple ne sera-t-elle pas mutilée quand on sera obligé de châtier, sur tous les points du territoire, tout homme travaillant plus ou faisant travailler plus que le congrès international l'aura

jugé opportun? Puis, une telle réglementation peut-elle être isolée? Pourquoi veut-on l'accord de toutes les nations? Par la crainte que celui qui travaillerait le plus obtint des avantages aux dépens des autres dans la concurrence internationale. Mais alors ce n'est pas seulement le travail qu'il faut réglementer, ce sont toutes les conditions de la vie des peuples civilisés. La journée de travail fait partie d'un organisme économique général et dépend de lui. Il y a mille raisons pour que l'anglais et l'américain travaillent moins longtemps que le français et l'italien, surtout que le japonais ou l'hindou. Le climat, la race, la nourriture leur ont donné et leur maintiennent plus d'énergie musculaire; leur caractère sérieux, appliqué, les absorbe plus dans leur ouvrage; la richesse du pays, l'accumulation des capitaux industriels, la perfection des machines, l'abondance du combustible, l'absence de tout service militaire, la légèreté des impôts, rendent ou leur travail plus productif ou leur salaire plus efficace. La prolongation de la journée de travail est la ressource des peuples pauvres ou accablés d'impôts. » Que peut-on ajouter à des raisons si convaincantes?

Serait-il cependant désirable que l'entente se fit? -- Il s'en suivrait que, la production diminuant, les industriels élèveraient leurs prix de façon à retirer de leur production réduite le même profit qu'aujourd'hui. L'ouvrier aussi, pour un travail moindre, gagnerait le même salaire, en francs. Mais qui supporterait la hausse des marchandises? Tout le monde, il est vrai; mais les ouvriers trouveraient compensation dans la diminution de leur travail. Ce serait donc une réforme au profit exclusif des classes industrielles, au détriment du reste de la population. Et, en particulier, ce serait un nouvel et criant avantage de l'ouvrier des villes sur le travailleur des campagnes, dont la situation est déjà si précaire. Tout comme la protection douanière, ce serait



en réalité un impôt déguisé dont les effets, ignorés de la masse du public, susciteraient d'énergiques protestations si la cause en était dévoilée.

On prétend néanmoins que la réglementation internationale a été votée en principe à la Conférence de Berlin. — Sans doute, à la voix d'un empereur magnanime, des délégués sont venus de toutes les nations : remplis des meilleurs sentiments, ils ont pu voter beaucoup de réformes... en principe; mais, quand il s'est agi de discuter la mise à exécution des dispositions adoptées, chaque puissance s'est empressée de faire de très significatives réserves : ni loi, ni sanction internationale : « L'idée d'une législation internationale du travail, dit M. Claudio Jannet, a été formellement repoussée, ainsi que toutes les formes atténuées sous lesquelles la Suisse la présentait : périodicité des conférences diplomatiques, établissement d'un bureau international de statistique. Même en ce qui touche le travail des femmes et des enfants, il a été reconnu, sur les observations de l'Espagne et de l'Italie, qu'elle ne pouvait être uniforme à cause des conditions diverses de climat et de race. De la fixation de la journée de travail, il n'a pas même été question : les délégués anglais, parmi lesquels se trouvait un représentant des Trade's Unions, ayant déclaré que l'abréviation des heures du travail *ne devait et ne pouvait résulter que de la libre entente des intéressés.* » Ce n'est donc pas tant le principe de la réglementation qui a triomphé à Berlin, ce paraît bien être plutôt le principe du coup d'épée dans l'eau.



3° Nous avons encore à nous occuper de ce système, analogue au *double trait* de certains charbonnages. Deux brigades d'ouvriers travailleraient alternativement 8 heures par jour avec les mêmes machines. — Nous avons

constaté plus haut que les ouvriers, dans la plupart des cas, ne pourraient assez activer leur travail pour regagner le temps perdu; nous avons constaté aussi que la productivité des machines elles-mêmes ne pourrait augmenter dans la proportion requise, parce que si l'on veut les accélérer on se heurte à une difficulté technique et si on veut les perfectionner ou en augmenter le nombre on se trouve en présence d'une difficulté financière. Il n'y aurait plus à tenir compte de ces inconvénients dans le système du double trait, qui éviterait en outre une perte que le travail de 8 heures ne parvient pas à compenser : celle du travail gratuit des machines.

Nous croyons qu'on se fait illusion sur la valeur de cette combinaison. — Ainsi on travaillerait 8 heures par jour, mais à deux reprises. Donc, au point de vue de la production, la journée serait portée de 12 à 16 heures, et la production s'accroîtrait du tiers.

On dit déjà maintenant que nos industriels ont de la peine à écouler leurs produits. Seize heures de travail journalier n'amèneraient-elles pas une surproduction, une baisse des prix et des salaires, une vraie crise d'abondance qui ferait tressaillir feu Pirmez dans sa tombe?

On répond que la production ne peut augmenter brusquement d'une façon notable. Car on ne trouverait pas assez de matières premières pour alimenter l'industrie, et ces matières premières ne peuvent exister que par suite de la conquête de nouvelles terres à la culture. De plus, pour augmenter la production de 12 à 16, le nombre d'ouvriers disponibles est insuffisant. Ainsi, Gand exigerait 10,000 ouvriers de plus, alors que, de l'aveu de *Vooruit*, il n'y en a guère qu'un millier sans ouvrage. — On ajoute qu'on se trouve ainsi amené à rechercher comment on pourrait réduire la production par heure. C'est facile, car on peut ralentir les moteurs ou en diminuer le nombre. Pour arriver à ce dernier

résultat, on pourra arrêter les frais d'amortissement pendant quelques années, supprimer les machines usées sans les remplacer, et ainsi employer à des usages plus fructueux des capitaux qui doivent s'immobiliser. Et d'autre part, si l'on préfère ralentir la vitesse des métiers, on peut obtenir cet avantage précieux d'améliorer la qualité des produits, en permettant à l'ouvrier d'accomplir sa besogne avec moins de précipitation, donc plus soigneusement.

On concevrait aisément un manque de matières premières si la journée de 16 heures était établie par convention internationale. Mais la Belgique est loin d'avoir le monopole de la production. Qu'est son industrie, mise en regard de celle du monde entier? — Ici, le seul résultat ne serait qu'une hausse relative des prix.

Puis, y aurait-il pénurie de matières premières pour toutes les industries? Si, par exemple, la métallurgie se met à travailler 16 heures, qui empêche les mines de fer, de cuivre, de zinc d'introduire elles aussi le double trait? Si la teinturerie, la blanchisserie, etc., adoptent ce système, qui empêche les fabriques de produits chimiques de les imiter?

Mais, dira-t-on, cela est impossible pour les industries linière, cotonnière, sucrière, etc. Il faudra nécessairement la mise en culture de nouvelles terres. — D'accord. Mais il ne faut pas non plus négliger un facteur important : l'offre et la demande, la concurrence, la lutte économique, dans laquelle les faibles succumbent toujours devant les forts.

Qu'arrivera-t-il en effet? La production augmentant et les matières premières se faisant rares, le prix de celles-ci va s'élever, progressivement. — On verra alors les grands établissements, les sociétés anonymes puissantes, forts de l'abondance de leurs capitaux disponibles, de la sûreté de leur crédit et de leurs débouchés, du perfectionnement de leur outillage, de l'économie considérable qu'ils peuvent

réaliser sur leurs frais de production, — non seulement faire de grands approvisionnements en vue de la crise, mais même acheter sans inquiétude lin, coton, sucre, etc., à la hausse, tout en n'augmentant pas leur prix de vente. Et dans ce but, loin de supprimer des machines ou de les ralentir, ils auront au contraire soin de tenir tout en état et tâcheront même d'accélérer la marche de leurs métiers, d'y apporter toutes les améliorations possibles. — Quelle sera la conséquence de cette manœuvre des grands industriels? On les verra en quelque sorte accaparer la clientèle, qui aura abandonné les petits producteurs obligés d'élever leur prix devant la hausse continue des matières premières; on les verra ainsi réaliser des bénéfices qui leur permettront de continuer presque impunément d'acheter à un prix encore plus élevé, et pendant ce temps les maisons de moindre importance commenceront à recourir aux expédients, à diminuer les salaires, végèteront quelques mois au milieu de difficultés de toutes sortes, et aboutiront à la liquidation, en laissant leurs ouvriers sans moyens de subsistance. — Et la lutte continuera entre les survivants jusqu'à ce que les produits des nouvelles terres mises en culture en Russie, dans l'Inde et en Amérique viennent rétablir l'équilibre. — Il n'y aura donc pas pénurie de matières premières, mais d'incessantes perturbations économiques, qui s'aggraveront encore au moment de la réaction.

On objecte qu'il n'y aura pas d'ouvriers en nombre suffisant : il en faudrait trouver 10,000 à Gand seulement. — Il est vrai qu'au début les cadres seraient difficiles à remplir. Mais comme dans des grandes industries le salaire est élevé, il est probable que le recrutement se ferait assez facilement et assez rapidement parmi les ouvriers employés à des métiers moins rémunérateurs, parmi la population des campagnes, et au moyen des ouvriers de ces usines dont les patrons auraient succombé dans la lutte décrite ci-dessus. Au surplus, si le manque

de bras se faisait trop sentir dans le pays, la concurrence pourrait bien engager les grands établissements à faire appel à des étrangers qui s'embarquent journellement pour le Nouveau-Monde, à ces flots d'émigrants sans ressources et disposés à se vendre pour un salaire infime.



Nous avons tâché de démontrer que ni la compressibilité du travail humain, ni l'action qu'on pourrait exercer sur l'outillage ne seraient capables d'empêcher une diminution de la production.

Nous venons, d'un autre côté, d'essayer de prouver que les moyens de remédier à cette baisse, droits protecteurs, entente internationale, double trait, seraient impuissants à conjurer soit la hausse des prix et la concurrence étrangère, soit de profonds troubles économiques.

Notre thèse reste donc entière, à savoir que la mise en vigueur *immédiate* de la loi des 3 VIII, ainsi que l'exigent les socialistes, serait aussi funeste à notre industrie qu'à nos travailleurs eux-mêmes.

### III

Nous disons l'application immédiate. — L'histoire nous apprend en effet que toute réforme hâtive, saisissant pour ainsi dire le monde économique au dépourvu, cause un malaise dont on a longtemps à supporter les fâcheuses conséquences; qu'ainsi le bien que l'innovation peut produire se trouve en partie perdu par suite d'une réalisation précipitée. — Nous n'en voulons pour preuve que la Révolution.

En considération des progrès qui peuvent s'accomplir, il n'est pas impossible qu'on arrive à un maximum de 8 heures de travail.

En outre, il est désirable de permettre au père de connaître son foyer autrement que pour y prendre ses repas ou y goûter le sommeil; il est à souhaiter qu'il puisse consacrer quelques instants de plus au soin de sa famille et à la culture de son esprit. Nous croyons donc que la réduction de la journée est un principe juste dans son essence, principe qu'il nous appartient de proposer, auquel nous pouvons donner l'impulsion initiale, mais dont nous devons laisser au temps le soin de parfaire l'évolution. — Autant les innovations hâtives et irréfléchies peuvent engendrer de conséquences regrettables et nuisibles, autant les réformes raisonnées et progressives sont salutaires et bienfaisantes.



Il faudra donc procéder par étapes. — Pour commencer, ne pourrait-on pas diminuer la journée d'une heure ou deux? La Suisse, l'Autriche, la Hollande, l'Angleterre ont réduit le travail quotidien à un maximum de 11, 10  $\frac{1}{2}$ , et même 10 heures, sans grand dommage apparent pour leur industrie. — Cependant, il y a quelques observations à faire.

D'abord, ces lois sont encore d'application trop récente pour qu'on en puisse convenablement apprécier les effets.

En Suisse, en Autriche, en Hollande, il est permis aux fabricants de faire travailler au delà du maximum égal, s'ils en obtiennent l'autorisation. Et ces autorisations sont très libéralement accordées.

Même, en Suisse, on a cru s'apercevoir, lors de la dernière enquête, d'une certaine diminution de la production, dans une industrie où la journée était de 10 heures  $\frac{1}{2}$ . — Dans quelques cas spéciaux, une réduction peut aussi se regagner d'une manière très inattendue. Les filateurs de laine de Mulhouse, qui

avaient diminué la journée d'une heure, ont ramené la production à son importance ordinaire en plaçant un compteur à chaque machine. Résultat qu'on aurait pas obtenu, si on s'était aperçu plus tôt des conditions défectueuses du contrôle.

Enfin, pour ce qui concerne l'Angleterre, il faut remarquer que la réglementation n'est légale que pour les femmes et les enfants. Si elle est spontanée et de commun accord chez les adultes, cela tient au perfectionnement du matériel, à l'instruction professionnelle et à l'aptitude supérieure de l'ouvrier. (Voir à ce sujet quelques remarques intéressantes de M. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, chapitre VII.)



Ceci nous amène à conclure.

Les peuples qui se trouvent maintenant à la tête du mouvement industriel, les Anglais et les Américains, ont réduit le travail quotidien à un maximum de 10 heures, c'est-à-dire autant que le leur permettent les nécessités actuelles de l'industrie. Si donc nous voulons en faire autant, et sans que notre production en souffre davantage que la leur, il apparait clairement que nous devons avant tout nous mettre dans les mêmes conditions de travail qu'eux. Il faudrait en conséquence que la main-d'œuvre s'améliorât, autant que l'outillage.

C'est pourquoi, une loi qui fixerait un maximum de 11 heures, ou 10 heures  $1/2$ , n'aurait aucun résultat fâcheux si on s'entourait des mêmes précautions qu'en Suisse, en Autriche et en Hollande, et si en même temps on agissait tant sur le travail de l'ouvrier que sur celui des machines.

Il conviendrait donc de favoriser le développement de l'instruction professionnelle, par la multiplication des écoles, collections, etc., par la création de conférences

populaires, ainsi qu'en Angleterre et en Russie, et spécialement en rendant l'école professionnelle obligatoire pour les enfants qui bénéficient de la récente loi sur le travail, ainsi que le pratiquent nos voisins d'Outre-Manche. On arriverait de la sorte à une extension plus grande de la réduction dans l'avenir, l'instruction aidant pour une large part la main-d'œuvre à racheter par sa qualité ce qu'elle perd en durée. C'est en s'inspirant de ce principe, autant que du principe plus élevé de la charité chrétienne, qu'on doit également veiller avec soin à ce que le travail se fasse dans des conditions hygiéniques, à ce que l'ouvrier puisse se procurer un logement sain et suffisamment confortable, à ce qu'enfin il puisse trouver des distractions honnêtes, à ce qu'il évite le cabaret et le club : lui rendre à cet effet les cercles ouvriers attrayants. Il y a là une tâche magnifique pour les hommes de dévouement qui ont le bonheur de connaître la langue et les habitudes de nos populations. Il faudrait enfin soutenir et stimuler l'énergie morale du travailleur en lui facilitant l'épargne, l'acquisition et la conservation du foyer, etc. — Comme on le voit, ce n'est là qu'une esquisse des réformes à accomplir avant de marcher résolûment dans la voie de la limitation des heures de travail. Cependant, nous en profiterons pour remarquer en passant que ces réformes seraient beaucoup plus favorables et beaucoup plus sensibles à l'ouvrier que la limitation elle-même, que les bons travailleurs sont d'ailleurs loin de vouloir, quand ils n'obéissent pas à un mot d'ordre (1).

Tous ces progrès (et spécialement le perfectionnement de l'outillage), doivent nous conduire à produire à peu près dans les mêmes conditions que les peuples qui ont réduit le plus la journée de travail. Ils dépendent pour la plus grande partie de l'initiative privée.

---

(1) CLAUDIO JANNET : *Le Socialisme d'Etat*, p. 16.



Stimuler, seconder celle-ci, la remplacer quand cela sera nécessaire, tel sera donc le rôle de l'Etat, ainsi que nous le disions en commençant.

« La solution dépend beaucoup de la situation financière, de l'état du matériel, du rapport du salaire de l'ouvrier au revenu du capital, du système d'éclairage, de la disposition des ateliers, de la valeur du personnel d'employés, de la difficulté de la surveillance, enfin de ces mille considérations dont il faut tenir compte dans l'élaboration d'un plan nouveau. Ces recherches ne sont pas de la compétence du législateur ; elles ne se prêtent pas à la réglementation. Il ne s'agit pas de savoir s'il est juste et désirable que l'ouvrier, et surtout l'ouvrière, aient quelques heures de loisir chaque jour. C'est notre vœu à tous qu'ils puissent se distraire ; que la femme ait le temps de soigner ses enfants et d'entretenir la maison ; il y a trop d'intérêts en jeu pour que nous n'en fassions pas l'objet de nos études. Mais la loi est impuissante à créer des richesses. Le problème de travailler moins pour la même rémunération ne peut être résolu que par l'effort obscur et continu de toutes les intelligences. C'est par un travail profond, par une poussée dont la lenteur irritera bien des impatiences, que le travail intensif et de courte durée pourra s'introduire successivement dans les industries les plus rebelles à son application. » (1)

CLÉMENT DENEUS

---

(1) VANDER STEGEN : *Huit Heures de Travail*.






## SOUVENIR

A MON AMI FIRMIN VANDEN BOSCH

### I

 U fond du sentier vert que dorait l'horizon,  
Où les bouleaux bercés au battement des brises  
Alignaient dans l'air bleu leurs colonnades grises,  
Silencieusement blanchissait la maison  
Avec son éventail de feuilles à la porte...  
C'était là que dormait la jeune fille morte.

Des fleurs ourlaient le bord de ses volets en deuil  
Où le couchant faisait ramper sa fine gaze,  
Un lys y balançait le satin de son vase,  
Et le vent qui chantait, quand je franchis le seuil  
Mariait à l'adieu de l'église lointaine  
Le tintement sonore et clair d'une fontaine.

Et j'errais tout rêveur par le sentier pourpré  
Tandis que les bouleaux, grand orgue qui murmure,  
Faisaient houer sur moi leur longue chevelure...  
Je levai le loquet de la porte — et j'entraï...  
La voix d'un rossignol éclatait par volées  
Et ruisselait au loin en sonates perlées.

Et ces voix qu'elle aimait, ces parfums, ces couleurs,  
Ces orchestres du soir dans le feuillage sombre,  
Cet Océan lilas où le jour plonge et sombre,  
Ce frôlement de l'herbe et ce frisson des fleurs,  
Tout faisait gazouiller dans mon âme accablée  
Le souvenir charmant de la chère envolée.

## II

Mais quand à pas pesants j'entrai dans la maison,  
Je sentis chanceler mon cœur dans ma poitrine.  
Un désespoir muet, — comme une algue marine  
Faisait fébrilement tourner ma raison. —  
Dans les convulsions de ma douleur sans borne,  
L'avenir m'apparut comme une lande morne.

Je la vis blanche et froide — et près d'elle, en tremblant  
Jaunissait dans un coin le long reflet d'un cierge. —  
Les mains serraient un Christ sur sa robe de vierge  
Et son âme légère avait, en s'exhalant  
Comme un son qui tressaille et doucement expire,  
Sculpté sur son visage un céleste sourire.

La Mort, en la cueillant comme on cueille des fleurs,  
N'avait étioilé sa beauté ni sa grâce ;  
Pas un pli ne creusait le marbre de sa face  
Et je vis à travers le voile de mes pleurs  
Sous le rideau tombant d'une ombre opaque et noire  
La paix ensoleiller son pâle front d'ivoire.

A travers la fenêtre, aux longs stores baissés  
Le rossignol lançait les perles de sa gamme  
Et le soir éclaira d'une averse de flamme  
La cire de ses mains et de son front glacés.  
Puis ce fut tout! — Le vent commençait un nocturne,  
La veilleuse plus pâle agonisa dans l'urne.

« Quoi, Seigneur! morte, morte et morte sans adieux!  
« Sarclée en un clin d'œil comme un pauvre brin d'herbe  
« Quand sa jeunesse en fleurs et son bonheur en gerbe  
« Étaient leur corolle au sourire des cieus!  
« Seigneur! seigneur! seigneur! » — et de mon cœur rebelle  
Les larmes s'arrachaient comme des grains de grêle.

« Est-ce donc vrai, Seigneur! est-ce vrai que la mort  
Se cramponne à nos flancs et sur nos pas se traîne,  
Que son regard nous couve! — et qu'à l'heure sereine  
Où la paix dans ses bras nous berce et nous endort,  
Elle bondit sur nous comme sur une proie,  
Nous saisit à la gorge et du genou nous broie! »

Et je voyais en rêve et j'entendais là-bas  
Le sourd marteau clouer quatre planches de chêne  
Et la bêche en grinçant s'acharner dans la plaine,  
Et sous l'arceau flottant des branches de lilas  
Un cercueil s'engouffrer, au coin du cimetière,  
Et la terre tomber lourdement sur la bière.

Et je la contemplais dans l'immobilité,  
Belle de la beauté qui fait rêver aux anges.  
Mais étreint brusquement dans mes songes étranges,  
Par le poignet de fer de la réalité,  
Je pris le buis bénit dans la coupe de verre,  
Et j'aspergeai trois fois la blancheur du suaire.

### III

Et je revins en pleurs par les sentiers fleuris  
Que le ciel balayait d'une dernière flamme,  
Écoutant le bonheur sangloter dans mon âme. —  
Le vent du soir brâmait dans les branchages gris  
Tandis que les bouleaux, grand orgue qui murmure,  
Faisaient houer sur moi leur longue chevelure.

### IV

.....  
Hier soir, par le sentier, je revins triste et seul!  
C'était l'hiver! — La neige échevelait les branches,  
Et le vent frissonnait dans leurs arcades blanches.  
Et je pensais... Tu dors dans les plis du linceul,  
Dans le décharnement du sommeil de la terre...  
La neige a tapissé le sentier solitaire,  
Mais, cher ange de Dieu, la neige de l'oubli,  
Dans mon cœur plein de toi n'a pas enseveli  
Le regret que je porte en moi comme une épine...  
Comme un flot dans le roc qu'il déchire et qu'il mine  
Chaque jour creuse en moi ton souvenir aimant!...

.....  
Et déjà le soleil éclatait en fusée  
Sous les effondrements de la nue embrasée.  
Et la nuit descendit lentement, lentement!....

ERNEST PÉRIER



LES LOCALISATIONS CÉRÉBRALES  
ET  
LE SIÈGE DE LA SENSATION  
DANS LA  
PHILOSOPHIE SCHOLASTIQUE

---

**E**N ce temps de progrès rapides des sciences naturelles, la physiologie a pu inscrire à ses annales de nombreuses découvertes. Elle a trouvé l'explication de bien des phénomènes longtemps demeurés mystérieux.

Un de ses triomphes, c'est, sans contredit, la théorie des localisations cérébrales, si ingénieusement étudiée, si complètement démontrée par le Dr Charcot (1). Elle est désormais certaine; elle détermine plus exactement de jour en jour les régions cérébrales qui sont le centre de chaque groupe d'opérations du système nerveux. De tels progrès, on les doit presque exclusivement à l'impulsion victorieuse donnée à cette étude par le savant physiologiste.

---

(1) *Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau et de la moelle épinière*, recueillies et publiées par Bourneville et Brissaud.

Ce serait une erreur toutefois de s'imaginer que l'on ait, jusqu'à ces dernières années, regardé le cerveau comme une masse homogène, ayant une action uniforme; action dont l'organe un et unique fût tout l'ensemble de la matière cérébrale. Depuis longtemps on avait entrevu ce qu'il était réservé à notre époque de démontrer.

Incontestablement, ce n'étaient que des tâtonnements, à côté des démonstrations apodictiques fournies par la physiologie moderne. L'anatomie était peu développée, — pour le système nerveux, surtout pour les centres de ce système, elle était demeurée à l'état embryonnaire.

Malgré ce manque presque absolu de données, la science des siècles passés avait deviné en quelque sorte ce qui est aujourd'hui démontré.

La philosophie s'était emparée de ces données fournies par l'observation; — elle en avait tenu compte dans ses spéculations sur la connaissance sensitive.

Cette vieille philosophie inscrivait en tête de ses travaux le grand principe, trop méconnu depuis, que toute connaissance a son origine dans la constatation des faits (1). Elle était à l'affût des données expérimentales, pour en faire le point de départ de ses théories.

Sur le terrain de la psychologie, comme ailleurs, elle s'empressait de reconnaître et de méditer ce que l'expérience révélait.

L'idée des localisations cérébrales n'était pas inconnue à l'époque de la scholastique. Les philosophes de l'École la connaissaient et l'acceptaient.

Il ne manquera pas d'intérêt de le faire voir, en traduisant la pensée de quelques uns de ses représentants les plus autorisés.

---

(1) *Omnis cognitio oritur a sensu. — Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu.*

Parmi les scholastiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle citons tout d'abord Goudin (1). Parlant des sens internes, il cherche à prouver qu'ils sont distincts; il s'appuie sur la théorie médicale qui leur attribuait des sièges divers, les localisant, l'un dans la partie antérieure de l'encéphale, l'autre dans les régions moyennes, l'autre dans l'occiput.

Sylvester Maurus (2) se pose la question : l'imagination, la mémoire sensitive etc.... ont-elles des organes distincts — il estime plus probable que ces puissances ont leur centre dans diverses régions du cerveau.

Bien plus : l'argument par lequel il cherche à prouver son assertion, est précisément — *si parva magnis* — celui qui fait toute la force des déductions de M. Charcot : c'est l'influence de certaines lésions du cerveau sur une faculté, alors que les autres facultés restent intactes. Que si Maurus essaie de déterminer les localisations, ses affirmations ne sont guère ni plus précises ni plus exactes que celles de Goudin. L'expérience était trop imparfaite, l'anatomie trop rudimentaire.

Boyvin (3), lui aussi, parle de ces localisations — mais il fait ses réserves, ne trouvant pas les preuves assez convaincantes. Il n'est pas éloigné d'admettre la théorie; il ne croit pas toutefois que les parties du cerveau qui influent sur une activité déterminée, en soient les organes. Il les considère seulement comme les centres vitaux auxquels les organes puisent leur énergie spéciale.

L'idée des localisations est d'ailleurs beaucoup plus ancienne. S. Thomas d'Aquin (4) l'affirme déjà nettement, quoique ses opinions se ressentent de l'état de

---

(1) *Philosophia juxta Divi Thomæ dogmata*, IV part., q. III art. 4.

(2) *Quæstiones Philosophicæ*, Lib. IV q. 49

(3) *Philosophia Scoti* — 3<sup>a</sup> part. Physicæ. Disp. III q. IV. Cap. II.

(4) *Opusc. de potentiis animæ*. Ch. VI.

l'anatomie à son époque. Il place dans différentes parties du cerveau l'imagination, la mémoire, l'estimative etc... il regarde comme le centre des sens externes, le lobe antérieur (*prima concavitas cerebri*), auquel, dit-il, aboutissent les nerfs qui donnent aux organes de ces sens leur activité propre.

Il y a longtemps donc que la philosophie a pris en considération cette théorie, alors ébauchée, aujourd'hui parvenue à un degré supérieur de développement. Elle est d'ailleurs de la plus haute importance pour l'explication des phénomènes de la connaissance; elle fournit un ensemble de faits, qui doivent servir d'assises à la théorie psychologique de la sensation.



Une des questions les plus intimement liées à cet ordre d'idées, c'est celle du siège de la sensation. La vision, l'audition se font-elles dans l'œil, dans l'oreille, ou bien dans le cerveau — plus exactement, dans cette partie du cerveau où se localisent ces activités? —

Les scholastiques avaient élaboré sur la sensation un système admirable, qui semble s'accorder parfaitement avec les données de la physiologie moderne. On s'en est, hélas! trop éloigné pour suivre les idées de Descartes, qui sont en contradiction évidente avec les faits que la science établit.

D'après S. Thomas d'Aquin, il faut reconnaître tout d'abord les cinq sens qui nous mettent en rapport avec le monde extérieur.

Ces sens ne sont point des puissances de l'âme, mais bien du corps animé.

Leur siège, ce sont les nerfs répandus dans les organes sensoriels; ces nerfs puisent leur vitalité propre, leur pouvoir de perception, dans le cerveau, d'où ils émanent : les organes de la sensation sont « *nervus* :



*interior et cerebrum, quod, licet de se sit insensibile, est tamen principium sentiendi ipsi nervo.* » (1)

Mais il faut en outre reconnaître à l'animal un pouvoir coordinateur des sensations, et surtout le pouvoir de percevoir sa sensation elle-même. Cette puissance, S. Thomas l'appelle le sens commun, dont l'office est : « *sentire actus propriorum sensuum, ut cum sentio me videre.* »

S'ajoutent nécessairement la mémoire, qui retient les sensations perçues; l'imagination, qui les reproduit et les groupe; enfin la faculté de percevoir les choses en relation avec l'appétition ou l'aversion. Il l'appelle l'estimative.

Ces quatre facultés — sens commun, imagination, mémoire, estimative — le maître des scholastiques les place dans diverses parties du cerveau.

La terminologie certes a varié notablement — mais les idées de S. Thomas sur la sensation ne sont pas bien éloignées de ce que les physiologistes modernes ont établi.

Il y eut un temps d'accord presque unanime des physiologistes à penser que la sensation se produit dans le cerveau. Depuis, un revirement semble se produire. Des savants distingués admettent que la sensation se produit dans ce que l'on appelle vulgairement l'organe des sens. Parmi les partisans de cette opinion, aucun n'est plus explicite que M. Panizza, professeur de physiologie à l'Université Royale de Rome. Il va même plus loin, trop loin peut-être.

M. Panizza a écrit un ouvrage entier (2) pour démontrer l'inanité de la double transmission admise

---

(1) *Opusc. de potentiis animæ*, C. p. IV.

(2) *La fisiologia del systema nervoso, e i fatti psichici*. Roma. Manzoni, 1887.

généralement ; cette double transmission est indispensable pour soutenir que le siège de la connaissance sensitive se trouve dans l'encéphale. Il cherche à en démontrer l'impossibilité par la structure anatomique du réseau nerveux.

Il croit trouver un argument dans les anastomoses des nerfs (1). Le réseau nerveux, dit-il, est un véritable filet, dans lequel une fibre nerveuse ne court point indépendante du centre à la périphérie ; — les nerfs s'anastomosent fréquemment ; — il est inexplicable qu'une impulsion suive un nerf déterminé du centre à la périphérie ou de la périphérie au centre, sans se perdre dans ce réseau complexe.

M. Panizza semble avoir perdu de vue que les anastomoses des nerfs ne sont qu'apparentes. Que si la gaine des nerfs s'ouvre et s'anastomose, le cylindre-axe — la partie active et essentielle du nerf ne s'anastomose jamais — au moins n'en a-t-on, jusqu'ici, trouvé aucun exemple (2).

La preuve qu'il tire des anastomoses des cellules ganglionnaires semble plus fondée.

Les nerfs ne vont pas, au moins un bon nombre des nerfs les plus importants, du centre à la périphérie, restant isolés les uns des autres. Sur leur trajet ils rencontrent les ganglions, dont les cellules communiquent entre elles au moyen de leurs prolongements.

Dans la moelle épinière non plus, les nerfs ne gardent point leur entité propre ; ils y aboutissent à des cellules. La moelle n'est pas un simple faisceau de fibres nerveuses, qui passeraient au cerveau sans interruption, sans communication entre elles.

---

(1) *Op. cit.* Cap. I. Art. II. § II.

(2) GEGENBAUER. *Traité d'anatomie humaine*, p. 1001. « Les anastomoses nerveuses diffèrent beaucoup des anastomoses vasculaires ; en effet, elles ne se soudent pas entre elles comme ces dernières, mais se juxtaposent simplement dans une partie de leur trajet. »

Il n'est donc pas explicable que le courant nerveux — quelqu'en soit la nature, propulsion d'un fluide ou ondulation de la matière nerveuse — se propage dans un nerf déterminé sans se confondre avec les courants nerveux qui proviendraient d'autres nerfs. Que la transmission ait lieu de la périphérie au centre ou vice versa, la présence des ganglions et des anastomoses intraganglionnaires, la connexion des nerfs dans la moelle, seront cause que le courant nerveux ne restera pas dans un nerf déterminé. Il se propagera dans les divers filaments du réseau, passera à d'autres nerfs, et démentira la théorie de la double transmission.

Ce sont là les arguments principaux du professeur Panizza, qui croit démontrer encore l'inconsistance de la théorie de la double transmission par l'étude des mouvements réflexes, ainsi que des paralysies de la sensibilité et du mouvement consécutives à la solution de continuité des fibres nerveuses.

Les arguments de M. Panizza contre la double transmission peuvent paraître douteux. Mais si même on admet cette théorie, en résulte-t-il que le cerveau soit le siège de la sensation?

La transmission resterait nécessaire pour l'unité du système nerveux, pour la coordination de ses parties. On ne conçoit l'unité d'un système que grâce à un centre commun.

M. Béclard (1) formule en ces termes la preuve de la double transmission :

« L'examen le plus superficiel des fonctions nerveuses démontre qu'il y a dans ce système deux sortes d'actions, ou pour s'exprimer plus clairement, deux sortes de courants, l'un qui marche de la périphérie vers le centre, c'est-à-dire des organes vers les centres nerveux,

---

(1) *Traité élémentaire de Physiologie*, p. 398.

l'autre qui marche du centre à la périphérie, c'est-à-dire des centres nerveux vers les organes. Lorsque j'approche ma main ou mon doigt trop près du feu, et que je le retire pour éviter la brûlure, l'impression de température déterminée par le foyer de combustion à la surface de la peau a cheminé par les nerfs jusqu'au centre nerveux, où elle a été perçue (courant centripète); puis le centre nerveux a réagi, et les muscles sont entrés en contraction sous l'influence de l'incitation motrice dirigée en sens opposé (courant centrifuge).

« Ce qui prouve que les nerfs sont bien les conducteurs de l'impression sentie à la peau, ce qui prouve qu'elle n'a pas cheminé par d'autres tissus, c'est qu'il suffit que les nerfs soient divisés en un point quelconque de leur trajet, pour que la transmission se trouve suspendue. »

Le fait est d'expérience obvie — à la perception suit un mouvement, réflexe ou volontaire; — mais la conclusion est-elle aussi légitime que le fait est certain; — faut-il que *l'impression ait cheminé* jusqu'au centre nerveux, pour que celui-ci ait pu donner une incitation motrice?

L'idée qui amène cette conclusion est évidemment celle-ci : le centre qui donne l'incitation motrice doit avoir perçu la sensation pour entrer en activité.

Mais précisément, l'étude des localisations semble nous apprendre que les centres moteurs sont distincts des centres de la sensation (1). Il n'y a pas identité; le centre moteur ne perçoit pas; le centre de la sensation ne commande pas le mouvement. Ils appartiennent à un système unique, mais ne se confondent point.



---

(1) Charcot. — Ouvrage cité. — Douzième leçon.

Un autre ordre de phénomènes est fort important en cette matière. C'est le jeu de la sensibilité après ablation des hémisphères cérébraux.

On connaît l'expérience de la grenouille décapitée, à laquelle on place une goutte d'acide nitrique sur la région lombaire. Elle reporte le membre postérieur du même côté sur la partie corrodée par l'acide; si on lui ampute ce membre, il y a un moment de vains efforts pour frotter l'acide au moyen du moignon. Bientôt l'action se coordonne d'une façon nouvelle. Le membre du côté opposé passe par dessus le dos, et atteint la partie attaquée par l'acide.

M. Herzen, professeur de physiologie à l'Académie de Lausanne, affirme qu'« un pigeon privé des hémisphères se tient debout par terre ou perché sur un bâton, se maintient en équilibre si on tourne le bâton sur son axe, se relève si on le couche sur le dos, vole si on le jette en l'air et ne *retombe* pas après avoir volé, mais *se pose* sur un objet quelconque, et ainsi de suite. Dans quelques cas favorables, il finit même par apprendre à manger tout seul; il continue alors à vivre, et se comporte à peu près comme un pigeon normal, avec cette différence, qu'il se montre plus apathique; qu'il manifeste moins d'énergie, qu'il semble manquer de spontanéité (1). »

S'il faut tenir ces faits pour avérés (2), il est nécessaire de reconnaître que la perception des sens peut avoir lieu sans cerveau, au moins dans les oiseaux et dans les animaux inférieurs (3). Quel indice, en effet,

---

(1) *Le cerveau et l'activité cérébrale au point de vue psychophysique*, par ALEXANDRE HERZEN. Paris, J. B. Ballière, 1887.

(2) M. Béclard n'attribue au pigeon privé des hémisphères qu'une activité purement réflexe. *Traité élémentaire de Physiologie*, par J. BÉCLARD. Paris, Asselin et Houzeau, 1886, vol. II, p. 570.

(3) Pour les Batraciens la chose semble démontrée. Voir HERZEN, *loc. cit.*

peut-on demander, pour établir la perception des sens, autre que l'action coordonnée relativement aux objets extérieurs?

Lorsqu'un animal agit d'une manière coordonnée, lorsqu'il se pose, se tient en équilibre, que, de plus, il mange, prenant la nourriture présentée, on est en droit de conclure que la sensation a lieu.

Le cerveau ne pourrait donc être regardé comme le siège de la sensation, puisque la sensation est possible sans cerveau; ce qui nous reconduirait à l'idée que nous rapportions tantôt comme étant celle des scholastiques : le cerveau ou telle partie déterminée du cerveau serait le centre vital, qui donnerait au système nerveux et à ses parties cette vie propre, qui le rend capable d'exercer ses actions, entre autres les fonctions de perception sensitive.

On conçoit que, le centre supprimé, la vie du système nerveux puisse se prolonger pendant un temps plus ou moins long; un centre secondaire pourrait même, jusqu'à un certain point, suppléer aux fonctions des hémisphères, et prolonger ainsi la vie de relation. Mais on ne conçoit pas que la sensation persiste après suppression de son siège et de son organe.

Ces faits démontreraient donc, d'une manière absolue, que le cerveau n'est pas le siège de la sensation.

Ne pourrait-on pas tenir pour probable que la perception a lieu dans telle partie du système nerveux qui innerve l'organe; dans la rétine, par exemple, pour la vision; que l'unité s'établit par les fibres nerveuses qui relie cet organe et les muscles au centre de tout le système nerveux?

La perception n'aurait pas lieu dans le cerveau, l'ordre du mouvement ne viendrait peut-être pas du cerveau non plus. La fonction de celui-ci serait seulement de donner la vie nerveuse, si je puis ainsi

parler, de distribuer les esprits animaux, aurait-on dit au siècle dernier.

On ne se heurterait pas ainsi aux difficultés, certes fort sérieuses, qui résultent des faits anatomiques et physiologiques que nous rapportions plus haut après MM. Panizza et Herzen : la fusion des nerfs dans les ganglions et dans la moelle épinière, la sensation et le mouvement survivant à l'ablation des hémisphères. On expliquerait d'autre part la nécessité de la jonction des nerfs, des organes et des muscles avec les centres nerveux.



Mais la physiologie moderne comme l'ancienne philosophie distinguent entre la simple perception de l'objet et la perception consciente : l'aperception.

Un homme tombe d'un deuxième étage; — à la portée de sa main il rencontre l'appui d'un balcon; — sa main s'étend instinctivement et tente de saisir cet objet qui pourra l'arrêter dans sa chute. Sans aucun doute cet homme n'a point eu la connaissance de sa vision, qui lui a révélé l'existence du balcon. Dira-t-on toutefois qu'il y ait eu là un simple mouvement réflexe, semblable à celui qui provoque la contraction des muscles du thorax, lorsqu'un corps étranger vient exciter la muqueuse des fosses nasales, et détermine l'éternument; Manifestement un élément de connaissance est intervenu, qui différencie cet acte du mouvement purement réflexe. Il y a eu *perception* de l'objet, bien que l'*aperception* ne se soit pas produite.

Ne vous est-il pas arrivé en parcourant distraitemment une page d'un livre, une colonne d'un journal, de vous dire tout-à-coup : Il me semble avoir rencontré tel mot; — vous l'avez vu; — mais la distraction a été cause qu'il n'y a pas eu *aperception*. Vous avez vu sans vous

rendre compte que vous voyiez. C'est le phénomène qui guide les doigts du pianiste sur le clavier, qui empêche le promeneur absorbé de poser le pied dans une flaque d'eau, ou de trébucher contre le bord d'un trottoir.

La *sensation simple* peut avoir lieu sans l'intervention du cerveau, les faits apportés plus haut semblent le montrer; l'*aperception* réside vraisemblablement dans les hémisphères cérébraux.

C'est encore l'idée de S. Thomas, parlant du sens commun, ainsi qu'il appelle le pouvoir de connaître la sensation.

Si le siège de la sensation semble devoir être reconnu en dehors du cerveau, le centre aperceptif semble ne se trouver que dans celui-ci.

La philosophie scholastique et la physiologie moderne sont encore unanimes sur ce point.

On pourrait donc soutenir l'idée des anciens, — idée qui était née en partie de l'impression qui fait croire à tout le monde qu'il voit de ses yeux, entend de ses oreilles, que le toucher réside dans les diverses parties des membres; — que toutes ces sensations se produisent dans ces organes, que ceux-ci ne sont pas de simples transmetteurs au cerveau.

On a battu cette idée en brèche, au nom de la double transmission. Celle-ci s'explique parfaitement sans que l'on voie dans le cerveau l'organe de la sensation. De plus, cette opinion n'entraîne pas les difficultés qui dérivent de la sensation sans cerveau — s'il ne faut pas, au lieu de difficultés, dire : arguments péremptoirs — et de la structure anatomique du réseau nerveux, qui rend bien difficile la transmission des impressions elles-mêmes.

Les scholastiques n'étaient-ils pas dans le vrai, lorsqu'ils assignaient comme organe de la sensation « les nerfs et le cerveau; celui-ci, bien que n'étant pas



ce qui sent, est cependant le principe de la sensibilité des nerfs (1) » ; — mais qu'ils voyaient dans le cerveau le siège de la connaissance des sensations elles-mêmes.

MAURICE DE BAETS,  
Dr en Philosophie et en Théologie.

---

(1) S. THOMAS, *De potentiis animæ*, Cap. VI.





## PASTEL ET PASTELLISTES (1)

---



PRÈS avoir assisté à la renaissance du pastel français, jetons, si vous le voulez bien, cher lecteur, un regard par delà d'autres frontières.

En Angleterre le pastel fut remis en honneur par Whistler, le peintre délicat, qui vient de faire au Musée du Luxembourg une sensationnelle entrée.

Au mois d'octobre 1888, s'ouvrit à Londres, à la *Grosvenor Gallery*, la première des expositions de pastels qui se soient tenues en Angleterre depuis un nombre incalculable d'années. L'art de La Tour fut grandement à la mode de l'autre côté du détroit, vers la fin du siècle dernier. Aucun des grands peintres anglais ne condescendait, il est vrai, à travailler la poussière polychrome, mais on se disputait à des prix fous tout ce qui ressemblait de près ou de loin à un Greuze ou à un Rosalba, et la vogue en ornait même les murs des parvenus qui subissent plutôt qu'ils ne sentent le charme subtil des pastels un peu décolorés, où les grand'mères semblent sourire candidement à travers leur pâleur de mortes très anciennes (2).



---

(1) Voir le *Magasin* du 15 mars 1892.

(2) Corresp. angl. de *l'Indépendance belge*, 25 octobre 1888.

Je ne sais s'il est des pastellistes en Allemagne, mais, au cours d'une récente tournée artistique en ce pays, je n'ai pu relever aucune œuvre moderne digne de mention.

Les caractéristiques du pastel en font d'ailleurs un genre plus français que germanique et si l'on y songe bien, l'on ne peut que féliciter les allemands de ne point forcer leur talent.

La remarquable collection de pastels du Musée de Dresde renferme cependant quelques bons portraits d'Anton Raphaël Mengs; avec Johan Heinrich Schmidt, Daniel Caffé, David, Friedrich Weller et Félicitas Robert, il représente toute l'école d'outre Rhin...

De l'Allemagne à la Belgique la transition est aisée; elle se fait sans sortir des superbes galeries de la capitale de la Saxe; en effet, au milieu des figures poudrées et fardées des seigneurs et des grandes dames du siècle dernier se détache, ressort vivement un visage masculin énergique et de très modernes allures : c'est le portrait de notre compatriote Emile Wauters, pastellé par lui-même.

Comment ce portrait — œuvre contemporaine isolée — est venu échouer au milieu des précieuses reliques d'une époque passée, je l'ignore...

Faut-il dire que je l'ai vu avec plaisir, avec fierté, comme un beau rappel de la patrie et de ses gloires artistiques les plus pures?



En Belgique, quelques artistes ont discrètement goûté du pastel et y reviennent, — Wauters, Léon Frédéricq, Khnopff, Louise de Heem, Claus, etc. — mais aucun, sauf Emile Wauters qui en ce moment même expose au Cercle Volney, à Paris, des portraits d'enfants très remarquables, aucun n'a mérité jusqu'ici ses lettres de maîtrise.

Mais ayons confiance! Si le Flamand souffre qu'on le devance, il se laisse rarement battre sur le terrain de l'art.



Pour le moment, c'est de la France que vient la lumière. Ce serait rude et ingrate besogne que de citer tous les maîtres du pastel français contemporain et de décrire leurs principales œuvres, car aucun ne ressemble à l'autre et chacun boit vraiment dans son verre.

« Celui de M. Chéret, écrivait naguère un brillant critique, est d'un cristal étincelant irisé de mille feux. Comme au travers d'un prisme, les couleurs s'y subtilisent en vapeurs jaunes, roses, bleues. C'est un rêve de buveur très gai, sortant de la comédie italienne ou du bal de l'Opéra qu'il nous verse. Il y passe des Pierrots, des Polichinelles et des Colombines légers et flottants dans l'air comme des papillons. C'est de la quintessence de pastel, des rayons de lumière pris au filet d'une invisible toile d'araignée où palpite un duvet d'ailes. Et quelle fantaisie charmante dans ce Watteau moderne, dans ce petit-fils de Boucher qui a rencontré Tiepolo sur un chemin de Damas tout semé de roses artificielles mais exquises! Dans les *Fêtes galantes*, de Paul Verlaine, on trouverait seulement les épigraphes qui conviennent à ces envolées de caprice. Chéret fait vraiment, dans sa muraille, un trou de clarté par lequel entre comme une poussière de pierreries. »

Mieux qu'aucun, Gervex connaît les miracles de délicatesse, dans le dessin et dans la tonalité, que le pastel comporte. Sa vraie science de la ligne et son tempérament exquis de coloriste de la chair s'y exercent avec un égal bonheur.

Emile Lévy est un dessinateur plein de goût; il modèle avec une résolution savante et, dans le portrait au pastel, il reste un des maîtres du genre. Mais le

vent du caprice n'agite pas son idéal immobile. Nul abandon; aucune négligence. La bonhomie manque un peu à ces effigies solennelles même dans le sourire. Pour intéresser l'esprit, pour séduire le regard, le pastel n'a pas besoin de se montrer à nous si correctement cravaté.

A ces œuvres, où la préoccupation de la question d'art reste visible, il faut ajouter un certain nombre de pastels destinés à la décoration des salons mondains. Il y a bien des fadeurs, et parfois aussi du talent, dans ces choses artificielles où l'innocente vérité n'est point traitée avec les égards qui lui sont dus. Le chef de ces maniéristes est un peintre habile, Jules Machard. Blanche aussi peint, avec une délicate maîtrise, la Parisienne moderne tandis que Roll marie, de rubénienne façon, les roses, les blancs et les ambres des riches carnations.

Jean Béraud est l'annaliste, l'anecdotier plein d'esprit qui écrit l'histoire pittoresque de Paris.

Duez tire du pastel des effets étonnants pour le rendu des différents aspects de la mer, que celle-ci palpite sous le rideau gris des nuées, ou, qu'à demi retirée déjà elle n'ait laissé que des traînées de turquoise sombre dans les sables qu'envahit l'ombre du soir. Des portraits de marins, celui-ci rouge comme une pivoine, celui-là bistré de tons d'algues sèches par le rude hâle de la mer, des fleurs charmantes, Duez aborde avec un égal succès les genres les plus variés.

Cazin reste fidèle à son rêve crépusculaire. Il change d'instrument sans altérer le caractère de sa poésie. Pastelliste ou peintre, il garde, avec un accent aisément reconnu, la fraîcheur des impressions tendres et fines, la notion des importances relatives, le sentiment de la grande unité enveloppante. Ce que ses tableaux nous ont si bien dit, ses pastels le redisent avec la sérénité de la certitude. Il y a longtemps déjà que l'artiste con-

naît les secrets de la nuit, mais il devient de plus en plus habile à faire parler son silence.

Autant Cazin aime les tons assourdis autant Montenard adore le soleil. Pas plus que le soleil, il ne sera accusé d'imposture. A chaque pas qu'il fait dans la vie et dans l'art, il se révèle de plus en plus Provençal et Méditerranéen. Le jour où Montenard a découvert la mer bleue, les gros navires au ventre blanc, les maisonnettes qui, dans les environs de Toulon, se chauffent au milieu de verdure grillées, a été le plus beau jour de sa biographie.

Il faut, a dit un critique français, il faut voir tous ses pastels, il faut les réunir dans un coup d'œil d'ensemble pour connaître une des félicités les plus authentiques de ce monde, celle qui consiste à avoir chaud. Ces dessins de Montenard, peu chargés de travail et faciles en apparence, sont fort étudiés au point de vue de la physionomie locale ; ils ont la grande unité tranquille que l'inondation de la lumière met sur les terrains, les plantes et les murailles.

Mais dans la collectivité brillante des pastellistes contemporains trois figures ressortent et dominent leur entourage.



De Nittis, le plus fertile et le plus fin des chroniqueurs du pinceau, le célèbre peintre de la vie parisienne prise sur le vif, était un maître pastelliste.

Hier, passant le couteau au hasard dans le VI<sup>e</sup> et dernier volume du *Journal des Goncourt* qui vient de sortir des presses, je tombais précisément sur ce passage :

« Nittis a commencé au pastel, ces jours-ci (Janvier, 1882) un grand portrait de sa femme, qui est la plus extraordinaire symphonie de la blancheur. Sur le fond d'un paysage d'hiver joliment neigeux, M<sup>me</sup> de

Nittis se détache dans une robe couleur d'une rose *gloire de Dijon*, les épaules et les bras nus, balayés de dentelles, dont le tuyautage est de ce blanc, de ce rose, de ce jaune qui ne sont, pour ainsi dire, pas des couleurs. Et dans l'harmonie transparente et envolée, dans ce poème du blanc frileux et du blanc tiède, au premier plan, rien que la noire tache d'un plateau de laque, sur laquelle pose une tasse de Chine bleue. Je n'ai encore rien vu en peinture d'aussi vaporeusement lumineux, et d'une qualité de pastel aussi neuve, aussi en dehors des procédés anciens. »

De Nittis, cette fleur italienne que l'air de Paris flétrit et tua à 38 ans, eut sur les pastellistes contemporains la plus grande et la plus décisive influence.

Mais assez de mondanités!

Voici que Millet, ce rude enfant de la terre — comme Hugues Leroux l'a qualifié — applique le procédé artistique du crayon de couleur au paysage et aux occupations rurales.

Le pastel, avant ce peintre vigoureux, n'avait guère servi qu'à rendre précieusement des personnes jolies et des choses mièvres; • Millet l'élève en lui donnant de la force, Millet emplit d'un modelé superbe des silhouettes de paysans très expressives rien qu'en appuyant son crayon en traits perpendiculaires, sabrés.

« De tout temps, dit Charles Yriarte, on a reconnu que les dessins de Millet ont pour eux une grande allure, cette tournure large et cette ligne générale qui font qu'avant de considérer le rendu on ressent déjà une impression profonde... Peu à peu Millet mêla le pastel au crayon noir, les combina de manière à colorer légèrement ses teintes, et, bientôt, n'employant plus que le crayon de couleur, composa des scènes de grande dimension, importantes dans l'œuvre et très nombreuses, puisqu'on en connaît plus de cent. Il ajouta ainsi à l'ensemble de sa production toute une

branche considérable de haute valeur et qui, pour notre part, nous a beaucoup plus impressionné que la plupart de ses toiles. »

On ne décrit pas ces œuvres de « l'immense paysagiste » comme disait Barbey d'Aurevilly; elles ne représentent que le campagnard, l'être déchu condamné à manger son pain éternellement à la sueur de son front, mais de l'homme des champs, de ses fatigues, de sa résignation, de sa misère, Millet a fait une chose grandiose et touchante, qui rappelle quelquefois la Bible par le vaste de l'impression et la profonde simplicité.

Je ne veux citer que la *Rentrée du foin*, grand pastel très enlevé, tellement fait qu'on se demande comment cette main qui parfois semble pesante et ce pinceau large ont pu indiquer au premier plan les milliers de brindilles qui couvrent la terre et les filaments tenus qui flottent dans l'air, s'échappant des fourches agiles. L'orage va venir, un nuage noir troue l'horizon enflammé par un rayon jaune; dans une heure le ciel se déchirera et la récolte sera compromise.

Voici encore un des maîtres du genre.

M. Lhermitte n'est pas solennel et simplificateur à la façon de François Millet; il vise moins à l'agrandissement du style, il se tient dans le voisinage rigoureux de la réalité intime, et, sans parler des mérites techniques dont il enrichit tous les jours son outillage, il a une vision saine, une véracité pénétrante. Il est aujourd'hui un des meilleurs parmi les « rustiques ».

Ses pastels nous font entrer dans les modestes intérieurs qu'habite le travail et que poétisent les transparences de la lumière. Mais M. Lhermitte, savant quand il s'enferme dans un atelier ou dans une chaumière, est aussi très magistral quand il sort. Il y a plaisir à suivre ce promeneur laborieux dans ses excursions en plein champ. Dans ses tableaux le rayon s'exalte ou se voile, la nature parle avec une éloquence



dédaigneuse des artifices condamnables. C'est là un art robuste et normal. Le coup de crayon décisif est donné aux bons endroits. Chez M. Lhermitte, le pastel revêt des qualités qui ne lui ont pas été toujours reconnues. Il se montre capable de vigueur et de puissance, cet art léger qu'on ne croyait à son aise que dans les morbidesses fondantes et le voltigement des cendres fines.

On voit clairement ici que les exigences du procédé ne sont pas despotiques au point de contraindre l'artiste à modifier son idéal. M. Lhermitte est pareil à un polyglotte qui exprimerait les mêmes idées dans divers langages. Ses pastels sont la suite de ses tableaux et ils les confirment (1).



Il est donc très loin le temps où Grimm, qui d'ailleurs, sur bien des points, est un esprit parfaitement étroit, écrivait : « Tout le monde est d'accord que le pastel est presque indigne d'être manié par un grand peintre. »

Non content d'avoir ses assises à lui, ses expositions particulières, le pastel s'infiltré peu à peu dans nos Salons : on en comptait une trentaine au dernier Salon de Bruxelles et à la dernière exposition triennale d'Anvers, d'où les jeunes artistes et les genres nouveaux avaient été presque systématiquement exclus, il y en avait 25.

Souhaitons qu'au prochain Salon — il se tient cette année à Gand — l'on se montre accueillant pour ces gracieuses productions d'un art subtil.



---

(1) V. PAUL MANTZ.

Je ne crois pouvoir mieux terminer cette étude qu'en citant quelques vers auxquels j'ai déjà fait un emprunt ; « l'être léger, ailé et sacré », comme Platon définit le poète, est bien placé pour célébrer un genre d'art délicat, aérien.

Chaque année les pastellistes français, non contents d'entourer d'un exceptionnel éclat l'ouverture de leur salon, reçoivent brillamment ministres, hommes d'état, l'élite des peintres et des statuaires et la fine fleur de la critique française.

A l'un de ces derniers banquets, M<sup>lle</sup> Bartet, de sa voix d'or, a dit ce délicieux sonnet, par lequel Armand Silvestre, quoique absent, avait voulu payer son écot :

Sur un feuillet poudreux d'un missel ancien,  
Filtré par le vitrail, un rayon de lumière  
En se figeant laissa son empreinte première  
Et le pastel naquit léger, aérien.

Mais bien vite rompant ce mystique lien,  
De nos maîtres français revêtant la manière,  
Vers l'Olympe s'en fut son âme prisonnière.  
— Je t'aime pour ta grâce et ton charme païen,

Pastel qui nous gardas sous ta poussière exquise  
Le visage charmant de plus d'une marquise  
D'une mouche, à sa joue, avivant la couleur,

Qui, pour nous conserver ce qui charmait en elle,  
Volais au papillon le velours de son aile,  
A la rose volais le pollen de sa fleur.

ALBERT DUTRY.





## LA NOUVELLE AUX ÉTATS-UNIS

---

**D**E temps en temps John Bull demandait ironiquement au cousin Jonathan quand celui-ci se déciderait à posséder une littérature nationale. Cette question quelque peu impertinente laissait assez froid l'oncle Sam : aussi l'étonnement fut-il grand dans les cercles littéraires d'Angleterre quand l'*Edinburgh Review*, qui donne le ton à la critique d'Outre-Manche, déclara que les Américains l'emportaient sur les Anglais dans la courte histoire, ou la *nouvelle*. M. Bentzon, dans la *Revue des Deux Mondes*, confirme ce fait : « On peut dire que le roman qui languissait en Angleterre a émigré aux Etats-Unis pour y renaître avec des qualités nouvelles, puisées dans l'observation des mœurs et de caractères différents, dans le tempérament même d'une race qui possède encore les fraîches et robustes qualités de la jeunesse. C'est à l'Amérique, sans contredit, que nous devons aujourd'hui les meilleurs romans (lisez : *nouvelles*) écrits en anglais ; l'Angleterre elle-même l'atteste. » Ces jugements émanant d'organes également sérieux et compétents m'ont inspiré le désir d'étudier la question, et c'est le résultat de ces recherches que je viens soumettre aux lecteurs du *Magasin littéraire*. Divers articles parus sur ce sujet dans les *Revues* et *Magazines* d'Amérique (notamment dans l'*At-*

*lantic Monthly* et le *Cosmopolitan*) me serviront ici de guides, ainsi que les œuvres elles-mêmes : peut-être traduirai-je plus tard quelques-unes de celles-ci.

Des maîtres en la nouvelle, ils le furent assurément, cet *E. Poe* et ce *N. Hawthorne* dont s'enorgueillit à si juste titre la littérature anglo-saxonne d'Amérique. Cette littérature — qui ne remonte pas très haut — a toujours été caractérisée par deux tendances, en apparence opposées, en réalité parallèles : la première est une tendance vers une élégance polie et raffinée, dans la pensée et dans l'expression, presque jusqu'à la mièvrerie ; la seconde, une tendance au grotesque sauvage et extravagant jusqu'à l'anarchie. Celle-là a produit cette poésie délicate et si américaine de caractère ; elle a aussi donné naissance à cette fiction qui appartient en propre aux Etats-Unis, quelque jugement que l'on porte sur elle. Celle-ci a trouvé sa manifestation dans leur espèce particulière d'*humour*, que l'on ne peut confondre avec aucun autre, pas même avec ses imitations anglaises. La littérature a ces tendances parce que la nation les a, et, dans une certaine mesure, parce que chaque Américain les possède. Longfellow montre le développement de la première tendance, Walt Whitman celui de la seconde. Un Américain seul pouvait écrire la poésie de Whitman ; un Américain seul pouvait écrire la poésie de Longfellow. Leur œuvre, à eux deux, fait partie intégrante de cette littérature qui embrasse aussi l'œuvre de Mark Twain (Samuel Clemens) et de James Russell Lowell, d'Artemus Ward et de Whittier, de Bret Harte et d'Emerson, de G. W. Cable et d'Henry James, de Miss Murfree (Ch. Egbert Craddock) et d'O. W. Holmes, de Whitcomb Riley et de T. B. Aldrich.

La plupart de ces auteurs ont écrit des *nouvelles* et ce sont leurs productions en ce genre qui leur ont acquis la célébrité : leurs œuvres ne remplissent pas des volumes comme celles des romanciers anglais — à ce

qu'il paraît, certains de ceux-ci ne font que signer les ouvrages parus sous leur nom, — mais c'est que la *nouvelle* est semblable à un *sonnet* : c'est peu de chose en apparence. Il n'est pourtant que les insensés pour confondre la grosseur avec la véritable grandeur. Hawthorne nous le dit : « *Il n'y a pas de fontaine si petite que le ciel ne s'y puisse réfléchir.* » Ainsi donc la nouvelle peut produire cette impression de la vie qui, du reste, est tout ce que la littérature est à même de nous donner. Aucun roman de Wilkie Collins ou de X. de Montépin, quelle que soit sa longueur, n'égale en intérêt le *Scarabée d'or* de Poe. Aucune lecture plus délicieuse qu'une intéressante nouvelle facile à parcourir en une demi-heure après dîner, ou pendant un court voyage en chemin de fer, alors qu'on ne pourrait lire que quelques chapitres d'un long roman.

Dans le bon vieux temps, quatre et même six volumes ne paraissaient pas un chiffre excessif pour un roman anglais. *Paméla* et *Clarisse Harlowe* de Richardson dépassent même ce nombre. Aujourd'hui encore, le roman classique en Angleterre doit comporter trois volumes. Mais le monde en étant venu à se mouvoir plus vite (en Amérique) et la vie ayant plus d'occupations, il a fallu diminuer le temps donné à la récréation de l'esprit. D'une part le public a moins de temps (de ce temps qui vaut de l'argent) pour lire, de l'autre les romanciers comprennent que condenser est une bonne chose. Il y a cependant quelques lecteurs arriérés qui se plaignent qu'avec la *nouvelle* ils ne peuvent vivre longtemps en compagnie des caractères qui leur plaisent.

Une autre cause de cette transformation est dans le nombre toujours croissant de *Magazines*, qui peuvent rivaliser avec beaucoup de *Revue*s du continent européen. Le roman, découpé en tranches, avec son *A suivre*, *A continuer*, répété de numéro en numéro, ne sert plus maintenant qu'à impatienter le lecteur, loin de piquer

sa curiosité. Un roman tenant tout entier en quelques pages satisfait son désir de fiction et contente son esprit.

En fait, l'Américain vit dans un monde totalement différent de celui où vit l'Anglais, et parle — trop souvent du nez — un tout autre langage. Le romancier anglais part d'un caractère et nous en fait connaître les manifestations, le nouvelliste américain part des circonstances ambiantes pour nous faire pénétrer le caractère de ses types. D'après M. E. Hughe, le nouvelliste américain se distingue de son émule anglais en ce que son esprit circonscrit et délimite ses caractères : ceux-ci sont toujours compréhensibles au lecteur. Le grand charme de la nouvelle américaine, c'est cette atmosphère naturelle qui nous la montre ayant étudié la vie de chaque jour.

Les écrivains des Etats-Unis ont, il est vrai, fait de la nouvelle leur principal — sinon unique — domaine littéraire, mais ils n'en reconnaissent pas moins volontiers la primauté des Français en ce genre. Sauf quelques esprits chagrins, ils avouent que les *Nouvelles* de Guy de Maupassant sont admirablement écrites, avec une parfaite connaissance de la technique, et ce sentiment artistique qui ferait d'un Français un Grec si la chose était possible. Cependant M. W. Dean Howells estime que les *Nouvelles* de Miss Sarah Orne Jewett ne leur sont pas inférieures : elles ont, dit-il, toutes les qualités de Maupassant, et sont de plus pénétrées d'un arôme d'*humour* que ne connut jamais l'auteur français.

Nous avons donc amené le conte à la grande perfection de Guy de Maupassant, pour ne pas parler des morts, et des écrivains vivants de moindre valeur ; l'Angleterre possède M. Hardy, M. Stevenson et M. Rudyard Kipling ; des traductions apprennent bien de temps à autre aux personnes qui ne connaissent que les langues française et anglaise que d'autres littératures, en particulier la slave, montrent de la délicatesse dans la nouvelle. Mais, en Angleterre elle a été et reste un

genre étranger et sporadique, alors qu'aux Etats-Unis, elle est la partie la plus vitale et la plus caractéristique de la littérature.

Un des critiques américains les plus fins a dit récemment « que la fiction américaine a maintenant un mécanisme très compliqué — mais point de chaudière pour le mettre en mouvement ». Cette épigramme, à moitié vraie, ne saurait s'appliquer à cette moitié de la fiction américaine qui s'appelle la *nouvelle*. Ce qui explique la pénurie de *romans* américains et l'abondance des *nouvelles*, c'est le manque de variété dans la vie des personnes instruites aux Etats-Unis, et particulièrement l'absence du contraste des classes qui est fréquemment le seul aliment du roman anglais. De là vient, dit-on, que le romancier d'Outre-Atlantique laisse les villes et le temps présent à M. Howells et quelques autres courageux esprits pour se réfugier dans les monts du Tennessee, la vie cosmopolite d'aujourd'hui ou la vie créole de jadis. D'autres critiques américains se sont demandé pourquoi les *nouvelles* sont meilleures et plus nombreuses que les romans. Serait-ce à cause du climat, de la vie agitée que l'on mène aux Etats-Unis, même du manque de souffle chez les écrivains? Je m'abstiendrai de répondre à ces questions encore brûlantes, et constaterai simplement que la nouvelle américaine sait parfaitement se suffire à elle-même. Elle semble, en vérité, être devenue le mode national d'exposer les choses de l'imagination; prenant son bien où elle le trouve, elle est devenue de plus en plus variée et expressive.

C'est du reste le genre littéraire dans lequel les Américains sont le plus prolifiques. Le printemps de 1891 n'a pas vu paraître à New-York et Boston moins de treize collections de nouvelles par des écrivains américains, et la plupart de ces volumes atteignent un surprenant degré de mérite. Ces nouvellistes récents

ont une puissance singulière — que leur reconnaissent du reste leurs émules d'Angleterre — d'exposer les variétés latentes, les goûts distinctifs de la vie et le caractère des diverses parties du grand continent américain. Il semble maintenant que ce soit la mode — et une très bonne à mon sens — pour les nouvellistes anglais et américains de se consacrer à un coin particulier du globe, d'en étudier les habitants, leurs mœurs, leur esprit, leurs coutumes, des grands et des petits, des riches et des pauvres. Nous avons bien les esquisses flamandes d'Henri Conscience, les études du Berri de George Sand et plus récemment les japonaiseries de Pierre Loti, mais nos romanciers ne se sont pas aussi systématiquement circonscrits dans un pays et une civilisation.

En Angleterre, M. Thomas Hardy a étudié et dépeint les comtés de l'Ouest (le Wessex, spécialement); M. Quiller Couch (« Q ») certaines parties de la Cornouaille; M. Barrie, Kirriemuir; M. W. Clark Russell, la mer et ses scènes grandioses ou tristes; M. Rudyard Kipling, l'Inde. Dans ces derniers vingt ans, dans la littérature des Etats-Unis, rien n'est plus remarquable que la façon dont les nouvellistes ont décrit la vie des différents Etats et Territoires de l'Union.

Il y a quarante à cinquante ans que Nathaniel Hawthorne nous a donné la vie d'autrefois dans la Nouvelle-Angleterre. Nous avons aujourd'hui la vie créole à la Nouvelle-Orléans dans les délicieuses nouvelles de George W. Cable. Les contes d'Edouard Eggleston reproduisent la rudesse primitive et la bonne et aimable nature des *Hoosiers* de l'Indiana. Nous avons la simplicité enfantine de l'apologue nègre dans l'*Oncle Remus* de M. Joel Chandler Harris. Chaque partie des États-Unis a son romancier attitré : la *Géorgie*, M. Harris et le Col. R. Malcolm Johnson; le *Kentucky*, James Lane Allen; l'*Arkansas*, Octave Thanet (*Othon le chevalier, et autres*



histoires d'au-delà le Mississippi); *New-York*, G. A. Hibbard, M. Bunner, M. Davis; *Boston*, William Dean Howells; la *Virginie*, Th. Nelson Page; le *Colorado*, Mrs. Stapleton (*Kady*). M. Thomas A. Janvier, lui, s'est cantonné dans ce qui s'appela jadis la *Nouvelle-Espagne* (*Casa Napoleon — L'oncle d'un ange — etc.*); comme M. Rudyard Kipling, il occupe un champ dans lequel une civilisation ancienne lutte avec l'esprit moderne.

La vie des camps et des mineurs en *Californie* se reflète dans les histoires et les poèmes de Bret Harte (*Le fou de Five Forks — L'idylle du Val-Rouge — Une nuit à Wingdam — Une Phyllis des Sierras — Le nouveau maître auxiliaire à l'école de Pine Clearing — etc.*) Nous avons la pittoresque richesse de la vie sur le Mississippi, ses étranges et sauvages habitudes, et le curieux contraste entre de rudes actions et de tendres cœurs, dans les histoires et essais de Mark Twain et les *Ballades du Comté de Pike* du Colonel Hay. Quiconque désire connaître les Pères pèlerins et la tribu de Plymouth Rock doit lire et méditer les esquisses de Miss Wilkins (*La religieuse de la Nouvelle-Angleterre, et autres histoires*); quiconque souhaite comprendre le Sud d'autrefois et le Sud actuel, le maître et l'esclave, l'affranchi et ses enfants, doit lire et relire les histoires de M. Harris — véritables expositions de « noir et blanc ». Dans *Balaam et son maître*, dans *Ananias*, nous possédons de beaux portraits de non moins beaux caractères — portraits d'esclaves peints loyalement et sur le vif par un combattant de l'armée du Sud. M. Harris, du reste, sculpte aussi bien sur ivoire que sur ébène, et ses types de planteurs ne sont pas moins heureux que ses types de noirs.

M. Harris et M. T. N. Page traitent tous deux du Sud, avant et après la guerre de sécession : tous deux ont par conséquent affaire avec le maître et l'esclave. Tous deux, aussi, ont une tendance à dramatiser,

ce qui est le caractère distinctif des écrivains du Sud nouveau. Mais là s'arrête la ressemblance. Des deux, M. Page est le plus brillant, le plus souple; M. Harris, lui, a du nègre une connaissance qu'aucun autre écrivain n'a jamais égalée. Dans leurs nouvelles, l'action ne s'éloigne pas beaucoup de l'époque de la guerre de sécession.

M. James Lane Allen, qui circonscrit son domaine au Kentucky, s'occupe assez peu des institutions actuelles et son principal succès a été une histoire dont la scène se passe il y a près d'un siècle, *Flute et violon, et autres contes et nouvelles du Kentucky*, tel est le recueil auquel cette histoire donne son nom. Ces nouvelles ont une légère teinte d'archaïsme qui ajoute à leur valeur. Les physionomies et accents locaux sont admirablement saisis; ils sont entièrement du Sud et le Sud au Kentucky s'y distingue parfaitement du caractère méridional de la vie en Virginie ou à La Louisiane.

Arrive-t-il à l'auteur de briser parfois un carreau à la fenêtre de sa bibliothèque, aussitôt y pénètrent des voix et des parfums qui font éprouver à l'âme le sentiment d'un nouveau monde. Ainsi, dans l'esquisse intitulée *Deux gentilshommes du Kentucky*, l'un est blanc et fut maître, l'autre est noir et fut esclave, mais tous deux sont gentilshommes, et par le cœur frères et égaux. Dans *Flûte et violon*, ce récit aux personnages soigneusement costumés et délicatement remis dans le milieu où ils ont vécu, le pathétique est assez naturel, et le renoncement du ministre à la flûte magique n'est pas plus fantastique que sa danse, au son de cette même flûte et en habit de bal de gentleman Virginien. L'intérêt cependant, le charme singulier de ce conte provient, moins des qualités qui se trouvent souvent plus nombreuses en des œuvres moins artistiques, que de l'équilibre harmonieux qu'il maintient entre l'histoire de la flûte et celle du violon, et, par dessus tout, de

l'éloignement dans lequel on voit et les caractères et la situation. Une scène charmante et animée vue, au théâtre, par le gros bout de la jumelle, donne la même condition visuelle que celle où nous place *Flûte et violon*. La musique elle-même, bien que claire et distincte, est éloignée, comme le son des cors de chasse dans le poème de Tennyson : il nous semble qu'elle parvienne à notre oreille par le même procédé qu'à notre œil la scène vue à travers la lunette renversée.

C'est là l'état actuel de la nouvelle américaine; quel sera son sort dans l'avenir? Il est bien difficile de se prononcer dès maintenant sur ce sujet et l'on ne peut que hasarder quelques conjectures que ce peuple jeune et entreprenant rendra probablement et bientôt fausses. Jusqu'à ces derniers temps les nouvelles étaient dispersées dans les grands *Magazines* : *The Atlantic Monthly* — *The Century* — *The Cosmopolitan Harper's* — *Scribner's* (pour ne citer que les plus connus en Europe); réunies en volumes, elles ne trouvaient point d'acheteurs. Il semble que maintenant les choses soient changées : les éditeurs acceptent et même recherchent les recueils de nouvelles, loin de les refuser comme jusqu'ici. Le roman aux Etats-Unis pourrait donc disparaître complètement à un moment donné et laisser la place à la *nouvelle*.

Voilà pour ce qui est de son évolution matérielle; pour ce qui est de sa constitution intime, les Américains ont fait eux-mêmes une enquête à ce sujet. J'extrais de cette enquête quelques-unes des réponses les plus caractéristiques. M. W. Dean Howells écrit « que le home de la nouvelle en langue anglaise sera les Etats-Unis, et que son caractère sera le réalisme ». D'après M. C. Dudley Warner, « elle reproduira la nature, mais l'idéalisera plus que maintenant ». M. R. Watson Gilder n'est guère explicite : « la nouvelle de l'avenir, dit-il, se distinguera par ce qu'on peut appeler le

réalisme de l'imagination, dépeignant la nature à la lumière de cette faculté ». M. R. H. Stoddard croit que « la grande nouvelle de l'avenir sera la fiction romanesque (!) pure et simple, reflet de Scott et de Fielding ». Pour M. Max O'Rell, « elle sera une étude de caractère analytique et psychologique ». Le plus prudent et le plus sûr est de répondre avec Mrs. Frank Leslie « qu'elle embrassera le romanesque, le réaliste, le plaisant, l'analytique » ou mieux encore avec M. W. Gladden que « sa nature dépendra des hommes et des femmes de l'avenir ».

Quoi qu'il adviene, il nous faut dès maintenant remercier les Américains du service qu'ils ont rendu à la littérature anglaise : ils ont augmenté le plaisir que nous font éprouver le conte et la nouvelle en en faisant l'interprète de la vie sociale et de l'histoire, et ils nous ont permis de connaître — en nous récréant — les habitudes, les caractères et les *homes* des habitants des Etats-Unis.

HUGUES VAGANAY





## LE BARREAU PARISIEN

---



E barreau !

Dans la transformation vertigineuse de nos institutions modernes il semble qu'une chose subsiste immuable : C'est l'Ordre des avocats avec sa discipline corporative et ses altières traditions.

Il ne fut pas cependant à l'abri, tant s'en faut, d'attaques injustes et passionnées : dénigrement systématique d'une « médiocratie » morale et intellectuelle dévorée d'envie ou déductions irraisonnées des principes égalitaires et niveleurs.

Que de fois n'a-t-on pas attaqué et cette toge et cette chausse et cette toque et ces larges manches. — Un accoutrement bon à reléguer avec la voiture de l'Amman, parmi les souvenirs d'un autre âge!! Peine perdue.

Aujourd'hui comme hier, comme toujours, l'Ordre est là obstinément fidèle à ses règles impérissables, puisant dans un perpétuel renouveau de foi cet inaltérable attachement au passé, à ce formalisme, à cet esprit de corps — à tout ce qui froisse enfin l'esprit du profane.

Il fait bon voir au milieu de l'effondrement général des choses « antiques et solennelles » la corporation acquérir une force sans cesse grandissante et décon-

certier, par l'engouement qu'elle inspire, l'observateur étroit et vulgaire.

Car, pour cet homme, ou est le côté fascinateur de la profession?

Réside-t-il dans ce labeur continu, dans cette gymnastique intellectuelle d'une allure parfois désordonnée à laquelle s'astreint l'avocat?

Est-ce l'âpre jouissance de la lutte qui attire les jeunes?

Est-ce la bosse de la combativité ou simplement... *l'étincelle* qui les y pousse?

Autant d'interrogations auxquelles l'oubli de la générosité du cœur empêche de répondre.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait méconnaître ce qu'il y a d'étrange dans la destinée de l'avocat — et par là même ce qu'il y a d'abnégation et d'esprit de sacrifice dans le barreau!

« Pour nous, murmurait un jour un Ancien, il n'y a pas de milieu entre un éternel oubli et le témoignage écrit des contemporains. »

Si on ne parle pas en effet des avocats pendant leur vie, quand donc en parlera-t-on?

L'artiste, l'écrivain, le savant et le poète méconnu peuvent attendre.

Le marbre, la pierre ou le papier les vengeront de l'oubli en attestant leur talent.

Mais l'orateur? Et surtout l'avocat?

Après lui, disait M<sup>r</sup> Pinard, il n'y a qu'un son.

C'est un des secrets des anciens — qu'ils ont emporté avec eux — de captiver par ces sons le moyen âge et le monde moderne.

Quant à nous, contemporains du téléphone et de la nitroglycérine, nous ne nous rappelons plus les derniers bruits des voix qui se sont tues hier et le charme de l'éloquence qui nous a émus disparaît bien vite.

C'est que la parole, encore qu'elle soit enrichie de

tous les dons de la voix et de l'âme, ne peut pas exercer une action aussi décisive que les autres branches de l'art.

N'est-elle pas limitée par l'espace et le temps?

La période oratoire frappe les murailles d'une salle d'assises, d'une chambre législative, d'une cathédrale. Elle émeut tout au plus les ondes sonores de ces enceintes.

Mais au delà?

La plaidoirie et le discours retentissent comme un son fugitif et tombent, emportés par l'heure qui court, dans un irrémédiable silence.

L'air tranquille d'une salle ne garde même pas dans une dernière vibration la trace de la voix qui aura retenti. Car la parole ne laisse guères dans l'air ce léger sillage que trace derrière lui le navire sur l'eau.

Et en supposant même que vous puissiez retenir à la première audition une entraînante plaidoirie, une chaleureuse harangue, essayez donc de faire revivre l'ascendant qui vous a subjugué!

Feuilletez Mirabeau, Berryer, Chaix d'Est Ange, Lachaud.

Comme toutes ces pages vous paraîtront froides et décolorées! Vous n'emportez jamais avec vous, vous le sentez, vous n'emportez jamais votre orateur, c.-a.-d. cette chaleur communicative, cette âme et ce cœur ouvert et vivant qui vous ont parlé. Voilà pourquoi, en parcourant les œuvres des gloires de l'Ordre, l'on se prend à murmurer le vieil adage : « Plaidoirie prononcée, plaidoirie envolée. »

Mais ce ne sont pas des considérations philosophiques que nous entendions développer ici. Nous n'avons point l'intention de nous confiner dans des abstractions ni de faire une dissertation sur les mérites respectifs des différentes branches de l'art. Aussi abordons nous immédiatement l'objet de cette étude : Le barreau parisien.



En mettant le pied dans ce palais de justice jeté nonchalamment sur les bords de la Seine une impression de tristesse vous saisit.

Cette grille, a dit excellemment Alphonse Daudet, ces grandes cours, cet escalier de pierre si vaste que chacun le monte isolé, enveloppé dans son propre tourment; l'ancienneté des bâtiments, l'horloge triste, la hauteur des fenêtres, et aussi le brouillard du quai, cette humidité attachée aux murs qui longent l'eau, tout vous donne un avant-goût de la prison voisine. Dans les salles l'impression est la même, plus vive encore à cause du monde particulier qui les peuple, de ces longues robes noires qui font le geste solennel accusateur, et du grimoire, de l'éternel grimoire étalé partout sur les tables, entassé sous les bras en liasses énormes, débordantes.....

Il y a de grandes portes vertes, sourdes et mystérieuses d'où s'échappent — quand elles s'entr'ouvrent — des bouffées de voix sévères ou pleurardes, des visions de banc d'école, d'estrades noires de toques, de grands Christs penchés en avant. Des fusils sonnent sur les dalles. De sinistres roulements de voitures passent ébranlant les voûtes. Tous ces bruits se confondent, font comme une respiration, un halètement d'usine — l'appareil de la justice qui fonctionne!!.....

C'est dans ce cadre que s'agite le monde judiciaire.

Le barreau de Paris compte plus de mille membres inscrits ou stagiaires.

Sur ce nombre quinze avocats ont conquis la célébrité, cinquante la fortune. Quant aux autres... ce sont des membres honoraires de l'Ordre, des jeunes qui guettent l'heure de la renommée ou des désillusionnés qui ne l'attendent plus.

Sitôt que l'avocat, jeune ou vieux, entre au Palais, il passe sa robe, met la toque carrée et prend sa serviette. Au barreau de Paris un avocat sans serviette, c'est un soldat sans armes.



Midi vient de sonner. Midi : l'heure des audiences. Plaideurs, avoués, huissiers se croisent, s'entrecroisent, se rencontrent, s'interpellent... C'est une clameur houleuse. Jugez donc : les conservations animées de 400 avocats!

Et comme au milieu de ce brouhaha perce jusque dans les poignées de mains cette touchante familiarité du barreau où l'égalité du titre voile si délicatement l'inégalité du talent.

Dans cette foule l'attention va d'elle-même à l'élément actif, agissant et batailleur — aux jeunes!

Très curieux à observer, les jeunes. La démarche est modeste, mais l'allure dégagée. On dirait, dès les premiers pas, des habitués du bâtiment. Oh, il n'échet point de le dissimuler. Elle est très appréciable, la distance qui sépare le licencié de France du docteur en droit de Belgique.

Le stagiaire Parisien répond de lui-même, habitué de longue date à fourbir « dans les parlottes » les armes qu'il doit manier. Le Belge au contraire forcé de mener de front l'étude de plusieurs langues se défie de ses propres forces, marche à tâtons, quitte à se tirer d'affaires comme il le pourra.

Au fait, l'assurance qu'il afficherait ne serait-elle pas toute en façade? Serait-elle en effet raisonnée?

Quand le docteur en droit de Belgique apprend-il dans le cours de ses études universitaires à exposer une cause?

Où peut-il se familiariser avec la procédure civile ou pénale?

L'avocat entre parfois au barreau sans avoir eu sous les yeux un dossier, un exploit d'huissier, sans pouvoir distinguer une traite d'un billet à ordre.

Imagine-t-on un médecin qui, élève, n'ait pas manié un scalpel, un ingénieur qui n'ait pas opéré une levée de plan, un professeur de langues qui n'ait pas fait d'exercices philologiques?

Ce qui paraît impossible à concevoir à propos d'autres professions est parfaitement tangible en ce qui concerne le barreau.

On nous dira que le stage a été établi pour former l'avocat à la pratique et que dès lors le temps de la Faculté a été réservé à bon droit aux études théoriques. L'objection serait sérieuse si l'avocat pouvait, pendant le stage, s'abstenir de toute pratique. Mais la loi de 1889 sur l'assistance judiciaire lui impose l'obligation de prêter, dès son entrée au barreau, son concours aux indigents. A moins de soutenir que l'aide prêté aux litiges du pauvre ne soit qu'une expérience *in anima vili*, il faut donc que le jeune Cujas soit apte, au moment où il met le pied au palais, à faire figure devant la Cour aussi bien que devant le juge de paix.

A ce point de vue, le jeune avocat Parisien a une supériorité incontestable. Aguerri par une pratique à laquelle nous sommes étrangers, il a déjà fait ses preuves lorsqu'il se présente à la barre.

Plus qu'ailleurs cependant on peut dire qu'au barreau de Paris pour être quelque chose, il faut savoir commencer par n'être rien. Etant à cette période de la vie où les années que promet l'avenir sont encore un aliment suffisant pour nourrir l'espérance, les « premières culottes » du Palais oublient les difficultés de la carrière. Situation inextricable cependant que celle des jeunes stagiaires.

Pour plaider il faut être connu et pour être connu il faut plaider ! Situation inextricable, nous le répétons, qui laisse au cœur je ne sais quelle tristesse intime et profonde, mais que la blague « ce sublimé corrosif de l'esprit Français » cherche à détruire.....

Le stage comprend, au-delà de Quiévrain, de multiples obligations. Outre la cléricature et la défense gratuite des indigents, la loi impose encore la fréquentation des conférences et des *Colonnes*.

Les *Colonnes* constituent une des institutions les plus utiles qui puissent s'offrir à l'entrée de la carrière. Ce sont des réunions présidées par deux membres du conseil de discipline où l'on initie les jeunes aux usages, aux règles, aux droits et surtout aux devoirs de la profession.

Nulle part n'existe chez nous semblable institution pour inculquer au débutant les sévères prescriptions qui ont fait la force et l'unité du barreau.

En Belgique on ne développe que l'art de la plaidoirie. Et encore de quelle façon? « Comme un voyageur qui doit entreprendre un long voyage et qui emporterait avec lui un bagage insuffisant, nous arrivons au barreau sans porter avec nous l'instrument même de notre profession. » Ce n'est pas la pensée qui nous fait défaut, c'est le mot. A Paris on les munit tous de la bonne prose — ce mâle outil — et on y ajoute l'enseignement professionnel — cet enseignement qui établit une différence entre un diplôme et... un permis de chasse.

Voyez, par exemple, les conférences. La Conférence officielle *doit* être fréquentée par tous les stagiaires dont la présence est constatée par leur signature sur les feuilles à ce destinées. Les séances sont présidées par le bâtonnier. Le public n'y a pas d'accès. Pourquoi? « Parce  
« que la conférence est pour les avocats la banale pierre  
« à aiguiser sur laquelle ils viennent affiler le couteau  
« de leur langue. Avouons-le sans détour, disait dernièrement l'un d'eux, notre éducation ne nous prépare  
« pas du tout à parler en public. Le silence est recommandé à la jeunesse ainsi qu'une marque de pudeur.  
« Et quand on songe qu'on ne naît pas orateur comme  
« on naît rôtisseur, l'on comprend la nécessité de ces  
« institutions. L'art de la parole s'apprend et il faut  
« toujours, plus ou moins, avoir mâché les cailloux de  
« Démosthènes. »

Que devons nous dire, nous qui, à la différence de nos voisins, n'avons pas le bonheur de posséder un enseignement professionnel 'aussi complet?...

Mais ne nous attardons pas à ces récriminations et arrêtons nous plutôt quelques instant à décrire l'organisation des conférences...

On connaît ces réunions auxquelles, selon les paroles de Dupin, on donne l'apparence même d'un tribunal, où sous des noms supposés et à l'aide d'une cause feinte, deux jeunes défenseurs viennent dans les formes mêmes de l'audience et avec le ton qui lui convient s'exercer à la partie la plus importante : l'action.

Dans chaque discussion le bâtonnier de Paris désigne quatre stagiaires qui sont forcés de prendre la parole. Deux soutiennent les prétentions du demandeur. Les deux autres sont défenseurs au procès. Excellente combinaison qui n'existe pas chez nous et qui permet au travail et à l'expérience de l'aîné de dissimuler la paresse ou l'ignorance du débutant.

A la fin de l'audience, le bâtonnier donne son avis à chaque orateur sur son discours et « jette avec « un tact infini, comme un peseur d'or, aux plateaux « de sa parole, les mots de critique ou d'éloge, sans « que jamais la balance trébuche violemment dans un « sens ou dans l'autre »...

Et comme si tout cela était encore insuffisant, le stage est enfin couronné par la cléricature. Avant de se faire inscrire au tableau, la plupart des jeunes avocats fréquentent pendant un an ou deux le cabinet d'un avoué. N'est-ce pas l'unique moyen de bien conduire une affaire que de connaître la stratégie et la tactique judiciaire résumées dans le Code de Procédure? Et où peut-on mieux l'apprendre que dans l'étude d'un avoué? Aussi les jeunes confrères s'empressent-ils de conquérir la faveur de l'un d'eux. La respectueuse déférence à l'égard des avoués s'explique d'ailleurs par

la situation toute spéciale du barreau Français. L'avoué occupe en réalité le premier rang. A-t-on une difficulté quelconque, on prend un avoué au lieu de prendre un avocat. C'est l'avoué qui reçoit la cause de la main du client, lui qui la met en état, dirige la procédure, reçoit les pièces; c'est lui qui choisit l'avocat chargé de plaider le procès — c'est donc aussi par l'avoué et presque par lui seul que le jeune avocat verra se former sa clientèle.

En résumé, avant de pouvoir être inscrit au tableau, l'avocat Français est assujéti à un apprentissage plus long, plus utile, plus fructueux par conséquent que l'avocat Belge.

Et cette sévérité de la loi n'est pas particulière à la France.

La législation Allemande est aussi bien plus rigoureuse que nos règlements. Pour être censé apte aux fonctions d'avocat et de juge, il faut avoir passé deux examens : le premier précédé de 3 années d'études dans une université, le second (*Staatsexamen*) séparé du premier par un intervalle de 3 années consacrées à un stage près des tribunaux ou du ministère public.

En Italie, outre le diplôme et un stage de deux ans, le jeune avocat doit subir un examen théorique et pratique devant une commission composée de magistrats et d'avocats.

En Autriche, le candidat qui a conquis ses grades à l'Université est admis à l'exercice préparatoire de la profession par un stage qui est fixé à 7 années. Une année est consacrée à l'exercice judiciaire, trois années à l'obtention du grade de docteur auprès du barreau, les trois dernières sont passées en collaboration avec des avocats.

Qu'on ne se récrie donc pas chez nous à la moindre velléité de régler l'exercice des professions! Et si nous avons, par impossible, la tentation

d'imiter nos voisins, le chemin qui nous resterait à parcourir, on vient de le voir, serait assez long.



Suivons maintenant l'avocat parisien à l'audience.  
Faut-il la salle de justice?

Une table. Derrière cette table trois hommes dans la sombre élégie de leurs robes noires. Devant eux une succession ininterrompue de gens qui se découvrent, parlent, gesticulent, puis disparaissent. Et au milieu de ce va et vient un plaideur invite le juge à adopter son avis...

Aucune débauche de paroles. — Pas de meutes de mots lancés à travers champs. Rien de ces tirades cicéroniennes ni des mercuriales ampoulées de d'Aguesseau. Rien de cette phraséologie de Mirabeau, de ces périodes majestueusement banales. On n'attache plus d'épithète à chaque incidente.

La phrase est courte, simple, nette et claire. La parole a surtout en nos temps toutes les qualités qui conviennent à la discussion des affaires civiles. C'est le triomphe de l'éloquence de Thiers et de Dufaure, de cette éloquence qui gagne en précision ce qu'elle peut perdre en harmonie. Ecoutez aujourd'hui M<sup>re</sup> Waldeck Rousseau, Falateuf, Clery. Vous serez frappé par la simplicité et l'étonnante clarté. L'orateur ne se soucie pas de sa phrase. « Roturière et quelque peu parvenue » elle va de l'avant sans se demander si la correction grammaticale sera blessée. Et qu'importe une légère contravention aux lois de l'Académie si l'auditeur saisit avec plus d'aisance le raisonnement? Il y a dans l'exposé de la cause à la barre un charmant laisser aller qui joint à l'urbanité française donne à la plaidoirie les dehors d'une causerie naturelle et entraînée. Et entre le juge et le plaideur s'établit une collaboration

qu'on voit rarement dans les tribunaux étrangers. Bien des fois, au civil par exemple, le Président interrompt l'avocat lui faisant telle ou telle objection. C'est que le tribunal, avant d'entrer à l'audience, a pris communication des conclusions des parties et est à même de voir, séance tenante, qui tient le bon bout. Méthode excellente que celle qui demande à un examen antérieur à la plaidoirie la connaissance de l'affaire. Méthode qui dispense le juriste d'insister sur le « point de droit » du procès et de réserver ses forces aux faits ! Méthode qui favorise l'équité. Car trop souvent l'exposé des arguties et des subtilités de procédure n'est que le paravent derrière lequel se cache la mauvaise foi d'un gremlin. Lorsqu'on se rappelle ce que nous disions tantôt touchant la netteté, la précision et la clarté de l'avocat Français, on avouera que c'est à bon droit qu'un critique écrivait hier les lignes que voici : « La plaidoirie moderne devient un « tableau, presque un drame. Est-ce un personnage qui « est en scène, vous le voyez aussitôt et le connaissez déjà « dans ses allures et ses singularités ? Est-ce un événement « que l'avocat décrit ? Vous êtes sur les lieux et ne perdez « pas un détail. Après l'avoir entendu, *l'on se demande à « quoi sert le droit dont il n'a pas été dit un mot puisque « les faits conduisent si bien et si promptement à la « solution. »*

Si nous résumons maintenant ces notes crayonnées au hasard des rencontres, nous pouvons dire :

Ce qui assure la supériorité des jeunes avocats Parisiens, c'est la « parlotte », l'exercice pratique à l'école de droit, c'est l'excellente organisation du stage, c'est l'institution de ces conférences obligatoires, véritables écoles régimentaires où les conscrits du barreau apprennent à fourbir et à manier des armes toujours victorieuses, c'est cette audace et cette *furia* propre à la race Gauloise, triomphant de la timidité et de la crainte qui constituent, je le veux bien, l'adorable gaucherie des débuts, mais qui, hélas,

n'enlèvent que trop souvent aux jeunes les qualités dont ils sont doués.

Ce qui consacre la souveraineté des Anciens, ce n'est point la moyenne qui paraît, au point de vue intellectuel, égale à celle des autres pays, mais c'est l'élite, ce petit groupe d'avocats célèbres déployant une activité prodigieuse, passant avec une égale facilité de l'étude d'une question artistique à celle d'un compte courant et s'astreignant jusqu'aux dernières limites de la carrière à l'étude fouillée du dossier.

Et ajoutons en terminant :

Ce qui parfois réduit notre barreau à un état d'infériorité imméritée eu égard aux qualités de la race, c'est l'enseignement théorique et abstrait du droit, science active et militante entre toutes, qui oblige, pour ainsi dire, le jeune docteur de désapprendre au Palais ce qu'on lui a enseigné à la faculté, c'est en résumé l'ensemble de toute l'organisation du haut enseignement qui arrachait, passé quelques années, à un de nos recteurs d'Université ces désolants aveux :

« Notre système actuel apprend-il à écrire? Nullement. « Un étudiant peut sortir de l'Université avec les plus « beaux diplômes du monde sans avoir jamais écrit dix « lignes, sans savoir les écrire convenablement. Lui « apprend-il du moins à parler? Pas davantage. Celui « même qui se destine au barreau, pour qui la facilité et la « justesse de la parole, la souplesse et la rapidité de l'esprit « sont des qualités maîtresses, passera des années sur les « bancs de l'Université, sans faire d'autre exercice d'élo- « quence que les réponses qu'il débitera tant bien que mal « aux examens. »

Inutile de commenter ces paroles. Elles indiquent clairement où gît le mal chez nous et, par conséquent, le remède qu'il faudrait appliquer.

ARTHUR GODDYN





## CHOSSES D'ART

---

Un succès, l'exposition Bekaert ouverte, le mois passé, au *Cercle artistique* de Gand (1); triple succès de curiosité, de sympathie, de vente.

Maurice Bekaert est un jeune avocat qui achève son stage tout en faisant de la peinture ardemment.

Quand il deman'ca, la jouissance de la salle du *Cercle artistique*, des « vieux » sourirent avec pitié.

Bientôt fut portée à l'ordre du jour la question de la limitation des expositions particulières mais on ne les limita pas : Le ridicule, dit quelqu'un dont l'avis prévalut, tuera les téméraires...

De cette première et redoutable épreuve, Bekaert est sorti victorieux et le public a accordé à ses vingt-cinq paysages clairs, lumineux, un peu déconcertants parfois, une attention bienveillante que certains des susdits « vieux » sont encore à attendre.

Élève ou plutôt ami de Claus, Bekaert adore les colorations vives et fines : les coups de soleil aveuglants des forts midis et les discrètes harmonies des poétiques soirées; s'il se complait dans les Ardennes, où le sol taillé à larges plans irréguliers et la végétation moins « civilisée » offrent de pittoresques ressources, il s'attarde volontiers aux bords gras et fertiles de l'Escaut, et dresse son cheval sur les digues épaissement gazonnées d'où s'élèvent de vigoureux noyers.

Aussi son exposition était-elle aussi variée de sujets que de facture et ce n'était pas un de ses moindres mérites.

Mais, prétentieusement, j'ai déjà accaparé trop de place; en deux lignes : Bonne exposition parce qu'elle constituait la manifestation d'un talent jeune et sain, bonne encore parce qu'elle a conquis à l'art neuf les sympathies de nombreux visiteurs.



---

(1) Ces lignes sont arrivées trop tard pour paraître dans le précédent numéro du *Magasin*.

Tandis que les « jeunes » en art — ces jeunes ont parfois des cheveux gris — se pressaient au *Cercle artistique* et défendaient vaillamment les tendances modernistes, les « vieux » s'enthousiasmaient à l'exposition Aelman, établie dans le Vestibule de l'Université.

Quelques copies, consciencieuses mais froides, exécutées d'après Rembrandt et d'autres maîtres dont s'illustre le superbe musée de Dresde; quelques paysages conventionnels, propres — de la nature en chambre — formaient un ensemble non sans valeur mais vraiment trop bourgeois.

Aussi tout cela s'est-il vendu comme du pain.



Au *Cercle artistique* de Gand, un groupe de fameux aquafortistes hollandais a tenu ces jours derniers une exposition de *Blanc et Noir* qui n'a pas été appréciée à sa juste et très grande valeur.

Mais si la foule n'a guère eu que des dédains pour les remarquables productions des membres de l'*Ets Club* — *Zilcken, Bauer, Toorop, Veth, Koster*, etc. — quelques admirations sincères se sont révélées dans la presse ou ont été indiquées par des acquisitions assez imprévues.

Bref, une tentative à renouveler.



A voir, en ce moment, à Bruxelles une remarquable exposition dite prétentieusement « des Cinquante chefs d'œuvre de l'Ecole Française » mais intéressante et instructive tout de même.

Les cinquante toiles sont presque toutes des œuvres secondaires d'artistes de premier ordre — c'est dire qu'elles ont encore grande valeur artistique.

DELACROIX, DECAMPS, FROMENTIN, COURBET, MILLET, COROT, DAUBIGNY, DUPRÉ, etc. ont de jolies choses dans la *Galerie moderne* (Rue Royale).

A. D.





## CHRONIQUE MUSICALE

**M**ONSIEUR de Greef, l'éminent pianiste belge, a donné cet hiver à Paris cinq séances où il a joué toute l'histoire du piano. Voici les programmes de ces concerts :

*Epoque archaïque* : Prélude et chanson populaire variée (Bird XVI<sup>e</sup> siècle). Lamento (Froberger). Air de ballet (Frescobaldi).

*Ancien art classique* : Sarabande et Passacaglia, menuet, le Forgeron harmonieux (Haendel). Gavotte (Rameau). Le carillon de Cythère (Couperin). Le Coucou (Daquin). Prélude, Sarabande et Gavotte, Bourrée, 3 préludes et 2 fugues (J. S. Bach). Sonate, sicilienne, pastorale et caprice (Scarlatti).

*Efflorescence de l'art classique* : Sonate (Haydn). Sonate (Mozart). Variations, rondo-caprice, 2 baguettes et 2 sonates (Beethoven).

*Ecole romantique* : Sonate, invitation à la valse (Weber). Moment musical, 2 impromptus (Shubert). Fantaisie, 2 romances, Variations sérieuses (Mendelssohn).

*Ecole néo-romantique* : Sonate, 2 études, impromptu, scherzo et 2 vaises (Chopin). Papillons, arabesques, nocturnes, carnaval de Vienne (Shumann), étude en arpèges, 12<sup>e</sup> rhapsodie (Liszt).

*Ecole contemporaine* : Rhapsodie d'Auvergne (Saint Saëns). Barcarolle (Rubinstein). Marche nuptiale (Grieg). Tarentelle (Moskowski).

L'auteur de l'article où je puise ces renseignements se plaint vivement de l'absence d'Emmanuel Bach et de Clementi, ainsi que de la place restreinte qu'occupe sur le programme ce beau génie qui a nom Shubert. Nous nous permettons d'ajouter nos humbles remarques sur le programme de « l'Ecole contemporaine ».

Pour les allemands d'abord : qui trouvons-nous sur le programme? Rubinstein... et puis c'est tout! Ce n'est pas possible et cependant c'est ainsi : Monsieur de Greef a oublié Brahms, divus Brahms! Le plus grand compositeur moderne, le grand symphoniste qui a écrit pour le piano 3 grandes sonates, quatre merveilleuses ballades, 2 immenses concertos, des morceaux de

fantaisie et plusieurs recueils de géniales variations ; Brahms a infusé un sang nouveau à ce genre de musique qui menaçait de s'user et plusieurs de ces variations sont regardées comme des merveilles de l'art du piano.

Voilà l'homme que M<sup>r</sup> de Greef a omis. D'ailleurs nul ne s'en étonna à Paris où MM. Lamoureux et Colonne, qui donnent tant et de si beaux concerts, n'ont jamais daigné jeter les yeux sur Johannes Brahms ! Ce n'est pas lui qui en pâtira.

Un compositeur ultra moderne et qui a écrit presque exclusivement pour le piano c'est Théodore Kirchner, malheureusement peu connu ici. A une première audition de ses œuvres, on se sent presque dépaycé, tellement la fougue et l'exaltation y sont poussées loin : personne ne sait mieux que lui enfermer une idée grande comme le ciel dans un petit cadre : tantôt c'est une tempête décrite formidablement en huit lignes, tantôt une danse désordonnée ou une mélodie sereine comme les nuits d'été. N'est-il pas déplorable que pareil génie ait été oublié?...

Passons à l'école russe qui occupe une si large place dans l'art contemporain : qui trouvons-nous sur le programme de Monsieur de Greef?... un morceau de salon et puis... plus rien ! Quoi ! pas une mesure de Borodine, Liadoff, Glazounow, etc... tous compositeurs qui ont écrit peu, il est vrai, mais d'admirables choses pour le piano... Hélas, et *un seul* morceau représente toute la France musicale si féconde en ce moment, et *un seul* petit morceau représente toute la Scandinavie!...

Ce qui n'empêche pas que Monsieur de Greef a prouvé qu'il était un grand pianiste et le succès qu'il a obtenu a été digne de son talent.



Peter Benoit vient de composer un *opéra parlé* « Karel van Gelder » dont on donnera un de ces jours la première représentation. Il existe des symphonies, fragments dramatiques, ballades, où la musique accompagne la déclamation ; mais un opéra complet dans ce genre est une nouveauté qui ne manque pas d'intérêt.



Au dernier concert populaire « la Mer » de Gilson a obtenu un très grand succès. L'œuvre dénote un artiste des plus sérieux dont on peut attendre beaucoup : elle sera reprise au prochain concert populaire (3 mai), avec le dernier acte de Parsifal.



Un compositeur français, M<sup>r</sup> de Bréville, a composé une « ouverture de la princesse Maleine », sorte de symphonie à programme sur le drame de M<sup>r</sup> Maurice Maeterlinck.

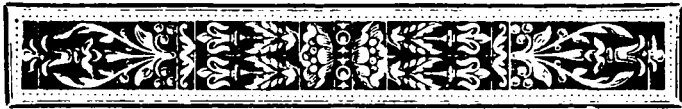


Le programme du concert du conservatoire de Bruxelles (10 avril) comprenait les œuvres de 3 grands descripteurs qui d'ailleurs ne se ressemblent guères : Berlioz, Raff et Wagner. Tous trois ont l'orchestre rempli d'intentions poétiques : Wagner peint à la fois par le drame, le décor et la musique ce qui est très possible dans un théâtre, Berlioz fait souvent de la musique dramatique, sans paroles, (symphonie fantastique), ce qui est très discutable lorsqu'il s'agit d'un art si vague que la musique : c'est comme si au théâtre le drame se jouait derrière la toile et qu'on ne pouvait le suivre que par les modifications vagues de l'orchestre et par le libretto. Enfin Raff tient un juste milieu : dans ses belles symphonies il fait de la musique, descriptive il est vrai, mais ayant un sens musical compréhensible par lui-même.

Le concert a débuté par la belle symphonie « l'Été » de Raff : cette œuvre, d'une coloration chaude et d'une orchestration variée à l'infini, tient l'auditeur d'un bout à l'autre sous le charme : le premier et le dernier mouvement surtout sont intéressants. Le larghetto « idylle », malgré ses beautés, m'a moins plu. Après cette symphonie idyllique, on a exécuté la première partie de *l'enfance du Christ* de Berlioz entremêlée de chœurs : cette œuvre *absolument idyllique* m'a semblé des plus assoupissantes. Heureusement l'ouverture des « Maîtres chanteurs » nous a réveillés par ses sublimes claironnées et par sa merveilleuse polyphonie. Après ce morceau l'orchestre a joué la « Siegfried-idylle » (3<sup>m</sup>e idylle) qui n'est de loin pas aussi intéressante que l'ouverture furibonde de Tannhäuser par laquelle s'est terminé le concert.

JOSEPH RYELANDT.





## PETITE CHRONIQUE

---

Première représentation de *l'Intruse* au théâtre du Parc, à Bruxelles, le 1 avril. Public de gommeux à monocle, habitués à applaudir d'ineptes vaudevilles, et accourus avec des intentions intelligemment gouailleuses. Public aussi, par bonheur, d'artistes et de lettrés venus pour acclamer une belle œuvre et pour imposer silence aux susdits gommeux. L'interprétation, malgré la bonne volonté des acteurs et de la direction, a généralement déçu : on n'a guère attrapé l'atmosphère, le décor, l'allure du drame. Peut-être était-ce impossible. C'est un peu notre avis. Il nous souvient que M. Maeterlinck naguère proclamait la scène meurtrière des beaux poèmes : la représentation, disait-il, « fait s'envoler les cygnes de l'étang ; elle rejette les perles dans l'abîme ».



Le général Boulanger conservait dans sa bibliothèque, découpées, les œuvres complètes de Georges Olinet.



La commission du Musée de Bruxelles vient de réunir, dans la salle nouvelle, quelques-unes de ses dernières acquisitions. Voici, d'après *l'Art moderne*, la description d'une des toiles les plus... remarquables de la nouvelle salle, les *Derniers moments de la fille de Grétry* : « Une femme en blanc meurt en présence de quatre messieurs confortablement assis, à l'exception toutefois, de celui qui tripote une vieille épinette. Ces gens semblent tous avoir mal avalé leurs remords d'être aussi bêtement peints et songent à le rendre. Ils s'affirment comiques ; l'un d'eux semble, en plus, grâce à une écaillure dans la pâte, être opéré de la cataracte. Il boude l'oculiste, tout en assistant par devoir et uniquement pour faire plaisir à Grétry aux derniers moments de sa fille. »



Une strophe des *Rimes de combat* de M. Adolphe Muny, capitaine de cavalerie, le Vigny belge, comme l'a nommé un journal doctrinaire à qui Vigny n'avait rien fait :

Chénier! c'en était trop. Quel était ton délire?  
Pour les maîtres du jour tu plaças sur ta lyre  
Une corde de fer au lieu de cordes d'or;  
Et ta tête, vouée au tigre sanguinaire,  
Tomba sous le couteau révolutionnaire,  
La veille du neuf thermidor.

*Tu ressentis, sans doute, une douleur extrême!*



A la suite d'incidents au salon de la Rose-Croix le Sar Péladan, grand-maître de l'ordre du Temple, vient de se brouiller avec son grand-prieur, le comte Antoine de La Rochefoucauld, archonte des Beaux-Arts. L'archonte rebelle a fait expulser du salon, *manu militari*, au beau milieu d'un concert wagnérien, l'infortuné Sar.



La *Jeune Belgique* publie dans son numéro de Mars, une vingtaine de poèmes de Tutchew (1805-1873) traduits du russe par M. L. Wallner. Celui-ci nous a paru l'un des plus beaux :

### L'Insomnie

J'entends la sonnerie uniforme des heures, — Ce coute fatigant de la nuit! — Cette langue pour tous également étrangère — Et distincte pour chacun comme sa conscience.

Qui peut écouter sans tristesse — Au milieu du calme universel, — Ces sourds gémissements du temps, — Cette voix des adieux prophétiques?

Il nous semble alors que le monde orphelin — Est frappé par un sort inéluctable, — Et que nous, en guerre avec la nature entière, — Sommes abandonnés à nous-mêmes;

Et notre vie est là devant nous, — Comme une vision aux confins de la terre, — Et elle pâlit dans un lointain assombri — Avec notre siècle et nos amis.

Une nouvelle et jeune génération — Entretiens s'est épanouie au soleil, — Mais nous, nos amis et notre temps, — Nous fûmes tous voués à l'oubli!

Et accomplissant de temps à autre, — En pleine nuit, la cérémonie douloureuse, — La voix funèbre du métal — Pleure parfois en se souvenant de nous.



*Les Revues :*

Dans le *Correspondant* du 25 mars : *Rose et Croix, Pré-Raphaélites et Esthètes* par Robert de la Sizeranne.

Dans la *Revue bleue* du 2 avril, *M. Oscar Wilde et les jeunes littérateurs anglais* par Tédor de Wyzewa. Oscar Wilde est le chef des esthètes et préraphaélites. La *Revue britannique* de mars a publié de lui un drame en 4 actes, *L'éventail de lady Windermere*, dont la représentation récente au théâtre Saint-James, à Londres, a été l'évènement littéraire de la saison.

Dans la *Revue bleue* du 26 mars, de longs fragments d'une très belle étude sur Paul Verlaine, par le célèbre critique hollandais M. W.-G.-C. Byvanck (extraits d'un prochain volume d'études sur quelques écrivains français).

Dans la *Revue des deux mondes* du 1 avril une légende bouddhique : *Le couvent des lotus* par M. Maurice Paléologue.

Dans le *Réveil* d'avril un article d'Hubert Krains sur les poèmes en prose d'Arthur Rimbaud.

Dans *Het Belfort* de mars, un amusant éreintement de notre petite chronique.



On annonce l'apparition, vers le 15 avril, à la librairie de l'Art indépendant, d'un nouveau volume de vers de M. Henri de Régnier : *Tel en songe*.



Le *Canard sauvage* d'Ibsen, récemment représenté à Bruxelles, a fourni l'occasion aux gazetiers de commettre quelques nouvelles gaffes. L'un d'eux reproche au dramaturge norvégien d'avoir plagié Daudet : Hjalmar s'appellerait en réalité Delobelle et serait tiré de *Froment jeune et Risler aîné*.

Le chroniqueur a pris pour une pièce nouvelle *Le Canard sauvage*, antérieur, très antérieur au roman de Daudet.



Des lieds mièvres et plaintifs soupirés en un vieux burg aux pieds d'une hautaine et jeune princesse chimérique par un page orphelin, frêle, pâle et blond, timide et langoureux et même au fond sceptique un peu, telles les *Chansons naïves* de M. Paul Gérardy. Ce sont des pâmoisons et des lassitudes romantiques; de lentes larmes d'amour vague et monotone, des regrets d'une gloire impossible. Il sait bien, le jeune poète, que l'amour est douloureux et menteur; il le redoute et le désire à la fois et se désespère de sa vanité. Il rêve aussi de gloire, mais les glaives, il le sait, sont trop lourds pour sa main, et la vie l'ennuie. Les songes sont morts et il crie enfin vers Dieu, implorant, avec le pardon de ses désespoirs, le don de Foi. Le volume est d'un.



débutant qui promet un poète : un charme de candeur et de simplicité profonde s'en dégage; une science déjà des douces musiques alanguies et des rythmes berceurs. On peut attendre beaucoup de M. Paul Gérardy.



La galerie de M. le docteur Lequime, une des plus remarquables du pays, a été vendue à Bruxelles, les 4 et 5 avril. Sans compter d'importants tableaux de maîtres étrangers, notamment de Courbet et de Daubigny, elle renfermait des œuvres capitales au point de vue de l'histoire contemporaine de l'Art en Belgique, de magnifiques toiles d'Hippolyte Boulenger, d'Alfred et de Joseph Stevens, d'Henri de Braekeleer, de Louis Dubois, de Louis Artan. Le plus fort prix de la vente a été atteint par *La Petite Vanne* de Boulenger acquise pour 9000 fr. par M. Van Cutsem de Bruxelles. D'autres tableaux du même artiste, si dédaigné jadis, ont été chaudement disputés, surtout l'admirable *Messe de Saint-Hubert à Tervueren*. L'éignatique et superbe *Sphinx parisien* d'Alfred Stevens, 1400 francs; l'*Étalon flamand* d'Alfred Vervée, 5100 fr.; *La Convalescente* d'Agneessens, 2800 francs; un admirable Courbet *Le miroir de la Loue*, 7600 francs. L'occasion était bonne d'enrichir quelque peu nos musées : nous ne sachons pas qu'on en ait profité.



Pierre Loti a été reçu solennellement à l'Académie française, le 7 avril. M. D.



En mai paraîtront les *Ballades Russes* de notre collaborateur l'abbé Hector Hoornaert. Nous avons publié dans notre dernier N° trois des pièces applaudies récemment à la *Société littéraire* du cercle catholique de Gand.

Le volume sera édité, avec un soin spécial, par M. A. Siffer.



Il y a quelques semaines, madame la marquise de Blocqueville, princesse d'Ekmuhl, fille de l'illustre maréchal Davout, réunissait à sa table le vicomte et la vicomtesse de Janzé, le comte Jean Zamoycki, M<sup>me</sup> Beulé, veuve du célèbre ministre, M. Charles Buet, M<sup>me</sup> de Chevarrier née de Pène, M. Bertin (du *Journal des Débats*). Le dîner a été suivi d'une réception intime où se trouvaient la marquise de Chaponay, la générale Callier, la princesse Gortschakoff, le vicomte d'Acunha, MM. le baron de Berg, Emile Trolliet, Manuel, de Sédierès, plusieurs personnages éminents appartenant au monde des lettres, à la diplomatie et à l'armée.

C'est en présence de cet auditoire que M. Charles Buet a lu son drame, *Le Juge*, qu'il destine à la Comédie Française. Il a obtenu un succès des plus flatteurs.



Vient de paraître, chez Paul Delarue, à Paris : *La Tour Griffée-d'or*, par Charles Buet (2 fr.). Ce recueil de six nouvelles, auquel la première donne son titre, est digne du fécond écrivain : on y retrouve toutes ses qualités de style et d'imagination. Une de ces nouvelles, *La Réponse de la Tombe*, a paru dans le Magasin Littéraire de juillet 1889. Le volume fait partie d'une collection destinée à la jeunesse ; il peut donc être mis entre toutes les mains, sa valeur le signalant du reste aux bibliothèques les plus artistiques.



M. Alph. Janssens, si favorablement connu des amis de la poésie flamande, publie un poème populaire (Volksgedicht) sous ce titre : *Rozeken's eerste Communie* (La première communion de la petite Rosalie). Ce poème est écrit en vers libres, les pieds comprenant indifféremment deux longues ou une longue et deux brèves. Cette œuvre a tout le charme naïf et familier dont la littérature flamande semble, à notre époque de raffinements, avoir gardé l'heureux secret.



Nous sommes heureux de saluer un jeune poète dont les vers sont aussi remarquables comme facture que l'inspiration en est haute et sincère. *Foi et Poésie*, par Joseph Serre (Lyon, E. Vitte, 2 fr.) est un volume de vraie poésie catholique, sans mélange de mysticisme faux ou profane. Nous comptons revenir sur ce livre et sur son auteur.



Aujourd'hui paraît chez l'éditeur du *Magasin Littéraire*, M. Alph. Siffer, un volume qui se recommande aux amateurs de poésie sentimentale et gracieuse autant qu'aux bibliophiles friands de coquettes éditions. L'auteur est M<sup>me</sup> Caro Delvaille, de Bayonne ; le livre porte ce joli titre parfaitement choisi : *Vibrations*.

J. C.





## CONCOURS

---

**L**E *Magasin Littéraire* ouvre un concours de poèmes en prose et de nouvelles.

Les manuscrits devront parvenir chez M. A. Siffer, éditeur du *Magasin Littéraire*, à Gand, au plus tard le 15 mai. Ils ne seront pas signés. Les auteurs enverront leur nom et leur adresse sous un pli cacheté, reproduisant à l'extérieur la devise ou le titre du manuscrit.

Aucun manuscrit ne pourra dépasser la valeur de 6 pages d'impression de la revue (texte ordinaire).

Le comité de rédaction constituera, pour procéder à un triage préliminaire, un jury choisi parmi les collaborateurs de la revue. Les manuscrits jugés les meilleurs (sans que ce nombre puisse dépasser 12) seront publiés dans le *Magasin Littéraire* sans noms d'auteurs, et tous les abonnés seront invités à émettre un vote définitif décernant les prix et les mentions.

Les manuscrits présentés au concours doivent être absolument inédits. Le même auteur ne pourra en envoyer plus d'un seul.

Le concours est public et ouvert gratuitement aux littérateurs de Belgique et de l'étranger.













## LE MAGASIN LITTÉRAIRE

---



LE hasard nous met sous la main une brochure très-intéressante... pour nous : une « notice-spécimen » reproduisant les articles consacrés par la presse parisienne à une revue nouvelle.

Le titre de la Revue ?

Il est là, se détachant en rouge sur l'orangé de la couverture : « *Le Magasin Littéraire.* »

« *Le Magasin Littéraire!* » Un titre très apprécié. Voici comment, dans un article de la *Justice*, reproduit par la notice-spécimen, s'exprime M. Albert Tirdel : « Trois numéros d'une revue nouvelle m'attendaient là, trois numéros d'un joli format, un peu plus grands qu'un livre, mais tout aussi maniables, et d'un texte infiniment soigné. Cela s'appelait *Le Magasin Littéraire* et ce titre si simple, si français, si clair, bien qu'aucun souvenir même ancien ne me revînt de l'avoir jamais vu étalé sur une couverture de revue, me parut tout à coup familier et me fit l'effet d'un vieil ami. » (1)

On juge comme à nous parut familier et fit l'effet d'un vieil ami, « ce titre si simple, si français, si clair », .. quelle satisfaction d'amour-propre paternel nous valut l'appréciation de M. Tirdel, quel chagrin nous eûmes

---

(1) Notice spécimen, p. 25.



qu'il n'ait point vu ce titre étalé sur notre couverture, quel regret surtout que, ignorant notre possession sans doute, les fondateurs de la publication nouvelle aient donné à leur œuvre le nom qui appartenait en propre à la nôtre.

Nous rappellerons que notre recueil était intitulé depuis sa fondation, en 1884 : *Le Magasin Littéraire et Scientifique*. En fait cependant, on l'appelait « *Le Magasin Littéraire* » et il était cité sous cette dénomination abrégée en France comme en Belgique. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, la couverture porta le titre actuel.

*Le Magasin Littéraire* est édité à la fois à Gand, à Bruxelles et à Paris. Il est en possession de son titre en France comme en Belgique.

Il compte en France de nombreux collaborateurs : Léon Bloy, Charles Buet, Henry Bordeaux, F. Bourmand, Charles Fuster, etc. etc.

Nous sommes persuadés que les propriétaires du « *Magasin Littéraire* », second du nom, voudront bien reconnaître que notre priorité nous donne un droit exclusif.





## LA POLITIQUE SOCIALE EN ANGLETERRE

---

**L**ES nombreuses défaites que le Ministère de Lord Salisbury a déjà essuyées — et récemment encore — dans les élections partielles et qui ont affaibli notablement sa majorité parlementaire, devenue vacillante et capricieuse, font prévoir la dissolution prochaine du Parlement élu il y aura bientôt six ans. Aussi, aux yeux des Libéraux, les jours du gouvernement actuel sont-ils comptés; tout ce qu'il a encore à faire — pour évoquer un souvenir de Charles II — c'est d'excuser la lenteur de son agonie.

Qui l'emportera dans la prochaine lutte électorale, des Conservateurs ou des Libéraux? Nul ne le sait. Les prévisions les plus justes peuvent être déjouées par les surprises du scrutin.

Cependant, quelque soit le résultat du vote des électeurs; qu'il permette à Lord Salisbury de prolonger pour plusieurs années sa présence au pouvoir, comme le *Times* prétend le lui promettre, ou à Gladstone de réaliser, avant de mourir, le rêve de sa vieillesse en accordant le *Home Rule* à l'île-sœur, il existe un parti — si toutefois le terme est applicable — qui ne fera que gagner au résultat, quel qu'il soit : c'est le parti ou plutôt la classe des ouvriers. Ceux-ci, en effet, comptent des amis tant à droite qu'à gauche, et

telle est l'importance de ce facteur, que les deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir semblent faire dépendre du vote ouvrier l'issue de la campagne électorale qui va bientôt s'ouvrir. L'un et l'autre ont inscrit des réformes sociales dans leur programme : c'est à qui en promettra le plus, c'est à qui se montrera le plus disposé et le plus apte à réaliser les aspirations légitimes du travailleur, de celui de la campagne comme de celui des villes.

Les discours prononcés par les organes officiels et officieux des Conservateurs et des Libéraux depuis octobre dernier, depuis que Gladstone a développé son programme à Newcastle, annoncent visiblement une nouvelle orientation de la politique intérieure anglaise dans le sens des réformes sociales. On l'a dit : la politique sociale est la politique de l'avenir.

La *Justice*, l'organe de la Fédération sociale-démocratique, n'a pas manqué de voir ici une manœuvre électorale, destinée à gagner le vote des ouvriers. Mais même dans cette hypothèse, toutes ces protestations, toutes ces déclarations démontrent qu'on a compris dans les sphères politiques, que les questions du *Home Rule*, du *Disestablishment* de l'Église Anglicane au pays de Galles et en Écosse, de l'extension du droit de vote, du *one man, one vote*, ne sont pas les seules qui intéressent le pays; qu'il y a lieu de s'occuper du sort des travailleurs et d'assurer à cette classe — la plus nombreuse dans chaque nation — le bénéfice de la protection et de la coopération des pouvoirs publics, au même titre qu'aux autres classes de la société, dans la mesure du juste et du raisonnable.

« Il est probable, dit un publiciste, que dans aucun autre pays les hommes d'État ne sont aussi prompts qu'en Angleterre à réaliser les programmes politiques qui ont leur point de départ dans la nation. — Les plates-formes politiques ont une tendance à

s'appuyer, non pas tant sur des déclarations de droits et de principes, que sur des listes de nouvelles lois à édicter par le parti au pouvoir. On regarde la constitution anglaise comme ayant constamment besoin de réparations législatives et chaque Anglais, même le conservateur le plus endurci, a sa chère petite liste de réformes nécessaires... -- « Des mesures, non pas des hommes » est encore toujours la devise de l'électeur anglais. »

La fluidité de la constitution d'Angleterre, la facilité avec laquelle les institutions anglaises s'adaptent successivement, lentement, aux idées et aux mœurs de l'époque, est, en effet, un phénomène qui frappe d'admiration les publicistes du continent.

Il y a quelques jours, les journaux londoniens nous apprenaient le triomphe des Progressistes aux élections pour le Conseil du Comté de Londres -- la citadelle du « conservatisme » comme l'appelle Lord Randolph Churchill. Ce fut un vrai triomphe social, le triomphe de la tempérance, largement représentée dans la majorité du Conseil; de l'égalité au point de vue des impôts locaux; des promoteurs de l'habitation ouvrière saine et salubre; le triomphe d'une politique chaudement approuvée par feu le Cardinal Manning.

Le maintien au pouvoir et le renforcement d'un parti qui a aboli le sous-contrat, le système du *Sweating* ou de l'exploitation de l'ouvrier, en ce qui concerne les travaux à exécuter ou les marchandises à livrer; qui a pris pour règle d'insister sur le paiement du taux courant des salaires à tous ceux que le conseil emploie ou qui sont employés par ceux avec lesquels il traite; qui a accordé la journée de huit heures à la plupart de ses ouvriers et aboli, dans tous les départements de l'administration, le système des sept jours de travail par semaine; qui, enfin, a réduit les salaires en haut et les a élevés en bas, est un indice non équivoque de la tendance des

esprits dans la métropole : le vent est à la politique sociale.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les tendances sociales du monde parlementaire et gouvernemental, telles qu'elles se reflètent dans les programmes des divers partis et se personnifient en certaines individualités marquantes, faisant figure dans la nouvelle école politique.



Les tendances du parti Libéral deviennent de plus en plus démocratiques. Il a renoncé maintenant d'une manière définitive au *Laissez-Faire* individualiste, ce principe sur lequel, en tant que mandataire de la classe moyenne, il était autrefois solidement campé.

On a pu constater la différence entre l'attitude du *Daily News*, le principal organe libéral, et celle des organes des *torys*, à l'égard du Congrès des Unions de Métiers, à Newcastle, au mois de septembre de l'an dernier.

Peu de jours après se réunit, dans la même ville, la Fédération Nationale Libérale, au sein de laquelle on exprima un vœu entre autres en faveur de l'amélioration de la condition de la population rurale, en acclamant, en même temps, la résolution prise par divers comités locaux, de continuer leur appui aux candidatures ouvrières. C'était la préface des déclarations du 2 octobre 1891, date qui marquera, sans nul doute, dans l'histoire du Libéralisme britannique. Ce jour, l'illustre vieillard, le grand orateur populaire, Gladstone, toujours à la hauteur de son temps, prononça son discours-programme. Ce programme ne contenait plus seulement la question du gouvernement local pour l'Irlande, mais toute une série de réformes démocratiques. Le vote populaire direct concernant le trafic des liqueurs fortes — l'égalisation des *death duties* ou droits de succession — la division

rationnelle des taxes entre le propriétaire et l'occupant — l'extension des *Factory Acts* — le déjeûner du peuple exempté des droits sur le thé et le caté (*free breakfast table*) — une plus large représentation de la classe ouvrière au Parlement par le payement des membres de la Législature — lesquels, actuellement, se recrutent presque exclusivement dans la classe aisée — enfin des mesures propres à améliorer le sort des cultivateurs et la réforme des lois agraires, constituaient les principaux articles de la nouvelle plate-forme politique.

Nous aurons plus loin l'occasion de revenir sur ces deux derniers points. A côté de Gladstone se trouve son lieutenant, John Morley, qui fut premier secrétaire d'Irlande dans le ministère libéral de 1886, actuellement Président de l'Union Libérale et Radicale de Londres, et qui dit un jour de lui-même qu'il était un *whig* prudent par tempérament, un libéral par l'éducation et un radical par l'observation et l'expérience. Son programme se résume en ces mots : « nous voulons l'éducation pour tous, la participation de tous au gouvernement de la commune et du pays, la possibilité pour tous d'arriver, par le travail et l'économie à posséder un toit et un champ. »

Nous venons de faire allusion aux Radicaux. Il n'entre naturellement pas dans notre intention d'occuper nos lecteurs des aspirations de ceux qui professent les principes les plus avancés et se déclarent partisans des solutions les plus radicales, comme, en matière d'impôt, le transport de celui-ci en entier sur la rente; en fait de réglementation du travail, la loi des huit heures dans l'industrie minière; dans le domaine politique, le suffrage universel et ainsi de suite. Nous désirons seulement faire une remarque non sans importance (1). C'est que, s'il est en Angleterre

---

(1) Voir le programme radical publié par le *Star*, le 8 août 1888.

un parti qui a subi, pendant bientôt un quart de siècle, une étonnante transformation, c'est le radicalisme. Que l'on compare son programme actuel — nous venons d'en dire un mot — au programme radical de 1840 à 1874. Quelle immense différence entre les maximes professées alors par le radical individualiste et celles qui inspirent la politique des radico-socialistes de l'heure actuelle!

A la maxime : « le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins », ils ont substitué celle-ci : « le meilleur gouvernement est celui qui peut administrer le plus en toute sécurité et d'une façon efficace ». Le principe de la carte blanche à donner à l'entreprise individuelle dans l'industrie, est remplacé par le principe de l'organisation et du contrôle, par l'État, des industries revêtant le caractère d'un service public considérable, et la politique de la « Ligue de la défense de la liberté et de la propriété » a fait place à celle de la nationalisation ou de la « communalisation » de la terre et d'autres monopoles économiques!

Le radicalisme individualiste est non seulement mort, mais même en grande partie oublié.

Le représentant attitré du Radicalisme au Parlement est M. Labouchère, très acclamé sur toutes les plateformes démocratiques, mais qui a le tort de ne pas jouer son rôle d'une façon assez sérieuse.



Les idées radicales trouvent en la personne de M. Joseph Chamberlain un interprète autrement sérieux et influent. Membre du second Cabinet Gladstone (1886), il s'est séparé de ce dernier comme on sait, sur la question irlandaise, en joignant la fraction unioniste du parti libéral qui soutient le gouvernement conservateur. Depuis l'élévation toute récente à la pairie de Lord Hartington, Joseph Chamberlain est

actuellement le chef des Libéraux-Unionistes. D'un caractère énergique et véhément, d'une éloquence persuasive; doué d'une forte intelligence; jouissant en outre d'une constitution de fer; possédant une expérience administrative considérable, le député de Birmingham est animé d'un sincère désir d'améliorer la condition de ses compatriotes.

Ce Radical — qu'on a nommé « l'arbitre et l'inspirateur de la politique intérieure d'Angleterre sous un gouvernement conservateur » — a largement contribué à l'élaboration de l'*Allotments act* de 1886 — sur lequel nous revenons un peu plus loin — et à la création des assemblées de comté et de district, centralisant entre leurs mains les attributions éparses des divers corps électifs locaux, en y joignant des pouvoirs empruntés à l'omnipotence pléthorique du Parlement.

Depuis quelque temps Jos. Chamberlain s'occupe activement d'une question qui intéresse au plus haut degré la classe ouvrière : la question de l'assurance contre la vieillesse, dont plusieurs parlements du continent s'occupent à l'heure actuelle et qui mérite que nous nous y arrêtions un instant.

Dans la classe aisée du peuple, les revenus tendent à augmenter plutôt qu'à manquer dans la vieillesse. Le boutiquier et le marchand, par exemple, regardent l'époque du déclin de la vie comme le temps où ils pourront jouir tranquillement des fruits de leurs années de labeur. Les richesses qu'ils ont accumulées, la maison qu'ils ont réussi à fonder, les laissent, à la fin de leur vie, dans une condition de fortune plus favorable qu'au début.

L'ouvrier, au contraire, à mesure que les jours de sa vigueur et de sa force s'écoulent, voit dépérir une à une toutes ses anciennes ressources. Sa force physique — sa seule richesse — s'affaiblit peu à peu; il se voit devenir une charge, soit à sa famille, soit à la charité de sa commune.



Ces considérations s'appliquent tout particulièrement au peuple anglais. Quand on se représente que, d'après un rapport de M. Burt, un homme sur sept, en 1890, ayant dépassé la soixantaine, avait besoin du secours de l'assistance publique, on voit quel terrible élément du paupérisme d'Angleterre est ce triste dénuement de la vieillesse. Si l'on prend un âge plus avancé, on constate des faits encore plus tristes et plus surprenants. Suivant M. Charles Booth — qui a examiné cette matière tout particulièrement — la proportion des pauvres (*paupers*) au-dessus de l'âge de 65 ans est de trente-huit pour cent sur la population générale du même âge.

En d'autres termes, deux personnes sur cinq, ayant atteint l'âge de 65 ans, sont obligés d'invoquer l'assistance de la Loi des Pauvres. Notez qu'il n'est pas tenu compte ici de tant de vieillards pauvres qui préfèrent vivre dans un état voisin de l'extrême misère (*semi-starvation*), plutôt que de s'adresser à la bienfaisance publique locale, si peu compatible avec le sentiment de la dignité personnelle, en ce pays surtout

Comprenant la nécessité d'adoucir une souffrance imméritée, commune à une section si considérable de la population, et dont la seule prévision doit étendre un sombre nuage sur les années d'abondance et de force, plusieurs hommes appartenant au clergé et au Parlement, comme le chanoine Blackley, qui le premier a proclamé la nécessité de l'assurance par l'État, le Rév. W. Moore Eade, James Renkin, le colonel Howard Vincent, Dr. Hunter, Jos. Chamberlain, ont mis en avant des projets de systèmes d'assurance en faveur de la vieillesse.

Voici, en quelques lignes, l'économie de projet de ce dernier, tel qu'il l'expose, avec le talent qu'on lui connaît, dans un des derniers numéros du *National Review*, à la suite d'une enquête, faite sur sa proposition, par un comité volontaire de 60 membres de la

Chambre des communes durant la session parlementaire de 1891.

Joseph Chamberlain fait marcher de pair l'action de la liberté et celle des pouvoirs publics, et voici comment. Il se déclare pour le principe de la liberté, comme étant le seul capable d'assurer la réussite d'une entreprise aussi salubre. Pas d'assurance obligatoire comme en Allemagne. D'autre part, l'assurance par l'État coûterait à celui-ci une charge annuelle de vingt millions de livres et la nation n'est nullement encore préparée à recevoir ce fardeau sur les épaules.

Mais, dans le but de stimuler le zèle des ouvriers — qui, à vrai dire, n'ont qu'un maigre souci de s'assurer contre une éventualité moins proche, moins certaine que les accidents, la maladie et même la mort — l'État, lui, accorderait un *bonus* de quinze livres à tous ceux qui auraient économisé, en vue d'un fonds de prévision pour la vieillesse, le tiers de cette somme, à l'âge de vingt-cinq ans. Débutant donc avec la somme de vingt livres, l'intéressé qui persévère à économiser jusqu'à l'âge de 65 — c'est le terme fixé par le comité — aurait droit à une pension de cinq shellings par semaine. Les membres du comité pensent que peu d'ouvriers résisteraient à la tentation de se procurer une subvention de quinze livres en épargnant cinq.

Le paiement d'une pension de 5 shellings par semaine, à l'âge de 65 ans, coûterait à l'Administration des Postes — par la voie de laquelle le système d'assurance serait organisé — en prenant l'âge de 25 ans comme point de départ du paiement de la prime annuelle — une somme de 44 £ 16 sh. pour les hommes et de 51 £ 18 sh. 11 d. pour les femmes. C'est ce qui exigerait une prime d'assurance respective de 1 £ 16 sh. 10 d. et de 2 £ 0 sh. 10 d. par an.

Ce qui tend à accroître la répugnance qu'éprouvent

la plupart des ouvriers à l'égard de l'assurance contre la vieillesse, c'est la crainte de se trouver un jour dans l'impossibilité de continuer le paiement de la prime pendant la longue période de temps qui les sépare encore du terme fixé, la cessation du paiement de la prime entraînant, dans la plupart des compagnies d'assurances, la perte de la pension. D'autre part, celles-ci ne remboursent généralement pas le capital d'assurance, au cas où l'assuré n'atteint point l'âge de 65 ans.

Dans le projet de M. Chamberlain, le système prévoit deux cas, l'un où le capital serait remboursable, l'autre où il ne le serait point, au gré de l'intéressé.

Quelles seraient maintenant les conséquences de la mort de l'assuré avant qu'il ait atteint l'âge requis pour l'assurance?

S'il laisse une veuve et un ou plusieurs enfants en bas âge, il sera alloué une légère pension à la veuve pendant six mois, outre le paiement de 2 shellings par semaine pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 12 ans. Ceci à condition toutefois que la totalité de ces secours ne dépasse point la somme de 10 shellings par semaine, pendant les six premiers mois, et de 8 shellings passé cette période. Si l'assuré ne laisse ni veuve ni enfants, il peut laisser à un représentant autorisé une somme en proportion du montant de ses souscriptions.

On a vu que les femmes seraient également admises au bénéfice de l'assurance encouragée et organisée par la voie de l'État. Il est bon de noter ici que d'une part, les femmes qui se voient obligées d'implorer le secours de l'Administration des pauvres, après l'âge de 65 ans, sont beaucoup plus nombreuses que les hommes et que, d'autre part, l'assurance des femmes est fort peu en usage chez les compagnies d'assurance existantes.

Le député de Birmingham veut à la fois ménager les sociétés d'amis (*friendly societies*) et s'assurer leur

concours. Dans ce but, l'État procurerait les mêmes avantages à ceux qui s'assurent dans les sociétés susdites et à ceux qui préfèrent adopter le système de l'Administration postale (1).

Enfin M. Joseph Chamberlain exprime le désir de voir inscrire dans les lois l'insaisissabilité et l'incessibilité de la pension d'assurance.



Si les Libéraux ont leur Morley, leur Mundella; les Unionistes leur Chamberlain; les Irlandais leur Michel Davitt, le parti Conservateur compte aussi dans ses rangs plusieurs hommes aux tendances démocratiques. Deux surtout se distinguent sous ce rapport : ce sont Lord Randolph Churchill et sir John Gorst.

Le premier a été, jusque dans ces derniers temps, Chancelier de l'Échiquier. On l'a appelé le fondateur pratique de la démocratie toriste. Dans un discours prononcé devant ses mandataires, au mois de février de l'année dernière, il insista fortement sur le besoin de consacrer plus d'attention aux problèmes complexes du travail. Il protesta vivement contre la façon d'agir d'une section de la presse toriste, toujours défavorable à la cause des ouvriers quand un différend se déclare entre eux et les chefs d'industrie, toujours prête à pousser ceux-ci à des mesures extrêmes. Il donna un accueil sympathique à la délégation des mineurs de la Grande-Bretagne qui, au début de l'année 1891, venait lui demander son

---

(1) En d'autres termes, il propose de diviser la pension en deux parts, l'une part ayant droit à la contribution du gouvernement et l'autre étant celle fournie par l'assuré lui-même. Le subside du gouvernement étant une règle générale, ce dernier se verrait dispensé d'exercer un contrôle sur l'administration des sociétés en question.

L'assuré qui atteint l'âge de 65 ans devrait simplement prouver qu'il a acquis sa part de la pension, afin d'obtenir celle de l'État.

appui en faveur des efforts des mineurs pour obtenir la fixation légale de la journée de huit heures dans tout travail souterrain. C'est dire qu'il va parfois plus loin que les Libéraux eux-mêmes.

Voyant dans l'augmentation rapide des débits de boissons alcooliques un facteur important de la condition misérable, matériellement et moralement parlant, de la classe ouvrière, Lord Randolph Churchill a déposé, en 1890, une proposition de loi accordant aux Conseils de Comté, par l'intermédiaire de comités *ad hoc*, le contrôle exclusif des licences, et contenant des dispositions visant à la réduction graduelle du nombre de ces dernières.

Il y a ensuite Sir John Gorst, le député pour Chatham, qui, après avoir été sous-secrétaire d'État au département des Indes, vient d'être chargé des importantes fonctions de secrétaire de la Trésorerie. Il fut jadis membre, avec Lord Randolph Churchill, M. Balfour et Sir Henry Drummond Wolff, du fameux quatrième parti — lequel constitua pendant quelque temps la véritable force de combat de l'opposition sous le ministère Gladstone (1880-1886). C'est lui qui, en qualité de premier plénipotentiaire, représenta, avec MM. Burt et Dale, la Grande Bretagne à la Conférence de Berlin, au mois de mars 1890. C'est un homme que ses allures indépendantes ont plus d'une fois porté à se séparer de ses chefs, lors de la discussion l'an dernier, par exemple, de la loi sur le travail des enfants. Irrité de voir le ministre de l'intérieur, M. H. Matthews, au nom du cabinet, violer les engagements pris à Berlin et fixer à onze ans, dans le projet de loi, l'âge minimum, il défendit avec chaleur le vœu exprimé à la Conférence du Travail et prêta son appui à l'amendement de M. Sydney Buxton, fixant l'âge minimum à douze ans. Cet amendement passa à seize voix de majorité.

Sir John Gorst, qui porte aux questions du travail,

au sujet desquelles il a des idées fort justes et des vues larges, un vif intérêt, rapporta de Berlin deux idées : d'abord celle de l'État Employeur-Modèle du travail, ensuite la nomination d'une Commission royale chargée de faire une enquête sur les conditions du travail, dans le but de s'assurer jusqu'à quel point elles sont susceptibles d'amélioration. Il ne réussit point à atteindre la réalisation de sa première conception et il eût peut-être échoué également dans sa croisade en faveur de l'autre, sans les vives protestations qu'il fit entendre à Chatham. Là, le 21 février 1891, il prononça devant ses électeurs un important discours, renfermant un programme social pratique et visant à orienter le parti toriste dans le sens d'un socialisme d'État conservateur — ou plutôt de ce qu'on appelle de ce nom chez nos voisins d'Outre-Manche.

Un adversaire politique influent, John Morley, qui partageait les vues sociales de John Gorst, prêta main-forte et fut sur le point de faire une motion en faveur de l'institution d'une Commission d'enquête, quand le gouvernement, comprenant les inconvénients d'une pareille situation, résolut d'instituer d'office une Commission du Travail, parant ainsi une défaite probable.

Présidée par Lord Hartington, la commission comprend des hommes appartenant aux divers partis politiques, des représentants du capital et du travail ainsi que plusieurs spécialistes.

Résumons maintenant en quelques lignes le programme social du Secrétaire de la Trésorerie, le plus complet qui ait été formulé jusqu'ici par un homme politique du parti conservateur, et qui a été chaudement approuvé par des hommes aussi compétents que Thomas Burt, président du dernier Congrès des Unions des Métiers, Dale, son collègue à la Conférence de Berlin, Cain et Lord Meath.

Il est divisé en deux parties. L'une comprend les

points mûrs pour l'action du législateur, l'autre, ceux sur lesquels l'opinion publique ne s'est pas encore prononcée définitivement et qui sont du domaine de l'enquête.

1. Responsabilité du patron en fait d'accidents du travail, partout où ceux-ci sont les conséquences nécessaires, inévitables des conditions mêmes de l'industrie, et abolition du principe de la communauté d'emploi, au nom duquel la loi déclare le patron irresponsable du dommage causé à un ouvrier par un autre ouvrier sous ses ordres.

2. Mesures pour prévenir les accidents de mer entraînant mort d'homme, notamment par l'interdiction aux propriétaires de navires d'assurer leurs bâtiments de mer et la cargaison pour la valeur totale, et l'institution d'une enquête, chaque fois que le cas se présente, au sujet des circonstances dans lesquelles des accidents de cette nature se sont produits.

3. Pleine et entière liberté d'association pour les travailleurs.

En quatrième lieu, jugement des contestations industrielles, déféré à des tribunaux sans caractère pénal et assurant aux intéressés la solution prompte et peu coûteuse des différends concernant l'interprétation des contrats entre patrons et ouvriers; établissement de Bureaux d'Arbitrage ou de Collèges de Conciliation permanents, auxquels les parties seraient invitées à soumettre les différends ayant pour objet les contrats en cours de négociation.

Ensuite, repos du dimanche pour tous les ouvriers — fixation légale de l'âge minimum pour le travail des enfants à douze ans — érection d'établissements d'enseignement industriel, agricole et ménager — concessions de terres aux laboureurs. Enfin, institution d'un Ministère du Travail — à l'instar des *Labour Bureaus* établis déjà en 27 États de la grande république américaine — qui centraliserait les branches administratives intéressant le travail,

lesquelles se trouvent à présent éparpillées entre plusieurs départements différents.

La seconde partie du programme social du député de Chatham se rapporte, comme nous l'avons dit, aux matières à propos desquelles l'opinion publique n'a pas encore acquis un degré de suffisante maturité pour justifier l'intervention des pouvoirs publics. Cette partie comprend : la limitation des heures du travail — qui vient de faire échec au Parlement anglais — les ouvriers sans ouvrage — ce mal qui devient parfois une calamité publique; l'immigration des pauvres et la réforme — tant souhaitée — de la Loi des Pauvres.

Comme on le voit, le programme que nous venons d'esquisser touche aux principales questions d'ordre social débattues dans la Grande-Bretagne. C'est véritablement le programme social actuel de l'Angleterre (1).

Nous voudrions volontiers entrer dans quelques détails à propos de chacune de ces intéressantes questions, ou plutôt de ces plaies sociales, dont la guérison est demandée à grands cris par la classe de ceux qui n'ont que les bras pour vivre. Mais ceci nous mènerait au-delà des bornes que nous nous sommes tracées et nous obligerait de faire pour ainsi dire l'historique de chaque question à part.

Nous nous contenterons de faire remarquer que presque chacun des articles de ce programme reflète le désir de son auteur, de voir se réaliser son idéal de l'État employeur-modèle. Non pas, comme on pourrait le croire, que Sir John Gorst, rêve le socialisme d'État.

---

(1) Notons toutefois qu'il y a encore quelques autres points dont J. Gorst ne parle point, mais tout d'actualité, comme la construction de logements ouvriers, la question des caisses de retraite pour la vieillesse et surtout celle des abus scandaleux qui se commettent à la faveur des sous-contrats, en matière d'entreprises pour le compte des administrations publiques.



Pour cela, il est trop Anglais, trop partisan, comme ses compatriotes en général, du *self-help*, de l'initiative individuelle. Il croit même, en ce qui regarde par exemple la réduction des heures du travail, que l'intervention de l'État ne pourrait que nuire aux intéressés, car, s'il s'arrête à un chiffre trop bas, il rencontre l'opposition des grands centres industriels; s'il marche, s'il adopte un chiffre trop élevé, il oppose un obstacle sérieux à une réduction plus considérable dans l'avenir.

Mais Sir John part de ce principe que l'État — le plus grand employeur d'ouvriers — a de ce chef non-seulement des devoirs, communs à tout patron, mais une mission sociale à remplir, en prêchant d'exemple.

C'est ainsi qu'il préconise l'établissement légal du repos du dimanche dans le ministère des Postes et même aux compagnies de chemin de fer, « créatures de l'État »; la réduction de la journée du travail — là où elle est nécessaire — dans les arsenaux de la marine de l'État, où le gouvernement emploie le travail d'une façon directe, sans l'intervention d'aucun contractant, ainsi qu'aux travaux exécutés pour le compte des communes et des administrations locales. C'est ainsi encore qu'il veut imposer aux entrepreneurs du gouvernement les conditions établies, sous ces divers rapports, dans les manufactures de l'État.

« Des mesures spéciales, ajoute-t-il, peuvent être édictées concernant les chemins de fer, les *tramways* et toutes les entreprises industrielles ayant le caractère de monopoles créés par l'État en vue du bien-être général. »



« Lorsque le Parlement se séparait » (au mois d'août dernier), écrit un publiciste anglais, « Sir John était considéré comme le plus fort conservateur de la Chambre des communes, après M. Balfour. » Reconnaissant la responsabilité de sa situation, Sir John, outre qu'il

assista au Congrès ouvrier de Newcastle, consacra ses vacances parlementaires à une étude attentive de la condition actuelle de l'ouvrier en Angleterre et en Irlande. Il fit connaître le résultat de ses observations dans une série de trois discours prononcés peu avant la fin de l'année 1891, qui complètent en quelque sorte son programme du mois de mars précédent. Dans le premier de ces discours il fit ressortir la nécessité de rendre le travail plus intelligent et plus effectif qu'il n'est à présent ; dans le second, il exprima son opinion au sujet du meilleur moyen d'arrêter l'émigration des ouvriers agricoles dans les villes et fit, dans le troisième, un plaidoyer en faveur des pensions de vieillesse.



Tous les deux, par conséquent, le parti conservateur et le parti libéral, sans parler de l'aile radicale de ce dernier parti, comptent des hommes qui poursuivent activement l'étude et la réalisation des réformes sociales propres à améliorer la condition matérielle et morale du grand nombre. Les deux partis leur ont réservé une place plus ou moins considérable dans leur programme ; seulement le programme social libéral officiel est plus ample et plus avancé, et les conservateurs en sont souvent réduits à copier leurs adversaires sur ce terrain.

L'ancien élément *tory*, aux tendances protectionnistes et poursuivant une extension féodale de la Loi des Pauvres, devient de plus en plus subordonné à ce qu'on appelle la « démocratie toriste ».

De fait, depuis son avènement au pouvoir, Lord Salisbury a attaché son nom à plusieurs lois et mesures en faveur de la classe laborieuse : comme la nouvelle loi sur les fabriques, l'extension donnée par l'*Act* de 1888 au gouvernement local, ce qui favorise le mouvement qu'on appelle en anglais le « socialisme municipal »

et dont nous avons dit un mot plus haut ; l'*Allotments Act* de 1886, qui permet aux conseils locaux de racheter des terres, dont les petits cultivateurs peuvent devenir propriétaires par le paiement d'un certain nombre d'annuités — ce qu'on a appelé un commencement de « municipalisation » de la terre. Malgré les reproches qu'on lui a adressés, cet acte a accru de cent mille le nombre des *allotments* ou petites propriétés rurales. Les effets s'en sont fait sentir particulièrement dans la Horncastle Division de Lincolnshire (1).

En ce qui concerne le *sweating system* (2), dont les ravages sont si considérables à Londres, le Département du Commerce et de l'Industrie, à la tête duquel se trouve placé E. Stanhope, a fait des enquêtes, dont le résultat lui a permis de déterminer l'étendue d'un mal aussi criant. Le gouvernement s'est efforcé d'arrêter le système des sous-contrats et, dans les deux ou trois branches industrielles où ce mal a été signalé spécialement, a obligé ses fabricants de faire exécuter le travail dans les ateliers mêmes, avec défense formelle de permettre qu'il le soit au domicile des ouvriers, où l'on pourrait les contraindre à accepter un salaire qui déshonore autant celui qui le donne qu'il rabaisse celui qui le reçoit.

On annonce aussi le dépôt d'un *bill* au sujet de la responsabilité des patrons. Ajoutons enfin que dans sa dernière assemblée, le *caucus* conservateur de Birmingham a demandé l'établissement d'un Ministère du Travail, et préconisé l'encouragement de candidatures ouvrières ainsi que l'emploi du crédit public pour l'aug-

---

(1) Discours de M. E. Stanhope à Sutton-on-Sea, octobre 1891.

(2) Le *sweating system* n'est autre chose que le système de l'exploitation des travailleurs, au mépris des exigences légitimes de leur santé, de leur subsistance ou de leurs forces.

mentation du nombre des paysans-proprétaires dans la Grande-Bretagne.

Ici nous touchons de près au problème agraire, tel du moins qu'il se pose en ce pays.



Un savant économiste anglais, Thorold Rogers, dans son bel ouvrage « Six siècles de Travail et de Salaire » (1), remarque qu'un pays est infiniment plus en sûreté, infiniment plus fort, infiniment plus apte à réaliser le progrès véritable, où le grand nombre est à l'aise et content, que là où les richesses se trouvent accumulées, mais où le procédé de distribution rencontre des obstacles artificiels.

Le dernier membre de cette juste comparaison dépeint exactement la condition économique d'Angleterre, sous le rapport de la propriété immobilière. Toutes les charges fiscales pesant sur l'occupant -- les terres, concentrées en un infime nombre de mains; immobilisées, par les substitutions, entre les mains de leurs propriétaires, et par là-même d'un prix élevé -- l'agriculture n'attirant plus les capitaux -- enfin la vie dure et triste, à l'heure présente, dans les campagnes anglaises et l'attrait puissant des grandes villes, toutes ces circonstances réunies ont amené un double fait, qu'on est unanime à regretter, une situation à laquelle tout le monde veut porter remède : la dépopulation des campagnes et l'entassement de la population ouvrière dans les villes.

En quinze ans, 800,000 paysans ont quitté les campagnes et sont venus grossir la foule des ouvriers de

---

(1) Six Centuries of Work and Wages, by J. E. Thorold Rogers, M. P., chap. XX.

l'industrie. C'est ainsi que plus du quart de la population urbaine et plus d'un sixième de la population totale de l'Angleterre et du pays de Galles sont concentrés dans l'immense ville de Londres (1).

Les suites de cet entassement de la population urbaine, pour la classe ouvrière, sautent aux yeux : avilissement des salaires — hausse du prix des denrées — accroissement du nombre des ouvriers sans travail — difficulté d'unir les ouvriers sans profession (*unskilled*), lesquels donnent plus aisément prise aux excitations malsaines et déroutent souvent, par leurs excès et leur insubordination, les plans de leurs chefs, plus avisés et plus modérés.

Certes ce n'est point la limitation légale des heures du travail — question que les ouvriers eux-mêmes résoudront d'une façon plus élastique et plus conforme à leurs intérêts que l'État ne pourrait le faire — ni la création d'ateliers nationaux ou communaux permanents, qui sauveront l'ouvrier de ville de la situation qui lui est faite.

Le vrai et unique remède, au point de vue tant des intérêts de la campagne que de ceux des ouvriers des grandes villes ; celui au sujet duquel sociologues et hommes politiques sont d'accord, c'est le retour du peuple à la campagne, en lui facilitant l'acquisition du sol : *the people back to the land!* voilà le cri universel.

Au mois de janvier dernier, le chef des Libéraux a donné au nouveau journal hebdomadaire, le *Weekly Star*, destiné aux classes rurales, une lettre-préface, où il promet aux paysans anglais et écossais le bénéfice de la réforme agraire qu'il revendique pour l'Irlande.

---

(1) Nous lisons dans le cinquième rapport de la commission de la Haute Chambre, instituée pour étudier la question du *Sweating system*, que, d'après la déposition de M. Tillet, ancien président de l'Union des Ouvriers des docks, 50 p. c. de ces ouvriers, à Londres, sont venus de la campagne ou sont les fils de l'ouvrier de ferme.

Dans cette lettre, William Gladstone établit que ni au point de vue politique, ni au point de vue social et économique, la classe agricole n'a eu, au progrès réalisé depuis un demi-siècle, une part égale à celle qu'y ont eue les ouvriers des villes. Ce n'est qu'en 1885 qu'ils ont reçu leur Grande Charte, dont les dispositions leur remettent le soin de se mettre au même niveau que le reste de la population, par leurs propres efforts. Au point de vue économique, ils n'ont ressenti que dans un faible degré l'effet de la hausse des salaires dans les villes et les districts populeux.

L'influence démoralisante des lois ainsi que des circonstances dans lesquelles la classe rurale s'est trouvée jusqu'ici, a été telle, qu'au jugement du vieil homme d'État, il y a lieu de s'étonner que le paysan anglais soit ce qu'il est maintenant, en fait de mâle résolution et d'esprit de prévoyance. Si nous voulons, dit-il, protéger notre ouvrier agricole contre le *workhouse*, seule perspective ouverte aujourd'hui à la vieillesse, il faut avant tout lui assurer la possibilité de se constituer une épargne. Pour cela, comme pour élever le niveau moral du paysan, il n'y a pas de plus sûr moyen que le développement de la petite culture. Il est temps que le Parlement s'applique enfin à résoudre ce problème vital, que les rapports de l'ouvrier agricole avec le sol fécondé par lui se règlent sur une base plus équitable et plus généreuse. C'est une des raisons pour lesquelles il importe de mettre à sa portée, dans les paroisses rurales, l'outillage d'un gouvernement local véritablement effectif. Il n'y a rien dans ce vœu qui ne soit réalisable à bref délai par l'effort personnel du paysan lui-même, s'il sait faire un usage viril et judicieux du droit de suffrage étendu jusqu'à lui.

Rapprochons de ces paroles les déclarations émises à ce sujet, dans son discours à Birmingham, par le premier ministre, Lord Salisbury, le 24 novembre dernier : « Il

ne saurait y avoir de divergence de vues au sujet de la dépopulation déplorable de la campagne et de l'immigration des paysans dans les grandes villes. La grandeur de l'Angleterre a eu pour base principale la classe de ses propriétaires ruraux (*yeomanry*), et quoique le déplacement de cette base ne soit point de nature à nuire à la splendeur de l'édifice, on ne saurait courir un risque de ce genre sans inquiétude. Si nous pouvons, au moyen du crédit public, accroître le nombre des petits propriétaires en ce pays, nous réaliserons à mes yeux un gain immense, pour notre pays d'abord, pour le parti conservateur ensuite. »

Quel meilleur moyen, en effet, de rendre conservateurs ces paysans, nouveaux venus dans la vie politique, que de leur donner quelque chose à conserver?

Ce que, comme élément de stabilité, la grande propriété donne aux gouvernements aristocratiques, la petite propriété ne l'apporte-t-elle point aux démocraties modernes?

Quant à la façon de mettre le remède indiqué en pratique, les avis diffèrent un peu.

Jos. Chamberlain prétend donner aux assemblées locales, existantes ou à créer, les pouvoirs nécessaires pour racheter, sur expertise, des terres qui seront distribuées aux cultivateurs et dont ils deviendront propriétaires par le paiement d'un certain nombre d'annuités.

Randolph Churchill désire que le paysan possède sa maison et soit délivré ainsi de ce spéculateur étranger qui s'appelle le propriétaire de sa ferme; que de plus il ait un droit de préférence pour l'achat du lot de terrain qu'il met en œuvre; il se prononce en même temps pour le dégrèvement de l'agriculture. Quant aux ouvriers, il veut les installer aux portes mêmes des grandes villes, dans des maisons pourvues de jardinets et dont ils auront la pleine et entière propriété. Sir John Gorst, lui aussi, veut faciliter, pour tout labou-

reur, l'acquisition d'un jardin pour cultiver ses légumes et, si possible, lui procurer l'occasion de devenir propriétaire d'un lot de terre à un prix favorable.

Ce que J. Chamberlain préconisait en 1885, Gladstone l'inscrit à son tour à son programme politique et social, quand il réclame, à Newcastle-upon-Thyne, des pouvoirs coercitifs, à accorder à des assemblées locales spéciales, les mettant à même d'acquérir des terres, dans le but de rapprocher davantage la population rurale du propriétaire; l'abolition du présent système de substitution et des mesures pour faciliter le transport de la terre.

Enfin, voici le gouvernement conservateur — dont le chef se refuse, en cette matière, à toute mesure ayant le caractère d'une expropriation forcée — et qui, par l'organe de M. Chaplin, ministre de l'Agriculture, a déposé une loi (le *small holdings bill*), autorisant les Conseils de comté à faire un emprunt de dix millions de livres sterling à 3 1/8 pour cent, dans le but d'acheter des terres aux propriétaires à ce disposés, et de les revendre, par parcelles inférieures à 50 acres, aux cultivateurs désireux d'en acheter. Ils loueraient les parcelles ne dépassant pas 10 acres. L'acquéreur serait tenu de cultiver lui-même sa terre et payerait comptant le quart du prix d'achat, un quart sous forme de fermage perpétuel rachetable et le reste en cinquante annuités. Les conseils prêteront aussi de l'argent pour des constructions, aux mêmes termes. Ils pourront faire l'avance des trois-quarts du prix d'achat garantis par le fermage en question, les fonds nécessaires étant fournis par un impôt complémentaire de 4 pour cent sur le revenu de chaque comté. M. Chaplin n'a nullement en vue de couper partout les grandes exploitations existantes en de plus petites. Mais cela n'est pas une raison, dit-il, pourqu'on ne cherche pas à encourager la multiplication considérable de ces dernières, à côté des grandes fermes.



On le voit, dans le monde politique, ceux qui sont au pouvoir comme ceux qui veulent y revenir, s'occupent de *Hodge*, le paysan anglais. L'autre jour un journal anglais, le *Pall Mall Budget*, publiait une caricature, représentant Sir Harcourt (l'un des chefs libéraux) et Chaplin, le ministre de l'Agriculture, tous deux en costume de paysan, l'un disant aux agriculteurs : « Harcourt est votre ami, non pas Chaplin, » et l'autre : « C'est Chaplin qui est votre ami, et non pas Harcourt. »



La politique intérieure anglaise vient d'entrer dans une phase intéressante.

Les réformes sociales, dans la mesure de la compétence législative, formeront désormais une partie intégrale des divers programmes politiques. Les intérêts des travailleurs ne sont plus une quantité négligeable. Si les programmes n'accusent pas encore, au point de vue qui nous occupe, une ligne de démarcation bien définie, les différences seront plus nettes, le jour où, comme tout le fait prévoir, les questions de ce genre occuperont l'avant-plan. Ce jour n'est peut-être pas très éloigné.

Le socialisme qui se heurte, en ce pays, contre la triple barrière du sens religieux, conservateur et individualiste de la population, en rencontrera une nouvelle dans la pacification sociale, non pas réalisée, mais encouragée et aidée par ceux qui, investis du pouvoir, ont pour mission de garantir à tous la jouissance de leurs droits et d'augmenter les ressources individuelles par la coopération sociale.

ED. VLIETINCK





## L'ERREUR JUDICIAIRE

A M. HERMANN DE BAETS

---

**S**URTOUT, n'aie pas peur....  
— Bon, bon, fit le vieil homme, très-occupé à ajuster ses gants de laine, décidément trop longs.

— N'aie pas peur de revenir de suite s'il y a le moindre danger, continua la vieille, achevant sa phrase.

Et elle le conduisit jusqu'au seuil de la porte, où elle resta longtemps, — le buste penché en dehors, — à le regarder s'éloigner...

— Du danger! rumina le vieil homme, arrivé sur le trottoir gluant. Du danger! parce que j'ai eu le tort de lui dire qu'il y aurait peut-être des socialistes à l'audience... Du danger! (et, avec un sourire d'ailleurs pas méchant :) Ces femmes...

Et il se mit en route, parmi les vilains brouillards de cette heure matinale, — doucement, avec d'infinies précautions et des gestes d'excuse, trottinant de la canne et des guibolles, dodelinant de la tête (tic nerveux), esquissant d'humbles saluts à la rencontre de tout uniforme un peu galonné.



Oh ! le drôle de vieil homme au chef toujours branlant !.. Si drôle avec son masque de bon satyre, crispé de rides et encadré d'une barbe marine dont les laineux flocons se coulent, amoureux d'ombre, dans le vaste entonnoir d'un col Louis-Philippe. Sur le nez dodécaèdre et haut en couleurs chevauchent, impavides, de surannées besicles au cristal éclaireur des petits yeux humides qui, bien loin derrière, -- comme reculés en la pensée, — assignent à leurs inquiètes pupilles d'éternels voyages circulaires. La bouche est d'un philosophe ou d'un simple édenté : retirée de bien des tendresses. Dignes aussi de mention et défiant les Procuste du service anthropométrique, les jambes molles, vouées pourtant à une allure rapide et fébrile, et dont l'une semble, à chaque pas, faire des excuses à sa jumelle qui s'empresse de la rejoindre.



Lorsque le macrobien fut arrivé (sans encombre) au bout de la rue de la Régence, il stoppa et consulta l'horloge électrique :

— Neuf heures moins un quart !..

Alors, courageusement, d'un train un peu accéléré, — le stalagmite au bout du nez, — il entreprit la traversée du steppe Poelaert, habile à éviter le heurt d'un de ces vilains, — et toujours mêmes, — réverbères, montrant aux cieux exsangues et bailleurs leur éternel poing d'ennui. Cinq minutes après, il pénétrait dans le tambour du Palais de Justice.

Car c'était, ce Palais, l'aboutissant de ses quotidiennes sorties. Pour y respirer l'air spécial des procès, pour se mêler, — témoin désintéressé et si modeste, — à l'intense activité de la ruche judiciaire, le vieil homme n'hésitait point (sauf les jours de relâche) à émerger — au second chant du coq, — de la douceur de ses

couvertures duvetées. Telle était la passion, la boulimie, la raison d'être, la fin probable de son existence. Il suivait les audiences, comme d'autres, — les jupon-neux, — suivent les femmes.



Un paranoïde, alors? un maniaque?..

On ne savait pas...

Au Palais, d'aucuns voulaient voir en lui un fonctionnaire émérite, frustré par l'âge de son auréole administrative (je veux dire son rond-de-cuir)... un ancien vérificateur des poids et mesures, hasardait-on..

D'autres le soupçonnaient d'avoir fait partie, à un titre quelconque, du Conseil des Prud'hommes, et d'avoir conservé la nostalgie des choses judiciaires...

Mais la virginité de sa boutonnière écartait jusqu'à la vraisemblance de ces deux hypothèses.

Des plaisantins assuraient qu'on avait affaire à un malade en quête de sommeil et auquel un judicieux médecin aurait prescrit ce traitement soporifique et tonifiant... Jamais, pourtant, il ne s'endormait du sommeil du juge...

Quelques-uns, — des psychologues, — expliquaient cette assiduité par un essai d'application des doctrines égotistes de Maurice Barrès qui conseille, en maints passages, de donner quotidiennement la comédie à son « moi », et de chercher dans le rôle passif d'amusé spectateur le secret de la félicité humaine...

La vérité, c'est que cette âme paisible s'était éprise pour le Droit de je ne sais quel religieux et touchant amour. Ce vieil homme ressentait une jouissance étrange à se sentir, catéchumène recueilli et ignoré, dans le temple majestueux de son dieu. La paix tutélaire qui neigeait des immenses et candides parois du monument, lui était d'une douceur si exquise... A suivre le cérè-

monial de la Justice, de si fervents enthousiasmes déferlaient en son imagination naïve...

Et c'était pour cela, pas pour autre chose, qu'il émergeait de ses couvertures duvetées, — au second chant du coq.



Le caractère timide et respectueux de sa passion platonique imposait à sa nature, foncièrement délicate d'ailleurs, quelque répugnance à l'endroit du public grelotteux des saures audiences correctionnelles ou souvent suspect des tapageuses commerciales.

Il en évitait la promiscuité.

Question d'odorat, disait-il parfois. Car il avait, ce vieil homme (et Flaubert l'eût, pour ce motif, estimé grandement), un sens olfactif très-développé, et les impressions de son flair perspicace étaient, à l'en croire, le guide infallible de sa conduite.

Ainsi, il ne détestait point le fameux couloir de 1<sup>re</sup> instance qui, aux heures de presse, s'annonce dès les abords par les imprécises senteurs d'un parloir de vieux couvent, lesquelles à l'entrée, brusquement se compliquent : ordes poussières de créosote ou de camphre recluses aux plis des toges, odeur compassée des vieilles fardes, serviettes et chemises véhiculées au bout de bras ballants, mégots mal ensablés, sillage de verveine ou de corylopsi que laisse derrière elle quelque divorceuse...

Il leur préférait cependant les auditoires de la cour, aux pauvres, mais honnêtes parfums de salles à manger bourgeoises, lambrissées de chêne et ornées de tapisseries sans génie. Parfums dont la pénurie s'enrichit parfois, aux poussées de porte, d'une odeur de couloir, et où la succion de pastilles Géraudel par un avocat catarrheux, ou l'exhumation, des archives et des greffes, de parchemins aux sueurs froides, font événement.

L'odeur blanche (monothéiste, dirait Renan) de la salle des Pas-perdus le laissait indifférent. C'était, disait-il, l'odeur d'un désert sans oasis, sans sizzoun et sans chameaux.

Il raffolait des charmes balsamiques de la Bibliothèque où se perçoivent la chimique composition des encres inaltérables et la moisissure des bouquins relégués aux galeries, — aussi, la contamination des tapis verts souillés de la moiteur de mains avides de jurisprudence, et celle des sièges rembourrés, tombeaux des secrets.

En revanche, quelle révolte de ses membranes pituitaires contre les lourdes émanations de caoutchouc brûlé, de gaz fugitif et de vieille pipe, exhalées aux escaliers de dégagement! Son odorat y devinait toujours quelque irrécusable et prosaïque pot-aux-roses; par exemple, une distraction de chat mûrissant en des angles inexplorés, dissimulée par les flancs vermillons des obèses mata-fuegos.

Mais le pire cauchemar l'attendait aux tribunaux correctionnels! Il avait grand' peine à ressaisir sa notion familière de la Justice et du Droit dans cette fanfare de parfums, au milieu de ce tutti de senteurs imprégnant l'air en ses plus corpusculaires atômes : Pieds impatientés de la gendarmerie nationale, et imperméables goudronnés des cités agents de la force publique, — basanes curules où insistèrent trop longtemps de pondéreux séants, — crânes en fusion, — musc et huiles antiques (à 15 centimes le flacon) dont s'imprégna la fine fleur des Marolles, — rance odeur d'opoponax trop tenue au gré du bookmaker à rouflaquettes qui l'emploie, — des pièces de conviction, d'hétéroclites réminiscences exhalées, — sécrétions des bloodpansch et du lemmesoet clandestinement apportés en prévision des prolongations d'audience, et surtout, surtout, dans la buée du fond, le conflit de trois

cents haleines échappées de gueules de tout genre, — et dont le détail serait trop long.

C'est pourquoi le vieil homme réservait pour les seules audiences civiles ses complaisances et ses assiduités.



Ce matin-là, à 8 h. 52, il poussa la porte mate-lassée de la 2<sup>me</sup> Chambre du Tribunal où devait se plaider une affaire qui avait fait quelque bruit dans la presse, sinon dans le public : le procès intenté par un haut fonctionnaire à un important organe socialiste.

La salle était encore vide, sauf l'aller et venir de quelques avocats affairés.

— Bon! se dit le vieil homme, on n'a pas pris ma place. (C'était, chaque matin, sa grande préoccupation.)

Il s'installa au dernier banc, dans son angle habituel, et se recueillit au spectacle des robes pleines de science et des emblèmes austères dont les symboles animent les tapisseries murales.

Peu à-peu le prétoire s'emplissait : des types d'ouvriers endimanchés, des rédacteurs du journal poursuivi, sans doute, puis des typos, des amis flemmards; — dans le nombre, quelques figures farouches...

Mais le vieil homme, calé en toute sécurité, se préoccupait uniquement des faits et gestes des magistrats qui venaient de prendre place au siège. Il écouta, avec un intérêt visible, l'appel des causes du rôle à plaider, saluant — au passage — d'un hochement de tête plus accusé que les autres, certaines affaires qu'il entendait ainsi appeler depuis des mois et des mois.

Le procès de presse venait en premier ordre... Le conseil du demandeur eut la parole... Et bien vite, après un court exposé de la cause fait avec le laconisme de la synthèse, son verbe s'anima. Ce plaidoyer était

coupé cruellement de cinglantes ironies, sous lesquelles le public se cabrait, dans la rage de ne pouvoir riposter.

Le vieux, à la tête branlante, se caressait silencieusement le menton, jouissant, en amateur, de cette éloquence pimentée... Peu-à-peu, aux défis des adversaires, au choc de leurs arguments, le pénétrait la hantise du procès. Avec l'un, puis avec l'autre, il s'indignait, riait ou s'effarait, (car les gros mots — et ces expressions énormes : révolution sociale, guerre des classes, — le gênaient un peu). Mais, toujours en dedans, et Dieu sait s'il se gardait de risquer la moindre réflexion ou le moindre mouvement insolites ! Sa bouche ouverte à un angle de 35 degrés, et ses yeux naïfs, — comme tout neufs, — (qui eussent fait la fortune d'un comédien) disaient sa compréhension inférieure et attendrie... Pour employer une métaphore hardie, quoique surannée : il était suspendu aux lèvres des orateurs.

Si bien qu'il ne remarquait même pas autour de lui, derrière lui, l'excitation croissante du public se traduisant en murmures d'approbateurs ou d'irrités, et qui tout à coup — à l'occasion d'une prosopopée très ardente de l'avocat du journal, — éclata en des applaudissements tout-à-fait déplacés...

Le Président, un peu pâle, conjura le tumulte :

— J'invite les personnes présentes à s'abstenir de toute espèce de manifestation. Huissier, expulsez les perturbateurs...

L'huissier, affolé, se mit en devoir d'obéir...

Il aperçut le vieil homme qui, indigné par l'irrévérence de ses voisins, multipliait ses vifs et nerveux tête à gauche, tête à droite... Novice assurément, puisqu'il ne connaissait point la tête de ce vieil habitué, l'huissier le saisit à l'épaule :

— Allons, ne manifestez pas... Sortez... et un peu vite !



et le poussa jusqu'à la porte, malgré ses gestes stupéfaits et ses protestations incohérentes.



Le vieux s'affala sur un des bancs du couloir, comme brisé.

Et ce ne fut qu'aux approches de midi qu'il essaya de se lever et de gagner la sortie. Et quand il fut arrivé tout au bas de l'escalier du péristyle, il trouva enfin la force d'articuler une phrase, qui eût du faire trembler le Palais de Justice sur ses fondements : « Sacrée boîte! » dit-il. Rien d'autre.



Oh! le pauvre vieil homme au chef branlant! .. Mortes ses illusions! morte sa foi! Ce coup d'arbitraire qui a brisé sa carrière, l'a frappé au cœur.

Maintenant, il insulte son ancienne idole, et savez-vous comment il s'exprime sur le compte des gens de robe qu'il honorait jadis à l'égal des prêtres d'une religion idéale? « Les conseillers, tous ramollis! les juges, tous corrompus! les avocats, tous grugeurs du pauv' monde! »

Il sort encore chaque matin, mais c'est pour se rendre à la Bibliothèque Royale, (un monument utile, celui-là!) Il y travaille à la rédaction d'un ouvrage destiné à paraître dans la « Collection socialiste ». L'ouvrage aura pour titre : « Mémoire encyclopédique sur les erreurs judiciaires, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours », et son cas sera l'objet du dernier chapitre du dernier volume.

Il vous est arrivé et il vous arrivera encore de relever dans les listes de souscription que les journaux publient à de certaines occasions, cette mention singulière :

*En protestation contre les injustices de la Justice.* . . . . . 0,50.

Ne croyez pas à une boutade ou à une plaisanterie médiocre. Le souscripteur de ces cinquante centimes subversifs, l'auteur de cette phrase anarchique, c'est lui, le pauvre vieil homme si indignement trompé par cette « Justice », pour laquelle il brûlait d'un amour si désintéressé et d'une foi si aveugle.

*Hastière par-delà*  
1<sup>er</sup> Mai, 1892

H. CARTON DE WIART





## VOILA L'HIVER, VOILA LES PEINES ..

---

**U**EST bientôt le vent et la neige  
Qui pleurent dans les cheminées  
Et les lentes et grises journées  
Sans un espoir qui nous protège  
Contre nos tristes destinées.

C'est le temps des heures obscures,  
Et des longues désespérances;  
C'est le temps des pires souffrances,  
La saison des bises parjures  
Qui vont gémir en nos croyances.

Voilà l'hiver... voilà les peines,  
Et les interminables vesprées,  
Les heures traînant, éplorées,  
Comme de maladives reines  
Devant leurs fenêtres cloîtrées.

La chandelle du jour des morts,  
Depuis des jours est déjà morte,  
Et, sur la route du remords,  
La mort seule est encor dehors  
Qui peut frapper à notre porte.

GRÉGOIRE LE ROY





## L'ANTISÉMITISME DE M. EDMOND PICARD

---

**L** ne semble pas que les temps soient très propices à Israël. Les plus optimistes parmi les Circoncis réussissent malaisément, sans doute, à s'illusionner sur l'inquiétant caractère de la sollicitude qui les entoure, à cette heure, en divers pays, et flairent d'imminentes raclées. Déjà même Sa Majesté le Tsar, inaccessible à nos sensibleries occidentales, vient, avec une rare discourtoisie, d'inviter un certain nombre de Ioudi à prestement vider son empire.

Assurément, nous n'en sommes pas encore à imiter cette expéditive énergie, mais — et ceci est symptomatique — notre humanitarisme si prompt à se scandaliser, si prodigue habituellement de réprobations, ne s'émeut pas de ces mesures, ne proteste pas : il est même sur le point de *trouver cela tout naturel*. Surgisse l'occasion et, plus tôt qu'on ne le pense peut-être, d'autres gouvernements, sous la poussée populaire, suivront l'exemple russe.

En attendant, l'opinion, excitée par de fougueux pamphlets, surveille anxieusement les louches pratiques de la haute banque israélite, se préoccupe de la grandissante et bientôt absorbante puissance juive; les têtes s'échauffent, les colères couvent; un irrésistible mouvement précipite peu à peu les peuples européens contre le sémitisme.

Après d'autres écrivains, M. Edmond Picard, avec toute sa verve originale de bel artiste littéraire, a entrepris, dans la *Synthèse de l'Antisémitisme*, d'analyser à sa façon le phénomène : histoire et causes, dangers et remèdes. Son matérialisme a tout gâté malheureusement et, s'il y a, dans son ouvrage, des aperçus vrais, la thèse fondamentale, présentée au nom de la Science (avec majuscule), en est radicalement fausse. Il est étonnant, M. Picard : lui qui se flatte, en pleine maturité, de marcher encore avec la jeunesse à l'avant-garde des idées, ne sait-il pas que le spiritualisme reconquiert les âmes, et qu'en faisant étalage d'un positivisme brutal, il retarde et n'est plus qu'un très vil réactionnaire ?



L'universel mépris qui escorte implacablement, à travers dix-neuf siècles d'histoire, la tragique postérité errante de Jacob et ces périodiques regains de haine contre elle, comment les expliquer ?

M. Picard refuse avec raison de les imputer à l'unique manie qu'affecte Israël, où qu'on le tolère, d'accaparer instantanément, par des manœuvres scandaleuses et sans le payer d'aucun service rendu, le plus clair des richesses. Ces accaparements stériles ne sont, en effet, que la cause secondaire et en quelque sorte occasionnelle de ce mépris et de cette haine. Il faut en rechercher plus profond la justification vraie.

Au risque de mériter les sourires de M. Picard et d'autres nombreuses personnes « éclairées », disons en toute franchise ici notre pensée.

En dépit du Progrès, nous gardons la faiblesse de croire que la Providence ne se désintéresse pas absolument des affaires humaines et nous sommes naïvement convaincus du caractère *surnaturel* — oui, notre moyenâgeisme va jusque là — de l'aversion universelle qui

poursuit le peuple jadis élu. Un chrétien ne peut douter de cette vérité : c'est la malédiction divine qui traque la nation déicide. Israël assassina son Dieu : l'horreur qui l'enveloppe est le salaire du forfait. Israël trafiqua de son Dieu : son châtement, c'est l'attraction réciproque de l'or et du juif, le mystérieux pouvoir que sa ruse exerce sur le métal. Elles lui furent départies, ces vengeresses facultés, afin que leur exercice déchaînât contre lui, par intervalles, le fouet des autres hommes et le réduisit à la dispersion, à l'errance fatale, jusqu'à la fin des temps : c'est le destin auquel son crime et la colère de Dieu le vouent.

Le matérialiste auteur de la *Forge Roussel* répugne naturellement à toute explication de ce genre, basée sur ce qu'il nomme avec dédain « la légende religieuse » et il a découvert pour sa part une explication infiniment plus « scientifique ». (1)

Nul n'ignore que le bruyant écrivain, après avoir lu la traduction de la Bible par M. Ledrain (le premier, paraît-il, des traducteurs sérieux), est allé naguère passer quelques semaines en terre sémitique, au Maroc. Il ne s'est pas contenté d'en rapporter de vigoureuses, larges et pittoresques descriptions, non. Il en est revenu pris d'un zèle intempérant pour l'ethnologie et convaincu de cette vérité que l'histoire humaine tout entière, religieuse, philosophique, artistique, politique a été gâchée lamentablement jusqu'aujourd'hui, que tout est à refaire sur nouveaux frais. Toute cette énorme besogne historique accomplie par les siècles, savez-vous

---

(1) M. Picard repousse l'explication religieuse, par le motif que l'antisémitisme hante des esprits absolument dégagés des croyances catholiques ; mais, par une piquante contradiction, quand il essaie d'expliquer l'horreur qui pousse les Arabes du Maroc à cloîtrer les Juifs et à les poursuivre de leur mépris, eux qui sont de la même race, il invoque « la légende du Christ crucifié » et prétend que « le Mahométan répugna à accueillir sans hostilité ces êtres chargés des exécutifs chrétiens »

pourquoi elle est vaine et fausse? Simplement parce que les impatients qui s'en occupèrent, n'ont pas attendu, pour la commencer, que M. Ledrain eût traduit la Bible, et qu'avant de se mettre à l'œuvre, ils ont négligé de saluer le sultan marocain, à Méquinez. Les malheureux n'étaient pas ethnologues : ils ignoraient l'importance capitale de la race.

M. Picard, qui est ethnologue, la connaît et péremptoirement, dans l'épigraphe de son volume, vaticine : « Je vous le dis, en vérité : un temps viendra, qui n'est pas loin, où toutes les connaissances et toutes les institutions humaines, l'Histoire surtout et les Lois, seront révisées d'après la Race. »



Sur cette notion de race et sur les phénomènes qui dérivent de la différence des races, M. Picard base toute l'histoire et, logiquement, celle du mouvement antisémitique.

Mais que sont, pour lui, les races? Des branches sœurs de la grande famille engendrée d'Adam et d'Eve? Non. Il n'y a que les niais qui gobent « la fable religieuse du couple adamique » et M. Picard, qui n'est pas gobeur, est résolument polygéniste. La thèse de la pluralité des espèces humaines, qui bouleverse dans un de ses dogmes fondamentaux le Christianisme, ne lui semble même plus discutable. Et, si l'on fait observer que de très savants anthropologistes contemporains, tels que M. de Quatrefages, ont proclamé l'unité du couple générateur, M. Picard poussera peut-être la condescendance jusqu'à ne pas les traiter de crétins, mais il les déclarera victimes des « inusables préjugés catholiques » et tout sera dit. Lui, il n'a pas de préjugés, c'est entendu.

A défaut d'une commune origine qui manque, d'autres liens unissent-ils les races? M. Picard répond encore :

non. Elles sont absolument indépendantes les unes des autres, étrangères les unes aux autres, plus même qu'étrangères, inéluctablement hostiles. Ce qui les distingue, ce sont, bien plus que des signes physiques, d'irréductibles dissemblances morales. Les cerveaux sont différents et les civilisations, par suite, radicalement distinctes. Costume, mœurs, langage, art, droit, religion, tout est autre de race à race, tout *doit* être autre. L'antagonisme est fatal.

Voilà pourquoi, par exemple, le Christianisme, si rapide à conquérir les nations aryennes, ne parvint pas à s'implanter durablement parmi les peuples sémitiques, alors que l'Islam, incapable de faire sa trouée en Europe chez les Aryas, n'eut qu'à paraître sur les sols d'Afrique et d'Asie pour triomphalement s'imposer à la race de Sem.

Ne vous y méprenez pas, en effet : il faut une dose incroyable d'ingénuité pour s'imaginer qu'une doctrine religieuse soit appelée à une expansion universelle. Surgie dans un milieu racique, elle y est à jamais prisonnière : l'Islam est essentiellement sémitique, le Christianisme essentiellement aryen.

La naissance du dernier en terre juive, n'est due qu'à un « accident » et Jésus lui-même, si tant est qu'il fût plus qu'un mythe, n'était pas juif ; il s'est cru et dit tel, mais il se trompait : il n'était pas ethnographe. Et l'Église, en rattachant « par une généalogie de fantaisie Jésus aux patriarches arabes » se trompe comme lui. Jésus était accidentellement né en Galilée, il est vrai, mais, cette province étant d'ailleurs saturée d'étrangers, l'on peut affirmer à coup sûr que Jésus était aryen. Il est *impossible* qu'il soit juif, parce qu'il y a antagonisme entre son Évangile et la Bible. Les idées chevaleresques, aryennes dès lors, qui caractérisent l'Évangile, n'ont pu naître dans le cerveau d'un Sémite. Et que l'on n'allègue point, dans la Bible elle-même, hébraïque sans conteste,



es tendances généreuses éparses qui exaltent les écrits des Prophètes, car les Prophètes, « d'après toutes les vraisemblances » étaient aryens eux aussi.

D'où il résulte que le catholicisme a tort en cherchant dans les livres bibliques ses origines religieuses : le Coran seul continue la Bible ; quant à l'Évangile, il procède, tenez-le pour dit, du *Rig-Véda*. Et c'est vraiment pitié que « chaque dimanche, dans nos moindres villages, les prêtres et les fidèles, chantant les vêpres ou les psaumes, naïvement, pour louer leur Dieu aryen, entonnent des chants arabes, pieusement empruntés à la vieille bible sémitique, issue de Moloch et de Baal, et ignorent que leur race a, dans ses origines, un admirable trésor de chants plus beaux et surtout plus harmoniques avec leur sang : les HYMNES VÉDIQUES. »

Tout cela est débité, avec le plus imperturbable sérieux du monde, par M. Edmond Picard, qui n'a pas de préjugés, au nom de la Science.

La conclusion de ces belles théories est celle-ci : l'absolu n'existe pas ou, si d'aventure il existe, il est, puisque les seuls instincts nous régissent, hors de notre portée. Le bien et le mal, le vrai et le faux, le juste et l'injuste, tout n'est qu'une simple question d'époque et de latitude.

Villiers de l'Isle-Adam rappelle, en un de ses plus cruels contes : *Les Demoiselles de Bienfilâtre*, qu'en Europe on aime assez généralement ses vieux parents, tandis qu' « en certaines tribus de l'Amérique on leur persuade de monter sur un arbre, puis on secoue cet arbre. S'ils tombent, le devoir sacré de tout bon fils est, comme autrefois chez les Messéniens, de les assommer sur-le-champ à grands coups de tomahawk, pour leur épargner les soucis de la décrépitude ». Avons-nous tort, Européens, et ces trop ingénieux sauvages ont-ils raison ? Mystère. Rien ne permet d'affirmer la supériorité de notre amour filial sur le leur. Et, si M. Picard l'aff-

firme, sous prétexte que les Aryens possèdent « l'exacte conception du beau moral », on lui rappellera simplement que les diversités de religions et de morales résultent, à l'entendre, « de lois insurmontables correspondant aux différences de nature », qu'en conséquence le prétexte illogiquement allégué par lui est sans valeur.

Tout jugement, toute affirmation quelconque, même d'un fait matériel, sont interdits à M. Picard.

S'il condamne les tendances basses, vulgaires, cruelles de la Bible, ces épithètes sévères sont, dans sa bouche, vides de sens, car il ne saurait concevoir que d'une manière nécessairement aryenne, partant très relative, la bassesse, la vulgarité, la cruauté. S'il blâme la « férocité » des procédures de l'Inquisition, on sourira en songeant que, la notion de férocité étant variable et *fatale*, rien n'empêcherait Torquemada ressuscité de proclamer, avec les mêmes apparences de raison, les geôliers bénins du dix-neuvième siècle infiniment plus féroces que les tourmenteurs du Saint-Office. Si l'on voit enfin M. Picard se ruer, tête baissée, ainsi qu'il aime le faire, dans la mêlée sociale, et multiplier ses révolutionnaires appels, en clamant le mot : justice, on se demandera, non sans curiosité narquoise, quelle sorte de justice l'incite momentanément à ces vociférations.

La thèse de M. Picard a ceci de très particulier que, si elle confère à ses adversaires le droit de la combattre, elle prive ses champions de la possibilité logique de la défendre. Et, d'ailleurs, à quoi bon la défendre, s'armer pour quoi que ce soit au monde? Des opinions qu'inéluctablement impose l'instinct et dont la vérité est à jamais incontrôlable, valent-elles un héroïsme d'apostolat, un effort de propagande, une parole, un geste? Aurai-je la naïveté de perdre mon temps à soutenir que blanc est blanc, alors que blanc

peut être et est noir aux yeux du voisin et qu'au fond mon voisin ni moi ne sommes en mesure de vérifier s'il est blanc ou noir en réalité? Allons donc! La seule attitude légitime à prendre, c'est une non-chalance désintéressée, un impertinent je-m'en-bats-l'orbisme universel.



M. Picard poursuit : les races ont, en toutes choses, des « instincts » opposés, leurs civilisations sont ennemies. Lorsque géographiquement deux races voisinent, le développement normal d'une des civilisations entrave toujours, aux points de contact, le développement de l'autre : de là les collisions gigantesques et fatales qui ensanglantent l'Histoire.

Or, « le Destin (prosternez-vous, M. Picard, et adorez,) a voulu que nulles races sur la terre, aussi loin que l'Histoire nous reporte, ne fussent dans une contiguïté plus étendue dans l'espace et plus continue dans le temps, que les Aryens et les Sémites ». C'est pourquoi l'antisémitisme est aussi vieux que le monde.

Guerres médiques et puniques : épisodes de l'antisémitisme. Dislocations de l'empire d'Alexandre et de l'empire romain : manifestations de l'antisémitisme. Invasions arabes durant des siècles et résistances héroïques de l'Europe chrétienne : Charlemagne, Godefroid de Bouillon, Richard Cœur-de-Lion, Baudouin de Constantinople, Saint Louis, Juan d'Autriche, Sobieski : antisémitisme. Question d'Orient, conquêtes de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Afrique équatoriale : antisémitisme encore, mais l'élément aryen, cette fois, au lieu de se défendre, attaque.

Tout cela semble bien absolu et il ne serait pas difficile de signaler, dans les pages, très belles d'ailleurs, où M. Picard a brossé cette immense fresque historique, plus d'une assertion suspecte. Pour ne citer

qu'un exemple, les Perses, qui furent, dans les guerres médiques, les adversaires de la Grèce, n'avaient pas encore, à cette époque, subi l'invasion sémitique et leur aryanisme était intact (1). Leurs luttes contre les Grecs sont donc étrangères à l'antisémitisme.

Quoi qu'il en soit, du reste, la thèse n'a rien en soi d'inadmissible : l'existence des races, avec leur personnalité propre, comme celle des nations dans les races, est providentielle; elles sont faites pour l'indépendance et se révoltent à juste titre contre la sujétion. Pas n'était besoin d'étayer cette vérité par des doctrines matérialistes.

Il arrive cependant qu'à la suite d'une conquête ou d'une immigration, une race domine l'autre ou se mêle à une autre. La domination et le mélange, en comprimant la libre expansion des qualités particulières à chaque race, sont également fertiles en conséquences désastreuses et parfois même irréparables. « On peut affirmer, écrit M. Picard, que partout où le Sémite a dominé l'Aryen et partout où leurs sangs se sont mélangés, il y a eu dépression pour l'Aryen au point de vue de sa civilisation propre et de ses destinées », et cette dépression persiste longuement après que le contact a pris fin : il faut des siècles pour annuler l'influence néfaste. La cause? L'infériorité du Sémite par rapport à l'Aryen, affirme M. Picard, qui se trouve, d'ailleurs, de par sa thèse, incapable de déterminer avec quelque certitude ce qui constitue la supériorité ou l'infériorité d'une race, la civilisation ou la barbarie. Son appréciation est aryenne, partant très relative et dénuée de valeur. Tout dépend du « point de vue ».

L'arriérisme incurable de l'Espagne, dont la séculaire domination maugrabine énerva ou dévoya les énergies aryennes, atteste irrécusablement cette dépression. Toutes

---

(1) M. Picard lui-même en convient à la page 205 de son livre.

les infortunes de cette nation sont dues au fanatisme, à la tyrannie cléricale, à l'Inquisition, et l'Inquisition est un legs du Sémitisme farouche, fanatique et féroce : ses brûleries évoquent le dieu cornu dans lequel, à Carthage, on incinérât les victimes; c'est l'Espagne qui les a inaugurées en Europe; ce n'est qu'en Espagne qu'on en put acclimater l'usage.

En vérité, il est réjouissant d'écouter M. Picard reprochant aux catholiques leur « conception enfantine de l'histoire ».

A supposer qu'il eût raison et que le fanatisme clérical et brûleur soit exclusivement espagnol. je lui saurais gré s'il daignait éclaircir ce mystère : puisqu'à l'entendre, le christianisme aryen par essence, répugne invinciblement aux Sémites, comment arrive-t-il que, parmi toutes les nations d'Europe, la plus ardente à défendre sa foi chrétienne soit celle précisément dont les veines charrient le plus de sang sémitique? A supposer que l'Espagne eût monopolisé la férocité inquisitoriale, je ferais observer à M. Picard, qui prêche l'antagonisme fatal des races et les pernicieuses conséquences de leurs mélanges, que l'Espagne fut seule en Europe menacée par les judaïsants et les morisques, et seule aussi, par conséquent, obligée de se défendre, de protéger l'aryanisme précieux de son âme.

Mais, hélas! il est très loin d'avoir raison, M. Picard, et rien ne révèle mieux que la *Synthèse de l'ant:sémitisme* les périls de la systématisation forcée en histoire. Qu'y eut-il de plus commun en Europe, au moyen-âge et pendant la Renaissance, que les divers supplices appliqués en Espagne sous le régime de l'Inquisition, surtout que la peine du feu très usitée, à cette époque, contre les hérétiques, en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en France? L'Espagne ne fut donc pas plus féroce que les autres pays et l'influence arabe n'est qu'une plaisanterie. L'Inquisition religieuse on la trouve, avec ses chaudes rigueurs, en Italie et

en Allemagne, dès le 13<sup>me</sup> siècle; en France, elle fonctionne au même temps contre les Albigeois; en Angleterre, elle subsiste jusqu'au dix-huitième siècle. Les bûchers flambent des Templiers, de Jeanne d'Arc, de Giordano Bruno, de Jean Huss, de Savonarole, d'Urbain Grandier; en plein seizième siècle 400 sorciers sont brûlés à Toulouse, le même nombre à Trèves en peu d'années; trente mille furent ardés ou pendus en Angleterre jusqu'en 1736 (1). Et les Turcs, je vous assure, n'y étaient pour rien.

Sont-ils cause, au moins, de l'incurable arriérisme de l'Espagne? A coup sûr, s'ils le sont, leur néfaste influence, qui tend à décroître et à disparaître, est moins sensible aujourd'hui qu'au lendemain de leur désastre. Comment expliquer alors le magnifique essor de l'Espagne, aux seizième et dix-septième siècles? L'Arabe stagnant n'est point civilisateur, et c'est un peuple tout infecté du virus sémitique qui conquiert, colonise et civilise le Nouveau-Monde. Le Sémite n'a ni science ni art, et sur le sol que son pas récent frappa de stérilité, s'épanouit cette splendide floraison poétique, artistique et scientifique: Suarez, Alonzo Cano, Lope de Vega, Ribeira et Zurbaran, Cervantès et Murillo, Calderon et Velasquez. En vérité, on eût pu craindre pis. La ressource reste à M. Picard, qui n'a pas de préjugés, d'insinuer que ces hommes illustres n'étaient point Espagnols.



La prépondérance du Juif par l'accaparement de la presse et de l'or menace des mêmes dangers, à cette heure, la civilisation européenne: elle crée *le péril juif* et rallume les séculaires passions antisémitiques. Que faire et quels remèdes sauveront de l'avilissante servitude nos belles âmes d'Aryens?

---

(1) Voir **GUERRES : La Mystique**. Les procès de sorcellerie, tome V.

Ce qui peut-être arrangerait bien des choses, c'est la conversion d'Israël au catholicisme, que certains ont rêvée. Hélas! non, chassez cette chimère. M. Picard raille ethnographiquement l'aveugle espoir dont se leurrent un Bossuet, un Lacordaire, un Veillot, d'autres songe-creux. Est-il admissible que la foi de Jésus-Christ, qui doit sauver, selon des simples, l'universalité des hommes, soit logée à l'aise dans un « cerveau » de Sémite? Une race, monothéiste par excellence dès l'origine, ne s'accommodera jamais du polythéisme chrétien. Car nous avons beau dire chaque jour en nos prières : Je crois en un seul Dieu, nous sommes polythéistes, cela n'est pas douteux. A peine M. Picard concède-t-il que notre polythéisme est « mitigé ». Donc, la conversion du peuple juif, psychologiquement impossible, ne serait qu'extérieure, vaine partant.

Il importe de découvrir un remède meilleur. Vous vous attendez peut-être à ce que M. Picard, que nul radicalisme n'effraie, recommande les procédés les plus efficaces, les plus expéditifs, fussent-ils les plus violents. Le primordial souci de protéger cet aryanisme précieux contre d'irréremédiables catastrophes dominera chez lui toutes autres considérations. Aucun banal sentimentalisme, aucun préjugé humanitaire ou philanthropique ne le détournera des cruelles extrémités nécessaires, puisque les deux races, distinctes d'origine, de nature et de destinée, n'ont aucuns devoirs réciproques, puisque le Sémite n'est pas l'égal de l'Aryen, qu'ils ne sont point tous deux « hommes », et que la fraternité humaine est une balançoire. L'unique principe de salut étant la séparation absolue des races, il appert que le plus sûr moyen de couper court aux inconvénients du voisinage sémitique, c'est l'expulsion pure et simple de la tribu : on y recourut avec succès en Espagne jadis, la Russie y recourt aujourd'hui. Tout au moins, si l'on repousse cette rigueur excessive, se protégera-t-on par des incapacités politiques, des exclusions administratives décrétées contre l'envahisseur?

Eh bien ! non, le radical M. Picard recule et déclare le remède inacceptable, par le motif que « ces pratiques impitoyables sont impossibles en Europe où l'âme aryenne est parvenue à un si haut développement d'humanité ». Mais que devient donc alors l'hostilité *instinctive* des races ? C'est en vertu d'une loi historique que leur antagonisme a répandu ; depuis des dizaines de siècles, des fleuves de sang, qui témoignent d'une animosité passablement sérieuse, et voici que soudain la seule expulsion d'une race intruse alarme et révolte invinciblement les sentiments délicats de la race envahie. La « *loi de contiguïté* » n'est donc pas absolue ? Ou bien ces répugnances sont nées de puérils préjugés et l'on s'étonne que M. Picard, en nemi des préjugés, s'incline ici devant eux avec tant de bienveillance et si peu de logique.

Il faut renoncer en conséquence à chasser Israël ; d'autre part, invité courtoisement à l'exil spontané, Israël regimbe avec obstination, et, quand on lui démontre qu'il s'obstine à tort, il répond qu'il est très bien chez nous, malgré qu'on l'y regarde souvent de travers. Il ne nous reste plus qu'à subir cette vie commune dont les périls sont mortels, et M. Picard s'y résigne.

Ce n'est pas qu'il rêve la fusion complète des deux races, qui « préparée par l'égalité civile et politique, facilitée par la vie en commun et la pratique des mêmes mœurs, aboutirait au croisement par les unions sexuelles et finalement à la confusion harmonique en une humanité nouvelle douée des qualités respectives » de chaque race. Loin de là. En se mêlant au Sémite, l'Aryen déchoit, la race future serait inférieure à l'aryanisme présent. Le mélange aboutirait à « l'égalité dans la médiocrité », à la bâtardise. En outre, il faudrait des siècles pour élaborer cette fâcheuse solution et nous n'avons pas le temps d'attendre, car cent années ont suffi déjà à rendre imminent le danger d'absorption.

Quel sera donc le remède ? Voici : ce qui fait la



puissance juive, c'est le capital concentré dans les mains crochues d'Israël. Où ramasse-t-il ces capitaux? à la Bourse. C'est donc la Bourse, c'est la haute banque, qui de plus en plus se confondent avec la juiverie, qu'il faut attaquer : au Socialisme, qui poursuit la restitution des richesses à la masse, la mission et la gloire de raser le repaire. Législation réformatrice de la Bourse, répression de la spéculation stérile, des accaparements, de l'agiotage, droit de résilier ou de réduire en équité tout contrat léonin, application impitoyable des responsabilités et du devoir de restitution contre ceux qui s'enrichissent aux dépens d'autrui sans fournir aucun équivalent augmentant le patrimoine social commun : tels seront les moyens. Ajoutez-y « l'exclusion du juif des fonctions gouvernementales, moins par la loi que par les mœurs, le parti-pris raisonné de ne lui laisser aucune part dans la direction de notre civilisation, de donner en toute chose la préférence à l'Aryen ».

C'est tout et il nous semble que c'est peu. Est-il digne de l'habituelle crânerie de M. Picard d'appeler à son secours un ostracisme de fait contre les Juifs, alors qu'il vient de répudier, au nom du développement d'humanité de l'âme aryenne, l'ostracisme légal? Et puis, répétons-le, c'est peu pour parer aux immenses dangers que M. Picard s'est complu à signaler : s' imagine-t-il empêcher ainsi le mélange et finalement la fusion aboutissant à l'inévitable bâtardise? Et, si les scrupules de l'aveugle fraternité aryenne ne tolèrent pas de remèdes plus énergiques, ne sera-t-il pas démontré que l'antagonisme instinctif des races est une chimère, que le voisinage et le contact ne conduisent pas aux collisions, répugnent même si peu que M. Picard éprouve le besoin de recommander moins d'intimité, et que l'antisémitisme irréconciliable ne fut pour rien dans les catastrophes qui ensanglantèrent tant de siècles?

Le plus étrange, c'est qu'après avoir proposé ces

timides et bénignes solutions, M. Picard termine en chantant un air de bravoure et en proclamant que « tout compromis philanthropique sur cette question de salut public serait une trahison ». M. Picard ne transige pas, lui, ne trahit pas, lui, et ce n'est pas sur sa tête que retombe son anathème, oh non ! ce n'est pas sur sa tête.



Nous eussions voulu louer davantage la *Synthèse de l'Antisémitisme*, et nous l'eussions fait certes, si nous avions eu, au début de ces quelques pages, le dessein de causer littérature. Car M. Picard, bel orateur et jurisconsulte éminent, est un des artistes de plume dont la prose réhabilita, auprès des lettrés, la patrie ; et puis il est de ces infatigables lutteurs dont la fougue exubérante — un peu tapageuse, mais qu'importe ? — séduit toujours la jeunesse amie des outrances, et, Dieu merci ! nous ne sommes pas rétifs à ces sortes d'entraînements que blâment les personnes rassises. Aussi, lorsque surgit une querelle littéraire, est-ce une joie presque toujours de le suivre. Mais, par son fait, la querelle était ici religieuse. Il a cru qu'il suffisait d'être allé au Maroc, d'avoir lu Ledrain et Renan — l'abominable Ernest, comme dit Léon Bloy — pour connaître à fond l'histoire entière du catholicisme, et aussitôt, affectant vis-à-vis de ses dogmes des allures dédaigneuses et tranchantes, il est parti en guerre au nom — naturellement — de la « Science ». Nous avons tenté, ainsi qu'il le fallait, de défendre un peu contre lui nos croyances ou, pour peu qu'il y tienne, nos « préjugés » : s'il était tenté de nous en vouloir, il se rappellerait sans doute que nous n'avons fait autre chose apparemment qu'obéir à des « instincts » plutôt aryens, en somme, et cette excuse nous vaudrait l'indulgence peut-être que nous n'implorons pas.

MAURICE DULLAERT





## LE PÈLERINAGE

---

**L**E printemps est si vert, si plein de senteurs folles,  
Si merveilleusement inondé de soleil,  
Et la campagne, loin des bruits vils ou frivoles,

A la paix si sereine en son vivant sommeil,  
Que nous oublions tout ce qu'un renouveau cache  
De passions, de chocs, de violent réveil :

Les fleurs couvrent la sève et son intime tâche,  
Le sourire embellit l'âpre désir du cœur,  
Dans un rayon l'insecte à l'insecte s'attache.



Au milieu du printemps qui vous célèbre en chœur,  
O Vierge, sous le frais baldaquin de verdure  
Vous trônez, au dessus de l'humaine langueur ;

Et les hommes, devant votre auréole pure,  
Agenouillés, le front d'espoir épanoui,  
Vous invoquent avec un si pieux murmure :

Et votre front, dont l'œil de l'ange est ébloui,  
Semble aux vibrants et chauds appels de la misère  
Avec une si douce inclinaison dire « oui »,

Que nous croyons l'heureux miracle nécessaire  
Qui rend la force aux corps et fait tarir les pleurs,  
Et que nous oublions, dans un rêve sincère,

Que le pèlerinage est le lieu des douleurs.

JEAN CASIER



## MATIN ET SOIR

---

### I

**L'**ANGÉLUS, aux Cresnays, a sonné le réveil,  
Et c'est un frais matin de pluie et de soleil.  
Les oiseaux, caressés du souffle de la brise,  
Changent à plein gosier sur le toit de l'église,  
Et la fleur du blé noir a des senteurs de miel.  
A travers les rayons humides, l'arc-en-ciel  
Dévide en souriant ses écheveaux de soie,  
Et l'eau vive étincelle, et l'herbe en fleur verdoie.

### II

Lentement le soir tombe à l'horizon vermeil.  
C'est l'heure du sommeil.  
La rivière s'endort à travers les prairies  
Sur ses algues fleuries.

Les derniers pépiements des oiseaux rassemblés  
Expirent dans les blés;  
Et la brise des bois, sous les feuilles tapie,  
Aussi s'est assoupie.

Silencieusement la lune vogue au ciel,  
Et l'artiste éternel,  
A nos regards charmés, sur ses immenses toiles,  
Dessine des étoiles.

JEAN VAUDON





## CHAMP DE FOIRE

---

**J'**ETAIS hier au champ de foire. Quel tapage étourdissant de fusées qui partaient, de pitres qui jasaient, de musiques qui jouaient, de badauds qui riaient. Mais ce qui alléçait le plus la foule c'était le *bazar* en plein vent, lambeau détaché du royaume des fées où l'Art et la Fantaisie avaient déversé leurs trésors.

Le maître de ces richesses, un fils d'Israël, les prônait en vrai Juif, mais ce qui le faisait mieux encore c'était le grand soleil dont les rayons couchants allumaient dans les cristaux et les cuivres de magiques reflets. « Achetez-moi ce vase, il ne le cède pas aux plus charmantes productions de Benvenuto Cellini..... Vous convoitez ce bracelet, mademoiselle, et vous avez raison, votre bras n'est pas fait pour des bijoux de pacotille..... Cette aiguère historiée où vous verrez peinte au naturel la défaite des Turcs devant Vienne me fut vendue au château de Sobieski qui la reçut du roi de France; prenez-la, monsieur mon ambassadeur, elle fera bien sur votre table..... » Et le petit homme à la voix glapissante sautillait d'un coin de l'étalage à l'autre, remuant tout de ses doigts crochus. « Messieurs, mesdames, ne vous gênez pas, demandez, marchandez, commandez. Je vends tout et à tous les prix. »

Il vint un jeune homme, presque un enfant, pâle, chancelant, chétif, mais dont les yeux avaient un éclat sinistre. Il s'approcha du Juif. « Vieillard, lui dit-il, vends-tu des ailes ? »

Le petit homme fixa sur cet étrange chaland son œil gris perle où passait l'éclair de l'ironie.

« Oui, des ailes, reprit le jeune homme, des ailes pour quitter la terre, pour m'envoler vers le beau pays de mes rêves ! Des ailes pour échapper aux étreintes poignantes de la réalité : Que m'importent tes cruches et tes pompons, vends-moi des ailes pour aller où les printemps sont sans hiver, les femmes sans mensonge, les fleurs sans épines, le plaisir sans lendemain. »

Le visage de l'inconnu était devenu pourpre. Sa voix avait le timbre strident de la scie. Il donna un grand coup de pied dans une coupe de cristal montée en or et s'enfuit en pleurant.

Il est fou, murmuraient les bourgeois.

Ce sont les badauds qui le disent, répliquait mon cœur.

PLEINCHAMP





## LES LETTRES TOURNAISIENNES

AU MOYEN AGE (1)

XIV<sup>e</sup> siècle

---

**P**ARDEUR de rimer qui s'était manifestée à Tournai au XIII<sup>e</sup> siècle ne se ralentit pas durant le suivant. Mais, ce fut surtout dans les jeux populaires et au sein des *Confréries du Puy* qu'elle se donna libre carrière.

Nous le verrons un peu plus loin, lorsque nous aurons dit un mot du *Roman de Buscalus* et étudié les deux seuls écrivains tournaisiens du XIV<sup>e</sup> siècle, qui nous soient connus, *Gilles li Muisis* et *Jehan Boutillier*.



*Le Roman  
de Buscalus.*

Le *Roman de Buscalus* est l'histoire et chronique de *Buscalus*, traictant de la fondation de Tournay et comment elle se nommoit seconde Rome, depuis *Hostille*, secondement *Nerves* et depuis Tournay, dont pour le présent elle porte encore le nom. Elle ne comprend pas moins de 93 chapitres, et la fable y surabonde.

---

(1) Voir au *Magasin Littéraire* de 1890 (second semestre) : *Les Lettres Tournaisiennes avant le XIV<sup>e</sup> siècle*.

D'abord écrite en *vers vulgaires*, selon l'expression de Jacques de Guise — c'est-à-dire rimée en langue vulgaire — elle fut bientôt traduite en prose, comme le furent la plupart des vieux poèmes.

Longtemps on l'a attribuée à Buscalus. On en confondait le héros avec l'auteur. Le nom de celui-ci, un Tournaisien vraisemblablement, est encore à trouver.

M. Dinaux résume ainsi ce roman : « L'auteur, » dit-il, « donne pour père à Buscalus et à Achifer, son frère, le prince *Gaulus*, qui, sans doute, céda son nom au pays des Gaules; il mêle la fondation de Tournai avec celle de Rome et enchâsse l'histoire des premiers rois latins, qu'il entoure de fables, dans celle de sa ville de Tournai. Devant Tournai défilent successivement Nabuchodonosor, Artaxercès, Antiochus, Ptolémée, Philippe et Alexandre, Pompée et César; le diable lui-même s'occupe des aventures de Buscalus; la reine Solime vient s'ébattre avec ses dames sur la prairie autour de la cité; enfin, après une série de combats interminables, l'auteur arrive à la révolte des Nerves contre Quintus Cicéron, lieutenant de César, et à la délivrance de ce dernier par les troupes Romaines. »

« Tout ce roman, » continue-t-il, « est un mélange de noms historiques et de noms fictifs, de faits controuvés avec des détails connus, le tout encadré dans des fragments des *Commentaires* de César, et formant un salmigondis qui a pu avoir quelque attrait lorsqu'il était naïvement rimé, mais qui devient fatigant à suivre dans la version en prose. Il reste néanmoins de ces détails de mœurs et de coutumes qui rappellent l'époque où le livre fut écrit et qui laissent au lecteur intelligent de curieuses données sur les habitudes du XIV<sup>e</sup> siècle. »

Nous nous rallions volontiers à ce jugement.





*Gilles  
li Muisis.*

Si Jacques de Guise a pu dire que le *Roman de Buscalus* est trop bourré « de faits incroyables et faux », les œuvres de *Gilles li Muisis* sont à ses antipodes, sous ce rapport.

*Sa biographie.* Né en 1272, à Rongy, près de Saint-Amand, *li Muisis* sortit de son village, l'an 1289, plus riche de science que d'argent, et s'en vint à Tournai revêtir l'habit de bénédictin au monastère de Saint-Martin, dont il fut, par la suite, pricur, puis abbé.

Les malheurs du temps avaient ruiné l'abbaye et la discipline s'y était singulièrement relâchée. L'ordre, l'activité que déploya *li Muisis*, comme prieur d'abord, comme abbé ensuite (1299-1340), et les utiles réformes qu'il y introduisit la firent sortir de cet état lamentable.

Il la releva, tant au spirituel qu'au temporel.

Ce qui ne l'empêcha pas de composer des chroniques en prose et des poèmes.

Il s'éteignit en 1352, dans un âge avancé.

*Les caractères  
de ses  
ouvrages.*

Naïf, malgré son érudition, crédule même, il comportait toute la simplesse de son siècle et ses écrits, où se révèlent son humilité et sa piété, sont bien plutôt empreints de bonhomie que pétillants de verve. Ceux en prose ont toute la véracité de l'histoire. Il s'était pénétré de la sage maxime de *Saint Sulpice-Sévère* : *Tacere quam falsa dicere maluisse!* Aussi, peut-on le croire sur parole, quand il affirme un fait d'une façon positive.

*Ses ouvrages.*

Sa *Chronique*, générale et sommaire depuis l'avènement de Hugues-Capet jusqu'en 1274, est surtout précieuse pour les faits postérieurs à cette date, parce que l'auteur y parle de ce qu'il a vu et qu'il s'en tient à son pays. Elle se continue jusqu'en 1348.

Le *De rebus gestis annis* 1349, 50, 51 et 52 n'en est que la suite. L'auteur entrait dans sa quatre-vingtième année quand il le termina. Ce fut son chant du cygne.

Ces deux ouvrages latins sont en prose, ainsi que les deux traités *De his, quæ temporibus suis, ante et post promotionem suam, in cænobio S. Martini acciderunt* et *De consuetudinibus approbatis, antiquitus in cænobio S. Martini observari solitis*.

Le titre seul du *De statu suo et monasterii* est en latin. Ce *De statu* contient des renseignements intéressants sur l'histoire du couvent de Saint-Martin, ses revenus et ses ressources au XIV<sup>e</sup> siècle; c'est de plus un riche répertoire des termes alors usités dans toutes les transactions de la vie. Il fut écrit pour satisfaire au dernier vœu de l'évêque Jehan des Pretz.

Voici comment Li Muisis s'en explique, à la fin de la première de ses compositions poétiques que nous citerons, *les Rimes sur la vie de Révérendissimes sieurs Andrieu de Florence et Jehan des Pretz iadis Evesques de Tournay*, sorte de complainte ou d'oraison funèbre en vers, faite, suivant l'usage du moyen âge, peu après la mort des personnages dont il y est question :

L'an de grace mil et CCC  
Quarant: neuf, paia ce cens (paya le tribut)  
De le mort li (le) vaillans prélas,  
Dont si a my dient élas!  
Avint ainschois (avant) qu'il trespasat,  
Et que che (ce) siècle chi (ci) laissat,  
Il (lui) et jou (moi) estièmes (étions) ensamble.  
En se (sa) maison, si com me (comme) samble;  
Là, plusieurs demandes me fist,  
Et en grans pensées me mist (mit).  
Premiers (d'abord) dist (il dit) : « Nous volons (voulons) savoir  
Quans ans (quel âge) vous poés bien avoir? »  
Tantost (après) I (un) petit pourpensai (moment de réflexion),  
Se lui respondi sans delay :  
— « Sire, bien quatre vingt, II mains (moins) ».   
Et adonc me prist (il me prit) par les mains :  
« — Or quand cest abbit (habit) vous présistes (prites)  
Et que premiers (pour la première fois) le viestesistes (revêtites),  
Se (si) mémore (la mémoire) des ans avés (vous avez),  
Dittes le voir se (si) le savés (savez)?  
— Dis et wit (18), Sire, ou environ  
Si com adonc me disoit-on (à ce qu'on me disait alors).

— Moines quans ans avés estet (combien d'années avez-vous été moine)?  
 — Sire, que d'ivier (hivers), que d'estet (étés),  
 Sissante, sire, tout de vray,  
 A le Toussains complis arai (j'aurai accompli).  
 — Or, dites, et abbés combien?  
 — Sire, en non Dieu, or voi-ge (je vois) bien  
 Que vous volés (voulez) trestout (tout) savoir  
 Et men eage (âge) tout avoir.  
 XVIII ans y a et plus,  
 Et si n'en ay ne suy repus. »  
 Lors vist et prist à fiestyer  
 Mes ans et me (ma) vie prisier.  
 Adonc (ensuite il) me dist : — « Or, vos prions (nous vous prions)  
 Pour vo honneur et enjoignons  
 Que le gouvierne de vo temps (1)  
 De trestous ces XVIII ans,  
 Uns registres vrais en soit fais (fait),  
 Et des comptes un boins (bon) estrais (extrait);  
 Combien il vos est reskéut (revenu),  
 Combien ossi (aussi) on a vendut.  
 Combien d'argent on a éut  
 Des vendages (ventes) et rehent (reçu),  
 Et ne soient pas oubliées  
 Les debtes (dettes) que on a payés  
 Et de le maison li deskierque (décharge);  
 Que chou (cela) fait soit, je le vos kierque (requiers),  
 Et de trestout bien vraie some (somme exacte). »  
 Ciertes onques puis (depuis) ferme some (bon sommeil)  
 Ne dormy (Il ne dormis), ains (mais) ay moult villiet (j'ai beaucoup veillé).  
 Et moult penet (peiné, et travilliet (travaillé)  
 De (pour) accomplir se (sa) volentet,  
 Car je l'en vi (vis) entalentet (désireux);  
 Et tout ensi qu'il demanda (comme il le demanda)  
 Et tout chou (tout ce) qu'il me comanda  
 L'ai registret (j'ai redigé) et fait escrire  
 Chi (ici) apries (après) et le poront lire (ils le pourront lire)  
 Tout chil (tous ceux) qui savoir le volront (le voudront savoir)  
 Et de l'estat demanderont  
 Si ai avoec fait registrer (j'ai fait en même temps mettre pas écrit)  
 Tous l'estat pour administrer  
 As successeur; que ense (ainsi) facent  
 Et songneusement (soigneusement) toudis (toujours) machent (2)

---

(1) *Le gouvernement de votre temps, c'est-à-dire, ce que vous avez fait pendant les années où vous avez administré votre couvent en qualité d'abbé.*

(2) *Fassent. Même radical que le verbe flamand maken.*

Lor (leur) besogne en retenanche,  
Car c'est cose (chose) qui moult avanche (avance) :  
*Je prie a Dieu que il puist plaire*  
*A tous chou (ce) que j'ai sçeu (su) faire.*

Cette « registration » a pu être très utile aux successeurs de *li Muisis*, mais elle n'est rien moins que poétique, et l'on se demanderait pourquoi il la fit en « lignes mesurées et rimées », si l'on ne savait que la mode était alors de mettre en vers les choses qui le méritaient le moins. Pouvait-on décemment, par exemple, dire son âge en prose, fût-on abbé, et dresser, autrement qu'en vers, le compte des recettes et des dépenses d'un couvent ?

*Li Muisis* a mis aussi en vers un *Traité des divers états des séculiers, des ecclésiastiques et des religieux* et un *Catalogus antistitum cænobii Martiniani, usque ad annum 1350*.

Le *Catalogus* est l'éloge, partie en prose latine rimée, partie en vers français octosyllabes, de tous les abbés du monastère de Saint-Martin depuis sa restauration — d'aucuns disent sa fondation — au XI<sup>e</sup> siècle.

Après la mort du bon Gilles, une main amie ajouta sa propre strophe à celles dont il avait honoré ses prédécesseurs.

On lui doit également dix strophes sur *Les papes qui ont vécu du temps de l'abbé Gillis li Muisis*, soit une pour chacun d'eux ; et enfin *Chest li complainte l'abbet Gillion le Musit et chou qu'il fist de tous estaz ou tempore qu'il fut aveules (aveugle)* (1).

Il rédigea sa complainte :

« En l'an mil CCC et chincquante,

Quand. . . . .

---

(1) Il fut, en effet, aveugle pendant plusieurs années.

« Me vint, » dit-il, « en avis et memore (mémoire)  
 De me (ma) vie considérer,  
 Comment en Dieu puis (je puis) espérer  
 Quels (qui) je sui et quels (qui) j'ai esté,  
 Et comment yver (hiver) et esté (été),  
 Et nuit et jour, très men ensanche  
 Ay (j'ai) vescu (vécu) en grand esperanche (espérance)..



*Jehan  
Boutillier.*

A l'instar de Li Muisis, *Jehan Boutillier*, ou le *Boutillier*, seigneur de Froymont, écrivit en prose et en vers.

Originaire de Mortagne ou de Péronnes-lez-Antoing, il s'adonna, quoique gentilhomme de nom et d'armes, à l'étude du droit et il ambitionna les charges judiciaires. Il mourut *Conseiller du roi de France à Tournai, lieutenant du bailly de Tournai en Tournésis, Mortaigne, St-Amand et appartenances.*

Avant de trépasser il avait, — le prévoyant jurisconsulte qu'il était —, pris le soin prudent de libeller un testament en bonne et due forme. Vous ne trouvez en cela rien que de très naturel? — Patience! Permettez-moi de vous dire, sans manquer de respect aux mânes de feu Boileau :

Oyez plutôt et jugez ensuite !

« Moy mort et expiré, » dispose Boutillier, « je supplie que de moy ensevelir soyt attendu par l'espace de douze heures ou environ, affin que apparçeu soye tout expiré. Et lors mys (mis) en ung plat luyzel (couvert d'un linceul) tant seulement sur lequel soit incontinent mis et faicte une croix de wasons vers (gazon vert), du long dudit luisel, en mémoire que de terre et cendre suis venu et en cendre m'en revoys (retourne). Et ainsi porté jusques à la fosse par huyt povres qui ayent les pieds nudz, en mémoire que nud vins sur la terre et nud m'en revoys... »

Si ses dernières volontés ont été fidèlement exécu-

tées, on a dû l'inhumer à Tournai, dans le cimetière de Saint-Brice, sa paroisse, « *en l'anglet ou audehors du clochier ou Perronne sa fille était enterrée.* »

Il est l'auteur d'une *Somme rurale*, corps du droit en vigueur au temps et dans le pays où il vivait.

Le préambule en est intéressant : « Soit commenchié, » y lit-on, « cest (ce) livre appelé *Somme rural*, colligié somé (composé) par moy Jehan le Boutillier, home rural, touttefois enclin à la noble pratique et patrocination de stille de court laye; considérant mémoire humaine mesmement (même) en moy très labile (faillible) et fresle (frêle), ay (j'ai) voulu redigier et mettre en ceste (cette) *Sôme rural* ce que je ay peu (pu) retenir des saiges (sages) clercs en droit civil et canon de plusieurs coustumiers et en plusieurs lieux et cours tant en parlement côme (comme) dehors. Si (je) supplie très humblement à tous ceulx qui en ceste *Somme* liront qu'ils la vueillent (veuillent) suppléer et corriger et moy avoir pour excusé, *si ruralement l'ay mis et sommé selon mon petit sentement.* »

Boutillier ne s'est point borné à écrire « *ruralement* » un *Corpus juris*, il a aussi manié la langue des dieux.

Ses vers sont, à notre connaissance, les premiers — d'un trouvère tournaisien — où se remarque le croisement régulier des rimes masculines et féminines.

Ils forment un petit poème de 29 quatrains, composé à l'occasion des noces de *Messire Estienne l'Hermitte* avec une dame *de le Croix*.

Maint un (plus d'un) pour ne scavoir (ne sachant pas) du vray son  
[origine, (sa véritable origine),  
Comme guenon (singe) de Dieu, crée nouvelles gens,  
Filles de rois, de ducs, ou bien proches parens,  
Qui la clartet (lumière) ne veirent (virent) de la ronde machine.

Cette constatation faite, et après s'être agréablement moqué des aïeux imaginaires, que tant se sont créés,

Boutillier chante la race des l'*Hermite*, consacrant un quatrain à chacun des ancêtres de Messire Estienne qui l'ont illustrée. Et ils sont nombreux! Il est vrai que, sans paraître redouter les justes représailles de ceux qu'il a si peu cérémonieusement traités de *guenons de Dieu*, le poète ne se fait nul scrupule de glisser subrepticement dans l'ascendance de Messire Estienne bien des « l'*Hermite* » de contrebande! Sur les rives du Styx, Pierre l'*Ermite*, qui prêcha la première croisade, et Tristan l'*Ermite*, l'exécuteur des hautes œuvres de Louis XI, n'auront pas été légèrement surpris d'apprendre que, de par la grâce de Boutillier, ils n'étaient pas sans parenté entre eux.

Force nous est de répéter avec notre poète :

Si je voulois narrer d'un chascun le sommaire,  
Plustot à moy faudroit (manquerait) l'encre que le subject,  
Et faisant tout mon mieux, j'auroy encor peu faict;  
Pourtant meilleur sera (il vaudra mieux), que de peu dire, taire...

Nous nous en tiendrons donc aux dernières strophes, un peu mieux tournées que les autres, nous semble-t-il.

La fortune ne souriant plus qu'à demi aux l'*Hermite*, Boutillier encourage son ami à « poursuyvre néanmoins la trache (trace) de ses nobles ayeux » et il lui prédit des jours meilleurs :

Et combien (encore) que fortune se te (à toi) monstre ennemie  
Pour astheur (actuellement), ne cuidez (croyez) que cela durerat,  
Apriez (après) un grand broillas (brouillard) le ciel s'éclaircirat,  
Et la vertu toudis (toujours) haï ne sera mie (pas).

De tes nobles ayeux vas poursuyvant la trache,  
Tant de cheux (ceux) de l'*Hermite*, que de cheuxd e *Cressy*  
Dont ta mère est estraitte (issue) : car en faisant ainsi  
Entre les vertueux arraz (tu auras) notable plache (place).

Dieu te prospéreat (fera prospérer), et de che (ce) mariage,  
Comenché (commencé) entre vous et dame de le Croix,  
Sortiront des nepveux (descendants), qui, par commune voix,  
Non moins que leur ayeux seront de grand couraige.

Vivez doncques (donc) heureux, vivez, Messire Estienne,  
Avoecq vostre compaigne (honneur de nostre temps)  
L'age auquel a atteint Nestor ou Jean Destamps (1)  
Et de moi ton ami telle (quelque) fois te souviene.

JOS. HOYOIS

---

(1) L'imagination populaire attribuait à *Jean Des Temps* une existence d'une durée extraordinaire. On le regardait comme ayant été écuyer de l'empereur Charlemagne et ayant vécu au moins jusqu'au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle.







## CHRONIQUE MUSICALE

LA France musicale vient de subir une perte importante. Edouard Lalo est mort subitement à Paris. Ce grand artiste, né à Lille en 1823, appartenait à une ancienne famille et son père avait été officier de l'Empire. Dans le commencement de sa carrière il eut à subir beaucoup de déboires. La gloire lui vint tardivement c'est le sort de la plupart des artistes sérieux à notre époque. Malgré son âge avancé, Lalo était encore un des plus illustres représentants de la jeune école. *Le Roi d'Ys* est certainement une des meilleures productions de la musique française moderne. Parmi ses autres œuvres, citons le ballet *Namauna* qui lui valut de cruels échecs, un concerto espagnol qui sera exécuté au prochain festival Rhénan, etc. Les obsèques ont eu lieu à l'Eglise de Saint François de Sales, avec grande affluence d'artistes.



A Paris les concerts religieux ont abondé pendant la Semaine Sainte : il y en a eu à l'Eden-Théâtre, au cirque d'hiver, au conservatoire, à l'Eglise. Ces concerts sont très suivis, avec une piété toute « figaresque ». A ce propos je signale un très bel article par René de Récy, dans la *Revue bleue*. Il s'agit de musique religieuse : je cite ce passage :

« Oui, certes, il fait bon se reposer de nos agitations de fièvre, auprès de ces puissances sérénissimes : Palestrina, Anério, Nanini, Allegri, Gabrieli, et ce prodigieux Vittoria, si moderne par l'expression et la couleur. Leurs leçons seraient bien nécessaires pour remettre en honneur l'art jadis français du contrepoint, la base de toute musique. Modulations étranges, rythmes bizarres, effets d'orchestre inédits, instruments inconnus, c'est fort beau; mais de soutenir l'intérêt pendant 20 pages, de varier les tournures et d'éviter la monotonie, sans une défaillance, par le seul secours de la ligne mélodique, est peut-être l'œuvre d'art la plus étonnante dont le génie d'autrefois nous ait laissé des modèles. Aujourd'hui les artistes soucieux du lendemain cherchent l'avenir dans les entrailles du passé. La musique doit donc aussi regarder résolument en arrière. Beaucoup de nos musiciens sont convaincus qu'il leur suffit d'étudier les partitions de Wagner; or, je les avertis qu'ils ne pourront y pénétrer qu'à travers les grands maîtres du contrepoint; qu'à

défaut de leur secours, ils ne seront qu'un troupeau stérile d'imitateurs, et j'opposerai à leur zèle Wagnérien le propre exemple de Richard Wagner remontant de Beethoven à Sébastien Bach dans les *Maitres chanteurs*, et de Sébastien Bach à Palestrina dans *Parsifal*. »



Monsieur Gounod s'émancipe : il vient, dit-on, de composer un *Pater* atrocement dissonant.



Dans le Guide musical du 1<sup>er</sup> Mai, un très intéressant article sur le nouveau quintette de Brahms (op. 115) pour cordes et clarinette. « Peut-être, dit l'auteur de cet article, est-ce la plus merveilleuse composition de musique de chambre, écrite depuis les maitres par excellence du genre, Beethoven et Schubert. » Ensuite il déplore la scission qui s'accroît de jour en jour en Allemagne entre Brahmines (sic) et Wagnériens : Pourquoi mépriser Wagner, Berlioz et Bruckner parce qu'on admire Brahms?... Si leurs procédés diffèrent, c'est que leurs tempéraments ne sont pas les mêmes ! D'ailleurs Wagner n'a écrit *que* pour le théâtre, et Brahms n'a *rien* écrit pour le théâtre. Cependant il est certain qu'on fera bien moins vite fausse route en suivant Brahms qu'en suivant Wagner : Wagner c'est un art d'exception, d'une puissance supérieure et absolument inimitable, tandis que Brahms est un anneau de cette chaîne grandiose qui vient de Bach à lui en passant par Mozart, Beethoven, Mendelssohn et Schumann.



Après la clôture peu brillante de la Monnaie a eu lieu le dernier concert populaire (7 mai), où le 3<sup>e</sup> acte de Parsifal a apparu dans toute sa splendeur, et où M<sup>r</sup> Gilson a remporté avec sa remarquable symphonie « la Mer » un succès non moins éclatant qu'au concert précédent.



Le festival Rhénan aura lieu à Cologne le mois prochain. En 3 concerts (5, 6, 7 juin) on y représentera incomplètement mais brillamment la « Musique au XIX<sup>e</sup> siècle. » — Cartes pour les 3 concerts : dans la salle, 20 Marks, aux galeries 10 M., à prendre chez J. F. Weber (Schildergasse, 6.)



Chacun connaît les « Sept Princesses » de Maurice Maeterlinck. Cette scène d'une poésie si bizarre et si troublante a été exécutée chez M<sup>me</sup> Ott à Paris avec une musique fine et intéressante composée par M<sup>r</sup> Duteil d'Ozaune. Les acteurs étaient... devinez... des fantoches !... Franchement, quand une œuvre est inexécutable, ne l'exécutez pas ; veut-on rabaisser l'art dramatique au niveau du théâtre Holden ? Un temps viendra où l'orchestrier remplacera l'orchestre, et où les « artistes » de foire seront les *vrais* artistes.

JOSEPH RYELANDT



## PETITE CHRONIQUE

---

Il était question d'élever, à Loches, un monument à la mémoire d'Alfred de Vigny, une des plus pures gloires littéraires de la France. Les fonds nécessaires n'ont pu être réunis. Par contre l'or afflue pour dresser des statues à des messieurs qui s'appellent Crinon, Doudart de Lagrée, Cassani, Carnot, Duhamel de Montceau, Gagneur, Pierre Guignon, Eugène Pelletan.



Parmi les manuscrits déposés sous scellés à la Bibliothèque nationale, à Paris, pour y attendre leur heure de publication, se trouvent : *Lettres à la Présidente*, par Théophile Gautier, et *Les mœurs de mon temps* (1830-1870), par Maxime du Camp. Le premier de ces ouvrages, déjà subrepticement imprimé d'après une mauvaise copie, est publiable en 1920, le second en 1910.



« Otez au sculpteur son marbre et son ciseau, il n'y aura plus de statue. Otez au peintre sa palette, ses pinceaux et sa toile, et il n'y aura plus de tableau. Otez au musicien l'air vibrant et sonore, et il n'y aura plus de symphonie... »

Ce n'est pas M. de la Palisse qui a perpétré ces axiomes; c'est un maître de la Chaire — par distraction, sans doute.



Très justes, ces remarques de l'*Art moderne*, à propos du beau Musée des Echanges, installé au Parc du Cinquantenaire :

« Les bibelots se présentent à l'œil dans le plus beau désordre. Pour la plus grande partie des collections, le visiteur ne peut se procurer de catalogue. Les objets manquent d'étiquettes, les notices explicatives y sont inconnues. Quel procédé a-t-on suivi dans le classement? Le public l'ignore. D'où viennent les objets, à quels artistes sont-ils dus? Points d'interrogation sans réponse. C'est, dit le titre

officiel, un *Musée des arts industriels*. Au lieu de faire concourir, comme on le fait ailleurs, les arts du présent avec ceux du passé pour mettre quelque peu le contenant en concordance avec le contenu, on ne s'est pas préoccupé le moins du monde chez nous du choix des balustrades, des vitrines, des encadrements. C'est pitié de voir entourer telles reproductions de chefs-d'œuvre de cadres à quelques centimes le mètre courant, voir placer des photographies sur fond de chêne rehaussé de baguettes noires, et déposer telle coupe ciselée Renaissance sur un pied gothique flambant neuf. Les rampes et les balustrades ont un cachet de lourdeur qui fait faire de piteuses réflexions sur le goût de ceux qui ont présidé à leur placement. Le jour enfin est cru et fatigant, alors que rien ne serait plus simple que de tamiser la lumière au moyen d'un velum peu coûteux. »



Depuis le 2 mai est ouverte à Bruxelles, à la *Galerie moderne*, l'exposition des *Cinquante chefs-d'œuvre belges*, organisée au profit de l'Hospitalité de nuit : des Leys, des De Braekeleer, des De Groux, des Artan, des Boulenger, des Dubois, des Agneessens.



Mort du dessinateur Grévin.



Un doux sonnet cueilli dans le livre de vers de M. Fernand Roussel : *Le Jardin de l'Âme*, récemment paru chez Godenne, à Malines :

#### Yeux fanés

Je suis le faible amant des yeux fanés de larmes,  
Qui jamais satisfait et toujours plus blessé,  
De ces yeux résignés étrange fiancé,  
Adore en se signant la douceur de leurs charmes.

O frères maladifs des automnes sanglants!  
Comme à des sphinx couchés sous un dais de tristesse  
J'effeuillerai pour vous mon culte de tendresse  
En des plains-chants d'amour ténébreux et troublants.

Je calmerai vos yeux de ma douleur aimante :  
Ils se croiront bercés d'une plainte chantante,  
Entendue au lointain d'un horizon profond.

Oh! je suis le martyr de vos almes prunelles,  
Le martyr murmurant des paroles si frêles  
Que des neiges de paix en elles brilleront!



La police viennoise a défendu la représentation, en cette ville, de *l'Intruse*. Mystère et masuirisme.



On a rappelé, à propos de la mort du célèbre et original poète américain Walt Whitman, ce fait qui caractérise la compétence et l'impartialité en art de la critique gazetière de jadis. Lorsque parut *Leaves of Grass*, une œuvre universellement admirée aujourd'hui, les journaux en parlèrent avec un tel mépris qu'ils en dégoûtèrent le public acheteur : pas un seul exemplaire ne se vendit. Le poète n'eut, pour se consoler, que l'applaudissement du grand Emerson qui lui déclara n'avoir jamais lu rien d'aussi beau et lui prédit un illustre avenir. Chacun sait que pareilles méprises de la presse sont, heureusement, de nos jours, impossibles.



Il est admis, à l'Académie française, depuis deux siècles et davantage, que les nouveaux élus proclament, en termes humbles, leur parfaite indignité et la confusion qu'ils éprouvent à se trouver en aussi illustre compagnie, et que ces indignes d'hier traitent le lendemain avec une incroyable hauteur les nouveaux indignes qu'ils sont chargés de recevoir. C'est pourquoi le discours de réception de M. Pierre Loti a provoqué une vive émotion parmi les immortels et parmi les personnes « bien », respectueuses des conventions traditionnelles, qui hantent les immortels. Songez donc : M. Pierre Loti a osé ne pas se proclamer un imbécile. Où allons-nous ?



Lu dans le dernier volume du *Journal des Goncourt* :  
« Samedi, 4 février (1882). — Savez-vous quelle est, à l'heure présente, la profession de Villiers de l'Isle-Adam ?

— Non, non.

— Eh bien, il est *mannequin* chez un médecin de fous... Oui, il est le faux fou, dont le docteur dit : « Il n'est pas tout à fait guéri, mais il va mieux. »

C'est Bourget qui nous raconte cela, ce soir. »

« Samedi 21 avril (1883). — Un véritable homme de lettres, que notre vieux Tourguéneff. On vient de lui enlever un kyste dans le ventre, et il disait à Daudet, qui est allé le voir ces jours-ci : « Pendant l'opération, je pensais à nos dîners, et je cherchais les mots, avec lesquels je pourrais vous donner l'impression juste de l'acier, entamant ma peau et entrant dans ma chair... ainsi qu'un couteau qui couperait une banane. »



Les Revues :

Dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril, de remarquables *Pensées d'histoire dans Rome*, par Eugène-Melchior de Vogüé.

Dans le *Mercur de France* (mars), traduction de dix poèmes anglais extraits du *Book of the Rhymers' Club* publié à Londres par le Club des Rimeurs, association de dix jeunes poètes.



Le nouveau drame de M. Maurice Maeterlinck, *Pelléas et Mélisande*, vient de paraître chez Lacomblez. Avis aux gazettes hostiles. *L'Indépendance* de M. Frederix en parle longuement et avec éloge.



Le Salon triennal de Gand s'ouvrira le 21 août. La clôture en est fixée au 10 octobre. Les envois doivent être annoncés avant le 15 juillet, par une lettre adressée à la commission directrice au Casino. Les ouvrages doivent être déposés au plus tard le 20 juillet.

M. D.



Après *l'Echo de Paris*, après *la Nation*, après *le Semeur*, voici qu'un journal d'universitaires catholiques : *Louvain-Jeune* s'est à son tour avisé de provoquer une enquête sur le mouvement littéraire d'aujourd'hui. Il s'est adressé notamment à M. H. Carton de Wiart, qui lui a répondu par une lettre que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

Cher Monsieur,

Des obstacles (devoirs professionnels, maladie, puis convalescence) m'empêchèrent de répondre plus tôt à une invitation trop flatteuse. Voici ces obstacles levés; et, puisque vous le voulez, je m'exécute. — simplement, — trouvant superflu d'insister, même en manière d'exorde, sur l'intérêt absolument nul qui s'attachera à mon avis.

Vous désirez connaître (oh! l'étonnant désir) la somme de mes « principes littéraires ». Si je pouvais croire que, par ces mots, vous entendez un ensemble de règles ou d'immuables formules, auxquelles accorder l'autorité d'un code littéraire, ma conscience vous opposerait une fin de non-recevoir. Mais, sans doute s'agit-il, dans votre pensée comme dans la mienne, de ces idiosyncrasies et de ces habitudes du jugement qui déterminent, sous le nom de « goût littéraire » les prédilections et les aversions de celui qui lit. de celui qui écrit.

Je n'hésite donc point à vous confier que j'ai toujours, dans ma critique, distingué deux catégories d'artistes : les sincères, les désintéressés; et les habiles, les mercenaires.

Les habiles, les mercenaires réussissent le plus souvent

à imposer leur prépondérance à la foule dont ils s'étudient à découvrir et à flatter les instincts. Obsédés par ce double et médiocre souci : plaire et vendre, ils ne redoutent pas du tout de sacrifier l'intégralité de leur sens artistique à la nécessité (?) de mettre en équation leurs œuvres et les appétits intellectuels — si inférieurs — de la masse lisante. Leur talent, ils le prostituent au Veau d'or, et cette cupidité qui les tient, les condamne presque toujours à une production hâtive et antiartistique. C'est leur digne châtement.

Ma catégorie aimée se compose des Sincères. Ceux-ci se préoccupent peu de l'éditeur et du public. Solitairement, ils chassent au chef-d'œuvre, selon la belle expression de Pascal, et livrent généreusement à « trente-six amis inconnus » toute leur personnalité, dans un amour ingénu de l'Art, où l'élément mercantile n'a vraiment rien à voir. Cette compénétration de l'artiste et de son œuvre irrite-t-elle la Nature que celle-ci se venge si souvent par ce fléau qu'on a défini d'un mot indéfini : la Névrose? La névrose qui détruit chez l'artiste désintéressé et fier les conditions de la productivité, et rend ainsi inféconde l'inspiration du génie, et d'ailleurs trop pénible l'enfantement d'une œuvre. A cette explication — pathologique — je réduis les infériorités qui signalent la carrière de très grands artistes, comme aussi les bizarreries outrancières de tels ou tels décadents, décidément malades.

Notez que cette dernière observation ne s'applique point, dans mon concept, à tous les représentants des écoles nouvelles. Point du tout! Mon éclectisme s'accommode de toutes les sincérités, comme il répugne à tous les cabotinages. Et s'il ne me plaît point d'être la dupe d'un progressisme déraillé, si j'entends maintenir entier mon droit de bâiller au *Triomphe du Verbe* de René Ghil et aux *Pages* de Stéphane Mallarmé lui-même, rien ne m'empêchera cependant de proclamer Maurice Barrès un analyste exquis, et aussi J. K. Huysmans, nonobstant la perplexité de leurs psychologies.

Car je les crois tous deux également sincères dans leur originalité : le premier, quand il nous fait aimer notre propre vie, — le second, quand il nous dégoûte de celle des autres. Et puis, je sympathise tant aux sentiments du premier pour St-Ignace de Loyola, à l'admiration du second pour Gustave Moreau!

Que vous dire aussi de ces délicats poètes (Laforgue, Henri de Régnier, Gilkin, Verhaeren et d'autres) souvent affectés d'une vision un peu malade des choses, et qui mettent leurs complaisances en d'exquis raffinements d'idées

et de style, — où la Nuance survit seule par l'élimination des teintes de surface? Mon goût à leur endroit me fait pardonner à plusieurs d'entre eux, — fussent-ils, comme Moréas, originaires d'Athènes et natifs de Marseille, (ce que je considère être deux fois Grec et deux fois Marseillais) — cette ambition intermittente, et inoffensive, de rénover la Poésie française.

Mais je ne vous étonnerai point en ajoutant que tous ces excellents écrivains d'aujourd'hui n'occupent point la place d'honneur dans ma « cellule » admirative. Le succès que je leur fais n'est qu'un succès d'estime, de grande estime...

De leurs œuvres se dégage, en effet, une double impression qui paralyse un peu ma bonne volonté :

Ils sont sincères, mais point simples.

Ils ont le souci de l'Art, mais n'ont point d'enthousiasme.

Or, sans simplicité, sans enthousiasme, l'art n'est, en fin de compte, que VIRTUOSITÉ.

La simplicité, où la trouver dans les complexités intellectuelles ou sentimentales dont sont tissés romans et cantilènes du « dernier bateau »?

La déclaration liminaire des *Taches d'encre* : « Je suis prêt à reconnaître du génie à quiconque me découvrira du talent » est assurément d'une jolie franchise; — mais les boulingrins du *Jardin de Bérénice* sont d'un dessin par trop subtil et fatigant.

Huysmans est sincère en crachant dans sa soupe, puis en disant à tous : Voyez comme elle est sale! — Mais ne croirait-on pas que Bouvard et Pécuchet eux-mêmes ont travaillé à plus d'un chapitre d'*A rebours*?

Notre génération s'honore de sa sécheresse de cœur et de son scepticisme d'esprit. D'où procède le mal? L'âme qui n'est point ouverte aux choses d'en-haut, ne saurait être douée pour les choses d'en-bas d'une vision limpide, sereine, simple...

Cette simplicité-là, qui n'est que le corollaire de l'enthousiasme, (puisque l'enthousiasme, c'est-à-dire : un dieu dans le cœur, n'est autre chose que le sentiment du surnaturel) je ne l'ai rencontrée nulle part aussi attrayante que dans certaines œuvres catholiques qu'elle auréole de je ne sais quelle éternelle jeunesse!

Il vous a été donné, sans nul doute, de connaître les deux Ampère, le Sainte-Beuve de *Volupté*, l'Alfred de Vigny d'*Eloa*, l'Ozanam de *Saint François d'Assise*. Et assurément aussi les *Martyrs* de Châteaubriand, *Sainte Elisabeth de Hongrie*, ce pur vitrail dont Novalis enseigna la couleur à Montalembert



et la *Légende de Saint Julien l'Hospitalier*, chef-d'œuvre échappé à l'impassible Flaubert dans un moment d'inspiration presque surnaturelle...

J'ignore quel jugement vous portez sur ces œuvres. Pour moi, je les tiens — littérairement — parmi les plus belles qui aient été produites par le génie humain. Quand je les vais rejoindre, au sortir de la lecture du dernier aède claironné par les revues, je jouis, en vérité, de la paix grandiose et invigorante des forêts après m'être intéressé, dans des serres surchauffées, aux complications de quelques fleurs exotiques d'un parfum troublant.

Mais comment pourrai-je ne point citer ici au moins les noms de ceux qui me sont les plus familiers et peut-être les plus chers : Barbey d'Aureville, ses amis : Raymond Brückner, Hello, Villiers de l'Isle-Adam, Léon Gautier, Léon Bloy ?

Barbey, ouvrier de cette étrange et fière cathédrale où des monstres de pierre sculptés aux architraves obombrant les anges des vitraux et les purs chevaliers couchés dans leurs armures marmoréennes. Barbey, champion de la Spiritualité, dont il planta la bannière triomphante dans le ventre du Naturalisme, enfin délogé du pinacle. Barbey, dont l'œuvre toute-puissante, comme celle de Balzac, restera longtemps la matrice de grandes œuvres.

Et Léon Bloy, « doué de toutes les puissances du Verbe » comme dit J. R. Rosny, et dont l'œuvre semble avoir le Sublime pour essence. Je n'admire point tant le Léon Bloy de la légende, le démolisseur attitré de toutes les statues de boue et l'impénitent tortionnaire de tous les grands voleurs de gloire, qui se révèle dans de si formidables pamphlets ! Beaucoup ne connaissent que celui-là. S'ils avaient pénétré plus avant aux profondeurs de ce génie d'enthousiasme, — comme il m'a été accordé de le faire, — ils sauraient que ces débordements de haine ont leur source et leur dérivatif dans un immense besoin de Justice et d'Amour. Quelle grandeur, par exemple, dans son exaltation du Pauvre, membre souffrant de Jésus-Christ, dont il clame toutes les tortures, dont il vaticine les ineffables compensations !

Voilà l'enthousiasme effectif que je pourrais signaler encore chez tant d'autres écrivains catholiques. Voilà l'art social, non point seulement « combattant et destructeur » comme le veut mon cher maître, M. Edm. Picard, mais efficace, mais chrétien. Ces évocations éloquents de l'autre

vie éclipsent, pour mon optique, la vision de ces temps futurs empourprés d'aurore, mais aussi du sang des batailles fratricides! Elles sont autrement *sociales* que la compassion exacerbée d'Alexandre Herzen, que la philanthropie poétique du comte Tolstoï, qui n'ont pour tout idéal que des astres par eux-mêmes sans rayons et sans chaleur : le Progrès, le Droit, la Justice; astres qui ne peuvent nous guider qu'à la condition de recevoir leur lumière d'un soleil, — centre et principe des âmes.

Je m'arrête... D'aucuns auront déjà déclaré indécentes ces admirations professées tout haut. Car la plupart des catholiques notables ont en grand effroi la Littérature, et surtout la littérature des écrivains de leur race, je veux dire de leur croyance. Esprits vertueux et médiocres, (ainsi caractérisés par Léon Gautier), ils ne voient dans la Littérature qu'une aimable récréation qui doit, comme toutes les récréations, rester sans danger pour le cervelet candide des enfants. Leur condescendance va jusqu'à accepter le bon chanoine Schmidt et M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot. Pas plus loin. Ils attendront un siècle sans doute avant de se douter du prestige glorieux que les grandes œuvres — citées plus haut — ont fait luire sur les idées qui sont les leurs. D'ici-là, Barbey d'Aureville, Villiers de l'Isle-Adam, Bloy, Hello seront conspués dans tous les Congrès de Malines par de solennels pions et répudiés par tous les Guides du Jeune littéraire.

Mais qu'importe, après tout? On ne décrète point les goûts d'une génération, ou, du moins avant de prononcer des bannissements « littéraires » il faut avoir qualité pour ce faire, sous peine de provoquer la réaction.

Et celle-ci déjà se manifeste. Les préventions — que je constate en les regrettant, — ne sont plus le lot des jeunes catholiques, même chez nous, dans notre nation souvent tardigrade... Que dis-je! voici que chez nous ont surgi et surgissent tous les jours des critiques catholiques qui ne dissimulent point, comme une chose honteuse, leur admiration pour les ostracisés, et des poètes et prosateurs orthodoxes dont l'œuvre s'inspire visiblement des grandes œuvres méconnues. Je cite au hasard Francis Nautet, Verlant, et des plus jeunes encore : Van den Bossche, Maurice Dullaert, dont le *Magasin littéraire* a publié quelques études littéraires de premier ordre. Nos Flandres ont aussi Maeterlinck, et Hoornaert, le mystique auteur du *Sourire de Ramsès* et du *Larcin des Mages* et Jean Casier dont les œuvres renferment d'exquis joyaux d'une poésie vraiment sainte, comparables

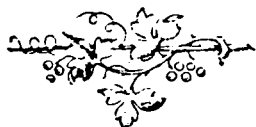
aux belles hymnes du XIII<sup>e</sup> siècle. *Ferveur* et le *Salut de semaine* réalisent aussi bien que les vers de Verlaine (ce catholique dilettante malheureusement) l'union de la poésie d'aujourd'hui et de la religion de toujours.

Ceux-ci aussi sont des enthousiastes et des simples. Ils sont remontés à la source intarissable du Beau, et ont élu pour domaine le pays Surnaturel où renaissent sans cesse « ces parfums nouveaux, ces fleurs plus larges, ces plaisirs inédits » que Flaubert demandait en vain à la Chimère. Et leurs œuvres, toutes de *sursum*, me donnent cette exultation et cette exaltation intimes auxquelles je reconnais les œuvres vraies, et qu'il est doux — après les avoir senties moi-même, — de faire sentir à d'autres.

Voilà, cher Monsieur, la somme de mes goûts, sinon de mes principes littéraires. Voulez-vous une formule? Ceux-là seuls sont grands écrivains à mon sens, qui écrivent d'enthousiasme des choses sincères... Et c'est toujours avec complaisance que je songe à celui dont parle Montaigne : « à qui, comme on demanda à quoy faire se peinait si fort en un art qui ne pouvoit venir à la cognoissance de guère de gens : j'en ay assez de peu, répondit-il, j'en ay assez d'un, j'en ay assez de pas un. »

H. CARTON DE WIART

Hastière par-delà  
3 Mai 1892



## BIBLIOGRAPHIE

*Edmond Poulet, Histoire politique nationale.* Tome II, complété et publié par M. Prosper Poulet.

Quand mourut M. Edmond Poulet, il y a déjà de longs jours, les regrets furent unanimes dans le monde scientifique. L'étendue considérable de son œuvre, la vigueur de son talent en pleine efflorescence avaient fait voir ce qu'il pouvait et promettaient pour l'avenir de nouveaux et importants ouvrages. La mort vint tromper ces espérances et laisser dans l'inachèvement « l'histoire politique nationale », le livre de prédilection de l'éminent historien.

Après un espace de neuf années, la main pieuse d'un fils a entrepris de terminer la tâche commencée par M. Edmond Poulet. Le labeur était long et difficile, car le continuateur n'avait pour se guider que la première édition du livre et les divers travaux publiés par son père sur des points spéciaux de notre histoire. Pour la majeure partie du second volume des notes bibliographiques seules avaient été réunies.

Hâtons-nous de dire que M. Prosper Poulet a mené heureusement jusqu'au bout son entreprise et qu'il a publié une œuvre digne en tous points du nom qu'il porte.

Il faudrait de longues pages pour pouvoir résumer cet ouvrage trop considérable pour se prêter à une sèche analyse. Jamais, croyons-nous, travail plus complet, mieux conçu, plus scientifiquement travaillé, n'a été publié sur notre histoire politique nationale. Dans ce second volume les institutions des Pays-Bas, depuis la période communale jusqu'à la conquête française, sont exposées dans leurs développements successifs et leurs transformations diverses.

Un rapide coup d'œil jeté sur la table des matières et la table alphabétique permet d'apprécier le labeur colossal qu'il a fallu consacrer à l'élaboration de cette œuvre; et, quand on parcourt le corps du volume, on ne peut qu'admirer l'érudition, l'esprit de critique, la science méthodique qui ont présidé à la coordination des nombreux matériaux recueillis après de longues et patientes recherches.

Nous sommes heureux de pouvoir en écrivant ces lignes, rendre encore une fois hommage à la mémoire d'un maître dont la perte se fait toujours si vivement sentir. Il a laissé vide dans l'école historique belge une place que personne jusqu'à ce jour n'est venu remplir. Ne nous serait-il pas permis de souhaiter, à l'occasion de la publication complète de « l'Histoire politique nationale » que M. Prosper Poulet cherche à l'occuper? Il a trop bien commencé pour ne pas poursuivre. Nourri des leçons d'un père, qui était un maître incomparable, il a pu se pénétrer des vrais principes de la science historique. Il n'y aurait donc pas témérité d'espérer la réalisation du vieil adage « tel père tel fils ».

A. DE R.



*Rozkens Eerste Communie*, par Alphonse Janssens. — C'est la première communion d'une enfant d'ouvrier, ramenant son père aux

pieds de Jésus-Christ. Rien de plus simple que le sujet de ce poème, émouvant, parce que tout y est vrai. — I<sup>er</sup> chant : Dans une humble maison ouvrière, une petite fille étudie ses leçons de catéchisme, tandis que la mère reporte ses souvenirs vers le jour où elle-même revêtait le voile blanc de communiant, vêtement d'innocence qui servit à draper son enfant au baptême, nappe sainte de la table destinée à recevoir le Saint Viatique dans la dernière communion ! — Arrive le père, ouvrier sans ouvrage, mécontent de son sort, grisé de doctrines haineuses contre les « oppresseurs du peuple ». « Ce catéchisme donnera-t-il de l'ouvrage à ceux qui n'en ont pas? Peiner et souffrir sans espoir n'est-ce pas le sort du misérable esclave de l'industrie?... Mais l'enfant interdite et désolée attend le sommeil de son père pour se lever et continuer l'étude à la lueur d'une veilleuse. Et dans le silence de la nuit une voix murmure : « Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous? Grande pauvreté, chagrins, et le jour de sa passion plus de douleurs que les hommes ne pourraient endurer... Par nos souffrances nous pouvons participer aux mérites du Christ. » L'ouvrier un moment réveillé a écouté ces paroles, et, dans son rêve, il revoit le Crucifié, mourant de la mort des esclaves pour nous délivrer. Le lendemain, au moment d'aller retrouver au cabaret ses compagnons de peine et de révolte, il s'arrête devant sa fille agenouillée; elle est là à ses pieds, demandant pardon, ainsi que le lui ont enseigné les Sœurs de l'école. Dès lors l'émotion gagne l'ouvrier, et les douces supplications de sa fille veulent l'amener à s'agenouiller, lui aussi, à cette table où Jésus se donne par amour.

L'homme devenu silencieux oublie le cabaret et le soir venu, furtivement, où va-t-il? — Vers l'église.

En de engelen daalden uit den Hemel  
 Rond Rozeken zingende zacht  
 Hun zoetste zuiverste liefdeliederen  
 Den langen heiligen nacht.

II<sup>e</sup> chant. Le matin.

De blijde klokken doorklinken de stede.

Parents et enfants se dirigent vers l'église paroissiale. Autel étincelant, parfums de l'encens, accords de l'orgue; le père de la petite Rose se sent assailli par des souvenirs d'enfance. Absorbé, remué jusqu'aux entrailles :

Hij ziet niet hoe, in gemengde groepen,  
 Vereenigd zit arm en rijk;  
 Ja, meesters en werkvolk, zijde aan zijde,  
 Als kinderen Gods en gelijk.

L'égalité n'est que là, elle n'est possible que là.  
 Prières des riches et des pauvres, montant emmêlées comme les

volutes de fumée blanche échappées des encensoirs, arrivent aux pieds de Dieu. Un homme riche, un industriel est là remerciant le Seigneur de lui avoir tout donné. Dans sa joie attendrie, il porte ses regards sur la foule des ouvriers ; certes il ne leur refusa jamais le pain du travail mais leur a-t-il fait l'aumône de son affection et de son intelligence ? Ceux dont les enfants vont recevoir Jésus aux côtés de son propre fils, les a-t-il jamais traités en frères ?

Non, tant de fois il aurait pu descendre vers le pauvre ouvrier pour relever son âme par une parole d'amour, il aurait pu imiter le divin Maître, il l'aurait dû ; il ne l'a pas fait, et voilà pourquoi le pauvre, délaissé, désarmé, devient la proie des séducteurs.

Vient le moment de la communion :

o Hemel! terwijl de hand des priesters  
Al bevende nederlegt  
Het godlijk Lichaam Onzes Heeren,  
Op de tonge van meester en knecht,

Ontschiet op eens een heilige vlamme,  
Die hun herten gloeien doet,  
En samensmelt, gelijk twee staven  
Gesmeed in des ovens gloed.

En op die saamgesmede herten  
Vereenigd in den Heer,  
Valt plechtig het woord des Eeuwigen Levens  
Gelijk een zegel neer.

Il règne dans tout ce poème une émotion profonde et contenue. Sous l'empire d'une pensée maîtresse, elle frémit en chaque strophe, s'échappant çà et là en gerbes rayonnantes. Une nappe d'eau remuée par le vent, a de ces scintillements ininterrompus et variés sous l'action du soleil.

Le III<sup>e</sup> chant est consacré à l'apaisement des cœurs. La paix intérieure produit la joie, une joie mystérieuse.

M. Janssens a mis jadis une pénétrante poésie à nous dépeindre des scènes intimes et vulgaires du foyer domestique, comme aussi une grandeur ossianesque à chanter les nuées éperdues et les brumes du Nord. Artiste, il a le sentiment du beau et son instrument est la harpe bardique. Toutes ses qualités de poète on les trouve réunies dans cet ouvrage d'humble apparence mais de haute inspiration. « Le beau est la splendeur du vrai. » Tout ici est vrai et la beauté de certaines strophes arrache des larmes. Le vers est ferme, sobre, d'allure aisée, musical.

Enfin M. Janssens a fait une œuvre utile et à ce point de vue, son poème mérite de devenir populaire.

K.



*La Question Louis XVII*, par F. Delrosay. (Paris, Librairie de l'Art Indépendant; 1 fr. 50.)

La question Louis XVII n'est pas définitivement élucidée, elle ne l'est pas surtout, nous semble-t-il, dans le sens de la mort du Dauphin au Temple. Puisque les catholiques de France, sur le conseil du Souverain-Pontife, se rallient en ce moment à la République, le fait de l'existence ou de la non-existence d'un descendant direct de Louis XVI perd de son importance *politique*, mais son intérêt *historique* reste immense, et le moment est favorable peut-être pour étudier le problème sans parti-pris, sans espérances et sans appréhensions. On ne saurait mieux s'initier à cette étude que par le livre de M. Delrosay, consciencieux memento chronologique dont l'intérêt même du sujet exclut en grande partie la sécheresse. Tant de personnes ont lu les récits de la mort de Louis XVII par de Beauchesne ou Chantelauze : qu'elles veuillent bien jeter un coup d'œil sur un livre qui présente les choses différemment. J. C.



*Victor Hugo apocryphe*, par l'abbé Duplessy. (Paris, Leday, rue de Mézières; 2 fr.)

L'auteur de ce livre connaît son V. Hugo, prose et vers, par cœur et il en tire un merveilleux parti. Les citations en général ne sont pas longues, mais elles sont intéressantes, saillantes et parfaitement coordonnées; l'ouvrage comprend trois parties : le Dogme, la Morale, le Sanction. Trop souvent on a cru que le V. Hugo chrétien n'existe que dans les Odes : c'est une erreur, il se retrouve partout, mais il faut savoir le rechercher, et M. Duplessy s'est acquitté pour nous de cette tâche. Son œuvre est originale à coup sûr; elle est aussi bonne et légitime, tout à la gloire de l'Eglise et de la poésie, et nous y applaudissons de grand cœur.

J. C.



*Quand les violons sont partis*, par Ed. Dubus. Paris, Bibliothèque artistique et littéraire.

L'auteur explique son titre un peu subtil dans une piécette liminaire; il n'a pas écrit ces poésies sous l'inspiration du moment — étant trop artiste pour cela — mais il a préféré attendre *le départ des violons* pour recueillir ses souvenirs

*En maint joyau voilé d'ombre crépusculaire.*

Les pièces de ce recueil sont en effet pour la plupart des bijoux d'une facture aussi riche que délicate. Les pensées sont généralement ténues, un peu mièvres même, comme il sied à un bon disciple de Verlaine qui a beaucoup admiré les *Fêtes galantes* et qui connaît à fond les *Fleurs du mal*. Verlaine et Baudelaire se donnent ici la main et c'est ce qui fait l'originalité de l'œuvre. Pas d'idée dominante malgré des divisions purement artificielles; tout au plus une vague connexion de sentiment et une teinte uniformément grise. C'est joli à souhait mais un peu vide, et puis le mysticisme qui flotte sur ces pages cache trop souvent sous des voiles bien minces, bien transparents des laideurs morales. Les pièces exquises du volume rangent M<sup>r</sup> Dubus parmi les poètes les plus délicats et les plus artistes des l'école Symbolico-Parnassienne.

II. H.













## BALLADES RUSSES (1)

---

### LA SOUMISSION D'IRMAK

A MAURICE MAETERLINCK

**S**UR la Mère Volga, sur la Kama rapide,  
Les fiers aventuriers, les cosaques du Don  
Sous l'ataman Irmak vont en bande intrépide.

Quel chef qu'Irmak! Sa voix sonne comme un clairon;  
Il règne ainsi qu'un roi ce fils de Timofée;  
La terre craint sa hache et l'eau son aviron!

Or, maintenant qu'une heure amère est arrivée,  
Il assemble son peuple et lui dit : — « Ça, mes fils,  
Je m'en vais entreprendre une rude corvée,

Et j'ordonne que tous acclament mon avis!  
La terre froide attend sa fourrure de neige :  
Par l'hiver et la faim serons-nous asservis ?

Convient-il d'être pris comme des loups au piège?  
Pour trouver un refuge où voulez-vous courir?  
A Kazan? Mais songez qu'Iwan, le tsar, l'assiège!

---

(1) Le volume des *Ballades Russes*, auquel nous empruntons quelques pièces, paraîtra chez notre éditeur vers le 1<sup>er</sup> juillet.

Le peuple du Volga n'ose plus nous nourrir ;  
Le Jaïk est trop loin, l'Irtych nous est hostile,  
Tobolsk, hélas! serait bien dure à conquérir.

Lutter est dangereux, céder est plus facile :  
Donc moi, votre ataman, je m'en vais chez Iwan,  
Je veux pour vous sauver cesser d'être indocile! »

Et, montant à cheval, il part. — Voit-on souvent  
L'homme dompter l'orgueil qui dans son cœur bouillonne?  
Irmak est un héros; tel il s'en va, rêvant.

Et voici que la cour du saint Kremlin résonne;  
L'Escalier rouge est là qui montre le chemin.  
Le brave chef devant cet Escalier frissonne!

Il descend de cheval, puis, la toque à la main,  
Hésitant sur le seuil du palais formidable,  
Il entre, et saluant le conseil souverain :

— « Petit-père, s'écrie Irmak, sois secourable  
Au repentir certain de mes anciens péchés;  
Je viens m'humilier, car le destin m'accable!

Ma hache et mon poignard furent de sang tachés,  
Je l'avoue; en tout lieu j'ai porté la rapine,  
Écumant la mer bleue et pillant les marchés.

Mais je redeviens serf par la grâce divine!  
C'est pourquoi me voici, moi le fier ataman,  
Devant toi, mon bon tsar, tenant ma tête cline. »

— « Qu'en ferons-nous, boyards? » dit le tsar froidement.  
L'un d'entre eux murmura: — « Qu'on le pendre au plus vite!  
Un pillard n'est pas homme à tenir un serment! »

Irmak entend l'injure et son orgueil s'irrite;  
Il veut être traité comme un homme loyal,  
Comme un roi dont chacun vit briller le mérite.

— « Courtisan de malheur, homme né dans le mal!  
Hurle-t-il, rejeton d'une basse roture,  
Ce conseil est impie et te sera fatal! »

Il prend la hache d'or qui luit à sa ceinture,  
Et frappe le boyard d'un coup si bien porté  
Que le sang rejaillit jusque sur la tenture,

Et que tout le conseil s'enfuit épouvanté!  
Mais le tsar, admirant cette fureur tragique  
Et calmant d'un regard l'ataman excité,

Lui dit : — « Le sang du lâche a sauvé ta supplique! »



## SECTAIRES

### I

#### LES BÂILLEURS

Jeudi-saint, jour béni du divin Sacrement.  
Le liturgique encens fume en vapeurs épaisses,  
Et, graves, vêtus d'or, les papes lentement  
Au peuple recueilli donnent les deux Espèces.

Seuls les Bâilleurs, amis des rites primitifs,  
Haïssant en leurs cœurs les serviles Églises,  
Regrettent le vieux temps des valides prêtrises  
Et les vrais sacrements des textes positifs.

Ils s'affligent, mais Dieu n'est pas inexorable;  
Pour ne pas les bannir du Salut éternel,  
Lui-même il enverra la Boisson ineffable.

Et les genoux ployés, la bouche vers le ciel  
Ils attendent, béants, qu'un séraphin possible  
Vide dans leur gosier son calice invisible.

### II

#### LES CHERCHEURS DU CHRIST

Ils sont partis joyeux : le Christ vient de renaître!  
Pour chasser l'Injustice il veut encor souffrir.  
Quand ils l'auront trouvé, le Mal va disparaître,  
Et l'on verra partout l'âge d'or reflourir.

Ils s'en vont par les bois, en quête du bon Maître,  
Et fouillent les taillis qui le pourraient couvrir;  
Rien ne peut épuiser l'espoir qui les pénètre,  
Ni fatigue ni faim ni crainte de mourir.

Et les voici soudain devant une tanière;  
Ils tombent à genoux et font une prière  
Ardente, pour que Dieu les reçoive à merci.

Et seul, se détachant, un pauvre vieux s'avance  
Et crie, avec respect, palpitant d'espérance :  
— « Jésus, fils de David, n'êtes-vous pas ici ? »

### III

#### L'ÉTOUFFEUR

Fédor Iwanovitch, implacable sectaire,  
Supplie avec des pleurs ses disciples fervents :  
— « L'Antechrist est venu! son souffle délétère  
Empoisonne les airs! Malheur à nos enfants!

C'est l'heure du grand deuil pour leurs âmes novices;  
L'apostasie horrible est prête à les saisir!  
Mes frères, soyons prêts aux plus durs sacrifices,  
Sauvons ces chers élus en les faisant mourir!

Hélas! le ciel ne m'a donné qu'un fils unique!  
Mais je veux le soustraire au mal diabolique  
Pour que son âme échappe à l'Enfer menaçant! »

Il dit, saisit l'enfant qui sourit et qui jase;  
Et, tournant vers le ciel ses yeux emplis d'extase,  
De ses pouces Fédor étouffe l'innocent.



#### LE CRÉPUSCULE DES BOGATYRS

A EUGÈNE GILBERT

Les Tatars sont battus; en pêle-mêle immense  
Leurs bataillons épars se débandent, là-bas,  
Dans les blancs tourbillons d'une poussière intense.

Aucun des bogatyr victorieux n'est las.  
Quelle gloire pour eux! Quel orgueil pour leur âme!  
La terre tremble au bruit terrible de leurs pas!

Ils s'en retournaient donc en essuyant la lame  
De leurs glaives pesants que souille un sang durci,  
Quand leur esprit conçut une pensée infâme;

Et le grand Popovitch osa dire ceci :  
— « Mes frères, méprisons ces mesquines batailles,  
Le Tatar ne vaut pas un moment de souci.

Voyez, nos glaives durs n'ont pas même d'entailles,  
Pourtant ils ont fendu des os d'acier pétris,  
Et recouvert ces champs de membres et d'entrailles!

Pour notre honneur il faut provoquer des Esprits! »  
Et tous, applaudissant à la lutte nouvelle,  
Lancent vers l'infini l'injure de leurs cris!

Or Dieu les entendit en sa paix éternelle ;  
Et voici que, du fond de pays inconnus,  
Paraissent deux guerriers bien campés sur leur selle.

Ils crièrent : — « Voici que nous sommes venus!  
Et nous vous défions! Vous êtes sept, n'importe!  
Osez donc vous ruer contre nos glaives nus! »

Sur-le-champ Popovitch que son cheval emporte  
Attaque les héros aux yeux surnaturels,  
Et net, les coupe en deux de deux coups qu'il leur porte!

Mais tandis qu'il ricane, il voit quatre immortels  
Surgir de ces tronçons, incroyable aventure!  
Et lancer au vainqueur de provoquants appels.

Sans tarder Dobryna fait bondir sa monture,  
Les charge avec fureur et les recoupe en deux!  
Mais voilà huit guerriers debout dans leur armure!

A son tour Ilia raidit son bras nerveux,  
S'élance, coupe, taille! Hélas! il double encore  
L'ennemi plus sinistre et plus impétueux!



Alors les sept héros que la rage dévore  
Pourfendent ces Esprits pendant un jour entier;  
Le sol tremble au fracas de la lutte sonore!

Mais vains sont les exploits de leur courage altier;  
Leurs coups doublent sans fin la vaste multitude :  
Plus de doute, c'est Dieu qui les veut châtier!

Car voici que leurs bras tombent de lassitude,  
Et, le cœur tout à coup saisi d'affolement,  
Ils s'enfuient à travers la morne solitude.

Ils fuient, fiévreux, hagards, ils fuient éperdûment!  
Ce pendant qu'un galop de cent mille cavales  
Les poursuit formidable avec acharnement!

Plus de salut! Voilà que des roches fatales  
Aux blêmes bogatyrs vont couper le chemin!  
Leurs traqueurs ont poussé des clameurs triomphales!

Mais eux, sans voir l'obstacle et voués au Destin,  
Heurtent ces rocs, pareils à des balles de fronde,  
Et leurs corps en granit se transforment soudain.

Depuis, les bogatyrs ont disparu du monde.



## PÂQUES

Les vieux bourdons pensifs des vieilles cathédrales  
Apprêtent dans la nuit leurs graves voix d'airain,  
Et le peuple, tenant en main les cierges pâles,  
Silencieusement envahit le Kremlin.

Minuit sonne! Hosanna des voix sacerdotales!  
Initial baiser du métropolitain!  
Et dans l'ombre l'on voit en flammes triomphales  
Le feu nouveau du Christ courir de main en main.

L'accolade de paix ondule par la foule,  
Et l'exultation de tout ce peuple roule  
En tumulte au milieu de l'immense clarté!

Et sous les cieux émus la clameur solennelle  
Des canons frissonnants proclame la nouvelle :  
— Christ est ressuscité ! Christ est ressuscité !



## SOIR SUR LE STEPPE

Le soleil frôle, las, le disque de la terre ;  
Les hérons inquiets qu'empourpre sa clarté,  
Aux approches du soir plongent avec mystère  
En d'invisibles creux du steppe illimité.

Et plus rien ne se meut. Dans l'étendue austère,  
Les joncs gardent pensifs leur immobilité.  
Pâle et lente, suivant sa course solitaire,  
La lune ouvre là-haut son regard attristé.

Un dernier feu de pâtre expire en flammes molles ;  
Et cet astre qui meurt entre les herbes folles  
Semble répondre à l'astre errant aux cieux lointains.

Et bientôt dans la nuit, pleine de noirs arcanes,  
L'œil ne distingue plus que les massifs kourganes  
Où reposent les os de vieux peuples éteints.



## ANACHORÈTES DE KIEW

Dans l'accablante horreur de noires catacombes  
Où de mornes rayons égarent des clartés,  
Ils savourent la paix coutumière des tombes,  
Ces vieux morts épurés par les austérités.

Enveloppés de frocs, chacun en la cellule  
Que dans le roc creusa son courage obstiné,  
Ils gisent, et l'on voit les fers dont par scrupule  
Ils se persécutaient d'un tourment raffiné.

Ils vécurent captifs de leur amour mystique,  
Dans le supplice amer de ténèbres sans fin;  
Le feu surnaturel de la vie ascétique  
Suffisait à calmer et leur soif et leur faim.

Leurs restes, échappés aux humaines tempêtes,  
Etendus blancs et froids en ce pieux charnier,  
Attendent, sans terreur, les vibrantes trompettes  
Et la vaste rumeur du Jugement dernier.

Et voici que le corps d'Iwan, le solitaire  
Qui voulut épouser le sépulcre béant,  
Comme de son vivant sort à demi de terre;  
Sinistre, de la vie il pêche le néant.

Or sachez maintenant que ce saint manifeste  
N'est pas mort tout entier en son tourbeux séjour;  
La légende l'affirme et le moujik l'atteste,  
Ce corps, très lentement, s'enfonce chaque jour.

Il s'enfonce, très lent; et lorsque viendra l'heure  
Où le crâne atteindra la surface du sol,  
Les cieux écraseront notre humaine demeure  
Et les âmes des morts vers Dieu prendront leur vol!

Aussi, jetant l'aumône en la fosse profonde,  
Sous prétexte d'amour pour l'ascète qu'il craint,  
Le peuple veut tarder l'écroulement du monde  
Par l'amas des kopecks autour du buste saint!

HECTOR HOORNAERT





## LES LETTRES TOURNAISIENNES

AU MOYEN AGE (1)

---



U XIV<sup>e</sup> siècle, les mœurs n'étaient nulle part — *Etat des mœurs, au XIV<sup>e</sup> siècle.*  
à Tournai pas plus qu'ailleurs — d'une austérité monacale.

« Les hommes », raconte l'abbé Li Muisis, « portaient des vêtements si étroits et si courts que l'on voyait leurs mollets. Cela était fort indécent. Les femmes portaient des robes fort serrées... Elles s'attifaient la tête de cheveux d'autrui et elles se coiffaient d'ornements élevés, qui ressemblaient à des cornes. Elles se montraient partout parées de ce bizarre et indécent accoutrement : à l'église, à la promenade et aux fêtes nuptiales. Elles étaient portées au chant, à la danse et à la musique. Le peuple, singeant la noblesse et les gens de haut lieu, sacrifiait tout son avoir à la toilette. »

« Les sept péchés capitaux », conclut Li Muisis, « avaient envahi l'espèce humaine. »

Cet envahissement, que le chroniqueur bénédictin déplorait en termes amers et avec raison, contribua naturellement à consolider à Tournai la joyeuse domination des Muses, ces folâtres inspiratrices « des chants, des danses et de la musique ».

---

(1) Voir la livraison précédente, page 385.

Voici qui démontre combien cette domination y était solidement assise, puisqu'elle s'étendait même sur les classes inférieures de la population :

« On ne vit oncques si grant yvier de naiges et de giellées qu'il fu en l'ivier l'an MCCC et LXIII, car il commencha à gieller entre le Toussains et le Saint-Martin et giella toudes (toujours) sans desgieller jusques à l'issue de March. Ce fu XIX semaines de lonc (1). »

La température n'avait donc, les premiers mois de l'an 1363, rien de printanier. Les Tournaisiens eussent été bien excusables, si, sous l'action de cette gelée « de dix-neuf semaines de lonc » et jusqu'à ce qu'elle cessât, le goût des plaisirs de l'esprit, de ceux surtout qui se cherchaient en ces siècles sur la voie publique, se fût, chez eux, totalement refroidi. Que de gens — nous parlons des modernes — se sentiraient, à moins, l'imagination glacée!

Et néanmoins — tant les passe-temps littéraires étaient alors en vogue dans la patrie de Mouskès — au cœur même de cet effroyable hiver, « beaucoup d'habitants s'occupaient de faire, » en pleine rue, « pier-sonnages de naige grascieusement ouvrés, devant lesquels ils faisoient plusieurs esbatemens tant en *ditiers* comme en *jeus de piersonnages* pour eus oublier (leurs maux) (2). »



Que, au XIV<sup>e</sup> siècle, Tournai ait eu un théâtre et que des *Confréries du Puy* s'y soient fondées, c'est ce qui ne surprendra point, après ce que nous venons de rapporter.

---

(1) *Chron. de Flandre*, Ms. in 4<sup>o</sup>, XV<sup>e</sup> siècle, 276 feuillets, à la bibliothèque royale.

(2) *Chronique de Flandre*.

D'ailleurs, l'établissement en cette ville de la première sodalité littéraire datait de longtemps déjà. La première sodalité littéraire tournaisienne.

Dès 1250, elle en possédait une, pour le moins, où des poètes, qui n'étaient pas dépourvus de qualités, récitaient des ballades en l'honneur de *Notre-Dame* et de *Messeigneurs les Saints*.

Aux environs de l'an 1277, on jouait à Tournai une petite farce, intitulée : *Du garçon et de l'aveugle*, Le garçon et l'aveugle, farce. que l'on a eu l'heureuse chance de découvrir sur un feuillet de garde d'un manuscrit. C'est une bagatelle : un jeune garçon s'offre à mener un aveugle, le dépouille et le fait se heurter violemment contre quelque chose, comme Lazarille de Tormès dans le roman espagnol bien connu ; il est à noter qu'il lui donne aussi des coups, en feignant d'être un autre, comme Scapin à Géronte, dans Molière. Du reste, gaie dans la grossièreté de plus d'un de ses traits. Mais, son principal intérêt est son existence même. Nous ne saurions pas, sans elle, qu'on jouait des farces au XIII<sup>e</sup> siècle (le mot *farce* lui-même ne fut prononcé que plus tard) et elle permet de conjecturer que, depuis cette époque, à Tournai et — ajoutons-le — dans le Nord de la France, on en joua d'autres, qui ne nous sont point parvenues (1).

Des *Confréries du Puy* apparaissent dans les paroisses de Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle (2). Les Confréries du Puy.

Elles rehaussaient l'éclat des processions par des *jeux de posture*. A la fête du *sacre* et de la *dédicace*, elles jouaient des *miracles*, des *mystères* ou des *histoires*.

Des *jeux de plaisance* étaient l'occasion de concours entre elles : un prix nommé *juyel* y était décerné au

---

(1) *Littérature française au moyen âge*, par Gaston Paris, membre de l'Institut, 1888, p. 193, n<sup>o</sup> 134.

(2) Nous avons puisé assez largement, pour le chapitre des *Confréries*, dans ces deux ouvrages de M. L. Cloquet : *Tournai et Tournaisis* et *Monographie de l'Eglise paroissiale de St Jacques*.

vainqueur, qui ne manquait jamais de l'offrir à sa paroisse et recevait, en échange, une gratification pour ses *despens*.



*La Confrérie  
du  
Puy Royal.*

L'an 1375 fut fondée à Tournai la *Confrérie du Puy Royal*, en la paroisse de Saint-Jacques. Elle eut pour premier prince *Ernoul le Marissal ou Marifiel*. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, elle subsistait encore.

Lille, Douai et beaucoup de villes françaises eurent, au moyen âge, des confréries du *Puy Notre Dame* ou du *Puy Royal*. Caen eut même un *Puy de la Conception*, dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Des sociétés analogues qui existèrent en Belgique, le *Puy royal de Saint-Jacques*, à Tournai, est à peu près la première en date; les autres sont presque toutes postérieures au XIV<sup>e</sup> siècle.

La plus ancienne — connue — est celle de Diest (*Christus oogen*), fondée en 1302 (1). A moins d'admettre la prétention qu'élève celle de Sainte-Catherine, à Alost, de remonter jusqu'aux croisades, et qu'elle étaye sur sa devise *amor vincit*, chronogramme du millésime de 1107.

Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles, ces sociétés s'organisèrent, sous le nom de *Chambres de Rhétorique*, dans nombre de communes belgiques, surtout en Flandre.

Tournai en comptait cinq au XV<sup>e</sup> siècle; Alost en avait, au milieu du même siècle, dans autant de ses principaux *voisinages* (2).

A Courtrai on jouait, en 1434, le jeu de la nais-

---

(1) Les *Chambres de Rhétorique du Limbourg*. (Bulletin de la Commiss. roy. d'hist., 1<sup>e</sup> série, t. XI, 3.)

(2) Voir *Geschiedenis der stad Aalst*, door FRANS DE POTTER en JAN BROECKAERT, Gent.

sance de Notre-Seigneur. La ville de Gand a possédé, jusqu'à l'établissement du Théâtre Minard, une *Chambre*, fondée en 1448; son siège était dans un local qui a gardé le nom de *salle de Rhétorique* ou du *Mont-Parnasse*. On conserve, à Hasselt, le collier du président de la *Société royale de Rhétorique*, fondée en 1515 (1).

La *Chambre de Rhétorique* de Tongres était déjà ancienne en 1538 (2).

La Société gantoise de Rhétorique, dont nous venons Le sens du mot Puy. de parler, s'appelait aussi : *Société des Fontainistes* ou de la *Fontaine d'Hippocrène*. Nom symbolique, de nature à nous tromper sur le sens du nom de *Puy*.

Autre circonstance pouvant induire en erreur : à Tournai, une maison voisine de l'église Saint-Jacques, et située au coin de la rue du palais Saint-Jacques, a conservé jusqu'aujourd'hui son ancienne enseigne, *Au petit Puche*. Il y a un certain nombre d'années, il s'y donnait encore des représentations dramatiques populaires, qui avaient, il est vrai, plus d'analogie avec les marionnettes modernes qu'avec les antiques mystères. Il serait difficile de n'y pas voir un dernier vestige du *Puy Royal*. Or, *puche* est le mot wallon correspondant au mot français *puits*. Le mot *puy* ne se doit point cependant traduire *puits*; il signifie, au contraire *montagne, lieu élevé*.

---

(1) Il est formé de petites roses reliées par des ornements gothiques, sur lesquels sont gravés les noms des princes et la date de leur élection.

(2) Voir sur les *Chambres de Rhétorique* : Table générale du *Recueil des Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, 1<sup>o</sup> série, t. I à XVI et p. 35, 2<sup>o</sup> col. — T. g. du *R. des Bull. de l'Académie*, t. I. p. XXIII, p. 40, 1<sup>o</sup> col. — *Annales des Pays-Bas*, par MEYER. — *Monographie de l'église Paroissiale de St-Jacques*, à Tournai, par L. CLOQUET, p. 195 et suiv.



Faut-il y voir une allusion au *Mont Parnasse*? Le nom donné au local des rhétoriciens de Gand nous porterait à le penser. Mais, à tort.

La véritable interprétation du mot *Puy* paraît être celle que donne le *Glossaire de Trévoux* : Puy dériverait de *podium* (1) et le *podium*, selon Vitruve, était, dans les amphithéâtres romains, la tribune, élevée devant l'orchestre, où se plaçaient les consuls et les empereurs; plus tard, on appela ainsi la tribune où siégeaient les juges appelés à décerner des prix pour des pièces de poésie.

Précisément, les confréries qui adoptèrent le nom de *Puy* organisaient des représentations, ou *mystères*, et décernaient chaque année un prix, un joyau, à la meilleure des poésies qui leur étaient soumises.

Fêtes annuelles  
du  
Puy Royal.

Mais revenons-en à la *Confrérie du Puy royal de Saint-Jacques*. Annuellement, à l'occasion de la « *dédicasse* » de Saint-Jacques, elle organisait une fête dite du *Puy royal*, ou mieux un concours entre les compagnies des autres paroisses, et des joyaux, *juyels*, y étaient donnés en prix, par *Messieurs les princes de S<sup>t</sup>. Jacques*. Le lendemain, on célébrait un obit pour les *princes trespasés de la princhante de la dite église*, « *de laquelle princhante* », nous apprend le vieux cartulaire, « *la feste est chacun an (chaque année) faicte et célébrée le di (dit) jour de la dédicasse.....* »

Nous manquons malheureusement de renseignements touchant les fêtes données à la dédicace de S<sup>t</sup>. Jacques.

Nous pouvons peut-être nous figurer ce qu'elles étaient, au XIV<sup>e</sup> siècle, grâce à une ordonnance de

---

(1) De *podium* proviennent encore Puy-en-Velay, Puy-de-Dôme, etc. (Voir LITTRÉ, *Grammaire historique de la langue française*.)

1408, contenue dans les anciens registres des Consaux et qui a trait d'une manière fort explicite aux jeux célébrés à la paroisse de St. Brice, à la Toussaint. Ci ce document, que nous empruntons aux *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai* (t. VII) :

« 11 juin 1408. — Les prévôts et jurés font publier l'ordonnance suivante :

« *Comme li parochien (les paroissiens) de li paroche Saint Brice en Tournay eussent naguères ordonné à donner certains joyaux à cheulx (ceux) des aultres paroches (paroisses) de ladite ville, qui, par istoires, figures, imaginations ou expériences par personnages, le jour du Sacrement prochain venant devient disner, en jeu de parures, au dit lieu de Saint-Brisce, remonstrer et approprier le mistère du Saint Sacrement de l'Autel, avoecq plusieurs aultres choses contenues en leur cry, savoir faisons, que nous prévost et juret..... avons deffendu et déffendons à tous nos subgés et autres qu'il ne soit aucun et aucune qui, le dit jour ne dors en avant (dorénavant), s'entremette en ledite ville de faire ne jouer les dis jeux, par contenances ne par jeux de parures, ne autres en quoy soit aucunement traictée du dit mistère du Saint Sacrement ne d'autres choses touchant nostre foy et qui appartiennent a estre (sont de nature à être) preschés, enseingnés, traités et demenées par théologiens....; mais se aucuns vuellent (certains veulent) par contenances, tant seulement ledit jour à ledite pourcession, remonstrer aucunes (certains) figures de l'ancien testament ou autres approuvées par l'église, pour l'onneur de ledite pourchession et dudit Sacrement que on y portera selon le teuxte et le lettre de le bibeles et de l'histoire, sans autrement les approprier ne appliquer par contenances, par signes, par figures, par dictiers, par lettres, par parolles ou aultrement, au mistère dudit Sacrement et sans s'entremette de rien remonstrer d'icelui saint mistère ni d'autres matères touchant nostre foy,*

ou aultrement par bonne manière, loer (louer) et révérender (revérer) par belles humbles et dévotes manières et contenances ledit Saint Sacrement et la benoite Vierge Marie aussi, et les dis de Saint Brisce leur voellent à ceste ocasion donner aucuns joyaux, faire le porront..... Et aussi à l'après disner porra chascun *jeuer jeux de parures d'esbatemens et d'exemples et histoires et appliquer la moralité*, sans toucher les dites matères par l'ordonnance des dis de saint Brisce, dedens le cloque du vespre et non plus avant, sur le paine devant dite. »

*Rapports  
des diverses  
Confréries  
tournaisiennes  
entre elles.*

Nous avons eu occasion de le dire déjà, les *Confréries* des diverses paroisses de Tournai entretenaient entre elles des relations suivies et amicales : et, si la Confrérie de Saint-Jacques organisait chaque année des concours entre celles des autres paroisses, ces dernières n'oubliaient point de lui rendre sa politesse.

Ainsi, l'ordonnance des Consaux, de 1408, prouve notamment que, longtemps avant qu'elle ne fût publiée, « *li parochien (les paroissiens) de li paroche (la paroisse de) Saint Brisce* », comme ceux de Saint-Jacques, donnaient « *certaines joyaux à cheulx des aultres paroches de la ville* ».

Ainsi encore, le *Puy* de la paroisse du Château (Saint-Nicolas) — qui prenait part aux concours en ville, jouait tous les ans à la fête paroissiale *le mystère de Saint Nicolas*, organisait des fêtes dramatiques à la *dédicasse* et *représentait des jeux de personnages* ou *de postures* à la procession du T. S. Sacrement — invitait-il probablement à ces réjouissances et cérémonies *li parochien* de la paroche Saint Brisce. « Car, en 1472, nous voyons les *Compagnons* de Saint-Brice assister à la procession du T. S. Sacrement, à la paroisse Saint-Nicolas, et y représenter les *personnages des douze apôtres, de Saint-*

*Christophe, de Dieu portant sa croix, et de Dieu au gardiniet (jardin des Olives).*

Les *Confréries* tournaisiennes ne se bornaient d'ailleurs point à s'inviter réciproquement; il leur arrivait d'inviter aussi des sociétés étrangères, comme de se rendre à l'invitation des villes voisines (1).

*Leurs rapports  
avec les  
Confréries  
étrangères.*

Chose digne de remarque, ce fut même à Tournai qu'eut lieu, en 1394, le plus ancien des concours où des *Confréries* de diverses villes se disputèrent le *joyau* (2).

En 1451, « plusieurs compagnons réthoriciens et aultres, sierans (qui étaient) *la compagnie et pui de amours*, par le adveu (le consentement) et grâce (la grâce) des seigneurs et gouverneurs de ladite ville (de Tournai), devisèrent, ordonnèrent et firent nonchier (annoncer) par les villes voisines, une feste et pui réal à tenir au Xij iour d'aoust, promettant donner à celui qui *après souper* recorderoit (conterait) le meilleur *chant royal* touchant lesdites conquestes (de Charles VII sur les Anglais), et par lui fait et composé, ung escu de France couronné de argent, pesant ij unces, et au meilleur après, un delphin (dauphin), pareillement couronné de argent, pesant ung unce, avec aussi à celui qui recorderoit la meilleure *amoureuse* par lui faite et composée, une couronne de argent pesant ij unces, et à la meilleure après, un capel (chapeau) pesant ung unce, sans plusieurs aultres joiaux comme à la plus belle compagnie et à la plus lointaine ville ».

En 1495, « un hérault du *prince d'amour de Tournay* » va inviter les compagnons de la ville d'Ath. Un compte de cette dernière ville parle, en effet, « d'une somme de 78 sols payée à un hérault du prinche d'amour

---

(1) CORNELIS. *De l'origine et de la décadence des Chambres de Rhétorique de Flandre.*

(2) *Chronique des Pays-Bas.*

de Tournay, venu en cette ville d'Ath, priant de bouche aussi (et aussi) par lettre vouloir (de vouloir) aller visiter le dit prinche en la ville de Tournai. — Donnet luy (lui donné) pour son vin ung (un) escu d'argent ayant les armes de la ville, payé icy..... lxxviii s.

Les compagnons de rhétorique qui, en 1518, obtiennent de la ville 15 s. de gr. « *pour les jeux et farces par eux joués à la nouvelle et désirée réduction de la ville* », reçoivent, en 1532, des sociétés de rhétorique d'Orchies de Lannoy, d'Anechin, d'Antoing, de Mons, d'Ax et d'Amiens (1).

Cette même année 1532, le *Puy St-Jacques* reçoit une compagnie d'Amiens, cinq de Valenciennes et cinq de Lille (2).

*Le coût des  
représentations  
des Confréries.*

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle les représentations des *Confréries* étaient devenues très dispendieuses.

Aussi en 1509 le Magistrat de la ville et les paroisiens délibérèrent-ils en commun, afin de régler pour l'avenir le montant des subventions; le subvention fixée fut de deux livres par représentation, à payer par chaque paroisse au chapelain de la *Confrérie*. Cette subvention, bien plus élevée que celle allouée pendant le cours du XV<sup>e</sup> siècle, indique une organisation plus sérieuse de ces confréries, qui, alors, commençaient à prendre le nom de *Chambres de rhétorique*.

---

(1) C'étaient les compagnies : du *Roi des mal pourvus*, d'Orchies; du *Roi* de Lannoy; du *Prince* d'Anechin; du *Patriarche* d'Antoing; du *Prince du Bon vouloir*, de Mons. (Voir *comptes généraux de la ville de Tournai*, archiv. n° 629 de l'invent. des registres.)

(2) Valenciennes avait envoyé une compagnie « portant le lion des gueules », la compagnie du *Bon espoir*, celle du *Prince de Plaisance*, celle des *Servants de rhétorique*, etc. De Lille étaient venues : la compagnie du *Prince d'Amour*, celle de *Longue paix*, celle des *Amoureux*, celle des *Embrouillés*, etc. (V. *Comptes généraux de la ville de Tournai*, archives n° 629 de l'invent. des registres.)

Précisément, l'an 1509, les compagnons de St-Nicolas touchèrent un subside de 14 livres, ce qui suppose sept représentations pour l'année.



Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer — nous *Le théâtre.*  
l'avons dit déjà — qu'un théâtre existait à Tournai au XIV<sup>e</sup> siècle.

Selon Guillaume de Nangis, ce fut, en effet, là et au forum, que les émeutiers se réunirent en 1364, lors des troubles que provoqua l'établissement de nouveaux impôts.

On y jouait ces *mystères*, si « courus » au moyen *Les mystères  
ou  
histoires.*  
âge, où l'on voyait apparaître les Saints, le Christ, la Vierge et jusqu'au Père Eternel, s'exprimant tous en un langage qui trahissait bien plus la fréquentation des halles que celle de la « céleste patrie ».

A Tournai, comme partout, la représentation de ces *istoires* figurait alors presque nécessairement au *programme*, si nous pouvons nous servir de ce mot, non-seulement des « *dédicasses* » des paroisses, mais encore de presque toutes les réjouissances publiques. De même au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles.

Ainsi, lorsque, « l'an de grâce mil CCCCLXIII, le lundy sixième jour du mois de février, vint premièrement (pour la première fois) à Tournay le roy de France Louis de Vallois (Louis XI),.... avant sont entrées, furent faites de grandes préparations en ladite cité, pour sa ditte venue, tant sur le fait des logis que des vivres, parement des rues, et de *rices istoires* jusqu'au nombre de neuf qui furent faites et assises en divers passages.... et ce aux dépens des trente-six colléges de mestiers d'icelle ville..... Quand le roy passa, lesdittes istoires *furent leur* *Entrées  
de  
souverains.*

*devoir, moustrant chascune sa signification anchienne et exquisite, qui estaiet mystères advenus depuis le tems du premier homme Adam ».*

*Le mardy, iiij<sup>e</sup> d'octobre, les consaulx rassemblez* avaient, en effet, décidé (1) : « .... Par où le roy entrera et à la seconde porte ensivant, et semblablement en toutes les rues d'entre lesdites portes, et par où il yra jusques en (se rendre à) son hostel, y ait des histoires (2) notables et récemment ordonnées, parlans tant du roy Charlemaine que du roy Clovis, saint Loys et autres telz qu'ils seront advisés, le plus-exquis que recouverts (3) on pourra . . .

« Que les *collèges des mestiers*, aux despens des bannières, fachtent lesdites ystoires, telles que bailliés leur seront, est assavoir *les deux bannières ensamble une ystoire*; et que chacun se employe et acquitte de si bonne heur et en tèle manière que on perchoive (voye) la bonne obéissance et loyauté de leurs corvaiges (4), sans y commettre faulte, sur (5) en estre reprins et pugnis à l'exemple de tous autres; et que gens soient dépputéz pour adviser à la dilligence qui s'en fera, affin que négligence n'y soit commise; aussi *sera déffendu que nulz ne face ystoire autre que celle qui luy sera délivrée et bailliée par escript et qui lui eschéra par los jettans* (6) (attribuée par le sort) ».

Ultérieurement cependant, et après nouvelle délibération, les Consaux avaient réduit à neuf le nombre des *histoires*, soit une par quatre métiers (7).

---

(1) *Les entrées de Souverains à Tournai*, par M. A. DE LA GRANGE, pp. 44 et 45.

(2) *Histoires*, c.-à-d. mystères, proverbes, représentations théâtrales.

(3) *Recouverts*, c.-à-d. les plus exquis que l'on saura découvrir.

(4) *Corvaiges*, c.-à-d. courage, bon vouloir.

(5) *Sur*, c.-à-d. sous peine de.

(6) *Los jettans*. — *Feter los* signifie tirer au sort.

(7) *Les entrées de Souverains à Tournai*, par M. A. DE LA GRANGE, p. 49.

Elles furent « composées et ordonnées » par Jehan de le Prée, alors réputé le plus habile, en cet art, à Tournai. Les *Comptes généraux* de l'an 1463, conservés aux archives de cette ville, portent effectivement ce poste : « A Jehan de le Prée, rétoricien, pour se paine (sa peine) et labeur de avoir concheu (conçu), devisé et de tout ordonné et conduit la forme des hystoires, jusques au nombre de noëf, qui, le jour de l'entrée du Roy, nostre dit sire, furent, aux despens des mestiers de la dite ville, faictes en divers lieux en icelle ville ès rues et quarfours où le dit seigneur passa, et à ce proppos mis par escript les proverbes et substances desdites hystoires, en quoy il vacqua par pluseurs journées; et pour ce lui fu ordonné X lb. »

Aux entrées antérieures de souverains ou de grands personnages, les Tournaisiens n'avaient point organisé pareilles festivités. Tout s'était borné, d'ordinaire, à des souhaits de bienvenue et à l'offrande d'un présent, avec *reddition de la ville aux bannis* (1).

Déjà, toutefois, en 1382 le principe d'une représentation avait reçu une première application, dans des conditions absolument funambulesques d'ailleurs. Qu'on en juge :

« L'an de grâce mil CCCiiii<sup>xx</sup> et ij, le joedy XViiij<sup>e</sup> jour du mois de décembre, vint à Tournay Charles (VI), par la grâce de Dieu Roy de France, fil (fils) de jadis (feu) le Roy Charles de bonne mémoire, darrain trespasé, que Dieu pardoinst (pardonne)..... *Et quant il fu viers le Beffroy, maistre Jehans des Portelettes, carpentiers (charpentier), avoit tendu une corde deseure* (2) *le bachin tenant assés près du dragon d'icellui Beffroi alant jusques*

---

(1) *Tournai au XIII<sup>e</sup> siècle*, par Jos. Hoyois.

(2) *Deseurs*, c.-à-d. dessus.



au porget (1) de Saint-Quentin (2) et avoit une sielle (3) sur icelle corde, sur laquelle sielle il se assit et fist plusieurs appretisses (4), et puis se avala (5) par contre-poix jusques assés près de Saint-Quentin, aussi tost (6) que courroit ung coursier, laquelle chose le Roy vit très volentiers. » (7)

Après 1463, les *ystoires* apparaissent pour ainsi dire à chaque entrée.

Le *XXiiij<sup>e</sup>* jour de septembre, l'an mil cinq cens et *Xiiij*, à l'occasion de la venue de Henri VIII, roi d'Angleterre, le magistrat enjoignait « que tous ceulx qui se meslent et scavent faire *ystoires*, jeux et esbatemens (8), fachtent (fassent) le jour de l'entrée du Roy, en aucuns lieux ad ce proppices, *ystoires*, jeux et esbatemens qu'ilz verront estre à l'honneur du Roy, et par la ville ilz en seront sallariéz » (9).

Nous ne savons pourquoi, le jour du départ du monarque le magistrat défendait les chansons, sur le compte des princes et gens de guerre, aux habitants, dont l'esprit sans doute était, au gré du roi, par trop caustique ! « Sy font mesdicts seigneurs commandement à tous les manans et subgés de ladicte ville, de quelque estat, eage ou condicion qu'il soit, qui face, chante ou dyse aucuns libelles diffamatoires par chanchons, ballades ne aultre-

---

(1) *Porget*, c.-à-d. porche, portail.

(2) La corde allait donc du haut du Beffroi jusqu'au portail de l'église Saint-Quentin, par dessus toute la Grand' place.

(3) *Sielle*, c.-à-d. chaise; du latin *sella*.

(4) *Appretisses*, c.-à-d. préparatifs.

(5) *Se avala*, c.-à-d. descendit, se laissa glisser.

(6) *Aussy tost*, c.-à-d. aussi vite.

(7) *Les entrées de Souverains à Tournai*, par M. A. DE LA GRANGE, pp. 31 et 32.

(8) *Esbatements*, c.-à-d. amusements.

(9) *Registre aux publications du magistrat*, à Tournai.

ment, touchant le fait des prinches, gens de guerre ne autrement, sur peine d'estre bannis et pugniz créminellement ou autrement en corps et en biens, à l'assens (d'après l'appréciation) de messieurs prévostz et juréz, selon l'exigence du cas (1). »

L'an 1531, le sceau était mis au régime de l'obligatoire en matière d'*ystoires*. Le 23 novembre, en effet, le magistrat faisait « assavoir que pour décorer la venue de l'Empereur, en ceste ville et cité, messieurs les consaulx ont, entre aultres choses, faict faire et dresser pluseurs hours (théâtres) et eschafaulx affin de y faire aulcunes histoires, pour ausquelles furnir est de nécessité avoir gens et habillemens riches, honnestes et sumptueux. *A ceste cause, messieurs les consaulx exortent à tous leurs manans et subjects et néantmoins leur ordonnent qu'ilz presentent tant leurs enffans (enfants) que leurs robes, joyaulx et habillemens nécessaires, et qui leur seront requis par les commis de messieurs les doyens, à faire lesdictes histoires, lesquelz responderont et se obligeront à rendre et restituer sommièrement* (2) tout le dommage que on polroit avoir fait auxdicts accoustremens, *sur peine d'estre pugniz à la discrétion de messieurs prévostz et juréz* (3). »

Rien ne surpassa la splendeur des représentations qui rehaussèrent l'entrée, en 1549, de *Monseigneur Philippe, prince d'Espagne*, présenté aux Tournaisiens par l'empereur Charles-Quint.

Au Marché-aux-Vaches, était dressé un théâtre où des personnages « parlants » représentaient l'*histoire de l'onction du roi David par Samuel et les actes*

---

(1) Même registre.

(2) *Sommièrement*, c.-à-d. sur le champ.

(3) Même registre que précédemment.

*glorieux de Charles-Quint; on voyait aussi Samson domptant le lion, Bellerophon et Cadmus attaquant le dragon.* « Tandis que, à la rue des Maux, était figuré un temple symbolique, où sept jeunes filles représentaient *la foi, l'espérance, la charité, la justice, la prudence, la tempérance et la force*, et que, devant la Halle-aux-draps s'élevaient les deux colonnes d'Hercule, formant un portique, haut de 30 pieds, qui portait 32 hommes armés de toutes pièces et tenant les écussons et les armoiries de la Toison d'or avec, au-dessus, un très bel homme figurant la personne de l'empereur, près du beffroi, sous un arc de triomphe (1), on jouait *l'histoire de David faisant, au déclin de ses ans, couronner roi d'Israël son fils Salomon*; au « Puits Wagon », *était figurée l'histoire de Jonas, et la conquête d'Alger par l'empereur*; au Monceau, *se voyait le mystère de l'Annonciation*, et sur un théâtre magnifique, *l'histoire de Mardochée, et celle d'Esther priant pour les Juifs contre la félonie d'Aman.* »

Les théâtres, tant celui du Marché-aux-Vaches que les autres, étaient ornés de *dictiers*, facilitant au peuple l'intelligence des *ystoires*.

Ces *dictiers* donnent une piètre idée de l'état des lettres à Tournai, à cette époque.

A titre d'exemples, nous citerons les deux suivants, qui se valent :

« Assuérus, impérateur notable,  
 Depuis Indie en Ethiope optable,  
 Regnant partout victorieusement,  
 Pour décorer par triumphe acceptable  
 Sur son cheval feist mectre çigement,  
 Et feist cryer en tous lieux hautement  
 Que on honnourast Mardochée humblement,  
 Comme luy-meisme, et porter révérence  
 En ordonnant vestir triumpphantement

---

(1) Il avait été exécuté par un artiste tournaisien, Henri Roland.

D'habitiz réals, le honnourant proprement  
Comme feust du roy la corpulence (1).

Charles V<sup>e</sup>, empereur magnifique,  
Tousjours auguste et de nom clarifique (2),  
Impérateur très-fort et bellicqueux,  
Par la clémence et grâce défifique  
Pour bien garder son règne pacifique  
Des ennemis et des turcs malheureulx (3),  
Fait honnourer par fais très-sumptueulx  
Son très-chier filz Philippes bien heureux,  
De Espagne estant le très-illustre prinche,  
En luy donnant tiltres victorieulx  
Pour bien régner par fais laborieulx,  
En son royaulme et monarchie, province (4).

Le « facteur » de ces *dictiers* était peut-être, après tout, un bon bourgeois de l'époque, plus entendu aux mille roueries du mercantilisme qu'aux délicatesses de vers finement ciselés....! Paix donc à ses cendres!

L'an 1600, lors de la joyeuse entrée des archiducs Albert et Isabelle en leur bonne ville de Tournai, « les consaulx, le iij jour de janvier, advisèrent.... de faire dresser ung théâtre au plus-large de Marchié-as-vaches, auquel théâtre se polra représenter *ce que les pères de la société du Nom de Jhésus ont jà advisé*, qui seroit une *Nervia*, représentant les estats principaulx de la ville ».

Ils votèrent une prime de 60 florins, à allouer à *ceulx quy feraient la plus-belle histoire sur théâtre*, et une autre de 40 florins pour *ceulx quy feraient la plus-belle seconde histoire sur théâtre*.

Plus rien d'obligatoire! « Au regard des repré-

---

(1) Comme si c'eût été la personne même du roi.

(2) *Clarifique*, c.-à.-d. illustre.

(3) *Malheureulx*, c.-à.-d. qui font le mal ou qui portent malheur.

(4) *Province*, ce mot exigé pour la rime, devrait être précédé de la conjonction *et*, qui est supprimée pour la mesure du vers.

sentations à faire sur théâtres, sy ceulx des ruaiges (ruages) par où leurs Altèzes doibvent passer, ne le veillent faire, les manans des aultres ruaiges le polront faire, en le venant déclarer aux consaulx endéans tiers jours. »

« Au bas de la rue de la Teste d'or, sur un théâtre vré de l'un des coings à l'autre, estoit représentée la vye et actions saintes et vertueuses des saintes Elisabeth, Clara et Eugénia. »

Vraisemblablement les artistes, malgré toute l'ardeur qu'ils apportèrent à s'acquitter de la tâche qu'on leur confia, n'eurent point chaud lors de cette joyeuse entrée, car les comptes des dépenses portent cette curieuse mention : « A Jehan de Robertmeasure, pour avoir fait du feu en sa maison pour chauffer plusieurs des *Pères* (Jésuites) avecq des estudians jouans sur le théâtre dressé au Marché-as-vaches, lui a esté payé xl s. »

L'usage des représentations scéniques, à l'occasion des entrées royales ou princières, paraît, après l'an 1600, être complètement tombé en désuétude, à Tournai (1).

---

(1) Chose étonnante, dans notre siècle de positivisme outré, de civilisation raffinée jusqu'à la mièvrerie, il s'est rencontré un jeune écrivain assez osé pour tenter de remettre en honneur les *miracles* des siècles passés; nous avons nommé M. Gabriel Vicaire, dont le *Mystère de St. Nicolas* a vraiment le charme vieillot des anciens mystères. Il est peu probable cependant qu'il fasse école. (Voir le *Magasin littéraire et scientifique*, année 1888, n° du 15 Septembre.)

Du reste, la tradition des représentations dramatico-religieuses ne s'est point entièrement perdue en Europe; elle s'est au contraire pieusement conservée dans certaines contrées, ou mieux dans certaines localités, que leur éloignement des centres dits intelligents et d'autres circonstances analogues ont préservées des envahissements de l'esprit moderne. Par exemple, on le sait, à Oberammergau.

On trouve, dans la *Gazette de Francfort* de l'année 1888, le récit d'une de ces représentations, dont fut témoin un des rédacteurs de ce journal en un petit village de l'Andalousie. Le voici :

Et, si celui des représentations *gala* s'y est perpétué, comme partout, jusque maintenant, on a soin de ne plus jouer à ces représentations... des mystères.



---

« Carasabonela est un village à 35 kilomètres environ de Malaga, situé sur une hauteur si escarpée qu'aucune voiture ne peut parvenir dans le hameau et que les rues ne sont guère formées que d'escaliers. Les habitants sont au nombre de 4,000 environ, tout à fait pauvres, de mœurs primitives, et ils ont conservé de leurs ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle la coutume, autorisée par l'évêque, de célébrer chaque année, par un *auto* solennel, la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cela se passe sur la place de l'église, une petite place garnie de maisons où l'on se presse aux fenêtres, à moitié remplie par la foule des paysans.

Vers midi, arrivèrent en procession, à l'espace qui leur était réservé, les acteurs du mystère, précédés de huit musiciens jouant et rejouant quelques mesures d'une marche bruyante.

Puis venait : Ananias, dans une robe de chambre noire, la tête garnie d'une demi-lune en papier noir, le croissant tourné vers le haut; Caïphe, coiffé d'une haute chocolatière en fer-blanc; des soldats en maillots roses, bottes rouges, portant des blouses bleues, d'antiques hallebardes, et sur leur coiffure des plumets en papier; Pilate, portant une casquette, un col en hermine, un maillot noir et une courte jaquette; les douze apôtres, tous vêtus de même d'une longue robe rouge, d'une perruque de chanvre et portant une petite tablette fixée au front de leur masque, pour indiquer leur nom; deux anges, deux jeunes garçons ayant des ailes en papier doré et des robes de femmes décolletées, en tulle rose; Marie-Madeleine, en robe de bal de velours bleu; Sainte Véronique, en noir, etc. Quelques soldats en retraite avaient mis leurs vieux uniformes, ils se rangèrent devant les spectateurs pour les contenir.

Quand l'action commença, les acteurs que nous avons énumérés se mirent à mimer les principaux épisodes de la Passion, dont le curé de la paroisse lisait le récit à haute voix dans un bréviaire.

Tout d'abord, Judas, après un long et vif marchandage, reçut des Pharisiens le prix de sa trahison, dans une longue bourse de soie. Puis, pour symboliser le sacrifice du Fils de l'homme, on joua l'immolation d'Isaac par son père. Un épisode encore, l'histoire de Marie-Madeleine. La pécheresse arriva sur la place et en fit le tour, jouant de l'éventail, esquissant des pas de danse, minaudant de la plus provoquante façon. Tout à coup survint Jésus-Christ, un Jésus-Christ brun, tout vêtu d'une longue chemise et la tête garnie d'une perruque de crin; la pécheresse,

Le sujet des *histoires des Confréries du Puy* était généralement puisé dans l'Ancien ou le Nouveau Testament; cette circonstance surtout explique que la scène n'ait pas été libre, à Tournai, pas plus qu'ailleurs du reste, au XIV<sup>e</sup> siècle, ni même de longtemps durant les suivants.

On ne jouait point, même « *en chambre* », sans la permission des Consaux. Ce fait que, en 1472, « plusieurs compagnons, formant la *Société des Cœurs Joyeux*, sollicitèrent l'autorisation de représenter, pendant les fêtes

---

à sa vue, tomba à genoux. Deux commères sortirent alors du public, lui ôtèrent sa belle robe et la lassèrent en jupon violet; la robe fut soigneusement pliée, et, comme on y avait oublié le mouchoir, on le rapporta après quelques instants à l'acteur « pour qu'il pût pleurer ». Dès lors, Madeleine ne quitta plus Jésus-Christ.

Cependant on avait dressé sur la place une table servie de laitues et de friture; la Sainte-Cène eut lieu, puis la prière sur le Mont des Oliviers. Les guerriers dont nous avons décrit l'accoutrement fantastique, firent alors mine de s'approcher du Sauveur en se cachant; ils se jetèrent sur lui et l'emmenèrent, faisant le tour de la place, et, spectacle bizarre, les anciens soldats qui se trouvaient au premier rang des spectateurs emboîtèrent le pas, tandis que les musiciens se reprenaient à souffler dans leurs instruments.

Jésus-Christ fut jugé, flagellé, couronné d'épines; on le chargea de sa croix; finalement la procession se reforma et, suivie de la foule, se rendit à l'église, où on célébra la messe.

Le lendemain, un grand crucifix avait été dressé dans le chœur et le mystère recommença. Il y eut le miracle de sainte Véronique, qui essuya la face de Jésus-Christ avec son mouchoir, sur lequel avait été dessinée d'avance la face du Sauveur; puis le curé prononça un sermon sur la Passion; enfin, les acteurs du drame sacré furent admis à procéder à l'inhumation du Fils de Dieu. On le décrocha, on lui ôta les clous et la couronne d'épines; on tendit ces instruments de torture à la statue de la Vierge, qui était tout auprès et qui, possédant une main articulée, faisait semblant de les prendre. Enfin, on replia les bras à charnières du Christ et on le plaça dans un cercueil en verre qu'on promena par tout le village... *L'auto* était terminé. »

de Noël, l'abrégé de l'histoire de la destruction de Troie, » en est une preuve.

Les acteurs de profession qui jouèrent, quatre années plus tard, à l'hôtel de la *Tête d'or*, étaient en outre munis « de plusieurs actes certificatoires par lesquels se voyaient iceux avoir représenté histoires, comédies et tragédies as ville de Liège, Mons en Haynau, ville et cité d'Arras, Bapaume, Bruxelles et aultres, et qu'ils n'avoient en icelles représenté chose répugnante aux ordonnances de notre mère la Sainte Eglise (1). »

En Octobre 1537, nous voyons encore un certain « Nicolas Bouildoul et aultres rhétoriciens et joueurs sur chars (2) » adresser requête aux Consaux afin de pouvoir jouer, à l'hôtel de la *Tête d'or*, les vies de saint Pierre et de saint Paul les jours de *fêtes et les dimanches*. On acquiesça à leur demande, « sauf à eux à ne point jouer *après souper* ».

*L'histoire de David* faisait en octobre 1539, l'objet de semblable requête (*Rég. des Consaux*).

En février 1541, Jehan Sénéchal et autres « joueurs des actes des apostoles » demandaient aux Consaux que Pierre du Chambge et François de Bargibant fussent désignés pour faire « visiter leur jeu par gens doctes et sçavans, afin que le tout soit bien fait en l'honneur d'un chacun et qu'il n'y ait quelque murmure ». Ils sollicitaient en même temps un certain nombre de cloyes (cloisons mobiles), dont ils reçurent trois douzaines, moyennant caution.

Grâce à l'obligation imposée aux artistes de se pourvoir d'une autorisation, les Consaux pouvaient facile-

---

(1) *Bullet. de la Société. hist. de Tournai.*

(2) Dans ses *Mémoires*, vol. I, p. 48, le feld-maréchal comte de Mérode parle de pièces religieuses jouées en Espagne, sur des *chariots*, au XVII<sup>e</sup> siècle.



ment contrôler la moralité et l'orthodoxie des pièces et prévenir les dangers du genre de ceux auxquels ils laissèrent cependant la cité s'exposer en 1470.

A l'instar des Grecs, cette année-là, en effet, non contents de décocher au sein de leurs assemblées mille traits railleurs à l'adresse des Flamands, les Tournaisiens poussèrent l'audace jusqu'à se moquer d'eux et de leur prince, le fougueux Charles-le-Téméraire, dans des comédies (1).

Il faillit leur en cuire. Le duc Charles défendit, *sous peine de mort*, à tous ses sujets de la Flandre et du Hainaut d'entretenir des relations commerciales avec ces insolents, à qui il « interdit ses Etats ».

Pour expier la faute de leurs concitoyens, douze notables durent aller à la cour de Bourgogne implorer le pardon du prince. Ils ne l'obtinrent qu'après avoir subi trois ans de détention dans une de ses prisons.

Dès l'origine, les compositions dramatiques furent soumises, avec l'assentiment des Consaux, à la censure d'ecclésiastiques compétents.

Plus tard, des conflits aigus s'élevèrent sur ce point entre le Magistrat et le pouvoir épiscopal : la préoccupation de celui-ci, au sujet de l'effet des représentations sur les mœurs, grandissant à mesure que les *histoires* perdaient de leur caractère liturgique ou religieux et abondaient dans le sens de la comédie moderne (2).

En 1552, la Gouvernante des Pays-Bas enjoignit aux Consaux de ne plus permettre dorénavant « aucun jeu (scénique) » avant d'avoir fait examiner par l'official, ou juge ecclésiastique délégué par l'évêque, le répertoire

---

(1) *Nostris hominibus necnon et ipsi Duci in comaediis ausi sunt conviciari*. MEYER, ad. ann. 1470.

(2) *Tournai et Tournaisis*, par L. CLOQUET.

des comédiens désirant obtenir licence de jouer en ville (1).

Les Consaux ne tinrent pas compte longtemps de cette invitation. D'où, des récriminations, parfois fort vives, de l'autorité religieuse. Ainsi, en 1599, les Consaux ayant permis à des acteurs français de représenter « farces, comédies et tragédies », l'évêque se présenta à l'assemblée des prévôts et jurés et leur déclara qu'il « n'entendoit aucunement tollérer (les représentations de ces acteurs), veu qu'en leur permectant, ce seroit donner moyen de desbauchemens et yvrogneries au peuple, et que comme Franchois, ilz polroient espier le pays, emportant les deniers du peuple, lequel aussy se mectroit à oisiveté, adjoustant après plusieurs propos que ce faict n'estoit seulement de la congnoissance séculière, ains (mais) aussy ecclésiastique, et qu'on ne devoit avoir donné ladite grâce et licence sans luy en avoir parlé, *disant avec grant collère, chaleur et béatement, par plusieurs fois, qu'il ne permectroit les dis jeux, ains (mais) que s'ilz jouoient il les tireroit jus du théâtre et renverseroit ledit théâtre, priant que Dieu lui en donna la forche.* » Les Consaux ne crurent cependant pas de leur dignité de retirer la permission donnée aux forains. (*Bull. de la Soc. hist. de Tournai.*)

Pareille réclamation, renouvelée une dizaine d'années plus tard, fut aussi mal accueillie ; les consistoires prièrent cavalièrement l'évêque « *de vivre en repos de ce costé et se mettre hors la tête de tels soucys* ».



On pourrait croire, en voyant les subsides accordés *L'exploitation du théâtre.*

---

(1) *Bull. de la Soc. hist. et litt. de Tournai.*

par les Consaux aux *Chambres de Rhétorique* pour la représentation des *Mystères*, qu'on ne considérait ceux-ci que comme une distraction pour le public et les subsides que comme un encouragement à la culture des lettres.

Il dut en être souvent ainsi; mais il arrivait également que les représentations se transformaient en spéculations véritables.

Des relations du *Journal des Prévosts et Jurés* résulte, en effet, qu'en 1505 un cercle d'amateurs se constituait pour jouer le *Mystère de la Passion*. Ils se présentèrent devant le Prévot et là firent, pour ainsi dire, enregistrer un contrat de société en nom collectif. Tout y est prévu : les répétitions, le partage des bénéfices, même un dédit pour ceux des sociétaires qui manqueraient à leur engagement. Il ne paraît pas qu'il y ait eu un *impresario* à cette troupe, car les bénéfices devaient se partager à *quantité*.

Voici ce contrat, le plus ancien du genre, qui ait été rencontré :

« Le XX<sup>e</sup> jour de novembre l'an mil cinq cens et cinq, pardevant Jehan de Beaumont, juré de ladite ville et commis à ce par sire Jehan Liebart, prévost, comparurent Jehan de Bléharies, Jehan du Bos, Jehan Leclercq, Simon Cardon, Pierart Collemer, Pierart du Bos, Jennin Glorieulx, Jehan de Lille, Bertran Navare, Andrieu Norghet, Jacques de le Haye, Anthonne Lombart, Geromme de Bléharies et Christoffle Coyer, lesquels déclarent qu'ils avoient intention, à Pasques prochain venant, et en ensuivant la grace qu'ils avoient de Messieurs du Chappittre, de jouer au lieu de le Monnoye (maintenant le *Vaux-Hall*, connu autrefois sous le nom de *Fort-Rouge*) de ceste ville par personnaiges l'histoire de la Passion Nostre-Seigneur Jhésus. A l'occasion de quoy falloit soustenir de grans despens pour icelle achever : craignans iceulx comparans que quant

icelle sera encommenchié et aucuns despens faiz, ils ou aucuns d'eulx se volzissent deporter de jouer à ladite Passion et faire leur personnaige, et que par ce ils ne volzissent payer leur part à proportion de ladite despence ne contribuer à icelle, iceulx comparans et chacun d'eulx ont promis et enconviennent de contribuer à adite despence, et tellement que celluy ou ceulx qui seront deffaillans de jouer leurs personnaiges et le reffuseront, seront tenus de payer aux autres faisans ladite hystoire chacun la somme de une livre de gros pour distribuer entre eulx. Tous les prouffis venant d'icelle hystoire et Passion se partageront entre eulx à quantité, à condition aussy que tous les dessusnommés ont promis de venir recorder et communiquer ladite Passion ensemble, toutes et quantes fois que on leur fera savoir ».

JOS. HOVOIS





## LA FLEUR FANÉE

---

**L**UNE rose, à moitié fanée,  
Se plaignait, tristement sur sa tige inclinée :  
« Hier encor m'entourait une nombreuse cour ;  
« Abeilles, papillons de toutes les espèces,  
Disait la pauvre fleur, arrivaient tour à tour  
« Et me prodiguaient leurs caresses.  
« Pourquoi donc, aujourd'hui, semblent-ils tous me fuir  
« Et suis-je, hélas ! si délaissée ?  
« — Eh ! dit une autre fleur qui l'entendait gémir,  
« C'est que ta fraîcheur est passée ;  
« C'est que ton cœur qui va se dessécher  
« Ne contient plus le suc qu'ils y venaient chercher.  
« Le monde est ainsi fait qu'il ne flatte et n'encense  
« Que ce qui lui promet richesse ou jouissance.  
« Dès qu'il ne trouve plus ni plaisir, ni profit,  
« Il détourne la tête aussitôt et s'enfuit. »

JULES ONRAET





## LA JEUNESSE DE DEMAIN

### Politique et littérature

« Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent, ce sont  
Ceux dont un dessin ferme emplit l'âme et le front »  
(V. Hugo. — *Les Châtiments*)

**L** me semble, que ceux de notre génération arrivent à la vie combative à une de ces heures d'histoire difficiles et privilégiées, suggestives d'angoisse pour les pusillanimes, mais impérieuses de devoirs pour les vraiment forts : cette fin de siècle marquera, en tous les ordres d'idées, une transformation profonde et radicale; il dépend en large part de la jeunesse que cette transformation ne s'opère pas sous l'effort brutal d'un bouleversement général, mais sous l'impulsion réfléchie d'une progressive évolution...

Au moment actuel, qu'il s'agisse de politique, d'économie sociale ou de littérature, deux tendances principales et dominantes se partagent notre pays, synthétisées en ce double type — le conservateur absolu et le révolutionnaire systématique : l'un vêtu littérairement des défroques splendides mais démodées du XVII<sup>e</sup> siècle, à le fétichisme intégral et détaillé des systèmes de gouvernement « que ses pères lui ont légué » et se signe d'horreur devant toutes les réformes sociales que les Bibles théoriques des anciennes

économies politiques n'ont pas prévues; l'autre, dans un débraillé voulu et bizarre de barbare moderne, confond dans une haine aveugle et commune, ce qu'il y a de contingent et de nécessaire dans les traditions politiques, et sur le terrain social, prêche le cataclysme là où il suffirait de prôner les transitions...

La jeunesse catholique ne peut et ne doit s'inféoder à aucun de ces deux partis : fidélité aux principes, éclectisme vis à vis des formes — voilà quelle doit être sa devise; mais de même que sa fidélité aux principes ne doit pas l'entraîner à un fakirisme idolâtre envers les choses et les hommes d'un passé définitivement mort, de même il faut que son éclectisme vis à vis des formes soit exclusif de dangereuses et lâches transactions sur les idées essentielles; soit en politique, soit en économie sociale, soit en littérature, il est un ensemble de choses perpétuellement vraies et toujours contemporaines, parce qu'elles sont le reflet de l'éternelle divinité, et dont nous catholiques devons rester les gardiens incorruptibles; mais à côté de ces nécessités primordiales il est des contingences variables d'après les temps, changeantes selon les situations, utiles hier, indifférentes aujourd'hui, nuisibles demain; ces contingences sont aux principes ce que le moyen est au but, ce que l'arme est au combat : à d'autres temps, d'autres moyens, à d'autres luttes, d'autres armes!



Il y a quelques années, si l'on nous avait demandé quel était le rôle politique de la jeunesse catholique, nous aurions répondu par ces trois mots : être jeunes gardes!

Oh! je ne veux nullement contester la haute et indispensable utilité de ces éclaireurs bruyants et vaillants de la grande armée catholique, et je serais mal

venu de dénier, ce qu'il faut de crâne énergie et de promptitude habile à nos jeunes gardes; d'autant plus que pour se préparer dignement aux multiples et lourds devoirs de la période électorale, le jeune homme catholique, surtout dans les milieux universitaires hostiles comme le nôtre (1), doit lutter toute l'année contre les compagnonnages débilissants d'en bas et la tyrannie professorale d'en haut...

En est-il moins vrai que le système censitaire sous lequel nous avons fait nos premières armes politiques, nous reléguait dans un coin d'opinion très limité, et que tandis que nous travaillions les douteux et prêchions les cabaretiers, nous avons perdu de vue qu'à l'horizon de la politique, un point noir se dessinait, sans cesse grandissant; tout d'abord ce ne semblait qu'un bataillon désordonné, et c'était en réalité une armée disciplinée; lorsqu'elle déboucha au seuil de notre politique contemporaine, dans le décor tragique des usines incendiées et des châteaux pillés, nous dûmes constater avec terreur que l'emblème qu'elle arborait n'était plus l'emblème du Christ, que le drapeau qu'elle faisait claquer au vent n'était plus le drapeau tricolore, que le chant qu'elle chantait n'était plus la *Brabançonne*; plus prompt que nous, le socialisme irréligieux et révolutionnaire avait conquis et subjugué les légions ascendantes des prolétaires...

Alors les yeux s'ouvrirent — et c'est l'honneur du parti catholique de ne s'être pas fait illusion un instant sur l'efficacité des baïonnettes et des fusils du gouvernement vis-à-vis de ces hordes sans idéal, ruées vers la jouissance, mais d'avoir reconnu des frères égarés, sous les haillons des révoltés et d'être allés à eux au nom de ce justicier des abus qui s'appelle l'Etat et de cette sœur de charité qui a nom l'initiative privée.

---

(1) A l'Université de Gand.



Le concours de ce double auxiliaire est indispensable à la solution de l'angoissant problème social : l'initiative privée peut redresser les abus dans les cercles divers et restreints de son activité, mais seul l'Etat est à même de consacrer l'équité par mesure générale et durable dans le définitif des lois; en notre société contemporaine où l'ouvrier est livré, en face du capital prépotent, au désarroi émettant de l'individualisme, l'Etat doit parfaire une mission à laquelle l'initiative privée ne peut suffire et empêcher que par l'abus de sa puissance commerciale, industrielle et financière le fort n'écrase le faible.

Ce programme n'est-il pas comme la synthèse globale des résolutions élaborées par les retentissants Congrès de Liège et de Malines — et à laquelle la récente Encyclique vient d'imprimer le sceau de l'autorité catholique souveraine?

Depuis 1886 que d'œuvres sociales, élevées et grandies par le dévouement privé, à l'ombre de la liberté; que de lois réparatrices aussi, décrétées par un gouvernement qui s'entête courageusement dans sa mission démocratique, malgré l'opposition ergotante des doctrinaires et l'hostilité grincheuse des radicaux.

Malheureusement jusqu'ici le pouvoir recevait ses prérogatives souveraines d'un corps électoral très limité, dominé lui-même par un groupe de citoyens dont l'inconstance politique n'a d'égal que leur égoïsme d'intérêts : les Douteux.

Le Douteux est l'élément prépondérant du censitarisme; il assure la victoire du côté où il penche; une élection approche-t-elle, il se mouille le doigt, le dresse en l'air et selon que le vent souffle de droite ou de gauche il est conservateur ou anti-clérical; il a vraiment le sens diagnostical des partis; les victorieux d'aujourd'hui l'ont pour adversaire quand la défaite se présage; les vaincus de la veille l'ont pour ami quand s'annonce la

victoire; parfois ses pronostics sont erronés; il en est quitte alors pour un mouvement tournant : après avoir bu l'apéritif de la lutte à l'*Association libérale*, il boit le champagne du succès au *Cercle Catholique*.

Ah! le joli vibron politique : quand l'article 47 de la Constitution sera définitivement mort et enterré, qu'on conserve donc un spécimen de douteux dans un bocal d'eau forte — pour l'édification et la joie de nos descendants!

La postérité apprendra en même temps qu'il fut un temps où, dans le tumulte des luttes politiques, ce cri dominait :

« Prenez garde aux douteux! »

« Les douteux ne sont qu'une poignée — mais l'intérêt électoral exige que sans hésitation vous sacrifiez à cette poignée les avantages des légions laborieuses : un douteux ne dispose-t-il pas d'une puissance électorale à laquelle mille travailleurs ne peuvent prétendre? »

« Prenez garde aux douteux : ils se défient et des sociétés coopératives et des syndicats professionnels et de l'égalité militaire et de l'intervention de l'Etat dans la répression des abus du travail! »

Grâce aux douteux, dans la politique actuelle — telle qu'elle se pratiquait au moins jusqu'en 1886 — les réformes ouvrières occupaient une place trop restreinte. Le grand discrédit du système censitaire n'est-il pas venu de ce que par un égoïsme de caste, il a créé une politique bourgeoise différente souvent et parfois contradictoire de la politique démocratique?

On s'est dit alors que si le peuple était investi de l'importance électorale qui lui revient, la politique bourgeoise devrait bien s'ouvrir à toutes les réformes populaires justes et raisonnables et que ceux qui, sous le nouveau régime électoral, feraient ce qu'on appelle « de la politique » ne pourraient plus se confiner dans le culte exclusif des intérêts de la bourgeoisie, mais devraient

faire aux intérêts du peuple la grande part qui leur revient.

Sous la poussée de ces idées le mouvement révisionniste, parti des rangs du peuple trop longtemps dédaigné, a gagné successivement la petite bourgeoisie, plus lentement la grande bourgeoisie et a conquis en somme les recoins de l'opinion les plus revêches aux changements.

La force invincible de ce mouvement a sauté aux yeux de tous par ce fait qu'il a suffi d'une mesure parlementaire, d'ordinaire anodine et inoffensive, — la prise en considération — pour qu'à l'instant le système censitaire n'ait plus qu'à être aboli dans les lois, étant condamné dans les esprits?

Aujourd'hui la révision est acquise.

Qui qu'en grogne!

Et nous ne sommes pas parmi les grognards.

La jeunesse catholique fut toujours exemple de discipline; toujours et partout son énergie enthousiaste et désintéressée fut mise au service du programme intégral des conservateurs.

Demain comme hier, elle est prête à défendre, avec une ardeur identique et une même unanimité, les articles essentiels et prédominants de ce programme; ce qu'elle ne peut comprendre et admettre, c'est que sous prétexte de discipline, on continuerait à solliciter ses efforts pour des *désidérata* platoniques et passés de mode, en même temps qu'on prétendrait imposer silence à ses aspirations vers les questions primordiales et urgentes de la politique contemporaine.

C'est à la démocratie que la jeunesse catholique veut aller — mais elle veut y aller non pour susurrer au peuple de vaines paroles, mais afin de le convier à des œuvres bienfaisantes et réparatrices; pour que cette compacte armée de prolétaires, qui vient d'apparaître aux horizons de la politique, ne soit pas comme les

hordes désordonnées et malfaisantes des Huns modernes, il faut mettre au cœur du travailleur un peu plus d'espérance chrétienne, convertir son intelligence à la dignité et à la responsabilité du citoyen et afin d'installer à son foyer un peu plus de bien-être matériel !



Conquérir la démocratie aux idées d'ordre et de pacification — voilà donc quel doit être désormais l'objectif de la jeunesse catholique.

Cette mission implique une préparation préalable — par l'étude.

Et par étude, il ne faut pas entendre seulement le piochage des programmes officiels d'enseignement.

Je manque totalement de compétence et d'autorité pour critiquer le haut enseignement politique et social des Universités ; mais, m'abritant derrière l'autorité et la compétence d'un éminent spécialiste (1), il me sera bien permis de demander aux étudiants si les programmes universitaires des facultés de droit leur semblent des programmes contemporains ; dans les sciences seules et dans la médecine, on s'est préoccupé de faire place aux branches nouvelles de l'activité scientifique : l'électricité, la biologie ; mais pour le droit on est resté empêtré dans les vieilles et traditionnelles ornières ; il semble qu'on n'ait pas remarqué que la vie politique devenant accessible à tous, il importe, à ceux qui veulent conserver une influence, de creuser d'une façon particulière et approfondie les nouvelles questions politiques et sociales ; le mal c'est que chacun s'imagine être au courant de ces questions, comme par intuition

---

(1) JULES VAN DEN HEUVEL. Rapport au Congrès de Malines sur la Réorganisation du Doctorat en sciences politiques et administratives.

et sans les avoir jamais étudiées; et cependant, pas plus que l'intelligence *scientifique*, l'intelligence *politique* n'est donnée à tout homme de bonne volonté : pour acquérir l'une et l'autre, il faut de l'aptitude, de l'attention et de la pratique.

Mais en attendant que le haut enseignement se mette au pas des idées modernes, il faut que par nous-mêmes nous nous initiions aux différents problèmes politiques et économiques qui s'agitent autour de la société contemporaine, et que nous nous formions une conviction sur les solutions à y apporter.

Et il faut que ces solutions soient nettes et précises; comme nous le disions récemment en une conférence aux étudiants de Louvain, « en face du programme de la démocratie collectiviste, il faut dresser le programme de la démocratie chrétienne — opposer organisations à organisations, journaux à journaux, syndicats à syndicats. Le socialisme n'est devenu une force que parce que trop longtemps nous nous sommes contentés de nier sa valeur, de méconnaître son influence, de railler ses progrès; il est temps de rejeter ce fragile et dédaigneux système de négation et de faire prévaloir enfin le système de l'affirmation, avec un programme net et précis, une propagande ardente et désintéressée, des organisations pratiques et solides. (1) »

De tout temps et partout, en face des organisations socialistes, le parti conservateur a fondé des patronages et des sociétés où l'ouvrier pût venir se garer contre la contagion révolutionnaire.

Institutions excellentes que celles-là, mais trop rares encore, trop peu vulgarisées aussi, et surtout insuffisamment appropriées aux nécessités de plus en plus exigeantes d'une civilisation toujours progressive.

---

(1) *Le Socialisme Allemand*. — Revue Générale de Février 1892.

Dans ces patronages, dans ces sociétés, on prie beaucoup — ce qui est fort bien; on se délasse honnêtement — ce qui est hygiénique; mais après? Et lorsque le dimanche passé, l'ouvrier rentre dans le coude à coude de l'atelier et de l'usine, est-il efficacement protégé contre les atteintes de doctrines d'autant plus pernicieuses et d'autant plus séductrices qu'elles ont en somme, avec la religion que nous avons enseignée et fait aimer au peuple, une base apparemment commune d'égalité et de fraternité?

A la science il est temps d'opposer la science; instruire le peuple est la grande nécessité du moment et le seul gage de salut; il faut inculquer à l'ouvrier un minimum préventif de doctrines antisocialistes, et, en un mot, organiser en face de la croisade vulgarisatrice de la science révolutionnaire, la croisade vulgarisatrice de la science chrétienne.

Le socialisme s'adresse au peuple à la fois par la parole et par la presse -- il est indispensable que nous usions sans retard des mêmes procédés de propagande.

Il faut que des rangs de la jeunesse surgissent, nombreux, actifs, désintéressés, des journalistes et des orateurs.

Des journalistes!

On dit beaucoup de mal du journalisme : c'est un comptoir d'affaires, un bureau d'intérêt, une franc-maçonnerie de scepticisme.

N'en croyez rien.

Certes il est des journalistes - pourquoi le nier et quelle est la profession qui n'a pas ses tarés et ses ratés — il est des journalistes dont les convictions sont subordonnées à l'âpreté du gain; mais rassurez-vous, leur influence sur la démocratie sera nulle : le peuple sait distinguer merveilleusement ceux qui viennent à lui pour faire leurs affaires, de ceux qui viennent à lui pour faire les siennes !

C'est du milieu de la jeunesse, dont les fortes convictions, grâce à Dieu, vont sans les petits profits, que doivent venir à la presse populaire — souveraine future de la classe laborieuse — des auxiliaires qui aient le mépris iconoclaste du veau d'or, et qui fassent pendant à ces admirables types de publicistes, l'honneur de notre presse bourgeoise, les Verspeyen, les De Marteau, les Haulleville, les Snieders.

Ceux-là aussi furent jeunes un jour, et dès l'enfance ils sentirent en eux l'irrésistible attrait de la lettre imprimée, la captivante ivresse de la feuille fraîchement libérée de presse, l'entraînement irréductible vers les énigmatiques bureaux de rédaction; un jour bien humblement, en cachette, sous le couvert de l'anonymat ils ont glissé un article dans la boîte du journal, puis un second, puis un troisième; enfin un matin, en déployant la feuille, ils y ont retrouvé leur pensée fixée dans le moule d'acier des caractères.... Instant décisif et inoubliable dès lequel ils furent conquis, définitivement conquis par tout l'être, à ce journalisme, tant aimé et consolant, confident de leurs pensées, et de leurs aspirations, où chaque matin ils mettent ce qu'il y a de meilleur en eux, de plus sincère et de plus sacré.

Autant que des journalistes il faut des orateurs.

C'est la parole qui fut le grand levier de la propagande socialiste : par ses multiples orateurs lancés à travers le pays, le parti ouvrier a fait connaître et a vulgarisé ses doctrines; le plus petit quartier de grande ville comme la moindre bourgade de campagne a eu ses meetings collectivistes.

Entretemps que faisaient les catholiques?

Oh! je sais bien qu'eux aussi organisent des réunions et convoquent des assemblées, mais comme d'ordinaire les frères et amis seuls y sont admis, c'est pur prêche de convertis — ce qu'on pourrait appeler *l'art pour l'art* de la politique.

Nommez-moi donc la ville, le faubourg, le village où les conservateurs aient provoqué un meeting contradictoire ?

Et d'autre part, en tête de chaque compte-rendu de réunion contradictoire, tenue par nos adversaires, n'est-on pas accoutumé à chercher les lettres d'excuses des catholiques invités — grands orateurs souvent et parfois tribuns entraînants ?

Les absents ont tort, dit le proverbe ; ne nous voyant pas le public finit par croire que nous cherchons à esquiver la discussion ; il nous prend pour des gens pusillanimes, n'ayant pas le courage de leurs opinions ou pour des gens tortueux vivant d'équivoques.

Former des orateurs et former des journalistes — voilà quel doit donc être, à l'heure grave où nous sommes, la primordiale préoccupation de ceux qui ont l'honneur de diriger notre jeunesse.

Malheureusement, ni les orateurs ni les journalistes ne s'improvisent du jour au lendemain — et surtout les orateurs populaires et les journalistes populaires.

Le devoir initial incombe à ceux qui ont la haute mission de former la jeunesse : du plus lointain des études. qu'ils tournent les idées et les goûts de leurs élèves vers la préoccupation dominante de la question sociale ; qu'ils leur inculquent sur les problèmes fondamentaux des solutions rudimentaires que l'expérience de la vie et les études postérieures développeront à l'heure qu'il faudra.

A ce point de vue il importe de rendre hommage aux récents et intelligents procédés de certains chefs d'enseignement secondaire ; grâce à Dieu il nous est venu enfin l'un ou l'autre homme doué de ce don si rare de la préoccupation de l'avenir ; il a compris, celui-là, qu'il ne suffisait plus de bourrer les élèves de classicisme et de les lâcher finalement dans le monde, ayant sous le bras un bouquin doré sur tranches ; mais



plutôt il leur a ouvert les horizons de batailles où combattent déjà leurs aînés; et quelques-uns de ces jeunes gens n'avaient pas cessé encore d'être collégiens que déjà ils avaient humé l'odeur de la poudre...

J'arrive aux œuvres universitaires : Jadis à part les étudiants enrôlés sous la bannière de l'*Alma Mater* de Louvain, on se préoccupait peu ou point des collégiens annuellement déversés dans le monde universitaire; sans doute, pour tout catholique, Louvain reste la grande pépinière des dévouements et des énergies futures; mais encore ne faut-il pas perdre de vue que tant de circonstances — circonstances de famille, d'intérêts, d'aptitudes — peuvent imposer aux parents et aux élèves le choix d'un enseignement local; plus cet enseignement présente en lui-même de dangers philosophiques, moins il convient de traiter en parias les étudiants qui doivent le subir; ne fallait-il pas, au contraire, compenser la délétère influence officielle par des garanties extérieures et particulières de sécurité?

Qu'il a donc fallu de temps pour arriver à la réalisation pratique de ces élémentaires conceptions de bon sens charitable!

Laissez-moi me retourner un instant, dans le passé, vers l'époque où j'entraî à l'Université de Gand : au seuil de cette vie nouvelle, l'étudiant avait le choix — un choix irrévocable — entre les attraits multiples et flatteurs d'une *Association générale d'étudiants libéraux* compacte et forte, et les timides et presque honteuses sollicitations d'une *Société d'étudiants catholiques*, autour de laquelle anticléricaux et conservateurs, unis dans le dédain, faisaient à l'envi la conspiration du plus méprisant silence.

Combien alors de jeunes hommes qui, faute d'appui et d'encouragement, dévièrent de route — et qu'aux jours des actuelles batailles électorales, nous croisons, au hasard de la mêlée, décorés de la cocarde bleue de l'apostasie!...

Il y a quelques mois, un contemporain des jours difficiles du groupement de la jeunesse catholique gantoise a raconté, dans une brochure documentée et vivante, sur quelle somme d'efforts généreux et persévérants, à l'encontre de quelle opposition entêtée s'est lentement et péniblement édifiée cette œuvre de sauvegarde et de lutte (1).

Ceux-là qui la commencèrent jadis, comme ceux qui aujourd'hui la parachèvent méritent toute la gratitude de notre parti...

Ce qu'il faut dorénavant, c'est encourager de toutes manières, dans les sociétés de jeunes gens — et particulièrement dans les cercles universitaires — tout ce qui est conférences, discussions, débats d'idées, et à côté de cela ne pas négliger les essais de style — fût-ce dans ces petits journaux d'étudiants que nous voyons, avec plaisir, éclore si nombreux (2) — et où l'apprentissage du Journalisme se fait dans des conditions si favorables de spontanéité et d'indépendance.

Et quant à ceux des « jeunes », plus avancés en âge et mis en contact déjà avec les réalités de la vie, pourquoi ne profiteraient-ils pas des larges loisirs que laissent les débuts de profession, pour s'organiser en cercles de joûtes oratoires et littéraires, où, sur les données scientifiques des questions sociales, ils s'exerceraient à la parole et à l'écriture?

Que quelques associations de ce genre se fondent dans nos grandes villes — et il ne faudra pas longtemps pour que le socialisme vulgarisateur trouve devant lui de redoutables contradicteurs; et bientôt sur chaque table d'ouvrier, à côté du journal révolutionnaire,

---

(1) ALFRED D'HOOP. — *Dix ans de lutte : Annuaire de la Société générale des Etudiants catholiques de l'Université de Gand.* (Gand, Typ. Van der Meulen, frères.)

(2) *L'Etudiant, Louvain-jeune, Ons Leven.*

s'étalera un organe conservateur — non plus un petit carré spéculateur de faits divers, comme hélas, aujourd'hui encore, mais un journal à programme net, à discussions franches, à allures populaires, tel que l'ont préconisé, avec une si franche et si clairvoyante précision, les Congrès de Liège et de Malines.

Est-il besoin d'ajouter que cet exercice à l'apostolat démocratique par la parole et par la plume doit se faire dans nos deux langues nationales : plus la souveraineté électorale sera dépariée aux classes populaires, plus la connaissance et le maniement de la langue flamande deviendront d'indispensable nécessité pour ceux qui veulent exercer une influence quelconque sur nos populations des Flandres, soient citadines, soient campagnardes.

A cet égard, la plupart d'entre nous ont à refaire leur éducation ; heureux ceux qui n'ont qu'à la compléter !

Ah ! quand nous finissons nos « humanités » nous sommes de petits prodiges savants : nous connaissons tous les qualificatifs d'Homère et savons mesurer la longueur des périodes cicéroniennes ; nul des préceptes de Boileau, nul des personnages d'Athalie, nulle même — *proh pudor !* — des nymphes du *Télémaque* ne nous sont étrangers..... C'est un gros et vénérable bagage — mais comme volontiers nous l'échangerions contre la possession intellectuelle d'un lexique néerlandais !

Et voilà une fois de plus la détestable pédagogie enseignante prise en flagrant délit d'insuffisance pratique : et à nos amis qui luttent pour le triomphe des revendications flamandes, je signale l'urgence de frapper le mal dans sa racine ; c'est par l'enseignement que doivent commencer les réformes : une fois admis là le principe de l'égalité des langues sortira naturellement sans heurts et sans froissements toutes ses conséquences.



A côté de sa mission sociale, la jeunesse catholique a une mission littéraire.

Autant qu'autour de la sociologie, c'est autour de l'Art que se livreront, au siècle prochain, les grandes batailles d'Idées.

Ne croyez pas ceux qui disent que l'Art est mort : dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, la mort, c'est l'immobilité : or en quel temps l'évolution littéraire fut-elle plus rapide et plus intense : romantique à ses débuts, le XIX<sup>e</sup> siècle fut naturaliste vers sa maturité, pour devenir symboliste à son déclin et probablement mourra-t-il dans le mysticisme.

En présence de ces transformations successives de la forme, quel est le devoir de la jeunesse catholique ?

Les uns lui disent : Dédaignez ces vaines agitations présentes et reposez votre intelligence et votre imagination dans la contemplation et la culture de la définitive et paisible beauté classique ; les autres lui crient au contraire : A des temps nouveaux, de nouvelles formes ; méprisez les conventions froides et déteintes du passé, et mêlez-vous de vaillance et d'autorité à toutes les luttes d'Art de votre temps ; de la littérature de jadis ne gardez que l'éternel fond d'immuable vérité, et revêtez-le du verbe splendide et châtoyant de cette époque...

Ainsi deux partis artistiques, à tendances opposées, sollicitent en ce moment le concours des jeunes générations : le parti de ceux qui prétendent embrigader la jeunesse derrière les formules d'Art séculaires, et le parti de ceux qui conseillent à la jeunesse de marcher hardiment vers les formes contemporaines.

Le premier parti est puissant par les influences : il a pour lui les pédagogues routiniers, les éducateurs pontifiants, les « vieux messieurs raisonnables » du journalisme et des périodiques, les Vestales parcheminées des *Essais de poésie*, *Guides du jeune Littérateur*, *Art d'écrire* et autres Coran d'un préhistorique classicisme :

une idée un peu neuve surgit-elle, et de droite comme de gauche, se fait, contre l'irrévérentieux et le téméraire qui ose la lancer, la coalition de tous les doctrinarismes épars.

Contre ces quasi-omnipotences, le second parti n'a que sa conviction ardente mais, qu'on le sache, définitive de ne pas vouloir et pouvoir laisser, aux adversaires de l'idée conservatrice et chrétienne, le monopole des théories littéraires modernes mais, au contraire de se les approprier et les faire servir au triomphe de ses croyances religieuses et de ses aspirations politiques

Il n'est point possible d'être de son temps à demi : quand un esprit durant sa période de formation, s'est moulé sur le culte absolu et intolérant des formes littéraires du passé, comment veut-on que l'évolution moderne, sociale et politique ait prise sur lui?

Le doctrinarisme des lettres ne va pas sans les autres : c'est dans la race perpétuée des petits prodiges de collège, élevés sur le giron de Calypso, au fade biberon de Boileau, dans la peur du Croquemitaine Hugo et de Musset Barbebleue que foisonnent ces pleurnichards nostalgiques, inconsolables du « grand passé disparu », geignant sur « la tristesse des temps présents », incapables de penser, de parler, d'agir avec leur époque!...

« *Les humanités* » — quel beau mot et quelle piteuse chose!

L'enseignement moyen a pu façonner des érudits, il n'a jamais formé un homme — un homme prêt à entrer de plein pied dans les luttes de son temps, parce qu'il s'en est approprié la pensée dans les œuvres des maîtres!

Les maîtres littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle — mais faut-il démontrer encore, en narrant nos souvenirs, en exhumant nos cahiers, en cisillant dans les manuels en vigueur que les débitants de classicisme scolaire les ont en haine féroce et dénigrante — et les traitent avec le mépris

railleur et impitoyable de concurrents dangereux....

Cette démonstration a été faite au Congrès de Malines, par le groupe des « jeunes », on se souvient au milieu de quelles protestations.

Sur un point cependant la victoire leur resta : la section des lettres voulut bien reconnaître que la littérature moderne devait trouver une petite place au programme de l'enseignement moyen.

Nous ne nous sommes jamais fait illusion sur l'intention platonique et illusoire de cette concession : le président de la section fut chargé l'après-midi même, en assemblée générale, de la retirer ; et c'était là aux pontifes traditionnels du classicisme intransigeant, comme un mot d'ordre de ne pas avoir à tenir compte de ce *desideratum*, qualifié révolutionnaire, — dont la mise en pratique les eût expropriés de l'héritaire et facile jouissance des cahiers de leurs plus lointains prédécesseurs !

Et voilà comme quoi, malgré le Congrès de Malines, les jeunes générations, moutons de Panurge, continuent à être conduits par les « guides du jeune littérateur » à travers les prés fleuris de l'exclusif classicisme et dans la peur de ce loup dévorant, la littérature moderne !

Et si parfois, plus indocile, quelque'une des brebis ose s'écarter du troupeau vers l'autre du monstre — le berger ne manquera pas de lui prédire mystérieusement le sort de ceux qui jadis s'aventurèrent dans ces fatals parages...

C'est alors que parfois sur les ailes du vent, à nous tous qui houspillâmes la Belle-Maman Routine, Reine de l'enseignement littéraire, l'écho nous revient des excommunications qu'au fond de nos lointains collègues nous infligent les pions impénitents !

A impénitents, impénitents et demi : il faut que cette croisade, entreprise à Malines, par des tirailleurs venus de partout, qui s'ignoraient la veille, mais que la haine des mêmes routines et le désir des mêmes

réformes groupa en un instant en petit bataillon uni et compacte, il faut que cette croisade soit continuée énergiquement et partout — prônée du haut de toutes les libres tribunes, défendue dans les colonnes de tous les journaux indépendants.

« De l'air, de l'air neuf, de l'air moderne, dans les antres moisis de l'enseignement moyen » — voilà le mot d'ordre.

Clamons-le sans trêve — dédaigneux des réprimandes, méprisant les excommunications ...

Si nous troublons la stagnante immobilité de quelques ronds-de-cuir, nous servons par contre la cause chrétienne, dans une de ses plus pressantes nécessités : la préparation des jeunes générations aux batailles de la vie contemporaine.

Il faut dire franchement, impertinemment, brutalement, ce qu'à quelques glorieuses exceptions près, est notre enseignement moyen — comment la pensée chrétienne en est exilée au profit de l'idée païenne, comment les génies spontanés — Corneille et Bossuet — y sont méconnus au profit des habiles conventionnalistes — Racine et Massillon; et comment surtout, à des jeunes gens de ce temps, orateurs et écrivains de demain, on laisse ignorer les maîtres de ce temps, dont l'esprit et le verbe doit être le leur....

Des poètes comme Hugo, Lamartine et Musset; des historiens comme Taine et Toqueville, des critiques comme Sainte-Beuve, Saint Victor, Lemaître, des parlementaires comme Royer-Collard, Montalembert, Berreyer, de Mun — tout cela est quantité négligeable pour les pions rétrogrades et indécrottables; les guides des jeunes littérateurs ne rendent que des oracles classiques; et puis, n'est-ce pas, la littérature moderne est si mauvaise : Hugo était un si affreux republicain, Lamartine a écrit *Jocelyn* et quant à Musset... oh! ce n'était qu'un buveur d'absinthe... Relisons *Athalie* et paraphrasons *Télémaque*!...

N'essayons pas de convertir les pions, conquerrons la jeunesse — en lui montrant combien vaine, combien inutile, combien insuffisante, combien peu adéquate au combat de la vie positive et moderne, la préhistorique éducation actuelle — et qu'au seuil de l'existence agissante l'adolescent a pour premier devoir, sous peine de n'être qu'un stérile anachronisme, de rejeter comme une entrave tout le caduc fatras accumulé, et de se décider, dans l'indépendance de sa pensée, à faire par lui-même la conquête des idées esthétiques pour lesquelles il luttera.

Les éducateurs de la jeunesse peuvent en faire leur deuil — mais l'abîme s'approfondira de plus en plus entre les idées littéraires que les maîtres enseignent dans les collèges et les idées littéraires que les jeunes gens défendent dans la vie.



....C'était, il y a trois semaines, à Boitsfort en Brabant; dans un modeste salon d'hôtel, tandis qu'au dehors, par un soir pacifique et doux, le printemps germait en des profusions de verdure et de fleurs, une trentaine de jeunes gens se réunissaient autour d'un fraternel banquet.

Au milieu d'eux avaient daigné prendre place et Alphonse Nothomb, l'homme d'Etat illustre et vénéré dont les passagères erreurs de tactique n'ont pu entamer le renom glorieux, et Prosper de Haulleville, ce vétéran de la plume dont le cœur a toujours vingt ans, et Alexandre Braun, type de démocrate catholique que le censitarisme mourant peut exclure de son testament mais que le régime nouveau revendiquera au nombre de ses parrains...

Ceux qui étaient assemblés là — le groupe de l'*Avenir social* — n'ont pas, en économie politique et en littérature, des idées absolument identiques, mais qu'importe, puisque par dessus d'accessoires divergences



ils commencent dans la traine des Routines égoïstes...

Voilà pourquoi, quand, au moment des toasts, Léon Dumonceau, leur aîné, s'est levé — ils ont pu acclamer unanimement sa fière et crâne déclaration, que je me permets de consigner ici comme résumé de cette modeste étude :

« Lorsque la Routine, la vénérée Gouvernante de la Société, prend connaissance de nos articles ou de nos faits et gestes, elle daigne parfois s'émouvoir. Alors, dédaigneux, ses fidèles conseillers lui disent : « Ne craignez rien, madame, ce ne sont que des jeunes! »

« Ils ajoutent : « Ce sont des jeunes qui se compromettent. »

« Oui, il paraît, Messieurs, que nous nous compromettons. Cette réunion pourrait s'appeler le « Compromis des Jeunes ».

« Je le dis pour tous ceux qui sont ici présents, car cette jeunesse dont on nous accuse, dont nous sommes fiers, n'est pas une question d'années, c'est une question de cœur! De cette jeunesse-là on peut être jeune à tout âge. *Pectus est quod... juvenes facit!* »

Oui, vous avez raison, cher et vaillant ami; la jeunesse catholique sera forte si elle est la jeunesse — c'est-à-dire la combativité, l'indépendance et par dessus tout le désintéressement!

Alors qu'autour de nous tant de gens se ruent en croupissantes genuflexions au pied de cet autel à double face, où le Veau d'or avoisine la Routine, a-t-elle sonné l'heure bénie d'une jeune génération catholique ayant le courage, en présence de ces séculaires idoles, de rester debout et couvert — s'appropriant, en la christianisant, la superbe devise d'une école littéraire : NE CRAINS... FORS DIEU!

14 juin 1892

FIRMIN VANDEN BOSCH

---



## LES SALONS DE PARIS

---

**D**ÉCIDÉMENT en ce moment d'âge qui sombre la raison est dominante. Après lui avoir — à bon droit, sans doute — donné une si large place dans la vie pratique, on la fait maintenant presque unique arbitre dans les arts. Si, dans la musique elle supplée déjà presque totalement à l'inspiration, elle joue, dans la peinture, un rôle bien bizarre. Ou le peintre copie ce qu'il a sous les yeux, œuvre tout intelligente et raisonnée, ou, dans un effort fou d'imagination, il traduit par un travail considérable une pensée, ordinairement très compliquée, dans une figure ou une scène symbolique qu'il livre au public en lui confiant — avec trop de témérité — le soin de faire l'analyse de cette idée dont il a eu tant de mal à faire la synthèse.

C'est dire que le Salon de cette année manque en général de cette grande simplicité qui fait les chefs d'œuvre. Néanmoins son succès est grand, car la foule a été préparée à comprendre et goûter cette tendance nouvelle et certaines toiles l'ont attirée jusqu'à l'enthousiasme.

Il en est réellement de très belles dans cette exposition choisie des maîtres d'aujourd'hui. Mais c'est surtout au Champ-de-Mars que se réfugie l'intérêt.

En premier lieu nous devons citer « *l'Iviver* », le grand panneau de Puvion de Chavannes, qui donne une impression de profondeur très marquée; on voit une plaine immense, que domine dans le fond des montagnes aux reflets violets; à gauche un coin de ciel gris; puis dans une traînée de neige, encore loin de nous des gens qui passent tenant des chevaux par la bride, plus près une forêt aux arbres espacés que des bûcherons abattent; plus près encore un

homme et une femme ramassent des fagots pour parer à cette température que l'on sent si froide. Au premier plan, à gauche des malheureux à l'abri sous des ruines, se réchauffant à un feu de bois; un pauvre à qui de moins pauvres font la charité, une mère qui présente les pieds nus de son bébé à la flamme de ce feu de veuve. Telle est ce tableau dans toute sa simplicité; le tout dans un ton gris et voilé qui répand la monotonie froide de l'hiver tout autour de lui.

Puis c'est le chef-d'œuvre de Carrière : *Maternité* que l'Etat s'est acquis. Dans un crépuscule très effacé, où la lumière, comme l'a dit Lemaître, se réfugie dans les choses, on devine plutôt qu'on ne voit une femme au visage pâle — ô la pose de cette femme — un bébé sur les genoux, le soutenant d'une main, et de l'autre attirant dans un baiser d'une tendresse infinie le visage d'une petite fille en robe rougeâtre, déprimant de ses lèvres de mère cette joue effacée de la blondine. Dans le vague du fond on soupçonne des choses d'intérieur qui vous donnent le sentiment d'une intimité chaude et vécue dans sa mélancolie.

Passons maintenant aux tableaux quasi religieux où l'on a représenté le Christ de tant de façons différentes. C'est d'abord *la Descente de Croix* de M. Béraud. Sous un ciel d'un violet épais et tenant en hauteur les trois quarts du tableau, la butte Montmartre; là, à droite, au pied de la Croix, Notre-Seigneur étendu dans un grand drap blanc que tendent deux ouvriers du plus dégoûtant modernisme en pantalons troués et jerseys de matelots; autour une foule de femmes, de bourgeois d'aujourd'hui, et un peu en avant la Vierge en habit de veuve, et Marie-Madeleine. A gauche, un ouvrier vêtu d'une blouse bleue, que le vent soulève, très isolé du groupe, et dans lequel M. Béraud a, sans doute, voulu concentrer toute la pensée de son tableau, d'un geste mélodramatique fait le poing à la ville dont on aperçoit dans la brume les cheminées et les toits. Une idée peut-être dans ce tableau, des figures admirablement étudiées, mais surtout de l'effet cherché.

Puis c'est le Christ de Jacques Blanche, l'*Hôte*, en tonalités bleue et blanche, avec, de ci de là, des points rouges. L'Homme-Dieu, en robe de dimas bleu, assis devant une table à nappe compassée, rompt le pain entre un bourgeois à toque noire et un homme de condition indéterminée vêtu d'une blouse blanche et coiffé d'un fez. La cuisinière apporte une tranche de jambon, sur un plat d'argent. Tout autour

de la table des jeunes filles, des jeunes gens, des enfants  
Un grand talent dans cette toile, une grande science de la teinte, mais le sens de l'œuvre nous échappe totalement.

Vient : l'*Ami des humbles* de Lhermitte, le plus grave de tous les Christs du salon; le Sauveur en robe blanche est chez les disciples d'Emmâtis, représentés ici par deux rustres qui le regardent d'un œil étonné et respectueux, tandis qu'une ménagère apporte les assiettes et son fils le gigot. La lumière tombe de devant sur le Christ qui forme un contraste très réussi avec les ouvriers devant lui.

Puis c'est Jésus laissant venir à lui les petits enfants des écoles primaires, c'est la tête de Christ et les peintures fraîches et mignardes de José Frappa, c'est le paysage de M. Montenard où il a cru devoir placer le Sauveur et la Samaritaine.

*La Sainte-Cène* de M. La Touche est curieux au point de vue de la disposition du décor : au premier plan se trouve l'orée d'un escalier, et le repas a lieu dans une galerie très éclairée, située au second plan et séparée de nous par un gros pilier. Les couleurs sont nettes et simples, un peu crues, comme l'architecture.

Le maître Stevens a envoyé quelques toiles splendides, quelques-unes déjà anciennes et d'autres plus modernes, en particulier une *Femme dans sa baignoire*, fraîche et gracieuse avec cette mélancolie qui empreint toutes ses œuvres.

Son fils M. Léopold Stevens, qui a le même coloris que son père, nous a montré quelques bretonnes, tableaux simples et que l'on sent exacts.

Les Carolus Durand sont toujours identiques; portraits éclatants, sans émotions, éclairés violemment par devant et d'en haut; un portrait d'Henner avec le béret traditionnel; le *Trio d'amis* avec Zacharie Astruc, mais tout est banal et froid.

Madeleine Lemaire a fait une grande toile allégorique, très vieux jeu et insignifiante, le *Cir des fées*, que la foule regarde parce que les fées y sont jolies et gracieuses. Gervex a envoyé un tableau très excitant et suggestif : *Entre la coupe et les lèvres* et quelques portraits un peu fantaisistes. Dagnan-Bouveret a un joli portrait de Coquelin-Cadet, en chemise de nuit, un masque à la main; puis une étude de breton verte, jaune et noire, fort intéressante.

Une très jolie toile est celle de M. Ary Renan, intitulée *l'Epave*, où l'on voit la coque disloquée d'un navire échoué sur la plage, et devant, une jeune fille poussant du pied

une tête de mort, des *Baigneuses* et les *Gamins* d'Harrison sont d'un coloris simple et gai. Monsieur Helleu a donné de très réussis effets de vitraux dans des cathédrales gothiques, au milieu de la fumée de l'encens.

Un des plus jolis tableaux est celui de Wihtsler, qu'il appelle *Harmonie gris et rose*, où sur un fond gris se détache une femme vêtue d'une robe de même teinte, ornée d'agrèments rosâtres; l'impression que l'on en ressent est fine et distinguée tout comme dans son *Nocturne gris et or*. Une toile de Hodler représente cinq ou six êtres assis sur le même banc dans des poses désespérées; ce sont des *Ames lasses de vivre*, sœurs des *Ames déçues* qui faisaient un des plus beaux ornements du Salon de la Rose + Croix.

M. Séon, le portraituriste du Sâr, a exposé l'*Avril* avec un certain succès.

Puis c'est Raffaëlli avec son *Avenue*, le *Sculpteur idéaliste*, le *Cheval Blanc*, étonnants de finesse d'exécution, avec les ombres longues comme Forain en met dans ses dessins; les *Pêcheuses* de Verstraete; le *Secret* d'Agache; la *Carmencita* au jaune brusque et éclatant de Sargent, ainsi que sa mulâtresse, placée de telle façon qu'on lui voit la tête de trois quarts, la poitrine de profil et les jambes de revers; dans les vues arabes de Girardet.

*Une ombre violette endort les vallons calmes;*

les tableaux de course de Guignard qui donnent bien l'effet de l'ombre au grand soleil, mais où le soleil n'existe pas, où on ne le sent pas; les miniatures de Friant; un tableau de Guérard. *Venise*, mais où l'on ne voit que des poteaux et un peu d'eau; l'*Eve* de Mangeant, qui attend le serpent avec impatience; les toiles de Dubufe avec toujours ses femmes aux cheveux frémissants sous la brise; les vierges plates de Louis Picard; une petite polissonne d'Armand Point; les Costeau très voilés; l'Allégorie des arts de Deschamps, glaciale, et toujours les yeux de ses personnages ovales et longueurs; la *lecture de la Bible* de Brétégnier; Cazin, avec deux fables de La Fontaine l'*Ours* et l'*Amateur de jardins*, et la *maison de Socrate*, sans aucune expression; le dessin et la peinture cendrée y sont toujours bien réussis mais le goût des milieux a fait défaut à ce peintre de si grand talent; les intérieurs hollandais de Vos; les six espagnoles de Dannat, avec ces physionomies et ces gestes extraordinaires, ces ombres bleues qui donnent tant d'originalité à ce tableau; le grand tryptique démocratique de Frédéric, avec ce mot superbe en cartel :

*le peuple verra un jour le lever du soleil.*

A citer encore les portraits de Weerts et son plafond pour l'hôtel de la monnaie de Paris, ceux de Van Beers, Lassi, Courtois (M<sup>elle</sup> Bartet, de la Comédie-Française), Boldini, Baudouin (Elisée Reclus), Sinet (Prince de Sagan), Aman Jean (Paul Verlaine), Besnard, Gœneutte, Edelfelt (prince Charles de Suède), Picard, Zorn, Rondel; les paysages de Sisley, Condez, Van Beers, Cazin, Smith, V. Binet, Verstraete, Thaulow, Iwill, Errazuriz, Eliot, Montenard, Jeannot, Girardot.

Puis des lithographies, dessins, pastels, fusains etc. et peu de sculptures; quelques fontaines, un « *homme assis* » de Raffaëlli, un être étrange aux ailes éployées, aux yeux verts de Damppt.

Aux Champs-Élysées un nombre inouï de sculptures, peintures et objets d'art de tous genres.

La peinture décorative à peine représentée au Champ de Mars, principalement par Duez, y tient une large place. Presque toutes ces toiles immenses sont destinées à l'Hôtel de ville de Paris. Tels : *les danses françaises à travers les âges* de Morot, qui commencent au menuet pour se terminer à la valse de Strauss qui n'est déjà plus du tout moderne; *Paris conviant le monde à ses fêtes*, de Benjamin-Constant, d'une peinture bizarre pointillée rose et blanc, *la Bretagne et l'Auvergne* d'Ehrmann, les *Fleurs* de Ferrier, les deux splendides plafonds de Flameng, aux tons clairs et nus, le plafond de Moreau. Puis le « Ciel de lit » de Lecomte de Nouy, où dans les nuages au dessus de la ville et de la tour Eiffel, l'Amour tâche à retenir le Char de la nuit. Que dire de la toile de Detaille *la sortie de la garnison de Huningue*, déjà connue de tous? Sinon que c'est toujours le même talent et le même brio. L'œuvre est d'un mouvement splendide, dans une teinte plutôt sombre où tout est en concorde.

Un tableau énormément discuté est celui de Fritel, *les Conquéranrs*, où l'on voit s'avancer, dans un sombre défilé de montagnes, entre deux rivières de cadavres blêmis et contorsionnés, une armée, qu'au premier coup d'œil on juge innombrable. C'est Sésostris, César, Napoléon etc., qui s'avancent fièrement au milieu de leurs victimes. On peut faire à cette toile le reproche d'être trop tassée, *il y a l'air* d'y avoir trop de monde. Bien préférable, à notre sens, est *le passage de la Meuse par les Francs au IV<sup>e</sup> siècle* de

Luminais, où sur des radeaux sont ces guerriers abrupts, couchés et prenant des forces pour la bataille; au centre un chef est debout s'appuyant sur ses armes, à l'œil fier et hardi, interrogeant l'espace. *Les Funérailles d'un chef à l'âge de fer*, de Cormon sont également admirables de finesse et de mouvement, dans la pénombre d'une nuit qui tombe. De Tattegrain, *l'entrée de Louis XI à Paris* est un tableau remarquable de coloris et d'air de fête. Egalement joyeuse est la toile de Blashfield, où dans le Clocher de Notre-Dame les anges agitent les cloches d'airain pour la Noël. *Les sorcières* de Mac-Ewen, que l'on mène en prison sont splendides d'inspiration, ainsi que les prisonnières huguenotes de Leenhard, illuminées de leur foi.

Moreau de Tours nous a fait voir *l'exécution du sergent Gambald*, qui révèle un grand peintre, malheureusement dans une branche de la peinture aux sujets déjà bien épuisés. *Le Renouveau* de Frank Lamy est gai et gracieux; des jeunes filles, dans un bois bien vert, se réveillent aux premiers clartés du soleil.

*C'est l'printemps qui les travaille*  
*C'est l'printemps, polisson d' temps*

*La Frioleuse* de Beyle est une femme bien extraordinaire; elle a froid, nous dit-on, et cependant elle est à demi-nue tendant les mains nonchalamment vers un réchaud, qu'elle tient du reste à une distance respectable — ô Puviss!

M. Michel a fait un Christ fort beau, mais il a éprouvé le besoin d'écrire au dessus de sa tête et tout au long : I. N. R. I. en quatre langues différentes. Maignan a fait une toile à la mémoire de Carpeaux, où le maître étendu sur une chaise longue, voit défiler dans un dernier rêve, autour de son fameux groupe du Luxembourg. toutes ces formes que son ciseau a créées. Merson nous représente l'homme et la fortune, mais ici c'est l'homme qui est aveugle, et conduit par un chien passe inconscient devant cette femme qui sommeille. Très jolie la scénette de Laissement, où après un copieux dîner, à en juger par les reliefs, les trois frères se divertissent à conter des histoires; mais le général s'est permis, sans doute, un détail grivois, car le magistrat sourit délicatement, tandis que l'évêque se voile la face.

Une œuvre véritablement belle est celle de Lœwe-Marchand inspirée par cette parole du Dante : *C'est l'âme antique de Myrrha l'impie, qui aima son père d'un amour*

*sacrilège*. O cet enfer et ce Dante! comme ils sont peu ceux de M. Lhermitte.

Jean-Paul Laurens a envoyé une liseuse délicieuse de pose, de coloris et de dessin. Bouguereau ses éternels chairs fades et ses bleus tendres; c'est toujours le Paul Bourget de la peinture.

Puis les tableaux encore militaires de Gaston Mélingue, Roussel, Beauquesne; le *Village de Bellefontaine* de Français, les *mouettes et vagues* de Delacroix, l'*Orphée* de Deully, le *Repos en Egypte*, la *Meuse à Dordrecht* et une marine de Flameng, une toile de Clairin.

A citer encore: les tableaux de Buland, le *Derviche en prière* de Pasini, la marine de Chigot, *Manon Lescaut* de Teloir, la *poterie d'El-Kantara* de Landelle, le *scandale* de Joannon, le *testament du père Tiennot* par Enders, les *Tusculanes* de Tebayle, les *laveuses* de Gagneau, la *terre promise* de Lobrichon, le *jour du professeur* de Morisset, la *sortie du salut* de Lemeinner, la *baignade* de Moreau; et une foule de femmes étendues, avec, aux tableaux, ces titres fallacieux: Repos, sommeil, rêve, songe etc.

Comme portrait celui de Renan par Bonnat, celui du colonel Brunet par Jean-Paul Laurens, celui de Gyp par Abbéma, celui de Gounod par Jacquet, celui de Henner par Gigoux, celui de Cadet dans le malade imaginaire par Duvent, celui de M. Humbert père peint par son fils et que Grosclaude a pris, non sans raison, pour Sarcey. Krug a peint une famille tellement innombrable que tout le monde l'a prise pour la famille de Lesseps. Autres portraitistes à citer: Henner, Roybet, Benj. Constant, Glaize, Giacomotti. Puis les paysages de Desbrosses, Langlois, Normann, Nardi, Hareux. Les dessins de Regamey, Allongé, Dietrich, Bouffet, Cagniard.

En sculpture la *Bellone* en bronze et ivoire de Gérôme, splendide de mouvement et d'expression; *Olivier de Clisson* par Frémiet, les grands groupes de Peynot, *Matho et Salammbô* de Barrau, la statue de Faidherbe par Noël, la *Victoire* de Hugues, le *Pierre Gringoire* de Bussièrre, *Léo Delibes* par Filleul, *Meissonnier* par Enderlin, l'*Enigme et la Cigale* de Couvers, le *Calvin* de Reymond, le *Cardinal Manning* de Puyvallée et la *Cancalais* de Guilbert destinée au monument de Feyen-Perrin. Puis quelques Jeanne d'Arc, dont une à cheval, immense, dans la pose d'une écuyère de cirque.

En somme une exposition splendide où les bonnes



choses sont si nombreuses parmi ces multitudes de toiles, qu'il est bien difficile de les trouver toutes. Du reste les comptes-rendus des Salons sont si nombreux et les goûts si partagés que chaque intéressé aura sa part de blâme et sa part de gloire; mais là comme partout il se faut garder de l'exagération dans l'un ou l'autre sens et c'est au milieu qu'il faut chercher la vérité.

*Paris, 30 mai 1892*

FERDINAND BUET





## LE MINIMUM DE SALAIRE

**L** y a quelques années, la question du *minimum* de salaire était à peine agitée et ne dépassait guère les sphères du droit naturel et de la théologie. L'économie politique ne s'en occupait pas.

Les économistes et après eux les hommes politiques regardaient comme un axiome que les prix du travail humain, tout comme les prix d'autres marchandises sont réglés par la loi de l'offre et de la demande. Cette loi, dont s'enorgueillissent les pères de l'économie politique moderne, comme d'une découverte qui leur est propre, se formule d'une façon saisissante par l'aphorisme cent fois rappelé de Richard Cobden :

« Quand deux patrons courent après un ouvrier, les salaires montent.

« Quand deux ouvriers courent après un patron, les salaires baissent. »

La loi de l'offre et de la demande, aussi générale et aussi absolue, disait-on, que les grandes lois astronomiques, ne souffre ni exception ni discussion.

D'ailleurs ne se justifiait-elle pas, au point de vue de la conscience, avec la clarté d'un théorème de géométrie, par le principe de la liberté du contrat ?

Le contrat de travail libéré de toute entrave, telle est bien la plus séduisante des conquêtes de 1789.

Depuis l'abolition des corporations et la suppression des obstacles qu'elles apportaient à la liberté du travail, le patron et l'ouvrier sont entièrement libres; préoccupés chacun de la défense de leurs intérêts, ils formulent librement les conditions de salaire et de durée d'après lesquelles l'un donne et l'autre accepte le travail à faire. Nulle pression de part ni d'autre. Le patron est libre d'offrir telles conditions de travail qu'il juge conformes à ses intérêts. Mais l'ouvrier est libre aussi de les refuser, libre de lui en présenter d'autres, libre d'en chercher de plus avantageuses ailleurs.

Tel était, jusqu'au milieu de ce siècle, le système universellement admis comme formant la règle naturelle des salaires.

La justice, au surplus, paraissait pleinement satisfaite. Il semblait même que tout souci à son endroit fût superflu et n'eût pas de raison d'être.

Seuls, les économistes chrétiens rappelaient aux riches, aux patrons, aux capitalistes, leurs devoirs de charité vis-à-vis de leurs subordonnés, de leurs ouvriers, de ceux qui les aident à se faire une fortune; ils leur mettaient sous les yeux la nécessité sociale du renoncement chrétien, comme correctif à la liberté de la concurrence et au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, en matière de salaire.

Mais qu'est-il arrivé? La loi devant laquelle tous les hommes s'inclinaient, intégralement appliquée, n'a pas tardé à produire ses effets naturels, savoir une lutte, plus acharnée que jamais, pour l'existence: d'une part des salaires insuffisants, infimes même, si on les met en regard des besoins nouveaux que la production, indéfiniment augmentée, a implantés partout; d'autre part des accumulations de richesses et de capitaux concentrés dans un petit nombre de mains.

« Les travailleurs isolés et sans défense, dit Léon XIII, dans son Encyclique sur *la Condition des ouvriers*,

se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité. A tout cela il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires. »

Aussi les souffrances des classes ouvrières livrées à la loi de l'offre et de la demande ont-elles donné naissance au socialisme, à cette révolte totale qui demeurera la caractéristique de la seconde moitié de notre siècle, et ont-elles fait éclater par tout l'univers d'âpres revendications.

En tête de celles-ci figure le *minimum* de salaire. Ce minimum de salaire, sacré aux yeux des socialistes, devait être garanti par la loi; à la liberté sans limite de patrons égoïstes, au libre jeu de la concurrence, à la loi de l'offre et de la demande, il fallait opposer désormais le frein d'une protection légale efficace.

C'était évidemment aller trop loin.

C'était remplacer une tyrannie par une autre.

Mais au fond des revendications socialistes, se trouvait une idée généreuse et juste : mettre le salaire de l'ouvrier à l'abri des violences et de l'instabilité qui le compromettent trop souvent aujourd'hui.

Aussi l'idée a-t-elle fait l'objet des études et des préoccupations des économistes chrétiens, des théologiens et de tous ceux qu'intéresse le sort des classes ouvrières.

Elle a grandi; elle a pris corps; elle a mûri. Et bientôt les hommes de bonne foi se sont rendu compte que le travail humain ne pouvait pas, en bonne justice, rester assimilé à une marchandise. Ils se sont dit qu'à

côté du produit du travail de l'homme, — lequel est généralement une marchandise, — il fallait tenir compte de l'homme lui-même producteur du travail, de sa personne, de sa dignité, de sa nature, de ses nécessités morales et matérielles.

Ils ont conclu de leur étude que si la marchandise, — bien qu'elle comprenne du travail humain incorporé, — doit demeurer soumise à la loi de l'offre et de la demande, la loi ne peut agir légitimement que sur une partie des éléments constitutifs de cette marchandise, sur les matières premières qui font l'objet du travail, sur la part des frais d'invention et d'installation, sur le bénéfice du capital, sur les salaires élevés, etc. Elle devra considérer le travail lui-même, et le salaire nécessaire ou *minimum* qui en est le prix, comme une base irréductible, en bonne justice, dans chaque région.

Les penseurs se sont pris à étudier de près le contrat de travail soi-disant affranchi depuis 1789 et à en scruter toutes les conditions; ils n'ont pas tardé à découvrir que la liberté des deux contractants, patron et ouvrier, n'est généralement pas la même; que l'ouvrier, pressé par la faim, — attendu qu'il n'a pas de capital, — est souvent obligé d'accepter des conditions de travail qu'il repousserait à bon droit s'il était en mesure de refuser ou de différer son acceptation; que le patron, au contraire, disposant d'un certain capital, peut tout au moins différer, sans inconvénient notable, le moment de conclure le contrat de travail, jusqu'à ce que le travailleur, à bout de ressources, accepte des conditions dictées par le seul intérêt du capital.

Ainsi l'on a reconnu que la liberté dont l'ouvrier jouit *en fait*, est infiniment précaire et aléatoire, si on la compare à celle que possède *en fait* le patron.

L'idée que la loi de l'offre et de la demande appliquée au travail humain pourrait bien n'être que la loi naturelle des passions humaines, au lieu d'être

une loi providentielle dont l'action bienfaisante doit assurer aux hommes la plus grande somme de prospérité possible, cette idée a grandi et fait son chemin.

Je ne veux pas dire qu'elle ait d'ores et déjà rallié tous les économistes chrétiens. Une partie de ceux-ci est demeurée parmi les fervents de l'école de Manchester, tout en cherchant dans la charité chrétienne et le renoncement un palliatif aux abus que tout homme sensé est bien obligé de constater. Le plus éminent d'entre eux, feu Mgr Freppel, évêque d'Angers, dans un discours prononcé à Angers le 7 octobre 1890, au Congrès des Jurisconsultes catholiques, s'exprimait comme suit sur cette grave question :

« Une formule que les partisans des nouvelles théories sociales cherchent à accréditer est celle-ci : « En « bonne justice, le salaire de l'ouvrier doit être propor-  
« tionné à ses besoins, et non seulement à son travail. » Ici, l'on confond manifestement la justice avec la charité. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et non pas ce que l'on n'a pas reçu de lui. *Du moment que le travail est rémunéré au prix convenu et dans une proportion équitable avec ce qu'il produit par lui-même et de son seul fait, le devoir de la justice est rempli*; le reste est l'affaire de la charité. Autrement il faudrait soutenir que, en justice, le salaire doit varier suivant que l'ouvrier est célibataire ou père de famille, qu'il a trois ou cinq enfants ou davantage encore. Comment soutenir une pareille théorie sans confondre l'atelier ou l'usine avec un bureau de bienfaisance? »

Mais, à côté de cette école, il s'en formait une autre, celle-là même que Mgr Freppel prend la peine de combattre, et cette école cherchait, en effet, à accréditer la formule incriminée : « En bonne justice, le salaire de l'ouvrier doit être proportionné à ses besoins et non seulement à son travail. »

L'Eglise catholique a suivi ce mouvement depuis son origine avec une maternelle attention, car les petits, les humbles et les faibles sont ses enfants de prédilection. Déjà Pie IX, d'immortelle mémoire, lorsque les Gouvernements chrétiens l'abandonnaient lâchement aux attaques de l'Italie révolutionnaire, avait fait entendre cette parole prophétique : « Bientôt le Pape ira directement aux peuples; ensemble ils referont la société chrétienne. » Et Léon XIII, tandis qu'il était encore archevêque de Pérouse et qu'il préludait sur un théâtre restreint à sa mission de Pontife suprême, semblait vouloir commenter cette grande parole et donnait des témoignages éclatants de sa sollicitude pour les ouvriers, sous une forme nouvelle et hardie. Qui ne se rappelle la lettre pastorale que le cardinal Pecci adressait au clergé et aux fidèles de Pérouse, à l'occasion du carême de 1877 :

« Les écoles modernes d'économie politique, disait le futur successeur de Pie IX, ont considéré le travail comme la fin suprême de l'homme, dont elles tiennent autant compte que d'une machine de plus ou moins de valeur, selon qu'elle devient plus ou moins apte à la *production*. De là, nulle estime de l'homme moral; de là ce colossal abus de la pauvreté et de la faiblesse de la part de ceux qui entendent les maintenir à l'état d'épuisement pour en profiter seuls. Quelles doléances répétées et solennelles ne nous est-il point arrivé d'entendre, même dans les pays qui ont la réputation de tenir la tête de la civilisation, sur la surcharge des heures de travail imposées à qui doit gagner son pain à la sueur de son front! Et les pauvres enfants, conduits dans les manufactures où la phtisie les guette au milieu de leurs fatigues précoces, ne contristent-ils pas l'observateur chrétien, n'arrachent-ils pas des paroles brûlantes à toute âme généreuse, et ne contraignent-ils pas les gouvernements et les parlements à chercher des

lois qui mettent un frein à ce trafic sans humanité? Et sans la charité catholique qui ne se lasse jamais de porter secours, et leur vient en aide, avec ses crèches, ses salles d'asiles, combien de ces petits demeureraient abandonnés à eux-mêmes, aujourd'hui que cette frénésie de travail arrache du foyer domestique la mère aussi bien que le père? Ah! bien-aimés fils, lorsque nous voyons ou que nous entendons raconter ces faits par des organes qui ne sauraient être suspects, nous sommes impuissants à contenir le sentiment d'indignation qui éclate contre ceux qui sont dans la pensée de confier aux mains de ces barbares les destinées de la civilisation! Ils appellent cela favoriser le progrès! Mais il y a pis encore : ce travail sans pondération qui énerve et consume les corps, fait la ruine des âmes, où peu à peu il efface les linéaments de la ressemblance avec Dieu. »

L'Encyclique du 15 mai 1891 sur la Condition des ouvriers, n'était-elle pas en germe dans ces graves jugements?

Toutefois, l'Eglise agit et parle toujours avec prudence; elle met le temps à se prononcer et ne se hâte point de donner raison aux uns et tort aux autres.

C'est là sa charité à elle et c'est un des caractères de sa mission divine. Elle fait surtout preuve de cette condescendance maternelle lorsque l'intérêt matériel des hommes est en jeu et que des règles de conduite hâtivement promulguées pourraient placer trop directement un grand nombre de ses enfants entre leur conscience et leur intérêt.

Tout le monde connaît la direction et la prudence de l'Eglise en matière de prêt à intérêt et d'usure.

Et qui ne sent d'autre part que les abus en matière de spéculation, de prêt et d'usure, croissant sans cesse, le moment viendra où l'Eglise annoncera au monde des vérités aujourd'hui méconnues, et où, après avoir eu pour les intérêts temporels tous les ménagements, elle



fera énergiquement appel aux consciences et rappellera aux hommes tous leurs devoirs?

Ce moment est arrivé pour le travail humain et sa rémunération habituelle, le salaire.

Lorsqu'il a jugé les circonstances opportunes, le Pape a parlé du salaire. Toute l'Encyclique sur la Condition des ouvriers se résume dans la parole de Léon XIII relative au salaire; parole hardie que les hommes n'avaient pas encore entendue avec cette clarté; parole féconde qui renverse un immense échafaudage d'erreurs économiques, montre aux hommes la voie véritable et prépare le règne de la justice sur la terre.

Que l'on y réfléchisse bien; les transformations nécessaires de notre régime économique sont tout entières dans cette parole du saint-père :

« Que le patron et l'ouvrier fassent tant et de  
« telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent  
« d'accord notamment sur le chiffre du salaire; au-dessus  
« de leur libre volonté, il est une loi de justice natu-  
« relle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le  
« salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister  
« l'ouvrier sobre et honnête. »

Voilà en effet le *minimum* de salaire érigé en principe et introduit par le Pape dans l'économie sociale, comme le coin qui va faire éclater la loi inhumaine de l'offre et de la demande appliquée sans discernement au travail humain.

C'est cette grande règle de justice naturelle, tracée par S. S. Léon XIII, que je voudrais étudier dans son sens exact et dans quelques unes de ses applications.

## I

La règle tracée par le Pape, à savoir que, non-obstant toute convention entre patron et ouvrier, le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister

l'ouvrier sobre et honnête, est pleinement conforme aux saines notions économiques. Plaçons-nous sur le terrain économique, tout d'abord, --- et résumons brièvement l'organisation normale de la société humaine.

La terre renfermant assez d'étendue et de richesses pour que les hommes qui l'habitent puissent y vivre, il s'ensuit qu'une organisation sociale stable et sérieuse doit non seulement tendre vers un semblable but, mais qu'elle doit effectivement mettre tout en œuvre pour pourvoir à cette nécessité primordiale.

Supposez qu'elle n'y pourvoie pas; si le nombre des hommes condamnés à succomber ou à languir, par suite d'une organisation vicieuse de la société, est considérable, ces hommes s'entendront et se révolteront; ils s'efforceront de bouleverser une société aussi mal organisée; sur les ruines qu'ils auront amoncelées, ils travailleront à construire un édifice nouveau mieux aménagé que l'ancien. Pareil régime sera celui de la guerre, non de la paix.

Une organisation stable exige donc que toutes les classes sociales, y compris la classe inférieure, celle des ouvriers, qui est la plus nombreuse, puissent subsister.

Or, que faut-il pour que l'ouvrier puisse subsister?

Il faut qu'il puisse, par son travail, suffire à ses besoins.

Il faut donc que ce travail soit suffisamment rémunéré pour entretenir et reconstituer sans cesse cette fraction considérable du capital social qui s'appelle l'ouvrier, représenté lui-même dans la production par le travail. Depuis l'instant où il vient au monde jusqu'au moment de sa mort, l'ouvrier doit trouver quelque part les ressources indispensables pour se développer, acquérir les capacités nécessaires, entretenir et réparer ses forces, en un mot pour satisfaire aux besoins multiples de la nature humaine.

Où pourra-t-il trouver ces ressources si ce n'est dans la rémunération du travail auquel il se livrera pendant la période de validité de son existence?

Si le salaire, en bonne justice, ne devait être soumis qu'à la loi de l'offre et de la demande, ne saute-t-il pas aux yeux qu'il pourrait être fréquemment trop faible pour suffire à ces multiples obligations?

Et si le salaire se trouvait être trop faible, pendant la période normale de validité de l'ouvrier, pour payer toutes les dépenses que représente une vie d'homme, depuis la naissance jusqu'à la mort, où trouverait-on ce qui manquerait?

Ce serait en dernière analyse à la société elle-même qu'il faudrait recourir : ce serait à elle qu'incomberait le devoir de nourrir, de former pendant la jeunesse, et de soutenir pendant la vieillesse l'homme qui gagnerait trop peu pour faire face par lui-même à ces dépenses. La société en arriverait donc directement à devoir prendre à ceux qui ont trop pour donner à ceux qui ont trop peu.

Mais qui ne s'aperçoit que, de déduction en déduction, pareil système pour peu qu'il se généralise, nous mènerait tout droit à une organisation sociale singulièrement analogue à celle rêvée par les socialistes?

Au seul point de vue économique, le Pape a donc eu parfaitement raison en condamnant la loi de l'offre et de la demande dans son application outrée au travail humain, et en rappelant qu'il est un principe de justice supérieur à toutes les conventions humaines, à savoir que l'ouvrier sobre et honnête puisse subsister au moyen de son salaire.

Les économistes des diverses écoles ont leur manière à eux d'envisager cette question. Il est intéressant de réunir ici les avis de quelques-uns d'entre eux; ils montrent que si, d'une part, la raison a suffi à faire reconnaître à beaucoup d'économistes que la loi de

l'offre et de la demande est insuffisante pour régler les salaires, d'autre part leurs préjugés économiques ne leur ont pas permis de s'élever à la hauteur de vues adoptée par le Pape.

Ricardo, dans ses *Principes d'Economie politique*, proclame que « le travail, comme toute autre marchandise qu'on vend et achète et qui croît ou diminue en quantité, a son prix *naturel* et son prix *courant*. Par prix *naturel*, dit-il, je comprends le salaire indispensable à l'ouvrier pour se maintenir dans sa condition et rien de plus. On entend par prix *courant* le salaire quotidien qu'on paie effectivement à l'ouvrier comme conséquence naturelle du rapport qui existe entre l'offre et la demande. Néanmoins le travail vaut plus d'ordinaire quand les bras sont rares et vaut moins s'ils sont nombreux. »

« Le salaire, dit de son côté feu Emile de Laveleye, dans ses *Eléments d'Economie politique*, est déterminé par la concurrence entre les ouvriers qui offrent leurs bras et les patrons qui en ont besoin. Ainsi que l'a dit énergiquement Cobden, quand deux ouvriers courent après un maître, le salaire baisse; quand deux maîtres courent après un ouvrier, le salaire monte; c'est une application de la grande loi de l'offre et de la demande. Il y a des limites à cette hausse et à cette baisse. Le salaire ne peut tomber au dessous de ce qui est strictement indispensable à l'ouvrier pour subsister; car alors celui-ci disparaîtrait. » — Et ailleurs : « Les économistes actuels n'admettent pas l'idée du prix net. D'après eux, le prix accepté de part et d'autre est toujours net et juste. Cela vient de ce qu'ils font dériver le droit de l'accord ou de la convention, alors qu'en effet la convention devrait se régler d'après le droit. »

Toutefois l'économiste belge s'élève contre cette théorie :

« Le salaire normal, dit-il, est celui qui permet

tout au moins à l'ouvrier et à sa famille l'entretien et le développement normal des facultés du corps et de l'intelligence. Mais, dira-t-on, qui déterminera la somme qu'exigent cet entretien et ce développement normal des facultés? Je réponds : l'hygiène. » Toutefois, M. de Laveleye ne s'élève pas jusqu'à la justice, qui fait un devoir à l'homme de traiter l'ouvrier, son semblable, d'après les prescriptions de l'hygiène.

Boccardo (*Trattato teoretico pratico di economia*) va plus loin : « Le moindre salaire que l'ouvrier peut recevoir, dit-il, correspond au profit nécessaire du capitaliste; c'est à dire que le salaire doit comprendre au moins ce qu'il faut pour vivre selon son rang, et qui plus est, pour amortir l'homme-capital, c'est à dire pour laisser un fils capable de remplacer l'ouvrier actuel. »

Rossi (*Cours d'Economie politique*) adopte la même thèse : « Quand bien même, dit-il, on comparerait l'ouvrier à un être possédant une machine inhérente à sa personne, il serait toujours vrai de dire que le nécessaire consisterait au moins dans ce qu'il lui faut pour vivre, se vêtir, se loger, vivre selon sa condition, et ce qui plus est, pour laisser après lui un être capable de le remplacer... »

Adam Smith est du même avis : « Un homme doit toujours vivre de son travail, dit-il, et ses salaires doivent même être plus grands dans la plupart des cas; sinon il lui serait impossible d'entretenir un ménage; et la race de ces ouvriers ne subsisterait pas au delà d'une génération. »

D'autres économistes célèbres, Stuart-Mill, J.-B. Say, Rau, Zaccaria, Roscher, etc. reconnaissent également en théorie que le salaire doit avoir pour base le nécessaire de l'ouvrier, mais en pratique ils ne s'élèvent pas au dessus de la loi de l'offre et de la demande et de la liberté de la concurrence. J.-B. Say les résume tous dans ces quelques mots : « Obliger qui que ce soit à

payer des travaux au delà du prix auquel on offre de les exécuter serait une violation de la propriété et une atteinte portée à la liberté des transactions. »

Aussi le socialiste allemand Lassalle s'est-il servi de ces déclarations et de ces aveux indirects d'impuissance pour formuler sa « loi d'airain des salaires », arme terrible au moyen de laquelle il a battu en brèche, il faut bien le dire, non seulement l'économie politique moderne, mais toute l'organisation sociale sous laquelle nous vivons.

Voici comment il la formule :

« La loi de fer économique qui, dans les conditions actuelles de la production, met le salaire dans la dépendance de l'offre et de la demande de travail, s'énonce comme suit : la moyenne du salaire de travail reste toujours réduite à l'entretien nécessaire, communément en usage chez le peuple pour la conservation de la vie et la reproduction. Tel est le point autour duquel s'agite continuellement, en oscillations de pendule, le salaire réel sans pouvoir jamais s'élever longtemps au-dessus, ni s'abaisser longtemps au-dessous. Il ne peut s'élever longtemps au-dessus de cette moyenne; car autrement, par suite de l'amélioration du sort des travailleurs, il se produirait bientôt un accroissement de population ouvrière, suivi d'une offre plus grande de bras, laquelle ferait retomber le salaire du travail à son premier état de baisse.

« Le salaire du travail ne peut non plus rester longtemps fort en dessous de cet entretien nécessaire à la vie, car alors on voit apparaître l'émigration, le célibat, l'interruption de la génération des enfants et finalement, par une suite naturelle de la misère, une diminution dans le nombre des travailleurs, suivie d'une offre moindre de bras, laquelle a pour conséquence de ramener le salaire de travail à son premier état de hausse. Le salaire moyen réel du travail consiste

donc dans le mouvement perpétuel autour de ce centre de gravité où il faut qu'il retombe continuellement, chaque fois qu'il est resté, tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous. »

Et ailleurs : « La classe ouvrière est en somme constamment réduite à ce qui est indispensable, dans les circonstances données de la société, pour la conservation de sa vie et la reproduction et, par conséquent, elle est condamnée à mourir peu à peu d'inanition. » (1)

Ce jugement ne s'écarte guère, en somme, de celui que M. Victor Brants, professeur à l'Université catholique de Louvain, exprime de la manière suivante, — en laissant de côté les exagérations évidentes de Lassalle, — dans son livre intitulé *La lutte pour le pain quotidien* :

« Le pain quotidien de l'ouvrier, dit-il, est en réalité à la merci des fluctuations du marché, sous le régime de la concurrence illimitée, quand les considérations du profit inspirent seules les industriels. »

Aussi un économiste distingué, M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut de France, qui, par ses travaux occupe une place éminente parmi les économistes contemporains, et qui joint une bonne foi remarquable à une grande science, ne fait-il pas de difficulté de proclamer, dans un ouvrage récent (*La Papauté, le Socialisme et la Démocratie*), que Léon XIII a fait preuve d'une haute sagesse, quand il a formulé la règle de justice qui doit présider à la fixation du salaire : « Que faut-il, aux yeux du Pape, dit-il, pour que le contrat de travail soit conforme à la justice? Il faut que le salaire, consenti par le patron, assure la subsistance de l'ouvrier et de sa famille. C'est là le seul salaire équitable. » Et il ajoute : « La chose est de toute évidence; aucun moraliste n'y contredira. »

---

(1) *Offeness Antwartschreiben et Arbeiter Lesebuch.*

Ce qui augmente la valeur de ce témoignage, c'est que l'auteur, comme il le dit lui-même, s'est moins placé au point de vue religieux qu'au point de vue politique et social. C'est en économiste, s'appuyant sur les faits et sur la raison, qu'il s'incline devant le grand principe de justice au nom duquel le chef de l'Eglise catholique vient de battre en brèche la loi de l'offre et de la demande et d'imposer des limites à la liberté de la concurrence.

*(A suivre.)*

ARTHUR VERHAEGEN







## CHANTS D'AMOUR

---

**F**OIN du bois, plein d'ombre et de mousse,  
Seul, faible et plaintif prisonnier,  
Un pauvre oiseau, de sa voix douce  
Chante un souvenir printanier.

Il chante la sainte nature,  
Le soleil qui rit dans les cieux,  
Le nid caché sous la verdure,  
Et l'amour : l'amour radieux!

Mais lorsqu'il n'est plus solitaire,  
Quand le bonheur qu'il regrettait,  
Rit dans sa prison moins sévère,  
Alors... le chant joyeux se tait!

Sans connaître encore la vie,  
Où le rêve ailé le conduit,  
Le poète, l'âme ravie,  
Chante le plaisir qu'il poursuit :

« Oh vivre avec Elle et pour Elle!  
Ne connaître qu'Elle ici-bas!  
La trouver seule douce et belle!  
Etre l'appui de tous ses pas!

« S'unir en une telle étreinte,  
Que les deux êtres n'en font qu'un!  
Amour, désir, espoir et crainte,  
Ame et corps, avoir tout commun!... »

Folle espérance du poète,  
Tant que vous riez à ses jours,  
Joyeux et serein il répète  
Les chants de son rêve d'amour;

Mais quand il peut vivre ce rêve,  
Quand il a les plaisirs voulus,  
Quand les illusions font trêve,  
Quand il aime... il ne chante plus!

C<sup>te</sup> ALBERT DU BOIS



## L'OR

---

A M<sup>r</sup> JEAN CASIER

**M**ÉTAL plein de soleil, Or rouge et rutilant,  
Notre siècle vénal t'aime avec véhémence;  
Nos petits cervelets, pris soudain de démente,  
Veulent tous posséder ce Sésame insolent.

Je me plais à te voir, métal étincelant,  
Chantonner sous mes doigts ta joyeuse romance,  
Et je songe combien ton pouvoir est immense  
Quand mon gousset recèle un trésor opulent.

Tandis que pour du pain le gueux travaille et lutte  
Et qu'il n'a d'autre abri qu'une méchante hutte,  
Le riche, grâce à toi, passe gaiement ses jours...

Tu peux... mais que me fait ce pouvoir qui nous grise,  
Puisque tu ne peux pas, Or vil que je méprise,  
Rendre la vie à ceux que je pleure toujours!

L. MERMILLON





## CHOSSES D'ART

### A propos de l'Exposition pour l'Art. — Anvers

On se réveille en matière artistique, la chose est certaine. Après une période longue, période d'indifférence et d'oubli déplorable, la vie intellectuelle renaît en Belgique, et cela avec l'expansion très vive et la floraison lumineuse d'un printemps. Tous mouvements d'Art sont connexes ; comme des sèves jeunes revivifient de vieux arbres morts, les littératures neuves ont inondé de bourgeois cette souche de longtemps desséchée de l'art d'écrire et, de cette inquiétude de créer, de cette pléthore de vie intelligente qui commence, les Arts plastiques, tombés moins bas que la littérature certes, mais aussi oubliés, mais aussi appauvris, ont largement leur part. Combien nécessaire d'ailleurs ce renouveau ! Les Romantiques finis, Gallait et De Keyser conduits à leur dernière demeure avec le respect dû aux morts et une solennité telle qu'on eût dit sans se tromper que c'était leur art dont on menait le convoi, alors la lutte, sourde jusque là, circonscrite, pénible, se fit intense. Il fallait remplacer l'idéal creux, le romantisme boursoufflé d'une génération morte par un art plus adéquat aux idées et aux aspirations modernes, car à chaque époque correspond une expression d'Art différente, en soi peut-être, point absolument supérieure ou inférieure à la précédente mais *nécessaire* parce que l'art se manifestant par une expression matérielle d'idées qui toujours changent, on ne peut habiller d'un vêtement toujours le même ces variables éléments ; de là, chez nous une période de troubles non encore terminée, des recherches, des tâtonnements, des tentatives heureuses et malheureuses, et, au milieu de tout cela, ceux qui veulent qu'on leur serve les idées toutes faites, ceux qui pensent par les autres et ceux qui ne pensent point, éléments passifs, affolés devant la contrariété des jugements, les polémiques ardentes, les œuvres tapageuses élevées comme des drapeaux, ceux-là, inquiets, tremblant de prendre parti, se sont lavé les mains en Pilates, et sans se proclamer incompetents, chose impossible, ils se sont désintéressés, ils ont commencé leur long somme intellectuel. Mais à présent, qu'après les radicalismes absolus des réactions, la forme contem-

poraine plus nettement se dessine, que des œuvres sont nées, empruntant à l'Art ses éléments supérieurs et immuables de toujours, mais y ajoutant ce qui semble la caractéristique du nôtre, la poésie de la lumière et ce qui en sera certainement la dominante, le triomphe de l'individualité, maintenant, les dormeurs se réveillent, et comme toujours, vont à l'Art nouveau parce qu'il serait déjà dangereux de le combattre et honteux de ne le point comprendre.

A ce titre est étrangement significative l'exposition qui s'est ouverte ce mois-ci à Anvers. Anvers n'est point pays conquis, loin de là. En cette ville, ancienne métropole artistique, nombreux, opiniâtres, sont les tenants des vieilles doctrines et des formes usées. Pour combattre ce qui est jeune, ce qui est neuf, tous les moyens sont bons. Impitoyable est la guerre qu'ils mènent parce qu'ils se sentent débordés de toute part et qu'il n'est de stimulant plus énergique que l'intérêt personnel qui va souffrir. Or, tous les élèves, ou peu s'en faut, tous les doués au moins que couve maternellement l'Académie classique s'en vont aussitôt libres, à des formes d'art autres que celles pronées. Les expositions des XIII, de l'*Als ik kan* en sont la preuve, mais jamais jusqu'ici, avec pareille crânerie, avec telle intransigeance même ne s'étaient manifestées en cette ville les théories radicales auxquelles seuls deux peintres anversoïis sont ralliés : Henri Van de Velde et Georges Morren ; encore « l'Art moderne » reproche-t-il au second le trop peu de préoccupation des techniques des Seurat, des Signac, des Van Rysselberghe et des Pissaro. N'examinons point ce jour les théories du groupe si connu déjà par les expositions des XX. Étant de ceux qui pensent que l'Art peut se manifester de toute manière, par tous moyens, nous avons le respect absolu des tentatives sincères, même et ce n'est pas le cas pour la plupart des XX, quand elles n'auraient aucune chance d'aboutir. L'Exposition présente certes, éveille un vif intérêt à ce point de vue, et les formes d'art y représentées certainement préoccupent. Les œuvres d'Hiéroschigé, l'admirable paysagiste japonais mort en 1858, y coudoient les affiches ultra modernistes de Cheret. Les symbolistes Toorop, Minne, Holleman, Bauer font vis-à-vis aux néo-impresionnistes Van Rysselberghe, Van de Velde, Pissaro, Seurat, Signac. Mais, malgré le choix des artistes d'avant-garde et des œuvres, bien sûr, sans nul succès se clôturera l'exposition. Les promoteurs n'y comptent point d'ailleurs, trop heureux déjà de pouvoir affirmer un art autre dans le milieu foncièrement hostile. Il en fut de même il y a cinq ans. Un universel tolle accueillit l'exposition de l'Art Indépendant, et l'on traita de casse-cou, de pis que pendre, de radicaux à tous crins des artistes dont Crabeels, Meyers, Artan, Heynans, Khnopff, Meunier, Rops et Rosseels. Quelques années ont suffi pour faire paraître très sage leur audace et d'aucuns certes de ceux-là occupent à présent de façon incontestée le premier rang des artistes belges. En art plus que dans la science, l'erreur d'aujourd'hui est la vérité du lendemain. Bien coupables et bien inconscients sont ceux qui condamnent sans entendre. Symbolistes, néo impresionnistes ou pointilliers,

virgulistes, luministes, décadents, termes qui ne sont que des étiquettes somme toute, des mots couvrant des tendances, des visions d'art, des recherches qui après tout sont de tout temps. La soif du mieux, la préoccupation d'un idéal non banalisé, d'un non vu, non senti sont au cœur de tout artiste, car l'art c'est l'effrayante épousée, apportant en dot les inquiétudes et les doutes. Et si les œuvres des inquiets dont nous parlons ne satisfont point pleinement, il est nécessaire de se dire qu'elles sont les résultantes des parturitions douloureuses d'un art nouveau, qu'elles émanent d'artistes préoccupés avant tout de l'expression de leur siècle, qui ne veulent point faire ce que leurs prédécesseurs ont fait, mais qui travaillent et cherchent, et peinent comme ils ont fait, pour créer des choses qui restent.

MAURICE BEKAERT





## LE FESTIVAL DE COLOGNE

**L**ES gens sensés qui s'occupent du salut de leur âme, font parfois des retraites pour fortifier leur foi : Eh bien, il existe pour les fervents de l'art des retraites semblables qui sont on ne peut plus utiles pour ranimer la foi artistique qui s'en va : il y a par exemple le festival Rhénan ! C'est un très beau spectacle, un bel exemple grand et touchant que celui de ces centaines de musiciens et musiciennes marchant comme un seul homme sous la conduite énergique du Dr. Franz Wüllner : celui-ci est vraiment un général excellent, et ne différant guère qu'en deux points des généraux militaires : c'est d'abord que son autorité est pleine et entière et puis qu'il triomphe toujours.

Le festival de cette année était intitulé : la musique du XIX<sup>e</sup> siècle : ce titre est d'autant plus ambitieux que l'Allemagne seule y était représentée complètement : la France avait Berlioz dont la musique n'est que plus ou moins française et un concerto *espagnol* de Lalo. La Russie avait Rubinstein qui est un grand... pianiste, l'Italie avait Cherubini dont la musique n'est guère italienne, et Verdi dont la musique est trop italienne. Enfin la Belgique et la Scandinavie n'existaient pas ! Supprimons donc l'épithète orgueilleuse de « XIX<sup>e</sup> siècle », et passons les trois jours de concerts en revue.

*1<sup>er</sup> jour.* Ouverture d'Euryanthe de Weber : quelques passages où les cuivres écrasaient tout, mais sans cela excellente interprétation, surtout dans le chocor mystique des archets, d'une poésie incomparable.

Le Psaume 114 de Mendelssohn est d'une grande envergure, d'une polyphonie vocale magnifique ; mais il pâlit à côté du Triumphlied de Brahms sur des paroles de l'Apoca-

lypse : c'est une composition géante où l'art moderne s'allie aux plus belles conceptions du style de Hændel et de Bach. L'œuvre débute au paroxysme de l'enthousiasme et ne s'en dépare plus : aussi l'auditeur est-il épuisé, il a les yeux éblouis de trop de lumière sauf dans le doux chœur « *Lasst uns freuen* » et dans les grandioses récitatifs du baryton solo. Le journal de Bruxelles est profond : j'y trouve que « *Le Triumphlied* 1<sup>o</sup> pourrait être signée Bach ou Hændel... et 2<sup>o</sup> que c'est certainement une œuvre de jeunesse ». Or, Monsieur N. F. sachez que c'est une œuvre de géniale maturité, et que vous avez joliment l'air de dédaigner Bach : « pourrait être signé Bach... certainement œuvre de jeunesse!! » Quelle logique!! Le même journal de Bruxelles « n'aime pas beaucoup la 4<sup>me</sup> symphonie de Shumann », pauvre Shumann! ton puissant allegro, ta romance qui fait pleurer, ton scherzo merveilleux et ton triomphant final, n'ont pas plu à Monsieur N. F.; pauvre cher Robert!

Bouleversante la scène finale du crépuscule des dieux : Siegfried est mort, et l'orchestre entonne une sorte de marche funèbre effrayante, grande comme la légende préhistorique : puis les accents déchirants de la Walkyrie (M<sup>lle</sup> Malten) qui dit que « nul n'a aimé comme lui », et qui se jette avec son cheval dans les flammes du bûcher de Siegfried; mais le feu atteint la Walhalla et l'orchestre dépeint l'incendie céleste comme nul peintre ne le pourra jamais. Quel tort de jouer cela au concert! la signification d'une masse de thèmes nous y échappe, mais enfin disons aussi que c'est trop beau pour le théâtre.

La neuvième symphonie de Beethoven, le poème de l'humanité souffrante, exultante, aimante, rêvante, triomphante!... Quelle œuvre! cela ne se peut décrire, il faut le *vivre*, le *souffrir*... dans le finale interviennent des chœurs sur l'ode à la *Joie* (d'aucuns disent à la *Liberté*) de Schiller : rien ne peut décrire la grandeur de ce finale : il y a là un choral où le poète donne un baiser à toute la terre; et pour finir l'œuvre il y a un presto, une vraie orgie, qui traitée par un autre que Beethoven, toucherait au vulgaire, mais qui prend ici des proportions olympiennes.

2<sup>me</sup> jour. L'Italie et la France. Le concert débute par la ravissante ouverture d'Anacréon de Chérubini; une perle qu'on croirait de Mozart : car le maître de Berlioz n'a rien de commun avec celui-ci; il est classique au plus haut point : aussi ne s'entendirent-ils jamais, et l'élève fit avaler bien des couleuvres au maître.

*Le Requiem de Verdi* dure plus de deux heures. Qu'en

dire?... si le génie consistait à semer des *pppp* sur une partition et à faire sonner d'éclatantes trompettes, je dirais : c'est un chef-d'œuvre. Malheureusement le génie est autre chose : chantons donc tous en chœur : Requiem æternam dona ci, kapellmeisters, et requiescat in pace!

Nous arrivons au « Roméo et Juliette » de Berlioz. L'œuvre débute par la dispute entre Capulets et Montaigus, rendue admirablement par l'orchestre. Le prologue pour petit chœur est nul comme musique : la matière ne manquait cependant pas pour faire de superbes développements. Le lied qui intervient là n'a rien de neuf, mais les phrases de violoncelle qui l'enveloppent ont du charme. L'épisode *Mab* qui vient dans le prologue est ravissant et d'un effet immanquable. La 2<sup>me</sup> partie est bien plus belle : l'orchestre dépeint Roméo qui rêve seul, puis on entend de loin le bruit de la fête chez Capulet; le bruit monte, monte, et nous sommes emportés par le tourbillon. Cependant, si l'on fait abstraction de la merveilleuse couleur de cette scène, les idées ne sont pas extrêmement neuves. La scène d'amour au jardin est géniale de poésie et de chaleur d'instrumentation, malheureusement elle n'en finit pas et se répète souvent. Le scherzo *Mab* est universellement célèbre : c'est un merveilleux morceau transparent, qui semble tissé en fils de la Vierge et éclairé de rosée matinale. L'enterrement de Juliette, malgré son charme, ne répond pas, à mon avis, à ce qu'on était en droit d'attendre de Berlioz. La scène au tombeau a été omise. Dans le finale reviennent les voix qui s'étaient tuées depuis le prologue : il dépeint la dispute entre Capulets et Montaigus que le père Laurent parvient à réconcilier. Cette scène est traitée d'une manière si dramatique qu'on lui pardonne volontiers sa longueur. Mais je lui trouve un autre défaut. Quand Shakespeare a écrit Roméo, il a voulu avant tout faire une pièce d'amour; les disputes entre les deux partis ne servaient qu'à aiguïser l'intérêt pour l'amour des deux jeunes gens qui appartenaient chacun à un des partis. Berlioz en donnant une si grande importance à cette scène finale, fait presque oublier l'amour qu'il a si merveilleusement peint et quand l'œuvre est finie, l'impression d'ensemble n'est plus l'amour. Voilà mon idée, mais je puis me tromper.

3<sup>me</sup> jour. Ouverture de concert de F. Hiller, précédé de Wüllner à Cologne. Bonne orchestration, musique honnête.

Le 13<sup>me</sup> psaume de Liszt est long, déclamatoire et ennuyeux.



Cà et là il est au point d'être beau, mais n'y réussit pas.

Voilà qu'arrive en scène un bel espagnol, Pablo di Sarasate pour les dames : il joue du violon comme une fée : le concerto espagnol de Lalo qu'il exécute est un petit bijou de finesse de facture mais sans aucune profondeur. L'andante est assez captivant, mais pour le reste, malgré son charme, c'est une œuvre de concert.

« Hagar dans le désert » de Rubinstein est une œuvre médiocre : Madame Huhn qui l'a interprétée est une grande artiste douée d'une superbe voix de contr'alto. Que j'eusse préféré entendre ici une petite partition de Borodine ou Glazounow !

« Schön Ellen » de Max Bruch a charmé tout de monde : c'est une œuvre si vraie, si sincère quoique sans génie, qu'elle faisait bien oublier celle de Rubinstein.

Mais voici « Mort et glorification » du jeune et célèbre Richard Strauss. C'est un poème symphonique tout bonnement superbe : d'après des hommes compétents ce jeune auteur serait comparable à Wagner pour la technique orchestrale. On lui reproche de manquer de profondeur : pour moi je ne suis pas du tout de cet avis du moins pour ce qui est de cette œuvre-ci : mais les moyens dont il dispose sont si puissants que peut-être son développement intellectuel n'est pas encore arrivé au même degré. Il a le tort d'abuser de la musique à programme et de souvent chercher midi à quatorze heures.

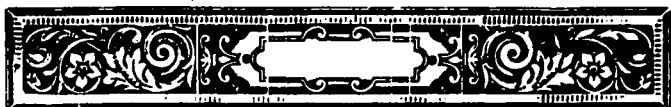
Je n'insiste pas sur l'ouverture de « Léonore » de Beethoven. Chacun connaît cette page puissante.

Voilà que revient ce diable de Sarasate et il nous assomme de « La Fée d'amour » de Raff. Une composition assommante et vide, vide. Naturellement le bourgeois, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — applaudit à outrance et Sarasate revient nous servir un morceau honteux et ridicule : douleur ! dans cette même salle où on avait entendu la 9<sup>me</sup> symphonie, entendre une horreur pareille ! M. Sarasate peut être célèbre par toute l'Europe, je soutiens que ce n'est pas un artiste : il a des moustaches parfumées, la bouche en cœur, il joue en souriant et le diable l'emporte :

Grand homme si l'on veut, mais poète, non pas !

Nous entendîmes encore quelques lieder : un de Franz, pas très bien choisi ; les Brautlieder de Cornélius, intéressants mais assez monotones, et puis quelques beaux passages de Shubert. Pour finir le tout la géniale Kaisermarsch, trois fois sublime.

JOSEPH RYELANDT



## PETITE CHRONIQUE

---

Nos félicitations à M. Gérard Cooreman, membre de notre comité de rédaction, élu le 14 Juin sénateur pour l'arrondissement de Gand.



Le groupe bruxellois « **Kumris** », d'essence péladanesque, a fait une réception triomphale à son nouveau président Papis (*alias* Dr. Encausse). Celui-ci a donné quelques conférences, plus ou moins ésotériques; et sous sa direction, aux sons de quatre trompettes thébaines, le groupe est allé fleurir dimanche soir la statue de Van Helmont, considéré comme un ancêtre par nos mages. Van Helmont a bien dû se laisser faire.



Dans le **Saint-Graal** de mai, une lettre de Léon Bloy par laquelle nous apprenons qu'on vient de planter sur la tombe de Barbey d'Aurevilly la croix dont l'odieuse omission tournait — décidément — au scandale. Le même périodique nous donne une merveilleuse *Incantation* de Paul Redonnel, et d'Alphonse Germain, une étude sur l'*Art religieux*, dont la sagesse et la belle ordonnance nous agrèent fort.



Intéressante, selon la coutume, **Chimère** (Floréal). Léon Durocher y intente le procès à la chanson, voleuse de gloire. Elle oublie trop, cette *ancilla* d'observer les grandes distances qui la séparent de la Poésie. Marsyas, le Satyre grimaçant, éclipse le fier Apollon, relégué aux ténèbres. Puis, un peu d'ésotérisme avec Jules Bois et P. de Labaume. Enfin, quelques spirituelles divagations de Redonnel alentour du dernier livre de Jules Renard.



A lire le n° exceptionnel publié en mai par l'intéressante revue **La Libre Critique**.



Le samedi 28 mai, M. Arthur James a donné, à l'exposition Anvers-Bruxelles, une très intéressante conférence sur le *Théâtre belge*.



M. Théodore Canneel, directeur de l'Académie de Gand depuis 1852, est mort le mois dernier. C'était un peintre laborieux, simple et bon. Il est l'auteur des peintures murales des églises Saint-Sauveur et Sainte-Anne, à Gand.



Je copie, dans une lettre de Charles Asselineau à Poulet-Malassis, ces deux lignes, pour les personnes qui se scandalisent à la pensée que l'on puisse prononcer le nom de Baudelaire sans horreur. Il s'agit de la mort du poète des *Fleurs du mal* et de l'attitude des journaux parisiens : « C'est à peu près tout ce qu'il y a eu de bien dans la presse, en y joignant une note de vingt lignes de Vuillot dans l'*Univers* (mardi 2 septembre, paru lundi soir), où l'on sent, à travers les réserves du catholique militant, un attendrissement réel et une sincère amitié. » Louis Vuillot, qui était allé visiter le malheureux poète sur son lit d'agonie, fut aussi de ceux — des rares — qui assistèrent à son convoi.



De la *Fédération artistique*, compte rendu de l'exposition de l'*Union des artistes des Flandres* :

« *L'Oiseau et les Sylphides, aquarelle* de M. C. Montald, n'ajoute rien à la réputation de ce prix de Rome dont on attend toujours des œuvres. La touche et le dessin sont habiles, mais pourquoi s'attarde-t-il aux *aquarelles*? » Puis : « Tremerie expose deux paysages où la tonalité et l'observation sont bien en place. Un peu noir, le portrait intitulé : *Une femme*. »

Or, le tableau de Montald est peint à l'huile et aucune œuvre de Tremerie ne figure à l'exposition. La *Fédération artistique* ne pourrait-elle pas à l'avenir se payer des correspondants moins facétieux?



Mort de Claudius Popelin, émailleur, peintre et poète. Il avait publié plusieurs ouvrages techniques estimés : *L'Art de l'émail, les Vieux arts du feu, l'Email des peintres, Cinq octaves de sonnets* et un *Livre de Sonnets*. Il avait collaboré au *Parnasse contemporain*.



La *Gazette de France* rajeunit. Ce n'est pas sans étonnement que nous y avons lu, le mois dernier, un important article sur *Les Nouvelles Ecoles* (symbolistes, néo-romantiques, décadents, renaissants) signé par Charles Maurras, un écrivain de la suite de Jean Moréas. On a fait du chemin, paraît-il, depuis la mort de Pontmartin. Cette évolution est hautement louable et nous nous faisons un plaisir de la signaler

en exemple à certains journaux belges qui tiennent en grande estime la vieille *Gazette*.



M. Ernest Lavisse a été élu, le 2 juin, membre de l'Académie française en remplacement du défunt amiral Jurien de la Gravière. M. Zola avait, au premier tour de scrutin, obtenu dix voix.



Le barde Potvin recommence à faire des siennes : il s'est avisé récemment de conférer en divers endroits. Profitons-en pour exhumer, dans ses *Œuvres complètes*, quelques trésors, deux stances seulement. Dans la première, remarquable par la logique des métaphores, il célèbre la famille :

Famille, doux *niel* dans l'herbe  
Où l'enfant *puise* son *miel*,  
Où l'amour mûr fait sa *gerbe*,  
D'où l'aigle humain vole au ciel!

Dans la seconde, il se lamente sur sa propre « éclosion » :

Avant de naître à la lumière,  
Je fus prisonnier bien des mois  
Dans le tendre sein de ma mère,  
*Et cela suffisait, je crois.*

A vous peut-être, académicien, mais à nous, oh que non! Pourra-t-on jamais assez s'extasier sur l'opportunité de cette déclaration du barde :

Mon nom n'est pas Aliboron ?



Dans la *Jeune-Belgique* de mai, des poèmes de Pouchkine et de Lermontoff, traduits par L. Wallner, plusieurs scènes du chef-d'œuvre d'Ibsen : *Les Prétendants à la Couronne*, traduites par Georges Eekhoud et de très beaux vers d'Albert Giraud : *L'Adoration des Mages*. Les premières stances de ce poème évoquent de somptueux et raffinés tableaux gothiques :

Dans une mensongère étable orientale  
Dont les murs sont crépis d'émeraudes en feu,  
Sur le trèfle d'argent de sa crèche natale  
Luit comme un astre neuf le nouvel enfant Dieu.

Roide dans son manteau de pourpre enjaillée,  
Et caressant des yeux le nourrisson vermeil,  
Un lys entre les doigts, la Mère émerveillée  
Sourit pieusement à son premier sommeil.

Près d'elle, voici l'âne : à ses oreilles mornes  
Grelottent des bijoux sonores et légers;  
Et le bœuf, dont ils ont doré les vieilles cornes,  
Regarde par-dessus la tête des bergers.

Le silence est profond. Par la fenêtre ouverte  
Entre, avec la chanson des lointains chameliers,  
Tout le faste étoilé d'une nuit bleue et verte  
Où des dos de chameaux frôlent les grands palmiers.

Et dans leur palanquin, porté par des esclaves,  
Sur des peaux de lion, d'once et de léopard,  
Dans un brouillard de myrrhe et d'encens, lents et graves,  
S'avancent Balthazar, Melchior et Gaspard.

Ajoutons ici que les jolis rondels de M. Albert Giraud, *Pierrot Lunaire*, viennent d'être traduits en allemand par M. Otto Erich et que la presse d'Allemagne leur a fait très élogieux accueil.



Le gouvernement français vient d'acquérir, au salon du Champ-de-Mars, pour le Musée du Luxembourg, *la Glèbe*, de notre compatriote Constantin Meunier. C'est le deuxième achat fait au grand artiste par le ministre des Beaux-Arts de France.



Il est démontré victorieusement, dit-on, par M. Ledrain que, dans *Salammbô*, Flaubert s'est moqué du public, que sa Carthage et ses Carthaginois sont également chimériques. Voilà une démonstration destinée à confondre les ennemis du grand écrivain, qui lui reprochaient avec amertume de manquer, en sa qualité d'ancêtre des naturalistes, d'imagination. Il importe au reste fort peu que ce livre admirable choque ou ne choque point les archéologues : il est admirable et cela suffit. A ceux qui lui suscitaient la même querelle, Flaubert répondait, il y a trente ans déjà, et tout en protestant qu'il n'avait point fait une Carthage fantastique : « Je n'ai nulle prétention à l'archéologie. J'ai donné mon livre pour un roman, sans préface, sans notes. D'après toutes les vraisemblances et mes impressions, à moi, je crois avoir fait quelque chose qui ressemble à Carthage. Mais là n'est pas la question. Je me moque de l'archéologie ! Si la couleur n'est pas une, si les détails détonent, si les mœurs ne dérivent pas de la religion et les faits des passions, si les caractères ne sont pas suivis, si les costumes ne sont pas appropriés aux usages et les architectures au climat, s'il n'y a pas, en un mot, harmonie, je suis dans le faux. Sinon, non. »



Une revue anglaise, l'*Athenæum*, annonce qu'un M. Samuel Davey, de Londres, est possesseur d'un *Journal de l'exil* de Victor Hugo. L'auteur en serait François-Victor Hugo, le traducteur de Shakespeare; le manuscrit porte de nombreuses corrections de la main du grand poète. Ces souvenirs sont fort curieux, dit-on : ils relatent toutes les conversations littéraires, artistiques, politiques, économiques, esthétiques et dramatiques qui animèrent la table du proscrit pendant les cinq années qui suivirent le coup d'Etat et portraiturent toutes les illustrations et les notabilités du temps.



## BIBLIOGRAPHIE

---

*La vie sans lutte*, par Jean Jullien (Paris. Bibliothèque artistique et littéraire). — C'est le cadet d'une famille élégante et nombreuse à laquelle nous devons *Albert* par Louis Dumur et *Thulé des Brums* par Adolphe Retté. Las! ce cadet ne vaut pas ses aînés, et la vocation de l'excellent critique dramatique, qui vient de reprendre au *Paris* la succession d'Henri de Lapommeraye apparaît discutable. Non pas que les trois nouvelles dont se compose le présent volume ne témoignent d'un louable souci d'observation, d'une entière bonne volonté de faire vrai et beau. Mais, nonobstant les intentions, l'action est par trop mesquine, l'envolée par trop absente, et le style par trop quelconque. Cela rappelle Champfleury. Un Champfleury qui posséderait son Zola et aussi son Daudet.

*La vie sans lutte*, c'est le cas lamentable d'un pauvre petit employé chargé de famille, irrévocablement rivé par la destinée à son pupitre d'expéditionnaire subalterne. Il est bon, il est malheureux, il est timide, (triple infériorité au regard de la civilisation de la minute présente) et s'il se hasarde parfois à rêver d'une autre existence où son travail plus utile serait mieux rémunéré, une ignavie naturelle et insurmontable l'empêchera toujours, malgré les occasions propices, de s'évader de sa prison de papier noirci vers une vie libre et toute d'initiative. La nostalgie du rond de cuir, quoi! Sans doute, Maurice lutte aussi pour la vie, il peine, il s'épuise, — mais à la façon du cheval de cirque qui décrit son éternel cercle vicieux, sans qu'aucune tangente l'incite à se dérober.

*En Seine*, c'est l'histoire dénuée de pittoresque (encore que le sujet y prêtât) de deux enfants de bâteliens qui s'aiment, se le disent sur plusieurs tons et finissent par s'épouser, non sans difficultés, car M. Jullien insiste beaucoup (après les auteurs de la loi belge du 16 août 1887) sur l'immorale complication des formalités du mariage civil, auxquelles tant de familles foraines doivent d'avoir vu leurs blasons barrés d'illégitimité.

*Premier amour* clot le livre. C'est, à mon sens, la perle dans l'huître. Murger a écrit, sous un titre presque semblable, une histoire

à peu près analogue. Mais son *Bleuet* est certes moins intéressant que le petit Paul dont nous plaisent tant les doux et naïfs sentiments venant se heurter hélas! à de dramatiques écueils où ils sombrent. On aimerait, l'ai-je déjà dit? plus d'originalité et de poésie, — aussi une plus grande sobriété dans l'emploi des figurants dont le rôle apparaît inutile.

Quel dommage que M. Jean Jullien ne puisse nous donner lui-même la critique de son livre! C. W.

**Bruges-la-Morte**, par Georges Rodenbach :

Un monsieur, nommé Hugues Viane, veut après dix années de félicité conjugale et muni d'une vieille servante nommée Barbe, laquelle possède au *Béguinage* une cousine, est venu fixer à Bruges son inconsolable douleur. Il a le culte de sa défunte et conserve d'elle, parmi d'autres souvenirs, portraits, etc., le trésor de sa chevelure intégrale. Il n'a pas enfermé cette chevelure dans un tiroir de commode ni dans un coffret, car c'eût été comme la mettre en un tombeau, mais il l'a délicatement déposée sur le piano, sous un bocal. Oui, sous verre, comme une pendule. Ne l'oubliez pas : cette chevelure est « l'âme de la maison ». Un accident survenu à cette tresse, devant laquelle il mélancolisait chaque jour, eût brisé toute l'âme de ce veuf sensible. Vous vous doutez bien, n'est-ce pas? que cet accident ne peut manquer d'arriver. M. Hugues Viane, après cinq ans de larmes, rencontre un soir, par hasard, une jeune femme qui ressemble d'une surprenante ressemblance à la morte, et cette jeune femme est une danseuse de théâtre. Le reste se devine : amour et tout ce qui s'en suit. Bref, le veuf fait beaucoup de sottises. Jane Scott étant l'illusion de la morte, le veuf se la figure comme la morte ressuscitée, ce qui autorise tout, puisqu'il est le mari de la morte. Il s'imagine sérieusement rendre ainsi hommage à son épouse qu'il ne trompe pas, puisque c'est elle, en somme, qu'il aime dans cette effigie : Jane Scott. Par malheur la ressemblance ne dure pas longtemps, car bientôt Jane Scott se révèle mauvaise, violente et fausse; l'incertitude envahit M. Hugues Viane, puis le remords : le veuf se sent blâmable par la morte. En conséquence l'amour s'en va, mais l'ensorcellement demeure. Et le drame va éclater : Jane Scott a voulu voir chez M. Viane la procession du *Saint-Sang* et l'on sent que cela tournera mal. L'entrée de Jane Scott provoque le départ légitime de Barbe, qui refuse toute complicité dans le dévergondage de son maître. Ce n'est pas tout. Jane est particulièrement mauvaise ce jour-là : après d'autres méchancetés, elle se met à passer en revue les souvenirs de la morte, raillant et narguant le veuf, et finalement saisit sous le bocal la chevelure intégrale. C'en est trop : profanation, sacrilège. Le veuf se précipite. La danseuse s'enroule cette chevelure au cou. Le veuf l'atteint, saisit la chevelure et tire. Jane tombe étranglée et jamais l'on ne mit pareil empressement à mourir. La mort par la tresse est son juste châtement. Après ce fâcheux accident, M. Hugues Viane s'assoit dans un fauteuil pour réfléchir.

Tel est le drame. C'est, dit M. Rodenbach, en sa préface, une étude passionnelle, associée à l'évocation d'une ville; la ville est un personnage influant sur les états d'âme, conseillant, dissuadant, déter-

minant. J'avoue n'avoir jamais cru, pour ma part, que le séjour de Bruges pût provoquer d'aussi ridicules et fades aventures, mais il ne faut jurer de rien : tout est possible. Les sites et les cloches sont capables de tout. Cela ne les empêche pas d'être ce qu'il y a de meilleur dans le livre de M. Rodenbach, riche de subtiles notations, de délicats et suggestifs paysages. La langue est d'un artiste.

MAURICE DULLAERT

L'Année fantaisiste, par Willy. (Paris; Delagave, fr. 3,50).

L'à-peu-près, le calembourg, le qui-proquo sont la suprême fleur de la chronique contemporaine; le boulevardier parisien aime, fin semaine, à se récapituler les événements sensationnels de « l'hebdomadaire » à travers le prisme de la blague; de ce besoin est né ce bouffon de talent — Grosclaude — qui sait mettre même aux menus et plats accidents de la politique courante une aigrette funambulesque; jugez s'il est intarissable et impayable quand le fleuve de la vie, qui est pour le journaliste celui du fait divers, l'entraîne vers l'art ou la littérature; Willy est un élève de Grosclaude — et digne du maître; son *Année fantaisiste*, recueil de causeries périodiques, zwanze avec une finesse parfois silencieuse, parfois simplement illusoire, ce qui fut « l'actualité » en 1891; le passé, d'ordinaire mélancolique, revêt ici, sous le crayon humoristique d'un témoin frotté d'universel *je m'en fichisme*, qui pour quelques plaisanteries un peu trop faciles, a souvent de la verve et toujours de la moralité — ce qui n'est pas précisément de profession.

F. V.

**Pelléas et Mélisande.** — Le nouveau drame de M. Maeterlinck désarme ses plus obstinés adversaires. *Pelléas et Mélisande* continue, avec une puissance grandissante, les extraordinaires études d'âme du plus original des écrivains contemporains. L'art dramatique s'était intéressé jusqu'ici presque exclusivement à l'envers, au côté visible, de l'existence; le grand poète gantois s'applique à évoquer les mystères de l'autre côté. Ibsen analyse des caractères particuliers, exceptionnels, Maeterlinck établit dans ses personnages les caractères généraux et essentiels de l'humanité exilée dans la Vallée de larmes, en proie aux perpétuelles désillusions et à la mort. Le succès de ses pièces antérieures était dû plus à la nouveauté de cette conception dramatique qu'à la perfection du rendu et la critique hostile ne manqua point de délaisser l'essentiel pour se gausser du détail. *Pelléas et Mélisande* ne lui laisse plus cette joie. Le mystère de la vie frissonne à travers ces cinq actes d'une étonnante vigueur de style et si fouillés que plusieurs lectures sont nécessaires pour se rendre pleinement compte de toutes les intentions. Seule la scène qui ouvre le drame ne me semble pas à sa place; sa connexion avec l'action échappe tout d'abord. L'auteur a évidemment en vue une synthèse de toute l'œuvre « *Versez toute l'eau du déluge, vous n'en viendrez jamais à bout* », mais on ne la saisit qu'en terminant la lecture du cinquième acte, et c'est peut-être un peu tard.

Le sujet du drame : l'amour involontaire et presque inconscient de Pelléas pour Mélisande sa belle-sœur, est hardi, mais l'atmosphère



du drame reste pure; à côté de la passion il y a la lutte et quand Mélisande déclare à son lit de mort qu'elle n'a pas été coupable on peut l'en croire.

Pélléas et Mélisande sont rapprochés par des circonstances fortuites; avant même de s'être rendu compte de leur amour, ils veulent se séparer. Pélléas fait plusieurs tentatives que les événements contrarient; la Princesse supplie de son côté — mais vainement — son mari Goland de quitter le palais d'Arkel sur lequel elle sent planer le malheur.

Le poète insiste — et c'est l'idée mère du drame — sur la complexité des choses qui, sans enlever à l'homme sa liberté, redoublent les difficultés de la lutte. L'homme se meut dans l'inexplicable et ne voit que trop souvent ses meilleures intentions déjouées par des événements plus forts que sa volonté. Cette vérité est incontestable; il existe, en effet, une sorte de fatalité, extérieure à nous, bien différente de cette fatalité qui sert de base aux religions de l'antiquité et à certains systèmes de philosophie moderne.

M. Maeterlinck s'est visiblement efforcé de ne peindre que les accidents qui gênent la liberté humaine sans la supprimer; il représente la vie telle qu'elle est, régulièrement sujette à de tristes événements, à des passions inconscientes qu'il faut combattre mais dont la volonté ne parvient pas toujours à annuler les influences obsédantes. Je ne fais des réserves que sur Arkel, le philosophe du drame, qui semble par moments un peu trop stoïcien.

L'auteur de Pélléas est le peintre de la nature humaine; mais il abandonne cette nature entièrement à ses propres forces et néglige ses rapports nécessaires avec la Loi et la Force suprêmes. Pélléas et Mélisande ont l'idée de la vertu puisqu'ils évitent le crime vers lequel l'instinct les pousse; mais cette vertu naturelle semble inexplicable. Le traducteur de Ruysbroek aurait bien dû combler cette lacune et dépeindre, à côté de l'obsession de l'instinct, la force surnaturelle. Mélisande surtout semble, à ce point de vue, incomplète; elle manque de cette vie de l'âme qui élève la créature au-dessus des contingences et c'est ce qui la fait sombrer dans on ne sait quelle éternité où personne ne lui tend les bras pour lui pardonner. Cette critique serait sans valeur si le poète n'avait voulu mettre en scène qu'un cas particulier; mais ses personnages étant synthétiques, il importe de ne pas les affranchir d'une relation nécessaire. H. H.

**Les Religions de la Chine, aperçu historique et critique,**  
par Mgr Ch. de Harlez. — Un savant sinologue, Mgr de Harlez, nous a fait connaître les Religions de la Chine, et nous sommes heureux de pouvoir signaler cet important ouvrage aux lecteurs du *Magasin littéraire*. Avec cet auteur nous remontons aux origines de l'humanité, jusqu'à la nation la plus populeuse et la plus vieille de l'Extrême Orient; et par lui nous est révélée l'idée que les Chinois ont conçue de la divinité.

Les Religions de la Chine comprennent quatre périodes :

1° Les temps originaires jusqu'aux Tcheous,

2° L'époque de la dynastie Tcheou jusqu'à Confucius,

3° L'époque de Confucius,

4° L'époque moderne qui se divise aussi en quatre parties :

I. Religion officielle. II. Taoïsme. III. Bouddisme. IV. Religion populaire.

Environ XXV siècles avant l'ère chrétienne, les premiers Chinois sortirent du centre de l'Asie ou d'une contrée quelconque de la Perse; ils franchirent le Hoang-ho et s'établirent sur la rive droite de ce fleuve. Leur première Religion consistait en un seul Dieu qu'ils nommaient *Shang-ti*, c'est-à-dire, souverain empereur, en un ciel protecteur ou *T'ien*, dans le culte des esprits, avec une certaine vénération de la nature, dans l'immortalité de l'âme, le culte des morts et les sacrifices. Cependant, les expressions *Shang-ti* et *T'ien* sont rendues par des signes hiéroglyphiques qui n'ont pas la même signification, et l'idée de divinité chez les premiers Chinois signifiait à la fois père et mère. Les esprits étaient d'une nature inférieure à celle de *Shang-ti*. L'âme humaine était immatérielle et de la nature des Esprits, mais on ignorait d'où venaient ces derniers, tandis que la philosophie chinoise représente l'homme comme le produit du ciel et de la terre. Aussi, ne considérait-on pas l'homme comme rentrant dans le néant au moment de la mort, mais comme passant dans une sphère où il reçoit la récompense ou la punition de ce qu'il a fait sur la terre. Les ancêtres illustres recevaient de grands honneurs, qui étaient le culte des ancêtres; mais qui n'étaient accordés qu'aux gens vertueux, soumis aux lois, pieux envers Dieu et les esprits, respectueux, bienveillants, dévoués, vigilants pour les parents et les amis, fidèles à la parole donnée, doux et modestes, observant en un mot les pratiques de la morale chinoise.

Lorsque les Chinois primitifs furent remplacés par les Tcheous, l'avènement de ceux-ci ne fut pas seulement un changement de dynastie, ce fut le triomphe d'un peuple sur un autre, tout différent d'origine et de mœurs. *Shang-ti* commence à perdre sa prépondérance, et le ciel et la terre prennent la première place; les conceptions religieuses se matérialisent, et s'abaissent vers la terre; il se manifeste dans le culte une certaine vénération de la nature du monde matériel.

A cette époque, ce mouvement fut secondé par deux philosophes qui laissèrent un grand nom dans leur patrie : Lao-tzeu et Confucius. Pour Lao-tzeu, il n'y a que le Tao, qui, pris en lui-même, est le non-être, le vide indéfini; et pour le sage, l'éternel repos du Tao, c'est-à-dire, l'inertie, c'est le but. Quant à Confucius, apparaissant, au milieu des ténèbres épaisses qui obscurcissent la conscience de Dieu chez les Chinois, il ne croit pas, dit Bunsen, à l'ancienne religion, il n'est pas le prophète des livres sacrés. Il entend peu de chose à la sagesse qui y est recélée. Lao-tzeu et Confucius ont singulièrement préparé la population nonchalante et indifférente de Chine à recevoir le bouddisme, qui lui apporta le Nirvana. Ce mot a soulevé bien des polémiques dans les annales de la polémique indienne. Les uns ont voulu y voir le néant absolu, et les autres le triomphe de l'âme sur la matière. « La clarté est difficile à faire sur un pareil sujet, dit Mary Summer; il semble que l'obscurité ait été laissée à dessein pour empêcher une main profane de soulever le voile. »

Il est donc aisé de comprendre qu'en Chine le peuple se désintéressa peu à peu du culte du Souverain Maître; il ne s'occupa plus guère que des personnages inférieurs auxquels il pouvait recourir directement dans ses besoins particuliers. Ce serait donc une œuvre bien difficile que de faire un exposé complet de la Religion et des divinités populaires de la Chine. L'œuvre serait d'une étendue énorme, et Mgr de Harlez ne l'a pas tentée. Rien qu'avec la description des fêtes annuelles, célébrées dans la seule ville d'Emoui, M. de Grootd a rempli un gros volume in-4°, qu'il a fait paraître à Batavia, sous le titre de *Jaarlyksche feesten en gebruiken van de Emoychineezen*.

Vers le même temps où Socrate disait : « Connais-toi toi-même, » Meng-Tzeu, un des successeurs de Confucius, écrivait :

« Celui qui connaît sa propre nature et celle de toutes choses, celui-là connaît ce que c'est que le Ciel; car le Ciel est précisément l'essence intime et le principe de vie de toute chose. »

« Maître de cette conception, le Chinois, conclut Bunsen, parcourt les siècles ainsi que font les autres peuples; il a ses poètes, ses artistes, ses hommes d'Etat, ses hommes de Science; mais poésie, art, politique, science, tout cela n'a pas en Chine de signification vraiment historique; le mouvement n'est qu'extérieur; la vie n'est que superficielle; l'activité n'est qu'apparente. Le souffle vivifiant, l'énergie primesautière manquent. »

Nous avions espéré trouver dans l'ouvrage in-4° que Mgr de Harlez a publié en 1890 une véritable théorie philosophique; mais dans ce volume qui est intitulé : « L'école philosophique moderne de la Chine, ou système de la « nature, » nous n'avons vu que des chapitres traitant du principe suprême, des principes médiats, actif et réceptif, des cinq agents dynamiques et atmosphériques; la réalité, la tendance et la vertu, les actes, la pensée, disposition et instruction, formations selon la nature de l'être, du gouvernement, des rites et de la musique, du souci de la vérité, affection et respect, du mouvement, enseignement de la Sainteté etc. mais l'auteur dit lui-même que ces chapitres sont extraits de cent-vingt compilations, contenant pour la plupart des dissertations puériles. Etouffée par la contagion du matérialisme, la philosophie en Chine n'a pu atteindre à la vie de celle des nations qui parlent la langue de l'esprit, et nous remercions Mgr de Harlez d'avoir borné ses recherches à ce que la science en Chine a d'essentiel.

LOUIS DE BACKER





## TABLE DES MATIÈRES

—  
*Premier Semestre de l'année 1892*  
—

### Livraison du 15 Janvier

	Pages
I. Mon Oncle le Bourgmestre, JEAN SUIIS (P. Demade) . . .	5
II. <i>La Mort d'un père</i> , OLIVIER FERON S. J. . . . .	23
III. José-Maria de Heredia, MAURICE DULLAERT . . . . .	29
IV. <i>Jésus endormi</i> , JOSEPH SUCHET . . . . .	44
V. La première invasion française en Belgique, ALFRED DE RIDDER . . . . .	45
VI. <i>Le Congrès des Oiseaux</i> , JULES ONRAET . . . . .	65
VII. La Reine de Mai, ALFRED TENNYSON ( <i>Trad. par O. G. DESTRÉE</i> ) . . . . .	67
VIII. <i>Soir</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	76
IX. Petite Chronique, M. D. et J. C. . . . .	77

### Livraison du 15 Février

I. Don Juan aux Pays-Bas, ALBERT SAVINE . . . . .	81
II. <i>Tristesse et Joie</i> , JEAN CASIER . . . . .	108
III. Le Larcin des Mages, conte mystique, HECTOR HOORNAERT	111
IV. <i>Soir de Février</i> , HENRY BORDEAUX. . . . .	130
V. Automne, J. TER LINDEN. . . . .	131
VI. <i>Chemins de Normandie</i> , JEAN VAUDON . . . . .	137
VII. Nature juridique du Contrat de travail, MICHEL BODEUX.	141
VIII. <i>Sitio!</i> MAURICE TRUBERT . . . . .	146
IX. Choses d'Art : Exposition Claus. — Les XX, ÉTIENNE FLAMAND. 148-149 Chronique musicale, J. R. . . . . 150 Impressions sur « Lohengrin » à Paris, FERDINAND BUET 151	
X. Petite Chronique, M. D., G. L. et J. C. . . . .	155

### Livraison du 15 Mars

I. La Vallée de Privor en Haute Bosnie, ALBERT BORDEAUX .	161
II. <i>Ballades Russes</i> , HECTOR HOORNAERT . . . . .	196
III. Artistes contre Douaniers, PAUL WAUWERMANS. . . . .	200

IV. Prologue du « Cœur ». — <i>Premier sourire</i> . — <i>Au grand vent</i> . — <i>L'Infini</i> , CHARLES FUSTER. . . . .	216
V. Pastel et Pastellistes, A. DUTRY. . . . .	222
VI. Chronique Musicale, JOSEPH RYELANET. . . . .	235
VII. Petite Chronique, M. D. . . . .	237

### Livraison du 15 Avril

I. Quelques mots sur la loi des trois huit, CLÉMENT DENFUS. . . . .	241
II. <i>Souvenir</i> , ERNEST PÉRIER. . . . .	263
III. Les localisations cérébrales et le siège de la sensation dans la philosophie scholastique, MAURICE DE BAETS. . . . .	266
IV. Pastel et Pastellistes ( <i>fin</i> ), ALBERT DUTRY. . . . .	279
V. La Nouvelle aux États-Unis, HUGUES VAGANAY. . . . .	288
VI. Le Barreau parisien, ARTHUR GODDYN. . . . .	298
VII. Choses d'art, ALBERT DUTRY. . . . .	310
VIII. Chronique musicale, JOSEPH RYELANDT. . . . .	312
XI. Petite Chronique, M. D. et J. C. . . . .	315
X. Concours. . . . .	320

### Livraison du 15 Mai

I. Le Magasin Littéraire, LA RÉDACTION. . . . .	321
II. La politique sociale en Angleterre, ED. VLIETINCK. . . . .	323
III. L'Erreur Judiciaire, H. CARTON DE WIART. . . . .	347
IV. <i>Voilà l'hiver, voilà les peines...</i> , GRÉGOIRE LE ROY. . . . .	356
V. L'antisémitisme de M. Edmond Picard, MAURICE DULLAERT. . . . .	357
VI. <i>Le Pèlerinage</i> , JEAN CASIER. . . . .	372
VII. <i>Matin et Soir</i> , JEAN VAUDON. . . . .	372
VIII. Champ de Foire, PLEINCHAMP. . . . .	375
IX. Les Lettres Tournaisiennes au XIV <sup>e</sup> siècle, JOSEPH HOVOIS. . . . .	376
X. Chronique musicale, JOSEPH RYELANDT. . . . .	386
XI. Petite Chronique, M. D. et C. DE W. . . . .	388
XII. Bibliographie, A. DE R., K., J. C. et H. H. . . . .	397

### Livraison du 15 Juin

I. <i>Ballades russes</i> . HECTOR HOORNAERT. . . . .	401
II. Les Lettres Tournaisiennes au XIV <sup>e</sup> siècle, ( <i>fin</i> ) J. HOVOIS. . . . .	409
III. <i>La Fleur fanée</i> , JULES ONRAET. . . . .	434
IV. La Jeunesse de demain, FIRM. VANDEN BOSCH. . . . .	435
V. Les Salons de Paris, FERDINAND BUET. . . . .	455
VI. Le minimum de Salaire, ARTHUR VERHAEGEN. . . . .	463
VII. <i>Chants d'amour</i> , C <sup>ie</sup> ALBERT DU BOIS. . . . .	478
VIII. <i>L'Or</i> , L. MERMILLON. . . . .	479
IX. Choses d'art, MAURICE BEKAERT. . . . .	480
X. Le Festival de Cologne, JOSEPH RYELANDT. . . . .	483
XI. Petite Chronique et Bibliographie, M. D., C. W., F. V., H. H., J. C. et L. DE BACKER. . . . .	487



## Table alphabétique des Auteurs

*Premier Semestre de l'année 1892*

	Pages
DE BAETS (L'abbé MAURICE). — Les localisations cérébrales et le siège de la sensation dans la philosophie scholastique . . . . .	266
BEKAERT (MAURICE). — Choses d'art . . . . .	480
BODEUX (MICHEL). — Nature juridique du Contrat de travail . . . . .	141
DU BOIS (Le C <sup>te</sup> ALBERT). — <i>Chants d'amour</i> . . . . .	478
BORDEAUX (ALBERT). — La Vallée de Privor en Haute Bosnie . . . . .	161
BORDEAUX (HENRY). — <i>Soir</i> . . . . .	76
<i>Soir de Février</i> . . . . .	130
VANDEN BOSCH (FIRMIN). — La Jeunesse de demain . . . . .	435
BUET (FERDINAND). — Impressions sur « Lohengrin » à Paris . . . . .	151
Les Salons de Paris . . . . .	455
CARTON DE WIART (HENRY). — L'Erreur Judiciaire . . . . .	347
CASIER (JEAN). — <i>Tristesse et Joie</i> . . . . .	108
<i>Le Pèlerinage</i> . . . . .	372
DENEUS (CLÉMENT). — Quelques mots sur la loi des trois huit . . . . .	241
DESTRÉE (O.-G.). — La Reine de Mai (de TENNYSON) . . . . .	67
DULLAERT (MAURICE). — José-Maria de Heredia . . . . .	29
L'antisémitisme de M. Edmond Picard . . . . .	357
DUTRY (ALBERT). — Pastel et Pastellistes . . . . .	222-279
Choses d'art . . . . .	310
ETIENNE (FLAMAND). — Exposition Claus. — Les XX . . . . .	148-149
FERON (Le Père OLIV.). — <i>La Mort d'un père</i> . . . . .	23
FUSTER (CHARLES). — <i>Prologue du « Cœur »</i> . — <i>Premier sourire</i> . — <i>Au grand vent</i> . — <i>L'Infini</i> . . . . .	216
GODDYN (ARTHUR). — Le Barreau parisien . . . . .	298
HOORNAERT (L'abbé HECTOR). — Le Larcin des Mages, conte mystique . . . . .	111
<i>Ballades Russes</i> . . . . .	196-401
HOVOIS (JOSEPH). — Les Lettres Tournaisiennes au XIV <sup>e</sup> siècle . . . . .	376-409

JEAN SUIS. — Mon Oncle le Bourgmestre . . . . .	5
TER LINDEN (J.). — Automne . . . . .	131
LE ROY (GRÉGOIRE). — <i>Voilà l'hiver, voilà les peines</i> . . . . .	356
MERMILON (LOUIS). — <i>L'Or</i> . . . . .	479
ONRAET (JULES). — <i>Le Congrès des Oiseaux</i> . . . . .	65
<i>La Fleur fanée</i> . . . . .	434
PÉRIER (ERNEST). — <i>Souvenir</i> . . . . .	263
PLEINCHAMP. — Champ de Foire . . . . .	375
DE RIDDER (ALFRED). — La première invasion française en Belgique . . . . .	45
RYELANDT (JOSEPH). — Chronique Musicale . . . . .	150-235-312-386
Le Festival de Cologne . . . . .	483
SAVINE (ALBERT). — Don Juan aux Pays-Bas . . . . .	81
SUCHET (Le Père JOSEPH). — <i>Jésus endormi</i> . . . . .	44
TRUBERT (MAURICE). — <i>Sitio!</i> . . . . .	146
VAGANAY (HUGUES). — La Nouvelle aux États-Unis . . . . .	288
VAUDON (Le Père JEAN). — <i>Chemins de Normandie</i> . . . . .	137
<i>Matin et Soir</i> . . . . .	373
VERHAEGEN (ARTHUR). — Le minimum de salaire . . . . .	463
VLIETINCK (ED.). — La politique sociale en Angleterre . . . . .	323
WAUWERMANS (PAUL). — Artistes contre Douaniers . . . . .	200

—

LA RÉDACTION. — Concours de poèmes en prose et de nou- velles . . . . .	320
Le « Magasin Littéraire » . . . . .	321

*Le caractère italique désigne les poésies*

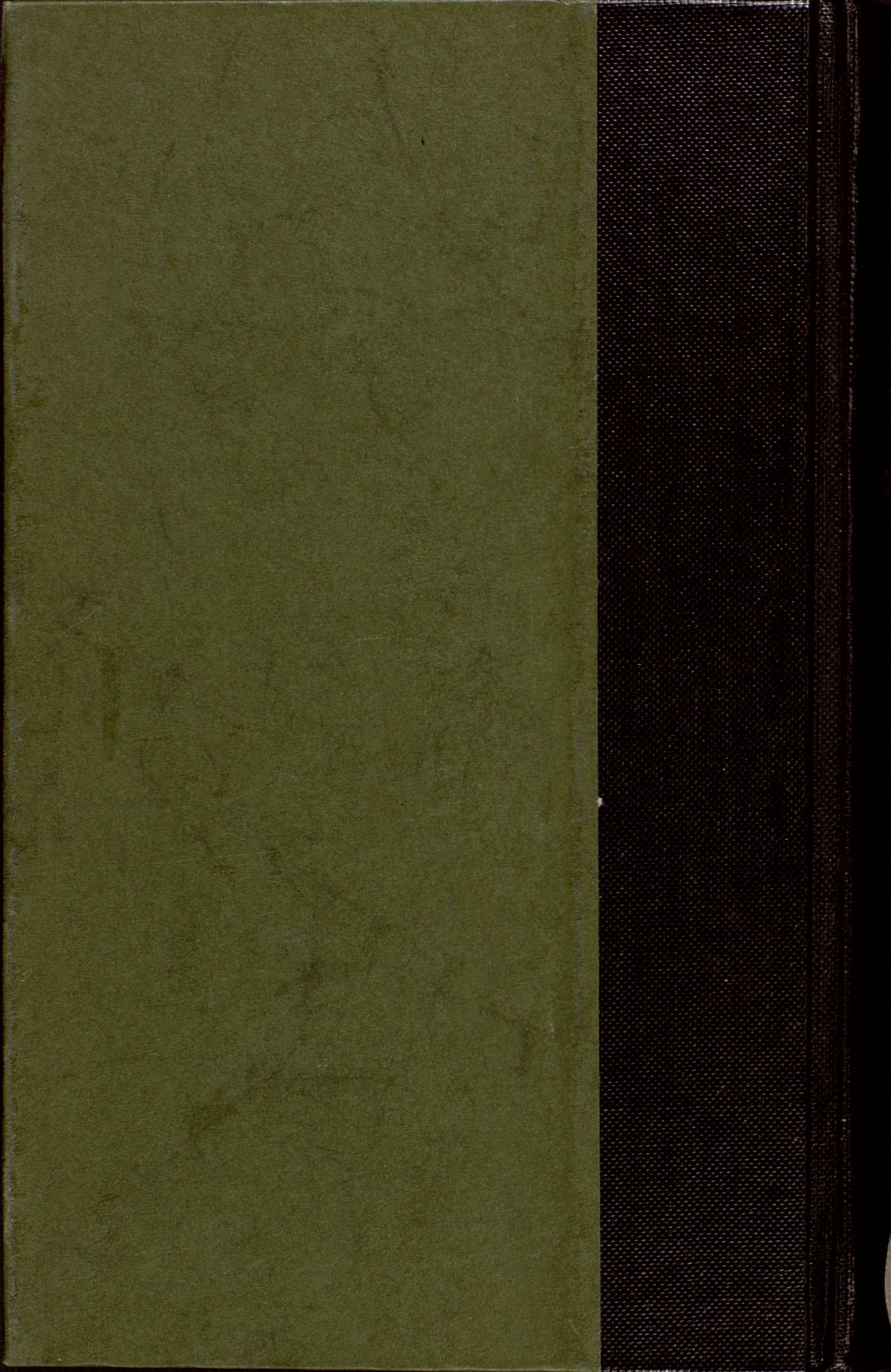


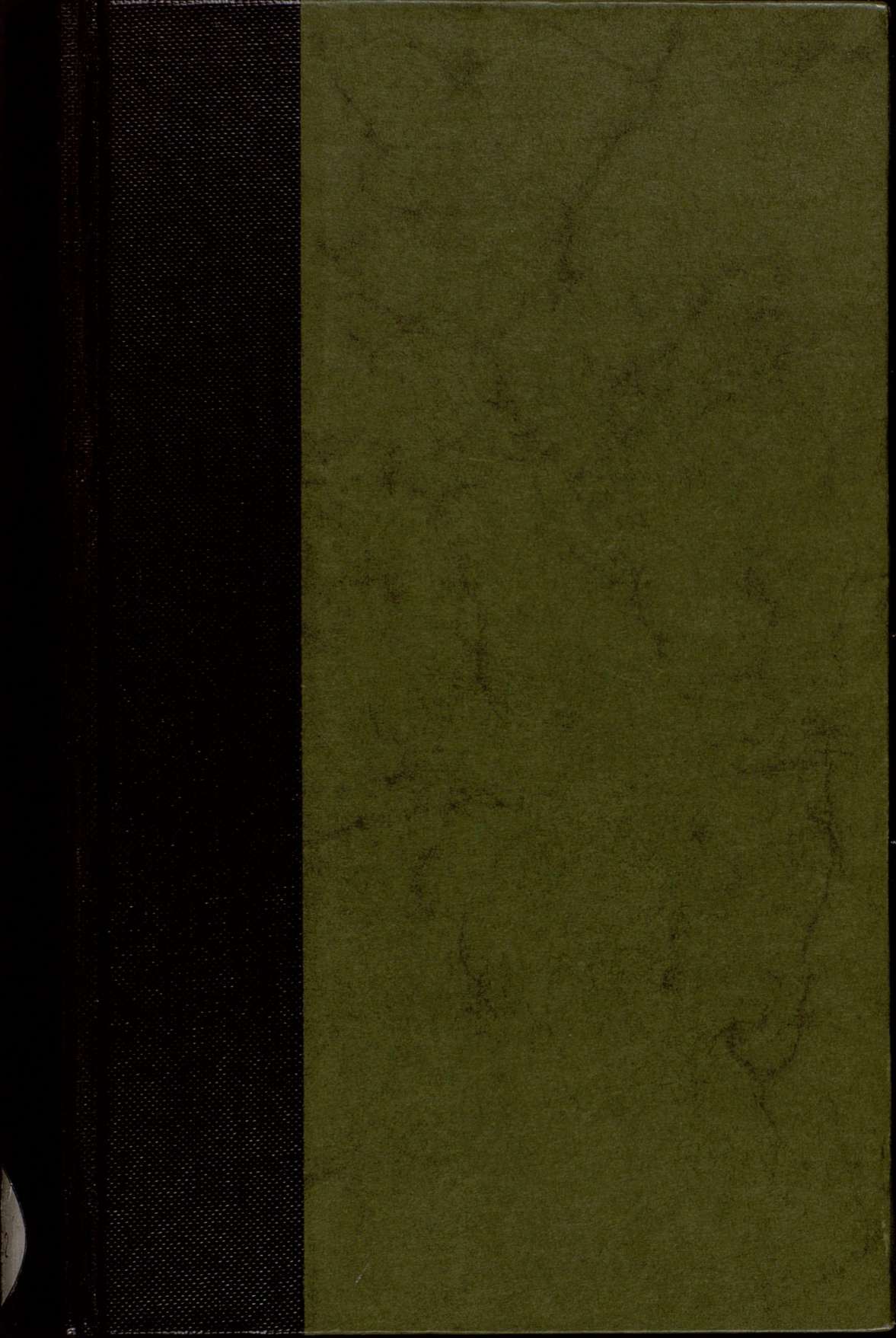














II

82752

A

**BVL**

**012/28 16 21**



# LE MAGASIN LITTÉRAIRE



II  
82752  
A

1892

LE MAGASIN  
LITTÉRAIRE



GAND  
TYPOGRAPHIE A. SIFFER  
RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS  
ALBERT SAVINE  
12, rue des Pyramides

BRUXELLES  
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE  
rue Treurenberg, 16



Second semestre









## NOTRE CONCOURS

---

**P**ARMI les morceaux qui nous sont parvenus pour le concours de poèmes en prose et de nouvelles, les cinq qui suivent ont été désignés par notre jury spécial pour l'insertion dans la revue. Ils sont rangés ici par ordre d'arrivée, et d'après les conditions de notre concours, nous prions nos abonnés de les classer eux-mêmes en faisant usage du bulletin de vote joint à cette livraison.



### IMPRESSIONS

Les vacances ont sonné sur les Halles leur heure joyeuse pour les autres qu'attendent des sourires ouvrant passage à des quenottes nacrées sur rubis humide, des mains moites d'affection, des embrassements forts; car moi je retourne alors là-bas, peu vous importe où, dans une maisonnette penchée sur une hauteur rocheuse et boisée : un triste cottage. J'y trouve pour seul compagnon un vieux domestique branlant de la tête.

A la descente du train, je montai sur mon cheval qu'on avait amené; tout mon bagage tenait dans mon manteau roulé qui me contournait en écharpe le haut du corps. Refroidi, somnolent, je ne songeais pas à hâter ma bête et me laissais aller à un roulis continu. Mes pensées brouillées mouraient dans une vague douleur. Les milliers de flocons blancs striaient l'espace d'une infinité de lignes tantôt droites, tantôt obliques, tantôt serpentine, et cette neige tombait douce, sans le crépitement de la pluie, avec le silence étouffé des chambres de malade ou de mort. Je venais, dans ces derniers jours de renverser à terre deux prétendues amitiés, parce que j'avais découvert sous ce beau masque deux momies que l'indifférence et l'égoïsme taraudent et pourrissent. Ces coups de fouet de l'expérience font mal, défeuilleent des illusions; sa main froide efface les bariolées arabesques qui enrichissaient joyeusement le monument de la vie; mais après on se sent plus fort, plus homme.

J'aperçus, réveillé au hennissement du cheval, ma maison dont la porte ouverte faisait un trou noir dans la blancheur immense. Il me sembla en entrant que pareil au Lapon, je pénétrais dans une cage souterraine.

J'accueillis d'une déplorable façon mon bon vieux domestique qui manifestait une vraie joie, et montai dans ma chambre à coucher, changer de vêtements tandis qu'une cime agitée par le vent fasiait contre le mur.

Je redescendis bientôt pour prendre mon repas. Cela fait j'entamai un Havane authentique en dédommagement à ma tristesse.

Mon serviteur apporta alors quelque chose arrivé d'hier par chemin de fer. C'était un petit panier quadrangulaire, en lattes de jonc couleur olive; des branches brunes luisantes formaient la bordure et les coins, par des lignes s'harmonisant finement avec la masse jaune-verte.

J'ouvre : comme mille rires, mille chants d'oiseaux,

mille folles chansons s'échappèrent dehors. Je crus voir une percée sur le ciel bleu, intense du Midi. Dans un concert épanoui de couleurs se frôlaient de délicieuses choses : des mandarines d'une teinte orangée haussaient leur rondeur, ci, avec une tache sombre, là, éclairées plus avec des reflets jaunes; des branchettes faisaient saillie et sur elles parfois une déchirure traçait une ligne presque blanche — des feuilles s'allongeaient sèches, contournées mais toujours vertes, — aux enfoncements et aux interstices grouillaient l'ovale tranquille des amandes qui paraissaient d'un ton indécis entre le gris et le vert — puis pomponnant les coins, des touffes de papier rose montaient.

Cet arrangement délicat me parlait; sur la surface de ces choses, il régnait une symphonie qui n'était plus ni son, ni couleur, mais une suave immatérialité que je ne puis définir.

Et je repensai à l'ami fidèle; lui d'au-delà des 1200 kilomètres qui nous séparaient, me jette une joie, un souvenir. Cette image me remit, m'enflamma et prenant une plume, j'écrivis, j'écrivis une longue lettre pour lui... et vous la lisez.

Puis, appelant le bon vieux que j'avais morigéné : « allons Pierre, ensemble épluchons ces oranges, écossons ces amandes et si nous trouvons un Philippe nous le jouerons! Ah mon brave

« Connais-tu le pays  
Où fleurit l'oranger  
Le pays des fruits d'or  
Et des roses vermeilles  
Où la brise est plus douce  
Et l'oiseau plus léger...  
C'est là que je voudrais vivre  
Aimer souffrir et mourir  
C'est là oui c'est là... »

---



## VIEILLE FILLE!

Oh! le doux sentier que le droit chemin!  
(PAUL DEROUËDE)

Vieille fille, oh! que c'est drôle — dit le monde,  
— et l'on sourit, l'on raille....

Vieille fille, oh! que c'est beau, que c'est grand  
parfois!

Elle était rose et fraîche : un grand front innocent, où venait jouer parfois une blonde boucle folâtre, des yeux bleus frangés de longs cils, et une bouche mignonne aux lèvres minces et rieuses.

Elle avait dix-huit ans, l'âge du bonheur, l'âge où les rêves ont des douceurs mystérieuses, le soir, à la brume tombante; l'âge « romantique » si l'on veut, où la rigidité de la pensionnaire, fond, aux effluves attendrissants du prime amour.

Un peu folle, un peu papillonne en dehors, mais sérieuse au fond, avec un brave petit cœur vaillant, vaillant à ne se donner qu'une fois et à tout souffrir plutôt que d'oublier.

Raymond était bon et aimant, mais volage, et irréféchi profondément.

Il avait vu Lucy, l'avait trouvée gentille, et sans songer que c'était le cœur entier de cette enfant qui se passionnait pour lui, Raymond avait entouré Lucy, de cette atmosphère de prévenances mondaines qui n'étaient pour lui, qu'un « flirt » délicieux.

Puis, un soir, dans la poésie pénétrante des étoiles qui naissent au ciel, dans l'embaumement de ces douces nuits d'été, demeuré seul avec elle sur la terrasse du château, et ému, on ne sait comment, il lui avait pris la main. Alors, avec dans la voix, des notes câlines, caressantes infiniment, il lui avait murmuré tout bas :  
« Je vous aime ».

Et ils étaient rentrés.

La nuit seule avait entendu cet aveu, la nuit seule et Lucy.

C'était assez pour faire une souffrance.

Huit jours plus tard, Raymond était loin : oublié de cette émotion qui l'avait un moment maîtrisé, il était parti sans regrets, emportant seulement de cette soirée un souvenir vague de douceur alanguie et inconsciente.

Mais elle, la pauvre abandonnée, — appâlie et l'œil atone, elle se soutenait à peine.

Elle s'étiola deux ans, toute bercée encore de ces trois mots, si primitifs, mais si éloquents : « Je vous aime » — et toute brisée aussi du brusque départ irrémédiable, ce meurtrier de ses joies naissantes.

Et quand les deux années furent passées, longues et dures à son âme, un jour, — c'était au radieux mois d'août, et l'on eût dit que le soleil se voilant à ce moment d'un deuil de nuages noirs, avait pour elle, de dolentes compassions, — Lucy sut que Raymond se mariait !

Raymond se mariait, et il épousait Germaine, l'amie, la confidente de jadis, — alors qu'avec les roses naissait l'amour de Lucy !

— Oh ! l'amitié, que c'est frivole trop souvent et comme l'on est trompé ! —

Et la pauvre délaissée, renonçant alors, même à ses chimères de bonheur envolé, laissa tomber de ses lèvres, le mot de la résignation : Fiat !...

Elle ajouta : « Qu'ils soient heureux Seigneur ! »

Le sacrifice était fait : Désormais, seule et retirée, dans la virginité de ses vingt ans, Lucy rompit avec le monde, réservant à son cœur — pauvre cœur assoiffé d'amour — cet amour infini, le plus grand de tous : Dieu et les pauvres !

— Ce fut une vie de prières et d'aumônes....

Dix ans avaient passé : Lucy était belle encore, belle de cette beauté fière et triste que l'on respecte, mais ses lèvres avaient un sourire amèrement doux, mais sa tête avait un balancement d'oraison résignée, et de larges bandeaux grisonnants encadraient le pâle profil de trente ans, — vieilli avant d'avoir joui.

Deux rides précoces sillonnaient son front, et ces rides comme les cheveux — gris déjà — de Lucy, avaient leur histoire.

La chose datait de l'hiver précédent. Un journal — ce messenger barbare — avait tout fait. Brusquement, brutalement, elle l'avait sue, la nouvelle fatale ! Raymond, ruiné par un coup de bourse, comme lâchement il l'avait abandonnée elle, lâchement aussi, s'était soustrait à la vie...

Alors, cet amour qu'elle avait cru mort, Lucy l'avait senti se réveiller en elle, et cette fin funeste du seul ami, — qui n'était plus l'ami — l'avait frappée en plein cœur.

La maladie l'avait terrassée, et quand après de longs mois, elle s'était vue guérie, son front se ridait et ses cheveux étaient gris.

Dix ans avaient passé, et voici que celle qui lui avait pris le cœur de ce Raymond tant adoré, voici que Germaine suivant à quelques mois d'intervalle, son mari, dans la tombe, laissait seul au monde, un enfant, mignonne petite créature innocente, qui allait payer à la vie souffrante, la dette abandonnée par son père.

Lucy le sut. —

Et la noble sainte femme, domptant l'instinct de vengeance qui rébellionnait en elle, — grandement, simplement, comme s'il eût été l'enfant d'un frère, recueillit le fils de Raymond.

Max grandit sous les yeux maternels de la « vieille fille ». Elle l'éleva, homme de cœur et homme de foi.

Puis, jugeant qu'elle n'avait pas fait assez encore, et que Max était pauvre; en secret, elle se dépouilla.

Elle garda seulement ce qui lui était nécessaire pour sa vie humble et retirée et avec au cœur, cette générosité des âmes d'élite qui veulent que l'on ignore le bien qu'elles font, elle fit parvenir à Max, un pli, avec ce seul mot : « Restitution ».

Le pli contenait une fortune — la fortune de Lucy!

Le jeune homme put croire que le boursier qui frauduleusement avait ruiné son père, s'acquittait au fils de cette dette.

Et crédule en cette supercherie innocente de celle qu'il appelait « Tante Lucy », Max remercia Dieu, et ignora tout....

Lucy s'était vengée de Raymond!

Vieille fille, oh! que c'est drôle — dit le monde, — et l'on sourit, l'on raille.....

Vieille fille, oh! que c'est beau, que c'est grand parfois!

---

## FRAGILITÉ

Déjà l'aile du doute plane  
Sur ton âme où naît la douleur;  
Et tu sais qu'un amour se fane  
Comme une fleur.

COPPIÉ.

Sereine est la nuit, mystérieuse l'ombre où les grands arbres découpent leurs noires silhouettes, éblouissante la voûte constellée pleine de formes vagues et de chuchotements devinés. En des horizons mornes se perdent les montagnes, gigantesques ébauches qui percent l'azur de leurs arêtes aigues. Calme et majestueux, le fleuve roule ses flots sombres qui se brisent, blancs d'écume, contre les piliers du pont ou s'engouffrent en tournoyant sous ses arches.

O le silence transparent des infinis vertigineux !  
O la prière des bois frémissants sous le souffle du soir  
qui s'élève ! Rêver solitaire à l'heure solennelle du crépus-  
cule, pleurer de douces larmes à la souvenance des jours  
enfuis — épouvante secrète, voluptés de l'âme enivrée.

Quelques chauves-souris, funèbres et muettes, dans  
l'espace entre-croisent leurs arcs de cercle et, virgine,  
la lune semble sourire aux aimants dans le calme et  
l'attente. Et derechef m'effleure l'aile silencieuse d'un sou-  
venir et mélancoliquement m'inonde une image bien-aimée.

Beau soir perdu ! comme un nid d'oiseaux qui s'éveille,  
en mon cœur chantait tout un essaim de désirs naissants  
et la première révélation d'amour à l'innocence de mon  
âme me faisait entrevoir des blancheurs et des sérénités.  
Sur mon bras appuyée, ouvrant tout grand son cœur  
aux effluves folles de la nuit, délicieusement elle souriait  
et musicale sa voix remuait toutes les fibres de mon être.

Nous avons l'âge où le passé n'a point de regrets,  
le présent point d'amertume ; où l'avenir est un sourire  
encourageant. Et dans la solennité douce de la nuit  
nous sentions s'alanguir nos cœurs pénétrés d'une  
mélancolie délicieuse et notre bonheur en était presque  
douloureux.

Elle était charmante avec sa candeur de pension-  
naire, son sourire empreint de virginales tendresses et  
ses grands yeux limpides qui n'avaient jamais pleuré les  
tortures d'une déception. Les boucles noires de sa  
chevelure encadraient harmonieusement l'ovale pur et  
régulier de son visage et l'uniforme sombre n'était pas  
assez disgracieux pour dissimuler l'élégance et les sveltes-  
ses de sa taille. Sa main fine jouait avec le manche  
d'une ombrelle et j'aurais voulu saisir cette main pour  
y imprimer un baiser chaste et respectueux.

Il me semblait lire dans son âme comme dans un  
livre ouvert et je croyais y découvrir tout un trésor  
d'ineffables affections non encore épanouies mais qui

allaient éclore aux premiers rayons du soleil d'amour. O les rêves vagues, les désirs indéfinis qui font palpiter, comme un oiseau sur le point de prendre sa volée, l'âme d'une jeune fille! Oh, comme elle les devinait sans les comprendre les étreintes passionnées des époux! Comme elle la pressentait l'heure douce et mystique des aveux!

Qu'ai-je pu lui dire en cette belle nuit dont le souvenir m'est resté brillant comme un astre au milieu des obscurités présentes? Longtemps je lui ai parlé tendrement de choses indifférentes et, tandis qu'en moi éclatait un hymne triomphant, je continuais la conversation banale que nous avions commencée. Mais nos âmes sans doute s'étaient comprises, car lorsque vint l'heure de la séparation je murmurai en serrant sa main douce et blanche : Pour toujours! et sa voix adorée me répondit : A jamais!...

Hélas! Hélas! l'oubli vient au cœur comme la rouille au soc de la charrue, comme la mousse aux vieilles abbayes en ruines. Pendant quatre ans je ne l'ai plus revue. Toujours fidèle à mes amours de prime jeunesse, j'ai passé par la vie sans me prendre à d'autres affections et tout entier lui est resté mon cœur. Mais elle des jours d'autrefois n'a gardé nulle souvenance et, tandis que je pleure dans l'isolement, elle s'apprête à revêtir la blanche robe des épousées.

Je devrais la maudire et renier le passé, mais le souvenir de mon illusion perdue me harcèle, me poursuit : l'image aimée me hante et repasse sans cesse devant mes yeux. C'est un état maladif mais plein de charmes, une fièvre délicieuse dont on ne voudrait pour rien être délivré. Privé de l'amour qui est toute ma vie, de la souffrance qui est tout mon bonheur, — rien ne m'attirerait plus dans le désert immense où je m'enfonce. Il me semble nécessaire d'aimer sans être aimé

et j'accepte cette affection non-partagée comme le but marqué par ma destinée.

Est-ce donc que tout espoir n'est pas mort en mon âme, qu'il me semble possible de reconquérir un cœur irrémisiblement enlevé? Non! Plus je m'interroge et plus je me persuade qu'à mon regret n'est pas uni le plus faible rayon d'espérance. Trop sûres sont les marques de son oubli pour que je puisse croire encore au retour du bonheur envolé.

Dût-elle même un jour, saisie de remords, revenir vers moi les yeux brillants d'une flamme pure et pleins de douces promesses, — je sens que l'orgueil ferait taire tout autre sentiment. Ma main ne serrerait point la sienne, nos lèvres ne se rencontreraient pas dans un baiser : exilé de son cœur, je lui ferme à jamais le mien. Mais j'éprouve comme une tristesse attendrie, une mélancolie douce au souvenir du rêve évanoui. Je ne pleure pas sur Elle — mais sur l'amour défunt. Il me semble qu'une partie de moi-même est étendue au tombeau et que j'ai vu mourir ma fiancée. Je ne l'aime plus — comme une morte — que dans la demi-obscurité de ma mémoire.

Sans faire aucun retour sur moi-même, je sens l'absence de mon cœur et dans un océan de doute et d'incompréhensibilité me transportent les chimères. Et, cependant, ma vie loin de moi s'envole, fuit goutte à goutte comme l'eau d'un vase brisé et s'évapore dans un néant inconnu. Mais point douloureuse n'est la sensation et elle éveille au contraire en moi comme une ivresse troublante et délicieuse. Je meurs avec volupté...

L'ombre se fait plus épaisse. L'azur obscur est percé de points d'or qui semblent comprendre ma douleur et y compâtrer. Du firmament tombe une sérénité. Et tandis que je pleure à ma fenêtre, la vieille horloge a sonné minuit.

## VIEILLE TANTE

— « Comment fait-il chez vous? » — Telle était la question que pour la troisième fois Gabrielle de Lussac, petite brune de dix ans, adressait à sa respectable tante, Mademoiselle Dejonc.

Inutile, je crois, de dépeindre cette dame, car vous la connaissez tous. Elle n'est ni grande, ni petite, — ni hautaine, ni vulgaire — simple d'allures — grande de cœur, pieuse sans excès, — collectrice à l'occasion, mais jamais importune — enfin toute pétrie d'abnégation et toute empreinte de dignité.

Vous l'avez vue hier en tram, un petit paquet sur les genoux et les yeux sur son petit paquet — un autre l'a croisée au sortir de l'église, son livre de prières dans une main et de l'autre retenant les plis de sa robe sombre — un autre l'a saluée au passage, et elle a répondu gravement.

Nous la retrouvons aujourd'hui au château des Roches grises, installée au salon de famille, devant une table d'ouvrage dont elle range soigneusement la foule des minuscules outils. Elle paraît assez absorbée, et c'est en vain que Gabrielle attend sa réponse. Au bout de quelques instants : « Je vous en prie, ma Tante, dites-moi comment fait-il chez vous? » Ce disant, la fillette se leva d'un bond, se plaça résolument devant la dame et sans plus de façon lui prit le menton de ses deux petites mains, et ses noires prunelles pleines de malice et d'innocence plongèrent curieusement dans les yeux graves mais doux de Tante Marthe.

Est-ce que votre Tante se serait fâchée? — Non. — La mienne même aurait ri. — Celle de Gabrielle se contenta de sourire en dégageant doucement sa tête, pendant qu'une voix sortant du fond de la chambre s'écriait : « Allons enfant, laissez votre tante et allez jouer dans la serre. »



C'était assurément la maman qui intervenait. La vieille demoiselle se retourna de son côté : « Ma chère Louise, lui dit-elle, ne la grondez pas et donnez-moi plutôt votre consentement à ce que je l'emène chez moi. Elle se fera elle-même la réponse la plus vraie et j'espère qu'elle ne me sera pas trop défavorable. Reste à voir si ce projet lui sourit comme à moi!...

Pour cette dernière tirade, Tante Marthe reçut deux baisers : un de la mère, l'autre de l'enfant. On conclut séance tenante que le départ aurait lieu le lendemain dans l'après-dînée —, et on entama les préparatifs....

Elles partirent.

Sur la route du hameau de Moulinet — au fond d'un immense jardin, se dessine blanche et délicate la silhouette d'une petite maison.

C'est d'après Tante Marthe son « ermitage ». Là règne du matin au soir et du soir au matin une paix incomparable. Seuls les pauvres du village et Monsieur le curé en connaissent l'entrée. Mais passez un de ces jours par là et arrêtez-vous à la haie qui clôtüre le jardin et votre surprise sera grande : — C'est un branle-bas complet!

Les vieux échos endormis depuis près d'un demi siècle se sont réveillés en sursaut le jour où Tante Marthe avec son cœur toujours jeune ayant retrouvé le fameux jeu du cache-cache, a obligé ses membres engourdis par le temps à se plier aux exigences de cette récréation.

Il faut la voir, gravissant les escaliers de son pas le plus rapide, c'est-à-dire le moins lent.

Brave fille! En l'honneur de son invitée elle a généreusement dit adieu — ou plutôt au revoir — à ses anciennes habitudes; ainsi plus de sieste après dîner, plus de tricot sous la tonnelle, plus de caresses à

Minette, plus de visites à la voisine et même une fois, une seule fois, c'est pourquoi nous le dirons bien bas, pas de chapelet le soir avec Louison, sa vieille cuisinière! Celle-ci en fut scandalisée! — « A coup sûr Mademoiselle retombait en enfance! Comment guérir cela? » Et la brave fille avait pleuré. Le lendemain elle fermait sa porte à ces bruits révolutionnaires qui recommençaient de plus belle, et elle faisait des vœux « pour que Mademoiselle conservât encore un brin d'esprit ». Les objets se récrient à l'instar de cette fidèle et dévouée servante : les planchers craquent avec fureur, les portes grincent sur leurs gonds rouillés, les vieux coffres gémissent en s'ouvrant de voir avec quelle liberté on leur enlève les chiffons qu'ils conservaient comme de précieuses reliques depuis tant d'années!

Mais toutes ces plaintes échouent contre la force de cette gaieté exubérante. Elles sont étouffées par le bruit éclatant des rires et des cris de la vieille et de la jeune enfant. Toutes deux s'en donnent à cœur joie. Tantôt ce sont des courses folles, des poursuites du haut en bas de l'escalier — tantôt l'oreille ne perçoit que le vague bruit des pas étouffés de celle-ci qui cherche sa cachette et le rythme bien scandé des chiffres jusque cinquante de celle-là qui compte dans un coin.

Et les douces émotions de la première quand du fond de l'armoire où elle s'est blottie elle entend la voix s'élever quand arrive la dernière dizaine. Quels battements de cœur délicieux! Quels rires fous mais discrets!

Tante Marthe revit son gai passé. Elle est toute radieuse. Elle s'est tellement départie de sa gravité que tout-à-l'heure elle s'est surprise esquissant un saut mutin d'un pied presque léger. Elle a rougi et a regardé autour d'elle. Ne découvrant aucun témoin de cet exploit nouveau elle s'est rassurée et a repris le

jeu jusqu'à ce que, harassée de fatigue, elle vint échouer en dernier lieu dans son vieux fauteuil de cuir vert. Alors l'enfant la couvrit de baisers en l'appelant sa « chère amie ».

Ce soir-là Louison crut à un revirement d'idées chez sa bonne maîtresse, quand vers les huit heures et demie, Gabrielle entr'ouvrit la porte de sa cuisine et l'invita de la part de Tante Marthe à venir faire la prière. Elle s'y rendit triomphante. Après on se sépara. Tante Marthe alla coucher sa nièce. Lorsqu'elle eut bien bordé le petit lit aux rideaux roses un peu fanés, elle se pencha vers l'enfant, prit sa jolie tête brune dans ses vieilles mains ridées et tremblantes et fixant sur elle des yeux où brillaient deux grosses larmes : « Comment fait-il chez moi, chère petite? » lui murmura-t-elle.

L'enfant hésita un peu, puis s'enhardissant : « Il y fait beau, il y fait bon, ma chère Tante, mais... je voudrais voir Maman. »

Tante Marthe la baisa au front et lui répondit : « Tu as raison chérie, n'oublie jamais ta maman. » Ensuite elle alluma la veilleuse et sortit sans bruit. Mais de nouvelles larmes qui trahissaient sa douloureuse émotion mouillèrent ses yeux.

Elle se disait la joie qui illumine la vie d'une mère et elle sentait elle, la vieille fille, mieux encore que par le passé les froides ténèbres enveloppant ceux dont aucun être aimé ne vient absorber l'affection et la vie!

---

## ROLANDE

Sur la haute terrasse qui surplombe les flots phosphorescents de la Méditerranée, une femme, jeune et belle, se promène pensive.

Elle semble en proie à une indicible tristesse : ses yeux versent des larmes et ses mains effeuillent un

pâle bouquet de roses blanches dont les pétales forment à ses pieds une neige odorante.

La lune verse ses rayons argentés et nimbe d'une mystérieuse auréole le front de cette adolescente.

A la clarté de l'astre des nuits, on distingue son profil athénien et ses yeux noirs, illuminés par la passion.

Sur la haute terrasse qui surplombe les flots phosphorescents de la Méditerranée, une femme, jeune et belle, se promène pensive.

Au fond du parc qui borde la terrasse, se dresse une somptueuse villa.

Par les croisées entr'ouvertes s'échappent les sons langoureux d'une valse.

A travers le feuillage, on distingue des couples : ils passent, suivant le rythme berceur de la danse.

Sous l'éclat des lustres, les diamants scintillent, les fleurs embaument et les épaules nues se détachent merveilleusement blanches par le contraste des habits sombres des cavaliers.

La fête est animée et la gaîté règne en souveraine.

Pourquoi, résistant aux appels du plaisir, Rolande s'isole-t-elle au fond du parc qui borde la terrasse?

« Je croyais qu'*Il* m'aimait », chuchote à mi-voix la pure vierge idéale.

L'Amour, elle aurait pu l'inspirer cette adorable jeune fille aux traits délicats et fiers!

Comme un lys frêle, balancé par le souffle de la brise, sa taille ondule en marchant.

Dans un geste de muet désespoir, ses mains se joignent, pendant que, pure vierge idéale, elle chuchote à mi-voix : « Je croyais qu'*Il* m'aimait!.... »

« Enfant, la fleur d'oubli croît vite, » répond tout

bas la vague, se brisant sur le sable fin de la plage.

Au loin, bien loin..... — si loin déjà qu'il semble à peine gros comme une mouette —, un navire fait voile pour l'Orient.

Tandis que les étoiles transforment cette nuit tiède en un des plus beaux spectacles terrestres, debout sur le pont du vaisseau, un jeune lieutenant rit et chante avec ses amis.


La mer est sa noble et grande passion : jetant un long regard d'amour sur cette maîtresse, superbe et reconquise, il ne songe même point à donner un mélancolique regret à Rolande —, vierge idéale qui, là-bas, écoute en pleurs, la vague lui disant sur le sable fin de la plage : « Enfant, la fleur d'oubli croît vite! .. »





## LE ROMAN AUX ETATS-UNIS

---

 ES lecteurs du *Magasin* qui s'intéressent aux littératures étrangères — j'espère que sous cette dénomination ils ne comprennent pas la littérature française — ont eu le droit de se dire après avoir lu dans le N° du 15 Avril l'article sur *La Nouvelle aux Etats-Unis* : « Voilà un auteur bien inexpérimenté et qui en prend à son aise ! Pour nous crier : le roman aux Etats-Unis est mort ; vive la nouvelle ! il choisit bien son temps ! Comment, n'est-ce pas cette année que le *Publishers' Weekly* de New York nous apprenait d'un ton attristé que, chaque saison, montait le flot incessamment renouvelé du roman, et qu'il commençait déjà — où êtes-vous, Pères Puritains ? — à submerger la théologie ? Et que dire de cette affirmation « le roman découpé en tranches ne sert plus qu'à impatienter le lecteur, » lorsqu'on voit un Magazine publier quatre *serials* à la fois ? Nous accordons volontiers à Miss Mary E. Wilkins la palme du *nouvelliste* pour *La Religieuse de la Nouvelle-Angleterre* — *La marmite d'or* — *Le testament du diacre Thomas Wales* — *La fille d'adoption* — mais ne va-t-elle pas essayer d'acquérir les lauriers du *romancier*, et cela avant que 1892 ait cédé la place à une nouvelle année ? Et, pour remonter un peu plus haut, les Etats-Unis n'ont-ils pas leur roman chef-d'œuvre, *La Case*

de l'oncle Tom? Il n'y a pas du reste si longtemps que Miss Murfree (Charles Egbert Craddock) a publié *Dans le pays du peuple étranger* regardé comme son chef-d'œuvre, M. Hopkinson son *Colonel Carter de Cartersville*, M. W. Dean Howells *L'ombre d'un rêve — Un devoir impérieux — La qualité de la miséricorde*, M. Samuel Clemens (Mark Twain) *Un Yankee à la cour du roi Arthur — Le prétendant américain.* »

Je m'expliquerai plus longuement sur ce dernier auteur dans un numéro postérieur du *Magasin littéraire*, mais je tiens à bien définir la situation du *roman* aux Etats-Unis et, par la même occasion, compléter, justifier et rectifier même au besoin ce que j'ai avancé sur la *nouvelle*.

Que n'ai-je possédé à ce moment les trois numéros de *La Presse de Philadelphie — La République de Saint Louis* et *Le Pionnier de la presse de Saint Louis* qui me furent envoyés par un éditeur anxieux de me faire savoir ce que pensent de la *nouvelle* les Américains eux-mêmes!

Tout d'abord il me faut dissiper une équivoque qui a pu se produire : de même que les Espagnols comprennent sous le nom de romans ou *novelas* toutes les productions du genre romanesque, quelle que soit leur étendue, de même les Anglo-Saxons donnent la même signification au mot *novels*. Ce que j'ai appelé *nouvelle* est pour eux *the short story* (la courte histoire), et ce que je vais nommer *roman* est, à proprement parler, *the novel*.

Ceci bien établi, je ne fais nulle difficulté de reconnaître que des 4665 ouvrages publiés aux Etats-Unis en 1891, plus de la moitié appartenaient au genre romanesque. Mais que de ce chiffre, formidable à première vue, on retranche les recueils de nouvelles pour lesquelles la préférence s'accroît, les rééditions de romans

Anglais, les traductions de romans Français, Allemands, Italiens, Espagnols, Russes, Polonais, Bohémiens, Roumains, Hollandais, Portugais, Norwégiens, Hongrois et Suédois, — et l'on verra quel nombre relativement minime il reste pour les romans vraiment américains. Ne semble-t-il pas qu'il y a, à ce fait, une cause plus qu'extérieure, et que la faute, si faute il y a, en est à la constitution intime du *roman* américain?

Commencer par dire que le *roman* aux Etats-Unis est mort, serait hardi; affirmer qu'il est bel et bien enterré, serait exagéré : et je serais contredit immédiatement par M. F. Marion Crawford, ce gentleman Américain né en Italie et écrivant en français ou en anglais des romans dont les sujets sont Indiens, Allemands, Italiens, Anglais, Américains, Russes, Espagnols, Arabes et même Persans. Mais il faut bien avouer que les Etats-Unis n'ont pas encore produit de romanciers à qui l'on puisse attribuer la succession de Nathaniel Hawthorne. M. William Dean Howells, M. Henry James, Miss Amélie Rives, Miss Murfree, M. Frank R. Stockton — et j'en passe -- sont des noms que l'on aime à voir sur la couverture d'un roman, mais n'allez pas leur demander de ces intrigues bien compliquées, bien enchevêtrées — le type en est pour moi *La paix et la guerre* de Tolstoï — ou bien de ces études psychologiques finement fouillées, à la Bourget ou à la Maupassant : ils se récuseront, à l'exception du premier et peut-être du dernier des auteurs cités plus haut. Et les critiques anglais, que l'émulation, j'allais dire la jalousie entre les deux peuples rend plus clairvoyants sur la poutre dans l'œil du cousin Jonathan, ne se font pas faute d'appuyer sur le côté faible du roman américain. « Brillante page d'humour », « livre excessivement plaisant », « auteur amusant et original », telles sont les qualifications banales que donnent les revues littéraires d'Angleterre aux romans des Etats-Unis. Rarement on les entend



s'écrier : « Voilà enfin une fine étude de caractères. »

Prenons, si on le veut bien, deux exemples : *Un devoir impéieux* de M. Howells, et *L'Auberge de l'écreuil* de M. Stockton. Ce dernier roman contient d'habiles études de caractère, l'intrigue en est simple et pourtant suffisamment compliquée pour que l'on ne prévoie pas tout d'abord combien de temps l'on restera dans ce plaisant séjour de l'Auberge de l'écreuil. L'intérêt va aussi constamment grandissant depuis le moment où Walter Ladloe s'embarque à bord du steamboat *Manasquan*, et se trouve subitement chargé (apparemment pour toujours) du soin d'un *baby*, jusqu'à son arrivée avec la mère du bébé, une charmante veuve, à l'Auberge de l'écreuil. Mais, comme le dit très-bien M. W. Sharp, le châtiment de l'homme comique est qu'il ne lui est jamais permis d'être sérieux. Aussi les traits d'*humor* abondent-ils dans l'œuvre de Stockton : bonne d'enfant lisant du grec, M. Tippingray traduisant *Pickwick* en grec pour le faire passer à la postérité, etc. Cette propension à l'*humor*, que j'étudierai plus spécialement dans l'article sur Mark Twain, est encore bien plus manifeste dans le précédent roman de M. Stockton, *La Maison de Marthe* : là, en effet, c'est la façon bizarre qu'a l'auteur de voir et de nous dépeindre toute chose, qui tient éveillée l'attention du lecteur, plutôt que l'intrigue ou les caractères.

Ouvrons maintenant *Un devoir impéieux* de M. Howells : dans le *Magazine* où il a paru tout d'abord en *serial*, cet ouvrage n'occupe guère plus de 50 pages et pourrait donc être considéré comme une *nouvelle*; mais, en volume, il tient plus de place et coûte 7 francs 50. c'est pourquoi je le tiens pour un *roman*. Eh bien! c'est de tous les romans américains -- et combien nombreux! -- que j'ai lus, celui qui présente à mon esprit le relief le plus net dans la brume où

se dressent pour moi tant de héros de romans depuis le capitaine Nautilus, Don Quichotte, Nicolas Nickleby, Fortunio jusqu'à Frère Yves ou l'abbé Constantin; celui dont le souvenir a le mieux surnagé dans le naufrage qui a fait disparaître de ma mémoire et Jean-Paul Chopard et *Fantôme d'Orient*.

Le plan de ce roman est assez simple : le docteur Olney revenant d'Italie débarque à Boston et se trouve descendre au même hôtel que Mrs. Meredith et Miss Rhoda Aldgate, nièce de la première. Le docteur a déjà rencontré ces dames à Florence en même temps qu'un certain M. Bloomingdale, auquel Miss Aldgate était comme fiancée. Ils refont bien vite connaissance, grâce à ce fait que Mrs. Meredith, malade, fait appeler le Dr. Olney pour la soigner : celui-ci accourt, autant pour revoir Miss Aldgate que pour prodiguer ses soins à Mrs. Meredith. Et alors s'engage une de ces discussions théoriques que prise fort M. Howells, et qu'on pourrait intituler ici : Des mérites respectifs des Irlandais et des nègres comme domestiques. Le Dr. Olney rend justice aux Catholiques pour les efforts qu'ils font en vue d'amener une entente entre les noirs et les blancs, mais il aurait pu être plus affirmatif. Cette discussion assez longue n'est pas oiseuse, car Mrs. Meredith, profitant d'une sortie de Miss Aldgate, interroge anxieusement le médecin sur l'*hérédité*, l'*atavisme*, et finit bientôt par lui dire le secret qui la ronge : Sa nièce a du sang nègre dans les veines. Doit-elle révéler ce secret à M. Bloomingdale avant que celui-ci épouse Rhoda? Suit alors une véritable argumentation de casuistique. Mrs. Meredith se décide à répondre franchement aux questions de sa nièce touchant sa parenté et lui découvre que sa grand-mère était une négresse esclave. Rhoda en avait comme un pressentiment. Sa tante, épuisée par tant d'émotions, meurt et Miss Aldgate épouse à la fin du roman le Dr. Olney.

Ce résumé est peut-être un peu long, mais il était nécessaire pour bien montrer les qualités et les défauts du roman américain. De tous les caractères, c'est celui du Docteur qui est le plus accusé et c'est sa figure que l'on voit au premier plan; ce n'est pas cependant que sa physionomie soit bien accentuée, mais les autres personnages sont traités en demi-teintes, avec des tons dégradés, en sorte que leurs traits s'effacent de plus en plus à mesure que nous approchons du dénouement. Si jamais on illustre ce roman, l'artiste qui en sera chargé, fût-ce Abbey ou Parsons, aura fort à faire pour reconstituer les physionomies du Docteur, de Mrs. Meredith et de sa nièce; et il faudra le talent de M. Kemble pour ressusciter les quelques types de noirs que l'on rencontre dans certains chapitres.

On le voit, par ces deux romans, d'auteurs aussi dissemblables qu'il m'a été possible de les choisir, le roman aux Etats-Unis est devenu une œuvre d'*humor* ou un roman quelque peu *philosophique* et *métaphysique*, en acquérant toutefois cette couleur locale qui plaît tant dans la nouvelle et qui ne messied pas au roman.

Mais ce qui a plus encore contribué à son discrédit, c'est que trop souvent il est écrit en vue d'une thèse à soutenir. Tout réformateur, tant en politique ou dans l'ordre social comme M. E. Bellamy, qu'en religion comme le Général (!) Booth, se croit tenu à écrire des romans destinés, dans sa pensée, à ébranler le monde. Et si quelquefois il réussit, comme Mrs. Harriet Beecher Stowe avec *La Case de l'oncle Tom*, le succès ne rend pas meilleur le roman.

Un autre défaut, qu'on peut aussi blâmer dans la nouvelle, bien qu'il y soit moins grave, à cause des moindres dimensions de l'œuvre, c'est l'*abus* du *réalisme*, je veux dire la reproduction *graphique* du langage *vrai* des personnages. Miss Murfree saisit

complètement et rend parfaitement la physionomie d'un lieu et de ses habitants dans un district particulier, mais je doute fort que les Américains eux-mêmes prennent beaucoup de plaisir à lire deux cents pages d'un jargon dont voici un très-court spécimen emprunté au dernier roman de cette *authoress* :

« *He 'lowed ef he hed knowed ez they war buried hyar, he'd hev kem a hundred mile ter view the spot.* »

Ce n'est pas que je dédaigne les *patois* : ils m'ont plus d'une fois rendu de grands services pour l'étude du *folk-lore* comparé ; mais, pour leur reproduction, je préfère de beaucoup le *phonographe* d'Edison ou l'*alphabet phonétique* de MM. Gilliéron et Rousselot, quelque compliqué qu'il soit, à une *graphie* prétendue exacte.

Le même reproche a été fait à Manzoni et il faut bien avouer que *I promessi sposi* ne sont pas complètement exempts de ce défaut : le romancier italien a voulu se faire une langue à lui, mais il n'a pu réussir à fondre en un tout les dialectes lombards, toscans et milanais qu'il emploie.

Et qu'on ne vienne pas m'objecter d'autre part l'*écossais* de Walter Scott : ce n'est pas un dialecte, mais une langue à part — un peu bien fantaisiste, semble-t-il parfois, — et ensuite l'auteur des *Puritains d'Ecosse* et de *L'Antiquaire* n'en a jamais abusé et n'a jamais prétendu rendre par là plus fidèlement telle ou telle scène locale.

Que le lecteur n'aille pas croire que j'écrive ceci, poussé par un sentiment d'hostilité personnelle contre les romanciers américains : ce sont tous de parfaits *gentlemen* et d'ailleurs il me faudrait être d'une subtilité bien byzantine pour distinguer le romancier du nouvelliste. Presque tous, en effet, se sont délassés de la composition de courtes nouvelles en écrivant de longs

romans. Mais n'est-ce pas un fait bien caractéristique que de voir un des *Magazines* les plus lus en Europe, celui qu'on est assuré de rencontrer dans tout hôtel cosmopolite de Biarritz ou de Vevey, le *Harper's*, demander ses *serials* à tout autre qu'à des Américains? Dans son *Index*, je rencontre les noms de MM. W. Black, T. Hardy, A. Daudet, G. du Maurier; bientôt on pourra y trouver celui de M. A. Conan Doyle (je me promets de dire tout le bien que je pense de ce médecin romancier dans un prochain article sur « *Le roman contemporain en Angleterre* »). Mais comme romancier vraiment Américain je ne vois d'autre nom méritant d'être cité que celui de M. W. D. Howells.

Il est bien vrai qu'un grand nombre de romans sont publiés tout d'abord dans les *Magazines*, mais n'est-ce pas là un reste de la vieille habitude profondément enracinée? et n'est-ce pas souvent le seul moyen qu'aient les romanciers d'être lus, étant donnée la cherté du *livre* aux Etats-Unis?

Je pourrais ajouter encore qu'on ne voit plus — sauf en Angleterre, le pays conservateur par excellence des vieilles coutumes — se fonder des *Magazines* destinés à la publication des romans. Alors qu'en France je puis compter au moins trois périodiques établis dans ce but, les Etats-Unis ne possèdent, à ma connaissance, que des *Magazines* pour la propagation des *bonnes nouvelles* (sans aucun calembourg). Le type de ces derniers me paraît être *Romance* : le titre suffit à indiquer le contenu.

Les *Magazines* et même les *Revue*s depuis longtemps établies ouvrent leurs portes plus larges à la nouvelle et certains ne publient plus de romans; mais je réserve cette question des *Magazines* pour plus tard.

Si l'on réfléchit maintenant que les Américains ignorent encore ce qu'est *l'art pour l'art* et ne connaissent guère que *l'art pour l'argent*, que les lecteurs

se désintéressent de plus en plus des longues lectures — je ne parle évidemment que de celles propres à délasser, — on ne s'étonnera plus du discrédit où paraît être tombé le roman. Quelques Magazines publient bien, il est vrai, des ouvrages de fiction sous le titre de *novels* complets en un seul numéro. Mais, comme je l'ai dit tout au début, le *roman* ou la *novel* sont une seule et même chose ; et, d'autre part, on ne peut pas donner le nom de *nouvelle* ou *courte histoire* à une œuvre comprenant soixante-dix à quatre-vingts pages in-8° et d'un caractère beaucoup plus fin et plus serré que celui du *Magasin littéraire*. C'est un roman *condensé*, mais non pas au sens auquel je l'entendais, en disant que « la nouvelle est un roman condensé », ici, c'est pur artifice typographique et les critiques anglais ne s'y laissent pas tromper.

Quelle est donc, me demandera-t-on, la dimension que doivent avoir la nouvelle pour être un roman, le roman pour être une nouvelle ? De limite exacte, je n'en connais point et cela dépend aussi de la rapidité avec laquelle on lit. Mais il me semble que, lorsque les caractères sont plutôt esquissés que dépeints, que les incidents sont plutôt indiqués que décrits, alors c'est une *nouvelle*. Il ne faut pas perdre de vue que n'importe quelle *esquisse* de Bonnat ou Henner dit plus à notre esprit qu'un portrait fini et liché de tel portraitiste à 50 francs le tableau et que d'autre part une indication n'exclut pas les détails essentiels.

Un voyageur qui demande à ce qu'on lui indique la route, serait fort en colère contre le babillard qui la lui décrirait : il veut avoir le plaisir de la surprise. Il en est de même dans la fiction : le roman décrit longuement ce que la nouvelle ne fait qu'indiquer en termes brefs mais précis. Et que de fois, en lisant un roman, n'a-t-on pas fermé le volume pour pouvoir ressaisir sa pensée à travers les mille incidents du récit ! Cela ne

se produira jamais avec la nouvelle : on ne rêvera qu'après avoir achevé de la lire, et dans le sens où elle est écrite.

Au rebours des voyageurs entassés dans les *mail-coaches* des Agences de voyages, j'aime à voyager seul et sans guide; arrivé-je à un paysage admirable, sur les bords d'une rivière, je lui donne le nom qu'il me plaît et n'ai pas à faire concorder mes impressions avec mes souvenirs *livresques* ou ceux d'autrui. C'est dire que je préfère la nouvelle au roman et que j'aime mieux avoir à me figurer une situation, un paysage que lutter contre la description donnée par l'écrivain, mais je veux que les figures soient gravées à l'eau-forte et ne puissent plus s'effacer de mon souvenir.

Il sera peut-être intéressant à la fin de cette étude d'essayer de marquer quel avenir attend le roman et la nouvelle aux Etats-Unis.

*La République de Saint-Louis* attribue au roman une trop curieuse origine pour que j'en prive le lecteur. Après avoir établi que la *nouvelle* se retrouve à l'origine de toutes les littératures, le journaliste ajoute : « Aussi longtemps que les enfants ne voulurent recevoir de leurs maîtres la vérité que déguisée sous une histoire, ces derniers firent celle-ci courte pour ne pas ennuyer leurs élèves. Mais quand ceux-ci eurent grandi et qu'ils demandèrent aux conteurs de plus amples renseignements touchant le héros de quelque parabole favorite, alors fut créé le roman, et l'on promena le héros des rochers des Sirènes aux îles de Circé ou au pays des Mangeurs de Lotus. »

Les romans en six, huit ou même en dix volumes étaient bons dans l'ancien temps parce qu'ils étaient destinés à un public restreint : le public lettré et ayant des loisirs. Mais maintenant que l'instruction s'est répandue parmi les masses, il faut écrire pour tous et l'ensemble du peuple est trop affairé pour lire les longues histoires. Qui, du reste, s'est jamais avisé de lire vingt

ou quarante colonnes d'un message présidentiel ou d'une correspondance diplomatique dans le *World* ou le *New York Herald*? On en lit trois colonnes, et on s'arrête : à cette longueur a dû se réduire le roman.

D'autre part, la *nouvelle* est un nouveau et important facteur dans la littérature américaine. Elle est quelquefois peut-être le champ où le romancier novice essaie ses ailes, mais ce n'est pas à dire qu'elle soit simplement un exercice, une leçon, un roman avorté. Au contraire, elle est capable d'un développement propre, et d'une énergie piquante qui s'évapore dans le roman. Elle est à celui-ci ce qu'est la ballade au poème épique, le bas-relief à la sculpture, la gravure à la peinture. Intrinsèquement elle n'est pas meilleure que le roman, mais de profondes divergences les séparent. On peut aussi accomplir des choses dans une nouvelle qui seraient impossibles dans un roman en trois volumes. Je prends quelques exemples typiques, toujours aux Etats-Unis.

*Le romarin du marais* et *Les dames de Dulham* par Miss Jewett sont des nouvelles aussi inimitables et exquises en leur genre que n'importe quelle nouvelle de Maupassant ou de Coppée! L'un et l'autre de ces épisodes perdraient grandement de leur beauté dans les pages d'un roman. Les romans mêmes de Miss Jewett, tout admirables qu'ils soient, sont moins parfaits que ses nouvelles.

Dans un autre genre, les *nouvelles* de M. Henry James sont capables, il est vrai, d'une expansion indéfinie, et il a de si différentes et également agréables façons de dire la même chose, ou presque la même chose, qu'il n'ennuie pas, même quand il emploie deux volumes au narré d'un épisode. Il n'est pas cependant certain qu'au point de vue artistique, son talent ne se montre pas sous son meilleur jour dans ses nouvelles.



M. Bunner et M. R. H. Davis ont, de leur côté, reproduit avec un soin scrupuleux l'atmosphère vraie de New-York — tout de même que M. Howells nous donne la physionomie exacte de Boston. C'est peut-être là le secret de l'avantage que possède la nouvelle sur le roman, c'est qu'elle permet de décrire certains types, certaines couleurs locales qui deviendraient fatigantes dans un long récit. Une légère esquisse de Miss Murfree ou de M. Hamlin Garland nous enchante, mais un dialecte hérissé d'apostrophes a plus d'une fois nui au succès d'un roman, quelque artistique qu'il fût d'autre part.

Dans une étude qui a eu du retentissement, même en Angleterre, M. Howells établissait que le roman américain était *immoral* : il faut que les romans français le soient encore plus pour décourager les éditeurs d'Outre-Atlantique de nous envoyer ces œuvres perverses ou bien que la douane française se modèle sur la douane de la pudique (!) Albion, mais je dois avouer n'avoir jamais rencontré dans les romans américains quelque chose de plus que le *flirt*. Même je n'oserai aller aussi loin que M. W. Blackburn Harte et recommander Maupassant à une *young lady*.

Il ne faut rien exagérer, mais l'on doit bien avouer qu'à part deux ou trois noms, les Etats-Unis ne peuvent opposer aux Bourget, Maupassant, A. Daudet, P. Loti, T. Gautier, H. Conscience, Caballero, Manzoni, Cremer, Zschokke, Tegner, Jokai, Hoffmann, Auerbach que des *nouvellistes*, non des *romanciers*.

HUGUES VAGANAY





## I — NOVA

**D**E rêve d'azur neuf et de mer sans sillages,  
De terre sans histoire et sans traces de pas,  
D'astres lointains cachés à l'extase des Mages,  
De cieus où le regard de l'homme n'entre pas;

De sphinx muets gardant l'Enigme inviolée,  
De temple clos, de Saints des Saints mystérieux,  
D'Eden sans Eve et sans Adam, d'Isis voilée,  
De lis épanouis loin des mains et des yeux;

De monts jaloux, dressant leur blancheur éternelle  
Dans un air vierge encor des souillures de l'aile,  
De rythmes ignorés, de verbes inouïs

Qui fassent tressaillir au loin la nuit profonde,  
Comme une Jéricho chanceler le vieux monde,  
Et surgir l'Inconnu dans les cieus éblouïs.

---

## II — NIHIL NOVUM SUB SOLE

*(Réponse)*

**L**A Pensée au vol fier, dès l'aube primitive,  
A meurtri son essor aux murs de sa prison,  
Et ta plainte, ô chercheur inquiet d'horizon,  
A l'âge de la chair et de l'âme captive.

L'Esprit a déployé sa voile sur la mer  
Avant que la tempête ait blanchi les carènes,  
Et depuis que les yeux sondent les nuits sereines,  
La Babel du Désir escalade l'éther.

Tes extases ont lui dans les prunelles mortes,  
Tes aïeux ont porté les rêves que tu portes,  
Et vécu tes amours et juré par ta foi ;

L'étoile que tu suis, tes aînés l'ont suivie ;  
L'homme avait achevé son poème avant toi,  
Et d'autres ont chanté la strophe de ta vie.

L. AGUETTANT



## VISION

**L**LE est pareille aux Deuils voilés des statuaires ;  
Ses cheveux dénoués ont l'or terni des cieux  
Où se fane un soleil de novembre ; en ses yeux  
Luit le troublant éclat des flores mortuaires ;

Ainsi qu'un souffle errant parmi les ossuaires,  
Sa voix chante selon le rythme des adieux ;  
Plus pâle que l'ivoire et le marbre des dieux,  
Sa chair a les blancheurs que l'on voit aux suaires ;

Elle est le Vase où dort un breuvage d'effroi ;  
Elle est si blême, elle est si frêle, elle a si froid,  
Elle est si triste et si divinement mortelle,

Que Lazare, le grand Exilé du linceul,  
Las d'être le Passant immuablement seul,  
Eût ployé ses genoux austères devant elle.

L. AGUETTANT



## PITIÉS

**D**ANS les nuits d'hiver, quand la terre est blanche  
Sous le ciel raidi,  
Quand au vent crispé le bois neigeux penche  
Son front alourdi,

Quand le froid étreint le cœur du grand chêne  
Jusqu'à le meurtrir,  
Quand les grands sapins eux-mêmes ont peine  
A ne pas mourir,

Quand le pommier noir du verger sanglote,  
Quand le grand noyer  
Entre les réseaux du givre grelotte  
Et se sent plier,

Combien encor plus souffrent les charmilles,  
Les peupliers blancs,  
Les bouleaux aussi frêles que des filles,  
Les saules dolents,

Le tremble inquiet qu'une haleine affole,  
Le pêcher d'avril,  
L'amandier frileux comme une créole  
Qui se meurt d'exil!

Combien de douleurs, combien d'agonies  
Se plaignent tout bas ;  
Combien dans les bois pleurent d'harmonies  
Que l'on n'entend pas ;

Combien au printemps quand les violettes  
Rouvriront les yeux,  
Combien l'on verra de sombres squelettes  
D'arbres sous les cieux.

LOUIS MERCIER



## MÉLANCOLIE D'ÉTOILES

**L**ES chênes, les ormes, les charmes  
Secouaient leurs feuilles, sans bruit,  
Pareilles à d'obscures larmes  
Tombant des yeux noirs de la nuit.

Du ciel jonchant la voûte ronde  
Les étoiles flottaient ce soir,  
Comme des nénuphars sur l'onde  
Sur l'onde d'un clair réservoir.

Voyant que ces fleurs sidérales  
Du parterre des Séraphins  
Semblaient verser de leurs pétales  
D'incompréhensibles chagrins,

Je leur dis : Etoiles, corolles  
Dolentes de l'azur transi,  
Dans vos angoisses sans paroles  
Qu'avez-vous à pleurer ainsi ?

De l'abîme ému du ciel sombre  
Un chœur bleu de lointaines voix  
S'éleva qui disait dans l'ombre :  
« Nous pleurons les feuilles des bois ;

« Nous pleurons aussi sur nous-mêmes,  
« Nous qu'aux rives du firmament  
« Dieu fit comme des chrysanthèmes  
« Aux calices de diamant.

« Car nous ne sommes pas plus sûres  
« De vivre pour l'éternité  
« Que les feuilles des forêts mûres  
« Qui pleuvent dans l'obscurité.

« Car Celui qui règne et qui tonne  
« Sur nous peut déchaîner un jour  
« Les rafales de son automne :  
« Un jour peut-être à notre tour

« En une trombe de lumière  
« Tournoyant dans le ciel béant  
« Nous nous en irons en poussière  
« Nous dissoudre dans le néant. »


LOUIS MERCIER





## LE MINIMUM DE SALAIRE (1)

### II.

A loi de justice naturelle rappelée par Léon XIII et déterminant le *minimum* du salaire équitable d'après les besoins de l'ouvrier sobre et honnête, est conforme, non seulement aux saines théories économiques dont elle forme le couronnement et le complément, mais aux principes du droit naturel. Dieu a donné la terre et ses richesses à tous les hommes, afin que tous en profitent et s'en servent pour atteindre leur fin. Chaque homme a donc le droit naturel de vivre et, par conséquent, d'obtenir ce qui lui est nécessaire pour vivre. — Mais, comment recueillir ce nécessaire? Par le travail. Car, en même temps qu'il a le droit de vivre, l'homme a le devoir de travailler; et Dieu lui a prescrit de gagner son pain à la sueur de son front. Il faut donc de toute nécessité, — pour que ce droit et ce devoir, qui sont corrélatifs, puissent coexister, — que le travail, et par conséquent le salaire qui en est la rémunération, procure à l'homme ce qui lui est nécessaire pour vivre.

---

(1) Voir le *Magasin* du 15 juin 1892.

Mais, objectera-t-on, le salaire est le prix du travail. Il doit représenter la valeur du travail; valeur considérable si le travail est considérable, soit par la quantité, soit par la qualité; valeur minime, infime même si le travail est minime ou infime, soit par la qualité, soit par la quantité.

Incontestablement, répondrons-nous, le salaire doit représenter, d'une façon aussi adéquate que possible, la valeur du travail. Un travail bien fait, artistique, génial, doit être infiniment plus payé qu'un travail ordinaire, grossier, élémentaire. Et il serait manifestement contraire à la justice d'exiger que le travail fût rétribué plus qu'il ne vaut.

Mais ce point admis, il s'agit précisément de fixer la valeur du travail, pour déterminer quelle doit être sa rémunération équivalente. Comment y arriver? Comment estimer, d'une façon adéquate, ce que vaut le travail de l'aide-maçon qui, cinquante fois en un jour, aura monté l'échelle et porté des briques et du mortier au maître-maçon; — ou le travail du balayeur de rues, ou, si l'on veut envisager le producteur, le travail du menuisier qui aura fait une chaise?

Dira-t-on que la valeur de la chaise se détermine par le prix que l'on en peut obtenir au marché? Que le travail du balayeur de rues s'estime au prix auquel ses concurrents veulent faire un même labeur? Que le travail de l'aide-maçon vaut en proportion du prix que l'on paie pour un mètre cube de maçonnerie?

Ce serait résoudre la question par la question.

Qui ne voit en effet que ce système nous ramène, d'une façon peu déguisée, à la loi de l'offre et de la demande, et qu'il ne fixe nullement la valeur *intrinsèque* du travail humain, dans les divers cas que nous avons énumérés?

Qui ne voit que l'appréciation adéquate de la valeur de l'objet ou du travail fait ici totalement défaut? Et

qui n'a déjà saisi que cette appréciation est même impossible à fournir par les procédés adoptés jusqu'ici, et que l'axiome en vertu duquel le salaire doit représenter la valeur du travail ne suffit pas à traiter équitablement l'ouvrier? — Le Pape a donc agi avec sagesse en protégeant le travailleur contre les fluctuations qu'entraîne la loi de l'offre et de la demande, et en rappelant que ces fluctuations doivent, en justice naturelle, être contenues dans des limites calculées, de façon à ne pas entamer le salaire *minimum* nécessaire à l'ouvrier sobre et honnête, pour pourvoir à ses besoins.

Si l'on veut y regarder de près, le Pape a fait davantage. Il a indiqué le seul moyen pratique de fixer d'une façon rationnelle un des éléments de la valeur des choses, à savoir le travail humain qui y est incorporé. Il a fait cela en promulguant cette règle fondamentale de justice : que le salaire de l'homme qui exécute un travail ne peut être comprimé au dessous de ce qui est nécessaire à ses besoins.

Sans doute il faut aussi, pour que la justice soit satisfaite, qu'il y ait équivalence entre le *travail* fourni par l'ouvrier et le *salaire* qui lui est payé par le patron. Il y a là une sorte d'équation que saint Thomas formulait brièvement de la manière suivante : *Justitia æqualitatem importat.*

Aussi le Pape, dans l'Encyclique, a-t-il simplement fixé la limite inférieure de l'un des termes de cette équation, en déterminant le *minimum* du salaire que la justice oblige de payer.

---

### III

Comment faut-il interpréter les paroles du Pape parlant d'une part du *patron*, et d'autre part des besoins de l'*ouvrier*?



S'agit-il du patron qui perd de l'argent, comme de celui qui en gagne?

S'agit-il de l'ouvrier célibataire, ou de l'ouvrier marié?

S'agit-il de l'ouvrier à la tête d'une famille plus ou moins nombreuse?

On peut s'étonner que ces questions soient longuement discutées, lorsque l'on est d'accord avec le Pape sur la relation nécessaire entre le salaire *minimum* et les besoins de l'ouvrier sobre et honnête. Cependant, tel est le champ-clos des discussions auxquelles se livrent, même depuis l'apparition de l'Encyclique, deux écoles d'économistes chrétiens.

Comment, tout d'abord, faut-il interpréter le mot *patron*, employé par le Pape?

S'agit-il du patron qui perd de l'argent dans son industrie, aussi bien que du patron qui en gagne? Examinons ce point.

Il convient avant tout de rappeler que le système du salariat a précisément pour objet de laisser au patron seul les risques et les chances de l'entreprise industrielle et d'en désintéresser l'ouvrier moyennant un forfait, c'est-à-dire moyennant l'allocation d'un salaire fixé par le contrat de travail. Le patron conserve pour lui les chances de bénéfice. Il est tout naturel qu'il garde aussi les chances de perte. Il n'associe pas son ouvrier à ses bénéfices; il ne doit pas l'associer davantage à ses pertes. Personne ne l'a obligé à commencer l'industrie dans laquelle il a engagé ses capitaux. Si l'entreprise ne répond pas à son attente, si les bénéfices tardent à venir, il n'y a point là de motifs suffisants pour faire peser cet insuccès en partie sur l'ouvrier, en réduisant son salaire au dessous du *minimum* exigé par la justice.

Ainsi, un groupe de capitalistes ouvre une mine de charbon dans un terrain que la science renseigne

comme carbonifère. Des puits sont forés et munis de machines d'extraction ; des galeries sont établies à divers étages et poussées fort loin, dans l'espoir de trouver des veines de charbon. De grands capitaux sont sacrifiés et, naturellement, on espère réussir.

Mais en réalité, on échoue. Est-il juste de dire aux ouvriers : « Nous échouons dans notre entreprise. Contentez-vous d'un demi-salaire, pour nous aider à supporter les pertes que nous avons faites » ?

Evidemment non. Les ouvriers ont droit, en bonne justice, au plein salaire pour toute la période pendant laquelle on a continué à faire des recherches, en conservant l'espoir de réussir.

Mais d'autre part, personne ne peut contraindre le patron qui perd de l'argent à continuer son entreprise. Il a le droit de s'arrêter, de cesser des sacrifices d'argent sans compensation, de congédier les ouvriers, pour autant qu'il n'ait pas pris vis-à-vis d'eux d'engagement spécial pour un temps déterminé.

Il ne doit pas, en bonne justice, continuer à travailler, ni surtout travailler à perte, pour donner du pain à ses ouvriers. Nul n'est tenu de se dépouiller en faveur d'autrui.

L'Encyclique sur la Condition des ouvriers dit à ce sujet : « Nul assurément n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire ou sur celui de sa famille. » — C'est là une règle d'application générale.

La conclusion logique de ce qui précède c'est qu'il faut regarder comme risques tombant à la charge du patron, en échange de l'allocation d'un salaire déterminé, les alternances de perte, de stagnation et de gain qui caractérisent la plupart des affaires industrielles de nos jours, mais non l'état habituel de perte ou de stagnation dans lequel se trouverait une affaire.

Si le patron est tenu de payer un salaire suffisant à l'ouvrier, ce ne doit donc être que pour autant que

l'état général et habituel de l'industrie qu'il a entreprise le lui permette, et qu'il ne doive pas y mettre du sien.

Supposons qu'il perde de l'argent, — ce qui serait le cas s'il n'obtenait pas même pour son capital industriel l'intérêt habituel de l'argent et l'amortissement nécessaire, — il a, en toute sûreté de conscience, le droit d'offrir à ses ouvriers des salaires insuffisants pour pourvoir à tous leurs besoins et inférieurs au *minimum* exigé par la justice. Si les ouvriers repoussent ses offres et trouvent à s'engager plus avantageusement ailleurs, l'industrie chômera. S'ils les acceptent, ce sera un signe que la situation générale est mauvaise. Dans ce cas, il est naturel que tous, ouvriers et patrons, portent leur part de l'épreuve commune.

Il est donc établi que le mot *patron* doit s'entendre du patron qui gagne de l'argent dans son industrie.

Ce point élucidé, nous pouvons aborder la grosse question en litige, celle de savoir quel sens le Pape a entendu donner au mot *ouvrier*.

Faut-il entendre les mots « ouvrier sobre et honnête » dans le sens de l'ouvrier isolé ou dans celui de l'ouvrier à la tête d'une famille? .

L'Encyclique ne résoud pas directement la question, mais, à notre avis, elle en indique indirectement et très clairement la solution. Les mots « ouvrier sobre et honnête » doivent s'entendre dans le sens de l'ouvrier à la tête d'une famille ordinaire.

Voici les motifs que nous tirons de l'Encyclique pour justifier cette interprétation.

a) L'homme est, par sa nature même, appelé à l'état de mariage.

« Aucune loi humaine, dit l'Encyclique, ne saurait enlever d'aucune façon le droit naturel et primordial de tout homme au mariage, ni circonscrire la fin principale pour laquelle il a été établi par Dieu dès l'origine : « *Croissez et multipliez-vous* ».

Le Créateur a imposé à l'homme le devoir de nourrir et d'entretenir sa famille. « La nature, dit l'Encyclique, impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants. » Et ailleurs : « Les fils sont naturellement quelque chose de leur père; ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre. » Et encore : « Le christianisme prescrit que rien ne vienne affaiblir en l'ouvrier l'esprit de famille. »

D'ailleurs, pour lui permettre d'atteindre sa fin, le Créateur a départi à l'homme les forces nécessaires pour nourrir et élever une famille.

Ces forces, l'ouvrier en fait usage par le travail.

Lorsqu'il les dépense tout entières au service d'un patron, et qu'il en fait ainsi l'emploi voulu par le Créateur, il doit trouver dans la rémunération que le patron lui alloue en échange de cette prestation, le moyen de satisfaire aux charges personnelles et familiales qui lui sont imposées. Il faut donc que son travail et ses sueurs lui procurent son pain et celui de sa famille.

Il suit de là que l'Encyclique doit être entendue en ce sens que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête et son ménage.

b) Comment, en dehors de cette interprétation, pourrait-on comprendre le passage suivant de l'Encyclique :

« L'équité demande que l'Etat se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations... Cette sollicitude tournera au profit de tous, car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens aussi indispensables, ne se trouvent point continuellement aux prises avec les horreurs de la misère. »

N'eût-ce pas été une sorte de dérision, de la part du Pape, de s'exprimer de la sorte, s'il avait entendu dire que l'ouvrier marié et père de famille ne peut pas prétendre, au nom de la justice, lors même qu'il est sobre et honnête, à un salaire suffisant pour nourrir sa femme et ses enfants?

c) L'Encyclique nous montre ailleurs que le contrat de travail n'est pas légitime quand la justice naturelle est violée, quand le salaire est insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Or, si le contrat est vicié par semblable déni de justice, ne doit-on pas logiquement étendre cette appréciation au contrat de travail qui stipulerait un salaire insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête avec son ménage?

En effet, par suite de l'allocation de ce salaire insuffisant, la famille souffre violence. Elle ne peut subsister; et cependant, Dieu a imposé à l'homme chef de famille le devoir de la faire subsister; et cependant le droit naturel et primordial de tout homme au mariage ne saurait être contesté!

De ce que la famille souffre violence, ne résulte-t-il pas que le contrat n'est pas légitime, lorsqu'il stipule un salaire insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête et son ménage?

d) Comment admettre que l'Encyclique, lorsqu'elle déclare que « le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête », entendrait parler de l'ouvrier sans famille, alors qu'immédiatement après ce passage, elle continue dans les termes suivants : « L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins *et à ceux de sa famille*, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même : il s'appliquera à être parcimonieux. »

Ce passage n'aurait, pour ainsi dire, pas de sens, si, quelques lignes plus haut, l'Encyclique avait entendu limiter la justice au salaire suffisant à l'ouvrier isolé.

La société humaine pousserait directement à la destruction du principe de la propriété, et du même coup elle rendrait illusoire le conseil de l'épargne que donne le Pape, du moment où le travail de l'ouvrier ne devrait pas, en bonne justice, lui procurer les moyens de faire subsister sa famille.

En effet, le Saint-Père recommande l'épargne et assigne la propriété du foyer comme l'un des premiers et des plus légitimes objectifs de l'ouvrier dont le salaire est assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille. Quel effet auraient semblables conseils sur le grand nombre des travailleurs, c'est-à-dire en réalité sur l'immense majorité de la population, si, en justice, le patron pouvait se contenter de payer à l'ouvrier un salaire suffisant à le faire subsister lui seul?

Dans cette hypothèse, il ne resterait au travailleur chef de famille que le droit de prendre ce qui lui est absolument nécessaire pour nourrir sa famille, ou de demander ce nécessaire à la société.

S'il était réduit à prendre ce qui lui est nécessaire, on voit combien serait ébranlé le principe même de la propriété, dont l'Encyclique proclame cependant la nécessité sociale : on voguerait à pleines voiles vers l'anarchie.

S'il devait demander à la société ce qui lui manque pour nourrir sa famille, on en arriverait fatalement à l'organisation prônée par le socialisme, comme nous le démontrerons plus loin, lorsque nous examinerons de près quelle serait, dans cette hypothèse, la situation de la famille ouvrière vis-à-vis de la société.

e) Si par « l'ouvrier sobre et honnête », il fallait entendre l'ouvrier isolé, il s'ensuit naturellement que la femme et les enfants de cet ouvrier ne pourraient pas attendre de lui leur subsistance.

Dans cette hypothèse, on doit se demander qui assurerait la subsistance de la femme?

Si c'est elle-même qui doit pourvoir à sa propre subsistance par son travail, comment pourra-t-elle encore remplir ses devoirs d'épouse et de mère? Comment s'accomplira la prescription suivante de l'Encyclique :

« Ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant. L'enfance en particulier — et ceci demande à être observé strictement — ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques, intellectuelles et morales; sinon, comme une herbe encore tendre, elle se verra flétrie par un travail trop précoce et il en sera fait de son éducation. De même, il est des travaux moins adaptés à la femme que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille. »

Il est évident, pour nous, que la mère de famille qui passe la moitié de sa vie à l'usine; se trouve dans l'impossibilité de remplir le rôle naturel que le Pape rappelle ici.

f) Mais admettons, pour un instant, que la femme mariée, de même que l'homme marié, soient appelés à pourvoir chacun à sa propre subsistance. Qui assurera la subsistance des enfants?

Le père et la mère gagnant chacun seulement de quoi assurer sa subsistance personnelle, c'est à la société, sans contestation possible, qu'incombera le devoir de nourrir et d'élever les enfants. Nous supposons, bien entendu, que l'on écarte, pour le moment, le droit naturel que possède le père de prendre ce qui lui manque pour nourrir ses enfants.

L'Encyclique proclame que « l'homme a reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence ». Si des êtres qui ont reçu avec la vie le droit de vivre,

ne peuvent pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, ce sera donc tout naturellement à la société qu'incombera cette obligation.

Mais qui n'aperçoit que semblable conclusion mène directement à l'organisation socialiste de la société, à la destruction de la famille, à la négation des devoirs du père de famille, devoirs que l'Encyclique rappelle éloquemment?

Aussi, si pareille interprétation de l'Encyclique pouvait prévaloir, on se demande comment il serait encore possible à des catholiques de lutter sérieusement contre le socialisme.

Rappelons d'ailleurs que les économistes de l'école libérale eux-mêmes — nous l'avons montré plus haut — proclament en général que le salaire *naturel* gravite autour du salaire *nécessaire* pour soutenir l'ouvrier avec sa famille, et déclarent même que tel doit être l'effet de la loi de l'offre et de la demande.

Si le Saint-Père avait entendu fixer comme salaire *minimum* exigé par la justice, le salaire suffisant à l'ouvrier isolé, il irait donc beaucoup moins loin que les économistes libéraux eux-mêmes: il resterait infiniment en deçà de ce qui existe, en fait, presque partout et il aurait, qu'on nous pardonne cette expression familière, enfoncé une porte ouverte depuis longtemps. Or pareille hypothèse est complètement inadmissible en présence de la volonté formellement exprimée par l'auguste auteur de l'Encyclique de contribuer à améliorer la situation de l'ouvrier. Donc elle doit être rejetée et faire place à notre interprétation.

Du reste l'Encyclique dit clairement : « Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher. »

Ne serait-ce pas ce qui arriverait si la société



déniait à l'ouvrier, au nom de la justice, le droit de trouver dans le salaire *minimum* les moyens de soutenir sa famille?

L'ouvrier ne devrait-il pas chercher à fuir une pareille société, ne devrait-il pas l'attaquer et s'emparer de ce qu'elle lui refuse pour le mettre à même d'accomplir son devoir primordial de chef de famille?

Ne serait-il pas directement amené à se joindre aux socialistes ou aux anarchistes?

Par conséquent, on ne peut admettre que le Saint-Père ait entendu parler de l'ouvrier isolé, et il faut reconnaître que la règle de justice tracée par lui s'applique à l'ouvrier sobre et honnête à la tête d'une famille ordinaire.

Si nous nous sommes étendu assez longuement sur les motifs tirés de l'Encyclique elle-même qui militent en faveur de l'interprétation que nous donnons aux paroles du Pape, c'est afin de montrer combien sont fondés les avis des théologiens et des philosophes qui, les uns avant l'apparition de l'Encyclique, les autres depuis lors, ont entendu de cette manière la loi de la justice dans la fixation du salaire.

L'illustre Taparelli, dans son *Traité de droit naturel*, rappelle le commandement de Dieu à l'homme : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

« Selon la sentence de la Genèse, dit-il, la sueur doit produire le pain. Et cela non seulement pour l'homme qui travaille, mais encore pour la femme et l'enfant qui en forment la famille et en préparent la continuation. »

Le R. P. Liberatore, l'un des philosophes les plus justement estimés de ce siècle, et l'un des écrivains habituels de la *Civiltà Cattolica*, traite longuement la question du salaire. Lorsque l'on parcourt ces pages, il semble que le Saint-Père, en préparant son Encyclique, n'ait pas dédaigné d'adopter les raisonnements du grand phi-

losophe romain. Or, voici comment ce dernier parle du salaire dû par la justice, dans l'ouvrage intitulé : *Principii di Economia Politica*, pp. 230 et suiv. :

« Pour déterminer la rémunération du travail, on ne doit jamais laisser de côté le point de vue en vertu duquel, d'après l'ordre établi par Dieu, le travail est la propriété de l'homme. Or, quel est ce point de vue? C'est qu'il est pour l'homme le moyen de pourvoir à sa propre conservation, selon sa constitution naturelle. *In sudore vultus tui vesceris pane.* — « O homme, lui a dit Dieu, tu auras ton pain moyennant la sueur de ton front. » Par la sueur du front, on doit entendre la fatigue ou le travail; par le pain, tout ce qui est nécessaire à la vie ici-bas : la nourriture, le vêtement, le logement; et par l'homme, le couple humain ou l'union du sexe masculin et du sexe féminin, se propageant dans la famille : *Masculum et feminam creavit eos; benedixitque illis et ait : crescite et multiplicamini.*

« Le travail est donc virtuellement pour l'ouvrier tout ce dont il a besoin pour assurer sa subsistance et celle de sa petite famille. Si donc il fait valoir ce même travail au profit du patron, il convient que le patron lui rende l'équivalent pour conserver ainsi l'égalité dans l'échange, c'est-à-dire la justice. *Iustitia aequalitatem importat.* (S. Thomas 2<sup>a</sup> 2<sup>ae</sup> q. LVII a. 4 ad. 3 )

« Nous pouvons donc établir en principe que le prix naturel du travail est celui qui, calculé relativement à l'homme et au faible concours de la femme (dont le temps est presque entièrement absorbé par des soins domestiques), peut suffire à les faire subsister l'un et l'autre, ainsi que deux ou trois enfants; car ce nombre est la moyenne qu'on peut supposer, l'expérience démontrant qu'une moitié à peu près des hommes meurt avant de sortir de l'enfance.

« Tel est le niveau dont il convient que le salaire courant se rapproche. S'il le dépasse (et de fait il doit

le dépasser dans les métiers quelque peu relevés), tant mieux : l'ouvrier aura ainsi l'occasion de vivre dans une certaine aisance et de mettre quelque chose de côté pour les malheurs imprévus. Mais si par contre il ne l'atteint pas, sans qu'il y ait de la faute de l'ouvrier, le salaire ne répondra pas au but que se propose la nature et ne vérifiera pas l'équivalence réclamée par la justice. »

Un théologien belge, le R. M. De Gryse, actuellement curé-doyen de Courtrai, raisonnait de la même manière, dès 1885, dans son intéressant ouvrage : *Notre droit national et la Révolution*; et le R. M. Pottier, professeur au grand Séminaire de Liège, formulait des conclusions à peu près identiques dans le remarquable rapport intitulé : *Ce qu'il y a de légitime dans les revendications ouvrières*, rapport qu'il présenta au Congrès des œuvres sociales de Liège, en 1890.

Citons encore, parmi les partisans du salaire familial qui se sont prononcés avant l'apparition de l'Encyclique du 15 mai 1891, S. E. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. Ecrivant au comte de Mun, le 20 janvier 1891, il rappelle l'audience solennelle accordée par Léon XIII aux ouvriers français et les paroles qu'il a lui-même adressées au Pape : « J'ai pu, écrit-il, en ce qui touche le salaire, exprimer le vœu qu'on arrive à garantir à l'ouvrier, dont le travail est la seule ressource, la stabilité du foyer, la facilité de nourrir sa famille, de l'élever chrétiennement et de faire quelque épargne pour les mauvais jours. »

Depuis l'apparition de l'Encyclique, les témoignages nouveaux en faveur du salaire familial ne sont ni moins nombreux, ni moins autorisés.

On nous permettra de reproduire ici, bien qu'il soit fort connu, un fragment du commentaire de l'Encyclique publié par feu S. E. le Cardinal Manning, de grande mémoire :

« Alors, dit l'archevêque de Westminster, se présente

cette question : Qu'est-ce qu'un juste salaire? L'Encyclique en donne une réponse très explicite et définie. Il est impossible d'en établir le *maximum*; il est seulement nécessaire d'en fixer le *minimum*.

« L'Encyclique dit : « *Que le patron et l'ouvrier fassent tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire; au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne. à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête* », et ceci est immédiatement précisé dans le sens d' « *un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille* ».

« Nous avons donc ici la mesure du salaire *minimum*. Il doit être suffisant à l'entretien d'un homme et de son ménage.

« Ceci n'implique point une échelle mobile de salaires selon le nombre des enfants, mais une moyenne déterminée. « *Que si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne lui est pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste.* »

« Ce jugement est fondé sur la loi de nature. Il est clair que l'état normal de l'homme dans l'ordre naturel est que chacun devrait posséder et occuper son propre foyer, s'y trouvant entouré des devoirs et des affections de la vie. Si le mariage était interdit à la population civile du pays, comme à l'armée sous les drapeaux, la face du pays serait ravagée par tous les maux d'une ville de garnison.

« L'incurie est le propre des hommes sans foyer. Bien mince serait le patriotisme d'un pays où personne ne se soucierait de se lever *pro aris et focis*.

« La prospérité domestique de nos grands-pères était le plus sûr garant de leur fidélité.

« La politique de la loi — c'est-à-dire son but et son esprit — est que peu nombreux soient les hommes sans foyer, et que les foyers des gens du peuple soient la base large et solide sur laquelle repose la chose publique dans toute son existence sociale et politique. Nous pouvons dès lors considérer le nécessaire à la maintenance d'un foyer comme étant le *minimum* du juste salaire. D'où il suit qu'un patron qui emploierait des célibataires sans foyer, afin de pouvoir leur donner de moindres salaires, commettrait une injustice sociale, pleine de conséquences immorales et dangereuses pour la société. »

A cet exposé si clair et si autorisé de la question du juste salaire, il convient encore d'ajouter quelques extraits des commentaires de l'Encyclique, récemment publiés par le chanoine J. Didiot, professeur à l'Université catholique de Lille et par le R. P. Martin ; ces deux théologiens entrent en effet dans le détail de ce que doit comprendre le salaire.

« Quel serait, se demande le chanoine Didiot, dans une situation sociale régulière, le taux du salaire? »

Et il répond : « Ce taux, évidemment très variable de région à région et d'industrie à industrie, serait celui qui permettrait à l'ouvrier sobre et moral, de moyenne intelligence et de moyenne force physique, d'élever sa famille, d'épargner quelques ressources, d'arriver enfin à posséder son logis et son champ. »

Et le R. P. Martin, se posant la même question, dans les *Etudes religieuses* de Paris, y répond : « Puisqu'il s'agit de l'existence d'un homme et de sa famille, le salaire est, pour l'ouvrier, le logement, la nourriture, le vêtement, les outils, l'école pour les enfants, et de plus une épargne pour les mauvais jours, le chômage ou la maladie. »

A cette interprétation des paroles du Pape, on en a opposé une autre que nous avons déjà combattue d'une façon générale, à savoir que l'Encyclique, lorsqu'elle parle du juste salaire et de l'ouvrier sobre et honnête, n'a eu en vue que l'ouvrier isolé.

Le principal motif pour lequel certains économistes chrétiens repoussent le salaire familial est celui que formulait feu Mgr Freppel : « Faudra-t-il, au nom de la justice, faire varier le salaire suivant que l'ouvrier sera célibataire ou marié, qu'il aura peu ou beaucoup d'enfants? »

Cette objection ayant rencontré quelque écho en Belgique et étant spécieuse, S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, daigna la transmettre, avec plusieurs autres demandes, à la Congrégation du Saint-Office, à Rome, dès le mois d'août 1891. La réponse, formulée par un consulteur du Saint-Office, fut envoyée de Rome à l'archevêque de Malines à la fin de l'été dernier, mais ne reçut, à l'époque du Congrès de Malines, qu'une publicité très incomplète.

Néanmoins, ce qui transpira dans le public des questions proposées et des réponses intervenues provoqua quelque émoi, et bientôt de nouvelles demandes d'explication arrivèrent à Rome de divers côtés.

C'est vraisemblablement à ces demandes qu'est venue répondre indirectement la lettre adressée de Rome, le 22 mars 1892, par R. P. Eschbach, supérieur du Séminaire français à Rome, à la revue française : *La Science Catholique*. Dans cette lettre, le R. P. Eschbach laisse clairement entendre que s'il prend la plume, c'est après avoir été « renseigné en haut lieu ». Non seulement il communique officiellement à la presse le texte complet des réponses données aux trois questions transmises par S. E. le Cardinal archevêque de Malines, et fait connaître que ce grave document doit être considéré comme émanant du Saint-Siège, mais il complète l'exposé de la doctrine du juste salaire et ajoute aux

réponses ce que celles-ci ne pouvaient pas comprendre, étant donné le texte précis des questions posées.

Nous tenons à reproduire intégralement ces deux intéressants documents, dans leur ordre naturel, vu leur importance.

Voici d'abord la lettre du R. P. Eschbach :

« Monsieur le directeur,

« Vous me faites l'honneur de me demander comment, à mon humble avis, il faut concilier la doctrine de l'Encyclique *Rerum Novarum* avec la doctrine traditionnelle et commune sur le juste salaire. « D'après l'Encyclique, vous écrit-on, la règle du salaire se trouve dans les besoins de l'ouvrier et, d'après l'opinion générale, elle est dans l'équivalence du prix avec le travail, cette équivalence étant déterminée par l'estimation commune, non faussée par la fraude ou par la violence. » J'accepte de répondre à votre question, non point que je me flatte d'y apporter de mon propre fonds aucune lumière nouvelle, mais bien parce que, ayant été renseigné en haut lieu sur le sens exact de ce passage du document pontifical, j'ai la confiance de ne rien vous dire qui ne soit conforme à la pure vérité.

« Avant d'entrer dans de plus amples développements, souffrez que, fidèle à nos traditions scolastiques, je commence par *distinguer* séparément chacune des deux propositions susdites.

« D'après l'Encyclique, la règle du juste salaire se trouve dans les besoins de l'ouvrier. » — *Je distingue* : la règle éloignée et fondamentale, quoique non adéquate; — *Je sous-distingue* : et l'Encyclique entend parler des besoins ordinaires de l'ouvrier sobre et honnête, se trouvant dans des conditions normales de santé et de famille. — *Je le concède*. — D'après l'Encyclique, il faut placer

cette règle dans les besoins quels qu'ils soient de l'ouvrier, en n'importe quelle situation il puisse se trouver. — *Je le nie.*

« Quant à la deuxième proposition : « D'après la doctrine commune et traditionnelle, la règle du juste salaire se trouve dans l'équivalence du prix avec le travail, cette équivalence étant déterminée par l'estimation générale non faussée. » - *Je distingue* : et pour que l'estimation générale de cette équivalence soit juste, il faut, d'après la doctrine traditionnelle, qu'elle soit basée sur les besoins ordinaires de l'ouvrier sobre et honnête. — *Je le concède.* — Et la doctrine traditionnelle suppose que la détermination de l'équivalence du travail et de la rémunération puisse se faire en dehors de toute considération des besoins de l'ouvrier. — *Je le nie.*

« Il me semble que je pourrais m'en tenir à ces quelques simples distinctions. Elles laissent, en effet, entrevoir assez clairement où il convient de chercher la clef de la solution qu'on demande, et comment concilier deux propositions qui ne paraissent opposées que parce qu'elles sont incomplètes. Essayons cependant de pénétrer plus avant dans notre sujet et d'exposer plus largement le sens de nos distinctions. Et d'abord que faut-il entendre bien au juste par le *prix du travail* ?

« Evidemment l'idée que l'accouplement de ces deux mots éveille dans mon esprit est moins simple que celle qui naît en moi, si l'on vient à me parler du prix d'une denrée ou d'un article de commerce. Ici le concept est clair. Il s'agit d'un échange entre deux individus, entre vendeur et acheteur ; le prix sera la pièce de monnaie offerte par celui-ci, acceptée par celui-là comme condition de l'échange. Sauf le cas de fraude, pas ne sera besoin de faire appel à quelque autre principe extrinsèque pour juger de la légitimité de cet acte. Mais il n'en va pas de même quand l'on



parle du prix du travail, et c'est la doctrine expresse de l'Encyclique que sa détermination réclame l'intervention d'un principe supérieur, trop souvent, hélas! méconnu par les économistes modernes.

« Le travail, en effet, n'est pas un objet matériel que l'on se passe de la main à la main; il ne répond pas à l'idée de simple marchandise. C'est un acte humain, l'exercice libre des facultés d'un être intelligent, à la fois spirituel et corporel. De cet exercice ou de ce travail, quoique tout personnel, s'il est appliqué à tel objet donné, il pourra résulter un bien, un avantage en faveur et au profit d'un tiers. Dès lors, le travail devient susceptible d'être donné en quelque manière et échangé à l'instar de la marchandise et de l'article de commerce, c'est-à-dire contre une rémunération, un prix convenu d'un commun accord. Dans les deux cas, il y aura contrat obligeant les parties, en vertu de la stricte justice, appelée *commutative* du mot latin *commutatio*, échange. Voici comment, dans la *Somme théologique* (1, 2, Q. 114, art. 1<sup>er</sup>), saint Thomas explique ce point important : « Id enim merces dicitur, quod alicui recompensatur pro retributione operis vel laboris, quasi quoddam pretium ipsius; unde sicut reddere justum pretium pro re accepta ab aliquo est actus justitiæ, ita etiam recompensare mercedem operis vel laboris est actus justitiæ. »

« Maintenant, d'après quelle règle la justice exige-t-elle que soit déterminé le prix du travail ou le salaire de l'ouvrier? Répondons sans délai et sans hésitation que c'est d'après le principe commun à tous les actes relevant de la justice commutative, celui de l'équivalence entre ce qui est donné et ce qui est reçu. Un travail n'atteignant qu'une valeur de A ne pourra se réclamer d'un salaire de A + B, sous prétexte que le surplus B est indispensable à l'ouvrier pour faire face à tous ses besoins. Le patron qui lui accordera ce

surplus fera acte de charité, mais il n'y serait pas tenu en vertu de la justice. Cette réponse, dira-t-on, est-elle bien conforme à la doctrine de l'Encyclique « que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête »? — Oui, car voici le sens analytique de cette proposition, qui en renferme plusieurs, dont elle est comme la synthèse.

« L'homme doit conserver son existence pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. C'est là un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. » (*L'Encyclique.*)

« De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance. » (*Ibid.*)

« Parmi les hommes, il en est qui sont propriétaires et qui se procurent les choses nécessaires à la vie moyennant les revenus de leurs biens. Les autres n'ont, pour toute propriété, que « la force active inhérente à leur personne, et qu'ils ont reçue pour leur utilité, » c'est-à-dire, avant tout, pour trouver dans l'exercice de cette force de quoi subvenir à leur existence.

« Pour ces derniers, le travail exécuté dans les conditions normales avec le repos du dimanche a, de droit naturel et au *minimum*, une valeur équivalente à la somme des choses nécessaires à la subsistance d'un ouvrier sobre et honnête.

« Cette valeur est intrinsèque au travail et ne saurait être diminuée, même du consentement du travailleur. Elle est la même partout et dans tous les pays et ne dépend point radicalement de l'estimation des hommes. Celle-ci ne détermine que la valeur comparative de l'or et de l'argent avec les marchandises et les denrées, et c'est cette équivalence seule qui varie suivant les contrées et les pays. D'où il suit que le travail, quoique toujours d'égale valeur en lui-même et quant à son

*minimum*, n'exigera pas toujours ni partout, en vertu de la stricte justice, une égale rémunération en monnaie, ou un égal salaire; celui-ci suivra les fluctuations des valeurs monétaires par rapport aux choses de la vie.

« Les besoins de l'ouvrier ne donnent donc pas, comme notre honorable correspondant a cru le lire dans l'Encyclique, la mesure prochaine du prix du travail, mais celle de sa valeur naturelle et nécessaire, et partant, c'est dans la considération de ces besoins, entendus comme j'ai dit plus haut, qu'il faut chercher la base première et fondamentale de la détermination du salaire. Tel est le sens du passage suivant de l'Encyclique : « Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire; au dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. »

« Comme on voit, il n'est directement question ici que du salaire *minimum* au-dessous duquel cette loi de justice naturelle, antérieure à tout contrat, ne permet pas de descendre; mais cette loi n'est pas la règle adéquate ou complète du juste salaire. Le temps plus ou moins long consacré au travail d'une part, et l'habileté ou l'incapacité du travailleur de l'autre, sont autant d'éléments dont, en stricte justice, il doit être tenu compte, soit pour élever le salaire, soit pour le diminuer. Je dis le *diminuer*, même, en certains cas, au-dessous de la somme nécessaire à l'ouvrier pour les besoins de la vie, par exemple si le travail, pour une cause quelconque, se trouvait réduit à une partie seulement de la journée ou n'atteignait pas la moyenne du produit que le patron serait en droit d'en attendre.

« Ajoutons encore qu'en vertu des mêmes principes de justice, le salaire de l'ouvrier, au temps où ses

besoins sont minimes, doit être au moins tel, qu'il lui soit possible de faire des économies pour les temps moins favorisés. Enfin, rappelons, en terminant, et pour répondre à toute une autre série de doutes se rattachant à la question sociale, qu'aux confins de la justice, Dieu, en vue du pauvre et de l'indigent, a placé l'équité et la charité chrétienne avec ses richesses et ses fécondes industries. Tels sont les profonds enseignements de Léon XIII dans sa mémorable Encyclique *Rerum Novarum*.

« En confirmation de l'interprétation que je viens de vous en faire, je vous envoie, monsieur le directeur, le texte officiel d'un autre grave document émané du Saint-Siège dans le courant de l'année dernière, et dont les journaux ont donné alors le sens général. (Voir l'*Univers*, n° du 18 septembre 1891.) Ce sont des réponses motivées à trois questions relatives au salaire, sur lesquelles un vénérable archevêque avait prié le Souverain Pontife de lui faire expliquer le sens de l'Encyclique. J'ai lieu de croire que ces réponses et les explications qui les accompagnent sont encore inédites.

« Veuillez agréer...

A. ESCHBACH,

*Supérieur du Séminaire français.*

« Rome, le 22 mars 1892. »

Voici la traduction du grave document annoncé dans la lettre du R. P. Eschbach :

« Dans l'Encyclique *Rerum Novarum* il est dit :  
« Que le patron et l'ouvrier fassent tant et de telles  
« conditions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord  
« notamment sur le chiffre de salaire; au-dessus de  
« leur libre volonté il est une loi de justice naturelle  
« plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire  
« ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier  
« sobre et honnête. »

« *On demande* 1°. — Est-ce que par ces mots « justice naturelle » on doit entendre la justice commutative, ou plutôt l'équité naturelle?

« *Réponse à cette première demande.* — A proprement parler, on doit entendre la justice commutative.

« *Explication.* — Certes, le travail d'un ouvrier diffère extrêmement d'une marchandise, de même que le salaire diffère du prix. Car le travail de l'ouvrier procède de la liberté humaine, et par cela revêt un caractère de mérite et de droit à la récompense ou salaire. C'est pourquoi, il est beaucoup plus noble que la marchandise et le prix qui s'obtiennent par le seul échange. Néanmoins pour plus de clarté, le travail d'un ouvrier est considéré comme une sorte de marchandise, et le salaire ou récompense comme une sorte de prix. Et ce n'est pas à tort qu'il en est ainsi; car bien que le travail de l'ouvrier soit quelque chose de plus noble qu'une marchandise, il garde cependant tout le caractère d'une marchandise, si on le considère par le côté qui fait que celle-ci est l'objet du prix. Le raisonnement de saint Thomas est donc très-juste, quand il dit I-II. Q. CXIV, art. 1 : « On appelle salaire ce qui est attribué à quelqu'un pour rétribution de son travail ou labeur, comme une sorte de prix dudit travail. Aussi, de même que c'est un acte de justice de donner à quelqu'un le juste prix pour une chose que l'on en reçoit, de même c'est un acte de justice de donner le salaire d'un travail ou labeur. » — Acte de justice commutative, disons-nous. Car de même que l'achat et la vente, de même le travail et le salaire sont pour l'utilité commune des contractants, puisque l'un a besoin de la chose ou du travail de l'autre, et *vice versa*. Or, ce qui est pour l'utilité commune ne doit pas être plus au détriment de l'un que de l'autre et c'est pourquoi, entre le maître et l'ouvrier, il doit s'établir un contrat de justice conformément au principe

d'équivalence, qui est le propre de la justice commutative. (Cf. II-II. Q. LVII, art. 1.)

« Que si l'on cherche le *criterium* au moyen duquel devra être établie cette équivalence entre le travail manuel de l'ouvrier et le salaire à donner par le maître, nous répondons : l'Encyclique dit que ce *criterium* il faut le chercher dans la fin immédiate de l'ouvrier qui lui impose le devoir naturel ou la nécessité de travailler, à savoir dans le vivre et le vêtement dont il a besoin pour sustenter convenablement sa vie et que le travail manuel a pour but premier et principal d'obtenir (*ib.* Q. CLXXXVII, art. III). Toutes les fois donc que l'ouvrier ayant satisfait par la nature de son travail à son devoir naturel d'obtenir le but immédiat de son labeur, le salaire n'est pas suffisant pour obtenir cette fin convenable, c'est-à-dire le vivre et le vêtement, alors, à proprement parler et vu la nature des choses, il y a inégalité objective entre le travail et le salaire et, par suite, lésion de la justice commutative.

« Cependant, il faut, sur ce point, considérer d'une manière générale deux choses. La première, c'est que, de même que le prix des choses vénales n'est pas ponctuellement déterminé par la loi de la nature, mais consiste plutôt dans une certaine estimation commune, de même doit-on le dire aussi du salaire en général. C'est pourquoi, rien n'étant changé aux conditions tirées du motif de la fin, il y a, ou du moins il peut y avoir, par l'estimation commune, sans manquer à la justice, une légère augmentation ou diminution du salaire de l'ouvrier, de même qu'une légère augmentation ou diminution du prix des marchandises, d'après l'estimation publique, ne semble pas contraire à l'égalité de la justice. (II-II, Q. LXXVII, article 1, ad 1.)

« La seconde chose à considérer c'est que, pour déterminer l'égalité de justice entre le salaire et le travail manuel, on ne s'attache pas seulement à l'es-

timation commune pour la qualité ou à la quantité du travail, mais aussi à sa durée, de même qu'aux prix des choses que l'ouvrier doit acheter pour se nourrir et se vêtir convenablement; car ces prix ne sont pas les mêmes partout.

« Enfin, s'il arrive qu'un maître, sans avoir lésé la justice, ainsi qu'il a été dit, tire un grand profit de son travail, il peut, spontanément et louablement, donner quelque chose de surplus à son ouvrier; mais c'est là une affaire de bienveillante équité, et il n'en est pas tenu de par la justice. Dans ce cas, il faut appliquer les principes dont on use pour le juste achat et la juste vente. (*Ibid.* in corp. act.)

« *On demande* II<sup>o</sup>. — Le maître péchera-t-il, qui paie le salaire suffisant à la sustentation d'un ouvrier, mais insuffisant à l'entretien de sa famille, soit que celle-ci comprenne avec sa femme de nombreux enfants, soit qu'elle ne soit pas nombreuse?

« *Réponse à cette deuxième demande.* — Il ne péchera pas contre la justice, mais il pourra parfois pécher, soit contre la charité, soit contre l'équité naturelle.

« *Explication.* — Par cela même que, selon ce qui a été déclaré en réponse à la première question, on observe l'égalité entre le salaire et le travail, on satisfait pleinement aux exigences de la justice commutative. Or, le travail est l'œuvre personnelle de l'ouvrier, et non de sa famille; ce travail ne se rapporte pas tout d'abord et en soi à la famille, mais subsidiairement et accidentellement, en tant que l'ouvrier partage avec les siens le salaire qu'il a reçu. De même donc que la famille, dans l'espèce, n'ajoute pas au travail, de même il n'est pas requis par la justice que l'on doive ajouter au salaire mérité par le travail lui-même.

« Cependant, il pourra pécher contre la charité, etc., non pas généralement et en soi, mais accidentellement

et dans certains cas. C'est pourquoi la réponse porte :  
« parfois ».

« Il pourra pécher contre la charité, non-seulement de toutes les manières par lesquelles on peut pécher contre la charité envers son prochain, mais encore d'une façon particulière. Car le travail de l'ouvrier tourne à l'avantage du maître. Toutes les fois donc que celui-ci est tenu, par le précepte de la charité, d'exercer les devoirs de charité, et dans chacun des cas où il y est tenu, il est tenu aussi d'observer l'ordre de la charité. Or, de par cet ordre, les ouvriers qui font pour l'utilité du maître un travail prolongé, lui sont plus prochains que les autres pauvres qui ne font rien pour lui.

« C'est pourquoi le maître qui est en situation de faire la charité, doit l'exercer de préférence en faveur de ses ouvriers, en leur donnant largement ce qu'il n'est pas du tout tenu de faire en justice, afin que le salaire ainsi accru par la charité soit moins insuffisant pour la sustentation de la famille de l'ouvrier. Tout cela, d'ailleurs, doit être dit au sens général et en forme de principe; car dans la pratique on ne doit pas décider témérairement si le maître pèche ou non contre la charité.

« Il pourra pécher aussi contre l'équité, dont le propre est de rétribuer spontanément et non par obligation de justice. Ici nous n'entendons point parler de cette équité qui amène la gratitude par suite du bienfait reçu, car le travail de l'ouvrier n'est pas un bienfait, puisque, par le salaire, il est récompensé conformément à l'égalité de la chose; mais, du moment que le maître tire du travail de l'ouvrier beaucoup de bénéfice et d'avantage, quand en réalité, il en tire, il est tenu, par une certaine équité naturelle de le récompenser d'une certaine manière par surrogation, ainsi qu'il a été dit au paragraphe 1<sup>er</sup> : « Enfin, s'il arrive » de la réponse à la première demande; mais il est clair que l'ouvrier n'a aucun droit à cette surrogation.



« *On demande* III<sup>o</sup>. — Les maîtres pêchent-ils, et pour quelle raison pêchent-ils, quand, sans user de violence ni de fraude, ils donnent un salaire moindre que ne le mérite le travail fourni et que ne le réclame une honnête sustentation, et cela parce que de nombreux ouvriers se présentent, qui se contentent de ce petit salaire ou y ont consenti librement?

« *Réponse à cette troisième demande.* — A proprement parler, ils pêchent contre la justice commutative.

« *Explication.* — Il a été dit que le travail de l'ouvrier, bien qu'il ne soit pas proprement une marchandise, peut néanmoins pour plus de clarté, se comparer à une marchandise, parce que, par rapport à l'égalité du salaire, il offre tout ce qu'a la marchandise par rapport au prix et même quelque chose de plus. Par conséquent, l'on peut raisonner justement du moins au plus. Or, dans un achat, il n'est pas permis, à proprement parler, d'acheter une chose à un prix moindre qu'elle ne vaut d'après l'estimation commune, étant donnés les temps et les lieux. A *fortiori* n'est-il pas permis, et est-il contre la justice, de donner un salaire moindre que le travail fourni ne le mérite, c'est-à-dire suffisant pour une honnête sustentation. Sur ce point, voir l'Encyclique, pp. 38 et 39.

« Nous avons dit : « à proprement parler », car accidentellement il peut y avoir des cas particuliers où les maîtres peuvent engager licitement des ouvriers qui se contentent d'un salaire non adéquat. Par exemple, si le maître ne retirait aucun bénéfice, ou si son bénéfice était tout à fait insuffisant pour sustenter convenablement sa vie en donnant un salaire adéquat, et à plus forte raison si par ce salaire il était mis en perte. Dans ce cas, en effet, et dans les cas pareils, bien qu'il s'agisse, à première vue, d'une question de justice, en réalité, c'est plutôt une question de charité par laquelle le maître pourvoit à ses besoins et à ceux des siens.

(Cf. Explication de la réponse de la première demande, au paragraphe : « . Cependant il faut considérer deux choses. » ) »

Ne résulte-t-il pas à toute évidence de ces deux documents que, s'il ne faut pas faire varier le salaire de l'ouvrier suivant qu'il est célibataire ou marié, qu'il a peu ou beaucoup d'enfants, il convient, d'autre part, si l'on veut interpréter fidèlement l'Encyclique, de tenir compte « des besoins ordinaires de l'ouvrier sobre et honnête, se trouvant dans des conditions normales de santé et de famille » ?

Toute la justification de notre thèse est dans ces quelques mots que la lettre du R. P. Eschbach développe et explique, de façon qu'aucun doute ne semble plus pouvoir subsister dans les esprits.

Et cependant, lorsque la lettre du R. P. Eschbach a paru, accompagnant le document adressé en 1891 à S. E. le Cardinal archevêque de Malines, un certain nombre de catholiques n'ont voulu y voir qu'une simple formule d'envoi, d'autres qu'une opinion privée, sans importance en présence du document pontifical. D'autres ont même considéré le document qui accompagnait la lettre du R. P. Eschbach, et notamment la réponse à la seconde question posée, comme l'annonce du triomphe de leur système, et ils s'en vont répétant que le Pape, dans l'Encyclique du 15 mai 1891, n'a certainement pas entendu parler de l'ouvrier sobre et honnête *avec sa famille*, mais uniquement de l'ouvrier *isolé*.

Une simple remarque suffira, croyons-nous, pour faire justice de cette appréciation; elle nous est fournie par le document lui-même.

En effet la seconde question, transmise à Rome par S. E. le Cardinal Goossens, est formulée de la manière suivante : « Le maître péchera-t-il, qui paie le salaire suffisant à la sustentation d'un ouvrier, mais

insuffisant à l'entretien de sa famille, soit que celle-ci comprenne avec sa femme de nombreux enfants, soit qu'elle ne soit pas nombreuse? »

Qu'a voulu demander S. E. le Cardinal Goossens en transmettant ce doute à Rome et en soumettant cette question au Saint-Office? A-t-il provoqué la solution de deux questions, à savoir : « 1<sup>o</sup> le salaire peut-il être en justice suffisant à la sustentation de l'ouvrier, mais insuffisant à l'entretien de la famille de l'ouvrier? — 2<sup>o</sup> En admettant que le salaire doive permettre l'entretien de la famille de l'ouvrier, doit-il varier suivant le nombre des enfants dont se compose cette famille? »

Evidemment non. Si le prélat éminent qui a bien voulu se faire l'organe des doutes posés par quelques uns de ses diocésains, avait cherché à connaître l'avis de la Congrégation sur les deux points précités, il aurait sans aucun doute posé deux questions. En réalité, il n'en a posé qu'une, à savoir si le salaire exigé par la justice doit varier suivant le nombre des enfants dont se compose la famille de l'ouvrier. Et, de fait, telle était la grande, la seule objection que formulaient contre le salaire familial un certain nombre d'excellents catholiques.

En transmettant leurs doutes à Rome, S. E. le Cardinal Goossens est demeuré fidèle à ses traditions de paternelle bienveillance, et il a rendu un service signalé à la cause de la vérité.

Que devait-être la réponse à la question unique que nous venons de rappeler? Devait-elle comprendre à la fois deux questions, celle que S. E. le Cardinal Goossens n'avait pas formulée, et celle qu'il avait expressément formulée? Bien certainement non. C'est d'ailleurs l'habitude, à Rome, de répondre d'une façon aussi adéquate que possible aux questions posées, de ne pas en supposer d'autres et de ne pas aborder,

dans la réponse à un point déterminé, d'autres points non expressément formulés.

C'est ce qui a été fait cette fois encore ; aussi la lecture de la réponse indique-t-elle bien à tout esprit habitué à raisonner que le consultant du Saint-Office n'a eu d'autre intention que de repousser absolument l'idée que la doctrine de l'Encyclique aurait pour conséquence d'obliger les patrons à adopter des salaires variables d'individu à individu, d'après la composition de chaque famille ouvrière.

Voilà pourquoi le R. P. Eschbach, chargé de publier les trois questions venues de Malines et les trois réponses, a pu, avec ces réponses, faire connaître une interprétation de l'Encyclique acceptée « en haut lieu » sur la question même du salaire familial, et compléter ainsi la doctrine exposée dans ces réponses, en affirmant nettement que le salaire *minimum* exigé par la justice doit suffire à l'ouvrier sobre et honnête, se trouvant dans des conditions normales de santé et de famille.

Si les réponses adressées à S. E. le Cardinal Goossens, avaient un autre sens que celui que nous indiquons, si elles contenaient la répudiation du salaire familial, il y aurait contradiction manifeste entre elles et la lettre du R. P. Eschbach.

Or ce dernier laisse clairement entendre qu'il exprime la pensée dominante à Rome, en haut lieu ; c'est lui qui nous fait connaître que les réponses données à Malines ont reçu l'approbation du Saint-Siège. Il ajoute même, à propos de ces réponses qu'il joint à sa lettre, *un autre* grave document, marquant ainsi lui-même la gravité de sa propre communication.

Donc, tout nous porte à admettre qu'il n'y a pas la moindre contradiction entre les deux pièces reproduites plus haut, et que la lettre du R. P. Eschbach et les Réponses se complètent l'une l'autre.

D'ailleurs, pourrait-on supposer un instant que le R. P. Eschbach, écrivant de Rome, le 22 mars dernier, dans les termes que nous avons rapportés et sur une matière aussi grave, n'eût pas été en quelque manière désavoué s'il avait abrité à tort une simple opinion personnelle sous le manteau de la plus haute autorité religieuse qui soit au monde?

Désireux toutefois de lever pour nous-même toute espèce de doute à cet égard, nous nous sommes adressé au R. P. Eschbach et nous lui avons envoyé la lettre suivante :

« *Meirelbeke-lez-Gand, 19 mai 1892.*

« Au Rév. Père Eschbach, supérieur du Séminaire français, à Rome.

« Mon Révérend Père,

« J'ai lu avec le plus vif intérêt la lettre que vous avez adressée à la *Science catholique*, le 22 mars dernier, relativement au juste salaire, et le grave document que vous y avez joint.

« Ayant abordé cette même question, quelques mois avant l'apparition de l'Encyclique sur la Condition des ouvriers, dans un petit ouvrage flamand, intitulé : *Beknopt overzicht van eenige punten der Staathuishoudkunde*, dont j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire, je prends la respectueuse liberté de soumettre à votre appréciation la traduction exacte de ma définition du juste salaire :

« Nous regardons comme un devoir de justice naturelle, pour le patron, de payer à l'ouvrier normal (c'est-à-dire à celui qui exécute honnêtement et moyennement bien son travail) — pour autant que la situation de l'industrie le permette, — un salaire *minimum* suffisant pour pourvoir aux frais d'entretien du dit ouvrier et d'un ménage ordinaire (ce mot visant le nombre habituel ou moyen des enfants par ménage

dans la région), ainsi qu'aux dépenses ordinaires de maladie, à celles d'instruction des enfants et à celles d'une retraite suffisante dans les vieux jours. »

« Cette définition me paraît être conforme à la doctrine rappelée par le Saint-Père dans l'Encyclique et à l'interprétation que vous en donnez.

« Je serais fort heureux toutefois, mon Révérend Père, de connaître votre avis personnel à cet égard.

« Veuillez agréer, Mon Révérend Père, avec mes remerciements anticipés, mes respectueux hommages.

ARTHUR VERHAEGEN. »

Voici la réponse textuelle que l'éminent religieux nous a fait l'honneur de nous adresser et que nous sommes autorisé à publier. Le très léger différend qui nous sépare du R. P. Eschbach ne fera que mieux ressortir ce fait que notre interprétation, admise dans ses parties essentielles, a été étudiée de près par notre savant correspondant.

Entièrement d'accord sur le principe du moindre salaire exigé par la justice, nous ne différons que sur l'une des applications de ce principe, et même — nous avons des motifs plausibles de le croire, — cette divergence de vues provient d'un simple malentendu.

Quoiqu'il en soit, l'importance de la communication qui va suivre n'échappera pas à nos lecteurs :

« Rome, le 30 mai 1892.

« Monsieur Arthur Verhaegen, Meirelbeke-lez-Gand (Belgique).

« Très honoré Monsieur,

« Je suis heureux de vous dire, en réponse à votre honorée lettre du 19 courant, qu'à mon humble avis vous avez parfaitement saisi la pensée fondamentale de l'Encyclique relativement au juste salaire.

« Votre formule, sauf l'idée finale, me semble exacte ; mais afin de la rendre plus précise encore, je la modifierais légèrement comme il suit :

« Nous regardons comme un devoir de stricte justice naturelle, pour le patron, de payer à l'ouvrier normal, sobre et honnête (c'est-à-dire à celui qui exécute honnêtement et moyennement bien son travail, et qui vit sobrement comme il convient à un pauvre obligé de manger son pain à la sueur de son front), — pour autant que la situation de l'industrie le permette — un salaire *minimum* suffisant pour pourvoir aux frais d'entretien du dit ouvrier et, s'il est en âge d'être marié, d'un ménage ordinaire, ces frais comprenant outre la nourriture, le vêtement et le logement, les petites dépenses indispensables de maladie, et celles de l'instruction élémentaire des enfants. »

« Je ne crois donc pas qu'il soit permis d'étendre les proportions du salaire à payer par le patron en vertu de la justice commutative, à la possibilité pour l'ouvrier de se créer normalement, c'est-à-dire sans s'imposer des sacrifices par de parcimonieuses épargnes, une retraite suffisante pour les vieux jours.

« Telle est mon appréciation personnelle du passage que vous me citez de votre brochure flamande. Resterait à la justifier dans toutes et chacune de ses parties. Vous ne vous attendez pas à ce que je le fasse ici. S'il plait à Dieu, j'y pourrai revenir ailleurs.

« En attendant, très honoré Monsieur, veuillez agréer avec mes meilleures félicitations pour vos intéressants travaux sur les questions sociales, l'assurance de ma parfaite considération.

A. ESCHBACH,

*Supérieur du séminaire français  
de Rome. »*

---

## IV

Et maintenant que voila la grande loi du juste salaire mise en lumière, examinons brièvement quelles sont ses conséquences immédiates, et quelle devra être son influence sur notre organisation sociale.

Ses conséquences immédiates, d'abord. C'est le devoir de justice rappelé à tous ceux qui emploient des ouvriers, d'appliquer la règle tracée par le Pape. C'est la vieille doctrine catholique, sans augmentation, sans diminution, affirmée solennellement et précisée par le chef de l'Eglise. Tous ceux qui font travailler ont le devoir de se pénétrer de cette doctrine et des règles qu'elle leur impose, et d'y conformer leur conduite. Le particulier vis-à-vis de ses domestiques, l'industriel vis-à-vis de ses ouvriers, doivent s'efforcer d'appliquer la loi formulée par le Pape, dans les limites tracées par l'Encyclique.

Qu'arrive-t-il fréquemment ?

Il est telles régions industrielles où les affaires ont traversé une ère de prospérité. Les salaires y étaient généralement suffisants. Mais les bénéfices viennent-ils à baisser, ce n'est pas sur les matières premières, ni sur l'entretien des machines que l'on peut réaliser des économies ; ce n'est pas toujours le rendement du capital que l'on réduit tout d'abord, mais ce sont trop fréquemment les salaires des ouvriers, matière taillable et corvéable à merci, et qui semble parfois indéfiniment compressible. Les traitements des directeurs ne baissent généralement pas, quelque soit la crise. Mais les salaires baissent, au point parfois qu'une grande partie de la classe ouvrière est obligée de se faire inscrire sur les listes de la bienfaisance publique.

Sans doute la dépression des salaires peut aussi provenir de l'état permanent de stagnation de l'industrie. Dans ce cas, il n'y a aucun reproche à adresser aux patrons.



Dans tous les cas, le devoir de tout homme qui emploie des ouvriers est tracé. Le Pape a solennellement appelé l'attention sur ce devoir. Aux patrons désormais de choisir entre leur conscience et leur intérêt.

Mais il y a également sinon un devoir, tout au moins une haute convenance pour tous ceux qui emploient *indirectement* des ouvriers à veiller à ce que ces derniers reçoivent de leurs patrons le salaire prescrit par la justice. Il ne s'agit évidemment pas ici d'une obligation comparable à celle du patron lui-même qui traite directement avec l'ouvrier; mais tout homme, toute association d'hommes qui comprennent l'importance et la justesse de la loi sociale tracée par le chef de l'Eglise, ne doivent-ils pas travailler, dans la limite de leur pouvoir, à en assurer l'exécution? Ce peut n'être là qu'un acte de haute convenance dans bien des cas, notamment lorsque le patron responsable est en situation d'appliquer lui-même la loi de justice enseignée par le Pape. Mais ce peut devenir un devoir lorsque, par le fait même du particulier ou de l'association qui fait exécuter le travail, le patron est mis dans l'impossibilité d'appliquer cette loi.

Expliquons-nous. Un particulier va faire l'achat d'un chapeau. Doit-il s'enquérir si l'ouvrier qui a confectionné le chapeau a reçu un salaire suffisant? Evidemment non.

Le patron qui fait confectionner le chapeau est à même de remplir ce devoir et, quelle que soit sa manière d'agir, l'achat d'un chapeau par un particulier ne permettra pas à ce dernier d'exercer la moindre influence sur le taux des salaires.

Mais supposons que ce particulier soit le ministre de la guerre; qu'au lieu d'un chapeau, il en commande dix mille et qu'il adopte, pour faire sa commande, le mode de l'adjudication publique.

Il s'agit ici d'une commande qui exercera une grande influence sur la marche de l'industrie chapelière et

qui sera peut-être suivie d'autres commandes analogues. Lors même qu'il la ferait directement, sans adjudication, le ministre de la guerre pourrait, avec de grandes chances de succès, s'enquérir si des salaires suffisants sont payés aux ouvriers chapeliers. Ce serait, de sa part, tout au moins un acte de haute convenance que de s'assurer qu'il en est ainsi et de contribuer, au nom de l'Etat qu'il représente, à assurer à la classe ouvrière une existence convenable.

Mais s'il procède par voie d'adjudication publique, c'est pour lui presque un devoir de veiller à ce que les ouvriers chargés de confectionner les dix mille chapeaux soient convenablement rémunérés.

En effet, dans ce cas, les divers patrons qui soumissionnent pour obtenir l'entreprise, ne sont plus entièrement libres de payer à leurs ouvriers des salaires suffisants. Leur intérêt immédiat leur ordonne de baisser leur prix d'entreprise de façon à obtenir l'adjudication. Leur intérêt est donc directement en conflit avec leur devoir, et pourra même dans certains cas influencer sur la façon de comprendre et même d'accomplir ce devoir. Le ministre de la guerre, ou pour mieux dire l'Etat, en ne faisant appel qu'à l'intérêt, en plaçant le bon marché de l'entreprise au-dessus de tout autre avantage, pousse directement les soumissionnaires à se laisser guider exclusivement par cet intérêt immédiat et à faire bon marché de leur devoir vis-à-vis de leurs ouvriers.

L'Etat, de plus, fait preuve de son peu de sollicitude pour la grande loi de justice dont l'application généralisée peut seule améliorer sérieusement la situation matérielle de la classe ouvrière.

Dans ce cas, et dans les nombreux cas de l'espèce, n'y a-t-il pas une sorte d'obligation à intervenir ?

Cette intervention devrait, à notre sens, être regardée comme un devoir, chaque fois qu'elle est possible.

Elle est possible presque chaque fois que des travaux sont exécutés par voie d'adjudication.

Aussi avons-nous depuis longtemps soutenu que les administrations publiques, l'Etat, les Provinces, les Communes, les Fabriques d'église devraient, dans leurs cahiers de charges d'adjudication, prescrire qu'un *minimum* de salaire, variable d'après les métiers, les temps et les lieux, soit payé aux ouvriers.

Pareille mesure soulèverait, dit-on, des difficultés d'application. Admettons-le pour un instant. Mais elle amènerait d'autre part le développement et la fondation de nombreuses unions professionnelles ouvrières qui fixeraient bientôt, comme cela a lieu en Angleterre, les *minimums* de salaire pour chaque genre de travail, d'accord avec les patrons, et qui rendraient ainsi fort aisée la tâche des administrations publiques.

L'exemple des administrations et le développement des unions professionnelles auraient une influence considérable sur les salaires payés en dehors des cas d'adjudication publique. Les particuliers adopteraient insensiblement les salaires payés dans les entreprises publiques et agréés par les unions professionnelles, et ainsi la rémunération du travail tendrait à atteindre partout le taux exigé par la justice et nécessaire à l'ouvrier sobre et honnête pour pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille.

On le voit : il y a loin du système pratique que nous venons d'exposer au système prôné par les socialistes, et consistant à inscrire le *minimum* de salaire dans la loi.

Comme nous le disions en commençant, ce serait introduire une tyrannie nouvelle que de fixer légalement le *minimum* de salaire.

En effet, le *minimum* légal de salaire n'aurait jamais, quoique l'on fasse, la souplesse voulue pour s'adapter à tous les lieux, à tous les temps, à toutes les circonstances. Il froisserait de ce chef de nombreux intérêts.

En outre, tandis que l'Etat, dans le système que nous préconisons, n'est sollicité que de remplir son devoir et d'appliquer la loi morale, dans la limite

des obligations qu'assumerait tout particulier dans les mêmes conditions, le *minimum* légal de salaire ferait de l'Etat l'arbitre de la justice en matière de salaire. Il serait interdit à tout citoyen de payer à n'importe quel ouvrier moins que le salaire déterminé par la loi. La conscience de chaque citoyen ne serait plus appelée à juger, dans chaque cas spécial, de ses obligations ; la loi y pourvoierait.

L'Etat se rendrait coupable d'une autre violence en obligeant les patrons à payer un *minimum* de salaire sans leur garantir un *minimum* de bénéfice, et en privant, en fait, de tout travail, un très grand nombre d'ouvriers de second ordre, vieux, blessés, débiles, peu capables, qui aujourd'hui trouvent à s'employer à un salaire inférieur, mais qui seraient impitoyablement rejetés par les patrons, du jour où ces derniers se verraient obligés, de par la loi, de payer à chacun de leurs ouvriers un *minimum* de salaire.

Le Pape fait d'ailleurs admirablement comprendre dans l'Encyclique, que l'Etat ne doit intervenir, dans ces questions, que le moins possible et pour autant que les réformes ne puissent pas être réalisées par l'action des intéressés groupés en corporations, unions professionnelles, syndicats, etc.

---

## V.

Que si nous passons des conséquences immédiates de la parole du Saint-Père, à ses conséquences éloignées et générales, nous entrevoyons, dans son application étendue à tout l'univers, le grand remède à la situation troublée et instable faite, dans nos sociétés modernes, au travail humain.

Enchaîner l'initiative privée, comme le rêvent les socialistes et remettre la propriété, l'industrie et l'échange

aux seules mains de l'Etat, — afin de détruire la concurrence et l'instabilité qui pèsent aujourd'hui sur l'humanité, et sont activées par les découvertes nouvelles, par la machine et par l'infinie souplesse du capital, — c'est là un système chimérique et odieux. Ceux qui prétendent l'introduire réussiront peut-être à révolutionner le monde, mais jamais à assouplir la nature humaine à l'état d'esclavage qu'ils supposent possible.

Le système du Pape nous apparaît, au contraire, comme le seul pratique : il fait appel à la justice et rappelle aux particuliers comme aux Etats, aux ouvriers comme aux patrons, que c'est un devoir de justice d'assurer, par un salaire suffisant, l'existence des familles ouvrières. Si la religion a encore de l'empire dans le monde, la parole du Pape ne peut manquer de produire des fruits abondants.

Le premier mouvement de surprise passé, tous les doutes sur la portée de l'enseignement pontifical levés, les catholiques de l'univers entier s'efforceront, par tous les moyens en leur pouvoir, d'appliquer cet enseignement. La doctrine pontificale pénétrera ainsi les masses, avec d'autant plus de rapidité et de sûreté que les meilleurs esprits cherchent aujourd'hui en vain ailleurs le remède à la situation troublée de la société.

Les Etats, les peuples, les particuliers rivaliseront un jour d'ardeur pour faire jouir le plus grand nombre possible d'ouvriers du juste salaire, et insensiblement ce salaire nécessaire, mieux connu et mieux accepté partout, sera considéré comme une base incompressible et irréductible dans la production de toutes les nations.

Le salaire en arrivera, par des conventions internationales inévitables, à être placé en dehors de la concurrence, et celle-ci, limitée aux conditions climatiques ou autres, à la découverte de nouvelles machines, ou à leur meilleure application, à l'adoption de procédés plus perfectionnés, au rendement plus ou moins grand

du capital, continuera à exercer son influence nécessaire et salubre sur l'échange des produits, mais elle respectera le foyer et la vie de l'ouvrier et aidera ainsi à apaiser les haines que l'organisation sociale actuelle a déchaînées sur le monde.

ARTHUR VERHAEGEN,  
Membre du Conseil supérieur du Travail

*Meirelbeke, lez-Gand, juin 1892*





## PORTRAITS LITTÉRAIRES

---

EUGÈNE DEMOLDER

### I



Le talent d'Eugène Demolder — le magnifique et subtil auteur des *Contes d'Yperdamme* — est fait à la fois de mysticisme et de réalité; son œuvre allie avec une grande audace et souvent un rare bonheur ces deux sens à première vue contradictoires : le sens de la religiosité et le sens de la réalité; en ce robuste Flamand — tout imprégné d'actuelles ambiances — chante une âme rêveuse de primitif; c'est dans un encadrement aux détails moyen-âgeux que se développent ses épopées galiléennes; et son œuvre évoque naturellement à notre esprit tant d'archaïques et attachantes toiles de maîtres anciens, admirées dans les musées d'Italie et d'Allemagne, où la tragédie du Calvaire revêt aussi des façons, des allures et des costumes contemporains; pour que de tels et aussi patents anachronismes ne choquent et ne fassent sourire, il faut que le tableau, peint ou écrit, dégage une émotion intense de foi ou bien qu'il absorbe toute faculté critique par une splendeur incomparable de rendu; pour réussir en ce genre difficile il est nécessaire d'être un humble croyant ou un extraordinaire artiste.

M. Eugène Demolder n'est pas un croyant; du moins ne l'est-il point de cœur, mais d'imagination seulement, à la façon de ce grand sceptique de Chateaubriand qui n'était chrétien que pour autant que le « génie du christianisme » lui fut prétexte à l'ampleur chatoyante du style; c'est exclusivement aussi par ses yeux d'artiste, amoureux de pittoresque, que l'auteur des *Contes d'Yperdamme* voit le divin fondateur et les premiers héros de la religion nouvelle, soit qu'ils se meuvent dans la vie idyllique et patriarcale de Bethléem et de Nazareth, soit qu'ils gravitent autour du Golgotha douloureux et sanglant; évocateur dont la foi ne règle point l'esthétique, Eugène Demolder n'a pas le scrupule des traditions historiques; il force souvent et arrange ses personnages au gré des nécessités du milieu qu'il leur imagine; et cela froisse et fait souffrir ceux pour qui l'Évangile est la chose entière; dont les harmonieuses et idéales proportions doivent rester intangibles; mais quand d'intervalles il arrive à l'artiste de garder la fidélité des vérités évangéliques, oh! alors comme il empoigne, comme il émeut — et que c'est douceur de revoir dans ce décor simple ou héroïque, suggestif toujours, et le blond enfant Jésus, et la Vierge liliale et le charpentier Joseph — mystiques silhouettes que nos mères firent éclore en l'amour de nos cœurs aux jours lointains d'enfance!...

La jouissance intime et reconnaissante que font naître ces tableaux nous font regretter l'écrivain tout-à-fait bienfaisant et prestigieux que Demolder eût pu être si la foi lui eut été départie — la foi qui donne le respect indéfectible et minutieux de la Tradition.

## II

Cette absence de foncière croyance, en les *Contes* de Demolder, leur donne souvent un rien d'artificiel,



mais elle ne les empêche pas d'être la plus originale et définitive production de cette littérature *nationale* (absolument différente, malgré l'identité de verbe, de la littérature française) que la *Jeune Belgique* s'est donné la victorieuse mission de concrétiser dans des œuvres.

L'âme flamande, avec ses héroïsmes et ses sentimentalités, ses naïvetés et ses rudesses, cette âme éparse parmi les toiles immortelles de nos maîtres, semble avoir dans les *Contes d'Yperdamme* son synthétique aboutissement.

Yperdamme, l'idéale ville dont le rêve de l'artiste encadre l'action de ses poèmes, paraît empruntée à un fond de paysage de Breughel; les jours de fêtes, les ribauds de Steen et de Van Ostade s'y ruent en de pantagruéliques ripailles; les jours de tristesse, le sombre génie de Ruisdael accroche, en d'opaques et lourds nuages, comme des voiles de deuil au sommet du hautain beffroi; la théorie des pâles et lasses châtelaines de Van Dyck y cotoie, dans les rues aux pignons dentelés, le défilé des féodaux sanguins de Rubens; et de ces oppositions d'êtres et de choses se dégage la sensation d'une vie aux complexités à la fois naïves et perverses, où la vertu a des accommodements et le vice des générosités — vraie vie de moyen-âge, pleine de mysticisme songeur et de faste bruyant, et dont le tintamarre opulent s'affaiblit en des langueurs mélancoliques...

Et sur cette évocation du passé, le maître en style superbe, nuancé et rutilant qu'est Demolder, profusionne tantôt les claires et soyeuses draperies de ses phrases et l'or scintillant de ses adjectifs, tantôt le noir goudronné et brutal des réalistes observations; tel paysage est baigné de gai soleil empourprant et tel groupe est traversé — comme d'un lugubre pressentiment — du rayon de lumière fauve et équivoque qui immortalisa Rembrandt.

Et voilà le décor contrastant que traversent, dans les *Contes d'Yperdamme*, des Vierges et des Jésus qui ont les suaves maladroitures et les enfantines gaucheries

des tableaux de Memling et de Van Eyck ; l'anachronisme est d'une audace qui déconcerterait — n'était que ces passés divers et lointains se fusionnent admirablement dans une âme de suggestif poète, servie par un magique pinceau de peintre ; toute faculté de critique rationnelle est annihilée ici, et, sauf le croyant qui s'associera aux réserves que nous avons détaillées au début, nul ne songerait à reprocher à Demolder d'avoir placé son *Massacre des Innocents le jour de la Saint Nicolas* et d'avoir mis au cœur de *Marie-Madeleine* la nostalgie du geste bénisseur de *l'Evêque de Bruges!*

D'autant plus que si la réalité a sa part dans l'œuvre de Demolder, cette part n'est pas absorbante ; l'impression dominante, la tendance générale des *Contes d'Yperdamme* c'est le mysticisme — un mysticisme qui élève l'esprit sur les ailes du rêve à de telles hauteurs que les distances s'effacent, que les oppositions s'estompent, que les contrastes se diluent et que de ce paysage merveilleux vu d'ensemble se dégage un symbolisme harmonique, toujours naïf et souvent pieux : cet artiste n'est pas un croyant — mais il mérite de le devenir ; car malgré l'erreur fondamentale de son livre, il a rendu au Galiléen et à sa religion un de ces involontaires et inappréciables hommages de poète à l'âme « naturellement chrétienne ».

### III

Dans le *Magasin littéraire* de septembre 1891, mon distingué confrère, Henry Carton de Wiart, s'occupant incidemment des *Contes d'Yperdamme* se demandait si « cette voie du mysticisme qui nous est ainsi signalée à nouveau, n'est pas celle où devrait s'engager résolument la littérature catholique? »

A cette question, depuis lors, il a été péremptoirement répondu : qui n'a lu le *Larcin des Mages* par

M. l'abbé Hoornaert — un conte dont le style n'est pas indigne de celui de Demolder et dont la pensée a une autre et pénétrante vigueur de foi?

Ainsi c'est un incrédule qui a ouvert aux lettres catholiques la route à suivre et c'est un prêtre qui s'y engage tout d'abord.

Bel exemple pour la jeunesse catholique : elle s'en autorisera pour sourire des routinières théories de ceux qui prétendent et enseignent que l'accord est impossible entre l'immuable idée chrétienne et l'évolutive forme contemporaine.

Il n'y a pas de mal vraiment que la littérature catholique moderne commence à exister un peu en dehors des petites inepties « ohnètes » qui encombrant les bibliothèques de collèges.

FIRMIN VANDEN BOSCH

12 *juillet* 92.





## AU CIEL <sup>(1)</sup>

### LE CHŒUR DES ÉLUS

**L**OIRE à Dieu! Saint, saint, saint le Seigneur des armées! »  
Chanteront les élus de leurs voix enflammées;  
« La terre était remplie et le ciel est resté  
Débordant de sa majesté...  
Au Fils de Dieu fait homme, gloire!  
Béni Celui qui vint au nom de l'Éternel;  
Hosannah dans les cieus, victoire!  
Il prit, Verbe incréé, le vêtement charnel :  
L'univers a connu sa merveilleuse histoire  
Et nous la redisons au palais paternel.



### Union à la vie mortelle du Christ

Fils perdus, éloignant nos pas de notre Père,  
Nous marchions dans l'exil et l'exil nous brisait :  
Comme un midi de feu que nul vent ne tempère  
Le ciel d'airain nous écrasait...

Mais elle s'ouvre un jour cette implacable voûte :  
Un enfant apparaî, des épis à la main;  
Il descend : notre pain d'amertume il le goûte,  
Il parle et notre oreille attentive l'écoute,  
Il promet à nos maux un heureux lendemain;  
Il marche et nous suivons son étonnant chemin.

---

(1) Sous ce titre paraîtra ces jours chez notre éditeur un poème écrit en même temps que les « Poésies Eucharistiques » et célébrant le souvenir de la S<sup>te</sup> Eucharistie dans la gloire. Nous en publions ici la dernière partie.

Il nous mène à travers la rude pénitence,  
Prenant notre fardeau, nous présentant le sien :  
Il nous arrête au but de sa dure existence,  
Et pour l'homme sa mort, fin d'un supplice intense,  
Lève le châtiment ancien.

Chrétiens naissant plus tard, dès l'aurore première  
L'Eglise au nom du Christ fut là nous accueillant :  
Elle nous entr'ouvrit la divine lumière,  
Elle purifia nos fronts en les mouillant ;

Bientôt elle nous fit lire et goûter le Livre  
Composé par le Christ et que l'Esprit grava :  
Elle nous découvrit la Croix qui nous délivre  
Et nous dit comme il faut que l'homme entier se livre  
Au Dieu mourant qui le sauva.

Tous — par sa marche dans Jérusalem suivie  
Ou par les saints devoirs, laborieux et durs,  
Sentiers où son lointain exemple nous convie —  
Combattant et souffrant pour le Christ, forts et purs,  
Nous lui fûmes unis dans sa première vie.



### Union à la vie mystique du Christ

Aux ombres la deuxième ajouta plus d'azurs.

Ressuscité, parti vainqueur pour son royaume,  
Jésus redescendit et se multiplia :  
Partout il mit avec sa présence le baume,  
Et voulant pénétrer plus bas que notre chaume  
A notre corps il se plia.

Epi vivant, broyé par l'affreuse torture,  
Pétri sur le Calvaire avec son propre sang,  
Le Roi du ciel devint l'humaine nourriture,  
Le pain du terrestre passant.

Victime encore après la fin de son supplice,  
En parfait holocauste immolé tous les jours,  
De son sang pur présent dans le vin du Calice  
Il lava nos péchés renouvelés toujours.

Glorieux, n'étant plus rien de ce que nous sommes,  
Il voulut façonner à sa gloire les hommes ;  
Humble, il comprima leur orgueil :  
Impassible, il guérit tout ce dont l'homme souffre :  
Haut, sa hauteur daigna visiter notre gouffre :  
Clair, il vainquit l'ombre en notre œil ;

Fort, il nous enseigna l'énergie et la force  
Contre nos honteux appétits :  
Aimant, il fit cesser le douloureux divorce  
Entre les grands et les petits.

Isolé des cahots et des vains bruits du monde,  
Il nous fit partager sa retraite profonde  
Et, fuyant les plaisirs, méprisant les honneurs,  
Chercher en Lui seul nos bonheurs.

Autour du tabernacle une région s'ouvre,  
Tranquille, radieuse, et faite de sommets :  
Heureux celui qui la découvre !  
Heureux qui s'y repose et s'y fixe à jamais !  
D'un amour idéal c'est le réel empire :  
Là Dieu s'entend, se voit, se goûte et se respire :  
Là du Dieu qui le meut, du Dieu qui le remplit  
L'homme transfiguré prend la forme et le pli.  
C'est là que nous avons vécu, sainte phalange,  
Supérieurs au corps et rapprochés de l'ange :  
C'est là que nous avons bu le vin sans mélange  
Que Dieu donne à ses vrais enfants ;  
Cachés comme le Christ, mais comme Lui vivants,  
Inconnus comme Lui, mais déjà triomphants !  
— La chair soumise à l'âme et l'âme en Lui ravie --  
Nous lui fîmes unis dans sa deuxième vie.



### Union à la vie glorieuse du Christ

Et voici que le jour se lève, le plein jour,  
Et que dans sa troisième et dernière existence  
Le Christ nous apparaît, soleil de gloire intense.  
Nous régnons avec lui, bénis de la Sentence...  
S'il fut seul pour descendre à franchir la distance,  
Il ne remonta point seul au divin séjour :

Nous fûmes son escorte, et devenus sa cour  
Nous le ceindrons des chants éternels de l'amour.

Ce ciel aux fondements de marbre et de porphyre,  
Aux murs d'or et de diamant,  
Ce ciel où la divine haleine est le zéphire  
Et qui semble au milieu de l'éther un navire  
Ancré mystérieusement,

Ce ciel est la demeure éternelle de l'Être,  
La maison paternelle et le palais du Maître :  
Notre frère, le Fils, y trône enfin : par Lui  
Le front sacré du Père à nos regards a lui.

Plus d'exil : la patrie! et plus d'ombre : la gloire!  
Du mystique festin rappelant la mémoire,  
Un banquet est dressé, banquet de la victoire,  
Où nous savourons le bonheur  
De posséder en nous, de manger et de boire  
L'essence du Seigneur!

Plus de larmes de sang, plus de trouble funeste!  
Dans la joie et la paix l'Être se manifeste.  
Plus de mal : aucun lieu que la révolte infeste!  
Tout bien sort du Souverain Bien.  
C'est le fruit éternel dont le goût nous transporte!  
La Rédemption vit dans le corps qu'un Dieu porte :  
L'Immolation fut pour nous l'heureuse porte,  
Pour Lui l'âpre moyen...  
Il n'est plus désormais besoin qu'il naisse ou meure ;  
Le voile de l'autel tombe à cette même heure ;  
Mais avec Dieu toujours le Verbe-Homme demeure  
Notre lien.

Du drame de l'amour s'ouvre le dernier acte :  
Avec sa créature à jamais Dieu contracte  
Un plus intime et plus doux pacte ;  
L'Eucharistie en fut la promesse, l'anneau  
Mis dès l'exil au doigt de l'homme par l'Agneau.

Anges, unissez-vous à notre voix profonde,  
Et que ses longs échos roulent de monde en monde...  
Gloire à la Trinité qui prépara l'Anneau,  
Au Christ qui le donna par son Eucharistie!

Triomphe au merveilleux Anneau,  
Triomphe à l'humble Eucharistie!  
Gloire à l'Hostie,  
Gloire à l'Agneau! »



## LE CHŒUR DU CIEL

Et le ciel tout entier, le ciel avec les anges  
Premiers adorateurs du grand abaissement,  
Témoins initiés dès le commencement  
A nos ascensions étranges, —  
Le ciel, où court un vif et doux frémissement,  
Reprend d'un seul accord et d'une voix profonde  
Avec de longs échos roulant de monde en monde :

« Gloire au Seigneur! Triomphe au merveilleux Anneau,  
Triomphe à l'humble Eucharistie!  
Gloire à l'Hostie,  
Gloire à l'Agneau! »

JEAN CASIER







## LE CHRIST AUX OUTRAGES

---



l'un des derniers *Salons* de Bruxelles, un immense tableau, signé *Henry de Groux*, fit sensation et presque scandale. Il avait pour titre *le Christ montré au peuple*. Tout en haut, les anges fuyant dans les cieux, le visage voilé de leurs ailes : puis Jésus, entre deux bourreaux, pâle, exsangue, sous des loques sordides, le roseau à la main, couronné d'épines ; et, à sa vue, une tourbe d'êtres humains, l'accablant d'insultes, l'abreuvant d'ignominie et d'opprobre, ... une maréc d'êtres ignobles, vociférant, les poings tendus, les yeux convulsés par la colère qu'inspire l'innocence au criminel... un fleuve de boue humaine, où membres et torsos entrelacés, figures effroyables, cheveux dénoués, étoffes lacérées et emmêlées, nus grotesques, forment comme une coulée de lave, comme une cascade de chairs.

Le roi Léopold II, qui visitait le Salon s'arrêta et contempla longuement cette toile, qui provoquait des rires, des huées, des exclamations de surprise et de rage, mais aussi les cris d'admiration de ceux qui veulent, dans l'art, autre chose que du métier ou simplement du savoir-faire. Il se fit présenter l'auteur, — un adolescent, — qui se dissimulait dans la foule, et alors, entre le souverain et l'artiste s'engagea ce dialogue, qui semble presque n'être pas de notre temps.

— Monsieur de Groux, dit le roi, je connaissais déjà l'œuvre de votre père. C'est le premier ouvrage de vous que je vois. Vous avez fait là une chose bien *étrange*, mais c'est une page très remarquable. Je voudrais vous adresser quelques questions.

Henry de Groux répondit :

— J'ai la certitude, sire, d'avoir fait, en effet, une

chose fort étrange et assurément intolérable pour le « philistin ». Aussi suis-je heureux qu'elle ait la fortune de vous plaire.

— Oui!... mais pourquoi *les* avez-vous faits tous si obstinément laids?

— Sire, j'ai pensé que les sentiments qu'*ils* exprimaient ne devaient pas les embellir.

— Mais le Christ lui-même, pourquoi est-il laid? pourquoi exprime-t-il l'effroi, l'épouvante? La tradition le représente beau, et plein d'espérance.

— J'ai pensé que le Christ étant Dieu qui s'est fait homme pour assumer toutes les douleurs et toutes les misères humaines, il ne pouvait être beau, au moins de la beauté vulgaire, et que dans cette circonstance il avait dû assumer la peur, la peur physique, et même l'apparence, l'aspect de la culpabilité.

— Ce que vous dites est intéressant, mais très-audacieux!...

Peut-être, car Henry de Groux n'est pas plus hétérodoxe en peignant Jésus laid que les primitifs qui l'ont toujours représenté ainsi, d'après un texte de Tertullien, du traité *De Carne Christi*, d'après aussi la parole du Psalmiste : *Ego sum vermis et non homo, approbrium hominum et abjectio plebis* (David, XXI, 7).

Le Roi, mettant le comble à la sollicitude des intérêts artistiques, vient d'envoyer à Paris, aux frais de sa cassette, le gigantesque tableau que Henry de Groux va exposer au Salon du Champ de Mars, sous ce nouveau titre : *Christ aux Outrages*.

Ce peintre, qui n'a pas vingt-six ans, est né à Bruxelles. Son père, Charles de Groux, l'auteur des magnifiques vitraux de la collégiale de Sainte Gudule, est célèbre par une quantité d'œuvres disséminées dans les musées et galeries de Belgique.

Français et breton d'origine, Henry de Groux offre une ressemblance extraordinaire avec un écrivain mystique de haute race, qui eut son moment de gloire, Ernest Hello. C'est le même type, profondément caractérisé, et la physionomie, ici, est absolument d'accord avec le tempérament intellectuel, car le peintre est aussi un mystique, un impressionniste d'idéal, comme on l'a appelé, un artiste méditant, réfléchi, suggestif, tout entier à son rêve d'évocations hiératiques.

Il fut un très mauvais élève, suivit les cours de l'Académie de Bruxelles, traversa l'École des Beaux arts de Paris, et retourna dans son pays natal, pour y travailler,

loin de toute influence, dans la plus sauvage solitude, ce qui ne l'empêcha point d'être vigoureusement prôné par tout le clan des écrivains de la Jeune Belgique, Georges Eckhoud, Jules Destrée, Fernand Severin, Eugène Demolder, Camille Lemonnier. Si Henry de Groux n'a exposé à Paris que peu de toiles, le *Pendu*, *Waterloo*, il en a envoyé bon nombre aux XX, à l'Exposition Triennale de Bruxelles, entr'autres la fameuse frise de quatorze mètres de long sur trois de hauteur, qu'il appelle *la Procession des archers de Machelen*, également promise à la curiosité des Parisiens.

Le *Christ aux Outrages* est, en ce moment, placé dans un vaste hangar de la rue Alain Chartier, tout au fond de Vaugirard, où de nombreux visiteurs, Puvis de Chavannes entr'autres, sont allés admirer cette étrange composition.

Il faut, en effet, pour s'expliquer l'horreur singulière, les bizarreries excessives de cette page, magistrale quand même, se souvenir de la phrase si juste de l'un des critiques belges, M. Fernand Severin : « On dirait une main d'enfant, conduite par une main invisible et surnaturelle : la main d'enfant a tremblé, mais elle a tracé des choses étranges et inusitées. » Pour quelques-uns, il y aura là une impression déplaisante, un charme cruel et malsain. C'est, comme on l'a dit encore, un cauchemar, une fantaisie d'Hoffmann, une œuvre de poète plus que de peintre, et qui aurait exaspéré Baudelaire. La composition n'a rien de conventionnel, on n'y voit ni restitution archéologique d'architectures et de costumes, ni science du dessin et de la perspective, ni l'effet voulu et cherché ou la « patte » d'un homme de métier. Tout est, pour ainsi dire, sommaire, incomplet, avec des gaucheries inconscientes et des négligences involontaires.

Mais c'est d'une suprême harmonie, dans une couleur fougueuse et violente, à la Delacroix; c'est d'une virginal naïveté, d'une étonnante jeunesse dans un art vieux, d'une splendide hardiesse, d'une impétuosité d'enfant opiniâtre, d'une puissance évocative qui trouble, émeut, enchante et terrifie.

Ah! certes, ce Jésus flagellé, meurtri, sanglant, n'a plus figure humaine, et ne ressemble guère à ce marbre du « plus beau des enfants des hommes », que Pilate, assure une légende, envoya à Tibère. C'est la victime pantelante, l'Homme-Dieu submergé dans l'Océan putride des haines et des rancunes populaires, l'agneau lamentable offert au sacrifice... Et devant lui s'étale tout ce que l'infamie et la bassesse de notre infirme nature peut montrer de plus abject

et de plus misérable... Des ruffians et des prostituées l'invective aux lèvres, jaillissant avec l'écume; des misérables que le Rédempteur effraie, des mères folles, qui apprennent à leurs petits enfants à lui « faire le poing ». L'enfance même, appelée à insulter l'Hostie! Quel symbole!... Ces fureurs aveugles, ces violences ineptes, ces désarrois de la cruauté, n'est-ce pas toujours, après vingt siècles, la même histoire?... *Que son sang retombe sur notre tête!* clamaient les pharisiens!... Il y retombe, le Sang mystique, et la pluie sacrée mettra six mille années encore à saigner sur nos fronts!

CHARLES BUET





## BIBLIOGRAPHIE

---

### Les bases de la morale et du droit (1)

par l'abbé MAURICE DE BAETS

Docteur en Philosophie et en Théologie, Secrétaire de Sa Grandeur  
l'Evêque de Gand.

---



ne s'arrêter qu'au titre, ce livre paraît être un traité de haute philosophie destiné aux penseurs, et aux sociologues. Détrompez-vous. Ecrites dans un style clair et vivant, émaillées deci delà d'exemples empruntés à la vie pratique, ces 400 pages constituent à la fois une œuvre de saine doctrine et de vulgarisation.

Jamais époque, de l'avis unanime de tous les observateurs, ne fut plus fertile en attaques contre les fondements du droit et de la morale. C'est avec un malin plaisir, dirait-on, que les apôtres des nouvelles théories visent à être des entrepreneurs de démolitions. Rien ne résiste à leurs coups. Ni les principes supérieurs qui guident la vie humaine, ni la notion de la responsabilité, ni les règles primordiales de toute société organisée. On se prend à douter de tout, on s'acharne à rabaisser autant que possible la dignité de l'homme. Le criminel n'est qu'un animal malfaisant allant d'instinct vers le mal comme d'autres vont au bien. Un être

---

(1) Gand, A. Siffer; Paris, F. Alcan. — Prix fr. 6,00.

n'est dès lors pas plus responsable de ses vertus que de ses vices! Il ne dépend pas plus de lui, dit Mme Royer, d'être Saint Vincent de Paul que Lacenaire, Régulus que Catilina, Newton ou le dernier des cuistres. Le joli monde que cela nous ferait! Nous avons eu la naïveté, avec les générations qui se sont succédé pendant dix neuf siècles, de nous imaginer que la volonté, l'énergie, l'initiative étaient des facteurs importants de la vie morale. Vieux jeu que tout cela! Non, quoique l'on fasse, l'on doit « fauter » parce que l'organisme, la constitution physique, le milieu vous entraînent irrésistiblement à tel acte donné. Lâchez donc la bride aux passions, puisque la perpétration de ce méfait est fatale!

Et si l'on passe à l'idée du droit, que d'incohérences, que d'idées contradictoires s'entre-choquent et s'entre-détruisent. Pour celui-ci l'idée du droit réside dans l'intérêt, pour celui-là au contraire elle gît dans la force, d'après une troisième théorie elle se confond avec la liberté, d'après une quatrième avec l'idéal etc., etc.

Bref, l'incertitude la plus complète. Et voici que, brochant sur le tout, une école contemporaine s'entourant d'une déconcertante érudition cherche à établir scientifiquement que vous êtes criminel comme vous êtes myope ou sourd, par vice congénital, c.-à-d. sans intervention aucune de la conscience et, partant, de la volonté. Contre ces gens hantés de la préméditation désormais obsessive du crime, l'humanité a certes le droit de se protéger ainsi qu'elle se défend contre les vipères, les loups et les lions. Mais de même que l'on ne peut pas reprocher à la vipère d'avoir du venin, aux loups et aux lions d'avoir des crocs en leur qualité de carnivores, de même vous ne pouvez pas imputer à faute au criminel cette propension insurmontable à violer la loi pénale.

« C'est Maudsley d'abord, qui avance avec réserve, « des principes dont s'emparent Lombroso, Garofalo, « Despine, Brouardel, M<sup>me</sup> Clémence Royer et tant

« d'autres, pour établir des systèmes absolument sub-  
« versifs de toute notion de morale et de droit.

« L'attaque est vive de ce côté.

« Ne nous faisons pas illusion, *la riposte est loin*  
« *d'avoir la vigueur de l'attaque.* Il ne se passe pas  
« de mois que la bibliographie n'ait à enregistrer nombre  
« d'ouvrages qui prennent à parti les anciennes doctrines  
« sur ces matières. Ce n'est que de loin en loin par  
« contre, que l'on trouve mention de quelque travail  
« qui vienne les défendre. »

Il ne nous déplaît pas d'entendre confesser la faiblesse de la défense quand ce ne serait que pour stimuler le zèle et aiguillonner l'amour propre de tous ceux qui tiennent une plume et sont compétents en la matière. Avouons-le sans détour, nous nous sommes désintéressés, semble-t-il, de ce mouvement scientifique et aujourd'hui nous engageons la lutte alors que l'absence d'adversaires a déjà enhardi les novateurs et doublé leur assurance.

Mais il faut s'entendre sur la portée de ces observations.

Lorsque les théoriciens contemporains veulent rayer d'un trait de plume la responsabilité de nos lois répressives, on comprend l'hostilité des penseurs et le sentiment de répugnance qu'affiche le public.

Toutefois — le bien naissant toujours de l'excès du mal — il y a lieu peut-être de se féliciter à d'autres points de vue de cette bataille des idées relatives à l'imputabilité. Car le souci de faire régner d'une façon plus exacte la justice distributive, de proportionner la peine non pas à la matérialité du fait mais à la volonté libre et consciente du criminel — ce souci là s'est développé dans les législations au point que le « dosage » des pénalités, d'après la perversité particulière à chaque être organisé, prend aujourd'hui le premier rang parmi les problèmes de la science pénale.



M. l'abbé De Baets en abordant l'analyse de l'idée de la morale et du droit s'est attaché avant tout, avec un soin scrupuleux, à reproduire les argumentations de ses adversaires. Kant, Bentham, Stuart Mill, Spencer, David Hume, Schopenhauer, sont successivement soumis au crible d'une critique loyale et le lecteur juge vraiment, comme on dit, sur pièces. Nous regrettons vivement que l'espace qui nous est réservé ne nous permette pas d'intercaler l'une ou l'autre page de l'ouvrage aux fins de faire mieux apprécier la valeur du livre. Il y aurait notamment à citer le chapitre de l'imputabilité où l'auteur, après avoir défini la liberté et la conscience, passe en revue les différentes atténuations de la responsabilité, la folie morale et impulsive, la névrose, la double conscience, le rêve, le somnambulisme, l'hypnose, les intoxications etc., etc.

L'école anthropologique et psychiatrique est aussi l'objet d'une analyse approfondie. En résumé « les bases de la morale et du droit » indiquent que M. l'abbé De Baets a non seulement « des clartés de tout », mais aussi la perception très nette des besoins du moment. D'une main sûre il trace, à la lumière des vrais principes, les règles primordiales du libre arbitre. Il délimite rigoureusement le champ d'expérience de la science sans rejeter *a priori* l'une ou l'autre de ses constatations. En fermant ce livre on a au moins la conviction que notre loi pénale ne doit point, en toutes circonstances, être remplacée par le Codex médical, le garde chiourme par l'infirmier et la prison par la maison de santé. Il importe de dire à l'homme : « Maîtrisez vos impulsions irréfléchies. Habituez votre raison à dominer le corps qu'elle anime, ne regardez pas en résigné le cours et les progrès de vos passions... »

Comme un pâtre assoupi regarde l'eau couler.

« Le bonheur de la vie est dans la possession de soi-



même. Là où règne le laisser-aller, l'apathie, l'indifférence, se développent tous les maux et toutes les désillusions. »

Certes, il y a une étroite relation entre le physique et le moral et la part de causalité qui revient à l'organisme et aux influences extérieures est plus grande qu'on ne se l'imaginait jusqu'ici. Mais de là à ne voir dans le crime qu'un phénomène biologique à l'instar de Ferri et Lombroso, il y a une marge énorme. Si la violation de la loi pénale n'était qu'une sécrétion d'un cerveau mal bâti ou le résultat d'une dégénérescence de la race, les caractères propres du criminel, selon les topiques remarques du célèbre juge d'instruction de Paris, M. Guillot, seraient l'absence héréditaire de sens moral, l'imprévoyance des conséquences de l'acte criminel, l'insensibilité physique. Et comment expliquer dès lors la lutte contre la tendance criminelle, le remords du mal commis, le besoin de s'étourdir, le repentir qui s'empare de l'assassin chaque fois qu'il songe au forfait? Autant de points d'interrogation auxquels les novateurs répondraient difficilement. Si un spiritualisme parfois excessif a considéré l'humanité comme trop indépendante de l'organisme et du milieu, la nouvelle école d'autre part la rend trop esclave des influences héréditaires et extérieures.

Non, l'homme n'est pas un automate, obéissant fatalement à toutes les impulsions, à toutes les appétitions. Non, la volonté et le caractère ne subissent pas inévitablement la tyrannie d'une sensation.

Ce sont des choses vieilles, bien vieilles peut-être que ces préceptes élémentaires du droit et de la morale.

Mais au milieu de la tourmente des idées, il est nécessaire de clamer l'éternelle vérité. Et l'on doit savoir gré à M. l'abbé De Baets d'avoir abordé résolument l'examen de ces questions et surtout de les avoir élucidées avec tant de netteté.

A. GODDYN



## CHOSSES D'ART

Evolution artistique

**D**OINT n'est favorable l'époque à la chronique d'art; les expositions se ferment, les ateliers aussi. Le soleil luit trop beau pour le regarder de la fenêtre et sans nécessairement être luministes pour cela, adorateurs de lumières vives et de radieux couchants, tous les paysagistes, au moins les sincères, les seuls qui comptent, mamelonnent de leurs parasols les plaines des Flandres. C'est que l'on a fait du progrès à ce point de vue et le temps est loin déjà où florissait mère académie, meublant de quelques écorces et branches d'arbres l'atelier du peintre des soi-disant sites et paysages d'antan. On n'oserait plus se passer du bain de nature réconfortant et les vaillants même, en toute saison, hiver comme été, habitent les pays à peindre. Car la nature c'est le rivant alphabet, la source féconde où se puisent abondamment les formes, les couleurs et les objets, et celui, riche de ces inestimables trésors se trouve certes plus puissant, plus fort que celui vivant de formes connues, trouvées par d'autres, perpétuellement les mêmes, usées comme des monnaies très vieilles à force de servir. En est-il passé par le monde de ces conventions d'art pieusement transmises en des locaux officiels par des prêtres ès arts à des adeptes bénévoles... recettes de paysage, recettes de composition, recettes de toute nature, puéril bagage avec lesquels on les embarquait dans la vie. Combien plus simple paraît la méthode nouvelle, la nature le grand maître... la nature parlant au cœur de l'artiste et les moyens d'expression, le *faire* au second plan, car cela, c'est question d'habileté, d'expérience, de pratique... ce n'est point l'art quoique si souvent confondu, pris pour lui. Tout cela paraît simple, et cependant il y a quelque vingt ans on n'y songeait guère et Hippolyte Boulenger le premier chez nous planta son chevalet en plein air, en pleine nature car il en était lui, de cette école de naturistes, des amoureux d'air et de soleil qui, en une génération poussa en France... Théodore Rousseau, J. F. Millet, Corot, tant d'autres. Aussi quels haussements d'épaules devant ces œuvres aujourd'hui tant estimées;

Refus systématiques aux expositions, malédictions de toute nature, critiques injustes, silences plus injustes encore. Et puis, les peintres de paysages conventionnels et de ruines élégiaques, alors les maîtres excommunièrent solennellement ces téméraires rompant avec la sacrosainte tradition, irrespectueux du code inflexible qui régissait l'art et des commandements en dehors desquels point de salut. Et maintenant les Millet, les Corot, les Rousseau réhabilités dans la gloire, leurs œuvres disputées à coups de mille, leurs ennemis sombrés dans l'oubli. Telle la situation. Ce qui n'empêchera point la génération actuelle d'avoir autant de détracteurs qu'alors qui, au bon moment adoreront ce qu'ils ont brûlé. Aussi l'on peut dire sans crainte, mais avec un peu d'ironie cette parole du *Journal des Goncourt*. « Pour être célèbre, il faut enterrer deux générations, celle de ses professeurs et celle de ses amis de collègue. La génération qui vous a précédé et la vôtre. »

D'ailleurs rien d'étonnant si à suivre les tendances nouvelles et les visions d'art autres le vulgaire s'essouffle, les transformations aujourd'hui se font rapides, l'inquiétude, la fièvre règne. Chaque jour des problèmes nouveaux se posent pas toujours résolus, et c'est magnifique cela parce que cela présage un admirable renouveau, un art futur plus grand et plus pur parce qu'il sera pratiqué par des artistes plus conscients, ayant puisé dans l'activité intellectuelle qui règne et la lutte des idées, une compréhension plus entière de cet art, un respect plus profond pour lui. De toutes les recherches, des inquiétudes et des doutes d'à présent proviendra-t-il une définitive formule? On l'a cherchée dans la vérité et l'observation. Certes c'est progrès immense. Aujourd'hui déjà plus exigeants les avancés se montrent. Ce sont les effets rares, les notations lumineuses intenses, les audaces du soleil et des factures nouvelles, scientifiques, étranges qui déroutent mais n'ont pas dit leur dernier mot. Tout cela c'est l'évolution progressive de l'art qui ne s'arrête jamais, c'est l'avancée engendrant une avancée nouvelle, une phase, troublée soit, du cycle à parcourir. Si en de plus belles manifestations encore, il faut l'espérer, l'art se déploiera, jamais certes son expression ne se figera en un moule définitif car les ans marchent, les générations se succèdent; chacune requiert son expression propre, reflet de sa personnalité, et ce serait folie que d'imposer à celles qui suivent la défroque de choses mortes et de pensées abolies.

MAURICE BEKAERT





## PETITE CHRONIQUE

---

La censure anglaise a interdit la représentation d'un drame de M. Oscar Wilde, le prince des *esthètes*, parce que le sujet est tiré des livres saints : M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt y devait, dit-on, porter sur un plat le chef de saint Jean Baptiste. Par indignation, M. Wilde a résolu de punir Albion en se faisant naturaliser français.



Une curieuse anecdote sur Baudelaire, contée par M. de Haulleville :  
« Feu Arthur Stevens, l'élégant et spirituel marchand de tableaux, nourrissait, pendant les dernières années de sa vie, des sentiments profondément chrétiens. A l'occasion de je ne sais plus quelle solennité religieuse troublée par des voyous, il me dit qu'un jour de procession, il était en compagnie de Baudelaire plaines Sainte Gudule; des *Brusselsaers*, mal appris et mal élevés, riaient, ricanaient, insultaient à mi-voix les fidèles du cortège sacré. Le poète, pâle d'indignation, quitta subitement Arthur Stevens, fendit la foule et, avisant un vieillard qui, portant un cierge, suivait la file péniblement et tête nue, il le pria d'accepter son bras et de lui accorder l'honneur de porter son cierge. Le vieillard, étonné d'abord, finit par consentir, et Baudelaire, tout fier de son action, s'éloigna avec la procession, non sans jeter en arrière des regards de colère concentrée et de défi aux grossiers civilisateurs, qui lui avaient inspiré tant de dégoût. L'auteur des *Fleurs du mal* fit ainsi tout le tour de Bruxelles avec son vieillard et le cierge, à côté du Saint-Sacrement. »



Le *Mouvement littéraire* publie le suivant poème inédit, traduit par Henry de Classant, d'Edgar Poe :

### Léonanie

Léonanie — les anges l'appelèrent —  
Ils prirent la lumière  
Des étoiles rieuses, et la drapèrent  
D'un manteau de blancheur.  
Ils donnèrent à ses cheveux la couleur de minuit sombre,  
A ses yeux l'ardent clair de lune  
Et l'envoyèrent à moi dans la silente nuit.

Par une solennelle nuit d'été,  
Alors que mon cœur de tristesse  
S'épanouissait, attendant la bienvenue  
Comme une rose en fleur;  
Tous les présages qui m'affligeaient,  
Je les oubliai, caressé par la joie,  
Joie mensongère qui me prit et me pressa  
Dans les bras du sort.

Cependant, murmurait une petite voix  
Dans une langue d'ange.  
Alors moi, écoutant, j'entendis chuchoter :  
« Les romances sont seulement chantées  
« Sous nos pas. Elles peuvent vous attrister.  
« — Les contes vous sont dits pour vous donner de la peine. —  
« Il faut donc que Léonanie vous quitte  
« Pendant que son amour est encore jeune. »

Alors Dieu sourit, et il fut matin  
Incompréhensible et suprême.  
La gloire céleste sembla parler  
La terre avec reconnaissance.  
Chaque cœur — excepté le mien — sembla doué  
De la voix de la prière et s'en allait, là,  
Où ma Léonanie s'était dérobée de moi comme un rêve.



A propos du premier volume de l'*Histoire des lettres belges d'expression française*, par M. Francis Nautet, M. Ernest Verlant publie, dans la *Revue générale* de juillet, un article de courageuse franchise qui proclame une fois de plus quelques vérités assez dures pour le public, l'enseignement, l'esprit corporatif et conformiste belges. Citons ce passage :

« Le pays est petit; on y lit très peu, beaucoup moins qu'en Hollande, en Allemagne, en Angleterre. A qui assiste à Bruxelles à la représentation d'œuvres classiques archi-célèbres, telles que *Hamlet* ou *Polyeucte*, si on les joue par hasard, il est aisé de s'apercevoir que la grande majorité des assistants n'a jamais rien lu. La plus grande partie de la population, même bourgeoise, surtout dans la région flamande, ne se sert habituellement que d'épouvantables patois. Les Flamands lettrés sont souvent flamingants et alors, neuf fois sur dix, tournent le dos, de parti pris, aux lettres françaises et, pour employer l'expression de M. Nautet, aux lettres belges d'expression française. Rien de plus rare, chez les gens « instruits », que la culture générale et la large curiosité. Chacun se confine en sa branche et l'on croit communément que l'on saura mieux la politique, par exemple, si l'on ignore l'histoire, le droit si l'on s'abstient de toucher à la philosophie, l'archéologie si l'on évite d'étudier les beaux-arts, l'histoire si l'on méprise les littératures. Un minéralogiste se jugerait déshonoré s'il avait une idée étrangère à la

minéralogie et croit naïvement savoir mieux sa branche qu'il se désintéresse de tout le reste. Nulle part la spécialisation outrée n'exerce autant de ravages que chez nous. Beaucoup d'artistes, des littérateurs même en sont atteints. Il suit de là qu'il n'est possible de parler à un homme que d'une chose, et que la conversation croit en banalité avec le nombre des interlocuteurs. Communément sept ou huit personnes réunies ne peuvent s'entendre que si elles parlent de la pluie et du beau temps, ou des faits divers des gazettes, à moins qu'elles n'appartiennent à la même profession, avocats, médecins, bookmakers ou *velocemen*, ce qui arrive le plus souvent. »

Combien vrai et triste, tout cela!



Il est sérieusement question de représenter, l'hiver prochain, à l'Opéra de Paris, le drame antique admirable de Leconte de Lisle, *l'Apollonide*, inspiré du *Iôn* d'Euripide. La musique est de notre compatriote M. Franz Servais. Il semble que la presse française, en applaudissant à ce projet, tienne à faire acte de courtoisie artistique, à rendre politesse pour politesse, en accueillant un de ses meilleurs compositeurs, à un peuple ami qui s'est, toujours et naguères surtout, montré si largement hospitalier à ses voisins.



On a vendu récemment, à Londres, dit *l'Art moderne*, la collection de M. Leyland, pour qui Whistler décora la merveilleuse *Salle du Paon*. Cette collection comprenait un grand nombre de tableaux de l'école préraphaélite. La dispersion de cette galerie avait excité un grand intérêt parmi les artistes et amateurs anglais. Les plus hauts prix ont été atteints par deux œuvres très connues de Burne-Jones, *Le Miroir de Vénus*, adjugé 3,570 livres (89,250 fr.) et *Merlin et Viviane*, vendu 3,780 livres (94,500 fr.). Deux autres toiles du même artiste : *Night and Morning* et *The Wine of Circe*, ont été portées à 1,350 livres (33,750 fr.) chacune. Les œuvres de Dante-Gabriel Rossetti et de Millais ont également été très disputées.



Dans *l'Art moderne* du 19 juin des fragments importants d'une belle conférence de M. Georges Eekhoud sur Charles De Coster, le très grand écrivain d'*Uilenspiegel*, si injustement méconnu.

Dans la *Revue de Belgique* du 15 juin, une *Symphonie d'orchidées* de Potvin, le barde.

Dans la *Jeune-Belgique* de juin, *Chœur d'anges* d'Eugène Demolder, des vers de Valère Gille, de Maurice Desombiaux et *Vocation*, un beau poème d'Iwan Gilkin.

Dans le *Réveil* de juin, *Les blanches Fiançailles*, tiré d'un roman en préparation de M. Fernand Roussel, des vers de Valère Gille et de Carlos du Fay.



Nous marchons rapidement vers une culture qui sera plus cosmopolite que nationale. De là une querelle entre nationalistes et cosmopolites, et M. Maurice Barrès prend parti, dans un article froidement ironique, pour les derniers. A ceux qui prétendent que la culture gréco-latine ferme l'intelligence aux littératures étrangères slaves et germaniques, il répond avec raison qu'entre artistes les différences nées des tempéraments sont plus profondes que celles qui tiennent aux nationalités, et que, pour les jeunes gens d'aujourd'hui, la vraie littérature exotique est celle, par exemple, de M. Sarcey, même de M. Zola. A ceux qui affirment que les étrangers n'apportent rien que nous n'ayons déjà, M. Barrès, qui en convient, riposte par cette jolie métaphore : « Quand le voyageur a passé la ligne et que la nuit s'éclaire d'astres nouveaux, ce lui est sur le pont du paquebot, une mélancolie, une ivresse sentimentale que depuis longtemps les nuits d'Europe étaient insuffisantes à lui fournir. Est-ce à dire pourtant que ce ciel soit plus mystérieux que celui des soirs de Montmartre? Ces astres nouveaux lui versent les mêmes splendeurs et les mêmes tristesses qu'épandent les nôtres sur Paris et sa banlieue, et pourtant il sera sincère quand il nous dira : « C'est là-bas que la nuit a su le mieux me parler et m'a répété ce que les étoiles de chez nous n'avaient pas cessé de dire, mais avaient cessé de me faire entendre. »

M. D.



#### *Maeterlinck jugé en Amérique*

Dans son numéro de juillet — communiqué par l'*International News Co.* de Londres — le *Cosmopolitan* publie une étude de M. T. S. Perry sur « La dernière mode littéraire en France ». Après avoir parlé de Stuart Merrill, Rimbaud, Verlaine, René Ghil, Jean Moréas, Stéphane Mallarmé dont de très bons portraits sont reproduits, M. Perry termine son trop court article par toute une page consacrée à Maeterlinck — un portrait fort suggestif est en regard.

« Maeterlinck est un écrivain qui se fait une marque dans une voie très différente. C'est un Belge qui a écrit un volume de vers moderne, mais ce n'est que comme dramatisse qu'il s'est acquis un nom. Ses drames sont aussi romantiques que possible; la scène en est toujours placée dans une région indéterminée; le temps est aussi incertain qu'il se peut. Ce que fait généralement l'auteur est de placer ses caractères dans ces vagues entourages et de les laisser alors en proie à quelques émotions très simples et très puissantes. Il n'y a point de psychologie; ils ne sont pas plus pour nous que x dans l'algèbre; ils ne sont jamais expliqués; ils sont simplement amenés à l'existence, et diverses terreurs les assaillent.

Ce qui est très remarquable dans son œuvre, c'est l'absence complète de rhétorique; nous avons des tragédies sans beau langage, sans rhétorique. Les événements se produisent, les personnages parlent, mais cela résonne comme si, rentrant du théâtre, quelqu'un nous racontait ce qu'ont dit les personnages, en omettant le masque du vers blanc, et en ne nous donnant que la substance de leurs paroles. Chaque dis-

cours est réduit à sa plus simple expression, et, pour ainsi dire, dépouillé de tout l'attirail du langage au tour ronflant qui a toujours semblé partie intégrante de la pompe d'une tragédie. Il est clair que nous avons ici un très grand changement par l'introduction des méthodes du réalisme dans la littérature la plus farouchement romantique.

De plus, aussi, la répétition de la même phrase par des personnages différents est un artifice très fréquent et souvent singulièrement impressionnant. En effet, comme l'a dit quelqu'un, les pièces sont composées avec des couleurs franches, comme une peinture impressionniste. Plusieurs trouvent l'œuvre de Maeterlinck triviale et vide. D'autres, non; ils en reçoivent une impression, mélange d'obscurité et de terreur, et cette impression, si elle est assez forte, est une bonne part de ce qui constitue le succès littéraire. Ceux qu'il n'émeut pas, demeurant, avec quelque mépris, la signification de ses tragédies fantastiques. La question ne prouve rien; quelle est la signification de *The ancient Mariner*?

Quelle que soit la valeur exacte de l'œuvre de Maeterlinck, il n'en existe pas moins et compte pour quelque chose, et l'importance d'un homme dépend souvent de tout autre chose que de son mérite esthétique. S'il est le précurseur de l'abandon de la rhétorique tragique, son importance sera prononcée très grande. Il semble qu'il est actuellement en danger de détruire par un usage trop fréquent, des procédés impressionnants pour une fois. Ainsi, dans sa dernière [depuis peu, son avant-dernière] pièce, *Les Sept Princesses*, nous trouvons quelques-uns des mêmes effets dramatiques qui rendirent mémorable *L'Intruse*, et nous sommes bien aises de voir qu'il se propose de toucher d'autres cordes que la terreur. Sa *Princesse Maleine* est un effort pour écrire une pièce Shakespearienne. L'on ne peut affirmer que ce drame nous le montre comme le rival formidable de Shakespeare — bien qu'un enthousiaste français se soit hâté de le dire; — il y a pourtant de belles choses dans la pièce, mais sa tristesse monotone ne se supporte pas aussi bien en cinq actes que dans une scène plus courte.

*L'Intruse* et *Les Aveugles* ont au moins cette qualité de faire un appel direct à l'une des plus fortes passions de la nature humaine, la haine du nouveau, [ou plutôt de l'inconnu]. Rien ne peut être plus simple que la première de ces pièces : la famille assise autour de la table éclairée par une lampe, la jeune mère dans la pièce voisine avec son nouveau-né. Les autres membres attendent l'arrivée de sa sœur. Le père demande : « Vous ne voyez personne venir, Ursula? » [M. Perry traduit cette scène trop connue pour la reproduire ici et continue].

Voilà la méthode, et ainsi se développe la pièce de plus en plus effrayante, jusqu'à ce que l'on voit que c'est la Mort qui entre — le grand-père aveugle seul ayant compris sa présence — pour saisir la jeune mère. *Les Aveugles* produit une impression aussi forte.

[L'auteur donne ensuite sa conclusion de tout l'article; on peut la résumer en ces deux phrases] : Les prophètes annoncent l'approche d'une nouvelle ère.... Les écoles et les tendances changent, mais elles ne retournent jamais à ce qu'elles ont été auparavant. »

T. S. PERRY

(Traduction autorisée)

[H. VAGANAY]





La presse quotidienne s'est plainte récemment du retard inconcevable et injustifiable que subit le compte-rendu du Congrès de Malines.

Nous nous associons à ces plaintes : à quoi sert de réunir en volume les débats et décisions d'un Congrès, quand ce volume ne doit paraître qu'une année plus tard, alors que décisions et débats ont cessé d'être actuels.

Il y a là incurie ou mauvaise volonté : l'une ou l'autre ne peut être assez sévèrement qualifiée.



## BIBLIOGRAPHIE

---

**The princess Maleine and the Intruder** by Maurice Maeterlinck. With an Introduction by Hall Caine. With portrait. (London, William Heinemann.) — Sous ce titre vient de paraître l'édition anglaise des premières œuvres de M. Maeterlinck. Le critique Caine chargé de présenter notre compatriote au public anglais, apprécie assez lestement la *Princesse* ; comme gardien des trésors littéraires de sa patrie il ne voit que du Shakespeare dans cette pièce, et ne remarque guère que les personnages se meuvent dans une atmosphère qui n'est pas du tout celle de *Macbeth* et du *Roi Lear*. Il est plus copieux et plus juste au sujet de *l'Intruse*, mais encore il insinue qu'elle dérive de *Sister Helen*. A propos de cet acte il se demande si parmi les *auteurs vivants* on pourrait bien trouver vingt écrivains ayant apporté dans les œuvres d'imagination une idée nouvelle. Je doute, ajoute-t-il, qu'on en découvre dix ; et je revendique une place parmi eux pour Maeterlinck. C'est parfait, mais je demande à connaître les huit ou neuf autres.

La traduction de la *Princesse Maleine* a été vivement prise à partie par Arthur Symons dans *l'Athenæum* ; ce critique n'est pas loin de la traiter de parodie, ce qui n'est pas flatteur pour Gérard Harry. *L'Intruse* est mieux traduite, mais William Wilson qui en avait été chargé n'a pu mettre la dernière main à son œuvre étant absent de Londres au moment de la publication. Il a fallu recourir à un suppléant ce dont l'éditeur prévient en une note le lecteur.

II. H.



**Les Pièges de la Bourse**, par H. Quinet et Fr. Bournand.

Un livre qui n'a, cela va sans dire, rien de littéraire et qu'il ne nous appartient pas, dans cette revue peu financière, de juger. Les auteurs ont pris à tâche de dénoncer les trucs employés avec un merveilleux succès par les aigrefins de la finance afin de détrousser les gogos. Si l'œuvre est louable, il n'est peut-être pas téméraire d'avancer qu'elle sera inutile, puisqu'il est écrit quelque part, dans l'Évangile, je

crois, que le nombre des gogos est infini. Cependant l'agrément que sa lecture réserve à ceux qui furent ou qui seront dupés est appréciable : il est toujours consolant de savoir au juste selon quelles ingénieuses règles on a été berné.

M. D.



**Ecrin composé de l'ordinaire de la prière chrétienne, texte rimé par l'abbé P. Fassotte.**

Cet excellent abbé a senti le besoin de « soumettre aux multiples exigences de la poétique », c'est-à-dire de mettre en bouts-rimés — quels bouts-rimés, grand Dieu! — le Pater, l'Ave Maria, le Credo, les Actes, le Décalogue et l'Hexanome. Il lui a semblé que les textes traditionnels adoptés par l'Eglise n'étaient pas irréfutables, manquaient de poésie puisqu'ils manquaient de rimes, et que le Pater, par exemple, tombé des lèvres divines de Jésus, et l'Ave, descendu en partie du ciel sur des lèvres angéliques, gagneraient à être caramelesquement rimés : ils y ont, en effet, gagné, en longueur, car deux vers suffisent à peine à dire : Ainsi soit-il. Nous le proclamons bien haut et il importe que les catholiques le proclament et n'aient pas l'air de se courber dans une admiration ridicule : il est déplorable que de pareilles niaiseries voient le jour et, lorsqu'un prêtre n'a littérairement rien de mieux à faire que cela, peut-être vaudrait-il mieux que ce prêtre ne touchât pas à la littérature.

M. D.



**Sérénité par Léon Donnay.**

« J'ai souffert leur souffrance, j'ai connu la pitié pour les humbles, pour les derniers, pour les petits, pour tous ceux que vous dédaignez, vous! Et parfois, cette joie ineffable me fut donnée, de pleurer! » C'est le jeune auteur qui parle en sa brève préface. Et dans le livre, il y a en effet des larmes, des larmes douces de résigné et d'autres larmes d'un que la vue des miséreux de la vie emplit de sarcasme, de colère et de révolte. Bien que M. Donnay ait du talent et que sa phrase ennemie des complications ait un charme simple, je ne puis m'empêcher de lui chercher un peu querelle au sujet de l'étrange forme qu'il s'est choisie. Sont-ce des vers, sont-ce des stances que j'ai lus? Pas de rimes, pas même d'assonances, pas de stances égales, pas de vers égaux. On se promène en plein arbitraire; l'on se demande si cette prose est devenue poésie autrement que par un vulgaire artifice typographique. L'on cherche en vain l'explication, le pourquoi de la disposition, de la coupe des vers et des stances, et l'on ne découvre aucune nécessité harmonique justificative. Lisez cette phrase, par exemple : « De son chapeau à ses souliers à la poulaine, il était de noir vêtu, tout de noir, sauf la tache blanche de son jabot »; je vous défie d'imaginer les raisons qui imposent à M. Donnay le dépeçage de cette prose en six vers, et de retrouver, quelle que soit votre subtilité musicale, la coupe de ces vers. Ce n'est pas qu'il n'y ait de jolies choses dans le volume et je veux, pour finir, en montrer une :

### Confidence

Vous me sembliez si belle!  
et si douce!  
et si simple!...  
Je vous aimais... tout bas.

Je rêvais pour nous la chaumière  
dont on rêve,  
quand on est très jeune,  
et très doux,  
et très simple!

Puis j'ai prié le bon Dieu,  
à genoux,  
de mettre en votre cœur  
un peu d'amour pour moi,  
de faire que vos yeux  
rencontrent mon regard,  
et le comprennent...

Et j'ai fait le deuil de mon rêve!

M. D.



La jeunesse de demain. (A. Siffer; 50 centimes). — M. Firmin Vanden Bosch vient de faire paraître en brochure le vaillant article que nos lecteurs ont trouvé au n<sup>o</sup> du 15 juin. Nous croyons que la presse et le public intelligent apprécieront à leur valeur les généreuses idées politiques et littéraires de notre collaborateur, — membre désormais de notre comité de rédaction. Nous espérons même que les professeurs, bien que M. Vanden Bosch déclare ne pas chercher à les convertir, se rapprocheront de l'idéal moderne qu'il affirme si crânement. Disons à ce propos combien il est particulièrement urgent que l'élément païen perde en nos collèges catholiques de sa traditionnelle importance. Que résolument on entre dans la voie indiquée au Congrès de Malines par M. l'abbé Guillaume, doyen de Beauraing (section de l'enseignement). Qu'on étudie les païens et leurs imitateurs classiques, soit, mais qu'on mette en regard les latins chrétiens et les français modernes, voire contemporains : et que la comparaison entre les uns et les autres ne soit pas faite de manière à tourner toujours à l'honneur des païens d'Athènes, de Rome... ou de Paris.

J. C.



Roses d'Automne, par Jules Sottiaux (Tourneur-Schmitz; Charleroi).  
De fraîches fleurs écloses au soleil de la foi chrétienne et que M. Sottiaux effeuille gracieusement en une mélancolie de fin d'année. Il y a là plus de sentiment que de pensée profonde. La conception

souvent n'est guère originale, et il manque à ces poésies dans leur forme un brin de raffinement moderne. Que l'auteur dans la suite travaille davantage son talent — réel d'ailleurs et beau de sincérité.

J. C.



**Les Trafiquants d'Enfer**, drame en un acte en vers, par Dom Laurent Janssens. (Société 'St-Augustin).

Un petit drame en vers, non certes méprisable ni comme sujet ni comme mise en scène. Un ouvrier mineur, affilié à un club de socialistes solidaires, est mourant : sa fille le veille : le veillent aussi deux membres du club décidés à tout pour écarter le prêtre... Le mourant appelle celui-ci, mais quand grâce aux stratagèmes et au courage de la jeune fille il se présente enfin, c'est seulement à travers la porte fermée et gardée qu'il peut bénir le pécheur repentant.

Il sort de ce drame catholique et social, bien conduit et bien agencé — supérieur sous ce rapport à *La Grève* du même auteur, — une émotion poignante.

La forme vaut moins que le fond; beaucoup de vers n'ont pas — malgré de bonnes rimes — tout le cachet artistique désirable.

J. C.



**Bruges la Morte et Philippe Destal** (1) — Si je reviens sur *Bruges la Morte* après le complet récit de M. Dullaert c'est que ce livre très beau se trouve avoir le même sujet qu'un livre médiocre. Il était facile de faire très beau à M. Rodenbach, le poète de la *Mer élégante* et du *Règne du silence*; le livre de M. Guiches n'a que l'originalité de la même donnée : une femme aimée puis haïe à cause de son absolue ressemblance avec une épouse morte dont elle finit par profaner jalousement le souvenir.

Le livre de M. Rodenbach *Bruges la Morte* a le très haut mérite artistique de susciter à l'imagination du lecteur toute la générale ambiance vague et silencieuse d'une ville sans vie dont une vingtaine de photographies, souventes fois répétitions du même motif, précisent avec insistance les caractères particuliers. Rien ne vient rompre la monotonie voulue de ce lent et simple récit, où les scènes les plus dramatiques sont volontairement étouffées, et gardent tout au plus l'éclat sourd des eaux crouissantes aux replis des canaux figés entre les murailles verdies. Le récit court et tombe comme une petite pluie fine et continue; ce n'est qu'au dénouement dans le décor mystique de la procession du Saint-Sang que tombe un rayon de soleil sur les chamarrures des vêtements sacerdotaux et les ors des reliquaires. Avoir enfermé toute la torpeur, tout l'arôme d'encens et d'humidité de Bruges en un volume, avoir fait de toute une ville morte comme le cénotaphe du souvenir d'une

---

(1) *Bruges la Morte* par GEORGES RODENBACH, frontispice de F. Khnopf. — Paris, Marpoa et Flammarion.

*Philippe Destal* par GUSTAVE GUICHES. — Paris, Tresse et Stock.

morte, cette réalisation qui ressort presque autant de l'art du musicien et du peintre que de celui du littérateur, confère à M. Rodenbach prosateur la même maîtrise qu'à M. Rodenbach poète. Le mystérieux peintre du silence Khnopff était seul digne d'illustrer cette intéressante étude qui donne à ceux qui ne connaissent point la Belgique, une sensation si obstinée de la plus intéressante peut-être de ses villes.

Quant à *Philippe Destal*, M. Gustave Guiches avait entre les mains tous les éléments d'un livre hors ligne, y compris ce magnifique décor rocailleux et brûlé des paysages du Quercy auxquels M. Emile Pouillon a conquis la célébrité littéraire. Les caractères avaient été bien compris, la donnée était neuve, l'exécution est demeurée inférieure. Un style sans personnalité et sans relief quoique recherché, exsangue et désossé rend cette lecture fastidieuse et fait penser à Ohnet. C'est peut-être le souvenir obstiné et involontaire de *Chantepleure* qui a ainsi déprimé *Philippe Destal* dans mes impressions par les analogies de décor que ces deux drames provinciaux auraient pu avoir. Pour les curieux, livre cependant utile à lire après *Bruges la Morte*. Les débutants y verront comment il faut s'y prendre étant donné un sujet pour écrire un livre artiste et en râter un autre.

WILLIAM RITTER



**La Forêt enchantée.** — Sous ce titre Louis Duchosal, l'un des rares poètes de la Suisse Romande dont il vaille la peine de parler, et dont il a été parlé ici même l'an passé, vient de récidiver son *Livre de Thulé*. — Mêmes inspirations, mêmes qualités, de plus un livre d'édition extraordinaire. Le livre qui sort de chez Gauchat et Eggimann à Genève est ce que la Suisse a produit de plus beau comme livre artistique. Cette édition à cent exemplaires prépare le succès d'une prochaine édition vulgaire. — Notons qu'apparaît toujours plus frappant chez Duchosal, ceci dont témoignait déjà très haut le livre de Thulé : si l'auteur est protestant, sa poésie est toute empreinte de catholicisme. En vérité, Agrippa d'Aubigné excepté, il n'y a de poètes chez les protestants que ceux qui volontairement ou non ne sont plus leurs de pensée et d'âme.

WILLIAM RITTER















## LES DERNIÈRES ŒUVRES DE JOHANN STRAUSS

---



LE jour où Emile Sauer, le pianiste hors ligne qui paraît devoir prendre la succession de Rubinstein à lui seul, comme d'Albert et Stavenhagen à eux deux celle de Liszt, comme Paderewski celle de Léchetitsky, — le jour où sur le terre-plein du grand théâtre de Bayreuth, Sauer me présenta à ce cher long escogriffe de Göllicher, qui a écrit la plus populaire des biographies de Liszt et qui, alors domicilié à Vienne, passait dans le clan wagnérien pour l'émule comme critique musical de Hanslick dans le camp brahmine, je fus stupéfait, Göllicher m'énumérant ses plus grandes admirations musicales, d'entendre ceci : « Beethoven, Wagner, Bruckner et Strauss. »

Je venais d'avoir une semblable surprise à ouïr quelques minutes auparavant, mon illustre ami Brabazon, le très personnel aquarelliste anglais, déclarer que de tous les génies du monde ses préférés étaient : Beethoven, Velasquez et Turner.

Bayreuth est le pays des surprises. « Beethoven et Wagner ! » à tout seigneur tout honneur, j'applaudissais des deux mains. J'ignorais Bruckner ; quelques mois plus tard la révélation du symphoniste de l'avenir devait être foudroyante et c'était Göllicher qui devait me le révéler ! Mais Strauss ! Strauss... un faiseur de valse !

Et les yeux perdus tout là bas, sur une forêt à moitié abattue que je distinguais très bien, toute petite, là bas, là bas, au dernier horizon franconien d'où montaient déjà les brumes violâtres de la nuit, il me semblait planer bien haut au dessus de l'humanité. Je rayonnais en pleine apothéose wagnérienne entre deux actes de Parsifal, je rayonnais *réflexement* de tout ce dont Wagner m'illuminait.

Et il y avait là Bernard Du Pasquier, alors mon ami, qui promettait d'être un jour un bien grand artiste et qui est mort hier, et il y avait là Peladan qui n'était pas encore Sâr, et il y avait là Scharwénka qui deux heures plus tôt avait été si aimable, et d'Albert qui ne l'avait pas été outre mesure parce c'était Sauer qui m'avait présenté.

Strauss, Strauss!... un faiseur de valeses!

Les valeses! je les avais trop aimées!

Pendant mes trois odieuses années d'internat, on m'avait donné des leçons de piano comme on sait les donner en province de France. Un bon vieil alsacien à lunettes, chenu, jauni par le cigare, collaborait à l'élucubration des sauteriers qui étaient la monomanie de son voisin le professeur de flûte. Aux distributions de prix, aux fêtes du recteur, à Carnaval, un petit orchestre de collégiens les exécutait, nous les achetions ensuite. Sevré de toute autre musique, je trouvais cela admirable. Conclusion : à nos trois demi-heures de musique hebdomadaires, le vieil alsacien me laissait gâcher sans trop grincer les turlutaines de son compère. La troisième année il mourut. Son remplaçant détestait le maître de flûte. Pour me dégoûter de ses œuvres il me mit entre les mains Carl Faust et Gung'l que nous tapions à quatre-mains sans désespérer. Ce fut du délire! J'en devenais bête...

Rentré à la lumière de la vie familiale, on me balaya l'intelligence de cela, et l'on me mit à Clémenti.

La cure fut radicale. Un à un j'entrouvris Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Schumann; les concerts d'abonnement m'initièrent à la symphonie et aux grandes solistes : Joachim de Bülow, Planté, d'Albert, Sauer, Ondricek, Sauret, Sarasate, Klengel, Davidof, et tant d'autres! Les concerts continuaient dans l'intimité chez M<sup>lle</sup> de Chimkewitz. Les écailles me tombaient des yeux... Je *potassais* les livres de théorie et les biographies d'artiste comme beau diable. Deux ans après, dans un des journaux du pays, celui qui a le plus d'abonnés, j'étais critique musical attitré, celui qu'on discute avec fureur ou enthousiasme, celui qui casse toutes les vitres, qui ne recule devant aucune audace, et dont le nom suffit à faire écumer les gens sérieux. Le propriétaire du journal me rognait tous mes articles de peur de perdre des abonnés! En 1886 j'étais à Bayreuth pour la première fois avec Léo Bachelin, j'en rapportais *Ægyptiacque*. En 1888 j'y entraînai Peladan et Bernard Du Pasquier, et c'était là, là, à Bayreuth, qu'un musicien de la valeur de Göllerich m'affirmait avec un sourire très doux, qui souriait de mon ahurissement, qu'après Beethoven, Wagner et Bruckner, il admirait surtout Strauss!

L'hiver et le printemps suivants je les passais à Vienne. C'est depuis lors que je dis comme Göllerich!

## I

« Le roi est mort, vive le roi! » — Johann Strauss est mort, vive Johann Strauss! fut le cri de tout Vienne quand mourut le grand poète des bals austro-hongrois! Y aura-t-il un troisième Strauss? Le fait est que le père pour second en laissait trois : Joseph qui mourut très jeune et qui fut architecte en même temps que *componiste* (1), Edouard « der schöne' Edi.. » la

---

(1) Je hasarde ce mot qui est allemand. Il me semble qu'il y aurait moyen d'établir ainsi une distinction entre le compositeur

coqueluche de tout Vienne et Johann deux ! Ce fut lui qui finit par compter tout seul. Aujourd'hui il ne fait qu'un avec son père, il le continue, le transforme, l'agrandit, l'élève... Ses dernières œuvres atteignent au plus haut style. Toujours renouvelé et toujours « *echt Straüssich* » il semblait après *Simplicius* ne pas pouvoir monter plus haut ! Tout à coup changement à vue : une véritable transformation, et coup sur coup une succession si imprévue de chefs d'œuvre encore plus imprévus : *Kaiser-walzer*, *Rathhaus-ball*, *Gross-Wien*, *Ritter Paszmann*, que Vienne en fut abasourdi ! Jamais il ne l'a été plus qu'aujourd'hui où une nouvelle valse basée sur la formule établie par *Kaiser Walzer* surpasse en recherches exquises et en inspirations irrésistibles tout ce que les Strauss ont composé jusqu'ici. Malgré l'exposition internationale de théâtre et de musique on ne cause à Vienne que de « *Seid umschlungen, Millionen* », et jamais valse de Strauss n'a été discutée et commentée ainsi.

C'est cette évolution de la valse viennoise commencée avec *Kaiser Walzer* dont je voudrais ici donner la sensation.

## II

Il y a trois ans, le bruit se répandit dans Vienne que Johann Strauss allait tenter une réforme de la valse, qu'il tendait à l'ennoblir, à lui restituer le grand style des allures lentes, qu'il cherchait quelque chose, qui sans cesser d'être une valse eut la beauté élégante du menuet. On fut anxieux. La valse à trois temps, là vieille valse allemande née des *ländler* styriens et autrichiens avait jusqu'alors subi sans se contaminer

---

d'imprimerie et le compositeur de musique. Qui m'aime me suive!... Et si je demeure seul de mon avis tant pis; que les lecteurs se gaussent pourvu qu'ils me comprennent!

le voisinage encanaillant de la valse dite à deux temps, venue de France, où pourtant un Allemand, Offenbach, le profanateur de l'antiquité hellénique, avait tant contribué à la déhancher. Il semblait que Strauss devait tomber dans l'excès contraire, et l'on était résolu à résister. Sur ces entrefaites apparurent les *Kaiser-Walzer*. Le nom de l'Empereur sur la couverture disait assez que s'il s'agissait d'une œuvre que Strauss trouvait digne de porter en titre la double couronne austro-hongroise, il ne s'agissait pas d'une *dénationalisation* de la danse sans laquelle Vienne ne serait plus Vienne! A l'inquiétude succéda l'émerveillement. Tout était nouveau dans cette œuvre et cependant rien ne heurtait la tradition, c'était la plus belle des fleurs éparpillées depuis deux tiers de siècle par les Strauss sur Vienne, mais une vraie fleur du fantastique grand arbre généalogique de la valse autrichienne. Peu de temps après, j'entendis *Kaiser Walzer* à la Redoute de Budapest. L'orchestre l'interprétait sans avoir pris le mot à Vienne; il y avait indécision, les mouvements lents languissaient un peu, les mouvements vifs manquaient d'imprévu : l'hésitation était sensible, et cependant la nouvelle œuvre de Johann Strauss m'apparut ce qu'elle est, une vraie perle, une perle de la plus belle eau. On connaît les exquises et minuscules petites vales de Brahms; eh bien, Strauss, à force de distinction, à force de subtilité, en était arrivé à fondre les exquises de Brahms dans ses exquisités à lui et le tout dans le moule créé par sa famille, déformé ou plutôt réformé juste assez pour que ce fut quelque chose... tenez la comparaison la plus saugrenue : d'aussi adorable que le petit Narcisse de Pompéi *écoutant du doigt* l'écho qui passe.

Pianissimo, très lente, piquée... apportée du lointain par le vent, devinée plus qu'entendue, une marche militaire bien connue des armées autrichiennes... Mais

non l'oreille s'est trompée, cela se déforme en introduction de valse accoutumée. Mais non, mais non! La marche nationale se précise... ce sont bien les uniformes dorés ou argentés sur toutes les coutures qui passent... et non point les claires, les éblouissantes robes de bal... Indécision nouvelle, oui, ce sont les robes de bal, les décolletages vêtus de pierreries, les diamants dans les cheveux... Sur une sourde pédale, comme un motif religieux d'agenouillement, de prosternement... Mais la pédale s'affaisse, s'enfle et monte... Et la marche autrichienne éclate tout près, toutes fanfares sonnantes, toute puissante. Et comme elle s'est approchée elle s'éloigne, mêlée au froufrou d'un bal qui prélude, emportant le mirage chatoyant et pétillant, — reflets des glaces, lumières des lustres, réverbération des marbres, éclats des ors, luisances des parquets, — d'une fête à la Burg qui commence, entrevue, pressentie de l'extérieur. — Le silence. — Une quelconque cadence, des balancements sur l'accord parfait, comme un quelconque exercice de débutant sur de larges accords graves. Puis une belle phrase lente d'une ampleur wagnérienne, et voici la valse.

Une valse? C'en est bien le rythme, c'en a le charme, l'inexprimable volupté; mais c'est plus doux que les plus douces valses lentes; l'accompagnement inusité fait corps avec la mélodie, cette mélodie d'agenouillement et de prosternement indiquée à l'ouverture. Et maintenant c'est clair, on comprend! Ce sont les valses de l'Empereur! Le défilé militaire a cessé, et le bal commence à l'entrée des souverains par ces lentes et profondes révérences, plus que respectueuses, presque religieuses, *loyalistes* comme un fervent baisemain. Tout le loyalisme autrichien envers François Joseph voilà ce que Strauss a su faire tenir en seize mesures de valses. Elles sont la dominante de l'œuvre ces seize mesures, elles reviendront bientôt plus lentes et plus révérencieuses

que jamais, mais éloignées à leur tour. reculées, comme au fond d'un rêve, au fond du bal qui commence à tourner sur un motif plus rapide entrelacé au premier comme les longues traînées des robes aux bottes des uniformes dans l'introduction.

L'automne passé pour recopier un prochain livre : *Ames Blanches*, je m'étais enterré dans l'un des lieux les plus pittoresques et les plus reculés du Jura franc-comtois, à *Notre-Dame de Consolation*. L'économe du petit séminaire avait mis à ma disposition son piano, où j'allais régulièrement m'exercer une ou deux heures par jour, ce qui ne m'était plus arrivé depuis longtemps. Le jeune prêtre tenait tant bien que mal l'orgue les dimanches et fêtes, à la grand'messe; il prétendait que je l'y remplacerais très bien. Je n'avais jamais touché l'orgue, de sorte que moitié curiosité, moitié bonne volonté je consentis à un essai. Par malheur je ne possédais que ma musique pour piano, or c'était cela : tel ou tel passage de cette musique familière que l'abbé désirait entendre à l'orgue. Certes j'exècre autant que n'importe quel musicien aux idées saines les transpositions d'orchestre au piano, ou d'un instrument à un autre. — les églises italiennes ou dalmates, à dévotion joyeuse, qui exécutent à la messe des airs d'opéra me sont gâtées par le fait même. Néanmoins par nécessité, je choisis une fugue de Bach des suites françaises qui, pour l'entrée, quoique profane, pouvait passer, — un adagio d'une des belles sonates de Beethoven pour l'offertoire, — l'hymne religieuse hongroise pour l'Agnus Dei. Restait l'élévation : au dernier moment, des voix les plus angéliques, aussi lentement possible, à peine modifiées et de mon mieux je jouai les seize premières mesures de *Kaiser Walzer*, me disant que prosternées devant l'Empereur, le bon Dieu me pardonnerait de les avoir prosternées devant Lui. Au sortir de l'église l'avis



fut unanime; on n'avait jamais entendu rien d'aussi pieux et cette « élévation » avait paru à ces messieurs autrement faite pour l'église et pour adorer la présence réelle que les fragments de Bach et Beethoven, que l'hymne hongroise.

Il y a dans *Kaiser Walzer* aussi bien que dans toute l'œuvre de Wagner, — et les dernières compositions de Strauss sont des valse wagnérisées — l'éternel double courant sensualiste et mystique. Tout l'intérêt captivant de cette œuvre étrange gît dans l'euphonie de ce contraste. Le numéro deux de la valse est ciselé avec des recherches d'harmonie exquisement dissonante autant qu'un sonnet parnassien dans des demi-teintes un rien décadentes. Le numéro trois s'emporte en un galop frénétique saupoudré d'une rosée de petites notes cristallines. Le second thème entraîne avec une force incalculable toutes les masses orchestrales en une trombe voluptueuse, un de ces thèmes spéciaux aux Strauss qui faisait me définir sans aucune arrière-pensée polissonne leurs œuvres par un grand artiste : « des valse où les femmes vous restent dans les bras ». Le numéro quatre débute comme un Noël campagnard, d'un charme infiniment simple et paysan... Imaginez en plein bal de la cour un brillant officier qui, l'oreille séduite par un de ces rêves suggestifs de tout un passé, se souvient de la messe de minuit dans la sombre église de son village en Styrie ou en Carinthie, des lumières enfouies sous la neige, du cintre pesant et des petites fenêtres minces, des cloches dont les appels s'en vont au loïn dans la nuit blanche et noire... Et tout à coup c'est de nouveau le bal de la cour!

La coda est une merveille, elle a les soubresauts et les apaisements de la valse, elle revient sans cesse au chant de loyalisme; elle a les savantes dégradations de teintes de l'introduction, sa belle ordonnance, ses

raffinés dessins polyphoniques et son impériale majesté; la valse se ralentit noblement, puis brusquement finit sur un rappel de marche militaire.

### III

L'hôtel de ville de Vienne est sur le Ring une de ces admirables constructions modernes qui font de la grande ville impériale la seule capitale opposable à Paris. Le baron Schmidt qui en est l'auteur s'est visiblement inspiré de l'hôtel de ville de Bruxelles et jamais en architecture inspiration n'a été plus heureuse. Encore un siècle de patine sur le grandiose édifice gothique et le gonfalonier qui porte l'étendard viennois au sommet de la flèche sera aussi bien une nécessité de la silhouette monumentale de Vienne que l'aigle de l'empire qui reluit sur la flèche de Saint Étienne... cette flèche où brilla jadis le croissant de Mohammed. Pour un des derniers grands bals officiels de l'hôtel de ville, Johann Strauss a composé une valse, monumentale elle-même, dont la splendeur cadre dignement avec l'édifice et la solennité auxquels il la destinait.

Le blason musical de Vienne c'est la valse du *beau Danube bleu*. Depuis lors on a entendu bien mieux! Mais celle-là en son temps caractérisait si bien Vienne et apparut une telle nouveauté qu'elle fut désormais comme la clef de voûte de la valse autrichienne et de la gloire des Strauss, ces deux ogives entrecroisées sous elle et qui portent toute la travée de la vie viennoise. Au Prater quand une musique militaire dans un potpourri quelconque entonne une ligne du *bleu Danube*, on applaudit à tout rompre, comme on applaudirait au passage du drapeau. C'est désormais un étendard, un signe de ralliement, un cri de guerre ou plutôt de paix, cette valse toujours jeune et fraîche! Au bal de l'hôtel de ville elle avait droit de préséance comme dans la décoration, l'armoirie de Vienne.

Superbement, vigoureusement, en marche d'un rythme

carré et fort, Johann Strauss introduit sa nouvelle valse par le célèbre premier motif du *Danube bleu*. Il s'emparera des suivants pour sa coda, et entre deux, enchâsse la plus opulente, la plus cossue des vales de sa composition. La chute de l'introduction dans la valse est une des belles choses que je connaisse. Lourdemment, spontanément deux formidables accords isolés chacun dans une mesure, puis répercutés deux mesures plus loin mais déjà sur le rythme danseur, semblent la double porte triomphale par où le bal déjà tournoyant va défiler. C'est d'une grandeur et d'une simplicité étonnantes, et cela affirme la très nette vision de la plus éblouissante des fêtes subitement ouverte; l'ondoiement de la danse est déchaîné, le signal en est tombé de haut comme un ordre impérial. La noble valse déferle dans les grandes salles féeriques... Et voici que dès le second thème c'est le vertige... Puis la reprise de la triomphale entrée. Et c'est là vraiment, cette splendeur de portique d'apothéose, le point culminant de l'œuvre. Le numéro deux poursuit avec beaucoup de noblesse; la coupe symétrique en est parallèle à celle du précédent. C'est celle du classique menuet. Au numéro trois : un de ces motifs attendris, alanguis, d'une presque dangereuse volupté, presque pamés. Le numéro quatre après quelques mesures d'introduction bien frappées repart en vertige. La valse ne glisse plus, elle patine. La coda a le charme du début, mais le *bleu Danube* n'y est pas proclamé incontesté, vainqueur... Il fait dans le bal comme une trouée dans une nue très haute d'où l'on aurait depuis un sommet de montagne des échappées sur des paysages lointains. Les rappels passent et se succèdent sans ordre comme des rêves incohérents et délicieux, évoqués par les danseurs. Ils passent en sourdine, lointains, lointains comme si on les entendait dans le passé.

## IV

*Gross Wien* parut au printemps 1891. Là, Strauss non plus que dans *Rathhaus ball* n'a risqué les fondamentales nouveautés de *Kaiser Walzer*. Mais les trouvailles de détail abondent. Comme ensemble c'est ce que Strauss a produit de plus harmonieux, c'est inouï de distinction, c'est une valse, noble, féminine, élégante, toute en nuance, *archiducal*, celle qui caractérise le mieux la valse de style et de très grand ton, celle qui me représente le mieux les bals de la *Burg*. L'ouverture en est la grande nouveauté. Ce n'est plus la brève marche sonore et martelée qui retentit comme un appel, qui frappe impérieusement des talons, où l'on croit entendre les fringants officiers se débarrasser de leur sabre et se mettre sur les rangs... Une dizaine de mesures d'allegro piquées, comme pour dire n'importe quoi, le caprice d'un pianiste qui se divertit à préluder par un exercice inattendu, puis encore plus inattendu un long silence sur la médiane... Alors très doux, très piano, très mièvre et très hésitant, quelque chose de chromatique et de balancé, très précieux, un rien minaudé, se dessine, augmente, fait des compliments, les révérences timides répondant aux saluts profonds... Et peu à peu voici qu'un crescendo à puissantes harmonies soudain s'enfle, largement étendu, multiple, nombreux, nourri, un vrai mouvement orchestral de grand opéra, soudain rompu sur un violent plaquage d'accords. — Echo; silence. — Deux sourds battements de timbales, puis quelques riches mesures d'appel à l'unisson qui plus tard reviendront dans le courant même de la valse; et de très haut voici qu'elle descend comme un rayon la valse, graduellement, lente et douce, phrasée à ravir, enveloppée, enlaçante, — un thème dont la grande originalité est le libre développement en mélodie

infinie wagnérienne. Il n'y a au reste pas un heurt, pas un soubresaut dans cette valse toute en rondeurs, toute en fluidité, lente et majestueuse comme le large Danube blond de Hongrie. Pas d'effets violents après le saisissant crescendo de l'ouverture. Il s'agit d'une valse noble encore une fois, écrite pour des êtres d'élite. Elle s'adresse non plus à la foule officielle du bal de l'hôtel-de-ville mais aux créatures les plus élégantes de cette inaccessible noblesse à seize quartiers, que nulle autre au monde à l'heure actuelle ne surpasse en aristocratie et en impénétrabilité. La couverture du cahier pour une fois est charmante et exprime bien la mollesse gracieuse, l'aristocratie languide de cette danse à trois temps qui n'a rien du honteux cancan dansé à deux temps sous le nom de valse en France. Le couple qui tourne extasié dans les lettres du frontispice imprimé en bleu verdâtre et blanc sur un gris jaune glacé si fin fait songer à une sorte de Tristan et Yseult mondains. Une des têtes de comparses rappelle l'Hérodiade de la décollation de St Jean-Baptiste de Puvis de Chavannes. Prenez au contraire une valseuse française, elle sera légère, évaporée et canaille, adorablement canaille je veux bien, comme une petite femme de Chéret (1). Un portrait de Makart et une affiche de Chéret! C'est à cette comparaison que peut se réduire tout le parallèle entre la valse en Autriche et en France.

*Gross Wien* d'un bout à l'autre n'est qu'un long chant exquis. Commencée sur les paroles « Lass' besingen dich, du künftiges Wien! » la mélodie semble ne point se rompre jusqu'au dernier numéro du cahier, planant sur de très simples accompagnements d'un bon goût

---

(1) A ce titre là il serait très curieux de comparer le frontispice de *Gross Wien* à celui d'une certaine *Valse des Blondes* parue chez Enoch et Costallat à Paris, et dont Chéret a dessiné la couverture. Entre les deux dessins déjà il y a toute la différence de la valse viennoise et de la valse parisienne.

harmonique hors pair. C'est presque la mélodie infinie wagnérienne! Pas une banalité... rien pourtant d'extraordinaire, de longuement cherché, de tiré par les cheveux. C'est la plus égale d'inspiration, la plus trouvée des valse de Strauss. Pas de coda, elle finit brusquement sur le numéro quatre. Une vraie perle, ce numéro quatre! Un violent plaquage d'accords rares, très élevés, tout à coup manque, et tombe de tout l'intervalle d'un grand octave sur trois tierces piquées qui amènent le plus caressant des thèmes, un assaut de chant d'amour où des liaisons de tierces exquisent donnent une sensation de touffes de roses respirées avec passion et qui rendraient en baisers parfumés le baiser de l'aspir.

## V

Pendant que ces exquisent valse dont les mélodies ont un peu le charme à jamais indéfini des phrases de Loti se succédaient coup sur coup, le bruit courait à Vienne que Johann Strauss composait un grand opéra. Les recherches rythmiques de *Kaiser Walzer*, les incessantes combinaisons d'orchestration, l'interminable verve mélodique cherchant à s'exprimer dans une langue nouvelle, enfin la perpétuelle préoccupation de faire neuf dont la hantise avait pris chez Johann Strauss ces dernières années un caractère d'acuité surprenant, avaient préparé depuis longtemps ce nouvel avatar du plus grand des poètes viennois. *Ritter Paszmann* a été un grand succès d'estime et de surprise. Le libretto dure trop : trois actes et peu d'action; et c'est grand dommage pour la musique qui mérite d'être rangée parmi les plus belles œuvres de cette fin de siècle. Strauss emboîte décidément le pas à la suite de Wagner. Le voisinage de Brahms tempère cependant un peu une œuvre qui n'a rien d'épique et de cyclique comme les sublimes gigantomachies de Bayreuth. A mon goût j'aurais souhaité pour le libretto du chevalier de Doczi la musique des

symphonies de Haydn, puisque cela se passe à une cour d'autrefois et beaucoup de csardas, puisque la Hongrie et le peuple hongrois y sont mêlés, comme décor et comme figurants. Il y a évidemment disproportion entre cette belle musique et ce joli libretto. De là les réserves et les contestations de la critique aussi bien que de la foule.

Et puis, prononcer le nom de Strauss à Vienne, c'est immédiatement évoquer le souvenir de toutes les allégresses, de toutes les fêtes, de toute la vie heureuse de l'empire autrichien... Transporté au théâtre, il rime immédiatement à la *Nuit à Venise*, au *Baron tzigane*... Il veut dire clarté, gaîté, bière blonde du Prater et lumineux vins des grands crus situés entre Baden et Klosternenburg.

Or, du libretto charmant, très finement œuvré par le chevalier de Doczi, Strauss avait naturellement compté faire une opérette. Mais l'appétit lui vint en mangeant, les vers étaient si châtiés, la donnée d'un si virginal sourire... Il en fit un opéra-comique.

Le roi de Hongrie, Robert d'Anjou, a dérobé un baiser à Éva, la femme de son vieux serviteur, le grotesque, bruyant et boursoufflé chevalier Paszmann... Jalousie du vieux; il faut une réparation à son honneur... Un moment on croit que les affaires vont mal tourner pour le jeune roi étranger. Le fou du roi érigé en juge, déclare que Paszmann à son tour embrassera une fois... la reine. C'est le talion pour rire; et tout est bien qui finit bien.

Seulement, voyez le malheur d'être confiné dans une spécialité : ce qu'on exige de Strauss c'est de la valse... On avait beau être à l'Opéra-Impérial, à l'une des premières les plus huppées, une première comme on n'en avait point vu à Vienne depuis le *Meister Manole* de Carmen Silva au Burgtheater, on voulait danser! L'opéra comique wagnérisé de Strauss avait

beau ramener à tout bout de champ les rythmes de ses danses, ce n'était pas assez; aussi les deux grands enthousiasmes de la soirée s'en furent tout droit à une petite valse-ariette chantée avec une candide allégresse par Eva après le baiser du roi, et au ballet... une vingtaine de pages infiniment gracieuses.

Strauss est un maître en orchestration. Cet homme qui a écrit des valse toute sa vie, n'a pas à se reprocher une vulgarité d'instrumentation. Tout ce qu'il pouvait mettre de subtilité dans son ballet de *Paszmann* il l'y a mise. Je ne sais que *Viora*, le ballet d'un pauvre jeune musicien hongrois : Szabados, mort fou dernièrement, qui soit d'une grâce aussi raffinée.

## VI

On n'a pas achevé de discuter *Ritter Paszmann* que vient d'apparaître *Seid umschlungen, Millionen!* Et les discussions reprennent de plus belle! jamais on n'aura autant discuté! Et il y a de quoi.

Disons immédiatement que du coup tout ce qui précède est surpassé. Critique extérieure en passant : la couverture charmante de *Gross Wien* est remplacée ici par une épouvantable enluminure, alors qu'il aurait fallu Chéret! Mais Strauss, lui, jamais n'a trouvé mieux. Oh! c'est une valse névrosée, baudelairienne, décadente si l'on veut, mais qu'importe; les moyens employés cela n'a pas d'importance en art, l'effet à produire est tout! Et certes il est produit aussi intense pour les brutaux qu'enchanteur pour les délicats. Rien de la foudroyante mise en branle de *Rathhausball*, rien de l'unité moirée, satinée, azurée et argentée de *Gross Wien*; mais le plan de *Kaiser Walzer* avec encore plus de recherches. Oyez plutôt :

Une indécision aux premières mesures. Quelque chose. Mais quoi? L'*indécision* de quelqu'un qui a *quelque chose* de très grand, de très beau à dire et



qui ne sait pas par *quoi* commencer. Alors soudain, de but en blanc, Strauss entre dans le sujet. Aucun lied de Mendelssohn ou de Schubert n'est plus chanteur, d'un sentiment plus ample que cette large et grave mélodie qu'on ne peut rattacher qu'aux plus belles inspirations wagnériennes. Cette première page à six-huit est absolue, complète en elle-même; cela n'a nul rapport avec la valse qui va suivre; sa présence là, c'est une belle énigme... Au reste, on n'a pas le temps de songer, voici l'introduction de la valse aussi embarrassée et vive qu'aisée et grave la précédente mélodie; on croirait presque saisir une légère déteinte de ce Massenet qui dans l'intervalle de *Paszmann* et de la nouvelle valse a eu son *Werther* représenté à l'Opéra de Vienne. Comme orchestration cela a effectivement les recherches des *scènes pittoresques*. Heureusement cela ne dure qu'une page, et cela a le charme d'une seconde énigme, le charme d'un moment de crainte vite passé. Et très lente, très pianissimo la valse commence. Tous ceux de mes amis un peu familiers avec l'œuvre de Strauss à qui j'ai pu causer de cela déclarent que jamais Strauss n'a rien trouvé d'aussi original, d'aussi heureux et d'aussi rare. De plus en plus au lieu de couleurs nettement accusées ce sont les nuances des vieilles soies, de plus en plus c'est le mode chromatique wagnérisé, les intentions subtiles qui ont recours à de vagues syncopes inusitées, des contrastes de *forte* et de *piano* compris et soudés contrairement à l'usage jusqu'alors établi, des accentuations qui portent à faux de tout ce que l'on pourrait attendre, des ruptures de liaisons pamées sur de petites trépidations nerveuses qui ont quelque chose de mécanique. Les idées que cela suggère s'enchaînent bien bizarrement. Je trouve en marge de mon exemplaire à cet endroit les mots : Morphine, américanisme, Edgard Poe. Ces trois mots suffisent, me semble-t-il, à expri-

mer la très vague et très complexe association d'idées que ces vingt-huit premières mesures me suggèrent. Cette très lente partie tombe à pic sur un tourbillon vertigineux *staccato* toujours très léger et très piano d'accords et de notes à intervalles très curieux qui ont le diable au corps et font penser au subit détraquement d'une horloge. — Au numéro deux, à six reprises dont deux différentes un *ritardendo* qu'on serait incapable de danser ailleurs qu'à Vienne, subitement lancé sur des trépiglements.. Oh! je sais qu'ils feront rire, les termes que j'emploie, et pourtant ils sont très louangeurs dans ma pensée, car encore une fois cela est exquis à entendre... Ces numéros un et deux enfin, m'apparaissent comme quelque chose de *délicieusement hystéro-épileptique*. Il y a un certain point d'orgue au beau milieu de la dernière phrase du numéro deux qui n'a son équivalent que dans la musique tsigane. Le numéro trois est plus uni, il rime exactement au même numéro de *Kaiser Walzer*. On y voit apparaître pour la seconde fois un ornement neuf chez Strauss depuis *Ritter Paszmann*. Tout à coup entrecoupant la répétition d'un thème à envol superbe, un carillon de triolets incomplets sonne pendant quatre mesures des couples de tierces, à la quarte l'une par rapport à l'autre. Du second thème de cette partie je ne puis que répercuter d'un demi ton plus bas à mon diapason (encore que je préfère la présente mélodie), ce qui vient d'être dit d'un thème de *Kaiser Walzer* : il entraîne à toutes forces et à longues haleinées, toutes les masses orchestrales en une trombe voluptueuse, mais il a décidément encore plus d'entraînement mélodique. Le numéro quatre renferme, de nouveau énérvé par deux *ritardendo*, une mélodie d'une fraîcheur, d'une jeunesse... qui n'a son analogue outre une mélodie de Simplicius que parmi les parfums de fleurs... Le plan de la coda est calqué sur celui de *Kaiser Walzer*, j'y note seulement un spongieux

étouffement de dissonances de la plus étoffée hardiesse qui s'éploient et glissent dans le motif morphinomane. Toute la coda au reste ne ramène que les numéros impairs de la valse, mais entiers.

Une petite réserve malgré toute l'exaltation de mon enthousiasme et de ma louange : Pourquoi donc Strauss achève-t-il toutes ses vales par un grand bruit de *trémolos* à l'italienne? Cette dernière surtout, il y avait moyen d'en évaporer les dernières mesures comme le parfum d'un flacon débouché. Il n'y aurait eu qu'à, ralentissant, envoler jusqu'aux limites acoustiques des octaves supérieurs le grand thème repris aux pénultièmes mesures, et à le laisser finalement flotter très haut, très éteint, dans le vide et le silence. Les pompeux *finale* trop souvent répétés, décidément laissent une impression d'agacement aux oreilles modernes qui ont enregistré les immatérielles retombées de rideau du second acte de *Meistersinger* et des actes impairs de *Parsifal*.

Cette petite esquisse ici s'arrête net. Strauss en reste là ; nous aussi. Mais Dieu veuille que beaucoup de nouvelles œuvres de cette richesse et de ce charme viennent s'ajouter aux innombrables précédentes dont nous n'avons retenu que les cinq dernières, omettant à dessein deux minuscules et très jolies petites polkas. Nous souhaitons surtout que Strauss ne se laisse pas *décourager* par le succès inouï et qui ne saurait l'être assez de ses vales, et qu'il ne perde aucune occasion de nous donner bientôt un nouvel opéra de la valeur de *Ritter Paszmann*.

. . . . .  
C'était à Bayreuth, à Bayreuth de Franconie... Göllerich avait dit : « Beethoven, Wagner, Bruckner, Strauss ». J'ai ri de Göllerich. J'en suis bien puni : Je dis maintenant comme lui.

Mais ce que la peine est douce!!!

WILLIAM RITTER





## HYPNOTISME ET SUGGESTION

---

EXCELLENCE (1),  
MESDAMES, MESSIEURS,

**E** me propose de vous parler de l'hypnotisme et peut-être le trouverez-vous impertinent de ma part. Que pourrais-je bien dire de nouveau, sur une question qui a fait l'objet de tant de recherches et d'expériences, de tant de mémoires et de tant de livres, de tant de causeries intéressantes et de tant de doctes leçons?

    Tout cela n'est-il pas épuisé jusqu'aux moëlles?

    Et comment oser en parler dans une ville, où nulle question n'a été plus suivie, plus passionnément scrutée?

    Je sais que je ne vous apprendrai rien de neuf. Mais laissez-moi vous le dire; je n'ai point cette prétention là.

    J'entends même dépouiller tout appareil scientifique et tout langage technique, parler des mots que vous puissiez comprendre sans clef ni dictionnaire, et tout bonnement vous dire le fonds de l'hypnotisme; vous

---

(1) Monseigneur Nava di Bontife, nonce Apostolique.

l'expliquer sans mystère, vous le montrer à nu et vous laisser juger par vous même de sa valeur, de ses ressources et de ses dangers.

Surtout, croyez-m'en, je n'ai point la moindre intention belliqueuse. Ni mon esprit, ni mes goûts, ne sont batailleurs. Au reste, la lutte est entre champions de si haute taille, que devant eux je m'incline. Je le déclare très simplement et très sincèrement, pour que l'on ne s'y méprenne.

Je ne vous dirai donc rien de neuf, j'en suis sur ; et j'espère, car je le désire et j'y veillerai, ne rien vous dire d'irritant. Mais vous faire voir clair, je le voudrais et je vais le tenter. Vous me pardonnerez d'être nécessairement incomplet, les limites de cette causerie me forçant à me restreindre beaucoup, dans une question qui est immense !



Très intéressante par elle-même et par les visées qu'elle entr'ouvre, cette question de l'hypnotisme a des côtés fort épineux.

Le terrain où elle se déploie est moitié dans le domaine du corps, moitié dans le domaine de l'esprit. Pour l'étudier il faut non seulement le médecin, mais le philosophe, et, par une fatalité de circonstances que je déplore, les deux marchent assez rarement ensemble.

J'ajouterai qu'il y faut aussi le physicien. Voici pourquoi. Le fonds même sur lequel doit porter l'étude de ces phénomènes, est toute une série de faits d'observation et d'expérience. Or, n'observe pas et n'expérimente pas qui veut ; le premier venu n'est pas apte à cette besogne. Il y faut être formé, il faut en avoir l'esprit et la manœuvre. Rien n'est plus sujet à l'erreur !

Eh bien, de toutes nos sciences contemporaines, si développées et si perfectionnées cependant, une seule

a vraiment conduit l'expérience et l'observation à ce degré de perfection technique, qui ne laisse plus au doute et à l'incertitude, ni la moindre place, ni le moindre refuge. C'est la physique. Elle est donc indispensable, au moins pour donner à l'expérience et à l'observation, l'inflexible rigueur qui souvent leur manque.

Et ce n'est point tout.

Beaucoup d'esprits voulant voir à tout prix, dans les dessous de l'hypnotisme, ni plus ni moins que le diable, il y a lieu de soulever les tapis. Ceci est affaire à la théologie. Il faut donc aussi le théologien.

Il est fort rare que cette question ait été étudiée à la fois, par le physicien, le médecin, le philosophe et le théologien. Le plus souvent ni le théologien, ni le philosophe, ni même le physicien n'y ont été conviés. De là des conclusions absolument étourdissantes.

Pour comble, cette question si délicate, si ardue et si profonde, est tombée aux mains des charlatans. Elle n'aurait pas dû sortir des laboratoires d'étude : elle a été hissée sur des tréteaux. Ce qu'elle est devenue là, vous le devinez.

On en a fait le complément indispensable des séances de prestidigitation et de fantasmagorie. Au reste, il faut le reconnaître, elle s'y prêtait admirablement, toute revêtue qu'elle était d'inconnu et de mystère.

Il semble, en effet, que nous marchions sur un terrain plein de mystères, que nous ayons devant nous un monde inconnu, profond, noir, où passent dans le vaporeux linceuil des nuages, je ne sais quelles ombres fantastiques : l'émotion nous prend et l'angoisse, comme dans les évocations des légendes et devant les chevauchées des fantômes... le cœur serré bat plus vite, les yeux grands ouverts interrogent la nuit, et l'esprit troublé, secoué par les sollicitations qui le ballottent, ne sait où se retrouver dans ce dédale troublant des pensées. Ce qu'il faut croire, je vais vous le dire ; car c'est bien

là ce que vous me demandez n'est-ce pas : « Que faut-il croire?... que faut-il croire? »

Vous verrez une fois de plus comment notre vieille foi chrétienne est à l'aise, au milieu de ces manifestations singulières, et comment elle nous met à l'abri des entraînements, des affolements de la raison séparée.



Je ne sais si vous avez assisté aux séances d'hypnotisme, qui se sont données un peu partout en notre pays. Un homme, ou une femme, ou plusieurs montent sur la scène, l'hypnotiseur les range, les regarde, puis par un procédé quelconque — il en est de très divers — les endort.

Une fois endormis, il en fait le sujet d'une série d'expériences que je pourrais appeler classiques, bien que j'y répugne comme à une profanation.... Il leur demande s'ils aiment les oranges et leur fait manger des pommes de terre crues;.... il fait enfourcher une chaise par un joli Monsieur, qui galoppe sur les planches avec toutes les grâces qu'il étalerait sur les boulevards;.... il fait se jeter à plat ventre sur le parquet un vieux Ministre d'État, qui nage des bras et des jambes pour sauver de l'eau, où il la voit se noyer, une serviette.... Il donne à un grand gros garçon, un torchon roulé sur lui-même, lui dit que c'est un bébé, lui ordonne de le nourrir, et le pauvre diable se met à l'œuvre avec une gaucherie très naturelle, mais très ridicule.

Il dit à une jeune fille que la Vierge apparait là, dans ce coin et la jeune fille tombe à genoux, ses yeux s'illuminent, ses lèvres sourient, ses bras s'ouvrent... C'est la vision, c'est l'extase, radieuse, si belle, et dans des poses d'une esthétique si parfaite, qu'on se prend à chercher un peintre pour la fixer sur des cartons.

Il est inutile d'étendre davantage cette première

série de phénomènes. Tous reviennent au même type.

L'hypnotiseur affirme, et l'hypnotisé croit ; il fait plus que croire, il voit, il touche, il sent.

L'hypnotiseur trompe l'hypnotisé, et l'hypnotisé, sans ressource aucune contre l'hypnotiseur, est invinciblement trompé.

Je me permettrai de vous raconter une expérience, qui vous montrera bien jusqu'à quel point l'hypnotisé est dépourvu de contrôle, sur l'affirmation de l'hypnotiseur. Un de mes amis met, entre les bras d'un sujet endormi, une nappe tordue en maillot et, suivant la tradition, c'est un enfant qu'il doit garder ; car, en ce moment, le pauvre garçon, qui était en réalité compositeur dans une imprimerie, est devenu bonne d'enfant.

Je m'approche : « Que tenez-vous là ? — Un enfant. — Un enfant !... mais où est sa tête ? — Là ! — Et ses bras ? — Là... — Cela, ses bras !... » et je me mets à déplier la nappe... — « Cela, sa tête !... » et je déplie toujours. J'ai étalé tout au large ce grand linge, je le lui ai passé sur les mains, sur les joues... « Est-ce un enfant cela ?... » et je n'ai jamais obtenu d'autre réponse que ces mots, toujours les mêmes, dits sur un ton d'épouvante et d'angoisse : « Je ne sais pas !... je ne sais pas !... »

Je l'ai amené à douter, mais à s'y reconnaître, non. Donc, l'hypnotiseur trompe et l'hypnotisé est invinciblement trompé. Je vous prie de remarquer ici un détail que je considère comme très important. Tandis que l'hypnotiseur affirme, d'une façon très nette et très précise, un fait que le patient perçoit par l'oreille, — par cette oreille admirablement ouverte et attentive — il y ajoute un objet, un mouvement, un geste... une pomme de terre, une chaise renversée, une serviette, que sais-je ? que le patient perçoit vaguement et comme entouré de brume, par le toucher ou par la vue, par ces sens somnolents et étourdis, mais qui confirme



pour lui l'affirmation perçue par l'oreille, la complète et l'impose.



Passons à un second ordre de phénomènes. — L'hypnotiseur commande à l'hypnotisé et l'hypnotisé obéit. Parfois la victime résiste d'abord et se refuse; mais sous l'impression d'un commandement plus énergique, d'une menace, d'un châtement, elle finit par céder toujours. Il lui dit de se promener et elle se promène, de valser et elle valse, d'avoir chaud et elle s'évente, d'avoir froid et ses dents claquent, de voler et elle vole, de tuer et elle tue.

Il semble donc tenir à merci cette volonté esclave : elle est à lui, tout entière entre ses mains.

J'ai vu un hypnotisé, pleurer, supplier, sangloter, se rouler devant l'hypnotiseur et lui crier grâce, mais vaincu et dompté, céder enfin, et, dans une lutte affreuse à voir,... poignarder son père... une grande pelisse jetée sur un divan.

Je m'étendrai tantôt sur cette série de manifestations singulières, où paraît sombrer la liberté humaine.



Il y a davantage encore : l'hypnotisé, au seul attouchement de l'hypnotiseur, voit ses membres se raidir comme un marbre; la sensibilité s'éteint dans ses nerfs, il ne sent ni la morsure du feu, ni la piqûre des épingles, ni l'excitation des courants électriques. Mais ici nous sortons du domaine de l'hypnotisme pour entrer dans celui de la catalepsie.

Ils sont fort distincts et, comme le temps m'oblige à me borner, je n'y toucherai pas.

Aussi bien, Messieurs, la part que je garde est immense.

Si l'hypnotiseur est maître de mes sens, il est

maître de mon intelligence, car c'est par mes sens que le monde parle à mon intelligence.

Et s'il est encore maître de ma volonté, il est maître de mon âme tout entière; car mon âme tout entière n'est qu'intelligence et volonté. Qu'est-ce donc que ce pouvoir mystérieux, dans cet inconnu qui me subjugué?... Qu'est-ce que c'est que la flamme de ces yeux noirs, qui m'envahit et me brûle? Qu'est-ce que c'est que la sorcellerie de ces mains passantes et repassantes, qui m'arrachent moi-même à moi-même et me livrent, âme et corps liés, sans défense et sans secours!

Ange ou démon? Ni l'un, ni l'autre; nous l'allons voir.



Reprenons, si vous le voulez bien, la série des phénomènes que je viens d'énumérer, et rattachons-les, s'il se peut, à des phénomènes similaires de la vie normale. Ils perdront beaucoup de leur merveilleux et se soumettront dès lors à une analyse plus facile.

Tout d'abord l'hypnotiseur endort l'hypnotisé. Qu'un homme en endorme un autre, il n'y a là au fond rien de fort anormal; et j'ai sur ma conscience d'avoir endormi bien des gens, qui s'étaient dévoués à m'entendre. D'ailleurs j'ai été puni; d'autres m'ont rendu la pareille.

Etudions de près, s'il vous plaît, ce sommeil survenant en plein jour aux heures où la lassitude ne nous accable pas encore. C'est durant un discours monotone et sans attrait, au roulement terne de paroles pâles, passant devant mon oreille comme passerait devant mes yeux, toujours la même et toujours grise, la courroie de transmission d'une usine. C'est encore, au refrain languissant d'une interminable cantilène. C'est encore durant une lecture à haute voix, sans intérêt bien aigu, sans vie et sans flamme... C'est encore dans un

cercle nombreux, au milieu de vingt conversations bourdonnantes, dont aucune ne nous saisit, ni ne nous lie... C'est, pour tout dire en un mot, sous le coup d'une sensation de moyenne force, répétée, toujours la même, au point de lasser l'organe qui la subit, et assez indifférente dans sa monotonie, pour ne point fixer l'esprit par une attache vive et serrée.

Les mères savent admirablement la puissance de ces sensations moyennes prolongées, quand voulant endormir leurs petits enfants, elles les bercent dans leurs bras ou dans leur petit lit blanc, en chantant la mélopée uniforme des dodos antiques.

Je remarque sur ce sommeil deux choses : il est incomplet, et il est interrompu non pas par le moindre bruit, mais par le moindre silence.

Il est incomplet, car, vous l'avez constaté vous même, vos yeux sont fermés, vos mains et votre front pendent, mais votre oreille est éveillée... elle entend et suit vaguement le discours que l'on tient autour d'elle... Que si l'on vous reproche de vous être endormi, vous avez hâte à répondre : « J'entendais tout ce que vous disiez. » Que le parleur maintenant s'arrête dans son discours, le chanteur dans sa psalmodie, que tout à coup, dans le salon, les conversations se taisent : ... brusquement, vous ouvrirez les yeux, vous redresserez la tête, et vous recomposerez votre attitude, qui s'était abandonnée dans la détente de ce demi-sommeil. C'est bien, ainsi que je le disais : le silence qui vous a éveillé, comme vous vous éveillez la nuit, si le tic-tac d'une horloge, qui ne vous empêchait point de dormir, vient brusquement à s'éteindre ; et j'en veux tirer ce que je disais tantôt : tandis que vous étiez plongé tout entier dans cette somnolence sourde, votre oreille était admirablement attentive.

Il y a grandes analogies entre le demi-sommeil du jour et le sommeil hypnotique ou l'état d'hypnose.

Celui-ci, comme celui-là, est déterminé par une sensation de moyenne force, toujours la même, prolongée au point de lasser l'organe qui la subit, et assez indifférente dans sa monotonie, pour ne point fixer l'esprit par une attache vive et serrée.

Quel est en effet le procédé vraiment scientifique qui détermine l'hypnose ?

La fixation continue d'une plage lumineuse immobile, reflet d'une lampe sur la cavité d'une cuiller, feu d'un brillant, éclair des yeux, étoile de magnésium ou de lumière électrique, etc. Pour qu'arrive plus vite la fatigue, ces objets, quels qu'ils soient, sont mis en position telle, que le patient, pour les fixer, doit imprimer aux globes de ses yeux une torsion anormale. Et le sommeil vient, tantôt plus tard, tantôt plus vite, mais presque toujours le même. L'endormi se laisse aller entre les accoudoirs et le dossier de son fauteuil, les bras pendent, la tête tombe sur la poitrine, ou se rejette en arrière, tout l'organisme semble en résolution ; il dort. — Il dort, mais il entend, comme dans le demi-sommeil de tantôt.

Voici maintenant des différences. Il n'entend pas seulement, mais il parle : il parle d'une voix étouffée, languissante, sourde, à mots vaguement articulés... comme on parle parfois dans les rêves. Il voit, mais dans un épais brouillard ; même quand il ouvre au large sa paupière et sa prunelle, il ne distingue guère entre une serviette et un bébé. Ses doigts ont gardé la sensation du toucher, mais si obtuse et si émoussée, que les deux montants d'une chaise lui semblent le cou de son cheval, et le treillis d'osier d'une poupée, la taille d'une danseuse. Sa langue conserve du goût tout juste ce qu'il faut pour savoir qu'elle porte quelque chose, mais sans distinguer une pomme de terre crue d'une orange. Enfin il marche, mais en chancelant : il tient debout, mais avec une hésitation qui fait à chaque instant craindre des ruptures d'équilibre.

Ces phénomènes là vous ne les rencontrez point, il est vrai, dans le demi sommeil normal; mais vous les rencontrez dans les périodes successives de l'ivresse. J'ai toujours été frappé personnellement, des rapports saisissants de physiologie générale entre l'hypnotisé et l'ivrogne; c'est la même hébétude.

On les retrouve aussi dans l'état que présentent les enfants, quand on retarde leur sommeil... ils dorment debout, les yeux ouverts, ils répondent sans finir leurs phrases, ils marchent, mais si la main qui les guide ne les retenait, ils s'affaisseraient sur leurs petites jambes.

Donc, jusqu'ici, dans le fait et dans les circonstances du sommeil hypnotique considéré à part, il ne se présente rien, qui ne se présente aussi et très naturellement dans la vie normale. Il n'y a point lieu de nous étonner plus d'un hypnotisé que d'un ivrogne; et si l'hypnotisé marche, parle, et se trompe surtout, rappelons-nous que l'ivrogne, dans le sommeil de l'ivresse, marche, voit, parle et se trompe assez, pour faire d'une meule de foin une ferme, et tenir des discours tendres à un tronc d'arbre serré dans ses bras. Mais n'anticipons point!



Je n'ai rien dit des attitudes et des gestes, des passes, pour employer le mot reçu, dont certains hypnotiseurs font étalage, pour endormir leurs victimes.

Elles agissent à la manière du brillant, des petites plages lumineuses et du regard : elles ne font autre chose que donner la sensation monotone et de moyenne force, dont je parlais tantôt. Elles ont l'avantage de frapper l'imagination et la prédisposent. Mais elles sont si voisines du charlatanisme, qu'un esprit sérieux n'y a recours qu'en protestant.

Car enfin, il est bon qu'on le sache et qu'on le redise très haut, pour couper court aux supercheries de

foire et mettre un terme à des intimidations malhonnêtes : il n'y a pas d'hypnotiseurs, il y a des hypnotisés ; il n'y a pas de puissance, ni de force, qui aille de l'opérateur au patient ; il n'y a pas de fluide magnétique, ni d'effluves mystérieuses, ni d'esprit subtil passant de celui-là à celui-ci ; il n'y a rien de toutes ces prétentions burlesques, et le seul pouvoir qu'ait l'hypnotiseur, lui vient de l'hypnotisé qui le lui donne.

Je considère ce point comme capital, et j'ose dire que pas un seul savant ne me contredira.

Je me souviens avoir assisté à une séance d'hypnotisme, où l'opérateur se posait comme revêtu d'une mystérieuse puissance ; il l'avait longtemps ignorée lui-même, soudain elle lui avait apparu ; il sortait, disait-il, de ses doigts d'invincibles effluves, qui allaient perméant les corps, enlacer les âmes et les livraient à lui... et le reste, et le reste ; après ses exercices, il s'éventait, il se laissait choir sur un fauteuil, comme si l'avait épuisé le feu sacré sorti de lui.

En fait, la puissance de cette espèce de fakir se retrouve, toute entière et toute la même, dans une épingle de cravate ou un bouton de chemise. Et la preuve, c'est que l'épingle et le bouton réalisent, sans tant d'embarras, absolument les mêmes choses.

Quand j'étais jeune, j'ai vu maintefois, au village, les gamins prendre un coq par les pattes et par le cou, l'étendre sur une table, lui tenir le bec à plat sur les planches ; puis, devant lui, tracer lentement une ligne à la craie blanche... Le pauvre coq regarde la ligne qui grandit, grandit toujours, il y rive ses deux yeux et... il s'endort : il est hypnotisé... deux ou trois touches le rendront cataleptique.

Il y a trois mois j'ai hypnotisé une de ces bonnes bêtes, en lui tenant le bec à hauteur de mes yeux, et en l'obligeant à regarder mes prunelles. Allez-vous me douer d'une puissance sur les coqs?... Il conviendrait alors d'en revêtir aussi la ligne de craie.

Non, laissez-moi vous le répéter : il n'y a pas d'homme qui ait puissance sur un autre homme. Tout homme peut hypnotiser, il n'y a pas d'hypnotiseurs ; le seul pouvoir qui leur vient sur vous leur vient de vous, de votre imagination frappée, égarée, épouvantée, et, pardonnez-le moi, naïve et crédule au delà de toute mesure permise.

J'ajouterai qu'il convient de se défier beaucoup de ces personnages, qui prétendent que le ciel les a revêtus de force sur le reste des humains ; car, de deux choses l'une : ou bien ils voient clair dans les phénomènes qu'ils exploitent, et alors ils mentent, le sachant et le voulant ; ou ils n'y voient que du feu, et alors prenez garde, car je ne sais qui craindre davantage en ces choses : le menteur, ou l'imbécile.

On me citera des cas, où l'hypnotisé s'endort au simple commandement : « dormez ! » Je remarquerai que ce phénomène n'arrive qu'à des sujets entraînés par l'exercice à l'état d'hypnose.

Dès lors, ils rentrent dans la catégorie des hypnotisés dont la volonté semble à la merci de l'hypnotiseur ; nous aurons à en parler tantôt.



Enfin, avant de passer plus loin, je veux rencontrer une affirmation très catégorique, sur laquelle pas mal de gens s'enhardissent à contempler sans crainte les spectacles de l'état d'hypnose.

« Nul, dit-on, ne peut être endormi, au moins une première fois, s'il ne le veut et n'y consent. »

Est-ce vrai ?

Il semble évident, après ce que je viens de dire, que l'hypnotiseur n'ayant sur vous d'autre pouvoir que celui qu'il tient de vous même, si vous lui refusez celui de vous endormir, il ne vous endormira pas. Et cela est parfaitement vrai et rigoureux.

Un homme calme et froid, ayant conscience de son entière volonté et de son entier pouvoir sur lui-même, maître absolu de son imagination et de ses nerfs, et sachant d'ailleurs que l'hypnotiseur n'a puissance aucune, ni d'aucune sorte, sera parfaitement réfractaire, s'il le veut, à toute tentative. Mais l'homme que je viens de décrire est assez rare parmi les humains. A sa place mettez un autre, un de la masse, s'il ignore que l'hypnotisme n'est rien, si l'hypnotiseur de son côté affirme qu'il peut tout, s'il en donne la preuve, s'il s'impose, s'il menace, s'il châtie. Ah! tout change! Peut-être arrivera-t-il un moment où la victime troublée, anxieuse, commencera à douter d'elle-même. « Mais je ne puis rien contre cet homme, il m'envahit, il me domine, » et alors c'est fini, et à moins qu'elle ne fuie, elle est livrée!...

Mettez au lieu d'un homme, une femme, une nerveuse, une sensitive... elle tremble, son cœur palpite : « Je ne veux pas! je ne veux pas! » Ah! vous ne voulez pas! mais je veux moi, c'est en vain que vous espérez échapper à ma puissance, elle vous domptera... Et tandis qu'il parle devant elle il se dresse, il se fait plus grand, il lui apparaît immense, hors nature. Ses yeux lancent des flammes, son front se plisse, sa main commande... elle est terrassée, elle s'endormira.

J'ai souvenir qu'un soir en famille, durant ces chères causeries qui se prolongent délicieuses sans qu'on entende sonner les heures, il advint qu'on parla hypnotisme... Or, l'effet de ces conversations là, le soir, rappelle les histoires de chauffeurs et de revenants... Je contais certaines expériences étonnantes, effrayantes, voisines des ensorcellements antiques, quand tout à coup j'aperçus une de mes parentes, jeune, très nerveuse et d'une sensibilité exquise, haletante à mon récit. J'eus la méchante idée de le continuer, en y mettant plus de couleur et de geste, assombrissant encore la scène et



le décor, puis soudain j'arrêtai fixement mon regard sur elle... Brusquement elle détourna la tête : « Non! Non! Non! je ne veux pas », cria-t-elle. Je ne le voulais pas davantage, mais il est évident que si j'avais voulu, terrifiée comme elle l'était déjà, elle eût été à merci.

Et c'est pourquoi je considère comme d'une importance souveraine, de bien répandre dans les esprits ce principe premier de tout hypnotisme scientifique : L'hypnotiseur n'est rien, l'hypnotiseur n'a rien, l'hypnotiseur ne peut rien sur vous, sans vous.



Poursuivons.

Jusqu'ici, Messieurs, nous aboutissons à ce résultat : que l'hypnose est un genre de sommeil particulier, déterminé par des causes physiologiques, sans l'intervention d'aucun agent, ni inconnu, ni supérieur aux causes naturelles.

Reste à expliquer la série des phénomènes : sensations, sentiments, déterminations, mouvements et le reste, dont l'hypnotisé devient le sujet entre les mains de celui qui les lui suggère.

Ici encore je veux recourir à des analogies.

Le rêve! Non point le rêve d'un éveillé distrait, mais le rêve de l'endormi, le rêve à l'état de vrai et plein sommeil. Sans me préoccuper de choisir entre les diverses théories que l'on a imaginées pour expliquer les rêves, et dont je n'ai nul besoin ici — je passe immédiatement à vous faire remarquer combien le phénomène de l'hypnose est inférieur au phénomène du rêve. Dans celui-là on me suggère une pensée précise; ici point de suggestion parlante : je vois, je sens, j'entends, je parle, je pleure, je crie, sans que nul ne m'en ait inspiré la pensée. Là, pour que je croie avoir un enfant sur les bras, une orange sur la

langue, un cheval entre les jambes, il faut qu'on me mette sur les bras, sur la langue, entre les jambes un objet quelconque qui en rappelle vaguement la figure. Ici rien, ma pensée suffit seule à mon rêve. Et comme je vois vivement la scène qui se déroule devant moi, comme elle m'émeut! Combien j'en jouis et combien j'en souffre; je me sens tomber du haut des ponts et l'angoisse me serre à la gorge... je sens ces griffes de chat enragé qui me labourent le visage... je sens sur ma figure les naseaux fumants de ce taureau furieux qui me renverse et m'éventre... je sens ces pauvres dents qui une à une se détachent de mes mâchoires et me tombent sur la langue; je vis dans mon rêve, tout moi même y travaille, et si bizarre, si fantastique que vous vous l'imaginiez ce rêve, vous y croyez, vous ne pouvez pas ne pas y croire....

Vous ne pouvez pas ne pas en souffrir ou ne pas en jouir : l'ivresse de la joie vous la goûtez comme vous goûtez l'étouffement des sanglots.

Tantôt, au réveil, vous vous écrierez : « Hélas! ce n'est qu'un rêve » et plus souvent : « ce n'est qu'un rêve, Dieu soit loué! »

Pourquoi donc ne trouvons-nous rien de mystérieux au rêve, et dans l'hypnose voyons-nous des ensorcellements ténébreux? Pour une seule raison, c'est que nous avons l'habitude du rêve... Nous rêvons tous, les uns plus, les autres moins, mais tous y passent. Si nous passions tous aussi par les suggestions hypnotiques, après peu de temps nous dirions d'elles comme du rêve : « Il n'y a rien de rare à cela : je sors d'en prendre! »

Quel est le mécanisme de mes rêves? Il est multiple, mais généralement il a pour point de départ ou une sensation passée, ou une sensation présente.

Un objet a vivement frappé mes yeux ou une pensée mon esprit : le point du cerveau qu'ils ont

atteint a été énergiquement ébranlé, mais bientôt refoulé, comprimé par d'autres objets et d'autres pensées, cet énergique mouvement a été arrêté, avant qu'il n'eut épuisé sa force ou dépensé son énergie... il y a là une réserve de travail, un ressort resté tendu. La nuit, dans la résolution de ce pauvre cerveau fatigué, ce petit ressort se débande, la pensée suit, le rêve commence.

D'autrefois c'est une sensation présente : un bras ou une jambe mal placés, un pli des couvertures qui serre trop l'épaule, une main qui repose sur le bois ou sur le fer du lit... Dans le sommeil de toutes les facultés du corps et de l'âme, cette sensation plus vive, seule vive, ébranle le cerveau; l'âme la reçoit mal consciente, elle la transforme en la comprenant de travers, et le rêve commence.

Notons, Messieurs, que cette sensation passée qui se réveille, ou cette sensation présente qui se transforme, sont de vraies suggestions qui mettent en train le rêve.

La première, reçue en plein éveil, est logée dans mon cerveau, où elle repose; elle y dort, jusqu'à ce que, à échéance plus ou moins longue, elle se réveille et agisse.

La seconde me vient sur l'heure, mais, à travers tous les brouillards du sommeil, je m'y méprends et je vais de l'avant sur ma méprise.

Voilà mes magnétiseurs à moi, et ils l'emportent.

Mais présente ou passée, cette suggestion provoque une idée. L'idée qui vient de naître en appelle une autre, fort disparate parfois et absolument incompatible, mais toujours rattachée par une association quelconque à l'idée qui la précède.



J'observe en promenade, par la nuit qui venait, les deux grands réflecteurs d'une locomotive de chemin

de fer vicinal, et je suis frappé de la belle nappe de lumière qu'ils projettent sur la route. Je le fais remarquer à mon compagnon, puis nous continuons à parler de toute autre chose. La nuit, je rêve.

Les deux grands réflecteurs m'apparaissent, et j'ai le talon de ma bottine pris entre les rails, et là, tout près, sifflante et mugissante, la machine roule; je me débats, je crie, je tire à me désarticuler la jambe, rien n'y fait; je ferme les yeux, l'horrible machine me renverse, les roues me broient et je m'éveille... Bientôt je me rendors, la même voie ferrée est devant moi... et là, au loin, où tantôt était la machine, un lion, les deux yeux ronds pleins de flamme, rugit : « Oh, grand Dieu! pourvu qu'il ne m'aperçoive point! » et de toutes mes forces je cours, retenant mon souffle pour qu'il ne m'entende... Hélas, il m'a vu et il bondit. Je me précipite dans un couloir à voûte basse et soudain, voici que des arceaux ruineux se dressent; sombres et noirs ils se superposent en étages, s'adossent, se développent en une enceinte immense; je veux gravir les degrés qui y mènent, les pierres s'effritent sous mes mains, et tombent sous mes pieds. Et le fauve est là, rugissant, je sens son haleine... Ah! ses crocs s'enfoncent dans ma chair,... encore un coup je m'éveille.

Rien n'est clair comme l'enchaînement de ce rêve. Ma pensée du jour perce durant la nuit, et voilà les lanternes et la locomotive, la locomotive amène les rails, les rails la pincée dans la jonction d'excentrique et l'accident... Puis les lanternes de la locomotive conduisent aux yeux du lion, sa fumée à son haleine, le grondement de sa vapeur à son rugissement de fauve... le lion lui, par un ressouvenir du cirque et de l'amphithéâtre, amène les arceaux du Colysée.



La sensation présente agit de même. Je m'endors sur le côté gauche : mon bras glissé sous le corps a ses artères serrées, le sang y circule mal, la main émergeant des couvertures se refroidit, se glace, elle est « morte » suivant l'expression reçue. Or, voici que ma main droite, par un mouvement inconscient serre cette main gauche glacée... Mon âme endormie comprend mal cette sensation de froid et la transforme.

Elle rêve morts et cadavres, cadavres noirs, verts, bruns, serrés dans les froides bandelettes des momies; ils parlent ces cadavres, ils parlent, immobiles dans leurs maillots, sur lesquels courent des hideux scarabées; ils parlent une langue que je ne comprends pas, mais que je vois sortir de leur bouche en caractères hiéroglyphiques, courant sur des banderolles; il en sort trois, dix, vingt de ces banderolles, elles viennent vers moi ondulantes, comme les tentacules visqueux d'une pieuvre, ils m'enlacent, ils me serrent, ils m'étouffent, ils me sucent,... je m'éveille.

Encore un coup la main froide conduit aux morts, le bras serré aux bandelettes des momies, les momies aux inscriptions hiéroglyphiques où le défunt parle; ce discours écrit du mort conduit aux banderolles contour-nées des gravures du moyen âge, ces banderolles aux bras du poulpe, et ainsi de suite.

Comment j'ai su que ma main gauche endormie était cause de tout le mal? Oh! bien clairement. Quand je m'éveillai, et que je sentis dans ma main droite, une autre main glacée, et qui ne pouvait pas être la mienne, puisqu'elle ne recevait pas la sensation qu'elle me donnait, et qui devait être la main d'un de ces morts affreux, puisqu'elle était si froide, j'eus un tel saisissement d'horreur que, violemment, je la jetai au loin; ce qui la fit cogner contre le mur, si fort, que je m'aperçus bien que c'était la mienne et qu'elle n'était point morte.

Je me souvins alors de Descartes qui, rêvant d'un

grand coup d'épée, porte vivement la main sur la blessure et... écrase une puce qui le piquait.

Il semble que nos rêves d'ordinaire ne s'expliquent pas aussi bien, mais nous les étudions trop peu.

Il faut les détailler après, les disséquer si je puis ainsi dire et les débrouiller; l'enchaînement apparaît aussitôt avec une évidence, qui étonne autant qu'elle divertit. On est récompensé de son étude.



Voici un rêve qui survient à beaucoup de gens, dans un fonds toujours le même, mais avec des circonstances infiniment variées.

On est en public, sur une grande place, dans une salle de fêtes, à l'église, au bal, au boulevard, n'importe où, même en train de donner une conférence, et tout marche bien, en voie de succès... Quand tout à coup, on se regarde ou l'on se tâte... « Oh! mon Dieu! que la terre me couvre et me cache! » Car... vous avez déjà deviné le triste état où l'on est... en chemise! C'est affreux! Comment on est arrivé là, ainsi, au saut du lit, on ne le sait; mais ce n'est point de cela qu'il s'agit, on y est, il faut que l'on s'en tire,... et l'on se replie sur soi-même, on se resserre, cela ne réussit point; alors, on veut fuir, on court, on se sent perdu, on entend rire la foule, elle crie, elle hue, elle jette des pierres, au premier caillou on s'éveille... Ah! quel soulagement : « Ce n'est pas arrivé! »

Je suis demeuré longtemps sans me rendre compte de ce rêve, car enfin ce sont là des événements que, grâce à Dieu! on ne retrouve guère dans les souvenirs du passé.

Non! mais dans la sensation présente. Au réveil de ce rêve, vous constaterez, si votre attention vous y porte, que dans le mouvement de votre sommeil il vous

est arrivé de vous découvrir : l'épaule ou le pied découvert ont senti le froid et ont fait le reste.

Je ne puis pas m'étendre aussi longuement que je le voudrais sur cette analyse des rêves, mais je vous confie le soin de la faire à part vous. Reprenez dans vos souvenirs ceux qui vous ont frappé davantage ; voyez les naître d'un mouvement initial dû à une sensation obtuse, puis se développer dans votre esprit avec leurs personnages et leur scène, vivant, parlant et agissant, comme si en chair et en os ils étaient là devant vous, jouant le drame ou la comédie ; incohérents ou sages, vous les voyez, vous les entendez, vous les touchez, et si l'on pouvait, sans vous éveiller de votre rêve, vous dire : « Mais ce sont de vains fantômes » vous croiriez de votre interlocuteur qu'il devient fou.



Eh bien, Messieurs, nous voici au terme... Toute la série des phénomènes, qui se déroulent durant le sommeil hypnotique, n'est autre chose qu'un rêve suggéré par un étranger — tandis que le rêve du vrai sommeil est suggéré par nous-mêmes.

La voix de l'hypnotiseur remplace pour l'hypnotisé cette petite détente du cerveau, ou cette sensation présente obtuse, qui met en train notre imagination endormie.

Elle dit en langage distinct et clair : « Voici un loup », dans le rêve du vrai sommeil ce serait déjà fait, avec le loup la forêt serait venue, et la neige et les steppes de la Russie, et les traîneaux menacés, et les coups de fusil et les chevaux dévorant l'espace.

Le sommeil hypnotique est moins profond. « Voici un loup » ne suffit pas... le patient cherche à voir ou à toucher ce qu'on lui affirme, aussi le lui faut-il montrer. Un bout de fourrure sur un divan fera l'affaire : ses yeux mi-fermés voient le loup dans cette péliasse. Il vous

croit maintenant, car il a vu, et maintenant vient la forêt et les traîneaux; il a peur, il se cache, il veut fuir.

Dans le rêve du vrai sommeil, une fois le thème fourni, l'esprit, nous l'avons vu, le développe par association d'idées.

Dans le rêve hypnotique, il est entre les mains de l'hypnotiseur, qui peut à la suggestion initiale superposer une suggestion nouvelle; il le conduit, il le dirige, le détourne brusquement d'un premier chemin pour l'engager dans un autre, il en fait en un mot ce qu'il veut... L'hypnotisé suit bêtement sa suggestion, comme nous suivons bêtement la nôtre, rien ne l'arrête, ni l'incohérence des idées, ni les impossibilités des choses, ni les contradictions des dire... Est-ce que tout cela nous arrête dans nos rêves? Pourquoi s'arrêterait-il lui, l'endormi de l'hypnose?

Doutez-vous, quand vous rêvez 'que vous voilà chargé de remettre les ardoises au toit d'une église? Pourquoi douterait-il quand on le charge de faire la bonne auprès d'un enfant? Doutez-vous lorsqu'en guise de chien un pavé apprivoisé trotte derrière vous? Pourquoi douterait-il quand il prend pour cheval la chaise qu'il enfourche?

Il dort comme vous dormez, il rêve comme vous rêvez!



Que le rêve de l'hypnose n'ait pas plus de réalité que le rêve du vrai sommeil : c'est chose aisée à constater. Vous dites à votre victime : « voici une rose », et vous lui passez, dans un vase, un tampon d'ouate tout dégouttant d'ammoniaque concentrée...

Il flaire et trouve que cela fleurit bon. Mais ses yeux pleurent, il suffoque... l'action physique, réelle, qu'il éprouve est celle de l'ammoniaque, non point de la rose. Vous lui dites : « Oh, qu'il fait chaud! »... il



souffle, s'évente, défait sa cravate et déboutonne son gilet. Vous lui dites : « Oh! qu'il fait froid! »... il se serre et se replie sur lui-même, il grelotte, ses dents claquent. Mais sa température n'est point montée tantôt, ni maintenant descendue.

Votre suggestion ne détermine aucune réalité physique dans sa personne... les effets qu'on lui attribue parfois sont de l'ordre de ceux, qu'à l'état de veille, l'imagination détermine dans l'organisme.

Aussi au réveil se reprend-il, comme vous vous reprenez au sortir de vos rêves. Eveillez-le, tandis qu'il tient entre les dents cette pomme de terre crue, dont vous avez fait une orange... Comme il rejette avec dégoût cette pâtée odieuse!... Eveillez-le, tandis qu'il est à califourchon sur la chaise, dont vous avez fait un cheval. Comme aussitôt il se sent ridicule!

Donc, Messieurs, le rêve hypnotique, qui nous semblait si en dehors des phénomènes normaux de la vie, se ramène, comme vous le voyez, à des proportions beaucoup moins merveilleuses. Il est vraiment de la catégorie des rêves et, s'il diffère des rêves du sommeil vrai, c'est à raison des différences qui séparent le sommeil vrai du sommeil hypnotique.



Il nous reste à considérer un point capital : la volonté du patient semble à la merci de l'opérateur, au gré de cet étranger elle va à la vertu ou au crime. Il importe ici de préciser les choses.

Prenons encore dans l'état de veille notre point de départ. La volonté humaine, dans l'homme normal, est libre; elle se détermine comme il lui plait et nul — hors Dieu, qui s'en défend, — ne peut la contraindre. Voilà le principe. La réalité des choses y amène des tempéraments. Il y a des volontés faibles, dont le pre-

mier venu a raison, et qu'il mène comme un chien en laisse. Il y a des volontés que j'appellerais volontiers ignorantes, que l'on trompe par un beau discours et qui, sur la foi du discours, s'emportent et s'emballent. Il y a des volontés sans ressort, qui s'épuisent toutes dans les premières résistances, et qui, exténuées bientôt, se livrent. Il y a des volontés tremblantes et lâches, qui devant la menace, devant la crainte, devant la misère ou la souffrance, reculent épouvantées et se vendent.

Mais même sur les volontés fortes et puissantes, quelle n'est pas l'influence de la passion et du désir? Ne les avez-vous pas vu tomber ces cédres? Est-ce qu'une chétive Dalila ne suffit pas à lier les Samson de tous les cieux et de tous les âges? Même sur les volontés calmes quelle n'est pas l'influence du conseil? Vous est-il si rare de rencontrer des personnes, sages d'ailleurs et prudentes, qui ne font rien sans l'avis d'un vieillard, dont elles vénèrent les cheveux blancs et l'expérience, et qui, les yeux fermés, vont où il leur dit d'aller? C'est que si la volonté humaine est libre de naissance, maintefois elle se fait esclave et serve. Et l'expérience nous y a si bien accoutumés que nous ne nous en étonnons pas.

Passons à l'hypnotisé si vous le voulez bien.

J'ai déjà dit plus haut ce que je pensais de la liberté qu'il possède, à l'état de veille, et s'il est toujours vrai qu'il lui soit loisible de résister à l'envahissement du sommeil qu'on lui impose. Je ne m'y arrête plus.

Le voici endormi maintenant. Est-il libre et maître de son vouloir?

Autant et pas plus que vous ne l'êtes dans votre sommeil.

Peut-être comme dans une expérience fameuse de M. Charcot se révoltera-t-il : « Vous vous méprenez sur moi, Monsieur, je suis et je veux rester honnête. »

Mais prenez garde donc!... il est endormi, ce

misérable, il va rêver, et son rêve est à la merci de son maître. Son maître le peut tromper, le tromper sur lui-même, le tromper sur les autres, le tromper sur toutes choses, et contre le mensonge de ses suggestions la victime est sans recours : elle croira, il faut qu'elle croie!

Elle se révoltera la victime; elle criera, « c'est le mal non, je ne veux pas! » Il lui dira c'est le bien, et elle le croira. Il la transportera dans des mondes inconnus, féériques; il lui fera venir des missions d'en haut; il lui dira qu'elle est vouée à ce mal, que la fatalité de plomb du destin la condamne, qu'elle doit, quoiqu'elle fasse, voler, tuer, devenir infâme et, chose horrible!... au réveil elle ne saura rien, il lui aura suggéré de ne point se ressouvenir et, dans son cerveau, il y aura sur ce rêve, comme une dalle scellée de plomb.

Qu'a-t-il besoin du reste de tromper sa victime?... Ne peut-il pas la jeter, toute vive, dans la flamme des désirs?... Ne peut-il pas dérouler devant ses yeux le tableau vivant des joies tentatrices?... Elle le voit ce fruit du péché, beau au regard, doux au goût et rayonnant ses promesses enchanteuses. Hélas! hélas! tout éveillés n'est-ce pas ainsi que nous tombons?

Son pauvre cœur sera-t-il assez fort contre tout cela?... Eh bien alors, vient la menace, la colère, les châtements... Elle tremblera la victime, elle suppliera, elle se traînera à ses genoux. « Pitié! Oh! pitié! » Il n'aura pas pitié : il lui dira qu'il va étrangler sa gorge, et elle sentira les deux mains qui l'étouffent : qu'il va tordre son cœur, et elle sentira son cœur dans le mors des tenailles : qu'il va la brûler vive, et elle sentira les flammes lécher sa chair qui crie!

Messieurs, je pense que devant de tels assauts, même en rêve, une volonté bien assise peut préférer la mort et, comme les martyrs faisaient, croiser les bras sur la poitrine et mourir. Mais les martyrs étaient éveillés d'abord, et ils

avaient de Dieu une grâce victorieuse que je n'ai vu nulle part promise à ces dormeurs là. Aussi demandez-moi si, malgré la liberté de leur âme, ils résisteront... et je n'y engagerai point gros jeu. Je le répète; il y a tant de volontés éveillées qui, dans des luttes infiniment moindres de taille, libres toujours, tombent toujours et cèdent.



On a dit que les expériences, très parlantes sur ce point, ne forment point preuve, parcequ'elles ne conduisent qu'à des délits et à des crimes de laboratoire. Je remarque que les tribunaux ont eu, trop fréquemment déjà, à juger certains genres de délits de laboratoire qui, pour n'être ni des vols ni des assassinats, n'en méritaient pas moins le nom de crime, et qui, dans la circonstance, prenaient un caractère d'exceptionnelle et basse lâcheté.

Quant au vol et à l'assassinat, évidemment on ne peut pas en tenter l'expérience hors du laboratoire, et dès lors il est difficile de faire la preuve. Toutefois je dirai mon avis personnel : je crois qu'il suffit d'avoir vu une fois, un pauvre sujet se débattre contre la suggestion d'un assassinat, lutter, pleurer, s'arracher les cheveux et céder de guerre lasse, puis, au moment de frapper le coup, reculer, trembler, fuir, revenir enfin comme poussé par une irrésistible force, et pris de rage, détournant la tête, enfoncer le poignard... il suffit d'avoir vu cette horrible scène, pour croire qu'elle est possible où l'on voudra, et quand l'on voudra, et sur qui l'on voudra.

« Et maintenant, disais-je à l'hypnotiseur, suggérez lui donc de se tuer lui-même, et voilà la justice à jamais dépistée. »

« Non! interrompit un médecin, je m'oppose à cela... ne mettez pas l'idée de suicide dans des cerveaux déjà détraqués, qui, un jour, s'hypnotiseront eux-mêmes et la trouveront là prête à jaillir. »

Je m'inclinai : il avait raison le vieux docteur ; bien que j'eusse peine à comprendre comment il écartât l'idée de suicide, de la même main dont il ouvrait la porte à l'idée d'assassinat.

Bref, Messieurs, tout en respectant des convictions opposées, ma conviction à moi est faite et je ne puis pas ne pas la dire : la volonté d'un hypnotisé est la volonté d'un endormi, et le rêve de cet endormi étant entre les mains de l'hypnotiseur, il la conduira par ce rêve si haut ou si bas qu'il voudra, dans le ciel ou dans la boue. Elle est son bien, elle est sa chose, il la plie, la déplie, la tourne et la retourne. Il la tient en laisse, comme on tient un chien, et comme un chien elle le suit et le sert. N'en appelez pas à son âme libre : c'est l'âme ici qui est enchaînée et porte les fers, c'est l'âme, qui toute entière est jetée bas et couchée dans la fange des servitudes.

Et je n'ai rien dit, parce que je le considère comme de second ordre, rien de cet ébranlement fiévreux qui s'est fait dans ce pauvre corps, rien de cet affollement nerveux où a été jetée cette pauvre machine cérébrale, si délicate pourtant et si fragile... N'avez-vous donc jamais vu ces habitués et ces habituées de l'hypnose ? Que reste-t-il debout dans ces déséquilibrés hystériques ? Où est la force et l'énergie dans ces éternés ? Je me souviens avoir vu un jour une eau-forte saisissante ; elle était intitulée : « La buveuse d'absinthe ».... Eh bien, l'hypnotisée lui ferait pendant !

Sans compter cette passion folle qui, à la longue, s'empare de la victime pour son maître, la domine, la torture, la tyrannise, et, même en pleine veille, la fait se jeter à ses genoux, et la transforme — pis qu'en esclave, car l'esclave garde encore sa fierté —, en mendicante, en suppliante de déshonneur et d'infamie.



Je voudrais arriver à conclure, mais j'ai laissé beaucoup de points dans l'ombre dont il faut bien que je dise un mot pourtant : je tâcherai d'être bref.

La suggestion peut se faire autrement que par paroles, elle peut se faire par gestes, par attitude, par signe, par écrit, même par télégramme et par téléphone. Joignez les mains de l'hypnotisé, il priera; serrez lui le poing, sa figure prendra le pli des colères; il arrivera, si le geste n'est pas exclusif d'un sentiment, qu'il s'y trompera, mais il le suivra toujours. D'un regard vous lui inspirerez la crainte ou la joie. Dites lui, « vous vous endormirez demain » et demain à l'heure dite, il s'endormira. Dites lui : « dans huit jours vous ferez telle chose » et dans huit jours il la fera. — C'est le rêve issu d'une suggestion passée, comme tantôt c'était le rire issu d'une suggestion présente. —

Mais la suggestion peut-elle se faire à distance et l'hypnotiseur, hors de vue et d'entente avec l'hypnotisé, peut-il l'endormir à son insu?

Veillez remarquer la portée de la question ainsi posée. L'hypnotiseur est ici devant moi : à l'autre bout de la ville, dans une autre ville même est l'hypnotisé : il n'y a eu entre eux aucun genre de convention ou de compérage, aucune suggestion antécédente. La distance est d'ailleurs assez grande pour qu'aucune sensation, aucun signe, ne puisse atteindre de l'un à l'autre. L'hypnotiseur ici, lui commande de s'endormir là... L'hypnotisé s'endormira-t-il?

Je n'hésite pas à dire non!

On m'objecte que cela arrive.

Je n'en crois rien.

On me l'affirme.

Je voudrais le voir.

On me dit que je suis impertinent.

Non! mais sur toutes les choses où ma foi est muette, je suis fort incrédule et, durant une bonne part

de ma vie n'ayant fait que de la physique, je suis devenu fort circonspect et d'une exigence rigoureuse à l'endroit des observations et des expériences. Oui! je voudrais le voir!

Ah! messieurs, l'on raconte tant de choses!

On dit qu'à travers des bandeaux absolument opaques, dans des boîtes fermées de toute part aux rayons de la lumière, l'hypnotisé lira comme à livre ouvert telle phrase ou tel discours que j'y aurai enfermé moi-même. On dit qu'il voit par la nuque, par le ventre et par la plante des pieds! On dit que, n'ayant jamais rien su d'une langue étrangère ou morte, il l'entend et la parle.

On dit que n'ayant jamais vu telle capitale lointaine, il la décrit par le menu, avec ses monuments et ses grandes places, ses parcs et ses boulevards.

On dit qu'il discerne à travers les chairs la maladie qui les ronge, qu'il en indique les progrès, qu'il en donne les remèdes, et que nos docteurs en médecine n'ont plus qu'à s'incliner.

On dit enfin que, perçant le voile de son corps, il atteint les âmes, les découvre et les déroule, y lit à nu nos sentiments, nos désirs les plus cachés, nos secrets les plus profonds, qu'il y voit la cicatrice des fautes passées et des crimes.

A tout cela j'ai la même réponse.

Je ne le crois pas... Je voudrais le voir, le voir de mes yeux, le toucher de mes mains, l'entendre de mes oreilles.

Mais d'autres l'ont vu, l'ont touché, l'ont entendu!

Ah! un moment qui sont ils ces « autres »? Et ici revient ce que je disais en commençant cette causerie. Rien n'est difficile, délicat, rien ne demande autant de formation et d'étude que ce genre d'observation et d'expérience. Le premier venu, même parmi les savants n'est pas fait pour cette besogne.

Messieurs, quand nous étions petits et que nous avions été sages, on nous menait à la foire dans la baraque d'un faiseur de tours... En voici un qui me revient à la mémoire. Le faiseur appelait à lui un petit canari, et la belle petite bête venait se percher sur son doigt... il la prenait, lui serrait les ailes le long du corps, lui étendait les pattes, puis, la tête en avant, la glissait dans le canon d'un vieux pistolet. Il y enfonçait après la baguette, et à coups de marteau bourrait son arme, et l'on entendait crier le pauvre petit canari. Alors, armant, il faisait feu, et déployant ses ailes l'oiseau s'envolait dans la fumée et chantait.

Nous étions mille à constater cela... nous l'avions vu, de nos yeux vu et nous pouvions nous écrier nous aussi : « Mais cela arrive. »

Vous me direz qu'il y a là un tour de main, un jeu d'adresse.

Parfaitement et c'est, sauf tout le respect que je leur dois, ce que je dis de ces merveilles hypnotiques : il y a là un tour de main, un jeu d'adresse.

Lequel?... Je l'ignore, tout comme j'ignore à cinquante ans où je suis venu, le tour du canari.



Où la science n'est qu'un vain mot, ou voici des principes auxquels nous devons nous tenir sous peine de démente.

Dans l'ordre naturel, l'homme n'a pour communiquer avec les autres hommes, pour leur transmettre sa volonté ou sa pensée, que des sensations matérielles : la parole, le geste, le regard, le toucher et le reste. Où ces menagers de son âme peuvent atteindre s'étend sa puissance, au delà non.

Dans ce même ordre naturel, la lumière ne traverse pas, sous une épaisseur donnée, les corps opaques.



Qu'un corps opaque, dans ces conditions données, couvre un objet, les yeux ne verront pas l'objet.

Toujours dans ce même ordre, les signes conventionnels qu'on appelle les mots d'une langue, n'ont de sens que pour ceux-là seuls qui ont étudié leurs relations avec l'idée : et cette étude ardue, aux mieux doués demande des mois et des années.

Enfin, notre âme ne se dévoile au dehors que par un jeu d'organisme dépendant de notre volonté. Si je commande le silence à mes lèvres, à mes yeux, à mon front, à mes bras et à mes mains, nul, hors Dieu, ne peut voir ce qui se passe en mon cœur.

Encore un coup ce sont là d'inébranlables principes. Si vous y renoncez, renoncez donc à la science!

Vous m'affirmez des faits qui les contredisent... Je vous crois victime d'une supercherie. Vous le niez, vous avez pris vos mesures, et la constatation du fait est évidente, invincible.

Est-ce vrai?... Et à quelle cause reportez-vous ces faits?

Oh! à une force encore inconnue... n'y en a-t-il plus dans la nature? à une force magnétique, neurale, vitale, les mots ne manquent pas. Un seul convient « force occulte » et nous y voilà, à ce moyen âge dont on riait à pleine gorge.

Et c'est tout? c'est tout ce que vous pouvez me dire?... Eh bien non!... il faut que vous renonciez à ce dernier refuge.

Les forces de la nature ont un cachet net, précis, invariable. Elles sont fatales et nécessaires, elles agissent suivant des lois inéluctables, leur action est serrée dans une formule chiffrée comme dans un étou; et rien, dans tous les faits que vous affirmez, ne se prête ni à loi ni formule, tout y va par humeur et par caprice, sans règle sans frein. Une force qui fait lire sans lumière et voir sans yeux! une force qui fait

comprendre l'anglais et l'allemand et le latin et le grec... Une force,... Ah! Messieurs les étudiants, je vous la recommande! une force qui donne l'intuition de la médecine et de la pharmacopée, et à la première névrosée venue inspire d'un jet la découverte des maladies et le secret de les guérir!

Et nous sommes au dix-neuvième siècle, le siècle de la science!

Allons donc!

Non! Messieurs, si ces faits sont vrais, constatés, établis, une seule ressource vous reste... Venez, venez.



Marchons maintenant, nous sortons de l'ordre naturel des choses et le pays où nous abordons, je le connais, moi, Prêtre, et je vais vous y conduire... C'est ce pays de par delà les choses tangibles, dont vous ne savez rien vous, savants et philosophes, mais sur lequel ma foi m'ouvre des horizons lumineux... C'est ce pays où chacun de vos pas est une chute, mais dont ma vieille Bible m'a appris les routes mystérieuses... Venez donc, venez!

« Oh! le diable, n'est-ce pas? »

Vous êtes bien pressés, Messieurs. Non, pas encore.

Dans l'état normal, notre âme unie à notre corps n'arrive à la connaissance des choses extérieures que par l'intermédiaire d'organes, limités dans leur portée.

Mais cette union si intime qu'elle soit peut être rompue, elle l'est en réalité par la mort. Quelle est alors l'action de l'âme? Je l'ignore et nous l'ignorons tous... Mais il doit exister pour elle un mode d'opération quelconque, qui la met en rapport avec le monde extérieur. On peut dire davantage. Dégagée de l'entrave des sens matériels, le cercle de sa connaissance doit s'étendre, et porter bien au delà des atteintes de ces misérables organes.

On pourrait donc attribuer à un dédoublement momentané de la nature humaine, à une action plus libre et plus indépendante de l'âme, momentanément dégagée de ses liens, une bonne part de ces mystérieux phénomènes.

Mais cette solution répugne jusqu'aux nausées. Dieu seul pourrait ainsi dégager l'âme.

Et qui ne voit combien c'est rabaisser notre grand Dieu que de le faire descendre à ces niveaux là?... de le faire servir d'aide et de préparateur à des expériences de foire?...

Au reste, quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre, et une fois en quête de prodiges, ces Messieurs nous en servent de telles dimensions et de telle envergure, que même cette explication là n'y suffirait plus.

Je l'ai dit et je le répète, aucun de ces phénomènes dépassant la portée des forces naturelles ne me semble constaté à suffisance de droit scientifique. Je n'y crois point... Mais s'ils l'étaient, si je les voyais démontrés par l'observation où l'expérience, plutôt que de renoncer à toutes les bases de nos connaissances scientifiques, je ne reculerais pas, j'irais chercher dans ma foi chrétienne la solution toute prête...

« Ah! pour le coup, les voici vos démons! »

Oui, Messieurs, les voici. Seulement ils ne sont pas seuls dans vos sourires; et j'y vois poindre avec eux des cornes et des griffes, des boucs poilus et ventrus, des crocs, des harpons et des fourches, tout le fantasque appareil des tentations de S<sup>t</sup> Antoine.

Serait-il prétentieux et outreucidant de vous demander tout simplement ceci : de distinguer s'il vous plaît entre l'enseignement dogmatique du Christianisme, et le burin dévergondé d'un imagier du moyen âge?

Non, n'est-ce pas? Laissons donc là les crocs et les cornes et même les boucs, et soyons sérieux.



Votre science positive est incomplète et inachevée : elle a son commencement et son milieu, la fin lui manque.

Vos tableaux de l'univers sont magnifiques par le bas, mais le haut est vide. Votre échelle des êtres est trop courte, et si haut que vous y montiez, il arrive une heure où vos bras, ballant dans l'air, tâtonnent sans trouver d'appui.

Cette nature créée vous ne la connaissez qu'à demi et je vais vous la dire, telle que ma foi me l'a apprise.

Dans la pensée de Dieu, en bas fût la matière, inerte, fatale, obéissant à une mécanique nécessaire et chiffrée. Elle est le monde de ce pauvre globe et des cieux immenses.

Il voulut mieux... A cette matière il joignit la vie, et plus haut d'un degré s'éleva le monde des flores, obéissant à des lois d'une allure plus indépendante et plus fière, mais fatales encore et nécessaires.

Il voulut mieux. A cette matière vivante il joignit comme une ébauche de la personnalité et de la conscience, elle se sentit vivre, souffrir et jouir. C'était le monde des faunes, obéissant à des lois empreintes d'un instinct sage et d'une spontanéité réglée. C'était l'esprit déjà, mais l'esprit aveugle et mortel.

Il voulut mieux encore. A cette matière vivante et sentante... il joignit l'esprit intelligent, libre, immortel... C'était l'homme et il régna. Maître de son vouloir, il était pourtant asservi à cette matière qui l'enchaînait; intelligent dans son âme il restait instinctif dans son corps; elle était libre, il était esclave; elle était immortelle, il devait mourir.

Et pour vous, tout est là, o sages!... Cela vous le savez, et au delà vous ne savez plus rien.

Eh bien, par delà, d'un grand coup d'aile, ma foi fait planer ma connaissance.

Dieu a voulu mieux... il a fait l'esprit pur, dégagé des entraves matérielles, illuminé dans son intelligence, libre dans le vol de ses volontés; comme la pensée,

franchissant les espaces, se jouant des jours et des siècles, et se riant de la mort. Il le fit légion.

Soumis comme nous à l'épreuve du devoir ils se sont séparés en deux camps : dans l'un les fidèles; dans l'autre les révoltés : esprits du bien, esprits du mal.

Voilà mes démons et mes anges! N'y croyez point si vous le voulez, mais reconnaissez du moins qu'ils font fière figure.

S'il le fallait donc, je ne serais pas en peine moi, Chrétien, de trouver aux phénomènes dont on se targue les déterminations voulues.

S'il était démontré qu'une force se joue de tous nos calculs et met en arrêt les lois que la science a découvertes; une force revêche à toute mesure, intermittente dans ses effets, incohérente dans sa marche; déroutant, à la manière des forces libres, toutes les prévisions et toutes les formules; une vraie force follichonne, ayant ses heures, ses vapeurs et ses nerfs, souple à Paul, cruelle à Pierre; une force qui n'aurait rien de la force et tout du caprice, je n'abaisserais pas la science jusqu'à donner droit de cité à cette irrégulière, je n'aurais pas de peine à vous la nommer par son vrai nom. Elle serait ce « menteur dès le commencement » comme dit l'Écriture, le grand séducteur des âmes, l'esprit qui au premier jour criait à l'homme : « Ne crois pas à Dieu, tu deviendras Dieu toi-même. » Et il mentait.



Il est temps de conclure.

Laissons là, si vous le voulez bien, toute cette série de phénomènes que je viens de vous laisser entrevoir, et dont la constatation reste, et grandement, hypothétique.

Tenons-nous à ceux que j'avais choisis dès l'abord,

dont la réalisation est incontestée, et qui forment ce que l'on a sagement appelé l'hypnotisme classique.

Quelle doit être devant l'hypnotisme ainsi délimité l'attitude d'un esprit sérieux et éclairé?

Peut-il s'y prêter et en légitimer l'usage?

Je vais essayer de répondre.

On peut envisager la portée des manœuvres hypnotiques sous deux aspects, l'aspect du corps et l'aspect de l'âme : elles touchent en effet à l'un et à l'autre et relèvent de la physiologie et de la morale.

Sous le premier aspect c'est aux médecins à décider. Ils l'ont fait. Je n'ai ni à les juger, ni à les défendre. Ils ont considéré l'hypnotisme, comme trouvant un équivalent assez correct dans les poisons en thérapeutique. Utiles dans certaines circonstances et à certaine dose, ils n'en restent pas moins nuisibles à dose plus forte, et dans la généralité des cas de vrais poisons. Et de même que la vente et l'emploi des poisons a été réservée, de même on a réservé et entouré de prohibitions légales, ce que j'appellerai la mise en vente et l'emploi de l'hypnotisme.

Je ne crois pas qu'un seul esprit sérieux puisse contredire à la sagesse de ces lois. Les forains se plaindront : il faut les laisser se plaindre. N'ont-ils pas jeté des cris de paons, lorsque les lois leur ont défendu d'exhiber des enfants de 10 et 12 ans, leurs propres enfants, désarticulés et rompus?

J'ai hâte d'arriver au côté moral : ici mes solutions jaillissent des données même du problème.

J'ai ramené l'ensemble des phénomènes hypnotiques à une formule très simple : « un rêve suggéré ».

Ce rêve sera bon, indifférent ou mauvais, suivant la volonté de l'hypnotiseur.

A la différence des autres rêves, ce rêve hypnotique sera agissant, si je puis m'exprimer ainsi. Je parlerai, j'écrirai, me lèverai, me promènerai, j'agirai en un mot

et je réaliserai mon rêve. Ce que je voudrai rêvant, je le ferai, et je voudrai ce que veut l'hypnotiseur à qui je me livre. Ma volonté se pliera à la sienne et l'acte suivra ma volonté. Et encore un coup ma volonté ainsi pliée sera bonne, indifférente ou mauvaise, mon acte bon, indifférent ou mauvais, au gré de l'hypnotiseur.

La question revient donc à ceci : puis-je livrer ma pensée et ma volonté à un autre homme? En faire abandon entre ses mains? et lui reconnaître, le sachant et le voulant, puissance sur mon âme?

Vous voyez, messieurs, la gravité que revêt aussitôt ce jeu auquel d'un esprit si léger parfois on s'abandonne. Mais je ne veux rien exagérer.

Il est évident en effet que la solution dépendra en bonne partie du moins de ce personnage qui est « l'autre homme ». Est-il honnête? éprouvé? Puis-je me fier à lui?... Ai-je d'ailleurs entouré mon sommeil de garanties et de sauvegardes, qui me défendraient au besoin contre les défaillances toujours possibles des volontés humaines les plus pures?...

Dans ce cas, qui est bien adouci, comme vous le voyez, et pour des raisons graves, se prêter au sommeil hypnotique, peut être sans faute morale, comme il est sans faute morale de s'abandonner au sommeil des anesthésiques durant les opérations chirurgicales. Seulement, n'oubliez pas les garanties et les sauvegardes, s'il vous plaît.

Mais sans raison grave, même dans le cas de l'hypnotiseur honnête, mis d'ailleurs par des surveillances dans l'impossibilité de faillir, non, cela n'est pas permis! Cela n'est pas permis parce qu'il n'est pas permis à l'homme d'aliéner volontairement, ni l'intelligence, ni la liberté qui le font homme.

Raison grave, les recherches scientifiques... raison grave, la médication et les cures... raison grave, les

investigations de la justice. Mais nul, je pense, ne verra raison grave dans le plaisir d'émotionner un salon de désœuvrés par le spectacle d'une créature humaine, réduite au rôle de pantin, entre les mains d'un succédané de saltimbanque.

Il reste une dernière question. Dans un crime qui serait commis sous l'empire des suggestions hypnotiques où est le coupable? Il ne faut pas chercher loin.

Le coupable est le suggestionneur : le patient n'a été que son outil. Mais le patient n'est pas indemne.

S'il s'est librement fait l'outil de cet ouvrier là, et s'il a prévu le criminel ouvrage auquel on allait le dresser : il est complice et coupable. Qu'il porte sa part de la peine.

J'ai fini.



S<sup>t</sup> Paul prêchait à Athènes et, dans la fièvre généreuse de son amour, il ne se taisait pas : sans cesse au temple, dans les rues, sur les places publiques il parlait. Il y avait alors dans la grande ville, une Académie de sages, curieuse de la vérité et qui la cherchait. Ils appelèrent ce « semeur de paroles » et lui demandèrent sa doctrine. Paul se leva ; et dominant de son fier regard d'apôtre toute cette solennelle assemblée : « Citoyens d'Athènes, leur dit-il, en passant devant les statues de vos dieux, j'ai vu un autel où vous aviez inscrit : « Au dieu inconnu ». Ce Dieu que vous adorez sans le connaître est mon Dieu : c'est lui qui a fait le monde. Du Ciel et de la Terre il est le Seigneur. »

Et longtemps il parla devant la couronne des sages respectueux et attentifs. La révélation de ce Dieu là a fait germer la civilisation chrétienne et affranchi du joug des mythologies l'esprit libre de l'homme.

Le Dieu de Paul est toujours notre Dieu à nous qui croyons!... Mais ceux qui l'ont oublié, ceux qui



l'ont quitté, ceux qui se font orgueil de n'y point croire, en sont retournés au temps d'Athènes, ils se sont replongés dans les mythologies... ils courent, il furent à la recherche du dieu inconnu.

Ils en trouvent un et lui dressent une statue, puis un second à qui ils font une statue nouvelle, puis un troisième... et leur temple se peuple ainsi.

Ce fut le baquet de Mesmer, puis les prestiges de Robert Houdin, puis les tables tournantes et les corbeilles écrivantes, puis les somnambules lucides, les devins et les devineresses, puis les esprits revenant d'outre tombe, l'hypnotisme enfin... Toutes ces idoles du jour ont eu leurs statues... mais l'esprit humain tôt ou tard les sent vides, il y a toujours dans un recoin du temple un autel ouvert qui porte ces mots : « Au dieu inconnu ».

Comme Paul, nous, chrétiens, nous passons encore dans ce temple de la raison humaine, et devant ces pauvres dieux qu'elle accumule, qu'elle adore et qu'elle délaisse, un sentiment de pitié profonde envahit nos âmes. Est-ce donc si bas que devait tomber l'orgueil des hommes! La révélation du Christ les offusquait : il en sont aux révélations des névrosées!

Ah! Messieurs, bénissons le Dieu qui nous sauve de tels abaissements. Bénissons la foi qui tient debout dans nos âmes la fierté de nos intelligences et la liberté de nos cœurs!

V. VAN TRICHT, S. J.





## LES PEINTRES DU PEUPLE

Il faut pouvoir faire servir le trivial à l'expression  
du sublime, c'est là la vraie force.

J. F. MILLET

**U**NE des caractéristiques de l'Art moderne — et plus spécialement un des mérites, le titre de survie sinon de gloire d'une école contemporaine forte quoique peu nombreuse — est la communion réelle, sincère, intime de certains artistes avec les humbles, avec ceux qui peignent et auxquels s'applique en toute vérité la sentence biblique : Vous gagnerez votre pain à la sueur de votre front!

Il n'est pas si éloigné de nous le temps où « florissait le style noble », en peinture et en statuaire comme en littérature, le temps des « transpositions » ridicules.

Aux faux aristocrates du pinceau et de l'ébauchoir la nature semblait vulgaire et la plèbe répugnante; l'on peignait à l'atelier une nature et une plèbe de convention, arrangées, « stylisées », remplaçant les chaumières par des temples et des ruines, le paysan par des nymphes ou des personnages mythologiques. Se trouvait-on par hasard dans la nécessité de peindre ou de sculpter un artisan, un homme du peuple, grâce à

d'ingénieux et pitoyables artifices, on en faisait une « figure pittoresque ».

Courbet, ce grand talent brutal, d'un vigoureux coup de pied renversa cette mise en scène, ces décors de théâtre et d'un large geste lança à tous les vents les oripeaux démodés.

Cette réaction trop violente devait fatalement dépasser son but.

Courbet fut un pessimiste plutôt qu'un sincère; Millet, Bastien-Lepage, Breton et d'autres, moins emportés, furent réalistes dans la primitive et meilleure acception du mot.

C'est à ces démophiles que s'appliquent ces lignes de Victor Cherbuliez :

« Ils ont rendu de grands services à l'art, en conquérant à la peinture des provinces nouvelles, de vastes champs laissés en friche, des portions entières du monde et de l'humanité dont les idéalistes n'avaient eu cure... » (1)

Ils sont allés trouver chez eux le laboureur qui trace péniblement son sillon et le pêcheur qui joue sa vie sur une mer avare, dure et fertile en sinistres; ils ont interrogé l'ouvrier anémié des usines et ils ont attendu, à la sortie de la bure, les prisonniers de la terre.

Ils n'ont pas noté seulement des apparences mais des intimités, des formes mais des sentiments.

Les « peintres du peuple » restent dans le fait mais ils le scrutent profondément; comme l'écrivait naguère Emile Verhaeren, « ils pensent une classe sociale, ils la voient à travers leur mélancolie et leur compassion, ils la font exister de par leur émotion personnelle.... Ils sont ceux qui sentent profond et triste, ceux qui sont allés vers les plus rudes et les plus pitoyables d'entre les opprimés modernes, pour donner à leur âme un cri dans l'art de leur temps » (2).

---

(1) *L'Art et la Nature*.

(2) *Nation*, 5 décembre 1891. Exposition Meunier.

L'influence de ces artistes a été profonde et elle persiste dans le mouvement démocratique actuel.

C'est donc étude opportune et attachante que celle des peintres du peuple — des chefs — dans les différents pays.

Comme la peinture hollandaise a d'étroites affinités avec la peinture flamande — à certaine époque elles étaient fusionnées — donnons le pas à un maître du Nord, un maître de réputation universelle d'ailleurs et de mérite incontesté.

## I

### JOZEF ISRAËLS (1)

Jozef Israëls naquit le 27 janvier 1827, à Groningue.

Ses parents, qui appartenaient à la religion juive, avaient rêvé pour lui une bien autre destinée que celle d'artiste et l'enfance studieuse de leur fils fut partagée entre l'étude de l'hébreu et la lecture du Talmud : le père Israëls, un modeste agent de change, désirait voir son fils rabbin.

Mais déjà se révélait la véritable vocation de l'enfant, vocation qui fut tout naturellement contrariée dans les débuts mais qui s'affirma impérieuse bientôt, victorieuse de tous les obstacles plus tard, promptement triomphante.

Israëls eut beaucoup de maîtres et des plus académiquement routiniers : Buys, Pieneman, Kruseman, Scheffer, Picot; puis de plus éclectiques : Horace Vernet, Pradier, Paul Delaroche; il fit, en effet, une partie de

---

(1) Nous ne connaissons que deux notices biographiques sur Jozef Israëls : celle de Jan Veth dans les *Mannen van Betekenis* et celle de Ph. Zilcken dans les *Peintres hollandais modernes*.

Par contre, l'œuvre du grand peintre est bien connue de tous ceux qui ont fréquenté les expositions pendant ces vingt dernières années et qui visitent les grands musées.

son éducation artistique à Paris où l'avait attiré, en 1845, la séduction de certains tableaux importés de France en Hollande.

Mais peu intéressent les tendances des maîtres quand on se trouve en présence d'une personnalité aussi nettement accusée, d'un talent aussi indépendant, aussi original que celui qui nous occupe.

Les maîtres d'Israëls n'ont fait que l'initier; ils l'ont pris par la main et l'ont mené aux limites du domaine de l'art; devant le jeune homme des voies s'ouvraient faciles, des chemins battus se dessinaient, qui menaient à l'aisance et même aux honneurs; il y fit quelques pas mais bientôt revint; il vit des terres en friche et, bravement, il se décida à se tracer un sentier à lui...

Ces quelques pas dans la voie banale sont des compositions historiques et théâtrales peintes après 1848, à son retour à Amsterdam : *Aaron trouve dans le tabernacle les cadavres de ses deux fils, Hamlet et sa mère, Guillaume le Taciturne et Marguerite de Parme*, etc.

Avec des notes plus modernes : *Réverie et Adagio con espressione*, il obtient quelques succès; mais la faveur publique et la fortune lui boudent toujours.



C'est à Zandvoort, petit village de pêcheurs près de Haarlem, — où Jozef Israëls va tâcher de guérir son corps malade et de relever son courage défaillant — que s'ouvrent ses yeux.

Il vit la vie de ces braves et pauvres gens, il pénètre dans leur intimité, il partage leurs joies et leurs peines, il se confond avec eux et découvre chez cette pauvre population maritime, dans cette nature misérable en apparence des beautés insoupçonnées, une poésie

rustique mais saine et forte. De cette villégiature tristement commencée, il revient rajeuni, ragaillard, chargé d'études et de croquis sincères, les yeux et l'esprit pleins de lumineuses visions.

Il arrive des moments dans la vie où la puissance de réceptivité intellectuelle se décuple en quelque sorte; cette heure, pour Israëls, semble avoir sonné à Zandvoort et l'impression subie alors rayonnera sur toutes ses productions ultérieures intensément.

Avec les sujets les plus simples, les plus insignifiants en apparence il saura émouvoir profondément parce qu'il a pénétré l'âme des choses et que son art n'a rien de superficiel.

Comme Zilcken le fait remarquer en excellents termes, Israëls n'a pas été le premier à peindre les pêcheurs des plages du Nord et les pauvres campagnards des bruyères; mais ce qui fait regarder longuement et aimer les œuvres des Teniers, Van Ostade, Steen, c'est la facture, les qualités d'exécution avant toute autre chose, toutefois « le côté humain, ému, la sympathie de l'artiste pour l'existence de son modèle, cette sympathie vibrante transmise sur la toile, caractérisant les grandes œuvres modernes, n'est pas visible dans la plus grande partie des œuvres d'art des siècles précédents... » .



C'est la note humaine juste qui vibre dans *Premier amour*, *le Jour avant la séparation*, *Près du tombeau de la mère*, *le Naufrage*, *le Berceau*, *Le long du cimetière*, *le Fils du vieux peuple*, *le Repas des pauvres paysans*, œuvres bien connues et dont plusieurs ont été vulgarisées par les meilleurs procédés graphiques.

Grâce à cette note juste, l'art d'Israëls se démocratise subjectivement et objectivement; il parle du peuple au peuple — avec une éloquence émue et une superbe sérénité de forme.

On a pu dire de Millet qu'il était peintre socialiste — ce qui est d'ailleurs parfaitement inexact — on ne songera pas même à adresser ce reproche (ou ce compliment) au maître hollandais.

Israëls ne fait point de peinture « littéraire » ou « sociale », ni même tendancieuse; il n'est ni optimiste, ni pessimiste; c'est un sincère mais aussi un délicat.

Dans cette voie et avec ces qualités, Israëls devait rencontrer le succès; d'étape en étape, il arrive à la renommée et à la fortune. C'est vers 1862 que son talent s'affirme dans tout son éclat, — éclat persistant, j'ai hâte et joie de le pouvoir dire.

En 1863, Israëls qu'aucun souci d'ordre matériel ne doit plus préoccuper, épouse la fille d'un avocat de Groningue et il s'établit définitivement à La Haye, c'est-à-dire non loin de Scheveningue et de cette population maritime qui a toujours été et restera sa grande, sa principale inspiratrice...

Cette notice ne serait pas complète si je ne disais quelques mots de la technique du maître, technique très caractéristique, absolument personnelle, curieuse à analyser.



A première vue et pour les profanes, Israëls est un dessinateur incorrect et un peintre malhabile.

Ses croquis, ses études n'ont rien d'académique; en vain chercherait-on dans ses crayonnages et même dans la plupart de ses œuvres peintes ces contours nets et précis qui émerveillent le vulgaire.

Son dessin semble naïf, il est plein de heurts, de reprises et de « repentirs » et cependant combien vivant!

En revoyant les superbes croquis qui illustrent la monographie consacrée par Zilcken au grand peintre populaire, je songeais aux lignes si justes écrites par Léon Lequime sous le titre : *Les Secrets de Rubens* :

« Les vrais peintres déterminent avant tout le volume, la saillie des corps, la direction des mouvements, l'analyse des épaisseurs, ils établissent les noyaux musculaires. Au lieu d'emprisonner le mouvement dans la ligne, ils lui donnent toute son intensité par le prestige de la mobilité. Ils basent celle-ci sur le jeu de la lumière, l'ondoiement des contours imaginaires, la combinaison juste des tons de la couleur, et la sensation de l'espace par les valeurs relatives. Ils recherchent la vie et les émotions de l'âme... »

Et ainsi ce dessinateur soi-disant incorrect obtient la correction vraie, la correction artistique, puisqu'il se rapproche de l'illusion de la réalité.

« Peintre malhabile ! » L'expression a été imprimée ! Pourquoi peintre malhabile ? Parcequ'il se soucie peu de la « touche », de la belle « coulée », des empâtements, des frottis, des glacis, des trucs et ficelles.

Comme un des plus beaux paysagistes du siècle, comme Rousseau, Israëls « fait sortir son tableau de la toile » au lieu de l'appliquer sur le subjectile — ce qui est un non-sens.

Après des indications d'ensemble, il masse les valeurs principales, puis peu à peu et à petites touches, il construit ses figures ou plutôt les révèle. Il affirme successivement la lumière de même qu'un objet se dégage peu à peu du néant, qui est l'obscurité, lorsque l'on monte les marches de l'escalier d'une cave.

Rousseau disait à un de ses élèves : « Le tableau doit être préalablement fait dans notre cerveau. Le peintre ne le fait point naître sur la toile, il enlève successivement les voiles qui le cachaient. »

C'est ainsi que procède le maître hollandais, se préoccupant plus des relations de tons, de l'harmonie, de l'atmosphère ambiante que des mignardises de facture.

Emile Breton dans la *Vie d'un artiste* a écrit avec raison :



« Les peintres ne doivent pas se préoccuper de l'exécution. Je veux dire par là qu'ils doivent avoir en vue le rendu d'une observation sincère et se défier, comme de la peste, des coquetteries du pinceau. Ceux dont le but est d'étaler sur la toile leur adresse de touche ne peuvent réjouir que les sots.

« O l'insipide adresse d'une main toujours infail-  
libile, ô l'adorable maladresse d'une main émue... »

*L'adorable maladresse d'une main émue*, nulle expression ne pourrait s'appliquer plus exactement à la technique du grand maître hollandais.



Jozef Israëls est donc vraiment — par le choix de ses sujets, par sa facture dédaigneuse des élégances et des fadaïses, par toutes les prédilections de son cœur et de son esprit — un « peintre du peuple ».

Il est aussi un des plus grands, sinon le plus illustre, des maîtres de l'école hollandaise contemporaine.

Nous verrons prochainement que Millet et Raffaëli en France, Constantin Meunier et Frédéric en Belgique prouvent, ces deux derniers moins brillamment peut-être, mais avec une égale évidence, qu'« il y a une vraie force à faire servir le trivial à l'expression du sublime ».

ALBERT DUTRY





## ALBUMS

---

A Mademoiselle B. S.

Je n'y voy que rire pour moy.  
FRANÇOIS VILLON.



QUI n'en a vu ? Reliés en toile, en peau, en peluche rouge ou bleue ou jaune, dorés sur tranche inévitablement, munis de fermoirs protecteurs, sur les tables des salons bourgeois, ils trônent.

Comme une promesse, en lettres d'or, flambe, sur la couverture ornée de symboliques guirlandes, le mot : *Poésie*. Il s'y trouve, en effet, de la poésie morte, car ces sanctuaires sont des abattoirs où, sous prétexte d'adoration, des mains cruelles traînent, pour l'égorgement, la Muse.

La chance m'échut naguère de feuilleter certains de ces albums dont la mode rapidement se vulgarisa, parmi nos jeunes filles, depuis quelques années. Pour d'autres cette chance eût été peut-être une infortune, car la colère ou l'hilarité naissent avec une aisance égale, à la lecture de ces cahiers, selon les dispositions sceptiques ou gobeuses, graves ou folichonnes de qui les feuillette. Ils n'éveillèrent jamais en moi qu'une très douce gaîté.

Que vous en ouvriez un ou mille, l'impression ne varie guère : tous sont identiques. Les textes partout se valent, les dessins aussi.

Il arrive assurément que, par grande aventure, un artiste vrai, un vrai lettré s'égarent à portée de quelque importune détentrice d'album. Ce leur est fatal : celle-ci ne peut s'empêcher de les traiter comme ses tres heureux tributaires et s'empresse avec impétuosité de fondre sur la proie. Ils

ne lui échapperont pas plus que, dans la tragédie antique, Oreste n'échappa aux Erinyes, et leurs mains désespérées tremperont, avec celles de leur ensorcelante complice, dans le sang glorieux. Il le faut, sous peine d'ameuter contre soi les jolies moues boudeuses. Qui ne se souillerait de tous les crimes plutôt que de s'entendre par des bouches mignonnes proclamer « pas gentil »?

A quoi bon dissimuler cependant que la découverte d'une stance proprement troussée, d'une aquarelle ou d'un crayon sortables, est une rarissime aubaine?

Ce qui pullule, en revanche, ce qui s'étale, ce qui règne, c'est l'indicible cohue des galantins fades et la foule surtout des cousines de tout poil et des amies de tout plumage dont les nobles sentiments et les hauts pensers exhalés en le plus effarant des styles, font chanter dans la mémoire le vers joli de Laforgue :

Elle avait fort bon cœur, mais était un peu dinde.

Les plus avisées parmi ces demoiselles, pour épargner à leur cerveau toute fatigue, copient simplement, n'importe où, un morceau, quelconque pourvu que sentimental, d'un poète quelconque ou d'un quelconque penseur pour dames, et très effrontément, sans la moindre apparence de remords, signent. Les plus habituelles victimes de ces pirateries sont messieurs de Lamartine et Sully-Prudhomme, dont le *Vase brisé* fait florès, mesdames de La Ferronnays, Craven, Emmeline Raymond, d'autres philosophes féminins qui « pensent » dans les journaux de modes.

Mais ces avisées ne sont pas très nombreuses.

La plupart tiennent, comme de raison, à montrer leur propre savoir-faire et célèbrent, à leur guise, les qualités physiques et morales du « sexe aimable » en général et de la propriétaire du cahier en particulier.

C'est pourquoi les demoiselles y sont couramment comparées à des anges descendus sur terre pour la consolation des messieurs qui écrivent dans les albums. Ces anges sont munis, ainsi qu'il sied, de « mains aux ongles roses », de « pieds mignons », d'un « teint vermeil » et de « dents blanches » rimant avec des « yeux du bleu des pervenches. » Pour peu qu'ils jouent du piano — et quel ange ne joue pas du piano? — voici qu'on s'extasie sur les « accords nés sous leurs doigts »; pour peu qu'ils ouvrent la bouche et chantent, ils sont « les anges de l'harmonie » et rendent

des points au « rossignol sublime ». Inutile d'ajouter, n'est-ce pas? qu'ils sont tous lotis d'une « belle âme ».

De tels compliments ne peuvent que préluder aux effusions les plus tendres. Le moment est venu de supplier la propriétaire de l'album, non sans mélancolie, d'accorder à l'auteur de ces fadaïses pour le quart d'heure son amitié, pour plus tard son souvenir, pour plus tard encore une larme et une prière. En regard de deux pigeons qui se becquètent, les ailes ouvertes, sur une branche, on déplore en bouts-rimés de caramels la fugitivité de l'amour qui est le bonheur, et, pour dire : ne m'oubliez pas, on colle au coin d'une page, en larmoyant sur les tristesses de l'absence, quelque fleur banale qui symbolise la fidélité du souvenir.

C'est ce que les demoiselles entendent par ces mots : *faire de la poésie*.

Les allégories les plus décrépites, les plus éculées métaphores foisonnent. La « nature » est représentée par un arbre, un bouton de rose, un oiseau, un quartier de lune; près de « vertes charmilles » s'abrite une chaumière où se cache un probable « cœur ». Les fleurs qu'on y cueille? ce sont bluets, roses, violettes emblèmes de modestie, marguerites effeuillées pour savoir si « votre cœur au mien sourit ». Les volatiles qui y gazouillent? ce sont pigeons, pinsons, rossignols, fauvettes et hirondelles que l'on appelle aussi « gazouillantes messagères ». La lune est toujours, comme aux années romantiques de jadis, « l'astre cher aux humains », la rosée figure éternellement « les présents de l'aurore », et « le dieu du jour », c'est le soleil. Si enfin, dans des vers capricieusement polypodes, qui attestent la plus déconcertante ignorance de la versification, *frais ruisseau* rime avec *petit oiseau*, *cœur* avec *bonheur*, *amours* avec *toujours*, le chef-d'œuvre est complet.

Et remarquez, je vous prie, qu'il n'y a pas en tout cela ombre de sincérité : rien de spontané, de senti, d'ému; tout est appris, retenu, répété. C'est du lyrisme de pensionnat, de la rhétorique vieillotte, ramassés dans les romances bébêtes, le tout mêlé à des réminiscences vagues et faussées de Lamartine, auteur du *Lac*.

Oh! jeunes filles, tolérez que j'use modérément ici d'une figure de style qui sied aux sujets pathétiques et que le *Guide du jeune littérateur* nomme apostrophe : O vous, dont la présence ou le souvenir depuis l'Eden premier suscite en nos âmes le rêve, — dont la beauté, les tendresses, les dédains et les trahisons, immortalisés par le génie, vivent en d'exultants ou douloureux poèmes, vous qui fûtes au

cours des siècles Béatrix, Laure, Cassandre, Elvire, c'est donc là votre « poésie »! Ah! c'est trop drôle. Laissez-moi rire...

J'ai relu ce qui précède. Il se peut que je n'aie pas été des plus galants : les hommes me le pardonneront.

21 juillet 1892

MAURICE DULLAERT





## LA PASSION CATHOLIQUE (1)

(EPISODES)

---

### L'Erreur fondamentale

A MADEMOISELLE MARIE D.....

**S**OUVENTES fois, à la tombée des après-midi grises d'hiver, le coupé aux armes écartelées des d'Armor et des d'Aiglebecque avait stationné, chevaux frémissants, devant la Chambre des Députés.

L'élection du comte Maurice d'Armor, l'intransigeant catholique vendéen, trois fois invalidé, trois fois réélu, avait fait un assez fier tapage dans le monde politique et tout Paris se souvient encore de ce gentilhomme apparu pour la première fois à la tribune parlementaire et se signant, avant son discours de début, du signe de la croix, aux applaudissements ironiques de la gauche radicale.

Mais, ce dont on parlait davantage, c'était de l'insolent bonheur conjugal du jeune comte, qui avait accompli cet exploit, plus héroïque que son signe de

---

(1) L'auteur de ces lignes renonce définitivement au pseudonyme de JEAN SUIS.

croix devant la Chambre des Députés, d'épouser Luce d'Aiglebecque : la jeune fille qu'il aimait.

Ce mot « d'insolent bonheur » avait été lâché, rageusement, certain soir, dans un salon du Faubourg St. Honoré. Les vagues écument tumultueuses aux pieds des grands rocs qu'elles n'ont pu ébranler. Ainsi fait la femme. Et ce mot c'était, sans nul doute, un peu d'écume féminine, tombée au pied de « ce beau d'Armor » — encore une expression du noble faubourg — dont le cœur s'était trouvé, en face des tentatrices parisiennes, solide comme les murs granitiques de son manoir héréditaire.

Le comte laissait dire et continuait, en cette lune de miel, qu'on affirmait jalousement devoir durer toujours, d'idolâtrer sa touchante jeune femme. Les belles marquises envieuses chuchotaient tout bas que la jeune comtesse Luce d'Armor allait attendre tous les soirs son mari devant la Chambre des Députés; on affirmait l'avoir entrevue dans le fond de la voiture armoriée, derrière les rideaux de mousseline vert et or du coupé — et ce n'était pas une légende. Ce que le monde savait moins, c'est que le coupé s'arrêtait chaque soir, en rentrant à l'hôtel, devant St. Germain des Prés, et que les jeunes mariés entraient dans la calme église pour y faire leurs dévotions, — mais nul de ce monde n'a connu l'extraordinaire aventure que je vais dire.

La séance, une séance houleuse, avait été longue ce jour là. Les purs-sang, plus tourmentés que les fiévriers, battaient depuis deux heures au moins l'asphalte de leurs sabots impatients, et le comte avait à peine posé le pied dans le coupé qu'ils s'étaient enlevés et étaient partis dans la direction du boulevard comme les coursiers des quadriges de l'Apocalypse. L'heure était avancée.

— Je t'ai fait attendre, dit le comte à sa jeune femme, en s'asseyant à côté d'elle dans le fond sombre de la voiture.

Luce ne répondit rien ou, *si elle répondit*, ses paroles se perdirent dans le bruit.

D'Armor lui passa son bras autour du cou et l'embrassa silencieusement, comme il l'embrassait chaque soir, à cette heure là, mais son baiser lui fut rendu avec une sorte de furie qu'il n'avait jamais connue à sa femme, même aux heures les plus intimes et les plus troublantes de leur amour.

— Qu'as-tu donc, mon amie, parla le comte d'Armor.

Il n'avait fallu que deux ou trois minutes aux chevaux pour parcourir les quelques centaines de mètres de boulevard qui séparent la Chambre des Députés de St. Germain des Prés et la voiture venait de s'arrêter devant le porche de l'église.

— Ce sera notre prière du soir, Luce.

Le comte tendit la main à sa femme pour l'aider à descendre de voiture...

Un petit rire, sec et moqueur partit du fond du coupé obscur et tandis que le comte attendait, à côté du laquais immobile et raide, à la portière de gauche... la portière opposée s'ouvrit soudain et une femme s'enfuit précipitamment qui se perdit dans la foule.

Un soupçon horrible, rapide comme un éclair, traversa la pensée du comte d'Armor qui entra éperdu et bouleversé dans l'église sombre.

*La comtesse Luce d'Armor, le chapelet entre les doigts, priait.*

Le comte s'approcha d'elle; Luce lui dit tout bas :

— J'ai préféré t'attendre ici... et, lui montrant son chapelet aux deux tiers... j'ai presque fini. ..

— Il y a longtemps que tu es ici?

— Une demi-heure.

D'Armor s'agenouilla et se mit les mains devant les yeux.

— Alors, se dit-il à lui-même, cette femme embrassée dans la voiture et *qui n'a pas parlé* ce n'était pas Luce! Elle lui ressemblait....



Il se rappela le mauvais rire de l'inconnue quand il avait dit :

— Ce sera notre prière du soir, Luce.

Il eut envie de pleurer, déjà les larmes lui montaient aux yeux.

— Non je ne peux pas! pensa-t-il!

Il posa, devant cette marée de sanglots, pour l'empêcher de déferler, le roc tout puissant de sa volonté — et la prière vint consoler ce croyant qui, involontairement, avait commis cette erreur fondamentale de se tromper d'âme.



## Sœur Louise

On peut écrire son nom, puisqu'elle est morte....

Le Duc de M..., frappé à mort par une maladie cruelle, agonisait en son hôtel du Boulevard St Germain, et, comme il se mourait en pleine gloire, le frivole Paris, aussitôt averti par les cent mille voix de la Presse de la grandeur qui semblait là, Paris, pour une heure, était devenu attentif à cette seule chose dont il ne se blaserait jamais : une agonie.

Le boulevard lui-même en était devenu presque silencieux autour de la solennelle demeure en laquelle anxieusement, de minute en minute, derrière les persiennes demi-closes on attendait la grande et terrible visiteuse : Sa Majesté la Mort!

Une voiture aux aigles de l'Empire était arrêtée dans la Cour d'honneur et les domestiques du Duc se répétaient tout bas le nom de cet aide de camp de l'Empereur, envoyé par son Maître pour prendre des nouvelles du moribond illustre. Les chevaux eux-mêmes, — les chevaux, dit-on, sentent la mort — soudainement dociles, avaient renoncé à battre de leurs sabots le fin

gravier de l'allée et ils ne levèrent même pas leurs fières têtes noires pour dévisager le nouveau carosse qui entrait à ce moment. Un haut prélat, en robe violette descendit de voiture. C'était le Nonce du Pape. Le Duc de M..., qui était un homme de foi, avait jadis, au début de sa carrière diplomatique, rendu de grands services à l'Eglise et le Pape, en reconnaissance de ces bons offices, lui envoyait, à l'heure dernière, son ambassadeur lui porter sa suprême bénédiction.

Le Nonce fut introduit dans la Chambre de l'ancien diplomate. Tout y était silencieux. Quelques médecins, les plus renommés de Paris par leur science, placés au chevet du mourant, surveillaient les progrès de l'agonie; leur attitude pensive disait assez que tout espoir était perdu.

Le Duc de M... la tête relevée par ses oreillers, la poitrine haletante, les tempes brillantes de cette affreuse sueur d'agonie, qui est comme le sel de la mort, ouvrait de temps en temps deux yeux inquiets autour de lui, mais les paupières retombaient sur ses yeux en s'allourdissant chaque fois un peu plus.

Le Nonce s'approcha de l'un des médecins de cet air d'interrogation muette que nous avons tous à ces heures terribles.

— Excellence, je lui donne encore une heure... au plus!

Le Nonce jeta un coup d'œil rapide sur la pendule. Cinq heures allaient bientôt sonner.

— Croyez-vous, demanda le Nonce à voix basse, que le mourant puisse supporter l'émotion d'une visite... celle de sa fille par exemple?

Le médecin répondit par une inclinaison de tête assez vague.

Le Duc M... ouvrit les yeux. Il entendait encore. Alors le Nonce s'approcha de lui et lentement à l'oreille il lui dit ces deux choses : que le Pape lui envoyait sa bénédiction et que, par une insigne faveur, et en

vertu d'un ordre venu de Rome, Sœur Louise, sa fille la Carmélite était autorisée à quitter son couvent pour une heure et à venir l'embrasser.

Le visage du mourant s'éclaira du feu-follet d'un sourire, il remua les lèvres et, en se penchant, le Nonce crut entendre, guère plus puissant qu'un soupir, ce petit mot (dans la mort comme dans la vie nous n'avons que de petits mots pour exprimer les grandes choses) :

— Merci.... merci....

A ce moment-là même, une voiture était arrêtée à la porte du Couvent des Carmélites et la Révérende Supérieure pénétrait dans la cellule de Sœur Louise, la fille unique du Duc de M... et sa seule parente en ce monde, pour lui transmettre l'ordre de la Cour Romaine. La Carmélite en écouta la lecture à genoux.

— Allez donc, poursuivit la Révérende Supérieure, puisque c'est l'ordre du Pape. *Vous avez une heure.* Que Dieu vous accompagne.

La Carmélite se releva et, sans s'étonner d'un ordre aussi inouï, elle fut prête à sortir pour une heure de ce cloître où, depuis près de vingt ans, elle était la prisonnière de Dieu et d'où, de par une règle austère et inflexible, on ne doit sortir ni vivante ni morte.

Elle monta dans la voiture qui l'attendait et dit seulement aux domestiques ce mot d'angoisse :

— Vite!

Elle croisa les mains sur sa poitrine, derrière laquelle son cœur battait à se rompre, et pria pour son Père qui agonisait...

Il était cinq heures un quart à la pendule de la chambre du mourant quand Sœur Louise monta l'escalier d'apparat garni de plantes rares et bordé d'un double rang de statues de marbre et de bronze; mais elle passa insoucieuse de ces richesses et traînant sa pauvre robe brune sur le moelleux tapis de Saxe. Elle

croisa sans le remarquer le Nonce qui descendait cérémonieusement.

Elle entra, courut droit au lit de son Père, se jeta à son cou, le baisa au front, se mit à genoux, lui prit les mains à moitié froides et pleura ces larmes humaines, inutilement chaudes hélas! puisqu'elles ne réchauffent ni nos chers morts refroidis ni nos chères espérances éteintes.

N'importe l'arrivée de sa fille ranima pour une seconde chez le Duc de M... la lutte suprême entre la vie et la mort.

— Le flambeau jette ses dernières lueurs, dit tout bas un des médecins.

Le timbre sonna cinq heures et demie.

La Carmélite toujours penchée sur son Père releva la tête, regarda la pendule où les aiguilles d'or marquaient l'heure fatale sur le cadran de marbre... et reporta ses yeux sur son Père.

— Il meurt, il meurt, s'écria-t-elle. Le vieillard devenait affreusement pâle, les plis du visage se creusaient, les yeux chaviraient dans leurs orbites sous des paupières déjà violettes, la poitrine haletait en des soubresauts heurtés sous les hoquets de l'agonie.

— C'est la mort, fit un des médecins. Le Duc de M... tenait toujours la main de sa fille dans sa main crispée qui devenait froide. La Carmélite s'agenouilla, le confesseur du Duc commença à mi-voix les prières des agonisants; on ouvrit les portes de la chambre, quelques amis entrèrent et aussi les vieux serviteurs suivant l'usage des maisons anciennes qui veut que l'on voie mourir ceux que l'on a vus vivre.

— Tu es venue à temps pour me fermer les yeux, avait dit il y a quelques minutes le Père à sa fille. C'est toi qui me les fermera.

Elle avait répondu qu'elle aurait ce courage, qu'elle le demandait à Dieu.

Cependant l'agonie continuait âpre. Cette tempête de la mort secouait furieusement, pour achever de le déraciner, ce vieux chêne d'homme, résumé des forces de toute une race vaillante qu'il finissait.

La Carmélite regarda la pendule. Elle pâlit... On ne lui avait accordé qu'une heure. Il était temps de partir si elle voulait rentrer à son couvent à l'heure prescrite par la Règle.

Elle se leva pour sortir. La main de son père retenait la sienne dans une étreinte douloureuse. Elle le contempla d'un long regard ce père mourant auquel elle devait d'être à Dieu. Son ascétique visage de Carmélite se plaqua tout à coup de rougeurs vers le front et les tempes. Au fond de ses yeux d'une angélique douceur de beau soir éclata soudain l'éclair du désir, elle était debout, presque effrayante à voir avec les deux torchères de ses grands yeux dilatés, incendiés de toutes les flammes de l'amour humain. Elle se retrouvait enfant et femme en somme et fille de ce mourant adoré.

Il fallait partir, elle demeurait.... elle ploya les genoux, se releva, se remit à genoux et pendant une minute encore, mais une seule, les anges qui gardaient ce foyer assistèrent à deux agonies, celle du Père et celle de la Fille, mais la Terre ne connut rien de cette lutte-ci.

Sœur Louise regarda la pendule une dernière fois... et son Père qui râlait. Elle sépara très doucement la main du mourant de la sienne.

Un des medecins qui avait vu son geste l'arrêta :

— Restez, Madame, lui dit-il.

— Je dois obéir à ma règle, dit la Carmélite et elle partit en priant, emportant, sans s'en douter, dans les plis de sa robe de bure, le diamant éteint d'une larme d'admiration humaine, tombée sur elle des yeux de ce médecin, vétéran de la douleur, qui lui avait dit : Restez, Madame !

Elle ne ferma point les yeux de son père.....

Elle rentra dans son cloître une heure, exactement une heure, après son départ, au moment précis où le Duc rendait le dernier soupir.. et elle se rangea avec ses sœurs dans le chœur pour chanter l'office du soir, *la sublime obéissante.*

(A suivre)

POL DEMADE


*Paris, 14 avril 1892*





## MUSIQUE

A M. PAUL ADAM

EST une lente ritournelle,  
Des lambeaux d'une valse vieille,  
Qu'un pauvre vieux dit sur sa vielle  
D'une manière solennelle.

La musique est très-compiquée;  
C'est de la musique allemande  
Avec des reflets de légende  
D'une tristesse fatiguée.

Sous la main du vieux l'archet pleure,  
Rend des sonorités bizarres,  
Des notes à peu près barbares,  
Introuvables pour tout à l'heure.

Il évoque en l'esprit des couples  
De femmes dans un salon vague :  
On voit passer comme une vague  
Leurs têtes et leurs tailles souples;

Mais leurs pieds sont dans le mystère,  
Dans la grisaille d'un nuage;  
Les cheveux blonds, noirs, font sillage,  
Les yeux ont oublié la terre.....

Puis le rythme lassé se fâne  
Sur des notes douces, lointaines...  
Et le vieillard, à bout de peines,  
Frotte et frotte sa colophane.

Janvier, 1890

HENRY BORDEAUX



## SUBTILITÉS

A M. JEAN CASIER

**J**E souffre des douceurs trop douces des beaux soirs,  
Je souffre des clartés trop pâles de la lune,  
Des trop étranges fleurs que sur ses reposoirs  
Les nuits pieuses font éclore une par une.

Je souffre du parfum trop enivrant des lys,  
Du teint trop délicat des aurores, des grâces  
Trop fines de la vigne et du volubilis,  
Du trop harmonieux maintien des branches lasses.

Je souffre de l'azur trop profond de la mer,  
Je souffre des yeux trop caressants de la femme,  
Du rire trop joyeux de l'enfant, et de l'air  
Trop émouvant en qui le violon se pâme.

Je souffre du profil dont trop suavement  
Un ciseau raffiné rythma les lignes molles,  
De la langueur des vers trop beaux, du bercement  
Des strophes traînant leurs nonchaloirs de gondoles.

De tout ce qu'ici-bas la Suprême Beauté  
A trop prodigement embaumé de son chrême,  
Il me vient des douleurs pleines de volupté  
— Et je voudrais mourir de ce tourment que j'aime.

L. MERCIER



## MIDI

**M**IDI le Sagittaire au manteau de soleil  
De ses traits enflammés dévore l'étendue;  
Dans le désœuvrement des siestes étendue,  
La ville aux murs de chaux s'endort d'un blanc sommeil.



Les croissants d'or flamboient aux faîtes des mosquées,  
Les eucalyptus n'ont pas un frémissement,  
Par places des palmiers s'inclinent et crûment  
Découpent le profil de leurs palmes arquées.

Les hommes sous les murs dorment dans leurs burnous,  
Dans les cours les chameaux sont couchés, et semblables  
A des oiseaux géants qui couvent dans les sables  
Regardent le soleil avec leurs grands yeux doux.

Soudainement voici que dans l'air — diaphane,  
De l'assoupissement des choses, sous les cieux  
Où le char de l'Été roule ses clairs essieux,  
Etrange et psalmodique un chant s'élève et plane.

Et sur le rythme saint que l'Esprit révéla,  
Tourné vers l'Orient dont l'azur est en flamme,  
Du haut du minaret le muezzin proclame  
Que le Prophète est grand et qu'Allah est Allah.

*Tunis, 25 juillet 1892*

L. MERCIER





## PETITE CHRONIQUE

D'un admirable écrivain la mort de Léon Cladel prive les lettres françaises. Pour juger ainsi qu'il siérait l'homme, qui fut bon malgré ses affligeantes erreurs religieuses et sociales, l'œuvre, qui vivra superbe en sa précieuse et tragique âpreté, la place et le temps manquent aujourd'hui; nous ne pouvons qu'ici rendre au grand artiste brièvement l'hommage dû. Fils et petit-fils d'ouvriers du Quercy, il arborait l'orgueil de ses plébéiennes origines; ce doux rêveur, si tendre à tous ceux de ses entours, exaltait sans cesse en périodes véhémentes, en révolutionnaires clameurs son culte naïf et désintéressé pour les patrias, les va-nu-pieds et les meurt-de-faim; il fit littérairement trop de barricades. Jamais il ne fut populaire cependant et ses livres tumultueux, où se déroulent les phrases aux harmonies larges comme d'éclatantes pourpres, sont le culte d'une élite, régals défendus à la foule. Les enseignements de Baudelaire, dont, jeune, l'auteur du *Bousscassié* fut le disciple, firent de lui un styliste tourmenté cruellement du souci de la beauté parfaite. « Du style en tout et pour tout », avait-il coutume de dire et il pratiquait ce qu'il prêchait. Le Quercy aux sauvages gorges et ses rudes terriens puissamment évoqués, ses romans, où s'enfle en épopée l'idylle, les célèbrent en une prose savante, au vocabulaire opulent, sonore et bizarre, de nombre irréprochable. « Seuls, a pu dire sur sa tombe Emile Zola, les poètes, les artistes, en sentaient le fin et puissant travail, les difficultés vaincues, la hautaine réussite. Il était un maître : il tenait tout un coin de notre littérature, il avait sa griffe de lion qui marquait chacune de ses pages. Dans cette petite maison de Sèvres, si simple, vivait à l'écart du grand public, adoré des seuls fidèles de la parfaite littérature, un des écrivains les plus personnels et les plus probes de la seconde moitié de ce siècle. »



Le gouvernement belge a acquis le groupe, récemment terminé par Charles Van der Stappen, d'*Ompdraville*, le *Tombeau des Lutteurs*, un des héros préférés de Cladel.



*Le Christ aux outrages* d'Henry de Groux vient d'être acquis pour la cathédrale de Senlis.



Mort de Joseph Stevens, le célèbre animalier : c'est une des gloires de l'art belge qui disparaît.



Un ancien condisciple et ami de Baudelaire, M<sup>r</sup> Hignard, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Lyon, a, dans une récente conférence, dit une poésie très probablement inédite, datant de la jeunesse du poète. Nous la trouvons dans le *Mercur de France*; la voici :

Hélas! qui n'a gémi sur autrui, sur soi-même?  
Et qui n'a dit à Dieu : « Pardonnez-moi, Seigneur,  
Si personne ne m'aime et si nul n'a mon cœur!  
Ils m'ont tous corrompu; personne ne vous aime! »

Alors, lassé du monde et de ses vains discours,  
Il faut lever les yeux aux voûtes sans nuages  
Et ne plus s'adresser qu'aux muettes images,  
De ceux qui n'aiment rien consolantes amours.

Alors, alors il faut s'entourer de mystère,  
Se fermer aux regards, et, sans morgue et sans fiel,  
Sans dire à vos voisins : « Je n'aime que le ciel »,  
Dire à Dieu : « Consolez mon âme de la terre! »

Tel, fermé par son prêtre, un pieux monument,  
Quand sur nos sombres toits la nuit est descendue,  
Quand la foule a laissé le pavé de la rue,  
Se remplit de silence et de recueillement.



L'éditeur Lemerre vient de publier un nouveau volume de : *Les Œuvres et les Hommes* de Barbey d'Aurevilly : *Littérature épistolaire*.

M. Ibsen écrit en ce moment un drame intitulé : *La Règle*.

Prochainement de Paul Verlaine : *Mes Prisons*.



Le Cercle dramatique des Etudiants d'Amsterdam a interprété, le 28 juin, au Parkschouwburg de cette ville, une comédie de Plaute, traduite en néerlandais : la *Mostelaria* (le Fantôme domestique). Précédemment déjà le même cercle avait remis en lumière d'autres pièces antiques : *Antigone* et *Œdipe*.



Le Sar Mérodack Joséphin Péladan conférenciera, paraît-il, à Bruxelles, en octobre, au Théâtre du Parc et au cercle « Pour l'Art » dont la prochaine exposition aura lieu dans les locaux des Musées de peinture.



Deux drames en cinq minutes de Villiers de l'Isle-Adam :

I. La scène représente une chambre : un monsieur et une dame s'embrassent. S'ouvre brusque la porte du fond : un étranger paraît, furibond, hagard, regarde les précités, s'avance, tue d'un coup de poignard le monsieur, et d'un coup de poignard la dame, qui s'affais-

sent sanglants. Puis l'étranger s'en va. Trois minutes s'écoulent. La porte s'ouvre, l'étranger reparait, plus hagard, s'avance, se courbe sur les deux cadavres, les dévisage, et dit : « Sapristi, je me suis trompé d'étage! » La toile tombe.

II. Une chambre; au fond un lit aux rideaux clos, derrière lesquels un bébé naît. Soudain les rideaux s'entr'ouvrent. Le bébé surgit, marche vers le devant de la scène, contemple pendant quelques instants les vieux messieurs des fauteuils d'orchestre et s'écrie : « Seigneur, j'ai assez vécu! » Il tombe. La toile de même.



Les Revues :

Dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet : *François Villon*, d'après des documents nouveaux, par Marcel Schwob; *La Débâcle* par E. M. de Vogüé.

Dans la *Revue bleue* du 16 juillet : *Quelques lettres de Robert Schumann* par Louis Miramon; du 30 juillet : *Paul Margueritte* par Georges Pélissier.

Dans le *Saint-Graal* du juin-juillet, un curieux article de Léon Bloy : *Le Bon Conseil*, des vers d'Emmanuel Signoret, des poèmes en prose de Gustave Robert et d'Henri Mazel.

Dans l'*Art moderne* des 31 juillet et 7 août : *Notes sur les Primitifs italiens : Pisanello*, par Jules Destrée.

Dans le *Mercur de France*, en juillet : *La Fête nationale* par Remy de Gourmont, *Des accapareurs* par Charles Merki, un conte de Gaston Danville, des vers de Samain, Aurier, Vicaire; en août : *La tradition du crucifement en Orient*, étude d'Art religieux, par Edmond Barthélemy, *François Tristan L'Hermitte de Soliers* par Pierre Quillard, des poèmes de O.-J. Bierbaum.

Dans la *Revue indépendante* (juin) : *Le Parnasse et les Parnasiens. Notes d'un témoin*, par Louis-Xavier de Ricard.

Dans le *Réveil* de juillet, des vers d'Albert Arnay, Charles Sluyts, Carlos du Fay, Jean Novis, Georges Touchard.

Dans *Chimère* du 15 juillet : Pierre Dévoluy; *Félibres et Romans*; Paul Redonnel : *Les Chansons éternelles*; Charles Brun : *Page de missel*; Léon Durocher : *Le Collier de larmes*.

Dans *Les Hommes d'aujourd'hui* (n<sup>o</sup> 405) : *José Maria de Heredia*, dessin de Cazals, biographie par Paul Verlaine : — « ... Quelle forme magistrale drapant quelle grandesse fastueuse et généreuse! Une clarté une sonorité, un éclat de cristal! Des couleurs, des formes, des attitudes du plus pur Antique, du plus fier XV<sup>e</sup> siècle castillan, de la plus raffinée et capricieuse Renaissance qu'aient vues resplendir, chatoyer, régner, les bords du Loir et de l'Arno! Et ces parfums des Iles et ces merveilleux paysages volcaniques aux fleurs violentes, aux pampres d'émeraude, de topaze et d'or! Tous les oiseaux prestigieux, toutes les mers enchantées! Encore, l'âme loyale et dure des vieux Ricoshombres dans la haute aisance du gentilhomme, non sans, parfois, telle grâce brève du gentleman! »

On annonce l'apparition enfin prochaine de : *Trophées*, chez Lemerre.

M. D.

Le 7 août, à l'occasion de la procession huit fois séculaire, la maîtrise de la cathédrale de Tournay a exécuté la messe, dernière œuvre d'Edgar Tinel. Rien ne peut donner une idée de la suave beauté de ce chef-d'œuvre écrit avec une aile d'ange. L'auteur s'est inspiré de la musique palestrinienne, non pour la copier servilement, mais pour en ressusciter les formes si chastement mystiques, les soumettre aux exigences de son propre génie et les féconder d'une vie nouvelle. Cette messe est écrite pour 5 voix mixtes sans accompagnement, et certes il faut l'invincible maîtrise de Tournay pour l'interpréter si idéalement. La science contrapuntale de Tinel semble se jouer dans l'inouïe complexité des parties, que domine une inspiration toute angélique. Le *Kyrie* s'étend en plaintes douces et profondes d'âme exilée qui aspire au ciel, et il s'en dégage une indescriptible émotion. Puis le *Gloria* débute chaste et joyeux : sans doute qu'il diffère peu de celui qu'on entendit à Bethléem. Rien n'est plus difficile à mettre en musique qu'un *Credo* : le texte en est surtout composé d'énumérations, et partant, peu expressif. Malgré cela, il est curieux de voir comment le Maître en a pu faire un morceau d'une incomparable majesté, dans un style plus objectif que celui des autres parties. Le *Sanctus* n'est pas moins beau : au lieu de commencer vulgairement par des cris emphatiques, il commence au contraire par une adoration profondément religieuse qui évoque une vision d'anges prosternés. Aux mots : *pleni sunt caeli*, les parties se répondent en vocalises aériennes, et l'on croit entendre les battements d'ailes des Chérubins. Dans l'*Agnus Dei* il règne un souffle surnaturel avec des trouvailles de sonorités géniales. Bref peut-être que pareille messe n'avait plus été écrite depuis les anciens palestriniens, ces préraphaélites de l'art musical; et peut-être est-ce le chef-d'œuvre du plus mystique des musiciens modernes. Il faut écouter ce chef-d'œuvre à genoux, car l'écouter c'est prier.

H. L.

Noté : Dans l'*Université Catholique*, de Lyon, (n<sup>o</sup> du 15 Juin et du 15 Juillet) : La Poésie liturgique du moyen-âge, par Ulysse Chevalier, — Jean-Jacques Rousseau, par Théod. Delmont, — L'Esprit moderne, par Joseph Serre.

Dans la *Revue Belge* : L'enseignement du français dans les humanités (examen d'un livre du Chanoine Feron), par Ch. Tilman.

Dans *Floréal*, des vers de Fern. Severin et d'Aug. Vierstet, des proses de Cam. Maclair, H. Chainaye, etc.

La *Libre Critique* commence une série de biographies d'artistes accompagnées de portraits.



Une jeune et vaillante revue est annoncée : *Le Drapeau*. Rédacteur en chef : Firmin Van den Bosch, 2, rue Guinard, Gand. Collaborateurs-fondateurs : Maurice Bekaert, Edgard Bonnehill, Henry Carton de Wiart, Victor Denyn, Maurice Dullaert, Albert Dutry, Paul Gérardy.

Abonnement annuel : 4 fr.; la revue paraîtra mensuellement à partir du 1<sup>er</sup> Novembre. Tous nos vœux à ce nouvel organe de la jeune littérature catholique.



Un autre journal artistique et littéraire — sans aucune couleur religieuse celui-là — vient de lancer son 1<sup>er</sup> n<sup>o</sup>. Titre : *L'Aube*. Bureaux : 23, rue Courte du jour, Gand.



Notre collaborateur, M. Ch. Buet prend la direction de la *Revue des Alpes*. J. C.



## LES LIVRES

**Notes de voyage** par V. BRABAND (Lacomblez, Bruxelles). — Œuvre d'un débutant, ces notations d'un pèlerinage à Lourdes, ont du sentiment, de l'enthousiasme, de la fraîcheur, tous indices d'une âme neuve; le style ne vaut pas l'idée; il s'en faut de beaucoup même; si l'idée est princesautière, le style est encore vieux jeu; l'auteur a regardé et vu les choses à travers un tempérament insuffisamment dégagé des souvenirs classiques; jetez vos gourmes, cher confrère; écrivez par vous-même, comme déjà vous pensez par vous-même : étouffez sous la personnalité du verbe et de l'expression, le ronronnement des phrases consacrées et stéréotypées — et que votre prochaine plaquette soit mieux qu'une promesse. F. V.



**Par Monts et par Vaux**, par Jean Vaudon (Paris, Téqui). C'est une série d'articles où les descriptions de paysages se mêlent aux impressions littéraires. Parmi celles-ci notamment, une étude sur les *Poètes de la guerre*, trop encombrée de citations, mais où les appréciations personnelles ont de la justesse et de l'à-propos; plus substantiels et moins déjetés les croquis de Banville, Pontmartin, Du Camp; quant aux notations de nature, elles sont d'une précision un peu froide, sauf quand y vibre la note patriotique. F. V.



**L'Aube spirituelle** par P. JAY (Paris, Bibliothèque du *Semeur*). Une plaquette de vers franchement idéalistes où il y a de la facilité de rythme et d'images — trop de facilité peut-être — et souvent de l'élan et de la force : l'auteur est un impassible, orgueilleux de son impassibilité; une vibration plus humaine rendrait son œuvre aussi intéressante qu'elle est artistique. F. V.



**L'habit d'Arlequin**, par M. le Comte ARNOLD DE WOELMONT (Bruxelles, Société belge de librairie) — Un livre à déguster par les gourmets d'aquarelles, — un délicat pique-nique de la Saint Hubert, sur le pouce, guêtres dans les bruyères humides du matin, feutre mou au blond soleil du midi qui caresse timide à travers les frondaisons cuivrées à demi-dégarnies par l'automne... Et tout à coup sur le sol fané et dans les feuilles sèches, les criardes ferblanteries d'une boîte de viande d'Amérique jetée pour s'alléger avant de se remettre en campagne... — Il était destiné à cette fin de siècle de prouver que nulle préoccupation littéraire et artistique ne vaut une absolue sincérité d'im-

pression, même maladroitement exprimée, et que la suprême habileté c'est la naïveté. Voyez Loti, et aussi de Groote que je ne cesserai de célébrer tant qu'il n'aura pas une notoriété analogue à celle resplendissante et si bien méritée de Loti. Le comte Arnold de Woelmont avec son dernier volume m'a donné un peu l'inexplicable jouissance de ces impressions, plus insaisissables et capiteuses que des parfums de fleurs rustiques ou exotiques, et que je devais jusqu'ici aux seuls Loti et de Groote. Jamais vision plus exacte et plus mystérieuse de la monstrueuse Amérique utilitaire et fantastique n'a été mieux donnée que dans le *déetective*. *L'arbre de justice* et *l'amateur* racontent la Belgique campagnarde et provinciale au point de donner le mal du pays flamand même à nous autres étrangers... Et puis le charme raffiné de lire un livre découpé sans prétention dans des souvenirs, publié sans aucune arrière-pensée de réclame, le livre d'un chasseur qui rapporte des impressions très primesautières dans son carnet comme un gibier rare de plus... Le titre seul sent un peu la rhétorique façon Paul de Saint Victor et c'est grand dommage. Pourquoi pas le sous-titre tout cru : *Tableautins*. A retenir là dedans de très savoureux paysages et de très franches marines américaines et flamandes. Prendre garde aussi à une bonne œuvre, celle des *Petits Marolliens*, car M. de Woelmont ne craint, pas plus que Pierre Loti dans le *Livre de la Mort et de la Pitié*, de mettre sa plume au service de la plus militante charité.

WILLIAM RITTER



**La porte de Sainte-Sabine à Rome.** Etude archéologique par le Père J.-J. Berthier, actuellement recteur de l'Université de Fribourg (Suisse). Fribourg, librairie de l'Université.

Nous signalons volontiers la remarquable étude consacrée par le P. Berthier à l'un des monuments les plus intéressants et les plus anciens de l'art chrétien à Rome, la porte de l'église de S<sup>te</sup> Sabine, sur l'Aventin. L'édition enrichie de nombreuses reproductions dues à un procédé phototypique est très soignée. La porte de Sainte Sabine a de tous temps attiré l'attention des archéologues. Le premier en rang est le dominicain Mamachi dans ses *Annales ordinis prædicatorum* au siècle dernier. Dans ce siècle-ci les études ont été nombreuses et l'on peut citer parmi les plus importantes celles de Kondakoff et de Garucci.

Comme le dit fort bien notre auteur, « ce monument est unique « au monde, dans son genre, pour son importance dans l'histoire des « arts, parce qu'on ne connaît pas une autre porte d'église qui remonte « à l'époque de l'antiquité chrétienne. Au point vue esthétique il ne « mérite pas moins l'attention de l'artiste et surtout de l'artiste chrétien. » Telle doit être l'opinion de tout lecteur après avoir parcouru avec attention, et d'ailleurs sans fatigue, l'ouvrage du P. Berthier.

S'il y a lieu de regretter la perte d'un certain nombre de panneaux sculptés — dix, suivant le P. Berthier, dix-huit suivant d'autres auteurs — on doit à juste titre s'étonner que des bas-reliefs en bois, exposés comme l'est la porte principale d'une église à des causes mul-

tiples de détérioration, — aient pu traverser tant de siècles, pour nous donner des enseignements précieux sur l'art primitif chrétien; ce sont ces enseignements que le P. Berthier expose avec autant de clarté que de science.

X.



**La Voie Sacrée**, par Jules Méry. (Paris. Librairie de l'Art indépendant).

Peut-être ne sera-t-on point surpris en apprenant que ce poète a souffert : c'est un peu, dit-on, la coutume des poètes. Celui-ci a livré son petit assaut à l'infini, tenté l'étreinte de la chimère aux fallacieuses caresses, heurté quelques écueils et subi quelques naufrages. Il en a plus qu'assez, et nous affirme que la femme sera son Eden désormais : en elle il reposera délicieusement ses angoisses. Que sa possession ne soit pas le ciel, le poète s'en doute, mais il se leurrera : il y est parfaitement résolu, attendu que ce leurre est la sagesse unique. Naturellement il souffrira encore, étant poète, et quelques remords le tenailleront par instants : néanmoins il persiste en sa résolution. Et il chante des chants d'amour, pimentés de perversité parfois, en l'honneur de multiples « elles », et il fait grand usage de tout le vocabulaire liturgique, manie profanante et sacrilège qui constitue, semble-t-il, le plus clair du mysticisme chez trop de nos aèdes d'aujourd'hui. M. Jules Méry a une habileté technique estimable, il aime les belles sonorités et recherche les triandises du style. Il orthographe « trône ».

M. D.



**Triptyque des Châtelaines**, par Tristan Klingsor, imprimé à Thulé.

Trois poèmes, cinquante-huit vers undécasyllabiques au total, emplissent les huit pages — dont cinq blanches — du volume : princesses très pâles, lys fabuleux larges marjolaines, lunes vertes, etc. L'auteur devrait ménager ses méninges.

M. D.



Le poète notoire Paul Harel dont l'**Herbager** (Paris, Lemerre), reçu un peu froidement par le public de l'Odéon, nous occupait naguères, vient de prendre une fière revanche en province. Le public parisien n'était pas fait pour mordre à la thèse du poète normand; car l'**Herbager** est une pièce à thèse, celle-ci : le paysan se doit à sa terre; lorsqu'il la délaisse pour les apparences décevantes des villes, il court à sa perte.

Parallèlement l'auteur met en scène un herbager enrichi que la folie des honneurs envahit, contraignant son fils unique à passer sa licence en droit et rêvant déjà de plaidoiries à sensation et de noble alliance. A côté c'est le sain et solide laboureur, entouré d'une famille nombreuse qui, comme lui, travaille et ne voit d'autre bonheur que la prospérité de la ferme. De l'un et l'autre, en de jolis vers, en une langue vigoureuse et colorée, M. Paul Harel traduit les sentiments divers, conduisant avec habileté cette lutte oratoire qu'il maintient toujours intéressante, tragique parfois.



La pièce, pour le moment jouée en Bretagne, obtient le plus vif succès, ce qui doit amplement consoler M. Paul Herel de la très explicable froideur parisienne, car sur ces trois actes plane l'âme pure des champs et ils condamnent, sans ménagement, la famille limitée. Souhaits de succès prolongé à notre collaborateur.

G. L.



**Les Formes**, par Raoul de la Grasserie (3 fr.). — Un très curieux volume de vers où sont ressuscités ou créés des rythmes extrêmement variés; citons parmi les plus intéressants les vers de 9 syllabes (3 — 3 — 3, 5 — 4, 4 — 5), les vers de 11 syllabes (3 — 4 — 4), ceux de 13 syllabes (3 — 5 — 5), ceux de 14 syllabes (2 — 6 — 6, 4 — 5 — 5), ceux de 15 syllabes (5 — 5 — 5), ceux de 16, de 18 et de 24 syllabes. Tous ces rythmes sont parfaitement réguliers et se distinguent par là — heureusement à notre avis — de telles innovations actuelles où la poésie devient une simple prose harmonieuse.

Joignant la théorie à la pratique, M. de la Grasserie a publié dans des revues, le *Muséon* de Louvain notamment, d'importantes études rythmiques; ses travaux édités séparément s'intitulent : *Essai de rythmique comparée. De la Césure. Du mode mineur dans le rythme. De l'évolution actuelle et future de la rythmique et de l'esthétique en poésie*. D'autres volumes ou brochures sont en préparation.

La science de M. de la Grasserie ne l'empêche pas d'être un poète véritable, comme en témoignent par un tour original et une belle richesse d'imagination la plupart des pièces qui constituent ce précieux recueil *Les Formes*.

J. C.



A lire et à propager : **Le Catéchisme de l'homme fait**, par V... (Liège, imprimerie liégeoise, 46-48, rue des Clarisses.



## RÉSULTAT DE NOTRE CONCOURS

Les votes qui nous sont parvenus donnent pour notre concours de poèmes en prose et nouvelles le résultat suivant :

**Premier Prix.** — *Vieille Fille*. Auteur : M. Joseph Soudan (Gand).

**Second Prix.** — *Fragilité*, par M. Auguste Lefèvre (Namur), et *Vieille Tante* par Jenny (Verviers).



**Mention honorable.** — *Impressions*, par M. Michael Bodeux (Verviers).



Suit *Rolande*, par Camille Natal (Paris).











## MES PROVINCIALES

---

### PARADOXES SUR PARIS

#### I

**U**N jour que j'avertissais mon concierge d'un prochain voyage à Lyon, cet utile fonctionnaire manifesta un étonnement respectueux et me dit : « Ah ! Monsieur va à la campagne » ? Tout ce qui n'est pas Paris est la campagne, en effet, pour les Parisiens dignes de ce nom, et qui emportent Paris à la semelle de leurs souliers, à Biarritz, à Trouville, à Cannes, à Aix ou à Spa. La France est, pour eux, quelque chose d'étalé autour de Paris, comme pour la plupart des Français, le monde est quelque chose d'étalé autour de la France.

Or la vérité c'est que Paris n'existe pas, et que le Parisien est un mythe.

Paris est un ensemble de villes, essentiellement différentes les unes des autres, et juxtaposées. Le faubourg Saint-Germain, c'est Poitiers ou Rennes, avec de vieux hôtels, de vieilles églises, des couvents, des rues silencieuses ; les Champs-Élysées, c'est une cité thermale, à larges avenues plantées d'arbres, ornée de squares, de brillantes maisons blanches, lessivées du haut en bas,

à la hollandaise; l'avenue de Villiers est le clos des artistes, peintres, gens de lettres, comédiens et femmes de plume; au Panthéon se réfugient les débris de l'ancien quartier latin, le quartier latin moderne se parant du moderne titre de *grand Q*; les Invalides sont une place forte, pleine d'officiers, de soldats, d'appels de clairons et de batteries de tambours.

Le Marais abrite le commerce dans les beaux hôtels de brique rouge et les demeures sculptées des règnes de Louis XIII et du roi-soleil. Au faubourg Antoine, le logis de Sully et celui de Mayenne sont des fabriques. La Villette, la Chapelle, Ménilmontant, sont d'immenses capitales ouvrières, et je gagerais que tel boulevardier n'a jamais vu Batignolles ou la Glacière. Je doute qu'Aurélien Scholl, Parisien endurci, transplanté de Bordeaux, ait jamais vu, de ses yeux vu, la Halle aux Vins et le Jardin des Plantes.

Chacun de ces quartiers de Paris, à lui seul grand comme une capitale, a son langage, ses mœurs, ses coutumes, son costume, sa nourriture spéciale. Ici la cotte et le bourgeon dominant, là c'est l'uniforme. On boit du sherry, des coks-tails, des sorbets, d'un côté, et du vin à seize, de l'autre. L'accent de Grenelle n'est pas celui de la Place du Trône; les auvergnats habitent de préférence certaines rues, les bretons et les savoyards, telles autres; les Anglais, les Russes, les Américains vivent par groupes, — et le seul lien qui réunisse tant d'éléments disparates c'est la piqueuse de bottines et la modiste dans leurs successives transformations : jeune, elle est aux pauvres, femme elle est à ses caprices, vieille elle est aux riches. Mais elle a parcouru toute la gamme, de l'échoppe et de l'atelier au petit hôtel capitonné; des *frites* à deux sous le cornet, aux purées de faisan sur croustade et aux truffes cuites dans le Johannisberg à cinq louis la fiole.

Ce Tout-Paris qu'on nous vante compte combien

d'individus? C'est l'élite de l'aristocratie, des artistes, des écrivains, des gens en place, de la finance, — en somme un monde fort mêlé, et qui ne se retrouve qu'à certains jours, ayant aussi grand' hâte de se séparer. La noblesse? mais elle vit dans ses terres, et ne vient guère chez nous, depuis qu'elle boude : la mort du comte de Chambord, la résignation austère du comte de Paris, les équipées du duc d'Orléans, l'éclat de certaines lettres épiscopales, les mariages étonnants qui ont donné tant de gendres à tant de « Monsieur Poirier », la repoussent un peu à l'écart. Les gentilshommes d'aujourd'hui, ce sont les bourgeois.

Les artistes, les littérateurs arrivent tous de province, et y retournent volontiers. Ceux qui ont de l'argent voyagent. M. Paul Bourget, qui est du Tout-Paris, disparaît sept ou huit mois de l'année, courant l'Angleterre ou l'Italie. D'autres sont en villégiature de mai à octobre.

Les privilégiés de la fortune sont dans le Midi en hiver, aux bains de mer en été, aux déplacements de chasse en automne; les voyages d'affaires ou de famille prennent les semaines d'intervalle; ils viennent à Paris vers la mi-Carême ou à Pâques, et restent jusqu'après le Grand Prix : juste un trimestre.

Aussi, promenez-vous dans la rue de la Paix, aux alentours de l'Opéra, dans les quartiers brillants où fleurissent les industries de luxe. A partir de neuf heures du soir, toutes les boutiques sont fermées, et ces avenues magnifiques sont parcimonieusement éclairées par le gaz municipal, et par les lanternes des fiacres. La vie, la vraie vie parisienne se réfugie alors dans les endroits où l'on s'amuse, au boulevard, à Montmartre, au boul' Mich', et partout ailleurs la grande ville s'endort péniblement, au fracas de ses monstrueux véhicules. Le tableau est assurément un peu chargé, mais pour qui se souvient du Paris de l'Empire, combien paraît triste et sombre le Paris nocturne où nous déambulons.



Le Parisien est un mythe, car si l'on fermait les portes et que l'immigration fût interdite, Paris cesserait d'exister au bout d'un siècle. Il n'y a pas un centième de sa population qui soit autochtone, dans la ligne ascendante de mâle en mâle, jusqu'au trisaïeul. Je ne connais pas d'exemple d'un homme dont le père et la mère, les deux grands pères et les deux grands mères, les quatre bisaïeuls et les quatre bisaïeules, *soient tous nés à Paris*. Toutes les races s'y croisent, aucune ne s'y perpétue. Une famille s'y éteint en quelques générations, sans que Malthus y soit pour rien. Un célèbre médecin, le docteur Labadie-Lagrave, m'en a dit la raison. Je ne pourrais la répéter qu'en latin, — et encore! Il y a tant de bachelières! mais figurez-vous qu'il s'agisse de planter un noyer, et qu'on ne dispose que de noix infiniment trop petites....

Ce n'est point le procès de Paris que je veux faire. Mais je crois qu'il y aurait quelque attrait de curiosité à voir Paris jugé, de loin, par un provincial. Il y a l'effet de recul. On est soustrait aux influences de milieu, si puissantes. Au lieu de l'existence factice, toute d'apparence, remuante, surchauffée, qui ne laisse ni à l'esprit le temps de penser, ni au cœur le temps de choisir, on a le calme vivifiant de la solitude, l'observation paisible, et à loisir, d'êtres humains qui vivent pour vivre, dans la règle du parfait égoïsme, dans la moquerie de tous les surmenages, dans la placidité précieuse d'une indifférence raisonnée.

J'habite un pays trop beau pour qu'on y soit libre, aux beaux jours. Cent mille touristes le parcourent, et le Tout-Paris y flâne. Coquelin Cadet lui-même y récite des monologues, Dumas et Meilhac y viennent écrire des comédies, Octave Feuillet y a vécu ses derniers jours de soleil, Massenet y fait de la musique. On y fréquente plusieurs peuples, on y chante la dernière chanson de Ferny, et j'y ai applaudi

*Lohengrin* près d'un an avant que deux mille Parisiens dussent à cette œuvre l'agrément de passer la nuit au violon.

Mais dès que soufflent les premières bises d'automne, dès que les grands noyers se dépouillent de leurs feuilles cuivrées, que les raisins mûrs pendent en grappes d'or sous les pampres, et qu'on a fait marché avec un montagnard pour les souches à brûler dans les vastes cheminées, on se déprend ici des fêtes mondaines, des garden-party de la princesse, des concerts chez la baronne, des courses dans les petits bateaux qui vont sur l'eau et des excursions à travers la montagne, en costume de Tartarin, l'alpenstock au poing. Alors, comme dit un mot charmant du moyen-âge, on se *musse* en un coin chez soi, et l'on jouit du plaisir le plus âpre et le plus exquis, totalement inconnu aux Parisiens : on réfléchit.

On évoque des souvenirs, tout récents encore; on a lu tous les journaux, feuilleté toutes les revues, parcouru le dernier livre échappé du krach, admiré la dernière affiche de Chéret, pianoté la création d'hier d'Yvette Guilbert, consulté la liste des spectacles. On connaît bien son Paris : il est cinq heures, Scholl allume son troisième cigare, en face de son bitter, à sa table en marbre rouge chez Percheron; Meyer descend de son coupé à deux pas de Chouberski; vingt journalistes font l'opinion, de l'Américain jusqu'à Pousset. On crie le *Courrier du Soir*, — espoir! comme pour les araignées...

C'est à cette heure, près d'une pétillante flambée de sarments, que l'on revoit Paris, ce cher Paris qui n'existe pas... Et c'est, dans *Mes Provinciales*, ce jugement qu'on porte sur Paris, vu à deux cents lieues de distance que je voudrais consigner. Ce ne sera point une chronique anodine, mais batailleuse plutôt, et à la Junius.

A parler de toutes choses, on s'expose à mentir. N'en craignez rien. La vérité vraie est suffisamment désagréable, et je suis de ceux qui prétendent que toute vérité, surtout méchante, est toujours bonne à dire.

## II

Je ne sais quel diplomate dédaigneux appela un jour Paris l'*Auberge du monde*. Mais le titre demeura, et même il semble qu'on s'en fit une gloire. Et tandis qu'on exagérait, en certains détails, le patriotisme, — si tant est qu'on puisse exagérer le plus respectable des sentiments sociaux, — on s'appliquait, dans les mœurs, à *défranciser* la société, en favorisant à outrance le cosmopolitisme qui l'a, aujourd'hui, transformée.

Parcourez, en effet, les listes mondaines, aussi bien dans l'aristocratie du premier ordre que dans la catégorie un peu inférieure du monde où l'on s'amuse, et vous y compterez avec stupéfaction un nombre infini d'étrangers, — sans parler de la foule de ceux qu'on juge par le seul mot de *rastaquouères*. A tous les bals, à tous les mariages, partout enfin où l'on se réunit pour que d'interminables litanies de noms et de titres soient publiées par les journaux bien informés, ce ne sont que boyards russes, knèz polonais, lords et ladies, palikares du royaume des Hellènes, pachas, beys et effendis, barons juifs, magnats de Hongrie, seigneurs tchèques, landgraves, burgraves et gaugraves, ducs italiens, grands d'Espagne d'antique ou fraîche date, généraux et colonels américains, simples milliardaires, présidents du Sud-Amérique en disponibilité, et, Dieu me pardonne! — jusqu'à des marquis chinois, des vicomtes japonais, des rajahs hindous, des seigneurs siamois, des princes nègres. Ce ne sont que noms en *off*, en *ieff*, en *ki*, en *os* ou en *is*, à ne plus s'y reconnaître. On dirait le registre d'un hôtel suisse pendant la belle saison, et notre noblesse française,

dont les noms sont familiers à toute oreille depuis trois ou quatre cents ans, est comme noyée dans cet océan de désinences étrangères, que, presque tous, nous prononçons à faire sourire.

Bien plus, notre aristocratie elle-même, outre l'abus des titres qui dérive des législations assez compliquées, en la matière, de la Restauration et de la monarchie de Juillet, s'est jetée avec fureur sur les titres étrangers. Tel, qui est vicomte ou baron en France, a pris un duché en Italie ou en Espagne. On ne dénombre plus les comtes romains, je connais même des comtes fabriqués par la république de Saint Marin, et l'on dit qu'une de nos jolies femmes, — de profession, — est baronne authentique, de quelque part.

C'est une confusion à désespérer d'Hozier et tous les hérauts d'armes, s'ils existaient encore! Saint-Simon nous amuse avec la fameuse querelle des ducs. Que serait-ce s'il voyait tel marchand de vins s'affubler d'un titre de prince, ou tel grand seigneur, l'égal d'un Montmorency, se parer d'un titre cueilli dans une ambassade? Le « hochet » n'a que la valeur qu'on lui donne, et à tout prendre, Hernani, disant de la Toison :

C'est quelque mouton d'or qu'on se va pendre au cou,  
ne fait-il pas le procès des vanités nobiliaires?

Introduits dans notre société, où ils se sont fait une très-large place, parce qu'ils n'ont pas, hors de chez eux, les charges et les devoirs de leur situation que leurs hôtes français conservent, les nobles étrangers nous ont apporté quelque chose de leurs mœurs, et beaucoup de leurs usages, de leurs habitudes, de leurs goûts. Après l'anglomanie qui fit tant de victimes, sévit le cosmopolitisme. On est au russe, par exemple, après avoir été à l'anglais : on avait le *dog-cart*, on aura le *troïka*, on a le *five o' clock tea* et le *ricevimento*, le *mesé* égyptien et le *tiffin* londonnien ; la salle à manger devient le *dinning*

*room*; on est, selon l'occasion, *select*, *swell*, *cokney*; on voyage en *mail-coach* ou en *sleeping*; on ne danse pas, on bostonne.

En fait de cuisine, on ne sait plus ce qu'on mange ni ce qu'on boit. Les cinq parties du monde sont mises à contribution pour fournir le potage aux nids d'hirondelle, le sterlet du Volga cuit sur la table, le carry aux béchiques et le riz benafouly, la bosse de bison cuite dans des feuilles de ravensara, les perruches farcies de muscade et de pommes cannelle sur galettes de manioc, les singes rôtis, enfin tous les mets exotiques, bizarres et absurdes qui charmèrent nos dix ans, dans le *Robinson Suisse*, traduit par M<sup>me</sup> de Montolieu.

Heureusement, les tables sont encombrées de fleurs, dont les parfums violents annihilent les rebuts de ces nourritures sauvages. Orchidées accrochées aux candélabres, magnolias et lilas blanc dans les surtouts, cordons de violettes autour des assiettes, parterres de jacinthes et de roses sur la nappe... gardenias aux boutonnières, guirlandes sur les robes... le tout dans une atmosphère surchauffée, dans des salons exigus, capitonnés de peluches, de tentures, de tapis.

Combien le luxe français, même en ce siècle, avant l'invasion des .... civilisés, satisfaisait davantage le goût, et développait le sens artistique! Aucune profusion, toute chose à sa place, rien de disparate, rien d'excèsif. Notre élégance discrète, raisonnée, donnait le ton à l'Europe, et l'on eut certes proscrit ces étalages de trousseaux, où l'on va fourrager le linge des fiancées, et ces catalogues de cadeaux, dressés en style de facture, où il ne manque que le prix de l'objet, qu'on y mettra bientôt, n'en doutez pas : « le duc de Scoronconcolo, un étui à cigares argent, 137 fr. 75 ».

Il faut bien qu'un jeune ménage en reçoive, des cadeaux, pour l'agréable vie qu'il faut mener dans ce Paris où tant d'oisifs viennent gaspiller leur fortune,

— ou en conquérir une nouvelle. Si Monsieur fait blanchir son linge à Londres, si Madame obéit aux lois souveraines édictées par le couturier, la modiste et le psychologue dandy, les trésors du surintendant Fouquet n'y suffiraient pas. Si l'on en croit les chroniques, cent mille livres de rentes sont pour faire moquer de soi, parmi les vrais riches, et le seul moyen de se préserver du froid est d'endosser une pelisse de cinq cents louis. Un si mince revenu ne permet ni d'être *clubman*, *coachman*, *yachtman*, *sportman*, ni d'avoir une meute, de faire courir, de louer une danseuse d'Opéra. Nous sommes loin du temps où l'amant de la *Dame aux Camélias*, avec six mille francs de revenu, logeait rue du Helder, montait un cheval pur-sang, et se faisait servir par un tigre haut comme une botte de gendarme!

Les campagnes d'Extrême-Orient n'ont pas été sans influence sur la singulière transformation de notre société, caractérisée par un fait assez remarquable : « le besoin impérieux de sortir de chez soi ». Le japonisme fut inventé bien avant Goncourt par le peintre-sculpteur-poète Zacharie Astruc. Mais la conquête du Tonkin, l'attrait littéraire pour les pays encore inexplorés, les livres si curieux de Pierre Loti, de M. Paul Bonnetain, de quelques autres, ont créé l'orientalisme spécial qui se traduit par la recherche de sensations nouvelles, par certaines impressions artistiques, — et peut-être encore par les préoccupations mystiques dont la trace est visible dans le goût si promptement développé du bouddhisme et de l'occultisme. N'a-t-on pas maintenant à Paris des fumeries d'opium, aussi bien que des bains arabes et des pagodes bouddhiques?

L'art exotique est devenu le vrai culte des raffinés. On se lasse un peu du Japonisme, mais l'Inde mystérieuse surgit avec ses richesses d'art plus compliqué, ses poèmes modernisés, sa vie plus intense et d'un éclat moins factice. Le jour où les banquiers parsis de

Bombay, les nababs de Luknow, les marchands de perles, les *djammadars*, viendront à Paris comme les épiciers et les charcutiers de Chicago, ce sera un nouvel élément de cosmopolitisme : or l'invasion se prépare, et nous verrons bientôt les belles filles du Gange, à la peau d'or mat, aux cheveux bleus, épouser des vicomtes décaqués, et timbrer de la fleur de lotus l'écusson aux émaux de gueules ou d'azur.

Au milieu de cette confusion des races et des nationalités qui, après avoir fait de Paris l'auberge du monde en fait une Babel, ce que devient la langue française, on l'imagine assez.

La « gueuse fière » voulait qu'on lui fit l'aumône. On la lui fait trop : elle est submergée, engloutie par le chaos des mots anglais, russes, allemands, italiens. Autrefois, pour parler d'une femme, on disait tout bonnement : *une femme*. Aujourd'hui on dit une *moukère*, une *mousmé*, une *girl*, une *fraülein*, une *donna*, etc. etc. Cela évite les répétitions, et pour peu qu'on ait vingt dictionnaires, on finit quelquefois par comprendre.

Je défie bien un bon français, lettré, instruit, et de bonne compagnie, de lire d'un bout à l'autre pendant un mois un journal mondain, sans le secours de cette bibliothèque. Il y fera, du reste, un cours de littérature étrangère : on lui parlera de Tolstoï et de Dostoïewski, des flamingants et des félibres, de l'école romane, de Maeterlinck et d'Ibsen ; il saura que des littérateurs français se nomment Prozor et Rzewuski ; les beautés du Ramayana lui seront découvertes, ainsi que la grande âme d'Outamaro, poète des maisons vertes, et la philosophie expressive de Swinburne, et les révoltes sacrilèges de Giosué Carducci, et le naturalisme catholique de M<sup>me</sup> Pardo Bazan, et la critique scientifique de Vittorio Pica. Toutes gloires françaises, en France !

Eh bien ! quoi qu'on en dise, j'estime que chacun

devrait rester *soi*, sinon chez soi. L'une des sept œuvres de miséricorde est de bien accueillir l'hôte que la Providence envoie. Mais la charité n'exige pas qu'on lui livre la maison et qu'on en sorte. Il y a quelque mérite à rester ce que nous sommes, et combien mieux on jouirait du plaisir de connaître la société étrangère, si on allait la voir chez elle !

CHARLES BUET







## L'ELECTION DE LÉON XIII

---

**P**IE IX mourait le 7 février 1878.

A tous les regrets que faisait naître dans le monde catholique le deuil de l'Auguste pontife venaient se mêler, presque dominantes, les appréhensions d'un énigmatique avenir.

Trente-deux ans, une vie d'homme, séparaient du dernier conclave. Entre l'avènement de Pie IX et sa mort, quels changements dans la situation; entre le pontife et roi, l'élu triomphant de 1846 et le prisonnier du Vatican mourant en 1878, que de vicissitudes, quels revirements d'opinion !

Toute l'Europe ébranlée par la grande commotion révolutionnaire de 1848; les dernières institutions de l'ancien régime s'écroulant un peu partout et le tourbillon du libéralisme entraînant les populations; puis 1870 : l'Allemagne surgissant de tant de ruines et l'hégémonie de l'Europe passant aux nations protestantes; enfin le trône de St-Pierre renversé et un roi catholique s'efforçant d'arracher une des couronnes de la tiare pontificale.

L'occasion se présentait séduisante d'établir la suprématie des Etats sur l'Eglise, de réduire au silence cette éternelle contradiction des despotismes.

Il était si facile d'empêcher la réunion du conclave.

L'Italie surtout pouvait peser sur les destinées de l'Eglise. Il lui était aisé d'étouffer cette voix qui la troublait comme un remords. N'avait-elle pas un grand nombre de membres du Sacré-Collège sous la main, ne dominait-elle pas Rome, sans laquelle et hors de laquelle, l'Eglise semblait perdre quelque chose de son caractère immuable, reflet de sa divinité?

Cependant Victor Emmanuel était mort un mois auparavant, le 9 janvier, laissant l'Italie destituée de l'incontestable appui de son prestige et de son habileté.

Mais d'autres événements concentraient l'attention des hommes d'Etat. Tous les yeux étaient tournés vers l'Orient, et la mort de Pie IX ne pouvait les distraire des grands intérêts qui s'agitaient aux portes de Constantinople. Chaque jour marquait un pas victorieux de la Russie dans cette route qui menait au but séculaire de sa politique; déjà elle allait se saisir de la récompense de cette course triomphale. L'extrême tension de la question d'Orient ne permit pas aux puissances Européennes de songer à profiter des embarras du Saint Siège : Bismarck s'absorbait à enrayer les progrès de Gortschakof, l'Angleterre armait une flotte pour le Bosphore ; La France, l'Autriche, l'Italie même allaient se voir forcées de sortir des bornes d'une intervention purement diplomatique. L'armistice d'Andrinople n'avait nullement éclairci l'horizon et l'on ne put croire à un calme durable que le trois mars, lorsque la paix eut été conclue à San Stefano. A cette époque Léon XIII était élu ; la crise pontificale était heureusement traversée.

Depuis quelque temps déjà Pie IX présentait que sa vieillesse allait trouver le repos final de ses luttes et de ses épreuves. Sous la date du 10 janvier 1878, il fit rédiger un règlement du futur conclave destiné particulièrement à prémunir le Sacré-Collège contre les empiètements du Gouvernement Italien. Le 8 janvier, veille du jour où il le précédait dans la mort, le roi

Victor Emmanuel avait signé le décret réglant les funérailles du Pape; et tous les matins la nouvelle se répandait à Rome que Pie IX était décédé dans la nuit.

Le 7 février ce bruit prit plus de consistance.

A cinq heures et demie S. S. Pie IX expire entouré de la Cour pontificale.

Le plus grand calme règne en ville, mais dès le même jour, les visiteurs accourent en foule; ils veulent rendre un dernier hommage à leur pasteur.

Les neuf jours de deuil et de solennelles funérailles, les « novendiales », ont commencé et en sa qualité de camerlingue, le cardinal Pecci se trouve à la tête du Vatican. Cette dignité, à laquelle Pie IX l'avait promu peu de temps auparavant, confère à son titulaire l'interim papal en matière politique : c'est donc la plus haute fonction du Sacré Collège. Mais l'honneur n'était pas sans entraîner de compensation désavantageuse, car la tradition voulait que le camerlingue fut exclu de la succession au trône pontifical; et d'autre part le caractère énergique et décidé du cardinal Pecci faisait prévoir que l'exercice de ses fonctions lui créerait une opposition jusque dans le Sacré-Collège.

Après que l'acte de décès eût été signé, le cardinal Pecci transmit aux nonces apostoliques, aux cardinaux italiens et au corps diplomatique près le Vatican la nouvelle de la mort du pape. En même temps que de la Cour pontificale partaient les dépêches annonçant la mort de Pie IX, le Quirinal en donnait connaissance à ses représentants à l'étranger.

Les puissances catholiques ne profitèrent pas de cet avertissement pour faire usage de leur droit de veto.

Le veto ou exclusion, c'est le droit que la tradition reconnaît à la France, à l'Autriche, à l'Espagne et au Portugal d'écarter chacun du trône pontifical un candidat peu sympathique. Il s'exerce de deux manières : soit directement, soit par délégation. Dans le premier

cas les ambassadeurs de la nation opposante déclarent en audience solennelle s'élever contre l'élection de tel cardinal. Il résulte de la clôture du conclave que cette démarche ne peut avoir lieu qu'avant l'élection et, par suite du peu de certitude dans la supputation des chances des cardinaux papables, le droit d'exclusion s'exerce souvent à faux. Le veto s'interpose encore par délégation. Dans ce cas le souverain charge un cardinal de sa nationalité de faire opposition à l'élection de tels cardinaux qu'il désigne. Ici encore l'exclusion ne peut s'exercer qu'une fois, mais déléguée à un cardinal qui assiste à toutes les phases du conclave, il n'en est fait usage qu'au moment où un choix semble arrêté, évitant ainsi des exclusions inutiles et odieuses.

Introduite en vue de faciliter les rapports entre le Saint-Siège et les souverains autrefois absolus, et surtout entre les Empereurs et le Prince temporel, il ne répond plus peut-être à une nécessité actuelle. Il ne pouvait d'ailleurs présenter de sérieux inconvénients pour le gouvernement de l'Eglise, car s'il permettait d'exclure telle ou telle personnalité antipathique à telle ou telle cour, il n'avait de conséquences sérieuses qu'au cas où les puissances se mettaient d'accord pour fixer leur choix sur un cardinal déterminé. Il en avait été ainsi pour Clément XIV, et cela se pouvait au temps où une même famille, comme les Bourbons, occupait la majorité des trônes de l'Europe. Cependant l'exclusive ne pouvait valoir même alors, pour écarter tout un parti représentant un principe ou une tendance.

L'usage du droit de veto, fréquent aux siècles précédents, n'était nullement tombé en désuétude. Dans les six conclaves qui eurent lieu durant ce siècle, il fut exercé trois fois. Lors de l'exaltation de Grégoire XIV, le cardinal Mario avait au nom de l'Espagne exclu le cardinal Giustiniani, et lors du conclave de Pie IX, l'Autriche avait décidé de s'opposer à l'élection du car-

dinal Mastai, mais le cardinal de Schwarzenberg, porteur de l'exclusion, arriva quand le vote avait déjà eu lieu, et Pie IX fut Pape contre le gré de l'Empereur.

Précédemment le droit de veto se trouvait justifié par la souveraineté temporelle qu'exerçait le Pape. La situation se trouvait changée : le parlementarisme avait apporté plus d'indépendance réciproque dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, le régime de non intervention y était plus en faveur. Soit pour ces motifs, soit que les gouvernements eussent perdu leur caractère monarchique, soit, cause passagère, que les puissances fussent absorbées par les événements d'Orient, soit enfin qu'aucune personnalité hostile ne fut spécialement en vue, le droit d'exclusion ne s'exerça pas.

Mais si les gouvernements n'usèrent pas du veto, ils cherchèrent cependant à influencer le choix du Sacré-Collège : ils demandaient tous que le successeur de Pie IX fut un homme conciliant.

Telle fut la recommandation du Ministère Espagnol, des gouvernements Autrichien, Belge et Bavarois.

Les cours non catholiques témoignèrent plus clairement encore leur désir de modération.

L'Allemagne à cause du Centre et des lois de Mai, la Russie à cause de la Pologne, l'Angleterre à cause de l'Irlande, souhaitaient vivement de trouver moyen pour relâcher la tension excessive de leurs rapports avec l'Eglise catholique. Les gouvernements espéraient rencontrer dans le successeur de Pie IX un Pape qui ne se plût pas comme lui à résister aux puissances.

Cependant cette ligne de conduite, qui chez les Papes a toujours pour but le bien et le progrès de la religion, ne semblait pas pouvoir être beaucoup modifiée; des intérêts supérieurs ne permettaient d'apporter à la politique que des adoucissements dans les formes et en matière purement temporelle.



Soixante-quatre cardinaux se trouvaient en ce moment composer le Sacré-Collège. Longtemps variable et indéterminé, leur nombre fut limité à soixante-dix par Sixte V.

Les cardinaux se divisent en trois ordres, comprenant un nombre très inégal de membres : l'ordre des évêques avec six titulaires; l'ordre des prêtres qui en compte cinquante, l'ordre des diacres qui ne comprend que quatorze cardinaux.

Tous individuellement ont un droit égal quant à la fonction principale : l'élection du Chef de l'Eglise. Les trois ordres ont aussi un droit égal pour l'administration de l'Eglise à la mort du Pape : chacun d'eux délègue un de ses membres pour assister le cardinal camerlingue jusqu'à l'avènement du nouveau Pontife.

Les cardinaux évêques sont les titulaires des évêchés suburbicaires, c'est à dire de certains villages de la banlieue de Rome. Il y avait autrefois huit évêchés, mais plusieurs ont été joints, de manière que leur nombre se trouve aujourd'hui réduit à six. Les évêques sont choisis parmi les plus anciens cardinaux prêtres : le seul avantage que leur confère d'ailleurs cette dignité c'est la jouissance d'une maison de campagne.

Quant au deuxième ordre, celui des cardinaux prêtres, il compte cinquante membres. Quoi qu'il en soit de leur nom de cardinaux prêtres, un grand nombre, la plupart même d'entre eux sont évêques. Ils ont chacun une église de Rome où ils officient et au portail de laquelle est appendu leur écusson à côté de celui du Pape.

Les cardinaux diacres, au nombre de quatorze, ont également le droit à l'écusson et leur église titulaire, car tous aujourd'hui sont prêtres, contrairement à ce qui avait lieu autrefois. Si aucune dignité, aucune

fonction antérieure n'est requise, il semble cependant que le sacerdoce soit devenu une condition nécessaire pour être élevé au rang des princes de l'Eglise : il n'y a plus aujourd'hui de cardinaux laïques.

Le Pape nomme les cardinaux à son gré, soit en consistoire, soit « in petto ». Les cardinaux nommés « in petto » ou « in pectore » sont ceux que le St-Père se réserve de proclamer et d'instituer en temps et lieu.

La nomination en consistoire diffère de la nomination « in petto », par la publicité et la solennité.

Cependant, le Pape, dans les deux cas, choisit souverainement, mais dans le premier cas les nouveaux élus sont promus en présence du Sacré-Collège. Parfois le public est admis; d'autres fois les évêques seuls sont présents, c'est ce qu'on appelle le consistoire semi-public; enfin, quand les rois seuls y ont accès, il y a consistoire secret, et l'expression est d'autant plus exacte que les souverains modernes n'usent guère de ce privilège

Mais si le choix du Pape ne dépend en droit que de sa volonté, des usages constants ont modifié cette situation, et l'on distingue les cardinaux désignés « motu proprio » et ceux promus sur désignation des puissances catholiques qui y ont droit : la France, l'Espagne, le Portugal et l'Empire, aujourd'hui l'Autriche.

Le soin jaloux que prenaient les nations à se faire représenter dans le Sacré-Collège ne résultait pas seulement de la part d'influence qu'elles pouvaient avoir dans l'élection du Pape, mais aussi de l'intervention des cardinaux à l'administration de l'Eglise dans les Congrégations.

Les Congrégations sont des collèges administratifs présidés par un préfet. Elles sont très nombreuses et ont des attributions fort diverses quant à la nature et à l'importance. Tandis que les unes, telles que celles

de la Propagande, de l'Index, de l'Inquisition ont un personnel, des affaires, des bureaux aussi considérables que les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères dans les plus grands États modernes, d'autres, comme la congrégation du sanctuaire de Lorette, se réduisent aux très modestes proportions d'une fabrique d'église.

Les cardinaux étrangers, ou pour parler plus exactement, les non résidents à Rome, ne font partie que des congrégations inférieures, tandis que les congrégations principales, dont la gestion demande une surveillance étroite et une direction assidue, sont formées de cardinaux résidents, Italiens ou italianisés par l'habitude.

C'est entre ceux là aussi que se repartissent les charges palatines : tel le cardinal vicaire, qui représente le Souverain Pontife comme évêque de Rome ; tel, et non des moins importants, le carmerlingue dont nous avons déjà esquissé les fonctions.

Au moment de la mort de Pie IX trente-huit cardinaux, plus de la moitié, sont à Rome. Il y en a trente-sept présents à la réunion du 8 février, c'est-à-dire à la première congrégation. C'est une seconde acception de ce mot, qui sert à désigner les assemblées du Sacré-Collège.

Au début de cette première réunion, il est donné lecture des diverses constitutions par lesquelles le défunt Pontife a organisé le conclave.

Pie IX ordonnait, entre autres dispositions, que le Sacré-Collège tranchât, avant toute autre, la question de savoir où le conclave aurait lieu, et ce fut en effet par ce débat important que la première congrégation fut occupée.

Pie IX, dans la bulle du 10 octobre 1877, manifestait assez clairement le désir que le Sacré-Collège se réunît à l'étranger.

Le cardinal di Pietro, qui préside l'assemblée, pose la question en ces termes : « Le conclave aura-t-il lieu en Italie? »



Les cardinaux appelés ensuite par ordre d'ancienneté se prononcent verbalement. Sous l'influence immédiate des constitutions qu'on leur a lues, qu'ils considèrent comme le testament d'un défunt aimé et le conseil d'une voix presque céleste, ils décident que le conclave se tiendra hors d'Italie.

Votent en ce sens : Messieurs Pecci, Ledochowski, Manning, Franzelin, Howard, de Falloux, Franchi et Bartolini parmi les principaux; cet avis réunit 29 voix, tandis que huit votes seulement demandent le conclave à Rome : de ces huit le principal, le cardinal de Hohenlohe : on dit qu'il se prononce ainsi d'après le conseil de Bismarck.

Cette décision, précédée de discussions assez longues, prise avec quelque solennité par la vénérable assemblée, indiquée en quelque sorte comme nécessaire et capitale par les dernières constitutions de Pie IX, n'était pas une innovation dans le rite du conclave, une dérogation à la coutume séculaire des élections papales, ce n'était qu'une application nouvelle d'une solution que les faits avaient déjà à plusieurs reprises imposée à cette question souvent embarrassée du choix d'un Pape. De longues périodes, des siècles au Moyen Age, s'étaient passés sans que le conclave se réunît dans la ville Pontificale. Il en avait été ainsi, sauf quelques rares exceptions, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, et cela, bien que depuis l'année 1059, Nicolas II eût décidé, au quatrième concile de Latran, que le clergé et le peuple romains donneraient leur adhésion au choix du Sacré-Collège. A cette époque déjà des conclaves avaient eu lieu à Viterbe, à Terracine, à Ferrare, voire hors des Etats de l'Eglise, à Pise. Le Sacré-Collège s'est même assemblé, il est vrai dans des conditions spéciales, hors d'Italie, à Avignon. Une élection toute moderne s'était faite à Venise : celle de Pie VII en 1800. A fortiori, aujourd'hui que l'intervention du clergé et du peuple de Rome était

tombée en désuétude, rien de ce côté ne semblait s'opposer à une élection hors de Rome et hors d'Italie.

Mais les convenances commandaient-elles cette décision? La question présentait une importance toute spéciale par suite des circonstances : la situation du Pape était bien différente de ce qu'elle avait été antérieurement. Si le conclave avait lieu sans trouble, si le Gouvernement Italien veillait à sa tranquillité, ne dirait-on pas que l'Eglise catholique n'avait rien perdu quand les Papes avaient perdu leurs Etats? Telle était néanmoins l'occurrence la plus favorable, et ne fallait-il pas plutôt craindre les menées hostiles de l'irréligion?

En quittant Rome, objection capitale, un schisme local, favorisé par le pouvoir civil, pouvait se produire. Il s'était, disait-on, formé à Rome une association pour la revendication du droit des Romains à l'élection du Pape selon l'usage des siècles primitifs (la constitution de Nicolas II rappelée plus haut). Les autorités Italiennes auraient laissé procéder au scrutin, elles auraient même facilité l'intronisation de l'élu... Les circonstances eussent pu rendre le conflit sérieux.

Le Pape élu hors de Rome y pourrait-il rentrer? comment y rentrerait-il? en prisonnier? en roi?

Les nations catholiques sentaient quelle responsabilité, quel devoir incomberait à la puissance qui offrirait son territoire au conclave; elles s'effrayaient de cette obligation morale de s'employer ensuite à faire rendre au Pape sa position en Italie. Aucun gouvernement ne fit de proposition.

Ne valait-il pas mieux pour la dignité du Saint-Siège que le Sacré-Collège, indifférent des vicissitudes des choses, accomplit imperturbablement sa mission? Et puis, considération d'ordre bien inférieur, il est vrai, et tout matériel, l'âge, les infirmités, les habitudes sédentaires des électeurs Romains, ne mettraient-elles pas très sérieusement obstacle à leur réunion dans un pays lointain, au delà des mers?

Ces réflexions et d'autres, les cardinaux se les firent sans doute sur la décision qu'ils avaient prise en quelque sorte par entraînement, et s'il est permis d'employer ici ce terme un peu familier, quand ils se réunirent le lendemain, la nuit avait porté conseil.

Le cardinal di Pietro préside l'assemblée et après avoir fait observer qu'aucune nation, y compris l'Espagne, n'a offert l'hospitalité, il propose au Sacré-Collège de déterminer, d'après la constitution de Pie IX, le pays, la ville où le conclave se réunira.

Les premiers votes émis désignent Munich, l'Angleterre, l'Espagne.

Le cardinal Pecci propose Malte, mais indique que ses préférences seraient pour Rome. Les votes suivants désignent aussi la ville Eternelle : tels ceux des cardinaux Hohenlohe, Bonaparte et Franchi.

Les voix demandant Rome augmentent ; ce sont notamment celles de Ledochowski, Manning, Bartolini, Franzelin et de Falloux.

Alors on procède au scrutin secret et sur trente-sept votes, trente-deux boules blanches désignent Rome.

Tous se réjouissent de ce revirement : il leur paraît providentiel et c'est à la satisfaction générale que Rome est proclamée siège du conclave.

Dès ce moment l'on prévoit que la durée ne s'en prolongera pas plus de quelques jours.

Dans l'après-midi le corps de Pie IX est transporté solennellement à la chapelle du Saint Sacrement de Saint Pierre. Les carabiniers Italiens maintiennent l'ordre dans la Basilique.

Le conclave se tenant à Rome, il ne peut avoir lieu qu'à St Pierre ou au Vatican : le Vatican, où se sont réunies les congrégations, est choisi. En neuf jours les aménagements seront achevés. Le 11 février les travaux commencent : cinq cents ouvriers y sont occupés.

Déjà il a été décidé que l'on choisira un Pape

Italien, sans discussion, sans opposition des étrangers qui sont en nombre considérable et comptent parmi les plus illustres. Les cardinaux de Falloux, Franzelin, Howard, Ledochowski, Manning et Pitra, non plus que les autres des vingt-cinq cardinaux étrangers n'ont élevé aucune protestation. Bien que leur nombre se soit singulièrement accru — ils étaient 6 contre 31 au conclave de 1812 — ils estiment sans doute qu'il n'y a pas lieu en ce moment de déroger à une tradition presque constante; la nomination d'un étranger amènerait peut-être des rivalités, des jalousies entre les nations écartées; la position du nouvel élu serait pleine de complications, d'incertitudes; l'hostilité régnerait plus âpre et plus justifiée entre lui et le gouvernement d'Italie. Ils remarquaient qu'un Italien seul avait chance de reprendre la souveraineté en terre Italienne.

Quelle objection que l'on pût tirer de la qualité de sujet, de la subordination dans laquelle le nouveau Pontife aurait vécu jusqu'alors sous le sceptre Italien, ces considérations n'entraînèrent aucune opposition, et il semble certain qu'une proportion plus grande d'étrangers dans l'auguste assemblée n'eut point modifié sa résolution, cette proportion eut-elle été comme aujourd'hui de 30 étrangers contre 33 sujets d'Humbert.

De Hohenlohe, le seul cardinal Allemand, est le plus en vue parmi les « forastieri ». Il jouit de peu de crédit, mais il est un objet de curiosité pour son originalité, son indépendance. Grand prince, très homme du monde, tous ses actes sont commentés, et généralement avec peu de bienveillance; il n'avait pas les sympathies de Pie IX; grand ami de sa patrie, dont il prend la défense, il passe pour partisan, correspondant, presque espion de Bismarck, et on en veut voir une preuve dans le fait que dès l'abord il désigne Rome pour siège du conclave! Il tient pour Pecci et votera pour lui. Cependant il ne pourrait grouper un parti.

Chose étrange, le cardinal Pecci ne jouissait pas non plus d'une grande influence. Il se tenait à l'écart, n'entretenant de relations qu'avec le cardinal Bartolini.

Celui-ci était l'électeur le plus répandu et le plus influent. Au physique, d'un embonpoint maladif, son caractère formait contraste avec son extérieur.

Energique, décidé, ennemi juré du Royaume d'Italie, il concevait avec une promptitude égale l'aversion et l'affection: cependant de caractère ouvert et gai, il se préoccupait de l'avancement et du succès de ceux qu'il jugeait les plus utiles au service de l'Eglise, et y employait l'expérience d'une longue et pénible carrière, les ressources de son savoir et de son éloquence, le prestige de sa position de cardinal et de sa renommée de savant.

Ce fut lui qui détermina l'élection de Léon XIII.

Entrecoupées de négociations, les réunions du Sacré Collège succèdent aux cérémonies imposantes des funérailles; d'heure en heure les cardinaux étrangers y sont plus nombreux.

Le 15 février ont lieu les premières des trois grandes obsèques de Pie IX. C'est à la chapelle Sixtine. Le catafalque se dresse très haut sous la voûte ornée des fresques de Michel-Ange. Image du deuil si temporaire de l'Eglise toujours vivante, le noir monument funéraire, élevé en hâte et demain disparu, se détache au milieu de l'exubérance des ors, de l'éblouissement des couleurs, du relief des sculptures; entre les immortels tributs de l'art, en face du Jugement Dernier de Michel-Ange et entouré de vingt-huit portraits de Papes, toute une dynastie de rois, une époque à peine dans l'histoire du St. Siège.

Les cardinaux portent, doublée d'hermine, la chape violette, deuil de l'Eglise, les prélats ont la soutane noire et le simple rochet. La célèbre maîtrise chante la messe de Palestrina et le *Dies iræ* de Baini.

Le lendemain deuxièmes funérailles, encore à la chapelle Sixtine, avec les mêmes cérémonies. Déjà cinquante-quatre cardinaux se réunissent à la congrégation : on y tire au sort les cellules du conclave. On en a construit soixante-dix, autant que de cardinaux composant normalement le Sacré-Collège. Soixante-quatre seulement sont attribuées, car il y a six chapeaux vacants. Le mot cellule n'est plus que de tradition, car ce sont des appartements de trois ou quatre chambres dont dispose chaque cardinal.

On a travaillé avec une merveilleuse assiduité pour disposer convenablement ces locaux qu'occupaient encore huit jours auparavant des cardinaux et leurs suites, des bureaux d'administration, des serviteurs de la cour pontificale et leurs familles.

Les troisièmes et dernières funérailles se font le lendemain 17 février.

Vers 7 heures a lieu l'ensevelissement de Pie IX.

La cérémonie est privée, mais tel est le nombre des invités, telle est la quantité de cartes distribuées que le public est fort nombreux. Deux tribunes sont réservées pour le corps diplomatique et la noblesse Romaine.

Dès 6 heures, les cardinaux descendirent à la basilique. Les chapelains ordinaires prirent la civière sur les épaules, et la procession quittant la chapelle du Saint Sacrement fit le tour de l'église et alla déposer les restes mortels dans la chapelle du Chœur.

Dans le cercueil on dépose un parchemin portant le nom, l'âge et la biographie du défunt; on y joint trois bourses contenant chacune 32 médailles ou pièces de monnaie à l'effigie de Pie IX, en mémoire des 32 années de son pontificat.

L'émotion est générale et profonde, et tandis qu'on scelle la plaque de marbre qui mure la niche où le cercueil est déposé, une nièce du Pape s'évanouit en s'écriant « Mon Oncle! mon Oncle! »

Les derniers chants s'éteignent, les cardinaux, le corps diplomatique, la foule se retirent. Les ténèbres et le silence envahissent peu à peu l'immense basilique où repose Pie IX.

La vie ne s'arrête pas pour une apparition de la mort et le devoir fait taire les plus grandes douleurs. Le dernier jour des novendiales est passé; l'Eglise attend un chef, et demain les cardinaux entreront en conclave. Leur préoccupation est grande; sauf les quatre cardinaux créés par Grégoire XVI, tous ont reçu la pourpre des mains de Pie IX. Ils sont travaillés par l'anxiété de l'avenir; l'appréhension d'une importante mission à remplir; l'imminence d'une décision à prendre. Ils se rappellent que les préférences de Pie IX avaient été pour Bilio, et dans la pensée où ce Pontife était que cette nomination serait acceptée par tous, il avait élevé Pecci au camerlingat, que l'on ne quitte pas ordinairement pour monter au trône pontifical. Mais les circonstances semblaient dérouter toutes les prévisions de Pie IX; c'était le cardinal Pecci qui apparaissait comme l'homme vraiment en situation. Si d'autres étoiles scintillaient plus brillantes à la constellation, dans la nuit obscure — *lumen in cælo* — tous les yeux se tournaient vers celle qui indiquait le port du salut.

Bilio, il est vrai, brillait par d'éminentes qualités, mais ce qui distinguait Pecci, c'était l'indépendance du caractère, la hauteur des vues. Le Pape défunt avait pu fort peu l'apprécier par lui-même, et les dignités auxquelles il l'avait élevé contre toute opposition, n'étaient-elles pas un hommage à ses qualités? Légat à Bénévent, au début de sa carrière, il y avait témoigné d'un grand talent d'administrateur. La province de Bénévent, enclavée dans le Royaume de Naples, était devenue un asile de contrebandiers et de brigands. Pecci rétablit les douanes et de concert avec le roi de Naples, d'une main de fer, il réprima les abus. Félicité par Ferdinand II et remar-

qué par Grégoire XVI, celui-ci envoya le légat de Bénévent à Pérouse pour y reprendre une nouvelle œuvre de réorganisation et de pacification. Les sociétés secrètes dominaient dans cette ville : le tact, la justice, la fermeté de Mgr Pecci imposèrent le respect.

Comme pour lui donner occasion de révéler toute sa supériorité, le souverain Pontife le revêtit en 1843 de la dignité de nonce à Bruxelles. Est-il besoin de rappeler la carrière de Mgr Pecci en Belgique? Si le grand Pape a gardé une prédilection pour notre patrie, si l'on a pu dire que Léon XIII parle de sa nonciature comme Ciceron se plaisait à rappeler son consulat, nous Belges, nous estimons aussi que l'ancien nonce de Bruxelles est un peu notre compatriote. Et quelles leçons de diplomatie, de sagesse et de modération ne trouvait-il pas dans la politique de Léopold I<sup>er</sup> : quel spectacle plein d'enseignement que l'activité et le dévouement de ce petit peuple, sachant unir l'amour de la liberté politique au respect et à l'observance du culte catholique.

Mais au bout de trois ans la santé du nonce réclamait impérieusement le repos et un climat plus doux.

Il partit au milieu des regrets des Belges et de leur souverain, des catholiques et de l'épiscopat. Léopold I<sup>er</sup>, en lui conférant la grande croix de son ordre, lui remit un pli pour le Pape.

Le peu de temps que Léon XIII passa chez nous avait fait impression sur son caractère; comme le séjour dans les chaudes contrées du Chili, du Pérou et de la Bolivie semblaient avoir marqué leur influence sur la politique de Pie IX.

Après quelque temps passé à Paris, Mgr Pecci regagna la ville Eternelle. Grégoire XVI lui dit : « le Roi Léopold exalte votre caractère, vos vertus, vos services; et il demande pour vous une chose que j'accorderai de grand cœur : la pourpre. Mais les habitants de Pérouse réclament leur ancien légat pour



« archevêque; je vous confie ce poste. » Le 19 janvier 1846, Grégoire XVI le créa cardinal, réservé in petto, mais le Pontife mourut peu après et Pie IX promut Mgr Pecci sept ans plus tard en 1853.

Le jeune cardinal, connu déjà comme administrateur et diplomate, révéla de grandes qualités épiscopales : il réforma la discipline, s'occupa de l'instruction, érigea des œuvres.

L'archevêque montra dès alors quelle serait la politique du Pape : s'il s'abstenait de toute provocation, de toute mesure inopportune, il tenait une main ferme à l'observation du devoir. Son mandement en faveur du pouvoir temporel, son attitude devant l'invasion, son refus d'assister à l'entrée de Victor Emmanuel à Pérouse, démontrent qu'il n'était pas disposé à tomber dans une condescendance exagérée envers les bénéficiaires de la politique de Cavour.

A la mort du cardinal Antonelli, Mgr Pecci exerçait depuis plus de vingt-cinq ans l'épiscopat à Pérouse. Il vint se fixer à Rome. Après avoir vainement sollicité les fonctions d'évêque suburbicaire d'Albano et la charge de dataire, il venait d'obtenir le camerlingat quand Pie IX mourut.

Dans cette longue carrière, il avait pu faire éclater aux yeux de tous son habileté politique, son sens pratique, la profondeur de ses jugements; il semblait avoir pour devise « plus de besogne que de bruit » et cherchait moins les coups d'éclat que les résultats réels. Il appliquait les principes sans trop se soucier de les proclamer sans cesse : ce n'était d'ailleurs pas un tribun et il agissait plutôt sur les foules par son talent de manier les individus, de diriger ceux qui entraînent les masses. Le corps sec et nerveux, le cerveau évasé aux tempes, son sourire de diplomate, la finesse de son visage éclairé d'yeux noirs, perçants, fouilleurs, déconcertants, indiquent l'homme de cabinet.

Tel était le cardinal Pecci. Dès 1874 Pappalettere,

abbé du Mont-Cassin, l'avait désigné comme successeur de Pie IX, Messieurs Bonghi et de Cesare avaient donné le même pronostic.

Une démarche du cardinal Bilio acheva d'emporter les hésitations. Effrayé du fardeau de la Papauté que la désignation de Pie IX semblait lui préparer, il va trouver le cardinal Bartolini pour le prier de faire tous ses efforts afin que cette charge ne tombe pas sur ses épaules, et en même temps il lui propose son candidat.

Bartolini se recrie et lui remontre que son choix est des plus malheureux. Bilio se rend et Bartolini lui promet de ne plus penser à le faire Pape.

Après ce désistement de Bilio et celui de Franchi, Mgr Pecci reste seul à pouvoir prétendre sérieusement à la tiare, et au moment où le conclave va commencer le camerlingue reçoit de toutes parts des souhaits et des lettres de félicitations.

Soixante cardinaux sont présents. L'archevêque de Lisbonne arrivera demain; l'archevêque de New-York ne pourra être à Rome que pour la cérémonie du couronnement; enfin les évêques de Dublin et de Rennes sont gravement malades et ne pourront se mettre en route.

Les cardinaux de Grégoire XVI en robe verte, les autres en robe violette, les conclavistes en manteau, les officiers des gardes Suisses en uniforme rouge aux ornements jaunes et bleus, les médecins, les domestiques, tous ceux qui entreront en conclave prêtent serment entre les mains du camerlingue.

Vers 6 heures les cérémoniaires prononcent le traditionnel « *extra omnes* ». Tous sortent et le maréchal du conclave ferme la porte du dehors, tandis que le camerlingue la ferme du dedans. Quatre tours et un guichet sont les seules communications avec l'extérieur.

Le lendemain à dix heures, les cardinaux se rendent à la chapelle sixtine pour le premier scrutin. L'opinion les divise en deux partis portant les noms traditionnels

de « *pieux* » et de « *politiques* ». Non que l'une qualité soit exclusive de l'autre, mais parce que l'on considère que telle est la dominante de leurs tendances. En ne comptant que les Italiens, vingt-deux sont marqués comme politiques : tels Pecci, Franchi et Sacconi; on compte dix-sept pieux : L.L. EE. Bilio, Panebianco, Martinelli, Monaco la Valetta. A cette époque déjà ce dernier est envisagé comme papable et le nom de Monaco sort plusieurs fois de l'urne. Aloysi Masella, aujourd'hui fort en vue, n'est pas encore revêtu de la pourpre à cette époque, non plus que Mgr Gibbons.

Aucune des grandes familles papales n'est plus représentée au Sacré-Collège. Le service militaire obligatoire, le partage des héritages, la perte du domaine temporel ont écarté la noblesse Romaine et si l'on peut ainsi dire, en même temps que l'Eglise est devenue plus internationale, elle s'est démocratisée.

Les grands noms sont étrangers : les Bonaparte, les Howard, les Hohenlohe : ils resteront d'ailleurs ignorés au scrutin.

Le vote est secret : les bulletins cachetés portent, cachés par plusieurs plis, d'abord l'expression du vote; puis une devise « *signum* »; enfin le nom du votant, « *nomen* »; sur l'autel un calice d'or servira d'urne. Un premier scrutin est annulé. La plupart des cardinaux n'ont jamais assisté à un conclave et des erreurs se sont glissées dans les votes.

Déjà Mgr Pecci a réuni dix-neuf suffrages : c'est de favorable augure. Viennent ensuite L. L. E. E. Bilio, six votes; Franchi, cinq; Monaco, quatre. Un seul étranger est nommé : Ledochowski; il obtient une voix. Le nom de Mgr Manning sera appelé une fois au second tour.

Le cardinal Parocchi a également obtenu un suffrage. C'est l'un des plus jeunes membres du conclave, un des derniers créés par Pie IX. Il peut avoir aujourd'hui

cinquante-cinq ans ; il est de taille médiocre avec un peu d'embonpoint ; les cheveux et les yeux noirs, la bouche charmante de douceur et d'ironie discrète. Il compte parmi les « pieux » et est adversaire du Royaume d'Italie. Evêque de Bologne, il s'est vu, sous le pontificat actuel, refuser l'exequatur royal. Léon XIII a reconnu son mérite, et bien que ne partageant pas en tout ses manières de voir, il l'a élevé à la dignité de Cardinal Vicaire ou d'Evêque de Rome. La position est difficile ; il a dix conflits par jour avec les autorités italiennes, mais son talent, sa fermeté le font triompher des obstacles. C'est aujourd'hui une grande figure du Sacré Collège ; il a été à l'apprentissage des plus hautes destinées.

L'après-midi nouveau scrutin : le cardinal Pecci obtient 29 voix, Bartolini, Nina, Hohenlohe et de Falloux se réjouissent de ce résultat.

Ce n'est pas que Mgr Pecci désire la tiare : ses succès, loin de le réjouir, l'ont plongé dans un profond abattement ; il est triste et agité. Il n'a pris aucune part, même indirecte, aux démarches en faveur de sa candidature. Dans l'exercice de ses fonctions de camerlingue il n'a flatté personne, il a suivi la plus rigoureuse ligne du devoir, et il n'est pas près encore d'accepter la succession de Saint-Pierre.

Le conclaviste d'un cardinal influent va dans la soirée trouver Mgr Pecci. Il a pour mission de vaincre la résistance du camerlingue ; il doit à tout prix vaincre ses dernières hésitations : il le félicite des suffrages qui se sont réunis sur son nom.

« Que veulent-ils de moi ? répond le cardinal, « mon âge est trop avancé, mes forces succomberaient « en peu de jours sous le poids de ce fardeau ; c'est la « mort qu'on veut me donner. »

« Eminence, reprit le conclaviste, Dieu veut que « vous soyez Pape ; gardez-vous de scandaliser les hom- « mes ; renoncer aux dignités n'est pas toujours signe

« d'humilité. La paix de l'Eglise exige votre acceptation. « Si vous refusez, combien de temps devra se prolonger le conclave, au milieu de quels dangers? Dieu « soutiendra vos forces, Il allongera vos jours. »

« Il faut donc que je me rende », dit le cardinal, et sa résolution est prise : il semble plus calme.

Dès ce moment le futur Pontife a choisi le nom de Léon XIII. Il s'en ouvre à Bartoloni qui approuve cette prédilection. Soixante et un cardinaux prennent part au dernier scrutin L'élu devra donc réunir quarante deux suffrages.

A midi le dernier bulletin est décacheté. Quarante-quatre votes pour Pecci, *Electus*. Les cardinaux abaissent leur trône, leur souveraineté a cessé. Ils entourent le nouvel élu en s'écriant : *Vivat, vivat!*

Pecci accepte sa nomination et déclare vouloir prendre le nom de Léon XIII.

Un cardinal dit : *Vicit Leo de tribu Judæ*. — Ceci se passe le 20 février, jour de la fête de St Léon pontife.

L'acte d'élection et de consentement est dressé. Le nouveau Pape revêt la soutane blanche.

Les billets du scrutin sont brûlés, mais sans paille, et du dehors la fumée est à peine visible.

Peu de monde à la place St Pierre, quand le cardinal Catterini va proclamer au dehors le résultat de l'élection, mais bientôt après les cloches de la basilique s'ébranlent; immédiatement celles des autres sanctuaires de Rome répondent. Alors la foule accourt, elle envahit la place et l'église des Papes.

A quatre heures le conclave est ouvert. On discutait beaucoup si la bénédiction papale se donnerait de la loge externe qui a vue sur la Place ou de la loge interne qui domine la Basilique. Les avis sont très partagés : la foule est fort nombreuse et on craint des manifestations hostiles. Le peuple très perplexé

entre dans S<sup>t</sup> Pierre et en sort : les uns disent que le gouvernement a ordonné de rendre les honneurs militaires au moment où le Pape apparaîtra à la loge extérieure; d'autres pensent que le nouvel élu ne se montrera pas hors du Vatican.

Le Sacré-Collège est pour la première fois entré en relation directe avec le Gouvernement Italien. Le ministère a répondu de l'ordre à la place S<sup>t</sup> Pierre, si le Pape y donnait la bénédiction. Mais la crainte de reconnaître ainsi implicitement l'état des choses fait renoncer à ce dessin.

La fenêtre de la loge interne s'ouvre. Trente mille personnes se précipitent dans S<sup>t</sup> Pierre. Il fait déjà sombre à l'intérieur de la Basilique. Précédé de la Croix, entouré de sa cour, à ses côtés les cardinaux Oreglia et Bartolini, comme une vision, Léon XIII paraît. Un grand cri de joie l'accueille, l'exubérance Italienne se donne carrière, chapeaux et mouchoirs s'agitent. La longue clameur s'éteint; le Pape ému prononce les paroles : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. Des milliers de voix répondent. Alors Léon XIII reprend : *Sit nomen Domini Benedictum*. Puis s'avancant, il se penche le plus qu'il peut, il lève la main et ajoute dans le silence et le recueillement : *Benedicat Vos omnipotens Deus* etc. Les cris d'allégresse reprennent; l'émotion est générale.

Le Pape et la cour retournent au Vatican.

Le soir même la nomination de Léon XIII est annoncée aux cours étrangères. Les cardinaux passèrent encore une nuit dans les appartements du conclave.

Mais le couronnement n'eut lieu que le trois mars suivant à la chapelle Sixtine; le Pape s'y rend porté sur la *sedia gestatoria*. Après le défilé des prélats, des évêques avec leurs ornements d'or, des cardinaux revêtus de la pourpre, le Pape paraît sur la *sedia* portée sur les épaules de huit serviteurs en habit cramoisi. Quatre

Suisses, représentant les quatre cantons auxquels est acquis le privilège du recrutement de la garde Pontificale, portent à deux mains l'épée sur l'épaule. Au bout de longues hampes, deux serviteurs agitent les *flabelli*, grands éventails en plume blanche. Le prince Colonna assistant au Trône est à la gauche du Pape.

Léon XIII domine la foule de toute une hauteur d'homme, il semble glisser sur ce flot vivant et l'ampleur de ses vêtements pontificaux, la longue robe traînante, plus que tout cela la majesté de son maintien, la dignité de son visage donnent une vision saisissante de la puissance divine qu'il exerce sur le monde chrétien.

Comme un hommage à cet empire que le Pape a sur les rois, le corps diplomatique en grand uniforme, tous les dignitaires de l'Eglise, toute la noblesse Romaine, le duc et la duchesse de Parme attendent debout.

La Messe commence.

Enfin le couronnement

Le Pape se lève; le prince Colonna relève les plis de la robe pontificale. Le cardinal Mertel, au milieu du silence général, de l'attention de tous les assistants, pose sur la tête de Léon XIII la tiare, la triple couronne d'Evêque, de Roi et de Pape; il lui met le manteau et prononce les paroles sacramentelles : « Reçois la tiare aux trois couronnes et sache que tu es le père des princes et des rois, le vicaire de Notre Sauveur à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles. » La maîtrise entonne les chants d'usage.

Après le souhait « *ad multos annos* » que lui fait le cardinal de Schwarzenberg, l'adresse du Sacré-Collège est lue par le cardinal di Piétro.

Sa Sainteté lui répond, la voix forte, le débit et le geste aux effets puissants : Il rappelle son indignité, sa faiblesse devant le fardeau qu'on lui impose; mais il espère l'appui de Dieu et les conseils du Sacré Collège; il remercie des vœux qui lui ont été adressés.

Chaque cardinal est ensuite admis au baise-main.

Le glorieux pontificat de Léon XIII a commencé.

Déjà il a promu le cardinal de Schwarzenberg au camerlingat; le cardinal Franchi est appelé à la charge de secrétaire d'Etat.

Il a pris le nom glorieux de Léon XIII en souvenir de Léon XII, guide de ses premiers pas dans la carrière sacerdotale, mais n'a-t-il pas eu en vue d'autres patrons, d'autres modèles que ce Pape pieux et digne d'ailleurs, mais dont le pontificat avait été trop court pour laisser des traces profondes?

N'a-t-il pas fixé les yeux sur Léon X, le magnifique? Il s'est montré comme lui ami des arts, des sciences et des lettres. Le poète des Fontaines de Carpineto est aussi le passionné de la philosophie chrétienne.

Ou est-ce à l'exemple de Léon IX, promoteur des croisades, qu'il a, avec Mgr Lavigerie, repris en Afrique la lutte séculaire de la croix brillante avec le pôle croissant?

Nouveau St-Léon, il arrête les hordes d'Attila; il contient la barbarie du Socialisme, menaçant l'Eglise, les Etats, toutes les bases de la Société. Le monde étonné a écouté ses enseignements et l'autorité de sa voix a imposé le silence et la réflexion. N'est-ce pas le grand Pape social qu'avait déjà lors du conclave acclamé Manning, le prélat éminent que pleurent aujourd'hui les Catholiques et tous les deshérités de l'Angleterre? C'est Léon XIII aussi qui a distingué Gibbons et a rehaussé de la pourpre sa démocratique influence dans la république Américaine.

Son nom est signe de force : il a été le médiateur des puissances; il a fait capituler les persécuteurs.

« Lumen in caelo » porte sa devise. C'est l'éclair déchirant l'épaisseur opaque des nuages accumulés à l'horizon; c'est l'étoile indicatrice dans les égarements



de la nuit obscure; c'est le flambeau levé qui éclaire d'une lumière intense la face nouvelle de l'antique problème social. Tout le monde civilisé, les nations même, qui depuis des siècles se détournaient des clartés de la foi catholique, ont fixé sur lui un regard attentif et étonné. Espérons aussi que c'est l'aurore d'un temps nouveau, d'un âge où les peuples retrouveront la foi et ses consolatrices promesses; le premier éclat de « *l'Ignis ardens* » que la prophétie de St-Malachie assigne comme l'attribut de son successeur à l'éternelle souveraineté des Papes; ce foyer ardent qui purifiera la société et embrasera les cœurs de la chrétienne charité.

MICHEL DE HAERNE





## LA VOCATION DU POÈTE

*Me doctarum hederæ præmia frontium  
Dis miscent superis!*

Hor. Od. Liv. I, 1.

**L**E soleil inondait les cieux d'un or plus pâle;  
Au loin sur l'horizon, Capri, l'île fatale,  
Dressait son profil noir dans les feux du couchant.  
Des barques de pêcheurs, légères et rapides,  
Gagnaient le port voisin en égrenant un chant :  
Leur sillage, un instant, troublait les flots limpides,  
Puis tandis que les voix mouraient dans le ciel pur,  
La vague reprenait son éternel azur.

Au flanc du Pausilipe, où j'aimais mieux mes rêves,  
J'errais en écoutant la grande voix des grèves,  
Quand devant moi, soudain, au détour d'un sentier,  
J'aperçus, ombragé d'un verdoyant laurier,  
Un tombeau sur lequel je lus ce mot : *Virgile*.  
Et comme j'étais là, rêveur, grave, immobile,  
La légende ancienne à l'esprit me revint :  
La Muse avait planté ce laurier elle-même,  
Sur le dernier sommeil du doux chanteur qu'elle aime,  
Et ceux là seulement touchaient à l'arbre saint,  
Qui pouvaient saluer le vieux poète en frères.  
Après qu'Alighieri, des rameaux séculaires,  
Dans l'ombre de son temps eut passé le front ceint;  
Courbé sous son génie, ainsi que sous un glaive,  
Près du laurier divin Tasse chanta son rêve :  
Boccace, renonçant à des plaisirs d'un jour,  
Y vint jurer à l'Art un éternel amour.  
Toujours on a marché vers la Sainte colline :

Arioste, Byron, et Goethe, et Lamartine,  
Au tombeau du poète ont cueilli tour à tour  
La branche que vers eux un vent de gloire incline...  
Et j'évoquais, devant l'arbuste glorieux,  
Ces hommes dont la Grèce antique eût fait des Dieux!

Moi qui dès mon enfance avais aimé la lyre,  
Moi qui rimais des vers avant de savoir lire,  
Pour cueillir un rameau, j'avais tendu la main,  
Quand dans l'ombre livide où le jour pâle expire,  
Je crus voir se dresser superbe et surhumain,  
Dans son passé géant le vieux chantre romain.

« Enfant, me dit Virgile, es-tu vraiment poète?  
A quoi reconnais-tu que ta voix faible est faite  
Pour jeter aux humains, en passant ici-bas,  
L'appel des nobles cœurs aux grands et saints combats?  
Réponds!... A dix-huit ans chacun se croit dans l'âme  
L'ardente poésie et sa sublime flamme;  
Tout est beau, tout est bon, tout aime à dix huit ans!...  
On écoute en son cœur chanter tous les printemps.  
Sans plus se défier de sa voix téméraire,  
L'éphèbe impatient, de la langue des Dieux  
Veut essayer les mots divins et radieux.  
Croyant avoir en main la lyre d'un trouvère,  
Il voudrait célébrer sur le noble instrument,  
Des amours que son cœur n'a pas senti vraiment!  
Plus tard, quand il a vu comment la vie est faite,  
Le jeune homme attristé ne se sent plus poète,  
Oubliant les lauriers que jeune il a voulus,  
Il souffre, il lutte, il meurt, mais il ne chante plus.

Enfant au front serein n'es-tu point de leur race,  
Ne prends-tu point comme eux un caprice qui passe,  
Pour l'éternel amour qu'on doit vouer à l'Art?  
A quoi bon avancer pour reculer plus tard?  
Non! Si tu n'aimes pas l'immortelle Déesse,  
D'un amour tout puissant, étrange et surhumain,  
Si la Muse n'est point ton unique maîtresse,  
Ne poursuis pas ta route — arrête! — Car demain  
Le laurier dédaigné tombera de ta main! »

— « ô Maître, m'écriai-je, en relevant la tête,  
Je sens bien, à mon cœur, que Dieu m'a fait poète;  
L'Art ne m'attire point par un désir banal :

Jamais je n'ai rêvé de soumettre Pégase,  
 Pour en faire un coursier de mon char triomphal;  
 Non! Mon cœur est trop fier pour qu'un feu vil l'embrase,  
 J'ai suivi la Beauté dans cette pure extase,  
 Qui brûle aux cœurs épris d'un sublime idéal!  
 Si je cherche la Muse, ô Maître, c'est pour elle,  
 C'est que tout mon bonheur est de suivre ses pas,  
 C'est qu'elle est noble, et sainte, et pure, et douce, et belle!  
 C'est que je l'aime enfin!... Pourquoi?... Je ne sais pas!  
 Oui! je l'aime et je n'ai pas besoin de courage.  
 Pour conserver l'amour qu'un monde inepte outrage,  
 Pour opposer un front dédaigneux à l'orage;  
 Pour défendre à genoux l'autel, que tout trahit!  
 Toujours, jusques au bout, poursuivant mon ouvrage,  
 Je chanterai, comme on respire et comme on vit! »

— « Enfant, ne cueille pas le rameau du génie!  
 Cherche, pour adoucir ta jeunesse bénie,  
 Un moins austère amour, des rêves plus riants;  
 Laisse la Poésie aux cœurs forts et vaillants.  
 Hélas! à cette époque où l'art des Dieux succombe,  
 Pour relever ce mort, pour le prendre à la tombe,  
 Il faut des dévouements qui se donnent entiers,  
 Il faut des cœurs virils, des hommes, des guerriers!  
 L'Art n'est plus un plaisir, non! — L'Art est une lutte,  
 Et pour le préserver d'une honteuse chute,  
 Il lui faut des amants, mais surtout des soldats.  
 Pourras-tu sans faiblir prendre part aux combats?  
 Oh! si tu dois souffrir de te trouver en butte,  
 Aux haines des mauvais comme aux oublis des bons,  
 Enfant ne chante pas, car quand nous succombons,  
 Le Vrai, le Bien, le Beau, toutes ces saintes causes,  
 Succombent avec nous!... — Maintenant si tu l'oses,  
 Va! cueille le rameau du chanteur, du guerrier! »

C'est ainsi que parla le sublime poète,  
 Et moi, sans plus oser cueillir le saint laurier  
 Je demeurai muet, triste et baissant la tête.



Le soleil lentement s'éteignait dans les flots;  
 La mer venait baiser avec de longs sanglots,  
 Les rochers éternels insensibles et rudes;  
 Et j'écoutais gémir la voix des solitudes.

Oublieux du divin poëte à la voix d'or  
Vers d'autres horizons mon rêve prit l'essor.  
Dans le gémissement de la nature entière,  
Mélange de sanglots, d'insulte, de prière,  
Il me semblait ouïr toute l'humanité,  
Qui disait sa douleur devant l'immensité;  
Il me sembla, dans l'ombre, à mes pieds, voir l'abîme,  
Que creuse le malheur et qu'élargit le crime ;  
Vers le fond plein de nuit glissaient de tous côtés,  
Par leur faute, ou par le hasard précipités,  
Livides, éperdus, hagards, des misérables,  
Qui tous tendaient les mains vers des mains secourables...  
Mais nul n'apparaissait pour aider ces maudits.  
Et moi, voyant cela, j'eus mal et je me dis :  
Il faut les secourir, les sauver de la tombe  
Avant que pour jamais leur désespoir n'y tombe.  
Mais mon bras impuissant n'était pas assez fort ;  
Puis ils étaient trop bas pour répondre à l'effort ;  
Je vis que, pour aider leur lugubre misère,  
Pour les aider à fuir un avenir cruel,  
Il me fallait leur tendre un appui salutaire :  
Je cueillis une branche au laurier éternel !

Et mon front se leva plus haut que tous les faîtes :  
Je venais de cueillir le rameau des poëtes !

*Juillet 1892*

C<sup>te</sup> ALBERT DU BOIS





## PORTRAITS LITTÉRAIRES

---

### II

#### EDOUARD DRUMONT

**S**ANS parti-pris d'admiration ou de dénigrement, je voudrais dire ici ma pensée sur Edouard Drumont et son œuvre.

Cet homme est une force d'autant plus réelle que l'idée qu'il représente n'est pas l'aboutissement final de cogitations progressives, mais la brutale et éclatante constatation d'un état de faits longtemps insoupçonné...

L'autre jour, à Gand, au théâtre des Ombres Chinoises du *Chat noir*, le gentilhomme Salis faisait défiler les silhouettes des célébrités contemporaines; tous se suivaient, méthodiquement, pacifiquement, à la queue-leu-leu — sauf Drumont; celui-là surgissait soudain de terre, dans un bruit tonitruant de cymbales et une éblouissante fulgurance d'éclairs.

Ce symbolisme ne manque pas de justesse; c'est sans s'annoncer, sans se faire présenter, sans crier gare, que l'auteur de la *France juive* — bombe insolite — est tombé parmi la veulerie contemporaine des jouisseurs et des sceptiques.

Jusque-là il avait été journaliste méritoire, mais perdu dans le tas, faisant au hasard des impressions

et des nécessités, de l'art, de la politique, de la sociologie..

Sociologue surtout il l'était de nature et de goût — possédant cette qualité précieuse et maîtresse : l'observation expérimentale.

Dans l'organisation économique actuelle deux faits, semble-t-il, l'ont frappé tout d'abord, qui furent les points de départ de son antisémitisme.

Premier fait : la tyrannie de jour en jour plus accentuée et plus condensée de ceux qui possèdent tout sur ceux qui ne possèdent rien.

Second fait : cette tyrannie progressivement monopolisée aux mains des juifs.

Féodalité financière se restreignant de plus en plus en féodalité juive — n'est-ce pas le canevas global de toute l'œuvre de Drumont ?

Pour marcher à l'assaut de cette citadelle oppressive du monde moderne, deux routes s'offraient : l'une battue et rebattue — celle des revendications socialistes — l'autre neuve et vierge — celle de l'antisémitisme.

Drumont choisit celle-ci : c'était habile.

La foule l'y suivit d'enthousiasme, moins parce que l'équipée offrait de l'imprévu et sortait de la banalité coutumière, que le guide avait bons jarrets, muscles d'acier et voix entraînante, que parce que le principe ou plutôt la négation au nom de laquelle il conviait l'humanité à le suivre répondait en l'âme de tous au souvenir inoublié et héréditaire de la malédiction du Golgotha.

L'antisémitisme fut en somme une croisade.

Et l'éternelle histoire recommença : dans cette armée que l'écrivain de la *France juive*, devenu le publiciste de la *Libre parole*, conduisit à l'affranchissement de l'idéal chrétien enseveli sous la statue éternisée du veau d'or, maints croyants généreux et désintéressés, aux belles ardeurs vaillantes, se mêlent à une tourbe de faméliques, de mercantiles, de tarés, avides seulement, ceux-là, des

raffes et des butins, — suprêmes moyens de « se refaire ».

Par toutes ces caractéristiques, l'antisémitisme apparaît comme un boulangisme renouvelé; ces deux grandes poussées négatives d'opinions auront eu à leur origine les mêmes appétits inassouvis, les mêmes vanités dépitées et aussi — là est leur part de respectabilité commune — les mêmes froissements de conscience.

Mais la similitude entre les deux mouvements ne va pas au delà de ces grandes lignes.

Le boulangisme fut l'idolâtrie d'un homme, l'antisémitisme est plutôt le culte d'une idée.

Le boulangisme, ce fut Boulanger, rien que Boulanger, soldat courageux, politicien heureux, auréolé de bravoure militaire et de chance électorale, et que la foule eût suivi jusqu'au bout si, à un moment donné, le demi dieu prestigieux qu'il paraissait être n'eût cédé la place à l'homme assez quelconque qu'il était : flottant, indécis, mobile — ne sachant se résigner à l'audace du coup de main qui l'eût hissé au pouvoir; dès lors le charme fut rompu : le boulangisme était mort déjà avant que le coup de pistolet du cimetière d'Ixelles n'achevât Boulanger.

L'antisémitisme au contraire ne s'incarne pas absolument dans un homme déterminé — fût-ce Drumont; ce n'est point un engoûment de personnes, c'est la foi dans une idée, et cette idée est une idée sociale, issue de la situation actuelle, et qui se développe et grandit lentement, fatalement, indépendante des fautes comme des succès de ceux qui la servent plus qu'ils ne la dirigent; les livres de Drumont, les brochures de Picard, les discours de Morès, les sermons de Stoecker ont vulgarisé l'antisémitisme, ils ne l'ont pas créé : ces œuvres sont pour ainsi dire la mise en formules de théories éparses dans les esprits de tous; elles ont le mérite de concrétiser l'un des grands lieux communs de l'humanité à l'heure actuelle : la haine



et l'angoisse de l'accaparement progressif et despotique des richesses par une caste déterminée.

C'est ce qui explique que les écrits de Drumont — tenons-nous en à ceux-là — allient à la sécheresse enregistreuse d'un acte d'accusation le résumé logique d'un réquisitoire; sur le fondement des faits constatés et observés l'auteur bâtit, sous forme de conclusions, une synthèse d'idées générales; le procédé analytique fait des assises au procédé déductif, les abus servent de point de départ aux réformes.

Un tel système devait faire impression immédiate et décisive en ce temps où le scepticisme des théories spéculatives n'a d'égal que le culte des choses tangibles.

L'antisémitisme fut, même auprès de ceux à qui l'idée en elle-même n'était point préventivement sympathique, un succès de documents catalogués — non de phraséologie ronflante.

On voua à l'œuvre de Drumont et de ses amis l'admiration que la génération actuelle voue à toutes les formes des sciences exactes.

Et c'était justice — dans une très grande mesure, non pourtant dans une mesure absolue.

Car l'antisémitisme, malgré des apparences rigoureusement documentaires et consciencieusement inductives, part d'un postulat en partie erronné : pour M. Drumont tout exploiteur est sémite, tout sémite est exploiteur.

L'axiome est d'un côté trop étroit et trop large de l'autre : ainsi quand M. Drumont arrive à détailler les abus contemporains de ce qu'on est convenu d'appeler le sémitisme — usure, agiotage, spéculation, accaparements, tripotages, toutes choses que d'ailleurs nous flétrissons avec lui — il en endosse le monopole aux seuls juifs, alors qu'il est établi, hélas, que beaucoup de chrétiens dûment baptisés ne dédaignent pas de se salir lucrativement à ces sales besognes.

Et comme conséquence dernière, quand l'écrivain

de la *France juive* détaille les remèdes aux hontes financières si dûment réprouvées, on s'aperçoit qu'il arme fort efficacement l'opinion et les gouvernements contre toute la race des juifs, mais non contre les juifs de toute race.

L'antisémitisme est chose bonne et urgente, à condition d'être prôné non comme guerre de religion, mais comme une croisade aux abus qui fleurissent à la fois sous le pavillon judaïque et sous le pavillon chrétien.

Nous connaissons des juifs qui sont de fort honnêtes gens, comme d'autre part, nous savons des chrétiens qui sont de parfaites canailles; ne frappons pas les uns par la seule raison qu'ils sont circoncis; n'épargnons pas les autres par le seul motif qu'ils sont baptisés.

M. Drumont a fait un filet splendide et solide autour des escarpes juifs; mais les mailles de ce filet ne sont-elles pas un peu larges pour les autres?



Si de l'examen du fond de l'œuvre de Drumont, nous passons à l'appréciation de la forme, nous constaterons que l'une est adéquate à l'autre.

Il serait erroné de juger des livres, comme la *France juive*, la *Dernière Bataille* etc., à un point de vue exclusivement et étroitement artistique : ce ne sont point des manifestations de *l'art pour l'art* mais des conceptions d'art combatif, d'*art utile*, dans la signification la plus rigoureuse du terme.

Drumont et Zola se servent en somme d'un procédé identique : l'observation du fait réel; le point de départ de leurs œuvres est le même : la recherche du document.

Seulement la ressemblance ne va pas au delà de ce moyen initial; et l'écrivain de la *France juive* et l'écrivain de *Germinal* aboutissent à des résultats très-dissémbles.

Zola veut éblouir et émouvoir; les détails constatés et rassemblés se fondent chez lui, se perdent, s'absorbent dans une conception globale et générale, due au travail de l'imagination, et qui donne à *Germinal*, au *Rêve*, à la *Débauche* — toutes réserves naturellement faites sur les tendances morales de ces romans-épopées — leur grandiose, massive et saisissante unité.

Drumont avant tout veut démontrer et convaincre; il est sociologue plutôt qu'artiste, historien plutôt que poète; l'imagination est pour lui la folle du logis qu'il faut chasser sous peine de compromettre la force probante de l'œuvre; l'énumération des documents, la sécheresse des détails, l'accumulation des preuves sont indispensables à Drumont pour faire « porter » ses thèses; ce n'est que dans les conclusions d'ensemble, qu'il peut se « lancer », être éloquent souvent, parfois brillant et prouver que le maniement du scalpel ne lui a point désappris tout-à-fait l'usage du pinceau.

Artiste moins impeccable certes que Zola, Drumont se révèle observateur plus scrupuleux; son œuvre est plus consciencieuse et, faut-il l'ajouter, plus bienfaisante.

10 septembre

FIRMIN VAN DEN BOSCH





## HORS D'UN JOURNAL

---

1887



EN est fait de la foi, quand le soupçon commence.

Il en est des amitiés raccommodées comme des habits raccommodés. On y voit toujours la trace de l'ancienne déchirure.

Si le monde n'avait toujours eu l'espérance, serait-il encore?

On s'éprend moins vite d'un joli visage que l'on voit que d'un joli visage qu'on devine.

Le plus navré des hommes, le plus navré de tous, a-t-il jamais cessé d'espérer?

On se trompe souvent dans la recherche du Bien ou du Vrai. N'est-il pas étrange qu'on ne commette jamais d'erreur, lorsqu'on va vers le Mal?

Le pardon vient de Dieu, la vengeance des hommes.

Penser à Dieu, c'est prier.

Il y a des hommes qui sont heureux malgré eux, comme si la terre les voulait absolument obliger, quand ils meurent, à emporter d'elle un bon souvenir.

La mort est un sommeil paisible qui succède à un mauvais rêve : la vie.

J'ai entendu parfois comparer la vie à un arbre qui serait chargé d'une grande variété de fruits. Parmi les hommes, il en est qui goûtent à tous ces fruits, d'autres n'en connaissent que quelques-uns.

Chaque grande douleur rend meilleur l'homme.

Un homme est riche, on le reçoit et l'on est honoré. Quant à l'homme de mérite, pauvre ou du peuple, on le reçoit parfois, mais on exige de lui de la reconnaissance.

Ah! Le temps! Le temps! Il fait oublier les morts; mais combien de vivants sont morts, et combien sont oubliés?

Dans toute femme il y a une comédienne, — parfois sans emploi.

L'Idéal est, dit-on, un cancer. Peut-être, et le poète vit de l'Idéal, comme le mendiant vit de sa plaie, qui le fait vivre.

Les beaux sîtes et paysages n'existent pas dans la nature, mais dans les yeux ou dans l'âme; sinon, pour tous les hommes, les mêmes lieux seraient également enchanteurs.

La jeune fille idéale ne devrait pas même savoir qu'il existe des livres dont la lecture ne lui est pas permise.

C'est l'oubli qui rend *passées* les choses.

Quand on peut, jeune, observer les vieillards, c'est qu'on a l'âme plus vieille encore que la leur.

Souvent un fou n'est qu'un heureux que les autres hommes ne comprennent pas.

La civilisation, c'est l'expérience de l'humanité.

Les souvenirs des jours heureux sont pareils à des immortelles, vivaces, dans un bouquet de fleurs fanées.

Les passions sont des verres de couleur au travers desquels on croit voir la réalité des choses.

On juge mal un grand monument quand on en est trop proche. Si nos moralistes trouvent énormes les vices de leur temps, c'est qu'ils les voient de trop près.

Il est étrange que l'on ait des larmes identiques pour les joies et pour les chagrins; il est étrange aussi que l'on trouve lugubre ou gai, selon les circonstances, le même son d'une même cloche.

J'ai cherché à savoir pourquoi la mer poussait de si terribles gémissements. Et, dans la brise du soir, j'ai entendu : « J'exhale les plaintes des victimes que mes flots ont recouvertes. »

Le merci du pauvre vaut parfois pour certains riches une malédiction.



1888

Dans le monde, ce sont les vices des femmes qui font le succès des hommes.

Voir un pays sans en parler la langue, c'est un peu uger, d'après les décors, un opéra joué dans un idiome ignoré.

C'est le fait des libertins de rire de l'amour et de traiter de fous ceux-là qui sont véritablement épris. Il faut bien qu'ils nient un sentiment qu'ils ne peuvent éprouver.

Une musique qui se tait, est une âme qui se meurt.

Il est curieux de voir comme, quand il a chevaux et voitures, un homme peut gagner en considération.

Tout cynique qu'il soit, un mondain s'effarouche de retrouver dans la bouche des femmes ou des enfants des mots dont il use lui-même complaisamment.

La continuité du bienfait prépare l'ingratitude.

Celui qui a toujours ri sans pleurer jamais, quittera l'existence en ignorant ses plus grandes douceurs.

L'on s'étonne de voir parfois, au sein des cités libertines, des âmes libres restées cependant si naïves et si pures, comme au milieu des parterres de fleurs rares et splendides, l'on découvre de petites fleurettes des champs, pleines toujours de leur délicieuse simplicité et de leur charme sauvage.

C'est quand il pense à Dieu que l'homme est le plus grand.

Les sottises! — Souvent encore ce que les hommes disent de meilleur.

Le monde? — Deux moitiés dont l'une ne fait que s'occuper de l'autre.

Quand il a atteint un certain âge, l'homme garde au fond de lui une foule de souvenirs qu'il évoque à chaque instant. Les souvenirs joyeux, il les livre à tout le monde; seulement ceux des jours noirs et déchirés, il se les réserve exclusivement, comme la douceur la plus grande qu'il puisse avoir à les repasser, silencieusement et pour lui seul, en sa mémoire inviolée.

Il arrive de voir des chefs-d'œuvre si éblouissants de splendeur que l'on doute presque qu'ils aient pour auteurs des hommes.

Si vous prêtez, dans les rues, une légère mais indiscrete attention à la conversation des passants, vous constaterez que les trois quarts d'entre eux ne parlent que « femmes » ou « argent »...

Et après cela, si vous le pouvez, estimez donc l'humanité!

Je ne puis pas m'empêcher de comparer l'homme qui, après avoir renié ses croyances, les reprend un beau jour, à un idolâtre qui n'ayant pas obtenu de sa statue ce qu'il en voulait, la jette par terre, la brise, la foule aux pieds, puis qui, plus tard, ayant de nouveau une faveur à lui demander, en réunit les morceaux, les recolle, les repeint afin de dissimuler, le mieux qu'il est possible, la trace encore fraîche des fractures...

Le bruit fait perdre la tête aux hommes et aux animaux : ce phénomène se constate à l'ouverture de la chasse et les jours de meetings ou d'élections.

..... O simplicité des petites villes!

Comme vous êtes naïves, encore aujourd'hui, touchantes et triviales alternativement, petites villes, heureuses sans doute, malgré vos habitants qui s'en vont par vos rues mal pavées avec un air d'indicible fatigue, comme s'ils suivaient le même

chemin depuis plus de mille ans; malgré vos maisons, petites et toutes différentes, au seuil desquelles le dimanche, l'été, s'assemblent les femmes, jeunes et vulgaires, au teint gris, ennuyées, à côté de vieilles au menton qui tombe sous leur langue avachie. Dans vos enceintes, petites villes, il semble que l'on nait, grandit et meurt en marchant toujours d'un pas égal, comme ces musiques, très monotones, qui gardent tout le temps la même mesure...

..... J'aime ces orgues méprisées qui jettent leurs notes dansantes dans les rues populaires. Je les aime parce qu'elles réjouissent le pauvre passant, souvent courbé sous sa pensée, et que le coin le plus solitaire où l'on entend la douceur d'une tendre mélodie s'illumine aussitôt. C'est comme ces froides mansardes qui doivent toute leur lumière et tout leur bonheur aux rayons du soleil, aux petites fleurs bleues de la fenêtre, plus bleues, là-haut, sur les toits qui les rapprochent du ciel. Une mer sans murmures perd toute sa grandeur, une forêt sans frémissements ne parle plus à l'âme : c'est que la vie est inséparable du bruit, des grondements, des rumeurs ou des chants. Dans une rue pleine de musique, le soleil semble toujours plus pur et les hommes plus joyeux, la vie moins ennuyeuse et les femmes plus jolies. Et puis, ces brunes Italiennes, charmantes dans leur costume bariolé, qui tendent vers vous leur paume sèche et leurs grands yeux sombres et lourds de mélancolie, vous font entrevoir pendant un instant un peu du beau soleil d'or et du ciel éternellement bleu de leur divine patrie : et ce plaisir, ce rêve délicieux, vaut bien le petit sou de cuivre abandonné dans leur main refermée...

Je les aime aussi ces jeunes hommes qui s'en vont par les chemins en chantant leur chanson; je les aime parce qu'ils sont jeunes, je les aime parce qu'ils sont gais et parce qu'ils sont fiers. Et surtout depuis ce jour où l'un d'eux m'a dit : « Oh! Monsieur, croyez-moi, nous sommes heureux. Nous chantons quand nous voulons, nous autres, et nous chantons pour nous sous le libre soleil. Et notre récompense la plus tendre, c'est de voir parmi les fleurs des petites fenêtres, les mains pâles des pures jeunes filles soulever les blancs rideaux de mousseline pour nous regarder passer, et de laisser aussi, fort souvent, aux lourds balcons des grands palais, rêveuses et accoudées, les riches héritières, très douces et très curieuses de musique et d'amour. »



Souvent il arrive, dans la foule, que deux êtres se coudoyent : leurs yeux se rencontrent, s'émeuvent, un instant, le temps d'un éclair. Mais le flot les pousse et leur but les attire ; ils passent, chacun rêvant à l'autre ; ils s'éloignent ; — ils ne se reverront jamais...

Ces deux êtres que les circonstances séparent, font s'oublier, étaient pourtant faits pour se comprendre, pour s'aimer : ils l'avaient senti dans leurs regards échangés...

Cela entraîne à songer à tout le bonheur qui se perd ainsi chaque jour, à tout le bonheur perdu.....

Ce qu'une femme, vraiment belle et adulée, doit mépriser les hommes, ce doit être épouvantable!

La faiblesse des organes affine les sentiments.

Voir Naples, puis mourir....

— Non, pas mourir ! Mais vivre, vivre assez, puisque Naples est si belle, pour la revoir encore !

C'est une vieille habitude de dire que l'on aime à faire ce que l'on fait bien. — Comment alors la plupart des femmes aiment-elles tant à parler ?

Le combat livré par l'enfant pour conquérir l'existence est aussi une « agonie ». Rien ne ressemble d'ailleurs à la sortie de la vie comme l'entrée dans la vie.

L'ombre bête épouvante.

Une pensée qu'on oublie est quelquefois une fortune qui s'en va.

Le temps passe vite et c'est parce que l'homme ne veut pas s'en apercevoir qu'il donne à tout ce qui l'entoure, ses livres, ses fleurs, ses meubles, ses modes, un caractère de jeunesse et de perpétuelle nouveauté.

En certaines occasions, c'est un vrai talent que de paraître ne pas en avoir.

Pour se faire une idée de l'immensité du monde, il faut *regarder le ciel en face*, c'est-à-dire le contempler, juste au-dessus de sa tête, le soir, quand brillent les étoiles.

Lorsque l'homme est vieux à 20 ans, il l'est plus que s'il en avait cinquante.

Lorsqu'il n'aime pas lui-même, l'homme a bien de la peine à se convaincre qu'il est aimé.

Si l'on supprimait tout le luxe étalé pour la luxure ou donné par elle, il n'en resterait guères.

La grande lumière attire les lucioles; et c'est sans doute parce qu'il est si peu de chose que le même effet se produit sur l'homme : dans les fêtes publiques, il y a toujours une proportion très appréciable entre l'importance des illuminations et l'affluence des curieux.

Il y a des cœurs où l'amour semble se plaire, où il s'arrête, où bientôt il revient s'il s'en est allé; il en est d'autres qu'il abandonne vite et pour toujours, comme font pour certaines auberges les voyageurs mal logés.

Il y a des choses que l'on connaît : depuis toujours? Peut-être. — Depuis très longtemps? — Certainement; que l'on garde en soi avec indifférence et sans une conviction bien profonde. Mais s'il arrive que des faits ou des paroles les viennent préciser, confirmer, certifier, on en souffre, on en est ennuyé, tourmenté, obsédé perpétuellement.

Oh! Qu'elle doit être immense la lassitude des hommes après l'ennui d'une longue vie!

On met du sel dans les viandes — pour conserver; on en met dans les conversations — pour détruire.

Oh! L'horreur des réverbères alignés qui scintillent dans la nuit des rues comme de grosses étoiles rouges! Ils ont un air si plein d'ennui qu'ils vous rendent morose; n'importe où l'on est, l'on semble le point où convergent leurs rayons, le coupable qu'ils accusent et poursuivent implacablement, et l'on a peur et l'envie, presque, de fuir épouvanté....

Mais où ils sont le plus affreux, c'est dans ces malheureux petits coins de terre boisée ou pauvrement fleurie, réservés dans les villes, où l'on devrait espérer pouvoir se réfugier pour un peu rêver et où l'on trouve toujours entre les feuilles qui tremblent, sous la lune qui sourit, l'œil fauve des réverbères qui regardent....

La révélation du caractère exige l'occasion propice. Combien de virtualités s'ignorent à tout jamais elles-mêmes... Qui sait si tel bonhomme que vous connaissez n'eut point fait, en 1793, un Robespierre?

Quelle épouvante naîtrait chez tous, si le caractère de chacun se laissait voir tel qu'il est, dans toute son horreur !

Souvent le bonheur et la tranquillité ne sont que de l'égoïsme ou de l'indifférence.

Que de choses on s'expliquerait, si l'on se donnait la peine de revivre, en soi, d'une manière très exacte et très complète des fragments de son enfance.

Lequel serait le plus malheureux : le pauvre auquel tout le monde refuserait des aumônes, ou le riche, vraiment généreux et compatissant, dont personne n'en accepterait ?

La reconnaissance ? — La mémoire de l'égoïsme.

Que d'hommes trouvent la vie bête parce qu'ils ne voient pas ce qui leur arrive.

Il est des heures où l'on trouve si bête ce que l'on fait ou ce que l'on a fait qu'on doute si c'est bien soi qui agit ou a agi ainsi.

Que d'hommes on accuse de plagiat, de réminiscences, qui n'ont fait cependant que des observations sincères, mais identiques à d'antérieures !

Il y a des puretés qu'on avoue moins facilement que des fautes.

Les jeux de mots et les mots d'esprit sont sur le chemin de tout le monde, mais ils sont comme les objets perdus ; il n'y a jamais qu'une seule personne qui les trouve.

O vous, jeunes filles, qui chantez dans vos salons splendides, vous dont les doigts légers courent sur les notes blanches, vous, artistes, dont les voix d'or, sur les scènes fameuses, conquièrent chaque soir des foules d'adorateurs, que vous chantiez pour d'autres ou que vous chantiez pour vous seules en ces heures où l'on se console en interprétant la musique de ses auteurs préférés, laissez quelquefois, — oh ! quelquefois seulement ! — vos fenêtres entr'ouvertes ; faites cette charité aux passants. Tous ne vous comprendront pas, mais parmi eux il y en aura toujours du moins un qui s'arrêtera pour vous bénir — et celui-là sera digne de vous entendre, — pour penser au bonheur qu'il aurait en étant près de vous, pour écouter les notes enthousiastes

de votre clavier ou les roulades divines qui sortent de vous-mêmes. Oh oui, c'est une charité, faites-là, elle en vaut bien d'autres... le passant reste attentif, il suit les mélodies, il part pour des mondes inconnus, il oublie tout, le temps s'arrête et quand la dernière note s'est éteinte, il s'éloigne, le cœur plus léger, car il n'est pas d'âme vraiment belle à qui la musique ne puisse momentanément faire oublier les plus lourdes des tristesses.

L'on a tant fait de trous à la lune dans tous les siècles passés — et, mon Dieu! ne parlons pas de ceux du nôtre — qu'elle doit être à cette heure minée complètement..... Pauvre lune! Par quelque beau soir d'été, les lunettes interrogatives, dans le ciel, te chercheront en vain et les yeux tôt levés verront, aux premières heures du lendemain, le sol des villes et des champs tout pâle d'une poussière fine... Et ce sera toi qui auras neigé au clair des étoiles, pauvre lune effritée, tes restes que les pieds fouleront!....

Comme nous pensons mieux à ceux qui sont loin de nous lorsque ne nous sont pas inconnus les endroits où ils respirent!

Qu'il serait jeune, le monde, si de son âge on retranchait le temps consacré à parler et à s'occuper des femmes!

Quand quelqu'un meurt d'amour, c'est moins du chagrin de son objet perdu, que des désillusions trouvées dans la passion elle-même.

La douleur serait peut-être ce qu'il y aurait de plus beau dans le monde, si les hommes savaient souffrir!

Un jour viendra peut-être où la solitude dans la nature sera chose impossible à trouver. On ne la connaîtra plus que par les *auteurs anciens*.

Que fait-on donc au ciel de toutes les roses qui meurent?

Dans la rue, circulation du monde : l'on fixe une figure très laide, et, après, tout de suite, une autre très laide aussi, invraisemblablement. Et le souvenir de la première se mêle à l'image de la seconde, et cette fusion de faces qui se soutient à peine un instant est cependant si monstrueuse que les yeux s'en détournent...

Il y a des endroits qui gardent la déveine de ceux qui les ont quittés, une déveine implacable, inouïe; il en est d'autres — oh! plus rares, ceux-là! — où le bonheur arrive quand le propriétaire s'en va.

Si l'on ne résistait pas à son propre bonheur, comme il serait plus grand!

Il y a beaucoup de Chine en Hollande.

On passe par des jours où, dans le corps intact, l'esprit est pochard.

M. Perrichon trouvait l'homme petit, quand il le contemplait du haut de la Mer de glace. Il avait raison. Mais combien l'homme apparaît plus petit encore, quand on l'examine de tout près.

Il y a des gens qui, quand ils parlent de leur jeunesse, donnent l'idée qu'alors il faisait toujours beau.

Devant certains esprits très vides, on éprouve l'effroi que donne un abîme sur lequel on se penche.

C'est effrayant ce qu'il y a de jeunes gens qui ne pensent pas!

Oh! L'horreur des grandes salles vides après qu'on s'y est beaucoup amusé! Et le néant des mondains dont s'amuser est la carrière!

### Parabole

De vieux lambris de chêne, et sur le fond des lourdes peluches fauves, la fumée délicatement bleuâtre des cigarettes orientales montant avec les rêves en volutes diaphanes pour planer ensuite en léger nuage... Un nuage, ou plutôt un ciel, un coin de ciel de matin printanier qui serait descendu dans la vieille tristesse du fumoir...

Et ses yeux attendris voient, dans ce coin de ciel, de fugitifs symboles : têtes rieuses ou graves un peu, lui reproduire — fugaces — des impressions d'autrefois.

Mais soudain un douloureux tressaut le réveille et souffle sur les souvenirs : car la cigarette, qui engendrait ce rêve si charmant, a brûlé ses doigts brunis — pour tomber en une cendre impalpable...

Et son attendrissement se mua en philosophie.

C<sup>te</sup> D'ARSCHOT



## NOTES D'ART

---

### Le Salon de Gand

**L**ES esthètes, avec une curiosité anxieuse, le public, avec certaine impatience assez rare, attendaient l'ouverture du Salon gantois; ils se souvenaient, celui-ci comme ceux-là, de la tant médiocre Triennale auversoise et ils se demandaient si, pour tout de bon, l'école belge s'en allait à la dérive.

A Anvers, en effet, on n'avait vu rien de jeune, rien de vivace, rien de prometteur; on disait bien, dans les petits cercles, que certains ateliers renfermaient des « œuvres » mais ces dires laissaient beaucoup d'incrédules.

Heureusement, à Gand, l'on s'est montré moins idiotement intransigeant; les jurys d'admission et de placement n'ont pas cru devoir proclamer, *urbi et orbi*, qu'en dehors de la petite chapelle, où les Verlat, les Lamorinière, les Van Luppen et les Van der Ouderaa, les Cap et autres Col s'encensent mutuellement et forment de jeunes thuriféraires à leur image et à leur ressemblance, il n'y a point de salut; les jurés pour Gand se sont dit qu'il se pourrait qu'un autre art plus vivant, plus gai, plus moderne coexistât avec cet art vieux, triste, démodé : ils ont ouvert les fenêtres et ont laissé entrer abondamment l'air et la lumière.

Il y a encore, çà et là, au Casino du moisi et du chanci, mais au moins l'atmosphère artistique y est-elle respirable.



Est-ce à dire que l'exposition centennale de la *Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts* soit satisfaisante au sens rigoureux du mot, c'est-à-dire qu'elle donne pleine et entière satisfaction à celui qui aime l'Art sincèrement et l'école nationale plus que toute autre?

Tant s'en faut!

Mais si l'on part de ces principes que l'Art évolue sans cesse

et qu'il est toujours adéquat à l'époque (quelle est en effet la période artistique qui ait jamais été recommandée?), l'on peut, après un examen approfondi du salon de 1892, envisager l'avenir avec sérénité.

Les artistes futurs feront-ils mieux ou moins bien que leurs prédécesseurs? Qu'importe! Et puis, qui se chargerait de trancher la question?

Ce qui est dès ores incontestable, c'est que l'Art de l'avenir sera un Art plus démocratique, plus « humain ».



Le jour de l'ouverture de l'exposition, nous écrivions dans une autre publication : « Le salon est agréable à étudier, instructif pour le public, très utile pour les jeunes artistes.

« Agréable à étudier, parce que la matière est belle et variée.

« Instructif pour le public, parce qu'il peut se rendre compte des diverses expressions, des multiples tendances de l'art contemporain.

« Très utile aux jeunes artistes, parce qu'il y a au Casino des œuvres inspiratrices, des œuvres indicatrices d'horizons nouveaux et de larges espaces inexplorés : *le salon de Gand montre moins ce qu'il faut imiter qu'il ne laisse deviner ce que l'on pourrait faire en développant son originalité, en sachant être de son temps : homme d'action et de progrès.* »

Depuis que nous avons écrit ces lignes nous avons vu et revu le Salon, entendu et discuté beaucoup d'appréciations d'artistes et de critiques à tendances diverses et l'impression première est restée.

Les faits confirment d'ailleurs ces assertions.

Rarement Salon a fait l'objet d'études aussi sérieuses, non seulement dans la presse — ce n'est là que chose secondaire — mais encore et surtout de la part des artistes; rarement la foule a pris à une exposition de beaux-arts pareil intérêt et le fait se comprend : le public n'aime pas être traité en enfant; il ne souffre pas qu'on lui impose des admirations ou des haines, il entend juger par lui-même et, en l'occurrence, il le peut car il a sous les yeux les pièces du grand procès artistique, les divers éléments de la discussion, des spécimens de toutes les écoles.

Le Salon de Gand est donc d'un bon exemple car ses jurys ont porté de rudes coups à cette idole trop respectée : la Routine.

Les jurés de Gand n'ont pas craint de cimaiser des œuvres d'inconnus méritants et de sacrifier des productions de célébrités médiocres, officiellement estampillées.

Est ce à dire que nous nous réjouissons de la chute des anciens dieux dont les jeunes, en leur vigoureuse poussée, ont frôlé les fragiles piédestaux?

Comme nous l'écrivions récemment, il en est d'intolérants et de ridiculement orgueilleux qu'il nous plaît beaucoup de voir renversés (l'intolérance est souvent sœur de la nullité), il en est

d'autres qu'on eût pu épargner mais dont la postérité relèvera le culte.

Ceux-là, ceux qui barraient la route de leur encombrante personnalité, de leur ventripotent officialisme, de leur suffisance antique et solennelle, de leur fatuité de parvenus (on parvient aussi en rampant), ceux-là, les gêneurs, reçoivent au Salon de Gand une leçon rude et méritée!

Les gêneurs doivent être, en cette matière, nos irréconciliables ennemis, car la liberté — liberté d'école, de système, de sujets, de facture, que savons-nous encore! — est de l'essence de l'art...

Comme le dit Maxime Ducamp dans ses *Souvenirs littéraires*, « restreindre l'art, l'émonder, l'empêcher de s'étendre, le clore dans une formule — classique, romantique, réaliste, sensualiste, matérialiste, peu importe — c'est le diminuer, ne pas le comprendre et en faire une chose hiératique qui peut être intéressante, mais qui devient promptement insupportable. *L'art ne vit que de diffusion*. L'enfermer dans une règle, c'est l'étouffer; il ressemble alors à ces plantes élevées dans les appartements : elles ne sont qu'une apparence et n'ont plus ni parfum, ni couleur. Les grands mots n'y font rien; on peut invoquer le respect des traditions ou l'étude de la nature, rien n'équivaut à l'initiative individuelle... »



Partant de ce principe large, il faut admettre (ce qui ne veut pas dire admirer) toutes les tentatives sérieuses, et faire bon accueil aux dignes représentants des diverses tendances : c'est ce que les organisateurs du Salon de Gand ont fait, d'une façon peut-être trop restreinte encore, mais d'une façon très apparente et c'est de cet éclectisme qu'il importe de les féliciter; toute la presse les en a loués d'ailleurs.



Les Salons gantois ont souvent la chance d'abriter une œuvre sensationnelle, un « clou »; il y a trois ans c'était le carton de Lambeaux qui fut tant et si vivement discuté; cette fois c'est l'*Artevelde* de GUSTAVE VANAISE, œuvre de puissante conception et d'exécution superbe en sa correcte aisance.

On connaît le motif décrit par tous les quotidiens et vulgarisé par la photographie; le titre complexe le correspond pas exactement au sujet représenté : le grand communier flamand se promène à travers le pays en ambassadeur ou en chef de parti et s'il est *acclamé* ce n'est certes pas d'enthousiasme.

Quant à sa *mort* et à sa *glorification*, elles échappent presque à l'attention du spectateur et l'on pourrait sans inconvénient supprimer la partie cintrée du tableau, la toile principale étant complète et présentant à elle seule l'unité indispensable à toute œuvre d'art.

Mais si remarquables sont les qualités de composition, de



dessin, de couleur, de style de cette page magistrale, que les critiques, quelles qu'elles soient, n'ont qu'un caractère accessoire.

Va.aise est dès maintenant classé parmi les chefs de l'École belge.



S'il est encore des toiles de dimension au Salon, il y est peu de « grande peinture » au sens attaché jadis à cette expression, — alors que l'on classait sous cette rubrique : la peinture mythologique ou héroïque, la peinture religieuse et la peinture d'histoire.

Les VAN BIESBROECK, père et fils, sacrifient à la mythologie et aux légendes un talent qu'ils pourraient mieux employer; ils sont de leur siècle, peut-être, mais à coup sûr de la première moitié de ce siècle.

La mythologie sert aussi de prétexte à certains artistes tels CAROLUS DURAN — un talent fortement surfait — pour découvrir indiscrètement des formes gracieuses : les beaux nus sont presque introuvables au Salon; il y a quelques « déshabillés » qui ne comptent guère.

SPRAGUE PEARCE et deux ou trois artistes moins forts représentent la peinture religieuse; l'*Annonciation* du premier a de charmantes qualités de naïve et fraîche distinction; le même sujet a été traité de prometteuse façon par WANTE.

Nulle la peinture d'histoire.

Pour qui la peindrait-on?



Comme il le fallait prévoir, le réalisme pur et simple n'a pas suffi longtemps aux artistes d'élite; pendant qu'on patageait en pleine convention le retour sincère à la nature put paraître chose insensée; puis l'impossible fut envisagé comme un idéal atteignable; plus tard, enfin, on voulut mieux.

Deux courants se sont manifestés, ces dernières années, chez les artistes qui procèdent de l'école réaliste : les uns, sous l'impulsion des idées régnantes, sont allés au peuple, les autres ont cherché dans un certain mysticisme, dans une forme symbolique le relèvement d'un art qu'ils estimaient trop « terre-à-terre ».

Aux premiers, aux *Peintres du peuple*, nous avons consacré déjà une courte étude (1).

Il est au salon de reposantes scènes populaires mais il en est aussi de révoltées. GRÖNVOLD, par exemple, expose une expressive et recueillie figure de campagnard qui dit dévotement le *Benedicite* avant de prendre son très frugal repas : c'est moins la représentation d'une scène d'intérieur pauvre qu'une synthèse de la misère résignée parce que croyante.

---

(1) Voir le *Magasin littéraire* du 15 août.

En ses dimensions relativement restreintes, ce tableau a toutes les qualités de la « grande peinture ».

Et quelle exécution! La gamme du tableau est noire, mais comme ils vibrent, comme ils sont « sonores » si l'on peut ainsi parler, tous ces tons sombres!

HUBERT VOS nous montre un pauvre et pittoresque intérieur où le tintement de l'*Angelus* fait suspendre les occupations de la ménagère et les jeux des enfants.

VERSTRAETE fait partager, en un tableau d'un réalisme poignant, le respect mêlé de terreur qu'inspire aux paysans la « terrible visiteuse », la mort.

Les peintres des marins sont peu nombreux, mais il en est qui décrivent éloquemment les mauvais côtés de cette pénible vie.

La mer est démontée, une barque qu'on ne voit pas mais qu'on devine se rend à la tourmente; sur la plage un prêtre en surplis, derrière la croix que la rafale courbe, dit les dernières prières tandis que la foule impuissante et éplorée s'associe aux touchants adieux et au suprême pardon de l'Eglise à ses plus chers enfants : les humbles, les vaincus dans la lutte pour la vie.

Cette toile dramatique est de MAYNÉ.

L'ouvrier de l'usine et de la mine a d'éloquents interprètes : MEUNIER dont les peintures originales, heurtées, étranges de près, à distance fondues comme des pastels, représentent rudimentairement mais par des lignes simplifiées, stylisées, les plus mal partagés des travailleurs, ceux à qui manquent pendant la plus grande partie de la vie : l'azur du ciel, la verdure des plaines et le soleil, le beau et bon soleil qui égaie et réchauffe.

Dans son tableau intitulé *Sans travail*, OSCAR HALLE évoque les mauvais jours, les jours sans pain, la faim qui ronge les corps et aigrit les âmes tandis que LUYTEN nous montre, terrifiante, une explosion de colère populaire, réunion atrocement mouvementée de lutteurs, de batailleurs pour la vie.

Cette toile renferme d'excellentes qualités de composition et d'exécution, mais elle manque d'air et d'espace.

Les scènes tristes dominant dans les productions des peintres du peuple et leur multiplicité s'explique naturellement par l'abondance, hélas trop réelle, des sujets émouvants

Voyez la page douloureuse exposée par VAN AKEN, *Misère humaine*; l'on y voit une jeune femme, exténuée par la maladie, se dresser péniblement sur sa couche; voyez encore l'*Agonie d'un enfant* par COGHE — un prix de Rome qui a conservé quelques qualités d'artiste mais qui est devenu un piètre peintre...

Si dans la vie des humbles il y a beaucoup de pleurs, il y a aussi des sourires, des rayons d'espoir, des échappées sur le bonheur; à preuve le tableau, *A l'heure de midi*, de VALKENBURG : un ménage où le père lutine l'enfant, pendant que la mère prépare le repas familial; à preuve encore, les gais et vivants tableaux de VAN LEEMPUTTEN qui décrit à merveille les sérénités des pieuses et reposantes matinées dominicales et les *Retours de pèlerinages*.

Le dessin de cet excellent artiste est serré et sa peinture brillante et saine; voilà un peintre qui a su profiter des progrès réalisés par les peintres contemporains sans se lancer aux extrêmes.

CLATS aussi est, à de certains moments, peintre du peuple, peintre des laboureurs.

Peu de tragique chez lui; il peint de préférence le calme machinal et la placidité légèrement paresseuse des occupations rurales. — comme dans son *Déclin de jour*, effet de lumière sur la neige justement observé.



Comme opposition aux *peintres du peuple*, aux descriptifs des réalités sociales, voici les *peintres de l'idée*, du symbole, les peintres littéraires ainsi qu'on les appelle souvent.

Ce sont des âmes délicates en des corps de rêveurs, des artistes que le terre-à-terre écœure et qui, d'une aile souvent trop lourde, se dirigent vers les sommets.

Après avoir décrit les misères de la plèbe, notamment dans cette belle série de tableaux intitulée le *Lin*, LÉON FRÉDÉRIC s'est élevé à son tour.

Son triptyque du Salon, intitulé la *Sainte Trinité*, suscite les plus vives discussions.

D'aucuns sont enthousiastes de cette composition tripartite, d'autres la dénigrent violemment et s'en vont en haussant les épaules.

Pourquoi s'emballer? Pourquoi ne pas discuter froidement le pour et le contre?

Oh! les emportements irraisonnés du vulgaire!...

Il y a beaucoup de bon mais il n'y a pas que du bon dans l'œuvre de FRÉDÉRIC. Une première qualité de l'artiste c'est l'originalité de facture — ce qui n'est pas rare — et l'originalité des idées — ce qui n'est pas commun. N'est-ce pas une idée neuve et charmante que celle qui consiste à représenter le « renouvellement » biblique « de la surface de la terre » par ces deux anges de la Passion, vêtus de voiles noirs, promenant par le monde la Sainte Face du Sauveur et, dans leur pèlerinage triomphant, faisant éclore les fleurs des vertus là où croissaient les ronces et les épines des passions et des vices?

Le panneau de gauche, qui représente *Dieu le Père* lançant les mondes dans l'espace tandis que l'*Humanité sanctifiée* s'élève vers lui en blanches théories, est-il d'une inspiration banale?

Le panneau de droite est le moins réussi, encore montre-t-il de rares qualités d'invention, une louable recherche d'inédit.

L'œuvre impressionne.

Quant aux mérites de l'exécution, ils sont nombreux : le dessin des angelots est charmant et leur expression ravissante; la peinture est généralement d'une fraîche tonalité.

Après cela, il est facile de concéder que la figure du Christ, si expressive soit-elle, manque de distinction, que certaines parties sont faibles, d'autres « fatiguées » — comme on dit à l'atelier.

Mais quoi qu'il en soit, sachons reconnaître que FRÉDÉRIC est un vaillant travailleur, un travailleur de talent, une personnalité de valeur qui marquera dans l'histoire de l'art belge.

Être « quelqu'un » en art est si difficile; être « quelconque » — presque tous les artistes le sont!

A. CAHEN a symbolisé, non sans grandeur, *la Charité*.

Son tableau est d'une heureuse composition, d'une belle harmonie des lignes, mais d'une tonalité trop sourde.

Étranges *les Parfums du soir* de JACQUE, *les Fleurs du mal* de MIDDELEER, vues aux XX. *la Discorde* de DOUBLET, peinte en manière de tapisserie; étranges aussi et même caricaturaux *les Soirs* de CRACO...

En ce genre plus qu'en tout autre, il importe de se méfier des exagérations. Ainsi *les Vierges folles* de MORTE renferment certainement des qualités et la figure debout est d'une belle silhouette, mais pourquoi présenter au public qui se détourne avec un légitime dégoût cette ruine humaine accroupie à l'avant-plan?

Le système de moralisation qui consiste à présenter l'Ilote ivre est vraiment trop spartiate pour être encore toléré à notre époque.

A citer encore un tableau qui passe inaperçu et dont l'intensité de sentiment rachète des défauts d'ailleurs apparents : *les Explorés* de LEEPOELS avec cette inscription : « Croyez et vous serez consolés, » têtes de campagnards, priant, suppliant, entassées dans un cadre trop restreint, mais singulièrement expressives.



Les bons portraitistes sont peu nombreux au Casino mais on peut qualifier de maîtresses œuvres certains portraits, tels celui de Renan par BONNAT et celui de feu le ministre d'Etat Tesch par DE LALAING. Ces deux toiles sont d'une très belle venue et les caractères comme les physionomies des modèles sont rendus à la perfection.

Le portrait de de Lalaing se rapproche singulièrement du grand art : par sa construction savante et solide, par ses larges allures, par l'entente des lignes et la sévère sobriété du coloris.

Il y a beaucoup de vie dans le portrait de M. Auguste P. G. par DE LA HOESE...

Il n'est pas de plus horripilante besogne pour l'artiste que l'exécution du portrait... des décorations d'un homme politique; CLUYSENAAR a été chargé de pareil travail et il nous présente, outre les émaux éclatants et les rubans de moire multicolore, le portrait ressemblant de l'honorable président du Sénat belge.

A remarquer encore quelques beaux portraits d'hommes sagement et sobrement traités par J. JANSSENS, M<sup>lle</sup> DE HEM, HALKETT...

Il est de jolis portraits de femmes.

Très spirituellement touché, par exemple, le portrait de M<sup>lle</sup> Juana Romani par ROYBET, symphonie en noir où éclatent les trilles des

yeux veloutés et espiègles, d'une bouche rieuse et un peu sensuelle.

C'est plutôt la délicatesse, la distinction qui font remarquer le portrait de la belle-sœur de l'artiste, par DOYEN.

Rien de lumineux et de doucement rayonnant comme ce visage pâle et ces épaules ivoirines que font valoir, sans dureté d'opposition, les noirs chauds d'un costume de velours.

On revient avec plaisir à ce portrait très chastement séduisant.

MACHARD et GOMERRE sont les peintres attirés des élégances parisiennes et ils s'acquittent à merveille de leur agréable mission : personne ne sait comme eux dire le charme capiteux de ces élégants produits des serres chaudes de Paris.

C'est de l'art souverainement habile, mais du grand art, point!

Le talent de COURTOIS est d'une précision rare et d'un cachet fort distingué.

Très délicates mais un peu atones les figures de DU JARDIN.

M<sup>lle</sup> ROSZMAN est toujours en progrès; elle gagne du style et une singulière finesse de palette; son portrait de femme, qui fait pendant à la tapageuse figure de Machard, est une œuvre de sérieux mérite.

Mais ce ne sont là, direz-vous, que Français et Belges : si nous n'avons ni Lenbach pour représenter l'Allemagne, ni Alma Tadema pour représenter l'Angleterre, en fouillant dans les compartiments, l'on trouve ça et là une œuvrette, une petite tête d'outre-Rhin et d'outre-Manche qui valent un moment d'attention.

Les portraitistes hollandais sont représentés par THÉRÈSE SCHWARTZE, un des plus beaux et des plus robustes talents féminins de notre époque : son groupe familial, ensemble trop assombri, renferme de magnifiques morceaux, notamment une tête d'enfant ravissante.

Puisque nous parlons de portraits groupés, signalons le tableau, diversement apprécié par le public mais fort prisé par les artistes, de BESNARD, tableau représentant la famille de l'auteur.

Par l'originalité et l'acuité de sa vision, par la sincérité de sa facture Besnard est un des artistes qui auront le plus contribué à l'évolution de l'art contemporain : il est, sans discussion possible, un des chefs les plus autorisés de l'école moderne.



Quelques beaux tableaux de genre : pages tristes de la vie réelle justement observée et habilement rendue comme *Misère* — la misère du Tapeur des soirées dansantes — de RICHIR; toile expressive et habilement traitée comme *l'Idiot* de LAROCK, œuvre forte et neuve d'un artiste presque inconnu. En voici le motif : dans l'angle formé par deux murs rouges, dans un véritable coin à immondices, est accroupi le malheureux au regard de bête méfiante; au coin opposé deux gamins — de l'âge où l'on est sans pitié — s'appêtent à taquiner le sujet de leurs habituelles méchancetés.

Les expressions sont justement observées et le tableau est d'une belle couleur rouge peut-être trop uniforme.

DAVID OYENS traite d'un pinceau léger et spirituel de gentils intérieurs; son *Antichambre d'un dentiste* est une perle d'observation et un chef d'œuvre de rendu aisé.

Le *Sacrifice* de DE RICHEMONT — deux femmes (mère et fille?) qui brûlent de compromettants papiers — est mieux qu'une curieuse étude de lumières différentes, c'est une page d'un intense sentiment.

IMPENS sombre de plus en plus dans le bitume, — cette Mer Morte où tant de peintres d'intérieurs font naufrage...

Sans être de première force — cette constatation ne coûte rien à notre chauvinisme — certains genristes gantois promettent beaucoup; tels WILLAERT dont le *Tisserand* est fort apprécié, DE WETTE, dont l'*Ecole* et l'*Atelier* sont des œuvres sérieuses et pleines de belles promesses; voici un intérieur misérable très détaillé et très typique de VAN MELLE, dans une gamme peu ordinaire à l'artiste que les sujets clairs séduisent souvent,

Mais c'est à Anvers que le genre fut toujours cultivé avec beaucoup de succès — succès local surtout.

Seulement les Anversois ne donnent plus avec le même ensemble; ils sont moins moutons de Panurge que jadis et c'est tout profit pour l'art que ces scissions qui ne datent que d'hier, mais qui permettent déjà à des personnalités de talent de se faire jour.

A côté des BRUNIN — très habile mais combien conventionnel et froid! — des RATINCKX, des DE SMET, des VAN SNICK, il y a MERTENS, par exemple, qui s'est débarrassé courageusement des anciennes entraves et dont la bonne volonté sera, paraît-il, récompensée de la médaille.

Bénis soient ces accès d'indépendance, ces révoltes qui permettent à l'artiste de développer son originalité et de faire œuvres personnelles!



Les paysagistes, — au sens le plus large du mot, c'est-à-dire non seulement ceux pour qui le site est le principal mais encore ceux qui font mouvoir des figures dans un milieu champêtre n'ayant dès lors plus que l'importance d'un décor — ont noté le plus promptement et le plus exactement les diverses phases de l'évolution artistique contemporaine.

Quelle intéressante étude que celle du paysage moderne en Belgique avec Fourmois, Boulanger, Coosemans, Rosseels, Courtens et un luministe comme Claus, pour principaux jalonneurs!

Rosseels et Courtens se sont abstenus.

COOSEMANS est représenté au Casino par un automne largement traité, stylisé, deux études d'arbres superbes au point de vue de la structure et un site boisé que le voisinage d'un aveuglant effet de soleil de Claus rend noir et veule.

CLAUS est pour l'instant le chef de la jeune école paysagiste belge, de celle qui recherche la lumière tout en tenant compte de la forme, du cube des objets et en refusant de systématiser la facture.

WYTSMAN se rapproche de Claus; ses tableaux ont de belles qualités de couleur vibrante mais leur facture est peut-être trop uniforme.

BAERTSOEN établit une brillante transition entre les tenants des anciennes écoles et les modernistes; sa *Ville flamande, le soir* obtient un vif et légitime succès; son *Mariakerke* et ses esquisses sont moins goûtés du profane que des artistes.

Moins dans le mouvement, BINJÉ, VERSTRAETE, CRABEELS, VERHEYDEN exposent cependant des pages importantes qui font grand honneur à l'école paysagiste belge.

Les paysagistes anglais « saucent », c'est-à-dire donnent une fausse patine, parfois très harmonieuse, à leurs vues champêtres tandis que THAULOW peint la neige avec une vérité et un brio superbes.

A signaler quelques beaux paysages français, alliant à des recherches adroites une facture sobre et harmonieuse avec parfois une pointe de modernisme : BINET a de charmantes recherches de ton et une mise en page soignée, LE POITTEVIN est très poétique, COLLEYE et TANZI se font remarquer par un faire large, aisé et un caractère de grandeur que nos compatriotes atteignent rarement.

Parmi les peintres de la figure en plein air, outre ceux déjà classés dans d'autres catégories — dans celles des peintres du peuple par exemple — il faut noter CARPENTIER dont les figures ont quelques duretés déplaisantes, VERDEYEN qui obtient de belles tonalités mais surtout GRÖNVOLD et CLAUS qui saisissent admirablement l'éparpillement des rayons lumineux.



Les marinistes sont nombreux; les uns tels que KROYER et TEN KATE n'ont que des pochades, des impressions mais combien distinguées! les autres exposent des œuvres mûries : BOUVIER peint le calme majestueux des flots illuminés, LEMAYEUR rend les lourdes splendeurs du couchant, VAN DAMME brosse à la Courtens les bras de mer colorés et mouvementés, MARCETTE saisit habilement les aspects fins, l'humidité vaporeuse et irisée de la mer à ses moments de coquetterie, A. COGEN excelle à peindre les gris délicats de la mer du Nord tandis qu'OLIVÉ accentue les tons de turquoise et de lapis-lazuli de la Méditerranée.



Les peintres de fleurs et d'accessoires n'ont guère apporté de notes nouvelles.

Les sujets et factures des SØGHERS, DE KEGHEL, G. MEUNIER, etc. sont connus. M<sup>me</sup> WYTSMAN expose une charmante *Prairie rose* et M<sup>lles</sup> GELEEDTS sont fort en progrès.

A mettre hors pair cependant les vigoureuses et chaudes études de fleurs d'OLDEWELT, des *Iris* et des *Coquelicots*, fleurs banales, peintes et repeintes, mais rarement traitées avec cette maestria : c'est du bel art!



Les aquarelles, pastels et gravures méritent une visite; il y a dans les deux compartiments qui leur sont spécialement affectés des choses gentillettes mais aucune œuvre sensationnelle ou révolutionnaire.

Les mêmes noms honorables figurent au bas de productions normales et cet aperçu est suffisamment long pour ne pas multiplier les nomenclatures.



La statuaire a, elle aussi, son évolution plus lente, plus raisonnée, plus méthodique que celle de la peinture — parce que son essence même s'oppose aux brusques écarts, aux essais fantaisistes, aux extravagances — mais néanmoins très réelle et aisée à constater. La statuaire trouve de nouveaux sujets et rajeunit ses procédés.

MEUNIER, par exemple, traite de très originale, primesautière et libre façon des sujets empruntés à la vie des humbles, les dédaignés d'autrefois; son petit bronze *le Grisou* est un chef-d'œuvre, du Millet transposé; LAGAE a un groupe superbe en son grandiose réalisme; d'autres encore se montrent innovateurs hardis et atteignent des résultats inespérés.

Certains statuaires ont de moindres audaces, mais leur modelé appliqué à des sujets modernes est plus indépendant et plus rationnel : voyez les œuvres de DE RUDDER, de VANDEN BOSSCHE, de LE ROY, de MAST.

La sculpture d'héroïque qu'elle était jadis est devenue humaine tout comme la grande peinture.

Et chaque jour la convention cède du terrain au sentiment.



A ces lignes faut-il une conclusion?

L'école belge semble plus que jamais en possession de tous ses moyens, elle a plus que jamais le sens de la couleur et l'habileté technique.

Ce qui lui manquait absolument jadis semble lui venir peu à peu (si peu!) : l'idée, l'intelligence, « cette compréhension esthétique qui se manifeste plutôt par l'intention que par le rendu. »

Il est temps pour nos artistes de ne plus s'occuper trop exclusivement de l'effet d'ensemble et de l'aspect harmonieux, mais d'approfondir l'idée et d'étudier la forme, pour serrer leur composition et consolider leur dessin, toutes choses bien plus essentielles à l'art que la justesse de la couleur et la vérité matérielle.

Ce conseil, qui leur fut donné, il y a beau temps, par Louis Pfau (1) est d'une incontestable opportunité.

Qu'ils travaillent donc et qu'ils étudient, qu'ils s'inspirent de la nature tout en développant leur personnalité : le vrai maître est le sentiment individuel, l'exemple des exemples sera toujours la nature mais il n'y a que les idées supérieures qui font l'œuvre d'art — en s'y réfléchissant.

Gand, 10 septembre 1892

ALBERT DUTRY

---

(1) *L'art contemporain en Belgique.*





## LES BALLADES RUSSES

de l'Abbé H. HOORNAERT (1)

---

**B**ALLADES RUSSES! La vue de ce titre — se détachant coquettement sur la couverture du livre tant artistique de M. l'abbé Hoornaert — évoqua immédiatement en nous le souvenir d'une des soirées littéraires les plus exquises de l'hiver dernier.

Lus par lui-même — en une réunion amicale et intime — les vers de notre éminent collaborateur nous avaient charmé complètement et nous avaient donné le désir de voir réunies et publiées tant de pièces dignes d'être connues, tant de strophes dignes de vivre.

C'est durant quelques trop rares journées de vacances, passées au bord de la mer, que nous arriva — très gracieusement offert et (faut-il le dire?) doublement bien accueilli — ce volume de poésies, enrichi de deux remarquables eaux-fortes de Daniel De Haene.

Le vers, surtout le vers à allures quelque peu épiques — comme celui de l'abbé Hoornaert, — se lit bien dans l'accompagnement du rythme grandiose de l'Océan ou

---

(1) A Gand, chez Siffer. Prix fr. 3,00. — Des 53 morceaux que renferme le volume, quelques-uns seulement ont paru dans le *Magasin littéraire*; les autres sont complètement inédits.

de la forêt. Aussi, pour retrouver, avec nos impressions de l'hiver dernier, des émotions et des joies nouvelles, emportâmes-nous le livre, dans une flânerie le long des flots : et, vers le soir, couché dans un pli des dunes, les yeux illuminés des rouges rayonnements du soleil couchant, le front caressé par la fraîcheur de la brise marine, l'âme bientôt emplie de poésie mystérieuse, nous lûmes ces pages fortes et mélodieuses.

C'est la Russie que le poète chante et fait revivre en ses vers sonores : *pays d'âmes vagues*, selon la parole du V<sup>e</sup> Melchior de Vogué, la Russie, avec ses mœurs traditionnellement asservies, avec sa superstitieuse piété, ses légendes étrangement héroïques ; avec sa société si insolemment raffinée et fastueuse ici, si sordidement misérable là-bas ; la Russie avec la tristesse infinie de ses steppes sans bornes et le deuil perpétuel de ses neiges sans fin ; la sainte Russie, avec ses villes fameuses, avec son histoire mystérieuse et ses grands hommes fabuleux, avec son fier et indomptable fanatisme !

Peuple et pays énigmatiques, région attirante, que l'on croirait plutôt, en leur immobilité, destinés à l'inquiète méditation de notre âme qu'à l'existence subjective et propre, tant les contrastes sociaux y sont âpres, tant les conditions de la vie y paraissent hostiles.

Sujet plein de grandeur et de richesse assurément et bien digne de tenter le poète à la fois contemplatif et descriptif qu'est Hector Hoornaert.

Et quel ravissement pour l'esprit de voyager en compagnie d'un artiste excellent à saisir et à fixer les aspects vrais et profonds des choses vues, d'un poète curieux des beautés inexprimées, d'un psychologue avide de sonder et de dire les sentiments qui sommeillent au fond de l'âme populaire ! A mesure qu'avec un tel guide nous avançons dans notre exploration, nous concevions en nous l'image de la Russie, — vaste apparition neigeuse et engourdie — dont les contours se précisaient

harmonieux et dont les détails se révélaient dans un lumineux achèvement.

Au point de vue littéraire, deux choses surtout nous plaisent dans le recueil de l'abbé Hoornaert.

C'est d'abord le principe sainement éclectique dont s'inspire le goût du poète.

C'est ensuite la richesse variée de la forme.

L'abbé Hoornaert est un moderne, enthousiaste des formes rajeunies et des néologismes heureux.

Mais son modernisme ne va pas sans mesure ni discernement.

Progressiste, il n'est point radical. Il ne rejette point de parti-pris les formes consacrées, il n'embrasse point aveuglément les nouveautés téméraires, mais il ose et sait parler la vieille langue française, comme il ne craint pas de créer et d'écrire un vocable inédit, une tournure audacieuse.

Il aime la fantaisie, pourvu que le goût le plus pur n'ait rien à lui reprocher.

C'est — nous semble-t-il — d'écrivains de cette trempe, et — pourquoi ne le dirions-nous pas? — de maîtres de cette envergure que notre jeunesse a surtout besoin.

Ils indiquent par leur exemple les concessions qu'il convient de faire à l'esthétique en formation, en même temps qu'ils montrent les principes qu'il est nécessaire de respecter toujours, au-dessus des règles qu'il est licite de sacrifier parfois.

Aussi est-ce avec cette préoccupation d'y trouver un guide à la fois aimable et sûr qu'il importe de lire l'abbé Hoornaert.

C'est — nous l'avons dit — en une langue toujours opulente en sa diversité que le poète chante les sujets qui l'inspirent.

Tantôt solennel et tantôt simple, tantôt grave et tantôt familier, suivant le tableau qu'il doit peindre,

selon la chose qu'il veut dire et l'impression qu'il entend rendre, l'artiste verse partout l'abondance des lumières et des couleurs.

Son vers semble presque toujours coulé d'un seul jet en sa forme sculpturale; il est aisé et souvent trouvé, sans effort semble-t-il. Et cependant l'abbé Hoornaert est un travailleur difficile à contenter. J'ai ouï dire que sa phrase dont le son est si pur et où le mot propre se rencontre toujours naturellement a été souvent, sans qu'il y paraisse, polie et repolie, aiguisée et affinée, dans ce combat si âpre, que nous connaissons tous, entre l'idée, d'abord entrevue, puis possédée et enfin exprimée en une forme si difficilement adéquate.

Lutte dont Virgile lui-même a senti les amertumes cuisantes lorsque mourant il voulait livrer aux flammes cette *Enéide* tant musicale et douce!

S'il fallait choisir parmi les pièces qui forment le recueil des *Ballades russes*, nous mettrions avant les autres les morceaux à allures légendaires et héroïques. Les vers martelés d'une main vigoureuse, les tableaux dessinés d'un crayon mâle, y foisonnent partout.

Combien nous a plu entr'autres *le Châtiment de Sviatogor* où l'on trouve des strophes comme celles-ci qui — selon la remarque qui en a déjà été faite — ont un vague parfum de *la Légende des siècles* :

— Le géant primitif, fils des vieilles légendes  
Sviatogor, le rare et vigoureux héros,  
Souffre du vif tourment de ses forces trop grandes.

Les bois l'ont en horreur; devant ses pas brutaux  
Les fleuves débordés escaladent leurs rives  
Et sa lance d'airain pèse mille quintaux!

Et dans l'orgueil croissant de ses vigeurs oisives  
Un soir qu'il regardait le zénith constellé,  
Sa voix poussa vers Dieu des clameurs offensives...

Et plus loin cette esquisse qui nous montre le cours  
du *Volga* gigantesque :

A travers les marais et les plaines de sel,  
Sans se heurter aux murs de ravines profondes,  
Sans chutes, jouissant d'un calme universel,  
Le *Volga* pousse en paix la masse de ses ondes.

Large et plein de limons, son grisâtre courant  
S'en va, du nord au sud, sans que rien le retienne;  
Et la neige qui fond à sa source il la prend  
Et la traîne, sans hâte, à la mer caspienne...

.....

Toujours morne et maussade il coule sans couleur,  
Long comme la Russie, il est triste comme elle;  
Malgré la majesté de sa puissante ampleur,  
L'âme en le contemplant, se refuse au coup d'aile.

Qu'on lise aussi ce récit admirable intitulé *l'Illustre Baïda*, cette légende naïve et bien russe de l'*Ascension du Christ*, l'épisode solennel de la *Soumission d'Irmak*, l'ode grandiose et saisissante intitulée *la Prédiction d'Alexis*, l'invocation déchirante et triste dénommée *Panslavisme* :

Pitié pour la douleur de Moscou! — Notre aïeule  
Qui berça tendrement les tsars dans leur berceau,  
Au fond du Kremlin se désole, toujours seule,  
Comme une vieille, bonne à tourner des fuseaux...

Partout l'on trouvera le même coup d'œil élevé et profond, des sons également purs et mélodieux, des couleurs pareillement harmonieuses et vraies.

En résumé, l'abbé Hoornaert a enrichi notre poésie nationale d'un joyau artistique travaillé dans l'or le plus fin et rehaussé des pierres les plus précieuses. Son livre est fait de main d'ouvrier. Il demeurera et — nous en formons le souhait — il ne restera pas seul pour illustrer le nom de son auteur.


JANSSENS DE BISTHOVEN



## PÈLERINAGE A LOURDES

---

A M. JEAN CASIER

L est, je le reconnais, présomptueux de ma part de vouloir écrire sur Lourdes, après que tant d'écrivains autorisés ont célébré de si brillante manière la petite ville pyrénéenne. Mais ma témérité a plusieurs excuses : d'abord l'époque de l'année, temps des pèlerinages ; et ce fait que *Le Magasin Littéraire* n'a, depuis 1888, rien publié sur Lourdes. Cet article sera court — le front du lecteur se rassérène déjà — et il aura le mérite de la sincérité, étant écrit sur les lieux mêmes.

Au vu du titre, d'aucuns pourront croire que je vais faire un tableau des conditions *matérielles* d'un pèlerinage ; d'autres que je vais tracer le plan d'une homélie sur les dispositions *spirituelles* dans lesquelles on doit se mettre en route. Il n'en est rien : je laisse ce soin aux *Guides* ou aux *Semaines religieuses*. Je ne veux pas plus décrire les mille et un embarras d'un long voyage en chemin de fer ni gémir du lourd impôt que les buffets — ainsi qu'il est coutume — prélevèrent sur nous. Des incidents du trajet de Lyon à Lourdes par Cette, je ne retiendrai que celui-ci : nous repré-

sentâmes la Providence bienfaisante et distributrice aux yeux d'une foule de braves paysans depuis Toulouse jusqu'à Tarbes. A peine, en effet, la poussive et haletante locomotive — elle datait probablement de l'époque de Seguin — avait-elle fait halte que de tous côtés apparaissaient des montagnards au costume bien connu et porteurs d'immenses paniers de fruits. Et la machine repartait plus gaiement, heureuse d'avoir permis à ses compatriotes de vider les poches des *hommes du Nord*. C'est au reste la seule vengeance bien bénigne et nullement violente qu'aient tirée de nous les descendants de Raymond VI. Ceci se passait en 1881.

De beaucoup postérieur est le pèlerinage dont il va maintenant être question et dont purent être témoins quelques lecteurs du *Magasin* : il eut lieu à la fin d'août 1890. Et certes c'était alors un vrai plaisir pour l'esthète — le croyant n'a nuls yeux pour l'extérieur et le matériel — de visiter la petite ville pyrénéenne. Zola n'y avait pas encore fait promener son Docteur Pascal — puisque la chronique a dit vrai en clamant naguère le départ du romancier pour Lourdes; — et plus, aucun *Guide* ne venait troubler notre sommeil en nous apprenant que, seuls, quatre *municipaux* étaient préposés à la sécurité de *MM. les voyageurs*. A cette époque encore, le voyage avait un certain charme d'imprévu : les discussions avec les hôteliers sont pour moi agréables.... à distance et une fois terminées par de mutuelles concessions. Mais, en 1892, que faire contre un tarif? Le voyageur n'est plus qu'une chose, un numéro sur un registre..... Le soleil envahit ma retraite, et, réinstallé non loin de la Grotte, sur les bords du Gave, je relis ces quelques notes et m'aperçois avec stupeur que j'étais en train de faire ce dont j'annonçais pompeusement vouloir m'abstenir, c'est à dire de moraliser. Que le lecteur — si cet article en trouve quelqu'un — me le pardonne : naguère la Garonne étancha ma soif.

Le 28 août 1890, un pèlerinage lyonnais débarquait à Lourdes; le surlendemain, par une pluie d'orage, arrivait le pèlerinage belge : cette fortuite rencontre a occasionné ce récit — un peu tardif, mais qui m'est revenu à la mémoire en ce 28 août 1892 où, derechef, me voilà devant la Grotte des apparitions.

Ce serait ici le lieu d'esquisser une description de la Vierge Immaculée de Lourdes : je me récusé, ne possédant point la plume magique de M. William Ritter et préfère renvoyer le lecteur à *Quattrocentisto*. Frère Hugues, le voyant, avait dû contempler la Vierge des Roches Massabiellés et le tableau que nous décrit son magnifique historien, revient invinciblement en ma mémoire, lorsque je contemple la *Dame* « trop éthérée pour le sol lourd d'ici-bas » et que j'entends le murmure des prières.

Mais je reviens au pèlerinage belge. En 1890, je ne connaissais de la Belgique que ce qu'en disent nos manuels de géographie et je n'avais lu d'autre description de ce pays que celle, si brève mais si nette, par Montalembert en ses admirables et trop peu connues *Lettres à un ami de collège*. Bruxelles était la capitale et possédait un Hôtel de Ville dont mon *Manuel* reproduisait une gravure datant pour le moins d'Albrecht Dürer; je n'ignorais point qu'Artevelde était un bras-seur à Gand et je connaissais aussi le calembour classique de Charles Quint à François I. Là se bornaient à peu près mes connaissances et je n'étais pas sans quelques points de ressemblance avec Hermagoras. Désireux donc de m'instruire, dès le 30 août, j'aborde un ecclésiastique — la soutane ne me faisant nulle frayeur — porteur des insignes belges (cocarde rouge, jaune et noire) et nous entrons bientôt en une conversation des plus cordiales.

Son parler avait certain accent que je me permis de lui faire remarquer : sa réponse fut qu'il n'était pas



Belge, mais du Limbourg Hollandais!!! Cette déconvenue me découragea d'interviewer personne autre et dès lors je n'essayais plus qu'à comprendre en quelle langue pouvaient bien s'entretenir quelques voyageurs descendus au même hôtel que nous. Par moments il me semblait que ce fût de l'anglais, mais d'étranges sons gutturaux m'avertissaient de mon erreur ; de l'allemand? ce langage n'en possédait point les formidables aspirations... Cette année seulement, j'ai appris l'existence du *flamand* : toujours sur la foi des manuels, je le croyais un patois bon tout au plus à entretenir la discussion entre fonétistes (sic) ou folk-loristes. Je reconnais de bonne grâce mon erreur. Un Père bénédictin — de Maredsous, m'assura-t-on, — lisait son office près de la Grotte : j'aurais assurément pu lui demander si lui aussi était de la Hollande, mais ma première expérience m'avait trop profondément déçu pour que je songeasse à la réitérer.

Cette impression première, quelque peu pénible, s'effaça bientôt, est-il nécessaire de le dire? devant la piété profonde des pèlerins Belges ou Hollandais. Et depuis que je les ai vus, hommes et femmes, sous les cataractes qui inondèrent Lourdes les 30 et 31 août 1890, à genoux dans la boue, les bras en croix, durant tout un rosaire *prié* à haute voix par M. le comte de \*\*\* (le directeur de leur pèlerinage), j'avoue n'avoir plus pour eux que de l'admiration.

Leur foi robuste s'affirmait magistralement mais sans forfanterie et Lourdes est peut-être, à ce point de vue, la ville du monde où l'amour-propre et l'orgueil sont le plus effacés. Hormis quelques touristes étrangers ou quelques libres-penseurs français, on y rencontre une simplicité dans la prière vraiment remarquable. Tous les pèlerins de Lourdes comprendront ma pensée : on prie, on processionne *pour soi*, non *pour la galerie* et celui qui croirait s'y faire remarquer par ses extra-

vagances en la prière — il y en a — ou l'incrédulité se verrait appliquer l'intention de nombreuses prières afin que la Vierge le guérisse. On prie dans les rues, on supplie à la Grotte et ces prières constituent à la ville une atmosphère de piété qui vous pénètre, quoique vous en ayez.

Pour tout pèlerinage, depuis quelques années, trois processions au moins sont de rigueur, si l'on peut employer ce mot à Lourdes. Procession de l'église paroissiale à la Basilique, procession du Très Saint Sacrement, procession aux flambeaux — cette dernière chaque soir. Malgré la pluie torrentielle, ce programme fut exécuté. L'entrain de nos chants — air et paroles avaient été composés spécialement pour nous et pour la circonstance; la splendeur de nos bannières — admirables modèles de la fabrique lyonnaise, et pour la procession du T. S. Sacrement et la grand-messe solennelle du 31, la richesse inouïe de nos ornements sacerdotaux — spéciaux à la liturgie lyonnaise — attirèrent bientôt sur le pèlerinage de Lyon l'attention générale. De nombreux échos nous en revinrent, et nos Manuels de prières et de cantiques eussent été achetés à n'importe quel prix par les Belges enthousiastes, si nous eussions pu nous en dessaisir. Nous en donnâmes quelques-uns, aussi les deux pèlerinages se fusionnèrent en quelque sorte : ceux qui avaient été moins bien partagés apprirent nos airs et l'on n'entendit plus que les chants à jamais célèbres d'Ave Maria, Laudate Mariam et Nous voulons Dieu.

Mais où l'enthousiasme devint presque du délire, ce fut dans la soirée du 31 août. Belges et Français, nous venions de terminer la procession aux flambeaux qui, pour nous, Lyonnais, était la dernière. Réunis autour de la statue couronnée de la Vierge devant l'Eglise du Rosaire, nous chantions nos cantiques respectifs, lorsque soudain M. Déchelette, vicaire-général de Lyon et directeur de notre pèlerinage, prit la parole.

Dans une allocution pleine de cœur que je regrette de n'avoir pu sténographier, il remercia les Belges du beau spectacle qu'ils nous avaient donné. Et s'élevant plus haut, il félicita nos frères de Belgique de nous avoir montré la voie dans la revendication des libertés religieuses. Les cris de Vive la France, Vivent les Lyonnais retentirent alors et nous y répondîmes par ceux de Vivent les catholiques belges, Vivent nos frères de Belgique. Ce ne fut qu'à minuit que nous nous séparâmes, les uns pour aller se reposer avant le départ, les autres pour assister aux messes qui commençaient.

Un tel spectacle assurément est inoubliable, et les Belges qui en furent témoins sauront assurément retrouver sous ma prose les accents de sympathie et de vraie fraternité qui nous unirent en ces jours si tôt passés.

Le pèlerinage lyonnais de 1892, se termine et nous allons partir avant d'avoir pu souhaiter la bienvenue aux pèlerins de Liège qui arrivent le 2 septembre. Mais, par contre, nous avons accueilli les pèlerins Alsaciens-Lorrains. Puissent les Liégeois avoir un aussi beau temps que nous pour leurs cérémonies.

J'aurais voulu interviewer Zola que j'ai pu entrevoir, mais la presse quotidienne a tellement narré ses impressions que ce serait ici du superflu ! Espérons que son volume : *Lourdes* sera convenable — son intention étant d'écrire un volume spécial sur ces spectacles merveilleux qui semblent l'avoir passionné.

*Lourdes*, 28 août 1892

HUGUES VAGANAY





## PETITE CHRONIQUE

---

Il n'est pas vrai que Zola soit allé à Lourdes. Bien que nous n'ayons guère l'habitude de les prendre pour des gobe-mouches candides, nous croyons utile de le certifier à nos lecteurs. Ce voyage n'est qu'une bourde colossale de gazetiers altérés de copie, car l'on sait que ces gens-là, par un temps de vacances, sont capables de tout. Tout le monde, cette fois, s'en est donné, du canard, à ventre joie et tout le monde est content : les reporters qui noircirent du papier, le public dont la badaude curiosité s'est assouvie et Zola lui-même dont le prochain roman — c'est le cruel avis d'Edmond de Goncourt — est *bien lancé*. Mais... il n'est pas vrai que Zola soit allé à Lourdes.



*La Plume* a pris l'initiative d'une souscription aux fins d'élever un buste sur la tombe de Baudelaire, au cimetière Montparnasse. L'œuvre sera confiée au maître sculpteur Rodin. On remarque, dans la liste des membres du comité, Leconte de Lisle, président d'honneur, Mallarmé, Verlaine, Coppée, Dierx, J. M. de Heredia, Bourget, Anatole France, Edm. de Goncourt, Zola, J. K. Huysmans, Sully-Prudhomme, Moréas, de Régnier, Tailhade, Stuart-Merrill, Viélé-Griffin, et parmi les étrangers, Swinburne, M. Maeterlinck, Verhaeren, Lemonnier, Picard, Rodenbach.

Tous ces écrivains concourront à la publication d'un volume : *Le tombeau de Charles Baudelaire*.

Notons, en passant, qu'à propos de cette manifestation, le bourreau Brunetière procède, dans la *Revue des Deux-Mondes*, à un nouvel éreintement du poète.



Pour ceux qui vénèrent l'Académie et s'affligent de ne pas se rappeler les noms des Immortels, nous transcrivons ce sonnet :

En notre Académie ils sont quarante. C'est  
De Broglie et Vogüé, Du Camp, Sully-Prudhomme,  
Boissier, Bertrand, Duruy, Simon, l'ami de l'homme ;  
Legouvé, Pailleron, Renan, Rouse et Rousset.

Les évêques Perraud et Dumas, Sardou, Say,  
Lavisse, Cherbuliez, que Valbert on surnomme;  
Lesseps, le duc Pasquier, de sa prose économe,  
Mézières, Claretie et Camille Doucet,

Nôtre immortel Pasteur, Mazade, d'Haussonville,  
Taine, Ollivier, Gréard et Leconte de Lisle,  
Hervé, Marmier qui n'est pas le plus décati,

Freycinet, Halévy, Meilhac, François Coppée,  
Lemoine, cette plume, Aumale, cette épée,  
Et le plus jeune et le plus beau, Pierre Loti.



*Le Figaro* a publié récemment, de M. François de Nion, de remarquables et sympathiques articles sur le *Mouvement littéraire en Belgique*. Voici comment y est jugé, parmi d'autres, le poète des *Moines* :

« C'est un barbare qui apparaît dans Verhaeren, le plus original, le plus particulariste et le plus grand peut-être de toute la pléiade. La moustache blonde et tombante, les yeux bleus, d'une douceur rêveuse et cruelle, tels durent apparaître aux Romains de la décadence les premiers guerriers roux qui allaient leur ravir le monde; tels aux grammairiens, aux rhéteurs, aux aligneurs de phrases mathématiques durent se manifester les chants rauques des nouveaux venus, leur parler rocailleux, aux formes brusques, coupées, laissant entrevoir des infinis d'idées sous des écroulements de brumes.

« Malgré son verbe français, il est bien un Septentrional; sa rythmique, le mode de sa pensée, ses idiotismes sont d'un vieux Germain, mais visionné de modernisme énorme : le fer, les gigantesques ferronneries des ports, des digues, des ponts métalliques traversant les brouillards le hantent; d:s quais s'allongent, des départs de steam-boats trépident, des crachements de fumée se déroulent dans ses vers. Avec cela une sympathie pour les carnages, les tueries rouges, pour la mort blême et cavalcadante ; son spleen anglais s'accuse de plus en plus, accru par sa préoccupation des paysages londoniens, obscurci par les vapeurs noires des fantastiques Tamises. Et pourtant, fidèle à sa race, ses premiers regards furent sollicités par les grasses kermesses, les prairies à la Teniers. Un volume de vers, *les Flamandes*, date de cette période de son talent; mais bientôt il se septentrionalise : *les Flambeaux noirs*, *les Apparus dans mes chemins*, son prochain livre, encore innommé, sont, à ce point de vue, significatifs. »



La Monnaie, qui vient de rouvrir ses portes, donnera cet hiver, en fait de nouveautés, *Yolande*, drame lyrique de M. Albéric Magnard, *Maître Martin*, un acte de M. Jan Blockx, *Le Luthier de Crémone*, un acte de M. Jeno Hubay, et *Werther* de Massenet. On reprendra aussi, paraît-il, *Lohengrin*.



M. Eugène Demolder fera paraître prochainement un nouveau livre

de contes : *Les Récits de Nazareth*. Il prépare également sur Félicien Rops une étude dont l'*Art moderne* des 14 et 21 août a donné un fragment.



On annonce, à la librairie Demay, à Paris, de Léon Bloy : *Le Salut par les Juifs*, œuvre peu douce aux circoncis et peu tendre aux catholiques. Nous l'apprécierons quand elle aura paru.



On sait qu'Henri Heine mettait infiniment de coquetterie à faire croire au public de France et d'Allemagne qu'il écrivait aussi bien en français qu'en allemand, et qu'à force d'art il a réussi à universaliser cette conviction. Il fut le collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* où parurent, traduits, plusieurs de ses poèmes, parmi lesquels *Atta Troll*. Or, voici que dans la *Revue bleue* du 27 août, un poète, qui fut diplomate, et qui fut l'ami du célèbre écrivain, détruit par de curieuses révélations cette légende. Il paraît que les articles signés d'Henri Heine avaient toujours été traduits de l'allemand ou tout au moins revus et corrigés avec soin dans leur traduction française par un autre. Et M. Edouard Grenier cite parmi ceux qui rendaient au poète ces petits services, Lœwe-Weimar, le traducteur des *Reisebilder*, Gérard de Nerval, Saint-René-Taillandier et lui-même, Edouard Grenier, qui traduisit pour la revue des Buloz, *Atta Troll*. Comme trahison d'ami, c'est joli ; cela ferait croire qu'Henri Heine eut raison d'être sceptique.



Henry Becque a retrouvé le feuilleton du *Temps* du 8 août 1667, dans lequel Francisque Sarcey rend compte de la première représentation, au Palais-Royal, de *Tartuffe*, comédie en cinq actes, en vers, de M. de Molière. C'est un très joli et mordant pastiche de la manière de Sarcey dans ses chroniques théâtrales qui sont « lues jusqu'au Kamtchatka » et où celui qu'on a appelé, un peu grossièrement, l'oracle des mufles, se met perpétuellement en scène, en plat courtisan du public, avec tant de joviale et inconsciente fatuité. Le critique du *Temps* y malmène naturellement assez fort Molière, après avoir dit, en passant, le plus grand bien de la *Phèdre* de Pradon, « une maîtresse pièce, faite de main d'ouvrier, et qui se joue toujours avec de fort belles recettes, qui traversera les âges et que nos arrière-neveux admireront encore quand celle de M. Jean Racine sera oubliée depuis longtemps. »

En voici un passage typique, où même l'obligé accroc à la syntaxe n'est pas oublié :

« Lorsque la pièce (*Tartuffe*) a été jouée à Versailles, ou plutôt lorsque les trois premiers actes de la pièce, qui n'était pas encore terminée, ont été joués à Versailles, le roi avait eu l'obligeance de me faire dire qu'on trouverait une place pour moi si je désirais assister à cette représentation. J'ai décliné l'offre qui m'était faite. Ne voyez là, de ma part, ni un amour-propre qui serait déplacé dans la circonstance, ni cette inquiétude

un peu puérile que des hommes supérieurs éprouvent bien souvent à la pensée de sortir de leur milieu ordinaire. Je n'ai pas l'habitude de la cour, et je n'entends rien au parler cérémonieux des personnes du bel air; mais une fois en passant je m'en serais tiré tout comme un autre. J'ai expliqué, avec toutes les circonlocutions possibles, à l'envoyé du roi, les raisons qui dictaient mon refus et que les lecteurs de ce journal connaissent depuis longtemps. J'estime qu'une pièce de théâtre est faite pour le public, le vrai, celui qui passe au bureau et lâche sa pièce de cent sous; c'est à ce maître-là qu'il faut plaire et qui juge en dernier ressort. »

La fin du feuilleton est aussi jolie :

« Je demande la permission à mes lecteurs de leur annoncer un volume de moi qui paraîtra chez Barbin la semaine prochaine et qui est intitulé : *Histoire du petit banc au théâtre*. Que ce mot d'histoire ne les épouvante pas. Je n'ai pas voulu écrire un récit suivi, didactique, à la manière de Xénophon. Sous ce titre assez large et qui permet à la fantaisie de déployer ses ailes, je soulève quantité de questions qui ressortent de la morale, de l'esthétique et de la pédagogie. Ce sont mes *Propos de Table* que j'ai recueillis moi-même. »

Les Revues :

Dans la *Jeune Belgique* de juillet-août : *L'honneur de Lutérath* par Georges Eekhoud; un extrait des *Esquisses provinciales* de Schtchedrine, traduit du russe par L. Wallner, des vers d'Albert Giraud, Iwan Gilkin, George Garnir, Albert Arnay; une étude d'Iwan Gilkin sur Walt Whitman.

Dans la *Plume* du 15 août : un sonnet de Verlaine à Cladel; différents articles et études sur Cladel, des fragments d'œuvres inédites de l'auteur du *Bouscassé*; dans celle du 1 septembre, des vers de Verlaine, Adolphe Retté, Rambosson, Dequillebecq, un conte d'Henry de Braisne, le portrait d'Adrien Remacle.

Dans *Floréal* de mai-juin, des vers de Severin, Georges Saint-Mleux, Auguste Vierset; des proses d'Albert Thonnar, Hector Chainaye, Camille Maclair, Gaston Vyttall, Charles Bronne, Léon Paschal.

Dans le *Correspondant* du 25 août : *Le réalisme dans le roman portugais*, M. Eça de Queiroz, par A. de Thévenet; *Dallinger* par l'abbé Kannengieser; *Gladstone* par madame Dronsart.

Dans le *Réveil* d'août, un fragment des *Prétendants à la Couronne* d'Ibsen, traduit par Georges Eekhoud; des vers de Catulle Blée, Rodrigue Sérasquier, Jean Novis, Tristan Klingsor, Friche; des proses de Léon Donnay, Auguste Vierset.

Dans la *Libre Critique* du 24 août, un article sur le peintre Evert Larock; dans celle du 4 septembre, une étude sur le peintre Hubert Bellis.

Dans l'*Ermitage* du 15 août, vers de Verlaine, Louis Le Cardonnel, Henry Bérenger, Pierre Dufay; proses d'Henri Mazel, Henri Degron, Retté, Tardivaux, Rebell.

Dans le *Mercur de France* de septembre, une belle étude de notre collaborateur William Ritter sur *Léon Bloy*; un fragment du *Latin mystique* de Remy de Gourmont; des fragments d'Ibsen; un conte de Gaston Danville, des vers de Tailhade et de Jean Court.

M. D.

## LES LIVRES

Au Ciel, poème de JEAN CASIER. — Gand, A. Siffer. Prix fr. 1,00.

Plus d'une fois le *Magasin Littéraire* a publié des vers de son dévoué secrétaire : plus d'une fois aussi il nous a été donné de dire ici tout le bien que nous pensons de ce talent poétique si pieux et si pur.

Jean Casier est un méditatif, un mystique épris des choses religieuses, un catholique fier et heureux de sa vieille foi tant consolante et tant belle. Il célèbre ce qu'il aime et il le fait en une forme qui va toujours se perfectionnant.

Son nouveau poème est le cantique d'amour chanté dans le Ciel par les élus au souvenir glorieux de la Sainte Eucharistie.

Les Patriarches, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Enfants, les Vierges, l'auguste Mère de Dieu enfin, prennent tour à tour, en des accents inspirés, la parole dans ce chœur céleste.

Un tel sujet était bien fait pour tenter la lyre de Jean Casier à laquelle notre littérature doit déjà tant d'exquises poésies religieuses.

L'idée est originale et grande : au sein de la gloire paradisiaque, parmi les splendeurs que l'œil n'a point vues, au milieu des harmonies que l'oreille n'a point entendues, face à face avec la Trinité Majestueuse, en possession de la récompense inappréciable, les Saints se souviennent des mystérieux abaissements de Jésus-Christ, du Sacrement miraculeux par lequel tant de fois ils ont sur la terre communiqué en la Divinité miséricordieuse.

Et transportés d'amour, ils entonnent un hymne enthousiaste à la mémoire de l'Eucharistie Sainte.

Il fallait à une telle pensée, une expression élevée, un verbe solennel et sonore, l'accent grave et profond des grandes proses que l'Eglise chante parmi les pompes du culte et les alleluias triomphants des jours de joie.

Le poète a réussi à se mettre à la hauteur inusitée d'un tel sujet. Son vers a quelques reflets des chœurs immortels d'Esther.

Combien saisissante est cette description de la destruction du monde, qui débute ainsi :

*L'ire sainte a soufflé sur l'univers... Tout être  
A péri dans l'embrasement ;  
Le globe a sur son front senti le pied du Maître  
Peser jusqu'à l'écrasement.*

Combien gracieuse et émue apparaît d'autre part cette évocation de la Mère de Dieu :

*Une Vierge alors — celle  
Dont le trône étincelle  
Près de l'Agneau béni —  
La Vierge immaculée  
D'astres auréolée,  
Parle dans l'infini...*



Jean Casier a écrit son poème avec tout son talent et avec tout son cœur : c'est le plus bel éloge que nous puissions faire de l'œuvre et du poète.

J. DE B.

Le Cœur par CHARLES FUSTER. Paris, chez Fischbacher. — Presque en même temps que les *Ballades Russes*, nous arrivait de Paris le volume de poésies dont nous venons de transcrire le titre, et, avec lui, quelques mots très gracieux de l'auteur, nous rappelant l'étude que nous avons publiée autrefois sur son premier recueil, intitulé *l'Âme pensive*.

A cette époque, nous n'avions point — à côté de réserves très discrètes au sujet de ses tendances religieuses un peu vagues — ménagé nos applaudissements au poète et à son œuvre. Celle-ci nous paraissait, en sa forme très heureuse, une réaction sincère et salutaire contre la littérature ultra-matérialiste qui sévissait, alors plus encore que maintenant.

Plusieurs pièces du nouveau recueil ont déjà pris place dans cette Revue. C'est dire que l'auteur, qui est assez souvent notre collaborateur, nous est grandement sympathique.

*Le Cœur*, le titre un peu énigmatique donné au nouveau recueil, est expliqué par le poète en ces trois vers :

Pour essayer de ne survivre  
J'ai voulu noter dans ce livre  
Tous les battements de mon cœur.

C'est donc, au jour le jour, d'après l'impression du moment, l'histoire de l'âme humaine que Charles Fuster a voulu chanter : l'enfance avec ses espérances, ses désirs, ses peurs, ses souffrances ;

. . . les premières peines  
Les désespoirs, les folles haines  
Les rêves de l'adolescent ;

la jeunesse avec ses passions ferventes et ses amours naïves ; l'homme fait dont

Le bonheur, calme et chaud, demeure  
Dans le nid des sûres amours.

Enfin, la vieillesse, la mort et cette autre mort plus cruelle, l'oubli :

Ce cœur aura porté les chaînes  
De toutes nos amours humaines,  
Trainé le remords et l'ennui,  
Adoré l'art, l'enfant, la femme,  
Vécu tous les actes du drame  
Et rien ne doit rester de lui.

Rien ne redira plus au monde  
Qu'il aima d'une ardeur profonde,  
Souffrit d'une exquise langueur...

Et plus loïn, revenant à une pensée qui lui est familière, le poète s'écrie :

N'importe! J'ai ce rêve : il convient que je laisse  
Une œuvre où le sang coule au bout de chaque vers.

Le grand art naît parfois dans les âmes petites  
Tel, moi-même surpris des fières choses dites,  
J'achèverai mon œuvre en pâissant d'effroi!  
Et plus tard, quand j'irai dans le ciel des chimères,  
Ceux sur qui j'ai pleuré, les amants et les mères,  
Aux soirs où bat le cœur, souffriront avec moi...

Où le voit, Charles Fuster a ce don, nécessaire à ceux qui veulent ériger une œuvre forte et durable, de porter très haut son ambition et d'avoir foi dans sa mission et dans son art. Il conçoit le poète comme une âme pieuse et harmonieuse en laquelle chante et prie toute la création : si l'on n'avait abusé du mot je dirais volontiers qu'il considère la poésie comme un sacerdoce.

Belle et noble pensée qui grandit et élève l'artiste au niveau de sa vocation sublime : idée superbe qui interdit à la lyre toutes les condescendances et tous les abaissements! Et cet idéal n'est point une orgueilleuse illusion. N'est-ce point la voix de l'univers, n'est-ce point l'âme de l'humanité qui résonne et palpète dans le verbe des grands poètes? Et le désir le plus légitime de quiconque sent frémir au bout de sa plume le rythme enchanteur n'est-il point de créer entre son œuvre et le monde extérieur cette concordance aussi exacte que possible qui fera de sa parole l'expression à la fois naturelle et magnifique de la pensée universelle?

Charles Fuster a compris cette vérité.

Son sujet, c'est le cœur humain lui-même, avec ses grandeurs et ses chimères, avec ses luttes, ses douleurs, ses joies, ses défaites; c'est notre cœur à tous, personnifié en celui du poète, notre cœur qu'il fête ou qu'il console, qu'il sonde ou qu'il relève, qu'il purifie par l'amour, qu'il guérit par l'adoration et la prière.

Et combien doucement le cœur se laisse aller à savourer la simple — bien que savante — poésie dont l'auteur berce ses rêves et ses souffrances! Combien il aime cette Muse tantôt dolente et grave, tantôt joyeuse et triomphante, souvent tendre, parfois naïve, cette Muse toujours occupée de lui, l'abandonné, l'assoiffé de tendresse infinie, le rassasié de déceptions et de larmes, le prisonnier rêveur, le pauvre cœur immortel que l'homme porte en sa chair égoïste et matérielle!

C'est d'un regard attentif et compatissant que l'auteur étudie l'âme humaine : il l'observe patiemment, il tâche de la surprendre en ses mouvements irrésistibles, il l'éclaire d'une pensée noble, bienfaisante, ingénieuse.

L'artiste d'ailleurs n'est pas inférieur chez lui au psychologue.

Quels vers sont plus gracieux et plus aisés que ceux-ci, pris dans « Chansons de mer » :

Les vaisseaux partants vont sur la mer grande,  
Mes rêves aussi.  
Quel est leur destin? Je me le demande  
Et j'en ai souci.

Les vaisseaux heureux reviendront d'Asie  
Des perles au flancs :  
Tels les rêves gais de ma fantaisie  
Tout bleus et tout blancs.

Les tristes vaisseaux, aux carènes lasses,  
Aux matelots las  
Contre les rochers crevant leurs carcasses  
Sombrent là-bas.

Je gardais au port de très anciens rêves...  
Chercheurs de périls,  
Ils tentent la mer : des féériques grèves  
Me reviendront-ils?

Les rochers sont prêts, la vague est friande,  
J'en reste transi...  
Les vaisseaux partants vont sur la mer grande,  
Mes rêves aussi.

Charles Fuster a grand souci de la forme. Son vers n'est point improvisé bien qu'il soit généralement facile. Il se montre respectueux de la forme traditionnelle et de la langue tant malmenée par certains. Il a l'expression propre et heureuse, les teintes justes, les images agréables, parfois nouvelles et rares.

Ecoutez la confiance du travail auquel le poète se livre pour fixer le vers rêvé et insaisissable :

Que de vers on écrit! Celui qui survivrait,  
Le plus chéri de tous, reste le plus discret :  
On ne le peut fixer, par force ni par ruse.

Beau rêve inexprimé, qui console de loin,  
Beau vers qu'on a dans l'âme et qu'on n'écrira point,  
A vous poursuivre ainsi notre chagrin s'amuse.

Grâce à vous nous gardons le charme du désir :  
On chérit doublement ce qu'on ne peut saisir,  
Et c'est pour ses refus qu'il faut bénir la Muse.

Et ailleurs :

Qui donc es-tu? — La Forme. — Et tu résistes? — Oui.  
— Mais, déesse, bourreau, je te prends à la gorge.  
Airain glacé, démon de bronze, je te forge,  
En dussé-je, d'hoireur, tomber évanoui...

C'est par de tels combats, c'est grâce à de telles luttes que l'on enfante une œuvre d'art véritable, grande par la pensée comme par l'expression.

Charles Fuster nous écrivait récemment, en nous parlant du recueil que nous venons de signaler à nos lecteurs : « Voici le livre. De longtemps je n'en publierai pas d'autre : c'est sur celui-ci que j'aimerais à être jugé... »

Le jugement sera certes hautement favorable. Mais ce serait une faute, que l'auteur ne se ferait point pardonner, si désormais il gardait le silence.

Ch. Fuster est un poète richement et noblement doué : il aime le travail. Qu'il continue dans la voie où il est si brillamment engagé : qu'il y persévère sans hâte, poursuivant et épurant chaque jour son idéal spiritualiste et chrétien, avec la tenacité d'un artiste véritablement amoureux de son art : il pourra lui être donné quelque jour de réaliser l'espoir entrevu qu'il célèbre en ces beaux vers :

Je rêve de génie encor plus que de gloire.  
Toi, Beau, calice étroit, à mes lèvres fermé,  
Je voudrais, d'un seul coup, t'arracher et te boire  
Et m'enivrer-encor après m'être pâmé.

Toi, forme, je voudrais, d'une étreinte sauvage,  
Te prendre, et, te serrant avec des bras d'airain,  
Pour toujours, malgré toi, te lier d'esclavage  
A l'idéal, le maître ardent et souverain;

Toi, langue maternelle, encor mal possédée,  
Je voudrais te couler en tunique de feu,  
Sur les plis, sur les flancs, sur l'âme de l'idée,  
Comme un vêtement d'or enveloppant un dieu!...

JANSSENS DE BISTHOVEN

**En vacances**, par le baron DE HAULLEVILLE. (Bruxelles, Lacomblez.)

Livre attachant que celui-là, par sa variété d'abord, car il nous promène des mysticismes de Trèves aux mœurs électorales des Ardennes, par sa sincérité surtout, sa justesse de note, son admirable « c'est cela »; oui c'est cela, c'est bien cela, ces notations de la fruste et patriarcale Campine, c'est bien cela encore ces croquis de vie ardennaise, joyeuse, ripailleuse et bourguignonne — le tout écrit dans ce style leste, pimpant, gaillard, savoureux, relevé tantôt d'une pointe de raillerie, tantôt d'un peu d'émotion.

Cette œuvre — qui est à sa seconde édition — est un honneur pour le journalisme belge.

F. V.

**Le Coup de Grisou**, par DOM LAURENT JANSSENS. (Société St Augustin; 50 cent.) — L'auteur de la *Grève* et des *Trafiquants d'enfer* vient de publier un nouveau drame, plus important que les deux premiers. La catastrophe d'Anderlues en est le sujet douloureux, — tragique par essence. Deux jeunes filles jumelles, fiancées la veille, sont (avec leur père et leur frère) enveloppées dans le terrible accident

où l'une perd la vie et l'autre momentanément la raison. L'auteur a tiré de cette lugubre donnée un bon parti sa pièce est d'une émotion vraie, d'un intérêt soutenu et croissant. Inutile de faire ressortir le caractère hautement moral de ce drame où les plus héroïques vertus sont prêchées au peuple par la bouche et l'exemple de quelques-uns des siens.

La versification est presque partout très satisfaisante : naturelle et harmonieuse.

Dom Laurent Jaussens fait bien de vouloir parler au public ouvrier — à qui il s'adresse plus spécialement par ses drames sociaux — un langage facile et familier. Loin de blâmer le système, nous aimerions à le voir plus absolu. Certaines périphrases et telles ou telles tirades représentent mal, croyons-nous, l'expression spontanée des sentiments du peuple. Chercher à voir et à sentir quelle serait vraiment dans une situation donnée le cri d'une âme simple, c'est un idéal psychologique et artistique des meilleurs : mais il est bien difficile à atteindre pour l'œil de l'artiste et plus difficile encore à réaliser devant nous, surtout en vers.

J. C.



Élévations poétiques, par RAYMOND FÉVRIER. (Paris, Fischbacher, 33 rue de Seine; 3 fr. 50). — Un volume d'une belle inspiration poétique et d'une intention morale excellente. C'est de l'art social et de propagande plus que du lyrisme subjectif. Les vers sont d'une facture simple et sans audaces, mais beaux dans leur correction et leur ampleur; des prosaïsmes toutefois et trop de mots ne faisant pas image les déparent ça et là.

J. C.



Le Poème de la Cloche, par RAOUL DE LA GRASSERIE. (Paris, Dentu; 2 fr.). — M. de la Grasserie, maître des rythmes et habile à les adapter à l'expression des sentiments divers, a voulu appliquer ses procédés à une œuvre formant une suite et un tout. Il ne pouvait comme sujet mieux choisir que la Cloche en ses manifestations variées de tristesse et de joie. L'œuvre est belle et ses 3 parties : *Les Clochers*, *Les Cloches*, *Les Sonneries*, offrent une foule de jolis détails descriptifs, d'originales images, de curieuses notations sentimentales ou philosophiques. Ce qui nous plaît spécialement, c'est la vibration spiritualiste et religieuse qui anime l'ensemble. L'auteur a eu la bonne idée de faire en maint endroit ce qu'il appelait lui-même dans une lettre « de la poésie chrétienne directe »; il y a en effet dans le catholicisme une mine poétique infiniment riche et trop peu exploitée encore. La pièce la plus caractéristique du recueil à ce point de vue est la dernière intitulée *La Messe* et comprenant quatorze divisions, depuis l'Appel et l'Entrée jusqu'à la Communion où se lisent des vers comme ceux-ci :

Le ciel intérieur infiniment rayonne,  
Il est dans la poitrine où le Seigneur se donne.

Nous n'avons plus besoin de regarder les cieux,  
C'est au dedans de nous qu'il faut tourner nos yeux,

C'est au dedans de nous qu'il faut pencher l'oreille,  
Le bien aimé nous parle et nous dit sa merveille.

Il ne faut lui rien dire, il suffit d'écouter,  
De sentir notre cœur en lui se dilater.

Le « *Poème de la Cloche* » n'est pas exempt de défauts : certaines pièces ont des obscurités, d'autres des longueurs, il se rencontre en presque toutes des vers pénibles, des tournures forcées ou des inversions désagréables. Mais ces taches — qui dépareraient peut-être davantage encore le précédent volume de M. de la Grasserie « *Les Formes* » — ne détruisent pas le charme spécial — pittoresque et familier en même temps que profond — de cette poésie abondante, vive et sincère. Pour donner une meilleure idée de l'œuvre, cueillons rapidement quelques vers, quelques strophes. *Le Clocher* débute ainsi :

Le clocher est le corps et la cloche c'est l'âme,  
Pour entendre la cloche élevons le clocher;  
Bâtissons le très haut les pieds dans le rocher,  
Qu'aucun murmure humain ne puisse l'approcher,  
Le clocher de la cloche est l'homme de la femme.

*Le Campanile* commence par cette strophe :

La cloche est seule, elle est loin de la basilique,  
Seule en son campanile au pays du soleil.  
Italie, Italie, à la ligne gothique  
Tu préféras le dôme avec la voûte antique,  
A la courbe des cieux et des formes pareil,  
Et le clocher d'un jet que suit toute l'église,  
Regardant dédaigneux ton fronton et ta frise,  
Un jour il se trouva tout seul à son réveil.

*La Flèche de Strasbourg* renferme l'expression — très vive — du patriotisme français; transcrivons la 1<sup>re</sup> strophe :

Strasbourg, ta flèche appelle et brave le tonnerre,  
Le canon respectait ton clocher centenaire,  
Ta haute cathédrale était libre et régnaît,  
Et le Rhin, large fleuve où le flot te fit naître,  
Promenait son courant, seul seigneur et seul maître,  
Et ton front s'y mirait et ton cœur s'y baignait.

*La Naissance de la Cloche* est une apostrophe à Schiller :

« Ton rythme s'est formé, comme un bronze se forme  
De métaux confondus dans la flambée énorme,  
Il résonne à la fois des sons les plus divers,  
Mais les plus éclatants ce sont les sons de fers,  
Les sons qui font écho dans les grands cœurs stoïques,  
Car tes vers, ô Schiller, sont des vers héroïques.

Et comme si la cloche allait changer de nom,  
La tienne avait parfois le bruit sourd du canon.  
Mais souvent le Germain redevenait un homme,  
C'est ce qui fait encor que je t'aime et te nomme.

.....  
Quand le génie a dit, tout autre doit se taire,  
Tu chantas la naissance et la venue en terre,  
Et la venue au sol, et la venue au ciel  
De la cloche. . . . .

.....  
Oh! Schiller, je n'irai qu'où tu n'es pas allé,  
De la création conserve la fournaise;  
Je chanterai la cloche au sortir de sa braise...

Nous assistons au *Baptême de la Cloche*, à son *Mariage* avec l'air, avec le ciel, puis à sa *Mort*. Voici *La Clochette* une villanelle, et *Le Bourdon*, une pièce en strophes liées dont nous reproduisons les 3 premières :

Le bourdon bourdonnant parmi sa grosse cage  
Frappe de tous côtés les ondes de l'éther,  
Il pénètre le sol, il pénètre la chair,  
Du tonnerre profond, du canon c'est l'image.

Par tremblement de bronze, émotion de fer,  
Et palpitation de l'acier sur la fonte,  
Dans la pesante masse en un vol lourd il monte,  
Puis il semble descendre et chanter sous l'enfer.

C'est une histoire grave et sainte qu'il raconte,  
Il trouve les échos de l'ancien souvenir,  
Ou plonge sous les temps au dernier avenir,  
C'est le son qui nous tient le cœur et qui le dompte.

*La Cloche intérieure* est une des pièces les mieux réussies du volume : prenons un passage au hasard :

Dieu l'écoute, Dieu seul l'ausculte,  
Il connaît tous ses battements,  
Son tintement le plus occulte;  
L'homme n'entend que son tumulte,  
Mais Dieu ses moindres mouvements.

De la dernière partie du livre — la plus importante — intitulée *Les Sonneries*, puisque nous ne pouvons faute de place en passer les pièces en revue, nous citerons seulement quelques vers qui donnent une idée des innovations rythmiques de l'auteur. *L'Angelus* est en vers de 16 syllabes (4-4-4-4) :

Dans les jardins et dans les bois nul ne dort plus sous l'aube pleine,  
Sous tes chagrins prends le bonheur qui court partout autour de toi,  
Et viens les voir tous les petits, les plus petits, dont l'homme est roi,  
Regarde au loin vivre ton blé, monter ton vin, marcher ta laine.

*Le Carillon* est en vers de 15 syllabes (5-5-5) :

C'est le carillon; ce sera demain le grand jour de fête,  
 Les petits oiseaux écoutent déjà du fond de leurs nids.  
 Et tous les enfants se couchent joyeux, libres et bénis,  
 Les maîtres sont loin, les mamans sont près, les devoirs finis,  
 La longue semaine aux jours ennuyeux, la semaine est faite,  
 C'est le carillon, ce sera demain le grand jour de fête.

*Le Glas* débute par des vers de 18 syllabes (6—6—6) :

C'est le glas lent des morts, calme après la douleur, grave après l'agonie,  
 Il va chantant aux cieux, à la terre criant que la lutte est finie,  
 Que le corps, pauvre corps, que l'âme tourmenta, peut toujours reposer  
 Dans un profond sommeil sans rêve et sans travail, mais aussi sans baiser,  
 Que l'âme, faible souffle, au sein des cieux déserts seule s'en est allée,  
 Qu'une autre qui l'aima ne peut pas s'envoler et reste inconsolée.

Cette pièce s'achève en vers de 24 syllabes (6—6—6—6) :

Elle pleure sans yeux, elle tremble sans chair, et palpite sans souffle, et gémit  
 Pour toujours attachée à l'immortel sommet où la mort et le deuil d'en bas  
 Elle les pleure tous, tous les morts inconnus, tous les morts sans bonheur,  
 Et sans savoir sur qui, la cloche pleure et pleure, une larme d'airain, larme  
 . . . . .  
 [sans poitrine,  
 [montent toujours,  
 [tous les morts sans amours  
 [solide et fine.

C'est le glas lent des morts, lent après le combat, calme après la douleur,  
 Il va chantant aux cieux, à la terre criant que la vie est vécue et la lutte  
 Que le corps, pauvre corps que l'âme tourmenta, dans le lit le plus doux  
 Que bonheur de la terre ou malheur de la terre est une illusion, ainsi que le  
 Que l'âme, faible souffle, en proie aux cieux d'airain, peut-être est consolée et  
 Ou qu'un sommeil profond sans travail et sans rêve attend le mort heureux,  
 [peut-être est punie,  
 [mais plus un seul baiser.

Nous ne pouvons malheureusement prolonger cette étude. Nous nous contenterons pour finir de répéter le mot de M. Oliv. de Gourcuff appréciant *Le Poème de la Cloche* dans « le Semeur » : « M. de la Grasserie est *quelqu'un* en littérature. » J. C.

**Les Horizons hantés**, par JEAN DELVILLE. (Bruxelles, Lacomblez; fr. 3,50.) — Nous sommes ici en pleine anarchie rythmique et s'il ne s'agit pas de vers sans rimes il s'agit de bouts rimés sans nombre fixe de syllabes. Nous n'avons pas découvert à quelles lois mystérieuses obéissait l'harmonie sauvage de M. Delville qui a trop l'air vraiment d'allonger ou de raccourcir ses vers selon les besoins d'une paresse intellectuelle aimant le travail facile.

Si le dessin rythmique est essentiellement lâche, la pensée est essentiellement fougueuse et ne se refuse aucune violence d'image ou



d'expression : il y aurait là quelques mouvements à admirer peut-être, si l'on ne constatait, sous le tohu-bohu des mots, une très évidente et très blâmable malpropreté.

J. C.

**Histoire politique interne de la Belgique.** — Cours fait à la faculté de Philosophie du collège Notre-Dame de la Paix à Namur, par le Père Firmin Brabant, S. J. — Namur, Wesmael-Charlier, 1 vol. in-12 de XXXIV-223 p. Prix : 3 fr.

Le Père Brabant n'est pas un inconnu pour les amateurs d'études historiques. Son « Histoire du Moyen-âge » marquait naguère dans l'enseignement de l'histoire un progrès justement apprécié de nos jours. L'élève n'y assiste plus à un défilé de rois soigneusement numérotés et toujours rouges du sang de leurs perpétuelles batailles... O l'étroite et monotone chose ! Autour des princes il y voit agir les peuples, il entre dans l'intensité de leurs mœurs, de leurs institutions : c'est large, c'est vivant ! Le chiffre des dates y acquiert toute son éloquence ; il sera désormais éminemment évocateur de tableaux vrais et grands, — et non plus de l'ennui de pénibles exercices de mémoire. Le nouvel ouvrage du P. Brabant est inspiré par les mêmes principes que le premier. Il se distingue par une très sérieuse érudition en harmonie avec les études plus profondes et l'âge plus avancé des étudiants auxquels il s'adresse. Les jeunes gens qui se préparent à la candidature en philosophie y trouveront un texte clair, précis, rendant facile l'étude des examens. En outre, des notes nombreuses leur présentent non seulement le moyen de contrôler les leçons du maître, mais encore l'indication de lectures complémentaires, et des sources abondantes pour des travaux personnels.

X.







1892

LE MAGASIN  
LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER  
RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS  
ALBERT SAVINE  
12, rue des Pyramides

BRUXELLES  
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE  
rue Treurenberg, 16

9<sup>e</sup> année — N<sup>o</sup> 10 — 15 Octobre

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.  
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.  
(juillet à Décembre 1892) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

## COMITÉ DE RÉDACTION

*Président* : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand; FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand; HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation.

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

## LIBRAIRIE A. SIFFER, GAND.

Viennent de paraître :

*Les Bases de la Morale et du Droit*, par l'abbé MAURICE DE BAETS : 6 fr.

*Ballades Russes*, par l'abbé HECTOR HOORNAERT : 3 fr.

*Au Ciel*, poème, par JEAN CASIER : 1 fr.

Sous presse : *Contes hétéroclites*, par H. CARTON DE WIART.



## LES ROYALISTES DE FRANCE ET LE PAPE

---

**D**EPUIS plus de vingt ans, la France, divisée, incertaine, est en proie à d'infécondes agitations de partis, qui l'empêchent de se ressaisir et de reprendre son assiette dans l'équilibre européen. L'expérience l'a prouvé : aucune issue pratique n'est possible aux aspirations royalistes, napoléoniennes et autres, hostiles au régime républicain. Ces dissentiments politiques ont nécessairement leur contre-coup dans la cause religieuse, qu'ils mettent en péril. Ebranler les courages, paralyser les bonnes volontés, désagréger les honnêtes gens, émietter le bien et ouvrir la place aux adversaires de l'Eglise, est leur plus clair résultat.

D'autre part, les ennemis de la Religion, qui, en France, détiennent le pouvoir, soucieux avant tout de déchristianiser celle qui fut la Fille aînée de l'Eglise, édictent des lois de persécution chaque jour plus nombreuses et plus aggravées.

C'est au milieu de ces circonstances que, le 16 février de cette année, le Souverain Pontife Léon XIII adressa une Lettre Encyclique aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France.

Dans ce document de haute gravité on lit ce qui suit :

« Nous croyons opportun, nécessaire même, d'élever  
« la voix, pour exhorter plus instamment, nous ne

« dirons pas seulement les catholiques, mais tous les  
« Français honnêtes et sensés, à repousser loin d'eux  
« tout germe de dissentiments politiques, afin de con-  
« sacrer uniquement leurs forces à la pacification de  
« leur patrie. Cette pacification, tous en comprennent  
« le prix; tous, de plus en plus, l'appellent de leurs  
« vœux. Et Nous, qui la désirons plus que personne,  
« puisque Nous représentons sur la terre le *Dieu de la*  
« *paix*, Nous convions, par les présentes Lettres, toutes  
« les âmes droites, tous les cœurs généreux à Nous  
« seconder pour la rendre stable et féconde.

« Avant tout, prenons comme point de départ  
« une vérité notoire, souscrite par tout homme de bon  
« sens et hautement proclamée par l'histoire de tous  
« les peuples, à savoir que la religion, et la religion  
« seule, peut créer le bien social; que seule elle suffit  
« à maintenir sur de solides fondements la paix d'une  
« nation. . . . .

« Dans les catholiques français, le sentiment reli-  
« gieux doit encore être plus profond et plus universel,  
« puisqu'ils ont le bonheur d'appartenir à la vraie  
« religion . . . . .

« Pour tous les Français qui professent la religion  
« catholique, la grande sollicitude doit être d'en assurer  
« la conservation; et cela avec d'autant plus de dévoue-  
« ment, qu'au milieu d'eux le christianisme devient,  
« de la part des sectes, l'objet d'hostilités plus impla-  
« cables. Sur ce terrain, ils ne peuvent se permettre,  
« ni indolence dans l'action, ni division de partis; l'une  
« accuserait une lâcheté indigne du chrétien; l'autre  
« serait la cause d'une faiblesse désastreuse. . . . .

« Ici, Nous entendons principalement faire allusion  
« aux divergences politiques des Français sur la con-  
« duite à tenir envers la République actuelle. . . . .

« Quelle que soit la forme des pouvoirs civils  
« dans une nation, on ne peut la considérer comme

« tellement définitive qu'elle doive demeurer immuable,  
« fût-ce l'intention de ceux qui, à l'origine, l'ont  
« déterminée . . . . .

« Le pouvoir civil, considéré comme tel, est de  
« Dieu et toujours de Dieu : « *Car il n'y a point de*  
« *pouvoir, si ce n'est de Dieu.* »

« Par conséquent, lorsque les nouveaux gouverne-  
« ments qui représentent cet immuable pouvoir sont  
« constitués, les accepter n'est pas seulement permis,  
« mais réclamé, voire même imposé par la nécessité  
« du bien social qui les a faits et les maintient. . .

« Une telle attitude est la plus sûre et la plus  
« salubre ligne de conduite pour tous les Français  
« dans leurs relations civiles avec la République, qui  
« est le gouvernement actuel de leur Nation. Loin  
« d'eux ces dissentiments politiques qui les divisent;  
« tous leurs efforts doivent se combiner pour conser-  
« ver ou relever la grandeur morale de leur Patrie. .

« Qu'en France, depuis plusieurs années, divers  
« actes importants de la législation aient procédé de  
« tendances hostiles à la Religion, et par conséquent  
« aux intérêts de la Nation, c'est l'aveu de tous, mal-  
« heureusement confirmé par l'évidence des faits. . .

« Pauvre France! Dieu seul peut mesurer l'abîme  
« de maux où elle s'enfoncerait, si cette législation,  
« loin de s'améliorer s'obstinait dans une telle dévia-  
« tion, qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur  
« des Français la religion qui les a faits si grands.

« Et voilà précisément le terrain sur lequel, tout  
« dissentiment politique mis à part, les gens de bien  
« doivent s'unir comme un seul homme, pour com-  
« battre par tous les moyens honnêtes et loyaux, ces  
« abus progressifs de la législation. »

Ce langage est clair et précis. Pas d'équivoque possible. Aucune habileté d'interprétation qui tienne. Oïseuses les cavillations.



Il y a, dit Léon XIII, parmi les catholiques français, sur la conduite à tenir envers la République actuelle, des dissentiments politiques, d'où naissent des divisions qui ne pourraient persévérer « sans être une cause désastreuse de faiblesse ». La Foi, en France, est mise en danger, par les agissements des hommes mauvais, qui, grâce à vos dissidences et à votre inaction, se sont emparé du pouvoir comme de « leur chose ».

Il en est temps : tous les catholiques français, tous les citoyens honnêtes doivent se réunir sur le terrain légal et user de leurs droits de citoyens pour réclamer et pour venger leur liberté de croyants.

Renoncez donc à vos divergences, cessez les stériles querelles de partis; sacrifiez vos préférences, si honorables soient-elles; acceptez la République, quoiqu'elle puisse ne pas être le gouvernement de votre choix; au-dessus et en dehors de toutes les opinions politiques, allez-vous tous ensemble; unissez-vous comme un seul homme; combinez tous vos efforts en vue de défendre, de garder et de magnifier cette foi qui fut l'élément générateur et conservateur de la prospérité temporelle et de la grandeur morale de la France.

Ce langage n'est-il pas celui du bon sens et de la saine raison?

Ce langage, depuis plus d'une année, lorsque viennent sur le tapis les affaires de France, le Pape le tient indistinctement à tous ses visiteurs. Il est la solennelle confirmation du toast fameux du cardinal Lavigerie, de la Déclaration des cardinaux français devenue la déclaration des évêques par une adhésion unanime, de l'interview accordée par le Souverain Pontife au *Petit Journal*, et de la lettre du cardinal Rampolla à Mgr l'évêque de Saint-Flour.

Cette Encyclique fut lue, en chaire, dans toutes les cathédrales, paroisses et églises de France. L'émotion fut profonde. Les feuilles de gauche, avides d'en-

tretenir une guerre à outrance entre la République et l'Eglise, combattirent le document pontifical de face. Les gazettes d'extrême droite, accoutumées à considérer quelque peu l'Eglise comme « la chose à eux », maintenant piquées, et jalouses des rapports qu'elle tend à nouer avec un gouvernement républicain, s'appliquent à le tourner et à le diminuer, pour empêcher les monarchistes de se conformer, en fait, aux enseignements du Saint-Siège.

Pendant, les cardinaux et les évêques français adhèrent à la République, d'un concert unanime et empressé. Et toute la France véritablement conservatrice se serre compacte et unie autour de son épiscopat et de son clergé, pour écouter et suivre les prescriptions de Rome.

Léon XIII, de son côté, ne néglige aucune occasion d'inculquer aux catholiques l'acceptation franche et sincère des pouvoirs constitués, tout en stimulant le mouvement de résistance constitutionnelle contre la politique sectaire des juifs et des francs-maçons. Les documents se succèdent plus pressants et plus explicites.

Le 3 mai, il adressa aux cardinaux de France, une nouvelle lettre commentant, accentuant et complétant les enseignements de l'Encyclique. « Nous faisons appel aux catholiques, à tous les Français honnêtes, pour conserver à leur patrie la foi sainte qui en fit la grandeur dans l'histoire... Plus de partis entre vous; au contraire, union complète pour soutenir de concert ce qui prime tout avantage terrestre : la religion, la cause de Jésus-Christ. En ce point comme en tout, *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa Justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* »

Le 12 du même mois, un télégramme du cardinal Rampolla, adressé aux catholiques de France réunis en assises annuelles, exprima l'espoir « qu'ils suivraient pour la défense de la liberté religieuse, la conduite

tracée par le Saint-Père dans ses dernières lettres pontificales, en se plaçant sur le terrain constitutionnel ».

Quelques jours plus tard, Messieurs Descôtes et Albert de Mun qui, à Grenoble et à Lille, avaient affirmé « être résolus à suivre sur le terrain constitutionnel toutes les indications données par le Souverain Pontife », reçurent du cardinal-secrétaire de flatteuses dépêches de félicitations et d'encouragement.

Enfin, le 22 juin, à l'occasion du Congrès de l'Association de la Jeunesse catholique, tenu à Grenoble, Léon XIII envoya à Mgr Fava une lettre de chaleureux éloges.

Cependant l'état-major royaliste, composé de personnalités respectées, d'hommes de mérite et d'honneur, mais réfractaires aux désirs du Saint-Siège, ne désarma pas.

En termes contenus, calculés, mais assez clairs pour ne pouvoir s'y méprendre, les comités royalistes, dans des appels, dans des discours et des déclarations, opposent à l'appel du Pape des fins de non-recevoir qui importent d'être examinées (1).

D'abord : *Les catholiques, comme tout citoyen, ont pleine liberté de préférer une forme de gouvernement à l'autre.*

Distinguons. Dans les abstractions, dans un ordre d'idées spéculatives, parfaitement. Les catholiques, comme tout citoyen, ont ce droit. Mais dans l'ordre positif, en fait, en pratique, *en face d'un gouvernement établi*, personne ne possède plus cette liberté.

« En se renfermant dans les abstractions, dit Léon XIII, on arriverait à définir quelle est la meilleure de ces formes (de gouvernement), considérées en elles-

---

(1) Voir entr'autres le triste et celui-là moins réservé discours, prononcé par le comte d'Haussonville à Montauban le 25 septembre dernier.

mêmes; on peut affirmer également en toute vérité que chacune d'elles est bonne, pourvu qu'elle sache marcher droit à sa fin, c'est-à-dire, le bien commun pour lequel l'autorité sociale est constituée; il convient d'ajouter finalement, qu'à un point de vue relatif, telle ou telle forme de gouvernement peut être préférable, comme s'adaptant mieux au caractère et aux mœurs de telle ou telle nation. Dans cet ordre d'idées spéculatif, les catholiques, comme tout citoyen, ont pleine liberté de préférer une forme de gouvernement à l'autre, précisément en vertu de ce qu'aucune de ces formes sociales ne s'oppose, par elle-même, aux données de la saine raison, ni aux maximes de la doctrine chrétienne.... Seulement, si chaque forme politique est bonne par elle-même et peut être appliquée au gouvernement des peuples, en fait, cependant, on ne rencontre pas chez tous les peuples le pouvoir politique sous une même forme; chacun possède la sienne propre. Cette forme naît de l'ensemble des circonstances historiques ou nationales, mais toujours humaines, qui font surgir dans une nation ses lois traditionnelles et même fondamentales; et par celles-ci, se trouve déterminée telle forme particulière de gouvernement, telle base de transmission des pouvoirs suprêmes.

« Inutile de rappeler que tous les individus sont tenus d'accepter ces gouvernements, et de ne rien tenter pour les renverser ou pour en changer la forme. De là vient que l'Eglise, gardienne de la plus vraie et de la plus haute notion sur la souveraineté politique, puisqu'elle la fait dériver de Dieu, a toujours réprouvé les doctrines et toujours condamné les hommes rebelles à l'autorité légitime. Et cela dans le temps même où les dépositaires du pouvoir en abusaient contre Elle. »

*Un gouvernement issu de la révolution est, par conséquent, légitime?*

Pour résoudre adéquatement cette question, il faut

tenir compte, dit l'*Osservatore Romano*, des différentes périodes de transformation sociale, engendrées par une révolution.

Il y a d'abord une première période, celle de la *perturbation sociale*. A ce moment, aussi bien de la part du pouvoir social que de la part des sujets, la résistance n'est pas seulement permise, elle est un devoir.

A cette première période, il en succède une seconde, celle qu'on appelle de *conservation sociale*. Les gouvernements précédents ont disparu de fait. La résistance est devenue inutile pour le but à atteindre et elle ne sert qu'à accumuler des ruines et des maux plus grands. Le gouvernement de fait répond à la fin pour laquelle Dieu a disposé le pouvoir; alors aussi, non seulement il est permis, mais on a l'obligation de lui prêter aide et soutien.

« Les changements politiques succèdent parfois à des crises violentes, trop souvent sanglantes, au milieu desquelles les gouvernements préexistants disparaissent en fait; voilà l'anarchie qui domine; bientôt l'ordre public est bouleversé jusque dans ses fondements. Dès lors une *nécessité sociale* s'impose à la nation; elle doit sans retard pourvoir à elle-même... Or cette nécessité sociale justifie la création et l'existence des nouveaux gouvernements, quelque forme qu'ils prennent; puisque, dans l'hypothèse où nous raisonnons, ces nouveaux gouvernements sont nécessairement requis par l'ordre public, tout ordre étant impossible sans un gouvernement.... Par conséquent, lorsque les nouveaux gouvernements qui représentent le pouvoir sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même, imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et les maintient. D'autant plus que l'insurrection attise la haine entre citoyens, provoque les guerres civiles et peut rejeter la nation dans le chaos de l'anarchie. Et ce grand devoir de respect et de dépendance persévérera, tant que les exigences du bien commun le deman-

deront, puisque ce bien est, après Dieu, dans la société, la loi première et dernière (1) ».

Enfin, il y a une troisième période, celle de *transformation sociale*. Un gouvernement de fait, malgré le vice de son origine, est assis, accepté et reconnu par les autres gouvernements, et apte à procurer la félicité temporelle, fin prochaine et immédiate de la société civile. En pareil cas, le mettre en désordre et le bouleverser pour rétablir l'ordre de choses ancien ou le prince dépossédé, c'est subordonner manifestement le bien universel à un intérêt privé, ce qui doit être réprouvé aussi bien par les principes de la raison que par les enseignements de la vérité catholique.

Et qu'on ne dise pas avec M. Emile Ollivier : par conséquent la force et l'astuce peuvent être des sources de légalité et de pouvoir, et le *fait accompli*, si inique soit-il, peut engendrer le droit.

L'iniquité, l'injustice, restent toujours l'iniquité et l'injustice et ne peuvent, *de leur nature*, produire qu'injustice et iniquité.

Le fait accompli, œuvre de la violence et de la fraude, ne pourra jamais, *de par cette origine*, engendrer le droit. Pareil fait accompli, considéré *comme cause*, est et restera condamnable.

Mais le fait accompli peut être considéré, non seulement comme cause, mais aussi comme *occasion*.

Il faut une autorité sociale; car la société pour vivre a besoin d'un gouvernement. Lors donc que celui qui en était légitimement investi est rendu, en fait, incapable de représenter ce principe d'autorité sociale, il faut ou que la société périsse ou qu'un autre succède, en fait, pour représenter l'autorité sociale. On a alors un gouvernement de fait, et selon les périodes indiquées plus haut que traverse ce gouvernement de

---

(1) *Encyclique du 16 février.*

fait, on lui doit l'obéissance que réclament le bien commun et la conservation sociale. Et c'est ainsi qu'un fait accompli, injuste dans son origine, peut devenir, non pas la cause, *mais l'occasion* de la soumission et du respect, par suite de l'intervention d'un intérêt supérieur, la conservation sociale.

• C'est précisément ce que dit et ce que fait Léon XIII. Le Souverain Pontife juge que la nation française est, quant à son gouvernement, dans les périodes de conservation et de transformation sociale et rappelle aux catholiques de France les devoirs qui leur incombent de ce sujet. Il les adjure, en vue du bien de l'Eglise et du bonheur de leur patrie, de se mettre d'accord et de se réunir sur le terrain de la conservation sociale, en y subordonnant tout intérêt privé, toute sympathie, quelque respectable qu'elle soit.

*Mais cette République est animée de sentiments si antichrétiens que les hommes honnêtes et beaucoup plus les catholiques ne pourraient consciencieusement l'accepter.*

« Il y a une distinction considérable entre *Pouvoirs constitués* et *Législation*. La législation diffère à tel point des pouvoirs politiques et de leur forme, que sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable; tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite, peut se rencontrer une excellente législation... D'où il résulte, qu'en pratique, la qualité des lois dépend plus de la qualité des hommes investis du pouvoir que de la forme du pouvoir. Ces lois seront donc bonnes ou mauvaises, selon que les législateurs auront l'esprit imbu de bons ou de mauvais principes, et se laisseront diriger ou par la prudence politique ou par la passion (1). »

Il ne faut donc pas confondre à plaisir la République, forme de gouvernement, et la doctrine de cer-

---

(1) *Encyclique du 16 février.*

tains républicains, doctrine antichrétienne et antisociale. Celle-ci, il faut la combattre sans trêve, sans merci, coûte que coûte; celle-là, il faut s'en accommoder et l'accepter parce qu'elle est le pouvoir constitué.

*Rome n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires temporelles. Or, il s'agit ici d'intérêts temporels, sur lesquels, les citoyens gardent leur libre arbitre.*

C'est vrai. L'immixtion du Saint-Siège dans des affaires *purement politiques et temporelles* serait indue. Mais, dans l'espèce, il ne s'agit pas, comme on affecte de le dire, d'intérêts simplement temporels; les intérêts temporels se confondent ici, ont une connexion immédiate avec les intérêts religieux, et dès lors, le chef de ces intérêts religieux a le droit d'intervenir.

Il existe deux sociétés supérieures correspondant l'une à la félicité temporelle, l'autre au bonheur éternel de l'homme. L'Eglise embrasse celui-ci; la société civile a pour fin celle-là.

Ces deux sociétés sont distinctes, car leur fin est distincte, et c'est la fin qui caractérise une société.

Elles sont parfaites et indépendantes dans leur sphère propre. En effet, chacune de ces sociétés n'ayant pour atteindre sa fin propre aucune société au dessus d'elle, doit nécessairement trouver en elle-même tous les moyens de réaliser sa fin; or, une société qui trouve en elle-même les moyens suffisants de parvenir à sa fin, est une société parfaite et indépendante.

J'ai dit, dans leur sphère propre. Ainsi l'Eglise est *absolument* indépendante dans les matières spirituelles. De son côté, l'Etat est indépendant dans les *affaires purement politiques et temporelles*. Remarquons, en passant, que l'Eglise est parfaite et indépendante, non seulement en vertu de sa nature, comme la société civile, mais aussi de par la volonté de son divin fondateur, qui avait le pouvoir de la créer parfaite.

La distinction et la mutuelle indépendance des deux



pouvoirs n'implique ni leur hostilité ni leur séparation. Au contraire, leur fin respective demande l'accord et une subordination relative du pouvoir civil à la société religieuse. Tout catholique, en effet, doit admettre que la félicité terrestre doit être subordonnée au bonheur éternel et que l'Etat a pour mission de procurer non un bonheur temporel quelconque, mais un bonheur qui convienne à la vocation des hommes à la vie éternelle. Il existe donc entre la fin de l'Etat et celle de l'Eglise un rapport de subordination nécessaire. Donc aussi, l'indépendance du pouvoir civil ne peut être une indépendance *absolue*, comme le prétendaient les Gallicans, mais seulement une indépendance relative.

Donc encore, s'il arrive que, soit par la nature même des choses, soit accidentellement, la fin de l'Eglise entre en concurrence avec les droits de la société civile, quand bien même les intérêts engagés seraient de l'ordre temporel, l'Eglise a le droit de faire usage de son pouvoir et la société civile doit lui céder le pas.

« Nous ne cherchons pas à faire de la politique ; mais quand la politique se trouve étroitement liée aux intérêts religieux comme il arrive actuellement en France, si quelqu'un a mission pour déterminer la conduite qui peut efficacement sauvegarder les intérêts religieux dans lesquels consiste la foi suprême des choses, c'est le Pontife romain ». (1)

Et ne dites pas avec M. Gladstone : La morale embrassant tout, que reste-t-il à l'Etat? « Il n'est rien qui ne soit renfermé dans le domaine de la morale. Le devoir est une puissance qui se lève avec nous le matin, et qui, la nuit repose avec nous. Il s'attache à nous comme notre ombre, et ne nous quitte que lorsque nos yeux se ferment à la lumière de la vie ». (2)

C'est de l'exagération. L'illustre homme d'Etat

---

(1) Lettre de Léon XIII à Mgr Fava, 22 juin.

(2) Les décrets du Vatican, 3<sup>e</sup> prop.

anglais force la note, comme l'on dit. Il sait parfaitement que l'Eglise n'intervient pas *dans toutes les affaires*, mais seulement dans le cas où il y a violation manifeste de la loi de Dieu ou danger immédiat pour la religion et pour les âmes.

*Soit, dit-on, nous reconnaissons au Pape le droit d'intervenir dans les affaires temporelles quand les intérêts de la Religion sont en jeu; mais, est-ce bien le cas, en France?*

Que ce soit le cas, en France, quel homme de bonne foi peut le nier? Pour en être complètement édifié, on n'a qu'à relire la Déclaration des cardinaux, les lettres du Pape, celles des évêques, voire même les articles quotidiens des journaux. La question religieuse est le nœud de la situation en France. Chacun sait cela. Seuls, les royalistes français sont-ils à l'ignorer ou plutôt à l'oublier? D'ailleurs, le Saint-Siège seul est compétent pour décider ce qui est du domaine de la religion et ce qui n'en est pas, ce qui est favorable ou ce qui est nuisible aux intérêts de l'Eglise.

*Le Pape a-t-il été bien informé? N'a-t-il pas jugé sur de fausses et insuffisantes informations?*

Le Pape est admirablement renseigné. Le Vatican est un centre d'informations non seulement pour tout ce qui regarde le mouvement religieux, mais encore pour tout ce qui concerne le mouvement social, politique et intellectuel. Seules, la haute sagesse du Pontife régnant, sa clairvoyance qui tient du génie, sa connaissance parfaite des hommes et des choses, sa stupéfiante compréhension des besoins contemporains, seraient une absolue garantie de la justesse de ses jugements. Pour amoindrir la portée de l'Encyclique, invoquer un prétendu défaut de renseignements à Rome, c'est malséant, injuste et puéril. Léon XIII ne serait-il pas aussi exactement informé que les journaux de Saint-Pétersbourg et de New-York?

*Etait-il bien opportun de parler?*

En premier lieu, à part les lumières supérieures de l'assistance divine départies au Souverain Pontife, les questions de convenance et d'opportunité dans les sociétés ne peuvent être tranchées que par le jugement de celui qui connaît à fond la position de la société elle-même. Et mieux que personne, le Pape est à même de la connaître. Nous venons de le constater. Puis, Rome n'a pas coutume de précipiter les choses. Sa prudence est proverbiale, et sa lenteur légendaire; elle ne parle qu'à son heure et à bon escient. Enfin, les plaintes, les murmures et les colères suscitées par l'apparition de l'Encyclique prouvent suffisamment que le moment de parler a été bien choisi.

*En tout état de cause, il ne s'agit pas d'une question de foi.*

D'accord. Mais l'autorité du Pape ne se limite pas aux choses de la foi. Il a une autorité de juridiction, de gouvernement et de commandement qui atteint tout ce qui se rapporte à la fin de la société religieuse. Il a reçu la mission de diriger les intelligences et les volontés, de paître et de régir tout le troupeau, et d'harmoniser l'action de l'homme et du citoyen avec la foi et les mœurs. Et les vrais catholiques doivent obéissance et respect à toute direction du Siège apostolique se rapportant à la fin de l'Eglise. Devant l'insistance du Pape, il messied de rechercher si et jusqu'à quel point le Souverain Pontife veut obliger en conscience. Est-ce un commandement? N'est-ce qu'un conseil très autorisé? On connaît la volonté de Léon XIII. Cela doit suffire. « Conseils ou ordres, disait Mgr d'Hulst, j'accepte sans restriction les directions du Saint Père. »

*Les conseils donnés aux catholiques de France par Léon XIII sont en contradiction avec l'attitude qu'il a prise à l'égard du gouvernement italien.*

Il est vrai. Les recommandations faites aux catholiques de France ne sont pas les mêmes que celles faites aux catholiques d'Italie. Mais il ne s'en suit pas qu'il y ait contradiction dans la conduite du Pape. Justement, l'une et l'autre décision sont inspirées par le même motif. La même raison supérieure, l'intérêt religieux dicte la ligne de conduite de Léon XIII. Au-dessus de l'intérêt religieux particulier de l'Italie il y a un intérêt religieux général de l'Eglise. En effet. Ce ne sont pas seulement les intérêts des catholiques italiens qui sont en jeu, ce sont les intérêts des catholiques du monde entier, ce sont les droits de l'Eglise elle-même, c'est la liberté et l'indépendance du Chef de la chrétienté, dont le pouvoir temporel est la nécessaire garantie.

« On a prétendu qu'en enseignant ces doctrines, Nous tenions envers la France une conduite autre que celle que Nous suivons à l'égard de l'Italie; de sorte que Nous Nous trouverions en contradiction avec Nous-même. Et cependant il n'en est rien. Notre but, en disant aux catholiques français d'accepter le gouvernement constitué, n'a été et n'est autre encore que la sauvegarde des intérêts religieux qui Nous sont confiés. Or, ce sont précisément les intérêts religieux qui Nous imposent, en Italie, le devoir de réclamer sans relâche la pleine liberté requise pour Notre sublime fonction de chef visible de l'Eglise catholique, préposé au gouvernement des âmes; liberté qui n'existe pas, là où le Vicaire de Jésus-Christ n'est pas chez lui vrai Souverain, indépendant de toute souveraineté humaine (1). »

Loin donc qu'il y ait contradiction dans l'attitude de Léon XIII, il y a pleine et harmonieuse conséquence de principes et de doctrines.

*Le Pape demande aux royalistes français un sacrifice incompatible avec leur honneur.*

---

(1) Lettre de Léon XIII aux cardinaux de France, 3 mai.

On se trompe. Le Saint-Père n'exige rien qui ne s'accorde avec l'honneur. Il ne proscrie pas les sentiments de dévouement à des causes nobles et à des mémoires chères et ne prescrit pas davantage une renonciation absolue à toute espérance future. Non. Respectueux de toutes les fidélités honorables, le Pape ne demande à personne de rompre, dans le secret du cœur, avec l'attachement intime qu'on garde aux souvenirs du passé, et il permet de caresser des rêves d'avenir. Mais en vue de l'intérêt suprême de la Religion et du bien social, qui l'exige impérieusement, il adjure les catholiques et tous les honnêtes gens de France de prendre position sur le terrain constitutionnel. Dans le domaine de la vie publique et des actes qui s'y rapportent, il demande de subordonner le royaliste au catholique; et, malgré les préférences personnelles et les intérêts particuliers, de ne pas raisonner avec les élans du cœur, mais d'être catholique avant tout.

On le voit, vaines sont les objections. L'Encyclique demeure victorieuse. Vaine aussi sera la petite poussée de gallicanisme ou de libéralisme — c'est tout un —, qui se masque derrière ces objections.

Il faut l'espérer. Les dernières hésitations et résistances tomberont. La lumière se fera pour tous.

Quoi qu'il en soit, l'Encyclique fera son œuvre. L'appel du Pape sera entendu. Le parti catholique français entend se conformer et se conformera à la lettre et à l'esprit du document pontifical. Le devoir civique, élevé par la force même des choses, à la hauteur d'un devoir religieux, la sagesse politique et l'amour de l'Eglise le commandent. Que les catholiques de France entrent d'un pas ferme, et chaque jour plus généreux, dans la voie tracée par Léon XIII. Avec l'aide de Dieu, elle ramènera la nation française aux temps bénis et glorieux de la Fille aînée de l'Eglise.  
*Gesta Dei per Francos.*

PROSPER SAEY





## LA PRÉE

### I

**N**TRE ses rives de bourdaine  
Le ruisseau coule à flots dormants;  
Quand la brise a passé, soudaine,  
Elle éveille des bruits charmants.

### II

La prée où le papillon rôde,  
La prée ombreuse où je m'asseois,  
Revêt ses teintes d'émeraude,  
En août, pour la deuxième fois.

### III

Vice-rois d'un petit royaume,  
Voyez-vous nos heureux fermiers  
Autour de leurs maisons de chaume,  
En extase auprès des pommiers?

### IV

Voici des champs de blé superbes.  
Ils sont d'argent, de bronze et d'or.  
Ces beaux épis feront des gerbes  
Sous le soleil de thermidor.

Ces beaux épis feront des hommes.  
Nous mangerons du pur froment,  
Et nous boirons le sang des pommes,  
Si le bon Dieu nous est clément.

JEAN VAUDON



## MER MONTANTE

---

**L**A brise naît, la mer revient,  
Le flot en foule, en foule arrive,  
L'infini s'approche et me tient,  
L'infini sans grève et sans rive.  
C'est le flux, le mouvement, la force vive,  
Le sel piquant, l'air bruissant, il faut qu'on vive,  
La brise naît, la mer revient.

Le lent reflux, c'était la mort,  
L'âme se vidait à mesure.  
Ainsi se retire le sort,  
Ainsi tombe la feuille mûre.  
Mais voici, voici l'odeur de la saumure,  
L'odeur du flot battu des vents, aiguë et pure,  
Le lent reflux, c'était la mort.

La grève a soif, la grève a faim,  
Le cœur triste est en chagrin vague,  
Il ne bat plus!... Il bat enfin,  
En mouvement comme la vague,  
Le flot haut et le cœur plein, tout extravague  
D'un grand bonheur de coquillage où nul ne drague;  
La grève a soif, la grève a faim.

Le sable souffrait au soleil,  
Il subissait morne l'injure  
Et la trace d'un sale orteil  
Sous les pas d'une race dure.  
Maintenant il devient pur sous la mer pure,  
Le cœur aussi reparaît vierge, aime et s'azure;  
Le sable souffrait au soleil.

Si nul vent ne vient l'enlever  
Elle est tout étroite la terre;  
Elle rêve sans achever,  
Elle est basse. elle doit se taire;  
Mais la mer lui parle haut du Finistère,  
La mer l'emporte et la rapporte en son mystère,  
Si nul vent ne vient l'enlever.

Le flot avance en remuant  
Profondément l'algue marine,  
Je sens tout mon être muant  
De mon orteil à ma narine  
A travers le gonflement de ma poitrine,  
C'est la salure ou l'infini qui se burine,  
Le flot avance en remuant.

Le flot est haut, le cœur est haut,  
La pensée emportée au large,  
Elle suit la mer saut par saut,  
Elle n'a pas non plus de marge,  
Monte droit, tombe soudain et se recharge,  
Son étendue a même fond, est aussi large,  
Le flot est haut, le cœur est haut.

La vague arrache le goémon,  
Polit les galets, les promène,  
Elle réveille le limon,  
Rien ne s'endort quand elle est pleine,  
Elle prend nos souvenirs dans son haleine,  
Et nos chagrins et nos désirs vont sur sa plaine,  
La vague arrache le goémon.

Dans les rochers parmi la nuit  
On voit encor sa blanche écume,  
Toujours elle parle avec bruit,  
On la reconnaît sous la brume,  
Dans le cœur et dans le ciel alors s'allume  
Un phare aux feux changeants et doux sur l'amertume  
Dans les rochers parmi la nuit.

C'est la marée, elle est debout,  
Elle montre partout sa tête.  
Tout le fond de l'abîme bout,  
C'est le jour, c'est l'heure de fête.



Seulement la marée, oh! point la tempête!  
Et la pensée aussi en l'homme est à son faite,  
C'est la marée, elle est debout.

De tous côtés l'artère bat,  
Le regard ouvert se dilate,  
Dans l'ouragan et le combat  
Toute barrière étroite éclate,  
Qui retient pesant le sang rouge, écarlate;  
Comme la mer il faut alors que le cœur batte.  
De tous côtés l'artère bat.

Le flot respire de l'amour,  
De l'espérance et de la haine,  
Il frappe et caresse par tour,  
Et lorsque sa croissance est pleine,  
Souffle d'homme et vent de mer ont même haleine,  
Et même joie, et même élan et même peine.  
Le flot respire de l'amour.

La brise naît, voici la mer!  
La mer debout, la mer qui monte,  
Je veux goûter son goût amer,  
Je veux l'avoir puissante et prompte,  
L'océan, plein jusqu'au bord, seul fait le compte,  
La mer baissée, ah! ce n'était que terre et honte.  
La brise naît, voici la mer!

Voici la mer, ô mer, salut!  
Dans l'horizon je te sens vivre.  
Mon cœur te vit, mon cœur te but,  
Quand je ne pouvais plus te suivre,  
Du secret de l'inconnu mon cœur est ivre,  
Mon cœur de terre est à l'étroit, viens et délivre!  
Voici la mer, ô mer, salut!

RAOUL DE LA GRASSERIE





## SOIR D'ESSEULEMENT

### MATIN DE PRIÈRE

---

A M. LÉON DE LANTSHEERE



ENDU de vieux cuirs aux ors pâles, le cabinet de travail dort dans une atmosphère saure et tiède, telle qu'en rêvaient les ménestrels au palais de la fée Brocéliande...

*La scène.*

Car c'est à peine si, de l'hésitante lueur exhalée par la torchère, une pénombre s'avive aux recoins de la vaste salle...

Et, dans la cheminée au manteau armorié, à peine si quelques bûches agonisent encore, pour la rêverie d'un blanc lévrier russe, couché en attitude de sphynx devant les chenets miroitants.



Voici que la porte s'ouvre, et violemment se referme. *Le personnage.* Le maître entre, — d'assez méchante humeur. Tôt assis au coin du feu, il fourrage à coups de pelle parmi ces restes comburés, — et le spectacle l'amuse, sans doute, de ces petites gerbes d'étincelles, puis de cette flammèche bleuâtre, souffreteuse, qui s'en vient lécher les tisons noircis...

Mais il se lève avec un soupir, — excédé, — allume une cigarette d'Égypte; et de long en large, de large en long, pesamment il déambule, promenant au cadre d'un strict rectangle d'amorphes lambeaux de discours :

— Fichu diner!.. Suis volé comme dans un bois... Røederer évidemment pas frappé... Et ce homard à l'américaine, d'une fraîcheur plus que douteuse... Pas plus avancé que les huîtres, d'ailleurs!

Un peu soulagé enfin de tous les vices constatés dans l'ordonnance du repas qu'il a, ce soir même, offert chez lui à quelques amis du cercle, le maître s'affale sur un divan de Smyrne, — au hasard des coussins de soie cuivrée qu'il affectionne.



*Le symbole.*

Son regard erre maintenant aux cordons de la voûte où des besans d'or parsèment un fond d'azur. Il suit en ses volutes bizarres la fumée de sa cigarette montant vers le ciel héraldique, s'y déchirant en longues traînées qui semblent autant de voies lactées, et puis retombant lentement jusqu'à mi-hauteur du sol, comme une charpie faite d'imperceptibles fils de la Vierge.

Et son regard rencontre, suspendu au point d'intersection des arcades, un oiseau de mer dont les blanches ailes, jadis familières des cyclones et des naufrages, protègent — à tout jamais éployées rigides, — l'assouplissement de ce silence berceur, presque mystérieux...

Et l'association des idées évoque brusquement le souvenir de cette chasse de Noël pendant laquelle, d'un coup de rifle pas même ajusté, il cassa net le vol de ce pétrel, au moment où l'oiseau, ivre de la tempête, le cou tendu dans une volupté de proie certaine, passait avec la stridence d'un carreau d'arbalète, à travers les vents désordonnés...

Oh! la chasse sauvage, primitive, — si délicieuse,

— que cette chasse de Noël. Ces rives et ces flots se renvoyant jour et nuit le fracas des grandes marées... Puis, dans le cirque formé par les dunes crénelées et sinistres, ces étranges lagunes où s'étiraient, au petit matin, les rayons d'un soleil blafard... Quel doux apaisement s'impose aux âmes comme la sienne de ces grandioses paysages maritimes, où la nature révèle toute son intelligence... Pendant huit jours, il s'y était abandonné... Huit jours! les meilleurs de sa vie, peut-être... Oui, les meilleurs, malgré des compagnons dont il se remémore le tempérament grossier, la gaîté déplaisante, — réfractaires à cette poignante concordance du monde objectif et des sentiments intimes. Si loin déjà cette chasse, et si loin ces compagnons! Un tel ruiné, un tel marié... Mais quoi! hier est aussi loin que le siècle passé, puisqu'il est tout aussi irrécouvrable.



Et, de l'oiseau immaculé, son regard un peu vague descend jusqu'à la rangée des portraits de famille qui décore le pourtour de la salle. *L'hérédité.*

Aussi, un homme de tempérament grossier, cet athlétique soudard dont le buste armé en bataille étouffe en l'étroitesse du cadre vermoulu. Soulignant son écusson, une banderolle porte : TEL FIER QVI FIERT SANS SOVCY, — et cette féroce devise, reflétée d'ailleurs par les yeux d'acier, livre tout le secret de cette âme simple et droite, asservie à son code de Chevalerie comme à un « impératif catégorique » jamais discuté. Qu'il se découvre, lui, l'homme de ce siècle finissant, aux résolutions ondoyantes et aux idéals rongeurs, dissemblable de cet honnête parent, — bien éloigné décidément!..

Se reconnaît-il mieux dans ce parlementaire emperuqué, à la face rasée, au regard ambigu, dont l'habi-

leté secondée d'avarice créa la fortune de la maison? — ou dans ce moine bienveillant, engourdi d'un bonheur claustral? — ou dans ce courtisan fardé, respirant une rose? — ou dans ce hobereau sanguin?

La vérité, c'est qu'il sent, en dépit des croisements, s'obstiner et s'agiter en lui quelque parcelle de toutes ces natures ancestrales, — et son « Moi » lui reproduire, comme dans une superposition de clichés photographiques, les phases de l'évolution de sa lignée. D'ailleurs, tout homme n'est-il pas l'addition de sa race, s'il faut en croire Blanc de Saint-Bonnet, — à moins (se dit-il) que ce que nous appelons influence héréditaire ne soit tout simplement la survivance en chaque individu du type initial, du vieil homme, du vieil Adam et de ses toujours mêmes passions?



*Les passions.*

Ces passions ne se manifestent point chez tous, ni dans le même temps de la même façon. Souvent, elles restent ignorées de celui qui les détient ainsi que des virtualités atrophiées. Mais pourquoi sommeillent-elles dans une âme, tandis qu'en une autre elles bouillonnent ou débordent? Ce n'est point tant, pense-t-il, à cause des fatalités de naissance, des prédispositions lymphatiques ou nerveuses d'un sujet que par l'effet de son éducation, de son mode de vie, de sa volonté libre ouvrant les vannes à l'une des mille écluses dont notre âme est faite.

Pour lui, ces phénomènes, dont tous les épisodes — comme en un panorama mouvant — revivent devant ses yeux songeurs, se traduisirent par l'*énervement* de la volonté et l'*aveuglement* des facultés affectives.



Ses premières années ne les connurent point, ces *L'enfance.*  
fâcheuses dominatrices.

Aussi, quelle belle préface à un sot livre que sa pure enfance.

Ah! la pure enfance! L'âme est, à sa source, d'un cristal si frais... Sans doute, l'entendement et le merveilleux lacinés de ses coraux n'y sont qu'en promesses; les mots n'ont encore que leur sens formel, dénué de toute puissance évocatoire; et les admirations classiques, pour paraître sincères, n'ont rien de spontané... Mais, dans le cœur, quelles douces affusions de chaleur au contact d'autres cœurs chauds, aux saintes allégresses de la prière, à la familiarité des belles œuvres et des grandes âmes antiques! Il semble que tant de sentiments s'y pressent qu'ils ont peine à prendre leur vol. Quel est l'enfant généreux, qui en ouvrant sa fenêtre un matin, n'a voulu absorber la nature, en une crise d'enthousiasme universel, et n'a rêvé d'être Napoléon?.. Alors, on voudrait découvrir une noble cause à laquelle se vouer tout entier; — on se désespère de ce que les Croisades ne soient plus. Et quand la puberté, qui n'est point la passion (encore que des esprits superficiels commettent la méprise de les confondre) envahit sourdement notre être qui l'ignore, quel émoi à surprendre en nous des échos dont le principe nous paraît étranger à nous-mêmes!

*Je crois que Dieu quand je suis né  
Pour moi n'a point fait de dépense,  
Et que le cœur qu'il m'a donné  
Était bien vieux dès mon enfance.*

*Par économie, il logea  
Dans ma juvénile poitrine  
Un cœur ayant servi déjà,  
Un cœur meurtri, tout en ruine.*

*Il a subi mille combats,  
Il est couvert de meurtrissures,  
Et cependant je ne sais pas  
D'où lui viennent tant de blessures...*

*Il brûle de feux dévorants  
Pour de superbes inconnues,  
Et sent les parfums délirants  
D'amours que je n'ai jamais eues...*

*Oh! le plus terrible tourment,  
Mal sans pareil, douleur suprême,  
Sort sinistre!... Aimer follement,  
Et ne pas savoir ce qu'on aime!*

C'est ainsi que se plaint un poète de 16 ans... Mais le désespoir qui imprègne ces stances n'a pu toucher que leur auteur. — Heureux, quoique tu chantes, poète! ceux qui aiment à *vide* et gardent intact leur trésor d'amour sans en éparpiller la monnaie!



*La jeunesse.* Enfance. Source. Cette métaphore périmée évoque pour le songeur « le fleuve de la vie » neuf encore, mais se précipitant déjà aux rapides, puis se troublant du limon des plaines.

Dans le conflit de la jeunesse, subsistent, au sein d'une pensée déjà forte, toutes les émotions puérides. Et celles-ci, refoulées par les passions qui éclosent alors (*les idées confuses*, comme dit Spinoza) provoquent des crises autres et autrement terribles que celles de l'enthousiasme.

Plus de calme désormais. Passions signifie Souffrances. Et pour peu que Volupté et Orgueil trouvent en l'âme (que le souffle religieux n'aère plus) la serre chaude où développer à l'aise leurs mystérieuses fleurs de poison, le cruel envahissement est, quoiqu'on fasse, définitif.

Passions *énervantes*. Oui. Il se rappelle l'exil de son énergie et quel dur entraînement exigèrent ensuite toutes résolutions un peu sérieuses. Ah! certes, ce n'est pas lui qui, à 18 ans, eût fait, comme Balzac, un traité de la Volonté. De se décider seulement à l'écrire, il eût épuisé tout son pouvoir sur soi-même... C'est que la volonté, chez le passionné, est expropriée par le Désir qui ne la remplace pas, le Désir qui est à tel point sensationnel qu'il semble n'être qu'un réflexe, et dont la réalisation n'est jamais, comme celle de la Volonté, un assouvissement satisfaisant.

Passions *aveuglantes*. Et c'est, sans doute, pour corroborer cette épithète séculaire que les passions confèrent au sensorium moral de leur victime cette acuité et cette impressionnabilité excessives qu'on dit être dévolues dans l'ordre physique, aux malheureux atteints de cécité. L'âme passionnée devient ainsi douloureuse partout. Sa sensibilité, aussi excessive que celle d'un muscle électrisé, reçoit de toute extériorité des contrecoups sans proportion avec les causes qui les provoquent. Plus de rythme. De la trépidation.



Ce fut cette délicatesse excessive, — et pas autre chose, (il s'en rend compte maintenant) qui lui fit si pénibles ses premières rencontres avec la Réalité-du-monde. Sans doute, cette initiation répugne à la plupart. Mais si d'autres eurent des déconvenues aussi vives, peu les connurent aussi persistantes et toujours renouvelées....

*Le monde  
ambiant.*

Il souffrit donc d'autant plus que son âme passionnée trouva le moyen de s'exagérer encore la Médiocrité qu'elle découvrait partout triomphante. Les actes, les mobiles, — les idées, les appréciations — se dévoilèrent d'une telle bassesse au fond et d'une telle banalité



dans la forme qu'Alceste lui parut uniquement coupable d'un excès de bienveillance. Qu'était cette morale courante et facile, aux jugements d'emprunt, sinon une sorte de langage conventionnel qu'on se transmettait d'être à être, d'âge en âge comme un laissez-passer pour être admis, toléré et compris dans ce désert pétré, qualifié un jour d'Empire du Mesquin.

Mesquins! ces principes et ces expédients de vie civilisée... mesquins, les bonheurs enviés!... mesquins, les malheurs et les vices même! Mesquins aussi, mesquins surtout, cet utilitarisme sec, ce scepticisme précaire dont se glorifiaient ceux de sa génération. Rien d'un pyrrhonisme ou d'un stoïcisme intransigeants. Rien de cet égoïsme absolu et féroce qui refléta quelque grandeur sur telles figures historiques. Rien de ce sens pratique toujours égal qui distingue certaines races d'hommes ou certaines natures. Non, les âmes réduites à l'état de ces boussoles qui ont perdu le Nord, mais qui restent livrées à de folles et perpétuelles secousses. Des inquiétudes vagues occupant la place des croyances transfuges de leurs autels. Parfois même, ô dérision! ces renégats du spiritualisme galvanisant leur foi inactive pour les prestidigitations du spiritisme.



*L'amour.*

Aussi souvent que le hasard lui imposa leur contact, il s'indigna contre des êtres vaguement humains qui croyaient à l'âme... quelquefois, et à l'amour... dans les romans. N'avait-on pas fait de ce sentiment (le plus idéal parmi les sentiments de nature) l'objet d'une conspiration à laquelle s'affiliaient toutes les cupidités de l'homme-chacal et tous les sales instincts de l'homme-bouc?... La femme, avilie par les adulations hypocrites qui vident le cœur, par l'éducation lâche et puéride qui pourrit l'esprit, n'était-elle point réduite à n'être plus

que celle de toutes les créatures qui ressemble le plus à l'homme?...



Il avait rêvé la gloire, et le gouvernement des peuples : développer les vertus et asseoir la prospérité d'une nation, remédier à l'injustice dont souffre (lui avait-on dit) le plus grand nombre... En retour du dévouement et de l'intégrité de toute une vie, recueillir le suffrage des honnêtes gens, et s'endormir, l'heure venue, dans le doux parfum des reconnaissances populaires... *La politique et la gloire.*

Mais, la critique du passé eut tôt fait de lui démolir tous ses héros d'enfance; et l'observation du présent de lui remplacer sa naïve conception du « Temple de la Gloire » par le spectacle d'une foire à la Barnum, triomphe des banquistes les plus bruyants et des pîtres les plus insidieux...

Mais, — (phénomène plus pénible encore) — son altruisme d'aryen généreux s'éteignit comme une flambée de paille sous l'averse, le jour où un homme de longue expérience lui déclara :

« Il y a, dans la politique, des hommes arrivés et d'autres qui désirent l'être.

« Les premiers possèdent le fruit de leurs efforts et entendent le conserver. Habillés de prudence sophistique et intarissables louangeurs de l'ordre établi par eux et pour eux, ils confondent, le plus naturellement du monde, l'intérêt général avec leur avantage particulier.

« Les seconds se croient plus convaincus. Ils ne sont que plus ardents, et leur ardeur ambitieuse contient en germe tous les caractères distinctifs des conservateurs qu'ils seront sans doute un jour.

« Ceux-ci tentent de précipiter les mouvements sociaux; ceux-là s'efforcent de les arrêter.

« Malgré les uns et les autres, ces mouvements se produisent à la minute providentielle et se reproduiront

périodiquement sans augmenter ni diminuer la somme des douleurs de ce monde, mais en déplaçant quelques fardeaux.

« Les épaules ouvrières qui sont chargées aujourd'hui ne sont donc pas plus dignes d'intérêt actif que les épaules bourgeoises qui ont été déchargées hier et seront rechargées demain. »



*L'Art.*

Une vision prestigieuse de l'Art survivait encore à l'évanouissement de ces mirages. Il crut un moment pouvoir s'y réfugier et narguer du haut de la tour d'ivoire la débâcle des moindres illusions. Il s'abandonna donc aux spasmes émotionnels de la production littéraire, et tous ses énervements s'exacerbèrent dans la poursuite parallèle et contradictoire des formes simples et des idées complexes. Et quand il eut ainsi reconnu la vérité de cette image de Hoffmann : que l'idéal est un tableau que nous peignons avec notre propre sang, — il s'alarma à la pensée de sentir bientôt la matière lui manquer tout-à-fait.

Cette appréhension se corrobora par l'étude qu'il fit de plusieurs artistes altissimes avec lesquels il fréquenta. Vus de près, ces colosses lui apparurent plus petits que des hommes. Leurs jugements accusaient au même degré que les opinions des médiocres, de l'intolérance et du convenu ; en plus, des manies de médisance au hasard. Et quelle rancœur il rapporta de s'être mêlé à la tourbe des « professionnels » blasés ou pervers, talentueux ivres de paresse ou plumassiers pleins de fécondité, petits prophètes ou grands charlatans, restaurateurs grotesques des sorcelleries quaternaires, et cent autres espèces aussi méprisables ! On pourrait, dit-il, se vouer à l'Art, s'il n'y avait pas les artistes. Et il décida de s'abstenir, replongé au plus épais du brouillard.



Que si toutes ces contingences ne valaient point la peine d'agir, pourquoi ne chercherait-il pas un palliatif à ses angoisses redoublées dans les réalités de la Science, auxquelles toute la médiocrité des hommes ne peut rien enlever de leur impérissable vérité. Ces préoccupations moins poignantes et plus hautes avaient été, lui disait-on, le hâvre-de-grâce où plus d'un esprit désespéré, abandonné aux vagues incertaines, avait trouvé l'assourdissement des rumeurs de la vie et l'apaisement des tortures morales.

On lui vantait surtout les *études mathématiques*, si belles de l'absolu de leurs axiomes et de la terminologie méthodique de leurs formules nettement définies.

Le passionné s'y rua. Mais, après les premiers dégoûts qu'il imputa justement à l'aridité des étapes préliminaires, il s'aperçut qu'on l'avait trompé. Quelle vanité, se dit-il, parodiant le mot de Pascal sur la peinture, que cette science qui attire l'admiration par la représentation de choses dont n'existent point les originaux! Les mathématiques ne sont, quoiqu'on prétende, qu'un domaine tout imaginaire peuplé d'inconnues; et quand nous croyons dans ce domaine toucher à l'extrême précision, nous nous enfonçons davantage dans le nébuleux, puisque la précision se dérobe à l'infini. De toutes les formes de l'activité cérébrale, le goût du chiffre approximatif et de la ligne inexistant est peut-être la plus brumeuse. Ce goût confine ainsi au goût de la métaphysique et au goût de la musique, et cette confinité explique la triple tendance des esprits allemands.

Au lieu d'essayer la réduction de l'incognoscible en formules familières (opération décidément irritante), ne vaudrait-il point mieux s'évader vers la *Philosophie*, qui ne prétend point, tout absolue soit-elle, assumer une exactitude incompatible avec les formes mêmes de notre langage? Voire. Le défaut résidait précisément, cette fois, dans la multiplicité et l'incertain des systèmes proposés : les uns, édifices amoncelant d'ingénieuses hypothèses, l'éblouis-

saient comme des cathédrales espagnoles, à lui donner le vertige ; il considérait les autres comme des poèmes primitifs, issus des étonnements des peuples-enfants, ou parfois, comme la synthèse de simples constatations, naïves à force d'être péremptoires.

Tout cela n'était point vivant, et l'*Histoire*, qui est de la science vécue, serait moins aléatoire sans doute... Oui, si le prisme du passé suffisait à rendre attrayantes toutes les médiocrités du présent. Oui, si chaque page ne claironnait pas la déroute des faibles et le triomphe des habiles. Oui, si les grands mots de Religion, Humanité, Justice ne flottaient point sur toutes les infamies comme des pavillons menteurs destinés à couvrir les pires marchandises et les pires appétits. Oui, si l'histoire universelle ne se résumait pas toute entière dans ce plaisant hexamètre de Villiers de l'Isle-Adam :

*Pour un oui, pour un non, les peuples écopaient.*

L'histoire pouvait intéresser un curieux, mais non calmer un passionné.

La vie figée écartée, restait la vie réelle. Après avoir médité, il se décida (insoucieux des railleurs) à prendre ses degrés en *médecine légale*.

Et cette étude le captiva. Que d'heures passées dans ce petit amphithéâtre, nauséabond comme un des cercles de l'Enfer, et où défilaient, sur une dalle humide, dans l'effrayante égalité du Nu, toutes les victimes des drames et des sinistres de la grande Ville : pendus, asphyxiés, morts de faim, noyés, empoisonnés, étranglés, assommés, alcoolisés, écrasés, suicidés... D'après ces masques épouvantés ou marmoréens, il imaginait toutes les horreurs sociales, découvrant le secret des fins tragiques dans une cicatrice, dans un stigmaté, dans une fibre, dans un tatouage ou dans les cellules nerveuses dont le microscope lui décelait la sclérose... Et les problèmes surgissaient en foule. Par quel sourd travail des passions, par quelles

longues dégradations, avaient-elles été déterminées ces surcharges nerveuses, ces propensions coupables dont le crime n'avait été que la détente? N'y avait-il peut-être plus quelque goutte de pensée dans ce cerveau mis au jour? Qu'était devenue l'âme envolée? La rétine de cet œil glauque ne conservait-elle pas en l'une de ses facettes l'image du meurtrier à l'œuvre?

Que de fois le soleil d'hiver délaissant ces terribles coulisses de la Mort, le laissa penché sur l'analyse de ces rapports d'outre-tombe!

Mais, de toute son application à la science, naissaient un trouble plus grand et des émotions plus vives.

La science, conclut-il, constate, elle n'explique rien. Elle expose une succession d'épisodes dont la raison intime est ailleurs. J'ai rapporté de toutes mes expériences le sentiment des misères, des hontes, des lâchetés humaines; et, ce périple accompli, me voici restitué sans défense et gavé d'amertume aux affres de ma misanthropie...



Il se voit lui-même, — dans cette vision extra-lucide *L'esseulement.* du Passé, — abandonné alors, sans principe ni formule, à tous les orages déchaînés de son cœur. Cerveau enfiévré, artères battantes, il s'était lancé, délesté de ses espoirs déçus, — seul au monde, — à la poursuite de tous les butins que ses passions lui désignaient... Jusqu'au jour où, brusquement, il avait arrêté sa course folle, — de même qu'il avait cassé net, d'un coup de rifle à peine ajusté, le vol du pétrel, au moment où l'oiseau, ivre de la tempête, le cou tendu dans une volupté de proie certaine, passait avec la stridence d'un carreau d'arbalète à travers les vents désordonnés.

Cette analogie qui s'impose d'un regard égaré vers l'oiseau planant immobile à la clef de voûte, l'amuse un instant. Puis, il se soulève, puise une autre cigarette dans

une coupe d'onyx vert, l'allume, dispose plus confortablement les coussins du divan ; et, y renversé de nouveau, les yeux mi-clos, se laisse couler plus profondément dans sa songerie à peine interrompue.



*La revue des  
systèmes.*

Heureusement, murmure-t-il, qu'un éclair de bon sens fit l'office du coup de rifle et foudroya ce vol insensé où je me serais perdu.

Ce fut, vraiment, en une minute très-opportune que le pressentiment d'un fiasco l'arrêta et le restitua à une conception plus pratique de la vie.

Il décida, cette fois, d'inaugurer une autre conduite, — et puisqu'il s'agissait de s'ancrer dans un parti-pris granitique, il crut sage de passer en revue, au préalable, tous les expédients susceptibles d'une telle résolution.

D'ingénieux littérateurs habiles à sécréter leurs impressions, venaient, précisément, d'imaginer, ou de ressusciter plutôt, une théorie très séduisante. Ils proposaient à leurs disciples de se « systématiser » et de mettre toute leur félicité dans des expériences auxquelles leur « Moi » servirait d'objet. « Faites-vous un personnage, conseillaient-ils, et qu'à la composition de ce personnage concourent vos facultés, vos habitudes, et jusqu'à vos manies. Prenez plaisir à vos propres actions comme si un autre en était l'auteur, et ne vous souciez point de leurs résultats. »

Mais ce genre de Thébaïde lui parut illusoire.

Son but n'était-il point d'oublier sa « personnalité », de s'en libérer (sans toutefois recourir aux procédés d'un Werther ou d'un Oberman auxquels sa sensibilité répugnait). Il avait consacré trop de temps déjà à démonter son horloge, en enfant curieux, à vouloir diriger lui-même le jeu des rouages et des ressorts, au risque de tout détraquer. Vivre comme vivait son lévrier Zorah lui parais-

sait désormais l'idéal duquel il fallait s'inspirer le plus possible.

Ces considérations lui persuadèrent de rejeter cet *égotisme* raffiné, comme elles lui firent condamner sans examen la *religion de la souffrance humaine*, prêchée par des Slaves au prosélytisme éloquent, et qui l'eussent convaincu, si la perspective d'un partage ne se fût traduite pour lui par la perspective d'un appauvrissement dénué de charme.

Point du tout disposé à se dévêtir pour d'autres, en revanche, il ne prétendait point dépouiller son prochain (du moins avec conscience et pertinacité) selon les formules d'un *struggle for life* qu'il abandonnait aux portefaix et aux filous.

Une autre piste s'offrait, beaucoup plus digne de solliciter ses virtualités.

Il médita : si, au lieu d'accepter *l'Honneur* comme un simple formulaire de savoir-vivre, on l'érigait en principe d'action, en Foi ? Ne rien aimer, ne rien craindre, ne rien respecter que l'Honneur ; se réfugier sur cette alpe rayonnante et mépriser de très-haut les événements et les êtres ; développer tous ses dons pour conquérir toutes les joies des sens, de l'esprit, du pouvoir ; abandonner au commun les devoirs ordinaires et s'en créer — à l'étiage de sa fierté, — d'autres plus brillants et plus faciles ; être supérieur...

Mais les inconvénients de ce procédé ne lui échappèrent pas. Il est malaisé, conclut-il, d'escalader les glaciers ; il est plus malaisé encore de s'y maintenir. Pas d'abri où se réfugier, pas d'appui auquel se retenir dans sa chute. Et M. de Camors paya très-cher l'ambition d'avoir voulu être quelqu'un.

Cette théorie de l'Honneur n'était donc acceptable qu'à condition d'être corrigée et considérablement atténuée. Il entrevit ces atténuations nécessaires par un matin ensoleillé, tandis qu'il revenait du Bois en joyeuse cavalcade.





La thèse, se dit-il, quand il fut de retour, est de vivre heureux et bien portant, comme il sied à un homme nanti d'un nombre congru de billets de rente.

Or, puisque le rêve, l'angoisse scientifique, l'esprit romanesque ont été jusqu'ici pour moi autant d'obstacles à la conquête de cette sérénité hygiénique dont la pré-excellence m'apparaît enfin, l'hypothèse doit consister dans l'élagage de toutes les utopies fallacieuses, dans le renoncement à toutes les inutiles envolées vers des astres chimériques. Cela fait, je n'aurai plus qu'à organiser mon existence d'après les existences de ceux qui s'agitent dans le même orbe que moi.

Cette décision l'avait amené à formuler sa règle en une sorte de décalogue intitulé : MANIÈRE PRATIQUE DE SE SERVIR DE LA VIE, et qu'il lui plaît de relire à cette heure, pour remettre au point son esprit dévié peut-être à la suite de tant d'assauts livrés au Souvenir :

- I. DEVIENS EN TOUT « CONFORME » AUX AUTRES HOMMES, PUISQUE LE ROYAUME DU MONDE LEUR APPARTIENT.
- II. A CETTE FIN, AMPUTE TES ORIGINALITÉS ET RABOTE TES GOUTS, SELON L'ÉTALON RECONNU PAR LES GENS DE BONNE COMPAGNIE.
- III. NE PRÉTENDS A AUCUNE SUPÉRIORITÉ EN BIEN OU EN MAL. CONTENTE-TOI D'ÊTRE UN SIMPLE PERSONNAGE DANS LA FIGURATION MONDAINE DONT TU PRATIQUERAS TOUS LES RITES AVEC LE PLUS PARFAIT SNOBISME.
- IV. ÉVITE TOUTE IRRÉGULARITÉ CHOQUANTE DANS TA CONDUITE COMME DANS TA MISE. IL N'EN VIENT QUE DES ENNUIS. QUE SI TU CROIS DEVOIR TE LIVRER A UNE PETITE DÉBAUCHE, RESTE CEPENDANT DISCRET ET DISTINGUÉ.
- V. PARLE PEU, MAIS PENSE MOINS. LE BRUIT QUI T'ENTOURE COMBLERA LES LACUNES DE TON PROPRE ESPRIT ET REMPLIRA TON EXISTENCE SANS QUE TU T'EN MÊLES.
- VI. SOIS MEMBRE ASSIDU DES CLUBS ARISTOCRATIQUES, ET

COUPE TOUTE ESPÈCE DE RELATION VOLONTAIRE AVEC LES HOMMES QUI NE SONT POINT « NÉS ».

VII. SOIS DILETTANTE ET COSMOPOLITE, AFIN DE PASSER AUPRÈS DES FEMMES POUR UN HOMME DE GOUT ET D'ESPRIT. RIEN DE PLUS. QUE TA CURIOSITÉ S'ARRÊTE A LA SURFACE DES CHOSSES.

VIII. DÉPLORE « LA CRISE QUE NOUS TRAVERSONS », MAIS NE COMMETS JAMAIS L'INCONGRUITÉ D'ABORDER « LA QUESTION SOCIALE », SAUF EN MANIÈRE DE PLAISANTERIE. POUR DONNER SATISFACTION AUX MODES DU JOUR, LAISSE CROIRE QUE TU T'OCCUPES D'UN FAIRE-VALOIR OU D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION. ACCEPTE, AU BESOIN, UN SIÈGE DANS QUELQUE ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE.

IX. PRATIQUE DÉCEMMENT TA RELIGION, — SANS LA DISCUTER, CE QUI EST DE MAUVAIS TON, — ET SANS Y METTRE DU ZÈLE, CE QUI EST DU FANATISME. NE QUID NIMIS. PRATIQUE AUSSI UNE CHARITÉ « INTELLIGENTE », MAIS DÉFIE-TOI DE LA PITIÉ QUI TE FERAIT SOUFFRIR INUTILEMENT PAR LE CONTRASTE DES PERPÉTUELLES SOUFFRANCES DES AUTRES.

X. NEUTRALISE PAR LE SPORT LES EFFETS FACHEUX DE TON RÉGIME ALIMENTAIRE, MAIS ÉVITE TOUTE AUSCULTATION MORALE OU INTELLECTUELLE, ET GARDE-TOI DE REMONTER PAR LE SOUVENIR A LA LONGUE PÉRIODE DE GESTATION QUE TON ESPRIT A TRAVERSÉE.



— J'ai péché contre l'art. X, dit-il, après la lecture de *Le sommeil* ce dernier alinéa. Et comme un enfant surpris à faire l'école buissonnière, il se repent.

Mais le carnet lui échappe des mains. Il sent le sommeil peu-à-peu l'envahir et s'appesantir sur sa pensée paresseuse. Il s'y abdiqne, tout en contemplant encore, d'une prunelle inconsciente, quelques objets d'alentour : une armure damasquinée, des reliures fauves, la portière de pourpre troussée en ses doublures cuivrées, une trompe Dampierre appendue au mur et qui évoque un vague

hallali sous la profondeur des futaies. Il perçoit aussi un air familier du *Crépuscule des dieux* : la marche de Siegfried scandée par les heurts du bouclier... Mais il ne distingue déjà plus dans ces impressions ce qui en elles est du rêve et ce qui est de la réalité. Ces sensations d'une minute s'oblitérent, se confondent, s'abolissent... Un pétrel, la Morgue, un plat de homards... Et c'est la nuit.

Et la lampe, à court d'huile, exhale un petit hoquet, comme d'une âme qui s'échapperait.



*Le Rêve.*      *Rêve! phosphorescence des nuits. Mystère du Mystère. Pour toi sont suspendues toutes les lois du temps et de l'espace, et tu imposes à la coordination de nos idées des règles contradictoires dont Dieu seul a le secret...*

*Rêve!! Fièvre divine. Poète par excellence qui nous dérobes de tes voiles versicolores les contingences douces et pénibles, et nous entraînes dans les précipices ou sur les sommets où tu loges les spectres vains de nos espoirs de la veille...*

*Rêve!!! Fontaine de Jouvence où se retrempe pour revivre plus vivaces les roses de Jéricho du souvenir. Lac vierge des forêts vierges, où surgissent en une nuit toutes les végétations luxuriantes et empoisonnées de l'équateur...*

*Rêve! Reflet de la conscience en liberté. Paradis des pauvres, des saints pauvres! Remords des mauvais riches!*



*Le réveil.*      Un rai de lumière filtre au travers des vitraux et sème de pâles fleurs sur le tapis à haute laine. C'est le jour.

Un frisson glacé courant par tous ses membres, réveille le dormeur. Ses prunelles qui nagent un peu

s'efforcent de viser longuement les endroits lumineux du décor ambiant pour prendre le type vrai des choses. Ces perspectives reconnues, il se dresse péniblement, — ankylosé, — et dans l'amertume d'une nuit gâchée sottement.

Mais quel douloureux cauchemar dont ses tempes vibrent encore? Il fait un effort mental, cherchant un fil grâce auquel reconstituer la trame latente; mais ses lobes cérébraux résistent, inertes. Rien ne vient; à peine un reflet d'ombre... C'est le cimetière, c'est le puits sans fond au bord duquel le voyageur se penche avec angoisse, épiant vainement la chute d'une pierre qui vient d'y choir.

Il se lève tout-à-fait, rencontre dans un miroir l'image de son visage moite d'une sueur froide, rendu mortuaire par ce petit jour douteux; et dans cette atmosphère indécise, affadie d'un relent de lassitude, il se sent sonner creux, effleuré du coup d'aile de l'Inquiétude.



Il ouvre la croisée et aspire à longs traits le pur souffle que la terre exhale pour le délice matinal des créatures.

*La prière.*

Dans l'axe de la rue qui s'étend jusqu'à la banlieue industrielle, une lueur blanche hésite encore, tandis qu'une à une, meurent les flammes des réverbères.

Mais déjà la vie éclate en cent spectacles qu'il s'étonne de n'avoir point connus. De lourds véhicules ébranlent le pavé gluant, que sillonne le retour cahoté des petites voitures maraîchères. Au ras des façades, défilent, traînant leurs savates, des ouvriers courbés, des ouvrières échevelées, tous se hâtant, hommes et femmes, jeunes et vieux, vers les noires usines dont les cheminées issent là-bas du fouillis des toits rouges, laissant fluer de lourds et fuligineux panaches. Sur un trottoir passent,

endeuillées de la chasteté de leurs voiles, deux petites Sœurs des Pauvres. En dessous de la fenêtre où il s'accoude, des mégères et des enfants, pliés sur les boîtes à ordures, fourragent avidement parmi les tessons, les épiluchures, les écailles, les carapaces et les os que des chiens leur disputent.

Cette suractivité « misérable », dont il pénètre le contraste, emplit soudain son âme d'une tristesse indicible. Il se découvre monstrueux, comme si l'univers lui faisait honte de ses expédients de vie, ignobles par leur principe, plus ignobles encore par leur application. Et dans les ondes sonores d'un lointain angelus, qui lui arrivent semblables à des vagues roulant sur lui de la haute mer, il croit surprendre la fureur vengeresse provoquée par ses sacrilèges : le Devoir renié, enclos au cercle de ses jouissances, la Religion hypocritement accommodée à ses satisfactions de possesseur paisible, la Charité sans foi, sans pitié, sans justice...

Et voici que tout à coup devant ses yeux effarés, il voit s'inscrire au terme de l'horizon ces quatre mots, — surgis de son cauchemar, peut-être, — mais dont le sens lui apparaît lumineux et terrible : DIEU VOMIT LES TIÈDES.

H. CARTON DE WIART

*Hastière par-delà*  
*Septembre 1892*






## L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

ET LE

## CONGRÈS DE BRUXELLES

---

 OICI tantôt vingt-cinq ans qu'un professeur de l'Université de Turin publiait un livre intitulé « l'homme criminel » (1).

L'auteur, le D<sup>r</sup> Cesare Lombroso s'efforçait d'y démontrer que la population des prisons se compose toujours de gens différant anatomiquement de la partie honnête de l'humanité. A l'en croire, la succession des malfaiteurs qui se présentent devant les tribunaux n'est souvent qu'un défilé de malheureux allant au mal par une de ces attractions invincibles, qui annihilent les caractères les plus trempés et dominant les volontés les plus énergiques.

Etres mal venus, selon lui, mal ficelés, dont la nature, la structure physique les entraînerait fatalement à violer la loi pénale. Et appuyant ses affirmations d'exemples, le célèbre médecin italien signalait les nombreuses anomalies organiques relevées sur le squelette des suppliciés et notées chaque jour parmi le monde

---

(1) *L'Uomo delinquente* (1871-1876).

des détenus. Faible capacité crânienne, mandibule pesante et développée, tête asymétrique, barbe rare, cheveux abondants, bras longs, longues aussi les oreilles, les mains tantôt démesurées, tantôt larges et courtes, rappelant à s'y méprendre l'anatomie du singe etc. etc.

De l'ensemble de ces signes physiologiques constaté sur un individu déterminé résulterait à toute évidence l'irresponsabilité. Le juge se trouverait en présence d'un *criminel-né, instinctif* pour qui le forfait est une fonction de son organisme, un besoin de son être aussi inéluctable que celui de boire et de manger. Lombroso écrit quelque part : « L'examen anthropologique amène  
« à considérer le crime comme un phénomène naturel,  
« on pourrait dire comme un phénomène aussi néces-  
« sairement lié à la nature humaine que la conception,  
« la naissance, la mort. »

Ce n'est pas à dire que, d'après la théorie Lombrosienne, la société doive rester, les bras croisés, dans une attitude passive et laisser les criminels qui se confondent avec les déséquilibrés agir au gré de leur dangereuse fantaisie. Non. Puisque la plupart du temps l'homme qui transgresse la loi pénale est fatalement voué au mal, puisqu'il est un incorrigible de par son tempérament (1) et *qu'il est incapable de s'adapter au milieu social*. Eh bien, les tribunaux doivent mettre cet être anormal hors d'état de nuire — et cela, au besoin, par une détention perpétuelle ou par la mort. La société, quoiqu'il lui en coûte, a le droit de se défendre contre ces monstres de l'ordre physiologique. Les mesures qu'elle leur applique ne constituent plus des actes de justice, vu que leur libre arbitre est supprimé, mais des actes de préservation sociale, d'élimination, de sélection

---

(1) FRANCOTTE. *L'Anthropologie criminelle*. Paris, Baillière et fils, 1891.

artificielle, d'épuration de l'espèce. De plus, comme le *criminel né* porte sur son visage le stigmate de sa triste destinée et sera inévitablement, l'un ou l'autre jour, le jouet de ses instincts pervers, il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il ait pu donner un libre cours à ses impulsions héréditaires. On le colloquera par mesure préventive. Ce sera, pour employer le mot d'un jurisconsulte, la *prophylaxie* et la *thérapeutique* criminelle.

Telle est, dans ses grandes lignes, la théorie Lombrosienne. Inutile de dire qu'elle a été fortement combattue et qu'à l'heure présente elle est définitivement condamnée. Certes, il faut attribuer à Lombroso l'honneur d'avoir provoqué l'immense mouvement qui s'appelle l'anthropologie criminelle ; mais on ne doit pas confondre cette science, toute de faits et d'observations avec la théorie du professeur de Turin qui est une conception personnelle plus ou moins hypothétique (1). Ce qui le prouve, ce sont les *actes* mêmes des deux derniers congrès d'Anthropologie tenus à Paris et à Bruxelles (1).

Le docteur Manouvrier qui a porté les coups les plus sensibles à l'École Italienne disait très sagement : « S'il « s'agit simplement de la description des criminels, « j'applaudis de grand cœur aux intéressantes recherches de M. Lombroso et de ses disciples. Mais s'il « s'agit *d'expliquer* les criminels par l'anatomie, alors « je ne me contente pas de faire des réserves au sujet « de la rigueur scientifique des résultats annoncés ; je « considère les recherches elles-mêmes comme mal engagées et devant manquer leur but. Ce que l'École « italienne est en train de faire, c'est de criminaliser « tous les caractères anatomiques, de telle sorte que

---

(1) Voir FRANCOU. *Op. cit.*

(2) *Actes du 2<sup>e</sup> Congrès international d'Anthropologie criminelle*, Lyon, Storck, 1890.

*Actes du 3<sup>e</sup> Congrès*. Bruxelles, Hayez.



« lorsque son œuvre sera un peu plus avancée encore,  
« sa théorie actuelle sera conduite à s'amender sponta-  
« nément. Tout honnête homme arrivera à être couvert  
« de caractères anatomiques criminalisés, de sorte qu'il  
« deviendra évident que si ces caractères ne sont pas  
« avantageux, ils ne sont pas du moins bien dangeu-  
« reux. On se consolera d'être un criminel né en son-  
« geant que l'on est un honnête homme quand même ». (1)

Et deux membres de la faculté de médecine de Bruxelles ont fait adopter au congrès du mois d'août la conclusion suivante : « Le type anatomiquement désigné  
« par M. le professeur Lombroso comme appartenant au  
« criminel né est un produit hybride composé en réunis-  
« sant des caractères puisés à des sources différentes.  
« Ce n'est donc pas un type réel. En admettant cepen-  
« dant que ce type se rencontre, encore est-il réalisé  
« seulement dans la minorité des criminels; il doit  
« donc être rejeté. »

Séparons donc très nettement dans nos appréciations l'Anthropologie criminelle de la théorie du criminel né, en d'autres termes, de l'arlequin anatomique inventé par Lombroso. Autant cette thèse est aujourd'hui discréditée, autant la recherche scientifique de l'état corporel et mental des criminels s'impose de plus en plus à l'attention des sociologues et des juristes. S'ensuit-il qu'il faille tout rejeter dans les écrits de l'Ecole Italienne? Non pas.

---

(1) Comme le disait un magistrat Français, M. Tarde : Rien n'est de nature à compromettre plus gravement l'Anthropologie criminelle que de confondre le criminel et l'aliéné, le malfaiteur digne de pitié et le malfaiteur digne de blâme et de flétrissure et par suite l'asile et la prison. Si vous me défendez de blâmer, de mépriser, de flétrir l'homme qui, sciemment et volontairement, conformément à son caractère natif et non morbide a tué ou volé un de ses compatriotes, qui donc blâmerai-je, qui donc flétrirai-je? Il importe de ne pas dérober à ces sentiments le plus digne objet qu'ils puissent viser : le crime. (*Actes du Congrès de Paris.*)

L'erreur n'est que trop souvent la vérité, dont on abuse et il s'agit, pour nous, de dégager la vérité et de limiter une généralisation injustifiée. Quand Lombroso affirme d'une façon absolue que le crime naît, chez la plupart, du type criminel, c'est une pure affirmation. De même lorsqu'il nous arriverait d'autre part de prétendre que le type criminel dérive fatalement du crime, ce serait une assertion sans fondement. Ce qui est exact, c'est que le malfaiteur, par ses forfaits, développe souvent le type particulier décrit par les Italiens. Il est d'ailleurs compréhensible que l'exercice prolongé et intense d'une faculté agrandit ou déforme parfois l'appareil organique chargé de l'exécuter, tout comme le jeu des passions quelque peu prolongées imprime sur le visage une expression particulière. Que de fois n'avons-nous pas rencontré des « traits professionnels » chez le médecin, l'avocat, le brasseur, le marin, etc., qui s'accroissant au bout de quelques années, produisent des médaillons très différents?

Mais de ce que le public attribue à tel homme une figure patibulaire, est-il admissible que sa propension au crime en découle ainsi qu'un corollaire inévitable? Au fait, ces déformations enregistrées dans de nombreux livres de médecine judiciaire suffisent-elles pour marquer l'enfant du sceau d'une bestialité fatale et absolue? Telle était l'interrogation du docteur Brouardel au congrès de Paris. Et il ajoutait ces paroles sur lesquelles nous ne saurions assez insister : « Vous n'avez pas oublié le cri échappé devant cette pensée du cœur d'un de nos collègues : *« cela serait-il vrai, ne le dites jamais, l'enfant qui se croirait perdu ne ferait plus aucun effort vers le bien, le maître serait déçu, ragé. »* Nous sentons que si philosophiquement nous sommes libres de remuer ces problèmes, nous ne saurions entrer dans l'application sans risquer de troubler la société, sans même modifier la position du criminel dans un sens contraire à nos vœux. »

A quoi bon en effet résister de la part du criminel puisque la chute est certaine? A quoi bon le dévouement dans le chef des directeurs de prison puisque l'amendement est impossible? Questions déconcertantes, disons mieux, terrifiantes pour qui embrasse la doctrine Lombrosienne. Puisse la sagesse des nations ne jamais oublier que l'habit ne fait pas le moine et que le bon sens nous défend de juger les gens sur la mine.

En résumé, il n'est pas permis de dénier la déplorable influence de telle défectuosité native. Il y a toujours eu des impulsifs, des fous moraux, des gens allant irrésistiblement au mal à raison d'un vice de constitution. Il y en aura dans les siècles futurs, alors que les théories de l'Ecole Italienne ne présenteront plus qu'un intérêt rétrospectif. De même l'on a toujours vu des gredins qui, au physique, portaient le stigmate de leurs instincts dépravés. Mais voilà tout. N'allons pas plus loin. Surtout ne généralisons pas. Ne faisons pas de l'habitude criminelle un état *nécessairement* morbide et ne regardons pas telle anomalie physiologique comme l'indice *irrécusable* de l'irresponsabilité.



La théorie du criminel né, instinctif a donc vécu. Le Congrès de Bruxelles n'a eu qu'à enregistrer son acte de décès. Est-ce à dire que l'Anthropologie criminelle soit morte? Il s'en faut. Tout au contraire le nombre des sociologues et juristes s'unissant aux médecins croît de jour en jour. C'est Van Hamel en Hollande, Prins et Nyssens en Belgique, Von Liszt en Allemagne, Garraud, Gauchler et Tarde en France, Hector Denis etc., pour ne citer que ceux-là, qui viennent apporter à la nouvelle science l'appui de leur nom et la contribution de leurs recherches. Sans doute,

« avant de prendre place dans le train qui les emporte, « beaucoup ont tenu à débattre le prix et les conditions du voyage et on ne peut que les louer de leur « prudence (1) ». Car, selon quelques penseurs, un acte d'adhésion à l'Anthropologie implique l'abandon du libre arbitre, de la métaphysique et constitue un hommage involontaire aux doctrines positivistes. Erreur, erreur profonde.

Se livrer à une grande enquête expérimentale, s'efforcer de décomposer, d'analyser les actes humains, tâcher de faire le départ entre la tyrannie des sensations et la force de résistance de la conscience, dégager les lois générales qui se manifestent dans le monde des repris de justice, ce n'est point confesser à *priori* tel ou tel système philosophique. L'Anthropologie criminelle n'est, par elle-même, ni spiritualiste ni matérialiste pas plus que la psycho-physiologie (2). Nous ne voulons point prétendre dès lors que l'étude doive se borner à l'examen des organes physiques de l'accusé. Etant de ceux qui admettent l'action et la réaction de l'âme et du corps, il nous paraît impossible — à moins de se contenter de données peu probantes — d'observer seulement le coupable en tant qu'homme et de négliger de l'analyser en tant qu'être conscient.



Mais, objectera-t-on, est-ce là encore l'Anthropologie criminelle?

Pourquoi pas? Que veut l'école d'Anthropologie? Elle « désire, selon les déclarations d'un de ses chefs, M. « Lacassagne, apporter la méthode et la rigueur scien-

---

(1) Discours de clôture du D<sup>r</sup> Semal au Congrès de Bruxelles.

(2) Comparez le rapport de Mgr Mercier au Congrès de Malines de 1891.

« tifique dans l'étude des questions de criminalité. Les « métaphysiciens et les juristes ont souvent créé des « entités pénales : *pour nous il n'y a pas de crimes, « il n'y a que des criminels*, ce sont eux que nous « voulons étudier et connaître(1). »

Eh oui, nous sommes d'accord. Qu'on étudie les criminels, les individus; mais qu'on ne fasse pas abstraction des sentiments moraux. Qu'on ne se confine pas exclusivement dans l'examen des phénomènes physiques. Sous le bénéfice de ces remarques, nous approuvons M. le docteur Héger(2), quand il affirme que l'Anthropologie criminelle ne fera jamais de concession sur la *méthode*, c.-a.-d. sur l'observation persistante des faits. Nous ne pouvons au contraire ratifier les paroles du professeur de Bruxelles quand il déclare qu'il n'y a pas de place parmi les anthropologues pour ceux qui refusent d'accepter, *au jour le jour*, les résultats précis de la science expérimentale. Le passé contient sous ce rapport un enseignement des plus convaincants. Faut-il donc remonter si haut pour constater l'adhésion presque unanime des médecins à la thèse Lombrosienne? Qu'eût dit le monde savant si les Jurisconsultes s'inclinant devant le concert d'éloges de la Faculté, eussent demandé, au lendemain du Congrès de Rome, la révision du Code Pénal dans le sens des idées préindiquées? Ne seraient-ils pas accusés aujourd'hui — non sans raison d'ailleurs — d'avoir agi avec une précipitation impardonnable? Et le reproche ne serait-il pas mérité?

Soyons donc d'une extrême prudence quand d'aucuns conseilleront de couler en lois l'une ou l'autre innovation basée sur « l'expérience ». Ce faisant, nous sommes certains de ne pas compromettre l'avenir de l'Anthropologie.

---

(1) Compte-rendu du Congrès d'Anthropologie de Rome, p. 55.

(2) Discours de clôture de M. Héger au Congrès de Bruxelles.

Toutefois l'intransigeance de la nouvelle école est bien placée lorsqu'elle déclare qu'elle basera toutes ses doctrines sur *l'observation des faits*.

Ayant pour étude non le crime mais le criminel l'Anthropologie devait suivre cette méthode. Puisqu'elle s'attache à analyser non l'acte reprehensible mais plutôt ses différents facteurs et qu'elle s'efforce de démêler l'influence de l'hérédité, du tempérament, de la race, du climat, du milieu social sur la responsabilité du délinquant, il lui incombait, sous peine de n'obtenir droit de cité, de repousser les abstractions, les théories toutes faites et de serrer de très près la réalité.

Qu'elle ne revendique pas, au surplus, l'honneur d'avoir inventé ce plan, ce genre d'études. Il y a beau temps que le haut enseignement est imprégné de l'esprit d'observation. L'économie politique, grâce à l'impulsion de Leplay, s'attache de plus en plus aux monographies de choses vécues, aux descriptions des phénomènes *observés* de la production des richesses. La médecine multiplie ses cliniques et ses policliniques. Le philosophe s'arme du microscope, descend au laboratoire et scrute nos sensations visuelles, acoustiques, tactiles et autres. Depuis combien d'années enfin n'est-on pas convaincu que, pour bien comprendre le Droit, il importe « parfois de regarder par la fenêtre? »

La méthode expérimentale ne date donc pas précisément de l'avènement de l'Anthropologie criminelle.



Jadis — nous sommes loin de le dénier — nos pères avaient une tendance marquée à condenser en quelques règles générales les applications de la science pénale. C'était la justice sommaire et sans façon rendant ses arrêts d'après la gravité du fait incriminé, non d'après le degré de culpabilité de l'agent de l'infraction.

L'esprit d'analyse qui caractérise notre époque était inconnu. De toutes les branches du savoir humain, la législation pénale fut peut-être celle qui révéla de la manière la plus saisissante les travers et les inconvénients de la généralisation d'une idée. A peine le législateur énumérait-il quelques variétés de crimes. A peine les tribunaux dérogeaient-ils de loin en loin à l'application lamentablement uniforme des peines les plus draconiennes. Les malfaiteurs enveloppés dans la même réprobation subissaient les mêmes châtiments. Chacun, aux yeux du juge, était *sui compos* — et, qui plus est — le restait pendant toute sa vie. Contre cette uniformité de la condamnation le Code Pénal de notre siècle a déjà réagi — dans une faible mesure néanmoins. L'humanité a été divisée en deux catégories : ici les conscients, les responsables; là les déments, les irresponsables. Entre ces deux groupes pas de milieu, pas de zone intermédiaire. Dans une fort remarquable étude, M. Garraud, professeur de droit pénal à la faculté de Lyon, a fait ces justes critiques (1) : La législation ne s'inquiète pas des *individus*. Elle présume pour le discernement du bien et du mal un type uniforme et moyen d'intelligence, pour la résistance aux impulsions coupables un type uniforme et moyen de volonté. Chose curieuse en effet, le Code pénal de 1867 crée des distinctions nombreuses entre les infractions et ne fait aucune mention de la séparation profonde qui existe entre deux hommes. Il ne connaît que le dilemme : être fou ou ne pas l'être. Que de causes cependant entre ces deux extrêmes peuvent affecter la volonté, troubler le discernement, altérer le libre arbitre et la volonté? « La santé morale est appréciée à l'aide de formules

---

(1) *Archives d'Anthropologie criminelle et des sciences pénales*, 1886. Rapports du droit pénal et de la sociologie.

« absolues, insuffisantes pour correspondre aux multiples maux de la réalité. Il en est de l'esprit comme du corps : de ce qu'un homme n'est pas atteint de paralysie générale doit-on conclure qu'il est entièrement valide? » (1) L'expérience quotidienne tend de plus en plus à démontrer que d'un être à un autre le degré d'imputabilité varie, qu'il peut diminuer ou augmenter sous la pression d'une multitude de circonstances jusqu'aujourd'hui insoupçonnées.

Ce sera l'honneur de l'Anthropologie d'avoir forcé l'attention publique à scruter, à fouiller la personnalité du criminel, à *individualiser* la peine, à mettre une équation entre le crime et la répression et à dégager de chaque côté du rapport les inconnues qui s'y trouvent trop souvent.

L'échelle de la responsabilité doit être complétée. La liberté d'appréciation du juge doit être étendue. Il faut que les tribunaux puissent, le cas échéant, adapter la sentence à l'infraction avec plus de précision que ne leur permet l'octroi des circonstances atténuantes ou le tarif maximum ou minimum des pénalités. Telle est la conclusion de toutes les recherches contemporaines.



Autre face de la question. Jusqu'ici nous n'avons considéré que *le criminel*. Mais tout n'est pas dit, au point de vue social, quand vous déclarez un homme libre, maître de lui-même et, partant, coupable. Le crime, en thèse générale, n'est pas plus le résultat unique de la liberté que la misère, la maladie, le nombre des naissances ou des morts (2). À côté de la liberté viennent se ranger des considérations d'un autre ordre, telles que

---

(1) Circulaire du cercle d'études du barreau de Bruxelles.

(2) GARRAUD, *loco citato*.



l'influence déprimante du milieu social, la triste éducation des parents, les affreuses suggestions de la faim etc., etc. Le droit pénal, pour atteindre son but, c.-à-d. pour réaliser la *thérapeutique* du crime, a mission d'étudier les facteurs de la criminalité. L'a-t-on fait suffisamment jusqu'ici? Hélas non. Et les multiples projets à l'ordre du jour des Parlements européens touchant la protection de l'enfance, la répression de l'ivresse publique, une meilleure répartition des produits du travail, le prouvent suffisamment. C'est seulement par les recherches de l'Anthropologie criminelle, disait l'éminent juriste allemand Frans von Liszt, que l'importance de la politique sociale en tant que moyen de combattre le crime nous est apparue sous son vrai jour. On ne peut pas contester que le milieu tout comme les crises économiques influent sur la marche de la criminalité 1° en agissant sur les ancêtres du criminel, 2° en modifiant le développement corporel et intellectuel de l'agent de l'infraction. Les aptitudes ou plutôt les penchants innés de l'enfant varient d'après son alimentation, son éducation, la valeur de son entourage. N'oublions pas que le « nouveau-né apporte souvent en venant au monde, comme « seul héritage, le triste fardeau de la neurasthénie. »

Dans cet ordre d'idées, c.-à-d. au point de vue de la sociologie criminelle, on ne saurait assez signaler l'intéressante communication faite au Congrès de Bruxelles par M. Hector Denis, qui prouvait les chiffres à la main, de quelle manière le prix du pain ou le taux des salaires fait varier le niveau de la criminalité. N'en concluez pas qu'il faille toujours incriminer la misère et l'ignorance. Mais ne niez pas d'autre part leur effet démoralisant. Quand bien même tout le monde serait riche et savant, disait à bon droit M. Louis Proal, les adultères, les faussaires, les banqueroutiers, les assassins ne manqueraient pas. L'or ne bannit ni la cupidité, ni la vengeance, ni la haine, ni la jalousie.

La société a — cela va sans dire — des devoirs à remplir envers l'ignorant et le pauvre. Et ces devoirs, elle doit les remplir en se pénétrant de cette vérité que, quoiqu'elle fasse, l'un ou l'autre crime troublera le monde aussi longtemps que les passions que nous venons de citer exerceront leurs ravages.

En cette matière plus qu'en toute autre, se garder donc de n'importe quelle exagération, telle est la seule ligne de conduite. Si nous nous sommes attardés ici à faire ressortir les facteurs sociaux des infractions, c'est afin de bien démontrer que la société doit souvent s'imputer à elle-même une grande part de responsabilité des crimes qu'elle déplore. Passant des effets à la cause, attachons-nous donc aux mesures préventives plutôt qu'aux mesures répressives, ayons surtout à tâche de perfectionner l'éducation, c.-à-d. de soigner la culture de l'âme, de fortifier le caractère, d'épargner à l'enfance l'odieux étalage du vice, — ce « viol des yeux » — qui le souille à tout jamais.



Sentiments louables, dira-t-on, bonnes idées. Mais, en fait, comment traduire tout cela? L'Anthropologie veut, assure-t-elle, étudier de très près le criminel, classer les diverses catégories de délinquants suivant leur traitement, individualiser de plus en plus la peine, enlever pour toujours aux incorrigibles le pouvoir de nuire, réfréner la perversité des criminels d'occasion, intimider et redresser ceux qui sont capables de mener dans la suite une vie honnête. Fort bien, c'est parfait. Mais, encore une fois, répètera-t-on, comment atteindre tout cela?

Ce n'est certes pas le troisième congrès d'Anthropologie criminelle qui se contenta de théories spéculatives et négligea les applications pratiques.

« Le désir d'arriver à des mesures efficaces, la

« volonté d'améliorer les lois pénales et l'administration pénitentiaire s'affirmèrent de toutes parts » (1).

Qu'on en juge.

Tout le monde, croyons-nous, reconnaît aujourd'hui l'utilité sociale de l'Anthropologie. Il s'agit donc d'en répandre les idées.

Aussi sur la proposition de M<sup>rs</sup> Benedikt, Manouvrier et von Liszt, le congrès proposa de créer dans les universités des cours d'Anthropologie obligatoire pour les étudiants en médecine et en droit.

Et d'un!

Pour faciliter les recherches de la justice souvent infructueuses à cause de la facilité des communications et de l'intensité de notre vie moderne, l'assemblée de Bruxelles recommanda aux différents Gouvernements le système des signalements anthropométriques, non seulement pour l'identification des récidivistes, mais aussi pour permettre la constatation certaine et rapide de l'identité personnelle.

Et de deux!

Puisqu'il est établi que la personnalité physiologique, psychologique et morale du prévenu modifie sa culpabilité, les congressistes souhaitent de voir compléter la feuille de renseignements jointe actuellement aux dossiers criminels et correctionnels par des renseignements plus développés, permettant aux magistrats et aux avocats de juger de l'opportunité d'une expertise médicale.

Et de trois!

Sur la proposition de M. Le Jeune, ministre de la Justice, le 3<sup>e</sup> congrès souhaite que les statistiques criminelles soient mises en rapport avec les fluctuations

---

(1) Discours de clôture de M<sup>r</sup> Héger.

économiques qui peuvent influencer la marche de la criminalité.

Et de quatre!

Devons-nous continuer cette énumération et signaler les propositions touchant les prisons-asiles, l'inspection médicale des détenus etc, etc.?



Ne nions donc pas l'Anthropologie criminelle. Ne lui accordons pas non plus un rôle exagéré. Faisons lui sa part (1). Telle qu'elle se présente aujourd'hui avec le lot de ses observations pratiques, elle apparaît comme l'auxiliaire indispensable du Droit.

Bien des années se sont écoulées depuis que le sociologue, le médecin ou le juriste s'occupant de la nouvelle science fut taxé « de défenseur obstiné des coupables ». La seule réponse à opposer à semblable critique, c'est l'énumération de quelques mesures proposées par l'Anthropologie criminelle à l'égard de certaines catégories de délinquants. Voici, par exemple, les incorrigibles. La législation pénale actuelle est reconnue impuissante à leur égard. Elle ne parvient pas à les transformer. L'Anthropologie criminelle réclame, pour eux, l'institution de prisons-asiles dès que la récidive provient d'une cause pathologique; elle exige aussi une *progression indéfinie de la peine* allant même jusqu'à la perpétuité dès que la responsabilité du délinquant ne trouve aucune atténuation.

Veut-on encore une preuve des prétendues *faiblesses* de la nouvelle science à l'égard des délinquants? Examinant dans un remarquable rapport l'influence des professions sur la criminalité, M. le docteur Coutagne,

---

(1) Rapport de M. Gauchler, professeur à la faculté de droit de Caen.

médecin légiste à Lyon, faisait ces topiques remarques :  
« Il y a bien souvent une véritable *contagion profes-*  
« *sionnelle* dans le mal. Que de financiers entraînés  
« hors du code par l'exemple d'un confrère qui ne  
« faisait que le cotoyer ! Que de marchands de vin  
« conduits à adultérer leurs produits par la pratique  
« courante et tolérée de leurs voisins ! Que d'officiers  
« poussés à l'indélicatesse par la communauté de leur  
« vie avec celle de camarades plus riches qu'eux ! Que  
« de littérateurs conduits à la pornographie grossière  
« par le désir d'enlever une clientèle aux journaux  
« dont les gravelures ont été tolérées ! Grave sujet de  
« réflexion pour les partisans de l'indulgence en matière  
« pénale, pour les optimistes qui laissent des actes  
« dangereux prendre pied, par leur répétition, dans  
« nos habitudes sociales, quitte à les combattre par  
« des mesures trop tardives pour être efficaces. »

« Dès aujourd'hui l'influence des professions sur  
« la criminalité nous paraît assez établie pour justifier  
« le desideratum suivant. Nous voudrions voir *augmen-*  
« *ter dans les codes les cas où la profession du*  
« *coupable entraîne une aggravation de pénalité.* On  
« pourrait augmenter, par exemple, la peine pour les  
« administrations de substances nuisibles par les mar-  
« chands de produits alimentaires, pour les diffamations  
« par les journalistes, pour les escroqueries par les  
« banquiers, etc. etc. »

De ces extraits pris au hasard et que nous pour-  
rions multiplier il appert que l'Anthropologie n'est pas  
la justification inconsidérée de tous les forfaits, le refuge  
et la sauvegarde des repris de justice. Tant s'en faut.  
Sans ébranler le sentiment de la responsabilité person-  
nelle, elle analyse de plus près la personne incriminée  
et « dose » la peine suivant l'ensemble de cet examen.

N'eût-elle eu pour effet que de mettre en relief la  
médecine légale, de signaler au monde judiciaire les

procédés pour découvrir, par exemple, une simulation, pour discerner l'aliénation mentale qu'encore il faudrait se féliciter de son épanouissement. Car elle aurait fourni à la défense comme à l'accusation le moyen de réclamer de l'expert des renseignements plus précis, et par voie de conséquence, de se rapprocher de la vérité.

Science donc utile au premier chef, n'ayant rien en elle-même de subversif — dont toutes les théories peuvent se résumer en cette synthèse de M. l'avocat de Baets : « Ne lâchons pas le Code Pénal mais tâchons de le rajeunir et de le rendre plus pratique. »

ARTHUR GODDYN





## IMPRESSION DU SOIR

---

**L**E long des hauts guérets, dans le soir qui s'allume,  
Le dernier laboureur revient de son travail;  
Lentement, côte-à-côte et le souffle au poitrail,  
Les chevaux harassés passent, tachés d'écume.

Dans le creux du vallon lointain, le brouillard fume  
Sur le grand lit herbeux où rêve le bétail.  
Les bergers vigilants retournent au bercail  
Et les troupeaux là-bas s'effacent dans la brume.

La Terre est seule. Avant les ombres de la nuit,  
La bonne Terre, en proie à quelque vague ennui,  
Prend le deuil de tous ceux qui l'ont abandonnée.

Mais, comme sa tristesse est pleine de pardon,  
Je l'aime davantage, après cette journée,  
Pour sa mélancolie et pour son abandon.

PAUL HAREL





## L'ILE DE WALCHEREN EN BICYCLETTE

---

*Pour R. K. M., mon compagnon de route*

**C'**EST en bicyclette qu'il faut voyager, et c'est en Hollande qu'il faut aller en bicyclette.

Oh! la ravissante chose que ces excursions en plein air, le long des routes soigneusement entretenues de la Néerlande!

Oh! la jouissance exquise de rouler, tantôt rapide comme l'oiseau qui fend la brise, tantôt lent et pensif comme le piéton le plus flâneur!

Oh! la douce indépendance, qui vous affranchit triomphant de la servitude des omnibus, des trams et des trains, qui vous porte où vous désirez aller et comme vous l'entendez, sans fatigue et sans ennui, à travers les champs fleuris et les bois parfumés, sous le soleil ardent, dans la fraîcheur des forêts! On s'arrête où l'on veut, on déjeune sur l'herbe, on repart, on respire à pleins poumons l'atmosphère pure de la campagne, on voit, on regarde, on se repose et vers le soir on a la vision enchanteresse d'un repas rendu joyeux par le rire d'un appétit inconnu et suivi d'un vrai sommeil de collégien en vacances.

Décidément, en ce siècle de statuomanie, j'élèverais deux statues : la première à l'ingénieur inventeur de la bicyclette; l'autre à l'homme éminent qui nous a fait en Zélande ces routes exquises, ces voies tant commo-



des pour les habitués de nos cahoteux pavés des Flandres.

Le lecteur prosaïque me pardonnera cette préface un peu pathétique : elle procède d'un enthousiasme sincère. A l'homme blasé ou sceptique, à l'âme endolorie, à l'esprit exténué, je ne dirai qu'un mot : essayez, faites l'expérience et vous croirez ! Vous jouirez de la souplesse de vos muscles retrouvée, de la sérénité de vos pensées récupérée, du plaisir de votre santé revenue, j'allais dire de votre jeunesse ressuscitée.

C'est de Flessingue que nous partîmes ce jour-là, après avoir traversé en bateau — on n'a pas encore trouvé le moyen de le faire en vélodrome — l'admirable bras de mer qui sépare heureusement l'île de Walcheren de notre civilisation fin de siècle. Et ce fut un enchantement de voir se dresser là-bas dans la brume matinale d'un ciel sans nuages, la silhouette, grossissant à mesure que le steamer s'en approchait, de cette petite ville tant Hollandaise et tant paisible dont le gouvernement a rêvé de faire un port maritime digne d'éclipser Anvers. Hélas ! ces beaux et vastes bassins restent vides : on n'y voit d'autre animation que celle des gigantesques malles en destination d'Angleterre, accostées de quelques bateaux d'intérieur et frôlées par de remuants petits *penny-boot*, véritables bateaux-mouches, qui font l'office d'omnibus à travers le dédale des canaux et des quais.

Un coup d'œil à tout ce luxe d'installations vaines, et en route pour Middelbourg ! Il n'y a que cinq kilomètres : ce n'est pas un trajet. Mon compagnon et moi nous enfourchons nos chevaux d'acier — dont le sac est convenablement lesté de victuailles pour le prochain repas — et nous nous lançons sur la chaussée en *klinkaart* (petites briques) qui conduit au chef-lieu, dont la haute tour — le *lange Jan* — domine de loin toute l'île. Cette route fait partie de la quadruple

voie de communication qui relie Flessingue à Middelbourg : elle longe en effet un large canal bordé, ici par le tram vicinal, et là par le chemin de fer.

Fréquemment nous apercevons — nous saluant aimablement — des paysannes et paysans Zélandais en leur gracieux costume de fête : c'est jour de kermesse à Middelbourg et il semble que ce ne soit pas une mince réjouissance pour cette population endimanchée.

Dépassant à tire d'aile tous ces groupes, les charrettes richement bariolées et uniformément couvertes d'une capote blanche, le bateau à vapeur emplissant l'air d'une fumée sale, nous débouchons en vue de Middelbourg, archaïque cité qui s'est entourée d'une plantureuse ceinture de jardins publics tracés sur d'anciens remparts.

C'est une vraie ville que Middelbourg et qui mériterait plus qu'un rapide coup d'œil.

Les rues y sont — comme partout en Hollande — étonnamment propres : les constructions, la plupart anciennes, les magasins, riches et bien fournis, ont cet aspect paisible et confortable qui distingue le pays du florin. A remarquer l'admirable hôtel de ville en style gothique flamboyant, surmonté d'un clocher où l'on voit, à chaque sonnerie de l'heure, s'agiter toute une ribambelle d'automates populaires — l'église principale, bien catholique par son architecture — mais aujourd'hui hélas ! envahie par la froideur du culte protestant — et coiffée de sa haute tour, le *lange Jan*, aperçue tantôt, puis cette place unique, l'*abdijs*, plantée d'ormes séculaires et entourée de hauts et vieux édifices dont la mélancolie semble rêver des moines et des splendeurs d'autrefois.

Tout cela — qui sans doute est silencieux les autres jours — est vivant et bruyant aujourd'hui et se trouve envahi par une foule bourdonnante et joyeuse.

Sur la grand'place, devant l'hôtel municipal, des baraques, des échoppes, des jouets, des douceurs, un guignol (Jan Klaas), tous les ordinaires accessoires d'une foire quelconque, et, circulant ou stationnant parmi ces tentations, les jolies paysannes en costume national, les fermiers graves et songeurs, les enfants habillés en petits vieux, ça et là un couple d'amoureux rêveurs ou tendres — groupes pittoresques sur lesquels nous braquons, non sans succès, l'appareil détective dont nous sommes munis. — Et, se sentant dans cette foule, régnant partout, un air de *comme il faut* et d'aisance, un instinct du décorum que n'ont point à ce degré nos populations flamandes.

Vraiment, on resterait longtemps à regarder ce spectacle, notant au passage un trait de mœurs ou saisissant au vol un costume original gentiment porté.

Mais l'heure du départ a sonné et nous roulons sur Veere. Encore une étape de cinq à six kilomètres à travers de riches campagnes et de gras pâturages où des bœufs rassasiés font la sieste, nous regardant passer d'un œil stupéfait.

En vue de la grosse tour de Veere, nous faisons halte, pensant déjeuner, et nous nous installons commodément contre une barrière, à l'ombre d'un saule gris. Mais — par un accident dont les cyclistes n'ont pas le privilège — nous trouvons notre bouteille de vin en pièces et nos vivres gravement avariés par ce voisinage humide. Il nous faut replier bagage et aller tâter de l'hospitalité proverbiale de quelque aubergiste du crû.

Nous entrons au village, en passant sous la tour monumentale qui semble écraser l'église et les maisons voisines. Veere n'est guère qu'une rue, ou plutôt un quai, qui longe son petit port de refuge. Nous descendons et, en notre plus beau flamand, nous demandons l'adresse du bon hôtel. Un vieillard obligeant nous

indique, au fond d'un carrefour, l'enseigne d'un établissement ancien et respectable où nous remisons nos montures. On entre, on gravit quelques marches et l'on se trouve dans la plus délicieuse salle d'auberge qui se puisse rêver. C'est vieux : un plancher creusé par les générations de consommateurs, un plafond aux grosses poutres saillantes et noires. La chambre est hexagone avec, de trois côtés, de larges fenêtres donnant sur la mer : on domine de toutes parts le bras de l'Escaut qui contourne à l'est l'île de Walcheren : on voit les pêcheurs, en leurs frêles chaloupes, rentrant à la côte en cuisant dans leurs marmites de fer les savoureuses crevettes roses. Le coup d'œil est ravissant et, non plus que l'excellent fromage et le pain frais, arrosés de bonne et jolie bière, il ne nous fait regretter notre repas manqué de tantôt. Ce déjeuner, qui nous parut exquis, fut lestement dévoré, tandis que nous nous étions assis sur les sièges de pierre, ménagés de chaque côté des fenêtres, et que nous nous efforcions *d'interviewer* la jeune zélandaise qui nous servait.

Décidément cet hôtel est des plus recommandables et je serais heureux de pouvoir ici — à titre de renseignements pour les futurs cyclistes — transcrire son nom, s'il n'était vraiment trop compliqué pour que je m'en souvienne : cela se traduirait approximativement par « hôtel du belvédère du bourg de Veere ». En tout cas, ce ne sera pas difficile à trouver, l'établissement étant sans doute le seul de cette espèce que l'on rencontre en ces parages.

Nous remontâmes en vélo et nous filâmes sur Dombourg. Cette fois la course était plus sérieuse : il y a trois lieues au bas mot. Mais quelle route charmante : un excellent petit gravier — presque un macadam de boulevard, et serpentant sans hâte à travers les campagnes les plus opulentes qu'on puisse voir : tout cela, avec, au détour de la route, des points

de vue adorablement imprévu : tantôt une grosse ferme, un verger cossu, des poules piaillant, des canards barbotant, des bestiaux gras et paisibles ; plus loin, des chariots verts et blancs emplis d'une jeunesse pimpante, — couples amoureux s'embrassant follement, — ou bien de lourdes charettes chargées de blé mûr et traînées par d'énormes chevaux hollandais. On traverse Gapinge, Serooskerke, Oostcapelle, gros villages endormis, propres, antiques, où les femmes travaillent assises à leurs portes et nous regardent passer, comme réveillées en sursaut. Au milieu se dresse partout l'ancienne église, aujourd'hui le temple de ces populations exclusivement protestantes : vénérables et curieux édifices dont l'architecture rappelle nos vieilles églises flamandes.

Pauvre peuple qui a déserté son culte chaud et grandiose pour cette religion sans symboles et sans poésie !

On approche de Dombourg. Déjà nous côtoyons parfois de luxueuses villas pleines d'ombrages profonds et de calme repos. C'est Westhoven, Oost-Duyn, Zee-Duyn, Schoonoord et d'autres, dont le nom se lit sur la grille d'entrée — résidences d'été de quelques riches habitants de Middelbourg.

Mais voici Dombourg, une vraie ville de bains hollandaise.

De gracieux châlets à allures de châteaux, plantés parmi la verdure et les fleurs, en indiquent l'entrée : puis c'est à droite le vaste *Bad Hôtel*, établissement entièrement confortable, bâti dans un joli jardin dont les dernières frondaisons escaladent les premières dunes. La commune est peu importante mais étrangement riante et reposante : des villas large ouvertes à l'air et au soleil y côtoient, le long de l'avenue centrale, les modestes maisons villageoises. On tourne à droite, le long d'une rampe bordée de cafés et de villas, on grimpe une haute dune et l'on se trouve subitement en présence de l'Océan immense. Oh ! la joie de s'asseoir

sur un des bancs qui se trouvent là, dominant au loin le paysage marin et terrestre, le plaisir de respirer à pleins poumons cet air salin, si pur et si délassant!

La plage est là-bas, peuplée de blanches guérites en osier : des familles y sont assises, regardant la bande joyeuse des marmots qui creusent le sable blond ou barbottent dans l'eau caressante.

Çà et là, sur la dune, se dresse un élégant castel, découpant sur le ciel bleu la silhouette élancée de ses tourelles et de ses clochetons.

Quelle vie paisible on mènerait ici et quel délice ce serait d'y couler les journées trop courtes d'une existence sans soucis et sans traverses!

Nous dînons au *Bad-Hôtel*, et puis, refaits, nous enfilons la voie qui mène à Westcapelle, dont l'épaisse tour se profile là-bas vers le couchant. La route est en gravier : elle traverse allègrement les dunes où de grands troupeaux de bœufs paissent sans gardiens.

Elle se termine par une côte assez rude à gravir et débouche tout à coup sur la haute digue qui défend Westcapelle contre les incursions de la mer.

A l'horizon, nous apercevons la côte belge ; une vague ligne noire nous indique le promenoir de Heyst où l'on nous attend ce soir.

A toute vitesse, favorisés par une bonne brise marine, nous arrivons à Westcapelle que nous traversons sans nous arrêter, en prenant à droite le gravier qui doit nous mener à Flessingue, notre point de départ.

Route capricieuse et tourmentée, zigzagant ici parmi l'aridité des dunes, là au milieu de grasses prairies, plus loin s'enfonçant dans l'ombre des plantations ou empruntant les allées de quelque parc privé, coquettement bordées de plates-bandes fleuries.

Parfois encore un village salué à la hâte, et nous voici débouchant à Flessingue non loin du fastueux *Grand Hôtel* bâti sur la hauteur, un peu hors ville et face à la mer.

Flessingue ne paraît guère avoir de chance dans ses entreprises : pas plus que son port, ses installations balnéaires — le dit *Grand Hôtel* et la petite plage quelque peu limoneuse qui s'étend à ses pieds — ne semblent fréquentées.

La vieille ville cependant a du caractère et c'est avec intérêt que nous la visitons sommairement en nous dirigeant vers l'embarcadère où chauffe déjà le bateau de passage qui doit nous porter à Breskens.

De là, le patriarcal et lent tram Breskens-Maldegem-Sluis, puis celui vers Heyst, nous charrient sans hâte vers le *home*, salué tantôt de la pointe extrême de l'île de Walcheren...

Lecteur ami, — si vous avez eu la patience de me suivre jusqu'ici -- il est, j'en conviens, des voyages plus accidentés, des épisodes plus corsés que ceux que j'ai pris plaisir à vous narrer. Mais, comme expédition d'une journée de vacances, comme trajet reposant pour le cerveau et délicieusement fatigant pour les jambes, comme intérêt et comme originalité naïve rencontrés à deux pas de nos banalités coutumières, comme poésie tempérée, baignée de plein air et de parfums champêtres, je ne donnerais pas ma journée pacifique en ce petit coin Zélandais pour quelque pénible ascension du Mont Blanc, hérissé de glaciers, peuplé d'aigles et retentissant de l'écho terrible des tempêtes et des avalanches.

*Août* 1892.

JANSSENS DE BISTHOVEN





## LA LAMPE DE LA SAINTE FACE

---

**L**E temple était muet, désert et somnolent :  
Ni prêtre, ni fidèle...  
**L**a Face du Seigneur, dans sa paleur mortelle,  
Agonisait au mur dolent;  
Nul n'avait allumé la lampe devant elle...

De son azur divin le Père vit cela...  
Par la baie ogivale  
Un filet de lumière estivale  
Ruissela,  
Et d'une lueur triomphale  
Devant le Christ la lampe rouge étincela.

JEAN CASIER







## VOLONTÉ



Seigneur, il n'est point d'assemblages magiques  
De sons et de couleurs  
Qui peignent votre amour aux appels énergiques,  
Vos divines douleurs...

Et serait-il des mots dans les langues humaines  
Pour payer votre amour,  
Des hymnes assez forts, des voix assez amènes  
Pour un digne retour ?

La meilleure parole est un bruit dans l'espace,  
Un rayon dans l'azur...  
C'est l'écho de l'esprit, qu'on jette au vent rapace :  
Echo peu clair, peu sûr.

Mais je vois — bien plus haut que l'humaine parole  
L'humaine volonté :  
Celle-là peut vous plaire et remplir ce beau rôle :  
Etre à votre côté !

Voici ma volonté : d'un geste qui la touche  
Montrez-lui vos desseins :  
Jésus, pour Vous servir en effet, non de bouche,  
Donnez-moi l'art des saints !

JEAN CASIER





## CHOSÉS D'ART

LOUIS DELBEKE

**D**ARCOURANT d'occurrence la Westfandre il me vint à l'esprit de visiter Ypres, la vieille ville en dehors des routes battues, plongée en l'éternelle somnolence des gloires décrépites. De loin les tours multiples s'élèvent comme d'anciens phares éteints, jadis acheminant vers la métropole les richesses des peuples, et quand l'on approche, des vieilles maisons pignonnées et des toits verdis surgit énorme, comme une épave qu'y laissa en se retirant la prospérité ancienne, le gigantesque vaisseau des Halles. Là dedans, sous la forêt des poutres et solives enchevêtrées, en une salle unique, haute comme une cathédrale, longue comme deux, couvrent en partie le mur des fresques. Celles-ci n'étaient point étrangères à mon voyage. Deux peintres s'étaient succédés à la besogne; l'un aligna des œuvres de bourgeoise splendeur, poncifs en glorifiant d'autres, déroulement successif de guerriers armés, de matrones en pleurs, de seigneurs et de pages commémorant « en grand » les gloires de la localité, et cela étant à la hauteur du bon public de là-bas et de partout, l'auteur fut sacré grand artiste, largement payé, longuement félicité et le conseil communal fut fier et glorieux d'avoir su si bien choisir. Or donc, il restait pas mal de place à décorer et il advint qu'un homme intelligent, un échevin de la ville, Monsieur Cornette, il y a quelque douze ans, parvint à décider le conseil à charger un Yprois, Louis Delbeke, de continuer la décoration des Halles. Delbeke était un homme étrange, mais certainement

un profond penseur et un véritable artiste. Il est des êtres nés pour une tâche à accomplir, une œuvre à édifier; ils tâtonnent, ils cherchent, inconscients, dans l'attente de l'accomplir mystérieux; puis soudain, l'occasion faisant jaillir l'étincelle, l'œuvre grande naît sous leurs doigts comme inspirés et la tâche terminée, ils disparaissent parce qu'ils ont rempli leur destinée fatale. Delbeke fut de ceux là. Il écrivit des livres au sens mystérieux où, parmi des incohérences et des naïvetés brillent des perles. Ces œuvres, hermétiques, incomprises, ne resteront point parce qu'il n'était point né pour cela. Il peignit des tableaux de procédé enfantin, des portraits, des panneaux mystiques; Cela non plus n'est point de nature à conserver son nom. Il décora les Halles d'Ypres et par là certainement, par là seul, son souvenir vivra. Dans une entente admirable de l'art décoratif, il peignit des fresques et celles-ci, au rebours de celles de son collègue, ne creusèrent point aux murs de lointaines perspectives. Ce furent des panneaux d'un faire savant, d'un sentiment profond, d'une originalité si entièrement caractéristique qu'on est tout stupéfait de les trouver en un édifice officiel, de les savoir commandés par une municipalité qui, comme toutes, en fait d'art, doit nécessairement rester doctrinaire, amie des justes milieux. Mais, cette gloire là, cette compréhension de la valeur d'une œuvre, hâtons-nous de le dire, ne fut point le fait des édiles d'Ypres. Aussitôt les premiers échafaudages enlevés ce ne fut qu'un cri! Les œuvres du génie, étant nécessairement personnelles, contiennent toujours un peu de beauté choquante qui heurte les yeux accoutumés aux choses banales. Ces fresques, ternes, admirablement harmonisées avec l'antique salle, peu chargées de personnages, la ferblanterie ordinaire de scènes représentées étant absente, parurent au public qui les comparait aux boursoufflures colorées d'à côté des choses abominables; cela ne se regardait pas; cela n'était plus l'apothéose brillante de ceux dont on descendait, c'était de l'art décoratif pour de bon, et l'on se sentait volé à la combinaison. Le conseil intima à Delbeke l'ordre de s'arrêter. Il est heureux que d'ores il n'ordonna de couvrir de badigeon le corps du délit. L'artiste en appela à une commission que l'on forma d'artistes Bruxellois. L'absolution ne se fit naturellement pas attendre. Les Yprois se dirent qu'ils n'y connaissaient rien! Nouvelle commission, jugement identique au premier. Pour cette fois, bien sûr, le conseil communal allait céder! Oh que non. Il fallut l'avis d'une troisième commission où se rencontraient les

grands noms de l'Art Belge et Français pour vaincre l'obstination pédante des Messieurs d'Ypres. Delbeke ne se remit point à l'œuvre; brisé par toutes ces misères, peu après, il mourait, et devant ces fresques, presque mystérieuses comme du grand art, il me passa un frisson. Le soir tombait dans la salle obscure sous la forêt énorme de là haut; ces figures pâles, ce tisserand symbolisant le travail enrichisseur de la vieille ville, ces vieillards rappelant une fondation d'hospice, ces silhouettes simples et populaires semblèrent les vieux Yprois, les vrais, sortis du néant à l'appel de l'évoca-  
tueur mystique, de ce Delbeke mort qui toujours se préoccupa de sciences occultes et d'ésotériques mystères. Mais soudain le concierge bête qui m'avait ouvert, fatigué d'attendre dans l'obscurité tombante, agita les clefs et je me rappelai que j'étais à Ypres, ville moderne, qu'on n'y avait point du tout aimé, et qu'on n'y aimait point encore aujourd'hui le pauvre grand artiste que là bas encore on appelle Delbeke le fou.

MAURICE BEKAERT





## SOUVENIR DE BRUXELLES

**L**ES artistes profonds, épiques anonymes,  
Dédièrent un jour l'art sacré de leurs limes  
Et le génie en fleur de leurs âmes sublimes

A tous ces vieux hôtels du temps de Charles-Quint  
— Travail d'ange souvent payé d'un vil sequin —  
Qu'ils parfîrent ainsi que des châsses d'or fin.

Sur la froideur des murs, ces scrupuleux orfèvres  
Ont, sculptant le poème entrevu dans leurs fièvres,  
Mis au marbre muet tout le chant de leurs lèvres.

Ils les ont guillochés autant que des coffrets,  
Ces palais brabançons, si légers et si frais,  
Kyrielle adorable, entassements parfaits

De lanternes à jour et de balcons fragiles,  
Joyaux discrets, faits pour les lumières subtiles  
A caresse ondoyante, et les brises agiles.

Ces géants, pour finir l'œuvre de bonne foi  
Vers la nue ont dressé, comme un sceptre de roi,  
Le fût vertigineux d'un transparent beffroi

Où pyramide un peuple enchanté de statues,  
Comme un vol d'oiseaux blancs un matin, abattues  
Sur ses flancs, dans lesquels les cloches se sont tues

Et cessent de phraser leurs appels argentins  
Auxquels l'écho répond en tremblements lointains  
Sous un ciel comme en font les maîtres florentins.

F. VINDRY





## PAYSAGE MUSICAL

---



UR l'exact contre-point de collines savantes  
Que soutient l'unisson bleu-clair du firmament,  
Des bouquets de bouleaux, sis chromatiquement  
Accidentent de traits le scherzo gris des pentes.

Et des accords errants passent en brumes lentes  
Sur le chant calme et pur d'un lac de diamant  
Serti dans les rocs noirs d'un accompagnement  
Où flûte le ré blanc des neiges très stridentes.

Comme des violons, railleurs, fatals et clairs  
L'éclat des gazons frais sème de trilles verts  
L'andante ensoleillé des plaines dont la morgue

Prolonge sans raison les strettes languissants  
De ses champs de colza, tandis que, plein de sens,  
A deux pas un vieux mont s'arrondit en point d'orgue.

F. VINDRY





## PETITE CHRONIQUE

Faut-il respecter les morts? Nous ne le pensons pas. On ne doit le respect qu'à ce qui est respectable, mort ou vivant, et la mort n'a conféré, que nous sachions, au défroqué Renan aucun droit spécial à notre estime. C'est une énorme naïveté presque blasphématoire de s'imaginer que l'homme puisse apostasier de bonne foi : la perte des croyances est toujours le châtimeut d'une grande faute et, chez ceux que la Providence a dotés de talent ou de génie, très souvent de ce crime intellectuel : l'orgueil. Il n'y a peut-être pas témérité à conjecturer que tel fut le grand crime de celui dont la stupéfiante infatuation s'étale à chaque page de ses écrits et qui, ayant commis sa *Vie de Jésus*, une des plus cafardeuses infamies qui soient, a osé écrire des phrases comme celle-ci : « J'ai pu, seul de mon siècle, comprendre Jésus. » Ce philosophe qui professa le scepticisme le plus absolu, ne douta jamais, à travers ses contradictions multiples, de sa propre science suprême : qu'il dise blanc après avoir dit noir et défende le pour après avoir presque affirmé le contre, il est toujours sûr absolument d'avoir raison. Son perpétuel sourire d'ironie, quand il parle de lui-même, ce qui lui arrive souvent, disparaît. Il affichait vis-à-vis des choses religieuses un rare cynisme et il nous souvient que, dans son *Examen de conscience philosophique*, il exposait, en bouffonnant, le dialogue trop spirituel qu'il aurait, après sa mort, avec le Souverain Juge et quelles observations victorieuses il opposerait aux reproches de l'Éternel. Il est, hélas! fort à craindre qu'en cette redoutable entrevue, le défunt n'ait pas eu le temps de montrer tout l'esprit qu'il projetait d'avoir. Beaucoup, dont la compétence est incontestable, assurent que la science de Renan était médiocre et très surfaite. Tous conviennent aussi que sa littérature est admirable : ce fut un grand artiste littéraire et sa prose est l'une des plus savantes, des plus nuancées et des plus harmonieuses. Le savant médiocre et le grand artiste fut un des plus malpropres personnages de son siècle : le Panthéon l'attend.

Quelques phrases nécrologiques de Léon Bloy sur « l'abominable Ernest » :

« On ne pouvait pas raisonnablement exiger que M. Renan fût déploré à si grand fracas. Ce professeur de joie n'avait droit, en somme, qu'à la seconde classe des gémissements... Était-il donc si difficile de l'enterrer bravement, comme tout le monde, et de lui conditionner des

funérailles en demi-teinte et *ne concluant à rien*, qui eussent rappelé son enseignement et son style d'écrivain, puisqu'on veut à toute force qu'il ait été un grand écrivain... Cet homme a trouvé le moyen d'écrire une vingtaine de volumes sans produire, fût-ce par mégarde, l'ombre d'une affirmation sur quoi que ce soit. La négation même lui parut un trop grand effort. Toute sa vie fut un tâtonnement volontaire, et, s'il eut un Dieu, il faudrait l'appeler le Litige philosophique. Sa doctrine et son langage furent invariablement l'apostolat du conditionnel antérieur... Son histoire de Marc-Aurèle est un essai d'apothéose du prince Jérôme envisagé comme futur César et l'un des plus rares chefs-d'œuvre de flatterie philosophique... Sa critique n'a pas eu d'autres sources d'information que ces vieilles citernes où s'abreuvent, depuis des siècles, tous les bisons de l'histoire... Si on connaissait moins les exigences de cet esprit sophistique, on pourrait s'étonner de cet art d'intercepter les textes, quand il lui est tout à fait impossible de les altérer... Dans un an, dans quelques semaines peut-être, il n'apparaîtra déjà plus que comme un fantôme de poussière, de vanité et de bavardage. »



Mort du célèbre poète anglais Tennyson.



Emile Mathieu a terminé un nouvel opéra : *L'enfance de Roland*.



Voici la conclusion d'un curieux article de M. Alfred Binet dans la *Revue des Deux Mondes* du 1 octobre, sur *Le problème de l'audition colorée* :

« Au point de vue littéraire, l'audition colorée apparaît comme une déformation de la métaphore; la métaphore est un rapprochement intelligent de choses différentes, rapprochement fondé sur une raison quelconque, au moins sur une identité de sentiment ou sur une coïncidence fréquente et naturelle; dans l'alphabet coloré, le rapprochement est absolument dénué de sens.

Au point de vue psychologique, l'audition colorée est une déviation si légère qu'on la suppose, de la marche normale de la pensée; notre pensée a une tendance à reproduire l'ordre réel des choses extérieures comme dans nos souvenirs, ou à découvrir un ordre logique, comme dans nos raisonnements, ou même à édifier un ordre fictif, mais toujours possible, comme dans nos actes d'imagination : quand une personne associe des sons aux couleurs, elle subit des liaisons d'idées qui n'ont aucun des caractères précédents et qui ont la force, la permanence, la ténacité d'une obsession.

Enfin, si nous nous plaçons au point de vue social pour juger ce phénomène, c'est-à-dire si nous recherchons quelle est la catégorie de personnes qui en est tributaire, nous constatons avec les auteurs, que la petite élite qui présente de l'audition colorée est composée en majeure partie de personnes instruites, d'artistes, de gens de lettres; la



faculté de colorer les sons est plus fréquente chez les intelligences affînées par la culture, que parmi les natures robustes et épaisses. Le paysan qui sème le blé de la moisson ne connaît pas ces subtilités de la pensée. »



Stéphane Mallarmé vient de publier, chez Lacomblez, la conférence donnée naguère par lui, en plusieurs villes de Belgique, sur Villiers de l'Isle-Adam. Le livre est orné d'un beau portrait à l'eau-forte de l'auteur d'*Arxé*, par Marcellin Desboutin.



Madame Prudhomme au salon de Gand. Je l'y ai rencontrée un midi, au restaurant. En attendant l'arrivée du potage, elle avait déployé sur la table un journal qui rendait compte, et marquait de sa fourchette, dans son catalogue, les œuvres qu'elle *devait* admirer.



La souscription Baudelaire a provoqué un branle-bas universel dans la presse française. M. Brunetière est descendu des hauteurs de la *Revue* pour se mêler au combat dans le *Figaro* où le farouche ennemi du poète des *Fleurs du Mal* s'est emporté sous les railleries dont le criblaient ses nombreux antagonistes, à un tel point que la discussion a failli se terminer par un duel. Cela a duré longtemps et tous les journaux s'en sont mêlés. Quelque opinion que l'on ait au sujet du monument projeté, il faut reconnaître que jamais on ne vit, en Belgique, la presse s'échauffer ainsi à propos de littérature. Plusieurs pensent que cette constatation n'est pas à l'honneur du public belge.



Lu dans un journal parisien :

« La veuve de notre très regretté ami et confrère Villiers de l'Isle-Adam est dans la plus extrême misère. Les admirateurs de Villiers peuvent s'en assurer eux-mêmes, en se rendant, 22, rue de Saussure. Il est impossible que l'Etat ne fasse pas quelque chose en souvenir d'un artiste et d'un lettré. »



Il est question, paraît-il, d'ouvrir une souscription en vue d'élever, soit à Paris, soit à Saint-Sauveur-le-Vicomte, une statue à Barbey d'Aurevilly. C'est une pensée à laquelle nous ne saurions assez applaudir. Peu d'écrivains ont su, autant que le fier connétable des lettres françaises, par la grandeur de leur œuvre et par la dignité de leur caractère, mériter la gloire du bronze ou du marbre. M. Félicien Pascal écrit à ce propos dans la *Libre Parole* :

« Je n'ai pas connu Barbey d'Aurevilly. J'ai cependant assez pénétré par la lecture de ses œuvres, dans l'intimité de son âme, pour imaginer

sans peine l'accablante ironie de sa réponse au trop zélé disciple qui, de son vivant, lui eût parlé de sa statue après sa mort. Barbey d'Aurevilly avait trop la haine des sots pour éprouver le moindre éveil de fierté à se voir confondu, dans la pérennité d'un monument, avec la tourbe des célébrités vulgaires dont on encombre nos places publiques. Aucun des hommes qui ont marqué leur passage dans ce siècle prodigieux d'admiration factices ne mérita, mieux que Barbey d'Aurevilly, pourtant, de vivre dans la solennité d'attitude de la statue.

Ne fut-il pas une statue vivante, ce gentilhomme de lettres somptueusement drapé en des costumes d'une esthétique savante et dédaigneuse, et qui ne parlait, comme un majestueux ancêtre, aux intelligences dégénérées de son temps que pour les rappeler au culte des grandes idées oubliées?...

De tous les hommes qu'il nous importe d'honorer, parce qu'ils ont été l'honneur de notre race, nul mieux que Barbey d'Aurevilly ne nous paraît digne de nos hommages. S'il est vrai, comme l'a dit Brunetière, que tout monument à la mémoire des morts est un honneur et un enseignement, il n'est que juste de dresser à Paris ou sur une des places de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sa ville natale, l'austère figure de Barbey d'Aurevilly, dans la gloire du marbre et de l'airain. Pour l'enseignement des générations futures, il sera bon, comme l'a dit l'écrivain que j'ai cité, que sa silhouette, « rendue plus grande encore par l'élévation du pavois se dresse sur un piédestal de granit. Il semblera l'incarnation des chevaleries mortes, Brenn superbe soutenant le ciel, pour qu'il n'écrase pas les Francs dégénérés ».



Le nombre des spectateurs s'est élevé, à Bayreuth, cette année, à environ vingt-huit mille, parmi lesquels sept mille anglais et quatre mille français. M. de Cassagnac trouve, sans doute, que le patriotisme s'en va, en France.



Les Revues :

*Jeune Belgique* de septembre : *Poèmes* de Fernand Severin; *Le vers et la prose*, étude de poétique française, par Iwan Gilkin.

*Floral* d'août : vers de Vielé-Griffin, Verhaeren, Gérardy, proses de Pierre-M. Olin, Léon Paschal, Rassenfosse, Bronne.

*Mercure de France* d'octobre : fragments du *Salut par les Juifs* de Léon Bloy; vers de Tailhade, Hérold, Maryx, Quillard; étude sur le poète anglais Thomas Lovell Beddoes, par Charles Henry Hirsch.

*La Plume* du 15 septembre est consacrée à la pantomime.

*Le Réveil* de septembre, vers de Gérardy, Rassenfosse, Géo Mauvère, Touchard, Marlow; proses de Louis Véhenne, Nyst; fin de la traduction du drame : *Les prétendants à la couronne* d'Ibsen par Georges Eekhoud.

*La Plume* du 1 octobre : vers de Maurice du Plessys, Verlaine, Gabriel Vicaire, Felix Malterre, Fernand Ferrier. M. D.



Le peintre Jan Van Beers est l'objet dans le « Magazine of Art » d'une étude fort soignée accompagnée de reproductions exquises des meilleures œuvres du maître.



Les éditeurs de ce même « Magazine of Art », MM. Cassell, viennent de publier sous le titre *European pictures of the Year*, un album reproduisant les principaux tableaux exposés cette année dans les divers Salons du continent. Nous constatons avec plaisir que la Belgique y occupe une place honorable, sinon par le nombre des peintres représentés, du moins par leur talent.

H. V.



A l'occasion du 4<sup>e</sup> centenaire de la découverte du nouveau monde, célébré le 12 Octobre par l'Amérique et diverses nations d'Europe, notre collaborateur M. Maurice Dullaert a fait paraître dans la *Patrie* de Bruges (n<sup>os</sup> du 4 et du 5 Octobre), sur le héros glorifié par Roselly Lorgues et Léon Bloy, une page de mystique enthousiasme dont nous voulons au moins reproduire cette partie finale :

« Une merveilleuse égide le garde en ses plus cruelles épreuves et témoigne surnaturellement de ses vertus. Bien des fois la tempête l'épargna, seul parmi le désastre des flottes, pitoyable à ses frêles caravelles tandis qu'elle engloutissait les plus superbes vaisseaux. Le miracle l'escorte. On connaît le célèbre *miracle des flèches* dont le souvenir s'est perpétué vivace aux Antilles, et cet autre prodige de la trombe marine soumise au commandement de Colomb. C'était au fort d'une tempête; l'amiral presque agonisant, appelé sur le pont de son navire par les cris d'horreur des équipages, s'était placé debout en face de la tombe ruée et approchante. Alors, lui ayant ordonné, au nom du Verbe, d'épargner ceux qui s'en allaient porter la croix aux extrémités des nations, il avait tiré l'épée et, plein d'une ardente foi, tracé dans l'air avec le tranchant de l'acier le signe du salut. Et la trombe obéissante déferla entre les caravelles soulevées par le bouleversement des vagues et s'éloigna, dans l'immensité de l'Atlantique, rugissante.

Ah! non, ce n'est pas pour rien que Roselly de Lorgues a proclamé que « celui qui ne croit pas au surnaturel ne peut comprendre Colomb », et que Léon Bloy, le plus magnifique visionnaire de ce temps, et l'un des plus ardents champions de l'Amiral, affirme qu'il n'est « pas de vie où le miracle soit plus fréquent et, pour ainsi dire, plus naturel. » Colomb était un prédestiné et le mystère, révélateur de sa mission et de ses vertus, qui enveloppe son existence entière, avait précédé et annoncé sa venue. On a pu recueillir dans les Saints Livres, des témoignages prophétiques qui le désignent avec une frappante évidence. Et puis — ceci fera sourire les gens trop spirituels, qui ne croient pas au sens caché de bien des hasards apparents, mais tant pis, ou tant mieux — pense-t-on que ce soit par une fortuite coïncidence que l'homme chargé du message de paix et de la bonne nouvelle pour les peuples inconnus d'outre-mer, se soit appelé Christophe Colomb,

c'est-à-dire la Colombe, emblème de l'amour divin, portant le Christ, et que le sens symbolique de ce nom soit une chose vaine? et qu'il n'existe, d'autre part, aucune relation mystérieuse entre la destinée de Colomb et la célèbre légende populaire de Saint Christophe, le bon géant qui passe la mer, portant l'enfant Jésus sur ses épaules?

Il faudrait trop de pages pour développer ces pensées et ceux que le mysticisme historique passionné trouveront ces pages — des pages admirables et profondes — dans les livres de Roselly et de Bloy.

Le miracle, après sa mort, demeure aux lieux que ses pas ont foulés. Des fiévres furent guéris à l'attouchement de la Croix que le héros avait plantée à la Conception et aux pieds de laquelle il avait tant de fois prié. Elle devint l'objet d'une ardente dévotion et les foules affluèrent autour d'elle. « A cause de la multitude des guérisons qu'elle opérait, dit l'historien de Colomb, cette Croix faillit disparaître par l'excès de la vénération qu'elle inspirait aux fidèles. Chacun voulait en posséder une parcelle. On en dérobait des fragments, qui étaient mis dans des reliquaires. On en enlevait des morceaux assez considérables; et, circonstances attestées par les historiens, ces pieux larcins ne diminuaient pas son volume, car le vide se remplissait aussitôt. Les indigènes idolâtres, étonnés du prodige, croyant que la présence seule de cette Croix faisait la force des étrangers et assurait leur domination, essayèrent de la détruire. Pendant la nuit, ayant d'abord creusé très bas autour du pied de la Croix, ils s'efforcèrent de la renverser. Plusieurs centaines de bras la tiraient avec des cordes de liane. Malgré leur nombre, ils ne lui purent imprimer le moindre mouvement. Alors usant d'un autre moyen, ils tentèrent d'y mettre le feu. Ils amoncelèrent tout autour d'énormes quantités de broussailles sèches. Les flammes s'élevèrent très haut, enveloppèrent la Croix; mais quand la fumée fut dissipée et le feu consumé, les Indiens virent la Croix exempte d'atteinte. Seulement, vers le pied, se trouvait une marque noire comme si l'on eût trop approché une chandelle. Quand ils voulurent recommencer, ils aperçurent, dirent-ils, « une Dame d'un port et d'un regard plein de majesté, assise sur un des bras de la Croix, qui rendait tous leurs efforts inutiles. » Dès lors saisis d'effroi et de respect, ils ne passaient plus devant la Croix sans s'incliner humblement.

Ainsi le prodige qui annonçait Colomb, et qui l'escorta dans sa vie, le glorifie après sa mort, irrécusable témoignage divin rectifiant les erreurs de l'ignorance et flétrissant les félonies de l'ingratitude humaine. Et l'on a eu beau, avec le concours des académies officielles et des savants estampillés calomnier sa grande mémoire, ravalier le mérite et l'étendue de ses découvertes, le travestir en une sorte de pirate audacieux et ignare, sans même soupçonner un instant que son ignorance prétendue eût fait plus impossible humainement l'œuvre accomplie, l'Église, par la voix de son Pontife parlant à la Chrétienté entière, confirme avec éclat le témoignage divin et exalte Colomb. Et telle est la puissance de cette voix qu'elle étouffe aujourd'hui et annihile sous ses victorieuses résonances, les ricanements hostiles, attestant une fois de plus qu', suivant une fière parole de Barbey d'Aurevilly,

« la vraie gloire, comme la lumière et comme la royauté, ne vient point d'en bas, mais d'en haut. »



Le *Drapeau* vient de lancer son 1<sup>er</sup> numéro. Joli d'aspect, crâne d'allures. Au sommaire — outre quelques pseudonymes — les noms de Firmin Vanden Bosch, A. Dutry, M. Bekaert, P. Demade comme prosateurs; de H. Carton de Wiart et Paul Gérardy comme poètes. L'article-programme débute en ces termes :

« Fièrément, au dessus de la veulerie des uns et du dédain des autres, nous le dressons ce *Drapeau* avec sa nette et loyale devise : *Catholiques et modernes!*

Catholiques nous sommes — franchement, carrément, sans respect humain et sans compromissions.

Mais modernes aussi — enthousiastes de notre temps, respectueux de ses gloires, amoureux de ses œuvres. »

A la fin de l'article un hommage au *Magasin Littéraire* « où au lendemain du Congrès de Malines, Hermann de Baets a arboré catégoriquement et franchement, comme un défi aux mesquines et étroites routines, le programme complet du renouvellement de la littérature catholique. »



M. Victor Wilder, célèbre par son adaptation française des drames lyriques de Wagner, est décédé le mois dernier à Paris où il s'était fixé depuis longtemps. Il était né à Gand en 1835.



Nos lecteurs ont appris par la voie des journaux quotidiens la mort tragique à Riba-Riba (Etat indépendant du Congo), de M. Arthur Hodister. Beaucoup se souviennent sans doute de l'étude sur le Congo que M. Hodister donna au *Magasin Littéraire* (livraison de Juillet 1886) à la suite de son premier séjour en Afrique et de la très curieuse correspondance qu'il nous adressa (livraison de Janvier 1888) après son deuxième débarquement sur le continent noir.

En 1890, M. Hodister ayant fait des explorations extrêmement importantes sur la rivière Lomami et dans le pays de Nyangoué, en écrivit pour le *Magasin Littéraire* la relation détaillée : il nous l'expédia mais elle ne nous parvint jamais! C'est dans cette même région — où il avait échappé aux flèches fréquemment lancées des naturels et noué de bonnes relations avec les chefs — qu'après un séjour de quelques mois en Belgique il retourna au commencement de cette année, et c'est là que, malgré sa confiance dans les Arabes, il trouva dès le mois de mai une fin cruelle. Son voyage était entrepris pour la Société de commerce du Haut Congo et la Compagnie du Katanga.

M. Arthur Hodister, né à Bruxelles le 14 Août 1847, était le dernier rejeton d'une ancienne famille luxembourgeoise.

Nous recommandons aux prières de tous nos amis l'âme de ce courageux et pacifique pionnier de la civilisation chrétienne.

J. C.





# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Octobre 1892

## SOMMAIRE

- I. Les Royalistes de France et  
le Pape (p. 289) . . . . . PROSPER SAEY
- II. *La Prée* (p. 305) . . . . . JEAN VAUDON
- III. *Mer montante* (p. 306) . . . . . RAOUL DE LA GRASSERIE
- IV. Soir d'esseulement, Matin  
de prière (p. 309) . . . . . H. CARTON DE WIART
- V. L'Anthropologie criminelle et  
le Congrès de Bruxelles  
(p. 329) . . . . . ARTHUR GODDYN
- VI. *Impression du soir* (p. 346) . . . . . PAUL HAREL
- VII. L'Ile de Walcheren en bicy-  
clette (p. 347) . . . . . JANSSENS DE BISTHOVEN
- VIII. *La Lampe de la Sainte Face*  
(p. 355) — *Volonté* (p. 356) . . . . . JEAN CASIER
- IX. Choses d'art. Louis Delbeke  
(p. 357) . . . . . MAURICE BEKAERT
- X. *Souvenir de Bruxelles* (p. 360)  
— *Faysage musical* (p. 361) . . . . . F. VINDRY
- XI. Petite Chronique (p. 362) . . . . . M. D. et J. C.



1892

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER  
RUE HAUT-PORT, 52 et 54

LYON  
E. VITTE  
3, place Bellecour

BRUXELLES  
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE  
rue Treurenberg, 16

9<sup>e</sup> année — N<sup>o</sup> II — 15 Novembre



# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.  
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.  
(Juillet à Décembre 1892) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

---

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

## COMITÉ DE RÉDACTION

*Président* : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand;  
FIRMIN VANDEN BOSCH, Avocat près la Cour d'appel de Gand;  
HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; JEAN CASIER, à Gand; GÉRARD COOREMAN, Sénateur, à Gand; GEORGES HERRY, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale); JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VANDEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation.

---

Les manuscrits et la correspondance doivent être adressés à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

---

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

---

Les abonnements sont pris à l'année jusqu'à révocation formelle faite par le souscripteur. Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> Janvier. Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 Décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

---

## SOUS PRESSE :

*Contes hétéroclites*, par H. CARTON DE WIART : fr. 1,50.



## CONTRADICTIONS

A M. ARMAND THIÉRY

### PROLOGUE

**L'**INTELLIGENCE est la petite barque voguant dans l'obscur, éclairée seulement d'un fanal. Elle porte sa lumière lentement vers chaque bord, chaque sinuosité, chaque détail. Elle fait son chemin et observe l'une chose après l'autre. Aussi ce qui paraissait très burlesque sous une certaine face peut devenir très beau, très doux, vu d'un autre côté.



### POÈME I

#### Difforme

Le Grand Bazar Européen dont les enseignes forment à hauteur du premier une large ceinture bariolée prodigue sa façade en deux rues. De la voie publique on accède à l'intérieur par de multiples entrées. Tout semble ouvert au large pour recevoir le flot des curieux. Les devantures dégorge leurs bibelots multicolores et les exposent sans obstacle, sans vitre, à l'œil, à la main des amateurs.

D'une des larges baies de l'édifice, sort un être — un être bizarre. Il louche; sa figure grise est comme tannée par une vie usante de cordonnier et salie par la poussière de vieux et méphitiques quartiers.

On aurait peur de toucher ce monstre qui s'en va boitant; on aurait horreur de la même horreur que si

de la langue on devait effleurer le cambouis d'une roue de charrette. Mais un rire nerveux vous prendra quand vous aurez remarqué que cet écloppé bigle tient entre ses doigts secs et précieux la ficelle qui suspend un arlequin peinturluré.

Ce laid pour marcher se secoue en tous sens, agite par là même d'une manière furibonde le clown de bois qui se déhanche et se désarticule à l'excès.

Il brave les rires des passants, ce vieux ; les moqueries des femmes, ce laid ; les huées des gamins, ce père.

Car ces passants, ces femmes, ces gamins, *n'ont pas de son sang*. C'est comme s'ils n'existaient pas, eux. Le monstre les frôle, les coudoie, sans les sentir, sans les voir, comme son pied foule le pavé ou plonge dans les flaques d'eau sans nul souci.

Le bon œil ne fixe que la marionnette, doux joujou, fée qui ne commande pas aux enfants mais leur obéit, les fait rire, se laisse mordre, décolorer, casser, briser même, sans une plainte.

Et l'œil intellectuel du vieux voit déjà son marmot, son gamin, son fils, son ange, battre des mains, rire fort en se secouant et en remplissant ses yeux de larmes.

Il porte, ce drôle, la joie vers sa demeure ; il porte un rayon de soleil pour son petit qui traîne dans les loques.

Et lui, le monstre de tout à l'heure, est illuminé de cette joie, de ce rayon de soleil, et devient beau, superbe au-delà de toute expression.

---

## POÈME II

### Vieux Carrosse

Dans la rue où se promènent quelques passants, ici un jeune couple, là une dame veuve, plus loin un ouvrier, vers l'après-dîner je vis un équipage s'avancer.

On faisait un essai. Deux chevaux avaient été attelés à un grand break. Le maître-voiturier haut perché sur son siège, fouet dans une main, rênes dans l'autre, conduisait d'un air sérieux. Un gamin trottaient en avant à la tête des chevaux; deux valets d'écurie se tenaient debout sur le marche-pied chacun d'un côté.

La pensée se reportait invinciblement vers ces fringants équipages que les maquignons des capitales conduisent pour la réclame à toute volée et avec une solennité anglaise quand ils appareillent de nouveaux chevaux ou qu'ils dressent quelque bête sauvage.

Ici, je pense, c'est le break aux coussins bleus, un break acheté d'occasion que l'on étrenne et qu'on lance tout doucement en circulation.

Les chevaux vont d'une allure somnolente; ils ont déjà dû traîner quelque corbillard. L'une des haridelles à la robe d'un noir roussi porte à l'épaule une écorchure où le sang et le temps ont laissé leur écaille grisâtre.

L'attelage arrivait au bout de la rue et diminuait sur une autre voie en pente puis disparaissait.

Le spectacle avait été cocasse.

Mais la vieille voiture respirait un calme complet! Elle promettait sans tapage des excursions de famille à la campagne, en pique-nique provincial, sans les grâces fades et apprises, ni les gestes prétentieux, ni les petits cris de péronnelles pincées, sans les griseries du champagne, sans les bavardages fardés de bellâtres à façon.

Une atmosphère reposante m'enveloppait de plus en plus. Toute la vie saine, honnête, de province étalait à mes yeux sa trame : la messe matinale entendue près de l'autel dans le recueillement; les baisers aux enfants; le travail régulier dans quelque grande chambre pleine de souvenirs; les repas sur la nappe blanche, en famille, avec le *Benedicite* et les *Grâces* dites debout

par le père; les causeries, les veillées, les nuits tranquilles!

Il me semblait être entraîné hors ville, engouffré sous la voûte des vieilles cités à rempart. Je croyais côtoyer les champs jaunis des fins d'été. J'apercevais des montagnes au loin, égratignées du haut en bas par un trait jaune qui est la route. Nous rencontrions une infirme demi-idiote qui vaguait arrachant des herbes, ou un casseur de pierres en manches de chemise, fumant sa pipe, protégé par une toile dont le châssis se penche comme un toit de hutte. A chaque instant, ces routes — que bordent d'indéfinies allées — là de noyers tordus, ici de rouges sorbiers et qui s'en vont ascendant vers le ciel bleu puis redescendant avec des courbes vers les fonds où les toits se noient, surnagent dans la verdure, tandis que seul le clocher d'ardoises se profile dans le firmament son éternel séjour — à chaque instant, ces routes réservent des surprises gaies, soit un bambin en taille bleue, le fichu blanc croisé sur la petite poitrine et qui vous regarde avec des yeux épanouis — soit au-delà d'un champ d'or jaune, contre le soleil, deux femmes et un homme sous de larges chapeaux et dont le buste seul surgit au-dessus de la moisson. On apercevait de bonnes grosses maisons cramponnées à la terre, protégées contre le vent froid par de hautes murailles de verdure percées d'une porte où vient de temps en temps pousser sa tête un veau familier qui batifole dans le pré voisin; dans l'aire de la grange ouverte, sous une demi-obscurité, deux jeunes paysannes s'assisent sur un tapis de foin, rient et causent.

L'odeur du foin fauché voltigeait dans l'air, partout, comme elle émanait sans doute des vieux coussins bleus.

---

## POÈME III

### Feuille morte

Le firmament avait relevé sa voûte d'un azur limpide, crû et gelé. Le soleil brillait d'une lueur plus blanche et presque froide.

Une feuille sèche venait vers moi, tantôt traînant sur le pavé avec un roulement sur elle-même quand le souffle d'air s'accroissait, enlevait les chapeaux et collait les vêtements au corps — puis dansant en rond avec de petites colonnes de poussières qui finissent par s'épandre et aveugler les passants.

Brr !

On pressent les rafales sombres, le froid, le grésil, les nuits étoilées, les flocons de neige qui tombent en ouate mystique, les doigts bleuis, les nerfs crispés, les sifflements et les coupures de la bise, les glauques humidités que le dégel étale dans les rues.

Chaque fibre sur la peau brune de la feuille semblait une ride sur un front usé. Toute la palme grimaçait. Elle gémissait des anciennes brûlures du soleil et des morsures des vents froids.

En faut-il plus que cette vue pour devenir triste et plisser son front d'autant de plis qu'il y en a sur la feuille ?

Cependant, l'esprit se prend à songer que cette épave froissée, jaunie, délabrée, eut de beaux jours, pareille au papier d'amour que les doigts et les larmes ont terni, mais qui dans ses vieux plis habituels cache un monde de sentiments et de souvenirs, une multitude d'oiseaux chers et bavards et enchanteurs ou quelque tendre et solitaire fauvette qui reedit au cœur son éternel hymne en une cascade de notes d'or et de cristal volées aux fontaines des bois.

Elle fut belle !

Jadis un timide et tendre bourgeon sous de chaudes effluves printanières se gonfla, puis se craquela, se déchira, et enfin sortit de menuettes feuilles d'un vert pâle. Tout autour dans la fraîcheur matinale, mille existences semblables apparaissaient, en même temps que les oiseaux en réveil se secouaient dans un doux frou-frou de plumes et jetaient leurs premiers cris comme pour saluer les mystérieux berceaux.

C'est l'aurore, c'est le nouveau, le premier baiser, la vie enfin que je contemple après le crépuscule, la torpeur, l'engourdissement et la mort.



### Morale

Hommes, mes semblables! chrétiens, mes frères! méditez ces piteux récits. Ils vous apprendront, du moins, la caducité humaine qui ne va qu'en boitant vers toutes choses et vers la vérité!

Ne jugez pas, car vous jugeriez mal; vous blesseriez la justice sous prétexte de justice. Vous parlez du prochain pour le flatter dans ce qui est beau, le déchirer plus souvent avec la scie raclante de la malignité, d'un esprit impeccable, droit et fort qui coupe les branches mortes sur l'arbre d'autrui. Mais après, on voit couler la sève; tout était sain dans la tige et l'apparence trompait. Qui démêlera sûrement dans les actes humains, le mobile qui les vivifie et les meut? Il peut y en avoir cent et le sage n'en désignera pas un à l'exclusion des autres, surtout un mauvais; cette supposition méchante saigne le cœur qu'elle atteint. L'œil humain vacille. Si l'homme juge à ces tremblements de clair et d'obscur, il se trompera; si on le juge de même, il sera malheureux et incompris.

Dieu seul sonde les reins, confessons-nous à Lui en toute sécurité. Pitoyables ceux qui ne peuvent se

confier qu'aux humains à la faible et décevante compréhension.

Sciences, arts, vérité, nous n'approchons de vous que graduellement, péniblement, comme les pèlerins borgnes qui traînent leurs genoux sur les pierres, travaillent des mains pour arriver au sanctuaire où leur prière ne s'élève que dans le brouillard de pensées et de préoccupations enveloppant l'être entier, cœur, esprit et âme.

MICHEL BODEUX







## HORS D'UN JOURNAL (1)

---

1889

**L** semble que dans les très vieilles petites villes, on voie, le samedi, sur la face des habitants, la fatigue de toute la semaine, accumulée : ce jour-là, les cheveux sont plus défaits, les traits plus tombants, les toilettes moins soignées encore qu'à l'ordinaire et le sommeil plus prompt à tout endormir.

Certaines phrases sonnent en soi, au milieu des souvenirs, comme des éclats de cor dans le taillis des bois. Ces phrases reviennent avec la pensée de certains événements, situations ou lieux dont elles ne se séparent jamais et, après de très longs temps, nous les entendons encore, tandis que d'autres s'éteignent de plus en plus comme un chant qui s'éloigne.

La liberté de notre temps ne sert guère à beaucoup de gens qu'à reprendre une lâche revanche en blâmant à plaisir — et inutilement — les institutions d'un passé dont il ne reste rien.

Le présent est toujours mauvais, et le passé ne devient charmant que parce qu'il est embelli par nos souvenirs.

Le renouvellement du même crime le rend banal.

---

(1) Voir *Le Magasin littéraire*, 15 septembre 1892.

C'est un blasphème pour une douleur noire qu'un jour plein de soleil.

Rien n'est plus lamentablement laid qu'une grande douleur dépoétisée.

Le bonheur imaginaire du passé nous gâte le présent.

La vieillesse pour l'enfance? — Le temps regardé avec une lunette par le gros bout.

On pense moins au bonheur qu'on a, qu'à celui, le plus souvent très inférieur, qu'on ne possède pas.

L'immobilité dans le bonheur du rêve, ce serait peut-être le vrai bonheur.

Quand on pense au livre de chevet de certaines personnes, ou se demande comment elles peuvent dormir.

Pour les âmes tristes, les heures de plus grande mélancolie sont au printemps, quand le soleil rit sur les fleurs pour les premières fois.

Il y avait une boutique de photographies, et, devant, beaucoup de passants arrêtés. Quelques uns seulement, les premiers, voyaient quelque chose, et les autres, les plus nombreux, attendaient avec l'espoir d'être bientôt les premiers aussi et de voir à leur tour.....

C'était l'image de la vie, cette foule....

Comme pour combien de gens, la religion cesse, en sortant, à la porte de l'église!

Il y a des choses que nous considérons comme de véritables secrets, que nous ne voudrions dire pour rien au monde, et que, cependant, lorsque, par hasard, nous les avons fait connaître une première fois à une seule personne, nous répétons sans crainte et comme une banalité.

Il est bien rare que lorsqu'il rêve, l'homme ne soit pas heureux.

Le soir, parmi les rues obscures, les hommes passent, suivant plus librement leurs pensées partout où il leur plaît

d'aller, laissant prendre à leurs traits l'expression en rapport avec elles, car personne ne les voit.... Mais, sous les réverbères ou devant les vitrines qui, isolément, étrennent de la lumière dans la nuit, on les distingue, ces passants, et, sur leur visage éclairé, l'on saisit des sourires, des airs étranges, bizarres, et quelquefois si mauvais qu'on se demande quelles idées roulent ces têtes absorbées.....

C'est ainsi qu'on peut, caché dans l'ombre, près d'un cône de clarté, affuter des expressions....

Il y a toujours un peu de pose dans la mort des hommes qui se tuent.

L'impression que produisent sur nous certains livres nous fait souvent regretter de ne pas les avoir connus à d'autres heures de notre vie, de les connaître avant des circonstances ou des faits que nous savons que l'avenir nous réserve.

Il y a un âge — temps de jeunesse — où le mépris pour les femmes vient de tout ce que l'on voit qu'elles font faire; il y en a un autre — plus tard — où le même mépris, renforcé encore, vient de tout ce que l'on voit qu'on peut leur faire faire.

Entendu dans la rue : « Parfois l'on aime encore mieux les bêtes que les gens... »

Et c'était un enfant qui parlait ainsi.

Nouveau-né? — Masse affreuse de chair où il y a la semence de toutes les choses.

Les animaux sont gourmands; avec un petit morceau de sucre, on les dresse, on peut tout leur faire faire. — Mais considérez combien il y a de choses dans la vie qui, pour les hommes, sont ce morceau de sucre-là.

C'est l'impatience, — arriver, écrire, envoyer, parler plus vite, toujours plus vite, — qui, peut-être, parmi toutes les choses, est celle qui a le plus aidé à perfectionner les hommes.

Les vieillards qui lisent des vers et en font? Cela a la tristesse d'une fleur sur un rosier défeuillé et presque mort, de la chanson d'une actrice que l'âge a fait sans voix, du dernier amour d'une femme qui fut jadis fort belle.

Quand on lit les notes écrites dans des livres ou sur les murs au faîte des vieilles tours ou des bâtiments élevés, on est surpris de leur inanité; l'on dirait que plus l'homme monte, plus sa pensée descend.

Dans tout le roman d'aimer, le meilleur, ce sont les regrets qui restent après qu'on l'a lu.

A la fin, l'espérance lasse comme toutes les vaines attentes.

Il existe des hommes qui parlent, qui s'agitent et qu'on ne peut déterminer, définir, rendre précis. Ils ressemblent à ceux qui s'enfoncent dans le brouillard et qu'on continue toujours à regarder obstinément parce qu'on croit les reconnaître.

Rien de triste comme dans une grande ville un enterrement de jeune fille où il n'y a que des hommes.

On dirait de certains hommes que leur horizon intellectuel se mesure sur celui de la rue qu'ils habitent.

Il y a des jours où l'on a dans la tête comme le poids d'un crime incommis.

Bien souvent les vicieux ne sont que des idéalistes dévoyés.

L'amour? — Autrefois un dieu; aujourd'hui une névrose.

Lequel a le plus de mérites, l'homme qui est savant et généralement s'en vante, ou le travailleur des champs qui nourrit le monde et ignore sa grandeur?

O dégénéréscente humanité! Les hommes de nos villes sont moins larges et moins forts que les femmes de nos champs!

Les hommes de sciences exactes sont sérieux, concentrés; les hommes littéraires sont bavards. Les premiers prennent en eux-mêmes leurs pensées, les seconds cherchent, pour les utiliser, à saisir celles des autres.

Il semble quand on réduit en morceaux d'anciens manuscrits dont on ne veut plus, il semble que l'on déchire du temps.

Si, quand ils le voudraient, les hommes pouvaient retrouver le temps qu'ils ont perdu, comme leur vie serait longue!

Les femmes sont presque toujours telles que l'amour des hommes qui les aiment.

Dans le terrestre Paradis, lors des jours d'ineffable félicité, l'homme, las d'elle et curieux, n'a-t-il pas péché par envie de connaître la douleur?

Il y a de l'enterrement dans la solennité de certains mariages.

Pour bien écrire, écrire vrai, il faut beaucoup vivre, vivre le double de ceux qui n'ont rien à faire, vivre sa vie, et vivre celle des autres.

Que c'est lourd la pensée!

Amours d'automne, fleurs d'hiver.

Oh! L'horreur de la matière dans le frottement des plumes donnant un corps à vos pensées!

15 novembre. — Pauvre petite fleur! Comme elle était triste, ce matin, tout seule au milieu des rosiers du parterre dont les dernières feuilles mélancoliques tremblaient au vent, — car c'est la saison où les jardins se fanent. Elle semblait grelotter, toute se recroqueviller sur elle-même, avec cependant un petit air craintif tout à fait coquet : elle faisait penser à ces femmes qui furent fort belles et dont la beauté presque éteinte cherche à se soutenir encore.

Si l'on avait un « jour des morts » pour ses espoirs trompés, ses illusions perdues, que le cœur serait triste ce jour-là!

*Instantané.* — Un petit salon, très simple : deux pianos, quatre exécutants agités sous le tremblement des bougies; dans l'air, la sublime gradation d'une symphonie de Beet-

hoven, et, dans l'ombre des coins, sous des figures indistinctes, les devants blancs des hommes en habit. — Une porte ouverte : une table; dans le fond, levée, contre le mur, une silhouette, vague comme une aquarelle noyée; des livres sur la table, une lampe et, en pleine clarté, sous l'abat-jour bleu, le scintillement d'une bague sur une main rose qui bat la mesure....

Il en est des hommes que nous avons connus dans notre jeunesse, qu'alors nous avons presque admirés et que nous ne revoyons qu'après bien des années, comme des lieux où cette jeunesse s'est écoulée : nous les trouvons rapetissés.

.... Il était ivre, abîmé, stupide, sur un seuil de porte, avec tout autour de lui des yeux curieux qui le regardaient. — Et, traversant la foule, sa femme, propre, jeune, avec l'air malheureux pourtant, vint à lui en portant son enfant, et, d'un ton doux, soumis, sans timidité devant le monde ému de l'entendre :

— Viens, Albert, tu seras mieux chez nous qu'ici...

Et d'un grand effort, elle tirait son lourd mari...

L'on éprouve toujours une tristesse découragée devant les hommes de talent qu'on voit s'éteindre dans des compagnies d'imbéciles ou dans une liaison banale et grossière.

Au théâtre, le rire des autres fait comprendre beaucoup de mots d'esprit restés inaperçus : l'attention est attirée, on pense à ce qui a été dit et l'on trouve le sens.... en retard.

Il y avait une église et, devant, un corbillard chargé de couronnes blanches : un enterrement de jeune fille. L'offrande était finie; une foule de jeunes gens sortaient : les danseurs de la morte...!!

Dans la rue : Une femme, noire sous de grands voiles, traînait un petit enfant, tout noir aussi : « Comme bébé est gentil, disait-elle; comme il conduit bien maman. »

Il y avait quelque chose de navré dans cette phrase, toute la tristesse du mari mort...

Que d'hommes qui vivent tout en prose, absorbés seulement par le présent, sans ambitions, sans désirs, sans rêves, sans jamais regarder les étoiles.

Il y a des bouches qui ternissent, vulgarisent, abîment tous les mots qui passent par elles, même les plus solides, les plus fins, les plus éclatants.

L'on est triste après certaines observations, — à cause de ceux sur qui on les a faites.

Une autorité à laquelle les démocrates, les anarchistes les plus enragés ne se soustrairaient jamais : la femme.

Souvent les hommes qui se sont amusés trop tôt, et avec une fureur soutenue pendant longtemps, arrivent, jeunes encore, à une sorte d'indigestion de la vie, à une fatigue corporelle et morale, morale surtout, qui leur enlève toute ambition, tout désir; ils rappellent ces fusées des jours de fêtes qui montent vite et toute claires, puis retombent lentement, toute noires, éteintes...

Toujours manifeste l'inconséquence des hommes : on blâme ceux qui se tuent et l'on souhaite avoir le repos de ceux qui sont morts.

C<sup>te</sup> D'ARSHOT





## RÉBECCA (1)

---

A M. FRANÇOIS DESCOSTES

### I

**A**BRAMHAM était vieux quand le Seigneur lui dit :  
« Jusqu'à présent sur toi j'ai répandu ma grâce ;  
« Or les Chananéens sont un peuple maudit  
« Et tu ne prendras pas leurs filles pour ta race.

« J'ai toujours protégé les choses que tu fis,  
« Mon aide fut sans cesse à ton œuvre accordée ;  
« Cherche dans ton pays la femme de ton fils,  
« Au pays de Nachor, ton aïeul, en Chaldée. »

Or Abraham avait un serviteur nommé  
Eliézer, vieillard dévoué, homme honnête.  
« Choisissez, lui dit-il, pour mon fils bien-aimé,  
« Au pays de mon père, une épouse parfaite. »

Après qu'il eut reçu cet ordre, Eliézer,  
Ayant pris dix chameaux des troupeaux de son maître,  
Se mit en route et prit le chemin du désert  
Quand le soleil levant commençait à paraître.

---

(1) Ce poème, couronné par l'Académie de Savoie, fait partie d'un volume, *Les Ages*, en préparation.



Semant à tous les vents des parfums enchantés,  
Rosant de ses reflets la nature endormie,  
L'aurore caressait de ses fraîches clartés  
Eliézer gagnant la Mésopotamie.

Bientôt il ne vit plus ni palmiers, ni rameaux;  
Devant lui s'étendait le désert nu, stérile.  
Un jour, comme il pressait le pas de ses chameaux,  
Il vit dans le lointain Nachor, la grande ville.

Vers Nachor il poussa ses chameaux haletants.  
Le soir il arriva, fatigué de la course,  
Après du puits où les filles des habitants  
Venaient remplir leur vase avec de l'eau de source.

Il laissa ses chameaux, très las, se reposer,  
Et vint s'asseoir, pensif, au bord de la citerne.  
Tout là-bas le soleil semblait agoniser,  
Son rouge flamboiement devenait rose et terne.

Et le vieillard songeait.... Autour de lui partout,  
Parmi les prés en fleurs, le calme et le silence;  
Et la brise du soir, se levant tout à coup,  
Lui portait des parfums imprégnés d'indolence.

La grande voix du soir emplissait l'horizon  
De mille bruits très doux, de mille rumeurs vagues;  
Et les grands blés jaunis en pleine floraison,  
Ondulaient comme un lac aux ondoyantes vagues.

Les troupeaux de bœufs roux qui rentraient à pas lent  
Sur le ciel transparent déchiquetaient leurs cornes;  
Les troupeaux de brebis s'avançaient en bêlant,  
Blanchissant la prairie et l'espace sans bornes.

Parfois on entendait les cris sourds des pasteurs,  
Conduisant devant eux leurs nomades armées;  
Puis le soleil mourut derrière les hauteurs  
En laissant après lui les plaines embrumées.

C'était l'heure où le jour s'enfuit discrètement  
Bien que la nuit ne soit pas encor descendue;  
Et le calme d'un soir d'été, dans ce moment,  
Régna en souverain dans toute l'étendue.

## II

Eliézer, sur l'eau de la source penché,  
Faisait cette prière à cette heure tranquille :  
« Seigneur, indiquez-moi quelle est la jeune fille  
« Que ma main doit cueillir comme un beau lys caché.

« Seigneur, Dieu d'Abraham, mon choix est difficile :  
« Dans ce lieu vont venir les vierges de Nachor  
« Remplir leurs vases d'eau quand le jour luit encor ;  
« Seigneur, Dieu d'Abraham, guidez ma main docile.

« Aux vierges je dirai donc, si vous m'approuvez :  
« Donnez-moi de cette eau que vous avez puisée.  
« Faites que celle-là qui doit être épousée  
« Rafrâchisse ma lèvre en me disant : Buvez.

« Faites que celle-là qui doit être épousée  
« Soit belle comme un lac dormant au soir d'été,  
« Que ses yeux soient remplis d'une douce clarté  
« Et rafraîchissent l'âme ainsi qu'une rosée. »

Comme près de la source Eliézer priait,  
Il aperçut au loin du côté de la ville  
Les vierges de Nachor qui s'en venaient en file,  
Blanches de voiles blancs que le vent déployait.

Rébecca, se hâtant, arriva la première.  
Son front était très blanc et plein de chasteté,  
Et tout son corps était empreint de pureté  
Et ses yeux bleus très doux faisaient de la lumière.

Elle venait, portant l'amphore, lourd fardeau,  
Et la plus belle fleur des vierges de Chaldée,  
Que nul homme n'avait encore possédée,  
S'inclinant lentement, remplit son vase d'eau.

Elle se refléta dans la source dormante,  
Car l'eau profonde et calme était un clair miroir ;  
Son front qui se penchait, dans la clarté du soir  
Rayonnait comme un lys d'une candeur charmante.

Eliézer dit : « C'est d'elle que je rêvais...  
« Mon enfant, donnez-moi de l'eau de votre amphore »

Levant son regard bleu sur l'homme qui l'implore,  
Inclinant son bras blanc, Rébecca dit : « Buvez. »

Il rafraîchit sa lèvre; avec un doux sourire,  
Elle ajouta : « Je vais abreuver vos chameaux. »  
Comme elle repuisait de l'eau dans les canaux,  
Il la considéra longuement, sans rien dire.

Il la trouva très belle et très pure à la fois,  
Comme un lys éclatant en pleine floescence.  
Levant ses yeux au ciel avec reconnaissance :  
« Seigneur Dieu, vous m'avez éclairé dans mon choix. »

« Cette vierge ici-bas n'a pas une pareille. »  
Puis, offrant des bijoux, il lui dit : « Prenez-les. »  
Il mit à son poignet de brillants bracelets,  
A son oreille il mit de beaux pendants d'oreille.

Interdite de voir ces bijoux, Rébecca  
Se taisait, regardant ce vieillard, immobile.  
Il reprit : « Dites-moi de qui vous êtes fille ? »  
« — De Bathuel, le fils de Nachor et Melcha.

« — Alors vous descendez du frère de mon maître;  
« Mon maître est Abraham, le protégé de Dieu,  
« Et je viens pour chercher à son fils dans ce lieu  
« Une épouse que Dieu vient de faire connaître. »

Or la nuit effaçait le couchant d'or éteint.  
Eliézer reprit à voix lente et tranquille :  
« Voulez-vous épouser Isaac, jeune fille,  
« Et voulez-vous me suivre en mon pays lointain ?

« Isaac est pieux comme Abraham, son père;  
« Il vous attend là-bas tandis que le jour fuit.  
« Rébecca, voulez-vous venir auprès de lui ?  
« Il sortira de vous une race prospère.

« Son père est Abraham, Chanaan est son bien. »  
Rébecca réfléchit en ramenant son voile;  
Son regard était doux comme un reflet d'étoile;  
Souriant au vieillard, elle dit : « Je veux bien. »

*Trossy. — Août 1887*

HENRY BORDEAUX.



# LA PASSION CATHOLIQUE

## UNE AME-PRINCESSE

« Née avec le mal du Ciel »

VILLIERS DE L'ISLE ADAM

*L'Amour suprême*

### Aux curieux



**AUTEUR** des pages qu'on va lire se propose de publier sous le titre audacieux de : *La passion catholique, une série d' « histoires possibles quand elles ne sont pas réelles » à cette fin de prouver que le catholicisme, auquel il a l'honneur d'appartenir, loin de jeter de la cendre sur le cœur humain, en attise au contraire puissamment la flamme. Ce titre de *Passion catholique*, qu'il accroche en tête de chacune de ces histoires, et souvent ces histoires elles-mêmes, seront très-capables — le feu inquiète — d'inquiéter le lecteur sur son âme. Ambition d'incendiaire catholique qu'il n'est pas défendu d'avoir et dont l'auteur s'accuse sans la moindre repentance. Jadis, l'an dernier, l'auteur écrivait *Religieuse et Sœur Magdala* (1), simples récits auxquels ne furent marchandés ni le blâme ni l'éloge; — hier c'étaient *l'Erreur fondamentale et Sœur Louise* (2), deux pages à*

(1) Une plaquette, 70 pages. Namur, Godenne, 1891.

(2) *Magasin Littéraire* du 15 aout 1892.

*peine — aujourd'hui c'est Une Ame Princesse — en attendant d'autres récits....*

*A ceux qui feraient à l'écrivain catholique l'honneur ou le déshonneur — c'est comme on l'entend — de traiter ses récits de romans, il pourrait répondre, pour sa décharge, qu'il s'est suffisamment expliqué déjà sur son droit de catholique vis-à-vis du roman. « Le roman, — écrivait naguère le signataire de ces lignes, (1) — s'occupe de passion et le plus volontiers de cette passion qu'on appelle l'amour. Oui. Et c'est là le crime! Mais, dites, si le roman ne s'occupait pas de passion de quoi s'occuperait-il!... Otez la passion de la vie, il n'y a plus de vie, parce qu'il n'y a plus de lutte... La passion c'est la vie, on ne touchera donc jamais à la vie sans parler passion. »*

*L'écrivain use donc de son droit strict en écrivant un roman, il serait même fort capable de prendre ce droit si par hasard on ne le lui accordait pas. Il sait d'ailleurs le devoir du droit dont il usera. Au reste, il préférera à toutes vivacités de polémique sur ce sujet ces deux impassibles remarques :*

*La première de Taine :*

*« La littérature romanesque est surtout de la psychologie vivante. »*

*L'autre de Jules Barbey d'Aurevilly :*

*« Le roman met ses mœurs sous le couvert de personnages d'invention, l'histoire donne les noms et les adresses. »*

*Ici les noms existent et on pourrait donner les adresses, si les confesseurs laïques n'étaient pas tenus au même secret que les confesseurs religieux.*

*Comines, 25 octobre 1892*

*P. D.*

---

(1) *Le Drapeau*, Numéro de nov. 1892.

## I. — Un Impassible

Les Impassibles pleurent  
en dedans (inédit)

Je rentrais de l'Hospice de la Salpêtrière, un mardi. Charcot s'était montré ce jour là un maître. Ce que j'avais vu et entendu dans cette leçon magistrale absorbait toutes mes puissances de penser. Il faisait un temps froid et sec de mars, un soleil pâle éclairait sans le réchauffer le pavé parisien Absorbé dans mes méditations et presque sans m'en douter je venais de parcourir les deux ou trois kilomètres qui séparent la Salpêtrière de mon modeste appartement de la Rue Bonaparte. Je trouvai sur ma table ce laconique billet :

Mon cher Provincial,

Je vous attends à dîner ce soir, un dîner tout intime et presque déshabillé, puisque j'ai condamné l'habit noir en votre honneur s'il vous plait! Vous n'êtes pas autorisé à décliner cette invitation, *du reste le Prince sera des nôtres*. Vous le voulez, mon Paladin, voici une main à baiser. Votre impertinente

Louise de W.....

Je glissai le chiffon parfumé dans mon carnet de lézard vert à côté d'une autre invitation acceptée pour le même soir, toujours.

— J'accepte, pensais-je tout bas... mais j'irai tard... non pour ce dîner, mais pour le Prince et un peu pour elle. Etait-elle assez tyran cette de W... C'est égal j'irai.

« Le Prince sera des nôtres, » ces cinq mots qui n'ont l'air de rien étaient le drapeau blanc de cette

parlementaire de parisienne qui venait me demander de capituler devant son invitation; elle renversait les rôles.

— Bah capitulons. On ne rencontre pas tous les jours une si belle occasion de se rendre.

Voilà comment Charcot fut oublié ce jour là.

Le Prince, et oui, à ce qu'on m'avait dit, c'était un Prince, et de la plus princière aristocratie encore, mais prince qui ne devait sa grandeur qu'à lui-même et auquel le peuple avait donné le plus redoutable pouvoir qui fut jamais donné à un homme de sa grandeur et de ce temps : le droit de vie et de mort, puisqu'il était devenu son médecin favori. Le Prince, ce n'était assurément pas le nom inscrit sur le registre de baptême de sa paroisse mais je ne lui en connaissais pas d'autre, pour l'heure, et le peuple non plus. On l'appelait le Prince tout court et jamais le Docteur et on disait : le Prince, comme au temps de Louis XIV la noblesse disait : le Roi. Ce pouvoir assez extraordinaire en un temps où il se défait plus de rois et de princes qu'il ne s'en fait et donné par le peuple encore m'avait frappé. Le peuple, — et je ne parle pas de la canaille qui fait les révolutions ou de la racaille qui vôte — le peuple laborieux voilà le thermomètre des réputations. Je sais que ce n'est pas un instrument d'absolue précision et qu'on le peut fausser, peu me chaud! il n'en reste pas moins vrai que ce peuple là ne se trompe jamais tout à fait. Or le peuple montait de cent degrés au moins le thermomètre de ses faveurs quand il s'agissait de ce Prince inconnu dont j'entendais parler partout et que je n'avais encore rencontré nulle part à Paris. J'en appelais de la justice du peuple à la mienne, impartialement. Je voulais le voir et j'étais, je l'avoue, rongé d'impatiente curiosité jusqu'au malaise...

Je me faisais ces réflexions au fond de la voiture

qui m'emportait, à travers les Champs Elysées, à ce mystérieux rendez-vous avec l'inconnu et le cocher dut me répéter deux fois :

— Monsieur est au numéro 1..... de l'Avenue de la Grande Armée...

pour me tirer de ma rêverie.

Je levai les yeux. Au premier. Dîner intime!... Peuh. Les appartements de Madame de W. éblouissaient de lumière. Je tirai ma montre... neuf heures. J'ordonnai qu'on m'introduisit sans tapage. La maîtresse de la maison me fit une mine d'enfant gâté dont on a contrarié le caprice :

— Vous êtes en retard, mon ami!

Nous étions dans le salon vert qui servait de vestibule au grand salon rouge, une coquetterie de brune que ce salon rouge créé par elle et pour elle, parce que le rouge allait à sa beauté d'autrefois, cet autrefois mélancolique était d'elle.

— Et le Prince lui dis-je tout bas? Sans songer à l'énorme égoïsme de cette question.

Mademoiselle Suzanne de W..., sa fille assise au piano, un Pleyel d'une admirable pureté de son, laissait traîner les dernières mesures d'une de ces étranges mélodies de Grieg.

Elle me prit le bras plus que je ne le lui offris. J'entrai.

— Le Prince, fit la maîtresse en nous présentant l'un à l'autre. Le Docteur D...

Ce fut banal comme une présentation et j'allai m'asseoir. L'impertinente Parisienne que Madame de W. disait être et qu'elle était me coula dans l'oreille :

— Deux augures qui se regardent sans rire.

Non, je vous jure, je n'avais aucune envie de rire. Le Prince m'avait glacé. Il paraît qu'il glaçait toujours et je sus qu'on lui en voulait de cette éternelle glace sur laquelle la sympathie marquait invariablement le pas.



Il était debout, accoudé à la cheminée de marbre noir, quand j'entrai. Il reprit sa place et continua d'écouter cette musique de Grieg qui décidément était à la mode dans ce salon. Il écoutait cette musique là... ou une autre, je ne sais laquelle, peut-être celle qu'il se jouait à soi-même dans son cœur et dont Grieg lui faisait ressouvenir. Ce qu'on préfère dans autrui c'est toujours soi. Le plus habile physionomiste aurait renoncé à débrouiller le mystère de ce front pensif et distrait, distrait surtout, comme j'en pus juger par ce fait qu'il lui arrivait d'applaudir l'artiste au moment où nos applaudissements se taisaient. Nous venions de le rappeler à la réalité qui ne le retint pas longtemps. Il reprit sa pose silencieuse. Je ne le quittais pas des yeux.

C'était un homme à la fleur de l'âge, comme on dit, expression charmante mais un peu mélancolique et qui signifierait bien que nous menons le deuil de la beauté, comme celui de la vie,... sous des fleurs, mélancolique et vraie car de la beauté perdue c'est déjà de la vie en allée. La fleur de l'âge c'est l'entre trente et quarante. Le Prince, — on me pardonnera ce mot un peu fat, au sujet d'un homme qui ne l'était sans doute d'aucune manière — le Prince était un bel homme de cet âge là, grand, vigoureux, souple de taille comme une branche d'osier, mis élégamment mais en homme qui ne veut devoir sa distinction qu'à soi-même et sans autre recherche que celle d'une immaculée cravate blanche, qu'on disait éternelle, sa seule coquetterie.

Je me risquai à moi-même, ce soir-là, une analyse de son visage quitte à y revenir, si l'avenir me prouvait que je m'étais trompé. Je me trompais, car je ne devinai pas à cette première rencontre l'énigme que me posait ce sphinx de tête humaine et je fus bien près de ne la deviner jamais. Pour lors, son visage ne

m'apparut que sous un masque de verre ; de verre direz-vous ! eh oui, mais tout de verre qu'il fût c'était encore un masque et ce verre resta froid comme le marbre est froid. Visage cependant ouvert, très franc, très vivant.

Le front très large et qui s'élargissait encore aux dépens de sa chevelure châtain sombre, hérissée à la romaine, et dont quelques poignées étaient tombées et tourbillonnantes s'en étaient allées comme des feuilles mortes au vent, son front éclatait de blancheur, sous le feu d'une torchère placée au-dessus de sa tête, et il me fallut toute mon attention, à la distance où j'étais, pour surprendre ces premiers et imperceptibles plissements, avant-coureurs des rides. La douleur nous plisse le corps et l'âme à la fois. Sur ce front le pli de la pensée entre les deux yeux était presque une fosse. Il portait toute la barbe, très courte sur les joues et se perdant sous le menton pour finir en pointe ; une moustache longue et retroussée, nettement séparée en deux par la gouttière, ce signe de race, donnait à son visage un faux air militaire. Mais ce n'était pas cette circonstance qui empêchait l'analyse. La barbe ne dissimulait aucun de ses traits. La joue était pleine et jeune et d'une carnation mâle. Ses lèvres bien découvertes ni trop minces ni trop épaisses, vibrantes même au repos dont elles semblaient impatientes, avaient dû claironner autrefois de merveilleuses dianes de baisers. Les yeux, ces deux torches créées par Dieu pour l'illumination de la tête humaine, petits et brillants offraient ce phénomène bizarre de briller en dedans, si j'ose dire, et leur lumière paraissait n'éclairer que sa propre pensée. J'oublie de remarquer que les arcades de ces longs sourcils d'un châtain noir se rejoignaient sensiblement à la racine du nez pour constituer cet arc terrible d'où se tirent, dit on, les flèches de la colère.

Ce qui me frappa au-dessus tout, ce qui n'avait peut-être frappé personne — un médecin peut bien

avoir ce brin d'orgueil de l'observation, ce pivot de toute science, et de la sienne plus que de toute autre — c'était l'antithèse vivante des yeux et des lèvres écrite sur ce visage, c'était de suivre parallèlement ce sillon de l'enthousiasme de l'attendrissement et des larmes qui partait de l'angle interne de l'œil et cet autre sillon du scepticisme de l'ironie et du sarcasme parti du coin des lèvres, c'était surtout de les voir côte à côte ces deux sillons. Comment ! voilà deux ruisseaux partis de la même source et l'eau d'un de ces ruisselets est douce tandis que l'autre est amère !

Moi qui me piquais de psychologie je restai confondu devant ce bloc de glace. J'aurais voulu le casser, comme une petite fille capricieuse casse sa poupée, pour voir « ce qu'il y a dedans ». Je me doutais bien de ce qu'il y avait dans le Prince : Il y avait du feu, mais ce qui me déconcertait c'était un bloc de glace avec du feu et qui ne fondait pas.

Ma science était en déroute. Il est évident que j'étais battu. Je ne voulus pas l'avouer.

— Comment le trouvez-vous ? me dit la maîtresse de la maison, au moment où je prenais congé d'elle.

— Un bel impassible, madame ! fis-je négligemment. Elle sourit.

Le Prince m'avait invité à aller lui rendre visite et m'avait fait passer sa carte. Rentré à ma chambre, je déchirai le rectangle de bristol, de dépit, sans lui donner même un coup d'œil et tout en regardant distraitement dans la rue, accoudé à la balustrade de fer de ma fenêtre, j'en jetai les mille morceaux au vent. Le tourbillon blanc de papier n'avait pas atteint le pavé parisien que je fus pris de regret... trop tard.

C'est bête ! pensais-je, mécontent de moi-même. Le dédain est mesquin en face du mystère. Quand un sphinx vous pose son énigme fuir ne répond à rien.

Le Prince m'était entré dans l'imagination pour

n'en plus sortir et vingt fois je le revis, en pensée, avant de le rencontrer à l'endroit où je songeais le moins à le rencontrer : au foyer de la Comédie française, pendant un entr'acte, devant la statue de Voltaire. Ce n'était plus tout à fait le bel impassible entrevu dans le Salon de l'Avenue de la Grande armée. Je le trouvai ce soir-là étonnamment ironique. Le Patriarche de Ferney et lui se lardaient, à figure découverte, de leurs plus déconcertants sarcasmes et semblaient se ressouvenir de la consigne césarienne : Frappe au visage ! Voltaire n'avait pas le dessus, tant s'en faut. Les arcades sourcilières, — cet arc de la colère — relâchées par le plissement du front venaient sans doute de lancer leur implacable flèche empoisonnée ou peut-être n'avaient-elles rien lancé du tout à ce Voltaire de marbre vivant, assez puni déjà par la statue railleuse de Houdon, froide mais immortelle vengeance de l'Art contre un de ses plus cyniques violateurs.

Le timbre du foyer annonça le 3<sup>e</sup> acte. On jouait ce soir là le Mariage Blanc de Jules Lemaître. Il se détourna de Voltaire. Je saluai le Prince. Il lui avait suffi d'une seconde, rapide comme l'éclair, pour remettre son fameux masque que j'ai dit de verre mais qui était vraiment de glace. Il fut poli froidement. Il était seul. Nous échangeâmes ces paroles brèves en rentrant à l'orchestre où nous avions l'un et l'autre, sans nous savoir si près, un fauteuil. Je lui dis :

— Que pensez-vous de la pièce de Jules Lemaître ?

— Je la trouve très-belle, me répondit-il, et vous ?

— C'est aussi mon opinion. Je doute que ce soit celle de la salle. La pièce est un peu haute...

— Pour une salle si basse.

Il dit ce mot vivement, presque méchamment.

— J'aime beaucoup, continuais-je, ce Jacques de Thièvres, ce viveur converti à l'amour par l'innocence ! C'est Marie Madeleine en homme.

Nous entrions dans la salle.

— Vous m'avez pris toutes mes pensées, me dit-il à voix basse.

Le rideau se levait. Il porta un doigt à ses lèvres comme pour les clore.

Il souriait!

Qui donc a remarqué que tous les sphinx sourient?... mais les sphinx étaient plutôt femmes, s'il faut en croire la fable, et quand la femme sourit cela veut-il dire souffrance ou joie, car ces Andromagues peuvent très-bien et tous ensemble sourire ou pleurer. Chez l'homme le sourire — pourquoi se donne-t-il si vite? — le sourire est la clef d'or de son cœur. Le Prince ne la laissa pas entre mes mains et nous disparûmes encore une fois l'un et l'autre dans ce Paris que le simoun enfiévrant et toujours soulevé de sa vie quotidienne a rendu un « désert d'hommes ».

Le Prince disparut donc, mais la préoccupation psychologique qu'il avait fait concevoir en moi ne disparut point; elle demeura, elle s'accrut et ne me laissa guère plus de repos que l'enfant n'en laisse à sa mère dans le sein de laquelle il grandit.

On m'avait dit de lui : c'est une âme d'élite, une belle intelligence, il a remporté d'éclatants succès scientifiques, il a pour lui le nom, le talent, la fortune, le sentiment de l'aristocratie vraie et sa superbe — et il a voulu n'être que le médecin de la plèbe parisienne.

Lui m'avait dit, — lui, c'est-à-dire son visage :

— Je suis un impassible! Un impassible qui a résolu ce problème de faire vivre sous le même toit l'enthousiasme et l'ironie, l'attendrissement et le sarcasme, la foi et le scepticisme.

Je m'étais juré à moi-même de savoir coûte que coûte, lequel des deux disait vrai, de la Renommée ou de lui. Je le saurais!

A tout hasard j'épinglai sur la muraille de mes

souvenirs, comme un beau papillon rare, ce rare sourire pris sur la fleur étrange aussi de ses lèvres amères.

Se plaire au Mariage Blanc de Jules Lemaître, ce n'était pas le fait d'un impassible...

Ma conclusion fut celle-ci :

— Si c'était un catholique?...

Vous le dirais-je, je me surpris plusieurs fois, les jours de ferveur religieuse, mêlant dans ma prière à des noms aimés le nom du Prince qui décidément m'entraînait dans le cœur.

Y a-t-il, sur cette terre plus près de l'affection que la prière? Y a-t-il meilleur? Je ne songeais certes pas au Prince ce Jeudi-Saint, à genoux vers les huit heures du matin, dans cette obscure église de N. D. des Victoires, plantée là, au cœur de Paris, comme un des sept glaives de cette ville plus de douleurs que de joie. J'étais loin des miens et y a-t-il meilleur dans l'éloignement surtout que de prier pour les êtres aimés? Je songeais à ce moment là et à ce jour, qui devait rester dans mes souvenirs un des grands jours de ma vie, à toutes les âmes aimées et absentes pour lesquelles je prie tous les jours et je me disais à moi-même, la tête dans les mains : L'affection est cet escalier de marbre blanc de l'Ara Cœli dont il faut monter à genoux les blanches et saintes marches, les lèvres murmurantes de prières, les yeux au ciel et l'oreille attentive seulement aux musiques célestes pour cesser d'entendre une heure au moins ses propres cris, pour ne pas sentir les larmes couler de ses propres yeux, pour ne pas voir les degrés rougir du sang de son propre cœur...

Et je n'entendais pas que quelqu'un — une femme sans doute — pleurait à sanglots étouffés de l'autre côté du pilier près duquel je me tenais. Dans les églises j'aime à accouder à ces colonnes qui semblent plus que des forces humaines, la faiblesse de ma prière.

Je communiai... La Table Sainte ne désemplissait

pas... en me relevant je vis... le Prince qui s'avancait les bras croisés sur la poitrine, reprit la nappe blanche que je venais d'abandonner et reçut dévotement la sainte Eucharistie. Il me passa sur le corps un frisson d'émotion. La femme que j'avais cru entendre pleurer c'était... le Prince, toujours lui!

Ses dévotions durèrent un peu moins que les miennes. Il m'attendait sur le parvis de l'église.

— Mon cher Monsieur, me dit-il, en me tendant la main, le plus amicalement du monde, vous me ferez l'honneur de venir dîner chez moi... (il me tendit son adresse...) ce soir, à sept heures. J'ai plusieurs malades à visiter tout près d'ici... Excusez moi... A ce soir, n'est-ce pas?

J'eus à peine une seconde, le temps de placer un monosyllabe... et ce fut tout, mais cette seconde fut une révélation. Son regard et le mien s'étaient rencontrés. Du bel impassible du salon de M<sup>e</sup> de W... ni du sarcastique du Foyer des Français, rien n'était demeuré debout.

Dans ce lit d'un fleuve de glace, d'une Neva gelée jusqu'au fond hier, un torrent de laves et de feu roulait maintenant avec l'irrésistible du torrent et la clamitante vitesse des cataractes.

— A ce soir, Prince! à ce soir!

La suite au *Magasin littéraire* de Décembre

POL DEMADE





## SAINT JEAN DE LA CROIX

(Troisième Centenaire)

---

ÉNÈBRES d'angoisse et de honte,  
Mépris de tous, même des bons;  
Un cœur brûlant comme charbons  
Pour la Croix où le Maître monte...

Temples de son nom rayonnants,  
*Te Deum* fou, cierges de gloire :  
Le monde plein d'une victoire  
Aux fruits mystiques étonnants!...

Pour contempler l'austère image,  
Sensuels, nous voici venus :  
Nous lui sommes des inconnus  
Dont il suspectera l'hommage...

O saint Jean de la Croix, martyr  
Ou volontaire ou bénévole,  
Donne-nous enfin de sortir  
Des liens de la chair frivole.

Jean de la Croix, Jean de Jésus,  
Dont l'œil surnaturel devine  
Tous les torts que nous avons eus,  
Fais-nous toucher ta Croix divine  
Et mettre un long baiser dessus.



Jésus de Jean, par cet apôtre  
De vos Conseils mystérieux,  
— Loin des biens où le corps se vautre —  
Faites, dans ses bras glorieux  
Que nous prenions sa Croix... la Vôtre!

24 *Novembre 1891*

JEAN CASIER



## DÉSIR



Jésus, Roi des morts, quand finira la chair?  
Quand le trouvera-t-on, dans la fosse ouverte,  
Séché comme le bois qui fut la plante verte,  
Ce corps dont le séjour quelquefois me fut cher?  
Quand ferai-je l'étrange et douce découverte  
Du monde vrai, du large et saint royaume, clair  
De toute la clarté consciente des âmes?  
Dans cet exil terrestre en vain nous les pressâmes  
Pour leur faire donner tout leur intime éclair :  
Il leur faut les profonds abîmes bleus où l'air  
Est fait d'esprits vibrant comme des étincelles....  
Ouvrez-vous — par delà l'horreur sombre du seuil —  
Cieux où l'on peut chanter sans bouche, voir sans œil,  
Voler sans lourdes ailes!

JEAN CASIER





## LOURDES<sup>(1)</sup>

---

### Un romancier naturaliste dans la cité de la Vierge

Mon livre contiendra avec Lourdes pour centre une sorte de synthèse de l'idée religieuse de cette fin de siècle qui a vu naître la grotte et qui voit surgir en ce moment le néo-catholicisme de Rome.  
(ZOLA, *l'Univers.*)

**N**OUS aurons bientôt le livre de Bernadette; M. Zola en charpente le récit; les pages qu'il écrit il les style dans une manière nouvelle inaugurée par son roman *Le Rêve* : des pages naissent et ce sont

---

(1) Dans la dernière livraison de la *Revue Générale*, Monsieur Edouard Trogan demandait que d'ici à quelques mois on ne parle plus de Zola à Lourdes. — Il faut, disait-il, que le livre qui est en préparation soit sorti des officines et réellement éclos, pour qu'on puisse continuer à en discourir, sans trop de risques d'erreur; et voici que, contrairement à cette opinion, j'entreprends résolument de parler en long et en large de la récolte d'impressions et d'études que l'écrivain naturaliste a pu emporter de Lourdes.

Il m'a semblé que, telles qu'elles étaient, les observations au jour le jour, les impressions, les notations primesautières de vie réelle, valent bien le livre réduit à l'ensemble, unifié, corrigé après coup, et retouché de mille sortes.

L'élaboration de l'œuvre marque chez M. Zola tous les stades d'une même pensée. A l'origine, on peut reconnaître en lui divers courants d'opinions : on les voit hésiter entre diverses persuasions contraires qui se heurtent et se succèdent, jusqu'à ce qu'il découvre à la lumière de la réflexion, à la cassure et au choc, l'aperçu le plus fort et le plus triomphant qui puisse devenir définitivement l'idée maîtresse, le thème même du volume projeté.

Lorsque, de dessous les presses paresseuses, sortira l'œuvre de

les mêmes surcharges de description admirables; où passe le vague, l'apaisante mystique de l'encens, des vitraux, des accessoires religieux du culte et de l'église.

Dans *Le Rêve* l'écrivain s'était halluciné la religion; décors et personnages étaient rêvés; les acteurs étaient forgés de toute pièce; il avait pris aux rigides verrières des cathédrales leurs chevaleresques poésies; il avait puisé sans se lasser au livre d'or des vieilles légendes romanesques des Saints et de Notre Dame. Puis il avait esquissé de beaux caractères d'ouvriers fermes, pieux, rudes à la besogne, et au milieu d'eux, une sainte, — une âme éprise de paradis, une fillette naïve, qui meurt comme un superbe lys à son plus beau jour.

Mais pour l'auteur des *Rougeon Maquart* toute cette religion est impression d'emprunt; il n'y voit guère; tout est fantasmagorie d'église, une sorte de conte d'un autre âge, très beau et très impossible comme un conte de fées.



Lourdes... on n'imagine pas ce que cela est,...  
c'est toute une humanité avec ses souffrances, ses  
misères physiques et morales et aussi avec ses  
espérances... (ZOLA, *Figaro*, n° 219.)

J'aime les grands courants, les grandes passions  
qui soulèvent l'humanité. (Id., *Univers*.)

Mais voici que ce rêve impossible se fait réalité, le surnaturel se lève impérieusement, il cesse son rôle d'accessoire de pâle roman légendaire, le voici prépondérant, vivant, donnant l'âme, le souffle, la vie, la passion à des foules immenses, à des masses compactes de peuple.

O peuple, qu'il fait bon sentir bondir ton cœur!

---

M. Zola, il ne sera pas sans intérêt, d'avoir les convictions, les impromptus, les impressions premières, qu'il ébauchait d'après nature, les yeux sur ce qu'il voulait rendre.

Zola t'a voulu comme héros de son œuvre. Que ce soit l'atelier, la glèbe, l'usine, la mine, c'est toujours toi beau, fort, souffrant en une âme immense ! Aujourd'hui que tu espères, que tu t'agenouilles et veux comme prie-Dieu les quelques rocs pyrenéens que tu es venu voir de partout, la même admiration, la même sympathie va à toi. Pareille émotion vraie de la réalité qui vous empoigne, Zola ne l'avait pas eue pour écrire *Le Rêve*. — Il est si facile aux esprits préoccupés de ne plus voir notre catholicisme tranquille et vulgaire qui va dans l'existence moderne, s'essayant à ne toucher à rien, pour se faire pardonner d'être encore, et pour vivre en paix avec tout le monde. — Zola aurait signé cette ignorante tirade de son ami intime de Goncourt :

« Je relis aujourd'hui les libres penseurs de Veillot, « c'est sublime comme dédain du nombre, comme révolte « d'un seul contre toute une société et tout un temps « (p. 310, 6<sup>e</sup> volume, *Journal des Goncourt*). »

Eh bien non, ce n'est pas ! L'isolement et la mort n'ont pas raison encore de l'Eglise du Christ. Grâce à Dieu, Veillot n'est pas *seul* à défendre Dieu, il n'est qu'un soldat dans une vieille grande armée de chrétiens ; à côté de l'armée des chrétiens, la Sainte Vierge, secours des chrétiens. L'Immaculée Conception et les miracles de son intercession sont à eux seuls comme une armée ; *terribilis ut acies castrata*.

Un beau jour Zola a aperçu la foule catholique, il y a été plongé ; c'était Lourdes tout à coup, par hasard, au détour d'un chemin quelconque (1). Au bord d'une route en plein vent, au grand jour et au plein

---

(1) Me trouvant à Cauterets avec ma femme, l'idée m'est venue de passer par Lourdes pour regagner Paris. Là j'ai vu un groupe de pèlerins de la Vendée et de la Bretagne, et ma foi j'ai été très saisi par ce spectacle...

soleil, il a vu l'invocation publique, la supplication confiante à haute voix, les foules en prières.

« Mais voilà un monde nouveau, » — s'est écrié M. Zola, le grand descripteur de mondes sociaux (1).

Nous en vivons dès notre enfance de cette vie chrétienne; mais elle est un peu de ces bonnes personnes très timides, très discrètes et très modestes qui ne se font présenter à personne et qu'on heurte mille fois sans savoir qu'elles existent.

M. Zola qui découvre la vie chrétienne en plein dix-neuvième siècle, clamera sa découverte dans un livre; il y aura pour écrire la joie, l'éloquence et le triomphe des découvreurs; — l'épopée d'un peuple priant la Vierge sera décrite, chantée et redite cent fois en pleine couleur, en tons robustes, avec son souffle de vie, sa poussée de force populacière, sa valeur artistique superbe et pittoresque.

Si l'œuvre prochaine de M. Zola sera artistique elle ne sera qu'artistique. L'écrivain se défend de vouloir y poursuivre une idée apologétique, un parti-pris religieux. Des faits! pas un semblant de thèse métaphysique ou philosophique! Restant scrupuleusement à son rôle de peintre en phrases, il entend se contenter de *peindre* ce qu'il a vu; — des faits, s'écrie-t-il, pas de *jugements!*

« Le spectacle des malades devant la grotte, le bruit de toutes ces prières, l'écho de toutes ces plaintes m'a littéralement saisi à la gorge. Je trouve cela supérieurement beau » (2).

Cette beauté constatée, il n'en demande pas davantage; il écrira pour la retracer. Ne lui demandez pas de s'occuper des problèmes de la pensée que Lourdes soulève ni du sens de la beauté qui s'y révèle. Il dirait

---

(1) Zola interviewé par « *l'Univers* ».

(2) Id.

volontiers changeant un peu l'adage : à chaque métier suffit sa peine ; — à moi artiste de copier en mots, — sans juger, — ces spectacles superbes, à d'autres d'interpréter, de croire ou de nier. « Je ne suis, dit-il, ni médecin, ni pèlerin, ni croyant, ni incroyant, je n'ai d'autre but que de faire une étude de choses visibles que je rapporterai avec la conscience et l'impartialité la plus absolue. Mon pèlerinage est celui de la science humaine, sans rien préjuger des choses surnaturelles que je ne connais pas suffisamment pour les traiter. » (1)

Monsieur Zola ne pouvait préciser plus nettement le champ étroit de son étude : tout surnaturel est banni a priori. Sévèrement il dépouillera les faits de tout ce qu'ils peuvent avoir de caractère divin ; il s'interdira de pénétrer le sens de Lourdes, la suite des événements qui s'y succèdent, le sens qui les domine, les unit et les interprète ; tout cela restera lettre morte pour cet excellent esprit calfeutré.

Lourdes n'a de portée et de physionomie que le surnaturel ; étudier Lourdes et en bannir le Dieu vrai ou faux qui y guérit les miséreux, c'est se méprendre, c'est déflorer à plaisir, c'est se condamner à ignorer.

Monsieur Lasserre l'a dit avec infiniment de vérité : « En supposant, écrit-il, par simple hypothèse, — ce qui est une certitude absolue, — en supposant qu'autour de cette piscine et de ces lieux où la Vierge apparut, l'intervention divine soit une réalité, il tombe sous le sens que celui qui n'aura pas vu cette réalité, n'aura rien vu ou n'aura vu que des riens, qu'il s'en ira sans savoir et parlera sans connaître. »

« Il sera comme un homme qui, devant un bloc de minerai, aurait attentivement remarqué la forme exté-

---

(1) Zola interviewé par « *l'Univers* ».

rieure, la couleur, la terre de toute sorte qui y est mêlée, les débris fossiles qui s'y rencontrent, mille détails accessoires, et qui, n'ayant pas chez lui ou en lui la pierre de touche, n'aura pas discerné le roi des métaux. » (1)

Enlevez de Lourdes la réalité divine qui s'y manifeste, et la ville sainte devient un corps sans âme, — un monde inexplicable, bizarre, qui rend impossible toute étude d'ensemble, toute idée synthétique, toute appréciation intime et profonde. — Monsieur Zola qui s'est donné pour règle d'exclure et d'ignorer le surnaturel n'a pas systématisé cette exclusion au point de défigurer à plaisir. Il est resté artiste; il a gardé aux spectacles leur physionomie; il a pu en esprit et en raisonnement récuser le surnaturel, mais il n'a pu fermer son imagination et son cœur au saisissant entraînement direct d'évènements extérieurs qui sont tout entiers mêlés et pétris de faits tangibles surnaturels et de foi surnaturelle.

Le surnaturel que l'on chasse revient au galop, mêlé aux évènements quotidiens, interprété par les particularités minimales de la vie réelle, gravé en caractères vrais et inimitables dans les choses.

Qu'importe à M. Zola l'infinie variété des convictions et la dispute des négations et des opinions, — pour lui, il est une chose à laquelle il croit d'une croyance large et robuste, c'est à la vie physique. L'homme n'est peut-être pas une âme spirituelle, un être capable d'avoir un Dieu et une religion, mais en tout cas c'est une masse d'ici-bas qui apparaît et disparaît sans lendemain, un corps sensibilisé qui naît, croît et meurt par une magnifique poussée de sève transitive, avec les mêmes

---

(1) Lettre de Henri Lasserre au *Figaro*, août 1892.

destinées, la même poésie que les grands chênes qui bordent la route ou le sapin qui pousse sous bois.

Je vois les hommes comme des arbres (1), disait l'aveugle que le Seigneur Jésus avait à moitié guéri.

Et ce stade de vision incomplète constituait déjà un premier progrès inappréciable sur les ténèbres opaques de la cécité complète.

---

(1) L'Évangile nous garde la poésie, les images, le trésor de paraboles, la richesse des figurations et des récits; le Sauveur savait les secrets de l'entendement humain, il avait le soin admirable de concrétiser d'abord ses enseignements abstraits par des scènes et des exemples vivants: la vie quotidienne, les faits divers, les anecdotes de voisinage, les mille détails trop humbles, vulgaires même. Le Christ employait tout cela pour parler: *parabolis loquebatur eis verbum prout poterant audire; sine parabola autem non loquebatur eis.* (Marc C, IV, § 33 et 34.)

*Aux choses spirituelles par les choses sensibles!* Voilà la rhétorique du Sauveur. Si j'ai guéri le corps c'est, disait-il, afin que vous sachiez que je puis guérir l'âme.

Le Christ s'est plu à ménager dans la guérison des corps des péripéties qui symbolisent et disent à l'imagination et aux sens l'infinie profondeur des choses de l'âme. Telle cette épisode évangélique de la guérison de l'aveugle, racontée par St-Marc, qui figure par ses détails très matériels le sens religieux d'un autre épisode à laquelle elle sert de préambule immédiat. Nous citons parallèlement et en regard pour faire ressortir dans les deux récits une certaine symétrie de détails, de forme et de fond:

23. *et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg et lui mit de la salive sur les yeux; et lui ayant imposé les mains il lui demanda s'il voyait quelque chose.*

24. *Cet homme, regardant, dit: Je vois les hommes comme des arbres qui marchent.*

25. *Jésus lui imposa encore les mains sur les yeux et il commença à voir et fut tellement guéri qu'il voyait distinctement toute chose ..*

St-MARC C, VIII.)

27. *Jésus partit de là avec ses disciples pour aller dans les villages de Césarée de Philippe et en chemin adressa cette question à ses disciples: qui dites-vous que je suis?*

28. *Ils lui répondirent: Jean-Baptiste; les autres: Elie; les autres: quelque prophète.*

29. *Mais vous, leur dit-il alors, qui dites-vous que je suis? Pierre lui répondit: Vous êtes le Christ!*

(St-MARC C, VIII.)

Des esprits vaguement relevés d'aveuglement ne voient encore qu'imparfaitement le Christ; ils lui reconnaissent, par un énorme à peu près, n'importe quel nom de grand prophète, mais ils ignorent encore de lui sa sublime divinité.



M. Zola a eu profondément l'esthétique des choses, le sens vrai des aspects de vie extérieure de l'homme. Par là il s'est élevé au-dessus de tous ceux qui ayant au cœur trop peu de sympathie humaine, et — ne parvenant pas à comprendre ne fût-ce que la valeur artistique, l'émotion de pitié naturelle des grands pèlerinages, des miséreux et des souffrants, — se sont *approchés* de Lourdes en aveugles-nés, sans voir, sans soupçonner, sans inquiétude de savoir. — « Je trouve cela supérieure-

---

Des regards à peu près relevés de cécité, des yeux de chair vaguement désillés, altèrent la vision et laissent dans la force d'apercevoir que les hommes sont autre chose que de la vie végétative et musculaire; autre chose que *des arbres qui marchent*.

Ce n'est pas le spectacle de la vie végétative et musculaire qui a pu enseigner à Saint Pierre la divinité du Christ. Tu es heureux, Simon Pierre, dit le Sauveur, car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont enseigné ma divinité, mais mon Père qui est au ciel.

Jamais les choses matérielles, la salive et la boue que Jésus a mise sur les yeux malades n'ont suffi à les guérir. Ainsi en est-il de vous, M. Zola, comprises, aimées, agrandies, grandioses, ressenties dans leurs merveilles de vie plastique et de mouvement, les poésies de choses sensibles sont venues frapper vos yeux à Lourdes; la chair et le sang qui vous ont déjà révélé tant de grandes pages emportées de splendeur de vie physique, pourront peut-être vous faire pressentir vaguement sous les miracles quelque grande et puissante personnalité frôlée d'au delà, mais ces faits matériels seuls ne pourront vous violenter et vous faire crier : *Voilà Dieu!* La foi reste un don de Dieu que le Christ nous obtient par une imposition guérissante, un attouchement suppliant. La foi, *voir* Dieu c'est le don promis aux cœurs purs. De ses mains divines Jésus enduisit de terre et de salive les yeux d'un aveugle, mais ce mélange grossier ne le guérit pas; il ne recouvrit la vue, dit St-Jean (IX 6), qu'après s'être purifié et lavé.

On me pardonnera de citer si fréquemment les Evangélistes; « Lourdes, dit l'abbé Demange, affirme la Bible. Accueil fait à « Jésus-Christ par ses contemporains, attitude des personnages et « des groupes divers de l'Evangile, scepticisme, frivolité, lâcheté, « haine des uns, dévouement, foi, enthousiasme des autres, grand « nombre de prodiges accomplis en un seul pays, permanence du « miracle passé à l'état d'institution dans la piscine probatique. « Que de faits, que de circonstances à chaque pas de nos Livres « Saints, trouvent à Lourdes un commentaire! »

« ment beau, disait M. Zola ; donner du courage, faire  
« tomber un rayon d'espérance de guérison sur tant  
« de désespérés et d'infortunés ! *N'y eût-il que cela*  
« Lourdes serait un grand bienfait humanitaire » (1).

« *N'y eût-il que cela* », dites-vous, oh non, il y a plus encore. Si dans la nuit noire de votre native cécité pour les choses religieuses, vous avez pu pénétrer la magnificence extérieure, les émotions de Lourdes, — si vous emportez dans les yeux un peu de la splendeur vraie des décors, puisse Dieu complétant royalement le don de vision qu'il vous a départi, toucher votre regard de puissance et de force, afin que vos yeux aillent jusqu'à la perception nette et profonde des choses, et pénètrent cette religion et ce Christ qui sont la force suprême et l'âme même des scènes que vous avez senti palpiter et vivre. — Mais le maître écrivain s'est amusé du pittoresque bariolé et criard de la ville, des aubergés fourmilières drôles, et des camelots vendeurs de chapelets, images et bondieuseries.

« Il y a, dit M. Zola, les sincères, les croyants ;  
« il y a aussi les exploiters, les commerçants, les  
« parasites de la crédulité.... je dirai simplement ce  
« que j'aurai vu, ce que j'ai déjà vu : ce qui est  
« sublime, ce qui est grotesque, car il y a tout » (2).

Son observation fine s'est plue à ciseler de ridicule l'enveloppe, — l'écorce sous laquelle il faut chercher le sol béni et la terre des miracles. Si, comme nous l'avons vu, il se prétend incompetent pour connaître le surnaturel, s'il se refuse à porter sur les choses suprahumaines un jugement, — tout ce qui sur ce point peut asseoir et baser une conclusion est venu le frapper et s'ancre en son souvenir. — Point de conclusion sur le surnaturel, a dit M. Zola, c'est que le mot sur-

---

(1) Interview de l'*Univers*.

(2) *Figaro*.

naturel tout au moins continue à lui faire peur. Mais avec le don d'art qui est en lui, M. Zola a accepté la chose telle qu'il pouvait la deviner dans les grandes pages de vie sensible où le surnaturel se déploie et transparait :

« Mon ouvrage ne contristera aucun des amis de  
« Lourdes. Ils pourront y trouver des conclusions qui  
« différeront des conclusions au surnaturel érigé en  
« dogme, mais ils ne rencontreront aucune négation  
« à ce sujet. Ce sera une manière plus générale de  
« voir les choses et de les rendre. *Ce qu'ils appellent*  
« *miracles je l'appellerai les grandes forces de l'au*  
« *delà*. Je ne suis pas assez sot ni assez bête pour  
« me ranger au nombre de ceux qui croient que le monde  
« finit avec leur nez..... Il faut conclure et compter avec  
« l'au-delà (1). »

On le voit, le surnaturel ne sera plus un dogme puisque M. Zola a trouvé le moyen de l'envisager avec je ne sais quelle manière plus générale de voir les choses et de les rendre. — Les croyances catholiques ne pourront jouer que le rôle d'accessoire poétique et romanesque; l'heure est venue où le christianisme est réduit à jouer le même rôle que Boileau assigne au merveilleux païen. Les miracles d'autre part n'auront plus le droit d'exister sinon sous le « nom nouveau » de *forces de l'au-delà*. Car M. Zola donne des noms nouveaux; il n'oublie pas cette façon de se poser en maître; il a même le droit royal de faire grâce: par bonté d'âme et condescendance il veut bien épargner notre Très Sainte Vierge, il ne la *démolira* pas :

« Les catholiques peuvent être tranquilles, — dit-il,  
« — j'écrirai le livre sans intention malveillante. Je ne  
« leur démolirai pas leur Sainte Vierge. » (2)

---

(1) Voir *l'Univers, le Temps, le Gaulois, la Liberté Catholique* du 2 septembre.

(2) *Figaro* (ibidem.)

Cher Monsieur Zola, que votre condescendance est insupportable. Nous n'en sommes pas encore venus tout à fait à demander pour la Sainte Vierge ni pour nous l'aumône d'un coup de pied de moins. Vous faites sourire quand, élaborant a priori votre vague théorie *des forces de l'au-delà*, vous criez au surnaturel : tu n'iras pas plus loin! — Ce que nous voulons, ce que nous défendons, c'est le droit des faits à être examinés. Nous demandons pour eux un examen sévère et défiant, comme ceux que nous faisons nous-mêmes avant de croire. — C'est le triomphe de la pensée irréligieuse de se dérober aux certitudes positives de Lourdes, de se détacher des faits qui emporteront l'adhésion, et d'enterrer dans le domaine de l'inattention banale sans autre forme de procès, les faits concluants. — M. Zola a fait une seule visite au bureau médical érigé pour la constatation des guérisons. En revanche il s'est attaché aux moindres particularités de la vie de Bernadette, il s'est rendu au village de Bartrès où elle fut élevée. Il y a pris des notes de juge d'instruction sur tout; il a pu être ému par la grandiose impression du surnaturel qui l'avait effleuré, mais il a voulu réduire les proportions de ce déploiement surhumain des prodiges en les rapprochant de l'humble simplicité de l'enfant qui en fut promotrice aux yeux de la terre.

Ainsi les Juifs devant les miracles du Christ étaient dans l'étonnement et disaient : « *D'où lui vient tout cela? Quelle sagesse lui est donnée? Quels prodiges s'opèrent par ses mains?* » (1) Et aussitôt ils enlevaient toute force à leur parole et ajoutaient sceptiquement. « *N'est-ce pas le charpentier? le fils de Marie?* » (1)

Rien ne peut préserver d'erreur ceux qui ne voyant que les parentés et les origines, prétendent ainsi juger

---

(1) Marc C. VI (1 à 4).

les fruits par l'arbre, et se refusent à voir dans les choses ce qu'elles sont en réalité en elles-mêmes.

Bernadette est grande de par sa pureté pieuse, sa sublime fermeté, sa vie simple d'épouse du Christ; elle est grande surtout de par la béatitude céleste que lui promet la Sainte Vierge. — Mais quelles que soient, à l'égard du caractère de Bernadette, notre vénération, notre sympathie et notre admiration respectueuse, M. Zola les trouve insuffisantes. A l'entendre Bernadette est oubliée et laissée dans l'ombre; il s'en scandaliserait volontiers; les catholiques lui semblent payer de noire ingratitude la pauvre de génie qui leur valut Lourdes; — peut-être sont ils humiliés de l'origine infime de leur merveille. Pauvre Monsieur Zola!

« Je reste rêveur, (1) — disait-il, en constatant  
« l'oubli dans lequel on laisse Bernadette.

« Dire que cette pauvre petite qui a fait Lourdes,  
« n'a jamais vu ces pèlerinages admirables.

« Elle est morte en ignorant le succès prodigieux  
« de son œuvre. Quelles belles pages il y a à écrire! »

Quittez ce souci, Monsieur Zola.

Après le grand et pieux souvenir de l'enfant de Massabielle il nous reste Dieu et la Vierge à remercier! Vous les oublierez peut-être, ces bienfaiteurs-là, mais pour nous, laissez-nous croire que nos actions de grâces au bon Dieu ne sont pas usurpées et que nos remerciements à la Vierge ne sont pas dérobés à la fille des Soubirous.

« Visitant avec M. H. Lasserre la chambre où habi-  
« taient les parents de Bernadette, l'écrivain s'est senti  
« très ému. A la vue de cette obscurité, de cette chambre  
« unique où vivait toute une famille avec sept enfants,  
« il s'est arrêté songeur et plongé dans une profonde  
« rêverie.

---

(1) *Gaulois*, l'Ère nouvelle de France.

« — C'est d'ici, lui a dit alors l'historien, c'est d'ici, « de ce lieu misérable et obscur que sont sorties les « merveilles de Lourdes.

« — J'en suis très touché et très frappé, dit Zola. « Cette chambre est un nouveau Bethléem, le Bethléem de « l'occident. Bernadette m'émeut et m'intéresse plus que « je ne puis vous le dire. Elle remplit Lourdes à mes « yeux et ce qui m'étonne profondément, c'est que l'au- « teur de tant de choses ait été absente de son œuvre « quand elle était vivante. (1) »

Et Madame Zola de s'écrier « mais ce n'est pas la « solitude et l'obscurité qu'il faudrait ici ». — Mon Dieu pourquoi vous scandaliser! — Lourdes enferme trop de grandiose, de splendeur et d'*au-delà* pour n'être comme vous dites qu'une œuvre humaine, l'œuvre de Bernadette. — La pauvre bergerette naïve ne fut que la confidente choisie, destinée aux premières heures, pour rapporter le message de la Vierge. — Lorsque l'éloquente voix des miracles se fit entendre, Bernadette pouvait retrouver le silence. — Puisque vous-même appelez Lourdes un Bethléem nouveau, ne vous rappelez-vous, Monsieur Zola, que la pauvre Vierge de Bethléem, — la première créature instruite de la Rédemption, instrument divin de régénération, — s'efface aussitôt, reste ignorée et disparaît presque du récit évangélique (2).

Le puissant pour édifier entasse les puissances : vous-même, Monsieur Zola, sous vos larges épopées, vous voulez sentir quelque puissant sujet qui appuie votre style robuste; vous allez à tout ce qui réfugie la puissance de vie des foules modernes, le peuple de la guerre, de la grève, du travail, jusqu'à ce que de sujet en

---

(1) *Liberté Catholique*, 2 septembre 1892.

(2) « Ta mère et les tiens te demandent, » dit-on au Christ. Et le Sauveur des hommes de dire : « voici ma mère et les miens, ce sont ceux qui font la volonté de mon Père. »

sujet vous découvriez le peuple compatissant et fort de ces diseurs de prières et de ces mangeurs de bon Dieu qui vous hantent aujourd'hui. -- Sous le décor et dans la mise en scène des grands sanctuaires Dieu a des procédés inverses : *Dieu, dit l'apôtre, fait choix de ce qui est faible, pour confondre ce qui est puissant.*

Chétive et ignorante, sans génie et sans pouvoir, Bernadette, la gardeuse de troupeau a habité cette demeure désolée, cruelle de dénuement, où vous interrogez tout ce qui se souvient d'elle, cette petite cour rétrécie désespérément emmurillée, refusant aux seules fenêtres le rayon de soleil qui n'a jamais pu réjouir et réchauffer le taudis, — ces quelques briques mêlées de boisaage grossier. — Le carrelage du sol partout défoncé, les murs lézardés et scoriés ont gardé la mesure de tout ce que Dieu a voulu de pauvreté chez celle qu'il a choisie. (1)

Et cette pauvreté extrême ne fait que rehausser celle qui apparaissait si impuissante, si frêle, si insignifiante entre les mains du Dieu qu'elle a servi et aimé admirablement, sans défaillance, avec courage et joie.

Pour les villageois de Nazareth l'origine obscure du Christ était une tare qui déclassait ses miracles; pour nous, Lourdes, bien loin de diminuer l'origine obscure de Bernadette, ne fait que l'exalter; sa vie semble d'autant plus digne, plus féconde et plus miraculeuse que son point de départ est infime et humble.

« Une chose, Monsieur Zola, serait plus étonnante « que tout le reste, disait Lasserre, c'est qu'entre cette « obscurité et ces splendeurs, entre ces ténèbres et cette « gloire qui remplit et fait courir le monde, il n'y eût « qu'une enfant qui fût folle et hallucinée » (2).

---

(1) *Notre Dame de Lourdes*, ALFRED MONBRUN.

(2) Rapporté dans *la Liberté catholique*, par M. LOUIS COLIN.

« Nous sommes obligés, écrit le D<sup>r</sup> Boissarie, de  
« prouver, en nous plaçant sur le terrain scientifique,  
« que les visions de Bernadette ne peuvent s'expliquer  
« ni par l'hystérie, ni par l'hallucination » (1).

Cette preuve, le savant médecin l'a faite et documentée d'irréfragable façon. Ainsi appuyée sur la science et la certitude historique, Bernadette tu restes une admirable figure de sainte, pieuse et populaire, que le clan catholique n'est pas près d'oublier ni de désaimer. Ton souvenir, comme le culte de la Vierge, presque ignoré à l'origine, ira grandissant à travers les temps ; la vénération entoure la tombe où tu reposes dans la chapelle de Nevers ; quoiqu'en dise ton chevalier Zola, les cœurs catholiques ne sont pas près de s'éloigner de toi pour te laisser à l'oubli.

« Bernadette (2), écrivait un Belge, chaque pierre nous  
« parlait d'elle et surtout la Grotte. Bernadette Sainte  
« fille tes yeux immaculés se sont ouverts sur l'invisible  
« et le céleste ; tu as entendu dans une conversation intime  
« des paroles non humaines, tandis qu'autour de toi la  
« foule ne percevait aucune forme, aucune parole. Et dans  
« ton Cœur chaste, comme en un calice d'or, par trois fois  
« la Vierge a laissé tomber, confiante, les gouttes nacrées  
« d'un secret, Dame d'honneur de la reine du Ciel,  
« qui te charges de ses vœux et de ses désirs, toi la pauvre  
« et chétive bergère des Pyrénées. »

Mon pèlerinage est celui de la Science humaine, dit Zola. Mais cette science humaine n'a pas attendu le romancier naturaliste pour découvrir Lourdes, elle y est représentée à demeure depuis de longues années, elle y a établi un poste fixe, une équipe de savants, le bureau des constatations. — Les miraculés et les malades qui se croient

---

(1) *Lourdes*, par le D<sup>r</sup> BOISSARIE, p. 57.

(2) *Lourdes*, par MICHEL BODEUX. Louvain 1833, p. 20.



guéris sont examinés au point de vue positif et médical pur; abstraction faite de tout préjugé, fût-il religieux ou sentimental; — le bureau siège en permanence; il est constitué tout entier de docteurs en médecine, qui y sont admis sans distinction de croyance, de philosophie ou de nationalité.

« Zola n'a pas daigné assister à plus d'une séance; le 20 août il fait son entrée au pavillon des constatations; de quinze à vingt médecins y sont réunis; parmi eux un membre correspondant de l'Académie, plusieurs anciens internes des hôpitaux, des médecins des grandes villes et stations thermales, des praticiens étrangers (1). »

« Successivement quatre personnes guéries paraissent et sont interrogées; surdomutité, névrose, phtisie avec ramollissement et cavernes, plaie apparente avec carie des os, les quatre guérisons appartiennent à des genres entièrement distincts. »

Il est magnifique de voir l'aplomb majestueux avec lequel M. Zola a traité de haut ces pauvres guérisons; « je ne crois guère, dit-il, à la démonstration des miracles pour les maladies internes. La vue n'y voit pas clair et les médecins eux-mêmes se trompent souvent » — et Monsieur Zola, d'exposer que sa foi en la médecine est des plus limitées; — il n'appelle de médecin que pour les membres de sa famille et pour lui se soigne seul, ne prend pas de remèdes et s'en trouve bien (2).

Monsieur Zola qui prétend faire pèlerinage de la science humaine ne devrait pas, semble-t-il, avoir en si médiocre estime la science du médecin. — Nous avons vu suprâ qu'il déclinait toute faculté d'appréciation pour la connaissance scientifique du surnaturel; il professe la même répugnance pour la science de critique historique

---

(1) D<sup>r</sup> BOISSARIE, Lettre à l'*Univers*.

(2) Ibid.

et dédaigne sans plus les faisceaux de témoignages qui accompagnent chaque guérison. — Entre la science hautaine dont il prétend s'armer pour juger et toutes les ignorances commodes qu'il avoue pour se mettre à l'aise, il y a un contraste amusant qui fait penser à cette ironie que le Sauveur se permit le jour où certains, se posant en arbitres des droits du Christ, lui intimèrent de dire de quel droit il faisait des prodiges; Jésus doucement les amena à un humiliant « nescimus » par lequel ils se reconnaissaient impuissants à apprécier la valeur du fait surnaturel le plus simple.

« La malade que Zola avait devant lui était *Marie Lebranchu*, rue Championnet, 172, Paris. Longtemps soignée à l'Hôtel-Dieu, elle sortait de l'hôpital franco-néerlandais.

« Le médecin, le docteur Marquezy, constatait dans son certificat qu'elle était atteinte de tuberculose pulmonaire avec ramollissements et cavernes; à l'Hôtel-Dieu du reste on avait trouvé dans ses crachats du bacille de Koch.

« Elle était alitée depuis plusieurs mois, avait perdu 48 livres de son poids, remplissait chaque jour un crachoir et toussait constamment. Elle venait, après sa première immersion, faire constater sa guérison. L'auscultation la plus minutieuse pratiquée par les médecins présents au bureau ne permet de constater ni souffle ni râles; plus de matité, plus de toux, plus de crachats. Une modification instantanée et complète s'est produite dans l'état de ses poumons. » (1)

C'est cette guérison radicale, subite, que Zola a récusée sous prétexte que les médecins pouvaient s'abuser sur la nature de ce mal qui se trahissait au microscope par le bacille! Le docteur Boissarie ne peut s'empêcher de protester. « Quand le poumon, dit-il, a la matité d'une

---

(1) D<sup>r</sup> BOISSARIE.

« planche, quand on a tous les signes d'une caverne,  
« quand on voit un malade avec les yeux caves, la voix  
« éteinte et cette physionomie si caractéristique des  
« dernières périodes, il est à peine besoin d'être méde-  
« cin : le premier venu lit sur la physionomie du  
« malade le nom de sa maladie. »

Est-ce une étude sérieuse du miracle que vous poursuivez, Monsieur Zola? — On serait tenté de croire plutôt à quelque hâtif reportage, baclé vaille que vaille, avec des renseignements à la diable, dans la quiétude de l'ouvrier insouciant des à peu près de sa besogne fournie! J'entends quelqu'un de la balle dire : Zola reporte sur Lourdes chez Gil Blas et Charpentier.

Ce bureau de constatation est ouvert à tout venant : les cas se succèdent sans idée préconçue, sans ordre préétabli, sans mission d'instruire et de convaincre, tels qu'ils s'offrent d'eux-mêmes à l'examen.

Sur la question des prétendus miracles l'écrivain naturaliste s'est contenté de voir hâtivement pendant quelques instants des guérisons parfois insignifiantes, hasardées ou controuvées, s'offrant à l'étude et à l'examen des médecins réunis pour en chercher toutes les explications naturelles; Monsieur Zola oublie que le bureau ne fonctionne pas pour lui — Monsieur Zola — visiteur de hasard. On n'a pas jugé bon de faire l'assaut des convictions qu'il apportait, violenter sa foi au miracle et machiner pour lui un défilé des cas les plus saisissants, étudiés au préalable, irréfutables à souhait, et péremptoires.

M. Zola avait beau dire bien haut que tel ou tel cas ne prouvait rien, les médecins n'en poursuivaient pas moins l'observation s'ils la trouvaient intéressante par quelque côté.

Après une heure et demie de reportage au pied levé, au hasard de la clinique, l'écrivain a déclaré entendue une cause que nul n'avait plaidée — il est établi que

le miracle n'est jamais réalisé puisqu'il n'a pas su se prouver pendant les instants que M. Zola a bien voulu lui donner.

Descends de ta croix! disait-on au Supplicié du Golgotha et c'était de triomphales railleries! — Fais-nous des prodiges dans le ciel, disait-on encore, — et, aussi, curieusement, Hérode très blasé, attendait du mage Jésus quelques beaux prodiges qui émerveilleraient toute la cour comme quelque fastueuse jonglerie; et, puisque les miracles tels, que Monsieur Zola veut bien les demander lui sont sereinement refusés, il pourra, comme Hérode il y a dix-huit siècles, attacher le manteau de folie au christianisme miraculeux comme à un enfantillage des gens simples ou des esprits sournois.

Autrefois, Monsieur Taine, partant pour l'Angleterre préparé de longue date et instruit de toutes les études préliminaires, fut taxé de légèreté parce qu'après quelques semaines d'interviews il rapportait un livre de jugements et d'appréciations : *les notes sur l'Angleterre*.

Que dire de Monsieur Zola qui, reçu en hôte de hasard, en étranger venu d'aventure en passant, il a pu trancher sans examen préalable les controverses, et écrire sur les miracles de Lourdes un jugement universellement lu.

« Mais c'est du miracle que vous me montrez, » disait Zola.

— « Nous ne prononçons jamais ce mot, » lui répondit le docteur Boissarie; de fait le bureau des constatations se borne scrupuleusement à la médecine humaine et aux seules forces matérielles; c'est ce qui fait sa force c'est de laisser les médecins qui le composent sur leur terrain propre, « le témoignage de nos « confrères, dit le Dr Boissarie, dans des questions qui « relèvent de leur pratique habituelle, est irrécusable. « Ils ont parfaitement qualité pour se prononcer en « cette matière. On ne leur demande pas de remonter

« jusqu'à la cause de ces phénomènes, de parler de miracle ou d'intervention surnaturelle.

« Nous sommes des philosophes souvent médiocres, dit encore M. Boissarie, et de mauvais théologiens. Mais sur le terrain de l'observation et dans l'appréciation des maladies notre compétence est indéniable (1). »

« — N'êtes-vous que des convaincus, lui demandait Zola.

« — Loin de là, répliqua M. Boissarie, le plus grand nombre de nos confrères sont ici sans parti pris, sans conviction arrêtée; ils veulent voir et ils réservent au moins leur adhésion; quelques-uns sont réfractaires à toute idée de surnaturel et de miracle » (2).

Tous se limitent à examiner strictement dans chaque cas si les règles de leur art sont excédées, violées et si toute explication hypnotique, physiologique, nerveuse est insuffisante et impossible; tous procèdent avec rigueur de méthode, prévenus contre l'entraînement des foules et des malades, ne se prononçant qu'avec extrême réserve; ainsi s'édifie une œuvre de critique sérieuse, un faisceau compact de faits étudiés. A eux seuls ces faits sont d'une éloquente énergie; le Christ ne voulut point d'autre réponse. Quand les disciples de Jean-Baptiste vinrent lui demander : Etes-vous le Messie qu'on attend, il donna aux faits matériels le soin de parler en son lieu et place. Pour toute réponse il dit : « Répétez ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent et les pauvres sont évangélisés! »

« C'est sans doute, dit Louis Veillot, une chose mortifiante pour notre orgueil, que tant de miracles en plein XIX<sup>e</sup> siècle, d'autant plus humiliante, que la chose se passe en France, à la barbe de la philo-

---

(1) *Lourdes*, par le D<sup>r</sup> BOISSARIE, p. 249.

(2) D<sup>r</sup> BOISSARIE. Lettre à l'*Univers*.

« sophie incrédule qui seule dispose des gros bataillons.  
« Oui, tant de miracles après dix-huit siècles de chris-  
« tianisme, c'est un affront que Dieu nous fait.  
« Nous devrions n'en avoir pas besoin et rien ne  
« prouve mieux combien nous sommes en dessous de  
« la raison. Que voulez-vous? Il faut bien passer par  
« là, et, dans les preuves multipliées du mépris de  
« Dieu, l'on ne peut guère méconnaître aussi une  
« preuve d'amour. »

Ce n'est pas que Veuillot considère les miracles de ce siècle en eux-mêmes comme humiliants : le don de miracle est de tous les siècles, c'est une prérogative constante de l'Eglise. Ce qui est humiliant à ses yeux, c'est que notre scepticisme ait besoin de prodiges sensibles pour garder un peu de foi. Cette humiliation, j'imagine que l'apôtre Thomas dût l'éprouver tout entière lorsque le Christ l'obligea, honteux et repentant dans son incrédulité, à toucher de la main, ses pieds crucifiés et ses mains meurtries, et que pour preuve dernière de sa vie ressuscitée, Jésus but et mangea, sous les yeux de tous, des aliments matériels qu'il fit apporter.

Heureux ceux qui n'ont pas borné leur foi au témoignage de leurs sens. « Heureux, dit le Sauveur, ceux qui croiront sans avoir vu! » Mais si le doute naît, il faut l'éclaircir pleinement; le Christ s'offre aux enquêtes, aux contradictions, il veut l'épreuve complète, sévère, entière qui touche du doigt et convainc les yeux.

C'est pourquoi la science avec ses défiances, ses expérimentations sévères, ses contrôles a été désirée, appelée, accueillie, fêtée à Lourdes; et quand M. Zola demande un déploiement plus raffiné de scrupules scientifiques, un luxe plus grand de précautions dans les investigations, certains professeurs de Paris, la photographie préalable des plaies, tous ces vœux nous y souscrivons et nous nous y associons.

Mais qu'importent ces desiderata; ils n'entachent

que la rigueur de certains détails ; la rectitude de la méthode reste entière. Ce que M. Zola admet sans conteste c'est qu'il a rencontré, au bureau, des médecins aux intentions loyales, d'une sincérité égale à la sienne, observateurs scrupuleux des règles de leur art, — des médecins qui n'ont qu'un but : défendre la vérité (1).

Ces médecins ne sont pas sortis de leur rôle professionnel ; « j'ai pu, dit le Dr Boissarie (2), donner à mon raisonnement une forme trop médicale ; ma pensée reflète malgré moi l'empreinte de nos traités didactiques ou de nos enseignements cliniques. »

Détaillant la guérison soudaine d'un organisme déperî à bout de souffrances, il semble demander grâce pour les larmes involontaires que la terrifiante émotion de cette résurrection arrachèrent au docteur traitant :

« Nous ne pouvons, dit-il, en spectateurs impassibles « suivre pendant de longs mois les drames intimes et « poignants qui se déroulent devant nous. Nous sommes « vulnérables par bien des points. Nous laissons une « partie de nous-même dans notre vie professionnelle » (3).

Il n'est pas de cœur qui ne se brise dans l'angoisse et l'anxiété écrasante de certaines de ces scènes triomphantes de guérisons de très pitoyables et très simples pauvres gens, qu'on connaît pour les avoir vu souffrir, gémir et se résigner.

Monsieur Zola a ressenti un frisson de la même émotion, au bureau de constatation, lorsque devant lui des malades retraçaient avec un ton juste, dans

---

(1) Dr BOISSARIE, p. 262. — Cet avis est déjà celui du célèbre Dr Bernheim. « *Les faits de Lourdes, dit Bernheim, appartient désormais à la science. La science les accepte, les classe, les étudie... Toutes ces observations ont été recueillies avec sincérité et contrôlées par des hommes honorables etc.* »

(2) Id. p. 44.

(3) *Lourdes*, p. 322.

une franchise qui s'impose, très simplement, dans la langue du peuple, leurs rudes souffrances.

« La première malade (1) interrogée fut *Clémentine Trouvé* : Clémentine avait été guérie l'année précédente à pareille date. Elle était atteinte depuis trois ans d'une carie des os du talon avec fistules nombreuses; son médecin déclarait dans son certificat que cette maladie n'était justifiable que d'une opération radicale ou d'un traitement à longue échéance. Cette enfant venue à Lourdes, le pied tout enveloppé de bandes et de charpie pour étancher la supuration qui coulait abondamment, avait laissé ses linges dans la piscine, et en sortant de l'eau, toute trace de ses plaies, de ses fistules avait disparu; son talon dégonflé avait retrouvé son état normal, elle marchait sans bâton, sans douleur. »

« En venant constater sa guérison huit jours après, son médecin reconnaissait franchement que toute trace de son ancienne affection avait disparu, et qu'il ne restait que des stigmata cicatriciels, empreintes des lésions éteintes. »

Monsieur Zola dans la suite, fit encore une très courte apparition au bureau de constatations.

« J'étais, dit le Dr Boissarie, à peu près seul à ce moment. M. Zola revint sur le fait de Clémentine Trouvé, qui le préoccupe particulièrement. »

« — Connaissez-vous son médecin ?

« — Personnellement non; mais je sais que ce n'est pas un convaincu. Il a dit bien haut : « *Que ce soit le diable ou le bon Dieu qui ait guéri cette enfant, ça m'est égal; mais la vérité est qu'elle est guérie.* »

« — Je voudrais que vos enquêtes soient plus complètes.

« — A Paris, lui dis-je, nous avons une commission de dix médecins présidée par un médecin des

---

(1) BOISSARIE, lettre à *l'Univers*.



« hôpitaux, qui examine tous les malades avant leur « départ, délivre des certificats détaillés et les dossiers « qui nous arrivent à Lourdes sont très complets. »

Mais que lui importe ces documents morts, les diplômes de docteur et les certificats qui dorment dans les dossiers, M. Zola a été dominé par le document humain et vivant, sa pensée s'attache de plus en plus à cette guérie Clémentine Trouvé parlant avec l'éloquence saisissante des sincères.

Cette éloquence, mes compatriotes l'ont entendue avec moi dans le fruste et alerte parler wallon de nos provinces belges : le cas était identique (1). Joachime De Hant de Wanfercée a à la jambe droite une ulcère qui ronge les chairs avec une puanteur insupportable : les os s'en vont en esquilles ; le pied et la hanche sont attaqués. Ces plaies répugnantes passent sous les yeux de dix-sept médecins belges ; aucun traitement efficace ; le D<sup>r</sup> Froidbise qui a constaté les lésions les trouve guéries instantanément après l'immersion dans les eaux miraculeuses.

Avec une émotion entraînante qui fait frissonner ou pleurer, elle fait le récit des souffrances et de sa guérison : C'est qu'il y a plus que le simple fait de voir robuste et vigoureuse une ex-incurable qui pèse aujourd'hui quatre-vingts kilos après en avoir pesé mourante quelque vingt-quatre. Il y a l'admirable et pauvre fille, forte et joyeuse infirmière volontaire, le sourire et la joie des cancéreux et des douloureux qu'elle drolotte de soins, de plaisanteries et de réconforts, — la providence et la maman de tous les malades, aux plus pénibles heures du voyage en chemin de fer et du séjour à Lourdes, c'est elle que, pour ses malades, la Sainte Vierge s'est guérie comme elle s'est guéri Henri Lasserre, pour avoir un historien. Et certes nulle com-

---

(1) *Lourdes* (Histoire médicale) : D<sup>r</sup> Boissarie.

patissance courageuse, nulle foi assurée, nulle intelligence des misères ne pouvait être mieux choisie : au-dessus de tout Joachime ou plutôt « Chime » comme l'appellent ses malades a la charité d'être joyeuse : au plus fort des besognes les plus répugnantes elle a le secret de faire sourire de saine et large gaîté qui va au cœur du plus torturé.

Ces mêmes plaisanteries faites de bon sens thésaurisé, émaillent le récit de « Chime » ce jour récent où elle fut pour la première fois en présence du Dr Bois-sarie. Monsieur Zola peut faire saillir la force de conviction de semblables scènes; il est bien fait pour comprendre et admirer combien les miraculés comme « Chime » sont autres que les névrosées, les visionnaires et les hystériques auxquels certains veulent réduire Lourdes.

Inconsciemment au moment où, vaille que vaille, s'achèvent ces pages, dans je ne sais quelle fatigue paresseuse je me laisse aller à revivre un lointain souvenir; il me semble que je retrouve, — précise encore et enfouie en moi, — l'impression douloureuse éprouvée il y a quelques mois, lorsqu'il fut confirmé que Zola allait souiller de boue et de gaudrioles l'immaculé, le grandiose de Lourdes.

Ceux qui laissent de leur cœur au sanctuaire pur, pressentaient poignante la profanation de cette curiosité mécréante. Peu à peu cette appréhension s'est affaiblie et est morte en moi; — puis, j'ai aimé et il ne me déplait pas de savoir Zola à Lourdes, dans cette cité où les miracles et les invocations se répètent dans leur forme évangélique. Pourquoi la cité sanctifiée rejeterait-elle ceux que notre Seigneur recevait, aimait et acceptait à ses repas et à sa compagnie, disant : je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs.

Les pécheurs! n'est-ce pas à eux Massabielle; — ne sont-ils à toutes les paroles, à toutes les prières, à toutes

les mystérieuses tristesses de Bernadette et de la Vierge!  
Mais l'œuvre de Zola terrorise par sa grossièreté, il semble que Zola soit quelque diable indigne d'humanité, — à l'heure où j'écris ces lignes M. Drumont se scandalise de Zola à l'Académie.

« Une institution comme l'Académie, s'écrie-t-il! Une institution qui représente les traditions de bonne éducation de l'Ancienne France!

Ce qui révolte, ajoute-t-il, ce n'est pas seulement la candidature de Zola, c'est le Pharisaïsme, l'hypocrisie basse de tous ces messieurs graves et haut montés sur cravate, qui parlent toujours des grands principes sociaux et invoquent sans cesse la moralité publique et qui déjà flirtent avec l'auteur de « l'Assommoir ». (1)

Monsieur Drumont oublie en ces bons messieurs de l'Académie la décrépitude des idées généreuses; malgré leur maniérisme, et leur défroque poudrée renouvelés des Précieuses ridicules, malgré la livrée de morale bien sage dont ils se déparent en entrant, combien y en a-t-il qui valent pis que Zola?

Pour être plus expurgées d'argot et de crudité, leurs œuvres sont-elles d'une portée autre?

Nous ne sommes plus tout-à-fait au temps des pruderies de langage du bon lecteur français immortalisé par le bon Monsieur Boileau.

Le Christ avait en médiocre estime toute affectation de purisme; Il se refusait positivement à réprimander ses disciples, qui, contrairement aux prescriptions pharisaïques, négligeaient de se laver religieusement les mains à chaque repas. — Le désir impur souille seul, disait le Christ.

Qu'ils s'abstiennent de lire Zola les bons Messieurs très bien, qui sont destinés aux douillets atmosphères

---

(1) « Libre Parole ».

du bien, mais il en est d'autres, que le vice entoure brutalement ; peut-être, devant l'atroce qui s'étale écœurant et lubrique à maintes pages, aurons-nous la glaciale horreur du Dante, parvenu au plus cynique de l'enfer ; — mais ce qui ne peut s'oublier, c'est la pitié contenue, la sympathie compatissante, le fier souffle de justice qui du cœur va aux méprisés, à ceux de la glèbe, à ceux de l'atelier, de la fabrique, de la rue, de la faim et de la honte, — tous ces pauvres pour lesquels est, somme toute, l'Évangile, — tous les opprimés et les accablés que le Christ s'est identifiés, disant : tout ce que vous aurez fait au moindre d'entre eux, vous l'aurez fait à moi-même.

Qu'importe que M. Zola soit ou ne soit pas de l'Église du Christ ? Celui qui n'est pas contre vous est avec vous, dit le Sauveur.

Tout ce que Zola a écrit en admiration de l'œuvre du Christ, tout ce qu'il a gardé à Lourdes de caractère bienfaisant et pieux, sera compté par le Juge, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom.

« La visite de M. Zola dans le bureau des médecins de Lourdes pourra, malgré ses réserves et ses principes qui le retiennent loin de nous, attirer ici un plus grand nombre de médecins, nous aider à mettre au grand jour et en pleine lumière les résultats que nous constatons. On verra qu'à côté des questions de foi et d'enthousiasme, il s'édifie une œuvre de critique sérieuse et scientifique, faite sous les yeux d'hommes compétents. Mieux encore que dans le passé, l'on saura que la porte de notre bureau est ouverte à tous les médecins, à tous les savants » (1).

---

(1) BOISSARIE (*l'Univers*).



Voici qu'inconsciemment en achevant d'écrire, une dernière pensée me transporte de souvenir à ce soir à Lourdes où par la brume, la lune éclairait près de moi, loin des ombrées fantastiques, le chantier des pierres colossales que l'on sculpte pour la Basilique qui s'achève.

Parmi ces hommes de peine qui quittent le travail y a-t-il des incroyants? Et s'il s'en trouve pourquoi peinant comme eux, manouvrier comme eux, incroyant comme eux M. Zola ne pourrait-il, comme eux, travailler à la gloire de la Vierge, et ne pas scandaliser plus que ceux qui ont fait sortir du roc la basilique comme une hymne de pierre à la gloire de la Mère de Dieu?

ARMAND THIÉRY





## POUR UNE QUE JE SAIS

---

Allez, rien n'est meilleur à l'âme  
Que de faire une âme moins triste....

PAUL VERLAINE

**U** parus si radieuse au seuil  
De mon rêve étrangement funèbre,  
Si radieuse emmi les ténèbres  
Que mon âme en oublia son deuil.

Virginale en ce nimbe d'aurore  
Tu marchais! et devers mon exil  
Ta marche te guidait, semblait-il :  
Mon âme d'émoi frisscne encore.

Tes yeux épandaient telle douceur,  
Semblait-il, que mon âme ingénue  
Saluait d'un espoir ta venue.  
Oh! si l'espoir était vain! J'ai peur.

J'ai tant peur d'une illusion brève.  
Songe à l'angoisse si ton dédain  
Passait insensible son chemin!  
Pitié! n'enténèbre plus mon rêve.


*Août 1892*

MAURICE DULLAERT



# LES MOTS

A MAURICE MAETERLINCK

 ERFS las d'un souverain superbe,  
Las d'avoir porté trop longtemps  
Les lourds étendards éclatants  
Devant le Verbe.

Las d'être éblouissants pour lui  
Dans le tournoi banal des Proses,  
Las de signifier les choses,  
Les Mots ont fui.

Les Mots ont fui comme des lièvres,  
Les Mots s'en vont, libres enfin,  
Au silence des lacs sans fin  
Laver leurs fièvres.

Et le Roi pleure les splendeurs  
Du Rythme et l'apparat des Phrases,  
Et ces musiciens d'extases,  
Les Mots chanteurs;

Et sur les dalles féodales  
L'orgueil des calmes défilés  
Solennellement déroulés  
Au long des salles.

Les Mots ont volé le Manteau,  
Ils ont rompu l'Anneau suprême,  
Ils ont brisé le Diadème  
Sous le marteau.

Et, déchu de l'hégémonie  
Où son Rêve s'habitait,  
Le Roi fait le geste muet  
De l'agonie.

L. AGUETTANT





## UN SOUVENIR DE L'ESTÉREL

*Cannes, 18 août ...*

**P**OUR les géographes de fauteuil l'Estérel n'est qu'un rameau perdu, un dernier soulèvement des Alpes italiennes, qui s'en viennent tout essoufflées expirer en collines fleuries au pays de Mireille. Mais pour celui qui a conquis sur les lieux mêmes, à la pointe de l'alpenstock — bien superflu en la circonstance —, son brevet de félibrisme, quelles ravissantes évocations surgissent de ce mot si clair et si gai ! L'Estérel, ce n'est sans doute ni le Caucase ni l'Apennin. Ce sont des pentes moyennes, mais accidentées, où les sombres rideaux de pins se déchirent à chaque instant d'éclaircies lumineuses, qui sont des prairies sans fin, descendant par bonds au fond des vallées. De ce luxueux revêtement sortent presque toujours de grandes crêtes entièrement chauves, aux tons brûlés, sanglants, farouches, aux reflets de porphyre rouge. On y accède sans trop se presser, parce que la montée est rude, par des grapillons pierreux. Et, brusquement, au sortir de la région des arbres, on aperçoit, retombant sur l'horizon et en joignant les deux bouts, un voile bleuâtre, diaphane, d'une transparence immatérielle, qui semble flotter, aérien, en dessous des nuages. C'est la Méditerranée vue d'un peu haut, et rien n'égale ce décor de féerie...

Je me chantais donc à moi-même un hymne de



félicité, tout en gravissant, aux vacances dernières, le contrefort est du cou Rou (1). Il était dix heures du matin; le temps étant à souhait, je comptais gravir dans ma journée les deux têtes du cap.

Saisi par cette sorte de fièvre que la montagne communique si vite à ses adeptes, quand ils lui reviennent des villes, je précédais de vingt mètres mon guide, — un vieux marin d'Agay —, et m'engageais avec entrain dans des éboulis pour contourner un bois de pins, quand je m'entendis rappeler à l'ordre : « Par ici, monsieur Louis! » L'affaire d'un talus à dévaler, j'avais rejoint mon compagnon.

« Eh bien, Féli, qu'y a-t-il donc? » fis-je en le voyant s'enfoncer bravement sous les arbres.

« Une surprise, monsieur Louis. Soyez tranquille, je ne veux pas vous attraper. » Ce disant, il m'entraînait gaiement à sa suite, dans un sentier si bien envahi de branches folles, que j'en fis à part moi une passe de braconniers. Détail piquant! après quelques pas, les branches folles cessaient tout d'un coup, et la passe de braconniers, au lieu de dégénérer comme ses pareilles en hallier ou en coupe-gorge, s'améliorait sensiblement et semblait décidée à changer d'allures : pas le moindre collet, pas le plus petit piège à lièvre par terre, mais de fraîches mousses formant tapis; de la place pour deux personnes marchant de front; une miniature de grande route, enfin! Plus loin, je passai de l'étonnement à une franche surprise, mêlée de dépit, en voyant cette voie de contrebande se transformer en un honnête chemin forestier, fort bien dessiné, ma foi! et des plus commodes. Cela devenait une aventure. Même je crus remarquer que les buissons étaient fraîchement équarris.

---

(1) Nom provençal du cap Roux, promontoire important, situé sur la côte du département des Alpes-Maritimes, entre Agay et le Trayas, près de Cannes.

Mais l'hypothèse d'un jardinier dilettante, entreprenant, le sécateur en main, la toilette de la forêt, me parut par trop fantaisiste, et je m'empressai de ne pas la communiquer à ce farceur de Féli.

Nous marchâmes quelque temps en silence. Maintenant s'ouvrait devant nous dans l'épaisseur des taillis, une sorte de percée spacieuse et courte, qui, de loin, me parût être une clairière. Mais je restai abasourdi, lorsque, en approchant, m'apparut la réalité, c'est-à-dire une avenue manifestement artificielle, bordée d'arbres au feuillage courbé en voussure, limitée par une barrière en claire-voie, sur laquelle retombait d'en haut un flot de verdure, arrêtant le regard... Oh! j'avais compris, et une sourde colère me prenait, à la pensée que sans doute quelque odieux cosmopolite, gonflé d'argent et d'ennuis, avait osé avilir le sol vierge, l'humus rouge où plonge et s'enterre profond la sveltesse des troncs géants, en y posant les fondations d'une villa banale! Cependant, sans répondre à mes interrogations tumultueuses, Féli poussait la claire-voie, et m'introduisait, bourru mais encore plus ébloui, dans un vrai champ de roses descendant en pente rapide jusqu'à la mer, et qui, enclavé étroitement dans le bois, me fit l'effet d'une rivière de pourpre coulant entre des berges d'émeraude. A droite et à gauche deux fières murailles de sapins se redressaient, désireuses, eut-on dit, de se rejoindre, d'écraser entre elles cet audacieux défrichement qui les tronçonnait. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé une plus intense impression d'isolement. Quel rêve étrange et délicieux l'on devait faire là-bas, à bord des tartanes et des côtres qui sillonnaient le large, en voyant passer sur la rive, parmi les monotonies et les austérités des falaises, cette pente d'Estérel étincelante de fleurs!...

De villa, point; mais tout en haut de ce parterre sans pareil, un simple chalet de bois présentant au soleil de gracieuses baies ogivales sans volets : sur les marches

du perron, je vis négligemment jetés, des outils de jardinage encore brillants d'avoir remué la terre. La maison était donc habitée? Je me tournai vers Féli, pour lui poser la question; mais il me prévint, et me prenant familièrement par le bras : « Ça vous intéresse? me dit-il. Je m'y attendais. Tenez, descendons le long des pelouses jusqu'à la petite crique d'en bas; nous serons bien pour causer...

— Ah! ça, Féli, m'écriai-je, m'expliquerez-vous...

— Bon, bon, je suis à vous, mon capitaine. En attendant, asseyez-vous sur ce galet; et puis dites-moi si d'ici le coup d'œil n'est pas pimpant... »

« Ainsi, commença-t-il, — après avoir toussé plusieurs fois pour attraper sa voix des grandes occasions —, c'était en octobre 82. Il y avait deux mois bientôt que les ouvriers étaient par là, à déraciner les arbres et à planter des roses à la place, — vous jugez si la commune a vendu cher ce sale morceau de terrain —, quand arriva la dame et son petit, sans compter le domestique. Ils s'en venaient de Paris : vous qui êtes Parisien, vous les connaissez, pour sûr; mais vous aurez beau fâcher, je ne vous dirai leur nom qu'à la fin de l'histoire, qui est vraie, aussi vraie que la guerre de Crimée où j'ai gagné la croix d'honneur, sous les ordres de votre papa, commandant de la frégate la *Triomphante*. Ils prirent donc à Agay la carriole d'Hugon, qui les conduisit jusqu'à l'orée du bois; de là ils allèrent à pied au chalet. Croiriez-vous qu'ils s'étaient mis dans la tête de dégoûter chacun, piéton ou cavalier, de venir chez eux?

Le soir du même jour, — j'étais allé pêcher la sardine au large —, comme je rentrais à Agay et que je changeais mes amures pour longer la côte au plus près, je m'entendis héler du haut de la falaise où passe la route. C'était Hugon, revenant à vide. Il me fit commission d'aller, le lendemain même, chercher

des ordres à la Crique-des-Fleurs. J'y allai; c'était pour me charger d'apporter chaque jour d'Agay, en allant pêcher, les provisions et les paquets. Pas difficile, comme vous voyez; l'histoire seulement d'allonger un peu ma bordée! Je poussais donc régulièrement jusqu'ici; je ne languais même pas l'écoute, et en passant, avant de m'envoler vers les goëlands, je remettais le fourniment au domestique, qui ne manquait jamais de m'attendre.

Mais en arrivant, quelque temps après, par un de ces beaux jours clairs que vous aimez tant, voilà que j'aperçus pour la première fois la dame avec le petit assis à me regarder venir. Ah! pauvre cher mousse, avec son air malade, sa longue mine pâle et ses yeux surtout, — vous savez? ces yeux d'enfant de bourgeois, qui semblent plus grands que le ciel! Je ne pus me tenir de lui faire un bout de compliment, et je n'étais pas là depuis cinq minutes qu'il ne parlait plus que d'aller avec moi en mer. La dame un peu effrayée finit par me le confier, pour le mener lever les palengres, pas bien loin. Mais il avait pris goût au bateau, faut croire, ou le bateau à lui, car il revint le lendemain, puis le surlendemain et tous les jours, — sauf ceux de pluie et de grand vent bien entendu. Ça dura six mois, qui m'ont joliment contenté, comme vous pensez. Quand M. Julien était là au pied du mât, à me parler de toutes sortes de choses, je me sentais heureux comme un coter dans le vent, sans savoir pourquoi; je lui racontais mes histoires, et lui me racontait les siennes qui n'y ressemblaient guères, mais que je comprenais bien tout de même : au bout de notre première pêche il savait mes campagnes et mes blessures par cœur. Nous n'achevions plus de causer, enfin! Seulement il lui prenait quelquefois des envies de sommeil pas naturelles : alors je le couchais bien commodément sur un vieux prélat que je con-

serve encore, et je prenais plaisir à manœuvrer plus doucement pour ne pas l'éveiller..»

Voyez-vous, malgré le bon air de nos pays, il dépérissait à fendre le cœur. Et c'était moi au contraire qui me mettais à m'améliorer : je ne jurais plus, je buvais moins, j'aurais rougi de taper sans raison les mousses ou de dire un mauvais mot devant eux...

Bref, en arrivant, un mardi de mars, je vis le domestique tout seul sur la plage. Je compris de suite et j'en eus une grande commotion. La maladie dura peu. Le surlendemain, comme je venais chercher des nouvelles, je vis tout un étage de la maison tendu de noir. Alors bien que la mer fût démontée, je poussai au large et ne rentrai que le soir; mon bateau m'avait paru en deuil, lui aussi, et j'avais perdu un filet... L'enterrement se fit par un matin de beau temps à faire chanter les corbeaux de joie. Derrière le cercueil blanc je marchais seul avec le domestique, et ma foi! depuis lors M. Julien a toujours eu sur sa tombe à Agay des roses fraîches de son matelot!... »

Féli s'était levé brusquement comme pour partir. Sans remarquer son émotion, — intéressé et touché moi-même —, je l'arrêtai de la main et demandai naïvement : « Et sa mère? vous ne m'en avez rien dit. Qu'est-elle devenue? »

— « Ah! sa mère, c'est une Parisienne. Elle s'en revint à Paris pour ne pas s'affoler de chagrin, elle s'est lancée, paraît-il, dans les dépenses et les plaisirs. Seulement le souvenir du petit l'a gardée tout de même bonne chrétienne. Elle revient chaque année passer trois semaines ici en robe de deuil, pendant lesquelles, pauvre femme, elle ne songe plus qu'à l'enfant mort. Elle paye donc un jardinier d'Agay pour entretenir les fleurs; et comme ça, — je m'explique pas bien, mais vous comprenez peut-être, malgré mon mauvais parler —, elle demeure respectueuse, en gros, aux commande-

ments de Dieu, tout en vivant là-bas, dit-on, dans les divertissements. D'ailleurs, étant Parisien, vous la connaissez mieux que moi : elle s'appelle Madame la marquise de L\*\*\*... »

Moi aussi alors je me levai brusquement, traversé de mille impressions confuses. La marquise de L\*\*\*, ah! oui je la connaissais, comme tout Parisien la connaît, pour avoir, à chaque instant, rencontré son nom, encensé de quels banals enthousiasmes! dans les *Carnets de mondanités* des grands journaux, ou même pour l'avoir vue passer de loin, triomphante, royale, enivrée, parmi les bals et les fêtes. Réputation intacte encore et inattaquée, mais si fragile, si menacée, sans cesse compromise, depuis dix ans bientôt, par une existence d'actrice et des relations périlleuses! Et cependant le cercle ultra-frivole qui avait pris Madame de L\*\*\* pour déesse lui témoignait le plus bizarre respect. Le mot d'un dramaturge de ses intimes me revint à l'esprit : « une séductrice angélique » ; et j'eus une sorte de honte à me dire que, peut-être, j'avais conquis le secret de cette pauvre vie de mondaine si brillante, si vide et récompensée néanmoins par une continuelle et divine préservation...

Nous remontions en silence le long des pelouses de roses, pensifs tous deux. Mais je m'égarai peu à peu dans mes réflexions et soudain, je ne sais comment, ces roses ardentes évoquèrent dans ma rêverie un délicieux fantôme d'enfant. Oh! je le voyais très bien ce petit Julien, très-blond, très-pâle, très-doux, avec de grands yeux résignés et magnifiques, comme en ont ces poitrinaires de douze ans, qui viennent chaque année d'un peu partout, agoniser dans le midi. « Des yeux plus grands que le ciel, » avait dit Féli : oui, dilatés étrangement par l'angoisse de ne rien comprendre aux poursuites de ce malaise vague, obsédant, aussi

injuste qu'une punition imméritée. Ce visage translucide, au modelé exquisement fin, dont la souffrance ennoblit presque toujours les êtres jeunes qui meurent sans révolte contre la mort, cette voix d'air filé racontant au vieux marin des histoires naïves qui le convertissaient, ces sommeils en mer sur le vieux prélat, tout cela m'était apparu très-nettement, tandis que je froissais une rose rouge dans mes mains. Et puis, en me retournant une dernière fois, j'eus comme la vision du virginal petit cercueil s'avançant le long de la mer, par un matin de printemps, dans la nature en fête, au rythme enthousiasmé des chants d'oiseaux éveillés par le passage de cette blancheur sous les arbres, symbole de la divine espérance..

LOUIS BELMONT





## LE SINGE ET LES ALLUMETTES

---

**A**CCABLÉ de fatigue et surpris par le soir  
Un voyageur venait, sous un arbre, s'asseoir  
Dans une forêt d'Amérique.  
Il éprouva bientôt le besoin de fumer  
Et, bourrant une pipe, il prit, pour l'allumer,  
Une allumette phosphorique.  
Perché sur une branche, un singe l'observait  
Et, voyant que notre homme en s'endormant avait  
Laisse tomber des mains sa boîte d'allumettes,  
Tout en faisant mille pirouettes,  
Il descend de son arbre et s'approche, hésitant,  
De l'objet qui l'intrigue; il voudrait bien pourtant  
Brûler une allumette à son tour; mais il n'ose  
De prime abord tenter la chose.  
Cependant, petit à petit,  
A saisir prestement la boîte il s'ehardit.  
« Ah! voyons, se dit-il, comment il faut produire  
« Ce feu que tantôt j'ai vu luire;  
« En imitant cet homme et frottant quelque peu  
« Il me semble pourtant que j'aurai bien du feu. »  
Et, s'emparant d'une allumette,  
Il frota, frota tant qu'il put...  
... Aucune flamme ne parut.  
« Qu'est donc cela? dit-il, il faut que je répète  
« L'essai; prenons en vite une autre; je crois bien  
« Que celle-ci ne valait rien. »  
Il ne réussit pas, en saisit une encore



Et fit en vain d'autres essais;  
Il n'obtint pas plus de succès,  
Car il frottait toujours le côté sans phosphore.

C'est que souvent, pour réussir,  
Lorsqu'on entreprend une affaire,  
Il ne suffit pas de bien faire ;  
Mais par le bon côté c'est qu'il faut la saisir.

JULES ONRAET





## LES PEINTRES DU PEUPLE


---

### II

J. F. MILLET

Pourquoi des paysans n'auraient-ils  
pas du style comme des héros ?

THÉO GAUTIER

ISTOIRE bien simple que celle de l'immortel auteur de l'*Angelus*, histoire d'une vie pleine de privations dignement supportées, d'incessants et sincères travaux, d'opiniâtres recherches, de luttes constantes avec la nature.

Est-il besoin de l'esquisser ?

Mais le monde entier la connaît !

Comme l'a écrit avec raison Francis Nautet, dans une remarquable étude sur l'Ecole de Barbizon, « il a suffi du phénomène de l'or pour produire l'excitement et mettre le monde entier en branle, et la vente de l'*Angelus* a été de la sorte une réclame imprévue. Millet jouissait de quelque gloire, il était bien réputé, la gravure avait popularisé ses œuvres, mais il n'avait pas agité les masses, car les masses demeurent indifférentes au tableau que l'on fait, au tableau que l'on expose, eut-il toutes les marques du génie, et il garde son émotion pour le tableau que l'on vend ».

Lors de la vente Secrétan et de la lutte entre les financiers français et américains: plus récemment, à propos de l'inauguration du monument élevé au grand peintre des campagnards, on a rappelé ses modestes origines.

Né à Gréville, dans la Manche en 1814, Millet suivit d'abord les leçons de Monchel, puis alla à Paris étudier chez Paul Delaroche.

Comme la plupart des artistes de cette époque, avant de dégager sa personnalité, il peignit des toiles historiques, *l'Œdipe détaché de l'arbre*, *les Fuijs à Babylone*, etc.

Vers 1845, on commence à le remarquer aux expositions, mais ce n'est qu'à partir de 1850 qu'il s'impose — non aux amateurs, non à la foule mais aux esthètes vraiment dignes du nom.

A cette époque Millet se fixe à la campagne qu'il ne devait plus quitter, à Barbizon, à la lisière de la forêt de Fontainebleau; il vit là en communication constante avec Théodore Rousseau, nature puissante, esprit élevé, qui aura sur Millet, tempérament un peu rustique, une influence très active et très heureuse.

Nature rustique :

Enfant, Millet avait marché pieds-nus dans les sillons de labour et récolté le varech à marée basse, dans les rochers, pour fumer le pauvre champ paternel.

Et à l'artiste toujours est restée — qu'on nous pardonne l'expression vulgaire — la doublure campagnarde.

Quelques mois avant sa mort, alors qu'il était *classé* et que la fortune, longtemps dédaigneuse, avait enfin voulu lui sourire, M. Fourcaud le vit, et comment le vit-il?

Ecoutez :

Son image persiste dans ma mémoire, comme gravée en creux. Il était assez haut de taille, de corps très robuste,

les yeux voilés sous les paupières lourdes, un peu voûté, la démarche pesante. De la chevelure rejetée en arrière, le front bombé se dégageait, marqué de plis rudes. Ses mains calleuses accusaient le travail de sa jeunesse, passée aux champs. Il parlait à l'un de ses fils, d'une voix traînante, à la manière des paysans de Normandie, et, si je ne me trompe, regardait par delà les verdure de son jardin, un ciel du soir, aux tons cuivrés mêlés de reflets rouges. Un tricot l'enserrait; et il avait des sabots pour chaussure. Au bout d'un moment, la porte de sa maison s'ouvrit; sa femme l'appela et il regagna le logis. Dans la cuisine, où rayonnait un grand feu, des enfants jouaient avec des chats, non loin de la table rustique. Voilà l'apparition que j'ai eue de Millet. Je puis dire que je l'ai aperçu dans son cadre et j'ai compris tout ensemble l'homme simple et son art puissant.

Avec ça loyal, droit, accueillant.

Les yeux sur la nature ou sur le foyer autour duquel sont venus quatorze enfants.

Ah! les moments ont été durs parfois pour Millet, cet artiste trop fier en sa simplicité pour flatter les caprices des riches et se plier aux fantaisies du jour!

Il peina rudement, il travailla consciencieusement tous les jours que Dieu donne, et jamais l'adversité ne parvint à l'abattre.

Sur trois points d'appui, il resta inébranlable : sa famille, but de sa vie active; son art, joie de sa vie intellectuelle; Dieu, qu'il avait appris à mieux aimer en étudiant davantage les splendeurs de la nature, soutien de sa vie morale.

Les biographes rapportent un trait qui peint bien ce dernier côté de l'homme :

Lors d'un voyage qu'il fit en 1854 (dans sa chère Normandie) un soir qu'il regagnait son village à l'heure de l'*Angelus*, il se trouva à la porte de l'église d'Eculleville et entra.

Près de l'autel, un vieux prêtre priait à genoux. Quand il se releva, Millet reconnut son premier maître, l'abbé Lebrizeux.

— Ah! c'est vous, mon cher enfant... le petit François!  
Et ils s'embrassèrent en pleurant.

— Et la Bible, François, l'avez-vous oubliée? Et les psaumes, les relisez-vous?

— Ce sont mes bréviaires, répondit Millet: c'est là que je puise mes inspirations pour tout ce que je fais.

— Et vous aimiez Virgile autrefois?

— Je l'aime encore.

— Allons, c'est bien, vous serez récompensé de tout cela, mon enfant.



Millet était donc un rude enfant de la terre; — comme Hugues le Roux l'a dit — Millet a laissé de magnifiques exemples de hauteur de cœur et d'âme, de vaillance désespérée dans le travail, de foi dans l'idéal.

Millet fait date dans l'histoire de l'art contemporain.  
Pourquoi?

Parce que — nous citons un de ses biographes — il a osé présenter à la bourgeoisie moderne cet être terrible d'enlaidissement, de fatigue et d'opiniâtreté que la Bruyère avait une fois déjà amené en pleine cour de Louis XIV, et dont aucun artiste autre que les frères Le Nain ne s'était jamais soucié, « ces êtres qui épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé ».

Millet a peint son pays et sa vie agricole...

« Il a noté scrupuleusement le vieux paysan encore attaché aux outils et aux vêtements traditionnels, encore victime effective du travail manuel et que rendront invraisemblable tout prochainement l'habit acheté à la ville et la machine aratoire » (1).



---

(1) PHILIPPE BURTY. *Maîtres et petits maîtres*.

Comment travaille-t-il?

« Millet épie la nature en silence; il veut rendre les grandes phases par lesquelles elle passe..., il saisira l'insaisissable, il peindra l'air lui-même, humide et lourd, la pluie qui tombe serrée, drue, le nuage cotonneux au ton d'encre qui va crever les sillons. Et dans ce cadre approprié, sur ces fonds d'une justesse rare, il va détacher ses compositions dont l'ensemble formera le poème de la terre. Sa nature est son vaste champ, il se fait paysan: il écrit, à sa façon, des Géorgiques auxquelles il manque peut-être tout un côté gracieux pour que ce mot s'applique à l'œuvre avec toute justesse » (1).

Dans l'ordre social, Millet est venu à son heure; il est venu au moment où l'on commençait à oser regarder la terre et ceux qui la fécondent en peinant.

Il est venu après les Boucher, les Pater, les Lancret, après tous ces peintres galants et musqués qui enjolivaient la nature et nous montraient au lieu de paysans des marquis et des marquises, « des campagnards de cour ».

Aussi les tableaux, les pastels et les dessins de Millet sont-ils mieux faits pour satisfaire l'esprit des délicats que pour réjouir les yeux des vulgaires amateurs.

L'artiste peignit, suivant son idée et serrant de près la nature, l'homme et la femme vaquant aux occupations champêtres, des *Semeurs*, des *Moissonneurs*, des *Botteleurs*, des *Glaneuses*, des *Tondeurs de moutons*, des *Lessiveuses*, en idéalisant ou plutôt en synthétisant les types en l'intimité desquels il vivait, là à Barbizon.

Et ces sujets, comment les traita-t-il?

Non superficiellement, comme le pourrait croire le vulgaire.

---

(1) CHARLES YRIARTE. *J.-F. Millet.*

Voici une page écrite par l'artiste et dans laquelle il expose son esthétique :

Dans la *Femme qui vient de puiser de l'eau*, j'ai tâché de faire que ce ne soit ni une porteuse d'eau, ni même une servante, mais la femme qui vient de puiser l'eau pour l'usage de sa maison, l'eau pour faire la soupe à son mari et à ses enfants; qu'elle ait bien l'air de n'en porter ni plus ni moins lourd que le poids des seaux pleins; qu'au travers de l'espèce de grimace qui est comme forcée à cause du poids qui lui tire sur les bras et du clignement d'yeux que lui fait la lumière, on devine sur son visage un air de rustique bonté.

J'ai évité (comme toujours), avec une espèce d'horreur, ce qui pourrait regarder vers le sentimental : j'ai voulu, au contraire, qu'elle accomplisse avec simplicité et bonhomie, et sans le considérer comme une corvée, un acte qui est, avec les autres travaux du ménage, un travail de tous les jours et l'habitude de sa vie.

Dans les *Moutons qu'on est en train de tondre*, j'ai cherché à expliquer cette espèce d'hébétement et de confusion qu'éprouvent les moutons quand on vient de les dépouiller, et aussi la curiosité et l'ébahissement de ceux qui ne sont pas encore tondus en voyant revenir parmi eux des êtres aussi nus.

Je voudrais que les êtres que je représente aient l'air voués à leur position, et qu'il soit impossible d'imaginer qu'il leur puisse venir à l'idée d'être autre chose. Gens et choses doivent toujours être là pour une fin. Je désire de mettre bien pleinement et fortement ce qui est nécessaire, car je crois qu'il vaudrait presque mieux que les choses faiblement dites ne fussent pas dites, parce qu'elles en sont comme déflorées et gâtées, mais je professe la plus grande horreur pour les inutilités (si brillantes qu'elles soient) et les remplissages, ces choses ne pouvant donner d'autre résultat que la distraction et l'affaiblissement.

En 1863, son tableau de l'Homme à la houe qui parut au Salon fut l'objet des plus vives polémiques.

L'Homme à la houe, dit M. Sensier, c'est, avec l'accent moderne, la terrible page de La Bruyère :  
« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et

des femelles, répandus par la campagne.... » Millet fut traité de Socialiste! Le peintre s'en défendit dans une belle lettre à son ami Sensier.

Barbizon, 30 mai 1863.

Les on-dit sur mon *Homme à la houe* me semblent toujours bien étranges, et je vous remercie de me les communiquer, car ce m'est une occasion de plus de m'émerveiller des idées qu'on me prête. Dans quel club mes critiques m'ont-ils rencontré? Socialiste! mais, vraiment, je pourrais bien leur répondre ce que disait dans une charge le commissionnaire auvergnat écrivant à son pays : « On a dit comme cha au pays que j'étais Chaint-Chimonniën; cha n'est pas vrai, je ne chais pas che que ch'est. »

On ne peut donc pas simplement admettre les idées qui peuvent venir dans l'esprit à la vue de l'homme voué à gagner sa vie à la *sueur de son front*? Il en est qui me disent que je nie les charmes de la campagne; j'y trouve bien plus que des charmes, d'innombrables splendeurs. J'y vois, tout comme eux, les petites fleurs dont le Christ disait : « Je vous assure que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'une d'elles. »

Je vois très bien les auréoles des pissenlits ou le soleil qui étale là-bas, bien loin par delà le pays, sa gloire dans les nuages. Je n'en vois pas moins dans la plaine, tout fumants, les chevaux qui labourent, puis, dans un endroit rocheux, un homme tout *errené* dont on a entendu les han! depuis le matin, qui tâche de se redresser un instant pour souffler. Le drame est enveloppé de splendeurs.

Cela n'est pas de mon invention, et il y a longtemps que cette expression « le cri de la terre » est trouvée.

Mes critiques sont des gens instruits et de goût, j'imagine; mais je ne peux pas me mettre dans leur peau, et, comme je n'ai jamais de ma vie vu autre chose que les champs, je tâche de dire comme je peux ce que j'ai vu et éprouvé quand j'y travaillais. Ceux qui voudront faire mieux ont certes la part belle...

Voilà pour l'esthétique du maître. D'aucuns estimeront peut-être que nous avons abusé des citations, mais puisque la postérité a cette rare bonne fortune de posséder des lettres de l'artiste, lettres aussi remar-



quables de forme que de fond, pourquoi ne tirerait-elle pas profit de ces documents authentiques?

Quelques lignes au sujet de sa technique très personnelle.



Une des plus belles conquêtes des « naturalistes » contemporains, une conquête qui a augmenté singulièrement le charme du paysage moderne est celle de la lumière enveloppante et de l'ambiance atmosphérique.

Le paysage ancien — sauf certaines productions assez rares — était dur et les contours de ses éléments étaient nettement délimités comme à l'emporte-pièce.

La ligne avait sur le ton une prédominance irrationnelle, car la ligne au sens strict du mot, la ligne cernante n'existe point dans la nature.

La lumière ronge les contours et l'interposition de l'atmosphère atténue ce qui en reste.

C'est pourquoi Jules Dupré — cette autre gloire de l'école française -- finissait ses tableaux par le ciel, en disant qu'il n'y a point de ciel dans la nature : « Le ciel, disait-il, est devant un arbre, dans un arbre, derrière un arbre, il est partout. Le ciel, c'est l'air. »

Or, ce principe si juste, Millet l'a admirablement compris et mis en pratique d'étonnante façon.

Ses toiles, ses pastels, ses dessins ont de la profondeur et le subjectile n'apparaît plus comme une surface plane; les figures sont « à leur plan », c'est-à-dire à une réelle et très appréciable distance du bord du cadre.

L'exactitude de la notation est telle que le procédé disparaît, devient insaisissable, ou plutôt que le spectateur ne s'en occupe plus.

Dans certains tableaux cependant la main alourdie, on ne sait par quelle cause, n'a pas suivi la promptitude de la pensée et alors l'effet ne se dégage pas

avec toute la netteté désirable : le ton est sourd et l'ensemble tapoté semble cotonneux.

Les pastels et dessins occupent une large place dans l'œuvre de Millet. Ces dessins, dit Charles Yriarte, ont pour eux une grande allure, cette tournure large et cette ligne générale qui font qu'avant de considérer le rendu on ressent déjà une impression profonde... Peu à peu Millet mêla le pastel au crayon noir, les combina de manière à colorer légèrement ses teintes, et, bientôt, n'employant plus que le crayon de couleur, composa des scènes de grande dimension, importantes dans l'œuvre et très nombreuses, puisqu'on en connaît plus de cent...



Millet est dans les diverses acceptions du mot une personnalité : ce fut un innovateur ! un artiste à tendances propres, un peintre dont le faire dispense de signature ; ce fut un homme surtout, un homme comme il en faudrait davantage pour raffermir la société, un homme qui a consigné le secret de sa puissance et de ses incessants progrès dans ces mots : « Mon programme, c'est le travail, car tout homme est voué à la peine du corps. Ce que tout le monde devrait faire, c'est de chercher le progrès dans sa profession. C'a été pour moi la seule voie.

« Le reste est rêverie ou calcul. »



Millet est aussi chef d'école non point directement mais par inspiration : d'autres ont vu, après lui, que la voie ouverte était bonne, et ils sont entrés dans la voie...

A. DUTRY





## DAMME

**D**E quoi rêves-tu, cité morte,  
De quoi s'occupe ton sommeil,  
Bourgade, autrefois ville forte,  
Belle endormie au lent réveil?

A quoi songe ta tour énorme  
Se lézardant sous le vent frais?  
Ton enceinte qui se déforme,  
Tes fossés qui sont des marais,  
Ton église pleine de tombes,  
Ce silence profond et lourd,  
Ce vague aspect de catacombes,  
A quoi pensent-ils tout le jour?

L'herbe qui pousse dans tes rues,  
L'eau qui chante dans ton canal,  
Les mousses qui s'accrochent drues  
A ton vieil hôtel communal,  
Les maisons aux pignons moroses,  
Les corbeaux au ciel tournoyants,  
Les gens songeurs, les vitres closes,  
Que rêvent-ils insouciant?

Ta sereine mélancolie  
Contemple-t-elle obstinément,  
Comme une antique panoplie  
Les lauriers conquis vaillamment  
En quelque bataille héroïque?  
Ou ton esprit repeuple-t-il  
Ce port naguère magnifique  
De commerce bruyant et vil?

Oh! non, ta douce rêverie  
Garde son culte tant discret,  
Oh! non, ton âme endolorie  
Conserve son amour secret  
Pour le poète légendaire  
Qui veille, dans son marbre froid,  
Sur ton silence séculaire  
Qui chaque jour encor s'accroît...

Tel est le rêve, cité morte,  
Qui vient hanter ton long sommeil,  
Bourgade, autrefois ville forte,  
Belle endormie au lent réveil.

JANSSENS DE BISTHOVEN



## SOIRS RÊVEURS!

---

**H**EAURES douces du soir, voici que l'ombre embrouille  
La vision mourante aux seuils des lendemains;  
Et mon cœur s'attristant et mon œil qui se mouille  
S'en vont vers le passé comme en d'heureux chemins.

Et je deviens alors le vieux savant qui fouille  
Le secret oublié d'antiques parchemins.  
Ainsi qu'en un coffret que dévore la rouille  
J'entrouvre à mon esprit des souvenirs lointains.

La rose en s'effeuillant le soir quand le vent passe  
Jette un arôme encor; pour moi lorsque s'amasse  
L'invisible reflux des ombres de la nuit,

J'aime à rêver encore à ces heures éteintes,  
Qui laissèrent en moi de si chères empreintes...  
Et je regarde au loin ce long passé qui fuit.

GEORGES LEROY





## PETITE CHRONIQUE

Renan ne sut jamais écrire : M. Edmond Biré vient de le démontrer copieusement dans la *Gazette de France*.



L'Académie des Sciences, ne voulant pas demeurer en reste de gentillesse avec l'Académie française qui installera sous peu, paraît-il, dans un de ses fauteuils, la chimie de M. Berthelot, a décidé d'« ouvrir son sein » à M. Stéphane Mallarmé.



M<sup>me</sup> Charlotte Emden, la dernière sœur vivante d'Henri Heine, va publier la correspondance, riche de révélations curieuses, de son frère.



Sous ce titre : *L'Eunuque*, Léon Bloy tombe féroce, à propos de son roman nouveau : *Terre promise*, Paul Bourget. Voici quelques passages :

« Neutre et charmant, incapable d'incendier ou d'éteindre, ami par choix de tout le monde et comblé des dons de l'impuissance, il n'eût qu'à toucher du doigt les murailles de bêtise de la Grande Publicité pour qu'elles tombassent devant lui et pour qu'il entrât, comme Antiochus, dans cette forteresse imprenable aux gens de génie, avec les cent vingt éléphants futiles chargés de son bagage littéraire. Il faut penser à l'incroyable anémie des âmes modernes dans la classe *distinguée*, pour bien comprendre le succès de cet évangéliste du Rien. Ses *analyses* boréales amalgamées de Renan, de Stendhal et de quelques pions germaniques, où l'absence infinie de style et de caractère est symétrique au double néant du sentiment et de la pensée, furent sucées avec dévotion par tout un public de mondaines, ravies qu'un auteur qui leur ressemblait condescendit, en leur présence, de ses pâles doigts en glucose, à traire les vaches arides qu'elles gardent avec tant de soin dans les ravissantes prairies de leurs cœurs. En conséquence, le Sigisbée de toutes ces dames est appelé le Balzac moderne! »



Il est question de mettre à la scène, au théâtre de Liège, pour une exécution intégrale, le *Chant de la Cloche* de Vincent d'Indy.



Paul Verlaine publie, dans la *Lorraine-Artiste*, ses *Souvenirs*.



*L'Art moderne* repart vigoureusement en guerre contre l'administration des Beaux-Arts. Il paraît que l'invasion des toiles de rebut n'a pas cessé, depuis l'an dernier, au Musée de Bruxelles, où l'on vient de récemment pendre une *Chasse aux Cerfs*, attribuée faussement à Snyders, et qui a échoué à Bruxelles, après avoir roulé dans les ventes à Paris. La bureaucratie déshonore de même les monuments publics et l'*Art moderne* signale aux artistes, à ce propos, la commande qui a été faite pour la décoration du nouvel hôtel des postes : « Cette œuvre a été confiée non pas à Xavier Mellery, non pas à Constantin Meunier, non pas même à Van Aise. Non ! C'est à M. Van den Bossche ! A M. Van den Bossche, le peintre de tant de tableaux bafoués par la critique. L'hôtel des postes sera bientôt badigeonné de grotesques anecdotes. On verra derechef les étrangers s'ébahir devant nos productions nationales et nous serons de nouveau les plats barbares et les cuistres balourds qu'on nous a jadis reproché d'être. »



Tout n'est pas rose, d'après le *Guide Musical*, dans l'état d'artiste en vogue et l'on comprend sans peine les plaintes de M. Mascagni, victime du ridicule engouement des foules :

« Rien ne peut donner une idée du délire qui s'est emparé des Viennois depuis que M. Mascagni, « l'heureux auteur » de *Cavalleria* et de *l'Amico Fritz*, est « dans les murs » de la capitale autrichienne. C'est un enthousiasme exubérant, lassant, crispant, irréflecti au point d'être ridicule, une folie furieuse, de la frénésie. M. Mascagni ne peut faire un pas hors de chez lui sans être poursuivi par la foule, qui le suit, qui l'examine des pieds à la tête, qui le harcèle de mille façons de son obséquieuse admiration. Chaque jour, on peut lire dans les journaux de Vienne des colonnes entières sur les faits et gestes du jeune maestro; ses moindres paroles sont recueillies et commentées avec un empressement fiévreux; on détaille ses actes, ses gestes, ses façons de parler et d'être; on décrit par le menu sa toilette, la coupe de ses habits, de ses cols et de ses cheveux. Tout Vienne sait l'heure à laquelle il se couche, quand il se lève, comment il déjeune, quand il dîne et ce qu'il mange. C'est une fièvre maligne, une épidémie caractérisée par la publication de trois feuillets dans la *Nouvelle Presse libre*, où l'on peut lire que Mascagni est un *reizender Mensch*, un homme charmant, qu'il est adorable, exquis, délicieux. L'autre jour, au Prater, deux mille personnes l'ont suivi, et l'on s'est bousculé pour le toucher du doigt; des dames l'ont embrassé; l'une d'elles même a arraché le cigare que fumait le maestro et l'a emporté — le cigare, pas le maestro — comme une relique. »



M. Xavier Francotte, professeur à l'Université de Liège, ayant, à Liège, dans une conférence sur la *déséquilibration mentale dans la littérature contemporaine*, dit beaucoup de mal de cette littérature, une partie notable de la presse catholique s'est crue obligée d'applaudir : cela ne surprend personne. Apprenez que tous les grands artistes de notre temps sont des détraqués : Flaubert, les Goncourt, Théophile Gautier, Barbey d'Aurevilly, dénoncé celui-ci, comme un écrivain malfaisant, à la grande joie de ceux qui, n'ayant lu aucun de ses livres, approuvent. Il nous surprend que M. Francotte ait oublié Balzac, Musset, Hello, Villiers de l'Isle-Adam et quelques autres, mais il réparera sans doute cet oubli. Tous déséquilibrés, l'un parce qu'il aime les étoffes voyantes, l'autre parce qu'il jouit de l'audition colorée, un troisième parce qu'il recherche les vocables rares, tous parce qu'ils sont originaux et qu'ils sentent plus vivement que le commun des mortels. On en peut dire autant des artistes de toutes les époques, et la conclusion nécessaire de tout cela, c'est que l'équilibre mental est l'apanage des médiocres, voire des imbéciles. « Le véritable homme normal n'est ni le lettré, ni l'érudit, c'est l'homme qui travaille et qui mange », proclame Lombroso dont M. Francotte se fait l'écho fidèle, et c'est M. Richet, un autre positiviste, qui ajoute : « Pour être un Pascal, il faut être un *malade* ». Seulement, je ne sache pas que Lombroso ou Richet se soient crus obligés de conclure : « Réjouissons-nous ! quelle chance de ne pas avoir de génie ! » M. Francotte le dit crûment, lui. A quand le jour où il se réjouira de n'être pas un saint, à la façon de ces *anormaux* que furent Vincent de Paul, S<sup>te</sup> Thérèse ou Benoit Labre ? M. Francotte, quand il aura l'envie de récidiver, fera bien, d'abord, de ne pas prendre un peu candidement au sérieux, pour s'en faire des arguments, de simples boutades ou des fumisteries ; ensuite, de se documenter avec plus de soin, afin de ne plus s'exposer, par exemple, à démontrer la déséquilibration de Flaubert en lui imputant des aventures de Baudelaire ou à présenter comme authentiques des anecdotes déclarées apocryphes dans le volume même et à la place même où il est allé les dénicher.



Mort des académiciens Xavier Marmier et Camille Rousset.



M. Edmond de Goncourt prépare un prochain volume d'*Etudes d'art*, illustré par les frères de Goncourt eux-mêmes, et préfacé par M. Roger Marx. Il aura de très curieux chapitres sur l'art français du milieu de ce siècle.



Lu dans l'*Art moderne* : « Henry de Groux expose, à Londres, *le Christ aux Outrages* (de la cathédrale de Senlis) et une autre version du même tableau exécutée dernièrement. Le premier sera gravé par les soins de la maison Hollander et Cumotti qui a pris à sa charge les frais de la gravure comme ceux de l'exposition.

Il expose aussi *la Tribu errante* (ou *Tribu prophétique*), son dernier tableau, *les Emigrants*, d'après *l'Amiral* d'Edmond Picard, et quelques études pour de prochains tableaux.

Plusieurs journaux ont déjà annoncé cette exposition de façon très favorable. »

MAURICE DULLAERT



Robert Franz vient de mourir à Halle, âgé de 77 ans. Il était un des plus dignes successeurs de Shumann dans l'art intime du lied; peut-être même que dans ce genre il était, avec Brahms, le plus fort qu'il y eût actuellement en Allemagne. Chose étrange : ce grand artiste ne composa jamais que des lieder, soit que cette forme seule lui convint, soit que la maladie nerveuse dont il souffrait l'eût empêché de monter plus haut. D'ailleurs ses œuvres, malgré leurs limites étroites, sont très personnelles : il n'a certes pas l'infinie variété de formes et la passion de Shumann, encore moins la phrase un peu conventionnelle de Mendelssohn, mais une mélodie librement déployée, calme et pénétrante, soutenue par des dessins polyphoniques expressifs et une harmonisation très naturelle : on trouve aussi chez Franz des envolées puissantes et (comme chez tous les successeurs de Shumann) un grand respect pour l'intention poétique. On peut dire hardiment que quelques-uns de ses lieder sont des plus beaux qui existent. Outre ses compositions originales, Robert Franz a fait des travaux qui dénotent sa profonde science : entr'autres il a complété des passages des oratorios de Bach et Haendel où la marche des parties n'avait été que vaguement indiquée. Son édition du *Clavecin tempéré* est si intelligente et si claire qu'elle s'impose à tous ceux qui veulent étudier cette belle œuvre de Bach.

Robert Franz était hautement apprécié en Allemagne. Liszt et Joachim, pour lui permettre de vivre à l'aise dans ses vieux jours, donnèrent à son profit une série de concerts qui rapportèrent au delà de 100,000 francs. Liszt a arrangé plusieurs de ses lieder pour piano seul. J. R.



Les Revues :

*Revue générale* de novembre : une très belle étude sur *Renan* par notre collaborateur M. Henry Bordeaux.

*Muséon* : *Essai de rythmique comparée*, suite des savantes études de M. Raoul de la Grasserie.

*Jeune Belgique* : études et polémiques d'Albert Giraud; proses de G. Eekhoud et O.-Georges Destrée; vers de G. Kahn, Valère Gille, Albert Arnay, A. Giraud.

*Mercur de France* très intéressant ce mois-ci : *Anatole France* par Pierre Quillard; *Sarcey génial, conte invraisemblable* par Gabriel Randon; de beaux vers de feu Albert Aurier, d'Albert Samain, de Ferdinand Herold et de Jean Lorrain (d'après Tennyson); *Le Secret de M. Renan*, magistrale étude d'Ernest Hello, exhumée de la *Revue du Monde catholique* où elle dormait depuis trente ans.

*La Libre critique* dégringole aux photographies d'actrices.



*La Revue Belge* : un intéressant article de M. Léon Goemaer  
*Le Néologisme savant dans la langue littéraire française.*

*La Plume* du 1 novembre : une page inédite de Cladel ;  
Baudelaire ; un poème traduit de Tennyson,



## LES LIVRES

**Les Amants de Taillemarck**, drame en trois actes, par MAURICE  
DESOMBIAUX. Bruxelles, veuve Monnom.

Rodolphe de Taillemarck et la jeune épouse de son père, le vieux  
de Taillemarck, se haïssent d'une haine mystérieusement implacable, qui  
mue soudain en un frénétique amour. La vengeance d'une camériste de  
duchesse révèle le crime au duc outragé qui fait décapiter les coupables  
amants ; en l'ivresse de la passion, ils marchent triomphants et enlacés  
à la mort. Je ne voudrais pas chercher querelle à M. Maurice Desombiaux  
au sujet de la hardiesse de cette donnée : *Phèdre* est un pur chef-d'œuvre  
et ce n'est pas du sujet, c'est du seul dramaturge que dépend la tragique  
moralité d'une œuvre. Ce qui choque ici, je l'avoue, c'est la psychologie  
du drame : la haine préludant à l'amour, l'amour surgissant brusque et inatten-  
dus sans cause visible, de la haine. Que telle chose soit possible, il ne faut  
pas s'aventurer à le nier ; mais le cas n'est point banal et vaut au moins  
qu'on l'explique, qu'on l'éclaire, qu'on le rende plausible. C'est ce que  
l'auteur n'a point fait ; l'analyste est en défaut. Et la défaillance de l'ana-  
lyste entraîne après elle la fausseté du dénouement, qui, s'il eût  
psychologiquement vrai, eût sauvé du même coup, par sa vérité  
même, la moralité. Le drame est traité de façon romantique par  
l'usage amoureux de féodalité décorative à bannières claquantes, à guerroy-  
estocs, à donjons crénelés. Il a quelques scènes bien traitées et l'écriture  
d'un artiste exalté vers les lyrismes, soucieux de fièvre et sonore pro-  
M. D.



**L'Ame d'un missionnaire**, par l'abbé MONTEUUIS. Paris, Retz  
et fils.

Ce livre réconfortant raconte l'histoire du R. P. Nempon, mis-  
sionnaire apostolique du Tonkin occidental. Nous assistons tour à tour  
à l'éclosion, au développement et au plein épanouissement d'une  
vocation d'élite. Certaines lettres du P. Nempon à sa mère et à  
ses amis, toutes vibrantes d'héroïsme et de Foi, sont simplement ac-  
compagnées ; on ne peut les lire sans émotion et sans éprouver le désir  
de se sacrifier aussi de quelque manière à la grande cause du Bien.  
Hélas ! la carrière de ce jeune héros fut bien courte ; à peine  
deux années de vie apostolique ! Le biographe du P. Nempon eût peut-  
être été plus habile en présentant au public avec plus de simplicité et  
de concision cette âme de missionnaire si simple et si pure ; son zèle  
et son admiration ont exagéré un peu les proportions du cadre  
qui demandait ce sympathique portrait.  
H. H.

## Suite de la Bibliographie

**Jubilé de l'école Saint-Luc.** — Souvenir de la fête jubilaire (23 août 1891). — Gand, typographie A. Siffer. — Un vol. in-12 de 158 pages. Prix : fr. 1,50.

La maison Siffer vient de publier un charmant volume, le compte-rendu de la fête jubilaire célébrée, il y a un an, par notre école Saint-Luc. On peut juger, par la table des matières, de l'intérêt qu'offre cet opuscule et des détails si complets qu'il donne sur notre grande école d'art chrétien et national, sur ses humbles origines et sur ses progrès pendant un quart de siècle. La reproduction de cette table nous dispense d'une analyse plus complète :

« Introduction. — Les origines de l'École St-Luc. — Les préparatifs du jubilé. — Comité de l'École St-Luc. — Comité exécutif pour l'organisation de l'Exposition. — Comité exécutif pour l'organisation des fêtes jubilaires. — Comité de patronage. — Circulaire du 15 février 1891. — Circulaire du 1<sup>er</sup> août 1891. — Id. de la Gilde St-Thomas et St-Luc. — Les fêtes du 23 août 1891. — La Messe pontificale. — Distribution des prix aux élèves de l'École Saint-Luc. — Rapport de M. Cornelis. — Allocution du Dr Schaeppman. — Allocution de M. Arthur Verhaegen. — Résultat des concours de l'année 1890-1891. — Allocution de Mgr l'Evêque de Gand. — Inauguration de l'exposition. — Discours de M. G. Cooreman. — Inauguration du Musée-Bethune. — Discours de M. Mortier. — Procès verbal de l'inauguration du Musée. — Discours de M. J. Helbig. — Id. de Mgr l'abbé de Maredsous. — Le Banquet : Toast de M. le baron Bethune; id. de M. le sénateur Lammens; réponse de Mgr l'Evêque de Gand; toast du Cher Frère Macaire-Joseph; id. de M. Gérard Cooreman; id. de M. Van Houcke. — L'Exposition jugée par le journal *De Tijd*. — La fête jubilaire et la presse : article du *Journal de Bruxelles*; id. de la *Jeune Belgique*. — Les écoles de St-Luc à l'assemblée générale des catholiques à Malines : rapport présenté à l'assemblée par M. le baron Bethune. — Liste des souscripteurs. »

Le volume fait honneur à l'habile typographe qui l'a édité; il est orné des portraits de M. le baron Bethune, le fondateur de l'École St-Luc, et du Cher Frère Marès, son premier directeur.

**Het Belfort, maanschrift gewijd aan letteren, kunst en wetenschappen** (6 frank 's jaars). — Gent, A. Siffer.

Sommaire des nos 9 et 10 (septembre et octobre 1892) :

Het inzicht in de kunst, S. DAEMS. — Vondels Pascha, L. SCHARPÉ. — De baard van mijn buurman, HIDALLA. — De beelden in onze kerken, G. VAN DEN GHEYN. — Driejaarlijksche tentoonstelling van schoone kunsten te Gent, KAREL M.-J. LYBAERT. — Het Landjuweel, HERMAS en G. VAN DEN GHEYN. — Latijnsche uitspraak, JAN BOLS. — Driemaandelijksch overzicht, S. P. — Algemeene vergadering van het Davidsfonds, Dr H. C., *pbr.* — Mater dolorosa, JOSEPH DE RAS. — Het huisje aan de beek, SIMON OVERMEER. — Mathias De Vries, H. MEERT. — Boekennieuws en kronijk.

Le fascicule que nous avons sous les yeux mérite mieux que la simple relation du résumé des matières qui le composent. Il y a là des travaux qui, à plus d'un titre, sont dignes d'être mis en lumière, et à notre avis il importe de les faire connaître, afin de contribuer à la propagation de la vaillante revue littéraire catholique flamande, qui est à la veille d'entrer dans la 8<sup>me</sup> année de son existence.

La dernière livraison débute par le magistral discours prononcé, le 31 juillet dernier à la distribution des prix aux élèves de l'école St-Luc, par le R. P. chanoine S. DAEMS, de l'abbaye de Tongerlo, membre de l'Académie flamande, sur le but de l'art, *het inzicht in de kunst*. Cette dissertation n'est pas seulement conçue à un point de vue purement artistique ou exclusivement esthétique; elle a surtout pour objet de démontrer que l'art doit être l'intelligente imitation des œuvres du créateur et que son idéal est en Dieu et, dans les œuvres divines, en tout ce qui n'a pas été altéré par le péché : c'est la beauté sans défauts, la lumière qui ne connaît pas d'ombre, le monde tel qu'il existait avant le péche originel, comme il était sorti des mains du Créateur, alors que tout obéissait à l'homme et que l'homme obéissait à Dieu.

Cette thèse, l'auteur l'a développée dans un magnifique langage, très classique et très littéraire, avec une conviction ardente et une indiscutable logique. Son œuvre, qui à l'audition avait produit une impression profonde, sera lue avec fruit par tous ceux qui se refusent à admettre la fallacieuse doctrine de l'art pour l'art. C'est, comme déjà nous l'avons dit, une belle page de saine et forte littérature et nous devons savoir gré à *Het Belfort* de l'avoir conservée aux lettres flamandes.

M. L. SCHARPÉ a donné la fin de son étude critique et littéraire sur *Pascha*, la première œuvre dramatique de Vondel, qui peut-être considérée comme l'anneau qui rattache les œuvres scéniques du grand poète néerlandais aux conceptions des rhétoriciens, ses prédécesseurs, et comme le type de sa muse tragique.

Suit une autre étude intéressante et magistrale, un peu enthousiaste peut-être, signée de LEPELEER, sur *Goliath*, le dernier poème de F.-W. Weber.

M. G. VAN DEN GHEYN continue la série des dissertations archéologiques qu'il a données au *Belfort*, par quelques pages parfaitement raisonnées sur les images, *beelden*, dans les églises, et il aboutit à cette conclusion désolante que l'on ne produit plus de statues d'autel et d'images religieuses ayant un caractère réellement monumental, et que sous ce rapport les produits industriels ont pris la place des œuvres d'art.

Sévère, peut-être, mais juste. Au surplus, c'est la thèse que soutenait récemment dans la *Revue de l'Art chrétien*, M. le professeur Léon Cloquet, et à laquelle nous n'hésitons pas à nous rallier, tout en admettant qu'il existe d'honorables exceptions et en plus grand nombre sans doute que M. Van den Gheyn voudrait le faire accroire.

La *Revue du Salon de Gand* par K. LYBAERT, quoique condensée en quelques pages, est complète et faite avec une loyale sincérité et d'une plume à la fois experte et spirituelle. Les observations du critique révèlent une sûreté d'appréciation réellement exceptionnelle. Il est partisan peu fanatique des « Jeune-Belgique » de la peinture, qui abusent des effets naturalistes, des empâtements grossiers, et dont la peinture peut tout au plus se réclamer de l'imagerie d'Epinal — et bien raison il a! Au fond, M. Lybaert, comme Eugène Fromentin, conseille « l'étude respectueuse des maîtres toujours exemplaires de la Flandre et de la Hollande », et nous ne pouvons nous dispenser de l'en féliciter hautement.

Le fameux *Landjuweel*, d'Anvers, fait l'objet de deux appréciations : l'une, signée HERMAS, trouve le *Landjuweel* une idée splendide, réalisée d'une façon grandiose; l'autre, signée G. VAN DEN GHEYN — déjà nommé, — est d'avis que le même *Landjuweel* n'a d'aucune manière, répondu à l'idéal qu'on se fait d'un cortège historique, et que ce n'a été qu'une *cavalcade* dont l'éclat passager ne laissera aucun souvenir. Libre donc au lecteur de choisir : il y a, comme on le voit, en présence le docteur Tant pis et le docteur Tant mieux.

Puis vient un article, très érudit sur la prononciation latine; enfin terminons ces lignes par un mot de sincère éloge aux poésies d'HIDALLA, de JOSEPH DE RAS et de SIMON OVERMEER.

Et maintenant nous laissons volontiers à nos lecteurs l'appréciation de la question de savoir si *Het Belfort* qui, à la fois modestement et brillamment, a fait sa tronée dans le mouvement flamand catholique, mérite d'être encouragé et soutenu.

Z.

(Bien Public.)

## Le coup de Grisou. Drame en trois actes en vers, par D. LAURENT JANSSENS. Prix : fr. 0,50. Imprimerie Saint-Augustin.

Ce drame « suggéré par la catastrophe du 11 mars dernier » et dédié aux familles endeuillées d'Anderlues, a pour but d'inspirer la pitié et le respect : Pitié pour une immense infortune, respect pour les sentiments de foi et de devoir seuls capables de la faire accepter avec courage et résignation.

Ce nouveau drame offre d'un bout à l'autre un intérêt poignant où vibrent, pourrait-on dire, dans un harmonieux accord toutes les fibres les plus délicates d'une large composition dramatique.

On a fait grand bruit en ces derniers temps de drames à surexcitation nerveuse, toniques malsains, vides, épuisant sans rien rendre : l'auteur du *Coup de Grisou* a montré, sans le vouloir prétendre, que le théâtre chrétien sait être à la hauteur de tout soi-disant progrès, et a sur lui l'incomparable avantage d'élever l'âme, en l'émouvant virilement, sans l'épuiser ni la ruiner.

# Revue du Monde catholique

Sommaire du n° de Novembre :

I. Un étudiant chrétien . . . . .	Ar. Lval.
II. L'homme et la bête . . . . .	C <sup>o</sup> de Maricourt.
III. La politique de Léon XIII . . . . .	M <sup>o</sup> Rutten.
IV. Le mouvement social . . . . .	Urbain Guérin.
V. Les noirs. — Mœurs, Législation, Croyances (suite) . . . . .	A. Merlon.
VI. Questions scientifiques . . . . .	Jean d'Estienne.
VII. Fille adoptive. — Roman (fin) . . . . .	Olivier des Armoises.
VIII. Les livres récents d'histoire . . . . .	L. de la Rallaye.
IX. Les romans nouveaux . . . . .	J. de Rochay.
X. Chronique scientifique . . . . .	D <sup>r</sup> Tison.
XI. Chronique générale . . . . .	Arthur Loth.

Cette *Revue*, *Recueil international*, paraît par livraisons mensuelles de 192 pages, et forme à la fin de l'année quatre magnifiques volumes grand in-8°.

C'est un vaste répertoire où toutes les questions soulevées de nos jours à propos de Religion, de Philosophie, d'Histoire, d'Art, d'Éducation, de Science, etc., etc., se trouvent traitées, par les écrivains les plus autorisés et les plus estimés du monde entier, s'inspirant des idées exprimées dans le dernier congrès de Malines.

De plus, par une combinaison ingénieuse, tout nouvel abonné ou tout renouvellement, donnera droit à un bon à lot du *Crédit Foncier* (exposition) pouvant gagner un lot de 100 à 50,000 fr.

Tous les titres de cette émission sortis sans lots seront certainement remboursés à un minimum de 25 fr.

C'est donc une prime tout à fait exceptionnelle offerte aux abonnés de la *Revue du Monde Catholique*, prime qu'ils recevront immédiatement, moyennant un mandat-poste de 25 francs, montant de l'abonnement.

Les abonnements se paient d'avance, moyennant un mandat-poste envoyé aux éditeurs, MM. A. Vromant et C<sup>o</sup>, 3, rue de la Chapelle, à Bruxelles.

---

## Œuvres poétiques, spécialement recommandées

(en vente chez A. Siffer)

Foi et Poésie par JOSEPH SERRE	fr. 2,00
Élévations poétiques par RAYM. FÉVRIER	3,50
Le Poème de la Cloche, par RAOUL DE LA GRASSERIE	2,00
Harmonies chrétiennes, Poésies par JEAN CASIER	3,00
Poésies Eucharistiques, par JEAN CASIER	2,00

---

## UNE PRIME GRATUITE

Les abonnés du *Magasin littéraire* qui désirent leur portrait peint à l'huile n'ont qu'à envoyer franco leur photographie à l'artiste bien connu M<sup>r</sup> Dujardin, n° 66 rue Turbigo, à Paris, tout en justifiant de leur abonnement par la bande d'un numéro portant leur adresse.

La photographie étant détériorée n'est pas rendue; on doit indiquer la couleur du teint, des cheveux, des yeux et des vêtements.

Délai de la livraison du portrait un mois et demi à deux mois.

Il n'y a aucun frais à payer.

# AVIS.

A partir du mois de Décembre 1892  
la Librairie et l'Imprimerie de la maison  
A. SIFFER, seront transférées de la rue  
Haut-Port, 52 & 54, à la

**PLACE ST. BAVON**

(rue de la Croix, N° 2).

---

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs :

## HEURES DE LOISIR

(POÉSIES)

par **HECTOR DE NERVIE**

En vente : chez MM. ZECH et FILS, libraires-éditeurs,  
à Braine-le-Comte.

Prix : fr. 1,50 l'exemplaire.

---

## MAGAZIJN VAN IJZERWERK

### A. HEYNSSENS

HOOGPOORT N° 12 (vroeger GROENSELMARKT N° 18), GENT

Vuursteden. — Kachels. — Verwarmingstoestellen.

---

### Articles d'éclairage.

Lampes inexplosibles au pétrole et à l'essence. — Bougies ne décollant pas. — Mèches. Verres. Bougeoirs. Bobèches. Prismes, etc.

#### APPAREILS DE PROJECTION

POUR SÉANCES DE FAMILLES ET POUR L'ENSEIGNEMENT.

Photographies. Vues mécanisées. Préparations microscopiques.

Stéroroscopes, avec photographies sur papier et sur verre.

**J. BALLION-VERSAVEL**

Place de la Calandre, 8-9, GAND.

# Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

<i>De katholieke Organist.</i> Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaanschen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen. 4 <sup>o</sup>	fl. 4,25
<i>Handboekje</i> ten gebruike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang, vierde vermeerderde druk	fl. 1,75
<i>Leesboek voor het Contrapunt</i> , gr. 4 <sup>o</sup>	fl. 7,50
<i>Josef Maria Pignatelli.</i> Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der Sociëteit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeerderde druk	fl. 1,50
In linnen prachtband	fl. 1,90
<i>Wat is toch de Talmud? en wat is een Talmudjood?</i> Iets uit en van de verderfelijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROLLING, herzien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een nieuw voorbericht van den vertaler. 128 blz.	fl. 0,70
<i>De geheimen der Vrijmetselarij</i> , ontsluitd door LEO TAXIL. Een deel gr. 8 <sup>o</sup> van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen	fl. 7,90
In linnen prachtband	fl. 9,70
In halfchagrijn-lederen prachtband	fl. 10,20

Uitgave van de firma W. E. J. Tjeenk Willink, te Zwolle. — **Zwolsche Herdrukken**, onder redactie van Dr. F. BUITENRUST HETTEMA, N. A. CRAMER, J. H. VAN DEN BOSCH.

Onder dezen titel verschijnen de meest bekende en beroemde stukken uit alle tijdvakken der Nederlandsche letterkunde. De reeds verschenen nummers zijn zonder uitzondering door verschillende bladen en tijdschriften allergunstigst beoordeeld en niet alleen aan alle beoefenaars der Nederlandsche taal en letteren — incluso de leerlingen van gymnasia en hogere burgerscholen — maar ook aan alle liefhebbers van degelijke, echt vaderlandsche litteratuur krachtig aanbevolen.

De prijs van elk nummer is 35 cents ingenaaid en 60 cents gebonden.

Verschenen zijn: N<sup>o</sup> 1. **CATS' Spaanschheidinnetje**, uitgegeven door F. B. HETTEMA. — N<sup>o</sup> 2. **HOOFD'S Granida**, uitg. door J. H. v. d. BOSCH. — N<sup>o</sup> 3—4. **VONDEL'S Lucifer**, uitg. door N. A. CRAMER. — N<sup>o</sup> 5. **LANGENDIJK'S Wederzijdsch huwelijksbedrog**, door J. T. WINKEL. — N<sup>o</sup> 6. **Poëzie van Bilderdijk**, uitg. door R. A. KOLLEWIJN.

**Taal en Letteren**, onder redactie van Dr. F. B. HETTEMA, J. H. VAN DEN BOSCH, Dr. R. A. KOLLEWIJN, T. TERWEY en Prof. J. VERCOUILLIE.

Prijs per jaargang van 4 afleveringen fl. 3,60.

Bij E. J. BRILL,

OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,  
LEIDEN (Oude Rijn),

is verschenen en alom verkrijgbaar:

## SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

Dr L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs: fl. 46.—. fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

HENRI VAN DER MARCK, Roermond en A. SIFFER, Gent.

**Polemiek over Lodewijk van Nassau en Willem den Zwijger**, tusschen Prof. P. J. Blok, Hoogleraar te Groningen, P. Goedhart, Leeraar te Roermond en X. (Overdruk uit « De Nieuwe Koerier ») . . . . . fr. 1,25

**Lodewijk van Nassau en Willem de Zwijger**, Historische critiek van Prof. P. J. Blok, gecritiseerd, door X. . . . . fr. 1,25

**Bloemlezing uit Nederlandsche Dichters en Proza-schrijvers**, door A. Ruyten, Leeraar te Rolduc en H. Bartels, Leeraar te Roermond. 2 vol. ieder ongeveer 300 bladz. Per deel . . . . . fr. 2,60

**Mr. W. Bilderdijk, Het waarachtig goed**. Met inleiding en aanteekeningen door A. H. M. Ruyten . . . . . fr. 0,60

**Joost van den Vondel's Peter en Pauwels**. Treurspel in 5 bedrijven voor Inrichtingen van Onderwijs en Vereenigingen bewerkt en met aanteekeningen voorzien, door H. M. H. Bartels, Leeraar . . . . . fr. 1,25

**Practische Aanleiding bij de studie onzer Moedertaal**, door eenen Leeraar aan de scholen te Rolduc . . . . . fr. 1,25

ADVERTENTIËN zijn geene aanbevelingen. Het bestuur is daarvoor evenmin verantwoordelijk als elk ander Advertentieblad of gewoon Blad voor de ingezonden aankondigingen.

## DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE, 's Hertogenbosch.

- De Katholieke Illustratie verschijnt wekelijks met tal van platen fr. p. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.
- De Katholieke Missiën, maandelijks 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.
- Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Het huis **Cuperus en Zonen** verzendt **ONMIDDELIJK** een kilo thee en meer in 't binnenland, wanneer de bestelling vóór den laatsten trein inkomt; behalve op Zon- en Feestdagen.

Uit elke streek der wereld waar thee wast, zijn alle soorten voorhanden.



## WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

*Opgericht in 1679.*

HOFLEVERANCIER van H. M. de Koningin der Nederlanden. — Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Keizer en Koning van Oosterrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtemberg. — Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. — Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K. H. den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog van Mecklenburg.

## JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

300000 ouvrages en toutes langues : sciences, histoire, littérature, beaux-arts, livres à figures, incunables, manuscrits précieux.

*Envoi gratuit de catalogues.*

N<sup>o</sup> 282 Philologie. n<sup>o</sup> 290 Architecture, Sculpture, etc. N<sup>o</sup> 294 Finances. N<sup>o</sup> 295 Théâtre.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

## JOSEPH BAER & C<sup>o</sup>

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN, 300000 werken in alle talen der wereld, over schoone kunst, letterkunde, natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiegedrukken en kostbare handschriften.

*De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.*

De Firma koopt geheele boekerijen aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden,

# Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.  
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.  
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der « Häusliche Ratgeber » enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der Hauswirtschaft, Gesundheitspflege und Erziehung. Ausserdem wird in den Rubriken: « Gemeinnütziges, Häusliche Kunst, Fürs Haus, Getränke, Backwerke, Für die Küche » u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der « Arbeitsstube » werden Stick-, Strick-, Häkel- und Filetarbeiten veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im « Echo » kann jede Abonnentin kostenlos Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das « Feuilleton » ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer Reisebeschreibungen, Humoresken, Erzählungen und Gedichte veröffentlicht.

## LIBRAIRIE BARTH

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant des universités Belges, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

## BOEKHANDEL BARTH

te Aken.

In briefwisseling met de hoogeschoolen van België, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden tolvrij, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

Bij **Richard Reisberman**, boekhandelaar te Rotterdam, is verschenen :

## CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confœderatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)  
Carmel. discalceat.

Leydæ, A. D. 1658. Prijs fl. 2, fr. 4,20, tevens verschijnt iedere maand  
De Oud-Katholiek Godsdienstig maandblad, vrachtvrij per  
jaar fl. 2, fr. 4,20 (Buitenland fl. 2 1/2).

## Eau de Cologne.

Seule médaille d'or pour parfumerie. Amsterdam. 1889.

## J. C. BOLDOOT

Fournisseur breveté des cours de LL. MM. la reine des Pays-Bas, les rois de elgique, d'Italie, de Portugal et d'Espagne. AMSTERDAM.

Dépôts : Amsterdam, Singel, n° 92. — Rotterdam, Reguliersbreestraat, n° 42. — Rotterdam, Passage, n° 6. — Anvers et Bruxelles.

Eau de Cologne, Savon à l'eau de Cologne, Sedâp Malam, Duizend-bloemen geur, Eau de Hollande, etc., etc. Extraits concentrés. — Boldoots Eau de Cologne is de meest gezochte, om haar zacht en verfrisschend aroma, zij is bekroond met de gouden medalje te Parijs in 1879, te Melbourne in 1880, te Amsterdam in 1883, te Antwerpen in 1885, te Brussel n 1888.



**Flavius Josephus' Jüdische Alterthümer.** Uebersetzt von Prof.  
Dr. FRANZ KAULEN. 2. Auflage. 706 S. gr. 8°. Geh. M. 9. —  
(fr. 11,25) Bibliothekbd. M. 10,50 (fr. 13,10).

Das Werk enthält die Geschichte des jüdischen Volkes von Erschaffung der Welt bis zum Ende der Regierung des römischen Kaisers Nero, geschrieben von Flavius Josephus, einem vornehmen Juden. Fast auf jeder Seite finden sich für die historische Wahrheit der göttlichen Offenbarung indirect die glänzendsten Zeugnisse, namentlich das berühmte Zeugnis von der Person Jesu Christi (pag. 599.)... « Sehr grossen Nutzen kann das Geschichtsbuch des Josephus den Mitgliedern des Klerus sowohl beim eigenen Studium als bei Ausübung des Lehramtes bringen, und alle Gebildeten werden gern die biblische Geschichte, unter deren übermächtigem Einflusse sie erwachsen sind, durch die Darstellung des jüdischen Geschichtschreibers bestätigt und ergänzt sehen. »  
(Lit. Handweiser.)

Verlag von J. P. Bachem in Köln a. Rh.

---

**Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen**

K. Bes, <i>Hoofdbeginselen der Perspectief</i> , vooral ten dienste van hen die voor de hoofdake studeeren . . . . .	fl 1,90
R. Bos en J. Mulder, <i>De Natuurvriend</i> . . . . .	» 0,35
Prof. Dr. Is. van Dijk, <i>Het conflict tusschen Socrates en zijn volk</i> . . . . .	» 0,90
<i>Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School</i> , 5 <sup>e</sup> en 6 <sup>e</sup> deeltje, Serie A . . . . .	2 <sup>e</sup> druk à » 0,25
J. N. Valkhoff, <i>Premières Lectures Françaises</i> . . . . .	15 <sup>e</sup> druk » 0,60
J. N. Valkhoff, <i>Nouvelles Lectures Françaises</i> . . . . .	8 <sup>e</sup> druk » 0,80
W. H. Wisselink, <i>Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde</i> (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen) . . . . .	5 <sup>e</sup> druk » 0,25

---

Uitgave Gebr. BELINFANTE, Den Haag. — Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD, **Gedichten**. Prachtuitgave in geheel linnen band, met stempel, naar eene tekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter. — Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

**Vereenigde Dichtwerken** van Vrouwe MARIA VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE, geboren te Diksmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876). — 3 deelen, fl. 5. fr. 10,50.

Madelieven en avondlump . . . . .	ing. f. 1,50 geb. 1,90 fr. 4,—
Afzonderlijk : Najaarsvruchten en Winterbloemen . . . . .	» f. 2,10 geb. 2,50 fr. 5,25
Nieuwste gedichten . . . . .	» f. 1,60 geb. 2,— fr. 4,20

---

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt :

**DE CHRISTELIJKE KUNST**

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

**GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS en POURBUS,**

31 Staalplaten, met **Monografieën**, door P. GÉNARD, Prof. W. MOLL, AD. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4<sup>o</sup> formaat.

Tien afleveringen, elke van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

**Pianos Pleyel (Paris). — Pianos Gaveau (Paris.) —  
Pianos Blüthner (Leipzig)**

DEPÔT : L. DE SMET, RUE ROYALE, 99, BRUXELLES.

Réparation, Échange, Location. — Tous les pianos à queue de la maison Pleyel, Wolff & C<sup>ie</sup> ont le mécanisme perfectionné dit *double échappement*. — Pianos à queue : 2 grands modèles à cordes croisées, dits de concert; petit mod. à cordes parallèles; petit mod. à cordes croisées. — *Pianos droits à cordes obliques; idem à cordes verticales*. PIANOS D'OCCASION.

**H. A. M. ROELANTS**, te Schiedam, **De Werken van Joost van den Vondel**, door wijlen Jos. A. ALBERDINGK THIJM.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij intekening voor de **tien deelen**, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of min gebruikte bronnen, en dat daarvoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen

**G. C. VISSER**, Uitgever te 's Gravenhage.

VAN DER KULK, Levenswoorden, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
Id. Levenswerk, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
Id. gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
HOFSTEDE DE GROOT, Verjaardagboekje, voor meisjes, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
ROORDA SURINGAR, Vademecum voor geest en hart, Verjaardagboekje, in 4 talen, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
PAALMAN'S, Handleiding, voor houders en koopers van Effecten, 2 <sup>e</sup> druk	fl. 1,00, fr. 2,10

## CLICHÉS POUR IMPRIMERIES



Illustrations, Catalogues,  
Prospectus ou Publicité  
quelconque

à des prix sans concurrence.

**AUX ARTS HÉLIOGRAPHIQUES**

4, RUE VANDERMEULEN, 4,

PRÈS DE LA COLONNE DU CONGRÈS

**BRUXELLES.**

Succursale à Rio de Janeiro.

## FR. TH. IGNATIUS WELVAARTS,

Prior en archivaris der Abdij van Postel bij Arendonck (Moll).

Geschiedenis der abdij Postel, 7 platen	Fr. 5,00
Beersche processie naar Scherpenheuvel	1,00
Geschiedenis der Vrijheid Arendonck, 5 gravuren	3,00
Olmen, naar Postel's archieven	1,50
Postel'skerk en kandelaar, 9 gravuren	1,50
St-Jorisgilde van Reusel, 40 schildteekeningen	2,50
Kommetje van den H. Franciscus van Assisië, 1 plaat	1,00
Bijzonderheden van Helmond en Rikstel	1,50
Leven van den abt J. de Kort, prachttuitgaaf, 4 platen	2,50
Geschiedenis van Bladel en Neteters, 13 gravuren	3,00
Met den extra-trein naar Lourdes, 6 platen	1,00
Werbeek (Rethij), zijne kapel en bedevaart	1,00
Kapittel van Zalt-Bommel	2,00
Geschiedkundige bijdragen over Moll, 3 platen	3,00
Geschiedenis van Corsendonk (Oud-Turnhout), prachttuitgaaf, 2 zware deelen, met 15 platen	12,00

**BREITKOPF & HÄRTEL. Bruxelles. Montagne de la Cour, 45.**

### Abonnement à la lecture musicale.

- I.** Pour un mois fr. 2,50. Pour trois mois fr. 5. Pour six mois fr. 8. Pour un an fr. 12.  
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
- II.** Pour un mois fr. 5. Pour trois mois fr. 9. Pour six mois fr. 12. Pour un an fr. 18.  
Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
- III.** Pour un mois fr. 7. Pour trois mois fr. 13. Pour six mois fr. 20. Pour un an fr. 35.  
Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.
- IV.** Pour un mois fr. 9. Pour trois mois fr. 16. Pour six mois fr. 28. Pour un an fr. 45.  
Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.
- § 1. L'Abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception : 1<sup>o</sup> des partitions d'orchestre, 2<sup>o</sup> des méthodes et études pour tous les instruments, 3<sup>o</sup> des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc. — § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois. — § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.), comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois. — § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication. — § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour leur en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. — § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné. Catalogue à fr. 1,25.

**Vereinsbuchhandlung**  
IN INNSBRUCK.

**Boekhandelaarsvereniging**  
TE INNSBRUCK.

Kobler, P. Andreas S. J., Katholisches Leben im Mittelalter. Auszug aus Kenelm Henry Digbys « Mores Catholici : or, Ages of Faith ». 1<sup>o</sup> Deel 8<sup>o</sup>. 772 Blz. Prijs : fr. 8. Mk. 6.40. 11<sup>o</sup> Deel. 8<sup>o</sup> 890 Blz. Prijs : fr. 9.50. Mk. 7.60. 111<sup>o</sup> Deel 8<sup>o</sup>. 643 Blz. Prijs : fr. 7. Mk. 5.60.

Die Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung. Preis M. 1,20. fr. 1,60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1,20, fr. 1,60 und enthält 40 Predigten.

## Kunst, Kunstgewerbe,

Architektur,  
Kupferstiche, Handschrei-  
nungen,  
Kostüm- u. Waffenkunde.  
Städteansichten,  
Heraldik und Genealogie.

Grosses Lager von  
Büchern und Kunstwerken  
in allen Sprachen.  
Specialeataloge auf Verlangen  
gratis und franco.

**Karl W. Hiersemann**

Buchhandlung in Leipsig.

Angebote von Bibliotheken  
und werthvollen Werken  
stets erwünscht.

## Archaeologie, Numismatik, Americana, Ethnographie,

Geographie,  
Reisewerke, Bibliographie.

Grosses Lager von  
Büchern und Kunstwerken  
in allen Sprachen.  
Specialcataloge gratis u. franco.

**Karl W. Hiersemann**  
Buchhandlung in Leipsig.

Angebote von Bibliotheken  
und werthvollen Werken  
stets erwünscht.

## C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur  
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt : 1) Musik für kleines, 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung). 3) Harmonie und Militär-Musik. — Id. Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte. — Id. Streichinstrumente mit Pianoforte. — Id. Pianoforte-Musik, Orgel, Harmonium. — Id. Vocal-Musik. — Bücher über Musik. Inhalt : Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix.

(La Réd.)

## FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Preis p. Semester, Mk. 7,50 (fr. 9,50); behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting (illustratie) is in den regel uitmuntend.

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederland).

LEVERT ;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duizend af. — Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend. — Vooral aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquisetos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmuntend) door Aroma	70 »	Couchas finos	160 »
Patti	70 »	El Dio	225 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Preciose	425 »
Madras	100 »	Imperial	525 » enz.

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag

ADOLF VOGL

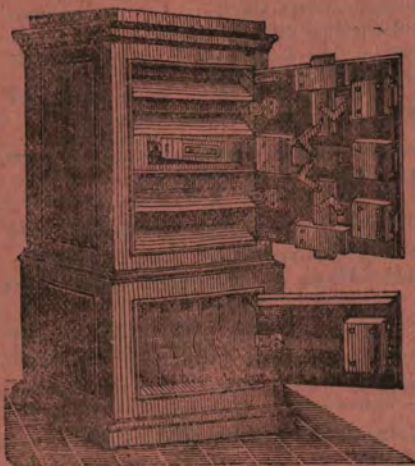
Anstalt für kirchliche Arbeiten,  
Innsbruck, Tirol.

Altäre, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühle im gothischen, romanischen und byzantinischen Style. — Heiligen-Statuen aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse. Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder. — Christus corpus mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze. — Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz echt versilbert und vergoldet, für Kirchenaltäre. — Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse, wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc. Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel gemalt mit und ohne Rahmen. — Heilige Gräber.

Nederlandsche Lectuur.

III. Directeuren of leden van leesgezelschappen en volksbibliotheken, boekenliefhebbers enz. worden in het bijzonder opmerkzaam gemaakt op de ruime voorraad Nederlandsche lectuur aanwezig in het magazijn van den boekhandelaar J. A. SLEESWIJK, N. HEERENGRACHT 7, Amsterdam.

☞ Cataloge op aanvrage gratis verkrijgbaar.



Maison fondée  
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent  
aux Expositions  
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE DE  
COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,  
Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent) GAND

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

10 fr. par an; Union postale : 12 fr.

## Principaux Collaborateurs

- L. AGUETTANT, à Lyon. — LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Bruxelles. — Le C<sup>te</sup> D'ARCHOT, secrétaire de légation, à Luxembourg. — Z. ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT, Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Lyon. — Le B<sup>on</sup> BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLOY, à Paris. — MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — Le C<sup>te</sup> ALB. DU BOIS, à Ecaussines. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — ALB. BORDEAUX, Ingénieur, à Thonon (Haute-Savoie). — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon. — La B<sup>onne</sup> DE BOUARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, à Paris. — Le B<sup>on</sup> RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, à Thonon. — FERD. BUET, à Paris. — CONRAD DE BUISERET, Secrétaire de lég., à Vienne.
- Le B<sup>on</sup> E. VAN CALOEN, Av., à Bruges. — Dom GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUÉR, Av., à Dinant. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Prof. au Collège N.-D. de Belle-Vue, à Dinant.
- G. DELACROIX, Av., à Bruxelles. — Le D<sup>r</sup> P. DEMADE, à Comines. — VICTOR DENDAL, à Nivelles. — CLÉMENT DENEUS, Av., à Gand. — MAURICE DESOMBLAUX, à Bruxelles. — JULES DESTRÉE, Av., Maicincelle-lez-Charleroi. — O.-G. DESTRÉE, à Bruxelles. — EUG. DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Rédacteur en chef de l'*Impartial*, à Gand.
- Le B<sup>on</sup> H. DELLA FAILLE d'HUYSSSE, Conseiller Provincial, à Gand. — Le R. P. OLIV. FERON, S. J., à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- A. GODDYN, Juge, à Gand. — RAOUL DE LA GRASSERIE, à Rennes. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude. — ALCIDE GUÉRIN, à Paris.
- MICHEL DE HAERNE, Av., à Gand. — ADOLPHE HARDY, à Louvain. — PAUL HAREL, à Echauffour (Orne). — Mgr de HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Juge, à Bruges. — Le Ch<sup>ez</sup> HEBBLYNCK, Docteur en Théologie, Professeur à l'Université de Louvain. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — J. HOYOIS, Av., à Bruxelles.
- Dom LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- Le B<sup>on</sup> KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Termonde. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — J. TER LINDEN, à Bruxelles. — FERD. LOISE, à Louvain.
- MAURICE MAETERLINCK, Av., à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — L. MERCIER, à Lyon. — L. MERMILLON, à Lyon. — J. MICHAËLIS, Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron de MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé-Doyen de Deynze.
- J. NOSSENT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V<sup>te</sup> C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges. — ERN. PÉRIER, à Anvers.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Morges, près Neuchâtel (Suisse). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, à Paris. — JOSEPH RYELANDT, à Bruges.
- L'abbé PROSPER SAEY, Curé de Hoorebeke-St<sup>e</sup> Marie. — ALBERT SAVINE, à Paris. — SCARSEZ DE LOCQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, Av., à Bruges. — JOSEPH SCHWARTZ, à Bruxelles. — JOSEPH SERRE, à Lyon. — Ed. VANDER SMISSEN, Av., à Bruxelles. — JOSEPH SOUDAN, à Gand. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. SUCHET, Missionn. du Sacré-Cœur, à Issoudun.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — Le R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambassade, à Vienne. — Le B<sup>on</sup> A. DE T<sup>r</sup> SERCLAES DE WOMMERSOM, à Bruxelles.
- HUGES VAGANAY, à Lyon. — EMILE VARENBERG, Cons. prov., Secrétaire du *Messager des Sciences Historiques*, à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur, à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand. — F. VINDRY, à Francheville (Rhône). — Ed. VLIETINCK, à Ostende.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

# LE MAGASIN LITTÉRAIRE

15 Novembre 1892

## SOMMAIRE

- I. Contradictions (p. 369) . . . MICHEL BODEUX  
II. Hors d'un Journal (p. 376) . C<sup>te</sup> D'ARSHOT  
III. *Rébecca* (p. 383) . . . . . HENRY BORDEAUX  
IV. La Passion Catholique : Une  
    âme princesse (p. 387) . . . POL DEMADE  
V. *Saint Jean de la Croix* (p. 399)  
    — *Désir* (p. 400) . . . . . JEAN CASIER  
VI. Lourdes. Un romancier natu-  
    raliste dans la cité de la  
    Vierge (p. 401) . . . . . ARMAND THIÉRY  
VII. *Four une que je sais* (p. 429). MAURICE DULLAERT  
VIII. *Les Mots* (p. 430) . . . . . L. AGUETTANT  
IX. Un souvenir de l'Estérel (p. 431) LOUIS BELMONT  
X. *Le Singe et les Allumettes* (p. 439) JULES ONRAET  
XI. Les Peintres du Peuple (suite)  
    (p. 441) . . . . . A. DUTRY  
XII. *Damme* (p. 450) . . . . . JANSSENS DE BISTHOVEN  
XIII. *Soirs rêveurs* (p. 451) . . . . GEORGES LEROY  
XIV. Petite Chronique (p. 452) . . . M. D. et J. R.











## NOËL BLANC

---

Pour Toi

### I

**N**OËL, c'est chaque année, comme une aube douce et symbolique qui se lève sur la ruine hivernale des choses et la frileuse mélancolie des êtres.

Aux arbres décharnés il promet des feuilles nouvelles, aux fleurs fanées de neuves corolles, aux cieux assombris un renouveau d'azurs.

Aux petits enfants, il fait scintiller l'avenir de tous les miroitements du sapin traditionnel, piqué de cierges et brillant de joujoux.

Au fond des collèges, il flamboie de tous les ors et de toutes les lumières de l'autel et chante l'imminente délivrance en la voix triomphale des orgues.

Aux jeunes hommes pensifs, aux rêveuses jeunes filles, il conte le *devenir* proche des fuyantes songeries.

Aux artistes, chercheurs d'Idéal et amoureux des Formes, il promet la Revanche sur les matériels abaissements et les hâtifs mercantilismes, refoulés enfin par les splendeurs du Grand Art Mystique.

A ceux qui n'ont point de souvenirs encore, il murmure l'Espoir ; à ceux qui n'ont plus d'espoirs il murmure le Souvenir.

A tous il dit : « Croyez » !

« Croyez, car le chétif petit être que ce jour rappelle, nu et grelottant dans une crèche, a gravi l'altier sommet d'où il domine le monde, par un chemin de brûmes angoissantes et de torturantes rocailles. »

« Vous dont la barque est balottée par la tourmente, songez au phare qui défie les rafales. »

« Vous qui tâtonnez dans la nuit, songez à l'étoile des mages qui se rit du brouillard. »

« Vous qui marchez dans les ronces, songez aux fleurs que le printemps proche effeuillera sous ses pieds. »

« *Et vous, adolescents, vous adolescentes qui vivez dans la solitude, songez à l'adolescente, à l'adolescent qui marche vers vous, et dont l'âme sœur déjà voltige autour de votre âme, impatiente et amoureuse.* »

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

## II

*Elle* s'était attardée, cet avant-soir de Noël, en une veille songeuse.

Au dehors la neige égrenait ses flocons — silencieusement; et d'intervalles par la cheminée geignait le vent plaintif.

Alanguissamment étendue dans un fauteuil, *elle* suivait de ses yeux mi-clos les bûches du feu, où se jouait le poème mobile et spectral des flammèches.

Songeuse, *elle* repassa sa vie — toute dorlottée d'affections, de prévenances et de soins.

Le bonheur l'avait, depuis son enfance, guidée par la main et la chimère du jour fut toujours pour *elle* la réalité du lendemain.

Et pourtant *elle* se sentait triste — d'une tristesse à pleurer.

Quelque chose lui manquait qu'*elle* ne savait définir,

mais dont l'absence lui laissait du vide dans l'âme et du noir dans l'esprit.

Doucement *elle* s'assoupit.

Et alors, parmi le vague durêve, il lui sembla soudain qu'une main prenait sa main dans une caressante étreinte et qu'une voix susurrant à son oreille des mots doux et révélateurs...

La voix disait : « De nos deux vies veux-tu faire une vie? veux-tu fiancer nos jeunessees aux lianes de l'amour? veux-tu que nous joignons nos rêves, nos illusions, nos désenchantements, tout ce qui en nous espère et souffre? je n'aurai plus de joie qui ne soit ta joie; tu n'auras plus de peine qui ne soit ma peine; je serai le bras sur lequel tu appuyeras ta faiblesse; tu seras l'épaule sur laquelle je me reposerai de mes lassitudes. »...

*Elle* s'abandonna de tout l'être à ce chant berceur; *elle* en écoutait encore l'écho langoureux quand deux lèvres se posèrent sur son front — très délicatement.

Brusquement elle tressauta — un peu de rouge aux tempes.

Au dehors la neige ne tombait plus; le vent s'était apaisé; dans la diaphanéité du ciel étincelaient les étoiles, et à l'église lointaine tintinnabulait lentement la Messe de Minuit.

Et, en une intuition subite, il lui apparut que cette petite cloche de village remémorant la grande aube chrétienne, sonnait pour *elle* aussi l'aube d'une vie nouvelle.

Toute inondée de neuve joie intérieure, *elle* se rejeta dans le fauteuil, et la tête tournée vers les étoiles, *elle* s'endormit — esquissant de ses lèvres roses un amoureux baiser...

FIRMIN VANDEN BOSCH



# LA PASSION CATHOLIQUE

## UNE AME-PRINCESSE (1)

(Suite)

### II. — La Chambre haute

Le souvenir... aussi beau que le rêve, plus poignant que la réalité..... (inédit)



VOUS pensez si je fus exact au rendez-vous. Le Prince et moi nous dinâmes donc ensemble en tête-à-tête. Un troisième couvert avait été posé à la gauche du Prince. La serviette blanche était marquée d'une grande initiale brodée en noir, qu'un bouquet de violettes de Parme posé juste au milieu m'empêcha de déchiffrer. De ce convive absent il ne fut point parlé et la causerie fut ce qu'elle est dans ces dîners d'hommes seuls et qu'aucun sourire de femme n'égaie : uniforme. Elle roula aussi naturellement sur la médecine et son enseignement à Paris. Je lui fis part de mes impressions, il me communiqua les siennes. Ses idées à lui avaient vu le feu de la pratique. Il avait entendu et vu et touché de ses mains et de ses yeux.

Je n'avais pas tardé à me faire cette remarque, moi que le démon de la Psychologie avait poussé là, que le Prince était, ce soir, nerveux et distrait et tout

---

(1) Voir le *Magasin Littéraire* du 15 novembre.

particulièrement quand ses yeux venaient à rencontrer — et c'était plutôt une recherche qu'une rencontre — le bouquet de violettes de Parme. Ce bouquet devenait une fascination pour nous deux au point que je n'y pus tenir plus longtemps :

— A Paris la mode en est toujours au printemps!

— Toujours! me répondit-il, plus étranger à ce mot que la montagne ne l'est à l'écho qu'elle répercute. Toujours!

— La mode et le cœur, continuai-je.

Il pâlit comme ceux dont le sang reflue violemment au cœur.

— Vous fumez, n'est-ce-pas? me dit-il comme heureux d'avoir rencontré cette diversion à son trouble; allons chez moi. (Et je vis luire dans sa main l'acier clair d'une toute petite clef.) Nous causerons. Je vous précède, ajouta-t-il, en se levant.

Et dans le couloir simplement crépi à la chaux, un véritable corridor de cloître qui menait de la salle-à-manger à son « chez lui », la clef sur la serrure et m'envoyant au fond des yeux l'éclair de son regard étrange — le Docteur avait en ce moment le visage plus pâle que la muraille — il acheva :

— Je vous reparlerai du bouquet.

Sa voix tremblotait.

Fascination de ce pauvre bouquet de violettes de Parme! Le Prince n'était plus maître de lui.

Je m'attendais à tout en entrant chez cet homme extraordinaire, et cette attente de quelque chose d'inouï et d'inattendu jusqu'alors m'empêcha de demeurer médusé sur le pas de l'appartement qu'il venait de m'ouvrir, mais je me trompais encore. Ce que j'avais sous les yeux était plus beau que mon rêve et j'emportai de cette vision et de cette nuit magiques comme le souvenir de ces fêtes associées de Villiers de l'Isle-Adam : les souterrains des Cités-Mortes et la maison de Menlo-Park.

— La chambre haute, dit le Prince par manière d'introduction, en refermant la porte derrière nous.

Le Docteur D... (on me pardonnera de taire son vrai nom, ignoré du reste de tout Paris) était décidément un Prince.

Il me fut impossible, dès le premier coup d'œil jeté autour de moi, de ne pas songer à quelque merveilleux Versailles, plus petit que l'autre, puisqu'il tenait ici tout entier dans une salle, mais plus intensément artistique et faisant plus penser que ce grand Versailles que j'avais visité quelques jours avant, en compagnie des ombres magnifiques de Louis XIV et de Napoléon.

Une lumière blanche, légèrement teintée de vert, répandait par toute la chambre haute comme une douceur infinie d'après-midi d'automne, plutôt reposante que joyeuse. A droite et dans le fond, une large cheminée à manteau coupait l'angle droit du vaste quadrilatère que formait la salle. Un gigantesque bûcher de bois qui faisait feu de toutes ses étincelles rouges, comme une pièce d'artifice, crépitait en s'écroulant sur une grille de cuivre. Devant l'âtre, la tête tournée vers la flamme et allongée sur ses deux pattes, sommeillait sur une peau de lion un Saint-Bernard de la plus éblouissante blancheur, comme s'il s'était taillé sa profonde toison dans la neige de ses blanches montagnes, et ce blanc gardien du feu faisait penser à quelque prêtresse de Vesta se survivant dans cette symbolique métempsycose.

A notre entrée il releva la tête, la tourna lentement pour nous regarder et reprit sa pose hiératique, guère plus turbulent que les deux sphinx de marbre noir qui maintenaient au travers de leurs gueules ouvertes les chenets de cuivre de la cheminée.

Le plafond très élevé et du plus merveilleux travail, un plafond d'une pièce, et d'une matière qui me parut

de l'acier dépoli, étalait au dessus de nos têtes sur son bouclier de fer fantastique les huit bas-reliefs de l'histoire d'Achille de Rude, tandis que sous nos pieds s'étendait la moelleuse épaisseur d'un de ces voluptueux tapis de Smyrne qui me font ressouvenir de ces sols si doux et si étouffeurs de bruits des vieilles sapinières.

Ce qui me frappa d'abord, dès que j'eus fait quatre pas dans la chambre haute, ce fut de n'y voir, contrairement aux habitudes modernes, ni fenêtres ni portes. Il m'eût été impossible de retrouver dans la muraille la porte par laquelle nous étions entrés. Cette observation me causa la plus vive surprise. Le Prince s'en aperçut et ne me laissa pas le temps d'une parole.

— Vous êtes mon prisonnier, me dit-il en souriant.

— Sur parole !

— Et de toute façon, mais soyez sans inquiétude....

— Je n'en ai pas, je vous assure....

— Je traite bien mes prisonniers et je leur accorde toujours les honneurs de la guerre.

Ce disant il me tendit une mignonne corbeille japonaise cloisonnée et je n'eus que l'embarras du choix entre les blondes cigarettes égyptiennes, les turques noires et opiacées, les havanaises de la couleur des noisettes et tentantes comme elles ou le paquet rose aux armes de la République, toute la Flore des tabacs exotiques et indigènes. J'en pris une française un peu par goût et beaucoup par courtoisie pour mon hôte qui jeta son dévolu sur une Javanaise et me dit :

— Je suis cosmopolite, éclectique et je prends mon bien où je le trouve.

Sur une table basse entre deux ganaches le café fumait dans de fines tasses de vieux Chine.

Le Prince silencieux m'indiqua du geste une des ganaches et s'assit dans l'autre.

J'allumai lentement une cigarette et j'examinai la salle.



Le lustre qui épandait sur nous sa si tranquille lumière était une pièce de ferronnerie Renaissance du plus admirable travail. C'était une hydre mythologique aux sept gueules; une monstrueuse épée de bronze vert qui lui passait au travers du corps et lui servait de tige, la retenait suspendue au plafond; dans chacune des sept gueules formidablement convulsées éclatait le fil de platine en forme de langue et rougi d'une lampe électrique, un velum de gaze verte, accrochée aux ailes large étendues du monstre vomisseur de feu, adoucissait en la tamisant la crudité de l'éblouissante et froide lumière.

— Une prison idéale! dis-je au Prince en jetant les yeux autour de moi.

— Y en a-t-il de ces prisons-là?

— Celle-ci!

— Celle-ci?... Celle-ci! me répondit-il avec un soupir qui fit se hausser sa poitrine d'une pièce. La plus délicieuse prison du monde est toujours une prison... Monsieur — et s'adoucissant soudain — pardonnez-moi une question, mon ami. Connaissez-vous un supplice plus atroce que celui des Vestales ensevelies vivantes?..

Après un instant de silence :

— Je cherche.....

— Et vous ne trouvez pas.

— Peut-être.

Je me ressouvenais des sanglots du Prince le matin même au pied de l'autel.

— Les Vestales asphyxiaient dans leur tombe de pierre.

— Et vous, Prince, vous vivez, n'est-ce pas?

— Je vis.... emmuré dans mes souvenirs..., et il appuyait très lent sur ces syllabes de tout le poids de sa pensée, les yeux pleins de regards illimités.

J'entendais au lointain de ces paroles monter déjà la marée des larmes, mais c'était une âme forte et ces âmes n'essuient jamais une défaite sans avoir tenté une

victoire. Il opposa donc le granit de sa volonté à cette marée montante. Digue inutile. Les larmes ! oh ne croyez pas que c'est de la faiblesse ; quand nous nous imaginons ne plus rien pouvoir, nous pouvons encore par cette toute-puissance des larmes. Les larmes, n'est-ce pas souvent, pauvre femme, votre seule puissance, mais votre puissance, Omphales qui faites plier nos genoux d'Hercules autant parce que nous vous avons vu pleurer que parce que nous vous aimons ? Ne sont impuissants en ce monde que ceux qui ne savent pleurer.

Ceci, me dit le Prince, les bras croisés, la tête baissée sur sa poitrine, ceci est mon tombeau, le tombeau des souvenirs.

La marée des larmes montait un peu plus.

— Lisez-vous Villiers de l'Isle-Adam ? me demanda-t-il en manière de diversion. Et il venait de redresser une tête fière et encore impassible.

Il lutte bien, pensais-je tout bas ; mes regards dans ses yeux à lui qui étaient bien un peu plus humides que tantôt, mais absolument calmes et toujours énigmatiques.

— Beaucoup !

— Alors vous connaissez *La Torture par l'Espérance* !

Et il se leva pour me chercher les *Nouveaux Contes cruels* du grand écrivain.

Il revint avec un volume à reliure funèbre de peau de chagrin noir semé de larmes d'or et tout en feuilletant le livre :

— Je connais plus cruel que la Torture par l'espérance !... le supplice par le souvenir... et ceci n'est point un conte, hélas ! Il y a peu de romans aussi tristes que la vie réelle et il y a des réalités plus poignantes que les plus mauvais rêves.

Il était debout quand il prononça ces paroles, un peu penché sur le livre, il redressa la tête, rejetant

les épaules comme s'il eût voulu en secouer un poids invisible et regarda en face de lui.

Il y avait là contre la muraille quelqu'un qui le regardait aussi, fixement, une jeune femme... vivante. Une minute je la crus vivante. Elle tenait à la main gauche et à hauteur de poitrine une corbeille de violettes de Parme et en offrait un bouquet de la main droite, mais le raccourci de ce bras droit qui vous tendait des fleurs était si prodigieux que mon premier mouvement, — si je m'étais trouvé soudainement en face de cette femme — eût été de tendre la main. Et ce n'était qu'un portrait, le chef-d'œuvre de... (1). Ma pensée se reporta à l'instant au bouquet de violettes de Parme que j'avais vu à table posé sur le couvert du convive absent.

Sa femme! pensai-je.

Mais non. La chambre haute me donnait la plus intense des émotions artistiques, mais je n'entrevois, derrière tous ces beaux nuages couleur de rêve, pas la moindre éclaircie qui me fit pressentir la femme — ce ciel bleu qui nous donne l'impression de l'autre... par son mirage — et cependant le prince avait entouré ce portrait d'une si amoureuse recherche d'art, que cette recherche en eût été inexplicable sans l'amour lui-même. Et ces intrigantes violettes?

Ce portrait était merveilleusement encadré, car c'était encore de l'art ajouté à de l'art que ce cadre formé de quatre guirlandes de bouquets de violettes de Parme sculptées et peintes avec une minutie et une fraîcheur infinies. On respirait réellement le parfum dans la chambre comme si ces fleurs eussent été de vraies fleurs vivantes. Un rideau de mousseline noire, semée de très

---

(1) Nous avons promis de taire le nom de l'artiste et il est mort d'ailleurs avant d'avoir pu signer son chef-d'œuvre. Dans un siècle ce sera un beau sujet de discussion pour la critique

petites mais très brillantes étoiles d'or, et d'une minceur et d'une transparence de toile d'araignée, attaché sur le côté gauche permettait de couvrir ou de découvrir la toile; — et le souci artistique ne s'arrêtait pas encore. Ce portrait, au lieu d'être appendu par le haut bêtement, comme le sont tous les immobiles tableaux, l'était par le côté. Il se mouvait à la façon d'un volet et, comme il était placé ce soir-là, la flamme des bûches flambantes tombait obliquement sur lui et l'animait d'une vie extraordinaire. Si peu qu'on fixât cette jeune femme, on croyait voir ou l'on voyait (de quelle expression se servir?) se soulever et s'abaisser cette noble poitrine de femme, contre laquelle le rêve couche toujours un enfant petit ou grand. Enfants! contre le sein d'une femme, ne le sommes-nous pas tous et toujours?

Jeune femme, ai-je dit. Il me parut qu'elle était cela. L'artiste l'a représentée en pied. C'est une blonde, svelte et un peu frêle, aux joues d'un incarnat de rose meurtrie, aux yeux bleus avec ce regard d'au-delà la vie des désireuses que rien n'a comblées des demi-félicités du temps et qui rêvent de félicités entières et complètes qu'elles voient par delà cette terre et dont elles commencent de jouir par les yeux; créature si douce, si affectueuse, qu'on ne songe pas à lui demander si elle est belle et qu'on se jetterait dans ses bras pour l'unique raison d'être plus près de son cœur. Pas un bijou ne détonne sur sa robe d'un bleu gris d'ardoise, toute unie et simple comme la robe d'une Grecque, mais à traîne, et qu'elle porte, ma foi, comme une altesse royale porte l'hermine. Et quel besoin aurait-elle donc de bijoux, cette femme au front de laquelle resplendit le plus beau diamant du monde : la jeunesse?

X..., le peintre qui eut ce jour-là le génie de la femme, avait allumé sur ces lèvres la flamme pâle d'un sourire, ce sourire si poignant sur certaines lèvres, mais si adorable sur les lèvres heureuses.

Enfin, dernière intrigue, la jeune femme portait accrochée sur l'épaule gauche une croix rouge comme une croisée ou une chevalière du Temple qu'elle aurait pu être.

Et je regardai le prince et je les comparais. Il possédait, lui, ce qui lui manquait à elle, la force capable de soutenir l'amoureuse ascension de cette clématite dont la tige volubile montait dans le bleu du ciel : la force et la puissance de vivre. Qui sait si ces deux êtres, le Prince et cette jeune femme, ne s'étaient pas aimés ! A eux deux ils devaient si parfaitement constituer cette magnifique unité humaine qu'on rêve pour l'Amour.

« Il y a peu de romans aussi tristes que la vie réelle et il y a des réalités plus poignantes que les plus mauvais rêves. »

Ces paroles continuaient de me tinter aux oreilles comme un glas, celui des morts.

Le Prince ne regardait plus le portrait aux violettes de Parme.....

Au bout de la salle, opposé à celui où nous étions assis, près de l'âtre et du côté où devait se trouver, je suppose, l'invisible porte d'entrée de cette chambre haute, sur le lambris de chêne de la muraille, se dressait un Christ de marbre blanc de grandeur naturelle, à ras du sol, de façon qu'un homme de taille ordinaire eût pu sans peine, Dieu me pardonne ! embrasser son divin visage.

Le Prince, qui ne regardait plus le portrait, contemplait le Christ.

Je n'en doutais plus à présent, cet homme avait parcouru la voie douloureuse et il aboutissait logiquement où doivent aboutir tous ceux que la vie trahit, insulte, flagelle et couronne d'épines, au calvaire, ce calvaire qui n'est pas encore le ciel, mais qui est déjà au dessus de terre.

Nous nous taisions l'un et l'autre, non du précieux silence de ceux qui s'aiment, mais de cet asphyxiant silence de ceux qui s'ignorent encore et sentent le besoin de se connaître.

L'air était plein d'énigmes et « pour ne pas entendre nos pensées, nous parlâmes, eût dit Péladan, éteignant un peu le bruit de notre cœur sous le bruit des mots. »

— Quel Christ! dis-je en me levant de mon fauteuil et m'avançant vers le crucifix pour le voir de plus près.

— Il est de S... de Bologne, me dit le Prince qui m'avait suivi. C'est un des beaux morceaux de la statuaire italienne. Voyez-vous là sur les pieds, près des clous, la signature de l'artiste?

— Quel endroit pour signer de son nom!

— Il signait son œuvre au moment où nous entrions dans son atelier et il nous reçut le ciseau en main, aux pieds de cette croix, à genoux.

— Comme Fiesole.

— Et il demeura à genoux tout le temps que nous débattîmes le prix, sans se déranger et continuant à petits coups de ciseau de graver son nom dans le marbre. Que lui importait? En somme nous ne donnions que du pain à qui se donnait l'immortalité.

— Et peut-être mieux. Pour créer une telle œuvre il faut éperduement aimer son modèle.

— Sans doute. Voyez donc le mouvement de ces bras. Le Jansénisme, ce scélérat de Jansénisme, avait déshonoré les bras du Christ en les clouant à la croix verticalement dans un geste de malédiction.

— On jurerait, ma foi, que l'artiste, comme le Saint François de Murillo, a eu les bras du Christ autour du cou et qu'il a dû faire à son Dieu, pour réaliser son rêve de marbre, la surhumaine violence de désenlacer les bras qu'il se sentait autour du cou et de les repousser doucement, et qu'ils sont là immobilisés pour une heure dans le marbre.

— Et qu'il leur reste leur désir d'enlacement.

— Comme cette bouche entr'ouverte et tout marbre froid qu'elle est crie haut les angoisses d'une inextinguible soif! Nous avons vu, nous autres, des bouches assoiffées sous le dessèchement des fièvres, c'est bien cela, mais ici c'est du divin. Vîtes-vous jamais un cadavre de cette splendeur? Tenez-là — et le Prince me montrait la poitrine du Christ avec sa plaie béante — l'âme en s'en allant a laissé dans cette chair plus que l'attestation ordinaire d'immortalité qu'elle laisse à tous les cadavres que nous avons déchiquetés dans les amphithéâtres, ici ç'a été une protestation de la vie contre la mort, quelque chose comme : Tu me l'as pris, je te le reprendrai.

Le Prince avait raison et, particulièrement sous la lumière vert-pâle qui tombait sur toutes choses, à cette heure, dans la chambre haute, on sentait que la vie devait reprendre ce cadavre et qu'elle le reprendrait, et l'artiste avait si puissamment, avec du marbre, rendu cette vérité de la résurrection dans trois jours que le corps de Jésus-Christ en était demeuré lumineux de vie.

— Oh! cette Italie, murmura le Prince à mi-voix, avec un soupir, comme s'il eût été le Titan fatigué d'un Atlas de souvenirs à porter sur ses épaules.

— Pays de foi.... Pays d'art, dis-je. La terre qui produit les martyrs et produit les artistes.

— Partout le mystère du sang.

— Et du sacrifice.

— Vous me faites ressouvenir de cet Hello qui me disait un jour : « Tout chef-d'œuvre est nécessairement un sacrifice » (1). Artiste et martyr, une belle page, monsieur le penseur, à ajouter au *Traité des Sacrifices* de de Maistre. Vous l'écrirez... voulez-vous?

---

(1) HELLO, *Style*, p. 110.

— J'essaierai, c'est tout ce qu'on peut après de Maistre.

— Et je la mettrai ici près. J'aurai de cette façon des reliques d'artiste et de martyr, et je serai votre témoin à tous deux...

Et il y eut, entre nous, un moment de solennel silence et le Prince continua :

— Vous êtes catholique, monsieur, les reliques de la *Dernière martyre* sont là.....

Le Prince m'indiqua du doigt, sur la muraille à gauche de la croix, une stèle de marbre noir couverte de cette désespérante écriture hyéroglyphique dont j'avais vu de si curieux échantillons au Louvre. Sans me laisser le temps de placer un mot, sans explication, il fit tourner la pierre sur elle-même comme le volet d'une fenêtre ou d'un tryptique, et de derrière la stèle apparut un bas-relief du même métal étincelant que la voûte de la chambre et qui représentait le Pélican s'ouvrant la poitrine pour donner son cœur à manger à ses petits — cette sublime histoire niée par les naturalistes, mais à laquelle croiront éternellement tous ceux qui, sans être pélicans, auront donné à manger de leur cœur... Un seul petit plongeait son bec dans la poitrine de sa mère.

Le Prince ouvrit, à l'aide d'une clef, cette fois, qui s'adaptait précisément au trou béant dans la poitrine de l'oiseau symbolique; le pélican s'ouvrit tout large comme les deux battants d'une porte. Un reliquaire, je l'appelais déjà de ce nom, apparut dans l'éblouissement d'un tabernacle d'or dissimulé dans l'épaisseur même de la muraille. Le Prince souleva le couvercle du reliquaire qui était tout entier en platine et recouvert sur toutes les faces, comme la stèle, de caractères égyptiens.

Dans l'intérieur du coffret doublé d'un satin d'un blanc de neige, il y avait ces deux choses : un verre brisé dont les tessons étaient tâchés de sang et un



ovoïde d'or de la grosseur d'un fort poing d'homme autour duquel était ciselée une couronne.

— Le cœur d'une femme, d'une sainte, d'une martyre, me dit le Prince, un genou en terre et prenant l'ovoïde d'or dans ses mains qui se prirent à trembler comme les mains du jeune prêtre qui tiennent pour la première fois le corps de Jésus-Christ.

Quand nous eûmes rassasié nos yeux de ces mystérieuses reliques, il replaça le coffret derrière la stèle de marbre noir et il me raconta devant ce tabernacle d'or, demeuré entr'ouvert, cette histoire d'*Un baptême de sang*, dont il n'avait été, disait-il, que le témoin muet, mais dont il voulait que je fusse le bollandiste et l'hagiographe, parce que, et c'étaient ses propres mots « il importait à la gloire de Dieu que cette page des actes des martyrs fût clamée à la face du monde ».

J'avais repris ma place dans le fauteuil, lui était resté debout et il me raconta cette histoire debout allant et venant. Le Prince n'était pas un conteur, sa phrase manquait de cette majesté calme que donne à la pensée l'ampleur sereine du fleuve qui descend de ses sourcilleuses sources pour aller majestueusement tranquille par les pentes sans fin de ses versants jeter ses eaux droit à la mer; sa phrase était au contraire compliquée à l'extrême, elle sortait de ses lèvres tumultueuse comme le torrent de la montagne, se tordait à tous les tournants de la pensée, se gonflait en route d'incidents qu'elle entraînait avec elle comme une trombe de graviers. Rester froid ou immobile devant elle, impossible; elle vous emportait, le torrent roulait émiettant les rocs qui s'en allaient en poussière sous cette fulminante puissance de l'enthousiasme, et puis c'était tout et cela finissait par un ruisseau très pur ouvrant son naïf œil pur sur le ciel bleu... Non, le prince n'était pas un conteur, mais un penseur, et il obligeait à penser. Ce que j'aime par dessus tout, dans les histoires, ce sont ceux qui les

racontent, et il me passionnait, cet homme qui me donnait l'histoire d'un autre pour m'empêcher de lui demander la sienne, cette histoire d'un autre que je ne fais que répéter ici, comme l'écho répète en l'affaiblissant la tonnante clameur d'une cataracte.

Cette histoire était vraiment belle comme il me la conta cet inoubliable soir du Jeudi-Saint, jour bien choisi pour un pareil récit.

*(La suite au numéro de Janvier.)*

POL DEMADE





## LE PAYSAN MORT

---

**T**EL, pour dormir, parfois, à midi sur le dos  
A l'ombre d'un pommier il se couchait dans l'herbe  
Les yeux paisiblement sous la paupière clos,  
Et couvrant de ses bras sa poitrine superbe,

Tel, pour mourir, le vieux paysan s'est couché,  
Tel, à l'ombre du toit de sa vieille demeure  
Sur son lit vénérable il dort, endimanché,  
Ayant l'air de vouloir se lever tout à l'heure.

Mais non; car son sillon ici-bas est fini,  
Ses enfants ont des fils et sa moisson est belle :  
Tout ce qu'il a semé, le bon Dieu l'a béni  
Et son grenier est plein pour la vie éternelle.

D'ailleurs, comme le bœuf à la fin des labours  
Fatigué de marcher par la glèbe profonde,  
Voici qu'il commençait à trouver un peu lourds  
A trouver un peu longs les labeurs de ce monde.

Depuis surtout, depuis qu'avant lui dans la mort  
La mère de ses fils, hélas! s'est endormie,  
Il a trouvé mauvais plus d'une fois le sort  
Et rêvé de la tombe ainsi que d'une amie. —

Pour ne s'éveiller plus, il dort donc cette fois.  
Ses enfants l'ont vêtu de ses habits de fête,  
Et, les doigts enlacés d'un chapelet de bois,  
Il dort dans la fierté de sa tâche bien faite. —

Il dort. Le ciel est bleu comme l'eau d'une mer.  
Sachant qu'un laboureur va s'endormir en elle  
La terre que l'été baigne de soleil clair  
Exhale une allégresse auguste et maternelle.

Les arbres du verger ont des lueurs au front  
Et dans leur ombre calme et fraîche, sur l'enclume,  
Les faucheurs aux bras nus battent leurs faux en rond  
Et le toit des maisons dans l'or de midi fume.

Les épis encor verts palpitent vaguement  
Et l'haleine des blés qui semble une prière  
En remous étouffés envahit par moment  
La chambre où le vieillard dort sa sieste dernière.

LOUIS MERCIER



## PAROLES DU SOIR

---

### *Une voix*

**P**OURQUOI les soirs sont-ils tristes comme des femmes,  
Ayant des pleurs d'argent au fond de leurs yeux noirs?  
Pourquoi les soirs ont-ils des afflictions d'âmes,  
Et les vents des sanglots de cœurs navrés, les soirs?

Pourquoi les yeux des soirs pleurent-ils des étoiles?  
Pourquoi, quand l'Orient se revêt de lilas,  
La lune semble-t-elle un navire sans voiles,  
Un navire sans mâts, chargé d'adieux, et las?

Le firmament des soirs ressemble à la coupole  
D'un temple obscur où des funérailles se font,  
Car l'on y sent flotter l'odeur morbide et molle  
Des vieux encens mêlés à la cire qui fond.

Pourquoi? — Pourquoi dans leur ténébreuse demeure  
Les Angelus ont-ils de si dolents émois?  
Et qu'est-ce donc qui prête, ô cloches, à cette heure,  
Des intonations humaines à vos voix?

O soirs doux et pensifs comme des yeux de femmes,  
Quels chagrins font pleurer votre azur douloureux ?  
Derrière vos douleurs se cache-t-il une âme,  
Soirs maladifs, soirs larmoyants, soirs langoureux ?

### *Des voix*

Ils sont tristes, les soirs, de toutes les tristesses,  
De tout le navrement que le jour leur a fait,  
Comme le front des morts reflète les détresses  
Et tous les désespoirs que la vie étouffait.

Dans les larmes des soirs pleurent toutes les âmes  
Et tous les cœurs fêlés pas les douleurs d'un jour,  
Ames faibles d'enfants, cœurs fragiles de femmes,  
Ames et cœurs de tous ceux qui pleurent d'amour!

Oh ! la lune voguant là haut, à la dérive !  
Combien, vers les départs qui ne reviendront pas,  
D'adieux ouvrant des bras défaillants sur la rive,  
Combien d'adieux lui font cet air de vaisseau las !

Combien de deuils pleurant, à genoux, près des bières,  
Combien de requiems berçant des rêves morts,  
Ont imprégné les cieux d'un relent de prières,  
Comme un temple où l'on vient d'ensevelir des corps !

Oh ! les cloches rythmant leurs lentes élégies,  
Combien de glas leur font ce timbre sanglotant !  
Combien aux clochers bleus rêvent de nostalgies  
Pour que les Angelus aient l'air de souffrir tant !

LOUIS MERCIER



## VOX AB ALTO

---



CLATANTE, sereine, énorme, inaccessible,  
La Vierge Himalaya, majestueusement,  
Vers l'azur étoilé de la nuit impassible,  
Elève sous les yeux son resplendissement.

Or l'Himalaya règne entre toutes les cimes,  
Plus de vingt monts vêtus comme elle de cristal  
Découpent à ses pieds leurs statures sublimes,  
Comme des bas-reliefs autour d'un piédestal.

Rien ne met une ride à sa face éternelle  
Et n'altère la paix de ses traits souverains :  
Pour y monter, l'éclair fatiguerait son aile,  
Et l'ouragan ne lui va pas jusques aux reins.

Quelquefois cependant une mélancolie  
Obscurcit la clarté de son visage blanc  
Et de la profondeur de sa gorge polie  
On entend s'élever comme un murmure lent.

— Azur, qui donc es-tu? Béantes solitudes,  
Déserts du firmament silencieux et froids,  
Qu'êtes-vous donc? Et d'où vient que vos altitudes  
Projettent sur mon front calme de tels effrois?

— Etoiles qui roulez sur ma tête, en silence,  
Etes-vous un troupeau de chamois blancs qui fuit?  
Etes-vous un essaim d'aigles qui se balance,  
Un vol de ramiers d'or tournoyant dans la nuit?

— En vain pour épier ces choses inconnues,  
Pour entendre le mot que la Nuit ne dit pas,  
J'ai voulu m'élever, seule au dessus des nues  
Jusqu'à ne plus savoir si la terre est en bas.

— Pour lire ce qu'écrit la main de l'Invisible  
Depuis des millions de siècles, vainement  
Je regarde le soir ouvrir comme une bible  
Les pages de saphir du divin firmament.

— La Nuit sourde, gardant son énigme pour elle,  
De ses lèvres n'a pas encor rompu le sceau,  
Et depuis qu'anxieuse en son livre j'épelle,  
Hélas! je n'en sais pas plus long que l'arbrisseau.

— Quand parleras-tu donc, ô silence de pierre?  
Quel Verbe foudroyant, ô Nuit au front obscur,  
Pour montrer l'Inconnu qui se cache derrière,  
Fera crouler enfin ce taciturne azur?

LOUIS MERCIER



## POURQUOI JEANNE D'ARC N'A PAS ENCORE DE POÈTE.

---

**P**EU de figures dans l'histoire semblent faites pour inspirer la poésie à l'égal de Jeanne d'Arc. Beaucoup de poètes l'ont chantée : cependant on peut dire qu'elle n'a pas encore de poète.

D'où vient donc qu'à la gloire de la sainte Pucelle, manque une poésie sincère, grande, originale, — tranchons le mot, un *poème français* ?

On a coutume de répondre à cette question par des considérations pédantesques, dont la valeur est celle des *Cours* et *Manuels de Littérature*, auxquels on les emprunte. En France, on a peu de goût pour la méthode historique, seule capable de vivifier l'enseignement : peut-être cet article éclaircira-t-il un peu l'origine d'une telle prévention.



L'histoire a un double objet : ce que l'homme a pensé, et ce qu'il a fait ; elle est l'histoire des idées, et l'histoire de la politique — au sens athénien de ce mot. — Il y a dans la marche du monde deux mouvements parallèles, l'un intellectuel, l'autre social : pourquoi traiter l'histoire des lettres et des arts en science indépendante, quand elle n'est qu'une partie de science,

distincte sans doute, mais incomplète par elle-même autant que nécessaire à l'ensemble?

L'histoire littéraire va donc nous fournir un élément de solution, que nous compléterons par l'étude des transformations politiques...

Au point de vue littéraire, le poème de Jeanne d'Arc nous apparaît comme le thème épique par excellence de la nation française. Or une donnée épique ne peut être interprétée qu'à certaines conditions, lesquelles sont encore irréalisées.

Mais je supplie le lecteur de ne pas prendre le mot d'épopée au sens conventionnel que lui attache l'Ecole Normale de Paris. En usant de ce terme, je ne prétends que transcrire un substantif grec dont l'acception la plus usuelle fut celle de parole. Les poèmes qui portent le nom du divin Homère étaient bien vraiment une « chose dite », une parole. Ç'a été la parole de la Grèce. Depuis qu'elle fut proférée, les Hellènes se sentirent à jamais une famille privilégiée, le peuple de toute culture, pour qui le reste du monde était la Barbarie, comme les peuples idolâtres furent pour les Hébreux la Gentilité.

L'Odyssée et l'Illiade, preuves magnifiques du génie humain, ont le tort d'avoir été érigées, par la suite des siècles, en modèles et préceptes. Il fut donc convenu que ressembler à Homère marquerait, en outre du talent, une grande originalité...

— Nous voilà bien loin de Jeanne d'Arc?... — J'arrive à Dante, car je ne veux pas qu'on me chicane sur le mot d'épopée, dont j'aurai encore à me servir. Il a été appliqué à un certain nombre de poèmes, qui sans doute en sont dignes. Mais en parlant d'une épopée de Jeanne d'Arc, je donne à ce mot un sens fort étendu qui convient non à un type, ou, pour parler ancien, à un « genre » littéraire, mais bien à une



sorte d'état de la poésie, défini par la manière d'un génie et sa situation dans l'histoire. Inutile, par conséquent, de citer Virgile ou Tasse, leurs œuvres ne différant pas très sensiblement du type homérique; de même, Milton ni Klopstock ne sont en cause, avec leurs chants essentiellement propres à eux-mêmes, lyriques si l'on veut, et personnels, mais en tous cas hors de l'état poétique à définir.

Pour Dante, c'est autre chose. Assurément ce fut par une volonté de son génie qu'il transporta la scène dans l'autre monde : mais ce génie était celui de ses contemporains et de son pays.

La république chrétienne où vécut Dante avait retenu de l'antique humanité l'idée de patrie, avec cette restriction, avec cette extension, plutôt, que celle d'ici-bas n'est qu'un reflet, un avant-goût de l'éternelle patrie des âmes. Et Dante fut l'homme que l'humanité du XIII<sup>e</sup> siècle délégua pour explorer le monde des esprits et le conquérir à son Rêve.

L'Italie où Dante a vu le jour, tout en songeant que la vie est une traversée de la terre à l'éternité, excellait en une façon, très à elle, de *passer le temps* : elle était politique et amoureuse, et mystique. Tout cela s'harmonisait dans un goût, une passion de symbolisme que Dante a incarnée en lui, comme autrefois Homère le sentiment national et l'anthropomorphisme. L'*Iliade* et la *Commedia* sont deux types poétiques fort distincts, produits spontanés de deux civilisations dissemblables, l'une païenne et l'autre chrétienne, qui ont dit chacune leur *Parole* immortelle.

Et pour notre Jeanne d'Arc, c'est une parole, certes bien différente, mais aussi grande, que nous avons le désir d'entendre. Loin de nous étonner que personne ne l'ait dite encore, nous prétendons qu'elle a été jusqu'à nos jours impossible à formuler.

Faut-il donc accepter le mot fameux d'Arouet : « Les Français n'ont pas la tête épique »? — Cet aphorisme a longtemps défrayé l'enseignement d'Etat, — socialisme intellectuel, plus pervers que l'autre! — L'Université de France a répété mille fois que « l'épopée n'est pas un genre littéraire dont l'esprit français se puisse accommoder ». Pourtant il ne faut à une épopée que trois éléments : une société grande par ses œuvres, son organisation et son influence civilisatrice; un courant d'idées qui pénètre profondément cette société; enfin, du génie pour incarner l'Idée sociale, pour dire la Parole du peuple... Toute grande nation — la France par conséquent, — prise dans le bloc de son histoire, est donc capable d'épopée, parce que toute grande nation a en elle la force de penser une idée et d'enfanter un génie.

Il se cache néanmoins sous le mot irréfléchi de Voltaire une fort juste *observation*. Pour Voltaire, en effet, « les Français », cela comprenait d'abord le Patriarche de Ferney, puis ses amis les Philosophes, enfin le XVII<sup>e</sup> siècle, « le plus éclairé qui fut jamais »; et, par surcroît d'information, la « Renaissance des Lettres et des Arts ». Or n'est-il pas évident que placer dans ce milieu une « tête épique » serait, en histoire littéraire, un scandaleux anachronisme?

Charlemagne, l'empereur à la barbe chenue, avait bien inspiré tout un cycle de poésie : tant il est vrai que l'épopée n'est pas incompatible avec le génie français! Il en fut tout autrement de la Pucelle d'Orléans, car l'époque littéraire qui commence au XV<sup>e</sup> siècle n'était plus le temps des Chansons de Gestes.

Aucune idée féconde ne faisait plus palpiter alors les entrailles de la France, qui avait abandonné sa politique traditionnelle d'expansion en Orient, qui avait renoncé à faire, selon l'expression de Leibniz, « de la Méditerranée un lac français », et qui, répudiant en fait son rôle de fille aînée de l'Eglise, après avoir, au traité de Westphalie, désorganisé la chrétienté et proclamé le libre-examen des

nations, travaillait maintenant — ironie de la politique! — ... pour le roi de Prusse.

Qu'on se reporte au temps des cycles : alors une grande idée s'était emparée de la France ! Comme le dit un illustre orateur espagnol, toutes les fois qu'une grande idée a dû envahir le monde, la France s'est faite homme pour propager cette idée, et « Charlemagne a été la France faite homme pour propager l'idée catholique (1) ».

Charlemagne, c'était donc, aux yeux de tous, la France missionnaire de la foi chrétienne (2). Cette idée dominait tous les esprits, elle était religieuse, elle était populaire : voilà pourquoi elle put inspirer la poésie.

Jeanne d'Arc, elle, n'a pas représenté une idée ayant cours de son temps. Rien de plus faux que l'hypothèse rationaliste, suivant laquelle Jeanne d'Arc ne serait qu'une éclosion spontanée du patriotisme aux abois. Il y avait bien sans doute cette croyance populaire que le royaume, perdu par une femme, serait sauvé par une vierge. Mais est-ce là une de ces pensées qui font vivre un peuple, ou n'y faut-il pas voir l'heureux pressentiment de la mort évitée? — Qu'on ne s'y trompe point, la Pucelle a vécu dans un siècle où il n'y avait pas d'idée à représenter, parce que manquait dès lors d'unité la pensée de la France.

Les multiples causes de ce fait embrassent un ensemble d'événements historiques. Une de ces causes, très générale d'ailleurs, est essentiellement littéraire. L'épopée n'est possible qu'à la condition de traduire la pensée d'une

---

(1) DONOSO CORTÈS. Discours sur la Dictature.

(2) Témoin la superbe *Oraison des Francs* retrouvée par DOM PITRA, depuis cardinal, dans un missel du IX<sup>e</sup> siècle : « O Dieu tout « puissant et éternel, qui avez établi l'empire des Francs pour être « l'instrument de votre divine volonté dans le monde, le glaive et le « boulevard de votre sainte Eglise : nous vous en prions, éclairez « partout et toujours les fils des Francs de votre céleste lumière, afin « qu'ils voient ce qu'il faut faire pour procurer votre règne en ce « monde, et que, l'ayant vu, ils l'accomplissent avec courage et charité. « Au nom du Christ notre Seigneur. »

nation à un moment de son histoire. Eh bien ! il faut savoir que l'idée d'un peuple est toujours religieuse, pour cette raison que, seules, les idées religieuses sont assez simples et tout ensemble assez vastes pour convenir à tout un peuple. Aussi, l'histoire littéraire n'a pas encore enregistré un poème épique qui ne soit religieux, je veux dire dont la donnée même ne repose sur la foi, le sentiment, ou l'instinct religieux. Force est de conclure que la décadence de l'esprit religieux est une cause de division dans la pensée d'un peuple, un obstacle au développement d'une grande idée, par là-même une défloraison du génie épique. — Motif premier pour lequel Jeanne d'Arc n'a pas eu de poète, car ce n'est mystère pour personne que, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, l'esprit d'impiété a fait en France de lamentables progrès.

Pas de foi, pas de grande pensée nationale ; pas d'idée populaire, pas de Parole épique.

Mais on a dit que, toujours en avance sur leur siècle, les hommes de génie pensent mieux, et plus matin, que la foule qui les coudoie. Acceptons ce dire. Forçons-nous l'hypothèse d'un « *inspiré* », donnant le ton à ses contemporains, possédé d'une pensée géniale, destinée à être celle des hommes de demain après qu'il aura chanté divinement la céleste Pucelle.

Essayons maintenant de vérifier l'hypothèse. Hélas ! dans l'histoire littéraire de la France depuis le XV<sup>e</sup> siècle, vainement je cherche une place pour le barde ou le trouvère de la vierge lorraine ! Plus de génie possible pour évoquer de leur sommeil quelque-une de ces amours dont frémit jadis l'âme nationale. C'est encore l'anachronisme ! Le monde intellectuel a reporté ses préoccupations sur des souvenirs quasi préhistoriques, si l'on songe que cet intervalle de quinze siècles constituait une ère nouvelle datant de l'Incarnation du Christ.

Dès lors, pour avoir droit de cité dans la littérature

française, il fut requis de faire son esprit grec ou latin. La langue même, contrariée dans son évolution normale, voit sa phonétique et sa graphie violées et mécon nues par les prétentions des érudits (1). Le jargon s'introduit dans la poésie d'où le bon goût ne parvient à le chasser qu'à force d'excessive sévérité. Trop heureux quand les auteurs de ce temps daignent écrire en leur langue maternelle (2), et si même la démente des éducateurs ne va point jusqu'à substituer, non pas seulement le latin, mais le grec — du grec, ma sœur! — au français classique de la tragédie, (coutume dont le XIX<sup>e</sup> siècle devait garder encore quelque souvenir). Les légendes du moyen-âge, et l'Evangile qui avait inspiré tant d'artistes, tout est abandonné : en revanche, les jeunes chrétiens de cette époque sont forts en thème et en... mythologie! Les traditions littéraires, plastiques et musicales du moyen-âge sont totalement oubliées : « le siècle le plus éclairé qui fut jamais », ce siècle où « le peuple paraît adorer le prince et le prince adorer Dieu » (3), le grand siècle, en un mot, a horreur du *gothique*, et, par ordre du roi, des maçonneries transforment en pleins-cintres les ogives de Notre-Dame de Paris!

La poésie est toute de convention : il semble qu'à chaque détour de sentier d'un *Parnasse* reconstruit d'après l'antique, on ait placé une inscription en trois langues, — grecque, latine et française — : « Défense de professer l'Originalité sans un Brevet d'Imitation ». Ne l'oublions pas, Corneille, pris en contravention dans *Polyeucte*

---

(1) Les fautes d'orthographe que nous devons aux savants de la Renaissance sont innombrables. Une des plus réjouissantes est d'écrire « poids » comme venant de *pondus*, alors que le vieux français écrivait régulièrement « pois » comme le veut l'étymologie *pensum*.

(2) Le *Brutus* de Voltaire, tragédie bien ennuyeuse, a cependant un grand avantage sur son modèle, le *Brutus* du R. P. Porée, son professeur : c'est de n'être pas écrite en latin.

(3) LA BRUYÈRE. *De la Cour*.

reçut l'avis officiel que « le christianisme de la pièce avait extrêmement déplu »...

En ce moment, je n'ai nullement l'intention, que l'on me prêterait peut-être, de faire *la charge*. Je constate quelques faits, signale certaines tendances. Et j'arrive à cette conclusion que, à partir de la Renaissance, il n'y eut plus guère de place que pour la poésie tragique ou comique. Rien d'étonnant si l'on réfléchit que la poésie dramatique a tout un côté nécessairement conventionnel. Le génie de Corneille, de Racine et de Molière a pu tenir dans les règles de la tragédie et de la comédie classiques : il eût étouffé dans l'ode ou l'épopée système Despréaux.

Ne me demandez pas pourquoi Corneille ou Racine ne songèrent point à mettre Jeanne d'Arc sur la scène :

O le plaisant projet d'un *critique* ignorant!

Il est vrai que, supposât-on une pièce au-dessous de l'*Agésilas*, on a peine à se représenter quelque chose de plus ridicule que la *Pucelle* de cet honnête Chapelain. — Eh! bien, moi, j'ai quelque sympathie pour Chapelain. Je ne le dis point par ironie. Chapelain, de l'aveu de Boileau son ennemi, était un « si bon homme », son intention, très hardie pour le temps, de glorifier la Pucelle était si évidemment sincère, que je ne me sens pas à son égard le courage du... coup de pied de l'âne. Son poème a l'immense tort d'être douze cents fois plus long que l'ode sur la prise de Namur : enfin, s'il a mal réussi, est-ce bien sa faute? — Je ne le pense pas et, si faute il y a, j'en demande raison à Boileau lui-même, ou plutôt à l'époque entière dont il n'est que le porte-parole en ce texte précis :

la poésie épique

Se soutient par la fable et vit de fiction....

... La fable offre à l'esprit mille agréments divers;

Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers :

Oreste, Agamemnon, Ulysse, Idoménée,

Hélène, Ménélas, Paris, Hector, Enée.

N'insistons pas sur ces joyeux propos. Avec de tels principes, l'hypothèse d'un génie épique serait un non-sens.

L'unité de pensée a fait défaut à la France après le moyen-âge; la religion a cessé d'unir les esprits; la littérature a cessé d'être nationale, d'être populaire. Voilà pourquoi l'Ancien Régime s'effondrera comme un édifice miné dans ses fondements sans que Jeanne d'Arc, la céleste messagère, l'héroïne populaire et nationale, ait trouvé son poète.

Mais, dira-t-on, le XIX<sup>e</sup> siècle, la vraie Renaissance littéraire, les romantiques enfin, pourquoi ne nous ont-ils pas donné une *Jeanne d'Arc*? Et de nos jours encore, où son culte est populaire, qu'est-ce donc qui retient l'essor de la poésie? — Il est malaisé de parler de son siècle, surtout en le critiquant : il faudrait attendre au moins l'an de grâce 1901 — notre XX<sup>e</sup> siècle — pour dire sa pensée sur aujourd'hui, si l'on en pense quelque chose. Donc, pas de jugement : simple rappel de ce que chacun a vu et senti.

« Le romantisme, a dit un critique, ne fut pas une doctrine, mais une école. » Rien de plus avéré, si ce n'est qu'aujourd'hui le « *Cénacle* » est remplacé par une multitude de chapelles. — Ce n'est pas dans une chapelle qu'on peut chanter une épopée nationale!...

Nous brûlons la vie, nos livres s'écrivent en quelques mois, les basiliques se bâtissent en vingt ans. Dans ces conditions, le labeur vaste et patient d'une épopée outre-passe la force d'enfantement des plus robustes cerveaux. Le premier volume de la *Légende des Siècles* touchait au divin; le dernier fut médiocre...

On ne croit plus au surnaturel, et si la bourgeoisie moderne a une pensée — ce que je ne trancherai pas —, cette idée, à coup sûr, n'a rien de commun avec celle à qui les Voix disaient : fille de Dieu. Jeanne d'Arc, pour une grosse

partie du public français, c'est un lieu commun patriotique..., « comme l'Alsace Lorraine » ! Je me hâte d'ajouter que notre siècle, sous ce rapport, est en progrès sur les précédents, qui, totalement, ignoraient Jeanne d'Arc.

Bonnes raisons pour que le poème français n'ait pas été possible encore. On ne chante que ce qu'on aime, et l'on n'aime que ce que l'on connaît.



Connaître Jeanne d'Arc, ce n'est point seulement savoir que, pauvre fille des champs, elle a, sur l'inspiration des *Voix*, sauvé la France de « l'englescherie » : ce n'est pas même posséder en érudit la suite de ses triomphes et de sa captivité. Non, connaître *Jehanne*, c'est avant tout comprendre sa mission, c'est savoir le moyen-âge, c'est comprendre la mission de la France.

Si peu de gens, à l'heure actuelle, ont pour la Pucelle le culte, intelligent et à la fois passionné, qui devrait être pour tout Français le meilleur de l'héritage patriotique, cette nuit de leurs âmes vient, à n'en pas douter, d'une indicible ignorance des choses de leur pays.

On imagine bien que l'épopée de Jeanne d'Arc, si jamais elle éclôt, n'aura pas la naïveté médiévale ou pélagique des vieilles Gestes ou des antiques rhapsodies. Le *document*, cette invention littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle, y aura sa part, et, quelque jour, le poète chrétien réalisera, plus heureux que nos pauvres romanciers, une synthèse d'art et de science dans une *épopée historique*. Son inspiration n'y perdra rien, son génie n'en sera pas amoindri, car il aura compris dans Jeanne d'Arc elle-même une synthèse historique.

Vision qui a été jusqu'ici comme voilée à tous les yeux : nul ne pouvait chanter la Pucelle, parce qu'à nul il ne fut donné d'évoquer la figure de l'Envoyée de Dieu.



« Jeanne d'Arc est le point culminant de notre histoire nationale. » Ce mot est de M. Henri Martin, un peu plus poète qu'historien, beaucoup plus libre-penseur que poète : ce qui ne nous empêchera pas de reconnaître la sincérité de son amour pour Jeanne d'Arc, qu'il a honorée de son mieux.. à la manière des Athéniens élevant un autel au « Dieu inconnu ». Nous emprunterons même à M. Henri Martin l'idée d'un rapprochement très propre à définir le rôle véritable de Jeanne d'Arc dans la vie de la France, rôle dont la portée fut, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, pleinement méconnue.

L'historien rationaliste met en parallèle le sacre de Charles VII et le Baptême de Clovis, c'est-à-dire l'institution de la « Monarchie Très Chrétienne » et son relèvement, Clotilde et Jeanne d'Arc, la naissance de la France et sa résurrection.

Développer un peu ces rapprochements ne sera, au jugement du lecteur réfléchi, ni digression, ni hors d'œuvre. Car telle est la réponse de l'Histoire à la question qui nous occupe.

Mais il faut d'abord avoir une notion précise de l'état de la France au moment où la Pucelle vint la relever, la refaire. Or en 1429, la France était défaite, et comme monarchie et comme nation. — Comme monarchie, car il n'y avait plus de roi de France et l'héritier du fou Charles VI n'était plus que le ridicule « roi de Bourges ! » — Comme nation : outre que les Anglais étaient maîtres de Paris et des trois quarts du royaume, notre nationalité même avait été diplomatiquement anéantie par le traité de Troyes (mai 1420), qui stipulait qu'à l'avenir la France serait pour toujours province anglaise.

Cette lamentable situation avait sa cause, il est vrai, dans les horreurs de la Guerre de Cent Ans, dans la folie du dernier roi, dans la trahison d'Isabeau de Bavière, dans les dissensions entre Armagnacs et Bourguignons....

Mais la vraie origine de tous ces maux, la raison philosophique, la cause première, c'est plus haut qu'il faut la chercher. Il y a une Providence. Son action s'étend à tout ce qui est humain, individu, famille ou peuple. Elle se doit à elle-même de punir les fautes des uns et des autres; et, parce que les nations doivent être confondues dans l'éternité de la patrie divine, les châtiments les atteignent toujours dès ce monde.

Le péché de la France du XV<sup>e</sup> siècle était d'avoir oublié son rôle de soldat de Dieu, ses traditions de fille aînée de l'Eglise, ses serments de vassale de Jésus-Christ. Ce péché de la France était aussi et surtout celui de la monarchie qui cessait d'être *très chrétienne* : voilà pourquoi Dieu châtia l'une et l'autre.

La monarchie et la nation françaises, qui autrefois ne faisaient qu'une même chose, naquirent ensemble « d'un acte de foi sur un champ de bataille ». Voyant son armée perdue, le chef d'une petite tribu franque, gagné par le mouvement d'un cœur à moitié chrétien puisqu'il était à Clotilde, mais barbare encore et fidèle à ses idoles, avait crié vers le ciel : « Jésus-Christ ! » ... Quelques mois après, le catéchumène instruit par saint Remi, allait proposer à son peuple assemblé de se faire chrétien, et, par un miracle insigne (1), avant même que leur chef eût parlé, les guerriers francs s'écriaient d'une voix : Gloire au Dieu de l'Evêque !

C'est alors que fut dressé, après trois assemblées de guerriers, au nom de toutes les tribus saliennes représentées, le fameux Décret Salique, connu sous le nom de Pacte de Tolbiac : véritable contrat passé entre nos pères les Francs et leur nouveau Roi Jésus-Christ, contrat tout-à-fait semblable aux divers pactes d'alliance conclus

---

(1) Cf. Greg. Tur. l. II, c. XXII (31) p. 59, édit. Omont. — Paris, Picard, 1886.

autrefois entre Dieu et le peuple d'Abraham. M. Henri Martin dans le chapitre qu'il a consacré à l'étude des lois franques, a trouvé une manière fort originale de ne pas parler de ce monument historique, appelé avec raison le fondement de la France. « Voici le décret salique », écrit M. Martin, et il cite tout le prologue de la Loi Salique jusqu'à ces mots inclusivement : « et fut rendu le décret suivant. » Puis, avant de fermer les guillemets, il jette un laconique « etc... » Voilà comment on écrit l'histoire!

N'ayant aucune raison pour semblable réticence, donnons ce texte plein d'intérêt, un des rares passages de la Loi Salique pour lequel les diverses éditions ne présentent pas de variante notable :

« VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS! —  
« QU'IL GARDE LEUR ROYAUME! — QU'IL REMPLISSE  
« LEURS CHEFS DE LA LUMIÈRE DE SA GRACE! —  
« QU'IL PROTÈGE LEUR ARMÉE! — QU'IL LEUR  
« DONNE, EN SIGNE DE LEUR FOI, LES JOIES DE LA  
« PAIX ET LA PROSPÉRITÉ! — QUE LE SEIGNEUR  
« JÉSUS-CHRIST CONDUISE DANS LES VOIES DE LA  
« PIÉTÉ LE GOUVERNEMENT DES SOUVERAINS! »

Evidemment, ceci peut n'être pas du goût de tout le monde; mais c'est de l'histoire, et la Loi Salique nous rapporte expressément dans quelles circonstances solennelles on rédigea cette loi fondamentale, constitution première de l'ancienne France : le pacte fut conclu en 496, au *Máhl* de Tolbiac, et proposé à l'assemblée des guerriers par quatre délégués spécialement élus pour cet acte, dont les termes « furent encore revus, ajoute le Prologue de la Loi, par les illustres rois Clovis, Childébert et Clotaire. » Et ce fut, comme on sait, Dagobert qui, le premier, publia la Loi Salique. Ainsi, rien n'est plus authentique que cette Charte de la Nation très Chrétienne, prélude de son Baptême.

L'on ne sera pas surpris de trouver sous la plume d'un catholique cette affirmation que du Pacte de Tolbiac

et du Baptême de Reims procèdent directement la constitution sociale, le caractère, les gloires, et ce que Lacordaire a pu appeler « la vocation de la nation française ». L'expliquer n'est point de mon sujet, et, tout de suite, je veux mettre sous les yeux du lecteur, en face du Décret Salique, cet autre document, non moins sérieux, qui contient, à mon sens, la donnée géniale de l'épopée de la Pucelle. C'est une scène historique, consignée dans le *Breviarium historiale*, qui fut découvert il y a sept ans à la Bibliothèque Vaticane. Je cite textuellement.

« La Pucelle demanda au roi de lui faire un présent.  
« Le roi le promit. Elle demanda alors le royaume de  
« France. Là-dessus, le roi, fort étonné, hésita quelques instants, puis il le lui donna, et elle l'accepta.  
« Et elle voulut que l'acte lui en fût solennellement  
« dressé et lu à haute voix par les quatre secrétaires  
« du roi. Cela fait, le roi demeura un peu interdit.  
« Elle, alors, de dire aux assistants : « Voici le plus  
« pauvre chevalier de son royaume ! » Et, après quelque  
« temps, par devant les dits notaires, disposant en maîtrise  
« du royaume de France, elle le remit au Dieu  
« tout-puissant. Enfin, quelques instants après, de par  
« Dieu, elle donna au dit roi Charles l'investiture du  
« royaume de France. Et de tout cela, elle fit dresser  
« par écrit un acte solennel » (1).

L'on jugera s'il y a loin de cette scène grandiose aux enthousiasmes factices, aux vaines déclamations sur le patriotisme, le courage et la vertu de Jeanne. Inutile d'ailleurs de chercher une interprétation fantaisiste, car toute l'histoire de Jeanne d'Arc prouve cette vérité : la

---

(1) Extrait du *Breviarium historiale*, rédigé en 1430 par un clerc anonyme français résidant auprès de Martin V. Cet important document, découvert par le comte Ugo Balzani, a été publié, traduit et commenté par M. Léopold Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (oct. 1885).

France est une nation à part, la nation chrétienne par excellence, et la Pucelle a été envoyée de Dieu à la France pour lui rappeler la mission dont, au bout de mille ans de gloire et de fidélité, elle allait, défaillante, perdre le souvenir.

Après avoir écrasé l'arianisme triomphant et refoulé la puissance conquérante de l'Islam; après avoir « fondé temporellement la Papauté », évangélisé l'Europe et constitué la République chrétienne; après avoir enfin mené les nations catholiques aux Croisades et jeté les fondements de la chrétienté d'Orient, la France, au déclin du premier millénaire de son histoire, comme un conquérant que la victoire enivre, s'était oubliée elle-même et sacrifiait à des chimères la grandeur de ses destinées.

C'était au soir de ce beau XIII<sup>e</sup> siècle : le *Rationalisme* — virus de la décadence sociale — s'était infiltré dans l'Université de Paris. Et, parce que l'éducation fait l'homme et la société, l'esprit rationaliste avait gagné les étudiants « ès-droit et coutumes ». Ceux-ci devinrent les Légistes; ils firent une révolution. Resuscitant le droit païen de Byzance dans un pays qui s'était engagé par un pacte, au jour de son Baptême, à reconnaître Jésus-Christ pour son Roi, les Légistes tentèrent de remplacer ce Roi immortel par son lieutenant terrestre, le suzerain par le vassal. Au moyen-âge la loi était promulguée par le roi au nom du Christ, après le consentement du peuple (1) : dans le droit césarien, inauguré par les Légistes, la loi ne dépend plus que du bon plaisir du prince (2). Dès lors, la monar-

---

(1) *Lex fit ex consensu populi et constitutione regis.* — *In nomine Christi incipit Pactus Legis...* (Formules juridiques du Moyen-Âge.)

(2) On connaît l'adage du Droit romain : *quidquid placuit principi, habet legis vigorem.*

chie très chrétienne n'est plus qu'un souvenir ou une formule : c'est la monarchie de l'absolutisme qui commence avec Philippe le Bel par insulter le Pape, pour finir sur l'échafaud d'où le fils de Saint Louis monte au ciel...

La Pucelle l'a dit elle-même, les défaites militaires sont le signe de la colère de Dieu : c'est ce qui explique, dans le plan de la Providence (souvent plus facile à nier qu'à comprendre), ce long siècle de notre histoire fait de désastres et de hontes, qui a nom la Guerre de Cent Ans. Mais, selon la profonde doctrine de S. Paul, qui enseigne encore que « les nations sont les cohéritières du Christ », « les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance » (1). Aussi, après un châtement sans exemple, Dieu a-t-il voulu faire en faveur de la France, le miracle le plus merveilleux qu'ait vu le monde après la résurrection du Christ : ressusciter tout un peuple à la voix d'une bergère.

Aujourd'hui ces considérations paraissent à quelques hommes des idées d'un autre âge, mystiques et ridicules. Ils devraient bien méditer ce mot de Proudhon, — qui en son temps ne passa point pour un *clérical* — : « Au fond de toute question politique ou historique, il y a une question théologique. » Et celui-là ne comprendra jamais Jeanne d'Arc, qui ignore cette théologie de l'histoire ! Malheureusement cet état d'esprit rationaliste, ou plutôt païen, a été général en France jusqu'à maintenant : cela seul explique pourquoi le *poème français* n'a pas vu le jour.

Oui, la *mission surnaturelle* de Jeanne d'Arc a été de ramener la France à ses traditions chrétiennes, lui apportant, au nom de Dieu, la délivrance avec l'obligation de reconnaître son roi Jésus-Christ.

---

(1) Ep. Rom. XI, 29.

Si telle est la vérité historique, comment concevoir une épopée en dehors de cette vérité? Si le poète épique doit interpréter une grande idée nationale, comment supposer une œuvre de génie en dehors de *l'idée française* par excellence, personnifiée dans la Pucelle?

Pour nous bien rendre compte de ce qui a manqué jusqu'ici à la poésie, étudions cette *idée française* dans les paroles et les actes même de la Pucelle.

Voyons-la d'abord à Vaucouleurs, au début de sa vie publique. Le capitaine de Baudricourt a réuni ses officiers : tous ont jugé souverainement ridicule d'envoyer comme recrue au roi de France une fille de seize ans. La sagesse humaine a parlé : voici la voix de Dieu : « Je viens derechef, dit Jeanne, afin de porter secours à Charles. Le royaume ne regarde pas le dauphin, il regarde mon Seigneur. Cependant mon Seigneur veut que le dauphin soit fait roi et tienne le royaume en commende ». — « Et quel est ton Seigneur? » demanda de Baudricourt. — « Mon Seigneur est le roi du Ciel » (1).

Voilà un de ces textes qui ont exigé de la part des libres-penseurs de violents efforts d'interprétation pour écarter le surnaturel; non seulement Jeanne se dit envoyée de Dieu, mais, avant même d'avoir fait la preuve de sa mission, elle proclame l'incapacité de toute puissance humaine. Les guerriers de Tolbiac avaient dit : « Qu'il garde le Royaume! » Jeanne rappelle ce principe de droit national chrétien : le Royaume ne regarde pas le Dauphin, mais Dieu, qui le lui donnera en commende, c'est-à-dire en fief, en usufruit.

JÉSUS-CHRIST ROI DE LA FRANCE! c'est là tout le programme de la mission de Jeanne.

C'est ce roi éternel qu'elle affecte de nommer « le

---

(1) *Procès* (édit. Quicherat), tom. II, p. 453.

souverain droiturier ». — Très moyen-âge, ce mot-là, et aussi très chrétien ! Le *droiturier* c'est le *sire* en la main de qui on prête hommage.

C'est toujours au nom de son « Souverain et droiturier Seigneur » (1) qu'elle écrira aux Anglais ou aux Bourguignons ; et lorsqu'elle sera auprès de Charles, elle lui déclarera qu'elle est « un chacun jour au réal service du roy Jhésus ! » (2)

Mais suivons-la à Chinon où elle vient faire reconnaître sa mission par le dauphin. Je dis « le dauphin », Charles n'étant pas encore roi aux yeux de Jeanne, car, selon la remarque du pape Pie II, « les Français ne reconnaissent pas pour vrai roi celui qui n'a pas reçu l'onction de la sainte ampoule. » (3)

Donc Jeanne, ayant distingué dès l'abord le prince qui se cachait parmi la foule des courtisans, lui dit publiquement : « Gentil (ou « noble ») dauphin, j'ai « nom Jehanne la Pucelle, et vous mande par moi le « roi des cieux que vous serez sacré et couronné à « Reims, et que vous serez lieutenant du Roi des cieux « qui est roi de France », (dans le texte latin) : « eritis locum tenens Regis Cœlorum, qui est rex « Franciæ » (4).

Impossible d'être plus précis, c'est le royaume très-chrétien que la Pucelle vient relever ; c'est la monarchie de saint Louis, le « bon sergent de Jésus-Christ », qu'elle veut refaire ; c'est le Pacte de Tolbiac qu'elle va renouer : Que le Seigneur Jésus-Christ conduise dans la piété le gouvernement des Souverains !

Cette assurance, ce ton de supériorité ont étonné Charles VII. Il hésite. Jeanne va lui prouver qu'elle

---

(1) *Procès*, éd. cit., t. V, p. 126.

(2) *Ibid.* t. IV, p. 287.

(3) *Ibid.* t. IV, p. 513.

(4) *Ibid.* t. III, p. 103.



est véritable envoyée de Dieu en pénétrant jusqu'au plus intime de son âme. Comme les Francs de Tolbiac avaient dit : « Qu'Il remplisse les chefs de la lumière de sa grâce! » — la Pucelle, au nom de Dieu, va faire la lumière dans l'esprit de Charles. Fils d'une mère infâme, Charles, démoralisé par le vice et l'infortune, en était venu à douter de la légitimité de sa naissance, et, dans le secret de son cœur, il priait Dieu de l'éclairer. Jeanne, avertie par les saintes Catherine et Marguerite, tint un instant Charles à l'écart, et lui fit savoir qu'elle connaissait par révélation l'objet de sa prière secrète. Ce tête-à-tête qui convainc le Dauphin se termine par cette pressante parole : « Je te dis de nouveau, de la part de Messire, que *tu* es vrai héritier de France et fils du roi : et il m'envoie pour te conduire à Reims y recevoir ton sacre et ta couronne, si tu le veux. » (1)

Charles, émerveillé, accepte avec joie le secours divin, sous la condition imposée par Jeanne « de se démettre de son royaume et de le rendre à Dieu ». Et, pour bien montrer qu'elle vient restaurer l'idée française, c'est-à-dire la mission de la France chrétienne, Jeanne déclare « que le secours ne procède pas d'elle-même, mais de Dieu qui a eu pitié à la prière de « saint Louis et de saint Charlemagne! »

Ayant ainsi fait sa profession de foi, Jeanne va commencer sa glorieuse carrière militaire. Je n'ai pas à faire le récit de ses miraculeux triomphes, mais seulement à esquisser la figure vraie de la vierge guerrière, dont la poésie de Jeanne d'Arc aurait dû ou devra s'inspirer.

Un trait la caractérise : elle combat « en nom Dieu », c'est son mot de chaque jour. Voilà pourquoi,

---

(1) *Procès*, t. III, p. 103.

soutenue par le conseil des Saintes et de Michel, ange gardien de la France, la Pucelle d'Orléans, parmi les cris de haine des Anglais, et malgré les défiances des capitaines de l'armée royale, va traverser en trois mois six cents lieues de terre, chassant de partout les ennemis. Veut-on savoir d'où vient sa force? elle-même l'a dit à ses bourreaux, sa force c'était son étendard. Un étendard, c'est un signe, un symbole : Montrer son drapeau, c'est dire qui l'on est. Regardons le drapeau de Jeanne!

Le dessin lui en est venu du ciel : elle l'a formellement attesté à Rouen (1). « Sur un fond en « boucassin, frangé d'or et de soie, le Roi des nations « apparaissait porté sur les nuées du ciel, avec ses « plaies lumineuses, un globe, symbole de l'univers, « dans sa main gauche. — De la droite, il bénissait « des lis que lui présentaient Saint Michel et Saint « Gabriel. Les lis, c'est la France qui, portée par les « anges, s'épanouit sous les bénédictions de son Roi, « et sous le feu de ses plaies et de son cœur. — Sur « les côtés on lisait : Jhésus-Maria. D'un écusson partait « avec ces mots « de par le roi du ciel », une ban- « derolle qu'une colombe tenait en son bec. » (2)

Jeanne n'a jamais combattu sans son étendard : elle l'aimait « quarante fois plus que son épée ».

Il était le symbole de sa mission : il signifiait Jésus, Roi des nations, combattant pour la France.

Cela encore, c'était l'idée française, c'était le Pacte de Tolbiac : « Qu'il protège leur armée. »

Depuis Tolbiac Jésus-Christ est le généralissime des armées de la France chrétienne. Entendez comme

---

(1) *Procès*, t. I, pp. 78 et 181.

(2) *Jeanne d'Arc sur les Autels et la Régénération de la France*, par le R. P. AYROLES. — Excellent ouvrage, très documenté. — Paris, Gaume 1887.

Il parle fièrement par la bouche de son envoyée :  
« Faites raison au Roi du ciel, écrit Jeanne aux Anglais.  
« Rendez à la Pucelle, qui est ici envoyée de par  
« Dieu, le Roi du ciel, les clés de toutes les bonnes  
« villes que vous avez prises et violées en France....  
« n'ayez point l'obstination de croire que vous tiendrez  
« du Roi du ciel, Dieu, Fils de Sainte Marie, le  
« royaume de France; mais le tiendra le roi Charles,  
« vrai héritier, car Dieu, le Roi du ciel, le veut; et  
« cela a été révélé par la Pucelle. » (1).

Le Christ qui aime les Francs garde leur Royaume, le saint royaume, dit Jeanne, car « tous ceux qui guerroient contre le saint royaume guerroyent contre le « Roi des cieux. » (2) Le Christ qui aime les Francs, protège leur armée, même contre eux : — contre leurs péchés, car, dit Jeanne, « le péché des hommes fait perdre les batailles », et avant de combattre elle fait confesser toute l'armée; — contre leurs petits calculs, leurs lâches hésitations... Les capitaines français ont tenu conseil; malgré le désir de Jeanne ils ont résolu de ne pas livrer bataille : « Ah! vous avez été dans « votre conseil, s'écrie la Pucelle, et moi, j'ai été au « mien : croyez que le conseil de Messire tiendra et « s'accomplira et que celui des hommes périra! »

Messire, ne l'oublions pas, est le souverain droiturier, le Roi des cieux qui est le roi de France.

Au reste, on va le voir mieux encore à Reims où Jeanne, enfin, à force de larmes et de supplications, à force de victoires et de miracles, a conduit le dauphin pour y recevoir son sacre et sa couronne, *s'il le veut!*

Là *l'idée française* se manifeste dans toute sa gran-

---

(1) *Procès* t. I, p. 240. Cf. IV, 139, 215 et 306; et V, 95.

(2) *Ibid.*, t. V, p. 126.

deur. Autrefois le sacre était, dit le R. P. Ayroles, « un sacrement d'institution ecclésiastique destiné à faire le roi de France, comme l'Ordre, sacrement d'institution divine, fait les évêques et les prêtres » (1). On comprend par là quelle importance avait dans la mission de la Pucelle, l'accomplissement de cette cérémonie...

Après avoir récité les prières et les monitions du Pontifical, l'archevêque de Reims, ayant fait couler l'huile consacrée sur le front du dauphin lui dit à haute voix : « Vous êtes maintenant le représentant et « comme l'image du Christ. Sachez donc que vous « entrez en participation de notre ministère, ...et que « si nous sommes pour l'intérieur, vous, vous êtes pour « l'extérieur... Daigne mon Seigneur Jésus-Christ, Roi « des Rois, Seigneur des Seigneurs, vous confirmer « dans votre puissance, et vous faire régner au ciel « avec Lui » (2).

Alors l'étendard de Jeanne, après avoir été à la peine, se trouvait à l'honneur : les ennemis ayant été repoussés au nom du Christ, il était juste qu'au nom du Christ aussi la monarchie française fût restaurée, dans cette même basilique de Reims où mille ans auparavant elle s'était levée du baptistère comme d'un berceau. Aussi est-ce pleurant des larmes de joie, nous dit le chroniqueur, que la Pucelle, au milieu des acclamations répétées « Noël! Noël! » (3) se jeta aux pieds de Charles VII et lui dit : « Noble « *Roi*, maintenant est exécuté le désir de Dieu qui « voulait que vous vinssiez à Reims y recevoir votre

---

(1) *Op. laud.* p. 25.

(2) *Pontifical* de la Métropole de Reims pour le sacre des rois de France.

(3) Cri traditionnel en cette circonstance, qui rappelait le baptême de Reims (nuit de Noël 496), si bien nommé par S. Avite « le Noël des Francs ».

« digne sacre en montrant que vous êtes le vrai roi  
« et celui auquel le royaume doit appartenir. »

De ces paroles, certains historiens, même catholiques, ont cru pouvoir tirer une preuve que la mission de Jeanne d'Arc s'est terminée à Reims. D'après eux, la Pucelle, si pure et si vertueuse, serait demeurée au milieu des camps sans mission et néanmoins sans péché. — Ces messieurs ont la distinction fort subtile : après Reims, disent-ils, c'est l'histoire de la vocation d'une âme, ce n'est plus une mission nationale. — Belle vocation, en vérité, que celle d'une jeune fille de dix-huit ans restant dans l'ordre de Dieu parmi les hommes d'armes, exposée à tous les outrages ! Et singulière mission, celle d'une libératrice qui, après avoir annoncé qu'elle jetterait les Anglais hors de toute France, n'aurait plus qualité pour délivrer Paris !

Soutenir une semblable thèse, c'est être bien mal inspiré et mal informé. M. Henri Martin s'étonne à bon droit de voir des catholiques s'y attarder, et il ne faut que jeter un coup d'œil rapide sur les Actes de la Pucelle pour en voir la fausseté.

Au rapport du frère Seguin, elle avait prédit trois choses dès le commencement de sa carrière : la levée du siège d'Orléans, — le Sacre de Reims, — la reddition de Paris au roi et la délivrance du duc d'Orléans (1). Qui pouvait donner de sa mission un programme plus authentique que Jeanne d'Arc elle-même ? Plus tard, à Rouen, elle affirmait encore à ses juges que *les saintes* lui avaient commandé de délivrer le duc d'Orléans, et pour cela de passer au besoin jusqu'en Angleterre (2) : elle ajoutait que dans le conseil de ces saintes, et si les hommes n'y eussent mis obstacle, sa mission devait durer au moins deux ans (3).

---

(1) *Procès*, t. III, p. 205.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 133.

(3) *Eod. loc.*, p. 134.

Inutile d'insister, les textes abondent en ce sens, et eût-on tout le talent de M. Nettement et de M. de Beaucourt, il ne suffit pas de citer de prétendues paroles de Jeanne d'Arc, pour lesquelles on se dispense d'indiquer aucune référence, il ne suffit pas d'échafauder quelques arguments pour changer l'histoire. — Et quel argument que celui-ci : Jeanne d'Arc après Reims a subi des échecs militaires; *elle n'a pas réussi : donc* elle n'avait plus de mission!

Ce « donc » est d'une fort belle venue! Il fut celui des timides d'il y a dix-neuf siècles, qui, après avoir chanté avec tout Israël l'*Hosanna Filio David*, se dirent, en voyant le Christ en Croix sur le Golgotha : « Cet homme a eu son triomphe il y a cinq jours; sa mission était alors terminée : maintenant, lui-même « l'avoue, Dieu son Père l'a abandonné. »

A coup sûr, le Christ n'a pas « réussi » le vendredi saint : mais ce jour béni il rachetait le monde. Jeanne sur le bûcher de Rouen n'a pas réussi; mais elle mourait pour le rachat de la France.

Chacun le sent, du reste, le poète qui ne chanterait Jeanne d'Arc que de Chinon à Reims mutilerait la gloire de l'héroïne que le patriotisme français doit revendiquer tout entière, apôtre, vierge et martyr. Apôtre du règne social de Jésus-Christ; vierge de tout amour autre que celui de Jésus et de la France; martyr enfin de l'idée catholique et française! — Mais qui se rappelait ces choses il y a cent, deux, ou trois cents ans? et hier, aujourd'hui, où trouver, dans une société jouisseuse, le chantre du sacrifice et de l'im-molation?

Jeanne d'Arc, on l'a dit, c'est le merveilleux chrétien dans l'histoire : elle a marqué la fin du moyen-âge par une lumineuse apparition du surnaturel. Mais lorsque les Anglais s'en furent allés, disant : « Nous avons brûlé une sainte », le moyen-âge se mourait, et

avec lui l'esprit, le sens mystique s'éteignait en France : Jeanne d'Arc allait devenir de la préhistoire. Nul ne devait plus goûter la ressemblance de sa passion avec celle du Christ...

Car Jeanne, après les triomphes et les victoires, a eu, comme le Christ, sa Voie douloureuse : elle a été, comme le Christ, abandonnée, trahie, vendue, sacrifiée. — Jeanne avait dit au Dauphin : Je te ferai sacrer *si tu le veux*. Ce vouloir du prince, condition expresse du salut de la monarchie et de la nation, a été inconstant, timide, lâche : la restauration a donc été, elle aussi, incomplète. La monarchie française, au lieu de renaître pour toujours dans la loyale reconnaissance de la souveraineté du Christ, a gardé la politique païenne, et finalement, par son absolutisme, elle a abouti à la Révolution.

Au sortir de Reims, après une marche triomphale à travers la Haute Champagne, le roi, dominé par sa maîtresse, par la Trémoille et ses favoris, refusa à la Pucelle de marcher sur Paris. Pendant une année, Charles est resté passif et hésitant : Jeanne seule a agi, décidé. Mais selon sa propre prédiction, elle a été « empêchée » par la jalousie des hommes...

Incomprise des siens, comme autrefois Jésus, la vierge lorraine n'a plus qu'à gravir son Calvaire. Après une longue et cruelle captivité, au bout d'interrogatoires perfides sans cesse renouvelés, délaissée par le roi qu'elle avait sauvé, ayant bu le calice jusqu'à la lie, elle subit l'épreuve suprême du bûcher, et meurt en criant une dernière fois : Jhésus!

C'était, comme l'avaient annoncé les Voix, la plus glorieuse victoire de Jeanne.



Il me semble qu'on tient maintenant toute la solution du problème. Jeanne d'Arc n'a pas eu de poète

parce que la littérature française depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a perdu ses traditions nationales : telle est la première réponse, complétée ensuite par la recherche des *vraies données* littéraires dont l'ignorance a rendu impossible la poésie de Jeanne d'Arc.

Elle était venue pour délivrer la France de ses ennemis et de son péché; ses contemporains ne surent point la comprendre : par une conséquence naturelle, la postérité l'oublia.

Son martyre mérita à la France la complète libération de son territoire, et sans doute aussi le prolongement des Croisades par la colonisation du Canada et des Indes. Mais, on l'a vu, la France n'a pas été tout-à-fait restaurée sur le fondement posé à Tolbiac : elle devait être par suite ébranlée, comme jadis Israël, pour avoir rejeté la pierre angulaire, le Seigneur Jésus-Christ.

Le paganisme a plus ou moins pénétré la littérature, la philosophie, la politique, et bientôt la vie sociale tout entière. Il n'est donc pas surprenant que, dans ce mépris universel de la France du moyen-âge, l'histoire de Jeanne d'Arc soit demeurée dans le crépuscule d'un vague souvenir (1). Et, pour n'être pas accusé de paradoxe, voici un texte fort édifiant du bon Rollin, recteur de l'Université de Paris, dans son *Traité des Etudes* (2), (ouvrage écrit en latin mais traduit plus tard par l'auteur).

« Je ne parle pas de l'histoire de France, parce que  
« l'ordre naturel demande qu'on fasse marcher l'histoire  
« ancienne avant la moderne, et je ne crois pas qu'il soit  
« possible de trouver du temps dans le cours des classes  
« pour l'appliquer à l'histoire de France. Mais je suis bien

---

(1) On sait qu'il y a moins de cinquante ans que les *Procès* de Jeanne d'Arc, jusqu'alors *inédits*, ont été publiés par J. Quicherat.

(2) *Traité des Etudes*, p. 382.



« éloigné de considérer cette étude comme indifférente et  
« je vois avec douleur qu'elle est négligée..... Si l'on n'a  
« pas le temps d'enseigner aux jeunes gens l'histoire de  
« France dans les classes, il faut tâcher au moins de leur  
« en inspirer le goût en leur citant de temps en temps  
« quelques traits qui leur fassent naître l'envie de l'étudier,  
« quand ils en auront le loisir.... »

Ces paroles sont, à elles seules, une réponse d'une navrante précision : qu'attendre, grand Dieu, d'un peuple qui n'a plus le temps d'étudier son histoire ?

O Jeanne, tu n'as pas eu de poète parce que la France ne te connaissait plus, ne t'aimait plus ! Hélas !

Maintenant, l'on me demandera peut être si j'espère, pour l'avenir, cette grande épopée française de la Pucelle. — Oui et non, répondrai-je. Non, pour l'époque actuelle tant qu'elle durera, cela s'entend sans plus d'explication. Oui, dans un futur plus ou moins rapproché, lorsque la société sera redevenue catholique, lorsque Jeanne d'Arc sera connue et aimée dans toute sa beauté, lorsqu'enfin, nous l'espérons, la Pucelle sera officiellement *la sainte* de la patrie chrétienne.

Les combattants de Dieu sur cette terre continuent leur mission dans la gloire du Ciel ; bientôt, sans doute, l'Eglise nous le dira pour notre Jeanne d'Arc. Et ce sera là une pierre de plus, un marbre nouveau pour l'Œuvre épique dont je souhaite de tous mes vœux la gloire... au XX<sup>e</sup> siècle !

JOSEPH BOUTEYRE





## LE COUP D'ÉPÉE DE COLOMB

---

**P**OUR la troisième fois ramenant sa flottille,  
Ceint de nouveaux lauriers, l'intrépide Colomb  
Fait voile vers l'Europe. Un sûr espoir scintille  
Dans ses yeux vifs. En vain le flot morne et de plomb  
Cherche à lasser la rame; avec rages nouvelles  
En vain la vague écume et bat les caravelles.  
    Au ciel d'azur sa douce Etoile a lui :  
        Marie est avec lui.

Mais, si constant que soit l'appui de la Madone,  
Sous le poids des travaux, de l'âge, des malheurs,  
Son épaule a fléchi, la santé l'abandonne;  
L'amiral est cloué sur un lit de douleurs;  
Ses jours semblent comptés, le péril est extrême.  
C'est l'heure d'ameuter pour un effort suprême  
    — Lâche complot! — et le gouffre béant  
        Et l'ouragan géant...

Quel cri vole soudain de navire en navire?  
Est-ce un mât qui se rompt, l'âpre heurt d'un récif?  
Est-ce au gré du cyclone une nef qui chavire?  
De sa couche Colomb entend l'appel plaintif;  
Il tressaille, par vœu s'oblige envers sa Reine,  
Puis, sur le pont, malgré sa faiblesse, il se traîne...  
    Dieu! que voit-il? quel sinistre tableau  
        Dans les airs et sur l'eau!

L'océan et les cieux dans une trombe immense  
S'étreignent d'un lugubre et sourd embrassement.  
Adieu, terre d'Espagne! Espérer, c'est démente!  
Le fléau déchaîné par l'enfer inclément  
Rase tout en son cours vertigineux et sombre.  
Quelques moments encore, et la flottille sombre,  
Frêle jouet, dans l'avidé sillon  
Du fatal tourbillon.

Tandis que la stupeur glace l'escadre entière,  
Colomb conserve seul un calme surhumain.  
Sur son humble cordon de pénitent tertiaire  
Il ceint la noble épée invincible en sa main;  
Et brandissant l'acier contre le monstre horrible,  
— Un mousse devant lui tenant la sainte Bible, —  
D'un ton vibrant il lit les premiers mots  
De l'aigle de Pathmos.

Au texte auguste où Jean laisse entrevoir la gloire  
De Celle en qui le Verbe a pris son corps sacré,  
Le pieux amiral d'un geste de victoire  
Sur la trombe décrit la croix de Saint André...  
Le pouvoir de la Vierge à l'instant se révèle.  
Miracle! Sans toucher aucune caravelle,  
Hurlant, le spectre entre elles glisse... et fuit...  
Et l'astre au ciel reluit.

DOM LAURENT JANSSENS

*Novembre, 1892*





## POÉSIES CHINOISES

---

**D**ANS une précédente étude (1) j'ai essayé d'esquisser les règles que les poètes chinois se sont imposées et les qualités générales de leur style. Il serait superflu de les reproduire ici; toutefois pour mes nouveaux lecteurs j'en présenterai un résumé aussi succinct que faire se peut.

Les poètes chinois n'ont guère cultivé que le genre lyrique, gnomique ou didactique et dans ce genre même ils se sont rarement élevés aux grands élans de l'âme, au grandiose, au sublime.

Toutefois leurs productions ne sont point sans mérite réel et la lecture n'en sera certainement point inutile. Le naturel, la grâce, la délicatesse les distinguent principalement, non moins que la noblesse des sentiments, l'énergie de l'expression et la vivacité des images.

Ils se plaisent surtout aux peintures saisissantes, aux allégories fines qu'ils laissent deviner à leurs lecteurs.

Rien n'égale l'énergique concision du langage poétique des Chinois tout comme l'élégance et la vivacité des tableaux qu'ils mettent constamment sous les yeux

---

(1) *La Poésie chinoise*. Préceptes et exemples. Bruxelles, 1892.

du lecteur. Malheureusement, comme ont dit tous ceux qui se sont occupés des poésies chinoises, les qualités spéciales de la langue de l'Empire des Fleurs les rendent intraduisibles. Deux mots font un tableau qui nécessite une longue période pour être traduit intégralement. « La tâche du traducteur est périlleuse, pénible aussi quand on aperçoit des beautés réelles qu'aucun langage Européen ne saurait retenir » (1). — Pénible surtout quand on doit comme le savant français, traduire en une languissante prose des vers pleins de force et de vie. Je ne sais si j'aurai tant soit peu réussi et n'ose l'espérer; d'autres, peut-être, enhardis par mon entreprise, s'y essaieront et seront plus heureux, sans aucun doute.

La Muse chinoise a connu trois périodes de splendeur spéciale. Celle du Shi-King d'abord, du XII<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, celle des poètes de Tsou au III<sup>e</sup> siècle des mêmes temps, enfin celle de la dynastie des Tangs, du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle après J. C.

Le livre sacré des vers est trop connu de nom pour que nous nous y arrêtions longtemps; nous nous bornerons à quelques spécimens de cette poésie à la fois si simple, si naturelle et si grandiose. C'est aux deux autres périodes surtout que nous demanderons les modèles du savoir-faire des aèdes chinois sans négliger entièrement les temps plus rapprochés de nous.

En ce qui concerne les règles de la versification, nous rappellerons que les poètes chinois observent la mesure, un nombre déterminé de pieds ou de mots dans chaque vers, et la césure placée selon ce nombre; qu'ils répartissent les vers entre des strophes de différente étendue; qu'ils emploient la rime dans de cer-

---

(1) Ainsi s'exprime le savant sinologue, Marquis d'Hervey St.-Denis, dans son bel ouvrage : *Poésies de l'Epoque des Tangs* p. CIII.

taines conditions; s'interdisent l'enjambement et observent une concordance déterminée des accents par couple de vers; enfin qu'ils se plaisent au parallélisme des mots, des phrases ou des vers entiers, comme à celui des idées.

Nos poètes modernistes trouveraient peut-être dans les usages de leurs confrères chinois des idées qu'ils pourraient mettre à profit. Mais ce n'est point le lieu de leur en faire connaître les détails; nous n'avons ici qu'à remplir un but simplement expositif et nous y allons tout droit, sans plus de paroles.

C. DE HARLEZ



## PREMIÈRE PÉRIODE

### *Extraits du Shi-King*

#### Vœux de bonheur adressés à de jeunes époux

(*Shi-King I. 5.*)

Les moucherons troupes ailées  
Tourbillonnent en groupes murmurants.  
Qu'ainsi justement votre descendance  
Forme de nombreux essaims.

Les moucherons, troupes ailées (1)  
Bourdonnent des sons harmonieux.  
Que comme eux votre descendance  
S'étende ininterrompue.

Les moucherons, troupes ailées  
Vont voletant en essaims unis.  
Qu'ainsi justement votre descendance  
Forme des groupes harmonieux!

---

(1) Les poètes chinois aiment cette répétition d'une idée qui se développe de différentes manières.

## Une jeune princesse cherche son époux éloigné

Elle allait (la jeune épouse) cueillant des jonquilles (1)

Mais elle ne put remplir sa corbeille.

« Oh! s'écria-t-elle tout-à-coup, mon cœur n'est attaché qu'à mon épou

Elle déposa ses fleurs sur la route royale.

Elle gravit la montagne escarpée. (2)

Oh! mes chevaux s'épuisent de fatigue.

« Je vais remplir de vin ce vase d'or (3)

Que mon amour n'ait point trop à souffrir de l'attente. »

Elle monte par la crête élevée.

« Mes chevaux sont noircis par la fatigue!

Je remplirai cette corne d'un vin pur

Que mon chagrin ne soit pas trop prolongé. »

Elle gagna en montant le plateau surplombant.

« Malheur! mes chevaux sont épuisés

Les forces trahissent mes serviteurs!

Hélas! Que faire? je ne puis que gémir! » (4)

## SATIRES

### Contre les ministres exacteurs

Rats géants! Rats géants!

Ne dévorez pas mon millet.

Depuis trois ans mon sort est lié au vôtre

Jamais vous ne m'avez accordé un regard.

C'en est fait je vous quitte

Je pars pour un heureux pays

Heureux pays! heureux pays!

Là du moins je trouverai mon repos.

---

(1) Pour les présenter à son époux.

(2) Pour voir de loin arriver son époux.

(3) Pour attendre mon époux et le lui présenter.

(4) On voit par cette pièce que les chinoises de ces temps n'étaient pas encore les femmes aux petits pieds confinées dans des gynécées.

Rats géants! Rats géants!  
Ne dévorez pas mes moissons.  
Depuis trois ans nos destins sont unis.  
Vous n'avez eu nul égard à mon labeur pénible.  
C'en est fait je vous quitte ;  
Je pars pour un heureux royaume.  
Heureux royaume, heureux royaume.  
Là du moins je garderai mes droits.

**Une reine raille son auguste époux trop ami du  
sommeil**

Le coq a chanté et les salles du palais rebondissent  
d'une foule empressée.  
Mais je me trompe. Ce n'est pas le chant du coq, c'est le  
bourdonnement des mouches qui tinte à mes oreilles.  
Car mon royal époux est toujours livré au sommeil.

Déjà l'Orient resplendit de lumière, les courtisans rem-  
plissent la cour souveraine.  
Mais non ce n'est point l'aurore, c'est la lune naissante  
qui brille.  
Car mon époux est encore étendu sur sa couche.

Les insectes voltigent murmurant. Je t'aime près de moi.  
Mais cette foule retournera mécontente.  
Prends garde que son indignation ne retombe et sur toi  
et sur moi.

**Malédiction d'un tyran**

Immense, infini est le Souverain Seigneur,  
Le Maître du peuple en ce monde!  
Majestueux, redoutable est le Souverain Seigneur  
Ses décrets sont pleins de terreurs.  
Le ciel engendre la multitude des peuples  
Mais ses destinées ne sont pas immuables.  
Nul n'est privé de leur principe



Peu savent en conquérir le terme  
. . . . .

Malheur à toi, Prince de Shang!

Tu brûles l'empire par tes cruautés.

Accumuler les haines! c'est pour toi le courage.

Tu n'as point l'intelligence de ta puissance.

Aussi pour toi, point de soutiens, point d'aides dévoués.

Ce n'est point Dieu qui ne t'est point propice;

Mais, toi, tu ne pratiques plus les vertus antiques.

Malheur à toi! une sentence populaire le dit :

Un arbre tombe, sa cime touche la terre;

Avant que ses feuilles et ses branches aient subi

quelque injure;

Shang a devant lui le miroir de sa destinée.

C'est le sort du dernier des Hia.

#### Chanson à boire (1)

Pure, épaisse, la rosée blanchit le chemin;

Sans le soleil rien ne pourra la dessécher.

Joyeux, à la faveur de la nuit, buvons à satiété;

Avant une douce ivresse, point de départ.

Pure, épaisse, la rosée blanchit le chemin,

Et se pose légère sur l'herbe luxuriante.

Joyeux, à la nuit, buvons à satiété;

Au palais ancestral; que la fête soit complète.

Pure, épaisse, la rosée blanchit le chemin,

Elle tombe sur les saules, sur les cyprès.

Nobles, illustres sont nos chevaliers (ici réunis)

Nul n'est sans brillante vertu.

Sur l'olivier, sur le bignonia

Les fruits pendent en ordre parfait

---

(1) On verra que ce chant n'a rien de bachique. Les Chinois observaient en tout la mesure, à cette heureuse époque.

Aussi ces chevaliers que l'amitié unit  
Gardent tous le plus noble maintien.

Terminons par ce trait d'une extrême délicatesse.  
C'est la plainte d'une épouse délaissée :

Où trouverai-je la fleur de l'oubli?  
Elle croît dans la cour du nord de ma demeure (2).  
Mais non! je n'irai point la cueillir;  
J'aime à penser à celui qui cause ma tristesse.



## DEUXIÈME ÉPOQUE

### POÉSIES DE TSOU

#### I. Le Tchao-Yin-Shi

##### *Le chant du ministre fidèle méconnu*

Le titre de cette ode signifie proprement : « le fonctionnaire dans l'obscurité, proclamant ». Cet exilé, ce ministre injustement traité est le ministre disgracié pour ses justes remontrances, Kiu-Yuen ; mais ce n'est point lui qui est l'auteur de cette poésie. Sa composition est attribuée au célèbre prince taoïste Hœi-nan-tze, l'auteur de tant de fables bizarres et qui, épris des vertus antiques, voulait les faire honorer et revivre. Il composa, à cet effet, différents morceaux qu'il appela *Siao Shan* ou pour lesquels il prit ce pseudonyme... Celui-ci dut sa conservation à Liu-hiang qui le réunit aux élégies de Tsou à cause de son objet principal.

Cette courte pièce n'a pas besoin d'analyse. Peinture des montagnes où vit le ministre disgracié, désir du retour, c'est tout ce qu'elle contient.

---

(2) Allusion au lieu qu'habite l'époux oublié.

On y reconnaît universellement un symbolisme qu'un européen n'y découvrirait pas; mais comme il est habituel aux poètes chinois, il n'y a pas de motif de le rejeter. Ainsi le cinnamier aux parfums suaves représente la droiture de cœur, la loyauté de Kiu-Yuen, et lui-même vivant caché dans les montagnes. Tout le reste figure les ennemis qui l'ont poursuivi de leurs calomnies, les dangers de la cour, ou la situation désolée de l'exilé dans le désert.

Le mètre est des plus simples. Ce sont des vers de 8 ou 7 pieds coupés d'un *hi* au cinquième et au quatrième; plusieurs sont plus courts. Il en est de six pieds avec le *hi* au quatrième ou au second; et même de cinq pieds avec la césure au troisième.

Le cinnamier parfumé à la luxuriante verdure est caché dans les ombres des montagnes.

Ployant sous l'effort du vent, ses branches s'entrelacent avec un léger murmure.

Le souffle des montagnes s'élève sur les pics escarpés, leurs sommets ondulés cachent le soleil.

Leurs gorges aux sources vives sont pleines de précipices et de périls. Les eaux y coulent en cascade.

Les singes y courent en troupes poussant des cris aigus, les tigres et les léopards les remplissent de leurs hurlements.

Je saisis pour les gravir les branches du cinnamier; la beauté de la scène me tient comme immobile

L'exilé y erre dans l'obscurité; pour lui plus de retour.

Le printemps donne naissance aux fleurs, un feuillage exubérant couvre les arbres grandis.

L'année arrive à son déclin; pour lui plus d'appui ni de joie.

La cigale répète son joyeux cri; puis fait entendre des accents de tristesse.

Les brouillards tourbillonnent; les gorges tournoyantes s'obscurcissent.

La pensée s'y arrête débordant de douleur; l'oubli fait  
du cœur une caverne désolée.  
Le souffle lui manque, la crainte s'empare de lui.  
Les bêtes féroces remplissent les cavernes, les bois, les  
fourrés épais.  
L'homme pâlit de frayeur, les pics escarpés, les roches  
surplombantes le menacent.  
Les buissons que le vent enchevêtrent, les arbres se  
ploient et se tordent.  
Le cyprès verdoyant, les touffes mêlées, les jeunes  
plantes se brisent et se dispersent.  
Le cerf, l'antilope, le daim bondissent ou se couchent.  
Leurs têtes cornues se dressent comme des fragments  
de roches.  
Leur robe est soyeuse et veloutée.  
Là aussi se rassemblent les grands singes et les ours.  
Mais tous mes souvenirs se réveillent; pour moi c'est  
amour et douleur.  
Ces branches de cinnamier que je tiens en mains les  
ravivent; mon cœur s'y arrête et ne peut les quitter.  
Les tigres et les léopards se livrent de fréquents combats,  
les ours poussent des cris de mort.  
Les oiseaux et les animaux terrestres bondissent de frayeur,  
oubliant même leurs compagnes.  
Puissé-je, moi, retourner dans ma patrie. Non, au sein  
des montagnes je ne puis vivre longtemps.

## II. Le Pêcheur

Cette petite pièce qui met en scène le célèbre ministre de Tchou, est son œuvre propre. C'est une allégorie destinée à nous mettre sous les yeux les mœurs du temps et les raisons de la disgrâce de Kiu-Yuen. Celui-ci ne brille pas précisément par sa modestie, mais dans sa situation il avait bien le droit de se justifier et de se faire connaître tel qu'il était : ennemi de l'in-

conduite, de l'ivresse, des folies gouvernementales au milieu d'une cour toute adonnée aux plus vils plaisirs.

Ce morceau n'a pas besoin d'explication; toutes les figures qu'il contient sont transparentes; les bijoux dont il est question sont évidemment les vertus, et la poussière, la boue représente les vices.

Kiu-Yuen exilé suivait la rive du Kiang à travers les buissons épineux.

Son front réfléchissait la tristesse de son âme, son corps abattu, amaigri (témoignait de son malheur).

Un pêcheur le vit et lui dit : Maître n'étiez-vous pas préfet de trois cantons; comment en êtes-vous à ce point?

Kiu-Yuen répondit : Tous les grands de ce monde sont corrompus, moi seul suis pur.

Tous sont adonnés au vin, à l'ivresse; moi seul je me contiens. Voilà la cause de mon bannissement.

Le pêcheur reprit : Le saint n'est point captivé, vinculé par la séduction des choses et peut se dégager du monde.

Les grands, impurs tous, comment ne rejettent-ils pas cette boue pour se livrer au courant pur?

Ces hommes adonnés à l'ivresse, comment ne préfèrent-ils une nourriture simple, un vin faible?

Comment ayant seul chéri les perles pures et tenu fermement les vrais bijoux, vivez-vous aujourd'hui en banni?

— Celui (1) qui se lave la tête ou le corps secoue la poussière de sa coiffure ou de son vêtement.

Mais comment, en se purifiant soi-même, secouer les souillures des autres êtres?

Il est plus facile de se précipiter dans les flots et de chercher une sépulture au milieu des habitants du Kiang.

---

(1) Réponse du poète.

Qui pourrait par le reflet de sa pureté faire disparaître  
les taches de ce monde grossier et vulgaire?

Alors le pêcheur sourit malicieusement et frappant sa  
rame, se mit à chanter en s'éloignant :

« Quand l'eau du Tsanglang est pure, je puis y purifier  
mes rubans de tête,

« Quand l'eau du Tsanglang est troublée, je puis y laver  
mes pieds » (1).

Aussitôt il s'en alla sans plus mot dire.

### III. Les Kiu-hoei ou Les 9 pensées

Comme le nom l'indique les *Kiu-hoei* se composent  
de neuf petites pièces de vers, développant autant de  
pensées spéciales. Mais toutes se rapportent encore aux  
dangers que court l'état de Tchou, à l'inconduite et à  
l'ingratitude du roi, comme à la disgrâce des ministres  
méritants. Nous n'en donnerons qu'un seul, le deuxième  
pour ne point tomber dans une trop grande monotonie.  
L'auteur de ce petit recueil fut un ministre du conseil  
de l'Etat de Tsou nommé Wang-pu. Il parle au nom  
de Kiu-Yuen, dit le commentateur. Il le représente en  
exil, mais pensant toujours à son prince et aux dangers  
qu'il court. Il emploie diverses allégories pour varier  
ses expressions et ses figures. Les portes du ciel dont  
parle le premier vers ci-dessous sont, dit Wang-shi,  
celles du palais. Nous avons ici des vers de 5 ou 6  
pieds avec la césure *hi* après le deuxième ou le troisième  
selon le nombre, ainsi que des rimes suivies ou  
alternatives.

#### II. *Tong-lou*. — *La traversée*.

Les portes du ciel sont vastes et élevées; qui pourra  
les atteindre? le sage seul.

---

(1) Allusion à la pureté dont se vante le poète et à l'impureté  
du monde.

Où n'est point la rectitude règnent le trouble et l'impureté.

Cependant celui qui chérit la vertu, qui le considère?  
Assis sur ma couche (1), je médite en vain ces pensées.  
Qui pourra-t-on prendre pour ami, avec qui causer pendant ses veilles?

Le phénix blessé au cœur (2) s'est retiré au loin; l'oiseau parasite (3) se tient proche du logis.

Le cétacé s'est enfoncé dans la vase; la crevette se pare sur l'îlot (4).

Puissé-je monter un dragon et m'élever vers le soleil, (5)  
Revêtir une forme d'esprit et planer dans les cieux.

Le matin j'irais au sommet du pic de l'occident.

Le soir je reviendrais au mont qui voit le soleil se lever.

J'irais au nord me rafraîchir à la source obscure,

Au midi je cueillerais le sésame, emblème de la félicité.

Je parcourrais l'espace visitant la demeure des étoiles.

J'irais au pôle parcourir le palais céleste;

Sur les bords du Kiang je cueillerais les fleurs parfumées.

De la soie azurée je me ferais un vêtement;

J'ornerais ma ceinture de rubans et de plumes élégantes.

J'irais tenant de la main mon glaive et mon bouclier,

Je suivrais dans leur course les dragons intelligents.

Je volerais à côté des chimères ailées (6).

Plongeant ma vue dans l'infiniment petit, je pénétrerais  
les ténèbres du monde invisible.

J'atteindrais par la contemplation l'éclat des perles (7)  
stellaires.

---

(1) Couché tout habillé. Je n'ose me livrer au sommeil.

(2) Le ministre intègre et fidèle.

(3) Les flatteurs, les courtisans corrupteurs.

(4) Le grand homme se cache; les gens infimes se montrent et prétendent à occuper les hautes positions.

(5) Reproduction d'une figure chère aux poètes chinois depuis que le philosophe Tchuangtze l'eut mise en honneur.

(6) Des chevaux ailés des fables chinoises.

(7) Les globes ignés des étoiles.

Je forcerais son écrin (1), j'arracherais ses secrets à la  
plante divinatrice.

O destin déplorable! (2)

Mais lié par mon serment je le répèterai toujours

Je m'en irai, et ma pensée restera flottante comme un  
nuage.

Qui me montrera la route? Regardant au loin je ne  
vois que ténèbres (sur Tsou) (3).

J'entends le tonnerre et ses sourds roulements.

Une douleur secrète me trouble; l'anxiété égare ma pensée.



## TROISIÈME PÉRIODE

### DYNASTIE DES TANGS

L'époque des Tangs a produit toute une pléiade  
de poètes dont la simple liste remplirait plusieurs pages.  
On verra ci-dessous les noms de plusieurs d'entre eux.  
Nous ne donnerons une mention spéciale qu'aux deux  
plus célèbres, Li-tai-pe et Thou-fou considérés par les  
Chinois comme les princes de la poésie.

Li-tai-pe naquit en 702 P. C. Après de bril-  
lantes études, il se rendit à la cour où il vécut dans  
la plus grande intimité avec l'empereur enthousiaste  
de son magnifique talent. Mais des intrigues d'eunu-

---

(1) Les plantes servant à la divination étaient renfermées dans  
un grand écrin. Le poète suppose qu'il y a au ciel un écrin  
merveilleux dans lequel sont les plantes divinatrices dont on se  
sert chez les Immortels et qui font connaître tous les destins.

(2) Croyant avoir fait tout ce qu'il désirait, l'auteur voit son  
destin et ses malheurs. Cela lui arrache des cris de douleur; toute-  
fois il restera fidèle.

(3) Ces ténèbres représentent la corruption de la cour et les  
malheurs qui menacent le pays. C'est ce que figure aussi le ton-  
nerre.



ques le dégoutèrent tellement des petites de la cour qu'il quitta le palais et mena depuis lors une vie vagabonde qu'il finit en tombant dans une rivière où il se noya. Il était âgé de 61 ans.

Thou-fou, plus jeune de 12 ans que Li-tai-pe, fut son disciple et se reconnut toujours comme tel, bien qu'il égalât son maître par ses talents. Il jouit comme ce dernier, des faveurs impériales; mais à la suite d'une remontrance un peu trop vive qu'il avait faite au Fils du ciel, celui-ci le nomma censeur d'une ville du Shen-si pour l'éloigner de la cour. Thou-fou refusa cette charge et commença, à son tour, une vie errante qu'il termina de même par un accident, laissant après lui un héritage littéraire de quatorze cents pièces de poésie.

### L'épouse du guerrier (1)

(de *Thou-fou*)

La liane s'attache nécessairement à une autre plante (2)  
Si l'on conduit ses rameaux séparés, elle ne peut croître.  
Unir une jeune fille à un soldat  
Est pire encore que de l'abandonner à peine née, au  
bord du chemin.

J'avais lié mes cheveux pour être l'épouse de mon Seigneur  
Le lit nuptial était encore froid;  
Au soir nous nous unissions par le mariage; à l'aurore  
déjà la séparation s'imposait  
Précipitée, anxieuse, sans retard.

Bien que mon Seigneur ne soit point parti pour des  
régions étrangères

---

(1) Voir le *Tang-shi-pie-tsai*, II, 36 et 37.

(2) Ainsi est la jeune épouse. Ceci trouve son application aux vers 13 et ss.

La garde des frontières l'a conduit au bord du Ho,  
loin de moi.

. . . . .  
Mon époux est parti pour une terre de mort ;  
Pénétrant en mon cœur, l'angoisse oppresse ma poitrine.  
J'avais juré en mon ardent désir de suivre les pas de  
mon époux

Mais ma présence n'eût pu que troubler son âme et  
pâler son visage.

Ne sois point préoccupé de ta jeune épouse ! ô mon  
Seigneur !

Sois ardent aux œuvres du courage, au progrès des armes.  
Si ton épouse était là sur ton char,  
Ton souffle guerrier pourrait faillir.

Hélas ! Moi, jeune fille pauvre,  
J'étais parvenue à me faire un vêtement riche et délicat  
Cette robe je ne la déploierai plus.  
Devant le sort de mon époux j'effacerai le rouge de  
mes joues.

Je regarde le ciel ; là mille oiseaux volent de toutes parts  
Grands ou petits, tous y planent avec leur compagne.  
Que le sort des hommes est différent ! qu'il est malheureux !  
Oh ! mon Seigneur, quand nos regards se rencontre-  
ront-ils de loin ?

### Les montagnes (1)

Les monts du sud bornent le ciel et la terre.  
Le soleil et la lune naissent au haut des rochers.  
Sur leurs plus hauts sommets, le soir, la lumière se  
prolonge.

---

(1) Extrait du *Tang-Shi-pie-tsai*.

Dans les profondeurs des vallées, le matin, les rayons  
n'illument pas encore.

Au sein des montagnes l'homme se garde pur.  
Les dangers des chemins tiennent le cœur égal.  
Le vent soulevé secoue les pins et les cyprès;  
Il balaie et purifie les gorges, les sentiers (1).  
Le cœur troublé s'y adonne à l'étude;  
Et chaque matin s'y livre à ses rêves, à ses inspirations.

### Pensée pendant une promenade matinale au bord du Lirg (2)

Le ciel est pur, le soleil commence à pointer.  
L'onde printanière balance la barque solitaire.  
Les montagnes lointaines apparaissent dépourvues encore  
de leur parure de feuillage.  
Le fleuve roule, égal, ses ondes sans vagues.  
Sur la rive les fleurs s'épanouissent et laissent tomber  
leur corolle.  
Les oiseaux aquatiques plongent ou suivent les eaux  
vacillantes.  
Arrêtés par l'admiration nous contemplons, dans l'immen-  
sité, l'astre de la vie.  
Nos chants s'élèvent, bannissant de nos cœurs la mélan-  
colie.

### Le soleil (3)

Le soleil se lève au dessus des barrières de l'Est.  
Il marche suivant le sol de la terre.  
Il quitte enfin le ciel pour rentrer dans l'océan,

---

(1) Et de la même manière, les pensées, les cœurs des humains.

(2) Fleuve du Kiang-Si. — Cette pièce composée de vers de 5 pieds est de Keu-tsong, poète du commencement de la dynastie Tang.

(3) Cette petite pièce de Li-tai-pe est composée de vers de 5 ou 7 pieds avec mélange d'autres encore.

Au palais où reposent les six dragons.  
Ainsi il commence, ainsi il finit depuis l'origine des  
choses, sans s'arrêter jamais.  
L'homme, esprit originaire (1), peut ainsi en suivre le  
cours circulaire.  
La fleur ne refuse point les charmes que lui donne  
la brise printanière.  
Les arbres ne murmurent point de ce que leurs feuilles  
tombent sous le vent d'automne.  
(Mais ce soleil), qui le meut? qui presse ses coursiers  
du fouet pour le faire rouler dans son orbite.  
Tous les êtres commencent et s'arrêtent ainsi par leur  
nature.  
Iho! Iho! (2) comment flottes-tu sur les rives de ce vaste  
désert.

### La marche des guerriers et des chars (3)

Les chars roulent en criant, les chevaux soufflent avec  
effort.  
Les soldats en marche portent l'arc et les flèches à la  
ceinture.  
Les pères, les mères oppressées de douleur, les épouses, les  
enfants marchent accompagnant, soutenant les leurs.

---

(1) Litt. S'il n'était pas, etc. L'homme est compté comme une  
des trois puissances cosmiques originaires, avec le ciel et la terre;  
ici, il est traité de *Yuen Khi*, substance primitive.

(2) Le cocher du char du soleil, imaginé tardivement par les  
tao-she.

(3) L'auteur de cette pièce est le célèbre Thou-fou, l'ami de  
Li-tai-pe et qui vivait au VII<sup>e</sup> siècle (P. C.)

Son but ici est de peindre la désolation que répand parmi  
le peuple l'esprit de conquête de l'empereur qu'aucune victoire ne  
satisfait, mais qui ruine l'empire et les familles par ses guerres  
continuelles. Le poète le fait avec une entière liberté d'expression  
et une grande vivacité de couleur. Il met en scène les soldats  
partant pour une expédition nouvelle au milieu de la désolation  
de leurs familles. Les passants qui les voient en marche, leur  
fournissent par leurs interrogations, l'occasion d'exhaler leurs plaintes.

Une forte poussière dérobe la vue du pont Hien Yang (1).  
Ils tiennent leurs vêtements, ils frappent du pied la terre,  
ils obstruent le chemin.  
Leurs cris, leurs lamentations s'élèvent aux nuages.  
Sur les bords de la route les passants leur demandent  
le but de leur marche.  
Les soldats n'ont qu'une réponse : « nous sommes dési-  
gnés pour marcher en hâte et toujours ».  
Quelques-uns à l'âge de 15 ans allèrent au Ho dans la  
région du nord ;  
Arrivés à 40 ans ils vont au campement de l'ouest.  
Au moment de leur départ, le chef de leur endroit leur  
donna la bande de gaze qui devait ceindre leur tête (2).  
Revenus au pays, la tête blanchie, ils retournent com-  
battre aux frontières.  
La frontière ! c'est une mer qui roule des flots de sang.  
La volonté qui a ouvert la frontière par les armes (3)  
n'est point encore satisfaite ;  
Le prince n'écoute pas les plaintes des Han.  
Maître de deux cents villes, de villages, de hameaux  
innombrables, il n'est que plus insatiable de fatigues.  
Des femmes tiennent la bêche et la charrue.  
Mais le blé pousse sur les digues avec les orties, en  
tous lieux.  
Les armes frappent et désolent au point suprême ; la  
guerre atteint, abat tout.  
Point de différence entre les hommes et les chiens ou  
les oiseaux de basse-cour.  
Au vieillard (4) même qui l'interroge le soldat ose exposer  
son ressentiment.

---

(1) Pont fortifié à dix milles de Tchang-ngan.

(2) Marque du conscrit.

(3) Pour conquérir les pays situés au-delà des limites du pays.

(4) Malgré le respect et la réserve qu'impose l'âge de l'interlocuteur.

« Voilà l'hiver qui arrive, il n'arrête point les licteurs;  
Les collecteurs sont ardents à extorquer les impôts.  
Ces impôts excessifs d'où sortiront-ils?

Vraiment c'est avec douleur et colère que nous apprenons avoir engendré un fils.

Mettre au monde une fille est devenu bien préférable (1).

Une fille pourra trouver un époux dans le pays.

Un fils ne saura que mourir et être enfoui comme l'herbe.

Prince! vous n'avez point vu les côtes de la mer verdoyante.

Là les ossements des voyageurs gisent sans que personne les recueille.

Là les mânes nouveaux tourmentent, injurient ceux qui hantent la plage depuis longtemps,

Là le ciel est ténébreux, la pluie y tombe par torrents;  
des voix lamentables y gémissent toujours! » (2)

### L'oiseau du soir

*de Li-Tai-pe (3)*

Les nuages dorés (4) occupent la limite du ciel.

Les oiseaux désireux du repos retournent à leur branche favorite.

Ils y volent en poussant de légers cris.

Shang-ti est le pouvoir moteur (5) au sein des êtres.

Aux bords des fleuves de Tsin (6) les femmes tissent

---

(1) Ceci prouve l'excès de la détresse. Le Chinois tenait, avant tout, à avoir un fils pour perpétuer sa lignée et les honneurs funèbres rendus aux défunts, pour leur assurer le bonheur dans l'autre vie.

(2) Peinture figurée de la désolation qui règne dans le pays; les cadavres des guerriers couvrent le sol des frontières etc.

(3) Cette pièce semble avoir été composée lorsque le grand poète avait quitté la cour et qu'il s'en allait errant de lieux en lieux.

(4) Par les rayons du soleil couchant.

(5) *Li*. Le principe moteur; *Litt*. Le secret ressort qui fait mouvoir tout un vaste mécanisme.

(6) Le Han et le Wei qui baignent le Shen-si méridional.

la soie; et leurs gazes légères parsemées d'émeraudes  
brillent comme l'étincelle.

(Pour moi), éloigné de la conversation des hommes (1)  
je reste ici livré à l'étude.

Plein de tristesse je rappelle à mon souvenir ceux qui  
sont éloignés de moi;  
Seul en ma couche vide et silencieuse, ma pensée flotte  
comme les nuages.

**Tout a ses joies et ses peines**

*de King-Su*

Au royaume de Han, les montagnes arrêtent le Ho.  
Aux champs de Tsin les fleurs et le feuillage forment  
des buissons sombres et épais.  
De noirs nuages donnent leur teinte obscure à l'espace  
immense  
Il n'est point de lieu qui n'ait rien qui blesse le cœur.

**Le rappel de l'âme (2)**

Je suis jeune et sans passion, modéré et sans tache;  
J'ai soumis mon être à la justice et ne me suis jamais  
relâché,  
J'ai fait de la vertu parfaite ma maîtresse et le guide  
des hommes; mais la terre est couverte de ronces  
et de broussailles (2).  
Le souverain n'a point considéré cette vertu accomplie;  
il a multiplié les tourments et les maux, il s'est  
plu aux douleurs et aux amertumes.

---

(1) D'après les commentaires le poète ne se plaint point de cet isolement; c'est lui au contraire qui a fui les ennuis des entretiens humains et se félicite de pouvoir se donner entièrement à l'étude. Le texte ne dit point cela, ce me semble.

(2) Ceci est le commencement d'un long morceau composé par Song-Yû et dont la suite n'est qu'une dissertation de philosophie naturelle des moins intéressantes. Ce passage est important parce qu'il caractérise la conception et le rôle de Shang-ti à cette époque.

Dieu (1) se révéla à la Wu-Yang (2) et lui dit : Il y a un sage sur la terre ; je veux seconder ses désirs. Son âme et son esprit vital (3) sont près de se séparer, consulte la plante divinatoire.

La Wu-Yang répondit : je tiens en main son esprit endormi. Mais, ô Shang-ti, ton ordre est difficile à suivre.

Si je dois consulter la plante sacrée, je crains que cet esprit ne le quitte et qu'il ne puisse plus jamais recourir à la devineresse (4).

Elle descendit alors (5) et commanda à l'âme du sage : reviens aussitôt (et l'âme revint animer le corps de Song-Yu).

### En été, au bord d'un ruisseau

(*Tchang-lei*) (6)

L'été s'élève; au hameau que borde le fleuve, le vent et le soleil sont purs.

Sous la corniche l'hirondelle et le passereau naissent et se forment.

Les papillons, à midi, sur les pétales des fleurs, séchent au soleil la poussière de leurs ailes.

Les araignées, sous le ciel pur, étendent leurs filets aux angles des maisons.

Les rideaux écartés et tombants semblent appeler les rayons de l'astre des nuits.

Sur la rive mon oreille répète en écho le doux murmure des ondes.

---

(1) *Ti*, pris absolument, ne peut se traduire d'une autre manière, bien que les deux termes ne se couvrent pas complètement. C'est Dieu imparfait, mais c'est Dieu.

(2) C'est à-dire à la devineresse Yang.

(3) L'âme et le principe vital du corps qui se séparent à la mort.

(4) Qu'il ne meure pendant que je consulte le sort.

(5) Elle fait ceci sur l'ordre de Shang-ti.

(6) Poète de l'époque des Songs.



Depuis longtemps mes tempes bicolores rappellent la  
neige et le givre.

Je n'ai plus qu'un désir c'est de passer ma vie à  
pêcher, à jeter mes hameçons.

#### Le Retour du printemps (1)

Le sentier mousseux conduit aux bambous qui bor-  
dent le fleuve.

L'herbe qui surplombe protège les fleurs des champs  
Depuis que j'ai quitté ces lieux (2) le cycle des jours  
a suivi son cours ininterrompu.

Au retour, le printemps s'est subitement paré de fleurs  
Appuyé sur mon bâton je contemple le rocher solitaire;  
Et renversant mon vase (3), j'avance vers le sable qui  
fait rejaillir l'onde

Les cygnes flottent au loin silencieux sur les flots.

L'hirondelle légère s'élève portée par le vent.

La voie de ce monde est parsemée d'obstacles

Mais (ce torrent) a une rive pour ma vie

Ce corps, réveillé de l'ivresse, y retombera bientôt

Et le char des plaisirs sera mon lieu de séjour.

#### L'automne. Dépit du poète (4)

Tout ému je contemple les charmes passagers d'une vie  
toujours agitée (fluctuante)

Les derniers accents de ma lyre précieuse s'éteignent  
sous le froid.

Les hôtes de Tchou avaient notre affection. Oh dou-  
leur! pourquoi faut-il se séparer? (5)

---

(1) De Thou-fou. Ici le poète se montre tel qu'il est, ami du vin, de l'ivresse même, ne songeant qu'au plaisir.

(2) L'hiver l'avait éloigné des campagnes; il y revient au printemps.

(3) La dive bouteille que notre homme a promptement vidée.

(4) De Sun-tchou.

(5) L'été avait amené de nombreux visiteurs; l'automne les rappelle en leur pays.

Les monts jaunissants semblent s'éloigner (1); les eaux  
 s'élèvent et s'abaissent. (2)  
 Les buissons desséchés qui supportent le ciel (3) atti-  
 rent mes regards  
 Et dans la nuit expirante, on entend résonner l'enclume (4)  
 Le feuillage jauni tombe de lui-même sans que le vent  
 le secoue.  
 Les nuages d'automne étendent leurs rideaux grisâtres,  
 sans pleuvoir.  
 Si la voûte céleste était douée de sentiment, elle en  
 vieillirait (de tristesse).  
 Un secret dépit m'agite, je le comprime avec peine  
 La douleur me ronge la poitrine, les plaisirs passés  
 ont été un songe  
 Eveillé, revenu à moi je ne pourrai les rappeler par  
 mes efforts.

### Le soir d'automne

(de *Fu Heu-Yi*) (5)

Le sage courageux se plaint de la brièveté du jour, le  
 malheureux connaît la longueur de la nuit.  
 Rassemblant mes habits je vais à mon balcon voir  
 planer l'oie sauvage.  
 L'ombre obscure suit les corps en ses mouvements,  
 l'écho ondulant revient dans la chambre vide.  
 Un vent pur siffle et balance (les fleurs), la lune pointe  
 au dessus des montagnes de l'ouest.  
 Les étoiles parent le ciel azuré, et suivent d'elles-mêmes  
 leurs diverses stations

---

(1) L'éclat de la verdure, l'épaisseur du feuillage les rappro-  
 chaient, à la vue.

(2) L'automne amène les pluies qui inondent les vallées et  
 les plaines.

(3) Placés à l'horizon, ils semblent supporter le ciel.

(4) On reprend les travaux au logis.

(5) Voir le *Wen Siuen*, XXIX, 13.

La cigale bruit sur les branches des grands arbres,  
le passereau chante sur le mur de l'ouest.

Les nuages légers flottent comme une chevelure, une  
pluie fine mouille mes vêtements.

La nuit est sans lueur, l'étoile polaire s'abaisse et  
s'élève subitement.

Tout redoute l'approche du froid; l'air congelé se forme  
en givre cristallin.

Les feuilles tombantes cèdent à l'effort du vent et tra-  
cent dans leur tourbillon jaune, comme un rayon  
mouvant.

### Le sage

(de *Ho-King-tsong*) (1)

Toujours verdoyant est le pin de la colline; magnifique  
de grandeur est le cyprès des montagnes

Brillante est la couleur de leur feuillage et d'été et  
d'hiver, et la hache ne peut abattre leur racine (2).

Heureux le lettré qui entretient en soi un cœur pur,  
dont la pensée toujours en éveil, est ardente à sa  
mission.

Sa volonté intelligente s'élève jusqu'à la limite des nuées  
dans l'espace invisible (3).

Son regard ondulant pénètre aux sommets des pics les  
plus élevés.

Noblement envieux de la grandeur des anciens princes (4),

---

(1) Lettré renommé du royaume de *Tojin*, dit le *Tsin-shu*,  
et ministre de cet état. Voir le *Hên Siuen tchu* de *Tchao ming*,  
*Kinen XXI*, 14.

(2) Figure du sage dont il va être parlé. Il a toujours sa  
parure de vertu, il est beau, grand et noble et reste inébranla-  
ble en toute circonstance. Rien ne peut abattre son courage.

(3) Les limites des nuages et de l'immensité ténébreuse.

(4) Le comm. rapporte ceci à un prince en particulier ce qui  
ne paraît pas probable.

il chérit leurs voies, il fait jaillir de lui le courant (1) (de leurs vertus)  
Il suit en tout leurs traces; la joie du peuple est son bonheur.  
Constamment il aspire à l'immortalité (2). Balancé par ses désirs son cœur est porté vers l'infini (3).

### Le gouvernement antique

(*Ying-ki-fu*) (4)

O éloignement! Profondeur de la suprême antiquité!  
Commencement de la race humaine.  
Pôle élevé, base inébranlable!  
D'où les lois sociales se sont (développées), répandues  
Et les vertus premières (5) ont pris leur cours alternatif  
et reçu leur puissance magique, mystérieuse,  
Quand Tao-tang abandonna l'empire, la lieutenance du ciel passa au Maître de Wu (6).

Shang-ti porta ses regards vers lui, lui seul eut son affection  
Son maintien était celui du dragon aérien; son éclat,  
celui du tigre

La grâce céleste, invisible se répandit sur sa tête comme un flot,

Un vent bienfaisant la faisait rejaillir sur son éventail (7),  
Son cœur était un trésor de sagesse, son regard se portait vers la justice (8)

Le ciel constitua sa substance, la terre fit resplendir sa beauté (8)

---

(1) L'eau jaillissant pure; il l'émet.

(2) Vers les Immortels.

(3) Litt. vers le lointain infiniment subtil.

(4) Poète du temps de Wu-ti des Tsin 265-290 P. C.

(5) Les cinq vertus; ici, les cinq éléments.

(6) Yao et Shun.

(7) Ou : sa porte.

(8) Litt. l'angle droit égal.

(6) Le ciel (fait) la substance, la terre la forme, la beauté.

Le phénix fit entendre sa voix, au soleil du matin;  
 les dragons volèrent dans les nuages rayonnants.  
 La tige joyeuse du blé se chargea de grains et les  
 plantes de bonheur (1), se couvrirent de bourgeons.  
 Toutes les fonctions étaient disposées en un bel ordre;  
 tous les ministres avaient le cœur plein de joie.  
 Grandes et belles étaient les règles célestes; noble et  
 majestueux le maintien des sages.  
 La parole suivait la pensée, l'attitude en respectait  
 l'inspiration.  
 La vue avait sa parfaite lucidité; l'ouïe, sa clarté intacte.  
 La vertu était le premier mobile des actes; leurs nobles  
 actions illustraient les exemples.  
 Ils n'avaient point de sentiers que ceux de la justice,  
 ils ne voulaient d'autre route que celle de la droiture.  
 Leurs actes s'attachaient à leurs fleurs (2); leurs discours  
 ignoraient les querelles.  
 . . . . .  
 Les rois de cette vertu n'occupaient pas vainement le  
 trône.

### Chant à boire

de *Lu Shi-heng* (3)

Posons les coupes dans la haute salle, chantons et  
 prenons nos verres.  
 Les années de l'homme que sont-elles? Elles furent  
 comme une brume matinale  
 Le temps passe et ne revient plus; la fleur ne s'épa-  
 nouit pas deux fois.  
 Le printemps brille de l'éclat de l'Iris; l'automne est  
 parfumé par le Lathyrus (4)

(1) D'heureux présage.

(2) A ce qu'il y avait de plus exquis, de beau, de noble.

(3) Voir le *Hou-Siuen* K. XXVIII. 7.

(4) Chaque fleur passe avec son temps.

Hélas! Que la présence du soleil est courte et son absence prolongée!

Je n'ai plus de joie d'entendre le grillon sous le foyer (1).  
Ma joie est au plaisir goûté avec des amis, ma peine est d'être seul à jouir.

Pourquoi me dites-vous sans affection? c'est pour vous que j'oublie mes peines.

Mon vin est excellent, mes mets sont exquis.

Nous aurons un court chant à redire et une longue nuit (2) à passer, sans que rien manque au plaisir.

### Au bord d'un fleuve

de *Meng Ho-jân*

J'ai jeté mes hameçons, assis sur la pierre du rocher.  
L'onde est limpide, mon cœur se donne au charme du loisir.  
Les poissons plongent sous les broussailles du gouffre!  
Les gibbons se suspendent aux lianes des îles.

Les jeunes filles folâtrèrent, agitent leurs pierreries bigarrées;  
Leurs voix retentissent dans la montagne.

Je cherche à les atteindre et ne puis réussir.

Alors, suivant de la rame le disque reflété de la lune,  
Je retourne en chantant, joyeux.

### Une jeune fille guerrière (3)

La lune n'a plus de charme pour la demeure du phénix (4).

---

(1) Parce qu'il annonce l'automne et le départ des amis.

(2) Litt. sans vacuité.

(3) Nous donnons ceci comme spécimen de la poésie moderne; l'auteur, peu connu du reste, vit encore.

Cette pièce célèbre l'acte de piété filiale d'une jeune fille du nom de Mou-lan qui voulut servir comme soldat dans une expédition guerrière au lieu de son père trop vieux pour pouvoir remplir encore ce devoir. Mou-lan déguisée en cuirassier fut prise pour le fils du vieillard et acceptée comme tel.

L'ordre de prendre les armes et de marcher à la frontière était envoyé par le prince à tous les hommes réputés en état de servir. Ceci se passait au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère.

(4) Le phénix symbolisait la femme, comme le dragon, l'homme. C'était donc « le quartier des femmes ».

Les nuages s'étendent sur la frontière du départ.  
O merveille! Ame généreuse d'une jeune fille..  
Grande, forte est la virilité de son cœur.  
Rejetant son voile, les ornements de ses cheveux, elle  
suit les armées.  
Portant la lance et l'épée brillantes elle va combattre  
la fureur ennemie.  
Son vieux père gémit parce qu'il a passé le temps de  
garder la frontière.  
Pour cet enfant délicat il est doux de le remplacer à  
la peine.  
Les présents de noces tardaient de l'amener à l'heu-  
reux jour (de l'hymen).  
Elle se plaisait, élégamment vêtue, à réjouir son père  
par une danse gracieuse.  
Parfois elle s'attachait des fleurs à la chevelure et son  
miroir en reflétait l'ombre sur la fenêtre.  
Ou bien elle faisait crier son rouet et le son se réper-  
cutait à la porte de sa chambre.  
Elle n'avait point de missive à transmettre à un époux  
éloigné.  
Mais l'appel aux armes est à peine parvenu, une angoisse  
subite l'étreint au sujet de son vieux père.  
La cour envoie des armées aux frontières, des feux s'y  
allument de toutes parts.  
Les soldats marchent, léopards irrités; en rangs épais  
et réguliers.  
Appelée par le prince la jeunesse accourt. Elle voit son  
ombre se prolonger sur le chemin  
Elle gémit car son vieux père doit revêtir la cuirasse  
et le grand âge a débilité son corps amaigri.  
Ses frères sont là nombreux, mais leur jeune âge rend  
leurs forces insuffisantes à la tâche.  
Sa pensée roule mille plans. Tout-à-coup un ingénieux  
projet naît en elle.  
Son cœur embrasse une volonté généreuse.

Qui portera les armes pour son père abattu par l'âge?  
Sa fille pleine de vigueur marchera pour lui.  
Elle jette à terre les fleurs qu'elle peignait, son nom  
est porté au camp qui s'arme.  
Calme, majestueuse, elle change de vêtements. Son doigt  
montre avec fierté le camp où elle se dirige d'un  
pas intrépide.  
Ces cheveux blancs que la douleur agite excitent seuls  
sa pitié.  
Irait-elle déplorer ses joues de rose que la fatigue va  
flétrir? Elle n'en a point le temps.  
Chantant le chant du départ, elle s'éloigne agitant son  
fouet d'une main virile.  
Couverte de la cuirasse et du casque elle presse son  
coursier, elle s'exerce à l'art du guerrier.  
Son vêtement en fer représente la lumière de la lune  
et blanchit sous ses froids rayons.  
Ses castagnettes (1) retentissent agitées par le vent.  
Qui guidera le coursier aux flancs minces, à la robe  
brillante?  
Cette main si fine, aux doigts délicats, s'efforce de tenir  
un glaive effilé.  
Une jeune fille pourrait-elle frapper à mort des rebelles?  
Oui, maintenant c'est un soldat de la patrie, sans rival.  
Oui, une femme saura bien mériter de son roi.  
Les jours passent et l'armée a triomphé; à la frontière  
plus de besogne guerrière.  
Chantant l'hymne de la victoire, elle aiguillonne son  
coursier sur le chemin du retour.  
Suivant son chef elle revient à la cour, elle va au  
palais recevoir sa récompense.  
Mais son cœur n'est point là, elle cherche une rapide  
monture qui la transporte promptement.

---

(1) Instrument composé de deux bois que l'on frappe l'un  
contre l'autre pour donner un signal.

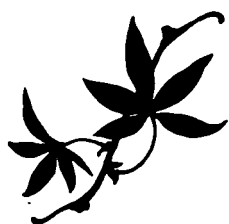


Trois mille stades sont déjà derrière elle, elle arrive  
joyeuse agitant sa bannière de soie.

Appuyés sur leur bâton, les augustes vieillards, ses  
parents, viennent au devant d'elle.

Les frères et sœurs préparent un banquet abondant. Et  
l'on rit car l'armée a toujours ignoré qu'elle fut  
une femme.

Fait admirable qui réunit l'honneur de la fidélité au  
prince à celui de la piété filiale.





## LES DEUX COURANTS

**S**OLICITÉ par deux courants, mon esprit flotte...  
En vain j'ai voulu suivre un chemin sans détou  
Comme le frêle esquif qu'un double vent ballote  
Je pousse à droite et tourne à gauche tour à tour.

Souvent je suis à Dieu dans une ferveur pleine,  
La grâce me remplit d'un long tressaillement;  
Pour écouter le Christ je suspens mon haleine  
Et seul il parle au fond de mon recueillement.

A travers les clartés dont mon âme est baignée,  
Tandis que les grandeurs s'abaissent à mes yeux,  
La race des petits, souffrante et dédaignée,  
M'apparaît dans un jour aimable et glorieux.

Et j'entends une voix qui me dit : « Sur la terre  
Tout bonheur est mirage et trompe les désirs :  
Il n'est qu'une seule eau qui vraiment désaltère,  
Un seul arbre où la main cueille de vrais plaisirs.

Cet arbre c'est le Christ, cette eau c'est la foi pure,  
Ces plaisirs vrais sont ceux du dévouement chrétien;  
Brise ton rêve : oublie art et littérature :  
Qu'un rôle de sauveur social soit le tien !

Vas au peuple incroyant que le vice dégrade...  
Sois le héraut du Christ pour lui parler du ciel;  
Rends la lumière vraie à son esprit malade  
Et verse dans son cœur le baume au lieu du fiel. »

Au dévoûment ainsi la voix d'en haut m'exhorte...  
Mais qu'à son timbre pur succède un bruit mondain,  
Que de ces régions mon œil fatigué sorte, —  
Des penchans endormis se réveillent soudain.

Et d'enivrants tableaux passent devant mon âme...  
Je vois la Poésie avec son char de feu,  
Eclairant et dorant toute chose à sa flamme,  
Et belle à l'emporter sur la gloire de Dieu...

Et j'entends une voix séductrice et perfide  
Qui murmure : « Le ciel est trop loin de ta main ;  
Sur le livre du temps ouvre ton œil avide,  
Et pour en voir l'horreur fouille le gouffre humain.

L'Art t'appelle; s'il est méprisé par les foules,  
Il a ses fils élus qui te reconnaîtront;  
Suivre un penchant qu'en toi vainement tu refoules,  
C'est l'ivresse à ton cœur et la palme à ton front! »

Et mon cœur partagé se torture et balance...  
Du plus pur sacrifice il retourne à l'orgueil :  
Et vers la haute mer quand ma barque s'élance,  
Un coup de vent subit la rejette à l'écueil.

Ah! si l'homme devant nos yeux tel qu'il existe  
Était celui dont Dieu disposa le berceau,  
Si son être était vierge, il tenterait l'artiste  
Sans que rien arrêtât la lyre ou le pinceau...

Mais le mal est entré dans ce noble organisme,  
Il en a corrompu les penchans purs et droits :  
Et le vice aujourd'hui descendant au cynisme  
S'affirme l'innocence et proclame ses droits!

L'homme ainsi fait répugne aux accords d'un luth chaste...  
Puis, quelle est après tout la palme à conquérir?  
Quelle est l'ambition la plus noblement vaste :  
Peindre et nous révéler le mal, ou le guérir?

Car pour la plaie humaine il est un divin baume;  
Il est un talisman pour toutes les douleurs,  
La foi du Christ, ouvrant un éternel royaume  
Devant les yeux gonflés d'amertume et de pleurs.

Appliquer ce remède est la plus belle tâche ;  
Si le poète est roi, je serai plus que lui :  
Avec le Christ, auquel son sang versé m'attache,  
Je serai Christ moi-même et rédempteur d'autrui!

Des deux courants, je veux que celui-là l'emporte  
Qui vient du ciel et doit y ramener ma nef :  
D'autres voiles feront à ma voile une escorte  
Et de toutes le Christ sera pilote et chef.

Mon esprit fier avec les humbles de la terre  
S'unira d'un lien sincère et fraternel :  
Ensemble nous suivrons le seul vent salutaire  
Pour atterrir ensemble au rivage éternel!

JEAN CASIER

*Octobre 1885*





## PETITE CHRONIQUE

Le 27 novembre a eu lieu, à Paris, au Luxembourg, l'inauguration, en présence de nombreux poètes accourus, du buste de Théodore de Banville. MM. Jean Richepiñ et Catulle Mendès ont lu des vers sonores. François Coppée a prononcé un discours dont la prosopopée finale a été très applaudie : « Par les nuits claires, quand ton buste, ô poète! rêvera parmi le frais silence et la solitude parfumée de roses, il verra passer dans le ciel une constellation qui a la forme et qui porte le nom de la Lyre. O poète ingénu qui n'as vécu que pour elle, les astres te reconnaîtront, et la Lyre caressera plus doucement ce marbre par un sourire de toutes ses étoiles. »



M. Stéphane Mallarmé défend, dans un journal parisien, contre d'injustes attaques, la mémoire littéraire de Tennyson. Sa prose, on ne sait pourquoi, s'est simplifiée singulièrement en la circonstance :

« Les premières poésies de Tennyson affectaient une certaine grâce mièvre, une monotonie suave dont on se fatigua bientôt; il y avait trop de bleu, trop de sentimentalité vague et précieuse dans les vers du poète; et c'est évidemment ce premier caractère de son talent qui a faussé l'opinion littéraire chez nous. Mais il suffit de lire les œuvres admirables qui suivent pour se convaincre que l'Angleterre avait en lui un brillant et original poète.

« Tennyson était une nature ardente, éprise d'un art tout à la fois mélancolique et violent, calme et impétueux : tour à tour délicat et sensible, passionné et hautain, il avait des strophes hautes en couleur, ou d'une tristesse pénétrante. Sa lyre possédait des cordes où frémis-sait le lyrisme le plus échevelé, où murmuraient les plaintes des amoureuses idylles.

« Les deux plus belles œuvres de ce poète sont, à mon avis, celles qui portent pour titre *In memoriam* et *Maud*; c'est là qu'il a mis toute son âme, pleurant ici, avec une tendresse exquise, un beau jeune homme ami, fauché par la mort, chantant là le cycle merveilleux des chevaleries anciennes. J'ai dit tout à l'heure que Tennyson rappelait

Coppée et Leconte de Lisle : il serait peut-être plus exact de le comparer, dans ses grands poèmes historiques, à Puvis de Chavannes; chez le poète comme chez le peintre, c'est la même simplicité majestueuse, le même coloris harmonieusement épars. Le poème de *Maud* égale en beauté sereine les fresques du Panthéon. »



Un curieux chapitre d'histoire littéraire, dans le *Temps*, par M. Anatole France, sur l'*Elvire* de Lamartine, en réalité Julie Charles, la femme du célèbre physicien.



A propos du zèle assez ridicule que mirent récemment certains députés français à proposer la panthéonisation d'un grand nombre de défunts plus ou moins notoires, quelques lignes savoureuses de Maurice Barrès :

« Chose curieuse, c'est l'ensemble de ces propositions qui fait sourire; dans le détail, elles sont excellentes. Nul de ces noms qui ne se justifie et même le choix de Lamartine s'imposerait. C'est qu'à feuilleter le dictionnaire des Français illustres, on n'en trouve guère qui soient absolument indignes de reposer au Panthéon. Précieux squelettes, nous vous honorons tous. J'en sais même dont les morceaux seraient bons. Par un singulier hasard, je possède un os authentique de Bayard; dans le premier instant je songeai, moi aussi, à déposer un amendement ayant pour objet le transfert au Panthéon de mon os de Bayard. Il n'y fallait d'ailleurs nul crédit, je l'eusse apporté moi-même; c'est un petit métacarpien. »



M. Stéphane Mallarmé s'est enfin décidé à prendre pitié des lettrés curieux qui ne sont pas assez riches pour l'étudier en des éditions luxueuses dont coût 100 francs, et il a fait paraître chez Perrin, un Florilège, comme il s'énonce, de ses écrits : *Vers et prose*, morceaux choisis, avec un portrait par James M. N. Whistler.



On a fait le tableau des recettes réalisées, dès la première traite, c'est-à-dire pendant une série ininterrompue de représentations, par les pièces à succès. Parmi celles qui dépassèrent le million, citons *Michel Strogoff* (2,893,006.50) *Le Tour du Monde* (2,379,025.00) *La Fille de M<sup>me</sup> Angot*, *Niniche*, *La Mascotte*, *Le Maître de Forges*, *M<sup>lle</sup> Nilouche*. Les auteurs favoris de la foule s'appellent : Clairville, d'Ennery, Chivot et Duru, Millaud, Ohnet, Blum et Toché, Ferrier, Leterrier, Boucheron, Gandillot; et les musiciens : Offenbach, Lecocq, Audran, Varney, Roger, Vasseur, etc. Pas un nom, pas une œuvre de maître. Et voilà le « goût » public, éternellement.



Il paraît qu'on jouera, cet hiver encore, à la Monnaie, *Tristan Yseult*.



*L'Art moderne* du 4 décembre publie un curieux article inédit de Léon Bloy : *L'Archiconfrérie de la bonne mort*, où le magnifique écrivain tente, après les récents exploits de l'anarchie, de « rassurer un peu le public frappé d'inquiétude, en lui conférant d'inestimables avis. » Voici la fin de l'article :

« J'ai promis, en commençant, quelques bons conseils, et je les crois si excellents... et si parfaitement inutiles que je les ai gardés pour la fin. Les voici donc :

1° Solennelle translation de la charogne de M. Renan, par une équipe de vidangeurs, dans le dépotoir national le plus lointain; 2° Erection, au sommet de la tour Eiffel, d'une colossale croix en or massif du poids de plusieurs dizaines de millions de francs, aux frais de la ville de Paris; 3° Obligation pour tous les Français d'entendre la messe tous les dimanches et de communier au moins quatre fois par an, sous peine de mort; 4° Abolition du suffrage universel, etc.

« Je m'arrête, car je sens trop combien tout cela est à prendre ou à laisser et combien aussi sont prématurés de tels avis qui ne manqueront pas de paraître d'autant plus cocasses que la minute est infiniment prochaine où les enfants même du peuple écriront sur les murs croulants de Sodome ces simples mots : LE CATHOLICISME OU LE PÉTARD.

« Choisissez donc une bonne fois, si vous n'êtes pas des morts. »



On lit dans le *Guide musical*, qui rapporte le splendide succès remporté à Breslau par le *Franciscus* d'Edgar Tinel :

« L'ouvrage du maestro belge va, du reste, être exécuté cet hiver à Berlin par la société philharmonique; à New-York, par l'Oratorio Society; à Liège, au Conservatoire royal; à Gœrlitz, par la Société académique. Enfin, à Louvain, on annonce prochainement le *Kollebloemen* de M. Tinel, qui fut exécuté, en 1884, dans cette ville, à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université.

Peter Benoit annoncé à Dusseldorf, Paul Gilson à Paris, Berlin, Marseille et Angers, Jean Blockx à Angers également, enfin Edgar Tinel à Breslau, Berlin, New-York, etc., il nous semble que les œuvres de la jeune école belge commencent à se répandre au dehors. Le pays récolte aujourd'hui les sacrifices qu'il s'impose depuis vingt-cinq ans pour ses conservatoires, ses écoles de musique, ses concerts populaires.

Il est bon de mettre ces résultats sous les yeux des députés campagnards et des conseillers communaux ou échevins lourds qui ne songent qu'à rogner les maigres subsides qu'ils octroient aux institutions artistiques, sous prétexte que « ça ne rapporte rien, la musique. »



*L'Ermitage*, en sa livraison de septembre, a publié une curieuse étude de M. Edmond Bailly sur *Villiers de l'Isle-Adam melomane*. Les enthousiastes du grand écrivain liront ceci avec beaucoup d'intérêt :

« Je voudrais pouvoir étudier, ici, certaine partition de la *Esmé-*

*ralda* de Victor Hugo que le poète breton apporta, sinon sous son bras, du moins dans sa tête. Ceci se passait vers 1863... Je n'ai rien entendu jamais de cette musique de la *Esmeralda* de notre pauvre ami, presque rien, non plus, de celle adaptée à quelques sonnets de Baudelaire et qui, au dire de Mendès et de Mallarmé que j'ai questionnés sur ce point, était fort belle. Villiers, pour bon lecteur, bon exécutant qu'il fût, était absolument incapable de noter sa propre musique. A propos de l'un de ces sonnets qu'il m'avait promis pour le journal de musique que je dirigeais alors, il s'excuse de ne me l'avoir pas remis encore, dans une lettre que j'ai sous les yeux : « Vous ne sauriez croire l'embarras où je suis pour la musique », me disait-il, « M. Alexandre Georges l'a emportée à la campagne et ne me l'a pas renvoyée. Je vais être obligé de m'adresser à Chabrier qui me l'écrira en deux heures. » Il alla, en effet, trouver Chabrier qui ne voulut pas prendre au sérieux cette musique de poète : Villiers s'en retourna en maugréant contre l'auteur de *Gwendoline*; et j'ai dû me passer du seul document qui m'aurait permis de savoir à quoi m'en tenir sur le talent de Villiers compositeur; c'est fâcheux. Je sais, toutefois, qu'il fit entendre et son opéra et ses airs détachés aux soirées de Nina de Villard. »

Disons ici que l'*Ermitage* va donner une nouvelle édition d'*Elen*, une des plus admirables œuvres de Villiers, aujourd'hui absolument introuvable. Le drame sera tiré à 220 exemplaires numérotés, à 15 et à 5 francs, ornés tous d'un portrait de l'auteur. Les souscripteurs peuvent s'adresser au directeur de l'*Ermitage*, M. Henri Mazel, rue de Varenne, 26, à Paris. M. D.

*A Lille, mort du chansonnier Desrousseaux.* — Malgré la monstrueuse invraisemblance du fait, je suis obligé de confesser que ce monsieur, qui cependant avait eu l'imprudente audace de répudier l'épicerie pour la muse, n'est pas mort de faim — et qu'une ville entière de gens qu'on aurait pu croire sérieux et pratiques, une municipalité éclairée, des négociants comme il faut, de positifs contribuables, bref toute une cité a suivi son cercueil.

Je ne parle pas du petit peuple riche seulement de la tête ou du cœur, il va sans dire que celui-là suivait en masse — 10.000 âmes — son poète patoisant; on a donc vu à ces funérailles jusqu'aux Gueux, gens de lettres ou non, et du reste habitués aux hôpitaux, qui apparemment avaient tenu, par la seule présence de leurs haillons et leurs larmes non officielles, à protester contre l'imminente subtilisation que MM. les habits noirs avaient rêvée de l'un des leurs. Le poète Desrousseaux a été mené à sa dernière demeure aux sons de cette même Berceuse du *P'tit Quinquin*, exécutée sur le mode mineur avec le mouvement lent d'une marche funèbre et d'un effet colossal de mélancolie, à laquelle il devait sa gloire de chansonnier.

Malheureusement, comme il est difficile d'être respectueux tout le temps, il s'est trouvé un journaliste pour lancer l'idée d'une statue en bronze; comme si les piquées d'épingles et les coups de plume des gazettiers — ce bronze détaillé — ne suffisaient véritablement pas à la



gloire d'un homme, voire d'un poète! Monsieur de Lapparent a bien raison de nous faire pressentir la fin du monde et ceci sera un signe à ajouter à tous les autres : les poètes cesseront de mourir de faim.

P. D.

**Au conservatoire.** — Au dernier concert du conservatoire de Gand (10 Décembre), Monsieur Samuel, après une audition de splendides chorals de Bach, nous a présenté, en un tableau synoptique, les 3 grandes phases de l'art symphonique : Haydn, Beethoven, Wagner. D'abord le père Haydn avec sa ravissante symphonie en sol majeur, dont le final : notamment a été enlevé avec un brio remarquable. Après quoi, le célèbre menuet de la symphonie en mi bémol de Mozart, avec son adorable trio, dialogue exquis des clarinettes, des flûtes et des violons. Suivait la symphonie pastorale de Beethoven, œuvre d'une poésie sublime qui évoque la vision de campagnes ensoleillées à cet âge d'or où les bergers n'avaient qu'à chanter, à danser, à aimer, et où les orages n'étaient que des divertissements. Mystérieuse puissance de la musique qui peut transformer ainsi, cette pauvre salle du conservatoire, basse, étroite, étouffante, où l'on n'entend bien que les premiers violons, en un séjour enchanté!

Mesdemoiselles Van Ackere et Van Besien ont interprété une scène de Lohengrin avec un véritable art. La première toutefois ne me semble pas réaliser, avec sa voix un peu rude, l'idéal de la douce et mystique Elsa. Autre remarque : Quand on exécute au concert des scènes dramatiques, pourquoi ne pas donner aux auditeurs des programmes explicatifs? Car ceux (celles) qui ne sont pas initiés (initiaées), n'y voient que du feu, et alors ils (elles) se permettent de causer!... Le concert s'est terminé par le sublime prélude de Parsifal, l'œuvre suprême du suprême artiste de notre époque.

J. R.



*Les Revues :*

*Le Réveil* d'octobre : vers de Jean Novis, Carlos du Fay, Charles Frappart, Tristan Klingsor, prose d'Hubert Stiernet.

*L'Ermitage* d'octobre : Paul Verlaine : *Vêpres rustiques*; vers de Stuart Merrill, Antoine Sabatier, Henri Degron; articles de Karl August, Maurice Kreutzberger, J. Blanchediou, Adolphe Retté.

*Le Mercure de France* de décembre est tout entier consacré à son collaborateur défunt, G. Albert Aurier, dont il publie des vers, un conte et une importante *Préface pour un Livre de Critique d'Art*.

*La Revue générale* : *Trois poèmes de Tennyson* traduits par Olivier Georges Destrée; *Chronique littéraire* d'Eugène Gilbert.

*La Plume* du 1 décembre : vers de Catulle Blée, Léon Denis, Y. Rambosson; prose de François Coulon, Tardivaux, Julien Barral.

*La Libre Critique* du 4 décembre : une étude sur l'aquarelliste Victor Uytterschaut par Eugène Georges.

*Le Draïcau* du 1 décembre : *Provence*, par M. Dullaert; vers de V. Dcyn et E. Rassenfosse; articles de F. Van den Bosch, A. Duty, etc.

## LES LIVRES

**Les Œuvres et les Hommes** par J. BARBEY D'AUREVILLY.  
XIII *Littérature épistolaire*. Paris. Alphonse Lemerre, éditeur.

C'est une joie de signaler aux fidèles de Barbey d'Aureville la publication de ce nouveau volume qui se range parmi les plus beaux de *Les Œuvres et les Hommes*. Assurément l'œuvre critique du grand romancier est, à certains points de vue, contestable et l'on y peut déplorer des jugements excessifs, erronés. Mais ce qu'il faut louer sans mesure, ici comme en toute cette œuvre, et aimer, c'est l'intransigeante loyauté du juge, la gentilhommerie cavalière de son esprit, sa passion du juste et du vrai, son altière indépendance vis-à-vis l'opinion courante. Drapée dans sa double foi catholique et autoritaire, sa critique va sans cesse ferrailant; toujours et partout elle *affirme* nettement, carrément, au mépris des nuances et des réticences chères à ceux qu'il appelait les chats de la critique. Qu'il choque le sentiment public, peu lui chaut : il affecte même parfois avec coquetterie de tarabuster plus véhémentement ceux dont la renommée semble le mieux établie.

Curieux, comme il l'était, de psychologie, la littérature épistolaire, qui dénude impitoyablement l'âme, devait être une de ses délectations : « Pour les curieux de nature humaine, écrit-il, pour les moralistes, pour ceux que la vie et son impatientant mystère préoccupent plus que les babioles menteuses de l'art d'écrire, les correspondances sont les vrais livres et le style qu'elles ont est vraiment *l'homme*. » De toutes ces correspondances si diversement intéressantes, il dégage rapidement, en psychologue expert, les caractéristiques de leurs épistoliers, et concentre tout autour d'elles. Son imagination puissante recrée à nouveau d'une conception originale les personnages glorieux ou notoires dont il parle, d'une conception hardie, parfois fautive historiquement, au dire de quelques-uns, mais toujours vraie d'une vérité supérieure et si haute, si intense, si esthétiquement superbe. Qu'importe au fond que Walpole, par exemple, ou Nelson, ou Mérimée, n'aient pas été exactement ce qu'il les a vus? S'ils furent autres en réalité, on serait tenté de dire : tant pis pour eux, à n'être pas ressemblants, c'est eux qui perdent.

Il faut signaler parmi les plus beaux chapitres du volume ceux qui évoquent et dressent, en portraits brossés à la diable d'un pinceau fougueux, sombre ou lumineux, tragique ou spirituel, Silvio Pellico, Walpole, Mérimée, Lamennais, Stendhal, la duchesse de Boufflers, madame de Sabran, Nelson surtout, dont la statue de bronze est fièrement campée.

Quant au style de Barbey, je n'en dirai mot : ce serait faire injure à la jeunesse lettrée qui salue en lui un de ses maîtres.

MAURICE DULLAERT

**Le Salut par les Juifs** par L. BLOY. Paris. Demay. (3 fr.)

De notre lépreux ami, le catholique Léon Bloy, cette œuvre nouvelle : *Le Salut par les Juifs*, qui m'a emporté très-haut au-dessus des contingences de l'anti-sémitisme de Drumont — à la façon de la

proie, arrachée à force de serres, par le condor des Andes, à la plaine et transportée éperdue étourdie sur un vertigineux sommet. *Salus ex Judæis est*, écrit Saint Jean dans ce même évangile, qui rapporte, que le sang du Christ est à la fois sur Israël et sa descendance. Bloy, qu'aucune audace n'effraie et dont les audaces ont l'air d'effrayer tout le monde, s'est laissé tenter par cette formidable question d'Exégèse biblique. C'est l'origine de ce livre : Le Salut par les Juifs, qui nous a paru une sorte de second Apocalypse d'une ténébreuse et tragique beauté. Le Bloy talentueux, qui n'écrit, semble-t-il, que pour ses trente-six amis inconnus, passe au travers de ces pages, comme un Lucifer armé d'une torche brûlante passerait au travers de sa caverne noire; mais Bloy ne m'en voudra pas de lui dire, que toute fulgurante d'éclairs que soit la torche, elle l'est encore trop peu pour l'illumination des épaisses ténèbres qu'il nous convie de traverser et qu'en somme, si on admire quand même et toujours la belle crânerie du guide on garde aussi la troublante inquiétude des obscures solitudes avec lui parcourues.

Le Salut par les Juifs de Bloy, est écrit avec la coutumière magnificence de pensée et de style que ce pauvre illustre apporte à toutes ses œuvres. Chaque fois que l'écrivain catholique touche à ces sujets qui lui sont chers : la souffrance de Jésus-Christ, la misère des pauvres, le crime de ceux qui gaspillent l'argent en tant que substance des miséreux, il est sublime et nul de ses frères en catholicisme ne lui est comparable. Ces sujets lui sont favoris, il y revient sans cesse, dans cette œuvre comme dans les précédentes. Ce sera — car la critique en fin de compte a une conscience — le plus beau titre de Bloy à la gloire.

Bloy nous promet pour bientôt un roman : *La femme pauvre*. Nous espérons qu'il ne nous fera pas trop attendre la réalisation de sa promesse. Il doit comprendre plus âprement que tout autre la vérité de cette parole d'Ernest Hello : « Tout homme qui garde une parole de vie et ne la donne pas, est un homme qui, dans une famine, garde du pain dans son grenier, sans le manger ni le donner. »

D'ici là que Dieu fasse à Bloy le crédit d'un peu de réconfort et d'espérance.

POL DEMADE

Jubilé de l'École Saint Luc à Gand. — *Souvenir de la fête jubilaire du 23 août 1891*. — Gand, chez Siffer, prix 1,50 fr. — Ce charmant volume, qui sort des presses de notre éditeur, sera pour tous les amis de l'École Saint Luc — et ils sont aussi nombreux que les amis de l'art — un souvenir agréable des belles festivités, célébrées le 23 août 1891 à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cette grande et sympathique institution. Comme le grain de sénévé de la parabole, l'académie gantoise a eu d'humbles commencements. Aujourd'hui elle forme un arbre robuste à la large et puissante ramure, projetant son ombre au loin dans tout le domaine du Beau. Ses œuvres et ses élèves ont célébré partout l'élévation et la sûreté de son goût non moins que l'excellence de sa méthode. Aussi les cérémonies jubilaires du 23 août 1891 ont-elles été, par le nombre et la qualité des

participants, autant que par l'éclat des solennités, comme la consécration d'une gloire désormais indiscutée.

La pensée de réunir en une brochure le récit de ces fêtes et la reproduction des discours qui y furent prononcés procède d'une heureuse inspiration.

Ceux qui ont pu prendre part, à un titre quelconque, à ces importantes réunions aussi bien que les nombreux adhérents de l'art chrétien empêchés d'y assister, sauront gré à l'auteur de leur avoir conservé le souvenir de ces belles journées.

Le volume, dont l'exécution artistique est digne de la réputation de la maison Siffer, est orné de deux beaux portraits : celui du baron Béthune, l'éminent *maître Jean*, père de l'école S. Luc, et celui de son non moins distingué et dévoué collaborateur, le frère Marés.

J. de B.

**Papillons et Papillotes.** — *Poésies* par EMILE LECOMTE. — Verviers, chez Ernest Gilon, éditeur. (2 fr. 50).

Ce volume de vers, dédié à M. Em. Lindeman, professeur de littérature française à l'athénée de Mons, ne manque pas de mérite.

Le vers est généralement correct : il a parfois de l'inspiration.

Cependant, si l'auteur veut laisser une œuvre durable, il devra davantage découvrir la personnalité et la vigueur de sa pensée, et sans relâche aussi il devra rechercher et poursuivre la perfection de la forme !

Donc, tous nos applaudissements à ce début, mais à condition qu'il promette *mieux* et qu'il le tienne.

J. de B.

**Au Vent, Nouvelles, Contes, Légendes,** par LÉON L. BERTHAUT. Paris, Henri Jouve. Rennes, Hyacinthe Caillière.

C'est devenu un lieu commun, que la grande majorité des écrivains à quelque école d'ailleurs qu'ils appartiennent) ne savent pas être simples. M. Berthaut échappe à ce reproche. Point d'affectation dans son volume, point de fanfreluche. Un style alerte et vif, précis sans être tendu; une phrase très courte, mais bien nerveuse, et débarrassée des traditionnelles chevilles ronflantes. Lisez, je vous prie, à ce point de vue : *L'homme en deuil, le Fiancé de la Morte, Ann-ini-Goz, Un Roi comme on en voit peu.*

Un écueil cependant. Dans cette simplicité à outrance le pittoresque menace de sombrer. Et vraiment, on est fâché de ne pas voir dans le volume de M. Berthaut quelques-unes de ces trouvailles d'expression et de ces sensations très fines qui font rêver, parce qu'elles ressuscitent en nous des états d'âme déjà ressentis vaguement, mais que nous n'avions pas songé à analyser. C'est une lacune. Mais, ne l'oublions pas, M. Berthaut est Breton, et le Breton, règle générale, n'a pas coutume de sophistiquer ses sentiments. S'il hait, c'est d'une haine implacable; s'il aime, l'auteur nous le dit, c'est d'une « tendresse rude et ferme » (*Ann-ini-Goz*).

Fermeté dans le sentiment et dans la pensée, simplicité dans l'expression : voilà les deux mérites de M. Berthaut. Son style, bien que

pas toujours de qualité tout à fait supérieure, est néanmoins d'un bon cru.

G. V.

Castelvautour, par CHARLES BUET. Paris, Paul Delarue.

C'est à l'époque de Louis XI. Un jeune savoyard est en ambassade à la cour de France. Il est féru d'amour pour une noble demoiselle, Simone de Castelvautour. Mais il y a une prophétie :

Epoux ne la prendra  
Que celui dont la main toute noyre sera,  
Qui sur le métal d'or Castelvautour aura.

Michelin des Esserts (c'est le nom du jeune homme) s'en va trouver un ermite qui passe pour avoir le don de prophétie. Il y apprend que Hugo Berich, le chef de la maison de Castelvautour, qui découvrait les mines par des moyens magiques, a enfoui un bloc d'or énorme dans un puits, sous les montagnes de Savoie. Alors il part, s'engage dans une troupe de mineurs, et quand un an de travail a rendu noire et calleuse sa blanche et délicate main de hobereau (c'est la première condition du mariage), et qu'un beau jour (seconde condition) il a découvert le bloc avec les armes de Castelvautour incisées dans le métal, il revient triomphant recevoir la main de sa fiancée.

Comme trame, on le voit, ce n'est ni bien neuf ni bien compliqué. Et franchement le fond me paraît un peu banal. Ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est du senti, du vécu. Nous n'aimons plus ces contes bleus avec leur sujet éternellement le même : un jeune amoureux qui s'en va à la conquête d'une belle châtelaine, et qui réussit toujours, sans que dans tout le roman on ait eu sérieusement la crainte ou même le soupçon du contraire. C'est vrai, le contraire serait triste, et il faut bien ménager les yeux de ses lectrices. Soit ! Mais avant tout ayons souci du réel, et ne descendons pas, pour plaire, à des récits de fades et invraisemblables aventures.

Heureusement il y a dans le livre de M. Buet d'autres côtés, ceux-ci plus remarquables. Citons comme très finement croquées la silhouette de la reine Charlotte et celle de la dame Gaëtane Coquelourt. Citons encore le portrait de Louis XI dont le sinistre profil passe de temps en temps dans le récit, glaçant le lecteur : Louis XI flétri avant l'âge, plié en deux par la maladie qui le mine, ombrageux et défiant même à l'endroit de ses amis, mauvais fils, mauvais époux, mauvais père, grand roi malgré tout, parce qu'il n'eut jamais qu'une ambition : la grandeur de la France.

Quant à la forme, elle est d'une délicieuse pureté. Il y a longtemps d'ailleurs que nous considérons M. Buet comme un styliste. Ses pages ont du brio, de la verve, et l'on y rencontre çà et là, quand l'action l'exige, des passages vigoureusement burinés, puis, pour faire diversion, d'exquises scènes d'amour, ou des descriptions très chatoyantes et très belles, et d'une remarquable harmonie.

En somme, malgré l'imperfection du fond, un livre excellent, et qui peut faire passer une agréable soirée.

G. V.



## TABLE DES MATIÈRES

—  
*Second Semestre de l'année 1892*  
—

### Livraison du 15 Juillet

	Pages.
I. Notre Concours . . . . .	5
II. Le roman aux États-Unis, HUGUES VAGANAY . . . . .	21
III. <i>Nova — Nihil novum sub sol — Vision</i> , L. AGUETTANT . . . . .	33
<i>Pitiés — Mélancolie d'étoiles</i> , LOUIS MERCIER . . . . .	34
IV. Le minimum de salaire (fin), ARTHUR VERHAEGEN . . . . .	37
V. Portraits littéraires : Eugène Demolder, FIRMIN VANDEN BOSCH . . . . .	78
VI. <i>Au Ciel</i> , JEAN CASLER . . . . .	83
VII. Le Christ aux Outrages, CHARLES BUET . . . . .	88
VIII. « Les bases de la Morale et du Droit », par l'abbé M. de Baets, ARTHUR GODDYN . . . . .	92
IX. Choses d'Art, MAURICE BEKAERT . . . . .	97
X. Petite Chronique et Bibliographie . . . . .	99

### Livraison du 15 Août

I. Les dernières œuvres de Johann Strauss, WILLIAM RITTER . . . . .	109
II. Hypnotisme et Suggestion, V. VAN TRICHT, S. J. . . . .	127
III. Les Peintres du Peuple, ALBERT DUTRY . . . . .	165
IV. Albums, MAURICE DULLAERT . . . . .	173
V. La Passion Catholique (Episodes), FOL DEMALE . . . . .	177
VI. <i>Musique</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	186
VII. <i>Subtilités — Midi</i> , L. MERCIER . . . . .	187
VIII. Petite Chronique et Bibliographie . . . . .	189
IX. Résultat de notre Concours . . . . .	196

### Livraison du 15 Septembre

I. Mes Provinciales — Paradoxes sur Paris, CHARLES BUET . . . . .	197
II. L'élection de Léon XIII, MICHEL DE HAERNE . . . . .	208
III. <i>La Vocation du Poète</i> , C <sup>o</sup> ALBERT DU BOIS . . . . .	233
IV. Portraits littéraires: Edouard Drumont, FIRMIN VANDEN BOSCH . . . . .	237
V. Hors d'un journal, C <sup>o</sup> D'ARSHOT . . . . .	243

VI. Notes d'art: Le Salon de Gand, ALBERT DUTRY . . . . .	253
VII. Les « Ballades Russes » de l'Abbé H. Hoornaert, JANSSENS DE BISTHOVEN . . . . .	264
VIII. Pèlerinage à Lourdes, HUGUES VAGANAY . . . . .	269
IX. Petite Chronique, M. D. . . . .	275
X. Les Livres . . . . .	279

---

### Livraison du 15 Octobre

I. Les Royalistes de France et le Pape, PROSPER SAEY . . . . .	289
II. <i>La Prée</i> , JEAN VAUDON . . . . .	305
III. <i>Mer montante</i> , RAOUL DE LA GRASSERIE . . . . .	306
IV. Soir d'esseulement, Matin de prière, II. CARTON DE WIART . . . . .	309
V. L'Anthropologie criminelle et le Congrès de Bruxelles, ARTHUR GODDYN . . . . .	329
VI. <i>Impression du soir</i> , PAUL HAREL . . . . .	346
VII. L'Île de Walcheren en bicyclette, JANSSENS DE BISTHOVEN . . . . .	347
VIII. <i>La Lampe de la Sainte Face — Volonté</i> , JEAN CASIER . . . . .	355
IX. Choses d'Art: Louis Delbeke, MAURICE BEKAERT . . . . .	357
X. <i>Souvenir de Bruxelles — Paysage musical</i> , F. VINDRY . . . . .	360
XI. Petite Chronique, M. D. et J. C. . . . .	362

---

### Livraison du 15 Novembre

I. Contradictions, MICHEL BODEUX . . . . .	369
II. Hors d'un Journal (suite), C <sup>te</sup> D'ARSCHOT . . . . .	376
III. <i>Rebecca</i> , HENRY BORDEAUX . . . . .	383
IV. La Passion Catholique: Une âme princesse, POL DEMAIDE . . . . .	387
V. <i>Saint Jean de la Croix — Désir</i> , JEAN CASIER . . . . .	399
VI. Lourdes: Un romancier naturaliste dans la cité de la Vierge, ARMAND THIÉRY . . . . .	401
VII. <i>Pour une que je sais</i> , MAURICE DULLAERT . . . . .	429
VIII. <i>Les Mots</i> , L. AGUETTANT . . . . .	430
IX. Un souvenir de l'Es'èrel, LOUIS BELMONT . . . . .	431
X. <i>Le Singe et les Allumettes</i> , JULES ONRAET . . . . .	439
XI. Les Peintres du Peuple (suite), A. DUTRY . . . . .	441
XII. <i>Damme</i> , JANSSENS DE BISTHOVEN . . . . .	450
XIII. <i>Soirs rêveurs</i> , GEORGES LEROY . . . . .	451
XIV. Petite Chronique, M. D. et J. R. . . . .	452
XV. Les Livres . . . . .	456

---

### Livraison du 15 Décembre

I. Noël blanc, FIRMIN VANDEN BOSCH . . . . .	457
II. La Passion Catholique: Une âme princesse (suite), POL DEMAIDE . . . . .	460
III. <i>Le Paysan mort — Paroles du Soir — Vox ab alto</i> , LOUIS MERCIER . . . . .	474
IV. Pourquoi Jeanne d'Arc n'a pas encore de poète, JOSEPH BOUTEYRE . . . . .	478
V. <i>Le coup d'épée de Colomb</i> , Dom LAURENT JANSSENS . . . . .	505
VI. Poésies chinoises, Mgr DE HARLEZ . . . . .	507
VII. <i>Les deux Courants</i> , JEAN CASIER . . . . .	537
VIII. Petite Chronique, M. D., P. D. et J. R. . . . .	540
IX. Les Livres . . . . .	545



## Table alphabétique des Auteurs

*Second Semestre de l'année 1892*

	Pages.
AGUETTANT (LOUIS). — <i>Nova — Nihil novum sub sol</i> . . . . .	33
<i>Vision</i> . . . . .	34
<i>Les Mots</i> . . . . .	430
ARSCHOT (Le Comte D'). — <i>Hois d'un Journal</i> . . . . .	243-376
BEKAERT (MAURICE). — <i>Choses d'Art</i> . . . . .	97-357
BELMONT (LOUIS). — <i>Un souvenir de l'Estérel</i> . . . . .	431
BODEUX (MICHEL). — <i>Impressions</i> . . . . .	5
<i>Contradictions</i> . . . . .	369
DU BOIS (Le Comte ALBERT). — <i>La Vocation du Poète</i> . . . . .	233
BORDEAUX (HENRY). — <i>Musique</i> . . . . .	186
<i>Rebecca</i> . . . . .	383
VAN DEN BOSCH (FIRMIN). — <i>Portraits littéraires : Eugène Demolder</i>	78
<i>Edouard Drumont</i> . . . . .	237
<i>Noël blanc</i> . . . . .	457
BOUTEYRE (L'Abbé JOSEPH). — <i>Pourquoi Jeanne d'Arc n'a pas</i>	
<i>encore de poète</i> . . . . .	478
BUET (CHARLES). — <i>Le Christ aux Outrages</i> . . . . .	88
<i>Mes Provinciales — Paradoxes sur Paris</i> . . . . .	197
CARTON DE WIART (HENRY). — <i>Soir d'esseulement, Matin de prière</i>	309
CASIER (JEAN). — <i>Au Ciel</i> . . . . .	83
<i>La Lampe de la Sainte Face</i> . . . . .	355
<i>Volonté</i> . . . . .	356
<i>Saint Jean de la Croix</i> . . . . .	397
<i>Désir</i> . . . . .	400
<i>Les deux Courants</i> . . . . .	537
DEMADE (Le Dr POL). — <i>La Passion Catholique : (Episodes)</i>	177
<i>Une âme princesse</i> . . . . .	387-460
DULLAERT (MAURICE). — <i>Albums</i> . . . . .	173
<i>Petite Chronique</i> . . . . .	99-189-275-362-452-540
<i>Pour une que je sais</i> . . . . .	429



DUTRY (ALBERT). — Les Peintres du Peuple . . . . .	165-441
Notes d'Art : Le Salon de Gand . . . . .	253
GODDYN (ARTHUR). — « Les bases de la Morale et du Droit », par l'abbé M. de Baets . . . . .	92
L'Anthropologie criminelle et le Congrès de Bruxelles . . . . .	329
DE LA GRASSERIE (RAOUL). — <i>Mer montante</i> . . . . .	306
DE HAERNE (MICHEL). — L'élection de Léon XIII . . . . .	208
HAREL (PAUL). — <i>Impression du soir</i> . . . . .	346
DE HARLEZ (Monseigneur). — Poésies chinoises . . . . .	507
JANSSENS (Dom LAURENT). — <i>Le coup d'épée de Colomb</i> . . . . .	505
JANSSENS DE BISTHOVEN. — Les « Ballades Russes » de l'abbé H. Hoornaert . . . . .	204
L'Île de Walcheren en bicyclette . . . . .	347
<i>Damme</i> . . . . .	450
JENNY. — <i>Vieille Tante</i> . . . . .	15
LEFÈVRE (AUGUSTE). — <i>Fragilité</i> . . . . .	11
LE ROY (L'Abbé GEORGES). — <i>Soirs rêveurs</i> . . . . .	451
MERCIER (LOUIS). — <i>Pitîes</i> . . . . .	34
<i>Mélancolie d'étoiles</i> . . . . .	35
<i>Subtilités</i> . . . . .	187
<i>Midi</i> . . . . .	188
<i>Le Paysan mort</i> . . . . .	474
<i>Paroles du Soir</i> . . . . .	475
<i>Vox ab alto</i> . . . . .	476
NATAL (CAMILLE). — <i>Rolande</i> . . . . .	18
ONRAET (JULES). — <i>Le Singe et les Allumettes</i> . . . . .	439
RITTER (WILLIAM). — Les dernières œuvres de Johann Strauss . . . . .	109
SAEY (L'Abbé PROSPER). — Les Royalistes de France et le Pape . . . . .	289
SOUDAN (JOSEPH). — <i>Vieille Fille</i> . . . . .	8
THIÉRY (ARMAND). — <i>Lourdes : Un romancier naturaliste dans la cité de la Vierge</i> . . . . .	401
VAN TRICHT (Le père VICTOR). — <i>Hypnotisme et Suggestion</i> . . . . .	127
VAGANAY (HUGUES). — <i>Le Roman aux Etats-Unis</i> . . . . .	21
<i>Pèlerinage à Lourdes</i> . . . . .	269
VAUDON (Le Père JEAN). — <i>La Prée</i> . . . . .	305
VERHAEGEN (ARTHUR). — <i>Le Minimum de Salaire (fin)</i> . . . . .	37
VINDRY (FRANÇOIS). — <i>Souvenir de Bruxelles</i> . . . . .	360
<i>Paysage musical</i> . . . . .	361
—	
LA RÉDACTION. — Résultat du Concours de nouvelles et de poèmes en prose . . . . .	196

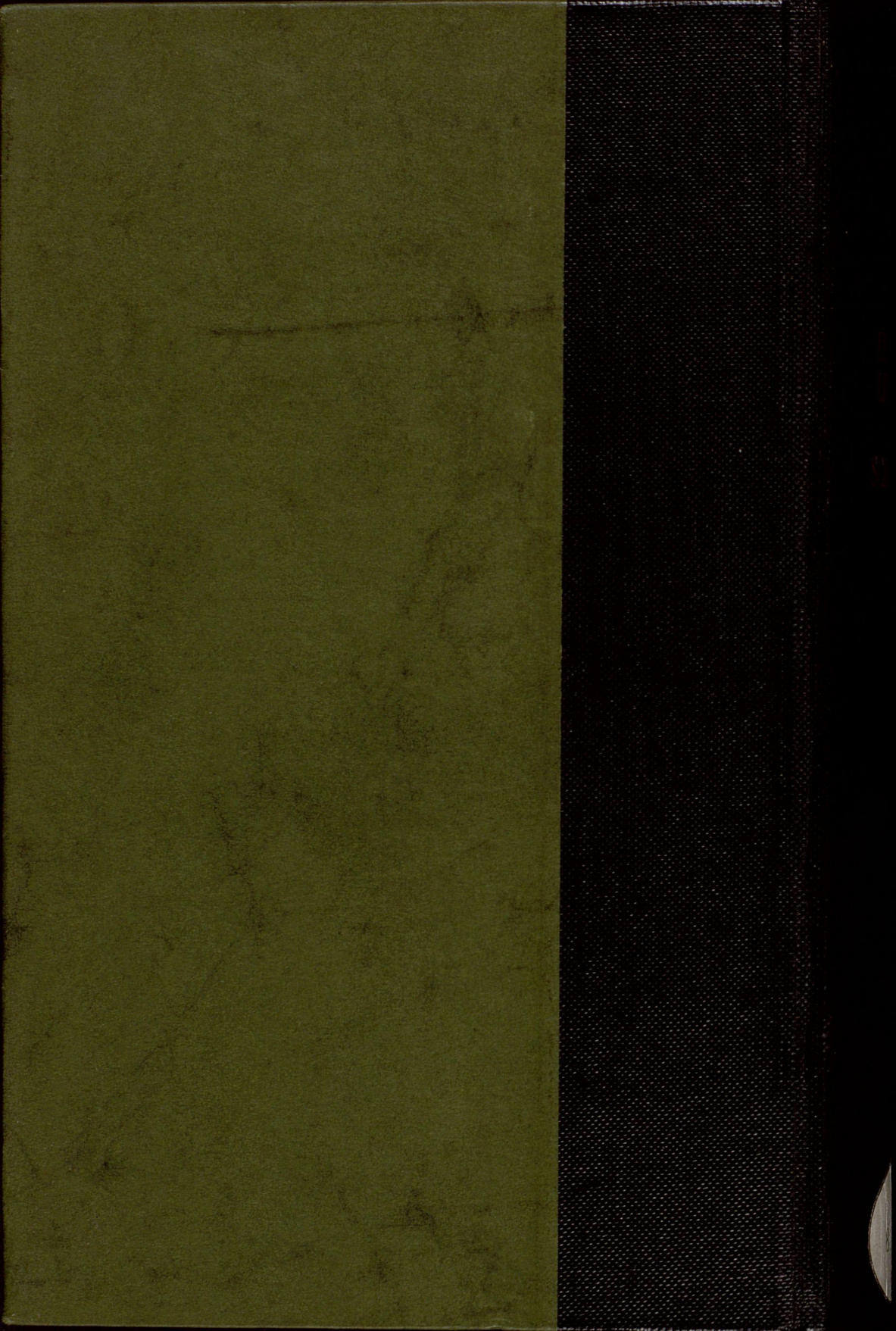
*Le caractère italique désigne les poésies*











## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).  
Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.  
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.